BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN
1F 395/51

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

IF 395/51

Paris pendant l'année

1800

(puis 1801)

par Th. Gautier

Londres

Imprimerie de Bayliss, Greville-Street

1800

BIBLIOTHÈQUE S.J.
Les Fontaines
CU - CHANTILLY

Digitized by Google

fortsetzung des n° CXCV du 15 Janvier 1800
voir Table p. 654

Le recueil contient entre les numéros

CXCVIII	du 5 Mars	1800
CXCIX	15 —	—
CC	1 Avril	—
CCXL	16 Novembre	1801
CCXLI	30 —	—

Digitized by Google

Le lendemain, 15 Décembre, les consuls promulguerent cette loi, & y joignirent la proclamation suivante.

Paris, le 24 Frimaire, an 8.

Les Consuls de la République aux Français.

Français, une constitution vous est présentée.

Elle fait cesser les incertitudes que le gouvernement provisoire mettait dans les relations extérieures, dans la situation intérieure & militaire de la République.

Elle place dans les institutions qu'elle établit, les premiers magistrats dont le dévouement a paru nécessaire à son activité.

La constitution est fondée sur les vrais principes du gouvernement représentatif, sur les droits sacrés de la propriété, de l'égalité, de la liberté.

Les pouvoirs qu'elle institue seront forts et stables, tels qu'ils doivent être pour garantir les droits des citoyens et les intérêts de l'état.

Citoyens, la révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée.

(Signé) ROGER-DUCOS,
SIÉYÈS.
BONAPARTE.

(Signé) Hugues-Bernard MARET, *secrétaire-général.*

L'envoi de cette constitution aux départemens frontieres, les délais accordés pour l'acceptation, le renvoi des régistres au ministre de la justice, leur vérification, et la publication de leur résultat, auraient exigé au moins soixante jours. Un semblable délai ne s'accordait point avec l'impatience des usurpateurs. Une nouvelle atteinte à la souveraineté du peuple leur importait fort peu. Ils s'étaient empressés de faire accepter la constitution par les invalides, *en masse*, et par la garnison de Paris, quoique le 84me. article de la constitution nouvelle portât expressément que la force armée ne pouvait délibérer. Cette acceptation fournissait déjà 12,000 signataires. Le général Lefebvre, commandant en chef la 17me. division,

division, avait fait une harangue à ses troupes au sujet de cette acceptation ; elle se terminait par ces mots remarquables : " Nous " voilà revenus aux beaux jours de la révolution ; les places ne " seront plus la proie des brigands, & l'acceptation de la cons- " titution mettra fin à toutes ces divisions *Il n'est que des* " *factieux qui puissent la rejetter. Jurons par nos bayon-* " *nettes de les exterminer.*" Ces paroles ont donné lieu à beaucoup de discussions dans les journaux. Le général Caffarelli-Dufalga a soutenu, pour l'honneur de son chef, qu'il avait dit ou voulu dire autre chose ; on a dénaturé, on a fait les commentaires que l'on a voulu sur ces paroles ; quoiqu'il en soit, placés entre les bayonnettes du général Lefeyre, l'anarchie, & l'acceptation de la constitution qui leur promettait un ordre de choses tolérable, après dix années de désordres & de malheurs de toute espece, les Parisiens, au nombre de 12,200, suivant les uns, & de 30,000 suivant les autres, ont apposé leurs noms sur les régistres. On a calculé que sur 80,000 votans que la constitution de 1791 avait déclarés citoyens actifs, à Paris, il n'en parut que 13,000 pour élire Pétion à la place de maire. On en a conclu que la majorité des Parisiens s'était prononcée en faveur du nouvel ordre de choses ; & l'on a eu raison, car il n'y avait alors que quatorze refus inscrits sur les régistres de non-acceptation *. Il est impossible de regarder cette acceptation autrement que comme une opération dérisoire. Un membre du gouvernement a pu signer cent noms différens dans dix endroits; plusieurs sont allés apposer de faux noms sur les régistres, pour avoir le plaisir de les accompagner de quolibets, de calembourgs, & de couplets plaisans. Un jeune homme a écrit

* Au nombre des refusans, on compte le républicain Camus, garde des archives des corps législatifs; ce qui a fait faire à un plaisant la parodie suivante :

Victrix causa diis placuit, sed victa Camuso.

sur

sur le régistre ouvert dans l'église de l'oratoire, le couplet suivant :

Lycurgue, ayant donné des lois
Aux habitans de Sparte,
S'exila de son propre choix
Pour affermir sa charte.
Notre amour serait bien plus grand
Pour le nouveau système,
Si nos Lycurgues d'à présent
Voulaient faire de même.

Les régistres ouverts pour l'acceptation de la constitution par les anciens membres des conseils, furent bientôt couverts de la signature de la presque totalité de ces membres, jaloux de mériter la faveur des nouveaux électeurs, & d'acquérir par leur empressement des droits aux fonctions & aux émolumens de tribuns ou de législateurs. Ce fut en conséquence de cet empressement que les consuls solliciterent des commissions la mise immédiate en activité de la constitution, et dès le 3 Nivôse (24 Décembre), Bérenger fit un rapport en conséquence.

Après un historique rebattu des dangers qui avaient menacé la patrie avant le 19 Brumaire, et les éloges donnés comme de raison au héros déserteur qui avait consommé cette révolution, il dit : " qu'un système de finances, tel que les besoins de l'état " l'exigeaient, ne pouvait être établi que sous les auspices de " la constitution : qu'on ne faisait que pourvoir aux besoins du " moment, mais qu'on ne pouvoit préparer de ressources " pour l'avenir ; que la réorganisation politique avait été l'ou- " vrage du gouvernement provisoire, parce qu'elle était le " but essentiel de son institution, mais que la réorganisation " civile et financiere ne pouvaient appartenir qu'au gouverne- " nement définitif. Nous sommes pressés au-dehors, ajouta- " t-il, par la guerre étrangere, *et au dedans par la chouannerie* " *qui fait des progrès inquiétans.* Nous avons la paix exté- " rieure et intérieure *à conquérir*, et nous n'y parviendrons qu'avec

" qu'avec le régime constitutionnel. Notre charte lui don-
" nera des moyens que lui seul peut employer pour réprimer
" la révolte et dont l'application est indispensable dans le mo-
" ment actuel. Sa force naturelle et l'enthousiasme national
" qui va reproduire les beaux jours de 1789, le rendront cher
" à nos alliés, *terrible à nos ennemis, & maître de dicter*
" *les conditions d'une paix honorable.* La loi du 19 Brumaire
" avait fixé la réunion du corps législatif au 1er Ventôse
" prochain. Les considérations de salut public que je viens
" d'indiquer, jointes à d'autres motifs déterminans, ont accé-
" léré votre marche ; vous avez cru devoir proposer immé-
" diatement la constitution à l'acceptation du peuple : son
" assentiment à ce nouveau pacte social entraîne la dissolution
" du corps législatif actuel & celle des commissions."

Une longue loi en 19 articles fixa au lendemain (25 Décembre) l'entrée en fonctions des consuls & du sénat conservateur, & la dissolution des conseils des anciens & des cinq-cents, & des commissions au moment où le sénat conservateur communiquerait aux commissions la nomination des membres du tribunat & du corps législatif. Cette même loi mit la garde ancienne du corps législatif à la disposition des consuls ; elle affecta aux autorités constituées divers bâtimens nationaux : 1°. les Thuilleries aux consuls ; 2°. le Luxembourg au sénat conservateur ; 3°. le palais des cinq-cents au corps législatif ; 4°. le palais Egalité au tribunat. Enfin elle fixa les costumes des nouveaux législateurs. Les tribuns auront l'habit fermé, bleu clair, brodé en argent ; le corps législatif l'habit bleu national, brodé en or. L'étoffe sera de velours pour l'hiver, & de soie pour l'été. Le chapeau Français, également brodé en or ou en argent. La dépense de chaque costume doit être à la charge de chacun des membres des autorités constituées.

Ce fut à cette même séance que Lucien Bonaparte fit le rapport que l'on va lire sur certaines classes de proscrits. Voici ce discours qui a été fort célébré dans les journaux, & qui pourtant

pourtant ne méritait guères de l'être, ainsi que la loi moitié douce, moitié barbare à laquelle il servait de préface *.

Discours de Lucien Bonaparte.

Nous devons dessécher la source des larmes que d'autres ont fait couler.

Les consuls viennent de faire le plus digne & le plus glorieux usage de l'initiative que leur donne la loi du 19 Brumaire, en appellant votre attention sur les proscriptions nées du malheur des tems, de la faiblesse, de l'absence, de la division des diverses autorités qui ont gouverné la France, & quelquefois les divers partis qui l'ont dominée & déchirée. Inévitable effet de la position où se trouve un grand peuple, lorsqu'il est entraîné, pour ainsi dire, sans pilote au milieu de l'océan, & que la liberté lui apparaît tout-à-coup au milieu des tempêtes.

Après la longue & cruelle expérience de dix années, il était tems que la liberté prît une assiette plus fixe & plus stable, & qu'elle saisît d'une main vigoureuse le gouvernail du vaisseau qui allait périr sur les écueils où le poussaient toutes les factions.

Le nouveau gouvernement doit, non-seulement prévenir les déchiremens qui pourraient naître à l'avenir, il doit & veut mettre un terme à des maux qui *ne furent point son ouvrage*, & dessécher la source des larmes *que d'autres firent couler*.

Nous ne parlons point ici de ces enfans parricides qui s'armèrent contre leur patrie, ni de ces lâches qui l'abandonnerent au jour même de ses dangers. [La constitution leur interdit pour toujours l'entrée du territoire Français.]

Mais nous nous occupons de ces hommes, de ces législateurs qui, égarés par des opinions révolutionnaires ou intempestives, ont été sans jugement jettés à de grandes distances sur des côtes solitaires & désertes, où ils font des vœux impuissans pour le salut de leur pays. Vous ne serez pas insensibles à un exil si long & si douloureux ; quelques-uns d'entr'eux ont pu être coupables, mais beaucoup n'ont été qu'égarés. La constitution est le pacte d'alliance qui unit tout ce qui porte un cœur Français. Vous ne souffrirez pas

---

* Voyez les réflexions sur cette loi, ci-après, chapitre, VARIÉTÉS.

Digitized by Google

que sous son empire un seul acte de proscription continue d'exister un seul jour.

En parcourant les asyles divers de proscriptions, vos regards paternels s'arrêtent d'abord dans le lointain sur les affreux rivages de la Guyane. Vous les ramenez ensuite sur les rives plus prochaines d'Oléron. Représentans du peuple, n'existe-t-il pas en d'autres lieux d'autres victimes ? Le fort de Cherbourg ne doit-il pas aussi vous arrêter ? Les détenus de Cherbourg ne sont-ils pas les enfans de la république ? Eux aussi ne furent-ils pas égarés par le fanatisme révolutionnaire ?

Condamnés par un jugement régulier, ils ne sont pas, il est vrai, compris dans le message ni dans la loi que je vous propose ; mais le nouveau gouvernement s'empressera sans doute de faire réviser le jugement qui les a condamnés. Les larmes des familles ne doivent plus couler en vain. L'égarement doit cesser aujourd'hui d'être un crime irrémissible ; la justice n'est plus la cruauté, & la tyrannie n'appartient qu'à une autorité faible & par conséquent incertaine.

Citoyens, que nous sommes dignes d'envie, nous à qui a été réservé le pouvoir de poser les bornes du mal ? La France n'a été jusqu'ici qu'une arene sanglante où les diverses factions se sont immolées. On y cherchait vainement l'autorité capable de désarmer tant de bras homicides, d'assurer la liberté civile, la jouissance paisible de la propriété, & de préserver les citoyens des déchiremens de toutes les passions livrées à elles-mêmes. Le moment est venu, & le besoin a été senti par tous d'instituer des autorités plus fortes, capables de régulariser la liberté, & de substituer aux tourbillons qui ont froissé & dévoré une grande partie de la génération, au système moins compliqué & plus simple, dans lequel tous les membres de la société pussent librement jouir de l'exercice de tous leurs droits. Les propriétés elles-mêmes ont été long-tems brisées sous la meule révolutionnaire. La France a été couverte de confiscations & de séquestres : l'inscription sur la liste des émigrés était comme un glaive suspendu sur la tête de tous les citoyens. Les défenseurs de la patrie, au moment où ils versaient leur sang au champ de bataille, étaient inscrits sur la table de proscription.

Chaque administration départementale pouvait user de ce droit de proscrire, le plus absolu, le plus despotique des droits, & tour-à-tour la plus meurtriere des armes dans la main de chaque faction. De-là peut-être en grande partie le défaut de confiance, la dépréciation des immeubles, la difficulté des ventes,

Digitized by Google

ventes, les entraves & la gêne du commerce, la hausse de l'intérêt.

Le nouveau gouvernement, qui veut tout faire revivre, tout relever, mettra sans doute au rang de ses premiers soins celui de régulariser la fatale inscription, de l'arracher à l'arbitraire, & de rendre une prompte justice aux défenseurs, aux amis de la patrie atteints injustement par cette mesure terrible.

Après avoir senti combien il est juste de mettre une fin aux proscriptions civiles, il est de notre devoir d'éviter ce qui pourrait faire de cet acte auguste, un acte funeste a la patrie. Il nous reste à rassurer les amis de la liberté & de la paix, sur le monstre des réactions.

Le retour des proscrits fut chez tous les peuples & dans tous les siecles, l'époque de nouveaux orages, lorsqu'il fut fait avec violence & brusquement. Telle est la malheureuse humanité, qu'il faut la préserver de l'emportement de ses propres passions, & que la vertu elle-même a son fanatisme, lorsque la raison individuelle, & la loi qui est la raison publique, cessent un instant de la guider, de la conduire. La loi que je vous propose prévient tous les inconvéniens : elle place entre les mains du gouvernement la faculté de faire rentrer les proscrits, *mais elle ne lui en impose pas l'obligation* ; elle laisse à sa sagesse, à sa prévoyance, le droit de faire rentrer ceux qu'il juge incapables de troubler la tranquillité publique, aux époques qu'il jugera les plus convenables, & de les soumettre dans l'intérieur, au genre de surveillance qu'il jugera nécessaire.

Ainsi la justice due aux individus se concilie avec tous les intérêts politiques : ainsi on préviendra les inconvéniens de ces retours qui, à diverses époques, furent le levier avec lequel on ensanglanta les réactions.

Ainsi se termine la révolution des Français : arrivés à l'extrémité de la carriere, nous y plaçons un monument à l'humanité, un autel à la justice : puissent ces deux divinités recevoir chaque jour de nouveaux hommages, sous l'autorité tutélaire d'un gouvernement, qui a le besoin & le sentiment de les servir & de les honorer ! Puisse la confiance succéder à l'inquiétude, l'esprit de parti s'éteindre, & sur les débris de toutes les factions, s'élever plus imposante & plus radieuse que jamais, la liberté publique ! Qu'il me soit permis d'ajouter un dernier vœu, que tous les amis de la révolution soient heureux, & que tous ses ennemis se convertissent !

Digitized by Google

Aussitôt que la loi pour la mise en activité de la constitution fut rendue, deux des consuls provisoires, & les citoyens Cambacérès & Lebrun, second & troisieme consuls constitutionnels se réunirent sur le champ pour élire vingt-neuf membres du sénat conservateur, en exécution de l'article 24eme de la constitution. Ces vingt-neuf membres dont on trouve la liste, ci-dessus, formant, y compris Siéyès & Roger-Ducos, la majorité sur 60, procéderent le lendemain à nommer 29 autres sénateurs; & tous furent convoqués pour procéder le 5 Nivôse aux élections qui leur étaient confiées par la constitution. Les 400 membres du tribunat & du corps législatif furent élus dans cette journée du 5 Nivôse, 26 Décembre.

Le consulat commença dès le 25 Décembre ses fonctions constitutionnelles. La difficulté de faire parvenir aux citoyens élus pour le corps législarif & le tribunat, le procès-verbal de leur élection, retarda leur entrée en fonctions jusqu'au 1er Janvier 1800 (11 Nivôse).

Ainsi par une bisarrerie incroyable, ou plûtôt par une affectation particuliere le jour choisi par le nouveau monarque de France pour commencer son regne postiche, fut précisément le jour célébré dans le monde chrétien, comme l'anniversaire de la naissance du sauveur des hommes; & celui où ses esclaves commencerent à revêtir leurs chaînes, fut le premier jour de l'année 1800, que quelques personnes croient commencer le dix-neuvieme siecle, lequel, selon le grand consul, ne doit ressembler à aucun de ceux qui l'ont précédé.

Les élections n'ont obtenu le suffrage d'aucun homme sage, juste & éclairé. On a été fâché entr'autres d'y voir que sous le prétexte de ne favoriser exclusivement aucun parti, on y a placé à côté d'un homme probe, mais bien faible, M. de Fleurieu, qui eut la confiance du Roi Louis XVI, & qui fut décrété d'accusation le 10 Août, qu'on lui a accollé, disons-nous, Réal, l'accusateur public de cet affreux tribunal du 17 Août, qui, formé

Digitized by Google

formé sur la demande de la fameuse commune du 10, eut pour président Robespierre, fit tomber les têtes de MM. Durosoy, Laporte, Bachman, &c., & aurait fait décapiter M. de Fleurieu lui-même, s'il n'eût été caché. Fleurieu & Réal, réunis dans le même corps, rappellent *l'humano capiti cervicem pictor equinam.* Mais Réal a écrit l'histoire & fait l'apologie de ce fameux 13 Vendémiaire par lequel débuta le nouveau Souverain des Francs. On n'accusera pas au moins Sa Majesté Corse de manquer de reconnaissance !

Quant à la composition des deux assemblées législatives, c'est encore pis. C'est encore l'athéisme, le régicide, c'est la révolution, *toute entiere à sa proie acharnée.* On y lit avec dégoût, entr'autres noms, celui des trois rédacteurs de *la Décade Philosophique* ; de ce Ginguené, qui a employé deux numéros de ce journal à porter aux nues le poëme immoral & blasphématoire de Parny ; de Vielsh de Boisjolin, poëte plus que médiocre, petit littérateur boursoufflé, frere de deux filles publiques ; & de Say, qui fut membre de comités révolutionnaires du tems de Robespierre, sous le nom d'Atticus Say. La nomination de ces trois grimauds a au moins donné lieu à un joli calembourg rimé que nous avons trouvé dans *l'Ami des Lois.*

Sur nos *conservateurs* j'entends déjà crier
Sont-ils républicains ? Tout nous le persuade.
Ils proscrivent au moins l'ancien calendrier ;
Car dans le *tribunat* ils ont mis *la Décade**.

---

* Nous renvoyons ici nos lecteurs à deux articles sur ces élections, l'un burlesque & l'autre raisonnable : nous les avons tirés des papiers Français, & placés à la fin de ce Numéro. (Il se trouve 370 députés qui n'ont point été employés dans la formation des premieres autorités constituées ; mais il en reste encore 380 dans le nouveau gouvernement.)

Ce

Digitized by Google

Ce serait ici le lieu de commencer le récit des opérations & de la marche de ce nouveau gouvernement, mais avant d'entrer dans ces détails, nous devons présenter à nos lecteurs les principaux actes du gouvernement provisoire, & quelques-unes des réflexions que la constitution a fait naître.

De tous les journalistes qui ont parlé ici de cette dernière révolution, ce sont ceux de l'opposition qui en ont le mieux développé le système, & exposé l'absurdité. Furieux de voir détruire ainsi par la force armée toute influence démocratique dans une grande nation, qui devait, selon eux, fournir des modeles à tous les pays de l'Europe, leur indignation n'a pu se contenir ; ils ont rassemblé toutes leurs forces, & l'on doit convenir qu'ils ont disséqué de main de maîtres ce squelette de constitution offert à la France à la pointe des bayonnettes. Ce n'est plus aujourd'hui la plus sublime conception de l'esprit humain ; c'est la perversion de tous les principes, l'abus le plus étrange des mots, l'organisation complette de l'esclavage, le code de la tyrannie ; la grande nation est devenue le plus vil des peuples, un ramas de suicides ; le territoire sacré n'est que la terre du despotisme ; le ci-devant héros du 18eme siecle un monstre, un affreux hypocrite, un usurpateur : le dictionnaire manque de termes pour le qualifier.

Les journaux royalistes ou ministériels ont été plus modérés dans le jugement qu'ils ont porté de la révolution & de la constitution nouvelle. Ils ont vu avec plaisir l'anarchie Française réprimée, un centre d'unité monarchique recréé, & le retour de la France à des idées qui se rapprochent des bons principes. Sans nier l'usurpation & le despotisme du nouveau gouvernement ; sans cesser de mépriser le caractère personnel des deux auteurs de cette révolution, sans disconvenir des bévues & des lacunes de la constitution, ils ne peuvent s'empêcher d'y voir avec un certain plaisir l'amortissement de la

plûpart

Digitized by Google

plûpart des préjugés révolutionnaires, la suppression méditée de la déclaration des droits, source éternelle d'anarchie jusqu'à ce jour, la cessation des déportations & des supplices ; & enfin la création d'un pouvoir qui puisse par la suite des tems remettre la France mal assise sur ses bases anciennes, les seules sur lesquelles elle pourra trouver le repos. Ils s'embarrassent peu si le tribunat & le sénat, ne sont que des corps avec ou sans élasticité, si ce ne sont que des pantins dont le premier consul dirige les fils à sa volonté, si le peuple perdra ou non son enthousiasme & son énergie sous ce singulier régime ; —Ils ne jettent point les hauts cris sur le système d'adulation & de flagornerie qui a succédé aux habitudes de dénonciation, au fanatisme de destruction ;—Ils attendent maintenant du progrès des idées raisonnables, la conviction parmi le peuple & peut-être même parmi ceux qui gouvernent, que la constitution nouvelle est encore insuffisante ; qu'elle ne place point la France dans un état d'harmonie & de paix avec les grandes puissances environnantes ; que le nouveau Souverain qu'elle a créé pour dix ans, ne peut encore, malgré les flatteries dont on le couvre, s'asseoir à la table des rois, ni faire asseoir son peuple au banquet des autres peuples. Ils espérent qu'un jour arrivera où les yeux seront frappés de lumiere à la comparaison d'une maison de mille ans d'ancienneté alliée à tous les trônes, avec celle d'un petit aventurier Italien, couvert de fraudes & de crimes. Ils espérent, ces royalistes, que si la crainte d'être mis en jugement pour avoir lâchement sacrifié & abandonné son armée, obligea le Bey Corse à s'emparer du pouvoir à son retour, pour ne pas être à juste titre, & avant peu, la victime des lois ; il arrivera une autre époque où pour éviter le sort des usurpateurs, il pourra, par une fraude pieuse, être le véritable restaurateur de la France, & acquérir, s'il le veut, une gloire plus durable que celle que lui donnent quelques poëtes affamés de l'institut national.

Ils

Ils espèrent encore que le spectacle de ces automates de législateurs, salariés pour ouvrir & fermer la bouche au commandement du maître, rappellera avec fruit à la nation la dignité & la fermeté de ces grands corps de magistrature, protecteurs naturels & indépendans des droits du peuple contre les attentats des mauvais administrateurs.

Il n'est pas jusqu'au sénat conservateur à vie dans lequel la noblesse Française ne doive voir le germe de sa résurrection. En effet, quels étaient les véritables conservateurs de l'état, si ce n'étaient les Pairs de France, & cet ordre de chevalerie héréditaire, éternellement en réquisition pour la défense de la patrie, toujours prêt à se recruter parmi ce que la France avait d'enfans honorables & honorés?

C'est déjà un grand point que d'avoir par une nouvelle constitution présenté à la France, comme dans un miroir magique, ses anciennes institutions, & d'avoir établi ainsi des objets de comparaison. La lumiere a paru au travers d'un voile. Espérons que le bandeau sera arraché, & que la lumiere paraîtra enfin dans tout son éclat.

Nous ne nous amuserons point à relever ici les imperfections de la constitution, ni le charlatanisme qui met encore en tête de cet acte *liberté, égalité, & souveraineté du peuple.* Nous laisserons cette tâche au *Morning Post*, qui nous a fourni le 31 Décembre dernier, sur ce sujet, un morceau rempli de force & d'éloquence.

Extrait du Morning Post.

Une assemblée législative, les représentans élus d'une grande nation, sont attaqués & dissous par une faction militaire. Les chefs de cette faction usurpent la souveraine puissance, avec ses attributs royaux & ses émolumens; & non contens de cela, ils créent encore quatre à cinq-cents places, avec de gros appointemens, sous les titres de sénat, de corps législatif & de tribunat; partie pour récompenser leurs créatures immédiates, partie pour les mêmes motifs que ceux qui font louer des joueurs

joueurs de marionnettes par des filoux pour amuser les badauds, pendant qu'ils leur coupent la bourse. Ils soumettent modestement ces hauts faits à la grande nation ; ils les proclament à la tête du militaire, & demandant les suffrages, à peu près comme le mendiant qui dans Gilblas demande l'aumône le fusil couché en joue, ils supplient la grande nation de leur donner le nom de constitution, &, pour dernier acte de son inviolable souveraineté, de se voter enchaînée pour jamais !

Ainsi finit le dix-huitieme siecle : siecle bien vénérable pour ses découvertes, bien effrayant par les événemens qu'il a produits. Cette impudente faveur de charlatans liberticides est-elle donc regardée comme le dernier incident d'un semblable siecle, pour mortifier l'orgueil humain ? Est-ce pour amortir la folie des espérances humaines que son acceptation sera probablement le premier incident du nouveau siecle. Hélas ! pauvre nature humaine ! On, pour mieux dire, pauvre nature Welche ! Les Français, ainsi que les Grecs seront donc toujours des enfans !

Il ne faut pas beaucoup de pénétration pour démontrer cette imposture grossiere en masse ; mais nous sommes obligés d'implorer la patience de nos lecteurs, avant de remplir l'ennuyeuse tâche de l'exposer dans ses détails.

Le quatrieme article du premier chapitre déclare les droits de citoyen perdus par l'affiliation à une corporation étrangere qui suppose des distinctions de naissance ; & le second chapitre commence par constituer, dans le fait, une corporation semblable en France. En effet elle constitue quatre-vingts sénateurs inamovibles, ayant le privilege de nommer aux places vacantes dans leur propre sein. Ceux de nos lecteurs qui ont connaissance du cours ordinaire de succession à la dignité sénatoriale dans les villes Impériales d'Allemagne, verront bien vîte que ces nobles à vie, si un ordre de choses semblable pouvait durer long-tems, deviendront bientôt en réalité, & non pas de nom, des nobles *héréditaires*. Quel est le membre d'une corporation qui s'élit elle-même dans nos bourgs, qui ne fait pas tout ce qu'il peut pour faire entrer ses plus proches parens dans la corporation ? Et comme tous ont le même désir, le même intérêt leur facilite bientôt les moyens de s'arranger mutuellement.

Ce n'est point ici le lieu de discuter les avantages ou les désavantages des ordres privilégiés. Nos nobles en Angleterre, ont par la grandeur de leurs domaines un intérêt important à la prospérité de leur pays ; & par l'ancienneté de leurs familles, ils sont présumés avoir une affection plus partiale & plus

profondément enracinée pour leur patrie. C'est par une superstition délicate pour l'ancienneté des familles que nos peres ont cherché autrefois, & que nous cherchons à balancer encore aujourd'hui la superstition plus grossiere des hommes pour l'argent. On ne doit point oublier non plus qu'au moyen de leurs enfans cadets, nos nobles ont été les premiers fondateurs parmi nous d'un ordre d'*hommes comme il faut*, dans lequel ordre une éducation libérale & des manieres polies ont au moins le privilége d'incorporer tout individu, quel que puisse avoir été le rang de son pere; ils compensent ainsi pour nous leur supériorité politique par l'introduction d'une plus grande égalité sociale. En même tems, la capacité législative, qui leur donne de la dignité & leur confere un caractere d'utilité publique, n'excite aucune jalousie dans le peuple, leur puissance & leur influence directe étant bien moindre constitutionnellement que celles de la branche populaire de la représentation.

Quant aux sénateurs conservatifs, leur nombre n'est pas assez grand pour produire aucun effet sur les mœurs & les manieres de la société; il n'est pas même ordonné qu'ils soient propriétaires. Le peuple ne peut nullement attacher à leur rang & à leur origine cette association de splendeur & de vénération qui entoure naturellement une noblesse féodale. En même tems, ils ne sont propres à rien, si ce n'est lorsqu'ils exercent un pouvoir énorme dérobé au peuple dont il est l'attribut exclusif—le droit d'élection. Encore si ces quatre-vingts sénateurs, avec ces priviléges, avaient été nommés par la nation entiere, & élus par le vœu libre de leurs concitoyens, quelque pernicieuse que pût être une semblable institution, cependant les individus auraient possédé une origine au moins honorable. Mais quel autre sentiment que la peur, jointe au mépris, peut s'attacher à ces hommes, viles créatures d'un prêtre rénégat, créature lui-même d'un mercenaire étranger! Pierres brutes que Bonaparte, le Deucalion de ce nouveau déluge, a trouvées sous ses pieds, & qu'il a métamorphosées en sénateurs, en les jettant derriere lui!—Mais si l'on ne peut découvrir leurs bons & favorables auspices, il n'en est pas de même de leur mauvaise influence. Afin d'assurer à ses parens des places honorables & lucratives, chaque sénateur devient à la fois un intrigant & un centre d'intrigues, lui auprès du gouvernement, le gouvernement auprès de lui, & chacun d'eux les uns auprès des autres.

Si ce n'est qu'il convient à Bonaparte d'avoir quatre-vingts places de vingt-cinq mille francs par an à sa disposition, nous ne concevons rien à l'intention ni à l'utilité possible de ce nouveau

veau pouvoir conservatif. C'est lui qui compose toute la machine politique, & il peut suspendre ses opérations. Voilà toutes ses occupations. Semblable au dieu des matérialistes, il n'a d'autre pouvoir que celui de la création & des miracles. Le peuple n'a ni la promesse ni la certitude qu'il aura de la sagesse, de l'habileté & de l'intégrité ; & on ne sait où en appeller, s'il ne possede ni l'une ni l'autre de ces qualités.

Ce serait abuser de l'attention de nos lecteurs que de la diriger en particulier sur les autres branches de la législature, sur les cent tribuns qui doivent parler & ne rien faire, & les trois cents législateurs auxquels la constitution ordonne de se taire. Quel purgatoire burlesque pour trois cents Français ! En vérité l'impudence avec laquelle on appelle législature un corps qui ne peut ni proposer ni raisonner, & dont les actes peuvent être annullés à volonté, ne peut être égalée que par l'absurdité exquise d'avoir imaginé de morceler les facultés individuelles, & de subdiviser l'opération de la pensée, presque aussi curieusement que la fabrication des épingles. Quoiqu'il en soit, tous ces différens manufacturiers de lois sont bien salariés ; pas assez cependant pour être à l'abri de la tentation de la corruption. Le grand consul lui-même doit trouver nécessaire de corrompre à grand prix pour assurer sa réélection, par l'influence, les promesses, &, ce qui n'est pas improbable, en se mettent à la solde d'un gouvernement étranger. En effet, il n'y a jamais eu de gouvernement formé de maniere à être aussi exposé à la corruption, soit dans son intérieur, soit de la part des puissances étrangeres. Il n'existe aucun simulacre d'empêchement dans une législature nominale pour laquelle aucune propriété n'est réquise, dans laquelle aucun talent ne peut s'exercer, & où l'on ne peut acquérir aucune popularité. La constitution toute entiere fait voir un mépris radical du peuple, & une défiance générale de la vertu humaine, & elle ne laisse, à aucun de ceux qu'elle met en jeu, l'aide de ces puissans excitatifs à bien faire, de ces ressorts que l'homme le plus vertueux convient ne pas lui être inutiles. Elle a, à la vérité, des divisions & subdivisions à l'infini, mais on ne voit nulle part comment ces divisions pourront se réprimer les unes & les autres & contrôler le consulat. Le tout n'est que fraude & dérision pure. Des contrepoids politiques ne peuvent être que le fruit d'une diversité d'intérêts existans indépendamment des fonctions législatives ; mais ces chambres sont toutes également remplies des créatures du dictateur, choisies par lui, vivant à ses gages, & agissant sous son inspection : mais elle ne peut pas durer, car à quels hommes, à quels intérêts en appeller, quand on aura besoin de protection ? Propriété, talent, esprit

Digitized by Google

populaire, préjugés du royaliste, du prêtre & du jacobin, tout y est insulté, blessé, & foulé aux pieds. Et que sont des promesses vagues de liberté individuelle dans une constitution qui reconnaît dans le premier consul le droit de la suspendre à volonté, & qui ne reconnaît point dans la nation, ce droit qui vaut mille tribunats, ce droit sans lequel aucune nation ne peut être libre ni heureuse sous le plus sage gouvernement, LA LIBERTÉ DE LA PRESSE?

Plusieurs écrivains Français, jadis les plus ardens sectateurs de la souveraineté du peuple, & devenus les avocats les plus ardens de Bonaparte, depuis qu'ils en esperent des places, ont employé leurs plumes à développer l'esprit de constitution, à faire l'éloge de la révolution qui lui a donné naissance, & à présenter au peuple les avantages de l'aristocratie, & de la concentration du pouvoir exécutif dans une seule personne. Mercier, Rœderer, & Cabanis ont exercé toutes leurs facultés sur ce sujet. Et c'est cependant pour avoir pensé, dit, écrit, & soutenu il y a dix ans ce que l'on avoue honteusement aujourd'hui, que Cabanis, Rœderer, Mercier & Siéyès nous ont fait proscrire, & c'est quand ils se sont mis en possession de nos biens qu'ils proclament nos propres principes. Nous avons le tort d'avoir eu raison avant ces Messieurs.

" Qui donne, dit *Mercier*, qui peut donner l'être, l'action & la dénomination, à toute espece de gouvernement formé ou recréé ? *C'est la force.* C'est là le premier moteur génératif. Il est dans l'ordre politique, ce que le *punctum saliens* est dans l'animal ; . . .c'est ce qui nous a fait dire il y a long-tems: soyez forts pour être justes ; car si, étant justes, vous n'étiez pas forts, que deviendrait alors entre vos mains le bonheur public ?.... c'est un hommage rendu à la nature qui ne veut point que ses droits soient violés. Le gouvernement national est donc le résultat de *la force* qui s'oppose à toute dissolution ; & quand *la force* a le caractere de la justice, elle ne rencontre que des cœurs soumis, & la commotion, quoique profondément influente, ne se trouve pas arrosée d'une seule goutte

goutte de sang, preuve incontestable & du pressant besoi & de sa légitimité. Adoptez le contraire, vous voyez la guerre civile... Aussi le gouvernement se recrée-t-il de lui-même dans les grands dangers. . . . *On ne perd les états que par timidité.* . . . C'est *sous l'épée* que se fait *l'incubation* de tout gouvernement qui se régénere au milieu de tant d'ennemis extérieurs. . . . . Quand les partis sont aux prises, chacun met en avant quelque chose d'incompatible avec une république. L'épée du réformateur, pareil au glaive d'Enée, écarte toutes les ombres infernales, & appelle le jour pur de l'Elysée. . . C'est toujours l'homme qui fait la loi, & je répéterai sans cesse, l'homme est toujours meilleur ou plus mauvais que la loi. Au lieu du *parchemin*, voyez donc *l'homme*, surtout dans les grandes époques régénératrices. Rarement manque-t-il à la gloire, quand l'univers qui le contemple juge & apprécie tous ses mouvemens. Il est forcé pour ainsi dire au grand, quand même il ne porterait pas le beau idéal dans son cœur; il marche avec la raison universelle; il est bien au-dessus *d'une loi de papier*; c'est lui qui fait la grande loi & en dernier ressort la loi jusqu'alors désirée & non faite; il lui imprime avec tous ceux qui partagent ses grandes vues, & son courage généreux, une pratique respectée, un exercice durable. . . . .

" La révolution Française, si majestueuse, si pure dans son origine, avait dégénéré dans la suite, ainsi que la ligue du tems des Valois dégénéra, car la ligue ne paraît avoir eu pour objet que de réprimer les excès du trône & de soutenir ou venger les droits du peuple. Une foule d'hommes vertueux furent ligueurs, ainsi qu'une foule d'hommes sensés furent révolutionnaires, mais bientôt la frénésie théologique gâta tout dans les opérations de la ligue; altiere & courageuse sous Guise, horrible & puérile après sa mort. Et c'est ainsi que la faction démagogique a corrompu parmi nous le plus beau mouvement de l'espece humaine.

" En politique, le jour d'hier est un cadavre. La marche des événemens presse la pensée du législateur. Les lois ne sont que des remedes applicables aux besoins de la nation; ces lois doivent varier comme ses dangers quand ils sont imminens... Jamais le vaisseau n'est porté sur les mêmes flots, ni soumis aux mêmes vents, *l'art du pilote est tout*". . . . " L'histoire est un miroir plus ou moins trompeur; les événemens politiques qui se succedent, n'ont jamais eu chez aucun peuple la même physionomie. Ce que nous avons vu a été si neuf, si horriblement inconcevable qu'il n'y avait point de regle certaine dans le passé pour nous conduire dans le présent... Je

ne

Digitized by Google

ne connais pas de proverbe plus faux que celui-ci : *vox populi, vox Dei.* Cette plebe inepte & homicide est toujours portée à murmurer, n'épargne pas les propos injurieux à ceux qui gouvernent, parle de tout & ne sait rien, regarde tout & ne voit rien ; toujours prête à se révolter plutôt qu'à combattre, ne sachant jamais prendre le milieu, bassement esclave, ou ridiculement fiere, la confusion lui fait désirer l'ordre qui, une fois établi, lui déplaît. Cette plebe insensée, souvent féroce, opprime ceux qui lui font du bien & chérit ceux qui l'oppriment. Elle rejette ce qui est bon ; ce qu'elle approuve est mauvais, ce qu'elle loue est infâme. C'est sur les échelons de cette plebe que tous les ambitieux, ses faux amis, ont mis le pied pour s'élever aux premieres places, & pour tourmenter la partie de la nation éclairée, sage ou laborieuse. *Odi profanum vulgus & arceo.* On ne l'a que trop vu remuer le gouvernail : ce n'est pas le diriger. Les chefs de cette plebe sont enfin tombés dans l'opprobre universel, mais leur chûte a été tardive, & ils ont versé jusqu'à la lie la coupe de douleurs sur notre malheureuse patrie : les crimes & les vols ont été si nombreux qu'on à peine à croire aujourd'hui aux vertus, &c. &c."

Nous ajouterons ici quelques passages extraits du pamphlet sur la nouvelle constitution, publié par Cabanis, membre du sénat conservateur.

Du Pouvoir Législatif, par Cabanis.

Les avantages de l'aristocratie sont de donner aux institutions plus de majesté & de stabilité, d'imprimer aux mœurs publiques plus de décence & de dignité, de créer même quelquefois la morale qui n'existait pas auparavant. La seule bonne aristocratie est celle qui appelle aux places les talens & les vertus : la meilleure de toutes, & qui rencontrera le moins d'obstacles dans l'exercice de l'autorité, sera sans doute celle qui reposera sur une base populaire. Si maintenant à cette espece d'aristocratie générale, mais mitigée, qui caractérise les éligibles pour toutes les fonctions, vous joignez un corps conservateur, formé des mêmes élémens, dont tous les intérêts sont étroitement liés à ceux de la chose publique, toujours soumis à l'influence de l'opinion, qui rend encore plus puissante la maniere dont elle est réprésentée, dont elle se développe & s'exerce ; corps spécialement chargé de garantir le

pacte

pacte social de toute atteinte, de maintenir l'ordre & la paix dans l'état, de veiller sur la liberté nationale comme sur un dépôt sacré, de nommer les premiers fonctionnaires dans l'ordre exécutif, & les membres, soit du tribunat qui plaide pour les droits du peuple, soit du conseil qui accepte les lois : vous concevrez sans peine que jamais plus grandes & plus belles fonctions ne furent exercées par un corps de magistrature ; que nulle *aristocratie*, quelque parfaite qu'on la suppose, ne présenta jamais ce grand nombre d'avantages réunis ; comme en même tems, soit par la nature de la source dans laquelle il se renouvelle, soit par le caractere paisible & en quelque sorte obscur de ses devoirs, soit enfin par son défaut absolu d'actions sur les actes du corps législatif & du gouvernement, jamais plus de précautions ne furent prises pour l'empêcher de devenir dominateur, ou de servir comme instrument les vues d'un pouvoir exécutif ambitieux.

Quand les nominations des fonctionnaires, avec désignation spéciale de fonctions, se font par le peuple, les choix sont en général essentiellement mauvais ? s'il s'agit de magistratures éminentes, les corps électoraux inférieurs choisissent eux-mêmes ordinairement assez mal ; ce n'est plus alors que par une espece de hasard que quelques hommes de mérite s'y trouvent de tems en tems appellés. Les nominations au corps législatif ne peuvent, par exemple, être convenablement faites que par des hommes qui connaissent bien l'objet ou le but général de toute législation ; qui soient très au fait de l'état présent des affaires politiques & des esprits ; qui puissent, en parcourant de l'œil toutes les divisions du territoire, y désigner d'une main sûre l'élite des talens, des vertus, des lumieres ; qui aient un égal intérêt à maintenir les maximes de liberté & la paix dans l'état : & lorsqu'un premier choix est déjà fait, dans lequel les personnages les plus distingués se trouvent nécessairement compris, les choix définitifs, portant sur ces données plus populaires, se consomment en même tems d'une maniere plus parfaite & plus simple. On ne conçoit pas qu'un corps législatif, ainsi formé, puisse manquer de recevoir dans son sein tout ce qu'il y a de distingué & d'estimable dans la nation.

Les fonctions du corps législatif comprennent trois opérations distinctes : la proposition de la loi, sa discussion & son adoption. Il est évident que la proposition ne doit pas être faite par la même assemblée qui adopte ; & l'expérience prouve également que la discussion ne doit pas avoir lieu sans le concours de celui qui doit exécuter, que même il n'est

pas

Digitized by Google

pas sans inconvénient qu'elle puisse être provoquée sans son aveu. A côté du corps législatif, sera placé un tribunat chargé spécialement de pétitionner sans cesse au nom du peuple. Il doit pouvoir adresser des demandes au gouvernement & au conseil d'acceptation, qui est proprement le législateur ; mais avant que le projet de loi soit discuté, la rédaction ne devra-t-elle pas être faite ou approuvée par le conseil d'état placé près du pouvoir exécutif ? Enfin, avant que la loi soit adoptée, les orateurs de ce dernier conseil ne devront-ils pas avoir été entendus contradictoirement avec ceux du tribunat ?

Du reste, le *tribunat*, nécessairement composé des hommes les plus énergiques & les plus éloquens, aura le droit de faire des appels continuels à l'opinion, de censurer de toutes les manieres les actes du gouvernement, de dénoncer ceux qu'il jugera attentatoires à la constitution, d'accuser & de poursuivre tous les agens exécutifs, de parler & d'imprimer avec la plus entiere indépendance, sans que ses membres puissent être jamais tenus de répondre de leurs discours ou de leurs écrits. L'existence de cette magistrature populaire, jointe à la liberté de la presse qui, sous un gouvernement vigoureux, doit toujours être complette, forme l'une des principales garanties de la liberté publique : car, quoi qu'on fasse, les garanties ne peuvent êtres réelles & durables, que lorsqu'elles reposent sur l'opinion.

Du Pouvoir Exécutif.

L'organisation du pouvoir exécutif est toujours ce que le système social présente de plus difficile : c'est toujours par les imperfections de ce ressort moteur que la liberté périt, ou que les gouvernemens sont renversés. Un pouvoir exécutif trop faible, s'il ne succombe bientôt, est forcé de devenir usurpateur & tyrannique : un pouvoir exécutif trop fort est tyrannique par le fait même de son existence ; & sa tendance inévitable étant de le devenir de plus en plus, il faut qu'il finisse par abrutir la nation, ou qu'il soit détruit violemment dans quelque explosion soudaine de la liberté.

Dans une république comme la France, le pouvoir exécutif a besoin d'être fort. Une étendue de territoire si vaste, une masse de population si considérable, des foyers si dévorans d'intérêts & de passions opposés, un état de civilisation tout-à-la-fois si avancé & si corrompu, enfin, toutes les circonstances capables de concentrer & de mettre en mouvement tout ce qu'il y a de plus éclairé, de plus vertueusement énergique,

gique, & tout ce qu'il y a de plus turbulent, de plus ennemi de l'ordre & des lois, demandent que l'exécution de celle-ci soit confiée à une force qui la rende irrésistible, & qui compte assez sur elle-même, pour n'être jamais tentée de sortir de ses limites véritables; mais il faut que ce pouvoir offre des garanties suffisantes à la liberté: il le faut d'abord parce que tout homme qui ne se laisse guider que par des vues généreuses & philantropiques, ne peut consentir à ce qu'il en soit autrement; & c'est le seul moyen de pourvoir aux besoins courans de tous les siecles: en second lieu, parce que, sans cette garantie bien évidente de la liberté, rien ne serait plus facile, dans l'état présent des affaires & de l'opinion, que de nous ramener à toutes les agitations révolutionnaires. Aussi, ne doutons point que les intrigues de l'étranger & les menées de la démagogie ne se réunissent pour nous empêcher d'arriver au véritable but, c'est-à-dire, à la création d'un gouvernement qui soit vigoureux, & dont la force n'agisse que pour le maintien de la liberté.

Une qualité fondamentale dans le pouvoir exécutif est l'unité de pensée & d'action; c'est le seul avantage bien réel de la monarchie qui, sous quelque forme qu'elle puisse se produire, a toujours d'ailleurs l'inconvénient corrupteur de reporter sur la personne le respect qui n'est dû qu'à la fonction, & de montrer aux yeux une volonté susceptible de caprice, au lieu du bras impassible de la loi. Le système représentatif, du reste, plus favorable en général à la dispersion qu'à la concentration des pouvoirs, peut cependant s'approprier cette unité. De quelque nombre de fonctionnaires que la tête du pouvoir exécutif soit composée, toujours est-il évident *qu'un* doit avoir en résultat les moyens de terminer les discussions, de ramener tout au même esprit, de fixer, par sa voix prépondérante, les incertitudes que l'égalité numérique des oppositions pourrait faire naître. Qu'il y ait un président unique, ou un président de deux consuls, n'importe; il faut toujours que l'unité de pensée & d'action régularise la force centrale d'où partent tous les mouvemens.

On voit à la lecture de ces morceaux que les auteurs de la nouvelle constitution ont supposé, dans leurs abstractions métaphysiques, des hommes sans vanité, sans ambition & sans passions, & cela depuis leur premier magistrat jusqu'à leurs messagers d'état. Cependant Cabanis convient que la ten-

dance inévitable du pouvoir exécutif est de devenir de plus en plus fort ; & il n'a été pris aucune garantie contre sa tyrannie possible. Tout est dans la main du premier consul, & si la simplicité affectée de Bonaparte rassure aujourd'hui messieurs les philosophes, que doivent penser les vrais républicains, en voyant déjà ce nouveau Souverain marcher escorté de ses gardes à cheval, placer aux principaux ministeres son frere & ses amis les plus intimes, donner une de ses sœurs en mariage au général Murat, & nommer aussitôt ce général commandant de sa garde* ? &c. &c. : Pisistrate n'avait certainement pas organisé sa tyrannie plus adroitement. Quel garantie possede la France que cet aventurier énergique ne songera pas un jour à perpétuer le pouvoir suprême dans sa famille, & à faire voir bientôt la branche des Lucien, des Joseph, des Louis Bonaparte, remplacer sur l'almanach royal celles de Condé, d'Orléans, & de Conti ? Sera-t-on rassuré par ces contrepoids dont la force & le mouvement sont encore inconnus ? par les pantomimes des muets du corps législatif, & la loquelle des bavards du tribunat, chargés de censurer & de dénoncer sans cesse auprès des sourds & muets du sénat ? ou bien est-on déjà rassuré par la parodie hyperbolique du poëte *Lebrun :*

La grande nation qu'un héros sut défendre
Sera soumise aux lois :
Et l'heureux Bonaparte est trop grand pour descendre
Jusqu'au trône des rois.

---

* Cette garde est composée de 1800 hommes, dont deux escadrons de grosse cavalerie, un escadron de cavalerie légere, une compagnie d'infanterie légere, & le reste en grenadiers qui formeront un corps d'environ 1000 hommes. C'est la conformité de noms entre le général Murat & le général Moreau, qui avait fait dire que ce dernier épousait la fille de Madame Bonaparte.

Elle

Digitized by Google

Elle est bien plus juste, cette réflexion d'un vieillard qui s'était mêlé dans un grouppe pour entendre de loin l'officier municipal qui lisait l'acte constitutionnel, & qui, interrogé sur ce qu'il avait oui, répondit: "que de toute la constitution il n'avait pas compris un seul mot, si ce n'était Bonaparte."

En effet Bonaparte est tout dans cette constitution qui semble n'avoir été faite que pour lui. Qu'une maladie, un événement possible le fassent disparaître, tout cet échafaudage s'écroule avec lui.

Mais ce sujet nous entraînerait au delà des bornes de notre journal. Revoyons sommairement ce qu'il fit dans les derniers momens de son regne provisoire.

Il a enfin fait rendre une justice tardive aux malheureux émigrés, naufragés à Calais, & grâces lui en soient rendues au nom de l'humanité! MM. de Choiseul, de Vibraye & de Montmorency, quoique condamnés à être déportés hors du territoire de la République, seront au moins rendus à la vie & à la liberté avec leurs 27 compagnons d'infortune. Cependant aucun journal n'a donné encore le procès-verbal de leur sortie des prisons de Ham.

Une pension de 600 livres a été accordée à chacun des deux grenadiers qui arracherent Bonaparte aux furieux des cinq-cents, le 19 Brumaire, & le couvrant de leurs corps, reçurent dans leurs habits les prétendus coups de poignard qui lui étaient destinés.

Toutes les fêtes nationales qui tendaient à faire naître des divisions parmi les Français, telles que celle de l'affreux 10 Août & de l'exécrable 21 Janvier, ont été supprimées. Il n'en sera célébré désormais chaque année que deux, celle du 14 Juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, & celle du 1er Vendémiaire, anniversaire de la fondation de la République.

Digitized by Google

La nue propriété du Château & de la terre de Crosne, près Villeneuve St. Georges, valant de 15 à 20 mille livres de rente, a été donnée à Siéyès, comme récompense nationale de ses travaux pour l'établissement de la constitution. Il l'a acceptée *.

Le prêt de 12 millions que la banque de Paris avait promis de faire au gouvernement, *éprouvant des difficultés dans l'exécution*, & les banquiers voulant se couvrir des trois millions donnés par forme d'à compte, en leurs acceptations à terme, il a été créé une loterie de 40 mille billets de 300 fr. chacun avec des primes graduelles depuis 350 francs jusqu'à 120 mille francs, soumises à la retenue du dixieme. Les frais de cette loterie seront, toute déduction faite, de 903,000 fr. ce qui fait sept & demi pour cent sur les douze millions. Le remboursement des lots doit se faire deux mois après chacun des 4 tirages, c'est à dire, les 20 Mars, 20 Avril, 20 Mai, & 20 Juin de cette année. Ainsi c'est de l'argent emprunté à $7\frac{1}{2}$ pour 4 mois, ce qui équivaut à 22 per cent pour an. Encore n'est-il pas certain que cette loterie se remplisse. L'acquittement des lots est hypothéqué sur les fonds provenant de la subvention de guerre. L'intérêt du service, dit le ministre Gaudin dans son rapport, lui a fait approuver cette nouvelle mesure, moins généreuse sans doute qu'un prêt de la banque, mais elle lui paraît commandée par la difficulté des circonstances, & l'intérêt du service l'invite à l'approuver, ne fût-ce que pour ne pas laisser en souffrance les dispositions diverses de payement qu'on avait cru pouvoir calculer à l'avance, d'après le succès promis & probable de la premiere opération †.

---

* Voyez ci-après, article VARIÉTÉS, quelques détails tirés d'un journal Français sur cette propriété.

† Dans le même tems que les banquiers de Paris manquaient ainsi de parole à Bonaparte, la banque d'Angleterre prê-

Digitized by Google

Un rapport général, ou budget pour l'an 8, présenté par le ministre des finances, annonçant un déficit considérable de la recette à la dépense, il a été créé pour 150 millions d'un nouveau papier appellé *inscriptions foncieres*, avec chances, primes & lots sur les domaines nationaux à vendre. Deux cinquiemes seulement de ce papier seraient payables en numéraire, ce qui doit fournir, selon le ministre, 60 millions pour l'an 8. Ce calcul pourra bien être aussi fautif que celui du prêt de 12 millions.

Enfin après avoir ouvert des crédits à toutes les nouvelles autorités constituées, corrigé quelques lois vicieuses sur la course maritime, accordé quelques indemnités à des familles & à des individus, mis en vente quelques domaines nationaux, entr'autres les bâtimens du Palais-Royal, & placé à la disposition du ministre un million pour secours aux familles des malheureux sacrifiés à l'expédition d'Egypte, le corps législatif de 1795 s'est dissous;

Et alors a commencé, le 25 Décembre, le regne de S. M. Très-Incroyable, Napoleone-Ali-Bonaparte, premier du nom, chef d'une nouvelle Dynastie Corse, & Soixante-huitieme Roi de France, par la grâce de l'Abbé Siéyès, de Lucien Bonaparte, & de Monsieur Saladin*;

---

prêtait au gouvernement trois millions sterling, (6 fois les 12 millions tournois) sans intérêt pendant six ans, pour le renouvellement de sa charte qui n'expire que dans douze ans. S'il est vrai que

Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre,
Par les arts, les vertus, & surtout par la guerre;

On ne dira pas au moins que la république ait encore brillé par les finances & les emprunts.

* Voyez la derniere page.

Héros

Héros du dix-huitieme siecle, premier consul de la grande nation, souverain du territoire sacré, généralissime de la race des braves, le plus grand homme que le Roi de Prusse connaisse, membre de l'institut national à la section de méchanique, l'égal de Catinat, le supérieur de Frédéric II., le pacificateur de l'Europe, le conquérant de l'Egypte, l'épouvantail de la Syrie, le grand, le doux, le libéral, & le clément, selon Riouffe, l'Alexandre, le Scipion, le Sylla, le César, l'Auguste, le Cromwell moderne, âgé de trente-un ans & quelque mois.

Et suivant tous les honnêtes gens, misérable lieutenant de Barras, époux avili de la concubine de ce dernier, mitrailleur de Toulon, mitrailleur de Paris, massacreur d'Alexandrie, boucher du Caire, aventurier, charlatan, hypocrite, ambitieux effréné, révolutionnaire outré, traître à son armée, déserteur d'Egypte, fuyard de Syrie, bourreau de l'espece humaine, homme sans foi & sans loi, inconséquent, perfide, extravagant, athée, chef de brigands, usurpateur, tyran, l'Attila & le Tamerlan moderne, enfin le plus odieux des hommes.

En nova progenies cælo demittitur alto.

Et c'était pour arriver à ce triste résultat, que la France a vu périr le meilleur de ses Rois, trois millions de ses enfans, un million d'étrangers ; qu'elle a mis en fuite sa noblesse & son clergé, perdu la religion, l'honneur, la morale & toute espérance de paix ! *procul, ó procul este, prophani.*

Premiers

Digitized by Google

Premiers Actes du Gouvernement de Bonaparte.

Sunt mala, sunt quædam bona....

Le premier acte du gouvernement de Bonaparte a été de proclamer son avénement au trône consulaire, aux Français, aux armées, aux puissances étrangeres, & même aux puissances en guerre avec la France. Ces actes portent une empreinte marquée d'ambition, de présomption, d'arrogance & de duplicité. On y reconnaîtra le caractere de cet heureux usurpateur.

Au nom du Peuple Français.

Paris, le 4 Nivôse, an 8.

***Bonaparte**, premier Consul de la République, aux Français.*

Rendre la République chere aux citoyens, respectable aux étrangers, formidable aux ennemis, telles sont les obligations que nous avons contractées en acceptant la premiere magistrature.

Elle sera chere aux citoyens, si les lois, si les actes de l'autorité sont toujours empreints de l'esprit d'ordre, de justice, de modération.

Sans l'ordre, l'administration n'est qu'un chaos: point de finances, point de crédit public; & avec la fortune de l'état s'écroulent les fortunes particulieres. Sans justice, il n'y a que des partis, des oppresseurs & des victimes.

La modération imprime un caractere auguste aux gouvernemens comme aux nations. Elle est toujours la compagne de la force & de la durée des institutions sociales.

La république sera imposante aux étrangers, si elle sait respecter, dans leur indépendance, le titre de sa propre indépendance; si ses engagemens, préparés par la sagesse, formés par la franchise, sont gardés par la fidélité.

Elle sera enfin formidable aux ennemis, si ses armées de terre & de mer sont fortement constituées, si chacun de ses défenseurs trouve une famille dans le corps auquel il appartient, & dans cette famille un héritage de vertus & de gloire; si l'officier, formé par de longues études, obtient, par un avance-

avancement régulier, la récompense due à ses talens & à ses travaux.

A ces principes tiennent la stabilité du gouvernement, les succès du commerce & de l'agriculture, la grandeur & la prospérité des nations

En les développant, nous avons tracé la règle qui doit nous juger. Français, nous vous avons dit nos devoirs; ce sera vous qui nous direz si nous les avons remplis.

(Signé) BONAPARTE.

Paris, le 4 Nivôse, an 8.

Bonaparte, premier Consul de la République, aux Soldats Français.

Soldats!

En promettant la paix au peuple Français, j'ai été votre organe: je connais votre valeur.

Vous êtes les mêmes hommes qui conquirent la Hollande, le Rhin, l'Italie, & donnerent la paix sous les murs de Vienne étonnée.

Soldats! ce ne sont plus vos frontieres qu'il faut défendre, ce sont les états ennemis qu'il faut envahir.

Il n'est aucun de vous qui n'ait fait plusieurs campagnes, qui ne sache que la qualité la plus essentielle d'un soldat est de savoir supporter les privations avec constance: plusieurs années d'une mauvaise administration ne peuvent être réparées dans un jour.

Premier magistrat de la république, il me sera doux de faire connaître à la nation entiere les corps qui mériteront, par leur discipline & leur valeur, d'être proclamés les soutiens de la patrie.

Soldats! lorsqu'il en sera tems, je serai au milieu de vous: & l'Europe étonnée se souviendra que vous êtes de la race des braves.

Paris, le 4 Nivôse, an 8.

Bonaparte, premier Consul de la République, à l'Armée d'Italie.

Soldats! les circonstances qui me retiennent à la tête du gouvernement m'empêchent de me trouver au milieu de vous.

Vos besoins sont grands: toutes les mesures sont prises pour y pourvoir.

Les

Digitized by Google

Les premieres qualités du soldat sont la constance & la discipline, la valeur n'est que la seconde.

Soldats! plusieurs corps ont quitté leurs positions; ils ont été sourds à la voix de leurs officiers. La 17e légere est de ce nombre.

Sont-ils donc tous morts les braves de Castiglione, de Rivoli, de Neumark? Ils eussent péri plutôt que de quitter leurs drapeaux, & ils eussent ramené leurs jeunes camarades à l'honneur & au devoir.

Soldats! vos distributions ne vous sont pas régulierement faites, dites-vous? Qu'eussiez-vous fait, si, comme les 4e & 22e légeres, les 18e & 32e de ligne, vous vous fussiez trouvés au milieu du désert, sans pain ni eau, mangeant du cheval & des mulets? " La victoire nous donnera du pain," disaient-elles; & vous!—vous quittez vos drapeaux!

Soldats d'Italie! un nouveau général vous commande; il fut toujours à l'avant-garde dans les plus beaux jours de votre gloire. Entourez-le de votre confiance: il ramenera la victoire dans vos rangs.

Je me ferai rendre un compte journalier de la conduite de tous les corps, & spécialement de la 17e légere & de la 63e de ligne; elles se ressouviendront de la confiance que j'avais en elles!

Les Consuls de la République Française, aux citoyens de Saint-Domingue.

Paris, le 4 Nivôse, an 8.

Citoyens,

Une constitution qui n'a pu se soutenir contre des violations multipliées, est remplacée par un nouveau pacte destiné à affermir la liberté.

L'article 91 porte que les colonies Françaises seront régies par des lois spéciales.

Cette disposition dérive de la nature des choses & de la différence des climats.

Les habitans des colonies Françaises situées en Amérique, en Asie, en Afrique, ne peuvent être gouvernés par la même loi.

La différence des habitudes, des mœurs, des intérêts, la diversité du sol, des cultures, des productions, exigent des modifications diverses.

Un des premiers actes de la nouvelle législature sera la rédaction des lois destinées à vous régir.

Loin qu'elles soient pour vous un sujet d'alarmes, vous y reconnaîtrez la sagesse & la profondeur des vues qui animent les législateurs de la France.

Les consuls de la république, en vous annonçant le nouveau pacte social, vous déclarent que les principes sacrés de la liberté & de l'égalité des noirs n'éprouveront jamais, parmi vous, d'atteinte ni de modification.

S'il est, dans la colonie de Saint-Domingue, des hommes mal-intentionnés, s'il en est qui conservent des relations avec les puissances ennemies, braves noirs, souvenez vous que le peuple Français seul reconnaît votre liberté & l'égalité de vos droits.

Le premier consul,

(Signé) BONAPARTE.

Par le premier consul,

Le secrétaire d'état, *Hugues Bernard Maret.*

Le style de ces proclamations, les menaces d'envahissement des Etats ennemis, la reconnaissance de l'égalité des droits des négres, lorsque l'égalité est abolie en France, en disent assez pour nous dispenser de faire aucun commentaire sur ces premieres pieces, dignes du gouvernement, et de l'homme dont elles émanent.

Un rapport officiel signé du ministre de la guerre, et digne en tout de l'auteur de la relation de l'expédition de Syrie, ouvre dès le 5 Nivôse le grand livre des fastes du grand siecle de la grande nation.

Armée d'Italie.

Paris, 5 Nivôse an VIII.

Le 23 Frimaire, le général Klenau, renforcé d'un corps de Russes venant de Livourne, s'avança dans la riviere du Levant, tandis que le général Kray attaquait le général Watrin dans les positions de Valaggio et de Bochetta.

Le général Klenau s'avança jusqu'à Albaro sans éprouver beaucoup de résistance.

Les postes avancés du général St. Cyr s'étaient repliés pendant que ce général faisait ses dispositions pour se porter en masse sur l'ennemi qu'il attaqua à son tour avec la plus grande impétuosité.

Par

Par les sages dispositions de ce général et par l'ardeur que nos troupes déployerent, l'ennemi fut bientôt enfoncé et mis dans une pleine déroute.

Le champ de bataille est resté couvert de morts; dix-huit cents prisonniers et quatre pieces de canon sont restés en notre pouvoir.

Le général Watrin, attaqué par des forces très-supérieures, à la Bochetta, a repoussé l'ennemi, après lui avoir fait éprouver une grande perte. L'ennemi, qui avait des intelligences dans Gênes, espérait que la situation critique où se trouvaient nos troupes et le peuple Ligurien, par le manque de vivres, lui ouvrirait les portes de cette ville; mais le soldat Français, toujours digne de lui-même, oublie ses besoins pour combattre; quelques-uns même, que la faim avait forcés d'abandonner leur poste, & avait excités à l'indiscipline, se rallient, courent à l'ennemi, et bientôt se font remarquer par leur courage.

Nous avons eu environ deux cents hommes tués ou blessés; *quatre-vingt voiles chargées de vivres* sont entrées dans les ports de la Ligurie. *Cent cinquante autres étaient en vue et les suivaient.*

(Signé) ALEX. BERTHIER.

L'autocrate Français écrit sur le champ à son général & à son armée, une lettre que Louis XIV. dans tout l'éclat de sa gloire, & tous les autocrates du Nord passés & présens, auraient jugé par trop emphatique d'écrire à leurs généraux; & pourtant il ne s'agissait que d'une affaire de poste, d'une attaque repoussée dans les montagnes de Gênes; & l'on ne parlait point de la perte de la place de Coni, revers bien plus fâcheux pour les Français, que la nouvelle déroute de M. de Klénau ne pouvait être funeste aux Autrichiens.

Bonaparte, premier Consul de la République, au Général de division, Saint-Cyr.

Paris, le 5 Nivose An 8.

Le ministre de la guerre m'a rendu compte, citoyen général, de la victoire que vous avez remportée sur l'aile gauche de l'armée Autrichienne.

Recevez comme témoignage de ma satisfaction, un beau sabre, que vous porterez les jours de combat.

Faites connaître aux soldats qui sont sous vos ordres, que je suis content d'eux, & que j'espere l'être davantage encore.

Le ministre de la guerre vous expédie le brevet de premier lieutenant de l'armée.

Comptez sur mon amitié.

(Signé) BONAPARTE.

Un arrêté du même jour statuant sur le mode des récompenses à accorder aux guerriers qui auront rendu des services éclatans à la république, en vertu de l'art. 84 de la constitution, ordonne qu'il sera donné pour une action d'éclat,

Aux grenadiers & soldats, des fusils d'honneur, garnis en argent.

Aux tambours, des baguettes d'honneur, idem.

Aux cavaliers, des mousquetons ou carabines, idem.

Aux trompettes, des trompettes d'honneur, en argent,

Aux canoniers pointeurs les plus adroits, des grenades d'or, et de plus une haute paie d'un sol, ou 5 centimes, par jour.

Et pour les actions de valeur extraordinaire, un sabre d'honneur avec une double paie. Il n'y aura pas plus de deux cents de ces sabres pour toutes les armées.

Rappel de quelques Proscrits.

La loi rendue le 3 Nivôse sur le rapport de *L. Bonaparte*, que nous avons déjà donné, avait déclaré que tout individu, nominativement condamné à la déportation par le corps législatif sans jugement préalable, ne pourrait rentrer sur le territoire de la république, *sous peine d'être considéré comme émigré*, à moins d'y être autorisé par une permission expresse du gouvernement qui pourrait le soumettre à tel mode de surveillance qui lui paraîtrait convenable.—C'était donner au

nouveau

Digitized by Google

nouveau souverain le droit de vie & de mort sur tels & tels individus. C'était aller plus loin que l'ancienne loi qui ne condamnait ces individus qu'à la déportation. Le Dictateur, obligé de céder à la voix publique qui réclamait tous les proscrits du 18 Fructidor, en a rappellé une partie seulement, mais en leur faisant néanmoins subir la peine d'un exil arbitraire; & comme pour mettre le cachet de la perversité au peu de bien que l'opinion publique lui fait faire contre sa nature, on l'a vu accoler dans son arrêté Barrere & Vadier, ces deux furies de guillotine, au sage Portalis & au brave Madié. Il a même traité *Barrere* plus favorablement que la plupart des autres. Il peut venir à Paris, rédiger des *Carmagnoles* nouvelles pour son héros dont l'éloquence pourrait bientôt être à sec, tandis que *Dumas*, l'habile rédacteur du *Précis des Evénemens Militaires*, ne pourra venir de Sens à Paris sans être considéré & poursuivi comme émigré, c'est-à-dire, fusillé.

Liste des individus affranchis de leur Déportation, avec l'Indication des Communes où ils doivent être en Surveillance.

Laffond-Ladébat, à Paris; Carnot, à Paris; Barthélemy, à Paris; Boissy-d'Anglas, à Annonay; Couchery, à Besançon; Delahaye, à Rouen; Delarue, à la Charité-sur-Loire; Doumerc, à Paris, Dumolard, à Grenoble; Duplantier, à Paris; Duprat, à Tartas; Gau, à Auxerre; Le marchand Gomicourt, à Rouen; Jourdan (André-Joseph), à Orléans; Mersan, à Beaugency; Madier, à Auxerre; Noailles, à Toulouse; Marc-Curtin, à Auxone; Pavie, à Toulouse; Pastoret, à Dijon; Polissard, à Macon; J. J. Aimé, à Dijon; Borne, au Puy; André de la Lozere, à Toulouse; Morgan, à Besançon; Cochon, à Paris; Portalis, à Paris; Paradis, à Anvers; Praire-Montault, à Paris; Quatremere-Quincy, à Paris; Saladin, à Valenciennes; Siméon, à Paris; Barbé-Marbois, à Paris; Dumas, à Sens; Barrere, à Paris; Vadier, à Chartres; Muraire, à Paris; Laumont, à Nevers; Viennot-Vaublanc, à Melun; Villaret-Joyeuse, à Paris.

Noms

Digitized by Google

Noms des Proscrits nominativement compris dans la Loi du 19 Fructidor, & non rappellés par l'Arrêté des Consuls, du 6 Nivôse.*

André, de la Lozere. (C'est chez lui que se réunit une grande partie du conseil des cinq-cents, le 18 Fructidor.) Bayard. Blin, des Bouches de Rhone. Bornes. Cadroy. (On a fait courir le bruit de sa mort, mais elle n'est pas certaine.) Dossonville. (Le même dont il est question dans les mémoires de Ramel. Il était chef des agens de police sous le ministre Cochon.) Ferrand Vaillant. Henri Lariviere. Imbert-Colomès. Camille-Jordan. Lacarriere. (L'auteur d'un mémoire qui vient de paraître contre Carnot.) Lemerer. Mailhe. Mayard. Miranda. Pichegru. (Tout ce qu'on en dirait ne vaut pas ce qu'on en pense.) Ramel. Vauvilliers. (Le même qui fut compris & acquitté dans la conspiration de la Vilheurnois.) Willot.

Rappel de quelques Journalistes & Imprimeurs.

Trois jours après l'acte consulaire ci-dessus, la même faveur de pouvoir rentrer sur *le territoire sacré*, fut appliquée à une partie des imprimeurs & journalistes condamnés aussi au 18 Fructidor; mais ils sont obligés de se rendre à Paris & de se présenter devant le ministre de la police, qui leur assignera la commune où ils devront se retirer, & rester en surveillance. Voici les noms des favorisés.

Suard, Causse, Michaud, Laharpe, Fontanes, Bourlet de Vauxelles, Lumiere, Porte, Beaulieu, Xhrouet, Perlet, Lefevre, Grandmaison, Pontcharraux dit *le Romain*, Sicard, Migneret, Lasalle, Grimaldy, Caillot, Denis, Flechelles (freres), Auvray, Chotard, Daubonneau, Langlois (Isidore), Fiévée, Clausson, Colas.

On ne voit sur cette liste ni Richer-Sérisy, ni Bertin d'Antilly, ni Villiers, ni Gallais, rédacteurs de *l'Accusateur Public*, du *Thé*, des *Rhapsodies*, du *Censeur des Journaux*, de Géof-

* Morts à Cayenne. Aubry—Bourdon de l'Oise—Tronçon Ducoudray—Gibert des Molieres—Murinais—Brottier—La Vilheurnois.

froi

froi & Riche, coopérateurs de la *Quotidienne*, de Royou, auteur de l'*Invariable*, & de plus de vingt autres individus, maintenant dûment condamnés à mort sans jugement & sans avoir émigré, par le doux, le clément Bonaparte 1er.

Il est vrai que depuis le premier arrêté, Mailhe, Blin, Mayard & Bayard, ont été ajoutés à la liste des députés *déproscrits*, si l'on peut hasarder cette expression ; &, selon toutes les apparences, la clameur publique obligera le tyran à une justice complette. Mais, en attendant, on voit par ces premieres réticences, le génie du bien & du mal qui le poussent chacun diversement. Le génie du bien est autour de lui, il le presse en sens contraire de sa volonté qui est toujours révolutionnaire. Il ne doit sa grandeur qu'à une révolution faite avec des modérés. L'annonce de sa modération est la base de sa popularité ; il doit donc par politique quelques sacrifices de son caractere à ses coopérateurs, mais on voit toujours éclater par quelque trait ses passions basses & haîneuses*. On ne l'entendra jamais dire :

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

Quoique le bien qu'il a fait jusqu'à présent ne soit pas de lui, mais qu'il soit dû aux circonstances dans lesquelles il se trouve, on ne peut s'empêcher pourtant d'en féliciter les Français.

---

* Son caractere, sa duplicité, & son hypocrisie, vont paraître dans tout leur jour, dans des pieces autentiques, qu'il ne pourra pas nier. Elles sont de lui-même. *Habemus confitentem reum*. Une nouvelle correspondance de l'armée d'Egypte, postérieure à sa fuite, a été interceptée par de braves marins Briniques, & paraîtra Lundi prochain chez le libraire *Wright*, dans Piccadilly. On y verra dans quel état il a abandonné cette malheureuse armée, réduite de moitié, ne comptant plus que 5000 hommes en état de porter les armes, & totalement dépourvue de vêtemens, d'armes, d'artillerie, de poudre & d'argent. Les cabinets étrangers y verront surtout les instructions du Catinat moderne, sur l'art de négocier.

Bona-

Digitized by Google

Bonaparte, n'étant encore que consul provisoire, avait envoyé à Berlin son aide-de-camp, le citoyen Duroc, jeune homme âgé seulement de vingt-cinq ans, qu'il avait ramené d'Egypte avec lui. L'objet de cette mission était de faire part à S. M. Prussienne de la grande révolution, & de lui porter des lettres de ses deux auteurs, pour demander à S. M. à resserrer encore plus étroitement les nœuds qui unissaient la petite nation Prussienne à la grande nation. Comme l'interruption des communications avec le continent nous prive de toute nouvelle directe d'Allemagne, nous ne pouvons croire, par respect pour le nom de Roi, à la vérité des rapports qu'on trouve dans les journaux Français, sur la maniere brillante & distinguée dont ce Duroc a été reçu par le Roi de Prusse. S'ils étaient vrais, on ne pourrait se figurer comment Bonaparte lui-même serait reçu, s'il se présentait à cette cour démocratique de Berlin.*

---

* Voici une lettre de cette capitale, qu'on lira avec quelque intérêt dans les circonstances présentes.

Berlin, 26 Frimaire.

Le bruit courait ici que les Russes avaient commencé des hostilités contre les Prussiens sur les frontieres.—Ce qui adonné lieu à ce bruit-là, c'est un ordre aux sémestriers & recrues d'un régiment levé nouvellement (le régiment de Courbieres), qui est en garnison sur les frontieres en Lithuanie, de rejoindre leur régiment vers le mois de Fevrier.

Duroc va partir; tous les matins, il regarde, avec une grande attention, la parade et les manœuvres.

Le grand faiseur de notre cabinet Prussien est le conseiller Beyme.—Il est démocrate: et le roi l'est aussi.—Vous pouvez vous en convaincre par sa ténacité à détruire les priviléges de la noblesse.

Il a commencé par la Silésie, où la noblesse est la plus puissante. Il leur a ôté tous leurs priviléges, jurisdictions, les droits

Digitized by Google

Lettre de Bonaparte au Roi d'Angleterre.

Si l'on avait besoin d'une nouvelle preuve de la présomption & de la duplicité de l'usurpateur Français, on la trouverait dans la lettre qu'il a eu l'insolence d'écrire directement à Sa Majesté Britannique, dès le 26 Décembre, lendemain de son entrée en fonctions.

Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois il était monté.

Et il écrivit au Roi la lettre que l'on va lire. Le plus petit écolier en politique & en diplômatie, lui aurait appris que ce mode de négociation était inadmissible ; que les monarques

---

droits d'entrée qu'ils ne payaient point, & il a rendu plus légers aux paysans les fardeaux, corvées, &c.

La noblesse de la Silésie est furieuse contre ces dispositions. Elle peut envoyer des remontrances & des députés.

Le ministre Hoym est arrivé à Berlin la semaine derniere, & il apporte les plaintes & complaintes des nobles de la Silésie.

La noblesse de la Poméranie a offert au roi, en don gratuit, ce qu'il lui demandait pour les droits d'entrées qu'elle ne payait point : elle espérait par là conserver & sauver ses priviléges. Le roi a répondu très-poliment au langage un peu féodal de la noblesse de Poméranie.

Le feld-maréchal Knobelsdorf est mort ces jours derniers, âgé de 84 ans.

Dans le parti contraire à la noblesse, l'un des chefs les plus estimables & que les *amis* doivent aimer & respecter à jamais, est le conseiller des finances, Borg-stede.

Il fait ici depuis trois jours un froid très-rigoureux.—Et cependant l'on observe que le roi est presque toujours à la fenêtre de son palais. Il ne loge point au château.—Ici tout est économie.

Notre noblesse aurait bien désiré pour souverain M. Paul I., & cela *par dépit* de ce que le roi s'est obstiné à garder la neutralité, résolution qu'on attribue à l'ami Beyme.

d'Angleterre font serment à leur couronnement, de gouverner & administrer l'Empire par le moyen de leurs ministres, & de l'avis de leur conseil ; que dans tout état bien réglé, on a toujours considéré les formes comme le palladium de la sûreté publique, & que l'axiome favori des véritables Anglais a toujours été : *Nolumus leges Angliæ mutari.*

Mais la pétulance de ce jeune présomptueux, enivré de ses succès, lui a fait croire qu'il pouvait traiter la souveraineté Britannique, comme la souveraineté du peuple Français ; acquérir de la popularité par une démarche pacifique, quoique bien sûr qu'elle ne réussirait pas ; & dépopulariser le ministere Anglais, ce en quoi il s'est grossierement trompé.

Peut-être est-il plus raisonnable de croire qu'il voulait remplir en cette occasion le double but de se faire reconnaître dans sa nouvelle qualité par les Souverains, en leur disant qu'il était appellé par le vœu de la nation Française à la premiere magistrature de la République ; & de persuader ensuite au peuple Français qu'il était vraiment son premier magistrat, puisque les Souverains de l'Europe le reconnaissaient en cette qualité.

Mais ce charlatanisme qui peut réussir en France, au moyen de la terreur, devient nul hors de France, où l'on peut juger sans crainte les actes des factions, les usurpations, & les mensonges politiques.

L'impudence de Bonaparte lui a attiré une leçon sévere & *ad hominem* de la part de Lord Grenville, & toute l'Angleterre a applaudi à cet acte de dignité de cet habile ministre.

Une observation qui se présente naturellement, quand on a a été témoin de l'impression universelle qu'a faite cette ouverture arrogante, c'est que si Barras & Rewbell étaient justement exécrés ici, ils ne l'étaient pas autant que Bonaparte. On a moins d'horreur d'un franc coquin, que d'un hypocrite chez qui l'on voit le masque de la vertu sur la face d'un brigand.

COR-

Digitized by Google

CORRESPONDANCE, ETC. ETC.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRENVILLE, &c. &c.

MILORD,

J'expédie par l'ordre du Général Bonaparte, premier consul de la République Française, un courier à Londres. Il est porteur d'une lettre du premier consul de la République pour Sa Majesté le Roi d'Angleterre. Je vous prie de donner les ordres nécessaires pour qu'il puisse vous la remettre sans intermédiaire. Cette démarche annonce d'elle-même l'importance de son objet.

Recevez, Milord, l'assurance de ma plus haute considération.

(Signé) CH. MAU. TALLEYRAND.

Paris, le 5 Nivôse, An 8 de la Rép. Fr.

République Française—Souveraineté du Peuple—Liberté—Egalité.

Bonaparte, Premier Consul de la République, à Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne & d'Irlande.

Paris, le 5 Nivôse, An 8 de la République.

Appellé par le vœu de la nation Française à occuper la premiere magistrature de la République, je crois convenable en entrant en charge d'en faire directement part à Votre Majesté.

La guerre qui depuis huit ans ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre?

Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes & fortes plus que ne l'exigent leur sûreté & leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur, le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles

Digitized by Google

pas que la paix est le premier des besoins, comme la première des gloires.

Ces sentimens ne peuvent pas être étrangers au cœur de Votre Majesté, qui gouverne une nation libre, & dans le seul but de la rendre heureuse.

Votre Majesté ne verra dans cette ouverture que mon désir sincere de contribuer efficacement pour la seconde fois à la pacification générale, par une démarche prompte, toute de confiance, & dégagée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépendance des états faibles, ne décelent dans les états forts que le désir mutuel de se tromper.

La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent long-tems encore, pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement ; mais j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier.

De Votre Majesté,

(Signé) BONAPARTE.

MONSIEUR, *Downing-Street*, 4 *Janvier*, 1800.

J'ai reçu & mis sous les yeux du Roi les deux lettres que vous m'avez transmises, & Sa Majesté, ne voyant aucune raison de se départir des formes anciennement établies en Europe pour les transactions des affaires d'état à état, m'a ordonné de vous faire passer en son nom la réponse officielle que vous trouverez ci-incluse.

J'ai l'honneur d'être,

Avec une haute considération, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

(Signé) GRENVILLE.

Au Ministre des Affaires Etrangeres,

&c. &c. à Paris.

Digitized by Google

NOTE.

Le Roi a donné de fréquentes preuves du désir sincere qu'il a de voir une tranquillité solide et permanente rétablie en Europe. Il ne fait point aujourd'hui la guerre, il ne l'a point faite, pour une vaine & fausse gloire. Il n'a jamais eu d'autres vues que celles de maintenir, contre toute aggression, les droits & le bonheur de tous ses sujets.

C'est pour le maintien de ces droits & de ce bonheur, c'est pour repousser une attaque qu'il n'a point provoquée, qu'il a pris les armes, & qu'il est encore dans la nécessité de faire la guerre; & il ne peut point espérer de faire cesser ces dangers en entrant dans le moment actuel en négociation avec ceux qu'une nouvelle révolution vient de mettre si récemment en possession du pouvoir en France; —il ne peut en effet résulter aucun avantage d'une semblable négociation en faveur du grand & désirable objet d'une paix générale, jusqu'à ce qu'il ne paraisse clairement que les causes qui ont enfanté la guerre, & qui depuis l'ont prolongée & renouvellée plus d'une fois, ont cessé d'agir.

Le système auquel la France attribue avec raison tous ses maux actuels, est celui qui a aussi entraîné le reste de l'Europe dans une guerre longue, destructive, & d'une nature inconnue depuis long-tems aux nations civilisées.

C'est pour la propagation de ce système, & pour le renversement de tous les gouvernemens établis, que les ressources de la France ont, d'année en année & au milieu d'une misere sans exemple, été prodiguées & épuisées. C'est à cet esprit de tout détruire indistinctement que les Pays-Bas, les Provinces-Unies, les Cantons Suisses, (anciens

ciens amis & alliés de S. M.,) ont été successivement sacrifiés. L'Allemagne a été ravagée ; l'Italie, quoique aujourd'hui arrachée à ceux qui l'ont envahie, est devenue le théâtre d'une rapine & d'une anarchie effrénées. Sa Majesté a elle-même été forcée de soutenir une guerre difficile & onéreuse pour l'indépendance & l'existence de ses Etats.

Et ces calamités ne se sont point bornées à l'Europe. On les a portées jusques dans les parties du monde les plus reculées, & même dans des pays qui étaient si étrangers à la contestation actuelle, par leur situation & leurs intérêts, que l'existence même d'une guerre semblable était peut-être inconnue aux peuples qui se sont trouvés soudainement livrés à toutes ses horreurs.

Tant qu'un semblable système continuera de prévaloir, & tandis que l'on pourra prodiguer pour le maintenir le sang & les trésors d'une nation nombreuse & puissante, il est démontré par l'expérience que tout moyen de défense sera inutile, si ce n'est celui d'hostilités franches & vigoureuses. Les traités les plus solemnels n'ont servi qu'à préparer les voies à de nouvelles aggressions ; & ce n'est qu'à une résistance ferme qu'est due maintenant la stabilité qui reste en Europe pour la propriété, pour la liberté personnelle, pour l'ordre social, & pour le libre exercice de la religion.

En conséquence, jalouse de maintenir la conservation de ces objets essentiels, Sa Majesté ne peut point placer sa confiance dans un simple renouvellement de protestations générales de dispositions pacifiques. Tous ceux qui ont successivement disposé des ressources de la France, & qui les ont employées à travailler à la destruction de l'Europe, ont mis en avant à plusieurs reprises de semblables protestations ;

Digitized by Google

protestations ; & ceux qui gouvernent aujourd'hui la France, déclarent eux-mêmes que ces hommes ont tous été également dès le principe incapables de maintenir aucunes relations d'amitié & de paix.

Sa Majesté éprouvera la plus vive satisfaction, lorsqu'il lui paraîtra que le danger auquel ses Etats & ceux de ses alliés ont été si long-tems exposés, aura réellement cessé ; lorsqu'elle sera suffisamment convaincue que la nécessité de la résistance n'existe plus ; qu'après l'expérience de tant d'années de crimes & de malheurs, des principes plus sains auront enfin prévalu en France ; & que tous les projets gigantesques d'ambition, & les plans perpétuels de destruction qui ont menacé l'existence même de la société civile, auront enfin été définitivement abandonnés.—Mais la conviction d'un changement semblable, quelque conforme qu'il puisse être aux vœux de Sa Majesté, ne peut résulter que de l'expérience & de l'évidence des faits.

Le meilleur garant, le garant le plus naturel de sa réalité & de sa permanence, serait la restauration de cette Dynastie de Princes qui ont maintenu pendant tant de siecles la nation Française en état de prospérité au dedans, & l'ont fait respecter & considérer au dehors. Un tel événement aurait écarté, tout d'un coup, & écartera, dans tous les tems, les obstacles qui s'opposeraient à une négociation de paix. Il assurerait à la France la possession tranquille de son ancien territoire, & il donnerait à toutes les autres nations de l'Europe, tranquille & pacifiée, cette sécurité qu'elles sont obligées de chercher aujourd'hui par d'autres moyens.

Mais, quelque désirable qu'un tel événement doive être à la France & au monde, ce n'est point exclusivement à ce mode

Digitized by Google

mode que Sa Majesté borne la possibilité d'une pacification solide. Sa Majesté n'entend point avoir le droit de prescrire aux Français quelle sera la forme de leur gouvernement, ni dans les mains de qui sera placée l'autorité nécessaire pour gouverner une grande & puissante nation.

Sa Majesté ne s'occupe que de la sûreté de ses états, & de ceux de ses alliés, & de la sûreté générale de l'Europe. Lorsqu'elle jugera que l'on peut obtenir cette sûreté de quelque maniere, soit qu'elle résulte de la situation intérieure de la France, (situation de laquelle sont nés tous les dangers) soit qu'elle provienne de toute autre circonstance qui pourra mener au même but, Sa Majesté saisira avec empressement l'occasion de concerter avec ses alliés les moyens d'obtenir une pacification immédiate & générale.

Malheureusement une telle sûreté n'existe point encore; il n'existe point de preuve suffisante des principes qui dirigeront le nouveau gouvernement; il n'existe aucune base raisonnable qui puisse faire juger de sa solidité. Dans cet état de choses, il ne peut rester à présent à Sa Majesté d'autre parti que de poursuivre, conjointement avec d'autres puissances, une guerre juste & défensive, mais que sa sollicitude pour le bonheur de ses sujets ne lui permettra jamais ni de prolonger au-delà de la nécessité qui lui donna naissance, ni de terminer sur d'autres bases que celles qui pourront le mieux contribuer à assurer leur tranquillité, leur constitution & leur indépendance.

(Signé) GRENVILLE.

Downing Street,
le 4 Janvier, 1800.

Au Ministre des Affaires Etrangeres,
&c. &c. &c. à Paris.

Cette

Digitized by Google

Cette note a dû parvenir au grand consul le 7 de ce mois, mais comme les derniers papiers arrivés de France ne sont que du 8, elle n'était pas encore connue à Paris, & nous ne pouvons savoir ni si le gouvernement l'aura publiée, ni l'impression qu'elle a dû faire. Sa teneur a beaucoup mortifié ici les écrivains de l'opposition; ils n'ont pu se dispenser de la blâmer, & de représenter le nouveau gouvernement Français comme possédant une stabilité qui permettait de traiter avec lui. Ils oubliaient tout ce qu'ils avaient écrit quelques jours auparavant sur cette constitution, qui ne pouvait durer, selon eux, parce qu'elle était attentatoire à la souveraineté du peuple. Cette contradiction a beaucoup fait rire à leurs dépens. Une preuve infaillible de l'approbation générale qu'a reçue le parti pris par le gouvernement, se trouve dans le prix des fonds qui n'a éprouvé aucune variation pendant & après cette espece de négociation. Tous les sujets loyaux de Sa Majesté Britannique ont pensé comme ses ministres. L'on a vu dans toute l'Angleterre avec indignation le stile familier & interrogatif de l'usurpateur vis-à-vis d'un grand monarque. On n'a rien compris à la derniere sentence de sa lettre, & la maniere dont elle se termine a paru surtout d'une bisarrerie toute particuliere.

On a été révolté de la phrase dans laquelle Bonaparte se représente comme jaloux de concourir pour la seconde fois à la pacification *générale* de l'Europe. Tout le monde s'est rappellé qu'après la mauvaise paix de Campo-Formio, il alla semer un vaste champ de zizanie à Rastadt; qu'il ne fut point étranger aux premieres manœuvres de la révolution Suisse, & qu'enfin il médita, voulut, & exécuta seul son expédition extravagante d'Egypte, afin *de porter à l'Angleterre, le coup le plus sûr & le plus sensible, en attendant qu'il pût lui donner le coup de mort**.

* Voyez sa proclamation du 4 Messidor, an 6, N°. 166 de ce journal.

Digitized by Google

On avait ces menaces encore présentes à l'esprit ; on se rappellait le préambule de la relation de l'expédition de Syrie par Berthier, de cette expédition *désastreuse, de l'aveu de Kléber*, mais entreprise *afin de porter un grand coup à l'Angleterre* ; on venait de lire dans les proclamations du consul un appel aux noirs, subversif de toute propriété dans les pays à colonies, un ordre aux soldats Français de se préparer à envahir les pays ennemis ; on avait vu qu'une toast portée par ce dictateur dans une fête donnée par lui à Massena, avait été *à la seconde entrée de ce général dans Milan* ; le bon sens disait qu'il avait trop compromis les restes de son armée d'Egypte pour ne pas devoir chercher à les sauver en trompant l'Angleterre par une paix momentanée ; * on prévoyait la démarche qu'il serait forcé de faire auprès du cabinet de St. James, en vertu des promesses de paix qu'il avait faites à la France : mais on prévoyait aussi la réponse qui lui serait faite, & la nation a été en cette conjoncture parfaitement à l'unisson de son gouvernement.

Le sentiment de haine & de mépris contre cet usurpateur, paraît être général en Europe. Lorsque le nouveau Messie, prédit par Wiéland, a été revêtu de la dictature, tous les *Saladins* d'Allemagne se sont mis à prêcher contre la prétendue *croisade* de la coalition contre *la terre sainte de la liberté*, & la Jerusalem philosophique. Le cri de paix se faisait entendre depuis les palais jusqu'aux cabanes. L'Archiduc a éclairé les esprits par une proclamation sage & énergique, & qui doit d'autant plus faire de plaisir qu'elle doit être regardée comme l'interprétation des sentimens du cabinet de Vienne.

---

* On verra dans la *Correspondance Interceptée* ses instructions à Kléber, pour tromper les Turcs par une pacification simultanée, uniquement destinée à gagner du tems, s'ils voulaient y consentir.

Les

Les journaux Français annoncent que la révolution du 9 Novembre a serré plus étroitement que jamais les liens qui unissaient les deux cabinets Impériaux, que tous leurs différens sont appaisés, & que leurs préparatifs combinés pour l'ouverture de la campagne sont immenses. Ainsi il résulte de la *fameuse journée*, où *dans les murs de St. Cloud la loi leur fut donnée*, que la révolution Française a perdu son procès parmi les démocrates en Europe, & peut-être même que la maison d'Autriche gagnera celui qu'on lui intentait sur ses vues d'agrandissement.

Voici cette proclamation, ou lettre circulaire, de M. l'Archiduc.

Texte de la Lettre adressée par S. A. R. l'Archiduc Charles aux Cercles antérieurs de l'Empire,

Donaueschingen, le 4 Décembre.

C'est par le sentiment de la plus urgente nécessité, que je me crois obligé de vous parler sur un objet & sur des dispositions dont il pourrait résulter un grand désavantage pour la cause commune de l'Empire Germanique. Je vois avec regret que, sur les événemens nouvellement arrivés en France, par lesquels le pouvoir suprême est passé dans d'autres mains, on fonde presque par-tout l'espérance déjà si souvent trompée d'une pacification prochaine, & que dans cette supposition prématurée on croit même pouvoir différer la mise en activité du contingent & l'accomplissement de ses autres obligations constitutionnelles. Un cœur Allemand, patriotique, & un esprit éclairé par tant de tristes expériences, ne peut absolument pas commettre une pareille imprudence. Cela nous priverait du seul moyen de conclure une paix prompte, à des conditions convenables & justes, & qui puisse être solide & durable. On ne doit absolument pas oublier la regle, qu'il faut se préparer vigoureusement à la guerre, quand on veut avoir la paix : & nous aurons cette derniere beaucoup plutôt, & plus avantageuse, quand l'ennemi verra que nous sommes en état de continuer la guerre, dans le cas où il voudrait persister dans son ton impérieux & prescrire encore une fois une paix qui entraînerait la honte & l'asservissement, ou qui en

préparerait infailliblement les moyens. On a été trompé trop souvent par l'espérance à laquelle on s'est abandonné avec trop de précipitation vis-à-vis de la France, pour se laisser séduire par ces nouveaux événemens, & s'endormir dans une fausse sécurité. On a jusqu'ici toujours vu que toute faction nouvelle en France a beaucoup parlé de paix ; non pas pour la conclure à des conditions équitables, mais pour capter l'opinion du peuple, qu'elles ont souvent proféré le mot de *paix*, & que continuellement elles ont commencé de nouvelles guerres ; ou que, par le mot de *paix*, elles n'ont entendu autre chose que l'extermination de leurs ennemis. L'événement qui s'est passé le 9 Novembre (18 Brumaire), considéré de près, n'est pas de nature à pouvoir nous donner tout-à-coup une pleine confiance. Une partie des personnes qui se sont emparées du pouvoir suprême sont les mêmes qui, tant par leurs principes que par leur vie publique entiere, ont juré une haine mortelle & une inimitié éternelle à tous les états qui ne sont pas constitués comme le leur, qui en ont renversé plusieurs, & subjugué perfidement d'autres en pleine paix.

L'esprit même qui se manifeste dans les écrits publics de France, n'est pas si pacifique ; il y est souvent dit que cette nouvelle révolution n'a d'autre but que de relever la république au rang qu'elle aurait dû obtenir en Europe. On y blâme l'ancien directoire, non pour avoir commencé la guerre, mais pour l'avoir faite malheureusement, pour n'avoir pas conquis de nouvelles provinces, pour en avoir perdu plusieurs. Dans les proclamations Françaises, on commence toujours par parler de victoires, & on parle ensuite de paix ; ce qui indique que les circonstances ne leur paraissent pas encore assez favorables pour cette derniere, & que l'on veut encore tenter le sort des armes avant de songer à la conclure. Le ministre de la guerre annonce ouvertement qu'il s'occupe de renforcer l'armée, & de lui procurer tout ce qui lui est nécessaire ; il ajoute qu'il prendra part lui-même à ses dangers, aussitôt que la saison permettra l'ouverture de la campagne, & qu'il lui prépare de nouveaux prétendus triomphes. Il n'y a encore eu, de la part de France, aucun ralentissement dans les préparatifs de guerre, qui puisse engager les Allemands à en faire de même ; bien au contraire, il doit être formé un nouveau corps dans les quatre départemens non réunis. Mais quand même on ne voudrait concevoir aucune défiance sur les vues & les projets des nouveaux dominateurs de la France, la nouvelle révolution n'est pas encore assez affermie, pour que l'on puisse être assuré qu'elle ne sera pas renversée comme les autres. Enfin, il ne

s'agit

Digitized by Google

s'agit pas ici d'une paix telle qu'on pourrait en donner la dénomination à toute convention d'armistice ; il s'agit de sûreté, des conditions pour lesquelles on combat essentiellement ; conditions telles que l'exigent l'honneur, la dignité, la liberté, l'intégrité de l'Empire Germanique, & l'inviolabilité des traités les plus chers. Il s'agit ici d'une paix juste, convenable & durable, dans le sens des décisions de la diete, qui assure la religion, les propriétés, l'ordre civil & la constitution de l'Empire.

Je vous invite à peser mûrement ces considérations, d'après les sentimens patriotiques qui vous animent ; & alors vous conviendrez certainement avec moi, que la prudence exige impérieusement de ne point se laisser induire à l'inactivité par des bruits d'une paix prochaine et de principes plus modérés, et de ne déposer les armes qu'au moment où la paix sera signée. Vous sentirez avec moi la nécessité de ne point mettre de tiédeur dans les mesures de défense, mais au contraire de redoubler d'efforts, d'augmenter convenablement ses forces, & d'accomplir avec la plus grande activité, & de la maniere la plus sérieuse ; la décision renouvelée & confirmée par les résolutions de la diete pour la défense commune, afin de pouvoir opposer une masse énergique d'efforts aux vues de l'ennemi, quelles qu'elles soient. C'est uniquement par une force militaire imposante que l'on pourra empêcher l'ennemi de faire de nouvelles attaques dévastatrices, abréger ou terminer les maux de la guerre, améliorer les conditions de la pacification, & enfin accélérer une paix qui mérite d'en porter le nom, & qui récompense des sacrifices multipliés par lesquels nous avons cherché depuis si long-tems à nous la procurer.

Les royalistes des départemens de l'Ouest continuent de donner les plus vives inquiétudes aux consuls. La pacification conclue par quelques chefs royalistes & le général Hédouville n'a jamais été observée par la totalité de ces insurgés. Nous ne rapporterons point les faits particuliers dont ces cinq grandes provinces sont le théâtre & qui remplissent toutes les gazettes ; nous aurons incessamment à présenter des actions plus générales & bien plus intéressantes. Le grand consul a adressé à ces royalistes une proclamation aussi insolente qu'injuste

juste & hypocrite. Elle excitera par sa teneur l'indignation des loyaux sujets de Louis XVIII, plus encore que la menace qu'il leur fait de commencer les hostilités le 7 de ce mois, s'ils n'ont pas remis à la république les armes & munitions qu'ils ont reçues de l'Angleterre. Nous ne nous arrêterons point à relever l'indécent passage qui concerne deux personnages augustes & malheureux dont les démarches n'ont jamais été libres depuis leur entrée en Champagne en 1792, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer la bassesse & la tartufferie avec laquelle l'athée des Thuilleries, l'homme dont un grand *exploit* a été de sacrifier 60,000 de ses compatriotes en Egypte, récommande aux prêtres de l'Ouest d'aller offrir *le sacrifice qui expiera les crimes de la guerre*, lui qui disait aux Mahométans : " N'est-ce pas nous qui avons détruit le " Pape,* & les chevaliers de Malthe?" Quelle confiance croit-on que puisse inspirer un homme que l'on voit ainsi, tantôt en pantalons rouges, tantôt en pantalons bleus,

Tour-à-tour près du Gange esclave des faux dieux,
Catholique en Bretagne, et Turc en d'autres lieux?

Les Consuls de la République aux habitans des Départemens de l'Ouest.—Du 8 *Nivôse, an* 8 *de la République, une et indivisible.*

Une guerre impie menace d'embrâser une seconde fois les départemens de l'Ouest. Le devoir des premiers magistrats de la république est d'en arrêter les progrès & de l'éteindre dans son foyer ; mais ils ne veulent déployer la force qu'après avoir épuisé les voies de la persuasion & de la justice.

Les artisans de ces troubles sont des partisans insensés de deux hommes qui n'ont su honorer ni leur rang par des vertus,

---

* ..... Les prêtres sont partout les mêmes ; ils inspirent le fanatisme, sans être fanatiques.... il faut endormir le fanatisme avant de le déraciner entierement.—*Instructions de Bonaparte à Kléber.*

ni

Digitized by Google

ni leur malheur par des exploits ; méprisés de l'étranger, dont ils ont armé la haine, sans avoir pu lui inspirer d'intérêt.

Ce sont encore des traîtres vendus à l'Anglais, & instrumens de ses fureurs ou des brigands qui ne cherchent dans les discordes civiles que l'aliment & l'impunité de leurs forfaits.

A de tels hommes le gouvernement ne doit ni ménagement, ni déclaration de ses principes.

Mais il est des citoyens chers à la patrie, qui ont été séduits par leurs artifices: c'est à ces citoyens que sont dues les lumieres & la vérité.

Des lois injustes ont été promulguées & exécutées ; des actes arbitraires ont alarmé la sécurité des citoyens & la liberté des consciences : partout des inscriptions hasardées sur des listes d'émigrés ont frappé des citoyens qui n'avaient jamais abandonné ni leur patrie, ni même leurs foyers ; enfin, de grands principes d'ordre social ont été violés.

C'est pour réparer ces injustices & ces erreurs, qu'un gouvernement fondé sur les bases sacrées de la liberté, de l'égalité, du système représentatif, a été proclamé & reconnu par la nation. La volonté constante, comme l'intérêt & la gloire des premiers magistrats qu'elle s'est donnés, sera de fermer toutes les plaies de la France ; & déjà cette volonté est garantie par tous les actes qui sont émanés d'eux.

Ainsi, la loi désastreuse de l'emprunt forcé, la loi, plus désastreuse des ôtages, ont été révoquées ; des individus déportés sans jugement préalable sont rendus à leur patrie & à leurs familles. Chaque jour est & sera marqué par des actes de justice, & le conseil d'état travaille sans relâche à préparer la réformation des mauvaises lois ; & une combinaison plus heureuse des contributions publiques.

Les consuls déclarent encore que la liberté des cultes est garantie par la constitution ; qu'aucun magistrat ne peut y porter atteinte : qu'aucun homme ne peut dire à un autre homme : Tu exerceras un tel culte ; tu ne l'exerceras qu'un tel jour.

La loi du 11 Prairial an 3, qui laisse aux citoyens l'usage des édifices destinés au culte religieux, sera exécutée.

Tous les départemens doivent être également soumis à l'empire des lois générales ; mais les premiers magistrats accorderont toujours, & des soins & un intérêt plus marqué, à l'agriculture, aux fabriques & au commerce, dans ceux qui ont éprouvé de plus grandes calamités.

Le gouvernement pardonnera ; il fera grâce au repentir ; l'indulgence sera entiere & absolue ; mais il frappera quiconque, après

après cette déclaration oserait encore résister à la souveraineté nationale.

Français, habitans des départemens de l'Ouest, ralliez-vous autour d'une constitution qui donne aux magistrats qu'elle a créés la force, comme le devoir de protéger les citoyens, qui les garantit également, & de l'instabilité & de l'intempérance des lois.

Que ceux qui veulent le bonheur de la France se séparent des hommes qui persisteraient à vouloir les égarer pour les livrer au fer de la tyrannie ou à la domination de l'étranger.

Que les bons habitans des campagnes rentrent dans leurs foyers & reprennent leurs utiles travaux; qu'ils se défendent des insinuations de ceux qui voudraient les ramener à la servitude féodale.

Si, malgré toutes les mesures que vient de prendre le gouvernement, il était encore des hommes qui osassent provoquer la guerre civile, il ne resterait aux premiers magistrats qu'un devoir triste, mais nécessaire à remplir, celui de les subjuguer par la force.

Mais non: tous ne connaîtront plus qu'un sentiment, l'amour de la patrie. Les ministres d'un Dieu de paix seront les premiers moteurs de la réconciliation & de la concorde. Qu'ils parlent aux cœurs le langage qu'ils apprirent à l'école de leur maître; qu'ils aillent dans ces temples qui se rouvrent pour eux, offrir, avec leurs concitoyens, le sacrifice qui expiera les crimes de la guerre & le sang qu'elle a fait verser.—

Le premier consul,

(Signé) BONAPARTE.

L'abondance des matieres nous oblige de renvoyer au numéro prochain les premieres séances des nouvelles chambres législatives, et nos réflexions sur l'esprit d'opposition au gouvernement qui s'est manifesté dès les premiers jours de leur installation. On y verra le tribun Duveyrier dire que si l'on parlait d'*une idole de quinze jours*, le lieu même des séances du tribunat, le Palais-Royal, leur rappellerait qu'on y avait renversé en un jour une idole de quinze siecles, &c. &c. On y verra aussi *Benjamin Constant* exposer au tribunat la nullité de ses fonctions & le ridicule de son organisation dérisoire. Enfin le premier scrutin a donné 23 opposans sur 84 votans.

VA-

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Barrere.

Barrere a écrit à Bonaparte une très-longue lettre, datée de sa retraite, le 17 Frimaire. Il le prie de vouloir bien faire cesser sa proscription. Cette demande, qui est le but & la conclusion de son écrit, est précédée d'une page de compliments & de réflexions sur le bien qu'a déjà fait l'autorité consulaire, & sur celui qu'elle pourra faire encore. C'est un cours complet de politique, mais de cette politique d'imagination dont l'expérience & le malheur auraient dû désabuser un homme qui doit savoir mieux qu'un autre combien les perfections idéales sont ennemies du bien réel. Au reste on reconnaît dans cette lettre le stile de Barrere, sa tournure d'esprit, son dévouement à toutes les circonstances & à tous les événemens, qui a toujours été son caractere. Voici une lettre qui lui a été adressée à ce sujet par un journaliste :

Au citoyen Barrere de Vieuzac.

Que j'aime, mon cher Barrere, la souplesse de votre caractere & la mobilité de votre physionomie ! Après avoir été le courtisan de ce Robespierre qui s'amusait à détruire la France, vous le devenez aujourd'hui de ce héros qui se plaît à faire sa gloire & son bonheur ; vous adressez à Bonaparte, une lettre toute aussi philosophique que celle qu'Aristote aurait pu écrire à son éleve Alexandre-le-Grand ; vous félicitez le conseil sur la journée du 18 Brumaire, & vous l'exhortez surtout à détruire les lois révolutionnaires.... Est-ce bien vous qui écrivez ? Est-ce avec la conscience que vous aviez en 1793, que vous professez ces maximes de tolérance & d'humanité ? Je vous ai suivi pas-à-pas, mon cher philosophe, depuis les premiers jours de la révolution.... Quoique vous fussiez du tiers-état, vous laissiez croire dans le beau monde que vous étiez baron de Vieuzac, & cette baronnie n'était qu'une très-mince métairie... Passe pour cette vanité qui était alors à la mode ; vous débutâtes par un journal intitulé *le Point du Jour*, dans lequel

vous manifestâtes un grand amour pour la monarchie, & vous étiez alors un véritable royaliste. Vos manieres étaient douces & polies, & votre langage flatteur & insinuant. Madame de Genlis qui vous reçut chez elle, dit qu'elle n'avait jamais vu de provincial aussi bien élevé.... Ah! mon Dieu! quel chemin vous avez fait depuis cette premiere époque!

Vous avez appartenu à tous les partis, à toutes les factions: vous avez été tour-à-tour aristocrate, indépendant, patriote, jacobin, feuillant, girondin, montagnard, cordelier, robespierriste, &c. &c., & à présent vous voilà devenu tout-à-fait bon-homme!... Convenez que Prothée, dans toutes ses métamorphoses, n'eût été qu'un très-petit garçon auprès de vous: ce que j'admire dans votre sagacité, c'est l'art de changer de ton, de discours, de visage & d'âme, suivant les circonstances. Janus vous a légué son visage: vous étiez si adroit, que Robespierre, dans la profondeur de son examen, ne pouvait vous deviner; aussi eûtes-vous un grand succès *au comité de salut public* dont vous étiez un des membres *les plus honorables*: vous aviez le département des victoires de la république, c'est-à-dire de ce que l'on appelle les *carmagnoles* de Barrere.

Vous insultiez avec beaucoup de grâces & de douceur la faction des modérés, la faction des allarmistes, la faction de ceux qui parlaient, la faction de ceux qui se taisaient; enfin, la France entiere. D'ailleurs, quels reproches Saint-Just, Couthon, Collot & Billaud & autres grands hommes de cette espece, auraient-ils pu faire à un confrere qui disait, sans se dépouiller de l'aménité dont la nature l'avait doué: *Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas: c'est à la Place de la Révolution qu'il faut battre monnoie: le tombereau des patiens est un lit un peu moins bien fait qu'un autre....* Petit monstre charmant! tous ces élans d'un cœur patriotique vous valurent le surnom immortel d'*Anacréon de la guillotine!*

Quand votre maître Robespierre fût renversé de son trône, avec quelle habileté vous sûtes observer le vent! voilà que tout de suite vous revirez de bord, & vous dénoncez votre chef, qui vous avait couvert de sa gloire! Chose plus admirable encore; quand vos dignes associés sont condamnés à la déportation, vous vous glissez comme un serpent, vous savez esquiver Cayenne, & vous avez la modestie d'aller ensevelir votre célébrité dans une petite ville de Languedoc, où vous faites, dit-on, de petits vers innocens pour les dames, & où vous ne dédaignez pas même d'entendre la messe, ce qui doit faire grand plaisir à Dieu & aux hommes. De tems en tems il vous échappe

échappe des soupirs vers cette révolution que vous avez tant illustrée ; vous voulez vous rattacher à elle, & vous ne manquez pas, à toutes les époques, de faire de beaux complimens aux auteurs de tous les changemens que nous avons éprouvés. Vous avez célébré la constitution de 95, quoique vous fussiez un des fondateurs de celle de 93 ; vous avez applaudi au 18 Fructidor, vous avez été ravi du 22 Floréal, vous avez été enchanté du 30 Prairial, vous avez enfin été dans l'enthousiasme du 18 Brumaire. Si un roi ou une reine venaient par hasard en France nous donner le scandale de leur mariage, je parie que ce serait vous, très-aimable poëte, qui vous chargeriez de faire leur épithalame.

On vous fit l'injustice, il y a deux ans, de vous rejetter du corps législatif, où vous aviez été appellé par les meilleurs jacobins du Languedoc. Il est tems de mettre fin à tant d'injustices. Je m'occupe, mon cher baron, très-sérieusement, de vos succès & de votre gloire : la France & sa révolution se sont usées pour vous, & vous ne pourriez y jouer un rôle digne de votre réputation ; il faut, si vous m'en croyez, aller en Egypte, & c'est-là que vous paraîtrez vraiment neuf ; jamais plus belle occasion ne s'est offerte à vous. On va envoyer incessamment sur les bords du Nil une troupe de comédiens qui, comme vous, sont propres à jouer tous les rôles. N'est-ce pas une excellente idée de proposer de vous faire nommer le chef de cette expédition ? Vous donnerez des leçons nouvelles à ces transfuges ; vous apprendrez aux comédiens à emprunter les traits de Brutus & de César, de Néron & de Marc-Aurele ; vous ferez passer votre âme toute entiere dans cette illustre troupe. Ah, mon ami ! quel bonheur pour l'Egypte & pour toute l'Afrique !... Vous pourrez vous-même, sans vous compromettre, jouer la tragédie, la comédie ou la farce ; je crois, cependant, mon cher Barrere, que c'est le rôle d'Arlequin qui vous conviendra le mieux.

Sur les Brutus.

Extrait du Rédacteur du 14 *Nivôse* (4 *Janvier.*)

Il s'est fait depuis un mois une telle révolution dans le langage & les idées, qu'il semble à l'observateur qu'il se réveille chaque jour du sommeil d'Epiménide. Il y a quelques mois

que c'était encore la mode d'admirer les *Cassius*, les *Brutus*, &c. Aujourd'hui tous ces illustres en *us* ont perdu leur considération. Si ces hommes tant prônés revenaient sur la terre, ils verraient à peine leurs noms sur la liste des tribuns, à côté des Riouffe & des Benjamin Constant. On lit dans le *Rédacteur*, qui a été officiel jusqu'au 7 Nivôse, un article qui étonnerait par l'esprit qui l'a dicté, si les événemens qui se succedent depuis le 18 Brumaire, n'avaient déjà usé le sentiment de la surprise. Voici ce morceau vraiment curieux.

Il faut espérer que le retour des idées libérales va faire entierement disparaître ce fanatisme farouche qui divinisa des actes dénaturés. Le philosophe & le poëte ont pu quelquefois, par un effort d'imagination, par une abnégation de sentimens naturels, trouver je ne sais quelle grandeur sauvage, mais imposante par son inflexibilité, dans la conduite du républicain qui jugea & fit exécuter devant lui ses fils, accusés de crime d'état. Il est certain qu'un homme qui fait à sa patrie de pareils sacrifices, n'est pas ordinaire, & la férocité de son courage peut séduire des têtes exaltées par ce sentiment magique & si souvent déréglé qu'on appelle *amour de la liberté*. Mais il est dangereux de fonder sur de pareils exemples des préceptes de doctrine publique. Des actes tels que ceux-là, lorsqu'on les préconise avec solemnité, ne peuvent qu'endurcir les ames & provoquer surtout pendant les agitations politiques, des imitateurs, qui vont beaucoup plus loin que leurs modeles. L'épouvantable sévérité du premier Brutus peut avoir des partisans estimables & éclairés ; mais leur opinion, dans les motifs de laquelle le vulgaire ne peut être initié, ne doit pas être publiée comme une vérité utile au genre humain. Je veux que les hommes soient libres, que la patrie soit leur premiere idole ; mais je frémirais de leur apprendre qu'il est des circonstances où il peut être non-seulement excusable, mais beau de faire couler au pied de cette idole & sous leurs propres mains le sang de leur famille. Si je puis me servir ici d'une locution proverbiale : *toutes vérités ne sont pas bonnes à dire*, je crois qu'il faut ranger dans cette classe les maximes sur lesquelles on établit la justification du meurtre des enfans du premier Brutus.

Je dirai la même chose des considérations qui empêchent de caractériser universellement comme crime l'assassinat de

Jules

Digitized by Google

Jules César. Moi, je n'hésiterai point à lui donner ce nom. Je n'hésiterai point à bénir la destruction du culte atroce rendu, de nos jours, aux meurtriers de ce grand homme, à qui l'univers, depuis l'origine des âges, ne présente rien de comparable. Brave, clément, libéral, aimable, grand capitaine, grand homme d'état, éloquent, bon pere, ami dévoué, ennemi généreux, ne respirant que pour la gloire, & ne la cherchant que dans l'honneur d'être lui-même le premier artisan de la prospérité de sa patrie, qui n'était plus en état de se rendre heureuse par elle-même : voilà l'homme que Brutus, son fils naturel, sauvé par lui à Pharsale, comblé de ses bienfaits, égorgea au moment où Rome & les peuples alliés allaient, sous sa protection bienfaisante, respirer des longs malheurs de la guerre & des proscriptions.

Il est ridicule de colorer cet assassinat du prétexte de venger & de rétablir la liberté détruite. On sait bien qu'après la tyrannie de Sylla, la république avait perdu sa vigueur & sa pureté originaire, & que sous Jules César, étant parvenue au dernier terme de corruption & de dépérissement, il fallait le reconstituer sous une forme nouvelle. Brutus & Cassius n'ignoraient pas que la liberté des premiers tems de Rome ne pouvait plus sortir de son tombeau ; qu'un gouvernement *stable* devait être substitué à la mobilité républicaine ; que Cicéron, lui-même, dans sa harangue à César, lui avait dit qu'il importait à sa gloire que cette *stabilité* fût son ouvrage. Brutus & Cassius, en assassinant l'homme que Cicéron avait jugé seul capable de procurer à sa patrie ce bienfait de stabilité, ne peuvent être considérés que comme des ambitieux jaloux qui voulaient se mettre à sa place. Ils devaient être certains, à moins qu'on ne les suppose en démence, qu'une guerre civile naîtrait de la chûte de César, & c'est en connaissance de cause qu'ils ont fait à leur patrie l'effroyable présent de ce fléau. C'est donc sur eux qu'on doit rejeter l'horreur des excès du triumvirat d'Octave, d'Antoine & de Lépide. Le fer qui fit tomber César ouvrit en même tems la digue à ce torrent de forfaits & de calamités, qui ne cessa d'inonder la république, jusqu'à ce qu'Octave vainqueur de ses rivaux, prit les rênes de l'empire & fit tout rentrer dans l'ordre.

Qu'on cesse donc de nous offrir, comme des patrons, ces hommes teints du sang filial & du sang paternel. Le cœur du Français est fait pour les affections douces. Si les Brutus doivent avoir un culte, que ce soit dans l'ombre ; que leur sanglant autel soit caché : mais n'en faites jamais des divinités populaires.

Digitized by Google

pulaires. Ce sont, quoi qu'on en dise, des hommes féroces, & dans tous les cas il est pernicieux de présenter la férocité sous un jour qui la déguise en héroïsme.

Il n'appartient qu'aux apôtres de la terreur, qu'aux pontifes du meurtre, de faire l'apothéose des meurtriers. Ils croyaient justifier leurs cruautés en les présentant comme des leçons données par des hommes que l'histoire n'a point laissés sans illustration. Car ces hommes, tout dénaturés qu'ils étaient, avaient de la grandeur dans l'ame; & nos bourreaux usurpaient un honneur dont ils étaient indignes, en se vantant de les reproduire.

Sur vingt sectaires des Brutus, il y aura dix-neuf scélérats. Laissons donc là ces Romains trop fameux, & souvenons-nous de l'influence de leur génie sur les abominations révolutionnaires. Que leurs bustes aient place dans nos musées, j'y consens pour l'honneur du ciseau dont ils sont l'ouvrage, mais je ne veux pas qu'ils décorent nos écoles, & que la conduite de ces forcenés soit citée à la jeunesse comme un exemple honorable à suivre. Ces maximes ne sont bonnes qu'à faire des Jacques Clément. Que le Français reprenne sa sensibilité, qu'il soit fier, qu'il soit libre, mais surtout qu'il soit humain. Il peut cesser d'être le plus frivole des peuples de l'Europe, mais il doit toujours être le meilleur & le plus aimable; que l'on s'abstienne de lui inspirer, au lieu d'un patriotisme noble, ardent, libéral, ce patriotisme des Brutus, qui n'a de remarquable que sa sanguinaire âpreté. Excluons donc de notre catéchisme politique les préceptes qui tendraient à multiplier leurs prosélytes.

Ces préceptes effrayans sont comme ces liqueurs fortes qui, dans un état de mal-aise désespéré, peuvent occasionner par hasard une secousse favorable au malade, mais dont l'effet accoutumé est de brûler les entrailles ou de donner des vertiges. Il est donc pernicieux d'en accréditer l'usage. J'aime bien mieux cette liqueur généreuse qui fortifie le corps, échauffe doucement l'imagination, & qui entretient la vigueur & la sérénité de l'homme. Telle doit être sur le corps politique l'influence du patriotisme qui convient au cœur & au caractere du Français.

Anecdote

Digitized by Google

Anecdote Romaine.

Dédiée à la Citoyenne Theresita Cabarrus-Defontenay-Lepelletier-Tallien-Girardin, &c. &c. &c.

La belle Sempronia, épouse de l'un des lieutenans que le grand César laissa en Egypte pour y recueillir le fruit de ses victoires, voulut se présenter devant le vainqueur du Nil. L'aimable Sempronia possédait mille grâces, mille brillantes qualités. Avec tant de ressources pour plaire, comment être fidelle à un époux absent depuis dix-huit mois? des preuves irrécusables attestaient la faiblesse de Sempronia; elle crut pouvoir néanmoins, en cet état, paraître devant l'ami de son époux. Non seulement César ne voulut point consentir à la voir, mais il ordonna à son épouse de lui fermer sa porte. On sait que ce grand homme avait pour principe: " Que l'épouse " de César ne devait pas même être soupçonnée."

C'est sans doute à cette défense que fait allusion un auteur du tems, qui dit dans ses mémoires en louant le respect de César pour la décence & les mœurs: " Nous pourrions citer à " ce sujet une anecdote assez piquante, si nous ne craignions " pas d'affliger *un de nos correspondans en Egypte.*"

Sur les Elections qui ont eu lieu à la fin de Décembre.

C'était un spectacle vraiment curieux de voir hier matin les ex-membres du conseil des anciens & des cinq-cents, assiéger en masse la porte de l'imprimeur Didot, pour savoir s'ils étaient sur la bienheureuse liste! Reconnaissez-vous ce visage pâle, ces yeux inquiets? Entendez-vous cette voix tremblante? c'est le redoutable L..... il attend avec l'impatience d'une jeune fiancée le moment critique: ne demandez point si Didot lui a fait une réponse favorable. Entendez-le bénir le *Washington* Français, crier *vive la république* & *la constitution de l'an* 8. La patrie est encore une fois sauvée, puisque, malgré les lois qui se sont successivement opposées à sa réélection, il n'a cessé, depuis huit ans, de toucher les émolumens de député, & qu'aujourd'hui il se voit encore en place pour cinq ans.

Quel est cet autre qui jure après l'intrigue & les contre-révolutionnaires, qui prétend que les royalistes l'emportent, que la liberté

Digitized by Google

liberté est perdue, que le moderne Sylla va nous conduire à la tyrannie royale par le despotisme militaire?... Hélas! sa marmite vient d'être renversée, & tout jacobin sans place lucrative désespere de la république.

Une scene non moins plaisante s'offrait aux yeux de l'observateur dans une des salles de la commission intermédiaire. Cet homme qui ne parle que par signes, que chacun interroge comme un oracle, dont le sourire fait naître l'enthousiasme, & qui, par un regard de commisération, porte le désespoir dans l'ame de celui qui le consulte; c'est l'imprimeur Baudouin. Il a le secret de la fortune de cette foule de députés qui le pressent & l'entourent. Il sent toute l'importance & la dignité de son rôle. Chaque sourire vaut 10,000 francs à l'individu auquel il s'adresse. Baudouin n'en est point avare, mais le nombre des appellés est plus grand encore que celui des élus: & quoiqu'on ait fait le gâteau assez beau, chacun n'en peut avoir sa part.

G..... veut cacher son dépit; un collegue plus heureux que lui s'approche pour le consoler & le bercer de nouvelles espérances; il en reçoit cette réponse: " Je devais m'attendre à " n'être rien; un ami de la liberté ne sait point faire de bas- " sesses."

A...., plus maître de lui-même, n'ose faire valoir ses titres & ses droits; il ne parle point de lui; il se rend justice: mais ses collegues M.... P..... ne méritaient-ils pas la préférence sur ces nouveaux venus qui n'ont donné que de faibles gages à la république? Des hommes qui ont blanchi sur les banquettes législatives, se voir sacrifier à des étrangers!.... Cet état de choses ne peut durer long-tems; Bonaparte a pâli, & la constitution ne vivra pas deux hivers, ne verra pas le 19e. siecle. Ce n'est pas ainsi que raisonne cet autre qui a reçu de Baudouin un coup-d'œil favorable; il court chez son tailleur commander un habit de velours; il répete à ses amis, que la république & la constitution sont immortelles comme la puissance & la gloire de Bonaparte; il désavoue les diatribes qu'il vomit en Brumaire contre ce héros, il étoit *égaré*; mais dix mille francs éclairent les consciences des plus énergiques patriotes, Bonaparte est le dieu tutélaire de la France; lui seul il pouvait la sauver.

Le véritable Amphitrion,
Est l'Amphitrion où l'on dîne.

Encore

Digitized by Google

Encore sur les Elections.

On applaudit assez généralement à la composition du conseil d'état. On eût désiré peut être qu'elle ne rappelât ni le souvenir de la loi des ôtages, ni celui du tribunal du 17 Août; mais ces choix mêmes prouvent que les consuls cherchent des collaborateurs sans exclusion ni préférence de parti.

On n'éprouve pas la même satisfaction lorsqu'on jette ses regards sur les nouveaux corps de magistrature.

On trouve dans le sénat des hommes qui, avec le plus grand mérite, n'ont pas celui que demande le poste qu'ils occupent. Il s'agit essentiellement de choisir des sujets pour les places les plus éminentes. Ce ne sont pas des savans, retirés dans leur cabinet, éloignés du monde, étrangers aux mouvemens de la révolution, qui peuvent avoir assez de connaissance pratique des hommes pour remplir avec succès cette importante fonction; mais du moins ceux-là portent des noms estimés, & leurs noms honorent la liste sur laquelle cependant on regrette de ne pas voir celui de Bernardin-de-Saint-Pierre, qui, a la vérité, a le tort impardonnable *de croire encore en Dieu dans les derniers jours du dix-huitieme siecle.*

Mais des hommes qui paraissent pour la premiere fois ! La nation doit-elle leur accorder sa confiance sur parole ?

Mais ceux qui ont successivement appartenu à tous les partis ! Quelle garantie donnent-ils à un peuple fatigué de variations, & qui ne peut voir du mérite où il voit de la faiblesse.

Mais ceux qui, toujours assis au haut de la montagne, n'offrent d'autre gage que leur séparation tardive d'avec leurs anciens amis !... qui répondra que leurs liaisons sont irrévocablement rompues ?

Et l'homme que la France a désigné le premier, l'homme qui eût porté dans le sénat le flambeau de la vérité, qu'il fit si souvent briller dans l'assemblée constituante & dans le conseil des anciens ; le sage, l'estimable Tronchet a été impitoyablement rejetté !

On ne peut se dissimuler que ce corps aurait pu être mieux composé, & réunir plus de titres à la confiance nationale.

On retrouve à-peu-près les mêmes élémens dans le tribunat. Auprès de quelques hommes de mérite, on voit des hommes faibles, inconstans, turbulens, des hommes qui rappellent de fâcheux souvenirs, & que jamais la nation n'y eut portés. On

y voit des hommes qui ne sont connus que par leur parentage & par leurs accointances. On y voit des hommes qui s'agitaient autour du directoire avant & après le 18 Fructidor; des hommes qui trouvaient excellent qu'un coup de force fît disparaître les grands talens?

On en peut dire à-peu-près autant du corps législatif. Des hommes vraiment estimables y sont mêlés avec des hommes qui peuvent avoir du mérite, mais qui n'ont nullement marqué. Il en est qui ont partagé des erreurs funestes; des excès répréhensibles. Il en est enfin, il est tel personnage qui fut plus d'une fois l'objet de la risée.

Il nous paraît difficile que la nation approuve l'universalité de ces choix. Nous craignons qu'elle ne voie un esprit de cotterie dans la préférence accordée aux représentans sortant de place; tandis qu'elle aurait jetté ses regards sur des hommes qui, pour ne pas appartenir au corps législatif, ne laissent pas d'être habiles, honnêtes, invariables dans leurs principes, irréprochables dans leurs actions.

Peut-être même, en l'informant des débats qui ont précédé & déterminé le rejet ou l'admission de certains hommes qu'elle a depuis long-tems jugés; peut-être se dira-t-elle,

" L'esprit de Fructidor a soufflé sur les eaux."

Sur la Loi rélative aux Proscrits de Fructidor.

Combien le discours de Lucien Bonaparte, sur les proscrits du 18 Fructidor, offre d'idées consolantes & douces! Mais combien la loi rendue sur ce rapport fait naître de réflexions tristes & ameres! L'un respire la plus touchante humanité; l'autre semble nous reporter aux tems où l'opinion même était interdite à l'infortuné. L'un est digne de ces commissions réparatrices qui ont succédé à des assemblées de désordre & d'anarchie; l'autre pourrait figurer dans les archives de nos précédens législateurs; l'un est une consolation; l'autre n'est presque qu'une menace; dans l'un la proscription est peinte des traits odieux qui lui conviennent; dans l'autre elle est en quelque sorte consacrée; le discours de Lucien Bonaparte est l'expression de l'opinion publique; la loi sur les proscrits, disons le franchement, en est le scandale; le discours fut dicté par la justice même; la loi par une politique qui semble craindre d'être juste.

En

En effet, que la part du bien est petite & mesquine, dans cette loi ! Mais que celle du mal est effrayante ! Est-ce une peine ? Est-ce un bienfait qu'elle annonce ? Est-ce une justice, est-ce une grâce ? Portera-t-elle la joie ou la douleur, la terreur ou l'allégresse, le désespoir ou l'espérance sur la terre d'exil ? Qu'elle est précise lorsqu'elle menace ! qu'elle est vague, confuse, incertaine, lorsqu'elle promet ! Que l'ordre des sentimens & des idées y semble peu naturel ! Celle d'une assimilation terrible devait-elle s'offrir la premiere à l'esprit d'un législateur humain ? Devait-il penser à la restriction avant de présenter le bienfait, & songer à la peine qui limite sa justice, avant de songer à sa justice même ? Il a voulu faire le bien ; ferait-on le mal de plus mauvaise grâce ? Fallait-il que les premieres lignes d'une loi dirigée contre la proscription, nous rappellassent à-la-fois tous les genres de proscription ? Fallait-il assimiler des proscrits à des proscrits, des malheureux à des malheureux, tirer de l'infortune même un exemple pour affliger l'infortune, & rouvrir toutes nos plaies, pour en fermer une ? N'est-ce pas assez que le nom d'émigré soit inscrit sur des tables de mort ? Faut-il qu'il poursuive jusqu'au sein des bienfaits de la nouvelle administration ? Faut-il que ce nom se mêle à tout, & serve de point de comparaison, quand il s'agit de porter la terreur dans les âmes ?

Quoi ! c'est au moment où l'on prépare de justes exceptions, où la *fatale inscription*, comme l'a dit Lucien Bonaparte, va devenir réguliere, c'est lorsqu'on veut diminuer le plus possible, le nombre des émigrés, que l'on en crée de nouveau ! Mais, sans doute, on ne veut parler que de ceux qui ont cherché sur une terre étrangere un asyle contre la proscription. Il serait trop absurde, trop peu digne de l'heureuse révolution du 19 Brumaire d'appliquer les lois relatives aux émigrés à des citoyens qui non-seulement n'ont pas émigré, mais qui, détenus dans les limites du territoire Français, n'ont pas même eu la liberté d'en sortir ! Les isles d'Oléron & de Rhé, la Guyane appartiennent à la république Française, quoique sous un gouvernement humain, nulle partie de la république ne dût être une terre de larmes, de désespoir & de mort.

C'est ce que les consuls ont bien fait sentir lorsqu'ils arrêterent que les jacobins détenus par suite des événemens de Brumaire, seraient déportés ; les lieux fixés pour leur déportation étaient désignés, dans l'arrêté, comme faisant partie intégrante du territoire Français. Ces mots, *ne pourra rentrer sur le territoire de la république*, ne sauraient donc concerner les détenus d'Oléron & de la Guyane. Dans le vague de cette loi,

saisissons du moins ce qu'elle peut avoir d'honorable au gouvernement ; acceptons du moins tout ce qu'elle présente d'espérance, dussions-nous nous tromper, & reposons-nous sur la lettre, si nous craignons d'en envisager l'esprit. Oui, vous rentrerez tous sans exception, infortunés proscrits du 18 Fructidor, soit que l'étendue des mers vous ai séparés de nous, sans vous séparer du territoire Français, soit que la tempête révolutionnaire vous ait jettés dans des îles voisines comme des nautonniers qui ont fait naufrage, & qui attendent qu'un vent plus heureux les conduise au port. La loi, du moins, n'est pas contre vous ; si elle est suivie, dans ses termes, ce ne sera pas contre vous que la justice arrivera avec lenteur & par degré. Mais pourquoi la loi n'a-t-elle pas énoncé ce bienfait d'une maniere plus expresse ? Pourquoi ne fait-elle naître nos espérances que pour les alarmer ? Peut-être le gouvernement a-t-il cru qu'une loi n'était pas nécessaire pour rendre des détenus d'Oléron & de la Guyanne à leurs familles. Il semble en effet qu'il suffit d'un simple arrêté, puisque c'est par un simple arrêté que le gouvernement a condamué à la déportation les factieux de Brumaire. Il a voulu sans doute que des précautions séveres fussent consacrés par une loi, & il est jaloux de ne devoir qu'à lui-même tout le bien qu'il peut faire. Il a voulu que tout ce que la politique conseille de moins favorable à la justice appartînt à loi, & que tout ce que l'humanité inspire n'appartînt qu'à lui-même : heureuse disposition, si des alarmes assez fondées n'en diminuaient le prix !

Que peut craindre en effet un gouvernement aussi fort, de ces hommes qui sont sortis de France, pour fuir la persécution ? En quoi peuvent-ils lui faire ombre ? Peut-on croire que le chef suprême de la république redoute la concurrence d'aucune renommée ? N'a-t-il pas déjà accueilli des noms célebres & influens ? Est-il un genre de gloire ou militaire ou politique, qui puisse rivaliser avec la sienne ? La loi, dit Lucien Bonaparte, met entre les mains du gouvernement la faculté de faire rentrer les proscrits, mais elle *ne lui en impose pas l'obligation*, comme si la justice n'était pas toujours une obligation pour un gouvernement ! Est-il un seul proscrit qu'il ne doive rappeller tôt ou tard ? S'il en était un seul, ce serait sans doute une contradiction dans le gouvernement, qui rappelle d'anciens émigrés, & qui en ferait de nouveaux ; qui a flétri le 18 Fructidor, & qui en perpétuerait la tyrannie.

Sur

Digitized by Google

Sur le non-payement du Tiers des Rentes & Pensions.

Extrait du Journal de Rœderer, *du* 27 *Frimaire* (18 *Décembre.*)

" Qui ne sait compatir aux maux qu'il a soufferts ?" a dit un de nos plus célebres poëtes. Moi, je dirai en prose : Comment ne pas compatir aux maux que l'on souffre & que l'on partage soi-même ? Tandis que tout le monde garde le silence, il est beau de le rompre.

Ne serait-il pas convenable, citoyens, de demander au citoyen Gaudin, qui a succédé si heureusement, dit-on, aux deux derniers ministres des finances, comment il entend que seront enfin payés aux malheureux rentiers de l'état le dernier sémestre de l'an 5 & le premier de l'an 6 du tiers consolidé ? La même demande qui aurait pu se faire, dans les tems, à nos 2 derniers directoires, l'ancien & le nouveau, & au corps législatif lui-même, pourrait se faire en ce moment à nos consuls & aux deux commissions législatives.

N'est-il pas bien inconcevable, pour ne pas dire révoltant, que les deux prémiers sémestres qui ont suivi immédiatement la loi du 9 Vendémiaire, si désastreuse & si fatale aux rentiers de l'état quelle a dépouillés des deux tiers de leurs capitaux & de leurs rentes ; n'est-il pas, dis-je, bien inconcevable que les deux premiers sémestres de ce tiers consolidé qui devait être, disait-on, payé si exactement même pendant la guerre, soient encore à l'être ; que l'on n'y songe pas plus que s'ils n'étaient pas dus ? Il suffira donc désormais d'avoir l'air d'oublier les dettes les plus sacrées, pour que l'on croie les avoir acquittées.

L'article XCVIII de la loi du 9 Vendémiaire an 6, porte positivement, " que le tiers restant des rentes perpétuelles & " viageres sera conservé en inscriptions au grand livre, & payé " sur ce pied, à partir du 2me. sémestre de l'an 5."

L'article CX de la même loi est conçu en ces termes : " Le " produit net des contributions administrées par la régie de " l'enrégistrement, & subsidiairement, les autres contributions " indirectes sont & demeurent spécialement affectées jusqu'à " dûe concurrence, au paiement des rentes conservées & " pensions."

Comment

Comment donc se fait il que l'on n'a exécuté bien exactement de cette loi du 9 Vendémiaire, que les dispositions dont l'objet était de dépouiller, & presque uniemeet celles qui tendaient à la conservation des débris de la fortune des citoyens * ? Et l'on s'est plaint plusieurs fois de ce que l'esprit public était anéanti, le crédit public & la confiance détruits ! Pouvait-on raisonnablement en rechercher ailleurs la cause ? Comment pourrait-on ignorer que le propre de l'injustice est de révolter non seulement celui qui en est l'objet, mais encore ceux qui n'en sont que les simples spectateurs, de même que le spectacle de la douleur physique & morale dans l'homme souffrant, affecte l'homme sensible qui n'en est que le témoin ? Or, comment vouloir que des injustices anciennes, inouies, continuelles & permanentes fassent naître dans les cœurs l'amour du gouvernement de qui elles émanent ?

Citoyens, la destinée de la république est de n'être généralement aimée que lorsqu'on l'aura rendue aimable : qu'on se hâte donc de la rendre telle, si l'on veut qu'elle soit aimée : on ne peut aimer que ce qui est aimable ; l'injustice ne saurait l'être : on ne peut que haïr le gouvernement qui dépouille & qui rend misérable : on ne peut s'attacher qu'à celui qui protege & qui rend heureux.

Je pense, citoyens, que ma lettre doit trouver tout naturellement sa place dans votre journal, dans lequel la vérité, la justice & l'humanité doivent, je crois, trouver leur refuge.

Salut & considération.

Sur la Terre de Crosne, donnée à Siéyès.

Les amis du citoyen Siéyès ne croyaient pas qu'étant sénateur à vie, avec un traitement annuel de 25,000 fr. il acceptât la terre de Crosne dans le moment de détresse où nous sommes ; aujourd'hui que son acceptation n'est plus douteuse, puisque, par lettre, il vient de *se présenter* à la commission, pour la remercier de la récompense nationale qui lui a été dé-

---

* La destinée des rentiers de l'état, c'est-à-dire, de ses plus légitimes créanciers, est de voir leur sort empirer chaque année : le paiement en bons du dernier sémestre de l'an 6, s'est ouvert l'an passé en Vendémiaire ; celui du dernier sémestre de l'an 7, échu depuis trois mois, n'est pas encore ouvert.

cernée ;

Digitized by Google

cernée ; ils ne peuvent concevoir comment ce philosophe pourra jouir tranquillement de ce qu'ils appellent la *dépouille d'autrui*. Il faut les tranquilliser en faisant connaître la délicatesse dans le choix de la récompense.

La terre de Crosne n'est la dépouille de personne ; c'est un bien *patrimonial*, ou si l'on veut, d'une espece nationale unique en France ; voici comment cela s'explique.

La terre de Crosne appartenait à Caullet-d'Hauteville, entrepreneur des vivres ; ce dernier voulant en faire une affaire d'argent, fit trois opérations.

La premiere, fut de donner la terre de Crosne à *bail emphytéotique* pour 99 ans, à un nommé Bonfils, moyennant un bon pot de vin. Le château, le parc, les bois, &c. furent exceptés du bail.

La seconde, fut de vendre *la jouissance à vie* du tout à M. le marquis de Brancas & à son épouse, moyennant une somme considérable.

La troisieme, fut de vendre la *nue propriété* de la terre de Crosne à Serilly, trésorier de la guerre, moyennant un million.

Serilly a manqué ; débiteur envers l'état & envers les particuliers, ses biens ont été divisés en deux lots. L'un a été abandonné à ses créanciers particuliers, l'autre à l'état en déduction des *débets* de Serilly. C'est dans ce dernier lot que se trouve la *terre de Crosne*.

Le citoyen Siéyès n'ajoute rien quant à présent, à ses 25,000 fr. de rente, le ci-devant marquis de Brancas étant vivant ; & à son décès, Sieyes, comme l'on voit, ne touchera à la dépouille de personne.

Crosne est à quatre lieues de Paris, dans un joli vallon près Villeneuve Saint-Georges. Une partie des bois qui en dépendent, touchent à ceux de Gros-Bois, séjour de Barras ; & d'un autre côté, Crosne touche à la forêt de Senart, si connue à cause des laborieux hermites qui y demeuraient, & par les plaisirs de la chasse qu'y prenaient nos rois.

*M. Saladin.**

Genevois, auteur d'une brochure nouvelle qui vient de paraître, sous le titre de *Coup-d'œil Politique sur le Continent*. Cet ouvrage n'est qu'un long tissu de déclamations contre les puissances belligérantes du Continent, & une plate apologie de la révolution & de la république Française, avec laquelle on peut, suivant l'auteur, entretenir avec toute sécurité des rela-

* *Voyez page 93.*

tions

tions d'amitié & de paix. Il contient surtout des éloges ridicules des talens & des vertus de Bonaparte, & du *désintéressement* de Talleyrand. On voit que cet ouvrage a été composé avec des intentions perverses; mais heureusement, les sophismes manifestes dont il abonde, les faits historiques faux que l'on y trouve, les personnalités scandaleuses que l'auteur s'est permises contre un de ses compatriotes, & surtout son style allobroge, corrigent & préviennent le mal qu'il a voulu faire. La publication de ce livre au moment où Bonaparte envoyait des paroles insolentes de paix, indique l'existence d'un grand plan nouveau de jacobinisme, dont le gouvernement tient déjà quelques fils. Tout le monde a été surpris de la publication d'un tel ouvrage dont l'auteur avoue lui-même qu'il a jadis été le chef de l'aristocratie de son pays, & est allié aux premières familles d'Angleterre; mais l'étonnement a cessé lorsqu'on a su qu'il était propriétaire en France d'un très-grand établissement qui ne peut prospérer qu'à la paix. Ainsi l'on voit que s'il n'a pas été dévoré en cette occasion d'une *famine** de renommée, il a été mû par un intérêt personnel, *soit* * par les promesses du gouvernement Français, ce qui l'a *acheminé* * à présenter la vérité aux gens *désireux** de l'apprendre, au travers du *nuage opaque* d'un *horison plombé* *, & à essayer de façonner l'opinion publique comme *une boule d'argile sous le marteau du sculpteur* *. Malheureusement la note de Lord Grenville le forcera à *détabler* *. En vérité, on ne conçoit pas comment de misérables bourgeois d'une petite bicoque ont à un tel point la manie de l'importance. Ils voudraient interdire aux grandes puissances de se mêler des affaires de la France, tandis qu'ils ne peuvent s'empêcher de se mêler eux-mêmes des affaires de l'Europe. Ces gens-là ont commencé par faire pitié, mais ils finissent par mettre en colere. Ce qui aurait encore plus le droit d'étonner, ce serait de voir la facilité avec laquelle ces écrivains sautent de la démocratie à l'aristocratie, & de l'aristocratie à la démocratie, si Voltaire n'avait dépeint il y a 50 ans leur caractere indélébile :

Dieu quelquefois permet qu'à cette idole
L'esprit malin prête encor sa parole.
Les Génevois consultent ce démon,
Quand par malheur ils n'ont point de sermon;
Ce diable antique est nommé l'inconstance, &c.

* Tous les mots qui sont en Italique, forment autant d'expressions Genevoises dont le *Coup-d'œil* & le *Mercure Britannique* ont depuis peu grossi la langue Française que les Anglais apprendront de bientôt plus entendre.

DE L'IMPRIMERIE DE THOMAS BAYLIS, 15, GREVILLE-STREET, HATTON-GARDEN, À LONDRES.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE THOMAS BAYLIS, GREVILLE-STREET, HATTON-GARDEN, A LONDRES.

PARIS,

PENDANT L'ANNÉE 1800.

No. CXCVIII.

Publié le 5 Mars, 1800.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

POÉSIE.

Fragment d'un Poëme.

Le Tems entretient Homere en Songe; il lui montre dans l'Avenir les Hommes illustres qui lui rendront Hommage, & les Poëtes qui vivront après lui.

Maître de l'Hélicon, dans le long cours des âges,
Vois de tes successeurs les vivantes images,
Ces sublimes esprits, qui par de grands travaux
Ne pourront t'effacer ni marcher tes rivaux.
Contemple ce mortel, qui d'un peuple héroïque
Emprisonne en des murs la vertu fanatique;
C'est l'austere Lycurgue, aux fils de l'Eurotas
Dictant les dures lois de ta fiere Pallas.

Digitized by Google

Là, Solon qui t'admire, aux cris de la licence
De ta douce Minerve oppose la puissance,
Et trace en vers sacrés ses augustes décrets.
Regarde ce long siége & ces sanglans apprêts—
Qui vaincra, des guerriers de Sparte ou de Messene ?
Par un mépris railleur, élu chef dans Athene,
Tyrtée a su venger sa muse & ses soldats ;
Il chante, & tous les cœurs brûlent pour les combats.
" Ah ! fussiez-vous plus beau que Titon & Céphale,
" Plus fort que le Cyclope, & plus roi que Tantale,
" Plus éloquent qu'Adraste, & dussiez-vous encor
" De l'opulent Cyrus posséder le trésor,
" Que seraient tous ces dons sans un noble courage ?
" Celui dont l'œil s'effraie à l'aspect du carnage,
" Qui ne sait, pour ses Dieux, son pays, son foyer,
" Sur des corps tout sanglans disputer un laurier,
" Vieillira sans honneur & périra sans gloire."
Il a dit, & sa lyre entraîne la victoire.
Homere croit l'entendre, il croit l'entretenir,
Voir la foule & se voir dans l'immense avenir.
Ici, reprit le Dieu, vogue vers Syracuse
Un sage, esprit céleste & rival de ta muse,*
Qui prononçant contre elle un éclatant arrêt,
L'attaque en l'imitant, & l'admire à regret.
Vois-tu ce jeune roi, l'amant de la victoire,
En tes vers immortels étudier sa gloire,
De Pindare à ta voix épargner le tombeau ?
Sept villes disputer l'honneur de ton berceau ?
Tourne un moment les yeux vers les champs d'Ausonie,
Et reconnais Enée, enfant de ton génie.
Il guide aux bords du Tybre un fils qu'il a sauvé
De l'orage fatal par Junon soulevé.
Ce ne sont plus tes Dieux, tes guerriers indomptables,
Ces rivaux des Titans, à Jupiter semblables,
Fiers appuis d'Ilion ou l'effroi de ses murs ;
Mais un roi pieux, juste, & ses amis obscurs,
Ravis à Troye en flamme, aux gouffres de Neptune ;
Mais leurs constans travaux & sa longue infortune,
Les touchans souvenirs d'un empire détruit,
Didon formant des nœuds dont la mort est le fruit,

---

* Platon.

Qui

Qui toute en proie aux feux d'une amour insensée,
Porte aux enfers le trait dont Vénus l'a blessée.
Virgile fait descendre Enée aux sombres bords....
Jamais le fils de l'Hebre & ses divins accords
N'ont d'un charme si prompt atteint le noir empire!
Homere! tu serais égalé par sa lyre,
Si Turnus atteignait ton Hector glorieux.
Il chanta des mortels, & toi des demi-dieux.
Tu ris de voir s'enfler d'une fausse éloquence
Ces lourds fils de Lucain, efforts de l'impuissance,
Qui de faste & d'orgueil marchent appesantis.
Mais quoi? deux Arions sont près d'être engloutis *....
L'un charme les dauphins qui le portent sur l'onde;
L'autre sur une mer agitée & profonde,
Dispute à la tempête & sa vie & Lusus
Qu'il éleve en nageant sur les gouffres émus,
Et, le sauvant des flots, un géant plein d'audace,
Adamastor, le porte au sommet du Parnasse.
L'Arioste parcourt & la terre & les airs,
Créant à son Alcine un magique univers;
Son rapide Hippogriffe a le vol de Pégase.
Le noir Dante aux enfers & s'égare & s'embrâse.
Le Tasse, en vers brillans, célebre Godefroi
Délivrant un tombeau, monument de sa foi.
Il orne tous ces preux, vainqueurs de la Syrie,
Du myrthe & des atours de la molle Hespérie;
Les tendres voluptés sont ses enchantemens,
Et trop de fard se mêle aux pleurs de ses amans.
Quel aveugle t'appelle, aveugle Méonide?—
C'est Milton! Il t'invoque—Uranie est son guide.
Sa lyre méconnaît le Tartare & tes Dieux;
Il s'ouvre un autre enfer, il franchit d'autres cieux.
Des âges & du monde il a vu la naissance,
Et des premiers humains la timide innocence,
Leurs bocages sacrés, le lit de leurs amours....
Lieux charmans! dons heureux & perdus pour toujours!
Que serais-tu, Milton, si ta muse épurée,
De mille traits hideux n'était défigurée?
Tes monstres ont fait fuir Minerve loin de toi,
Et tous les Dieux du Pinde ont reculé d'effroi:.

---

* Arion & le Camoëns.

Digitized by Google

Mais du puissant Atlas, en ta stature énorme
Ils admirent la force & la grandeur informe.
Ainsi parle Saturne au vieillard qu'il instruit.
Entends-tu des soupirs s'élever dans la nuit,
Et ces mânes qu'appelle une harpe sonore ?
Tel que brille dans l'ombre un ardent météore ;
Tel le feu d'Ossian luit en de froids déserts.
Sa voix se mêle au bruit des torrens & des mers,
Et la lune, en son cœur plein d'une vague ivresse,
Verse de ses clartés l'abondante tristesse.
Ses fils guerriers sont morts ; pleurant sur leurs tombeaux,
Il les chante, & sa voix guide encor un héros.
Cet astre nébuleux s'éclipse à ta lumiere.
Jette un regard nouveau sur cette heureuse terre
Où naquirent Zeuxis, Appelle, Phidias ;
Ces fils industrieux de Vulcain & Pallas,
Des arts en t'imitant fondent l'aimable empire.
En marbre de Paros ton Apollon respire ;
Disputé par la guerre il parcourt les cités.
C'est lui, c'est son flambeau dont les pures clartés
Feront briller, un jour, sur la toile animées,
Les larmes d'Hercilie arrêtant deux armées ; *
C'est lui qui dans les rangs des descendans d'Ilus,
Allumera le front du divin Romulus.
Vois les tyrans pâlir aux menaces d'Alcée ;
Simonide, chantant la mere de Persée,
Qui sur des flots battus par un vent ennemi,
Veille en pleurs sur son fils dans la barque endormi ;
Corinne remportant le prix de l'harmonie ;
Sapho, qui brûle & meurt d'amour & de génie ;
Moschus & Théocrite, & tant d'autres comme eux,
Doux cygnes que Permesse a rendus si fameux ;
Anacréon, qui boit à l'ombre des Dryades,
Mêlant l'eau d'Hippocrene au nectar des Ménades :
Le fol Amour le suit, dansant avec les Jeux,
Et d'immortelles fleurs couvrent ses blancs cheveux.
Ces doctes nourrissons, descendus de ta race,
Enfanteront Lucrece & le sublime Horace ;
L'un pour ravir la foudre à tes Dieux combattus :
L'autre pour célébrer le Sage & les Vertus,

---

* Dernier tableau de David.

Donner

Donner des lois au Pinde, à Boileau qu'il inspire.
Boileau, juge inflexible, armé de la satire,
Qui présentant du vrai le miroir lumineux,
Applanit d'Hélicon les chemins épineux:
Aux lieux où le soleil termine sa carriere,
Cet esprit clair & pur dispense sa lumiere,
Et va perçant des traits de son amer courroux,
Tous les Cotins ligués & les Pradons jaloux.
Ecoute ce censeur, dont la muse sévere
Prodigue un juste hommage à ton nom qu'il révere,
Enseigne au goût les lois qu'il ne peut violer,
Montre de quel essor Pégase doit voler,
Fait voir sur quels écueils tombe l'audace extrême,
Et force un sot critique à trembler pour soi-même,
A respecter ces vers qui se font retenir,
Qui d'abord attaqués vaincront dans l'avenir,
Où du concours des mots l'habile hardiesse
Frappe les faibles yeux d'un éclat qui les blesse.
Aux combats du théâtre il décerne le prix:
Nobles jeux, dont les Grecs furent long-tems épris!
Leur noir Eschyle, au roc attachant Prométhée,
Pour enflammer cette âme orgueilleuse, indomptée,
Luttant contre les Dieux qui l'oppriment en vain,
Déroba, comme lui, les traits du feu divin.
La parque au fier Atride arrache un cri funeste—
O crime! ô deuil! l'enfer poursuit le triste Oreste.
Voilà le grand Achille, Ajax, Ulysse, Hector,
Hécube déchirant l'affreux Polimestor!—
Tous ces enfans d'Argos, cette race Troyenne,
Dont la gloire à la scene a brillé pour la tienne,
Etalant leurs malheurs terribles & touchans,
Ont immortalisé le pouvoir de tes chants.
Celui-ci, déployant de tragiques spectacles,
Cent ans renouvella leur pompe & ses miracles;
Celui-là redoublant & la crainte & les pleurs,
Intéressa de même à de nobles douleurs.
Leurs fronts sont couronnés; c'est Sophocle, Euripide.
Tels que deux concurrens dont l'adresse intrépide
Fait rouler à la fois leurs chars impétueux;
Dans la poudre Olympique élancés tous les deux,
L'un, d'un pas soutenu court & franchit l'espace:
L'autre, en bonds, en détours égarant son audace,
Souvent plus ralenti, souvent plus emporté,
Vole, atteint son rival & le prix disputé.

Quel

Quel siecle fait revivre & Rome & la Castille ?
L'âpre vertu d'Horace assassinant Camille,
L'âme de Cornélie & ses amis défaits,
Auguste & sa clémence égale à ses forfaits,
Et Phocas, vil jouet d'un tragique mystere,
Tendre & cruel, n'osant être bourreau ni pere ?
Là, prodige de haine offert à la terreur,
Sourit, la coupe en main, une mere en fureur :
Monstre dont le courroux veut ses fils pour victimes,
Et fait boire un poison pour assurer ses crimes.
Qui n'admire Pauline, & toi, que dans les cieux
Le martyre loin d'elle, enleve glorieux ?
Accours, jeune Rodrigue, essayer ton courage,
Immole ton amour, venge un sanglant outrage ;
Corneille, tout bouillant de l'antique valeur,
A fait parler ton pere en ses vers pleins d'honneur.
Que d'autres, sur la scene exaltant leurs faiblesses,
Fassent d'amans trahis soupirer les tendresses,
D'une Ariane en pleurs expriment les tourmens.
Toi, Corneille, animé de plus fiers sentimens,
Trace les grands forfaits, les vertus politiques,
Des princes généreux les flammes héroïques,
Entretiens un Condé de gloire & de combats,
Et forme à tes leçons les maîtres des états.
Homere interrompit, car il voyait paraître
L'émule de Boileau, seul rival de son maître,
Seul digne de briller près de Corneille assis.
" O Saturne ! dis moi de quels tristes soucis
" Est ombragé ce front qu'une palme couronne ?
" Vois-je un mortel, un dieu ? Quel éclat l'environne !
" La foule qui le suit adore ses attraits :
" Mais les sombres chagrins ont obscurci ses traits."
—" Hélas !" répond le Tems : " arrête ! & crains d'apprendre
" Les pleurs qu'en le perdant sa muse doit répandre.
" Cet astre sur la terre élevé peu d'instans,
" Dérobera trop tôt ses rayons éclatans ;
" La noire Inimitié cent fois sur son passage
" S'efforcera d'étendre un envieux nuage.
" Doux chantre !—Ah ! que la scene eût acquis de trésors,
" Si l'on n'eût pas, quinze ans, étouffé tes accords,
" Si de tes vers brûlans l'audace encor nouvelle
" N'eût blessé l'ignorance, à leurs beautés rébelle !

" Quels

" Quels regrets, quels honneurs te suivront au cercueil !
" Quels seront les sanglots de Melpomene en deuil !
" Qui sut mieux l'embrâser des flammes du génie !
" Charme heureux ! art suprême ! éloquente harmonie !
" Soit que Phedre s'égare en ses folles amours,
" Qu'Andromaque d'un fils n'ose acheter les jours ;
" Soit qu'une mere en pleurs, lionne rugissante,
" Ecarte un fer levé sur sa fille innocente,
" Ou qu'une voix divine exhortant des soldats,
" Tonne sur Athalie & proclame Joas ;
" Toujours sublime & tendre, on t'aime & l'on t'admire.
" O Racine ! après toi qui touchera ta lyre ?
" Que dis-je ?—Ah, tu n'es plus ! Exhalez vos douleurs,
" Muses ! couvrez son urne, hélas ! de mille fleurs....
" Melpomene a perdu ses délices, sa gloire,
" Et d'un si cher époux doit pleurer la mémoire."
Saturne, détournant ses regards affligés,
Vit les pleurs du théâtre en ris malins changés,
Et soudain : " C'est Irus, c'est ton lâche Thersite,
" Reparus dans Cléon & dans Agoracrite !
" Le fiel d'Aristophane en aigrit les portraits,
" Homere ! la Nature est diverse en ses traits :
" Ton pinceau varié la découvre à Thalie.
" Par le savant Moliere, égayée, ennoblie,
" Elle s'ouvre du cœur les plus profonds replis,
" Démasque en se raillant les fourbes avilis,
" Et la férule en main, bouillante de satire,
" Aux vices pâlissans fait essuyer le rire.
" Plus doux, & non moins vrai, de ses rats combattans
" L'ingénu Lafontaine encourage les rangs,
" Abreuve agneaux & loups à l'eau de l'Hippocrene,
" Et chemine à la gloire où son instinct le mene."
Le Tems alors se tut. Méonide étonné
Apperçut un vieillard en triomphe traîné.
C'était l'ingénieux, vaste & fécond Voltaire,
De l'irréligion ce fidelle sectaire,
Philosophe enjoué, caressé des neuf Sœurs,
Noble esprit qu'Erato combla de ses douceurs,
Qui froid pour Calliope, ardent pour Melpomene,
S'éteint dans l'épopée & brille sur la scene,
Où Mérope, Seïde, Alzire, Ninias,
Vers l'immortalité le guident à grands pas.
De sublimes larcins l'Eschyle Anglais l'accuse.
Génie informe & grand, dont Mégere est la muse,

Qui

Qui s'ouvre les tombeaux, & dans leur sombre horreur
Laisse au brûlant Ducis sa torche & sa terreur.
Hélas ! loin de ces lieux, caché dans ta retraite,
Des lois de la culture élégant interprete,*
Entre Pope & Thompson recueille des lauriers.
Imagination ! tu charmes ses foyers ;
Peins-lui l'amitié tendre, et dis-lui que la mienne
Paya fidellement un souris de la sienne.
La foule errait obscure au fond des bois sacrés,
Et sur un peuple vain de chantres ignorés,
Insectes d'un seul jour, & bourdonnans sous l'herbe,
Plane encor ce Rousseau, disciple de Malherbe ;
Et l'enflammé Pindare, aigle de l'Hélicon,
Prête son vol, sa foudre, au chantre de Buffon.†
Dans le magique songe où flottaient ces images,
Homere vit sa gloire au-dessus des outrages,
Son grand nom triompher de Zoïle & des ans,
Comme un chêne élevé qui se rit des autans,
Et des maisons des rois & de leurs héritages
Clio même chercher la trace en ses ouvrages.

Louis Lemercier.

* Delille.

† Lebrun, à qui les amans de la belle poésie n'ont qu'un reproche à faire, celui de ne pas publier ses ouvrages.

THÉÂTRE DE L'ODÉON.

Le Juge Bienfaisant.

Angran d'Alleray, ancien lieutenant civil, forcé de condamner un homme de bien contre lequel un adroit fripon avait eu l'art de rassembler toutes les formes de la justice et du droit, sauva de la prison la probité malheureuse et poursuivie, en payant lui-même, de ses deniers, une assez forte somme qui n'était point due. C'est sur ce trait historique et rare autant que louable, que le C. *Puységur* a construit la fable de la piece en 5 actes et en prose qu'il vient de faire représenter par les sociétaires de l'Odéon, maintenant réfugiés au théâtre du Marais, où cette piece a obtenu un succès complet et mérité.

Les

Digitized by Google

Les événemens, quoique simples, y sont tellement multipliés que nous ne pouvons donner une juste idée de l'effet de cet ouvrage à la scene, en en faisant ici l'analyse.

Nous nous bornerons donc à dire que sur la couleur un peu sombre du premier acte, qui forme au surplus une exposition claire et facile, le public ne s'attendait qu'à l'insipide représentation d'un triste drame, mais qu'il a été fort agréablement trompé dans son attente.

Les deux derniers actes se passent en prison. Une mere et sa fille injustement emprisonnées, une bonne servante, l'amant de la jeune fille accusé lui-même aussi d'un vol, le fourbe qui les poursuit, le juge qui a condamné la mere, un geolier et un porte-clefs : voilà tous les personnages qui figurent dans ces deux actes. Cependant ils sont remplis de situations comiques ; ils ont de la gaieté qui n'est point triviale, de l'intérêt qui n'est point de la douleur, de l'esprit qui n'est point du bel esprit, et de la morale sans enflure et sans affectation. Cette piece est en un mot un ouvrage estimable et qui décele beaucoup de talent dans son auteur.

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE.

Examen des Précepteurs, Comédie en cinq Actes & en Vers, Ouvrage posthume de Fabre-d'Eglantine.

Il y a eu un tems où le succès d'une comédie ou d'une tragédie nouvelle faisait événement. Le public se partageait en partisans et en critiques, et l'on en parlait.....au moins quinze jours : mais on en parlait avec discernement, avec goût, souvent avec feu et enthousiasme ; une conversation sur un pareil sujet entre des hommes-de-lettres, des gens du monde, des femmes, devenait animée, intéressante et faisait naître plus d'une observation fine ou profonde, qui n'eût pas déparé une poétique ; il s'y disait, de rencontre, tel mot heureux ou plaisant qui faisait fortune, et quelquefois survivait à la piece.

Le peu de bons journaux littéraires (car il y en a toujours eu peu de bons) se bornaient, lors des premieres représentations, à l'annonce du succès ou de la chûte ; ils laissaient ensuite le jugement du public se décider et s'asseoir ; ils attendaient l'impression de l'ouvrage, pour en rendre compte, et c'est alors qu'ils examinaient la piece dépouillée de l'illusion et du charme de la représentation ; ils en jugeaient la conduite, les caractères,

teres, sur-tout le style; l'importance et le soin qu'ils mettaient à ce travail, honoraient l'auteur et l'ouvrage, maintenaient les principes et le goût de la saine littérature, et donnaient des encouragemens et des instructions aux jeunes gens qui songeaient à courir la carriere dramatique. On relit encore avec intérêt et profit d'excellens articles de Fréron sur la plupart des tragédies de Voltaire; il y a entre-autres, dans l'Année Littéraire, un beau parallele entre la Rome Sauvée de ce dernier & le Catilina de Crébillon; & malgré l'inimitié personnelle, le critique ne laisse pas de faire voir combien Voltaire a surpassé son rival.

Tout cela donnait de l'émulation, & c'était la peine de travailler. On ambitionnait de glorieux suffrages; on aspirait à un nom, à un rang dans la république des lettres; et cette distinction, difficile à obtenir, était la juste récompense des talens et des veilles de peu de personnes.

Il n'en est pas de même aujourd'hui. Nous avons force théâtres, force pieces nouvelles; et si l'espece des prétendus auteurs fourmille, celle des prétendus juges est plus nombreuse encore et infiniment plus ridicule.

Il n'y a rien de si plaisant que la gravité avec laquelle tel journal rend compte d'une pantomime, d'un petit vaudeville, d'un opéra-comique ou d'une piece dans le genre poissard. On croit voir un apprenti chirurgien voulant disséquer une mouche. Le résultat est presque toujours que l'auteur, *déjà connu par plusieurs ouvrages*, (dont personne n'a entendu parler) ne fait *qu'ajouter à sa réputation*, et montre les *talens les plus distingués*, etc. Vient ensuite l'éloge de l'orchestre, du machiniste, du faiseur de costumes, et quelquefois de la rare intelligence du souffleur.

Pour les acteurs et les danseurs, il y a long-tems que tous les superlatifs louangeurs sont épuisés à leur service. Tel journaliste, faute de trouver des expressions assez flatteuses à son gré, promet qu'il se bornera désormais à dire que le Citoyen un tel ou la Citoyenne une telle a paru, attendu que son nom suffit à son éloge, et que tous les éloges sont désormais au-dessous de son nom.

Cela se dit indistinctement pour tous les théâtres, pour tous les genres et pour tous les talens. L'auteur d'une bonne piece en cinq actes est aujourd'hui loué précisément comme l'auteur d'un ballet-pantomime, mais beaucoup moins, à-coup-sûr, que *Vestris* ou *Garat* le chanteur.

Les éloges ou les critiques se distribuent le lendemain d'une premiere représentation; quelque considérable que soit un ou

vrage

vrage, quelque peine qu'il ait dû coûter à l'auteur, le critique prononce en un quart-d'heure et en dix lignes un jugement sans appel, et puis on n'y revient plus.

Or maintenant, veillez, graves auteurs,
Mordez vos doigts, ramez comme corsaires.

Nous rendrons à l'auteur du Philinte de Moliere, de l'Intrigue Epistolaire et des Précepteurs, l'hommage de faire de cette derniere piece un examen un peu détaillé.

La circonstance qu'elle est une œuvre posthume, a dû disposer le spectateur à l'indulgence, 1°. parce qu'on juge toujours plus favorablement ceux qu'on regrette, *extinctus amabitur idem*; 2°. parce qu'il était naturel de supposer que l'auteur eût pu revoir sa piece et y faire des corrections, s'il eût vécu. Nous accorderons à ce sentiment de regret et à cette présomption favorable tout ce qu'il est juste de leur donner; mais nous n'oublierons pas aussi que c'est moins l'auteur que l'art même qui doit être l'objet de nos observations.

Le sujet du *Philinte* a été puisé dans la lettre de J. J. Rousseau à d'Alembert, sur les spectacles; et il est vraisemblable que celui des *Précepteurs* est encore tiré du même ouvrage. Il n'y a qu'à lire, pour s'en convaincre, le portrait contrasté d'enfans bien et mal élevés.

" On m'assure, dit Rousseau, que l'éducation de la jeunesse " est beaucoup meilleure qu'elle n'était autrefois; ce qui pourtant ne peut guere se prouver qu'en montrant qu'elle fait de " meilleurs citoyens. Il est certain que les enfans font mieux " la révérence; qu'ils savent plus galamment donner la main " aux dames, et leur dire une infinité de gentillesses pour lesquelles je leur ferais, moi, donner le fouet; qu'ils savent " décider, trancher, interroger, couper la parole aux hommes, " importuner tout le monde sans modestie et sans discrétion. " ..... Pour les retenir auprès des femmes qu'ils sont destinés " à désennuyer, on a soin de les élever précisément comme " elles; on les garantit du soleil, du vent, de la pluie, de la " poussiere, afin qu'ils ne puissent jamais rien supporter de " tout cela..... On les prive de tout exercice; on leur ôte " toutes leurs facultés.

" On était plus grossier de mon tems. Les enfans, rustiquement élevés, n'avaient point de teint à conserver, et ne " craignaient point les injures de l'air auxquelles ils s'étaient " aguerris de bonne heure. Les peres les menaient avec eux " à la chasse, à la campagne, à tous leurs exercices, dans " toutes leurs sociétés. Timides et modestes devant les gens

" âgés, ils étaient hardis, fiers, querelleurs entre eux..... Ils " revenaient au logis suans, essoufflés, déchirés; c'étaient de " vrais polissons; mais ces polissons ont fait des hommes qui " ont dans le cœur du zele pour servir la patrie et du sang à " verser pour elle".

Ne voilà-t-il pas les deux éleves des Deux Précepteurs? mais pour les y voir, avant que la piece soit faite, et pour découvrir dans ces deux portraits le germe d'une piece à faire, il faut l'œil du génie.

Le but moral de la piece est excellent. Il s'agit d'apprendre aux parens à distinguer la bonne éducation d'avec la mauvaise, le maître respectable qui est digne de les remplacer auprès de leur enfant, et qui en saura faire un homme, d'avec le plat valet qui n'a que son propre intérêt en vue, et qui ne fera jamais de son malheureux éleve, qu'un hypocrite et un esclave comme lui.

Il y a du mérite à oser choisir un pareil sujet, et il y en a plus encore à savoir en vaincre l'austérité, à intéresser les spectateurs avec deux petits héros de dix à douze ans, sans amour, sans épisode; mais je crois que le succès de la piece eût été plus difficile et moins assuré avant la révolution; car, comme Mercier l'observe dans le *Nouveau Paris*, on s'occupe davantage des enfans; ils sont tous nourris par leurs meres; on les rend plus heureux; on se rapproche davantage de la nature dans la premiere éducation, et l'on ne rougit plus d'attacher un grand prix à des sentimens dont le beau monde d'autrefois avait presque fait des ridicules.

Voyons comment l'auteur, son sujet une fois choisi, a trouvé le moyen de le remplir; son plan est très-simple.

Le méchant précepteur veut faire renvoyer le bon, et il bâtit sur ce renvoi un projet de fortune pour lui-même. Pour accomplir ses desseins, il a écrit une lettre dans laquelle la mere de son éleve est traitée avec mépris; mais les vices de l'enfant, sa malice, sa gourmandise et son audace à mentir sont cause que la lettre fatale tombe dans les mains de la mere, et fait chasser le drôle qui l'a écrite, ainsi qu'une femme de la maison, sa maîtresse et sa complice.

Ainsi le mauvais précepteur devient lui-même la victime de la mauvaise éducation qu'il a donnée à l'enfant; rien de mieux que cette leçon mise en action. Il en est de même dans le Philinte de Moliere, où l'égoïste refuse, à son insu, de se servir lui-même, et se trouve ainsi la dupe de son propre vice.

Quant à la conduite de la piece (je suppose l'ouvrage connu), elle est sage, elle est raisonnable, et elle fournit peu d'objections. Je hasarderai cependant quelques réflexions:

1°.

Digitized by Google

1°. Toute romanesque qu'on suppose Araminte, n'est-il pas un peu difficile de la croire amoureuse d'un homme qu'elle n'a jamais vu? Et les deux intrigans de la piece, Timante et Lucrece, peuvent-ils sérieusement faire fond sur un pareil amour, en conclure qu'ils ameneront bientôt Araminte à épouser l'inconnu, regarder d'avance le mariage comme fait, et fixant déjà la récompense qu'ils exigeront du futur époux,

Taxer son mariage et sa reconnaissance
A douze mille écus de rente.

Il y avait un moyen tout simple de corriger ce défaut de vraisemblance; c'était de supposer qu'Araminte avait vu quelquefois l'homme qu'on lui destine, et avait paru le voir avec plaisir.

2°. Quel homme est-ce donc aussi que ce Philiste à qui, pour le déterminer à venir épouser une femme, on écrit qu'elle a quarante-cinq ans au moins, quoiqu'elle n'en avoue que trente-six, qu'elle est folle, ridicule, superstitieuse, etc? On pouvait faire une lettre désobligeante pour Araminte, mais plus adroite, plus fine, plus propre à déterminer l'épouseur; les choses dites moins crûment n'en auraient été peut-être que plus mortifiantes pour l'amour-propre d'Araminte.

3°. On a déjà remarqué, avec raison, que le rôle du marin, ou celui de Chrysale, est de trop, et qu'il était facile de fondre ces deux rôles en un seul; ce qu'il y a de pis, c'est que le personnage de Chrysale, outre qu'il est inutile, est nul et sans physionomie.

Les caracteres de Timante et de Lucrece me paraissent parfaitement bien. C'est ce qu'on voyait dans certaines grandes maisons où M. l'Abbé vivait assez ordinairement avec une des femmes de Madame, et où tous les deux ne manquaient pas, dans leur tête-à-tête, de se moquer de leur maîtresse. Ils sont bien bas, bien valets, bien gourmands, bien fripons.

Le rôle d'Araminte qui devrait se contenter d'être une bonne femme, comme la nature l'a faite, mais qui s'avise de vouloir faire la belle, la spirituelle, la sentimentale, et qui est avec cela crédule comme un enfant, peureuse et superstitieuse à l'excès, est encore fort bien tracé; excepté seulement le trait d'invraisemblance que j'ai cité plus haut.

Le Marin est d'une brusquerie qui va jusqu'à une grossiereté insoutenable; il dit à sa sœur: *Vous êtes une bête,*

Ma sœur, ma très-aînée,
Ma folle, ma très-folle et ma très-surannée,

&c

et cela, dès sa premiere scene, dès son entrée, et lorsqu'il n'a encore presque aucun grief contre elle, *lorsqu'il file encor le cable et s'y prend en douceur,* comme il le dit lui-même. Il y a aussi, dans tout ce rôle, une affectation assommante de termes de marine qui ne sont pas toujours très-intelligibles ni appliqués fort à propos.

Le petit Jule est bien ce qu'il doit être, un petit enfant gâté tout propre à devenir un fat.

Je ne sais si je me trompe ; mais je ne suis pas aussi content que je voudrais l'être du rôle d'Alexis, et de son précepteur Ariste.

Je trouve que l'enfant manque de charmes, d'amabilité ; qu'il n'aime pas sur-tout assez sa mere ; je lui désirerais, sans mignardise, plus de grâce, et sans afféterie, plus de sensibilité. Cette sécheresse se fait beaucoup plus sentir à la lecture qu'à la représentation ; car l'actrice (Mlle. Vanhove) qui joue le rôle, le corrige par ses manieres, par les caresses enfantines qu'elle fait à sa mere, sur-tout lorsqu'elle lui dit ce vers charmant :

Il me fallait des fleurs, et les cueillir moi-même.

Ce vers me fait regretter qu'il n'y en ait pas un seul autre semblable dans tout le rôle.

Pour achever de rendre mon idée sur le caractere de l'enfant, j'aurais voulu qu'on le vît bon avec les domestiques, ayant un ami de son âge, se brouillant, se battant peut-être avec lui, mais pleurant ensuite et lui demandant pardon du chagrin qu'il lui aurait causé ; j'aurais voulu sur-tout qu'il aimât tendrement sa mere ; et par exemple, au lieu de cet étalage de science qu'on lui fait faire au sujet de la boussole, j'aurais mieux aimé que sa mere se trouvant ou se disant incommodée, il offrit d'aller lui chercher, parmi les plantes qu'il a recueillies et fait sécher l'été, celles qui pouvaient la guérir : sa petite science serait bien plus aimable si elle était amenée par un trait de piété filiale.

Je crois pouvoir faire un reproche du même genre au précepteur Ariste.

Il est sec et dur à l'égard de la mere de son éleve. Voyez son entrée et les premiers mots qu'il lui dit :

Pour de très-justes causes
Je trouve qu'il est bon que votre fils et moi
Nous quittions ce séjour : l'habitude a sa loi.
Chaque éducation, Madame, est un système
Qu'on commence en un sens et qu'on finit de même.

(il

(il veut dire qu'on doit finir chaque éducation suivant le même plan d'après lequel on l'a commencée; mais il dit toute autre chose) son langage est pédantesque, obscur et son ton guindé. Il serait beaucoup plus digne d'un philosophe comme lui de compatir jusqu'à un certain point aux faiblesses de la mere de son éleve, et de s'efforcer de la persuader avec douceur et aménité.

Ariste est même un peu rogue dans la scene avec Timante; et celui-ci a quelque raison de lui dire:

Lorsque ma politesse en efforts se consume,
Je ne sais pas pourquoi votre ton d'amertume.

On a comparé cette scene avec celle de Trissotin et Clitandre (dans les Femmes Savantes) dont elle paraît en effet imitée. Mais quelle différence! c'est Trissotin qui attaque avec toute la sottise d'un mauvais rimailleur à prétention; Clitandre se défend, mais avec quelle grâce! avec quelle légereté il manie l'arme de l'ironie!

Permettez-moi, Monsieur Trissotin, de vous dire
Avec tout le respect que votre nom m'inspire.....
Je vois ce qui vous touche et que par modestie
Vous ne vous mettez pas, Monsieur, de la partie,
Et pour ne pas vous mettre aussi dans le propos, etc.

Ariste, au contraire, dit à brûle-pourpoint de grosses injures à Timante. La tirade qui termine cette scene est cependant fort belle; et c'est peut-être le meilleur morceau de la piece, quant au style.

(*La fin incessamment.*)

Lettre Inédite de Diderot *à* Voltaire, *sur la Tragédie de* Tancrede.

Monsieur & cher Maître,

L'ami Thiriot aurait bien mieux fait de vous entretenir du bel enthousiasme qui nous saisit ici, à l'hôtel de Clermont-Tonnerre, lui, l'ami Damilaville & moi, & des transports d'admiration & de joie auxquels nous nous livrâmes, deux ou trois heures de suite, en causant de vous & des prodiges que vous opérez tous les jours, que de vous tracasser de quelques méchantes observations communes, que je hasardai entre nous

nous sur votre derniere piece. C'est bien à regret que je vous les communique ; mais puisque vous l'exigez, les voici.

Rien à objecter à votre premier acte. Il commence avec dignité, marche de même, et finit en nous laissant dans la plus grande attente.

Mais l'intérêt ne me semble pas s'accroître au second, à proportion des événemens. Pourquoi cela ? Vous le savez mieux que moi. C'est que les événemens ne sont presque rien en eux-mêmes, & que c'est de l'art magique du poëte qu'ils empruntent toute leur importance. C'est lui qui nous fait des terreurs, &c.

Tant qu'Argire ne me montrera pas la derniere répugnance à croire Aménaïde coupable de trahison, malgré la preuve qu'il pense en avoir ; tant que la tendresse paternelle ne luttera pas contre cette preuve, comme elle le doit ; tant que je n'aurai pas vu ce malheureux pere se désoler, appeller sa fille, embrasser ses genoux, s'adresser aux chefs de l'état, les conjurer par ses cheveux blancs, chercher à les fléchir par la jeunesse de son enfant, tout tenter pour sauver cet enfant, l'acte n'aura pas son effet. Je ne prendrai jamais à Aménaïde plus d'intérêt que je n'en verrai prendre à son pere. Tâchez donc qu'Argire soit plus pere, s'il se peut, & que je connaisse davantage Aménaïde. Ne serait-ce pas une belle scene que celle où le pere la presserait de s'ouvrir à lui, où Aménaïde ne pourrait lui répondre ?

Le troisieme acte est de toute beauté. Rien à lui comparer au théâtre, ni dans Racine, ni dans Corneille. Ceux qui n'ont pas approuvé qu'on redît à Tancrede ce qui s'était passé avant son arrivée, sont des gens qui n'ont ni le goût de la vérité, ni le goût de la simplicité ; à force de faire les entendus, ils montrent qu'ils ne s'entendent à rien. Dieu veille que je n'encoure pas la même censure de votre part.

Ah ! mon cher Maître, si vous voyiez la Clairon traversant la scene, à demi renversée sur les bourreaux qui l'environnent, ses genoux se dérobant sous elle, les yeux fermés, les bras tombans, comme morte ; si vous entendiez le cri qu'elle pousse en appercevant Tancrede, vous resteriez plus convaincu que jamais que le silence & la pantomime ont quelquefois un pathétique que toutes les ressources de l'art oratoire n'atteignent pas.

J'ai dans la tête un moment de théâtre où tout est muet, & où le spectateur reste suspendu dans les plus terribles allarmes.

Ouvrez

Ouvrez vos porte-feuilles, voyez l'Esther du Poussin paraissant devant Assuérus; c'est la Clairon allant au supplice. Mais pourquoi Aménaïde n'est-elle pas soutenue par ses femmes, comme l'Esther du Poussin? Pourquoi ne vois-je pas sur la scene le même groupe?

Après ce troisieme acte, je ne vous dissimulerai pas que je tremblai pour le quatrieme; mais je ne tardai pas à me rassurer. Beau, beau.

Le cinquieme me parut traîner. Il y a deux récitatifs. Il faut, je crois, en sacrifier un, & marcher plus vîte. Il vous diront tout comme moi, supprimez, supprimez, & l'acte sera parfait.

Est-ce là tout? Non, voici encore un point sur lequel il n'y a pas d'apparence que nous soyons d'accord. Tancrede doit-il croire Aménaïde coupable? & s'il la croit coupable, a-t-elle droit de s'en offenser? Il arrive. Il la trouve convaincue de trahison par une lettre écrite de sa propre main, abandonnée de son pere, condamnée à mourir, & conduite au supplice: quand sera-t-il permis de soupçonner une femme, si l'on n'y est pas autorisé par tant de circonstances? Vous m'opposerez les mœurs du tems, & la belle confiance que tout chevalier devait avoir dans la constance & la vertu de sa maîtresse. Avec tout cela il me semblerait plus naturel qu'Aménaïde reconnût que les apparences les plus fortes déposent contre elle; qu'elle en admirât d'autant plus la générosité de son amant; que leur premiere entrevue se fît en présence d'Argire & des principaux de l'état; qu'il fût impossible à Aménaïde de s'expliquer clairement; que Tancrede lui répondît comme il fait, & qu'Aménaïde, dans son désespoir, n'accusât que les circonstances. Il y en aurait bien assez pour la rendre encore malheureuse & intéressante.

Et lorsqu'elle apprendrait les périls auxquels Tancrede est exposé; et qu'elle se résoudrait à voler au milieu des combattans, et à périr s'il le faut, pourvu qu'en expirant elle puisse tendre les bras à Tancrede, & lui crier, Tancrede, j'étais innocente; croyez-vous alors que le spectateur le trouverait étrange?

Voilà, Monsieur & cher Maître, les puérilités qu'il a fallu vous écrire. Revenez sur votre piece; laissez-la comme elle est, & soyez sûr, quoi que vous fassiez, que cette tragédie passera toujours pour originale, & dans son sujet, & dans la maniere dont il est traité.

On dit que Mademoiselle Clairon demande un échafaud dans la décoration: ne le souffrez pas, mordieu! C'est peut-

être une belle chose en soi, mais si le génie éleve jamais une potence sur la scene, bientôt les imitateurs y accrocheront le pendu en personne.

Monsieur Thiriot m'a envoyé de votre part un exemplaire complet de vos œuvres. Qui est-ce qui le méritait mieux que celui qui a su penser, & qui a le courage d'avouer, depuis dix ans, à qui le veut entendre, qu'il n'y a aucun auteur Français qu'il aimât mieux être que vous?

En effet, combien de couronnes diverses rassemblées sur cette seule tête? Vous avez fait la moisson de tous les lauriers, & nous allons glanant sur vos pas, & ramassant, par-ci par-là, quelques méchantes petites feuilles que vous avez négligées, & que nous nous attachons fierement sur l'oreille, en guise de cocardes, pauvres enrôlés que nous sommes.

Vous vous êtes plaint, à ce qu'on m'a dit, que vous n'aviez pas entendu parler de moi au milieu de l'aventure scandaleuse qui a tant avili les gens-de-lettres, & tant amusé les gens du monde; c'est, mon cher Maître, que j'ai pensé qu'il me convenait de me tenir tout-à-fait à l'écart; c'est que ce parti s'accordait également avec la décence & la sécurité; c'est qu'en pareil cas il faut laisser au public le soin de la vengeance; c'est que je ne connais ni mes ennemis ni leurs ouvrages; c'est que je n'ai lu ni les petites lettres sur les grands philosophes, ni cette satire dramatique où l'on me traduit comme un sot & comme un fripon, ni ces préfaces où l'on s'excuse d'une infamie qu'on a commise, en m'imputant de prétendues méchancetés que je n'ai point faites, & des sentimens absurdes que je n'eus jamais.

Tandis que toute la ville était en rumeur, retiré paisiblement dans mon cabinet, je parcourais votre Histoire Universelle. Quel ouvrage! C'est là qu'on vous voit élevé au-dessus du globe qui tourne sous vos piés, saisissant par les cheveux tous ces scélérats illustres qui ont bouleversé la terre, à mesure qu'il se présentent; nous les montrant dépouillés & nus, les marquant au front d'un fer chaud, & les enfonçant dans la fange de l'ignominie pour y rester à jamais.

Les autres historiens nous racontent des faits pour nous apprendre des faits. Vous, c'est pour exciter au fond de nos âmes une indignation forte contre le mensonge, l'ignorance, l'hypocrisie, la superstition, le fanatisme, la tyrannie; & cette indignation reste, lorsque la mémoire des faits est passée.

Il me semble que ce n'est que depuis que je vous ai lu, que je sache que de tout tems le nombre des méchans a été le plus grand & le plus fort; celui des gens de bien, petit & persécuté; que

que c'est une loi générale à laquelle il faut se soumettre; que de toutes les séductions, la plus grande est celle du despotisme ; qu'il est rare qu'un être passionné, quelque heureusement qu'il soit né, ne fasse pas beaucoup de mal, quand il peut tout ; que la nature humaine est perverse ; & que, comme ce n'est pas un grand bonheur que de vivre, ce n'est pas un grand malheur que de mourir.

J'ai pourtant lu la Vanité, le Pauvre Diable & le Russe ; la vraie satire qu'Horace avait écrite, & que Rousseau & Boileau ne connurent point, mon cher Maître, la voilà. Toutes ces pieces fugitives sont charmantes.

Il est bon que ceux d'entre nous qui sont tentés de faire des sottises, sachent qu'il y a sur les bords du lac de Geneve, un homme armé d'un grand fouet dont la pointe peut les atteindre jusqu'ici.

Mais est-ce que je finirai cette causerie sans vous dire un mot de la grande entreprise? Incessamment le manuscrit sera complet, les planches gravées, & nous jetterons tout-à-la-fois onze volumes *in folio*, sur nos ennemis.

Quand il en sera tems, j'invoquerai votre secours.

Adieu, Monsieur & cher Maître. Pardonnez à ma paresse. Ayez toujours de l'amitié pour moi. Conservez-vous, songez quelquefois qu'il n'y a aucun homme au monde dont la vie soit plus précieuse à l'univers que la vôtre. *Et Pompignianos semel arrogantes, sublimi tange flagello.*

Je suis, &c.

A Paris, ce 28 Novembre 1760.

Réponse de Voltaire *à* Didérot.

Monsieur et mon très-digne Maître,

J'aurais assurément bien mauvaise grâce de me plaindre de votre silence, puisque vous avez employé votre tems à préparer neuf volumes de l'Encyclopédie. Cela est incroyable. Il n'y a que vous au monde capable d'un si prodigieux effort ; vous aurait-on aidé comme vous méritez qu'on vous aide? Vous savez qu'on s'est plaint des déclamations, quand on attendait des définitions et des exemples ; mais il y a tant d'articles admirables, les fleurs et les fruits sont répandus avec tant de profusion, qu'on passera aisément par-dessus les ronces. L'infâme persécution ne servira qu'à votre gloire ; puisse votre

Digitized by Google

gloire servir à votre fortune, et puisse votre travail immense ne pas nuire à votre santé ! Je vous regarde comme un homme nécessaire au monde, né pour l'éclairer et pour écraser le fanatisme et l'hypocrisie. Avec cette multitude de connaissances que vous possédez, et qui devrait dessécher le cœur, le vôtre est sensible. Vous avez grande raison sur ce déchirement que les spectateurs devraient éprouver, et qu'ils n'éprouvent pas au second acte de Tancrede. Mais vous saurez que je venais de traiter et d'épuiser cette situation dans une tragédie qui devait être jouée avant Tancrede, et qu'on n'a reculée que parce qu'il courait cent copies infidelles de Tancrede par la ville. Je n'ai pas voulu me répéter. Cependant j'ai corrigé, j'ai refondu plus de cent cinquante vers dans ce Tancrede, depuis qu'on l'a représenté presque malgré moi. Et parmi ces changemens je n'avais pas oublié le pere d'Aménaïde au second acte. Mais où trouver des peres, où trouver des entrailles et des yeux qui sachent pleurer ? Sera-ce dans un métier avili par un cruel préjugé et parmi des mercenaires qui même sont honteux de leur profession ? Il n'y a qu'une Clairon au monde, tous les grands talens sont rares, ils sont presque uniques. Ce qui m'étonne c'est que Mademoiselle Clairon ne soit pas persécutée. Vous l'avez été bien cruellement : cela est à sa place ; mais l'opprobre restera aux persécuteurs. Le réquisitoire de Joly-de-Fleury sera un monument de ridicule et de honte. Son fils et son frere sont venus me voir ; je leur ai donné des fêtes, je les ai fait rougir.

Les devôts et les dévotes s'assemblerent chez Madame la premiere Présidente de Molé, il y a quelque tems ; ils déplorerent le sort de Mademoiselle Corneille qui allait dans une maison qui n'est ni Janséniste ni Moliniste. Un grand chambrier qui se trouva là, leur dit : Mesdames, que ne faites-vous pour Mademoiselle Corneille ce qu'on fait pour elle ? Il n'y en eut pas une qui offrit dix écus. Vous noterez que Madame de Molé a eu onze millions en mariage, et que son frere Bernard, le surintendant de la Reine, m'a fait une banqueroute frauduleuse de vingt mille écus dont la famille ne m'a pas payé un sou. Voilà les dévots. Bernard le banqueroutier affectait de l'être au milieu des filles de l'opéra. Oui, sans doute, mon cher philosophe, le monde n'est souvent que fausseté et qu'horreurs. Mais il y a de belles âmes. La raison, l'esprit de tolérance percent dans toutes les conditions. Les Jésuites sont dans la boue, les Jansénistes perdent leur crédit. Le roi est très-instruit de leurs manœuvres. Madame de Pompadour protege les lettres. M. le duc de Choiseul a une

âme

Digitized by Google

âme noble et éclairée, et il n'aurait jamais fait de mal à M. l'Abbé Morelet sans deux malheureuses lignes sur une femme mourante. Le Roi n'a point lu l'impertinent mémoire du S. Le Franc Pompignan. Tout le monde s'en moque à la cour comme à Paris. Il n'y a pas long-tems qu'un homme dont les paroles sont quelque chose, dit au roi qu'on persécutait en France les seuls hommes qui faisaient honneur à la France. Croyez que le roi sait faire dans son cœur la distinction qu'il doit faire entre les philosophes qui aiment l'état, et les séditieux qui le troublent. Vous avez pris un très-bon parti de ne rien dire, et de bien travailler. Adieu, je vous aime, je vous révere, je vous suis dévoué pour le reste de ma vie.

Anecdotes Littéraires.

La classe qui devait présenter à l'institut trois candidats pour la place du savant Daubenton, lui a désigné Olivier, compagnon de voyage du malheureux Brugnieres mort à Ancône; Brogniard, naturaliste plein de talent et de zele; et Pinel, si connu par le traitement moral de la folie qu'il emploie à Bicêtre avec tant de succès.

L'on a donné au théâtre des troubadours une piece nouvelle sur la dispute qui s'est élevée au sujet du commencement du dix-huitieme siecle. Elle est intitulée: *Dans quel siecle sommes-nous?* Cette bluette a eu du succès. Voici l'un des couplets qui ont été le plus applaudis :

PRÉCIS.

C'est par des changemens de place
Que le désordre s'introduit.

DELVAL.

C'est par des changemens de place
Que l'ordre aussi se reproduit.
Ne disputons pas sur la place :
On serait trop embarrassé,
S'il fallait remettre à sa place
Tout ce qu'on voit de déplacé.

Le

Le peintre Régnault, membre de l'institut national, suivant l'exemple du citoyen David, vient de mettre en exposition dans une des salles du palais national des sciences et des arts, trois tableaux de sa composition. L'un représente Hercule enlevant Alceste aux enfers pour la rendre à son époux; l'autre, la mort de Cléopâtre; le troisieme représente les trois Grâces. Le billet d'entrée et le livret sont de 30 sols.

Des lettres de Berlin annoncent que le Chevalier de Boufflers a obtenu sa radiation, et va très-incessamment rentrer en France. M. de Boufflers a épousé Mad. de Sabran, belle-mere du malheureux Custines fils. Il est membre de l'académie de Berlin, ami du Prince Henri, comblé de ses bienfaits, et jouit, dans une terre qu'il tient de lui, de tous les agrémens de la vie. Nous ignorons, dit un journaliste, si le Chevalier de Boufflers désire de rentrer en France, mais nous savons que depuis le 18 Brumaire personne n'a été rayé.

La statue de S. Vincent de Paule, fondateur de l'hospice des enfans-trouvés, qui était exposée, il y a deux ans, au sallon, sera placée à l'hospice de la maternité, rue de la Bourbe.

Le citoyen Lenoir, conservateur du musée des monumens Français, déja chargé par le ministre de l'intérieur de faire transporter à ce précieux établissement un monument abandonné depuis un siecle dans les caves de Cluny, vient d'obtenir la permission d'y faire transporter aussi les tombeaux d'Héloïse et d'Abeilard. Celui du malheureux amant se trouve chez le citoyen Boisset, médecin au bourg S. Marcel près Châlons sur Saône, qui l'a sauvé de la dévastation révolutionnaire; celui de l'amante infortunée est resté à Nogent.

Les amateurs du théâtre Français de la république, voient avec grand plaisir le citoyen Saint-Phal se réunir à ses anciens camarades. Il a joué le 19 Février dans *le Cid*, et *la Feinte par amour*.

On continue de donner avec le plus grand succès au théâtre du Vaudeville, la piece intitulée, *Guillaume*, ou le *Voyageur Inconnu*. Une anecdote racontée d'une maniere très-piquante dans un article plein d'intérêt que le citoyen Rœderer a publié l'an passé sur M. de Malesherbes, fait le fond de cet ouvrage. Voici comment les auteurs l'ont arrangé pour le théâtre.

M. de

Digitized by Google

M. de Malesherbes, voyageant sous le nom de M. Guillaume, a loué un petit pavillon chez le régisseur des terres d'un conseiller au parlement de Toulouse. Un jeune homme que le hasard a mené dans le même lieu, est devenu amoureux de la fille du régisseur, & l'a épousée en secret. C'est le fils du conseiller; mais il a caché son nom & sa naissance, & il s'est donné pour un peintre de portraits. Bientôt il apprend que son pere arrive, & désespérant de le fléchir, il a recours aux conseils de M. Guillaume dont la bonté appelle la confiance. Celui-ci, après lui avoir fait une juste reprimande, voyant toutefois que ses desseins sont honnêtes, lui promet de le seconder de tout son pouvoir. Cependant le conseiller est arrivé. Le régisseur, quelque satisfait qu'il soit de M. Guillaume, finit par lui déclarer qu'il doit céder son logement à son nouvel hôte dont il connaît toute la susceptibilité. M. Guillaume y consent très-volontiers. Le conseiller, instruit du fait, applaudit fort à son savoir-vivre, & l'envoie chercher pour lui en faire son compliment. M. Guillaume se rend à son invitation, le conseiller le traite d'abord avec un grand air de supériorité; mais venant à lui parler de Paris, il est fort surpris quand M. Guillaume a l'air d'être infiniment lié avec tous les personnages éminens qu'il lui nomme tour-à-tour.—Mais, Monsieur, je croyais qu'on vous appellait M. Guillaume.—Oui, Monsieur, répond le voyageur, il est vrai qu'on y ajoute ordinairement ces deux mots; *Lamoignon de Malesherbes.* Le conseiller se confond en excuses. M. de Malesherbes consent à tout oublier s'il veut lui rendre un service. Il lui raconte l'aventure du jeune homme avec la fille du régisseur, & l'engage à désarmer la colere de son confrere; le conseiller y consent avec joie, & se retire pour écrire une lettre pleine de force & de raison au pere du jeune homme; & dans l'intervalle, M. de Malesherbes apprend que ce pere c'est lui-même. Il ne le lui cache pas à son retour; son fils embrasse ses genoux, mais il le repousse avec indignation. M. de Malesherbes lit la lettre qu'il vient d'écrire, & lui promet d'ailleurs de faire son fils maître des requêtes. Ces mots le désarment, & il embrasse ses enfans.

Cette piece est peut-être le premier ouvrage qu'on ait représenté à ce théâtre; on en aurait pu faire une très-jolie comédie. L'extrême intérêt répandu sur le principal personnage, la touchante simplicité de son rôle, le contraste de la fatuité du conseiller, la grâce des détails, la foule de traits aimables & ingénieux qui y sont répandus, le mérite des couplets également remplis de raison & d'esprit, tout devait assurer son succès. Plusieurs scenes offrent des intentions fort comiques;

Digitized by Google

miques ; il y en a une, par exemple, qui paraîtrait excellente dans la meilleure comédie ; c'est celle où le laquais du conseiller, fier de sa livrée, traite, avec une grande hauteur, le domestique de M. Guillaume, tandis que celui-ci, forcé par son maître de garder le silence, & de dévorer ces affronts, se dit à lui-même, avec un secret orgueil, & le sentiment de la supériorité méconnue, *s'il savait que je suis valet-de-chambre !*

Cette piece a été très-bien jouée, principalement par le citoyen Vertpré, qui a rempli le rôle de M. Guillaume avec une vérité & une simplicité d'expression très-dignes d'éloges. La citoyenne Henry a joué le rôle de Cécile avec une décence, & si nous osons le dire, avec une pureté tout-à-fait remarquable au théâtre.

Les auteurs sont les citoyens Radet, Barré, Desfontaines & Bourgueil, à qui il faut savoir gré d'avoir prouvé à leurs jeunes concurrens qu'on peut faire un vaudeville plein d'esprit & d'intérêt sans pointes ni calembourgs.

On a donné le 16 Février à l'opéra comique national, cidevant les Italiens, une nouvelle production de Marsollier & Dalayrac, qui a eu le plus grand succès ; *le Rocher de Leucade*, opéra en prose, mêlé d'ariettes ; en voici l'esquisse :

Deux amans trahis & désespérés viennent briguer les honneurs du dernier *saut*. Le premier jour, ils se regardent ; le deuxieme, ils se parlent ; le troisieme, ils se racontent leurs malheureuses amours ; ils se conseillent d'en faire de nouvelles ; ils suivent leurs conseils, & de regards en paroles, de paroles en soupirs, de soupirs en regrets, de regrets en consolations ; trop fatigués pour arriver jusqu'au sommet du rocher ils vont tomber tous deux aux pieds de la statue de l'hymen qui se trouvait sur la route.

Les critiques & les envieux diront que cette scene n'est à peu près que la fable de la *Matrone d'Ephese*. Moi aussi. Sans cette musique aimable, sans ce chant harmonieux du premier duo, si bien coupé sur la maniere Italienne, & si bien chanté par Martin & Elleviou, sans cette invocation religieuse & céleste à Vénus, sans la grâce de Mad. St. Aubin, sans la finesse du dialogue, sans cette gradation d'un amour qui finit à un autre qui renaît, je n'aurais vu dans cet ouvrage qu'une des mille scenes dont nos belles Grecques nous ont donné tant de répétitions ; mais avec une scene piquante, une jolie musique & de bons auteurs, on fait toujours réussir un opéra comique, & celui-ci a eu un plein succès, malgré les efforts d'une petite cabale.

NOTES

Digitized by Google

NOTES *relatives aux* Remarques Critiques *insérées dans le No. XXXIII du* Mercure Britannique, *sur un Ouvrage intitulé :* Annals of the French Revolution, *publié par* M. BERTRAND DE MOLLEVILLE, *Ministre d'Etat.*

L'auteur des *Annales de la Révolution* accueillera toujours avec reconnaissance les réclamations qui tendront à l'éclairer sur les erreurs qui pourraient lui être échappées ; mais comme il a employé tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour s'assurer de l'exactitude de tous les faits importans qu'il a consignés dans cet ouvrage, l'intérêt de la vérité ne lui permet pas d'en rétracter un seul sur de simples dénégations dénuées de preuves, ni par conséquent de déférer aveuglément et de confiance aux remarques suivantes insérées dans le No. 33 du *Mercure Britannique.*

1°. M. Mallet du Pan soutient (pag. 20.) *que M. de Bertrand a mal à propos attribué à l'abbé Siéyès les instructions rédigées pour les baillages du Duc d'Orléans, et accrédité le roman des rapports intimes de ce député avec ce Prince.* Mais M. Mallet du Pan convient qu'un pamphlet publié antérieurement par l'Abbé Siéyès, et intitulé *Délibérations à prendre par les Assemblées de Baillage,* fut annexé aux instructions que le Duc d'Orléans adressa à ses baillages. La différence qui existe entre les deux versions est trop insignifiante pour être l'objet d'une discussion.

M. Mallet du Pan ajoute ; *que quiconque a la moindre connaissance du caractere, du génie et des principes de l'abbé Siéyès, rira de sa prétendue affinité avec un prince quel qu'il fût, et que personne n'a encore fourni une seule preuve de ces connexions fabuleuses que l'abbé Siéyès a désavouées dans tous les tems.*

Il est difficile aujourd'hui de rire au nom de l'abbé Siéyès. Les scélérats, les régicides n'inspirent que de l'horreur, et leur désaveu ne saurait atténuer la preuve de leur crime ; celle que M. de Molleville a rapportée (Tom 1er chap. ix.) sur les connexions de l'abbé Siéyès avec le Duc d Orléans conserve donc toute sa force. Il en résulte que ce député était du petit

Digitized by Google

nombre des affidés intimes qui formaient le conseil secret du Prince, et se réunissaient en comité à Montrouge ; que c'est là que fut connu le fameux plan d'élever le Duc d'Orléans à la place de lieutenant-général du royaume, et de faire entrer dans le ministere les membres de ce comité. M. Mallet du Pan ne conteste aucune de ces circonstances, et M. de Bertrand les a rapportées sur le témoignage de différentes personnes qui en étaient parfaitement instruites, et particulierement de M. de Montmorin qui les tenait du Roi et de Mirabeau lui-même. Les relations intimes de l'abbé Siéyès avec le Duc d'Orléans doivent donc être regardées comme un point de fait incontestable.

2°. M. Mallet du Pan observe (pag. 21.) *qu'en exposant les causes de la révolution, M. de Bertrand est tombé dans le défaut de logique qu'on nomme* énumération incomplette,* *qu'il*

---

* A propos d'*énumération complete*, de *mobiles*, de *véhicules*, No. 1, 2, 3, 4, 5, &c., nous adopterons incessamment, pour nous conformer aux regles de la saine logique, un prospectus que nous aurons soin de réimprimer sur la couverture de chacun de nos cahiers. Nous le tirons d'un ouvrage nouveau fait dans les regles de l'*énumération complette*, qui a eu un grand succès dans les écoles normales de Genève. Cet ouvrage est intitulé : De la Révolution, ou Les Verroux Révolutionnaires, poëme héroïque en douze chants et en vers Alexandrins, dédié à Marie Joseph Chénier, par Romain Duperrier. Un vol. in-8°. Paris, Mercier. En voici le début ;

Oui, nous croyons pouvoir assurer le public
Que difficilement on ferait un ouvrage
Plus plaisant, plus précis, d'une gaité plus sage,
Avec ordre on y joint à la variété,
Le piquant d'une rare originalité.
De la France il contient les grandes destinées,
La révolution des fatales années :
Faits, époques, décrets, lois, réformes, abus,
Factions, tribunaux, clubs, finances, vertus,
Cultes, fondations, supplices, récompenses,
Véhicules, ressorts, mobiles, influences,
Protestans, Génevois, écrivains, étrangers,
Républicains, intrus, la patrie en dangers, &c. &c.

(*Cette note n'est pas de M. de Bertrand.*)

a con-

a confondu les causes secondes avec les causes premieres, les mobiles accidentels avec les mobiles nécessaires, et les véhicules des événemens, avec la raison de leur impulsion primitive.

M. de Bertrand n'a pas prétendu analyser la révolution aussi profondément que cette remarque pourrait le faire supposer. Il suffit de lire son ouvrage, pour voir qu'il s'est borné à exposer très-simplement (et surtout très-intelligiblement) ce qu'il a cru être les causes de la révolution. Il ne s'est pas flatté de les avoir présentées toutes ; ainsi il est très-possible qu'il soit tombé à cet égard dans le *défaut de logique* qu'on nomme *énumération incomplette.* On voit néanmoins qu'en présentant les causes, il s'est abstenu de les qualifier ou de les désigner par *premieres* et *secondes* ; il a voulu éviter sans doute toutes les contestations auxquelles cette classification, quelque exacte qu'elle fût, pouvait donner lieu. Il n'a rien dit non plus des *mobiles accidentels de la révolution,* ni de ses *mobiles nécessaires,* des *véhicules des événemens,* ni de *la raison de leur impulsion primitive,* parce qu'il a craint de s'égarer dans ces distinctions métaphysiques et de fatiguer ses lecteurs au lieu de les éclairer.

3°. Il est beaucoup plus aisé que M. Mallet du Pan ne paraît le croire, de concilier les éloges particuliers que M. de Bertrand a donnés à plusieurs ministres avec les reproches qu'il a souvent adressés au ministere. Il est évident en effet que toutes les fois qu'il a parlé du *ministere* en général, il a entendu désigner exclusivement ce que M. Mallet du Pan appellait le *ministre dirigeant* dans le *Mercure Français,* à l'époque où à l'exemple des autres journalistes, il commença à exercer sa censure sur les ministres, c'est-à-dire, au mois d'Octobre, 1791. M. de Bertrand n'eut personnellement qu'à se louer de la maniere dont il l'exerça, mais il n'en fut certainement pas de même des *ministres dirigeans.* (MM. Duport du Tertre et de Lessart). L'auteur des Annales a donc pu, sans être plus inconséquent, ni plus injuste, censurer le ministere quand il a cru qu'il le méritait, et louer les ministres, quand il a cité quelque acte de leur conduite qui lui a paru digne d'éloges. Lorsqu'il a rejetté sur M. Necker tout le blâme du fatal résultat du conseil du 27 Décembre 1788, il n'a fait que rendre à ce ministre la justice qu'il s'était rendue lui-même. Il était alors non seulement le ministre *dirigeant,* mais le ministre *rapporteur* ; il avait à ses dispositions toutes les pieces, instructions et documens relatifs à la grande question qu'il s'agissait de décider ; on voit par son rapport l'usage qu'il en fit

Digitized by Google

pour faire prévaloir son opinion. Il sentit si bien qu'il ne pouvait pas rendre ses collegues responsables d'une détermination aussi périlleuse, que prévoyant le cas où contre toute apparence elle n'aurait pas le succès qu'il en attendait, il en prit sur lui toute la responsabilité par la phrase qui terminait son discours: " Alors, dit-il, je n'aurais plus qu'un conseil à donner " à Votre Majesté, et ce conseil serait le dernier, celui de " sacrifier le ministre qui aurait eu le plus de part à votre dé- " libération."

Le rédacteur du Mercure Britannique avait sans doute oublié cette derniere phrase.

4°. M. Mallet du Pan affirme relativement à ce résultat du conseil, (pag. 23.) *qu'à l'exception des princes du sang qui protesterent avec force et presque prophétiquement contre les nouvelles formes, pas un corps de l'Etat ne hasarda une remontrance.* C'est une double erreur; plusieurs corps de l'Etat firent des protestations contre le résultat du conseil, et les princes n'en firent point.

Les princes adresserent au Roi un mémoire aussi plein de force et de sagesse que de témoignages de respect et d'amour pour Sa Majesté. Mais ce mémoire n'était ni ne pouvait être relatif au résultat du conseil, car il fut remis au Roi avant que M. Necker eût fait son rapport, et par conséquent avant que la détermination qui en résulta pût être connue.

Quant aux différentes protestations qui furent faites contre le résultat du conseil: on peut citer d'abord celle des Etats d'Artois, celle qui fut signée par la majorité de la noblesse de Provence, et le discours que prononça Mirabeau l'aîné aux Etats de cette province, lorsque la protestation dont il s'agit y fut mise en délibération. Le discours qui fut inséré dans presque tous les journaux du tems, suffit pour prouver qu'il existait déjà plusieurs protestations du même genre; on peut en juger par les preuves suivantes:

" Je ne comprends pas en quel sens cette protestation pour- " rait être utile, convenable, ou légitime.—Utile? elle ne " portera pas le gouvernement à rétracter le réglement de " convocation que l'opinion publique a conquis.....Convena- " ble?—pourquoi protesteriez-vous contre le vœu du Mo- " narque, contre le vœu de la nation? On vous parle *de* " *corps de noblesse qui ont protesté*; mais que ne vous parle- " t-on de 300 pétitions qui ont invoqué le réglement contre " lequel on voudrait que nous réclamassions?....Enfin la pro- " testation ne saurait être légitime; comment douter que le " Roi

" Roi ne soit le convocateur naturel, le président nécessaire, le " législateur provisoire des états-généraux ?"

On peut citer aussi la protestation courageuse délibérée en quelque sorte au milieu des poignards par le corps de la noblesse de Bretagne, qui, par attachement aux formes conservatrices de la monarchie, refusa constamment de députer aux états-généraux. M. Mallet du Pan rendit compte dans le Mercure Français des scenes sanglantes qui souillerent à cette époque la capitale de cette province, et il est difficile qu'il ait entierement oublié l'arrêté violent qui fut pris dans cette même circonstance par les jeunes bourgeois de Nantes, partant en armes pour venir se réunir à la bourgeoisie de Rennes contre la noblesse.*

La vérité est donc qu'il y eut plusieurs réclamations contre le résultat du conseil du 27 Décembre 1788, et il est étonnant qu'elles aient été aussi nombreuses dans un moment où l'enthousiasme et l'ivresse du peuple prenaient si rapidement tous les caracteres du délire et de la fureur. Les parlemens, il est vrai, garderent le silence. Mais si ces cours dont le pouvoir était entierement fondé sur des lois qui avaient perdu toute leur force, eussent osé faire des remontrances, n'est-il pas plus que probable que ces actes alors aussi dangereux qu'inutiles eussent été presque partout le testament de mort des magistrats qui les auraient votés.

5°. Ce ne peut être que par une erreur de mémoire que M. Mallet du Pan a reproché à l'auteur des Annales d'avoir commis une inexactitude en affirmant *que les notables furent presque unanimes contre le doublement du tiers.* " Cette " opinion," dit M. Mallet du Pan, (pag. 24.) " eut la majo- " rité dans le bureau que présidait le Roi actuel ; dans les " deux bureaux suivans, la minorité fut de 8 voix contre 16, " les procès-verbaux constatent ce fait."

Mais M. Mallet du Pan n'a pas fait attention que ces mêmes procès-verbaux constataient aussi que l'assemblée des notables

---

* Cet arrêté est rapporté dans plusieurs journaux du tems ; on y lit la phrase suivante : " Un ordre dans sa protestation ose opposer son opinion à celle de son Roi, à celle de l'Europe, à celle du patriote et vertueux Necker, solide et seul appui d'un royaume prêt à s'écrouler....Que le cri de la vengeance retentisse jusqu'au pied du trône, &c. &c. &c.

était

était divisée en sept bureaux et non en trois, que dans six de ces bureaux la double représentation fut rejettée, et qu'elle ne fut admise dans le septieme qu'à la majorité d'une seule voix. M. de Bertrand a donc pu dire sans inexactitude, *que M. Necker proposa et fit adopter au conseil, contre l'avis presque unanime de l'assemblée des notables, la résolution d'accorder à l'ordre du tiers la double représentation aux états-généraux.*

6°. Le rédacteur du Mercure Britannique s'étonne presque à chaque page de la sévérité de M. de Bertrand à l'égard du ministre dirigeant. " Véritablement," dit-il, (pag. 27.), " il " y a de quoi surprendre d'entendre un homme public aussi " expérimenté que l'auteur des Annales, prendre à Londres, " neuf ans après les événemens, la place des ministres enve- " loppés en 1789 et 1790 des flammes de la révolution, et du " fond de son cabinet, leur signifier les discours qu'ils auraient " dû tenir et les démarches qu'ils devaient entreprendre. " Croirait-on, par exemple, qu'il reproche à M. Necker avec " tout le sérieux d'une réprimande de n'avoir pas tenu au Roi " le 6 Octobre, le langage suivant," &c. Ici M. Mallet du Pan, forcé sans doute par les bornes de son journal à resserrer en 14 lignes un discours de deux pages, et à supprimer les faits et les raisonnemens dont il est précédé et suivi, censure amerement la traduction inexacte et incomplette qu'il en donne. Il va même jusqu'à affirmer (pag. 28), " que si M. Necker ou tel " autre ministre avait eu la témérité de proposer un pareil " plan au Monarque, le Roi l'eût chassé de sa présence " comme un traître, ce ministre eût été égorgé avant la fin " de la journée, la cour et les ministres eussent subi le même " sort deux heures après."

Si cette opinion est fondée, il est très-heureux sans doute pour M. Necker, pour ses collegues et pour toute la cour, qu'il n'ait pas proposé au Roi le plan indiqué par M. de Bertrand. Il est possible néanmoins qu'à la lecture de ce chapitre des Annales et des trois précédens, quelques royalistes zélés envisageant le départ de Louis XVI pour Paris comme un premier pas vers l'échafaud, pensent qu'il était du devoir de M. Necker de tout tenter, au péril même de sa vie, pour empêcher ce départ, et ne voient pas bien clairement comment cette tentative aurait pu produire toutes les catastrophes détaillées par M. Mallet du Pan, ni comment le Roi aurait pu regarder comme un traître et chasser de sa présence le ministre courageux et fidelle qui, pour sauver la vie de Sa Majesté, n'aurait pas

Digitized by Google

pas balancé à exposer la sienne. Il est possible aussi que cette même opinion soit celle de plusieurs personnes qui ayant lu avec attention la procédure du Châtelet sur les attentats des 5 et 6 Octobre où qui s'étant trouvées à Versailles à cette fatale époque, ont vu ou su très-positivement, 1°. que ni le peuple, ni la garde nationale n'étaient dans la confidence du projet conçu par la faction d'Orléans d'amener le Roi à Paris. 2°. Que ce ne fut qu'après la réconciliation du peuple avec les gardes du corps scellée par des embrassemens, par des changemens de cocarde, et par les cris de *Vive le Roi* dont les cours du château et la place d'armes retentirent pendant plus d'une demie heure, qu'on entendit pour la première fois une seule voix crier : *le Roi à Paris*. 3°. Que ce cri répété d'abord machinalement par quelques autres voix, et bientôt après par la populace et par la garde nationale, pouvait bien annoncer le vœu de voir le Roi à Paris, mais non la résolution féroce et inébranlable de l'y entrainer sur le champ.

Quoiqu'il en soit, c'est en considérant cette circonstance sous ce point de vue, que M. de Bertrand a indiqué le plan qu'il aurait proposé, et le langage qu'il aurait tenu à Sa Majesté, s'il eût été à la place de M. Necker. Au reste, si dans cette occasion comme dans quelques autres, M. de Bertrand a présenté peut-être avec trop de détail les plans et les mesures qui dans son opinion auraient pu et dû être adoptés, il l'a fait pour répondre une fois pour toutes à certains apologistes du ministère ou du ministre dirigeant qui à chaque tort, à chaque faute qu'on lui reproche, ne savent que répéter : Que voulez-vous qu'il fit ?

7°. L'opinion de M. Mallet du Pan est, *qu'après le 14 Juillet 1789, c'était de la prudence et non de l'énergie que le salut du Monarque imposait aux ministres,.....que la force d'inertie devint leur seule ressource et le dernier appui de la couronne démantelée.* (Pag. 24 et 25.)

M. de Bertrand qui a observé et prouvé dans les deux ouvrages qu'il a publiés sur la révolution, que dans les occasions malheureusement trop rares, où le Roi, ou les ministres ont montré quelque énergie, il en est toujours résulté un effet avantageux, pense au contraire que la prudence même conseillait, commandait impérieusement aux ministres une attitude et des résolutions énergiques ; que dans un poste d'activité constante et indispensable, tel que le ministère dans les tems difficiles, *la force d'inertie* ne défend, ni ne conserve rien, que c'est en n'en opposant pas d'autres aux progrès de la révolution, que le ministre a accéléré sa marche, favorisé

Digitized by Google

risé ses excès, et s'est attiré le mépris et les insultes de tous les partis ; en un mot, qu'un ministre quelconque à qui *il ne reste plus pour toute ressource que la force d'inertie*, n'a pas de devoir plus pressant que celui de donner sa démission. M. de Bertrand ne balança pas à donner la sienne lorsqu'il fut réduit à cet état de nullité par la division que la querelle de M. de Narbonne mit dans le conseil.* Il lui eût été beaucoup plus facile que M. Mallet du Pan ne le pense (pag. 29.) de se garantir à très-bon marché des dénonciations dont il fut l'objet ; mais assuré qu'il ne pouvait pas en exister de fondées, et peu inquiet de celles qui ne l'étaient pas, il rejetta avec indignation les conditions pécuniaires qui lui furent proposées à cette occasion. Au reste, les faits que M. de Bertrand a consignés dans ses mémoires particuliers, (chap. xi.) et le discours qu'il prononça le 5 Décembre 1791 à l'assemblée, et dont on trouve un extrait fidelle dans le Mercure Français, prouvent assez que le ministre ne s'effrayait pas des dénonciations.

8°. M. Mallet du Pan, égaré sans doute par des notes infidelles, ou par les rapports mensongers de quelques journalistes, a cru appercevoir dans les Annales de la révolution une erreur qui serait bien grave si elle existait réellement. Il affirme (pag. 30.) *que ce ne fut pas le 24 Juin 1789, c'est-à-dire, le lendemain de la séance royale, et en désobéissance formelle aux ordres de Sa Majesté que la majorité de la chambre du-clergé délibéra de passer à la chambre des communes ; que cette délibération avait été prise dès le 19, et confirmée les jours suivans.*

M. de Bertrand n'a pas cru devoir entrer dans les détails aussi fastidieux qu'inutiles de ce qui se passa dans la chambre du clergé le 19 Juin ; 1°. parce qu'il lui était impossible de les rapporter d'une maniere quelconque sans être contredit par les membres de la majorité ou par ceux de la minorité ; 2°. parce que la délibération, que les uns prétendent avoir été prise ce jour-là, et dont les autres contestent l'existence, n'a eu ni pu avoir aucune exécution légale.

En effet, il était très-tard lorsque l'ordre du clergé rompit sa séance le 19 Juin ; l'ordre du tiers avait déjà levé la sienne, ainsi il ne s'opéra ce jour-là aucune réunion des deux ordres. Le lendemain à huit heures du matin, le Roi fit publier une proclamation qui annonçait que l'intention de Sa Majesté était

---

* Mémoires particuliers. Chap. xvii, xviii, xix, et xx.

de

de tenir une séance royale le 22 Juin, et qui interdisait à tous les ordres de s'assembler jusqu'après la tenue de cette séance. L'ordre du tiers, au mépris de cette proclamation et des injonctions qui lui furent faites de la part du Roi, s'assembla dans un jeu de paume, et M. Necker alors *ministre dirigeant* ne sut pas réprimer un attentat aussi odieux, ou peut-être ne le voulut pas dans la crainte de compromettre sa popularité.

Le 22 Juin, la séance royale ne pouvant pas avoir lieu, et ayant été renvoyée au lendemain parce que les changemens qu'elle exigeait dans la disposition de la salle des états-généraux n'avaient pas pu être terminés, l'ordre du tiers se rassembla dans l'église de St. Louis. Il est malheureusement trop vrai qu'un certain nombre de députés du clergé se rendit à cette séance, et que plusieurs y remirent leurs pouvoirs à vérifier. Mais un acte de désobéissance et de rébellion aussi criminel peut-il être considéré comme une confirmation légale de la prétendue délibération du 19 Juin? Non, sans doute, et M. Mallet du Pan n'est pas capable de soutenir une pareille opinion. Il est donc vrai de dire que dans l'intervalle du 19 au 23 Juin, la prétendue délibération du 19 n'a eu aucune confirmation ni exécution légale.

La séance royale changea entierement l'état de la question sur la vérification des pouvoirs. Le Roi confirma en effet par l'article 2e de sa déclaration les pouvoirs vérifiés ou à vérifier dans les chambres respectives des trois ordres, et ordonna par l'article 10, que les pouvoirs contestés seraient seuls soumis à la délibération des trois ordres réunis. Il ne s'agissait donc plus le 24 Juin dans la chambre du clergé de décider si les pouvoirs seraient vérifiés en commun ou séparément ; le Roi avait prononcé définitivement sur ce point, & il ne pouvait plus être remis en question sans une violation manifeste de la déclaration de Sa Majesté. L'objet de la déclaration de la chambre du clergé le 24 Juin était de décider si cette déclaration serait ou ne serait pas exécutée : le compte que M. de B. a rendu de cette séance dans les Annales de la Révolution est si fidelle que dans le nombre des membres du clergé députés aux états-généraux, qui se trouvent en Angleterre dans ce moment-ci, il n'y en a pas deux qui n'attestent la parfaite exactitude de son récit. Il demeure donc avéré, que les 151 membres du clergé qui se réunirent à l'ordre du tiers à la suite de cette délibération, méconnurent entierement l'autorité du Roi, regarderent sa déclaration comme non avenue, et se rendirent coupables d'un grand acte de désobéissance aux ordres de Sa Majesté. M. Mallet du Pan affirme que leur réu-

nion à l'ordre du tiers ne fut point absolue, et qu'elle n'eut pour objet que la vérification des pouvoirs. Si cette assertion était fondée, il en résulterait que ces 151 députés auraient été obligés de se rassembler de nouveau dans la chambre du clergé pour rendre définitive, par une seconde délibération, leur réunion provisoire à l'ordre du tiers ; or il est constant au contraire que ces 151 députés participerent à toutes les délibérations de la chambre du tiers du moment qu'ils y furent admis, et n'en ont jamais pris d'autre que celle du 24 Juin pour conformer leur entiere réunion à cet ordre.

9°. Dans une note relative à la correspondance du Pape avec les archevêques de Vienne et de Bordeaux sur la constitution civile du clergé, M. de Bertrand a dit avec autant d'exactitude que de candeur, (tom. iii. pag. 202.) *que cette correspondance était restée ensévelie dans le plus profond secret, et qu'aucun des députés du clergé n'en avait eu la moindre connaissance.* En rapportant ce fait dont M. Mallet du Pan ne conteste aucune circonstance, M. de Bertrand ne s'est pas permis un seul mot d'approbation ou de blâme sur la conduite de ces deux ministres, parce qu'il en ignorait entierement les motifs. Cependant M. Mallet du Pan a trouvé cette note *amere* ; il n'a pas fait attention sans doute qu'il était impossible de rapporter ce fait en d'autres termes sans inexactitude.

10°. M. Mallet du Pan pense que l'auteur des Annales aurait dû joindre au récit des torts de l'archevêque de Vienne; *celui des vertus évangéliques dont il fut le modele pendant 40 ans, et qu'il eût été juste de rappeller qu'aucun ministre de l'église ne montra des mœurs plus austeres, plus d'éloignement pour toute espece de mondanité, plus de dévouement à ses devoirs, plus de science, plus de simplicité, plus de titres à la vénération dont il était l'objet dans le clergé catholique* (p. 33.)

M. de Bertrand, en écrivant les Annales de la révolution, ne s'est pas cru obligé d'y comprendre l'histoire, ou les mémoires particuliers de tous les individus qui y ont joué un rôle. Quant à l'archevêque de Vienne, était-il possible de rappeller la considération qu'il avait acquise par quarante années de vertu, sans rappeller aussi que cette même considération et ces vertus évangéliques étaient devenues en quelque sorte l'instrument principal de toutes ses fautes et la cause réelle de tout le mal qu'il avait fait ? Si l'archevêque de Vienne eût été un homme sans religion, sans mœurs, sans principes, ou un de ces intrigans effrontés toujours prêts à siguer ou l'alcoran ou l'évangile

Digitized by Google

l'évangile, suivant les conseils de leur ambition ou de leur intérêt, le mépris dont il eût été couvert, aurait suffi pour discréditer dans l'ordre du clergé les opinions qu'il aurait proposées ou adoptées ; et par conséquent celle de la réunion des ordres, qui a été la source de tous les désastres de la France, n'aurait jamais obtenu la majorité. Au reste, depuis la publication des Annales de la révolution, M. de Bertrand a appris que l'archevêque de Vienne dans ses derniers momens avait témoigné de vifs remords sur la délibération du 24 Juin, qu'il regardait avec raison comme la plus grave de toutes ses fautes, et qu'il expiait par les larmes les plus ameres. Grand exemple pour ceux qui ont partagé, qui ont surpassé ses torts, et qui, ayant commis les mêmes erreurs que lui, n'ont à mettre dans la balance ni les mêmes expiations ni les mêmes vertus ! M. de Bertrand se fera un devoir d'ajouter cette note à son ouvrage, lorsqu'il en sera fait une nouvelle édition.

CONGRESS AT RASTADT, *&c. Histoire du Congrès de Rastadt, ou Correspondance Officielle entre son Excellence M. le Comte de Metternich, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur, les Députés de l'Empire & les Citoyens Treilhard, Bonnier, Roberjot, & Jean de Bry, Ministres Plénipotentiaires de la République Française, assemblés à Rastadt pour négocier la Paix ; contenant la Totalité des Pieces officielles depuis le Commencement de la Négociation en Décembre* 1797, *jusqu'en Avril* 1799, *Epoque de sa Dissolution. En Français & en Anglais. A Londres chez Wright, Picadilly. Un vol. in-8°. Prix* 9*s.*

Nous reviendrons sur cet ouvrage, que ne doivent pas manquer de se procurer tous les hommes d'Etat, & tous ceux qui recueillent des matériaux authentiques sur l'histoire du tems.

Digitized by Google

Antiquités Egyptiennes.

Discours du Citoyen Denon, *lu à l'Institut du Caire, à son Retour de la Haute-Egypte.*

Extrait des Mémoires sur l'Egypte, *publiés pendant les Campagnes de* Bonaparte.

Citoyen Président,

Vous m'avez dit que l'Institut attendait de moi que je lui rendisse compte de mon voyage dans la Haute-Egypte, en lui faisant lecture dans ses diverses séances, du journal que je devais avoir joint aux dessins que j'ai rapportés. L'envie de répondre à ce qu'a désiré de moi l'Institut hâtera la rédaction de notes prises sans autre prétention que de ne point oublier ce que chaque jour offrirait à ma curiosité, pensant que tout était curieux dans un pays tout neuf pour l'Europe; et que de retour chacun me demanderait compte de ce qui serait l'objet de sa curiosité personnelle. J'ai dessiné des objets de tous les genres; et si je crains ici de fatiguer ceux à qui je montre le nombre de mes productions, parce qu'il ne leur retrace que ce qu'ils ont sous les yeux, arrivé en France, je me reprocherai peut-être de ne les avoir pas multipliées encore davantage, ou pour mieux dire, je gémirai de ce que les circonstances ne m'en ont laissé ni le tems ni les facilités. Si mon zele a activé tous mes moyens, ils ont été secondés, protégés de tous les secours que je pouvais attendre du général en chef, en qui les plus vastes conceptions ne font oublier aucun détail. Sachant que le but de mon voyage était de visiter les monumens de la Haute-Egypte, il me fit partir avec la division qui devait en faire la conquête. J'ai trouvé dans le général Desaix un savant, un curieux, un ami des arts. J'en ai obtenu toutes les complaisances que pouvaient lui permettre les circonstances. Près du général Béliard, une égalité, une amitié, et des soins inaltérables: de l'aménité de la part de tous les officiers: une cordiale obligeance dans tous les soldats de la vingt-unieme demi-brigade. Enfin, je m'étais identifié de telle sorte au bataillon qu'elle formait, et qui était devenu ma demeure ordinaire, que j'ai pu oublier au milieu d'elle que je faisais la guerre, ou que la guerre était étrangere à mes occupations.

Ayant

Digitized by Google

Ayant à poursuivre un ennemi toujours à cheval, les mouvemens de la division ont toujours été imprévus et multipliés. Obligé de passer rapidement sur les monumens les plus intéressans, de m'arrêter où il n'y avait rien à observer, si dans ma nullité, j'ai senti quelquefois la fatigue des marches infructueuses, j'ai éprouvé aussi qu'il est souvent avantageux de prendre un premier apperçu des grandes choses avant de les détailler; qu'ébloui de leur nombre, elles ne se classent dans l'esprit que par la réflexion; que s'il faut conserver avec soin les premieres impressions, ce n'est qu'en l'absence de ce qui les a fait naître, qu'on peut les analyser, les critiquer, les adopter. J'ai pensé aussi qu'un artiste voyageur, en se mettant en marche, devait déposer tout amour-propre de son métier; que ce n'est pas ce qui peut composer un beau dessin qui doit l'occuper, mais la curiosité que devait inspirer l'aspect du lieu qu'il avait à dessiner. J'ai déjà eu la récompense de l'abandon de cet amour-propre dans la complaisante curiosité que vous avez mise, citoyen, à observer avidement le nombre immense, et jusqu'au moindre dessin que j'ai rapporté, dessins que j'ai faits le plus souvent sur mon genou, debout, même à cheval, n'ayant jamais pu en terminer un seul à ma volonté, ni même, pendant un an, pu me procurer une seule fois une table assez bien dressée pour y poser une regle.

C'est donc pour répondre à vos questions que j'ai fait cette multitude de dessins, souvent trop petits, parce que nos marches étaient trop précipitées pour attaquer les détails des objets dont je voulais au moins vous apporter et l'aspect et l'ensemble. Voilà comme j'ai pris en masse les pyramides de Sackharah dont j'ai traversé l'emplacement au galop pour aller me fixer un mois dans les maisons de boue de Bénésouef. J'ai employé ce tems à comparer les caracteres, dessiner les figures, les costumes des différens peuples qui habitent maintenant l'Egypte, leurs fabriques, le gisement de leurs villages.

Je vis enfin le portique d'Hermopolis, et les grandes masses de ses ruines me donnerent la premiere image de la splendeur de l'architecture colossalle des Egyptiens. Sur chaque rocher, qui compose cet édifice, il me semble qu'il était gravé POSTÉRITÉ, ÉTERNITÉ.

Bientôt après, Denderah (Tentyris) m'apprit que ce n'était point dans les seuls ordres Dorique, Ionique et Corinthien, qu'il fallait chercher la beauté de l'architecture; que la beauté existait partout où existait l'harmonie des parties. Le matin m'avait amené à ces édifices, le soir m'en arracha plus agité que satisfait. J'avais vu cent choses, mille m'étaient échappées: j'étais entré pour la premiere fois dans les archives des sciences

et

Digitized by Google

et des arts. J'eus le pressentiment que je ne devais rien voir de plus beau en Egypte ; et vingt voyages que j'ai faits depuis à Denderah, m'ont confirmé dans la même opinion. Les sciences et les arts unis par le bon goût ont décoré le Temple d'Isis : l'astronomie, la morale, la métaphysique ont ici des formes, et ces formes décorent des plafonds, des frises, des soubassemens avec autant de goût et de grâce que nos sveltes et insignifians Arabesques enjolivent nos boudoirs.

Nous avancions toujours. Je l'avouerai, j'ai tremblé mille fois que Mourad, las de nous fuir, ne se rendît, ou ne tentât le sort d'une bataille décisive. Je crus que celle de Semhout en allait être la catastrophe ; mais au milieu du combat, il pensa que le désert nous serait plus fatal que ses armes ; et Desaix vit encore fuir l'occasion de le détruire, et moi renaître l'espoir de le poursuivre jusqu'au delà du tropique.

Nous marchâmes sur Thebes, Thebes dont le seul nom remplit l'imagination de vastes souvenirs. Comme si elle avait pu m'échapper, je la dessinai du plus loin que je pus l'appercevoir, et je crus sentir en faisant ce dessin que vous partageriez un jour le sentiment qui m'animait. Nous devions la traverser rapidement : à peine on appercevait un monument qu'il fallait le quitter.

Là était un colosse qu'on ne pouvait mesurer que de l'œil et par l'étonnement qu'il causait : à droite des montagnes creusées et sculptées : à gauche des temples qui à plus d'une lieue paraissaient encore d'autres rochers ; des palais, d'autres temples dont j'étais arraché, & je me retournais pour chercher machinalement ces cent portes, expression poëtique dont Homere a voulu, d'un seul mot, nous peindre cette ville superbe, chargeant le sol du poids de ses portiques, et dont la largeur de l'Egypte pouvait à peine contenir l'étendue. Sept voyages n'ont pas appaisé ce que m'avait inspiré de curiosité cette premiere journée ; ce ne fut qu'à la quatrieme que je pus toucher à l'autre rive du fleuve.

Plus loin *Hermontis* m'aurait semblé superbe, si je ne l'eusse trouvée presque aux portes de Thebes.

Le temple d'*Esné*, l'ancienne *Latopolis*, me parut la perfection de l'art chez les Egyptiens, une des plus belles productions de l'antiquité. Celui d'*Edfou*, ou *Apollonipolis Magna*, un des plus grands, des plus conservés, et le mieux situé de tous les monumens de l'Egypte : en son état actuel, il paraît encore une forteresse qui la domine.

Ce fut là que le sort de mon voyage fut décidé, et que nous nous mimes irrévocablement en marche pour Syene (Eçouan) ;

Digitized by Google

(Eçouan) ; c'est dans cette traversée de déserts, que pour la première fois, je sentis le poids des années que je n'avais pas comptées en m'engageant dans cette expédition. Mon courage plus que mes forces, me porta cependant jusqu'à ce terme. Là, je quittai l'armée pour rester avec la demi-brigade qui devait tenir Mourad dans le désert. Fier de trouver à ma patrie les mêmes confins qu'à l'Empire Romain, j'habitai avec gloire les mêmes quartiers des trois cohortes qui les avaient jadis défendus. Pendant vingt-deux jours que je restai dans ce lieu célebre, je pris possession de tout ce qui l'avoisinait. Je poussai mes conquêtes jusques dans la Nubie, au delà de *Philé*, isle délicieuse dont il fallut encore arracher les curiosités à ses farouches habitans. Six voyages et cinq jours de siége m'ouvrirent enfin ses temples. Sentant toute l'importance de vous faire connaître le lieu que j'habitais, toutes les curiosités qu'il rassemblait, toutes celles qu'il vous ferait naître, j'ai dessiné jusqu'aux rochers, jusqu'aux carrieres de granit, d'où sont sorties ces figures colossalles, ces obélisques plus colossalles encore, ces rochers couverts d'hiéroglyphes. J'aurais voulu vous rapporter, avec les formes, les échantillons de tout ce qu'elles contiennent d'intéressant. Ne pouvant faire la carte du pays, j'ai dessiné à vol d'oiseau l'entrée du Nil dans l'Egypte, les vues de ce fleuve roulant ses eaux à travers les aiguilles granitiques qui semblent avoir marqué les limites de la brûlante Ethiopie, et d'un pays plus heureux et plus tempéré. Laissant pour jamais ces âpres contrées, je me rapprochai de la verdoyante Eléphantine, le jardin du tropique. Je recherchai, mesurai tous les monumens qu'elle conserve, et quittai à regret ce paisible séjour où des occupations douces m'avaient rendu la santé et les forces.

Sur la rive droite du Nil, je trouvai *Ombos*, la ville du crocodile, celle de Junon Lucine, *Coptos*, près de laquelle il fallut défendre ce que je rapportais de richesses du fanatisme atroce des Mekkins.

Fixé à *Kéné*, j'allai avec ceux qui traversent le désert pour aller à Kosseïr mettre une barriere à de nouvelles émigrations de l'Arabie. Je vis ce que l'on pourrait appeller la coupe de la chaîne du Mokattan, les bords stériles de la Mer-Rouge : j'appris à connaître, à révérer cet animal patient qu'il semble que la nature ait placé dans cette région pour réparer l'erreur qu'elle a commise en créant un désert. Je revins à *Kéné*, d'où je partis successivement pour retourner à *Edfou*, à *Esné*, à *Hermontis*, à Thebes, à Denderah, à *Edfou*, à Thebes encore toutes les fois et partout où un détachement était envoyé :

et

Digitized by Google

et si l'amour de l'antiquité a fait souvent de moi un soldat, la complaisance des soldats pour mes recherches en a souvent fait des antiquaires. C'est dans ces derniers voyages que j'ai visité les tombeaux des rois ; que j'ai pu prendre dans ces dépôts mystérieux une idée de l'art de la peinture chez les Egyptiens, de leurs armes, de leurs meubles, de leurs ustensiles, de leurs instrumens de musique, de leurs cérémonies, de leurs triomphes. C'est dans ces derniers voyages que je suis parvenu à m'assurer que les hiéroglyphes sculptés sur les murailles n'étaient pas les seuls livres de ce peuple savant. Après avoir trouvé sur des bas-reliefs des personnages dans l'action d'écrire, j'ai trouvé encore ce rouleau de *papirus*, ce manuscrit unique qui a déjà fait l'objet de votre curiosité : frêle rival des pyramides, précieux gage d'un climat conservateur, monument respecté par le tems et que quarante siecles placent au rang du plus ancien de tous les livres.

C'est dans ces dernieres excursions que j'ai cherché par des rapprochemens à completter cette volumineuse collection de tableaux hiéroglyphiques. C'est en pensant à vous, Citoyen, et à tous les savans de l'Europe, que je me suis trouvé le courage de copier avec un scrupuleuse exactitude les détails minutieux de tableaux secs, dont je ne pouvais attendre le sens et l'intérêt que de vos secours & de vos lumieres.

A mon retour, Citoyen, chargé de mes travaux dont le poids s'était journellement augmenté, j'en ai oublié la fatigue dans la pensée qu'achevés sous vos yeux, aidé de vos conseils, je pourrais quelque jour les utiliser pour ma patrie, et vous en faire un digne hommage.

Description du Lac Menzaleh, par le Général Andréossy, & des Ruines de quelques Villes célebres de l'Antiquité, qui n'avaient encore été décrites par aucun Voyageur.

Les géographes modernes ont été obligés de compulser les anciens écrivains et les meilleurs voyageurs de nos jours pour construire leurs cartes de l'Egypte ancienne et moderne ; mais malgré les dissertations savantes qui sont résultées de leurs recherches, les cartes de l'Egypte, même celles de Danville, contiennent beaucoup d'erreurs ; & il était difficile que cela

Digitized by Google

cela pût être autrement. Le séjour de l'armée Française en Egypte a déjà donné les moyens de rectifier la plûpart de ces erreurs, de lever bien des doutes & de rétablir des faits tombés presque dans l'oubli.

Le général en chef Bonaparte ayant ordonné au général Andréossi de faire la reconnaissance du Lac Menzaléh, qu'aucun voyageur n'avait encore visité & que Savary récommandait si vivement à l'attention des voyageurs futurs, ce général, aidé de secours puissans & de sujets intelligens, a fait cette reconnaissance dans le plus grand détail, & il a fourni à ce sujet un mémoire assez étendu qui fait partie de ceux qui viennent d'être publiés à Paris, sous le titre de *Mémoires sur l'Egypte*, chez Didot, &c.

Ancienne Branche Tanitique retrouvée.

L'opinion des anciens était que le Nil déchargeait ses eaux dans la mer par sept embouchures; il y avait donc sept *branches* qui prenaient les eaux au sortir des montagnes & les conduisaient à ces sept ouvertures ou *bouches*.

Et d'abord il faut bien distinguer entre ces mots *branche* & *bouche*. Ce sont deux choses très-différentes. Les *branches* sont les canaux qui de la partie au-dessous de Memphis se rendaient à la Méditerranée, & les *bouches* sont les ouvertures de ces mêmes branches dans la mer. Cette distinction est d'autant plus nécessaire que quelques-unes des *branches* primitives sont supprimées en totalité ou en partie, tandis qu'on retrouve leurs *bouches* isolées, ou bien formant les communications des différens lacs d'Egypte avec la mer.

L'ordre dans lequel les anciens connaissaient ces *branches*, en allant d'orient en occident, était:

1°. La branche Pélusiaque ou Bubastique.
2°. La branche Tanitique, ou Saïtique.
3°. La branche Mendésienne, aujourd'hui Dybeh.
4°. La branche Phatnitique, ou Bucolique aujourd'hui Damiette.
5°. La branche Sébennitique ou de Bourlos.
6°. La branche Bolbitique, aujourd'hui Rosette.
7°. La branche Canopique, ou d'Aboukir.

Les trois premieres de ces branches sont comprises dans la reconnaissance faite par le général Andréossi.

La branche Pélusiaque, qui était navigable lorsqu'Alexandre pénétra en Egypte, puisqu'il fit remonter par ce canal sa flottille qu'il avait fait venir de Gaza, est aujourd'hui comblée. On en voit encore, devant Péluse, l'extrémité ou *bouche* qui

aboutissait à la mer. Elle est remplie de fange. On retrouve quelques traces de cette branche vers les ruines de la ville de Bubaste, aujourd'hui Bastah, à quelque distance à gauche de Belbeys, en allant vers la Syrie.

Il regne une obscurité impénétrable sur les branches Tanitique & Mendésienne, qui venaient après la Pélusiaque & qui se trouvent aujourd'hui couler au travers du lac de Menzaléh.

Ce lac, long dans sa plus grande dimension de 43 mille toises, sur une largeur inégale de 12,000 à 25,000 toises, n'est séparé de la mer que par une bande de terre, ou dune, de limon & de sable, extrémement basse, qui n'a pas en beaucoup d'endroits 200 toises de largeur.

C'est dans cette langue de terre que se trouvent deux ouvertures ou bouches, d'une largeur de 100 toises au plus, dont la premiere à l'ouest de Péluse, aujourd'hui bouche d'Omm-Faredjé, est l'ancienne *bouche* Tanitique. La seconde est celle de Dibeh, autrefois *bouche* Mendésienne.

Les sondes faites dans le lac, ont donné au général Andréossi les moyens de retrouver la direction de la *branche* Tanitique au travers de ce lac. Il en a suivi & tracé le cours, au milieu du lac même. Cette *branche* est formée par le canal actuel de Moez qui débouche dans le lac, & y mêle ses eaux. Comme la profondeur générale du lac n'est que de 3 pieds, & qu'il existe une ligne profonde de 6 à 15 pieds d'eau dans une direction qui part du canal de Moez, & aboutit dans la *bouche* de Omm-Faredjé, en passant au pié des isles de Tennis & de Thouna, notre géographe en conclut avec raison que cette ligne plus profonde que le reste du lac, est la *branche* Tanitique d'autrefois, qui avait sur la rive droite les villes de Tanis, aujourd'hui Samnah, de Tounah, & de Tennys. Un débordement de cette *branche* a formé en partie le lac Menzaléh. Les villes ci-dessus mentionnées, élevées au-dessus des eaux, sont aujourd'hui des isles inhabitées. La partie du lac qui se trouve à l'est, n'est pas navigable pour les germes ; c'est un bas fonds, parsemé d'islots, qui se termine en un marais impraticable.

Ces isles, couvertes de décombres, qui faisaient autrefois partie d'un continent submergé depuis, présentent un relief assez considérable au-dessus de l'eau, ce qui leur fait donner par les pêcheurs du lac le nom de montagnes. Ces isles sont incultes, & l'on n'y trouve, outre les ruines, que quelques plantes marines & quelques tombeaux de *santons*, especes de fous reputés saints parmi les Egyptiens.

Voici la description de l'état actuel de quelques-unes de ces villes

villes si célebres autrefois dont on voit les ruines sur les bords, ou au milieu du lac de Menzaléh.

Etat des Ruines de Péluse, Tennys, Touna, Tanis, Bubaste. etc.

Péluse est située à l'extrémité orientale du Lac Menzaléh, entre la mer & les dunes, au milieu d'une plaine rase, nue & stérile. L'extrémité de la bouche Pélusiaque, réduite presque entierement à un grand canal de fange, traverse cette plaine en allant du lac à la Mer. Le château de Thyneh qui tombe en ruines, se trouve au bord de ce canal, mais assez loin de la plage. Les ruines de Faramah sont à l'est de Péluse, vers la mer.

Le chemin qui conduit de la bouche Tanitique, aujourd'hui Omm-Faredje, à Katthiéh, passe à travers Péluse. Ce chemin est extrémement boueux. (Péluse vient du mot Grec *Pélousion* qui veut dire boue. Les Arabes lui dont conservé cette dénomination, en l'appellant Thynéh.)

Katthiéh est ce que Quinte-Curce, liv. IV. chap. VII, appelle *le Camp d'Alexandre*. Voici le texte. " Sept jours après " son départ de Gaza, Alexandre arriva dans cette contrée " de l'Egypte qu'on appelle aujourd'hui *le camp d'Alexandre* : " de là, il fit défiler son infanterie vers Péluse, & il s'em- " barqua sur le Nil, avec une légere escorte d'élite." Kattiéh est, à raison de quelques puits assez abondans qu'on y trouve, le seul campement que les Macédoniens aient pu trouver, le septieme jour après leur départ de Gaza ; & c'est aussi le point le plus rapproché pour faire filer des troupes sur Péluse. La marche de Gaza à Kattiéh que les soldats d'Alexandre avaient faite en sept jours, les soldats de Bonaparte l'ont faite en six jours.

On trouve sur la plaine de Péluse en allant de la mer vers les dunes, & jusqu'à une petite distance de ces dernieres, des coquillages d'abord répandus assez abondamment, puis devenant plus rares ; le terrain est recouvert en outre, dans presque toute son étendue, d'une croute saline : ainsi tout annonce que la mer y reflue & y séjourne une partie de l'année, vraisemblablement dans le tems du solstice d'été. Le *Mirage* * est si considérable

* Le phénomene du *Mirage* avait été remarqué des anciens. Voici ce qu'en dit Quinte Curce, liv. VII. ch. V.

dans la plaine de Péluse, que, demi-heure après le lever du soleil, les objets paraissent défigurés au point de ne pouvoir plus les reconnaître.

" Dans les déserts de la Sogdiane... l'ardeur du soleil, pendant " l'été, brûle les sables... d'ailleurs un brouillard qui sort des " entrailles trop ardentes de la terre, offusque la lumiere, & " les campagnes ne paraissent autre chose qu'une vaste et pro- " fonde mer."

Voici la description que fait Monge de ce phénomene, dans un des Mémoires de ce recueil.

" Le terrain de la Basse Egypte est une plaine à-peu-près horizontale, qui, comme la surface de la mer, se perd dans le ciel aux bornes de l'horizon : son uniformité n'est interrompue que par quelques éminences, ou naturelles ou factices, sur lesquelles sont situés les villages qui par là se trouvent au-dessus de l'inondation du Nil ; & ces éminences plus rares du côté du désert, plus fréquentes du côté du Delta, & qui se dessinent en sombre sur un ciel très-éclairé, sont encore rendues plus apparentes par les dattiers & les sycomores qui sont beaucoup plus fréquens près des villages.

" Le soir & le matin, l'aspect du terrain est tel qu'il doit être ; &, entre vous & les derniers villages qui s'offrent à votre vue, vous n'appercevez que la terre ; mais, dès que la surface du sol est suffisamment échauffée par la présence du soleil, & jusqu'à ce que, vers le soir, elle commence à se refroidir, le terrain ne paraît plus avoir la même extension, & il paraît terminé à une lieue environ, par une inondation générale. Les villages qui sont placés au delà de cette distance paraissent comme des isles situées au milieu d'un grand lac, & dont on serait séparé par une étendue d'eau plus ou moins considérable. Sous chacun des villages, on voit son image renversée, telle qu'on la verrait effectivement s'il y avait en avant une surface d'eau refléchissante : seulement, comme cette image est à une assez grande distance, les petits détails échappent à la vue, & l'on ne voit distinctement que les masses ; d'ailleurs les bords de l'image renversée sont un peu incertains, & tels qu'ils seraient dans le cas d'une eau refléchissante, si la surface de l'eau était un peu agitée.

" A mesure qu'on approche d'un village qui paraît placé dans l'inondation, le bord de l'eau apparente s'éloigne ; le bras de mer qui semblait vous séparer du village se rétrécit : il disparaît enfin entierement, & le phénomene qui cesse pour ce village,

Strabon dit que Péluse avait vingt stades de circonférence & était à la même distance de la mer.

Le développement de l'enceinte murée qui existe à Péluse a effectivement vingt stades ; mais la mer est quatre fois plus éloignée de Péluse qu'elle ne l'était du tems de Strabon.

Il n'y a pas la moindre trace de végétation sur la plaine où se trouve située Péluse. On voit, dans son enceinte un mamelon isolé couronné d'arbustes ; quelques oiseaux sont les seuls hôtes de ce bosquet, & de la triste solitude qui le renferme. Le voyageur étonné n'apperçoit d'ailleurs, où existaient une ville & une population immense, que quelques colonnes couchées dans la poussiere & de misérables décombres : il cherche en vain dans les environs les restes d'un guerrier longtems heureux, & qui dût céder enfin à la fortune de César ; il ne trouve que le souvenir de cet homme célebre, victime du sort, de l'ingratitude & du plus lâche assassinat.

Un monument près du rivage où Pompée aborda, réveillerait mille souvenirs. Il déterminerait en outre l'époque où les descendans de ces mêmes Français qui portèrent les derniers coups à Péluse (les croisés), après avoir franchi la Méditerranée, & pénétré par Alexandrie, sont venus, au bout de six siecles, non comme des paladins fanatiques, mais en guerriers amis des sciences & des arts, marquer l'autre extrémité de la base de l'Egypte, & les deux routes qui conduisent en Asie & dans l'Inde. On pourrait graver sur ce monument cette inscription très-simple : *Bonaparte à la mémoire de Pompée.*

Tenays, ville Romaine, bâtie sur les débris d'une ville Egyptienne, florissait du tems d'Auguste. C'était une vaste cité ; une enceinte de murailles, flanquée par des tours, avec un fossé plein d'eau, faisait sa défense. Elle ne présente aujourd'hui aucune habitation. Des vestiges de bains ; quelques ruines de souterrains voûtés avec art, dont les murs sont recouverts d'un ciment très-dur et très-bien conservé ; les fragmens d'une cuve rectangulaire de granit rouge : tels sont les seuls monu-

---

village, se reproduit sur-le-champ pour un nouveau village que vous découvrez derriere, à une distance convenable.

" Ainsi tout concourt à completter une illusion qui quelquefois est cruelle, surtout dans le désert, parce qu'elle vous présente vainement l'image de l'eau, dans le tems même où vous en éprouvez le plus grand besoin."

mens

mens que l'on distingue au milieu de débris immenses de briques, de porcelaines, de poteries, et de verreries de toute couleur. Les habitans des pays circonvoisins font continuellement des fouilles, dans cette île ; ils y recueillent des matériaux propres à leurs habitations. C'est ainsi que se sont transportées, les colonnes, les piédestaux, les chapiteaux, et les autres monumens que l'on voit placés d'une maniere si barbare dans les mosquées et les principaux édifices, ou bien jettés dans les constructions ordinaires. Le seuil des casernes de Damiette est un fragment d'un très-bel obélisque à hiéroglyphes. Nous avons trouvé dans cette ville, aux côtés d'une porte, deux piédestaux, chargés d'inscriptions, l'une Grecque, l'autre Latine ; enfin, dans une mosquée, une colonne de marbre gris veiné, portant une inscription Grecque.

Touna était moins considérable que Tennys. Un heureux hasard nous a offert dans la premiere, à la surface du terrain, un camée antique sur agathe, représentant une tête d'homme ; le profil a beaucoup de caractere : un œil perçant, un air froid, une levre dédaigneuse, et d'autres indices, font penser qu'on a voulu faire la tête de cet Auguste qui sut résister aux charmes de Cléopâtre, et surmonter tous les obstacles qui le séparaient du pouvoir. Ce camée est aujourd'hui entre les mains de la citoyenne Bonaparte : il lui a été apporté par le général.

Tanis, aujourd'hui Samnâh, se trouve sur le bord du canal de Moéz. Il paraît que c'était une ville immense. Elle s'étendait beaucoup le long du canal. On voit dans son intérieur une espece de *forum* ou place publique de la forme d'un carré long, ayant une grande entrée du côté du canal de Moéz, et des issues dans les parties latérales. Le grand axe de ce *forum*, est dans la direction de l'est à l'ouest : on apperçoit sur ce grand axe plusieurs monumens détruits et des obélisques brisés et renversés. Quand on considere des débris aussi énormes, on a presque autant de droit de s'étonner des efforts qu'il a fallu faire pour rompre ces obélisques près de leur base, et les renverser dans la poussiere, que des moyens qu'on avait dû mettre en usage pour les élever : le tems a respecté les hiéroglyphes d'un de ces obélisques, on en a pris le dessin.

Samnâh est maintenant l'entrepôt des dattes qu'on apporte de Salénkhiéh, et que les pêcheurs du lac vont prendre en échange du poisson salé.

Les

Les citoyens Malus & Lefevre ayant été envoyés du Caire pour reconnaître une communication qu'on soupçonnait entre le Nil & le lac Menzaléh, parcoururent, pour s'y rendre, la province de Kélyoubéh dans toute son étendue. C'est un pays riche en grains, en pâturages, en jardins, en pépinieres, & même en bois de différentes especes. Les villages y sont grands, les troupeaux nombreux, & il y regne parmi les habitans une espece de sécurité qu'on ne trouve point ailleurs.

Le troisieme jour de notre marche, dit *Malus*, nous sommes parvenus aux limites de la province de Kélyoùbéh, qui se termine à *Atryb*. Ce petit village est construit à l'extrémité des ruines d'une ville qui portait le même nom, & qui paraît avoir tenu un rang distingué. Ces ruines ont dans l'une de leurs dimensions six cents toises, & dans l'autre quatre cents. On nous a montré l'emplacement du palais. Les habitans prétendent qu'en faisant des fouilles on trouve de grands blocs de marbre. Il est à présumer qu'ils ont converti en chaux celui qu'ils ont trouvé sous leurs maisons. & que toutes les pierres calcaires qui se trouvaient dans les décombres de la ville ont eu le même sort: c'est l'usage qu'ils en ont fait dans toutes les villes de l'Egypte. On voit encore sur les ruines de celle-ci, les débris de quelque fours à chaux. Il y a aussi des traces de petits souterrains voûtés, semblables à ceux où les habitans du Caire entassent aujourd'hui leurs morts; c'étaient vraisemblablement des tombeaux. L'emplacement de la grande rue, qui est encore fort distinct, est perpendiculaire au Nil, qui mouille l'extrémité des ruines. Une seconde rue, moins considérable, traverse la ville du midi au Nord.

A une lieue de là, se trouve le village de Mo'éz, & l'origine du canal qui en porte le nom dans une certaine partie de son étendue: ce canal était celui dont nous avions à reconnaître le cours. . . . . .

. . . . . .

Nous avons apperçu les ruines de Thal Bastah; ce sont celles de l'ancienne *Bubaste*: on les voit de fort loin; elles sont à sept lieues du Nil, & à une demi-lieue du canal, sur sa rive droite. Nous y avons rencontré plusieurs débris de monumens qui pourront servir à l'histoire de l'architecture Egyptienne. Nous avons remarqué, entr'autres, une portion de corniche d'un genre fort mâle, dont la sculpture est assez bien conservée. Cette masse, qui peut avoir huit pieds de largeur sur six de hauteur, est d'un granit brun fort dur: le travail en paraît fort soigné; il est chargé d'hiéroglyphes. Nous en avons rapporté le dessin.

Nous

Digitized by Google

Nous avons trouvé sur d'autres masses de granit, parmi les hiéroglyphes, des caracteres que nous n'avions pas encore remarqués ailleurs. Une face d'obélisque est totalement parsemée d'étoiles, & représente un firmament. Ces étoiles ont cinq rayons, de deux centimetres d'étendue, & se joignent l'une à l'autre d'une maniere irréguliere. D'énormes masses de granit, presque toutes mutilées, sont entassées d'une maniere étonnante. On a peine à concevoir quelle force a pu les briser, & les accumuler ainsi les unes sur les autres. Plusieurs ont été coupées pour construire des meules: on en voit de taillées complettement, qu'on a laissées sur place, sans doute faute de moyens pour les transporter.

Cette ville était, comme toutes les villes Egyptiennes, élevée sur de grands massifs de briques crues. Ces briques ont environ un pied de longueur sur huit pouces d'épaisseur & autant de profondeur: elles sont précisément de la même matiere que celles qui se travaillent encore aujourd'hui en Egypte. Les briques cuites qu'on y rencontre sont fort différentes de celles dont nous nous servons actuellement.

L'étendue de Bubaste est dans tous les sens de douze à quatorze cents metres. Dans l'intérieur, est un immense bassin au milieu duquel se trouvent les monumens que nous avons remarqués.

C'est dans cette ville que se célébrait tous les ans la fête de Diane, qui était la principale fête des Egyptiens. Il s'y rassemblait un concours d'étrangers, qu'Hérodote porte à sept cent mille âmes, sans compter les enfans. Cette fête était une espece d'orgie, semblable aux bacchanales des Grecs: les anciens parlent surtout de la grande quantité de vins, qui s'y consommait. C'est aussi dans cette ville que se rassemblaient les momies des chats de toute l'Egypte. Les Egyptiens révéraient cet animal presque autant que l'ibis: & de même qu'ils transportaient les momies de ces derniers à Hermopolis, de même ils portaient celles des chats à Bubaste. En face de la ville, est une isle fort grande, formée par la branche dont nous avons parlé plus haut. Les anciens nommaient cette isle Miecphoris. Elle formait une province, habitée par les Galasiries, tribu destinée uniquement au métier des armes; aujourd'hui elle renferme une plaine bien cultivée, de grands bois de palmiers, & des villages fort riches, entr'autres Guéniéh, qui donne son nom à la branche occidentale du canal.

Voyage

Voyage de Dimo *et* Nicolo Stephanopoli *en Grèce, pendant les Années* 5 *et* 6; *rédigé par un des Professeurs du Prytanée; avec Figures, Plans et Vues levés sur les Lieux. Deux Volumes.*

Dimo, médecin Corse, est un descendant des Spartiates, appellés aujourd'hui Mainottes. Ses ancêtres, suivant son récit, furent du nombre des deux cents familles qui, en 1673 désertèrent la pointe méridionale de la Morée, pour échapper à la tyrannie des Turcs, et auxquelles la République de Gênes accorda un établissement dans l'île de Corse, qui était alors sous sa dépendance.

Il obtint du gouvernement Français, au mois de Ventôse, an 5, une mission pour aller faire une récolte de cette plante sur la côte de la mer Ionienne, où elle croît, dit-on, en abondance.

Dimo, âgé de 68 ans, quitte la France et aborde à Livourne, d'où il fait venir de Corse, pour l'accompagner dans son voyage, trois neveux, du nombre desquels est Nicolo Stephanopoli, jeune homme d'environ 20 ans. Ils vont à Venise, et de là s'embarquent pour la Dalmatie. Leur navigation est troublée par les Esclavons, qui, chassés de Venise, cherchent partout des Français pour se venger. Les voyageurs arrivent à *Sebbenico*; mais une émeute, dont le consul Français et sa femme meurent les victimes, les oblige de fuir; ils se réfugient à *Lesina*, où une émeute du même genre met leur vie dans un danger dont ils ne sont tirés que par la générosité de l'évêque, qui a payé aux Esclavons la rançon de Dimo, arrêté par eux.

Ces voyageurs ne pouvant, sans les plus grands risques, rester dans ces parages, ni continuer leur route dans le golfe de Venise, retournèrent en Italie, où Dimo vit le général Bonaparte, qui, l'appercevant, lui dit: "Papa Dimo, je vous "attends à dîner aujourd'hui."

Après ce dîner où, comme l'observe le voyageur, les mets étaient moins nombreux que les victoires du général, Bonaparte proposa au vieillard de le charger d'une mission: 1°. *pour aller s'assurer de la situation politique des esprits dans l'Albanie*; 2°. *pour complimenter de sa part le Dey de Maina et lui remettre une lettre.*

Dimo accepte, il part, arrive à Corfou, visite Céphalonie et Zante. Le peuple l'accueille avec joie, mais cette joie est loin d'être partagée par la noblesse et le clergé. Ces deux castes, déchues de leur puissance, trament à Zante un complot qui pouvait avoir des suites plus funestes encore qu'à Lesina; il aboutit à envoyer clandestinement leur signalement au bey qui, à Maina, venait de supplanter, par son dévouement à la Porte Ottomane, celui auquel Bonaparte écrivait.

Malgré ce changement qui pouvait faire avorter le succès de leur mission, les commissaires poursuivirent leur route, mais au lieu d'aller directement à Maina, ils jugerent prudent de descendre d'abord à Cérigo, autrefois Cythere.

Il paraît que cette île, signalée par les autres voyageurs comme une terre aride & déserte, rappelle encore, par ses sites, à ceux qui pénetrent dans l'intérieur, les charmes du culte qui la rendit célebre. Le jeune Stephanopoli était d'âge à ne point parcourir avec indifférence l'ancien domaine de Vénus. Il chercha & trouva des débris d'un temple de la déesse. Le plus remarquable de ces débris est une pierre sur laquelle est gravée, d'une main habile, Vénus recevant l'offrande de deux jeunes amans qui lui présentent un couple de tourterelles. Stephanopoli paya son tribut à Cythere, il vit & aima Lucrece, jeune Grecque, dont il emporte un souvenir qui paraît l'occuper encore.

Après avoir passé plusieurs jours à Cérigo où ils furent fêtés par un peuple qui, depuis la réunion des îles Vénitiennes à la France, se regardaient déjà comme Français; les commissaires firent voile vers Marathonice où ils avaient appris que l'ex-bey de Maina à qui la lettre de Bonaparte était adressée, avait transplanté sa résidence. Ils arrivent. Le premier homme qui les aborde est le fils même du bey qu'ils cherchent. La lettre est remise à sa destination; on s'entretient des exploits de l'armée d'Italie & de son chef, on parle du désir de le voir à la tête des Grecs pour les affranchir du joug Ottoman. Stephanopoli, avide de s'instruire, parcourt, avec un des fils de l'ex-bey, la contrée à laquelle Lycurgue donna des lois, découvre des ruines de monumens antiques, déchiffre d'anciennes inscriptions Grecques, voit sur le bord de la mer deux anciennes statues de marbre blanc, bien conservées, l'une représentant Diane avec un chien & un carquois; l'autre Arion ou Apollon tenant une lyre. Le bey lui montre d'anciennes monnaies de Lacédémone, & une petite statue de la Liberté qu'on lui donna & dont il fit présent à Bonaparte; elle est antique. Elle tient d'une main une lance, & de l'autre un

rouleau

rouleau de papier à moitié déployé et surmonté d'une couronne.

Pendant que les commissaires étaient là, les Turcs mis à leur poursuite, d'après leur signalement envoyé de Zante au nouveau bey, descendirent sur la côte au nombre de deux mille. Les Mainottes, commandés par le jeune Stephanopoli, les surprirent de nuit, et les chasserent après en avoir tué la moitié. Cette victoire coûta la vie à douze braves, et fit juger que Stephanopoli, grâce aux leçons de Bonaparte, n'avait point dégénéré de la race des Spartiates.

Les voyageurs, avant de quitter les Mainottes, étudient les mœurs de ces Grecs qui ont su résister à l'exécrable tyrannie qui pese sur la patrie des Thémistocle, des Platon, des Socrate, des Démosthene. Ils ont une grande analogie avec les Lacédémoniens, sont indépendans comme eux, ont comme eux des inclinations guerrieres que les femmes partagent, sont hospitaliers, simples, chastes et sobres. C'est-là que la flamme de la liberté s'est conservée.

Une peinture de la maniere dont les Ottomans traitent les Grecs, fait pétiller de fureur. Un Grec, quel qu'il soit, est, pour ainsi dire, sous le moindre prétexte, l'esclave né du premier malotru qui a l'honneur d'être Turc. On les bâtonne, on les dépouille, on leur coupe la tête sans forme de procès; un Grec qui se vengerait des outrages d'un Musulman, encourrait, pour lui et sa famille, la peine de mort, et un Musulman qui tue un Grec reste impuni.

La course des voyageurs, après leur départ de Maina, offre moins d'intérêt. Une tempête les repousse à Cérigo; ils côtoient ensuite la Morée, relâchent sur une plage de l'Arcadie, qui paraît avoir conservé ses anciennes mœurs pastorales, reviennent à Zante, font voile ensuite vers l'Albanie, habitée par des Turcs et des Grecs, et soumise, partie à Venise, partie à la Porte, retournent à Corfou, et de-là en France où ils rendent compte de leur voyage à Bonaparte.

Ce voyage, ordonné par un homme dont l'existence fera époque dans l'histoire de l'Europe, se recommande, sous ce rapport seul, à l'intérêt des lecteurs. Il contient, d'ailleurs, des détails utiles à la connaissance d'un peuple que les autres voyageurs ne paraissent pas avoir apprécié. Mais l'homme de goût desirerait, dans la rédaction, un style plus conforme au sujet. Ce style a trop souvent la couleur commune du verbiage des romans modernes: c'est une contagion dont la qualité de l'écrivain paraissait devoir le garantir.

Digitized by Google

Mémoires Historiques & Philosophiques sur* Pie VI, 2 *vol. in*-8°; 2*e Edition, chez* Buisson, *Libraire, Rue Haute-Feuille, No.* 20.

La plûpart des écrivains qui retracent à leur siecle l'histoire des héros, des grands hommes, & même des hommes publics, prennent plutôt le ton du panégyrique que celui de la vérité; mais on est loin d'avoir à faire le même reproche à l'auteur de ces mémoires. Il fait remarquer, il est vrai, les qualités de son héros, mais il s'attache bien davantage à faire ressortir ses fautes. Les défauts qu'il reproche à Pie VI, & sur lesquels il insiste dans tous les chapitres de son ouvrage, c'est la vanité & la faiblesse. On s'étonne que le desséchement des marais pontins soit allégué comme une des preuves de la vanité dont l'auteur accuse le souverain pontife. Ces travaux, qui ont illustré le regne de Pie VI, ne sont-il pas au-dessus

* Quoique nous ayons déjà parlé de cet ouvrage lorsqu'il parut, nous croyons devoir faire mention de cette seconde édition, à cause du dernier chapitre où se trouvent les circonstances de la mort du souverain Pontife. Nous observons que cette notice entiere est extraite du Journal des défenseurs de la patrie, ci-devant le Rédacteur, journal dont il sera aisé de s'appercevoir que le ton est bien changé.

Nous profitons de cette occasion pour récommander à nos lecteurs un nouvel ouvrage fort sagement écrit, intitulé, *Précis de la Vie & du Pontificat de Pie VI*, avec des observations sur un ouvrage imprimé dernierement à Paris, & qui porte ce titre: Mémoires Historiques, &c. Par M. *Blanchard*, curé de S. Hyppolite, à Londres, chez Dulau & Co. L'auteur y venge cette illustre victime de la philosophie moderne des attaques qui lui ont été portées, après sa mort, de la part de ceux mêmes qu'il comblait de bontés de son vivant. Il le représente aussi grand & aussi éclairé dans l'administration temporelle de ses états, qu'énergique pour la défense du Christianisme, qu'il a soutenu au péril de sa vie, en offrant jusqu'à son dernier moment le modele des vertus qu'inspire la religion dont il était le chef.

du

du sentiment de la vanité, qui n'est que l'orgueil des petites choses ?

Le reproche de faiblesse nous paraît moins déraisonnable. C'est le reproche que l'on peut faire d'ailleurs à presque tous les hommes puissans du dernier âge. Les observateurs ont fort bien remarqué que l'humanité dégénérait sensiblement depuis le milieu de ce siècle. Bernardin de Saint-Pierre observe que les nobles du dernier tems ne ressemblaient plus à ces portraits antiques qu'on trouvait dans leurs châteaux. Depuis long-tems la nature ne produisait plus ces génies que la providence destine à la conservation des empires; lorsque la révolution a éclaté en Europe, presque tous les trônes se trouvaient occupés par des hommes faibles. Il suffit de porter ses regards à dix ans derriere soi, pour se convaincre que la faiblesse se trouvait partout en raison des intérêts qu'on avait à défendre, Et ceux qui se plaignent le plus de la révolution, sont ceux à qui on pourrait reprocher de l'avoir laissé faire. Mais n'anticipons pas sur l'histoire, & revenons à notre analyse.

Quoique nous ne soyons pas toujours d'accord avec l'auteur de ces mémoires, sur sa maniere de caractériser les événemens & d'interpréter les intentions de Pie VI, nous louerons avec plaisir la netteté & l'élégance de son style, la modération & même la pureté de la plûpart de ses principes politiques; il n'est point insensible aux malheurs de celui dont il critique la conduite, & son style devient plus touchant, à mesure que son héros devient plus malheureux; cela est même si remarquable, que le dernier chapitre où se trouve racontée la mort du Pape, ne paraît pas être du même auteur. Ceux qui ont lu la premiere édition où se chapitre ne se trouve point, pourront juger de la différence du ton & du style, par le fragment que nous allons citer.

" Son arrivée à Valence (c'est l'auteur des mémoires qui parle) quoiqu'elle eut lieu en plein jour, ne donna pas lieu au plus léger tumulte. On le conduisit dans la citadelle de Valence, où il occupa le logement de l'ancien commandant, situé dans une belle exposition aux bords du Rhône. C'est là que Pie VI a terminé paisiblement sa carriere. Son appartement était de plein-pied avec un assez beau jardin, où il se promenait souvent dans une chaise roulante; car l'enflure de ses jambes & de ses cuisses ne lui permettait plus de marcher. Pendant le séjour de deux mois & demi qu'il fit dans la citadelle de Valence, il ne sortit pas une seule fois de l'enceinte du logement qu'il y occupait. Le commissaire Espagnol qui avait remarqué que le mouvement de la voiture était favorable à sa santé, avait obtenu l'agrément de la municipalité pour le

le faire promener quelquefois hors de la citadelle ; mais, par excès de prudence & pour ne pas donner lieu aux explosions d'un pieux zele qui aurait pu troubler la tranquillité publique, il n'usa pas une seule fois de cette permission. Peu de personnes furent donc à portée de voir Pie VI pendant son séjour à Valence. Ce n'est pas que beaucoup ne se présentassent, les uns, pour rendre leurs hommages au chef de l'église ; les autres, en plus grand nombre, pour satisfaire leur curiosité.

" Il recevait cependant du dehors de fréquentes consolations auxquelles il paraissait fort sensible. Le jeune Labrador ne laissait guères passer un jour sans lui rendre visite pendant son dîner. Ses traits flétris par tant de calamités s'animaient, quand il voyait paraître cet agent de la seule puissance qui pût encore lui marquer publiquement de l'intérêt.

" Il lui confiait ses petites peines, le priait de lui obtenir telle chose qui lui manquait ; de faire cesser telles & telles contrariétés, & on avait presque toujours égard à l'intercession de l'agent Espagnol. Aux traitemens durs qu'on lui fit éprouver, on n'ajouta pas celui de le dépouiller de ses vêtemens pontificaux. Depuis son départ de Rome jusqu'à sa mort, il a porté une longue tunique blanche ou violette, bordée d'hermine ; une calotte rouge & la croix pastorale. Partout où il s'arrêta, & même en France, on le laissa célébrer l'office divin avec autant de pompe que permettait le petit nombre d'ecclésiastiques qui l'entouraient, & le local étroit qui lui servait de temple.

" Sa vie était, au reste, uniforme & paisible. Comme dans la Chartreuse de Florence, il partageait son tems entre la priere, la lecture de quelques livres pieux, la table, la promenade ; quelques heures étaient consacrées à sa correspondance, qui était encore assez étendue. Il répondait aux consultations que l'on continuait à adresser au chef de l'église ; il dormait peu pendant la nuit. Il se levait de grand matin ; mais aussitôt après le dîner, il faisait, suivant l'usage d'Italie, une assez longue méridienne.

" Depuis son départ de la Chartreuse, sa santé avait toujours été en dépérissant. L'enflure des jambes & des cuisses faisait des progrès : toute cette partie inférieure de son corps se paralysa successivement.

" Tel était son état lorsqu'il fut question de changer encore le lieu de son exil. Valence parut trop près du comtat d'Avignon, qui était alors livré à quelques agitations. Le directoire arrêta qu'il serait transféré à Dijon. Pie VI fut affecté de cette nou-

nouvelle autant qu'il pouvait l'être; elle lui arracha quelques plaintes, les seules qui lui soient échappées depuis son départ de Rome. *Hélas !* s'écriait-il d'une voix douloureuse, *pourquoi ne veulent-ils donc pas me laisser mourir ici en paix ?* Comment, en effet, avait-on pu se déterminer à faire voyager ce vieillard moribond, à l'arracher, pour de vaines terreurs, à ce régime tranquille & uniforme, qui seul avait prolongé son existence ? La résolution du Directoire était le véritable arrêt de mort de l'infortuné Pontife; sa situation, qui empirait chaque jour, en suspendit l'exécution, & épargna au Gouvernement Français l'odieux d'une cruauté gratuite. La paralysie passa des cuisses aux intestins : dès-lors les médecins désespérent de la vie de Pie VI; la diarrhée qui survint sembla toutefois donner quelque soulagement. Depuis long-tems sa tête n'avait été aussi saine, mais tous les autres symptômes annonçaient une dissolution prochaine. Le commissaire Espagnol le vit encore l'avant-veille de sa mort; il le trouva serein & résigné. La religion, après l'avoir entouré de tout son éclat, était devenue son seul appui dans ses derniers momens. Il s'endormit, le 29 Août 1799 (2 Fructidor, an 7), entouré du petit nombre d'amis qui lui étaient restés fidelles.

" Ils lui avaient administré les derniers secours de la dévotion; ils rendirent à ses dépouilles les derniers devoirs de l'amitié : elles furent embaumées & déposées dans un cercueil de plomb; & le tout, en présence & avec le concours de la municipalité de Valence, fut enfermé dans un cercueil de bois, qui fut scellé à la fois & des armes d'Espagne & de l'emblême de la liberté, singuliere réunion, qui mit le comble à la destinée du malheureux Pie VI. On se rappella, à cette occasion, toutes les circonstances de ce genre que le hasard avait amenées autour de lui : on se rappella que l'officier Français, commandant l'escorte qui le conduisit hors des murs de Rome, s'appellait *Calvin*; que l'*Enfer* était le nom de la maison de campagne où il alla se réfugier après le tremblement de terre de Sienne; que le Ministre Français, sous la surveillance duquel il se trouvait pendant son séjour dans la Chartreuse de Florence, était *protestant*. Enfin, le cachet du roi catholique & l'effigie de cette liberté au nom de laquelle il avait été détrôné, promené à travers l'Italie, & exilé en France, se croisent sur sa tombe ! *O altitudo !*

" Il ne lui était resté de son ancienne splendeur qu'une garderobe modeste; un peu de linge, quelques hardes, c'était toute sa propriété, la seule chose au monde dont il put disposer; il l'avait léguée aux compagnons de son infortune. Mais les auto-

autorités de Valence prétendirent que ce mince héritage était échu à la nation Française.

" Le seul archevêque de Corinthe resta à Valence pour y attendre le succès des réclamations répétées qu'il avait fait parvenir au Gouvernement Français. Il demandait qu'on lui permît de remporter en Italie le corps de Pie VI, quelques joyaux de peu de prix, quelques pieces de vaisselle, & surtout les vases sacrés dont il s'était servi.

" Mais les directeurs de la République Française ne partageaient pas son empressement. L'archevêque de Corinthe attendait encore avec anxiété leur décision, lorsque Bonaparte, revenant d'Egypte à Paris, passa par Valence. Le prélat demanda à le voir; Bonaparte, trop vraiment philosophe pour attacher quelque importance à la légere faveur que ce prélat sollicitait, accueillit ses instances & lui en fit espérer le succès.

" Ses premiers momens, depuis son retour, ont été consacrés à des objets encore plus graves; mais il n'a pas oublié que le gouvernement avait à réparer les outrages dont l'ancien avait accablé ou permis qu'on accablât un vieillard infortuné. Il a voulu prouver au monde que les nouveaux dépositaires du pouvoir en France, détestaient également tous les genres d'intolérance, les excès auxquels on s'était livré sous son nom: il a voulu désarmer enfin le fanatisme qui désolait encore une portion du territoire Français, & ne plus laisser aucun prétexte à ses fureurs. Tels sont les motifs qui ont dicté au nouveau gouvernement son arrêté du 9 Nivôse, arrêté où respirent tous les sentimens honnêtes qui honorent l'autorité.

M. l'Abbé Delille.

Nouvelle Edition du Poëme des Jardins, *avec des Additions, proposée par Souscription, par l'Auteur.*

Les éditions du poëme *des Jardins* sont épuisées; il en a paru plusieurs, tant à Londres que dans les autres villes de l'Europe, toutes également fautives, et qui ont le double inconvénient d'attenter à la propriété de l'Auteur, et de déprécier l'Ouvrage.

Mr.

Digitized by Google

M. l'Abbé Delille se propose d'en donner lui-même une édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, tant pour le texte que pour les notes.

C'est dans les superbes jardins d'Angleterre qu'il a pris le modele des tableaux qu'il a tracés, et l'idée des regles qu'il a prescrites. C'est aux Anglais qu'il offre l'hommage de cette nouvelle édition, améliorée par l'étude des beautés de l'art et de la nature que présentent en foule ses jardins et ses paysages, et la copie est venue se perfectionner auprès de ses modeles.

Les beaux jardins de l'Europe et particulierement ceux de l'Angleterre, seront cités ou décrits dans cette édition qui sera imprimée en un volume in-4°, avec les plus beaux caracteres et le plus beau papier. Elle coûtera deux guinées. Ce prix est le même que celui de l'édition faite à Paris chez Didot, laquelle est épuisée.

La position de l'Auteur, le renchérissement du papier et des frais d'impression lui font désirer que MM. les Souscripteurs veuillent bien payer en souscrivant. L'Ouvrage leur sera livré exactement deux mois après la publication du Prospectus.

M. l'Abbé *Delille* demeure N° 28, South Molton Street, où il recevra les souscriptions depuis midi, jusqu'à six heures du soir.

Le nom seul de M. l'abbé Delille prévient trop favorablement, pour que nous puissions douter de l'accueil que recevra la nouvelle édition de son poëme. L'orgueil national ne peut qu'être flatté de l'hommage que le premier poëte Français d'aujourd'hui vient rendre au culte favori du génie Anglais. L'*art d'embellir les paysages,* et le chantre immortel de cet art, devaient chercher un refuge en Angleterre, lorsque l'on ne connaît plus en France que l'*art de les dégrader.* Aurait-il pu soutenir la vue de la démolition de Marly, le barde qui peignait si bien autrefois ce palais enchanté, où, selon lui,

Tout bosquet est un temple et tout marbre est un dieu;
Où Louis, respirant du fracas des conquêtes,
Semble avoir invité tout l'Olympe à ses fêtes?

Non; la France Vandale a cessé d'être sa patrie. Il est venu reposer et exercer à la fois sa muse auprès des monumens impérissables de la gratitude Britannique, et du goût de la nation pour la belle nature; c'est à peindre Stowe, Twickenham, Richmond, et surtout ce beau séjour

D'un bienfait immortel, immortel souvenir,

ce jardin superbe, où, tous les ans, les saisons font les frais du renouvellement de l'hommage public aux héritiers du héros de Blenheim, que notre poëte a consacré ses pinceaux depuis qu'il habite la Grande-Bretagne. Nous osons prédire que le Virgile Français ne manquera pas de Mécenes Anglais.

Digitized by Google

L'Avant-Coureur, *ou* le Retour a l'Ordre, *Journal Historique & Politique, No. ler. Février,* 1800.

(Nous avons reçu ce journal directement de Paris, où il a été imprimé. Nous n'en nommons point l'auteur; mais on reconnaîtra facilement la plume de l'écrivain royaliste dont nous avons déjà donné tant de morceaux dans les années précédentes.)

Sur les motifs qui nous font publier ce Journal.

L'ignorance est l'appui du despotisme; la tyrannie est soupçonneuse, elle étouffe le talent, parce qu'elle le craint. Les voleurs éteignent les réverberes pour s'assurer l'impunité. L'usurpateur qui nous gouverne voudrait enchaîner l'opinion, et tous les actes qui émanent de lui tendent à proscrire la publication des vérités qui lui déplaisent. Quelques journalistes avaient osé fronder quelques-unes de ses opérations, aussitôt la verge de fer les a frappés. Cette mesure est un crime, elle a ruiné une foule d'hommes qui n'avaient pour exister que la ressource qu'on leur enleve; elle a nécessité des banqueroutes multipliées, parce que le journaliste supprimé s'est vu forcé de manquer à ses engagemens; mais ces considérations n'ont point arrêté le tyran, il a voulu tarir toutes les sources de l'instruction publique, il veut régner sur des esclaves, et laisser s'éteindre dans les âmes ce feu de l'honneur qui les échauffe et les rend propres aux grandes choses. Le devoir des Français, qui tiennent encore aux vrais principes, est donc de proclamer, de répandre avec profusion la vérité qu'on veut détruire.

Les philosophes ont érigé l'athéisme en système; il faut répéter aux hommes que la religion attache la terre au ciel, qu'elle éleve l'homme et le console; ils ont eu la ridicule idée de faire de la France une République, il faut décider, avec tous les publicistes, qu'un grand Etat ne peut être qu'une Monarchie; ils ont encensé tour-à-tour cette foule de scélérats que les factions ont tirés du rang obscur où les avait placés la nature, il faut réserver notre amour, nos hommages, aux augustes descendans de Saint-Louis et de Henri IV; ils honorent bassement

bassement les crimes de Bonaparte, il faut faire connaître les vertus de Louis XVIII : tel est le but que nous essayerons d'atteindre. L'autel et le trône sont le double objet de nos vœux, de nos respects, et rien de tout ce qui peut en défendre les droits ne sera étranger à ce Journal.

Assassinat de Toustain.

La victime est immolée ! la puissance du brigand couronné vient d'être cimentée par le sang d'un enfant, et le plomb homicide a frappé le jeune, le malheureux *Toustain*! ... Accourez, criminels esclaves ; que vos voix s'unissent encore pour défendre l'oppresseur : venez, courtisans déhontés ; quittez ces bals *enchanteurs*, ces sallons, foyers de corruption et de crime : venez, émigrés transfuges, nobles sans pudeur, qui chaque jour portez au Luxembourg la honte, pour y recueillir le mépris ! jeunes oisifs, que le présent flétrit, et que d'avance repousse l'avenir, désertez un instant les boudoirs voluptueux où le vice s'embellit, pour vous, des dépouilles de la vertu ; venez, vils adulateurs, venez tous à la plaine de *Grenelle*, c'est-là que je vous attends ; venez-y célébrer la gloire de votre maître, y vanter son humanité, sa clémence ; venez, le sang de *Toustain* fume encore ! .... Contemplez, misérables valets, ces membres dispersés, cette tête mutilée, ce cœur inanimé ! ce matin, il n'y a qu'un instant, il palpitait encore pour un pere enchaîné, pour une amante au désespoir... ce matin ! ... mais le tigre a désiré du sang. Le hasard seul a marqué la victime ; une fois désignée, rien n'a pu désarmer les bourreaux ; le farouche tyran lui-même a pressé l'horrible sacrifice. Lâches ! pour excuser votre bassesse, vous pourriez encore lui supposer le projet généreux de rendre à la France son roi ? vous pourriez parler de ses vertus, vous, monstres enivrés de sa gloire ? ... De sa gloire ! en est-il pour un assassin ? ... Arrive, despote criminel, pare-toi de ces lauriers arrosés, au 13 Vendémiaire, du sang des Parisiens, de ces lauriers cueillis sur les ruines de l'Italie, de ces lauriers trempés aujourd'hui dans le sang de *Toustain !* Viens recueillir cette horrible dépouille ; porte dans ton palais le crâne de cet infortuné, et bois à longs traits, dans cette coupe, le sang de ta victime ! ... Que ce sang se répande par-tout ; que les marches de ton trône en soient teintes ; que rien ne puisse l'effacer ; que la trace de ce sang s'offre en tous lieux à tes regards, et qu'elle porte dans ton âme l'épouvante et l'effroi..... Cruel ! tu n'as donc pas craint que ton crime enhardit aujourd'hui la main qui peut-être hier

balançait à te frapper ? tu n'as donc pas craint que désormais mille voix ne se fissent entendre pour crier vengeance ? Le sang de *Toustain* crie vengeance ! Royalistes, plus de traité ; le tyran ne veut que la guerre ; le tyran ne veut que du sang.

De l'Usurpation.

De tous les Gouvernemens, celui d'un usurpateur est nécessairement le plus tyrannique, comme celui du Souverain légitime est le plus doux. Plus un despote a d'obstacles à vaincre pour affermir son empire, plus les moyens qu'il emploie pour y parvenir sont violens. L'usurpateur regne contre le gré de la nation qu'il asservit ; il doit se considérer comme étant en état de guerre avec elle. Ainsi les peines seront partout multipliées & excessives ; les lois n'auront aucun empire ; la force entraînera les hommes & les choses ; les partisans de l'usurpateur se serreront autour de lui & formeront une classe privilégiée, exclusive, arrogante & tyrannique, comme le chef dont elle recevra l'impulsion. De ce que nous venons de dire, il suit que le despotisme est inséparable de l'usurpation. En supposant à l'usurpateur des vues de justice & des sentimens d'humanité, nous ne le verrons pas moins s'écarter des regles reçues, & donner dans tous les excès de l'arbitraire. En politique comme en morale, les actions humaines forment une chaîne dont tous les anneaux se tiennent : la même injustice qui fait concevoir l'idée de l'usurpation, le même crime qui asseoit un tyran sur le trône d'un Roi, dirige les opérations & trace la marche que doit suivre l'autorité usurpatrice ; & d'abord il est naturel qu'elle cherche à justifier son institution ; il l'est aussi qu'elle mette une sorte d'unité dans ses actes, il l'est surtout qu'elle protége les usurpations d'un ordre secondaire ; ainsi, le grand principe de la propriété se trouve obscurci, soumis à des limitations, contesté dans ses effets & véritablement attaqué dans son essence. De cette premiere dérogation aux lois, naît une foule d'atteintes portées aux vérités conservatrices. La base sur laquelle repose le système du Gouvernement est vicieuse, tout ce qui en émane reçoit le même caractere d'illégalité. Je ne raisonne ici que sur des principes généraux ; mais quelle force ne reçoivent-ils pas lorsqu'on veut en faire l'application au tyran qui s'est emparé du trône de Louis XVI. ? Comment protégerait-il la liberté civile, celui qui ne peut pas appliquer une seule peine à un coupable sans entendre sa conscience lui crier qu'il la mérite lui-même ? Poursuivra-t-il le concussionnaire, lorsque l'Italie dépouillée nous

Digitized by Google

nous montre ses trésors épuisés, ses villes livrées à toutes les horreurs du pillage, ses campagnes ruinées? lorsque, d'un cri unanime, mille voix s'élevent contre les nouveaux barbares, contre le nouvel *Attila*, & le nomment plus justement que le premier le *fléau de Dieu et des hommes*. Punira-t-il le vol de la propriété, lorsqu'il s'installe dans ce palais, antique monument de la gloire & du génie des Bourbons? Réprimera-t-il l'arbitraire, lorsque sa vie entiere est une longue suite de forfaits révolutionnaires? Livrera-t-il l'égorgeur au glaive des lois, lui qui, le fer en main, massacrait en Vendémiaire des femmes & des enfans? Les bourreaux ne peuvent pas être juges. Avec quelle justice l'assassin qu'il oserait punir ne pourrait-il pas lui adresser ces paroles: Je n'ai tué qu'un homme, & tu en as fait périr des milliers; j'avais pour excuse ma misere, le malheur de ma position, tu n'as aucun de ces motifs à alléguer; j'ai respecté du moins les jours de celui qui m'avait secouru, tu choisis pour tes victimes ceux-là mêmes à qui tu dois ton éducation & ton existence: j'ai transgressé les lois, & tu les renverses; j'ai outragé la nature, & tu l'as fait rougir? Comment répondrait-il, lorsque du fond de leur tombe, deux cent mille Français sacrifiés à sa dévorante ambition, crient vengeance & appellent sur sa tête superbe la foudre du Tout-Puissant? Un homme tel que Bonaparte, tel qu'il se peint lui-même par ses œuvres, ne peut opérer aucun bien, & toutes les calamités naissent à l'abri de son trône & en coulent comme de leur source. Mais quelle perspective consolante offrirait aux Français le rétablissement de la Monarchie! La concentration, la légitimité du pouvoir en rendent l'exercice facile, & de cette facilité de gouverner un peuple, il résulte une sorte de douceur dans tous les actes de l'autorité. Quand le législateur s'attend à trouver de l'obéissance, il n'entoure la loi que du respect qu'elle inspire. Alors disparaissent les formes effrayantes qui menacent la liberté publique, alors le joug moins pesant ne se fait sentir qu'avec modération, et la tranquillité de l'état met dans tous les esprits cette portion de ce repos qui donne à l'homme plus de penchant pour l'industrie & d'activité dans le travail.

C'est ainsi qu'un habile mécanicien donne des proportions exactes aux ressorts qu'il veut mettre en jeu, & en rend les mouvemens insensibles, afin qu'ils soient plus durables. L'usurpateur proclame la liberté, & tient le peuple dans l'esclavage; le monarque exige l'obéissance, & rend sa nation libre & heureuse. Paisibles habitans des campagnes, insoucians citadins, soldats, qui pouvez honorer vos lauriers, en tournant vos armes

armes contre la tyrannie, tombez aux pieds de votre Roi légitime ; le frere de Louis XVI en a les vertus.

Il est avilissant pour la nation d'être gouvernée par un étranger qui n'a pu l'asservir que par le crime. Les noms de Saint-Louis, de Henri IV, de Louis XVI, doivent enfin remuer vos cœurs : c'est à l'héritier de ces Rois que le trône appartient. Pour la France, pour le monde entier, il est utile que Louis XVIII regne. C'est un mot plein de sens que celui-ci : Louis XVIII est plus nécessaire à l'Europe que l'Europe ne l'est à Louis XVIII.

Variétés.

Les journaux officiels, ou plutôt ceux qui, par leur lâcheté, ont su mériter la honte de la conservation, annoncent la paix signée avec les royalistes. Ces bruits se répandent au moment même où la tyrannie fait assassiner, à Paris, le malheureux Toustain ; que devons-nous en penser ?... Encore quelque temps, & de grands événemens viendront peut-être expliquer ce qui semble aujourd'hui inexplicable pour tous : encore quelque tems... Mais espérons & attendons.

Plus de cinquante personnes ont été arrêtées récemment, par ordre du Consulat. Peut-on douter de la douceur du Gouvernement actuel et de ses intentions pacifiques ?

L'usurpateur doit occuper aux Tuileries l'appartement de Sa Majesté Louis XVI. Quel rapprochement !

On enleve avec soin, du parc de Versailles, les plus belles statues, pour en orner la maison de campagne du grand consul.

On assure que l'épouse du grand consul aura auprès d'elle plusieurs dames d'*honneur* ; la seule difficulté est d'en réunir à la nouvelle cour. Cette condition-là, dans le tems où nous sommes, n'est pas la plus aisée à remplir.

L'abbé Siéyès, dont le désintéressement est connu, vient de s'approprier, *sans phrases*, une bibliotheque de dix mille volumes. Il aura besoin de se distraire par la lecture, pour étouffer ses remords. Ce misérable abbé, la peur le suit partout ; il ne fait pas un pas sans avoir à ses côtés monsieur son frere, qui lui sert d'aide-de-camp. Ce frere lui ressemble beaucoup : une telle ressemblance peut avoir son inconvénient.

L'ex-directeur Carnot doit être conseiller d'état, c'est un homme à récompenser : il fut à la fois au 18 Fructidor, et long-tems avant, traître, lâche et parjure.

Merlin, l'*honnête*, le *candide* Merlin, doit être mis en place,

Digitized by Google

place, on a besoin de faire un amendement à la loi des suspects. *Barrere* aura aussi sa petite dignité, en attendant qu'il puisse, avec l'assistance des siens, s'emparer exclusivement du pouvoir, & faire de nouveau battre monnaie à la place de la révolution. On attend *Billaud-de-Varennes* pour en faire un tribun. *Vadier*, dont les soixante ans de vertus doivent trouver leur récompense, prendra place au Sénat, et si *Collot-d'Herbois* n'était point mort, la législature s'ennoblirait de sa présence.

Abonnez-vous au Journal de Paris, c'est *Rœderer* qui le rédige. Rœderer, dont l'éloquence persuasive vient d'obtenir en masse la suppression des journaux insoumis. . . Rœderer qui, trahissant Louis XVI, parvint au 10 Août à le livrer à ses bourreaux. Abonnez-vous à ce journal, il est aussi véridique que son auteur.

Ce pauvre Réal, il veut absolument que la liste des émigrés ne soit jamais fermée. . . . donnez-lui cent louis, il prouvera que vous n'avez jamais émigré. . . . *Réal* est comme *Bazile*, il est certains argumens auxquels il ne résiste point.

Plusieurs députés déportés se sont empressés, à leur arrivée, de rendre visite au grand Consul : il les a reçus froidement ; un acte de lâcheté ne produit jamais rien. . . . Ces députés auraient dû se rappeller que Bonaparte a prétendu leur faire grâce, & non pas leur rendre justice. . . . En pareille circonstance, c'est déjà beaucoup que d'accepter, mais au moins on ne remercie pas.

A huit heures, on ordonnait froidement l'assassinat de Toustain ; à neuf, on se rendait au bal chez Lucien Bonaparte ; & Toustain, dans les bras de son malheureux pere, enchaîné comme lui, attendait le retour du jour pour être livré aux bourreaux. Lâches, & vous dansiez !

On assure que Me. Bonaparte s'est jettée aux pieds de son mari, pour obtenir la grâce de Toustain. Les tyrans ne savent pas apprécier les larmes d'une femme ! . . . . Madame Bonaparte traversait la place de la révolution, quand on conduisait cet infortuné jeune homme au supplice.

La faction d'Auteuil est plus que jamais puissante ; elle pourrait bien enterrer les autres, elle a à sa tête un *prêtre* & un *médecin*.

Le sang coule à Toulouse, le sang coule à Evreux, le sang coule à Paris ; il coulera bientôt dans toute la France. Les tigres ne savent point s'arrêter !

Deux royalistes ont enlevé, le 27 Janvier au soir, à quatre sbires de la police, un chef royaliste qu'ils venaient d'arrêter. Que

Que n'agit-on ainsi dans toute la France, les méchans ne sont forts que de notre faiblesse.

Un homme a été trouvé, dans la nuit du 27 au 28, assassiné, avec cette inscription en gros caracteres : *Il a fait fusiller mon pere*, cet homme est un Lyonnais. Le gouvernement cache avec soin de tels événemens.

La peste est, dit-on, dans plusieurs quartiers de Paris, & surtout au Faubourg Saint-Germain. Les habitans de ce Faubourg commencent à se rassurer, elle passe déjà les ponts, & semble principalement menacer le Faubourg Saint-Honoré. L'abbé Siéyès vient d'y louer l'hôtel de *Langeron*.

Toujours du sang ! Jules-César-Auguste *Thélot*, chef royaliste, vient d'être assassiné le 20 Janvier, à Versailles. Il est allé à la mort avec ce courage vertueux qui toujours accompagne l'honneur. Les royalistes feront fusiller, par représailles, un commissaire du gouvernement qu'ils viennent d'arrêter.

Les arrestations se multiplient, bientôt il faudra de nouvelles bastilles. . . . *Toustain* à Paris, *Thélot* à Versailles, ont eux-mêmes commandé le feu, & les militaires bourreaux ont pû tirer !

Les libraires *Maret* & *Surosne* ont été emprisonnés ; ils *sont soupçonnés* de vendre des ouvrages défendus par le consul, parce qu'ils disent la vérité. Quelle inquisition !

Le grand consul veut décidément se raccommoder avec les Jacobins. On tient à ses anciens amis.

Paris, 1er Février.

Quel espace immense a franchi l'opinion depuis quatre mois ! alors on admirait sans motifs, aujourd'hui on juge d'après les faits. En replaçant partout des hommes que le vœu général repousse des fonctions publiques, *Bonaparte* a laissé voir son ambition personnelle, & les moyens affreux qu'il veut employer pour la satisfaire. On avait cru voir *Monck*, on ne trouve pas même *Cromwell*. C'est un factieux ordinaire ; c'est un tyran. Les arrestations arbitraires, qui se multiplient, ont effrayé ; la mort de *Toustain* a achevé de dessiller les yeux. Quel assassinat ! Ce jeune homme avait à peine *dix-huit* ans ; il était venu à Paris pour y voir *son pere* détenu au Temple, & on l'a fait fusiller comme agent des royalistes de l'ouest, au moment où l'on pactise avec eux, où l'on parle de *traités*, de *paix !*...Le défenseur officieux de *Toustain* n'a été prévenu que quelques heures avant le jugement. Il a

reçu

reçu, le lendemain, une lettre de ce jeune homme, qui est un chef-d'œuvre de raison & de sagesse ; il y regne même une sorte de gaîté. La mort n'a rien d'effrayant pour les âmes pures. Le peuple a versé des larmes de rage, quand il a vu conduire au supplice cet enfant, dont le visage céleste & la contenance noble inspiraient le respect & l'intérêt. Ce meurtre, froidement ordonné, a soulevé tous les esprits ; l'indignation a été à son comble, quand on a vu le conseil d'état délibérer le maintien de la peine de mort contre les émigrés. Cette loi, digne des Phalaris, plaît aux membres de ce conseil. De quels hommes est-il composé ?

On n'attend plus rien du gouvernement : toutes les mesures qu'il prend détruisent la confiance ; l'argent se resserre tous les jours davantage : les ouvriers manquent du nécessaire, & se souviennent qu'ils vivaient à l'aise sous un roi ; ils ne parlent de l'ancien régime qu'avec une sorte d'enthousiasme : c'est qu'alors il y avait des princes, des grands qui dépensaient beaucoup d'or & faisaient travailler le pauvre, au lieu qu'aujourd'hui le petit nombre d'enrichis a l'habitude de la lésinerie, & ne sait pas dépenser. Le peuple s'en apperçoit & les déteste. Dans cette classe malheureuse, on lit, avec avidité, les ouvrages qui renferment de bons principes. J'ai vu des ouvriers se cotiser, pour acheter l'ouvrage intitulé : *La vérité au Corse, usurpateur du trône de Louis XVIII.* Ils le lurent en commun, & tous se dirent ensuite : " Nous ne serons heureux qu'avec un roi : qu'on nous le rende donc ce bon roi." Ces pauvres gens mettaient à tout cela une expression vive, & cet accent qui n'appartient qu'aux choses que le cœur a senties. Le peuple méprise Bonaparte ; on ne l'accoutumera jamais à avoir un autre maître que celui que les lois de l'état appellent au trône. L'instant du sommeil est passé, celui du réveil sera terrible.

Vingt-un Janvier.

Agis, roi de Lacédémone, Charles, roi d'Angleterre, ont vu le fer parricide trancher leurs jours ; mais une fête d'anthropophages n'a point été célébrée un an après leur mort ; mais aucune nation jusqu'ici n'avait imaginé de consacrer l'assassinat par une solemnité publique. La France a vu, six années de suite, cet horrible outrage fait à la nature. *Je te salue,* 21 *Janvier* 1800 : les royalistes Français ont su l'honorer par leurs regrets. Le 21 au matin, un drap mortuaire de velours noir à la croix de satin blanc, flottait sur la porte principale de l'église de la Magdeleine : on lisait sur la croix ces

mots écrits en gros caracteres : " Victimes de la révolution, venez avec les freres de Louis XVI, déposer ici vos vengeances." Plus bas, une fleur-de-lys, & ces mots chers aux bons Français : *Vive Louis XVIII !* Le même jour, une proclamation de *Monsieur*, lieutenant-général de Royaume, a proclamé l'intention de Sa Majesté, en promettant à ses sujets d'exécuter les généreux projets de Louis XVI, dont l'immortel testament suivait cette proclamation. Le peuple a versé des larmes sur ces signes de la douleur publique ; des cris de *vive le Roi !* se sont fait entendre. Dans le quartier de Saint-Jacques-la-Boucherie, des habitans ont empêché le commissaire de police d'arracher cette proclamation de la clémence royale : ce fonctionnaire républicain a eu recours à la force armée. Braves Français, qui avez si noblement manifesté votre attachement à la monarchie, en vous opposant à la lacération du testament de Louis, recevez le témoignage de la satisfaction de tous les royalistes ; & en attendant que votre roi récompense votre fidélité, trouvez-en le prix dans votre cœur. On ne peut trop applaudir à la conduite des militaires qui d'abord ont gardé le drap mortuaire, & l'ont ensuite enlevé, conformément aux ordres qu'ils ont reçus : leur maintien annonçait le respect & la douleur : on a vu des larmes rouler dans les yeux de plusieurs d'entre eux. Soldats, vous ne cessâtes jamais d'être braves, & la fidélité fut, par conséquent, toujours dans vos cœurs. Vos regrets étaient assez manifestes : ah ! sans doute qu'un jour ces mêmes soldats, qui virent avec le recueillement de la tristesse, le tombeau de Louis XVI, entoureront avec l'enthousiasme de la valeur, le trône de son auguste frere. Louis le martyr, du fond de son cercueil, a pardonné à ses bourreaux.

Sa Majesté Louis XVIII, & Monsieur, lieutenant-général du royaume, ont pris l'engagement d'en exécuter les saintes volontés. Français, plus de crainte, le sang de Louis lave vos fautes : son échafaud est le trône d'où ce roi vous annonce l'oubli des torts. Qu'il sera beau ce moment où les Français de tous les partis, abjurant leurs longues erreurs, viendront tous ensemble mouiller de leurs larmes les cendres de Louis XVI, & reconnaître que la révolution ne peut finir que par ces sentimens de paix & de modération, dont sa vie entiere fut un exemple. Quelle famille que celle des Bourbons ! Français, si vous aviez mieux connu vos maîtres, vous n'auriez jamais cessé de les adorer.

Présen-

Digitized by Google

Présentation des Drapeaux conquis sur les Turcs, à la Bataille d'Aboukir. Eloge de Washington, par FONTANES.

Le 20 Pluviôse (10 Février), la cérémonie de la présentation de 96 drapeaux pris sur les Turcs au combat d'Aboukir, a eu lieu au Temple de la Valeur, anciennement l'Eglise des Invalides. Ce qui nous engage à parler de cette cérémonie, c'est la singularité qu'elle nous offre, de voir Fontanes, à peine affranchi de sa déportation à Cayenne, venir se mêler aux barbares auteurs du 18 Fructidor, et prostituer son beau talent à célébrer Bonaparte sous l'allégorie de Washington.

Nous allons donner en entier les discours du général Lannes et du ministre de la guerre à cette occasion. On y remarquera avec quelle impudence ils persistent à prétendre avoir défait 18,000 Turcs à Aboukir, pendant que l'on convient dans la Correspondance Interceptée qu'il n'y avait débarqué que 9,000 hommes, sur lesquels il s'en était rembarqué environ deux mille!

Nous faisons suivre ces discours de l'éloge de Washington, prononcé par Fontanes. Cet éloge a été composé en 24 heures; et cependant, disent les meilleurs journaux, " simplicité dans l'ordonnance, élévation dans les idées, richesse " dans les images, variété dans les mouvemens, justesse et délicatesse dans les allusions, pureté, noblesse, sévérité, harmonie, et souvent majesté dans le style, tel est le caractere de " cet éloge, qui a été composé avec la rapidité de l'inspiration, " et où pourtant le goût le plus scrupuleux trouverait à peine " à placer une critique. L'orateur dit en un endroit de son " discours, qu'*on croit retrouver dans la vie de Washington* " *une vie perdue de quelques-uns de ces hommes illustres dont* " *Plutarque a tracé le tableau.* On peut dire de l'éloge que " Fontanes a composé, qu'on croit, en le lisant, retrouver une " page perdue d'un de ces grands orateurs funebres qui ont illustré le siecle de Louis XIV."

Digitized by Google

Discours prononcé par le Général Lannes.

Le général Lannes, en présentant au ministre de la guerre les drapeaux pris à Aboukir, a dit :

Citoyen ministre,

Voici tous les drapeaux de l'armée Ottomane, détruite sous vos yeux à Aboukir. L'armée d'Egypte, après avoir traversé les déserts brûlans, triomphé de la faim et de la soif, se trouve devant un ennemi fier de son nombre et de ses succès, et qui croit voir une proie facile dans nos troupes exténuées par la fatigue et par des combats sans cesse renaissans. Ignorait-il que le soldat Français est plus grand, parce qu'il sait souffrir, que parce qu'il sait vaincre, et que son courage s'irrite et s'accroît avec le danger ? Trois mille Français, vous le savez, fondent sur dix-huit mille barbares, les enfoncent, les renversent et les serrent entre leurs rangs et la mer ; la terreur de nos baïonnettes est telle que les Musulmans, forcés à choisir leurs morts, se précipitent dans les abîmes de la Méditerranée.

Dans cette journée mémorable furent pesés les destins de l'Egypte, de la France et de l'Europe, sauvées par notre courage.

Puissances coalisées, si vous osiez violer le territoire sacré de la république, et que celui qui nous fut rendu par la victoire d'Aboukir, fit un appel à la nation, puissances coalisées, vos succès vous seraient plus funestes que des revers ! Quel Français ne voudrait encore vaincre sous les drapeaux du premier consul, ou faire sous lui l'apprentissage de la gloire ! Et vous, braves vétérans, honorables victimes du sort des combats, vous ne seriez point les derniers à voler sous les ordres de celui qui console vos malheurs par la gloire, et qui place au milieu de vous ces trophées conquis par votre valeur ! Ah ! je le sais, vous brûlez de sacrifier la moitié de la vie qui vous reste, pour votre patrie et pour la liberté.

Réponse du Ministre de la Guerre au Général Lannes.

Elever aux bords de la Seine des trophées conquis sur les rives du Nil, suspendre aux voûtes de nos temples, à côté des drapeaux de Vienne, de Pétersbourg et de Londres, les drapeaux bénis dans les mosquées de Bizance et du Caire, les voir ici présentés à la patrie par les mêmes guerriers, jeunes d'années,

Digitized by Google

nées, vieux de gloire, que la victoire a tant de fois couronnés, c'est ce qui n'appartient qu'à la France républicaine.

Ce n'est-là qu'une partie de ce qu'a fait à la fleur de son âge ce héros qui, couvert des lauriers d'Europe, se montra vainqueur devant les Pyramides d'où 40 siecles le contemplaient, affranchissant par la victoire la terre natale des arts, et venant y reporter, entouré de savans et de guerriers, les lumieres et la civilisation.

Soldats ! déposez dans ce temple des vertus guerrieres ces enseignes du Croissant, enlevées sur les rochers de Canope par trois mille Français à dix-huit mille guerriers aussi braves que barbares. Qu'elles y conservent le souvenir de cette expédition célebre, dont le but et le succès semblent absoudre la guerre des maux qu'elle cause.

Qu'elles y attestent, non la bravoure du soldat Français, *l'univers entier en retentit*, mais son inaltérable constance, mais son dévouement sublime.

Que la vue de ces drapeaux vous réjouisse et vous console, vous guerriers, dont les corps glorieusement mutilés dans les champs de l'honneur, ne permettent plus à votre courage que des vœux et des souvenirs.

Que du haut de ces voûtes ces enseignes proclament aux ennemis du peuple Français l'influence du génie, la valeur des héros qui les conquirent, et leur présagent aussi tous les malheurs de la guerre, s'ils restent sourds à la voix qui leur parle de paix ; oui, s'ils veulent la guerre, nous la ferons, et nous la ferons terrible.

La patrie satisfaite contemple l'armée d'orient avec un sentiment d'orgueil.

Cette invincible armée apprendra avec joie que les braves qui vainquirent avec elle aient été son organe ; elle est certaine que le premier consul veille sur les enfans de la gloire ; elle saura qu'elle est l'objet des plus vives sollicitudes de la république ; elle saura que nous l'avons honorée dans nos temples, en attendant que nous imitions, s'il le faut, dans les champs de l'Europe, l'exemple de tant de vertus guerrieres que nous lui avons vu déployer dans les déserts brûlans de l'Afrique et de l'Asie.

Venez en son nom, intrépide général, venez au nom de tous ces héros, au milieu desquels vous vous montrez, recevoir dans cet embrassement le gage de la reconnaissance nationale.

Mais, au moment de ressaisir les armes protectrices de notre indépendance, si l'aveugle fureur des rois refuse au monde la paix que nous lui offrons, jettons, mes camarades, un rameau de

de laurier sur les cendres de Washington, de ce héros qui affranchit l'Amérique du joug des ennemis les plus implacables de notre liberté, & que son ombre illustre nous montre au-delà du tombeau, la gloire qui accompagne la mémoire des libérateurs de la patrie.

Eloge funebre de Washington, prononcé dans le Temple de Mars, par Louis Fontanes, le 20 Pluviôse an 8.

La France, qui fut toujours assez grande & assez généreuse pour accueillir sans crainte & sans jalousie, les vertus & la gloire étrangeres, décerne un hommage public aux mânes de Washington. Elle acquitte en ce moment la dette des deux mondes. Nul gouvernement, quelle que soit sa forme & son opinion, ne peut refuser du respect à ce fondateur de la liberté. Le peuple, qui naguere appellait Washington rebelle, juge lui-même l'affranchissement de l'Amérique comme un de ces événemens consacrés par le suffrage des siecles et de l'histoire. Tel est le privilége des grands caracteres. Ils semblent si peu appartenir aux âges modernes, qu'ils impriment, dès leur vivant même, je ne sais quoi d'auguste & d'antique à tout ce qu'ils osent exécuter. Leur ouvrage, à peine achevé, s'attire déjà cette vénération, qu'on n'accorde volontiers qu'aux seuls ouvrages du tems. La révolution Américaine, dont nous sommes les contemporains, semble en effet affermie pour jamais. Washington la commença par l'énergie, & l'acheva par la modération. Il sut la maintenir en la dirigeant toujours vers la plus grande prospérité de son pays, & ce but est le seul qui puisse justifier au tribunal de l'avenir des entreprises aussi extraordinaires.

L'éloge de ce héros de l'Amérique méritait d'être prononcé par les bouches les plus éloquentes. Je songe, avec un sentiment mêlé d'admiration & de regrets, que ce temple, orné de tous les trophées de la valeur, s'éleva dans un siecle de génie, aussi fécond en grands écrivains qu'en illustres capitaines. Alors la mémoire des héros était confiée à des orateurs dont le génie donnait l'immortalité. Aujourd'hui la gloire militaire brille d'un plus vif éclat, & dans tous les pays la gloire des beaux arts s'est presque éclipsée. Ma voix est trop faible sans doute pour se faire entendre au milieu d'une solemnité si imposante, & si nouvelle pour moi. Mais du moins cette voix est pure, & comme elle n'a jamais flatté aucune espece de tyrannie, elle ne s'est pas rendue indigne de célébrer un moment l'héroïsme & la vertu.

D'ail-

Digitized by Google

D'ailleurs, cette cérémonie funebre & guerriere porte d'avance au fond de tous les cœurs, & mieux que toutes les paroles, des émotions fortes & profondes. Le deuil que le premier consul ordonne pour Washington, annonce à la France que les exemples qu'il donna ne sont point perdus. C'est moins pour le général illustre, que pour le bienfaiteur & l'ami d'un grand peuple, que des crêpes funebres ont couvert les drapeaux de la victoire & l'habit de nos guerriers. Elles ne sont plus enfin ces pompes barbares, aussi contraires à la politique qu'à l'humanité, où l'on prodiguait l'insulte au malheur, le mépris à de grandes ruines, & la calomnie à des tombeaux. Toutes les pensées magnanimes, toutes les vérités utiles peuvent paraître dans cette assemblée. Je loue avec honneur devant des guerriers, un guerrier ferme dans les revers, modeste dans la victoire, et toujours humain dans l'une & dans l'autre fortune. Je loue devant les ministres de la république Française, un homme qui ne céda jamais aux mouvemens de l'ambition, & qui se prodigua toujours aux besoins de sa patrie ; un homme qui, par une destinée peu commune à ceux qui changent les empires, mourut en paix, et comme un simple particulier, dans sa terre natale, où il avait occupé le premier rang, & que ses mains avaient affranchie.

Quel Français, doué d'une imagination sensible, ne se rappelle avec transport le premier moment où la renommée nous annonça que la liberté relevait ses étendards chez les peuples de l'Amérique ? L'ancien monde, courbé sous le poids des vices & des calamités qui accablaient sa vieillesse, retrouva quelque enthousiasme, & tourna les yeux vers ces régions lointaines où semblait commencer une nouvelle époque pour le genre humain. Alors tous les vœux étaient pour la liberté ; & ces vœux mêmes se manifesterent jusques dans les palais & sur les trônes. Les mers de l'Europe furent étonnées de porter des flottes royales qui volaient à la défense des républicains de l'Amérique.

O tems des plus douces espérances ! ô souvenirs de notre premiere jeunesse ! avec quelle inquiétnde nous interrogions alors tous les navigateurs qui arrivaient des ports de Charles-Town & de Boston ! comme nous plaignions les revers de ces braves milices Américaines que leurs désastres, leurs fatigues & leurs besoins ne découragerent jamais ! comme tous nos vœux s'associerent aux premiers triomphes de Washington ! Le sage négociateur qui l'aida dans une si noble cause, Franklin, ne fut-il pas environné de nos hommages, quand il vint montrer à Paris, & jusques dans Versailles, la noble simplicité

Digitized by Google

cité des mœurs républicaines ? Il habita sur les rives du fleuve voisin, en face des lieux où nous sommes réunis. Plusieurs d'entre vous ont vu, comme moi, la physionomie vénérable de ce vieillard, qui ressemblait à l'ancien législateur des Scythes, voyageant dans Athenes. Les opinions du négociateur & du héros des Treize Etats-Unis furent quelquefois opposées ; mais leurs volontés se rencontrerent toujours, lorsqu'il fallut travailler au bien commun de la patrie. Leurs deux noms, qui furent si souvent confondus dans les mêmes éloges pendant leur vie, ne doivent point être séparés après leur mort. Si l'âme de Franklin revient errer sur ces bords qu'il a chéris long-tems, elle applaudit sans doute aux honneurs que Washington reçoit de nous.

C'est aux guerriers qui m'environnent, c'est à eux seuls qu'il appartient de marquer la place qu'occupera Washington parmi les capitaines fameux. Ses succès parurent avoir plus de solidité que d'éclat, & le jugement domina plus que l'enthousiasme dans sa maniere de commander & de combatttre. D'ailleurs, les prodiges militaires exécutés par les troupes Françaises, ont affaibli la renommée de tout ce qui s'est illustré dans la même carriere. Aucun peuple ne peut donner désormais les leçons de l'héroïsme à celui qui en a dans son sein tous les modeles. Mais Washington nous offre d'autres exemples non moins dignes d'être imités. Au milieu de tous les désordres des camps, et de tous les excès inséparables de la guerre civile, l'humanité se réfugia sous sa tente, et n'en fut jamais repoussée. Dans les triomphes et dans l'adversité, il fut toujours tranquille comme la sagesse, et simple comme la vertu. Les affections douces resterent au fond de son cœur, même dans ces momens où l'intérêt de sa propre cause semblait légitimer en quelque sorte les lois de la vengeance. C'est toi que j'en atteste, ô jeune Asgil, toi dont le malheur sut intéresser l'Angleterre, la France et l'Amérique. Avec quels soins compatissans Washington ne retarda-t-il pas un jugement que le droit de la guerre permettait de précipiter ! Il attendit qu'une voix alors toute-puissante franchît l'étendue des mers, et demandât une grâce qu'il ne pouvait lui refuser. Il se laissa toucher sans peine par cette voix conforme aux inspirations de son cœur ; et le jour qui sauva une victime innocente doit être inscrit parmi les plus beaux de l'Amérique indépendante et victorieuse.

Les mouvemens d'une âme magnanime, n'en doutons point, achevent et maintiennent les révolutions plus sûrement que les trophées et les victoires. L'estime qu'obtint le caractere du général

général Américain, contribua plus que ses armes à l'indépendance de sa patrie.

Quand un Etat ébranlé change de forme avec violence, tous les Etats voisins jettent sur lui des yeux d'inquiétude et de crainte ; ils ne se rassurent que lorsqu'il a repris des mouvemens réguliers et constans. Un peuple en révolution n'a plus d'alliés et d'amis. Il réclame vainement les anciens traités ; tous ses vieux liens sont rompus avec les autres, comme avec lui-même ; il est isolé au milieu du monde qu'il épouvante. On s'éloigne de lui comme des volcans. Il faut ordinairement qu'à la suite de ses grandes crises politiques survienne un personnage extraordinaire, qui par le seul ascendant de sa gloire, comprime l'audace de tous les partis, et ramene l'ordre au sein de la confusion. Il faut, si je l'ose dire, qu'il ressemble à ce dieu de la fable, à ce souverain des vents et des mers, qui, lorsqu'il élevait son front sur les flots, tenait en silence toutes les tempêtes soulevées. C'est alors que les gouvernemens plus tranquilles se rapprochent de celui dont ils avaient d'abord redouté les convulsions & les atteintes.

En effet, c'est lorsque Washington eut persuadé à ses ennemis qu'il avait assez de force pour gouverner tranquillement l'Amérique long-tems bouleversée, que la paix se conclut sous ses auspices, etque la liberté des Etats-Unis fut proclamée, des bords de la Delaware jusqu'aux bords de la Tamise. Ainsi tout est pour nous, dans son histoire, une suite d'instructions & d'espérances.

Les caracteres de la révolution d'Amérique se retrouverent plus d'une fois dans celle de la France. Les colonies s'étaient soulevées contre leur métropole pour faire déclarer leur indépendance. Cette indépendance était reconnue, & cependant les colonies n'étaient point heureuses. Tous les partis étaient encore en présence. Toutes les ambitions subalternes, toutes les haines fermentaient au fond des cœurs. Tant que la guerre étrangere est allumée contre un état qui change sa constitution, l'intérêt commun réunit toute l'activité des passions populaires dans la défense du territoire. C'est le seul moment où leur propre sûreté les force à reconnaître quelque subordination. Leurs rugissemens se taisent au milieu du fracas des armes & des chants de la victoire. Mais au retour de la paix, elles ne sont plus enchaînées par les mêmes craintes ou le même respect. Leur fougue aveugle se tourne quelquefois contre celui même qui sauva la patrie menacée. Washington avait prévu les dangers ; mais il avait préparé tous les remedes. Il ne crut point que la paix qu'il venait de conclure suffit pour assurer la tranquillité intérieure. Il avait triomphé

de l'Angleterre : il entreprit contre la licence des partis une lutte non moins pénible & non moins glorieuse.

Cependant il ne voulut laisser aucun prétexte aux accusations de la calomnie. Sitôt que la paix fut signée, il remit au congrès tous les pouvoirs dont il était investi. Il ne voulut se servir, contre ses compatriotes égarés, que des armes de la persuasion. S'il n'eût été qu'un ambitieux vulgaire, il eût pu accabler la faiblesse de toutes les factions divisées ; &, lorsqu'aucune constitution n'opposait de barrière à l'audace, il se serait emparé du pouvoir avant que les lois en eussent réglé l'usage & les limites. Mais ces lois furent provoquées par lui-même avec une constance opiniâtre. C'est quand il fut impossible à l'ambition de rien usurper qu'il accepta, du choix de ses concitoyens, l'honneur de les gouverner pendant sept années. Il avait fui l'autorité, quand l'exercice pouvait en être arbitraire : il n'en voulut porter le fardeau, que lorsqu'elle fut resserrée dans ces bornes légitimes. Un tel caractere est digne des plus beaux jours de l'antiquité. On doute, en rassemblant les traits qui le composent, qu'il ait paru dans notre siecle. On croit retrouver une vie perdue de quelques-uns de ces hommes illustres dont Plutarque a si bien tracé le tableau.

Son administration fut douce & ferme au dedans, noble & prudente au dehors. Il respecta toujours les usages des autres peuples, comme il avait voulu qu'on respectât les droits du peuple Américain. Aussi, dans toutes les négociations, l'héroïque simplicité du président des Etats-Unis traitait sans jactance & sans abaissement avec la majesté des rois. Ne cherchez point, dans son administration, ces pensées que le siecle appelle grandes, & qu'il n'aurait cru que téméraires. Ses conceptions furent plus sages que hardies : il n'entraîna point l'admiration ; mais il soutint toujours l'estime au même degré, dans les camps & dans le sénat, au milieu des affaires & dans la solitude.

Il est des hommes prodigieux qui apparaissent, d'intervalle en intervalle, sur la scene du monde avec le caractere de la grandeur & de la domination. Une cause inconnue & supérieure les envoie, quand il en est tems, pour fonder le berceau ou pour réparer les ruines des empires. C'est en vain que ces hommes, désignés d'avance, se tiennent à l'écart ou se confondent dans la foule : la main de la fortune les souleve tout à coup, & les porte rapidement d'obstacle en obstacle, & de triomphe en triomphe, jusqu'au sommet de la puissance. Une sorte d'inspiration surnaturelle anime toutes leurs pensées : un mouvement irésistible est donné à toutes leurs entreprises.

Digitized by Google

treprises. La multitude les cherche encore au milieu d'elle, & ne les trouve plus ; elle leve les yeux en haut, & voit, dans une sphere éclatante de lumiere & de gloire, celui qui ne semblait qu'un téméraire aux yeux de l'ignorance & de l'envie. Washington n'eut point ces traits fiers & imposans qui frappent tous les esprits : il montra plus d'ordre & de justesse, que de force & d'élévation dans les idées. Il posséda surtout, dans un degré supérieur, cette qualité qu'on croit vulgaire, & qui est si rare, cette qualité non moins utile au gouvernement des états qu'à la conduite de la vie, qui donne plus de tranquillité que de mouvement à l'âme, & plus de bonheur que de gloire à ceux qui la possedent, ou à ceux qui en ressentent les effets ; c'est le bon sens dont je veux parler ; le bon sens, dont l'orgueil a trop rejetté les anciennes regles, & qu'il est tems de réhabiliter dans tous ses droits. L'audace détruit, le génie éleve, le bon sens conserve & perfectionne. Le génie est chargé de la gloire des empires ; mais le bon sens peut assurer seul & leur repos & leur durée.

Washington était né dans une opulence qu'il avait noblement accrue, comme les héros de l'antique Rome, au milieu des travaux de l'agriculture. Quoiqu'il fût ennemi d'un vain faste, il voulait que les mœurs républicaines fussent environnées de quelque dignité. Nul de ses compatriotes n'aima plus vivement la liberté ; nul ne craignit plus les opinions exagérées de quelques démagogues. Son esprit, ami de la regle, s'éloigna constamment de tous les excès : il n'osait insulter à l'expérience des âges ; il ne voulait ni tout changer, ni tout détruire à la fois ; il conservait, à cet égard, la doctrine des anciens législateurs.

En effet, quand ces grands hommes avaient créé des habitudes & des sentimens dans l'esprit & dans l'âme de leurs concitoyens, ils croyaient leur tâche presque achevée : ils faisaient des systêmes de mœurs plutôt que des systêmes de lois ; ils avaient même tant de respect pour la toute-puissance des habitudes, qu'ils ménagerent d'anciens préjugés, peu incompatibles en apparence avec un nouvel ordre de choses. La Grece & Rome, en passant de l'empire des rois sous celui des archontes & des consuls, ne virent changer ni leurs différens cultes, ni le fond de leurs usages & de leurs mœurs. Les premiers chefs de ces républiques se persuaderent, sans doute, qu'un mépris trop évident de l'autorité des siecles & des traditions affaiblirait la morale, en avilissant la vieillesse aux yeux de l'enfance. Ils craignirent de porter trop d'atteinte à la majesté des tems & à l'intérêt des souvenirs.

Digitized by Google

Je ne m'écarte point de mon sujet, en rappellant la mémoire de ces fondateurs des anciennes républiques, auprès de qui la postérité placera Washington. Comme eux, il gouverna, par les sentimens & par les affections, plutôt que par des ordres & des lois; comme eux, il fut simple au faîte des honneurs; comme eux, il resta grand au milieu de la retraite. Il n'avait accepté la puissance, que pour affermir la prospérité publique: il ne voulut pas qu'elle lui fût rendue, quand il vit que l'Amérique était heureuse & n'avait plus besoin de son dévoûment. Il voulut jouir avec tranquillité, comme les autres citoyens, de ce bonheur qu'un grand peuple avait reçu de lui. Mais, c'est en vain qu'il abandonna la premiere place: le premier nom de l'Amérique était toujours celui de Washington.

Quatre ans s'étaient écoulés à peine, depuis qu'il avait quitté l'administration. Cet homme, qui long-tems conduisit des armées, qui fut le chef de treize états, vivait sans ambition dans le calme des champs, au milieu de vastes domaines cultivés par ses mains, & de nombreux troupeaux que ses soins avaient multipliés dans les solitudes d'un nouveau monde. Il marquait la fin de sa vie par toutes les vertus domestiques & patriarchales, après l'avoir illustrée par toutes les vertus guerrieres & politiques. L'Amérique jettait un œil respectueux sur la retraite habitée par son défenseur; & de cette retraite, où s'était renfermée tant de gloire, sortaient souvent de sages conseils, qui n'avaient pas moins de force que dans les jours de son autorité: ses compatriotes se promettaient encore de l'écouter long-tems; mais la mort l'a tout-à-coup enlevé au milieu des occupations les plus douces & les plus dignes de la vieillesse.

Un cri de douleur s'est fait entendre du fond de l'Amérique, qu'il avait délivrée. Il appartenait à la France de répondre la premiere à ce cri funebre, qui doit retentir dans toutes les ames. Ces voûtes augustes ont été dignement choisies pour l'apothéose d'un héros. L'ombre de Washington, en descendant sur ce dôme majestueux, y trouvera celles de Turenne, de Catinat & du grand Condé, qui se plaisent à l'habiter encore. Si ces guerriers illustres n'ont pas servi la même cause pendant leur vie, la même renommée les réunit quand ils ne sont plus. Les opinions, sujettes aux caprices des peuples & des tems, les opinions, partie faible & changeante de notre nature, disparaissent avec nous dans le tombeau: mais la gloire & la vertu restent éternellement. C'est par là que les grands hommes de tous les tems & de tous les lieux, deviennent,

en

Digitized by Google

en quelque sorte, compatriotes & contemporains. Ils ne forment qu'une seule famille, dont les exemples se transmettent & se renouvellent de successeurs en successeurs. Ainsi, dans cette enceinte guerriere, la valeur de Washington mérite les regards de Condé : sa modération appelle ceux de Turenne : sa philosophie le rapproche encore plus de Catinat. Un peuple qui admettrait ce dogme antique & touchant de la transmigration des esprits, dirait sans doute que, plus d'une fois, l'âme de Catinat est revenue habiter dans celle de Washington.

Mais les accens républicains & belliqueux, que ces murs répetent de toutes parts, doivent plaire surtout au défenseur de l'Amérique. Pourrait-il ne pas aimer ces soldats qui repousserent, à son exemple, les ennemis de leur patrie? Il s'approche avec plaisir de ces vétérans, dont les nobles cicatrices sont le premier ornement de cette fête, & dont quelques-uns ont peut-être combattu avec lui près des fleuves & dans les forêts de la Caroline & de la Virginie. Il se promene avec joie au milieu de ces drapeaux enlevés sur les barbares de l'Asie & de l'Afrique étonnées de notre audace. Les dépouilles de la Barbarie décorent noblement les funérailles d'un capitaine qui aima les lumieres & la liberté. Mais il est encore un hommage plus digne de lui : c'est l'union de la France & de l'Amérique; c'est le bonheur de l'une & de l'autre; c'est la pacification des deux mondes. Il me semble que, des hauteurs de ce magnifique dôme, Washington crie à toute la France : " Peuple magnanime, qui sais si bien honorer la gloire, j'ai vaincu pour l'indépendance; mais le bonheur de ma patrie fut le prix de cette victoire. Ne te contente pas d'imiter la premiere moitié de ma vie : c'est la seconde qui me recommande aux éloges de la postérité."

Oui, tes conseils seront entendus, ô Washington! ô guerrier! ô législateur! ô citoyen sans reproche! Celui qui, jeune encore, te surpassa dans les batailles, fermera, comme toi, de ses mains triomphantes, les blessures de la patrie. Bientôt, nous en avons sa volonté pour gage, & son génie guerrier, s'il était malheureusement nécessaire; bientôt l'hymne de la paix retentira dans ce temple de la guerre; alors le sentiment universel de la joie effacera le souvenir de toutes les injustices & de toutes les oppressions; déjà même les opprimés oublient leurs maux, en se confiant à l'avenir; les acclamations de tous les siecles accompagneront enfin le héros qui donnera ce bienfait à la France, & au monde qu'elle ébranle depuis trop long-tems.

Des

Des Arlequinades de Voltaire.

Nous avons reçu des remontrances très-peu respectueuses sur les Arlequinades de Voltaire, dont nous avons parlé dans l'un de nos précédens numéros. Les dévots à la Pucelle nous ont reproché d'avoir manqué de respect au patriarche des mages de nos jours ; & les dévots à la grammaire, d'avoir manqué à la décence du style. Cette derniere inculpation ne nous a pas beaucoup affecté ; mais nous avons regardé comme grave celle qui nous transformerait en détracteurs injustes des talens du premier bel esprit du siecle ; car qui oserait lui disputer cette palme ? Quel homme assez mal organisé pourrait être insensible à tant de chef-d'œuvres d'une plume aussi brillante que féconde ? Et ne serait-ce pas outrager à la fois la vérité & le bon goût, que de parler des arlequinades de l'auteur de Zaïre & de Mahomet, de Mérope & d'Alzire, du chantre d'Henri IV, & de l'historien de Louis XIV ? Mais est-ce donc sous ce rapport que nous l'avons envisagé ? Etait-il question, dans l'endroit dont on se plaint, de ses chefs-d'œuvres dramatiques ou historiques ? Et faut-il donc prouver sérieusement que ce mot qui a tant chagriné certaines oreilles philosophiquement pieuses, s'adresse uniquement à ces bouffonneries irréligieuses ou immorales qui, dans ses cent volumes, tiennent une si vaste place ? Mais quoi ! est-ce que les nommés Carré, Vadé, Bazin, Rustau, ne sont pas des Arlequins ? Est-ce qu'on ne dîne pas avec des Arlequins, quand on est à table avec le comte de Boulainvilliers, mangeant les colimaçons du pere l'Escarbotier, servis par le cuisinier du grand couvent ; & que l'on est ensuite régalé au dessert par les lazzis de l'homme aux quarante écus, & les bons vins de Ramponneau ? Est-ce que Voltaire n'est pas un Arlequin, quand sous le manteau tantôt de roi & tantôt de laquais, tantôt d'abbé & tantôt de capucin, il s'égaie aux dépens de la morale ; habille tour-à-tour la religion en impiété, & l'impiété en religion, & croit ainsi faire un cours d'instruction, parce qu'il a fait un cours de mascarades ? Est-ce que c'est choquer les vraies convenances, que d'appeller Arlequin celui qui n'a jamais employé que des bouffonneries, quand il fallait raisonner ; ou qui a cru raisonner, parce qu'il n'employait que des bouffonneries ; qui n'a jamais été sérieux dans l'objet le plus sérieux ; qui veut même être burlesque, par la raison qu'il traite un

sujet

Digitized by Google

sujet grave & respectable; & qui, dans l'espace de soixante ans, ne s'est jamais douté que cette maniere annonce encore plus l'histrion que le moraliste, le farceur que le philosophe; que trente volumes de persifflage & de bons mots ne valent pas une bonne raison; & que dans toutes les suppositions, c'est toujours un bien triste rôle que celui de faire rire, quand il s'agit de Dieu.

C'est en ce sens que nous avons parlé d'arlequinades; &, qui osera dire qu'alors ce n'est pas le mot propre? Est-ce donc que tout est sacré dans Voltaire, parce que rien n'a été sacré pour lui? Est-ce qu'il n'est pas permis de lui manquer de respect, quand il s'en manque à lui-même? Est-ce que c'est lui manquer de respect, que de se plaindre de ce qu'il n'a rien respecté? Est-ce même que le mot d'arlequinade n'est pas bien doux quand on parle d'un homme qui a passé toute sa vie à railler la vertu & à persiffler le ciel? plus ridicule alors & plus inconséquent que ces superbes Encelades qui du moins, pour combattre les dieux, accumulaient montagnes sur montagnes, tandis qu'il croit atteindre au même but, en entassant pointes sur pointes, & en n'opposant au maître du tonnerre, que les éclairs de l'épigramme & les cliquetis du bel esprit.

Ce n'est point ainsi qu'a écrit Jean-Jacques; toujours conduit par un goût exquis des convenances, il ne confondit jamais les genres; et quoiqu'il entendit tout aussi bien qu'un autre la plaisanterie, il se garda bien de traiter du même ton, comme Voltaire, le sacré et le profane, le sérieux et le burlesque, le sentimental et le polémique, la fable et l'histoire: toutes les fois qu'il parle de la morale, il s'éleve; et quand il traite de la religion, on sent alors qu'il tend à être grand et sublime comme elle: il savait que rien n'est plus facile que de tout ridiculiser et de présenter tous les objets sous leurs faces plaisantes; que c'est le dernier des talens, quand il n'en serait pas le plus dangereux; et il laissa habilement à son rival de gloire, cet art des bateleurs, le seul où celui-ci soit vraiment original, vraiment unique, et dans lequel il n'a eu ni supérieur, ni même d'égal.

Ce serait, sans doute, un livre très-philosophique à faire, que celui qui a pour titre: *Pouvoir du Ridicule.* Ce serait un vrai service à rendre au genre humain que de montrer combien le ridicule est la raison des sots; combien même la raison la plus ferme et la plus éclairée en est souvent la dupe; combien sont vains et misérables tous les triomphes qu'obtiennent à ce prix tant de faiseurs de contes, et même de poëme; combien

combien il est facile qu'un esprit fécond en contrastes piquans, et en bigarrures saillantes, puisse avilir à peu de frais l'objet le plus auguste et le plus imposant, et combien même cet objet peut paraître d'autant plus ridicule, qu'il est moins fait pour être rapproché de notre petitesse et de notre ignorance.

Voltaire le savait, et c'est par cela même qu'il fit du ridicule son arme favorite, et qu'au lieu d'argumens, il prodigua les farces; c'est que les disciples furent bientôt comme le maître; c'est ce que savaient de nos jours les Hébert et les Père Duchesne, qui ont pris dans Voltaire ces riches cannevas d'impiétés et d'ordures, affreux délassemens d'une populace enivrée; c'est ce qu'ont su tant d'autres endoctrineurs plus que plaisans, dont les arlequinades ont fini par les noyades; c'est ce que savent encore ceux qui exposent sur les tréteaux les objets les plus vénérables à la risée des spectateurs, sans songer que cette risée ne prouve rien que leur perversité; que rien de ce qu'ils admirent le plus ne tiendrait à cette épreuve; qu'il en arriverait autant en pareille occasion aux objets les plus chers à la philosophie, et que si jamais on pouvait, en bonne police, permettre de jouer sur les théâtres, la liberté, l'égalité, la souveraineté du peuple, et autres droits de l'homme sur les quels reposent notre bonheur et notre gloire, tous ces droits qu'on dit n'être pourtant que la pure raison, seraient bientôt l'objet des huées de la multitude.

Sachons donc nous défendre d'une admiration aveugle autant que d'un mépris injuste pour Voltaire; jugeons-le comme la postérité le jugera, sans passion et sans fanatisme; respectons ses grands talens, et plaignons l'abus qu'il en a fait; rendons hommage à ses beaux vers et non à ses mensonges; admirons ses chefs-d'œuvre et non pas ses écarts; craignons de respecter jusqu'au mal qu'il a fait, jusqu'à ces tristes facéties qui ont flétri son immortelle gloire, et de ressembler à ces Indiens superstitieux qui poussent si loin l'idolâtrie pour le grand Lama, qu'ils adorent, dit-on, jusqu'à ses excrémens.

Digitized by Google

MÉLANGES POLITIQUES.

PARLEMENT D'ANGLETERRE.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Séance du 3 Février.

Suite de la Discussion sur les Propositions de Négocier faites par Bonaparte *.

M. *Erskine* commença par observer que l'objet qui devait fixer l'attention de la Chambre, n'était point de faire l'examen des événemens de la derniere campagne, mais de prononcer si elle approuvait, ou non, la réponse faite par les Ministres de Sa Majesté aux ouvertures du Gouvernement de la République Française. La question dont il s'agissait était de savoir si la réponse qui avait été conseillée à Sa Majesté, était sage. Le très-honorable Secrétaire d'Etat (M. Dundas) avait déclaré que le gouvernement actuel de France, au bout de huit ans de guerre, ne différait en rien de ceux qui l'avaient précédé, & que la révolution Française continuait d'agir, ainsi qu'elle l'avait fait depuis le commencement, d'après un système destructeur de tous les rapports politiques, du bonheur social de

* Erratum important du No. 197, discours de M. *Canning*, page 343, lignes 10, 11, & 12. Au lieu de : Rien de plus juste en bonne politique, rien de plus convenable que cette Correspondance,—lisez—que la publication de cette Correspondance.

l'ordre & de la tranquillité générale. Pour lui, il ne voulait point justifier la révolution Française ; personne n'avait plus en horreur les excès auxquels elle avait donné lieu, mais il ne pouvait s'empêcher de rappeller à la chambre le sentiment exprimé par l'un des hommes les plus éloquens de son siecle (M. Burke) au sujet de la guerre d'Amérique. " Ne faisons pas attention, disait-il, au caractere ni aux principes du gouvernement Américain, mais, au nom de Dieu, voyons ce que nous pouvons faire avec lui." On n'a pas adopté, malheureusement pour l'humanité, dit l'orateur, un semblable sentiment par rapport à la France ; au contraire toutes nos dispositions de paix ont porté un caractere de soupçon & de défiance. Plusieurs des crimes & des ravages de la révolution Française doivent leur existence au principe qui dirige notre gouvernement relativement à la paix.

La République Française commença à se faire reconnaître légalement en envoyant des lettres de créance à l'ambassadeur du feu Roi à Londres ; et pourtant la cause du renvoi de cet ambassadeur fut l'acte atroce de la mort du Roi. Une telle intervention fut une faute, car quelles raisons avions-nous d'entrer en dispute avec le peuple Français sur un acte dans lequel nous n'avions rien à voir ?

On ne peut pas révoquer en doute que les doctrines anarchiques, propagées par la révolution Française, ne fussent contagieuses, et ne menaçassent tous les gouvernemens, & surtout le nôtre, des plus grands malheurs ; mais nous aurions dû nous contenter de nous mettre sur nos gardes, & de nous opposer à leur influence, pas à pas, avec fermeté & prudence. Je ne disconviendrai pas que nous n'ayons couru alors un très-grand risque ; mais les dangers de la révolution ont diminué graduellement, & ne menacent plus l'indépendance & le bonheur de la nation Britannique.

(Ici M. Erskine répéta tout ce qui a été dit sur l'envoi d'un négociateur à Paris en Novembre 1795, & les dangers qui existaient alors, par la situation extérieure ou intérieure de l'Angleterre.)

En Décembre 1795, la restitution de la Belgique était présentée comme la condition *sine quâ non* de la paix ; quelque tems après on se désista de cette prétention. Comment la Chambre peut-elle accorder sa confiance à des ministres qui insistent aujourd'hui sur une chose qu'ils abandonnent le lendemain ?

Je suppose pour un moment que Bonaparte soit dépouillé du pouvoir, & qu'il soit remplacé par un homme comme ce

Washington,

Digitized by Google

Washington, dont tous les honnêtes gens déplorent aujourd'hui la perte récente ; qui osera dire que ce pays-ci fût dans une situation triomphante ? La France a éprouvé des revers, mais la guerre d'Amérique nous a appris comment les circonstances pouvaient changer. Tel peut être le destin de l'Angleterre : je crois donc que les Ministres, pour être d'accord avec eux-mêmes, devraient conseiller à Sa Majesté, d'annuller la réponse qui a été faite aux ouvertures de paix, & d'en faire une nouvelle.

Ou le Gouvernement Français périra, ou il se consolidera. S'il périt, ce ne peut être que de deux manieres, soit par le rétablissement de la famille des Bourbons, soit par une nouvelle révolution. Je regarde le premier cas comme impossible, quant au second, il ne nous fait pas faire un seul pas vers la conclusion de la paix. La réponse faite a donc été imprudente & téméraire, & l'on aurait pu agir avec plus de sagesse. Lorsque les dernieres ouvertures ont été faites aux Ministres, ils auraient pu se contenter de répliquer ; " vous nous proposez la paix, mais nous ne pouvons consentir à une cessation d'hostilités ; nous ne pouvons abandonner nos alliés." N'y avait-il donc pas de meilleur moyen de répondre aux ouvertures que de dire aux Français, nous avons besoin de l'expérience, & du témoignage des faits ? La France ne pourrait-elle pas nous dire à son tour, avec raison : " Vous avez reconnu de la stabilité en 1795 à un gouvernement qui n'était établi que depuis un mois, & cependant vous ne voulez pas aujourd'hui lui en reconnaître autant. Ou vous aviez tort alors, ou vous avez tort aujourd'hui.

Je suppose que les Chouans soient aujourd'hui soumis & pacifiés, & que toutes les classes de Français soient fermement unies pour seconder les projets du gouvernement, combien notre situation alors ne deviendra-t-elle pas humiliante ? Nous serons obligés de demander cette paix, avec la tristesse sur la figure, après avoir négligé une occasion favorable de la faire à des termes avantageux.

Je regarderais comme une absurdité de prétendre que Bonaparte n'ait pas agi en ceci pour son intérêt particulier ; mais, quelles que puissent être ses vues personnelles, nous ne devons considérer que notre intérêt, sans nous occuper de lui.

Si le gouvernement actuel périt par une révolution qui remette la Maison de Bourbon sur le trône, alors nous nous trouverons obligés de lui rendre tout ce qui appartenait aux Bourbons, lorsqu'ils possédaient encore la couronne. Il faudra qu'il en soit fait autant en France, or, je le demande, cela

est-il pratiquable? est-il un seul homme, ayant une propriété d'un acre de terre, qui se voyant obligé de s'en dépouiller pour l'ancien propriétaire, ne s'oppose de tous ses efforts à une semblable révolution? C'est de la permanence d'un gouvernement que dépend le maintien de l'ordre, & la sûreté des propriétés. Ce principe s'applique particulierement à notre gouvernement. Si on le violait, que deviendraient mes Trois pour Cent. Il viendrait des anges pour agir contre un semblable principe, que je m'y opposerais. Et cependant il semble que c'est un point arrêté, de placer sur le trône un Prince de la Maison de Bourbon, malgré le vœu d'un peuple entier!

Si j'étais à la place de Bonaparte, assis sur le trône de France, combien je rirais de ces petites fusées qui me seraient adressées du Banc de la Trésorerie, puisqu'elles me fourniraient tant de matériaux avec lesquels je pourrais, dans un bon manifeste, allumer les ressentimens & l'indignation du peuple Français, & l'exciter à un redoublement de vigueur pour la continuation des hostilités! En effet, supposons le contraire de ce qui est arrivé aux Ministres; supposons que ce soient eux qui aient écrit au Gouvernement Français, & que celui-ci ait fait la réponse que les Ministres ont fait à Bonaparte, quel aurait été mon devoir? J'aurais ouvert ma bourse, & j'aurais fait de bon cœur tous les sacrifices que le gouvernement aurait exigés. Les Ministres de Sa Majesté ont, dans leurs réponses, fourni à Bonaparte & à ses représentans, des matériaux qui ne serviront qu'à consolider son pouvoir; car, comme ils ont mis imprudemment en avant les prétentions de la Maison de Bourbon, il ne manquera pas de profiter de cette occasion d'exaspérer le peuple, en lui présentant les dangers auxquels ces prétentions l'exposeraient. Cette réponse ne me paraît, sous tous les points de vue, que du plus grand danger pour les intérêts de ce pays-ci. Je ne propose point d'amendement, car je ne peux pas aussi bien dire ce qu'il faudrait faire, que je puis dire qu'il ne fallait pas faire ce que l'on a fait.

(Le discours de M. Pitt en reponse à celui de M. Erskine, n'ayant point encore paru officiellement, je suis obligé de renvoyer au prochain Numéro les deux discours qui terminerent cette séance.)

Sent

Digitized by Google

Sentiment, Conjecture, Paradoxe.

Avec la certitude d'être nommé *fou* & *impudent* *, par une classe de Jacobins, d'Hérésiarques & d'Athées dont l'orgueilleuse démence fait quelquefois éclater de rire & quelquefois éclater d'indignation, nous énoncerons *un sentiment*, ou, si l'on veut, *un paradoxe* qui s'accordera avec les vœux manifestés dans les derniers débats par le ministere & la très-grande majorité du Parlement Britannique.

Personne ne désire plus vivement que nous le retour de la Monarchie & du Monarque sans lequel la France demeurera un théâtre d'agitations, ou tout au moins de vicissitudes,

---

* *Nouvelle méthode d'*ARGUMENTATION. Lorsque vous voudrez lancer dans le public une opinion, un paradoxe, une conjecture, bien extraordinaire, pour ne pas dire extravagante, bien opposée au sentiment général des hommes sages du pays où vous vivez, vomissez dès l'abord un torrent d'injures dignes de Billingsgate contre ceux qui, ne seraient pas de votre avis. Essayez de les flétrir d'avance, pour leur imposer silence : annoncez avec emphase que l'histoire de la révolution Française est un domaine qui vous appartient exclusivement, et que vous traiterez comme un braconnier quiconque osera y aborder sans votre licence, fût-il même un ministre d'état. Dites impudemment en méchante prose :

> Qui ne croit pas Cottin n'estime pas son roi,
> Et n'a selon Cottin, ni Dieu, ni foi, ni loi.,

Et cela vous réussira quelquefois parce qu'il y a dans ce monde nombre de gens faibles qui se contentent de lever les épaules des sottises qu'ils lisent & n'osent jamais se mettre en avant pour les réfuter ; et vous aurez (suivant vos *conjectures*), la satisfaction de vous voir réimprimé le lendemain matin, en gros caracteres, & d'être appellé le *célebre*, *le vigoureux*, par les journalistes de l'opposition, par les ennemis jurés des deux gouvernemens qui vous ont donné autrefois, & qui vous donnent encore aujourd'hui asile & protection ; ce qui ne laisse pas que de faire grand plaisir aux âmes bien nées.

(*Exempli causâ*, voyez le Mercure Britannique, N°. XXXIV, page 115 ; le *Morning Chronicle* du 28 Février, et incessamment tous les journaux du consulat, le Moniteur, le Rédacteur, le Propagateur, le Précepteur, le Radoteur, etc. etc.

et

Digitized by Google

& l'Europe dans une surveillance inquiette & onéreuse; mais depuis 1789, *l'expérience et la réflexion* nous ont affermis *dans l'opinion* que la force d'inertie est un très-mauvais moyen en tems de révolution, & *dans la conjecture* que le Roi de France ne recouvrera la couronne qu'au jour où il se trouvera secondé par ses puissans alliés, dont les armées, dirigées par des conseils uniformes, protégeront ses droits; feront ouvertement une guerre contre-révolutionnaire; en proclameront hautement le principe; agiront de concert avec les partis de royalistes qui se succéderont dans les diverses provinces de France; & lorsque sa présence aux frontières appellera les troupes Françaises sous le drapeau royal. Tous les Français considérant alors la Royauté héréditaire comme un grand pouvoir, qui leur promet, tout de suite la paix avec l'Europe la conservation de leur vie & de celle de leurs enfans, l'extinction des guerres civiles, la suppression des factions, le rétablissement du commerce, de l'ordre & de la tranquillité: les Français, disons-nous, cesseront de la craindre, & la préféreront au gouvernement passager, tyrannique & agité d'un aventurier, d'un usurpateur féroce, qui ne leur a pas permis de choisir librement le gouvernement qu'ils auraient le mieux aimé.

Quelque Anglais pense-t-il que si le fils de Cromwell avait eu la moitié des talens de son pere, Charles II eût recouvré par la force d'inertie la couronne d'un pays resté florissant pendant une révolution, & dont les lois, les finances, la population, le commerce, la religion, les rangs n'avaient éprouvé que de très-légeres atteintes? Est-il quelque homme, un peu versé dans l'histoire du tems, qui n'ait lu les Mémoires de *Barillon*, & qui ne sache que si Jacques II perdit la couronne, ce fut pour ne pas avoir suivi les sages conseils que Louis XIV lui faisait donner pendant son regne sur la conduite imprudente qu'il tenait?—Que ce Prince n'échoua ensuite que par sa propre faiblesse, par le désastre de la Hogue, et l'épuisement des moyens de Louis XIV, alors en guerre avec tout le Continent?—Que lorsque le Prince d'Orange eut succédé à Jacques II, & que celui-ci fut *perdu dans l'obscurité de l'oubli* à St. Germain en Laye, on ne songea plus du tout aux Stuarts?—Enfin que, suivant les mémoires du tems, les écrivains protestans, les ennemis secrets de cette maison qui avaient conjecturé son rétablissement si elle cessait d'intéresser la France à ses malheurs, & qui lui avaient conseillé de se perdre dans l'obscurité de l'oubli, se moquerent du *pauvre Jacques*, lorsque Guillaume & Marie furent solidement assis sur le trône d'Angleterre?

Pacifi-

Pacification des Chouans.

Brune, Conseiller d'Etat, Général en Chef, aux Habitans du Morbihan.

Citoyens du Morbihan, vous m'êtes tous témoins des efforts que j'ai faits pour éteindre la guerre civile qui vous dévore. J'ai tout tenté pour n'avoir que des actes d'humanité à exercer. J'ai offert l'amnistie à tous les coupables, à condition qu'ils rendraient les armes. Je pardonnais aux déserteurs, j'exhortais les prêtres d'un Dieu de paix à seconder la clémence du gouvernement.

Mais quelques hommes, qui reçoivent de l'étranger un infâme salaire, retiennent encore dans l'égarement les crédules habitans des campagnes. Les chefs de la révolte m'ont promis de rendre les armes, & il est de notoriété publique qu'ils rassemblent leurs partisans les plus fougueux pour appuyer leurs mauvaise foi; déjà ils en scellent les preuves par l'assassinat des magistrats du peuple (le cit. Guernic, dans l'île d'Ars). Hommes égarés, quittez ces chefs perfides! Que ceux d'entre les chefs qui ne tiennent plus que par un faux amour-propre à leur parti criminel, se hâtent de secouer toute illusion! Que les déserteurs viennent sans délai se réconcilier avec l'honneur dans une légion républicaine! . . . . . Le tems du pardon va expirer, & je prends le ciel & les hommes à témoin que le sang versé sera le crime des chefs de chouans, des salariés de l'Angleterre, des traîtres à la patrie: " Dans les vingt-quatre heures qui suivront la publication de la présente, dans chaque commune du Morbihan, tout homme non marié, de l'âge de quatorze à cinquante ans, est tenu de se présenter à l'autorité civile ou militaire du lieu où il se trouve pour déclarer *qu'il n'est pas chouan, ou qu'il renonce à l'être.* En même tems, il déposera ses armes (fusil, carabine, sabre ou pistolets); ou s'il les a cachées, il devra les apporter dans un délai qui ne pourra excéder trente-six heures. Les chefs de chouans feront une pareille déclaration, & devront, en outre, procurer la livraison des armes & munitions dont ils disposent. Des cadres sont ouverts pour placer les déserteurs, selon leur arme, leur grade & leurs moyens. Chaque autorité qui recevra les déclarations ou actes d'obéissance à la loi, en tiendra régistre, & en délivrera à chaque déclarant une copie, qui, visée par les généraux, servira de sauve-garde. L'état-major général recevra les pétitions & mémoires sur les moyens d'assurer la tranquillité des individus."

Telles

Telles sont les dernieres voies que j'offre aux rebelles : voilà le terme fatal, passé lequel, les armes & les conseils de guerre, seront les seuls moyens que je puisse employer pour venger la nation outragée. Pardon aux Français égarés qui rendront les armes ! Les traîtres méritent la mort, Les généraux de division et l'administration centrale du Morbihan, prendront toutes les mesures propres à assurer la publication et l'exécution de la présente.

Fait au quartier-général à Vannes, le 24 Pluviôse, an 8 de la république Française, une et indivisible.

Le général en chef, BRUNE.

Le chef de l'état-major général, ISAR.

Lettre au Ministre de la Guerre.

Du quartier-général de Vannes,
le 25 Pluviôse.

Le général en chef Brune, informe le ministre de la guerre que les clauses de la pacification pour les départemens des Côtes-du-Nord, du Morbihan et du Finisterre, ont été définitivement arrêtées hier. Les bandes de Chouans se dissoudront immédiatement, et il a exigé que les armes, canons, et munitions, fussent rendus sans restriction. Le désarmement s'effectue, et un grand nombre de fusils ont été rendus.

Le secrétaire-général de la guerre, VIGNOLLE.

ÉTAT

Digitized by Google

Etat de Paris.

La derniere quinzaine du mois de Février nous a présenté de nouvelles preuves de la tyrannie & de l'insolence du Protecteur de la France.

Les détails d'administration qu'on trouve dans les journaux de Février, nous font voir qu'il faut en revenir successivement aux institutions monarchiques dont les abus & la destruction ont servi de prétexte à la révolution.

M. de Frotté, commandant les royalistes armés de la Normandie, ayant été pris, lui septieme, par le général Chamberlhac, a été jugé militairement & fusillé à Verneuil avec ses camarades. Cet assassinat juridique s'est commis presque sous les yeux du consul, le jour même de la proclamation de la constitution nouvelle à Paris, & par les ordres directs du général Lefebvre, ancien sergent aux gardes Françaises. Ce général, ayant toujours eu une réputation d'humanité, n'a pu agir ainsi, sans les ordres directs de son farouche maître.

M. de Frotté avait écrit au général Guidal, pour lui proposer d'accéder à la pacification générale des Chouans. Il avait reçu une réponse insignifiante. Pendant que cette négociation traînait en longueur, un billet d'un de ses aides-de-camp, intercepté par les républicains, ayant indiqué le château où il était caché, il y a été pris avec quelques individus qui composaient son prétendu état-major. Cet aide-de-camp, aussi sensible qu'étourdi, s'est puni lui-même du malheur qu'il avait causé, en se brûlant la cervelle.

Le prétexte de la condamnation de M. de Frotté a été une lettre trouvée sur un de ses compagnons d'infortune. Cette lettre écrite dans un moment de trouble, au milieu de la confusion des rapports sur la nature de la pacification des autres corps de royalistes, portait son excuse avec elle. Les circonstances autorisaient M. de Frotté à ne pas consentir au désarmement. Il y disait avec noblesse & fermeté qu'il se sacrifierait plutôt que d'y souscrire. Or, en supposant même qu'il se trouvât dans cette lettre un motif suffisant pour autoriser une commission militaire à

condamner M. de Frotté, il n'y en avait certes pas pour juger à mort les six malheureux pris avec lui.

M. de Frotté était de tous les chefs de la Chouannerie moderne, celui qui avait le plus de talens & de moyens personnels. La création de son corps, dans une province qui s'est fait remarquer par sa prudence pendant la révolution, était un prodige, & sa conservation aux avant-postes des autres provinces insurgées, toujours exposé aux premieres attaques, n'était pas moins surprenante. M. de Frotté joignait une grande valeur à beaucoup d'esprit & d'amabilité personnelle. Il s'était dévoué à la cause de la royauté avec un zele qui tenait de l'héroïsme. Il est mort, ainsi que tous ses compagnons d'infortune avec un courage digne de la cause qu'ils avaient embrassée. Ils n'ont pas voulu qu'on leur bandât les yeux. Son aide-de-camp, n'ayant été que blessé à la premiere décharge, est resté debout, & a dit tranquillement aux bourreaux de Bonaparte de l'achever.

Quelques jours auparavant, sept conscrits de Paris qui s'étaient enrôlés parmi les Chouans, avaient été fusillés, à la plaine de Grenelle, sous les yeux du consul. On en fusille également sans discontinuer dans toutes les provinces qui étaient en insurrection. Un chef, nommé Bontems, l'a été à Vimoutiers.

M. de Bourmont est arrivé à Paris, où il doit se marier. Le général Georges était attendu à Paris dans les premiers jours de Mars. On dit que ceux des Chouans qui n'ont pas voulu accéder aux conditions de paix de leurs anciens chefs, en ont nommé de nouveaux, & qu'ils continuent leurs excursions sur les grands chemins & dans les campagnes. Suivant le rapport des généraux, le désarmement s'opere avec beaucoup de rapidité, & l'on aurait déjà reçu quarante mille fusils, vingt canons & quelques obusiers. Il est des cantons qui ne se laissent désarmer qu'à la derniere extrémité.

Voici les deux lettres relatives à l'arrestation de M. de Frotté qui ont été publiées officiellement.

Lefèbvre.

Digitized by Google

Lefebvre, Général Divisionnaire, Commandant en Chef la 17e Division, au Citoyen Bonaparte, Premier Consul de la République Française.

Au Quartier-Général à Paris,
le 28 Pluviôse an 8.

Citoyen Consul,

Je vous annonce, avec une vive satisfaction, qu'il résulte des rapports que me transmet à l'instant le général Chamberlhac, qu'il est enfin parvenu à se rendre maître des chefs des rebelles, au nombre de sept. Pierre-Marie-Louis de Frotté, soi-disant maréchal des camps & armées, & chevalier de l'ordre royal, commandant en chef pour le roi de Mittau. Le nommé de Caumarque, soi-disant commandant une légion. Le nommé d'Hugon, soi-disant chef de légion, commandant d'un arrondissement. Le nommé de Verdun, soi-disant chef de légion, adjoint au chef de l'état-major. Le nommé Casimieux, aide-de-camp de Frotté. Pascal Séguiral, aide-major. Saint-Florent, aide-major. J'ai l'honneur de vous envoyer des papiers, des cachets & des poignards dont ils ont été trouvés saisis.

Les sept chefs de rebelles ont été conduits, sous forte escorte, à Verneuil; j'ai convoqué sur-le-champ une commission militaire. pour, d'après la loi, procéder à leur jugement dans les vingt-quatre heures. Il est prouvé, citoyen consul, que ces misérables étaient les principaux moteurs des troubles civils dans les 14 & 15e. divisions militaires. Les paysans & le peuple de ces divisions sont dans la joie d'être délivrés de ces brigands dont la capture consolide leur tranquillité.

Salut & respect,

(Signé) LEFEBVRE.

Lettre trouvée sur d'Hugon, et écrite pendant que Frotté demandait à rendre les armes.

Mercrédi, 12, à 5 heures.

Je n'ai point encore de nouvelles d'Angers; j'attends toutes les minutes Saint-Florent. Je ne vois que trop que j'ai prévu juste; nos perfides & insolens ennemis nous traiteront peut-être plus durement que les autres, parce que nous sommes les derniers. N'importe, il faut bien souscrire à tout, mais jamais au désarmement; cependant du moins, ce ne sera ja mais par mon ordre; pour tâcher de le prévenir, en cas

Digitized by Google

qu'on l'exige, faites provisoirement prendre les fusils de toutes les recrues & autres soldats peu sûrs, & mettez-les en magasin.

Faites-en dire autant à Lebrun, de ma part. Notre situation est bien critique, mais il faut espérer qu'elle ne durera pas; notre tour viendra. O mon cher d'Hugon, que j'ai de chagrins, jamais mon cœur n'éprouva plus d'amertume! que ne puis-je réunir sur ma tête, toute la haine de nos ennemis pour nous tous! j'en serais plus satisfait; du moins je prendrai sur moi le plus que je pourrai pour alléger les autres.

Envoyez-moi de suite un exprès, pour attendre mes ordres, & me donner les renseignemens de ce qui se passe dans votre canton. Mille amitiés à Caumarque. Pour Dieu, engagez tous nos camarades à patienter; je conçois qu'ils sont inquiets; mais moi je ne suis pas tranquille.

(Signé) L. De Frotté.

Un arrêté du premier consul, a rayé définitivement M. de Scépeaux de la liste des émigrés, & levé le séquestre mis sur ses propriétés.

Emigrés.

La liste des émigrés vient enfin d'être fermée. Ce régistre de proscriptions est aujourd'hui clos & arrêté, & les Français se félicitent de pouvoir maintenant aller de Paris à Pontoise, sans courir le risque d'être fusillés, ou au moins ruinés à leur retour. Cependant, comme nous voyons que plusieurs de nos compagnons d'émigration prennent le change sur les lois ou projets de lois nouvelles, relatives à l'émigration, nous nous faisons un devoir de les mettre en garde contre leur crédulité, en leur faisant connaître ces lois & leur esprit, par les pieces officielles mêmes.

Voici le projet de loi, arrêté par le conseil d'état, envoyé au corps législatif, & maintenant soumis à une commission. Nous le faisons précéder de l'exposé des motifs présenté par l'orateur du gouvernement le 15 Février.

Motifs du Projet de loi sur la Clôture de la Liste des des Emigrés, présentés par Boulay, (de la Meurthe), au Corps Législatif.

Depuis long-tems l'opinion publique sollicitait la clôture de la liste des émigrés. La sûreté des transactions, la circulation

du

du numéraire, l'activité des entreprises commerciales, en un mot, la renaissance & l'aggrandissement du crédit public, paraissent dépendre essentiellement de cette mesure. Il faut en convenir de bonne foi, sous l'empire de lois existantes contre les émigrés, & surtout de celles qui sont relatives à la disposition de leurs biens, la propriété n'était plus qu'un vain mot dans la république Française. Du moment où un citoyen était inscrit sur la liste; du moment même où il existait contre lui, de la part d'une administration quelconque, un arrêté qui ordonnait qu'il y fût inscrit, il fallait qu'il quittât d'abord le territoire de la république; ses biens étaient séquestrés, vendus; sa famille & ses créanciers ruinés; & tel était l'arbitraire de ces lois, que nul citoyen ne pouvait être sûr de n'être pas porté sur cette liste fatale; il ne lui fallait pour cela qu'un ennemi. Ainsi la propriété, comme la sûreté personnelle, étaient à la merci de l'intrigue, de la haine; de toutes les passions malfaisantes, c'est-à-dire, en d'autres termes, que l'ordre social était bouleversé dans ses bases fondamentales. Dès le jour de son installation, le gouvernement a dit au peuple Français que la révolution était terminée; c'était promettre implicitement la clôture de la liste des émigrés. Le gouvernement travaille sans relâche au rétablissement de la confiance & de l'ordre public; il veut de bonne foi la paix; il veut raviver l'agriculture, le commerce, les arts; il veut protéger les personnes et les propriétés; il lui répugne surtout de conserver le droit terrible que lui donnaient les lois sur l'émigration; en un mot, il veut gouverner: comment donc ne voudrait-il pas fermer la liste des émigrés? C'est l'objet principal du projet qu'il vous soumet aujourd'hui, citoyens législateurs.

Si ce projet présente de grands avantages; s'il est commandé par l'intérêt comme par l'opinion publique, il n'est pas non plus sans difficulté; il peut avoir quelques inconvéniens: la matiere des émigrés est une des plus délicates comme des plus importantes que l'on puisse traiter. Au milieu des embarras qui semblaient à chaque pas se multiplier autour de nous, nous avons dû choisir pour guide principal la constitution. L'article 93 s'explique positivement sur la personne & sur les biens des émigrés. D'abord quels sont les émigrés? *Ce sont les Français qui, ayant abandonné leur patrie depuis le* 14 *Juillet* 1789, *ne sont pas compris dans les exceptions portées aux lois rendues contre les émigrés.*

Et quel est leur sort? Ils sont à jamais bannis du territoire de la république. Ainsi non-seulement la constitution ne les considere plus comme Français, mais elle ne les considere pas même

même comme étrangers, puisque les étrangers peuvent venir en France & y acquérir la qualité de citoyen, tandis que les émigrés en sont exilés pour toujours. Toute idée d'amnistie est donc inconciliable avec celle d'émigration, & à plus forte raison les émigrés ne peuvent invoquer ni la constitution ni les lois qui forment le droit commun des Français. Mais les émigrés peuvent être partagés en deux classes : ceux qui sont déjà jugés tels définitivement ou provisoirement, & ceux contre lesquels il n'existe encore aucun acte qui les constitue même en état de prévention.

Les premiers sont ceux qui sont inscrits sur la liste des émigrés, ou contre lesquels il existe un arrêté légal qui ordonne cette inscription ; les seconds sont ceux qui, bien qu'ayant émigré, n'ont pas même encore été poursuivis comme tels ; les uns, ayant contr'eux un acte de l'autorité compétente qui les déclare émigrés, doivent être considérés comme tels, quand même cet acte serait encore sujet à révision, d'après les lois existantes ; & dans ce cas, ils sont mis hors de la cité, au moins provisoirement, & ne peuvent être jugés définitivement que conformément à ces lois : les seconds n'ayant encore aucun acte contr'eux, conservent par conséquent tous les caracteres extérieurs du citoyen, & ont droit de réclamer les lois communes à tous les Français. Ainsi, aux termes de l'article 62 de la constitution, ils ne peuvent être jugés que sur des déclarations de jurys, et condamnés que par un tribunal criminel ordinaire.

Cette distinction essentielle peut donner lieu, sans doute, à quelques objections ; mais pour peu qu'on veuille y réfléchir sérieusement, et, avec un sincere amour de la tranquillité publique, on conviendra que c'était le seul moyen de fixer les idées et de sortir des embarras et des dangers que présente cette matiere. Il est impossible de ne pas s'arrêter à cette distinction sans tomber dans l'une de ces deux extrémités également funestes, ou de considérer tous les émigrés comme des Français, et de les faire juger par des tribunaux ordinaires, ou de considérer tous les Français comme des émigrés, et de les mettre, au moins provisoirement, hors du pacte social.

Il était donc nécessaire de distinguer entre les individus déjà jugés comme émigrés, et ceux qui n'ont pas même encore été poursuivis comme tels ; de laisser les uns sous l'empire des lois rendues contre l'émigration, et de faire jouir les autres du droit commun à tous les Français. Les premiers, s'ils sont encore dans le cas de réclamer, continueront à être jugés administrativement, mais avec des précautions plus sages et plus tutélaires

télaires que par le passé ; les seconds seront jugés constitutionnellement, mais avec quelques formes législatives qui nous ont paru présenter une plus grande garantie, soit en faveur de la chose publique soit en faveur des individus eux-mêmes.

Mais ce qu'il est important de remarquer, c'est que nul individu, non encore poursuivi, ne pourra plus l'être à l'avenir que pour cause d'émigration antérieure à la constitution. Toute absence postérieure à cette époque ne pourra plus être qualifiée telle : ainsi c'est la constitution elle-même qui a fermé la liste des émigrés, en terminant la révolution, en plaçant tous les Français sous son égide tutélaire, en faisant de toute la république une seule et même famille.

Mais, dira-t-on peut-être, il sera donc permis à l'avenir d'abandonner sa patrie? Il sera permis d'émigrer ! Telle est l'inquiétude qui ne manquera pas de tourmenter quelques esprits. Mais si l'on veut bien y réfléchir, cette inquiétude est beaucoup trop exagérée. En effet, où est maintenant l'intérêt d'émigrer ? Les causes qui ont entraîné l'émigration existent-elles encore ? non, sans doute. Les émigrés sont fortement tourmentés du désir de rentrer en France ; mais nul Français ne l'est plus du besoin d'en sortir ; et à mesure que le gouvernement s'affermira, cette idée d'émigration s'effacera davantage encore de tous les esprits. C'est donc se tourmenter mal-à-propos que de craindre une nouvelle émigration.

Toutefois il ne faut pas croire que le gouvernement reste indifférent sur la conduite des Français qui pourraient sortir de la France, et moins encore de ceux qui pourraient servir la cause de nos ennemis ; il va redoubler de vigilance à cet égard : il existe déjà des lois séveres sur les passe-ports ; il en existe contre la désertion ; il en existe contre toute espece d'intelligence avec l'ennemi : si ces lois ne suffisent pas, il proposera de nouvelles mesures au corps législatif. Ainsi, si la fermeture de la liste des émigrés peut entraîner quelques inconvéniens, ils ne pourront être que très-faibles, comparés aux avantages immenses qui résulteront de cette mesure.

Le gouvernement a donc dû vous la proposer, citoyens législateurs, comme conforme à la constitution, à l'intérêt et à l'opinion publique.

Projet de Loi qui ferme la Liste des Emigrés.

Art. Ier. Les individus considérés comme émigrés avant le 4 Nivôse an 8, époque de la mise en activité de l'acte constitutionnel,

Digitized by Google

titutionnel, ne pouvant invoquer le droit civil des Français, demeurent soumis aux lois sur l'émigration.

II. Ces individus sont.

1°. Ceux qui, inscrits sur des listes d'émigrés avant le 4 Nivôse, ne sont point rayés définitivement.

2°. Ceux contre lesquels il existait à la même époque des arrêtés, soit du directoire exécutif, soit des administrations centrales, qui ordonnaient l'inscription de leurs noms sur la liste des émigrés, pourvu que lesdits arrêtés aient été publiés, ou suivis du séquestre, ou de la vente des biens.

III. Tout individu qui se serait absenté de France depuis la mise en activité de l'acte constitutionnel, ou qui s'en absenterait à l'avenir, n'est point soumis aux lois sur l'émigration.

IV. Ceux qui désormais seront prévenus d'avoir émigré avant le 4 Nivôse, & qui ne sont pas compris dans les dispositions de l'art. II, seront jugés par les tribunaux criminels ordinaires.

V. Dans le cas de l'article précédent, le commissaire remplissant les fonctions d'accusateur public, sera chargé seul, comme officier de police judiciaire & directeur du jury, de la poursuite & instruction du délit, sur lequel il sera prononcé par des jurés spéciaux d'accusation et de jugement.

VI. La seule question soumise aux jurés de jugement, sera : *l'accusé est-il coupable d'émigration ?*

VII. Si l'accusé est déclaré coupable, la confiscation ordonnée par l'article XCIII de la constitution n'aura d'effet sur les biens du condamné, qu'après distraction préalablement faite des droits de sa femme & des autres créanciers, & en outre d'un tiers en nature sur la totalité des biens libres du condamné ; quotité à laquelle demeurent fixés les droits naturels des enfans et descendans, quel que soit leur nombre.

Ces dispositions, comme on le voit, ne sont rien moins que favorables aux émigrés. Cependant l'opinion publique modifie les lois existantes contr'eux plus encore que le conseil d'état. On a cessé de voir depuis trois mois aucun jugement à mort rendu pour cause d'émigration. A Toulouse, un émigré, du nom de Séguy, avait été condamné ; mais il a été sursis à son exécution en raison d'un prétendu vice de forme dans la procédure. Beaucoup d'émigrés rentrent en vertu de ces dispositions modérées. On cite même les hommes les plus marquans dans l'émigration, comme rayés de la liste de proscription, & le premier consul appellent

Digitized by Google

appellant ces mêmes hommes à son conseil. Nous regardons ce dernier rapport comme absolument faux, & nous ne saurions trop recommander à nos compagnons d'émigration de se tenir en garde contre le penchant qui les attire dans leur terre natale. Aucune loi favorable n'existe pour eux. Une nouvelle révolution peut survenir, & les successeurs des hommes actuels n'auront qu'à ouvrir le livre fatal pour les envoyer sans remords à l'échafaud. Le système de Bonaparte lui-même peut changer à l'ouverture de la campagne, s'il éprouve des revers, & s'il est obligé d'en venir à des moyens révolutionnaires pour maintenir son usurpation. Il affiche aujourd'hui, par besoin, une sorte de modération ; mais est-il un seul moment de sa vie où ses actions & ses paroles aient été d'accord avec ses vues ultérieures ? Je ne cesserai de le répéter, avec Lord Grenville ; attendez l'expérience & l'évidence des faits. *Fœnum habet in cornu, longè fuge.*

La veille de son installation dans le palais des rois, le superbe consul a voulu faire ses largesses à son bon peuple, comme les rois le faisaient à leur entrée à Paris. Il a relevé de leur surveillance, & rendu à leurs droits de citoyens, les citoyens Bayard, de la Rue, du Plantier, Duprat, Jourdan des Bouches du Rhône, Lemarchand-Gomicourt, Muraire, Boissy-d'Anglas, Noailles, André de la Lozere, Polissart, Pavie, Pastoret, Praire-Montaut, Viennot-Vaublanc, Dumas, L'Homond, Paradis, Saladin, Portalis, Dumolard, Blin, Morgan, Suard & Mailhe.

Le même jour, 29 Pluviôse, Camille-Jourdan, nominativement déporté par des actes législatifs, a eu la permission de rentrer en France, à la condition d'être mis en surveillance à Grenoble.

La qualification de citoyenne a cessé d'être en usage à Paris. Le premier consul a trouvé ridicule que l'on appellât de ce nom des individus qui n'avaient aucun droit politique. Ce changement a réussi sans peine, car le nom de Madame n'avait pas cessé d'être employé malgré la loi rendue par les constitutionnels de l'an trois. La femme du consul a donné le premier signal de l'abrogation de cette loi, en prenant officiellement le titre de *Madame* dans ses cartes d'invitation. On ne voit plus aujourd'hui sur

Digitized by Google

les annonces de spectacles ce ridicule titre de citoyenne qui ne laissait voir aucune distinction entre la femme mariée & celle qui ne l'était pas ; nous y lisons que *Madame* Dugazon & *Mademoiselle* Comtat ont été fort applaudies, &c. C'est un pas de fait hors de l'ornière du Jacobinisme.

On annonce d'autres changemens aussi marquans, si toutefois on peut donner le nom de changement au retour aux anciens usages. On parle :

De rétablir l'ancien calendrier ;

De rétablir les anciennes dénominations des poids & mesures, des distances & des monnaies ,

De ré-arborer le drapeau blanc qui fut en tout tems le pavillon national.

On projette d'aller bien plus loin encore, car déjà un Sieur Millet, ancien député de la colonie de St. Domingue, vient de publier un pamphlet qui a pour objet de démontrer l'impossibilité d'avoir un commerce florissant sans colonies, & l'impossibilité d'avoir des colonies sans noirs esclaves. Cet écrit a fait beaucoup de sensation dans les circonstances actuelles. Les journalistes attachés aux opinions des amis des noirs, ont imprimé tout de suite que le commerce de S. Domingue était aussi brillant que jamais, & que dans le mois de Vendémiaire on comptait sur la seule rade du Cap 503 bâtimens marchands (nombre qui ne s'y est jamais trouvé dans le tems de la plus profonde paix). Il est vrai que dans le tems où l'on publiait ces mensonges à Paris, il arrivait en Angleterre des bâtimens partis, en Janvier, de cette colonie pour France, sur leur lest, preuve incontestable de sa misere. Pour faire cesser la guerre civile qui en enleve successivement les habitans de toutes les couleurs, on dit que Bonaparte va y envoyer, comme commissaires du gouvernement, le mulâtre Raymond & les généraux Vincent & Michel. Ce choix accélérera la dissolution de cette colonie, jadis si magnifique.

Le 25 Février, jour du Lundi-gras, on a donné à l'opéra de Paris *(par permission de Monsieur le premier Magistrat de cette ville)*, un grand bal masqué. C'était la premiere fois, depuis dix ans, disent les journaux, qu'on avait

avait permis qu'on donnât un pareil bal à Paris ; comme si tout ce qui s'y passe depuis ce tems était autre chose qu'une mascarade.

En effet quel autre nom peut-on donner à cette installation triomphale du premier consul aux Thuileries, le 1er Ventôse, jour exactement correspondant au Jeudi-gras de l'ancien régime, jour auquel on promenait jadis dans toutes les villes de France un bœuf pomponné. Voici la description que l'on fait de cette cérémonie dans les journaux.

" L'installation des consuls s'est faite avec appareil & " au milieu d'une foule immense qui environnait le palais " des Thuileries. Les ministres en costume, & les con- " seillers d'état précédaient. Les consuls étaient tous " les trois dans une même voiture attelée de six che- " vaux soupe de lait, donnés par l'Empereur à Bonaparte " après le traité de Campo Formio. Les corps militaires " étaient sous les armes, & dans la meilleure tenue. On " remarquait surtout la superbe garde consulaire qui doit " être portée à 3600 hommes. Le corps de guides dont " l'*héritier présomptif*, Eugene Beauharnois, marmot de " 17 ans, est capitaine, présentait un coup-d'œil magni- " fique. On distinguait au milieu de la cavalcade de ces " Mamelouks Français, le jeune Mamelouk que Bona- " parte a amené avec lui d'Egypte.

" Arrivé à la porte de la cour de Thuileries, le pre- " mier consul descendit de carosse, & monta un superbe " cheval de bataille. Les deux autres consuls monterent " dans le vestibule où les attendaient les conseillers d'état, " & ils s'installerent réciproquement, en se congratulant " sur leur bonne fortune.

" Pendant ce tems, le premier consul passait en revue " les différens corps militaires de la procession, qui exé- " cuterent leurs manœuvres d'une maniere fort brillante. " Madame Bonaparte, sa famille & ses *dames d'honneur* " étaient au balcon des appartemens du consul Lebrun, " dans la partie du Pavillon de Flore, qui donne sur le " Pont Royal. Les airs retentissaient des acclamations " de Vive Bonaparte ! Les Thuilleries étaient remplies " de spectateurs, les quais en étaient couverts ; les fenêtres " en étaient comblées."

Vinrent ensuite les dîners ; car, malgré qu'on soit en état de révolution & d'incertitude,

Les *philosophailleurs* ne font point abstinence.

Les dindes aux truffes,

.....Les perdrix à jambes d'écarlate
Et seulement faites pour des marquis...
L'oiseau du Phase, & le coq de bruyere,
De vingt ragoûts l'apprêt délicieux,
Du vin d'Aï la mousse pétillante...
Charmaient le nez, le palais & les yeux,

dans ces appartemens où se gobergerent puissamment ces groupes de valets devenus maîtres.

Le nouveau roi de Cocagne régala ses deux sous-rois, les ministres, & les présidens des trois corps constitués, ces trois pauvres échappés de guillotine, Siéyès, Desmeuniers & Duval. L'évêque d'Autun se crut encore à la table de M. de S. Julien. Son Altesse Royale, Monsieur, ci-devant Lucien Bonaparte, festoya la huaille noire du conseil d'état, y compris Boulay de la Meurthe, & Barthélemy qui put comparer à son aise la chere de Paris avec la ration de Cayenne où l'avait envoyé son cher collegue.—Le capitaine des gardes, Marquis de Murat, fut chargé de satisfaire au grand commun l'appétit de tous les épétiers, cocardiers & souteneurs de la bande, avec des gigots, des crêpes & du vin de Surênes.

Le même soir, on se mocquait au spectacle de tous ces crapuleux gouvernans.

Le lendemain de cette fameuse journée, & lorsque les fumées du vin & de l'orgueil furent passées, le premier consul, entouré de ses deux acolytes, des ministres & du conseil d'état, reçut les ambassadeurs & les ministres des puissances étrangeres qui lui furent présentés par le ministre des relations extérieures. Ils étaient tous en habit de cérémonie, en épées, & ceux de Prusse & d'Espagne avec les cordons de leurs ordres. Le premier consul parla à chaque membre du corps diplômatique. On remarqua que les conversations les plus longues furent avec M. de Sandoz, ministre de Prusse, & M. de Serbelloni, ministre de la feue république Cisalpine.

Ainsi

Digitized by Google

Ainsi s'est réalisée, à cette séance, la belle description prophétique que faisait M. Burke au mois d'Octobre 1796. " A l'ouverture de ces portes, quel spectacle ce sera " de contempler les plénipotentiaires de l'impuissance " royale, après avoir attendu dans l'antichambre du " régicide, s'avancer, prendre place, selon l'ordre de " préséance qu'ils auront cabalé pour obtenir, & qui " leur sera accordée suivant l'ancienneté de leur dégrada- " tion, ramper devant la présence du régicide, & rappellant " sur leurs levres flétries ce sourire qu'ils étudiaient avec " tant de soin chez eux pour le lever de leur maître, pré- " senter les restes usés de leurs grâces de cour devant le " museau renfrogné, sardonique, dédaigneux & féroce " d'un scélérat couvert de sang, qui, tout en recevant " leur hommage, les toisera de l'œil, & prendra leur " mesure pour faire arranger sa guillotine à leur " taille !"

Le ministre de la justice présenta ensuite le tribunal de cassation. La plus ridicule pécore de la révolution, le stupide successeur des Lamoignon, des Daguesseau, des Molé ;—Qui ? Le président *Target*, adressa au premier consul le galimathias suivant en forme de compliment : " La justice est l'alliée naturelle de la puissance ; par elle " la puissance est sacrée ; par la puissance la justice est " invincible ; par leur réunion la prospérité publique est " garantie. Votre gloire & la constitution nous assurent " l'une & l'autre." Bonaparte répondit au moins avec clarté au pitoyable orateur : " La justice," lui dit-il, " a " été trop long-tems le patrimoine des factions ; elle ap- " partient à tous ; elle doit être distribuée à tous, selon les " principes invariables." Si Target avait été susceptible de honte, cette réponse aurait dû faire rougir jusques au blanc des yeux le factieux qui refusa son ministere à Louis XVI.

Les tribunaux civils, criminels & de police correction- nelle furent introduits ; ensuite les juges de paix & leurs assesseurs, au nombre d'environ 500. Bonaparte s'entre- tint long-tems avec les juges de paix. Après l'ordre ju- diciaire, se présenterent les administrations des finances, celle des postes, celle de la caisse d'amortissement, celle de

de la régie de l'enrégistrement, introduites par le ministre des finances. Bonaparte parla à tous les administrateurs de leurs fonctions & de leurs services de la maniere la plus encourageante.

La cérémonie du jour se termina encore par un grand dîner à tous les membres du corps diplômatique.

Cependant il faut payer toute cette pompe, ces festins, cette garde brillante, l'ameublement du nouveau Palais de l'Epiphanie Consulaire, les fournisseurs des armées, les chevaux dont on presse la réquisition, les 400 mille hommes armés qui doivent défendre la couronne du grand Consul; & il n'y a pas d'argent à la trésorerie. On fait les plus beaux plans sur le papier, mais à l'exécution ils ne rendent presque rien. Il a fallu rechercher dans les archives financieres de la monarchie, & l'on n'a rien trouvé de mieux que de proposer une loi pour rendre les charges vénales, comme sous l'ancien régime. Cependant pour plâtrer cette opération, le conseil d'état, en la proposant, déclare que ce n'est qu'un *dépôt par forme de cautionnement* d'une somme égale à une année de leur traitement, à faire par les fonctionnaires & employés de la régie des domaines nationaux, des postes, de la loterie, des douanes, &c.

Telle est la pénurie générale des especes que l'évaluation totale de ces *dépôts* qui doivent être employés pour les *dépenses* de l'état, ne monte pas à plus de 17 millions 800 mille francs.

Le rapport de Chassiron au tribunat sur ce projet de loi, est la seule chose intéressante qu'offrent les séances de ce corps. " Le tems des illusions, dit-il, est passé; c'est " sur des réalités, & non sur de vains calculs qu'il faut " asscoir le crédit public. Rien de plus instant que de " mettre un terme au système désastreux des anticipations " qui réduisait de moitié le produit des contributions, & " qui nous conduisait à une ruine certaine, puisque si les " dépenses s'élevaient à 600 millions, il fallait imposer " sur le peuple 1200 millions, dont la moitié aurait tourné " au profit des fournisseurs."

Mais nous laisserons parler ici le rapporteur lui-même.

Le corps législatif transmet le projet de loi du 25, relatif aux cautionnemens.

Au

Digitized by Google

Au projet sont annexés les états de cautionnemens à fournir par la régie & administration des domaines, la loterie nationale, les postes, les douanes & les notaires. Voici le résultat de chacun de ces états : régie de l'enrégistrement & domaines, 500,000 francs ; loterie nationale, 3,000,000 fr. ; postes, 500,000 fr. ; douanes, 500,000 fr. ; notaires, 3,600,000 fr. Le cautionnement des notaires est proportionnel & combiné en raison de la population des communes qu'ils habitent ; le moindre cautionnement est de 400 francs, le plus considérable n'excede point 6,000 fr.

Les principaux motifs de ce projet sont indiqués dans les considérations suivantes :

Les recettes doivent se composer pour l'an 8 ; 1°. de 437 millions en contributions ordinaires, directes & indirectes, dont 250 millions en contributions fonciere & personnelle ; 2°. de 47 millions en subsides extraordinaires, dans lesquels entre pour 18 millions le subside militaire Batave ; 3°. de 45 millions de revenu & actif, dans lesquels entre pour 10 millions le mobilier national ; 4°. de 120 millions, dont 80 du produit des ventes de domaines nationaux ; & 40 à prendre sur l'emprunt, remplacé depuis par la subvention de guerre.

Or, les contributions ordinaires sont à peine en recouvrement depuis un mois ; une partie des rôles n'est pas même encore terminée ; ils ne peuvent l'être que dans le mois prochain. Jusques-là les obligations que doivent donner les receveurs, n'ont pu être exigées, & le trésor public est resté dans le dénuement. Les ventes de domaines nationaux ont eu peu d'activité dans les premiers mois de l'année ; & quelque espérance qu'on doive concevoir pour l'avenir, on ne peut néanmoins encore se promettre, sur cette partie, des recouvremens assez prompts pour assurer le service.

Cependant la saison s'avance, l'ouverture de la campagne approche ; les armées n'attendent que le signal pour commander la paix & la victoire.

Le système des délégations & des anticipations est justement proscrit, à cause de l'abus qu'on en a fait. On aurait pu recourir aux capitalistes ; mais l'expérience a fait craindre, avec raison, que les intérêts exigés ne fussent trop onéreux en raison des avances. La perception décrétée de 25 centimes pour franc sur les contributions directes de l'an 7, en remplacement de l'emprunt de 100 millions, a rendu plus difficile le recouvrement des contributions directes, & ne permet pas de songer à y chercher une augmentation de ressources ; il serait également impossible d'attendre de prompts

secours

Digitized by Google

secours de quelques établissemens nouveaux de contributions indirectes, & inutilement voudrait-on forcer celles qui sont établies ; on sait bien que le plus souvent on en diminue le produit, lorsqu'on excede la mesure.

Le gouvernement n'a pas trouvé de moyens d'obtenir des valeurs dont la rentrée puisse être plus prompte & plus disponible, que par le projet de loi que je viens de vous soumettre.

Il serait sans doute à désirer qu'on pût se dispenser de demander de nouveaux sacrifices aux citoyens Français ; mais lorsque l'intérêt public le commande, il ne reste plus qu'à les demander à ceux de qui on peut les attendre, & auxquels ils doivent être le moins pénibles.

L'article Ier du projet de loi soumet au cautionnement les employés des régies & administrations des domaines & enrégistrement, des postes, de la loterie & des douanes ; les premiers y étaient assujettis avant la révolution, & de tous les salariés de la république, ils font partie de ceux dont les traitemens ou remises ont été exactement payés, tandis qu'un grand nombre de fonctionnaires sont en retard de plusieurs mois. Les employés des postes sont très-nombreux ; ils ont également reçu leurs traitemens ou remises, & s'ils jouissent en général de salaires modiques, la somme qu'on leur demande en cautionnement peut être répartie entre eux tous, de maniere à n'être grévante pour aucun d'eux. La loterie, au moment de son établissement, exigea de tous ses receveurs des cautionnemens qui s'éleverent à plus de trois millions. Deux millions cinq à six mille francs ont été remboursés, & la demande d'un nouveau cautionnement de trois millions ne sera que le remplacement des premiers par les receveurs : le surplus sera fourni par les administrateurs & leurs autres collaborateurs. Enfin, les employés des douanes étaient aussi en partie autrefois assujettis à des cautionnemens, & la somme demandée à cette administration peut être répartie entre eux sans atteindre ceux des employés qui sont destinés à la surveillance militaire habituelle des frontieres.

Aussi l'on peut, & on doit espérer que les sommes demandées à ces diverses régies & administrations seront aussi promptement que facilement recouvrées.

L'article II, en assimilant aussi les notaires au cautionnement, ne demande à chacun d'eux qu'une somme modique, & proportionnée, autant qu'il a été possible, à l'importance de leur état ; ils ont eu sans doute plus ou moins de sacrifices à faire déjà au maintien de la liberté, & cependant on doi

conv e

Digitized by Google

convenir que leur industrie est une de celles qui ont le moins souffert de la révolution.

On pourrait en dire autant des greffiers, des avoués & des huissiers près des tribunaux ; mais l'organisation judiciaire n'étant pas encore déterminée, il était impossible de les soumettre à la même obligation.

En vertu des articles 3 & 4, les cautionnemens doivent être versés au trésor public ; le paiement en sera fait un quart en numéraire dans le mois, à compter de la publication de la présente, & le surplus en trois obligations d'égales portions, payables de trois mois en trois mois. Les fonds en provenant sont mis à la disposition du gouvernement, pour être employés aux dépenses de l'an 8. Ces deux articles ont pour objet de pourvoir promptement aux besoins du moment, & de donner les facilités qu'exige l'ouverture prochaine de la campagne. On a réuni tout à la fois les facilités qu'il était nécessaire de donner aux citoyens qui doivent fournir des cautionnemens, & le moyen de faire verser au trésor public des valeurs dont il puisse disposer promptement, si les circonstances l'exigeaient.

L'article 5 veut qu'à compter de l'an 9, il soit fait un fonds spécial pour le paiement des intérêts de ces cautionnemens, à raison de 5 pour 100 par an, sans retenue. Cette disposition est fondée sur le principe dont ne doit jamais s'écarter une bonne administration, celui d'assurer par un fonds spécial le paiement des intérêts des obligations qu'elle contracte.

L'article 6 est fondé sur le même principe. A compter de l'an 10, il sera fait un fonds de 2 millions 500 mille francs, qui seront destinés, chaque année, au rétablissement du principal des cautionnemens dans la caisse d'amortissement, & affectés à l'amortissement de la dette publique. Cette disposition est dictée par la sagesse. En effet, ce n'est pas assez d'assurer le paiement exact des intérêts, il faut pourvoir en même tems à l'amortissement du principal ; mais comme l'intérêt public demande que les cautionnemens exigés servent de garantie contre les abus que pourraient commettre dans leurs fonctions les citoyens qui doivent en fournir, le gouvernement propose de faire verser à la caisse d'amortissement les remboursemens successifs du principal des cautionnemens ; ils seront employés à diminuer d'autant la dette publique, & à décharger la trésorerie d'intérêts plus considérables que ceux qui seront payés aux porteurs de quittances des cautionnemens.

L'article 7 renferme une disposition dont la justice se fait aisément sentir. Dans tous les cas de vacance par mort ou

autrement, le cautionnement du nouveau titulaire servira au remboursement de celui de son prédécesseur; & en cas de suppression d'emploi, il sera pourvu au remboursement par la caisse d'amortissement, sur les fonds qui lui auront été versés. Il était naturel de demander le cautionnement à raison des fonctions. Il faut bien que celui qui cesse de les remplir, soit remboursé par celui qui le remplace, ou, en cas de suppression d'emploi, sur les fonds du principal du cautionnement.

Enfin, l'article 8 & dernier prononce la destitution & l'amende contre toute citoyen sujet au cautionnement, & qui n'aurait pas satisfait à la loi dans les délais qu'elle a fixés. Cette disposition est nécessaire pour garantir l'exécution de la loi.

Ainsi, en demandant une ressource devenue indispensable, le gouvernement a cherché à concilier, en faveur de ceux sur qui elle doit peser, tout ce que pouvait permettre l'intérêt public.

Ce projet est renvoyé à l'examen d'une commission de cinq membres; Bouteville, Chassiron, Dieudonné, Cotté, Fabre (de l'Aude).

Enfin un acte qui prouve sans replique, que le gouvernement monarchique est le seul qui convienne à la France, c'est la derniere loi qui vient d'être rendue. Les intendans de province, viennent d'être récréés, sous le titre de *préfets*; & les anciennes administrations provinciales, sous celui de conseils généraux de département. Les préfets seront chargés seuls de l'administration & ils seront à la nomination du premier consul. On sent quelle influence, quelle autorité additionnelle ce réglement va lui donner! Nous ferons connaître dans notre numéro prochain le texte de cette nouvelle loi d'administration.

Au surplus on ne se cache plus en France pour convenir que Bonaparte est investi de tous les pouvoirs de la royauté. Nous citerons à ce sujet Rœderer lui-même. Nous prions nos lecteurs de lire avec attention les deux morceaux suivans. Il sont si frappans qu'ils nous dispensent de toute réflexion.

Extrait du Journal d'Economie Politique.

Le citoyen Rœdérer, conseiller d'état, a publié dans son journal d'*Economie Politique* des réflexions sur le gouvernement

ment actuel, que nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs. C'est un dialogue entre le *Gouvernement*, un *Républicain* et un *Royaliste*.

Le Gouvernement commence par convertir *le Républicain*, en lui prouvant que la nouvelle constitution est républicaine. Celui-ci se laisse persuader, quoiqu'avec beaucoup de répugnance, et la conversation s'établit enfin entre le *Gouvernement* et le *Royaliste*.

Le Royaliste.—Je partage cette opinion, que la nouvelle constitution est toute républicaine, et il vous a été facile de tomber tous deux d'accord, mais je ne crois pas que nous nous accordions aussi aisément, car je voulais une monarchie.

Le Gouvernement.—Vous ne vouliez qu'une monarchie: vous l'avez. Moi, je voulais plus, je voulais un roi; et de cent Français, quatre-vingt-dix-neuf, avant le 18 Brumaire, en voulaient également un. Pourquoi? parce qu'à la personne d'un roi s'allie l'idée du gouvernement; mais définissons les mots, et nous nous entendrons mieux. Quand nous disons *un roi*, ce n'est pas l'individu, mais la chose dont il s'agit; c'est un gouvernement qu'on veut; car, pour un Pierre Ier, un Frédéric, qui vraiment régnaient, un roi est rarement celui qui gouverne. Richelieu, sous Louis XIII; Mazarin, pendant la minorité de Louis XIV; et Pitt, sous le regne de Georges III, ont été de véritables rois *à regere*, à gouverner. Or, dans un monarque, ce n'est pas l'individu, c'est la monarchie que vous voulez.

Le Royaliste.—Il serait absurde de ne pas convenir de cette proposition.

Le Gouvernement—Eh bien! si la constitution actuelle vous offre, dans la personne de celui à qui elle confie le pouvoir exécutif, cette force d'action inhérente au gouvernement monarchique, que voulez-vous de plus? Vous avez une monarchie. La concentration, l'unité du pouvoir exécutif est dans la main du premier consul; il regne sans sceptre, sans couronne, sans diadème, sans trône, sans le titre de *roi*, sans la tache de l'hérédité: car il est prouvé que les meilleurs rois ont été les héritiers les plus éloignés du trône, ceux qui prétendaient le moins à s'y asseoir. Les deux consuls sont les premiers princes. Comme dans les monarchies, nous avons un conseil et des ministres, mais des ministres responsables. Le sénat conservateur est la cour des pairs, avec cette différence que les lumieres, le mérite, la moralité, la considération personnelle, enfin l'opinion publique, sont substitués aux droits accidentels de la naissance. Nos tribunaux inférieurs sont

les baillages; nos tribunaux de division sont les cours supérieures, les parlemens, et non ces anciens parlemens tuteurs des rois, qui ont sacrifié l'héritage de leurs pupilles, et provoqué par leurs prétentions et leurs tracasseries les malheurs de la France. Le tribunal de cassation est le conseil d'état. Trop heureux si à nos administrations centrales et municipales, qui abandonnent le maniement des affaires à des commis et des greffiers, on substitue des intendans et des subdélégués sous le nom de *préfets* ! Ne nous le dissimulons pas, il en est du cercle des gouvernans comme de celui des géometres; il est depuis long-tems tracé, on ne peut en changer que la dénomination.

L'Homme & la Loi.

Par-tout où le peuple est mécontent, dit Mercier, *il n'y a point de République.* Cette phrase bien entendue efface 8 ans de notre ere républicaine; car, excepté quelques chefs qui nous républicanisaient pour nous exploiter, le peuple ne fut jamais trop content, je pense, ni sous le regne de la Gironde, ni sous celui de Robespierre, ni sous celui de Merlin, ni sous celui de Barras. Quelle est, par conséquent, l'époque où l'on pourrait dire, d'après Harrington et Mercier: *La République Française*, mot tant répété par les sots, tant prostitué par les fripons? ... Jusqu'ici je n'ai toujours vu que Danton, Robespierre, Tallien, Antonelle, Barras et Merlin au dessus de moi. On avait beau m'arracher de mon logis pour me jeter en prison *de par la loi*, je voyais et ne pouvais m'empêcher de voir derriere son voile transparent, ses ministres barbares et ses farouches interprêtes.... Si j'avais été libre et l'égal de Robespierre, je n'aurais, certes, pas souffert qu'il eût régné dix huit mois sur mon malheureux pays. Si j'avais été libre et l'égal de Merlin, je lui aurais dit: Bourreau, ta *loi des suspects* est ton arrêt de mort...tu mourras sur l'échafaud. Si j'avais été libre et l'égal des auteurs de la loi du 19 Fructidor, j'aurais dit: Ce n'est pas Pichegru, ce n'est pas Murinais, c'est vous, scélérats, qui serez transportés dans les déserts mortels de Sinamary. Si j'avais été libre et l'égal des brigands qui firent *la loi des ôtages*, j'aurais commencé et terminé son exercice par les déposer au château de Ham, en qualité d'ôtages de la tranquillité publique. La *liberté* l'*égalité* ne furent donc toujours que de vains mots, à l'aide desquels on n'a cessé de nous traiter comme de vils troupeaux. C'est donc toujours l'homme qui fit la loi, et l'homme, tant mauvais soit-il, est encore moins mauvais qu'une mauvaise loi.

Anecdotes.

Digitized by Google

Anecdotes.

Le citoyen Goni, rue de la Roquette, maison Montalembert, désire qu'on annonce que l'infortunée Mad. Dubarry, décapitée en 1794, a laissé *entre des mains honnêtes* une somme considérable que peuvent réclamer ses parens, *si elle en a.*

La garde consulaire, qu'on dit devoir être portée à 3600 hommes, est superbe; le corps des guides, surtout, dont le jeune Beauharnais est capitaine, composé de jeunes gens de la meilleure tenue, présente le coup d'œil le plus intéressant.

La partie des Thuilleries qui doit être occupée par le premier consul, est prête à le recevoir. On n'a fait aux appartemens que les réparations indispensables. Les meubles sont d'une noble simplicité; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est la salle des gardes dont la coupe présente un effet neuf & majestueux.

Le Palais des Thuilleries est occupé ainsi qu'il suite:

Le premier consul habite toute la partie comprise entre le pavillon de Flore & celui de l'Unité. Les appartemens du rez de chaussée, du côté du jardin, sont destinés à Madame Bonaparte, & ceux du côté du Carrousel aux Bureaux.—Cambacérès occupera la partie où était la convention, & en attendant que les réparations convenables soient terminées, il est à l'hôtel d'Elbeuf.--Lebrun jouit de tout le pavillon de Flore.--Le conseil d'état siege provisoirement dans une partie de la grande galerie, ci-devant les archives, à côté de l'appartement de Bonaparte. On lui prépare une salle dans celle que la convention consacrait aux conférences. Quant au pavillon du centre, anciennement la Salle du Concert Spirituel, il est redevenu ce qu'il était en 1792, c'est-à-dire, la Salle des gardes.

Le propos le plus commun du général Férino, à Grenoble, était une menace de *rouer de coups de bâton.* Comme il ne s'en est pas tenu à cette menace envers un malheureux qui lui avait déplu, il vient d'être condamné à une forte amende par le tribunal de police correctionnelle de Grenoble.

Les

Digitized by Google

Les consuls de la république, en vertu de la loi qui regle la maniere dont la constitution sera présentée au peuple Français; après avoir entendu les rapports, des divers ministres, etc.—proclament le résultat des votes émis par les citoyens Français sur l'acte constitutionnel. Sur *trois millions douze mille cinq cents soixante-neuf votans*, quinze cents soixante deux seulement ont rejetté; trois millions onze mille sept ont accepté la constitution.

Le duc de Choiseul, ainsi que les autres naufragés à Calais, sont arrivés dans la Basse Saxe. Le duc de Savoie-Carignan et son épouse, fille du feu prince Charles de Courlande ayant par les bons offices de la Cour d'Espagne, obtenu leur liberté du gouvernement Français, se rendront en Saxe.

Parmi les candidats dont on parle pour la préfecture de Paris, on distingue Lucien Bonaparte, Doulcet-Pontécoulart, Berthier, & le général Morand. On désigne également Hédouville à la préfecture de Maine & Loire; Colchen à celle de la Moselle; Cochon à celle de la Vienne; Germain-Garnier à celle d'Ille & Vilaine; Quinette à celle de la Somme; Richard à celle du Nord, &c.

Le général Bournonville, Ministre Français, paraît beaucoup plaire à Berlin. Il a déclaré qu'il recevrait toutes les personnes que le Roi de Prusse a reçues dans ses états, & qu'en conséquence il verrait sur le pied d'amis les emigrés Français qui ont été accueillis par sa Majesté Prussienne.

Les consuls Danois & Prussiens en France seront désormais appellés *Commissaires du Commerce.*

On écrit de Berlin que le Roi ayant trouvé très-mauvais que M. d'Arinne, le fils du ministre, parût à la cour avec une tête tonsurée, le citoyen Bournonville a ordonné à tous se sécrétaires de mettre une queue derriere leur tête... Siéyès n'eut pas donné cet ordre, car il n'a jamais porté de perruque à queue.

Le premier consul a chargé le ministre de l'intérieur de faire placer dans la grande galerie des Thuilleries, les statues de Démosthenes, d'Alexandre, d'Annibal, de Scipion, de Brutus, de Cicéron, de Caton, de César, de Gustave Adolphe, de Turenne, du Grand Condé, de Duguay-Trouin, de Marlborough,

Digitized by Google

rough, du Prince Eugene, du Maréchal de Saxe, de Washington, du Grand Frédéric, de Mirabeau, de *Dugommier*, de *Dampierre*, de *Marceau*, et de *Joubert* *. (Il n'est pas question de Hoche, ni de Championnet.)

Le jour même de l'installation de Bonaparte au Palais des Thuilleries, on donnait au Théâtre des Troubadours une farce intitulée le Billet de Logement. Comme le grand art de l'auteur avait été de préparer des allusions, cet auteur qui était en même tems acteur, le citoyen *Léger*, a chanté ces deux vers qui terminaient un couplet.

Et l'on voit souvent un valet
Prendre la place de son maître.

Les royalistes ont fait aisément l'application, et la salle a retenti d'applaudissemens.

On a fait dernierement une caricature sur le premier consul. On l'a représenté avec une tache sur une des manches de son habit. Sur cette tache, est écrit le 15 Vendémiaire. Il offre à un dégraisseur un petit, écu pour lui enlever la tache. Celui-ci lui répond qu'il ne peut pas le faire pour sa demi-couronne, qu'il lui faut un Louis.

L'ex-directeur Helvétique, Ochs, est en ce moment à Paris. Il se dispose à partir pour les Etats-Unis d'Amérique. *Sic transit gloria mundi.*

Plusieurs femmes du département de Loir & Cher ont été impliquées dans l'affaire du jeune Toustain, récemment condamné à mort, comme agent des Chouans. Madame Sommery, veuve de l'ancien gouverneur de Blois, âgée de 69 ans, a été arrêtée, il y a huit jours; mais le ministre de la police, instruit de son âge et de ses infirmités, l'a rendue aux sollicitations de sa fille, la citoyenne Castellane, sous la promesse de se représenter aussitôt qu'elle en sera sommée. Deux autres citoyennes de Vendôme, dont l'une encore très-jeune, viennent

---

* En lisant cette liste, un vieillard, homme d'esprit, dit qu'il se souvenait d'avoir vu il y a bien long-tems à Paris une entrée d'ambassadeurs extraordinaires aux Thuilleries, et qu'après les voitures de cérémonie, la marche se terminait précisément, comme dans cette nomenclature, *par quatre fiacres.*

d'être

Digitized by Google

d'être amenées à Paris pour la même cause. A la suite de leur interrogatoire elles ont été conduites au Temple. Quoique les faits dont elles sont prévenues paraissent graves, leurs parens et leurs amis sont sans inquiétnde. Le gouvernement est trop fort, et trop à l'abri de la crainte, pour ne pas être clément.

L'auteur anonyme du *Tableau de Paris en* 1799, poëme nouveau qui vient d'être publié, fait le portrait suivant d'une femme célebre (la citoyenne Tallien), et du prédécesseur de Bonaparte.

Couverte de brillans, quelle est donc cette femme
Qui porte sur son front l'impudeur de son âme ?
Elle a quitté le nom de son premier époux
Pour celui d'un brigand, objet de nos dégoûts ;
Et depuis elle a fait, Messaline moderne,
D'une riche *chaumiere* une infâme taverne.
Commis, soldats, catins, histrions, directeurs,
De ses soupers charmans sont les nobles acteurs ;
Là, son regard poursuit le convive qu'elle aime ;
On ne l'attaque plus, elle attaque elle-même ;
Et, grâce à ses repas, l'année a moins de jours
Qu'elle n'a dans un mois de nouvelles amours.

Ce portrait satyrique & méchant est précédé de celui-ci :

Toi, de tous les forfaits l'apôtre et le complice,
Vautre-toi tout entier dans la fange du vice ;
Poursuis, lâche Barras ! de tes profusions
Fais gémir les rentiers, enrichis tes mignons,
Et, crapuleux tyran, joins, dans tes Saturnales,
La double impureté des Héliogabales.

Les couplets suivans ont été redemandés à la premiere représentation de *Guillaume*, ou *M. de Malesherbes*. Ce magistrat reproche à un jeune homme de s'être marié sans le consentement de son pere.

AIR.

Epoux imprudent, fils rébelle,
Vous aurez des enfans un jour ;
A l'autorité paternelle
Vous prétendrez à votre tour ;
Mais, Monsieur, ce pouvoir suprême,

Ce

Ce pouvoir, le plus saint de tous,
De quel droit l'exercerez-vous,
Quand vous l'avez perdu vous-même ?

Le couplet suivant fait allusion à la destinée de Malesherbes.

AIR. . . . .

Le magistrat irréprochable,
L'ennemi constant des abus,
Le philosope respectable,
L'ami des talens, des vertus,
Honorant la nature humaine
Par son austere probité,
Quelque part que le sort le mene,
Il marche à l'immortalité.

On n'a pas moins applaudi celui-ci :

AIR : *Vous devinez bien le reste.*

Déloger quelqu'un, est un droit
Qu'ici bas l'un autre s'arroge ;
On est actif, on est adroit,
Et tour-à-tour on se déloge ;
L'égoïsme, ce grand ressort,
Donne à tous la ruse ou l'audace ;
Mais, après maint & maint effort,
Chacun se trouve à sa place.

Voici des vers Latins que les compatriotes de Washington ont mis sous sa statue :

Orbis uterque canat : Washingto Cæsare major ;
Hic veterem oppressit : liberat ille novum.

On a fait à Paris son épitaphe de cette maniere :

Guerriers, législateurs, qu'il soit votre modele ;
Son trépas dans nos cœurs ne l'a point effacé ;
Le pere de la liberté
Ne doit s'oublier qu'avec elle.

On donnait le 17 Février, au théâtre Feydeau, la premiere représentation du *Petit Page*. Un accident survenu à Mademoiselle Rolandeau a fait craindre un moment que le spectacle ne fût interrompu. Elle jouait le rôle du Petit Page, & en

Digitized by Google

s'élançant des marches d'une terrasse, elle est tombée jusqu'à la moitié du corps dans un trappe mal fermée. L'effroi du public n'a pu se comparer qu'à l'intérêt qu'il prend à cette actrice. Quoique meurtrie d'une chûte aussi grave, elle a continué son rôle, pendant lequel elle a reçu de très-vifs applaudissemens.

Villaret Joyeuse est destiné, disent les hommes qui savent tout, aux fonctions de gouverneur-général de la Guadeloupe.

Morgan, ex-général de brigade, est de retour de sa déportation; il demande le grade de général de division. On le dit fortement protégé.

Les guides du général Brune qui l'ont accompagné dans son expédition contre les Chouans, étaient au nombre de 80. Ils ont ordre de se compléter jusqu'à 100. Ils ont un superbe uniforme & sont montés & habillés à leurs frais. Cet uniforme est à peu près semblable pour l'habit & le bonnet, à celui de Titzichan dans Lodoiska, du Théâtre Italien.—Augereau, Massena, Bonaparte, Brune, ont des compagnies de guides à leurs ordres. Cela annonce assez clairement à la France le regime des beys & des mamelouks. Si l'Egypte fut autrefois le berceau des sciences & des arts, elle pourrait bien être à la fin de ce siecle le berceau de l'esclavage des Français.

Le citoyen Louis Drouin, négociant à Nantes, avait été nommé membre du sénat conservateur, mais n'ayant pas pu accepter cette place en raison de son grand âge & de ses infirmités, on a procédé à son remplacement. Les deux candidats qui ont eu le plus de voix ont été, le médecin Portal qui a eu 53 voix, & Obercamp, manufacturier à Jouy près Versailles, qui en a eu 43. Le premier a été proclamé.

Deux autres places ayant vaqué dans le sénat, on y a nommé Lanjuinais, membre de l'assemblée constituante, et l'athée Dupuis, auteur de l'Origine des Cultes. Le concurrent de ce dernier était l'estimable Tronchet, défenseur de Louis XVI. On peut juger par ce choix de l'esprit des électeurs. Celui que Barthélemy a remplacé, est l'académicien Ducis qui n'a pas voulu accepter.

Le général Tunck, connu dans la guerre de la Vendée, était venu à Paris pour demander au général Bonaparte à servir

Digitized by Google

vir encore dans ce pays-là : heureux de son bon accueil, il s'en retournait vers sa famille : le 23 Pluviôse à 6 heures du matin, les chevaux de son chétif cabriolet se trouvant débridés par l'imprudence du conducteur, l'emporterent avec violence ; en sautant hors de la voiture, il est tombé sur la tête, grievement blessé ; il fut transporté à l'hôpital militaire du Val-de-Grace : le premier consul lui avait envoyé un médecin de confiance : nous venons d'apprendre tout-à-coup sa mort.—Il laisse une femme enceinte de plusieurs mois.

Les nommés Boudin, chef de Chouans, Frotté, cousin du général de ce nom, Descure et Ruaix, commandans des divisions de Chouannerie dans divers cantonnemens, se sont rendus à discrétion, les uns seuls, les autres avec leurs bandes.

Georges va se rendre à Paris auprès du gouvernement. C'est un homme de 36 ans, fils d'un meunier, aimant la guerre, ayant reçu une bonne éducation. Il est souvent au quartier-général. Il a dit au général Brune qu'on avait guillotiné toute sa famille ; qu'il désirait s'attacher au gouvernement, & que l'on oubliât ses liaisons avec l'Angleterre, à laquelle il n'avait eu recours que pour s'opposer au régime de 93, & à l'anarchie qui paraissait prêt à dévorer la France.

Bourmont se rend à Paris, où il se marie. Il a désigné les rivieres où ont été jettés les canons qui avaient été fournis par les Anglais. Le général Hédouville va s'occuper de les faire retirer.

Quelques bandes de brigands éparses, composées de galériens, de déserteurs, &c. sont vivement poursuivies dans le département de la Sarthe.

Des administrateurs sages, & étrangers à toutes les passions qui ont désolé les départemens de l'Ouest, acheveront de rétablir la tranquillité.

Un aide-de-camp du général Brune, parti le 25 Pluviôse, de Vannes, annonce que le désarmement s'effectue avec la plus grande activité. Georges avait rendu ses canons & cinq mille fusils, tous de calibre Anglais.

Pour éteindre jusqu'à la plus petite flammeche de guerre civile dans le Morbihan, le général Brune a ordonné, 1°. un désarmement général ; 2°. une déclaration formelle de la part

de tous les hommes depuis quatorze jusqu'à cinquante ans, de renoncer à la Chouannerie. Les dépôts où les Chouans remettent leurs armes, sont Auray, Vannes, Hennebon, Lominé, Guer, Josselin & Guemené.

Le célebre Lavater va faire un voyage en Allemagne & dans le nord de l'Europe, pour faire une autre quête en faveur de ses malheureux compatriotes, si cruellement victimes des fureurs de la guerre... Il est certain qu'un pareil voyage, fait par un tel homme, fera époque dans l'histoire du 18e siecle.

On apprend qu'à Rome, les ex-consuls de la République Romaine, Matheis & Zaccomini, ont été condamnés à mort & exécutés.

On écrit de Bruxelles que le sort des absens Belges ne sera définitivement fixé qu'à la conclusion de la paix avec la maison d'Autriche, &, qu'en attendant, les propriétés resteront en séquestre. Le ci-devant duc de Beaufort, l'un des plus riches propriétaires de ce pays, inscrit sur une liste d'émigrés, ensuite rayé provisoirement, y est encore maintenu; sa demeure va être mise en location.

Une jeune personne juive avait été enterrée dans le cimetiere des juifs de Besançon: l'usage de cette secte est d'habiller pompeusement les victimes de la mort, & de leur mettre sous la tête un petit sac de terre. Des bruits avaient sans doute circulé, qu'épouse d'un des plus riches enfans d'Israël, on avait dû la couvrir d'or & de diamans... Ces soupçons ont éveillé la cupidité de quelques brigands; &, sans respect pour la cendre des morts, ils ont exhumé cette femme, sur laquelle ils n'ont trouvé qu'un mouchoir digne de leur attention, & le sachet de terre qu'ils ont cru rempli d'or; ils se sont retirés avec la honte de leur tentative. La police est à la poursuite de ce délit.

Nantes, 19 *Pluviôse*.—Un bataillon rassemblé en armes sur la place Egalité, & prêt à partir pour le Morbihan, a reçu contre-ordre, d'après l'arrivée d'un courier extraordinaire, apportant l'heureuse nouvelle que 10,000 Chouans ont mis bas les armes, et ont demandé à s'incorporer dans nos troupes. S'il en est ainsi, le dernier foyer de la rébellion est détruit, et la paix intérieure assurée.

Le

Le 14 de ce mois, le général Humbert, qui commandait la dernière expédition d'Irlande, était arrivé à Nantes, d'où il repartit le 15, à 5 heures du soir, avec 2 cavaliers d'escorte, pour aller dans le Morbihan. Comme on lui représentait qu'il commettait une imprudence · *La nuit, on passe partout,* répondit-il.

Deux nouveaux bataillons attendus ce jour, n'iront pas plus loin ; deux compagnies du bataillon de la Charente, qui avaient la même destination, partent pour aller rejoindre leur bataillon à l'Ile-de-Ré, et deux autres compagnies d'Indre et Loire, vont à Blain, reprendre ce qui était de leur bataillon, pour rejoindre aussi sa garnison.

Le général a permis ici les bals masqués ; c'est une preuve qu'il compte beaucoup sur la tranquillité du pays qui ne présente plus aucune apparence de révolte. Effectivement tout est calme autour de nous, sur les deux rives, et nous n'entendons plus parler d'aucun rassemblement.

Un crime atroce a été commis à Arconcey, chef-lieu de canton près Arnay, Côte-d'or : le commissaire du gouvernement est tombé sous les coups de déserteurs devenus ses assassins ; un piquet de hussards et quelques gendarmes qui étaient dans ce canton pour les faire rejoindre, a été dispersé par un rassemblement nombreux, et obligé de prendre la fuite. Des troupes sont parties pour Arconcey.

Un grand maître dans l'art dramatique disait qu'une intrigue de théâtre ne réussissait gueres aux yeux des spectateurs quand elle commence avec l'action ; on prend, selon lui, plus de part à des passions déjà régnantes, à des intérêts déjà établis. Un amour qui commence tout d'un coup dans la piece, et dont l'origine est si faible, ne fait aucune impression sur le cœur.... Cette leçon nous paraît applicable aux gouvernemens comme au théâtre. Nous ne fléchissons volontairement la tête et le genou que devant les institutions consacrées par nos ancêtres. Il n'y a gueres que les femmes et les roses dont la fraîcheur et la jeunesse puissent nous plaire et nous enivrer ; le reste a besoin de la rouille du tems....Les Chinois seront, de tous les peuples, le plus difficile à révolutionner, parce que, de tous les gouvernemens, ils sont soumis au plus ancien....Le tems ! quel mot ! quelle puissance ! Je puisse aimer, mais jamais je n'adorerai l'homme qui naquit avec moi & à côté de moi.

On

Digitized by Google

On doit incessamment former sous les murs de Besançon un camp de dix mille hommes de réserve, pris dans les bataillons de nouvelle levée.

Le juge de paix de la section Lepelletier a mis en état d'arrestation le C. Devisme, un des administrateurs de l'opéra, prévenu, dit-on, de faux dans la comptabilité de son administration.

Le fils aîné de la princesse Santa-Croce, remariée à Paris depuis quatre mois avec le C. Duport : son fils, disons-nous, prisonnier à Rome, vient d'être échangé contre monseigneur Spina, l'un des évêques qui suivirent Pie VI, et qui était resté en ôtage à Valence. Il est en route pour Paris.

On dit que les rentes sur l'état seront remises à leur primitive valeur, en faveur de ceux qui en placerent les fonds en écus, ou leurs héritiers ; mais qu'à l'égard des citoyens qui les ont achetées d'eux en papier, elles seront réduites d'après l'échelle de dépréciation. Cette opération est sans doute plus juste que facile, mais ce ne serait point une raison de s'en dispenser.

Le bureau de bienfaisance de la division du Mail, vient d'établir, dans le rue de ce nom, une distribution, en faveur des indigens, des *soupes* dites de *Rumford*. On sait que ces sortes d'établissemens sont depuis plusieurs années en usage en Angleterre, dans plusieurs parties de l'Allemagne et à Geneve ; on en doit l'idée au savant et philantrope Rumford, qui a publié des ouvrages sur les objets les plus intéressans pour l'humanité. Une ration de ces soupes, qui suffit à la nourriture d'un individu, ne revient qu'à six liards. Il est à désirer que ces établissemens si utiles se multiplient. Le C. Delessert, banquier, rue Coquéron, a mis en activité celui qui vient d'être établi rue du Mail.

VARIÉTÉS.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Bal au profit des Pauvres.

J'allai avant-hier au bal de Garchy; c'est le bal dont le produit doit se distribuer aux indigens. Le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, son épouse et sa sœur y étaient. A minuit, les dames ont tiré de l'urne les deux billets pour la quête. Ils sont échus, l'un à Madame Recamier, à laquelle le citoyen Lecouteulx de Canteleu, membre du sénat conservateur, a donné la main; et l'autre à Madame Dupaty, qui a été accompagnée par le citoyen Recamier. On dit que la quête s'est montée à 700 francs environ. Ce bal a été remarquable par son élégante simplicité. J'éprouvai la jouissance la plus douce, en voyant les dépositaires de l'autorité s'associer aux grâces, pour secourir les pauvres. Au sortir du bal, je m'empressai de porter cette nouvelle à un malheureux qui loge dans un galetas de mon voisinage. C'est fort bien; mon ami, me dit-il, en me serrant affectueusement la main, mais je n'aime pas qu'on ait l'air de me dire: " *Je m'amuse pour vous faire vivre*". J'essayai de répondre à cet homme que le sentiment de son infortune avait aigri.—L'humanité, me répliqua-t-il, a un caractere auguste et sacré, qui est incompatible avec les plaisirs du monde; s'il faut secourir les malheureux, il faut aussi respecter la dignité du malheur. La véritable bienfaisance est celle qui paraît pénétrée du sentiment de l'infortune qu'elle soulage. Mon voisin me dit ensuite qu'il avait été à la maison de bienfaisance, où l'on donne de la soupe aux malheureux pour 6 liards. Cet établissement est louable, me dit-il, mais je n'y retournerai plus, depuis que j'ai vu des dames y venir en voiture. Je sais qu'elles y sont venues par motif d'humanité, mais la misere craint l'aspect du luxe; les riches, dans leurs bienfaits, devraient éviter aux pauvres la mortification des comparaisons fâcheuses. Les malheureux, surtout ceux qui ne l'ont pas toujours été, sont susceptibles; ils craignent toujours qu'on ne les méprise: car le mépris des hommes ne porte pas toujours sur les vices d'humanité.—J'avoue que la morale de mon voisin me confondit. En sortant de là, j'allai répéter cet entretien à un philosophe de mes amis; ce malheureux a raison, me dit-il, mais ce langage séveré effrayerait trop notre siecle. Ce serait être injuste d'exiger tant d'austérité dans la vertu. Heureux encore, si, dans la corruption

ruption de nos mœurs, nous pouvons dérober l'aspect trop austere de la morale sous les dehors riants des plaisirs, et si nous ramenons les hommes à l'humanité, en couvrant ses autels de fleurs.

Mœurs publiques.

On ne peut faire un pas, sans que l'œil se repose sur quelqu'annonce impudente, portant qu'un tel prête sur de bons nantissemens à un prix raisonnable, & ce prix raisonnable est de 6 & 8 pour cent par mois.

Comment dompter l'exécrable cupidité des usuriers qui affichent sur toutes les murailles le cachet de leur friponnerie? Ce qui fait gémir le politique et le moraliste, c'est que cette usure marche tête levée, et que les spéculateurs, si on les laisse marcher encore quelque tems, engloutiront toutes les dépouilles des rentiers, des commis et des fonctionnaires publics honnêtes. Cependant, Paris conserve une physionomie de tranquillité qui tient du prodige. Les agioteurs d'aujourd'hui ne le cedent en rien au train des ci-devant hommes de la cour; ils les surpassent même en folie. On dirait que pour eux seuls sont créés les plaisirs et les richesses.

Jamais il n'y eut autant de spectacles, de concerts, de danses, de repas, de traiteurs, de limonadiers, de jardins publics, de feux d'artifice, de Lycées et de marchands de vin. C'est une sorte de phénomène, que cette variété d'amusemens au milieu de la guerre la plus meurtriere, à la suite d'une révolution qui n'eût dû faire naître que les idées les plus mélancoliques; que cet appareil d'opulence qu'étalent les particuliers, au milieu de la détresse du gouvernement; que cet esprit d'insouciance, de dissipation et de prodigalité qui s'est emparé de toutes les classes; que cette soif du gain et ce défaut d'économie; cette avidité de corsaire qu'on met en usage pour obtenir des richesses, et cette sorte d'extravagance avec laquelle on les dissipe. Un jour crée des fortunes; le lendemain les voit détruire. Tel sorti de son galetas a logé quelques mois dans un palais, et se trouve contraint de regagner son premier gîte.

Chaque soir le bruit d'un violon discordant appelle dans la taverne convertie en salle de bal, l'artisan, le soldat, la grisette, le porteur d'eau, tandis que des sallons, qu'on croirait créés par la baguette des fées, se remplissent de nouveaux enrichis.

Dans la premiere de ces deux cohues, on conserve le ton, le langage, comme le costume de la sans-culoterie dans toute sa pureté. Dans les autres, au contraire, on s'efforce de singer l'ancienne

l'ancienne cour, l'ancienne bonne compagnie, et on les imite à-peu près aussi heureusement que Jodelet et Mascarille imitent leurs maîtres dont ils ont volé les habits.

Les spectacles ont été très-suivis cet hiver; mais ce n'est point comme au bal; chaque rang n'a point son théâtre; toutes les classes se confondent chez Nicolet, comme à l'opera. Le peuple, qui n'allait autrefois que là, se pique aujourd'hui de venir ici. Qu'on ne croie cependant pas qu'il ait gagné du côté de l'instruction, et que des goûts qui paraissent plus délicats supposent d'autres mœurs; mais la cherté de la main-d'œuvre, fruit du régime révolutionnaire, a répandu dans les dernieres classes, une aisance inconnue jusqu'alors, qui permet à l'artisan de satisfaire ses anciens penchans pour la débauche, et l'espece d'instinct qui l'entraîne vers des jouissances dont il ne se faisait autrefois aucune idée.

Des Mots Révolutionnaires.

La révolution, nous l'avons déjà dit, a commencé par la grammaire; il faut réformer notre dictionnaire, avant de songer à la finir. Qu'on nous permette de rappeler quelques-unes des expressions qu'il est instant de mettre à la réforme. Nous ne parlerons plus des mots de *liberté*, d'*égalité*, tout le monde en connaît aujourd'hui le véritable sens; mais il en est d'autres moins connus, et sur lesquels on ne s'entend point encore. Il en est un, surtout, qui a eu beaucoup de vogue parmi les annalistes; c'est le mot de *fixité*. Ce mot a beaucoup réussi en Allemagne; je pardonne aux professeurs de l'université de Gottingue d'employer un langage barbare, lorsqu'ils veulent parler Français; mais comment ce mot s'est-il introduit parmi nos penseurs parisiens? N'est-il pas plaisant d'entendre des académiciens parler de la *fixité* de leurs idées; nos politiques vanter la *fixité* de leurs principes, nos femmes même s'entretenir de la *fixité* de leurs amours?

Aimez-vous la muscade? on en a mis par-tout.

On a comparé le langage à une société, où les phrases sont les familles et les mots sont les citoyens. Si la comparaison est juste, n'est-on pas fondé à croire que le mot de *fixité* est un étranger, & ne devons-nous pas nous empresser de le renvoyer comme un aventurier qui vient troubler l'ordre établi parmi nous?

Il est un autre mot qui n'était pas barbare, mais qui l'est devenu par l'horrible abus qu'on en a fait, c'est le mot *organiser*.

niser. On a organisé l'insurrection; on a *organisé* le meurtre; on a *organisé* le pillage; on a *organisé* jusqu'à la désorganisation même. Le mot *organiser* est bien Français; on ne doit pas le considérer comme un aventurier, mais on doit le traiter comme un transfuge qui a passé chez nos plus dangereux ennemis. Si la république du langage avait une liste d'émigrés, c'est lui qu'il faudrait y faire inscrire, au moins jusqu'à la paix, jusqu'à ce qu'il eût réparé les ravages qu'il a causés. Il est bien vrai que depuis le 18 Brumaire il est devenu beaucoup moins séditieux; on doit être plus disposé à l'indulgence à son égard depuis que le gouvernement s'occupe de le rétablir dans tous ses droits.

Il est une autre maniere de parler, qui devient fort commune depuis quelque tems; on entend tous les jours des hommes qui passent pour éclairés, des gens de lettres même, dire dans une conversation, dans un journal, dans un livre: *Faire la part de l'envie, faire la part de la raison, faire la part de la vertu.* Savez-vous, mon cher lecteur, ce que c'est que la part de la vertu, de la raison ou de l'envie; pour moi, je n'en sais rien, et jusqu'à ce que j'en sache quelque chose, qu'il me soit permis de renvoyer ces mots chez les Cosaques, car ils ne sont pas de la famille Française.

Nous nous en tiendrons là pour aujourd'hui; dans nos prochains numéros, nous passerons successivement en revue tous les mots révolutionnaires, tous les mots séditieux, tous les mots étrangers qui ont causé tant de ravages parmi nous. Nous invitons le public à nous seconder dans cette difficile entreprise. Ce ne serait pas une tâche indigne de l'homme de génie. Le Sphinx du Cithéron donnait des énigmes à deviner aux passans, et il dévorait ceux qui ne les devinaient point. Le génie de la révolution a fait parmi nous, comme le Sphinx. Quel sera l'Œdipe qui expliquera ses terribles énigmes, et qui nous délivrera du monstre?

Lettre de S. M. Louis XVIII. au Sacré College, assemblé à Venise, pour l'Election d'un Pape.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à nos très-chers et très amés cousins, les cardinaux, évêques, prêtres et diacres de la sainte église Romaine, salut: Très-chers et très-amés cousins. " Nous avions déjà appris et déploré la mort funeste de Pie VI, quand nous reçumes votre lettre, de Venise,

Venise, du 8 Octobre dernier. Personne n'a pris plus de part que nous aux mauvais traitemens qu'à soufferts ce vénérable pontife; mais nous avons éprouvé quelque consolation, en apprenant, par des voies sûres que nos peuples se sont intéressés à son sort, de la maniere la plus touchante, qu'ils se sont présentés en foule sur son passage : qu'ils lui ont demandé sa bénédiction, qu'ils l'ont toujours accompagné avec un respect religieux, qu'ils se sont enfin efforcés de le consoler, et en quelque sorte de le délivrer de sa captivité, et de la cruauté de ses oppresseurs, en lui rendant des hommages qui formaient le contraste le plus frappant et le plus sensible, avec les traitemens injustes, exercés contre sa personne sacrée.

Une telle conduite de la part de nos sujets est pour nous une preuve nouvelle que tant de délits commis dans notre royaume, ne sont point l'ouvrage de nos peuples, mais celui d'un très-petit nombre de coupables. Elle est encore une preuve que la providence divine a conservé dans le cœur des Français du respect et de l'amour pour leur religion, malgré les efforts qu'a faits l'impiété pour effacer ces nobles sentimens; cette faveur de la providence est pour nous et pour nos peuples un gage du retour prochain de son ancienne protection. Elle dirigera, n'en doutez point, vos vœux et vos suffrages, lorsque vous donnerez un chef à l'église, et nous devons nous attendre au meilleur choix de la part d'une assemblée dont les membres sont aussi distingués par leur piété, leurs lumieres et leur doctrine.

" Dans cette ferme confiance, nous reconnaissons solemnellement le pontife qui sera choisi par vous; et, *lorsque celui par qui régnent les rois,* nous aura rétabli sur le trône de nos ancêtres, nous ferons respecter son autorité légitime dans toute l'étendue de notre royaume, et nous justifierons notre titre de *Roi Très-Chrétien et de Fils aîné de l'Eglise.* Sur ce, nos très-chers et très-amés cousins, nous prions avec instance le Dieu puissant et bon, qu'il daigne répandre sur vous l'abondance de ses grâces."

Donné au château de Mittaw, sous notre propre seing, et le sceau ordinaire de nos armes : le 24 Novembre, l'an de grâce 1799, et *de notre regne,* le 5e. Votre affectionné cousin, *Louis.* Plus bas : *Le comte de Saint-Priest.*

Retour d'un Fructidorisé à Paris, après deux Ans d'Absence.

Je reviens dans cette capitale après deux ans d'absence ; il me semble qui je me reveille à chaque instant du sommeil d'Epiménide ; tout y est changé. Beaucoup de femmes qu'on citait et qu'on ne cite plus ; beaucoup de spectacles qui étaient en vogue, et qui sont devenus déserts ; beaucoup d'hommes dont on parlait beaucoup, et dont on ne dit pas le mot . . . . . Hier je voulais répéter dans un cercle ce qu'on disait, il y a deux ans ; tout le monde me regarda d'un œil étonné ; on me prenait pour le sauvage qu'on a trouvé dans les forêts de l'Aveyron.

Nous sommes portés à observer tout ce qui nous étonne ; tout le monde m'observe ; j'ai même surpris des femmes qui me lorgnaient, et qui avaient envie de me dire, comme cette femme de Montesquieu, *Comment peut-on être Persan ?* J'observe moi-même tous ceux que je connaissais il y a deux ans, Nous sommes devenus les uns pour les autres un objet de curiosité. Voici le résultat de mes observations.

Les femmes, (car j'ai commencé mes observations par les femmes) consentent enfin dans leurs habillemens à nous laisser deviner quelque chose. Elles y ont gagné ; les *yeux sont ingrats et jaloux* ; l'imagination est plus indulgente ; depuis que les femmes se montrent moins, on les voit beaucoup mieux ; la décence se rapproche plus qu'on ne croit de la nature ; car la nature a donné à la rose une épine pour la défendre, et une feuille pour la cacher.

On rit beaucoup moins à Paris qu'on ne riait il y a deux ans. Les gens qui ne sont pas malheureux connaissent enfin le respect qu'on doit au malheur. On s'apperçoit enfin que le plaisir fait mal, quand on a près de soi quelqu'un qui pleure. On au moins, d'ailleurs, à proportion qu'on devient plus sage. Tout le monde sait que Caton n'avait jamais ri de sa vie. Les enfans du Vaudeville sont les seuls qui aient perdu à ce changement ; tout ce que nous avons gagné en raison, nous l'avons perdu en gaité. La muse du Vaudeville s'était amusée depuis quelque tems à faire passer tous les grands hommes sur la scene. Cette maniere a d'abord été goûtée ; mais le public s'ennuie de voir Voltaire, Racine, &c. ressusciter pour dire un calembourg. On a vu d'abord, dans nos chansonniers, des amis des arts

arts qui cherchaient à consacrer la mémoire des grands modeles ; aujourd'hui ou les compare à des bambins qui montrent des Géans à la foire.

On rencontre moins de fournisseurs dans les spectacles et dans les endroits publics ; les uns cachent leur fortune comme on cache sa honte : les autres ont perdu leurs richesses, car les richesses mal acquises sont comme la rosée du matin que les premiers rayons du jour font disparaître. La plupart d'entr'eux n'osent plus se montrer ; les femmes s'enferment avec leur maître à danser, et les hommes avec leur maître de langue.

Au premier aspect, on croit que la littérature a fait de grands progrès ; Paris a plus de sociétés littéraires qu'il n'a peut-être d'hommes de lettres : dans ces cotteries vous voyez tous les jours vingt ou trente génies qui se font passer l'immortalité, comme la coupe dans un festin.

Chacun, dans un journal, sans être contredit,
Dépose par quatrain sa gloire fugitive ;
Ils ont, à les en croire, infiniment d'esprit ;
Prions Dieu, mes amis, que le bon sens arrive.

Voilà quelques traits généraux du tableau de Paris. Répandez-vous un peu dans le monde, vous y trouverez des femmes d'une vertu ! . . . des hommes d'une probité ! . . . des sociétés où l'on dit des choses ! . . des bals où l'on est d'une décence ! . . . des bouillotes où l'on joue avec une honnêteté ! En vérité, Paris est charmant, il est charmant ! l'amour n'y est qu'une légere convulsion, pour me servir de l'expression du divin Marc-Aurele ; on y a des amis par distraction, on s'y fait des ennemis par passe-tems. Paris aime surtout la nouveauté ; c'est ce qui fait qu'on quitte sans cesse ce qu'on a pris, et qu'on reprend ce qu'on a quitté : il est très-possible qu'on revienne à la vertu, comme à une idée neuve, comme à une chose originale. En vérité, Paris est charmant !

Quand

Digitized by Google

Quand nous terminions ce journal, nous recevions nos papiers de Paris jusqu'au 1er Mars, ainsi que nos lettres particulieres de France. Voici la copie d'une de ces lettres, que nous pouvons dire officielle, sur l'assassinat du malheureux & intéressant Frotté. En vain les partisans du premier consul voudront nous le représenter comme un nouvel Auguste. Nous ne pouvons tout au plus voir en lui que le cruel Octave, s'emparant de l'empire, & devenant tout d'un coup un autre Tibère.

Extrait d'une Lettre de Caen du 24 Février, 1800.

" Lisez & frémissez d'horreur; le comte de Frotté, resté seul combattant nos ennemis communs, & voyant fondre sur lui & sur ses fidelles compagnons, un orage dont ils ne pouvaient éviter d'être les victimes, sans aucun avantage pour la cause que nous défendons avec tant de dévouement, s'est décidé à envoyer demander des sauf conduits à un homme appellé général Chamberlac, qui est commissionné par son digne maître Bonaparte, pour commander dans le département de l'Orne ; cet homme, dis-je, appellé général, mais qui ne fut jamais qu'un vile & lâche scélérat, eut l'air de l'empressement à satisfaire à la demande qui lui était faite, & le 13 du courant, mon malheureux chef envoya à Alençon, MM. de Verdun, baron de Commarque & d'Ugon, tous trois chefs de légion, munis de pouvoirs pour traiter d'une paix qu'ils ne pouvaient plus refuser sans entraîner la ruine totale de leur pays. La réception que l'on fit à ces messieurs fut telle qu'ils avaient droit de l'attendre d'ennemis généreux & qui professent l'honneur; mais les lâches les trompaient. Après quelques ouvertures de part & d'autre, le vil Chamberlac dit, qu'il serait bien à désirer que le chef de ces messieurs fût avec eux, car il ne pouvait rien terminer sans lui—Alors mes camarades dépêcherent vers le comte de Frotté, le baron d'Ugon, accom-

accompagné d'une escorte de cavalerie ennemie, avec l'ordre *public* d'assurer la route du baron d'Ugon & l'arrivée de notre brave général, qui, avec la confiance d'une âme noble & généreuse, se livra à la garde qui lui était offerte. C'étaient des licteurs. Des cœurs comme les nôtres ne soupçonnent pas de pareilles lâchetés ; dès ce moment, notre camarade, notre chef, mon ami, a été dans les fers avec six de ses principaux & plus fidelles officiers. Arrivé à Alençon, 1500 hommes les enleverent pour les conduire (disaient-ils) à Paris, mais c'était pour être plus sûrs de l'assassinat de leurs victimes. Le lieu où ils devaient les sacrifier était fixé, c'était à Verneuil ; dans moins de six heures, ils y virent leur fin.

P. S. Il entre à l'instant un autre commissionnaire qui m'apprend une nouvelle arrestation de trois officiers & de trois chasseurs ; le domestique du comte de Frotté compris, qui a été fusillé sur-le-champ par cela même qu'il avait appartenu à ce général."

Le froid qui a recommencé avec un nouveau degré de sévérité, nous prive entierement de nouvelles du Continent depuis un mois. Nous savons par Paris, que les armées Russes rétrogradent vers la Russie, & qu'il n'y a plus que très-peu d'espoir qu'elles co-operent à la campagne prochaine sur le Rhin & en Italie. En général les rapports sur la marche des troupes de S. M. Paul Ier sont si variés & si incertains, dans tous ces papiers, que nous jugeons prudent de n'en pas parler aujourd'hui.

Le ministre Talleyrand a donné un bal qui a été fort brillant, le Mercredi des cendres.

Le bal masqué de l'opéra a produit une recette de 30 mille francs. Il y avait 6,000 spectateurs. La salle & le foyer étaient illuminés d'une maniere admirable. Bonaparte y était en loge grillée.

Il vient d'être rendu une loi favorable aux émigrés qui avaient sollicité leur radiation avant le 4 Nivose (25 Décembre 1799, époque de l'avénément de Bonaparte).

La

Digitized by Google

La campagne doit recommencer vers le 15 de ce mois.

Voici une nouvelle loi très-importante sur les conscrits :

Des orateurs du gouvernement sont introduits. Lacuée présente un projet de loi, dont voici les principales dispositions.

Tous les jeunes gens qui, à compter du 1er Vendémiaire dernier, ont atteint l'âge de 20 ans, sont mis à la disposition du gouvernement.

Les réquisitionnaires et conscrits qui ne pourront, à raison d'infirmité ou de maladie, joindre leurs corps, seront dispensés du service.

Seront admis à se faire remplacer ceux qui, par leur état et leurs études, seront jugés plus utiles à la patrie, ou ceux qui, par la faiblesse de leur santé, seraient jugés plus à charge qu'utiles à l'armée.

Ceux des conscrits qui seraient indigens, et ont un état utile, obtiendront des congés sans remplacement.

On regardera comme indigens ceux qui, par eux-mêmes ou par leurs parens, ne sont pas imposés à une cote au-dessus de 25 francs.

Seront considérés comme déserteurs ceux des conscrits ou réquisitionnaires qui n'étant pas compris dans les exceptions, n'auront pas rejoint au 1er Germinal.

L'article de la loi du . . . qui exhérédait les déserteurs, est rapporté. Cette peine sera remplacée par une amende de 1500 francs, dont le recouvrement sera poursuivi avec rigueur.

Ceux qui se feront remplacer, seront obligés de payer 200 francs pour l'habillement & l'équipement de celui qui les remplacera.

Les articles suivans contiennent des dispositions pénales contre ceux qui receleraient les militaires, ou les fonctionnaires qui négligeraient de les faire rejoindre.

La loi sur les cautionnemens a passé.

DE L'IMPRIMERIE DE THOMAS BAYLIS, GREVILLE-STREET, HATTON-GARDEN, A LONDRES.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE T. GILLET, SALISBURY-SQUARE, FLEET-STREET, A LONDRES.

PARIS,
PENDANT L'ANNÉE 1800.

No. CXCIX.

Publié le 15 *Mars,* 1800.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

POESIE.

LA GUERRE DES PETITS DIEUX,
Ou le Siége du Lycée Thélusson par le Portique Républicain :
Poëme Héroïco-Burlesque.

CHANT PREMIER.

DES grands hommes du jour je vais chanter la guerre ;
Je dirai quelle rage arma nos beaux esprits,
Et quels auteurs fameux, tombant dans la poussiere,
Allerent, en mourant, retrouver leurs écrits.

Muse, d'un trait piquant anime ma satire ;
De tes vives couleurs embellis mes tableaux ;
Un instant, avec moi, ris aux dépens des sots ;
Eh ! ne vaut-il pas mieux s'en moquer, que les lire ?

Digitized by Google

Dans le sein des plaisirs sans cesse renaissans,
Thélusson grandissait sous les yeux de la gloire ;
Et, de ses propres mains, couronnant ses enfans,
Dictait leurs noms vainqueurs aux filles de mémoire,
Bravait d'un sot public le murmure importun,
En prose, ainsi qu'en vers, gouvernait le Parnasse,
Et, tenant d'Apollon et le sceptre et la place,
Jugeait tous les talens, sans en avoir aucun.
Un journal, où l'encens fumait à chaque page,
Distribuait la gloire à tous les abonnés,
Ressuscitait leurs vers au néant condamnés,
Et trouvait des beautés dans le plus mince ouvrage.
Là, *Calas* et *Géta*, *le Lord* et *Médicis*,
Chef-d'œuvres immortels, sifflés par le parterre,
Une seconde fois revoyant la lumiere,
Se consolaient entre eux de nos justes mépris.

Las ! il n'est pas de bonheur sans nuage,
Toujours le calme est voisin de l'orage.
O Thélusson ! tes beaux jours sont passés ;
Un ennemi, fameux par son audace,
Intimidant tes enfans dispersés,
Va te ravir le sceptre du Parnasse.
Adieu, délicieux concerts,
Adieu, soupers, où la troupe choisie
Buvait un vin rival du Malvoisie,
Et chantait de si mauvais vers ;
Où, sans esprit, une heureuse folie
Fit quelquefois éclore une saillie :
Dans le vin, souvent un bon mot
Jaillit de la bouche d'un sot.
Du grand Despaze on célébrait la fête ;
Et chaque auteur au repas invité,
Pour honorer cet illustre poëte,
Le verre en main, buvait à sa santé ;

Buvait

Buvait beaucoup, mais mangeait davantage,
Et des morceaux accusant la lenteur,
Sur chaque mets signalait son courage.
Quel appétit, qu'un appétit d'auteur !
Qu'il dîne bien, quand par hasard il dîne!
Après dîné, chacun voulant dormir,
Vigé chanta sur sa lyre badine
Des vers anciens qu'il croyait rajeunir.
Qui pourrait résister à sa douce harmonie ?
Déjà l'on entendait ronfler nos beaux esprits,
Ainsi que nous ronflons en pleine académie,
Quand Garat et Chénier nous lisent leurs écrits.

Soudain, la sombre Envie *au teint pâle et livide*,
Sortant de l'Institut à pas précipités,
Et traversant Paris dans sa course rapide,
Fixa sur Thélusson ses regards irrités.
" Ils m'outragent, dit-elle, et bravent ma puissance ;
" Jusque dans mon empire, ils méprisent mes lois ;
" Mais je saurai détruire un calme qui m'offense ;
" Je vengerai mon nom, je reprendrai mes droits.
" Eh ! quoi! j'aurais donc vu, pour un chétif pupitre,
" La discorde agiter un illustre chapitre !
" Et moi, qui suis l'Envie ! et moi, qui des savans
" Reçois, à l'Institut, et l'hommage et l'encens,
" Par un tas de grimauds je me vois outragée !
" J'entends en frémissant leurs odieux concerts !
" Ils s'endorment en paix, en récitant leurs vers !
" Tremblez, sots écrivains, je vais être vengée."
En achevant ces mots, qu'inspire sa fureur,
Elle prend de Baourd l'air hideux et farouche ;
Des flots d'un fiel amer lui sortent par la bouche ;
L'enfer, en la voyant, reculerait d'horreur.
En un instant, la déesse empressée
Part, vole, arrive au milieu du Lycée.

 " Lâches,

Digitized by Google

" Lâches, réveillez-vous et volez aux combats ;
" L'honneur et l'intérêt y guideront vos pas ;
" Un rival insolent, sortant de la poussiere,
" Sur le Pinde étonné veut partager vos droits :
" Le Portique est son nom : son allure est grossiere,
" D'un fade chansonnier il reconnait les lois,
" Et ce vil embrion, dans son orgueil extrême,
" Se prétend des écrits législateur suprême.
" Il s'avance, et déjà, non loin de nos remparts,
Mes yeux ont vu flotter ses nombreux étendards.
" De rage et de fureur tous ses guerriers frémissent ;
" Les cris affreux de mort dans les airs retentissent.
" C'est ainsi, Thélusson, qu'ils osent t'outrager ;
" Mais tes braves enfans sont là pour te venger.
" Aux armes, mes amis ; dans les champs de la gloire,
" La valeur des héros sait décider le sort :
" C'est aux plus courageux que sourit la victoire,
" Et le lâche, en fuyant, ne trouve que la mort.
" Qu'attendez-vous ? partez, et moi, qui sais médire,
" Je vais sur l'ennemi lancer une satire."

Elle dit : à l'instant, ces poëtes guerriers
S'indignent du repos qui flétrit leurs lauriers ;
Tous enflammés d'ardeur, et bouillans de colere,
Ne poussent qu'un seul cri : c'est le cri de la guerre.
Ainsi, lorsqu'un héros, l'effroi des oppresseurs,
Chassa les vils tyrans qui régnaient sur la France,
Le bruit de ses exploits, sa guerriere éloquence,
Autour de ses drapeaux, unirent tous les cœurs.
Le Français abattu, retrouvant son courage,
Jura d'exterminer ces cruels charlatans,
Des peuples qu'ils trompaient, méditant le carnage.
Nous sommes tous soldats pour vaincre des brigands

Fin du premier Chant.

CHANT

CHANT II.

Je l'avouerai, je n'ai l'humeur guerriere ;
Dans ma famille on se plaît ici-bas :
Comme le feu, redoutant les combats,
Je suis bon diable, et doux de caractere.

Bien malgré moi, conscrit pour mon malheur,
Avec Jourdan j'ai fait une campagne :
L'orgueil, chez lui, surpassait la valeur ;
Il se croyait bâtard de Charlemagne.
Sans s'étonner, le Rhin vit ce guerrier
Exécuter ces savantes retraites,
Ces coups prudens, que le peuple grossier,
Dans son jargon, appelle des défaites ;
Tournant le dos aux barbares du Nord,
Il les battait dans un pompeux rapport,
Et chaque jour, criant une victoire,
La plume en main, escaladait la gloire.
Pour terminer tous ses brillans exploits,
Ne sachant plus que faire, ... il fit des lois
Cessons de bavarder. Je reviens à mon texte ;
La guerre est un fléau, quelqu'en soit le prétexte.
Aimable paix ! rends enfin à nos vœux
Les jeux, les ris et l'abondance.
C'est un héros, toujours victorieux
Qui t'appelle au nom de la France :
Entends sa voix : la fureur des combats
N'a que trop ravagé la terre.
Que dans ton sein, nos généreux soldats
Eteignent leur foudre guerriere.
O jour heureux ! qu'il produira de vers !
A le chanter, tout l'Hélicon s'apprête ;

Digitized by Google

Piis, lui-même, étonnant l'univers,
Piis, enfin, va devenir poëte.

Mais, qui rendra la paix à nos pauvres rimeurs ?
Sur le Pinde, aujourd'hui, la guerre est éternelle ;
La plume et le papier ne vivent pas sans elle ;
Le fiel ne tarit pas dans l'ame des auteurs.
Ivre de vers, d'orgueil et de vengeance,
Les yeux en feu, respirant les combats,
De Thélusson, la poétique engeance,
Vers ses drapeux, précipitait ses pas.
Dans un danger pressant, l'amour de la patrie
Remplit les cœurs bien nés d'une sainte énergie.

Le général, qui connaît son métier,
Parcourt les rangs de sa troupe fidelle.
Près de la porte, il place en sentinelle,
Des boulevards le peuple chansonnier ;
Petits rimeurs, d'assez mince apparence,
Qu'on peut tuer, sans nulle conséquence ;
Car ces messieurs foisonnent à Paris ;
Plus il en meurt, et plus on en voit naître ;
De calembourgs ils sèment leurs écrits ;
A leur clinquant, on peut les reconnaître.
Chacun, dans un journal, sans être contredit,
Dépose, par quatrains, sa gloire fugitive ;
Ils ont, à les en croire, *infiniment* d'esprit :
Prions Dieu, mes amis que leur bon sens arrive.
Car, entre nous, ces mauvais jeux de mots
Sont, aujourd'hui, la ressource des sots.
Léger, enfant gâté du badin vaudeville,
Barré, comique auteur d'écrits, qu'il croit malins,
Dirigent, en riant, cette troupe indocile ;
Le grelot de Momus est remis en leurs mains

Un

Digitized by Google

Un peu plus loin, se rangent à la file
Les lugubres auteurs des modernes romans,
Dont le génie, en fantômes fertile,
Ressuscite les morts pour troubler les vivans.
J'ai vu, saisi d'horreur, de leurs plumes coupables,
S'élancer, tout armés, des bataillons de diables.
Heureux, si, traduisant les romanciers anglais,
Ces chantres des enfers savaient parler français !
Mais de cent mots nouveaux l'indigent étalage
Offense, en leurs écrits, le goût et le langage.
Lemierre est à leur tête et leur donne des lois.
Dans quelle encre, grands dieux ! il a trempé sa plume !
Il parle . . . Le Ténare est docile à sa voix ;
D'ombres, de revenans, il grossit un volume.
Les *Mysteres d'Udolphe* ont troublé son cerveau ;
Sur Madame *Radcliffe*, en extase, il se pâme ;
Et, nourri des faveurs de cette horrible femme,
Il pense une *forêt*, ou médite un *tombeau*.
On voit paraître, au centre de l'armée,
Le général et son état-major ;
Troupe choisie, et de gloire affamée,
Dont Richelet est l'unique trésor.
Là, brillent à l'envi, le pesant Chabeaussiere,
Avec son dur archet parodiant Homere ;
Laya, dont le pinceau fait sourire Néron ;
Chénier, dont le talent enlaidit Fénélon ;
Vigé qu'on a sifflé, Luce qu'on siffle encore ;
Campagne en mauvais vers prêchant les bonnes mœurs ;
Le galant Dumoustier, dont les fades douceurs
Feraient haïr le Dieu qu'à Cythere on adore ;
Le léger Saint-Marcel, et Despaze le lourd ;
L'insipide Lantier, l'insipide Baourd :
Dusaussoir et Creusé, Castel et Palissot ;
Andrieux, Mazoyer, Chazet et Petitot ;

Fayolle,

Digitized by Google

Fayolle, Mahérault, Villar, Lucet, Champagne,
Salverte, Petitain, Larnac et Charlemagne.
Grands hommes, dont les noms environnés de gloire
Embelliront un jour les pages de l'histoire.
Près d'eux, on voit marcher ces larmoyans auteurs
Ces rimeurs avortons, dont la douce indolence
Soupirant mollement une tendre romance,
Laisse échapper un vers tout humide de pleurs.
Au maintien grave et doux, à l'allure héroïque,
Tibulle-Coupigny commande ces guerriers;
Il agite en ses mains le sceptre romantique,
Et son front est courbé sous le poids des lauriers.
On laisse enfin, pour garder le bagage,
Quelques valets qui craignent les combats.
Brave **, surveille ces goujats :
Je réservais ce poste à ton courage.

Fin du deuxieme Chant.

CHANT III.

Je crois en Dieu : c'est mon plus grand défaut.
(O Maréchal ! quand je lis ton ouvrage,
Où le bon sens trébuche à chaque mot,
Je suis tenté d'y croire davantage.)

Mais ce défaut, Rousseau l'a partagé;
Le grand Voltaire, avec tout son génie,
Ne put jamais, quoiqu'il en eût envie,
Déraciner ce maudit préjugé.
Pauvres esprits ! Dans le siecle où nous sommes,
Qui ne sait pas, graces à nos savans,
Que le hasard a créé tous les hommes ?
Honneur et gloire au siecle des talens !

Entendez-

Entendez-vous, dans un coin de sa classe,
Ce vieux Lansberg, ce pédant contrefait,
Crier, tremblant, et faisant la grimace:
S'il est un Dieu, pourquoi suis-je si laid?
Pour moi, qui partageant les erreurs du vulgaire,
Ne sais pas me parer du titre d'esprit fort;
Moi, qui n'accordant rien aux caprices du sort,
Prétends qu'il est un Dieu qui lance le tonnerre,
Si j'étais roi, consul, ou directeur,
Je chasserais, bien loin de mon empire,
Ces vils grimauds, dont l'audace en délire,
Ose insulter l'éternel Créateur.
Si pour troubler le repos de la terre,
A mes voisins je déclarais la guerre,
Avec respect, j'invoquerais le bras
Du Dieu puissant qui préside aux combats.
" Plutôt cent fois invoquer tous les diables!"
D'où partent donc ces cris épouvantables?
Le Portique s'avance, et ses grossiers enfans
Font retentir les airs d'horribles juremens;
Les b. les f. passent de bouche en bouche;
De fureur et de vin, leurs yeux étincelans,
Appellent la terreur sur leurs pas menaçans;
Des ours du Nord l'aspect est moins farouche;
Ils fondent pêle-mêle, et sans ordre et sans lois:
Rien ne peut contenir cette horde cynique;
Tous veulent commander; tous parlent à-la-fois;
Aucun n'est entendu: c'est une République.
Enfin, perçant les cris de ces soldats bruyans,
Piis, par ce discours, entretient leur courage:
" J'appercois, mes amis, sur vos fronts rayonnans,
" D'un triomphe nouveau l'infaillible présage;
" Corbleu! nous rosserons ces petits rimailleurs,
" De fades madrigaux insipides auteurs;

" C'est à nous qu'il convient de régner au Parnasse ;
" Le trône fut toujours l'heureux fruit de l'audace.
" L'audace et les talens ! quels titres glorieux !
" Avez-vous entendu mes chants sur l'harmonie ?
" Voilà ce qu'on appelle une œuvre de génie.
" Je suis dur, j'en conviens, mais je suis vigoureux,
" J'ai du nerf." A ces mots, un sifflet téméraire
Etourdit l'orateur et se mêle à sa voix.
" Quoi ! dit-il, rougissant de honte et de colere,
" Serait-il donc ici quelque soutien des rois ?
" Quelque lâche suppôt du pouvoir monarchique ?
" Oui, c'est un vendéen, eh ! pourrais-je en douter ?
" Qui siffle mes écrits, siffle la République ;
" Ah ! traîtres ! à mes yeux, osez vous présenter.
" *Quos ego.*—Quel est donc le démon qui t'inspire ?
" Vieux bavard, dit Valcourt, as-tu bientôt fini ?
" Es-tu de l'Institut, pour parler sans rien dire ?
" Moi, je ne dis qu'un mot, attaquons l'ennemi ;
" Mais, avant tout, buvons : le bon vin et la gloire,
" Voilà les dieux, amis, que nous adorons tous.
Il dit : chacun répond : " que l'on nous verse à boire,
" Et que diables et dieux combattent contre nous."
La soif, au même instant, changeant leurs pieds en aîles,
Vers le *bouchon* voisin précipite leurs pas.
Là, célébrant Bacchus et ses faveurs nouvelles,
Tous, le verre à la main, préludent aux combats :
" Compagnons, dit Cubierre, il me vient une idée,
(A Cubierre une idée ! oh ! le trait est nouveau !)
" Avant que, par nos soins, la cave soit vidée,
" Jurons tous, mes amis, jurons sur ce tonneau . . .
—De nous souler demain, dit le sage Aristide . . . .
—Tais-toi, bouffon, reprit notre orateur,
Entre ses dents riant à contre-cœur ;
" Jurons d'exterminer cette troupe perfide

" Qui,

" Qui, masquant ses desseins d'une feinte douceur,
" Prétend donner des lois ! aux maitres du Parnasse.
" Nous recevoir des lois! punissons tant d'audace :
" Suivez-moi, secondez ma généreuse ardeur ;
" Terrassons-les en vers, terrassons-les en prose.
" Ah ! bientôt ils sauront sur quel ton je compose :
" J'ai, dans le champ sacré, cueilli plus d'un laurier,
" Et Lalande, ornement de notre astronomie,
" Ne veut pas croire en dieu, mais croit à mon génie.
" Vraiment il a du goût, et mon *Calendrier*. . . .
" —Oh ! ton calendrier est une œuvre charmante,
" Dit Valcourt ; de tes vers la tournure m'enchante :
" Tout s'y trouve, excepté la rime et le bon sens.
" Mais, en bon pere aussi j'adore mes enfans.
" Morbleu ! vive à jamais, vive mon *Consistoire !*
J'ai terrassé l'église, et ses faibles suppôts
" Sont tombés sous les fruits de mes nobles travaux.
" Excusez, mes amis, j'oubliais qu'il faut boire. . . .

A ce discours, à ces paroles d'or,
Le tonneau plein succede au tonneau vide :
On boit, on rit, on jure, on boit encor ;
Mais, tout-à-coup (le vin rend intrépide),
L'air retentit des cris que poussent ces guerriers :
Ils brûlent de combattre, et leur noble courage
S'offense du repos qui suspend le carnage.
Chacun d'eux, sur son front, sent croître des lauriers.
Piis, tout énivré des vapeurs de la gloire,
Voit le Pinde adorant sa puissance et son nom ;
Et déjà son orgueil, dévorant Thélusson,
Savoure avec plaisir les fruits de la victoire.

Fin du troisieme Chant.

CHANT IV.

Ce n'est pas tout que d'avoir des soldats,
Il faut savoir enflammer leur courage,
Remplir leurs cœurs de l'amour des combats,
Et leur souffler le démon du carnage.
Agissez donc, et parlez à-propos ;
Mais, évitez un pompeux bavardage :
Parler beaucoup est le talent des sots,
Mais bien parler est le talent du sage.
Vous souvient-il de cet ambassadeur,
Bouffi d'orgueil, qui, dans sa docte emphase,
Sur de grands mots échaffaudant sa phrase,
Faisa t bâiller son royal auditeur ?
Les courtisans, gens maligne et critique,
Riaient au nez du pédant politique ;
Et le bon Ferdinand, sur son trône endormi,
En ronflant, attendait que Garat eût fini.
L'ennui suit un discours que la sottise inspire,
Et j'aime mieux l'éleve de Sicard
Que ce Mercier, fastidieux bavard,
Dont l'Institut, en corps, consacre le délire.

Sous ses drapeaux, Thélusson réuni,
Sans le braver, attendait en silence
Son redoutable et féroce ennemi.
Le général, qui sait que l'éloquence
A souvent, dans les camps, enfanté des héros,
Aux guerriers rassemblés fait entendre ces mots :
" Aimables défenseurs du plus charmant Lycée,
" Compagnons, dont la muse, au Pinde caressée,
" Chantant les jeux, Bacchus, les amours et les ris,
" A ses divins concerts entraîne tout Paris,

" Méritez

" Méritez, en ce jour, une double couronne ;
" Que la gloire unissant, pour prix de vos travaux,
" Le laurier d'Apollon au laurier de Bellone,
" Eternise à-la-fois le chantre et le héros.
" Punissez ce rival, dont l'altiere impudence
" Ose de Thélusson provoquer la vengeance.
" Le sceptre du Parnasse en nos mains est remis.
" Enchantés des douceurs de l'état monarchique,
" Les arts sont fatigués de vivre en république :
" Le Lycée à ses lois les a tous asservis ;
" Qu'à ses lois le Portique apprenne à se soumettre.
" Ah ! trop de gouvernans entraînent trop de maux.
" Nous voulons des sujets et non pas des rivaux.
" Pour régir un empire, il ne faut qu'un seul maître.
" *Le trône est trop étroit pour être partagé* ;
" *S'il faut le perdre, amis, n'avez-vous pas jugé*
" *Qu'il vaut encore mieux en tomber qu'en descendre ?*"
Il dit, et, dans les airs, un cri se fait entendre.
Au pas de charge, avance, en frémissant,
Des ennemis la troupe épouvantable.
De vingt tambours le bruit retentissant
Annonce au loin leur marche formidable.
Ivre de sang, de carnage altéré,
Paraît, enfin, ce Portique barbare.
Soudain, formant un bataillon quarré,
Au grand combat Thélusson se prépare.
Avant de s'approcher, ces guerriers furieux
Se menacent du poing, s'exterminent des yeux.
Enfin, impatient, et bouillonnant de rage,
Piis laisse éclater son féroce courage.
Poing en l'air, il s'élance : un seul de ses regards
Fait pâlir Thélusson sur ses faibles remparts.
Digne de seconder ce guerrier intrépide,
S'avance, à ses côtés, le vaillant Aristide.

O muse !

Digitized by Google

O muse! prête-moi tes plus nobles pinceaux.
Mon sujet s'aggrandit : je chante des héros.
Les coups, sur Thélusson, pleuvent comme la grêle.
A grands flots répandu, le sang au loin ruisselle.
Valcourt se multiplie, et, d'un bras vigoureux,
Il terrasse Vigé, qu'il saisit aux cheveux.
Le Lycée en frémit d'horreur et d'épouvante.
Chacun sent, dans son cœur, sa force défaillante ;
Mais Baourd, ranimant ses esprits abattus :
" Qui me louera, dit-il, si Vigé n'écrit plus ?"
A ces mots, détachant son énorme mâchoire,
Il en frappe Valcourt, et, sûr de la victoire :
" Tiens, coquin, lui dit-il, voici mon *premier mot*."
Aristide, étonné de ce terrible assaut,
Veut en vain riposter ; son nerveux adversaire
Lui fait, d'un second coup, avaler la poussiere.
Le Portique effrayé, recule en frémissant.
Thélusson, dans les airs, jette un cri triomphant ;
Et ses joyeux enfans, souriant à sa gloire,
Célebrent, à l'envi, Baourd et sa mâchoire.
Voilà bien les auteurs : toujours la vanité
Les endort dans les bras de la prospérité.
Des assiégeans confus la timide cohorte,
Fuit, à pas redoublés, où la terreur l'emporte.
(On va vîte en fuyant : la peur est un oiseau.)
Mais Piis, indigné d'un désordre nouveau,
Rappelle, par ses cris, sa troupe dispersée,
Et, sûr de ranimer leur valeur terrassée,
D'une voix de tonnerre il gourmande en ces mots
Ces guerriers fugitifs, vils restes de héros :
" A de tels ennemis cédons-nous la victoire ?
" Etes-vous Philistins, pour craindre une mâchoire ?
" Est-ce donc là le fruit de ces discours pompeux,
" Que le vin inspirait à vos cœurs généreux ?

" La

" La chopine à la main, vous juriez de détruire
" Ce rival, qui des arts nous dispute l'empire.
" Vous juriez....Mais la crainte a glacé vos esprits,
" Et devant ces bambins, objets de vos mépris,
" Vous fuyez lâchement comme un troupeau d'esclaves.
" N'est-ce donc qu'en buvant, que vous êtes si braves ?
" Ah ! du moins de l'honneur n'outragez pas les lois.
" C'est le sang de Valcourt qui parle par ma voix ;
" Vengez-le ; vengez-vous ; son ombre menaçante,
" Dans les rangs ennemis, portera l'épouvante.
" Mais déjà, sur vos fronts amoureux de lauriers,
" Je vois briller ce feu qui brûle les guerriers.
" Marchons : sous nos drapeaux rappelons la victoire,
" Ou bien sachons périr dans les bras de la gloire."
Au nom du grand Valcourt, mort au champ de l'honneur,
Le Portique reprend sa premiere valeur ;
La honte de sa fuite irrite son courage ;
C'est du sang qu'il lui faut pour venger cet outrage.
Tremblez, de Thélusson trop faibles défenseurs,
Des cendres de Valcourt s'élancent des vengeurs,
Qui vont, en combattant, honorer sa mémoire.
On n'est jamais, deux fois, dupe d'une mâchoire.

Fin du quatrieme Chant.

CHANT V.

Pris, semblable au Dieu qui préside aux combats,
Dans les rangs ennemis promenait le trépas.
Tel un tygre échappé de son antre sauvage.
S'abreuve, en rugissant, de sang et de carnage.
Thélusson éperdu voyait tous ses guerriers
Ternir, en un instant, l'éclat de leurs lauriers.

Petito[illegible]

Petitot n'était plus, et déjà, sur l'arene,
Chabeaussierre expirait, plus froid que ses écrits :
On marchait sur des morts : cependant, incertaine,
La victoire hésitait entre les deux partis.
Lorsqu'au milieu des flots d'une épaisse poussiere,
On vit soudain paraître une armée étrangere.
Le Portique applaudit à ce puissant renfort ;
Thélusson effrayé n'attend plus que la mort :
Muse, rappelle-moi quelle troupe nouvelle
Vint de nos combattans partager la querelle.
Sur les faibles débris d'un culte respecté,
S'éleve dans Paris un culte détesté,
Qui, paré des couleurs de la philosophie,
Déshonore le nom de la philantropie.
Sous le masque trompeur de la religion,
Il couvre les projets de son ambition ;
Dominer est son but : ses moyens sont des crimes ;
Et, marchant au pouvoir, sans compter ses victimes,
Il a, sur l'échafaud, posé la liberté ;
C'est ainsi que le tigre aime l'humanité.
Les pontifes adroits de ce culte éphémere
Adorent, en secret, l'ombre de Robespierre.
C'est pour lui que l'encens fume sur leurs autels.
Mais, pour mieux déguiser ses desseins criminels,
Ce club religieux n'a point un air sauvage ;
Il sait même, à propos, adoucir son langage.
Ses prêtres arlequins, charlatans tricolors,
D'une feinte douceur empruntant les dehors,
Cruels, intolérans, prêchent la tolérance,
Et parlent de pardon en suant la vengeance.
Mais ces vils imposteurs, aujourd'hui si rampans,
Demain, s'ils triomphaient, deviendraient des tyrans.
Tels sont les défenseurs, qu'un zele fanatique
Entraîne aveuglément au secours du Portique.

Les

Digitized by Google

Les prêtres sont en tête, et le troupeau grossier
Suit leurs pas, en beuglant les hymnes de Chénier.
Piis fait battre aux champs, et joyeux, il s'écrie :
Honneur ! trois fois honneur à la philantropie !
Ombre du grand Valcourt, voilà tes défenseurs.
Mais déjà la vengeance embrâse tous les cœurs ;
La trompette sanglante a sonné le carnage ;
Les guerriers enflammés de colere et de rage,
S'élancent l'un sur l'autre, et de leurs bras nerveux,
Combattant corps à corps, se prennent aux cheveux.
Non ; jamais les héros, tant vantés par Homere,
Ne firent éclater cette fureur guerriere.
Tous les yeux sont pochés ; tous les nez applatis :
Des flots d'un sang vermeil tous les bras sont rougis.
Charlemagne et Larnac roulent dans la poussiere,
Lucé de Lancival succombe sous Cubierre.
(L'auteur de Périandre est tombé de plus haut.)
Tu ne peux résister à ce nouvel assaut.
C'en est fait, Thélusson, c'en est fait de ta gloire :
Baourd, dans la mêlée, a perdu sa mâchoire.
Déplorable accident ! il glace tous les cœurs.
Le Portique poursuit ses *ci-devant* vainqueurs.
A pas précipités les chansonniers s'esquivent ;
Plus timides encor, les romanciers les suivent.
Bien rossés, bien battus, ces faibles champions
Fuyaient, chargés de coups, meurtris de horions,
Et, d'un cruel vainqueur redoutant les vengeances,
Regagnaient tristement le lieu de leurs séances.
Insensés ! dans ce temple, aux Muses consacré,
Espérez-vous trouver un refuge assuré ?
Du Portique, à l'instant, les sanglantes cohortes
De ce faible rempart brisent toutes les portes.
Thélusson en frémit : son rival furieux
S'élance dans la salle en flots tumultueux.

Tel Achille autrefois, sur les rives du Xante,
Glaçait tous les Troyens d'horreur et d'épouvante.
Dans ce salon brillant, le chef-d'œuvre de l'art,
Se trouvaient réunis, et placés au hasard,
Tous ces livres nouveaux, enfans de l'ignorance,
Que le bon goût prescrit, que l'Institut encense ;
Drames sombres, romans et compilations,
Fades originaux, fades traductions,
Qui, demandant en vain à revoir la lumiere,
Pourrissaient, étouffés sous un mur de poussiere.
Là, ces charmans écrits, aux ruelles si chers,
Se voyaient lentement dévorés par les vers.
Les *trois mots* bravaient seuls leur appétit vorace :
Tous ceux qui s'y fixaient, expiraient sur la place.
Voyez comme à l'instant mille bras vigoureux
Font voler à l'instant ces volumes poudreux.
L'un prend une *Décade*, et l'autre *ma Journée*,
Depuis deux ans entiers à l'oubli condamnée.
Despaze, entre ses mains, tient l'*épître d'un sot* ;
Lormian sur Cournand lance son *dernier mot* ;
Ce guerrier, de combats et de meurtres avide,
Le terrasse d'un coup de son *Achilléide*.
Sans force et sans chaleur, l'infortuné Baourd
Expire, en maudissant un poëme si lourd.
Piis, par ses exploits, étonne le Portique :
J'entends par-tout siffler son poëme *harmonique*.
Léger en est atteint ; et ce fragile auteur,
Bâille, s'étend, chancelle, et tombe de langueur.
Chazet, pour le venger, redoublant de courage,
D'un Gail, avec portrait, est atteint au visage.
Quel nuage d'écrits vient d'obscurcir les cieux !
J'apperçois, dans les airs, *Médicis* radieux,
Géta, *Néron*, *Falkland*, et *mon apologie*,
Les jolis billets doux *sur la mythologie*,

Le

Le léger *éventail*, le lourd *calendrier*,
Et le bavard *Gracchus*, chef-d'œuvre de Chénier ;
Et Mercier, le censeur, que Minerve abandonne,
Et le volumineux Rétif de la Bretonne ;
Périandre, entouré d'un millier de pamphlets,
Plane pompeusement au vain bruit des sifflets.

" Terminons, dit Pius, ce combat de brochures,
" Nous avons sous la main des armes bien plus sûres."

A l'aide d'un lévier, trois combattans nerveux,
Soulevent de Dupuy les écrits monstrueux ;
Cet immense recueil, colosse formidable,
Résiste, par son poids, à leur force indomptable ;
Enfin, enfin, cédant aux efforts de leurs bras,
Il s'éleve ; et bientôt cet énorme fatras,
Menaçant Thélusson, que sa chûte épouvante,
Ecrase vingt guerriers de sa masse tombante.
Le Lycée éperdu jette un cri de douleur ;
De ses braves soutiens il a perdu la fleur ;
Vous aviez disparu, vaillant Lachabeaussiere,
Chazet, Baourd Léger, Charlemagne, Lemiere,
Tu n'étais plus, héros, digne d'un meilleur sort ;
Vigé, tu n'étais plus ; l'impitoyable mort
Avait coupé le fil d'une si belle vie.
Sa gloire, ô dieux jaloux ! excitait votre envie.

Fin du cinquieme Chant.

Digitized by Google

CHANT VI.

Mes amis, l'ignorance est un chevet bien doux,
Disait, plaidant sa cause, en pleine académie,
Aristarque Mercier : maudit soit le génie !
Dieu créa le bonheur pour les sots et les fous.
Mercier, tu disais vrai : la vaine renommée,
Dont la douceur chatouille un imprudent auteur,
Lui coûte, bien souvent, le calme et le bonheur :
Peut-on payer si cher une once de fumée ?
Le chantre du plaisir, victime de l'ennui,
Consume tristement les beaux jours de sa vie ;
Son cœur devient bientôt le siége de l'envie.
La cruelle se couche et se leve avec lui.
Veut-il fermer les yeux ?—Y penses-tu ? dit-elle,
Est-il pour le poëte un moment de repos ?
N'as-tu plus d'ennemis ? n'as-tu plus de rivaux ?
Leve-toi, prends ta lyre, un triomphe t'appelle.
Il obéit—, se leve ; et, son luth à la main,
Il chante, en vers glacés, tous les feux de Cythere,
Et bientôt, tout couvert de gloire et de misere,
Sur un tas de lauriers, il expire de faim.
Plus malheureux encor, les auteurs du Lycée,
Succombaient sous les coups des Russes de Piis ;
Et sentant, dans leurs cœurs, leur vigueur terrassée,
Imploraient vainement ces cruels ennemis.
Ils demandaient quartier— inutile priere !
Aux maux qu'il ne sent pas, le cœur est étranger,
Thélusson périssait—— Despaze, au pied léger,
S'échappe, et va trouver la sottise, sa mere.
Dans un temple fameux où respirent les arts,
Un décret du sénat a placé la sottise.

Digitized by Google

Là, de ses favoris, attirant les regards,
Au sein de l'Institut la déesse est assise.
Là, réunis en corps, ces nouveaux immortels
Font fumer, nuit et jour, l'encens sur ses autels.
Chacun d'eux lui soumet l'ouvrage qu'il compose ;
Elle met son *visa* sur leurs vers et leur prose ;
Elle prête sa plume au conteur Andrieux ;
Et souffle au lourd Villar ses vers fastidieux.
Le sommeil et l'ennui sont assis auprès d'elle ;
L'un griffonne, en bâillant, les tableaux de Mercier,
L'autre écrit, de sa main, les œuvres de Chénier.
On voit à ses côtés l'insolente ignorance
Berçant, sur ses genoux, nos penseurs en démence,
Ces amis du néant, qui leur convient si bien,
Démolissant toujours, et ne construisant rien.

La sottise, en voyant un enfant qu'elle adore,
Le serre entre ses bras, le couvre de baisers :
" Viens, mon fils, sur mon sein, que je te presse encore
" Ma mere, dit Despaze, apprenez nos dangers.
" Sachez qu'un Dieu jaloux contre nous se déclare :
" Thélusson va périr ; un ennemi barbare
" Fait tomber sous ses coups vos premiers favoris,
" Peut-être en ce moment.—Que m'apprends-tu, mon fils ?
" Thélusson !—Ses guerriers ont mordu la poussiere.
" —Dis-moi ; qu'est devenu mon cher Lachabeaussiere ?
" Vigé vit-il encore ?—Ils ont vécu tous deux.
" —O ciel inexorable ! ô destin rigoureux !
" Avez-vous assouvi votre injuste colere ?
" Hélas ! mon fils, bientôt tu n'auras plus de mere.
" Faut-il donc renoncer au culte des mortels,
" Voir mépriser mon nom, et tomber mes autels ?
" Je conservais encore un conseil admirable,
" Des Lycurgues de France élite incomparable ;

" Au

" Au nom de la sottise, il rendait ses décrets ;
" Il écoutait ma voix ; je dictais ses arrêts :
" J'y discutais l'impôt ; j'y traitais des finances ;
" J'étalais dans le droit de vastes connaissances :
" Bref, je parlais de tout, sans avoir rien appris.
" Mais l'argent me manquait, j'en voulais à tout prix.
" Je monte à la tribune, et, sans que rien m'arrête,
" Je demande un emprunt à coup de bayonnette.
" Cette grande mesure a produit de grands biens ;
" La France applaudissait à mes puissans moyens.
" L'Institut vint, en corps, me rendres ses hommages.
" Garat s'extasia sur ma loi des ôtages.
" Oh ! comme avec plaisir j'outrageais le bon sens !
" J'ai tout perdu, mon fils, en perdant les cinq-cents.
" O malheureux Saint-Cloud ! ô cruelle séance !
" Un seul jour m'a ravi ma gloire et ma puissance.
" J'étais à la tribune, au milieu de mes sots ;
" J'avais de grands projets . . . Tout-à-coup un héros,
" Que conduit son génie et que suit sa fortune,
" Un héros, dont la gloire aujourd'hui m'importune,
" Arrive, accompagné de ses braves soldats,
" Que son bras triomphant guida dans les combats.
" Je ne puis achever un récit trop funeste ;
" Aisément, ô mon fils ! vous devinez le reste.
" Depuis ce jour fatal, source de mes malheurs,
" Je ne vis plus, hélas ! que pour verser des pleurs.
" J'espérais que, du moins, Thélusson plus tranquille
" Pourrait m'offrir un jour un honorable asyle.
" Et déjà . . . Mais sauvons ces malheureux débris,
" Il en est tems encor ; j'attendrirai Pitis :
" J'ai des droits sur son cœur : long-tems je lui fus chere ;
" Il m'a toujours offert ses vœux et son encens ;
" Pourra-t-il résister aux larmes d'une mere
" Implorant le pardon de ses tendres enfans ?

La

La déesse, à ces mots, se lamente et soupire,
(Les regrets sont permis à qui perd un empire.)
Elle part : l'Institut accompagne ses pas ;
Despaze, avec respect, lui présente le bras.
Cependant, les vainqueurs, fatigués du carnage,
Laissaient, pour quelque tems, reposer leur courage.
Piis, environné de ses mâles guerriers,
Célébrait leur triomphe et vantait leurs lauriers.
Comme il parlait encor, quelle fut sa surprise,
Sur le champ de bataille apparaît la sottise :
" De quel droit osez-vous, sectaires furieux,
" Troubler l'ordre et la paix qui régnaient en ces lieux ?
" Prétendez-vous, dit-elle, au gré de votre audace,
" Tenir, sans mon aveu, le sceptre du Parnasse ?
" Barbares, répondez. Faut-il assassiner
" Le monarque innocent que l'on veut détrôner ?
" Si vous voulez régner, est-ce donc sur le crime
" Que vous devez asseoir un trône illégitime ?
" Et toi, Piis aussi, comblé de mes faveurs,
" Que mes yeux distinguaient dans mes adorateurs,
" A qui j'ai prodigué mes plus cheres caresses,
" Réservais-tu ce prix à mes tendres faiblesses ?
" Quel que soit le délire où se plaît ton orgueil,
" C'est moi, tu t'en souviens, qui t'ai dicté Santeuil ;
" C'est moi qui t'inspirai tes vers sur l'harmonie :
" Tu me dois tout, ingrat, et rien à ton génie.
" J'ai tout fait pour ta gloire, et d'un glaive assassin,
" En frappant mes enfans, tu me perces le sein.
" Mais, c'est par un bienfait que je punis l'offense ;
" Voici l'arrêt nouveau qu'a dicté ma puissance :
" Entre les concurrens, l'empire est partagé :
" Le sceptre de la prose appartient au Portique ;
" Je donne à Thélusson le sceptre poétique.
" Guerriers, séparez-vous : le procès est jugé.

Fin du sixieme et dernier Chant.

NOTES.

NOTES

Des grands hommes du jour je vais chanter la guerre.

La rivalité entre le Lycée Thélusson et le Portique républicain n'est point une fiction. Ce dernier n'a été établi que pour former, dans la littérature, un parti d'opposition. Mais je ne crois pas qu'il puisse atteindre le but qu'il s'est proposé : les membres qui le composent, *sans-culottes* littéraires, sans éducation, sans instruction, portent tous des noms et des figures tellement sinistres, que déjà le mépris public paraît s'être attaché à leur bisarre association. Le Lycée Thélusson se présente sous des formes plus agréables : ses membres ont le ton de la bonne société ; on peut, sans rougir, s'asseoir à leurs côtés. Mais ils ne veulent point d'égaux : dominer est leur but ; et tels sont leurs moyens, qu'on se verra bientôt obligé de leur abandonner le sceptre du Parnasse. Tous les journaux, trompettes de la littérature, sont à leurs ordres. Un de leurs valets rédige la partie littéraire de la *Décade*, ainsi que *le Mois* ; un autre peut souiller de ses articles le *Courier des Spectacles* ; un troisieme insulte périodiquement au bon goût et au bon sens, dans une misérable rapsodie qui a pour titre : *le Journal des Arts*. Celui-ci place un petit extrait dans le petit journal du grand Rœderer ; celui-là insere une longue analyse dans l'*officieux Moniteur*. Je ne parle pas des Veillées des Muses, exclusivement consacrées à l'apothéose de *tous nos amis*. *Louez-moi, je vous louerai :* telle est la devise de leurs rédacteurs. Fussiez-vous le plus vil rebut de la littérature, fussiez-vous Dognon, parlez favorablement des *meneurs* du Parnasse, vous serez cité avec éloge dans leurs annales périodiques.

Du grand Despaze on célébrait la fête.

Si l'on pouvait affirmer, sans blasphême, que notre siecle a produit un homme aussi étonnant que monsieur Baour de Lormian, je dirais, sans hésiter, que cet homme est le grand Despaze. Mais comme la critique, pour se faire valoir, s'attache aux noms les plus illustres, l'auteur de l'*Epître aux sots* a été assailli de brocards ; et le coup de pied de l'âne lui a été donné par M. l'abbé Amalric. Pour moi, qui

qui ai toujours rendu justice au véritable talent, je ne puis m'empêcher de reconnaître dans son épître des traits de génie qui le placent à côté des grands écrivains cités dans l'Almanach des Muses. Oui,

Despaze, j'en conviens, ton épître est fort belle :
Voilà les sots : je crois les entendre et les voir ;
Mais, quand tu nous traçais un tableau si fidele,
Dis-moi, n'avais-tu pas les yeux sur ton miroir ?

Il est certain que Despaze a mis *du sien* dans ses portraits.

D'un fade chansonnier il reconnaît les lois.

Ecce iterum Crispinus. Ce *fade chansonnier* est le citoyen Piis, dans lequel je distingue deux personnes, l'une *politique*, l'autre *poétique*. Respectant, autant que faire se peut, la personne *politique*, je ne parle, dans mes satires, que de la personne *poétique*. Après avoir pris cette précaution oratoire, il me sera permis de dire que le président du Portique est un des plus faibles faiseurs de vers que les boulevards aient jamais enfantés. Les calembourgs sont l'abus de l'esprit, et les calembourgs de Piis sont l'abus des calembourgs. Qu'il cesse donc d'accuser les cabales anti-patriotiques de l'insuccès des ses pieces, et qu'il apprenne à écrire, avant d'exiger nos applaudissemens. Il a beau garder l'anonyme, on reconnaît son *faire* à certaines inconvenances, dont il a soin de parsemer ses couplets de la foire ; et alors, Dieu sait comme on siffle au parterre.

Quand, chez les Troubadours, Houdart fit la culbute,
Messieurs, dit un plaisant, aux siffleurs réunis,
Sifflez, sifflez plus fort, la piece est de Piis :
—De Piis ?—Oui vraiment.—Qui vous l'a dit ?—Sa chûte.

Cependant, il fut un tems où certain parti, composé de vigoureux *claqueurs*, faisait réussir toutes les pieces du citoyen Piis. Ce fut alors qu'un mauvais rieur composa l'épigramme suivante :

C'est en vain qu'aux brocards Piis se trouve en butte ;
Les lauriers, à l'envi, fleurissent sous ses pas ;
Jamais, sur le théâtre, il n'éprouve de chûte.
—Comment tomberait-il ? il ne s'éleve pas.

Quoi ! j'ose attaquer un homme puissant ! je suis perdu : le commissaire vengera le poëte.

De par la loi, qu'on respecte mes vers :
Disait Piis, respirant la vengeance,
Ou bien, corbleu ! je ferai mettre aux fers
Tous ces plaisans, de qui l'impertinence . . . .

Arrête, mon ami ; je te crois en démence ;
Veux-tu donc en prison envoyer l'Univers ?

Je prie mon cher lecteur d'observer que si j'eusse pu résister aux sollicitations de l'amitié, je n'aurais jamais publié ces épigrammes, presque aussi mauvaises que celles de Piis.

Car ces messieurs foisonnent à Paris.

Vous ne pouvez faire un pas sur les boulevards sans marcher sur des *hommes-de-lettres*. Si l'on supprime, comme on le craint et comme on l'espere, les tréteaux de *Nicolet*, de *l'Ambigu-Comique*, des *Jeunes artistes*, des *Jeunes éleves*, ect., que deviendront tous ces *hommes-de-lettres*, les délices des marchandes de poisson et de leurs vigoureux amans ? Que deviendront-ils ? *Messieurs, la Seine est là pour noyer vos soucis.*

Il agite, en ses mains, le sceptre romantique.

On l'a dit avant moi, le citoyen Coupigny tient aujourd'hui le sceptre de la romance, comme le citoyen Dorvigny tient le sceptre de la farce. Tenez-vous bien sur vos gardes, messieurs les porte-sceptres, vous vivez dans un pays où l'on en a vu briser de plus solides que les vôtres.

Là, brillent, à l'envi, le pesant Chabeaussierre, etc.

Ecrire pesamment, et écrire comme la Chabeaussierre, sont aujourd'hui synonimes. En doutez-vous ? lisez *le Mois*. En doutez-vous encore ? lisez *la Décade*.

L'autre jour, de chez moi, je sortais le matin.
Bientôt, j'entends crier : au meurtre ! à l'assassin !
Je cours : que vois-je ? O ciel ! c'était Lachabeaussiere,
Qui, la plume à la main, assassinait Homere.

. . . . . Luce qu'on siffle encore.

Puisse monsieur de Lancival obtenir autant de succès que monsieur Luce a essuyé de disgrâces ! tel était le vœu que je formais, avec l'Europe littéraire, quand monsieur Luce annonça dernierement à l'univers, qu'il s'appellerait désormais monsieur de Lancival. Ce vœu est exaucé. La piece nouvelle de Lancival a obtenu une représentation entiere, avantage dont n'ont pas joui les pieces de Luce, toujours étouffées dès les premieres scenes, par des sifflets mal-intentionnés.

O Maréchal ! quand je lis ton ouvrage.

Quelques ravages qu'ait faits, dans la morale publique, une philosophie trop audacieuse, cependant, etouffé par la crainte et par

Digitized by Google

par l'horreur qu'il inspirait, l'athéisme n'osa, pendant longtems, publier le scandale de son existence. Le chef même de la secte aujourd'hui triomphante, loin d'élever des autels à ce monstre, fils et pere du crime, nous a transmis ce vers sublime :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Au milieu des fureurs qui ont ensanglanté la France, la main qui dressait les échafauds, abattait toutes les têtes, plongeait le poignard dans tous les cœurs, grava ces mots sur nos temples : *A l'Etre Suprême !*

On savait, il est vrai, que quelques insensés, ne pouvant atteindre à la célébrité par des talens distingués, cherchaient à se faire remarquer par la singularité et l'audace de leurs sentimens ; mais un instinct moral, une opinion universellement gravée dans les cœurs, repoussaient ces tentatives criminelles, et reléguaient dans nos modernes académies cette désolante doctrine, avec ses exécrables auteurs. C'était aux philosophes de nos jours qu'il appartenait de rompre cette chaîne sacrée qui liait le ciel et la terre, et rattachait l'homme à son créateur. Le dix-huitieme siecle, si fécond en crimes, devait être fermé par cet attentat contre la divinité.

Accablés de maux, il ne nous restait que l'espérance, seul bien des infortunés ; les cruels ! ils veulent nous la ravir !

Mais ce défaut, Rousseau l'a partagé.

J. J. Rousseau n'était point *à la hauteur* des principes que professent nos philosophes ; il croyait en Dieu. Il eut un tort bien moins excusable à leurs yeux : il fut chrétien. Il suffit de lire ses ouvrages pour en être convaincu. La lettre suivante est une preuve nouvelle de cette vérité incontestable :

Lettre de J. J. Rousseau à M. Altuna. De Paris, le 30 *Juin* 1748.

" A quelle rude épreuve mettez-vous ma vertu, en me rappelant sans cesse un projet qui faisait l'espoir de ma vie ?* " J'aurais besoin, plus que jamais, de son exécution, pour la " consolation de mon pauvre cœur accablé d'amertumes, et " pour le repos que demanderaient mes infirmités ; mais, quoi " qu'il en puisse arriver, je n'acheterai pas ma félicité par un

* Rousseau et monsieur Altuna avaient formé le projet de passer ensemble le reste de leurs jours.

" lâche déguisement envers mon ami : vous connaissez mes sen-
" timens sur un certain point ; ils sont invariables ; car ils sont
" fondés sur l'évidence et sur la démonstration, qui sont, quel-
" que doctrine que l'on embrasse, les seules armes que l'on ait
" pour l'établir. En effet, quoique ma foi m'apprenne bien
" des choses qui sont au-dessus de ma raison, c'est, premiere-
" ment, ma raison qui m'a forcé de me soumettre à ma foi.
" Mais n'entrons point dans ces discussions. Vous pouvez par-
" ler, et je ne le puis pas : cela met trop d'avantage de votre
" côté. D'ailleurs, vous cherchez, par zele, à me tirer de mon
" état ; et je me fais un devoir de vous laisser dans le vôtre,
" comme avantageux pour la paix de votre esprit, et également
" bon pour votre félicité future, si vous y êtes de bonne foi, et
" si vous vous conduisez selon *les divins et sublimes préceptes du*
" *christianisme*. Vous voyez donc que, de toute maniere, la dis-
" pute, sur ce point là, est interdite entre nous. Du reste,
" ayez assez bonne opinion du cœur et de l'esprit de votre
" ami, pour croire qu'il a réfléchi plus d'une fois sur les *lieux-*
" *communs* que vous lui alléguez, et que sa morale de principes,
" si ce n'est celle de sa conduite, n'est pas inférieure à la vôtre,
" ni moins agréable à Dieu. Je suis donc invariable sur ce
" point. Les plus affreuses douleurs, ni les approches de la
" mort, n'ont rien qui ne m'affermisse, rien qui ne me console,
" dans l'espérance d'un bonheur éternel, que j'espere partager
" avec vous dans le sein de mon Créateur."

Cette lettre a été trouvée chez les peres de l'Oratoire de Montmorenci. Elle est jointe à la suivante, qu'adressait J. J. Rousseau aux supérieurs de cette maison, en leur envoyant un exemplaire de son Emile :

" J. J. Rousseau prie messieurs de l'Oratoire de Montmo-
" renci, de vouloir bien accorder à ses derniers écrits une place
" dans leur bibliotheque. Comme accepter le livre d'un au-
" teur n'est point adopter ses principes, il a cru pouvoir, sans
" témérité, leur demander cette faveur."

A Montmorenci, le 29 *Mai* 1762.

Ce vieux Lansberg.

Plus je me considere, dit le citoyen Lalande à qui veut bien l'entendre, et plus je me trouve de ressemblance avec le buste de Platon. C'est se ressembler d'un peu loin. Puisse le citoyen Lalande, jaloux d'une autre sorte de conformité, adopter les opinions du premier philosophe de l'antiquité ! Oui, en dépit de quelques penseurs de l'Institut,

Oui, Platon, tu dis vrai, notre ame est immortelle.

D'un

Digitized by Google

D'un Gail avec portrait.

Je ne sais à quel philosophe grec ressemble M. l'abbé Gail; cela ne m'empêche pas de voir avec plaisir son portrait placé à la tête de ses ouvrages. Je ne puis donc que blâmer l'auteur de l'épigramme que je vais transcrire :

Sous les piliers de l'hôtel Mazarin,
Gail, en portrait, était en étalage.
—Combien ?—Vingt sols.—Y penses-tu, coquin !
L'original ne vaut pas davantage.

Dont l'Institut, en corps, consacre le délire.

Les progrès de la raison ne tarderont pas sans doute à détruire, pour jamais, cette bizarre académie. Puisse-je être le témoin de sa chûte, et y avoir contribué !

Honneur à l'Institut!—Lequel ? celui des sourds ?
—Non ; celui.... —Des muets ?—Non, quelle impatience !
—Des aveugles ?—Ma foi, si tu parles toujours,
Je me tais ?—Parle.—Honneur à l'Institut de France !
Au fauteuil des savans, Pougens a pris séance,
—J'eus donc trois fois raison ; dans cet Institut-là,
Maint docteur, en dépit des oreilles qu'il a,
N'entend pas tout ce qu'il écoute.
Plus d'un bon tiers, jamais, (dieu-merci !) n'y parla,
Et mons Pougens* n'est pas le seul qui n'y voit goutte.

L'un prend une Décade.

Graces à la plume du citoyen la Chabeaussierre, ce journal voit diminuer, chaque jour, le nombre de ses abonnés.

Trompé par certain bruit, faussement répandu,
Un imprimeur disait, à qui voulait l'entendre :
—J'achete *la Décade*, on dit qu'elle est à vendre.
—Tu te trompes, l'[illegible] ce journal est *vendu*.

* Pougens, [illegible] littérateur, est aveugle.

Fin des Notes.

Digitized by Google

MON APOLOGIE.

DIALOGUE

Entre un Membre de l'Institut et l'Auteur.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Arrêtez.

L'AUTEUR.

Laissez-moi.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

L'intérêt le plus tendre
M'amene près de vous.

L'AUTEUR.

Faudra-t-il donc l'entendre ?
Tous ces mauvais auteurs s'attachent à mes pas.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Je suis de l'Institut.

L'AUTEUR.

Je ne me trompais pas.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Recevez un conseil que l'amitié m'inspire :
Il en est tems encore, abjurez la satire.
Médire est un tourment pour tous les cœurs bien nés.

L'AUTEUR.

J'ai vu, par le public, mes essais couronnés.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

L'Institut a proscrit et l'auteur et l'ouvrage.

L'AUTEUR.

C'est un crime, à mes yeux, d'obtenir son suffrage.

LE

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Au lieu de le braver, aspirez aux honneurs
Dont il comble, à son gré, nos plus fameux auteurs;
Obtenez un fauteuil dans notre académie.

L'AUTEUR.

Me préservent les dieux d'une telle infamie!
Allez offrir ce prix à vos lâches flatteurs :
Ils ont trop mérité ces coupables honneurs.
Non, jamais vos lauriers ne flétriront ma tête.
Si je n'ai le talent, j'ai l'orgueil d'un poëte.
Vous ne me verrez pas, candidat suppliant,
Prostituer ma plume au crime triomphant,
Souiller les premiers pas d'une noble carriere,
Et, follement épris d'un éclat éphémere,
Briguer le déshonneur d'être assis parmi vous.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Jeune homme, réprimez un impuissant courroux.
Imitez mon exemple, et cessez de médire.
Jadis, d'un fiel amer empoisonnant ma lyre,
D'un trait vif et piquant j'ensanglantais les sots,
Et les faisais trembler au bruit de mes bons mots.
Flétrissant les talens, insultant au génie,
Sans cesse je criais contre la calomnie :
Vous m'en voyez rougir.

L'AUTEUR.

Pour la premiere fois.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Apprenez, insolent, à respecter vos rois.

L'AUTEUR.

Les avez-vous détruits pour vous mettre à leur place ?

LE

Digitized by Google

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Je pourrais, d'un seul mot, terrasser votre audace.
Ma Muse, hier encore, a dîné chez Merlin;
Chez ceux qui l'ont chassé, je dînerai demain.
Tout Paris retentit du bruit de ma puissance;
Et vous, rimeur obscur, vous bravez ma vengeance!
Tremblez, c'est par l'exil que je punis un vers:
Interrogez Cayenne et ses affreux déserts.

L'AUTEUR.

Je te reconnais-là, douce philosophie:
Tes enfans, pour le crime, ont assez de génie.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Que leur reprochez-vous?

L'AUTEUR.

Tous les maux de l'état,
De l'empire français le vaste assassinat,
Sous un fer meurtrier la patrie expirante,
Dans la nuit des cachots la vertu gémissante,
Et l'innocence, en pleurs, couvrant les échafauds,
Et tout le sang versé par la main des bourreaux.
Grands Dieux! ils sont encor présens à ma mémoire,
Ces tems qui rougiront les pages de l'hiſtoire;
Jours à jamais fatals, où la pâle terreur
Glaça tous les Français d'épouvante et d'horreur.
Le ſignal est donné: la vengeance et la rage
Des enfers étonnés évoquent le carnage,
Et répandant au loin les alarmes, le deuil,
Convertissent la France en un morne cercueil.
On immole à-la-fois les enfans et les femmes;
Les vieillards innocens sont jetés dans les flammes.
En vain le malheureux s'adresse à tous les cœurs;
Dans des yeux desséchés trouverait-il des pleurs?

Helas!

Digitized by Google

Hélas! il n'en est point pour la vertu proscrite:
Jusques sous le couteau, la plainte est interdite.
Les bourreaux en forfait transforment un soupir;
Le Français ne sait plus que tuer ou mourir.
Le crime est consommé: la patrie éplorée,
Sur des monceaux de morts tombant désespérée,
S'agite et se débat sous un fer assassin;
Et ce sont ses enfans qui lui percent le sein!
N'as-tu pas entendu ces cris épouvantables,
Ce gémissemens sourds, ces plaintes lamentables?
Vois le char de la mort où siége la terreur;
Tout fuit à son aspect, tout est glacé d'horreur?
Dans sa course rapide, il traverse la France;
L'échafaud est son but; son guide est la vengeance;
Il s'avance, chargé de cadavres sanglans,
Et de sceptres brisés par les plus vils tyrans:
Le chemin qu'il parcourt est tout pavé de têtes,
Du crime triomphant effrayantes conquêtes.
Vois ce peuple assassin, à le suivre empressé,
Autour de l'échafaud à grands flots amassé;
Cruel et furieux, au carnage il s'anime:
Vois-le, les yeux fixés sur sa pâle victime,
S'enivrer du plaisir de la voir expirer;
Il boirait tout son sang, sans se désaltérer.
Le supplice est trop lent au gré de sa vengeance;
Il appelle le meurtre, et son impatience
Accuse en frémissant la lenteur du couteau:
Le coup part, et la mort suit la main du bourreau.
Alors, tressaillant d'aise à cette horrible fête,
Sur ses doigts tout sanglans, il compte chaque tête;
Et poussant dans les airs d'affreux rugissemens,
Outrage la victime en ses derniers momens.
C'est ce peuple; c'est lui, dont la haine implacable
Fatigant sur Bailly sa rage infatigable,

Et de l'humanité violant tous les droits,
Avant qu'il expirât, le fit mourir cent fois.
Malesherbes, touchant à son heure derniere,
Dans les bras de la gloire achevait sa carriere.
Qu'il meure—C'en est fait, le grand homme n'est plus ;
La hache a fait tomber un siecle de vertus.
Ce sont là tes forfaits, secte philosophique !
C'est toi, qui d'échafauds couvris la république.
Les chefs des assassins furent tes partisans ;
Aux pieds de tes autels, ils t'offraient leur encens :
Robespierre et Collot, ensanglantant la France,
Invoquaient, de concert, ton nom et ta puissance.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

A trop d'emportement cessez de vous livrer ;
Déplorez nos malheurs, sans les exagérer.

L'AUTEUR.

Peut-on exagérer quand on trace vos crimes ?
Faut-il de leurs tombeaux exhumer vos victimes ?
Leur sang, leur sang vengeur ne se taira jamais ;
Jusques dans l'avenir il criera vos forfaits.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

A mon humanité rendez plus de justice.
Jamais, de ces forfaits, mon cœur ne fut complice.
Eh ! que n'accusez-vous ceux qui les ont commis ?

L'AUTEUR.

Sont-ils moins criminels, ceux qui les ont permis ?
C'est vous, dont la fatale et lâche complaisance
Des bourreaux conjurés caressa la puissance ;
Dont la muse a chanté, dans des vers imposteurs,
La sensibilité de nos Néron-penseurs.
Célébrez, j'y consens, leurs touchantes maximes ;
Que le nom de Garat attendrisse vos rimes.

L'aimable

L'aimable Rœdérer est si compâtissant!
Ginguené, si sensible et si reconnaissant!
Leurs plumes ont souvent répandu bien des larmes;
Mais à persécuter, leur cœur trouve des charmes;
Et si, par leurs écrits, nous devons les juger,
C'est par humanité qu'ils nous font égorger.
O douceur sans égale! ô sagesse profonde!
Pour sauver un principe, ils détruisent le monde.
Leurs mains, sur des débris, fondent l'égalité,
Et sur des échafauds, posent la liberté.
Effrontés prédicans de la philosophie!
Tyrans qui déclamez contre la tyrannie!
Ma plume, contre vous, soulevant tous les cœurs,
Vous dénonce à l'état comme ses oppresseurs.
Ennemis des vertus, ardens à les proscrire,
Vous n'avez qu'un talent, c'est celui de détruire.
Vos coupables succès ont ouvert tous les yeux;
Le crime couronné paraît plus odieux:
Faibles, on vous plaignait; puissans, on vous abhorre.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Qu'importe, l'on nous craint.—Mais vous, si jeune encore,
Contre tant d'ennemis prétendez-vous lutter?
Et ne craignez-vous pas?—

L'AUTEUR.

Que puis-je redouter?
Qu'ils vomissent sur moi tous les flots de leur rage:
J'oppose à leurs poignards mes mœurs et mon courage.
Voilà mes défenseurs: où sont mes ennemis?
Il peuvent étouffer l'auteur et ses écrits;
La Bastille, rouvrant ses horribles abimes,
Peut dévorer encor de nouvelles victimes.
Inutiles efforts; l'auguste vérité
Traverse des cachots la sombre obscurité.

Enfin, libre du joug qui la tient oppressée,
On voit, en traits de feu, s'élancer la pensée.
Faux sages, palissez! tremblez, vils charlatans:
Elle éclaire le monde et détruit les tyrans.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

La vérité n'a point ce ton dur et farouche;
Ces accens furieux ne souillent pas sa bouche.
D'autant plus éloquent, qu'il va plus près du cœur,
Son aimable langage est rempli de douceur;
Elle ignore ces mots de haine et de vengeance;
Elle pardonne en mère à l'erreur qui l'offense;
Et conjurant toujours, ne menaçant jamais,
C'est en persuadant qu'elle obtient des succès:
Telle est la vérité. Voulez-vous la défendre?
Avant tout, à mon cœur, sachez vous faire entendre.
Qu'une douce indulgence anime vos écrits,
Et du tous vos lecteurs vous fasse des amis.
Au nom du bien public, oubliez vos injures;
Cessez de déchirer ces sanglantes blessures,
Que les bienfaits du temps pourront un jour guérir;
Qui ne sait pardonner, mérite de souffrir.
Ce n'est pas que toujours je blâme la satire;
Il est même des cas où vous devez médire.
Frappez nos ennemis; dans leurs cœurs criminels,
Enfoncez bien avant vos traits les plus mortels;
Je verrai, d'un œil sec, expirer ces victimes:
L'amour de la patrie ennoblit tous les crimes.
Etouffer la nature, insulter au malheur,
Immoler les proscrits, c'est l'effort d'un grand cœur.
Outragez sans pitié les vertus les plus pures,
Sur un pape expirant, versez des flots d'injures;
Osez, géant superbe, escalader le ciel,
Et, jusque sur son trône, attaquer l'Eternel.

Pour

Pour hâter les progrès de la philosophie,
Tout vous sera permis, même la calomnie.
Mais braver l'Institut, dont la prose et les vers,
Des Français, trop ingrats, ont su rompre les fers!
Insulter nos savans!—Ah! brisez votre lyre,
Ou sachez expier un coupable délire.
Vous outragez Mercier, le phœnix des penseurs!
Vou ne respectez pas ses sublimes erreurs;
Sa plume, je l'avoue, inégale en son style,
Peut blesser quelquefois un lecteur difficile.
Cet écrivain-prodige, en ses tableaux nerveux,
Dédaigne de vains mots l'étalage pompeux;
Et tout plein de Caton, son génie en extase,
Ne s'abaisse jamais à polir une phrase.
De ce rêveur profond, ambitieux rival,
Garat, à l'institut, marche seul son égal:
Condillac, tout entier, en ses écrits respire;
Oh! qu'il vous instruirait, si vous pouviez le lire!
Et le grand Rœderer, objet de vos mépris,
Savez-vous qu'il travaille au Journal de Paris,
Et que, tous les matins, sa plume sur la terre,
Rivale du soleil, épanche la lumiere?
Lisez, lisez encor les Œuvres de Dupuy,
Jamais on n'a pensé comme on pense aujourd'hui;
Notre philosophie, en sa marche féconde,
De ses feux bienfaisans embrâsera le monde;
Vous serez renversés, chimériques autels,
Encensés trop long-tems par les faibles mortels.
Rien n'est sacré pour nous, et rien ne nous résiste;
Nous voulons la lumiere, et la lumiere existe.
Voyez, comme l'éclat de ses traits radieux,
Triomphant de l'erreur, dessille tous les yeux.
Tombez, voiles obscurs! fuyez, vaines ténebres
Qui couvrez l'univers de vos crêpes funebres!

L'Institut

L'Institut est vainqueur : tout cede à ses efforts,
Et jusqu'à nos laquais, on ne voit qu'esprits forts.

Rends grace, ma patrie, au soleil qui t'éclaire,
De ses rayons naissans, tu jouis la premiere.
Ami, plaignons le sort de nos pauvres ayeux ;
Les bonnes gens croyaient qu'il existait des dieux :
Et, privés du flambeau de la philosophie,
Ils rêvaient, insensés ! l'espoir d'une autre vie.
Il est évanoui ce prestige imposteur,
Nous ne caressons plus une funeste erreur ;
Et ces songes brillans ont passé comme l'ombre.

Quels prodiges nouveaux ! quels miracles sans nombre
Descendent sur la terre avec la vérité !
Mere des grands talens, l'auguste liberté,
Des beaux arts éperdus animant le courage,
Rallume le génie éteint dans l'esclavage.
Déjà, pour célébrer nos Achilles nouveaux,
Les Homeres français, saisissant leurs pinceaux,
Egalent, par leurs chants, l'éclat de la victoire ;
Le Portique s'éleve, et du bruit de leur gloire,
Cournand, Valcourt, Piis, remplissent l'univers.
On commence à sentir le charme des beaux vers.
Du céleste Despaze, osant suivre les traces,
Baourd, enfant gâté de Phœbus et des Graces,
Anime, sous ses doigts, un luth harmonieux :
Le chant du rossignol est moins délicieux.
Doux attrait du talent ! pouvoir de l'harmonie !
Tous les Dieux pour l'entendre oublieraient l'ambroisie.
Vigée, autre soleil, de l'éclat de ses feux,
Au Pinde Thélusson, éblouit tous les yeux.
Chaque matin naissant, de sa plume féconde
Jaillit un triolet le plus joli du monde :

Digitized by Google

Ce sont de petits vers, respirant la douceur ;
De ces traits ravissans, dont le charme enchanteur
Se fait sentir sans peine, et ne saurait se rendre.
Sans les maudits sifflets, quel plaisir de l'entendre !
Eh ! n'avez-vous pas vu ces sifflets insolens,
Du Sophocle français étouffer les talens ?
Mais les siecles sont là pour venger ton génie ;
Luce, attends leurs décrets, et foule aux pieds l'envie.
Traversant l'avenir, tes chef-d'œuvres nombreux
Feront passer ta gloire à nos derniers neveux.
Quels tems furent jamais plus féconds en merveilles !
Le théâtre Français reproduit des Corneilles.
Voltaire n'est point mort : le sublime Chénier
A nos desirs ardens l'a rendu tout entier.
L'histoire a son Tacite, et l'ode ses Pindares.
Les grands hommes, vraiment, ne sont plus aussi rares.
On voit, en un seul jour, éclore mille auteurs,
Philosophes profonds, poëtes, orateurs.

L'AUTEUR.

Des Poètes ! Grands Dieux ! ah ! je vous en conjure,
A ce nom révéré, cessez de faire injure . . .
Des poètes ! Eh ! quoi ! de fades prosateurs,
De maussades écrits insipides auteurs,
Usurpant les lauriers destinés aux poètes,
De la palme d'Homere ombrageraient leurs têtes,
Et jaloux de l'encens qu'on rend aux immortels,
Oseraient demander un culte et des autels !
Non . . . J'irai furieux, au sein du capitole,
Détruire ces autels et renverser l'idole.
Mais vous qui, flétrissant les lauriers d'Apollon,
Voulez en couronner les rivaux de Pradon ;
Téméraire, apprenez quel est le vrai poète.
Des oracles divins, l'organe et l'interprête,

Pour

Pour charmer les mortels, il emprunte à-la-fois
La lyre d'Apollon, son langage et sa voix.
Un feu sacré l'inspire, et l'agite et l'enflamme ;
Les vers, en traits brûlans, s'élancent de son ame ;
Abaissant sur la terre un regard dédaigneux,
Plein d'audace, il s'éleve au sein même des Dieux,
Et des concerts divins respirant l'harmonie,
Au flambeau, de l'Olympe allume son génie.
Ce n'est plus un mortel : un Dieu vit en son cœur,
Et dicte ses écrits, qu'embrâse sa chaleur.
Que dis-je? Le poète est un Dieu sur la terre :
Il bannit de ses chants un langage vulgaire.
Tout s'anime en ses mains : le charme de ses vers
De la nuit du cahos fait jaillir l'univers ;
Voyez comme à sa voix tout renaît : la nature
S'empresse d'étaler sa plus riche parure.
Et la terre, à son gré, variant ses couleurs,
Se change, sous sa lyre, en un tapis de fleurs.
Quel tableau ravissant ! Les Nymphes, demi-nues,
Font briller, à l'envi, leurs grâces ingénues ;
Anacréon les voit, et leurs attraits touchans
Doivent un nouveau charme au pouvoir de ses chants.
C'est ainsi qu'un poète, animant ses ouvrages,
Offre aux yeux enchantés les plus vives images.
Puissance du génie ! un vers audacieux
Du Parnasse usurpé fait tomber les faux Dieux ;
Aux Piis, aux Pradon, fait mordre la poussiere ;
Sous le poids des sifflets, écrâse Chabeausssiere ;
Enveloppe de honte Amalric et Thuot ;
Peint Vigée expirant sous les traits d'un bon mot ;
Sur un Louvre odieux précipite la foudre,
Disperse Thélusson, met le Portique en poudre,
Et d'un second Moliere exhumant les travaux,
Ensevelit Chénier dans la nuit des tombeaux.

Digitized by Google

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Quel est donc le démon qui vous force à médire ?

L'AUTEUR.

Qu'ils se taisent.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Je crois qu'ils ont le droit d'écrire.

L'AUTEUR.

J'ai celui de siffler.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

A ces auteurs divers
Vous ôtez le sommeil.

L'AUTEUR.

Eh ! qu'ils lisent leurs vers.
Mon ame est sans pitié pour ces rimeurs bisarres.
Rien ne peut me fléchir. La pitié !.. les barbares !
En ont-ils donc pour moi, quand je lis leurs écrits ?
Muse, point de pardon : frappe mes ennemis ;
Et que tes traits sanglans, châtiment exemplaire,
Épouvantant les sots, les forcent à se taire.
Eh ! pourrais-je applaudir aux crimes de leurs vers,
Flatter ces écrivains, prêchant dans les déserts ;
Encenser l'Institut, adorer la sottise ?
Non... tant de lâcheté répugne à ma franchise.
Et dussé-je être un jour ou Tallien, ou pendu,
Je le dis hautement, le bon goût est perdu.
Ils sont éteints... ces feux qui brillaient sur la France.
Au génie, aux talens, succede l'ignorance.
En fragile clinquant, l'or pur est converti.
Vengeons, vengeons enfin le bon sens avili.

Digitized by Google

Vains efforts! à mes traits, je vois les sots sourire :
Un dieu, pour leur bonheur, a créé la satire.
Cotin, dans son cercueil, pourrirait ignoré,
Si, par grâce, Boileau ne l'en eût retiré,
Trop fortuné Gudin! ta muse inanimée
Doit au sel de Gilbert toute sa renommée.
Que, subissant le sort des malades nombreux
Livrés imprudemment à son art dangereux,
Cabanis, du trepas, soit enfin la victime;
Mon vers part: à l'instant, sa cendre se ranime;
Et l'heureux assassin, du fond de son tombeau,
S'élance, en méditant quelque meurtre nouveau.
O ciel! pardonne-moi, si ma plume hardie
A qui donna la mort a su rendre la vie.
Eh! voilà donc le prix des plus nobles efforts!
Du sommeil éternel nous réveillons les morts.
Quand, vengeur du bon goût, je signale Cubieres,
Habillant de larcins ses feuilles éphémeres;
Quand ma plume, lançant un vers accusateur,
Dévoile et met à nud ce squélette rimeur,
Le voyez-vous pâlir? Tremble-t-il, le corsaire?
Les vers qu'il a pillés, les rend-il à Voltaire?
Non... Le larron sourit, et d'un œil effronté
Contemple, sans effroi, sa maigre nudité.
Mes écrits lui sont chers; en secret il les loue:
Je ramasse son nom, qui traîne dans la boue;
Ma plume s'en empare... et ce nom détesté
Va peut-être passer à la postérité.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Consentez donc enfin à cesser de médire.

L'AUTEUR.

C'en est fait; pour jamais j'abjure la satire.
En dépit du bon goût, rimez impunément;

Cotins

Digitized by Google

Cotins, dormez en paix ; je vous rends au néant.
Auteurs de Thélusson, sans génie et sans verve,
Insultez à-la-fois Apollon et Minerve ;
Vous ne m'entendrez plus, incommode censeur,
Blâmer de vos écrits l'insipide douceur.
Qu'à son gré, désormais, chacun de vous compose.
Baourd, sois sot en vers, Lantier, sois sot en prose ;
Que l'insensé Mercier, que le pesant Dupuy,
Sur leurs pauvres lecteurs versent des flots d'ennui ;
Dors, mon cher Dusausoir, aux doux sons de ta lyre :
Je ne veux plus troubler ton innocent délire.
Exerce, sur des riens, tes sublimes talens :
On n'est pas criminel, pour manquer de bon sens.
Que le charmant Vigée, Ovide des caillettes,
Vante sa renommée, acquise à leurs toilettes,
Et que, le front meurtri de ses coups d'encensoir,
Il promene ses vers de boudoir en boudoir ;
Que Luce, produisant un nouveau Périandre,
Pour punir les sifflets, nous oblige à l'entendre :
Je ne m'abaisse plus à de tels ennemis,
Indignes de mes coups, dignes de mes mépris.
Eh ! du nom de Baourd, pourquoi salir mes rimes ?
Choisissons, désormais, de plus nobles victimes :
Leur défaite, du moins, honorera mes vers.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

Croyez-vous étouffer la voix de l'univers ?
Ces hommes, dont les noms embellis par la gloire
Vont bientôt, de plein saut, escalader la gloire,
Trouveront dans leur siecle un appui respecté,

L'AUTEUR.

Eh bien ! moi, j'en appelle à la postérité ;
D'un siecle corrompu que m'importe l'hommage ?

Je le méprise trop pour compter son suffrage.
Que de vils écrivains, lâches adulateurs,
La honte sur le front, mendiant les honneurs,
Fassent, pour y monter, un pacte avec le crime.
Moi, dans le noble élan d'un orgueil légitime,
Je foule, avec dédain, ces honneurs flétrissans,
D'un siecle raisonneur qui brave le bon sens.
L'on ne m'achete pas : ma plume, libre et fiere,
Ne vend pas pour de l'or un encens mercenaire.
Mon ame est vierge encor : tous ces crimes heureux
Sont, malgré leur succès, des crimes à mes yeux ;
Et, sans être ébloui par l'éclat de sa gloire,
J'attaque l'Institut sur son char de victoire.
Les voyez-vous pâlir, ces fiers usurpateurs,
Des sottises du tems insolens défenseurs ?
Je les prends corps à corps, et montant sur leur trône,
A leurs fronts tout sanglans j'arrache la couronne.

LE MEMBRE DE L'INSTITUT.

La lutte est inégale ; il faudra succomber :
Qui s'éleve trop haut, est bien près de tomber.

L'AUTEUR.

Il n'est pas de dangers pour qui cherche la gloire ;
Le péril, à mes yeux, embellit la victoire.

Le Poëme et le Dialogue ci-dessus, sont de l'auteur de la Satyre intitulée : Sur la Fin du dix-huitieme Siecle.

SPECTACLES

Digitized by Google

SPECTACLES DE PARIS.

Suite de l'Article des PRÉCEPTEURS.

Examen du Style de cette Piece.

On a dit souvent que c'est le style seul qui fait vivre les ouvrages, et jamais il ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui de le répéter. Beaucoup de gens écrivent sans soupçonner seulement qu'il y ait un art d'écrire; d'autres font pis; il dédaignent de l'apprendre.

Plus un auteur a de talent, plus son exemple peut faire d'imitateurs. Les succès qu'il obtient sont dangereux.

Fabre-d'Eglantine a pris Moliere pour modele; il imite visiblement sa maniere; mais il la charge, et il ne lui ressemble pas toujours *par les beaux côtés*.

Moliere a quelquefois un ſtyle négligé; Fabre ne soigne jamais le sien. Que sera-ce d'un nouvel auteur qui voudra se former sur Fabre? Il sera barbare et croira faire merveilles.

Il faut tant de travail pour composer en français des vers corrects et élégans, et il est si commode au contraire de ne pas prendre la peine d'écrire!

C'est sur-tout dans ce qu'on veut bien appeler des comédies, que la négligence de style devient de pus en plus remarquable. Rassembler des faits extraordinaires, ajuster des situations, amener des tableaux, on croit que c'est assez pour avoir fait une piece de théâtre. C'est assez quelquefois pour qu'elle réussisse, mais non pas pour qu'elle vive. Sedaine a obtenu de nombreux succès; mais il est loin de la place de Térence. S'imaginer que dès qu'on a trouvé des faits, un roman, une intrigue, on peut faire une comédie ou un drame, c'est comme si l'on se croyait en état de peindre le tableau des Sabines, parce

parce qu'on en aurait arrangé dans sa tête la composition et qu'on en pourrait donner le programme.

On peut voir dans Boileau, si on le lit encore, le précepte à-la-fois et l'exemple de la perfection du style; mais on y voit aussi l'empreinte du travail que cette perfection coûtait à l'auteur.

Qui croirait que Lafontaine, le bon, le naïf Lafontaine se tourmentait pour faire ces vers qui semblent couler de source, et dont on aime jusqu'aux heureuses négligences?

Eh bien! Lafontaine travaillait beaucoup; il étudiait les formes et les couleurs du style; il avait appris les finesses de l'art, pour parvenir à faire disparaître l'art lui-même dans ses divins ouvrages.

En veut-on la preuve? On trouve, dans ses Œuvres,* une traduction en prose et une en vers d'une inscription latine de Boissard; elle peut avoir trente ou quarante vers.

Voici un passage de l'avertissement qui précede les deux traductions:

" J'ai traduit cet ouvrage en prose et en vers, afin de le " rendre plus utile par la comparaison des deux genres. *J'ai* " *eu, si l'on veut, le dessein de m'éprouver en l'un et en l'autre*; j'ai " voulu voir, par ma propre expérience, si en ces rencontres " les vers s'éloignent beaucoup de la fidélité des traductions, " et si la prose s'éloigne beaucoup des grâces. Mon sentiment " a toujours été que quand les vers sont bien composés, ils " disent en une égale étendue plus que la prose ne saurait dire. " De plus habiles que moi le feront voir plus à fond. J'ajou- " terai seulement que ce n'est point par vanité, et dans l'espé- " rance de consacrer tout ce qui part de ma plume, que je " joins ici l'une et l'autre traduction; *l'utilité des expériences me* " *l'a fait faire*. Platon dans Phedre fait dire à Socrate, qu'*il* " *serait à souhaiter qu'on tournât en tant de manieres ce qu'on ex-*

* Œuvres de Lafontaine, édit in 4to, tom 2.

" *prime*,

" *prime, qu'à la fin la bonne fût rencontrée.* Plût à Dieu que " nos auteurs en voulussent faire l'épreuve, et que le public " les y invitât!"

Y a-t-il rien de plus aimable que cette naïve modestie de Lafontaine disant qu'*il a voulu s'éprouver*—que *l'utilité de l'expérience le lui a fait faire.* Apprenons donc, rimeurs et écrivains vulgaires que nous sommes, à travailler nos vers et notre prose, et à tourner notre pensée en tant de façons, qu'à la fin la bonne soit rencontrée.

Pourquoi, dira-t-on, tout ce long préambule? C'est qu'il faut bien que je m'excuse de la nécessité ou je vais être de critiquer le style *des Précepteurs.* Sans cela, on ne me le pardonnerait pas. Je puis protester que c'est l'art seul que j'ai eu en vue, et que je ne suis conduit par aucun motif personnel. Mais le succès que cette piece a obtenu peut, je le répete, être dangereux aux jeunes gens, qui pourront s'autoriser d'un grand exemple, pour se dispenser de soigner leur style.

Après tout, Fénelon a bien osé critiquer, et même séverement, le style de Moliere. " En pensant bien,* dit-il, Mo- " liere parle souvent mal. Il se sert des phrases les plus forcées " et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, avec " la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec " une multitude de métaphores, qui approchent du galimathias. J'aime bien mieux sa prose que ses vers. Par exemple, l'Avare est moins mal écrit que lse pieces qui sont en " vers. Il est vrai même que la versification Française l'a gêné. " Il est vrai qu'il a mieux réussi pour les vers dans l'Amphitrion, où il a pris la liberté de faire des vers irréguliers. " Mais en général il me paraît, jusque dans sa prose, ne parler point assez simplement pour exprimer toutes les passions."

Si l'on a pu, avec quelque justice, faire ces reproches à Mo-

* Fénélon. Lettre à l'Académie Française.

liere,

Digitized by Google

liere, j'espere que je serai facilement absous d'oser en faire de plus grands à son imitateur, Fabre-d'Eglantine.

Il est certain qu'il abuse, d'une maniere étrange, de sa facilité, de sa verve, et de la force de son talent. Il s'y confie, il s'y abandonne; et pourvu qu'il suive son plan, qu'il file sa scene, il s'embarrasse peu de la clarté, de la pureté, de la grâce des expressions; il ne choisit pas; il prend la premiere que la rime lui présente. Il résulte de tout cela un assemblage d'hémistiches incohérens, de mots jetés pêle-mêle, d'expressions forcées, de phrases obscures et incorrectes; et cependant il perce, à travers ce style insoutenable pour le jugement et le goût, un talent qui plaît, qui étonne, qui entraîne et enflamme souvent l'imagination; et voilà pourquoi la piece, toute mal écrite qu'elle est, n'en réussit pas moins à la représentation, et fait encore quelque plaisir à la lecture.

Peu d'exemples me suffiront pour prouver ce que j'avance; ce serait une tâche trop longue et trop pénible que d'aller

Piece à piece épluchant les sons et les paroles

Dans tout le cours d'un ouvrage où un goût un peu délicat ne laisserait pas passer, j'en suis sûr, vingt vers de suite sans y trouver à reprendre. J'ouvre la piece à la premiere scene.

LUCRECE *seule.*

La crême au bain marie, et café *de* moka,
Le sucre, les biscuits *et puis* le malaga,
Encor dans ce flacon un reste d'alicante.

Voilà une longue nomenclature qui n'a pas la moindre élégance; ce sont des mots jetés les uns auprès des autres; on dit *café moka*; *et puis* le malaga! pour rimer!

C'est fort bien; tout est prêt, *il peut venir Timante.*

Le besoin de la rime a encore produit cette inversion forcée, au lieu de: *Timante peut venir.*

Je crois que celui-ci ne me trompera pas.
Quand on voit *défiler ses ans et ses appas*,

Les

Les *ans* ne défilent point avec *les appas*; car ils marchent en sens contraire; les appas s'en vont à mesure que les ans viennent. D'ailleurs à quelque âge qu'on soit, dès la première enfance, comme dans la vieillesse, on voit *défiler ses ans*; car, comme dit le proverbe vulgaire, *on a tout les ans douze mois*.

Il faut faire une fin, *clore ses aventures*,
Et pour *dernier succès*, prendre bien ses mesures.

Cela veut dire littéralement que *le dernier succès* auquel Lucrece aspire, *est de prendre bien ses mesures*; tandis que l'intention de l'auteur était de lui faire dire qu'il faut prendre bien ses mesures *pour obtenir un succès qui doit être le dernier*. Cela est fort différent.

Avec cet homme-ci je n'ai rien à risquer.
Bien qu'il ait de l'adresse et sache se masquer,
Il a du bon. Il est aimable et pense encore;
Le désir du bien-être *en tout sens* le dévore;
Rien n'est plus naturel; il cherche à se caser;
Mais bien plus pour jouir que pour thésauriser,
Car il est sensuel comme un homme d'église.
Pas de mal à cela; *l'esprit de mignardise*
Rend l'homme dépendant de la femme, au logis,
Et Monsieur se dorlote, *alors que je régis*.
Ceux qui ne savent pas le but qu'il se propose
Et qui prennent au grave *et toujours mal la chose*,

Quelle chose? Est-ce le but qu'il se propose? S'ils ne la savent pas, comment peuvent-ils la prendre mal? Ce second vers n'est là que pour la rime, et est de trop pour la raison.

Peut-être trouveraient Timante un peu méchant,
Un peu fourbe, coquin. *Distinguons le penchant*
D'une seule action et du projet qu'il forme;

C'est vraiment là du galimathias; est-ce *le penchant* qui forme *un projet?*

Digitized by Google

Quand le but en est bon, prend-on garde à la forme?

Est-ce encore *la forme du but?* La langue française ne souffre point d'équivoque ; gardons-lui la clarté, son principal mérite.

Lucrece dit ailleurs :

Ici je ne crains pas de visite imprévue,
Ou, c'est-à-dire, moins. Je sais ce que je fais.

L'auteur a voulu dire qu'elle ne craint pas, dans le petit salon où elle est, les visites imprévues, ou du moins qu'elle ne les craint pas autant que dans sa chambre ; mais quel hémistiche que, *ou, c'est-à-dire moins?*

Dans la scene IX, entre Lucrece et sa maitresse Araminte, la premiere est d'avis qu'Araminte prenne, pour précepteur de son fils, un jeune homme :

Même (dit-elle) je le voudrais bien fait, *de beau visage.*

De beau visage! on dit : d'une belle figure ; mais on n'a jamais dit : *de beau visage.*

Araminte répond :

D'abord que l'on fait tant *que d'en prendre à cet âge* ;

Que d'en prendre! il faudrait que de le choisir, de le prendre *de cet âge* ; *à cet âge* est équivoque ; il laisse douter si ce n'est pas Araminte *qui veut en prendre à l'âge qu'elle a.*

On préfère un bel homme ; *à mérites égaux*
On n'eſt pas obligé de choisir *des magots.*

Des magots! à mérites égaux! ô rime ; où nous conduis-tu?

Maisse je laisse Lucrece et Araminte, qui, dira-t-on peut-être, ne sont pas obligées de bien parler ; voyons le sage, le savant Ariste, le bon Précepteur. Il veut engager la mere de son éleve à venir à la campagne.

Ne vous séparez point ; et venez avec nous :
Le bienfait sera double ; il en sera plus doux.
Vous verrez sous vos yeux croître votre espérance.

Mais

Mais je dois vous le dire avec persévérance,
Paris me contrarie ; il me faut un endroit
Qui soit en même tems *plus vaste et plus étroit,*
Vaste avec la Nature, étroit avec les hommes.
Trop d'artifice et d'art règne aux lieux où nous sommes, etc.

Qui diantre se chargera d'expliquer ce vers obscur et qui veut avoir l'air profond ?

Vaste avec la Nature, étroit avec les hommes.

Veut-on de la platitude au lieu de naïveté ? en voici. Chrisalde dit en parlant de l'enfant :

Un gros morceau de pain qu'il avait dans sa poche,
Dévoré dans l'instant ; *c'était de la brioche* ;
Et de son chapeau rond fesant un gobelet,
Il vous a bu de l'eau tout comme on boit du lait.

Le style le moins noble a pourtant sa noblesse. BOILEAU.

Voici un charmant portrait, car j'ai recherché avec soin ce qu'il y a de moins mal écrit, pour le faire connaître aux lecteurs. C'est Ariste qui parle.

Il est, vous le savez, un autre précepteur
Dans la même maison et la même famille ;
C'est un de ces Mentors dont l'espece fourmille :
Instituteurs charmans, adroits et déliés,
Dont l'unique *devoir*, qui les tiennent liés
Est de s'embarrasser, *sans répugnance aucune*,
De leur éleve peu, beaucoup de leur fortune.
Enjoliver l'enfant *dont ils se sont munis*,
De quelque gentillesse et d'un peu de vernis,
C'est tout ce qu'il leur faut. Du reste, leur souplesse
Ne tend qu'à plaire au maître, ainsi qu'à la maîtresse ;
Et de-là, parcourant la maison en entier,
Leur adulation descend chez le portier ;
Il n'est pas quelquefois jusqu'au chien de madame
Qui n'éprouve en leurs bras la bonté de leur ame.

J'ajoute sur-le-champ cette tirade qui contient une ironie fine

et bien amere ; elle est encore dans le rôle d'Ariste ; il parle à Timante.

Votre éleve, en effet, sera ce que vous dites,
Exempt de ces travers, de ces vertus maudites
Que le monde agréable abhorre avec raison :
Ses dons seront meilleurs, et sans comparaison.
Trop de fierté dans l'ame est le fait d'un sauvage :
Il aura de l'orgueil ; cela sied davantage.
La vulgaire bonté n'est qu'un poids importun :
Il sera méprisant ; cela sort du commun.
La liberté pour lui ne serait qu'une entrave :
Ses délices seront ceux d'un brillant esclave.
Des élans du génie il fera peu de cas ;
Mais il dira des riens qui seront délicats.
Il sera sans vigueur, mais il aura des grâces.
Nul feu, nul sentiment, mais d'aimables grimaces.
Il sera faux, mais doux : louangeur, mais loué ;
Perfide, mais adroit ; méchant, mais enjoué.
Il sera donc parfait, si je sais bien le prendre.
Plus de bruit : vous voyez qu'il n'est que de s'entendre.

J'ai déjà dit que l'enfant, qu'Alexis ne me paraissait pas avoir assez de charmes, de tendresse, d'amabilité ; voici son premier vers à sa mere :

Bonjour, bonjour, maman : et vous, et votre fête,
J'ai toute la *nuit eu* ces deux objets en tête.

Il faut convenir que voilà un langage bien sec ; la maman et la fête qui sont *deux objets* qu'il a eus en tête ! Et *j'ai toute la nuit eu !* cet hémistiche *pointu* est terrible à l'oreille.

la plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

BOILEAU.

Je finirai par citer encore cette belle tirade du rôle d'Ariste. Lorsqu'il est renvoyé de la maison d'Araminte, son ami Chrisalde le console et lui dit :

l'enfant

l'enfant en pâtira.
C'est un malheur pour lui, mais tant pis pour la mere ;
Sa douleur, quelque jour, en sera plus amere.
Du reste, vous avez perdu sept ans de soins ;
Voilà tout ; et peut-être un bon sujet de moins.

Ariste lui répond par ce beau mouvement :

Un bon sujet de moins ! que venez-vous de dire ?
Pour vous désabuser ce mot seul doit suffire.
Serait-ce donc si peu qu'un bon sujet de moins !
De leur grand nombre, ami, vos yeux sont-ils témoins !
Ces hommes précieux, véritablement hommes,
Les voit-on fourmiller dans le siecle où nous sommes !
Dans le besoin pressant où s'en trouve l'état,
Savez-vous ce qu'un homme, un seul, est en état
D'y produire de bien, quand la bonne culture
A versé dans son cœur l'amour de la nature !
Oh ! comment en tracer l'effet avantageux !

(Il prend Chrisalde par la main, et, par son air, sa chaleur, son attitude appele sa forte attention.)

Pour n'y vivre que d'herbe ou d'insectes fangeux
Supposez-vous jeté dans une île déserte,
Quand vous venez à faire, un jour, la découverte,
Dans la poche ou les plis de votre vêtement,
D'un grain de blé, d'un seul....O quel ravissement !
Quel espoir tout-à-coup *élargit vos idées !*
Que vos plaines déjà vous semblent fécondées !
Comme vous abritez, dans le creux de la main,
Ce trésor qui pourrait suffire au genre humain !
Avec quel saint amour vous préparez la terre,
A qui vous confiez ce dépôt salutaire !
Comme vous épiez, sur le sol accroupi,
La pointe de verdure où doit naître l'épi !
Avec quels soins prudens, quand son tuyau s'éleve,
D'une eau pure *et de sel* vous nourissez sa seve !
Comme à tous ses progrès, attentif et présent
Vous écartez de lui tout voisin malfaisant !

L'epi

L'épi mûrit enfin, et ce seul grain fertile,
De ses nombreux enfans couvre bientôt votre île.
Instruit par la nature et par la vérité,
Tel croissait Alexis pour la postérité.

On m'accusera peut-être de sévérité ; cependant j'ai cité avec beaucoup plus de plaisir le bon que le mauvais. J'aurais pu multiplier à l'infini les remarques sur l'obscurité, les tours forcés, les mots tantôt impropres, tantôt oiseux, mis pour le besoin de la mesure ou de la rime ; je n'ai voulu en montrer que quelques exemples ; ils seront suffisans pour avertir ceux qui seraient tentés d'imiter cette maniere trop expéditive et trop négligée, de l'écueil où ils risqueraient de se perdre :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoiqu'il fasse, un méchant écrivain.

BOILEAU.

Visite

Digitized by Google

Visite des Etablissemens et Hospices de M. Carron, *par* S. A. R. Monsieur.

Lettre de Mademoiselle de Tremereuc, *au Chevalier Théodore* de Tremereuc, *son frere, à Plymouth.*

Somerstown, 10 Mars, 1800.

J'ai, mon cher Théodore, à te communiquer des choses bien intéressantes pour un cœur français. Monsieur est à Londres, tu le sais ; mais ce que tu ne sais pas, c'est qu'ayant été instruit de l'existence des établissemens si utiles formés ici par M. Carron, il a eu le desir de lui donner un témoignage authentique de la satisfaction qu'il en éprouve et de l'interêt qu'ils lui inspirent. Nous avons donc été avertis mardi dernier, 4 de ce mois, que le projet de Monsieur était de nous honorer de sa présence le lendemain. Nous nous disposâmes à le recevoir, sans publier sa venue, car il l'avait défendu. Notre maison est belle; nous choisimes un des appartemens les plus vastes et le plus agréables, pour recevoir ce Prince. D'un côté furent rangés les jeunes gens élevés ici au nombre d'environ cinquante. De l'autre, les jeunes demoiselles toutes vêtues de blanc et mises avec une noble simplicité Au fond de l'appartement, près des petits émigrés, étaient quelques ecclésiastiques et plusieurs gentilshommes dévoués ensemble à l'éducation de cette jeune noblesse. On y remarquait d'anciens chevaliers de St. Louis qui continuent de servir l'état en travaillant à former des sujets qui puissent lui être utiles un jour. Mes compagnes et moi, nous nous plaçâmes au milieu de nos éleves. On apperçut la voiture du Prince. M. Carron sortit pour l'aller recevoir. Il arriva avec M. le duc de Maillé, M. de Puységur et l'Evêque de Léon qu'il aime beaucoup. " Ah! Monsieur, dit il à M. Carron, en lui tendant la " main, que je suis aise de me trouver chez vous!" Le plus respectueux silence régnait dans l'appartement : dès que Monsieur entra ;

Digitized by Google

entra, nos jeunes gens firent entendre des cris de Vive le Roi, Vive Monsieur! Il parut les entendre avec une grande sensibilité, et répéta plusieurs fois: " Ces bons enfans! ces bons enfans!" Presqu'aussitôt le jeune de Quélin, chargé d'être l'interprete de ses camarades, s'avança et parla ainsi : " Monseigneur, en ap-
" prenant à prononcer l'auguste nom des Bourbons, nous ap-
" primes à le chérir, et l'amour de nos rois fut le premier senti-
" ment qui germa dans nos cœurs. Jettés, presqu'en naissant, sur
" un sol étranger, nos yeux s'ouvrirent aux pleurs en s'ouvrant à
" la lumiere. Tout espoir d'être heureux semblait perdu pour
" nous. Mais aujourd'hui, Monseigneur, que vous daignez
" honorer de votre présence cet humble asile : aujourd'hui, que
" nous voyons au milieu de nous le petit fils du bon Henri, le
" frere du Monarque bienaimé que nos vœux appellent sans cesse,
" nous connaissons le bonheur, nous retrouvons la France.

" Oui : le sang des Bourbons est toujours adoré ;
" Tôt ou tard il faudra que de ce tronc sacré
" Les rameaux dispersés, et courbés par l'orage,
" Réunis, et plus beaux, soient notre unique ombrage."

Ici le Prince témoigna sa satisfaction, en s'écriant avec vivacité : " bravo ! bravo!" M. Carron lui rendit un compte abrégé des études auxquelles se livraient ses éleves ; et après lui avoir dit qu'ils ornaient leur mémoire de morceaux de poësie choisis, il appella les jeunes du Bourblanc, et du Dresnai qui réciterent avec infiniment d'énergie et de sensibilité quelques endroits de la Henriade dont on avait fait l'application la plus heureuse à la contre révolution, au Roi, à son auguste Frere, et qui finissaient par ces vers ci :

Tout le peuple changé, dans ce jour salutaire
Reconnait son vrai Roi, son vainqueur et son pere.

Monsieur en fut très-attendri. Vint ensuite la jeune Rosette le Douarin, une de nos plus gentilles et plus petites éleves, elle

Digitized by Google

elle présenta au Prince un porte-feuille brodé par ses compagnes, et lui dit avec toutes les grâces et la simplicité de son age :

" Monseigneur, encore quelque tems, et, si vous le permettez, " la petite Rosette vous présentera en France un porte-feuille qui " sera son ouvrage. Vous le voyez bien, Monseigneur, elles " sont plus grandes que moi, mais ici les grands, les petits, les " vieux, et les jeunes, tous n'ont qu'un cœur pour votre Altesse " Royale.—Je n'ai pas fini, Monseigneur, quand vous ne serez " plus au milieu de vos enfans, cette image chérie nous consolera, elle nous rendra même heureux, et cependant : . . . mais " oserai-je tout dire ! . . . Si MONSIEUR qui est si bon daignait " nous la donner lui-même, nous serions bien plus heureux encore : nous aurions une double joie, Monseigneur ; la nôtre " et celle de notre meilleur ami. Qu'il serait content ! et que " nous le serions tous de lui voir un pareil bonheur, une si douce " récompense !"

Lorsqu'elle eut fini, le Prince éleva la voix, et dit tout de suite : " Je ferai sûrement ce qu'elle m'a demandé." Il en réitéra même la promesse plusieurs fois.

Tu devines assez, mon cher Théodore, que le petit orateur avait sous les yeux la gravure du Prince, et que le meilleur ami est M. Carron. Nous terminâmes par deux couplets, extrêmement simples, que chanta Madame du Quengô, s'accompagnant sur la harpe.

AIR : *Du serin qui te fait envie.*

I.

Oui, Prince, au berceau de la vie,
Ces cœurs formés à te chérir,
Pour leur bon roi, pour la patrie,
Font serment de vivre et mourir.
Seigneur, les vœux de l'innocence
Pénetrent ton divin séjour,
Dieu des Bourbons, sauve la France,
Rends son Monarque à son amour. *bis.)*

II.

Si, dans cette heureuse journée,
Tu vois nos yeux mouillés de pleurs,
C'est ta présence fortunée
Qui ravit, enchante nos cœurs.
Aux transports de leur allégresse
Fils de Henri, tu reconnais
Et le respect et la tendresse
Qu'ont pour toi tous les bons Français. *(bis.)*

M. Carron lui dit ensuite en parlant de cette multitude d'ecclésiastiques vieux et infirmes qu'il a réunis dans une maison voisine de la nôtre: " Ils attendent avec impatience, Mon- " seigneur, le bonheur de voir votre Altesse Royale. Votre " présence prolongera leurs années." " Je vais y aller, je vais " y aller," répondit vivement MONSIEUR. Plusieurs fois ses yeux s'étaient remplis de larmes. Nos enfans avaient parlé avec un attendrissement extrême. Tous les cœurs étaient émus ; celui du Prince l'était aussi vivement ; il jouissait de se trouver au milieu d'une petite France, toute fidèle, toute remplie d'amour et d'enthousiasme pour les Bourbons. Il sortit en jettant sur eux des regards vraiment paternels. " Je les re- " verrai en France ces bons enfans, dit il, je ces reverrai." Puis se tournant vers nous: " Nous vous avons, Mesdames, et à " ces Messieurs, en montrant les instituteurs, de grandes obli- " gations ; vous nous rendez, et à la cause, des services bien " essentiels." A l'instant où il sortait pour se rendre chez les vieillards, appercevant M. Carron sans chapeau, il lui dit d'aller le chercher et qu'il allait l'attendre sur le perron ; ce que tu penses bien que M. Carron refusa. Le Prince en passant sur la place du Poligône où étaient réunis un grand nombre de Français et surtout d'ecclésiastiques, les salua avec l'air de la bienveillance et de l'intérêt. A l'hospice, il parla à tous les vieillards. S'adressant particulierement au plus infirme, il s'empressa de le faire asseoir, s'informa de son état, et plaignit

Digitized by Google

gnit ses souffrances ; il leur témoigna à tous le désir et l'espoir de les voir rentrer en France. Il voulut aller ensuite à l'hospice des femmes malades, établi aussi par M. Carron. Il loua l'extrême propreté, les soins et la vigilance des personnes qui en sont chargées. Chacun trouvait sans peine ce jour-là ce qu'il avait à dire. S'adressant aux malades de la chambre dans laquelle il entra, et leur faisant des questions sur leur état, une d'elles lui répondit, Monseigneur, personne n'est souffrante aujourd'hui. En quittant ces différens établissemens qu'il semblait examiner avec un vif intérêt, il dit à M. Carron les choses les plus obligeantes, et au fond les plus méritées. Il finit par lui récommander de ménager sa santé ; " elle nous " est si précieuse, lui répéta-t-il, vous n'en avez pas assez de " soin." Il partit, et nous laissa du bonheur pour longtems, mais bien des regrets.

Voilà, mon cher Théodore, beaucoup de petites choses qui n'ont que le mérite de l'à propos, mais j'ai pensé que ces détails t'intéresseraient. Adieu, mon Théodore, il est temps de finir.

ANGELIQUE DE TREMEREUC.

Lettre au Rédacteur de ce Journal.

MONSIEUR,

Je vous envoye quelques Observations sur un Article du Numéro xxxiv. du *Mercure Britannique*, en vous priant de les publier dans votre journal, si vous les en jugez dignes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE BARON DE C.....

A l'occasion des débats qui ont eu lieu au Parlement sur le refus de S. M. B. de traiter de la paix avec Bonaparte, M. Mallet du Pan nous révele que, " depuis 1795, l'expérience " et la réflexion l'ont affermi dans la conjecture que le Roi de " France ne recouvrera la couronne qu'au jour où il se trou-

" vera sans alliés, sans armées extérieures qui protégent ses " droits, sans guerre *contre-révolutionnaire*, sans conspirateurs " royaux, sans agitateurs royaux ; et perdu, pour ainsi dire, " dans l'obscurité de l'oubli. Nul Français ne considérant " alors la royauté comme un pouvoir illimité, institué par une " force étrangere ou par une guerre civile, tous cesseront de la " craindre, et y reviendront par ce qu'ils se jugeront parfaite- " ment libres d'y revenir. Quelqu' Anglais pense-t-il que si " Charles II. enseveli à Cologne, avait eu Louis XIV. pour " allié, il eût recouvré la couronne que les conseils et les se- " cours de ce monarque contribuerent à faire perdre à Jacques " II.?"

Ce passage est remarquable dans l'écrit d'un homme qui s'est déclaré pour le ministere et la majorité du Parlement ; car, si M. Mallet du Pan s'est bien entendu lui-même, il a du s'appercevoir qu'il n'était point de l'avis du ministere, et qu'il lui donnait implicitement le conseil de négocier avec Bonaparte, ou tout autre usurpateur qui se saisira du pouvoir en France. En effet, comment concevoir que les puissances coaliseés abandonnent la cause du Roi de France ; retirent les armées qui protégent SES DROITS ; qu'elles retirent les secours qui alimentent la guerre contre-révolutionnaire des royalistes de l'intérieur, avant que ces mêmes puissances aient traité de la paix avec les chefs républicains?

M. Mallet du Pan *avoue* que le retour de la monarchie et du monarque, *qu'il desire aussi vivement que personne*, peut *seul* arracher la France *aux agitations, ou tout au moins aux vicissitudes dont le systeme républicain l'a rendue le théâtre, et délivrer l'Europe d'une surveilllance inquiete et onéreuse*. Il est en ceci parfaitement d'accord avec les Ministres du Roi qui ont pensé que les dangers de l'Europe résultaient de la situation intérieure de la France, et que dès lors le plus sûr moyen de rétablir la tranquillité en France, de lui assurer la possession de son ancien territoire, de rétablir par là l'équilibre de l'Europe, serait la restauration

Digitized by Google

ration de la maison de Bourbon sur le Trône de France. (Voyez la 1ere. Note officielle de Lord Grenville.) Les Ministres, convaincus que la sûreté de l'Europe est attachée au renversement du système républicain en France, font la guerre au gouvernement Français, et non au peuple Français. L'objet dela guerre est LA SURETÉ de l'Angleterre et de l'Europe qu'on ne doit attendre que du rétablissement de la Monarchie Française. Tous les efforts de l'Angleterre et des Puissances coalisées doivent donc tendre vers ce but; et dans de telles circonstances, il est *naturel*, il est *sage*, il est *nécessaire* de protéger LES DROITS de Louis XVIII. par des armées extérieures, et par une guerre contre-révolutionnaire.

C'est l'intérêt de l'Europe qui protége LES DROITS du Roi de France; c'est pour LA SURETÉ de l'Europe que la coalition veut rendre à la France la tranquillité et le repos de la Monarchie; c'est pour rasseoir les institutions sociales sur les bâses de l'ordre et de la justice que les souverains se sont armés; c'est la cause du peuple Français, c'est le despotisme, la violence et l'anarchie qu'ils veulent renverser, pour replacer la propriété, la liberté et la justice sous la garde de la Royauté.

La nécessité du rétablissement de la Monarchie en France une fois démontrée, il ne reste à la coalition que deux moyens d'y parvenir : *ou de protéger* LES DROITS *du Monarque légitime*; *ou de fonder une nouvelle Dynastie*. Or, je ne pense pas que M. Mallet du Pan se refuse à reconnaître que le plan de détruire le gouvernement républicain de France, pour y fonder une nouvelle Dynastie, présente dans son exécution plus de difficultés que le plan adopté par la coalition, de protéger LES DROITS de la maison de Bourbon. Ces difficultés sont insurmontables dans l'opinion de tout homme raisonnable, et M. Mallet du Pan les jugera sûrement telles, lui qui ne croit à la possibilité du retour de la royauté en France que lorsque TOUS *les Français ne la considérant plus comme un pouvoir illimité, institué par une force étrangere, ou par une guerre civile, cesseront de la craindre, et se jugeront parfaitement libres d'y revenir.*

Et

Digitized by Google

Et ces difficultés, ne fussent-elle pas insurmontables, il faudrait bien encore reconnaître qu'aussi longtems que la puissance de l'usurpateur ne serait point affermie par le consentement de la nation Française, l'Europe resterait exposée aux dangers qui menacent aujourd'hui sa sûreté.

Si je voulais m'arrêter à faire remarquer toutes les contradictions qui se trouvent dans le passage cité du *Mercure Britannique*, je suis persuadé que son auteur serait étonné d'avoir eu le talent d'en accumuler un aussi grand nombre dans quelques lignes.

Une erreur commune à presque tous les hommes qui se mêlent de conseiller les gouvernements de l'Europe sur la meilleure maniere de terminer la révolution Française, est de citer la restauration de Charles II. Je conçois qu'il est beaucoup plus aisé de dire comment s'est terminée la révolution d'Angleterre, que d'indiquer les moyens de terminer celle de France: mais il n'existe d'autre parité entre ces deux événemens que l'horrible catastrophe qui souille l'histoire des deux nations. La révolution d'Angleterre et celle de France different entierement dans leur origine, leur principe, leur objet, leur développement, leur marche et leur but. En Angleterre, la guerre civile précéda, et produisit un changement dans *la nature* du gouvernement; et ce changement une fois établi, fut stable jusqu'à la mort *du Protecteur*, précisément parce que la révolution était l'effet de la guerre civile. En France, au contraire, où le peuple ne désirait point de changement dans *la nature* du gouvernement, la révolution a commencé sans objet et sans but; il n'y a point eu de guerre civile, mais des factions; dès lors la révolution et les simulacres de gouvernement qu'elle a produits, n'ont eu aucune stabilité. Les dangers de l'Europe sont nés de cette instabilité du gouvernement en France depuis le renversement de la monarchie. Le peuple demeurant étranger à la révolution, les factions se sont formées, chacune d'elles ayant intérêt de s'attacher la majorité de la nation et de la faire déclarer

Digitized by Google

clarer en sa faveur, la masse du peuple a été agitée, mais l'a été en sens contraires ; les factions se sont renversées sans se détruire, et, dans cette position, la faction dominante n'avait d'autre moyen d'éviter la guerre civile que d'occuper le peuple dans des guerres extérieures. Si la guerre civile éclatait en France, les dangers de l'Europe cesseraient : si la monarchie Française était rétablie, la sûreté de l'Europe serait la même qu'elle était avant la révolution. Ces vérités sont incontestables. Il est donc d'une sage politique d'armer l'Europe contre la république Française, de protéger LES DROITS du roi de France par des armées extérieures, et par une guerre contre-révolutionnaire dans l'intérieur.

La conduite de l'Europe, à l'époque de la révolution d'Angleterre, n'offre aucune application possible à la circonstance présente. Séparée du Continent, ne menaçant ni d'envahissement, ni de subversion, n'en possédant point les moyens, l'Angleterre ne fut point un objet d'inquiétude pour l'Europe. Les puissances continentales purent donc voir d'un œil tranquille la Grande-Bretagne changer la forme de son gouvernement ; l'intérêt des peuples ne commandait point alors aux souverains d'opposer toute leur puissance à l'établissement d'un système qui n'était point subversif de *toutes* les institutions sur lesquelles repose l'ordre social.

Sans doute, la nation Anglaise doit se ressouvenir avec orgueil qu'elle expia le crime de quelques Anglais, et qu'elle rendit à Charles II. l'héritage de son pere, sans avoir besoin de la co-opération des étrangers à cet acte solemnel de repentir et de justice. Mais il est permis à l'observateur qui médite sur cet événement glorieux pour la nation Anglaise de douter si l'alliance de Louis XIV eût été aussi funeste au fils de Charles Ier. que l'auteur du *Mercure Britannique* l'affirme. Il serait fâcheux pour un homme, qui croit écrire l'histoire, de se voir rangé par les lecteurs instruits parmi ces écrivains sectaires qui essayent vainement de ternir la mémoire de Louis XIV. Je crains,

Digitized by Google

crains, en vérité, qu'il n'ait cédé à des préventions injustes lorsqu'il s'est déterminé à avancer que *les conseils de Louis XIV. contribuerent à faire perdre la couronne à Jacques II.* J'invite les lecteurs du *Mercure Britannique* à consulter les bons mémoires du tems, et ils se défieront un peu des assertions de M. Mallet du Pan sur la nature des conseils que Louis XIV. donna à Jacques II. et l'influence qu'ils eurent sur la conduite de ce prince opiniâtre.

Le plan proposé par M. Mallet du Pan, d'abandonner LES DROITS du roi de France et de le laisser *perdu dans l'obscurité de l'oubli*, jusqu'à ce que tous les Français reviennent à la royauté, parce qu'ils se jugeront parfaitement libres d'y revenir, suppose qu'il croit la grandre majorité du peuple Français fortement attachée au système républicain. Cette opinion est démentie par le fait, et j'en donne pour preuve l'indifférence avec laquelle le peuple a vu renverser toutes les constitutions républicaines qui lui ont successivement été données: elle est démentie par le témoignage authentique et irrécusable du gouvernement Français lui-même, par les mesures rigoureuses aux quelles il est forcé de recourir pour recruter ses armées, et ce qui ne peut laisser aucun doute à l'homme le plus infatué de ses opinions, par l'armée qu'il est obligé d'employer contre les royalistes de l'intérieur. On peut dire avec vérité que la coalition n'a point d'armées républicaines à combattre; elle ne rencontre que des Français trompés sur ses véritables intentions, qui redoutent la honte d'être vaincus, et qui croient encore combattre pour la France. Quand les secours prodigués aux Royalistes auront appris aux armées Françaises le véritable objet de la guerre, elles ne serviront plus les factieux; elles ne combattront point les alliés du roi de France; jusqu'à ce jour, elles n'ont pu juger si elles combattaient des alliés ou des ennemis, et c'est là ce qui a prolongé aussi longtems l'anarchie.

Digitized by Google

MÉLANGES POLITIQUES.

VARIÉTÉS.

Coup-d'Œil sur la France, à la Fin de l'An 7, & au Commencement de l'An 8.

On a dit avec raison que la république Française avait parcouru en quelques années les périodes de plusieurs siecles de la république Romaine. A l'époque dont nous parlons, elle avait déjà les symptômes d'une prochaine dissolution. Le peuple Français, long-tems abusé par les différentes factions qui s'étaient arrogé le pouvoir, en était venu au plus haut point d'indifférence pour la chose publique, de haine et de mépris pour ses chefs. Une corruption profonde avait gangrené toutes les parties du gouvernement, depuis le directeur qui mettait à prix ses audiences, jusqu'au sous-fournisseur qui revendait à l'armée les subsistances qu'il lui avait volées. Les plus énormes dilapidations avaient absorbé en quelques années, outre les contributions ordinaires et extraordinaires, des capitaux d'une valeur de plus de 12 milliards; et le système de législation et de finances le plus inepte, avait fait disparaître le numéraire, paralysé l'industrie et le commerce, et réduit le cultivateur au point de calculer s'il ne lui serait pas aussi avantageux de laisser

ses champs en friche que de les cultiver. Une incertitude générale sur les propriétés, résultat nécessaire de lois arbitraires et destructives du pacte social, avait diminué de moitié la valeur des biens immeubles : la banqueroute des assignats avait fait disparaître, entre les mains des particuliers, plusieurs milliards de capitaux placés sur hypotheque ; et la banqueroute du 18 Fructidor avait anéanti 200 millions de revenus entre les mains des capitalistes, des rentiers et des pensionnaires : on peut évaluer en général, à plus de 1,200 millions par an, la diminution qu'avaient subie, en 1799, les fortunes particulieres, par les événemens de la révolution, depuis le propriétaire foncier le plus riche jusqu'au plus petit revendeur. Et c'est en cet état de choses, que le gouvernement, dans ses lois bursales, prétendait porter à 6 ou 700 millions, les contributions publiques, tant directes qu'indirectes !

Les pays conquis avaient été réduits au même point de dénuement par les commissaires spoliateurs que le gouvernement envoyait à la suite des armées. On avait tiré de la Belgique plus de 400 millions, de la Hollande au-delà de 300 millions, de l'Italie près de 500 millions, de l'Helvétie plus de 80 millions, de la rive gauche du Rhin plus de 100 millions ; et les armées Françaises avaient presque toujours éprouvé la plus extrême pénurie, à côté de ces monceaux d'or et d'argent, enlevés en leur nom et sous leurs yeux.

C'est pourtant au milieu de la détresse la plus effroyable, que le gouvernement Français osait encore dicter à Rastadt les conditions de paix les plus dures, les plus révoltantes : *son respect pour la constitution* ne lui permettait pas de rendre à leur patrie et à leurs propriétés 10 ou 12 mille familles, qui avaient émigré de la Belgique, et en faveur desquelles le traité le plus solemnel avait stipulé la restitution de tous leurs droits ! Non contens d'obtenir sur la rive gauche du Rhin la cession de pays fertiles, peuplés de 15 cent mille habitans, les directeurs

teurs Français voulaient encore faire payer à la rive droite les dettes de la rive gauche; ils voulaient conserver des forts sur la rive droite du Rhin; ils voulaient avoir des isles, des islots; ils prétendaient régler arbitrairement les péages sur le Rhin et jusques sur le Wéser! Ils avaient gardé pendant 5 ou 6 mois le silence sur les réserves auxquelles la députation de l'Empire avait consenti dès le second mois de l'ouverture du congrès, à la cession de la rive gauche; et ils se plaignaient que l'on cherchait à traîner en longueur les négociations de paix!

Ils avaient changé entierement le *statu quo* de l'Italie et de la Suisse, & ils exigeaient de l'Autriche le maintien du traité de Campo-Formio, conclu avant l'invasion des Etats du Pape et de l'Helvétie! Ils avaient rendu inévitable une nouvelle guerre; ils avaient provoqué la formation d'une nouvelle coalition contre la France; cette coalition existait; l'Europe entiere le savait, eux seuls paraissaient l'ignorer: déjà des armées formidables se formaient sur plusieurs points; et le ton impérieux des directeurs Français était toujours le même au Congrès de Rastadt. Leurs armées incomplettes étaient disséminées sur une ligne de plus de 700 lieues, par l'invasion du royaume de Naples: et tout-à-coup, sans s'informer quel est l'effectif de leurs armées actives, et de celles de leurs ennemis, ils déclarent la guerre, ordonnent l'invasion de l'Allemagne méridionale, des Grisons et du Tirol; ils intitulent: *Armée du Danube*, un corps de 28,000 hommes, (suivant le mémoire publié par le général Jourdan), appellent: *Armée d'observation*, quelques demi-brigades incomplettes qui formaient à peine 6000 hommes; et ils chargent l'armée d'Helvétie, forte de 30,000 hommes (suivant l'assertion de Jourdan) et l'armée d'Italie forte de 40,000 hommes, de pénétrer dans les Etats de la maison d'Autriche, qu'ils imaginaient pouvoir conquérir avec autant de facilité que la Toscane et le Piémont, envahis en 5 ou 6 jours, en vertu d'un simple arrêté du directoire. Si les armées Fran-

çaises ont été successivement renforcées par les troupes répandues dans l'intérieur de la France pour maintenir *la liberté des élections*, c'est qu'elles ont été obligées par la clameur publique à marcher au secours des armées battues. Mais enfin le résultat de la campagne est, que la France a perdu l'Italie entière sur laquelle les directeurs avaient disséminé 80 mille hommes, dont près de moitié n'ont pas revu leur patrie. Elle a perdu les isles ex-Vénitiennes, maintenant occupées par une puissance formidable qu'il était de l'intérêt de la France de tenir éloignée de la Méditerranée. L'isle de Malthe est à la veille de tomber au pouvoir de l'Angleterre, qui a déjà repris Minorque, et qui dispose de tous les ports de l'Italie et de la Turquie, grâces aux opérations diplômatiques et militaires des ex-directeurs Français.

La Hollande, dont il eût fallu tenir en réserve la puissance navale pour l'employer dans une occasion décisive, a vu en deux journées toute sa marine passer dans les ports d'Angleterre, par une suite des mauvais plans du directoire. L'Espagne semble n'avoir été entraînée à la guerre contre la Grande-Bretagne, que pour consommer la ruine de ses finances et de sa marine, et pour enrichir les Anglais des trésors de ses colonies, qu'ils n'ont pu encore lui enlever. La Suisse et la Ligurie, contraintes d'adopter les lois d'un gouvernement qui les accablait d'humiliations et d'emprunts forcés, sont devenues des alliées onéreuses pour cette même puissance qu'elles auraient si bien servie par leur neutralité respectée. En un mot, le directoire Français, par son ineptie et son despotisme absurde, a fait tout ce qu'il était possible d'imaginer pour s'aliéner tous ses voisins, indisposer les états neutres, paralyser les forces de ses alliés; et par la mauvaise direction donnée à ses propres armées, il est parvenu en 1799 à rendre problématiques aux yeux de la postérité les succès prodi-

Digitized by Google

prodigieux que ces mêmes armées obtinrent en 1794 et en 1797.

Si l'on recherche les causes de ces résultats si extraordinaires, on les trouve dans la profonde ignorance, l'opiniâtreté, la présomption, la manie révolutionnaire des chefs du gouvernement, et dans la corruption générale qu'ils avaient introduite dans toutes les parties de l'administration publique.

La faiblesse du gouvernement Français se montrait encore plus à découvert dans les anti-chambres du Luxembourg et dans les comités du corps législatif. Les plus basses intrigues disposaient de la volonté des directeurs, malgré tout l'appareil de despotisme dont ils se targuaient ; et de la même main qui signait la déportation ou l'emprisonnement de tant de milliers de malheureux sans appui, ils étaient obligés de signer la nomination d'un général qu'ils abhorraient ou qu'ils redoutaient ; la création d'un nombre infini de places inutiles pour les protégés des postulans les plus audacieux, et même la formation d'une armée fictive en faveur d'un général et d'un nombreux état-major, auxquels il fallait donner de l'emploi. Incapables de plans vigoureux, ni au-dedans, ni au-dehors, ils semblaient prévoir eux-mêmes leur chûte prochaine, et ne cherchaient à prolonger leur existence que par des moyens puérils, et des actes d'autorité impuissans qui achevaient de les rendre ridicules autant qu'ils s'étaient rendus odieux.

Mais enfin les événemens sinistres de la guerre, le mépris public, l'épuisement total des finances annonçaient l'heure dernière de leur pouvoir. Les royalistes et les jacobins, si opposés de principes et de vues, mais qui de tout tems se sont accordés à désirer des revers militaires, comme le seul moyen, suivant eux, de parvenir au but de leurs désirs, se flattaient avec plus de probabilité que jamais, d'être parvenus au terme de leurs vœux. Pendant les mois d'Août et de Septembre

(Thermidor

(Thermidor et Fructidor), chaque jour on s'attendait à Paris à voir proclamer la royauté, comme le seul port où la nation Française pût trouver enfin le repos après dix années d'orages : et cette opinion était accréditée dans presque toutes les classes de citoyens. Les royalistes n'avaient pas de peine à se le persuader ; et les jacobins annonçaient publiquement que Barras et Siéyès allaient rétablir la monarchie constitutionnelle, d'après leurs conventions secrettes avec les cours de Madrid et de Berlin ; et cette assertion répétée avec enthousiasme par tous les échos du parti royaliste, avait obtenu une créance générale ; les uns la propageant d'après leurs vœux et leurs espérances, les autres dans la vue d'exciter leurs adhérens à faire de nouveaux efforts pour s'opposer à ce projet. Ceux-ci, bien moins nombreux, mais plus actifs, plus entreprenans que les autres, furent à la veille de se ressaisir du pouvoir. Les revers des armées leur fournirent un prétexte à proclamer *la patrie en danger*, et la nécessité des *grandes mesures* de 1793. Leur plan connu était de dissoudre le directoire, d'expulser du corps législatif 250 membres, de former du reste une convention nationale, ayant un comité de salut public, des commissaires dans les départemens et aux armées, et surtout de rétablir les clubs pour les seconder dans leurs opérations qui consistaient à recruter les armées par la terreur, à se procurer l'argent qui restait encore entre les mains des commerçans et des propriétaires, de séquestrer ou confisquer les biens des ex-nobles et des parens d'émigrés, &c. &c. Mais un coup de vigueur déconcerta leurs projets. Barras et Siéyès parvinrent au mois de Septembre, à disperser les jacobins, en faisant fermer les clubs, et firent révoquer la *déclaration de la patrie en danger*. Cependant cet échec des jacobins n'était pas décisif ; de nouveaux revers militaires sur lesquels ils comptaient, et surtout la misere profonde qui menaçait le peuple de Paris à l'entrée de l'hiver, leur promettait un succès infaillible pour la

pre-

premiere occasion qu'ils auraient de renouveller la lutte ; ils s'y disposaient avec l'énergie et la témérité qui leur réussirent tant de fois ; et ils avaient toutes les probabilités en leur faveur.

Telle était, au commencement d'Octobre, la situation des différens partis, lorsque Bonaparte parut inopinément sur le théâtre politique, avec tout l'éclat d'un guerrier célebre par de grandes victoires et de grands travaux. Tous les regards se tournerent vers lui : de tous côtés on sentait le besoin qu'on avait de l'appui d'un homme qui réunissait la faveur de l'armée et de l'opinion publique. Chacun se flatta de l'attirer dans son parti, et n'épargna pour cela, ni démarche, ni caresses, ni offres, ni flatteries. Les royalistes le jugeaient digne de rétablir la monarchie, objet de leur vœu ; les jacobins le croyaient capable de faire cause commune avec eux ; les républicains calculaient que sa gloire était attachée au maintien de la république, et qu'il ne s'agissait que de le laisser arbitre des formes. Bonaparte écouta les propositions qui lui furent faites de toutes parts ; et après un mois d'examen, il se décida pour le parti dans lequel il remarquait des hommes plus éclairés et plus prudens. Il prouva dans les journées des 18 et 19 Brumaire, que l'on ne s'était pas trompé, en présumant que le parti qu'il embrasserait aurait le dessus.—Il serait injuste de juger de ses principes et de ses desseins, d'après ce qu'il a fait ou adopté pendant l'espece d'interregne ou de gouvernement provisoire auquel il a participé en tiers. C'est seulement sur ce qu'il a fait depuis son installation comme premier consul, et sur ce qu'il fera, que l'historien impartial pourra l'apprécier un jour dans la nouvelle carriere qu'il vient de s'ouvrir.

Sur

Sur les quatre Ecrivains Français les plus célebres de ce Siecle.

Quatre écrivains célebres ont exercé dans ce siecle la plus grande influence sur l'opinion publique. Fontenelle, le patriarche de notre littérature moderne, leur avait préparé les voies en inspirant aux gens du monde le goût des sciences, en rapprochant les gens de lettres de la société, & surtout en glissant dans ses ouvrages quelques idées hardies qui n'étaient encore entendues que des initiés. Montesquieu & Buffon attaquerent plus ouvertement les préjugés chers à la nation, mais toujours avec cette prudence & cette circonspection que semblait leur prescrire le rang qu'ils tenaient dans le monde. Ils étaient trop sages pour sacrifier à l'instruction du genre humain le repos & le bonheur de leur vie; ils en dirent assez pour la gloire de leur génie, trop peu pour être persécutés, & surent se ménager adroitement entre la philosophie & la Sorbonne. Voltaire, qui par sa naissance & son état ne tenait à rien dans le monde, & qui avait une grande fortune à faire, ne garda aucune mesure; son audace fut heureuse, parce qu'il trouva le siecle déjà très-avancé. Rousseau de Geneve, étranger solitaire, misantrope, & qui n'aspirait qu'à une grande renommée, donna encore à son imagination un essor plus libre, & ne respecta pas plus le gouvernement que la religion.

Quel contraste étonnant entre ces deux hommes, les plus singuliers & les plus rares que notre siecle ait produits? Voltaire entre à vingt ans dans la carriere des lettres, & débute par les plus difficiles de tous les ouvrages d'esprit, un poëme épique & une tragédie. Rousseau prend la plume à 40 ans, & donne pour son coup d'essai une production du genre le plus facile, un discours académique. Voltaire a eu la manie d'être universel, & a réussi plus ou moins dans toutes les parties de la littérature; ce qui prouve qu'il n'est que le premier entre les beaux esprits. Rousseau n'avait qu'une partie, celle de l'éloquence philosophique; mais la supériorité avec laquelle il l'a traitée, décele le génie. Voltaire, quoique poëte, avait une bonne tête, il connaissait les hommes; il a toujours bien conduit ses affaires, & trouvé l'art de concilier l'intérêt avec la gloire. Rousseau, quoique philosophe, avait l'esprit romanesque; il n'a vu les hommes qu'à travers les vapeurs d'une imagi-

Digitized by Google

imagination exaltée, & toujours il a sacrifié à une vaine fumée son repos, son bonheur & ses plus solides intérêts ; tous deux ont attaqué la religion & les prêtres ; mais Voltaire les combat par le ridicule, Rousseau par le raisonnement : tous deux ont écrit bien des folies ; mais Voltaire est un fou plaisant, qui rit sans cesse & se moque de tout : Rousseau un fou triste, qui pleure toujours, & n'est content de rien. Voltaire a voulu acquérir de la considération par les richesses, c'est la voie commune & ordinaire. Rousseau s'est rendu respectable par sa pauvreté volontaire, ce qui est plus philosophique & plus noble. Voltaire avait un amour-propre grossier, une vanité d'enfant, qu'il ne savait pas déguiser ; il savourait la louange du plus mince rimeur, & la lui rendait avec usure ; il s'enivrait de l'encens le plus vil : l'orgueil de Rousseau était bien plus raffiné ; il paraissait importuné des éloges, indigné de sa renommée, fatigué de la servitude de ses admirateurs ; il se rendait invisible comme un despote Asiatique, & traitait avec dureté ses adorateurs les plus fervens. Tous deux ont fait secte ; mais les prosélytes de Rousseau, bien moins nombreux que ceux de Voltaire, sont encore, s'il est possible, plus entêtés & plus fanatiques. Les prétendus malheurs de leur chef, sa vie errante & solitaire, son désintéressement & l'espece d'indigence à laquelle il s'était voué, tout semble fait pour exciter une sorte d'enthousiasme qui ressemble à un culte religieux. Les partisans de Voltaire savent du moins à quoi s'en tenir ; leur patriarche a laissé une doctrine claire & facile à pratiquer, qui consiste à se moquer de tout le monde & à ne songer qu'à ses intérêts : mais les disciples de Rousseau sont bien embarrassés, car leur maître, qui se contredit perpétuellement, n'a ni principes, ni doctrine, & s'ils veulent être fidelles à ses intentions, il faut qu'ils aillent vivre dans les bois. Voltaire fera des libertins, des égoïstes, des persiffleurs : Rousseau ne peut faire que des misantropes, des ignorans, des sauvages ; ni l'un ni l'autre de ces deux chefs de la moderne philosophie ne mérite le titre de sage, parce qu'ils ont eu pour but de briller plutôt que d'être utiles.

Montesquieu, Buffon & Voltaire n'ont pas seulement été des hommes de lettres ; ils ont fait une grande figure dans le monde : Montesquieu était président au parlement de Bordeaux, & fort entêté des prérogatives de la robe. Buffon était flatté du titre de comte, plus qu'il n'appartient à un philosophe ; il semblait ignorer combien l'auteur de l'Histoire Naturelle était supérieur à Monsieur le comte de Buffon. Voltaire était

seigneur de Ferney *et autres lieux*; ce roi de la littérature avait des palais, des domaines, des courtisans, des vassaux; Rousseau copiant de la musique au quatrieme étage, forme une étrange dissonance dans cet illustre & riche *quatuor*.

Sur les Journaux supprimés.

Il est des gens en France qui ont un si grand fonds de gaieté, qu'ils riraient même à leur enterrement. Voici ce que dit la Feuille de Littérature, qui a éprouvé elle-même le malheur de la suppression, sur la maladie épidémique qui vient d'enlever, en un jour, 60 ou 80 journaux.

Le 28 Nivôse dernier, à 11 heures précises du matin, divers journaux travaillés d'inflammation, ont été enlevés à la fleur de leur âge, par une maladie épidémique très-dangereuse; plusieurs s'étaient adressés à des médecins fameux, & leur avaient promis de bien les récompenser, s'ils pouvaient les tirer d'affaire. Tout a été inutile; la gangrene s'était déclarée; il a fallu mourir. Plusieurs ont succombé dans un état de rage inexprimable; d'autres, qui ont toujours suivi la doctrine de Pythagore, sont morts doucement, en espérant en la métempsicose.

Lorsqu'on apprit dans la ville le sort lamentable de ces 80 défunts, leurs tenans, leurs aboutissans furent dans une grande consternation. Tel journal, qui avait hérité un peu brusquement des 4,000 abonnés d'un pauvre diable déporté à la Guyanne, avait disparu sous la faulx de la mort.

Tel autre, âgé de 3 ou 4 mois, nourri d'articles succulens, de mets piquans, prenait un embonpoint notable. Une mort subite l'enleve à ses lecteurs.

Tout ce qu'on nomme feuille est sujet à tomber.

Ce vers est devenu proverbe depuis le 28 Nivôse.

Tel autre, d'une santé robuste, avait échappé aux scellés, à la fievre jaune du 18 Fructidor; le voilà tout-à-coup sur le noir rivage. *Pallida mors æquo pulsat pede, etc.*

Lugete veneres cupidinesque. *La Paix* pleure son ami; la ville de *Calais* son postillon. Les relations extérieures vont être stationnaires; elles ont perdu *leur Messager* & le *Diplomate*. Le ciel va prendre le deuil: l'*Ange Gabriel*, que nous avons cru immortel, a péri. Nous sommes ménacés d'un chaos épouvantable, le jour est privé de sa *Feuille*, & la Feuille est

est privée du jour. La *Politique* est à la veille d'un bouleversement général, elle n'a plus son *Thermometre*. La régénération va être frappée dans sa source, faute du *Propagateur*. L'Europe ne nous sera plus connue ; son *Bulletin* & son *Courier* nous manquent. Paris n'aura plus de nouvelles ; il regrette sa *Gazette* & sa *Chronique*. Les fripons auront beau jeu, le *Surveillant* & l'*Observateur* ont perdu la lumiere ; les rentiers se souviendront long-tems de la *Feuille économique*. La renommée ira comme elle pourra ; elle n'a plus de *Diligence*.

La plaisanterie est gaie. Un autre fait sur le même sujet une nuit d'*Young* ; il compare le 28 Nivôse à une des dernieres journées de l'automne ; il semble qu'il parcourt ces forêts *mélancoliques*

Où la feuille légere
Interrompt, en tombant, le penseur solitaire.

Ici, c'est la *feuille* du saule pleureur ; là, c'est la *feuille* de la rose ; ailleurs, la *feuille* du tremble ; plus loin, la *feuille* pâle du bouleau & du chêne robuste, qu'un souffle a dispersées sur l'horizon. Le laurier belliqueux conservera seul ses *feuilles* pendant l'hiver. L'époque de la paix sera celle du printems ; c'est alors qu'on verra renaître les *feuilles*. En attendant, beaucoup de journalistes sont devenus littérateurs ; l'*Ange Gabriel* reparaît comme homme de lettres.

Sur le Nouveau Calendrier.

L'institution du nouveau calendrier était, dans les vues de ses auteurs, un des plus sûrs moyens de détruire la religion chrétienne en France. Cette religion a triomphé du nouveau calendrier ; aujourd'hui que tous les vœux de l'opinion publique peuvent se manifester avec assurance, de toutes parts on réclame l'abolition de ce monument de l'intolérance révolutionnaire. Un des députés dont la tyrannie du 18 Fructidor annulla la nomination, le citoyen Robert (de la Côte-d'Or), connu d'ailleurs par les services qu'il a rendus à la géographie, vient de publier une excellente brochure, dans laquelle il démontre jusqu'à l'évidence la nécessité de rétablir l'ancien annuaire ; il a véritablement épuisé la question dans un très-petit nombre de pages, en le considérant sous les différens points de vue de nos relations extérieures, de nos rapports civils, & de la marche de la nature comparée avec les besoins de la société. La plupart des raisons qu'il expose avec beaucoup de

Digitized by Google

talent & de précision, s'étant déjà présentées à tous les bons esprits, nous nous contenterons d'extraire de cet écrit les passages suivans, qui nous ont paru contenir des observations que tout le monde n'a pas été à portée de faire.

" Le nouveau calendrier," dit le citoyen Robert, " contrarie les opérations du gouvernement ; il entrave les opérations des finances. Par ce nouvel annuaire, l'année expire au dernier jour complémentaire. A cette époque, doit être fait le recouvrement des impositions ; à cette époque, elles doivent être acquittées. Or, comment le seraient-elles ? Comment pourraient-elles l'être, lorsque les fruits de la terre sur lesquels elles sont assises, partie ne sont point encore en maturité, partie ne sont pas encore à la disposition du propriétaire ? Les fermages des biens ruraux n'ayant leur échéance que trois mois après, il faut donc que le paiement des contributions d'une année se reporte à l'année suivante ce qui entrave la comptabilité, & détruit l'ordre & la régularité si essentiels en cette branche d'administration. L'année doit régulièrement se mesurer sur l'intervalle du tems qu'emploie le soleil quittant le tropique du capricorne, & y rentrant de nouveau.

" C'est la durée du tems qui s'écoule entre le solstice d'hiver & le retour du soleil au même point, parce que l'année doit embrasser, dans son cours, la totalité des productions de la terre, tout le produit de la végétation, tout ce que la chaleur bienfaisante du soleil fait éclore pour les besoins de l'homme. Il en fut ainsi chez tous les peuples éclairés, & la raison le veut. Cependant, d'après les dispositions du nouveau calendrier, le produit de la végétation, les produits qu'elle met à la disposition de l'homme, se recueilleront partie dans une année, partie dans l'année suivante ; le produit de nos prairies, le bled & les autres grains de toute espece, dont se couvrent nos champs, se sont recueillis en l'an 7 ; les vins, les fruits, les chanvres, les huiles, se sont recueillis en l'an 8. Bien plus, il pourrait arriver, il arrive même assez souvent que, dans le même pays, dans le même vignoble, deux récoltes de vins ont lieu la même année. En effet, la dernière vendange ne s'étant faite qu'en Vendémiaire an 8, & la suivante, d'après le cours ordinaire des choses, devant se faire en Fructidor de la même année, le cours de l'an 8 aura vu deux récoltes de vin ; conséquemment on pourrait dire, suivant l'événement, la premiere vendange de cette année a été mauvaise, la seconde a été bonne. De même que, d'après le nouveau calendrier, il pourrait se faire que le même vignoble donnât deux récoltes dans un an ; il pourrait se faire aussi que, quoiqu'il ne cessât point de produire,

il

il y eût des années sans récolte; savoir, si la vendange s'étant faite comme elle se fait ordinairement en Fructidor, l'année suivante, à raison de la saison tardive, rejette la sienne en Vendémiaire. C'est ainsi qu'en l'an 7 il n'y a pas eu de récolte de vin. . . .

" Il existera en France un culte religieux. Quel sera-t-il? Je n'anticiperai pas les événemens; mais ce que je sais, c'est que les sept-huitiemes & demi de la France sont catholiques, & que la totalité a embrassé le christianisme. Or, quelle que soit à cet égard la détermination du peuple; quel que soit le résultat de la volonté générale exprimé par la loi; quelle que doive être la branche ou les branches du christianisme qui soient adoptées; je les suppose mêmes admises toutes d'après la liberté existante des cultes, & la tolérance religieuse qui les admet tous; dans l'hypothese de l'adoption du nouveau calendrier, il y aurait précepte pour l'observation de la décade, il y aurait précepte encore pour l'observation du Dimanche; car les Calvinistes, les Luthériens, les prétendus Réformés, les Presbytériens, les Episcopaux, les Schismatiques Grecs, les Catholiques Romains, les Non-conformistes, les Sociniens, les Ariens, les Anabaptistes, &c. ont tous pour article fondamental de leur loi, l'observation du Dimanche.

" Voyons maintenant ce qui doit résulter de la cumulation des jours chommés; la somme en sera de quatre-vingt-dix-huit, déduction faite des jours fériés du nouveau calendrier, qui coïncideraient avec ceux de l'ancien. Ce serait donc dans le cours d'une année, trois mois et huit jours de chommage. Mais combien ruineuse ne serait point la cessation de tous les genres de travaux pendant le quart de l'année et plus? Elle serait destructive de l'agriculture, des fabriques, du commerce, des arts, et de toutes les branches d'industrie; il en résulterait un renchérissement excessif de la main-d'œuvre; car l'ouvrier, l'artisan, quel que soit le nombre des jours fériés, doivent, en derniere analyse, trouver leur subsistance dans le produit de leur travail, quelque limitée que puisse en être la durée. Leurs salaires se reportant sur un moindre nombre d'objets manufacturés, sur une moindre quantité d'exploitation, le produit des fabriques & des exploitations en éprouve nécessairement un surhaussement de prix, qui est en proportion avec l'accroissement des jours fériés: nos terres cesseraient de recevoir le degré de culture qu'exige l'abondance des récoltes; les fruits de la terre seraient plus exposés à s'avarier par les lenteurs qu'occasionneraient les jours de repos dans les tems de leurs récoltes, où les instans sont si précieux. . . . .

Sur

Sur les Préfets.

On parle de l'établissement des préfets ; nos lecteurs seront peut-être bien aises d'apprendre ce qu'étaient les préfets à Rome. Le préfet était un des premiers magistrats de la république, qui la gouvernait en l'absence des Consuls & des Empereurs. Il avait l'intendance des vivres, de la police des bâtimens & de la navigation. Son pouvoir s'étendait à mille jets de pierre hors de Rome : on jugeait devant lui les causes des esclaves, des patrons, des affranchis & des citoyens turbulens. Le premier préfet de Rome fut nommé par Romulus ; dans les premiers tems de la république, il assemblait le sénat & présidait aux comices. La place de préteur remplaça dans la suite celle de préfet, mais Auguste la fit revivre ; elle devint une des charges les plus importantes de l'Empire.

Rome avait plusieurs sortes de préfets. Le préfet des ouvriers, *præfectus fabrûm*. Il dirigeait l'équipement des troupes, la construction des machines de guerre, la fabrication des armes. On sent que chez une nation guerriere, cet emploi était de la plus haute importance.

Le préfet des cohortes nocturnes, *præfectus vigilum*. Il commandait une troupe formée pour arrêter les incendies. Cette place était moins considérée, parce que les cohortes nocturnes n'étaient composées que d'affranchis.

Le préfet des soldats, *præfectus militum*. Ces derniers étaient divisés en trois classes : les préfets de cohortes, les préfets du camp & les préfets de légion.

Le préfet du trésor public, *præfectus ærarii*. Cette charge était peu considérée, par la raison que chez un peuple belliqueux, la considération ne s'accorde qu'à l'éclat des armes. Le préfet du trésor public était élu par le sort.

Le préfet du prétoire, *præfectus prætorii*. Il était le chef des gardes prétoriennes ; cette dignité était la plus haute de l'Empire. Auguste créa deux préfets ; Commode en porta le nombre jusqu'à trois : on divisa leur autorité à mesure qu'ils devinrent plus redoutables, & l'on compta jusqu'à quatre préfets du prétoire sous Constantin. Les préfets du prétoire étaient pris ordinairement dans l'ordre des chevaliers. Titus fut préfet du prétoire sous Vespasien. Les préfets prétoriens étaient les chefs de la justice, des finances, de l'administration des provinces ; ils avaient même le droit de faire des lois.

Rome

Rome moderne avait conservé le titre de préfet. On connaissait le préfet de la signature de grâce, un préfet de la signature de justice, un préfet des brefs, le préfet des petites dates, le préfet de la *componende*, celui des vacances, *per obitum*.

Sur M. Ouvrard*.

De toutes parts on nous écrit, pour nous demander ce qu'était M. Ouvrard. Nous avons différé d'en parler, parce qu'on doit respecter un homme malheureux, même par sa faute. Aujourd'hui qu'il est libre, nous pouvons dire que cet illustre personnage avait d'abord enfoui son mérite dans la boutique d'un épicier, & que tout-à-coup, prenant son essor, il était parvenu, par l'excellence de ses cuisiniers, à la célébrité de Lucullus ; c'était le plus aimable de nos roués. Dans tous ses discours, dans ses moindres saillies, il mettait beaucoup plus de sel que ses mains n'en avaient préparé dans son premier état. Les dispensateurs de la renommée, qui ont constamment loué les gens heureux de l'ancien & du nouveau régime, avaient découvert qu'Ouvrard avait beaucoup d'esprit, car il donnait bien à dîner.....Ah ! mon Dieu, qu'ils l'ont trouvé bête pendant les trois jours de sa détention !.....aucun d'eux n'a entrepris d'illustrer les malheurs de M. Ouvrard par une élégie ; mais on assure que, depuis sa sortie, il a reçu dix épîtres, vingt madrigaux, six odes, & plus de cinquante acrostiches, où l'on s'extasie sur son mérite éprouvé au creuset de l'adversité....

Beaucoup d'ex-ducs, beaucoup d'ex-princesses sollicitaient l'honneur d'être présentés chez M. Ouvrard, mais tous n'étaient pas admis : car M. Ouvrard était très-délicat & très-réservé dans ses connaissances...Mais aussi, quand il honorait de sa protection un jeune débutant, quelle gloire il répandait autour de lui ! quand il jettait le mouchoir à une femme, quelle volupté s'échappait de ses bons au porteur ! On voyait étinceler à l'Opéra une nouvelle parure de diamans ; on s'écriait : *c'est Mr. Ouvrard* qui l'a fait faire....On voyait apparaître la plus belle voiture & les plus beaux chevaux ; on disait encore : *Tout cela appartient à M. Ouvrard.* Enfin, les schalls, les spencers, les turbans, les perruques de toutes

* M. Ouvrard était garçon épicier à Nantes, il y a quelques années. Il a été fournisseur de la marine, & a reçu du Directoire 60 millions, dont Bonaparte lui demande compte aujourd'hui.

les

Digitized by Google

les couleurs, & jusqu'aux nudités les plus aimables, tout allait porter incessamment le nom de M. Ouvrard.

Les amateurs des arts admirent encore chez M. Ouvrard un assortiment des statues & des tableaux les plus rares. On y trouve aussi une bibliotheque de 7 à 8 mille volumes, bien reliés, intacts, & qu'on n'a jamais lus; car M. Ouvrard a, par magnificence, une bibliotheque, comme le Grand Seigneur a un sérail, seulement pour l'éclat de sa hautesse.

Sur la Rage.

Le citoyen Malfilâtre a annoncé qu'il avait un moyen infaillible de guérir de la rage. Déjà plusieurs personnes se sont présentées chez lui pour recevoir l'application d'un remede si nouveau. Un homme qui passe dans le monde pour être fort intrigant, et qui a beaucoup de prétentions, sans avoir le moindre titre pour les appuyer, a été demander la guérison à M. Malfilâtre: ce médecin habile lui a reconnu sans peine tous les symptômes d'une rage connue vulgairement sous le nom de la *rage d'avoir des places*. On lui a conseillé le repos le plus parfait, et une retraite profonde à la campagne, où il aura le tems de s'étudier et de reconnaître son incapacité. Si le malade a la patience de se soumettre à ce régime un peu sévere, il est très-possible qu'il guérisse dans quelques années d'ici. Si cette cure réussit, on assure que les ministres renverront à M. de Malfilâtre les neuf dixiemes des hommes qui les importunent tous les jours et qui sont violemment atteints de la *rage d'avoir des places*.

Le citoyen Malfilâtre a eu la visite de deux ou trois gens de lettres qui sont atteints d'une maladie difficile à guérir, c'est *la rage d'écrire*. On leur a conseillé de se faire réveiller tous les matins au bruit des sifflets. Cette maladie est d'autant plus dangereuse, qu'elle est ordinairement accompagnée d'une faim canine très-caractérisée. Si le remede de M. Malfilâtre réussit pour cette rage, regardée jusqu'à ce jour comme incurable, l'humanité lui dressera des autels; car un très-grand nombre de gens sont chaque jour mordus du *chien de la métromanie*. Deux auteurs tombés ont promis, s'il pouvait les guérir de la rage d'écrire, de suspendre à sa porte, pour *ex voto*, chacun une paire d'oreilles plus grandes que celles de Midas.

Une coquette surannée est venue consulter Malfilâtre sur une maladie fort à la mode; *c'est la rage de plaire*. On lui a conseillé de s'abstenir rigoureusement du rouge végétal de l'argeon, et de se regarder souvent à la glace, avant d'avoir fait

fait sa toilette. Plus de dix mille époux ont promis de faire une pension à Malfilâtre, s'il vient à bout de guérir leur moitié de la *rage de plaire à leurs voisins.*

Un nouvelliste, une femme, un orateur et un légiste ont déjà consulté plusieurs fois ce médecin habile, sur une rage invétérée, et dont l'effet se communique de proche en proche, d'une maniere effrayante. Après les avoir mûrement examinés, après les avoir successivement entendus sur les causes de leur maladie, il a reconnu qu'ils étaient atteints de la *rage de parler.* Il a eu lui-même beaucoup de peine à se garantir des effets de cette maladie; il leur a reconnu beaucoup d'*humeur,* et sur-tout la *langue très-chargée.* C'est la cure qui doit faire le plus d'honneur au citoyen Malfilâtre, et sur laquelle il compte le plus pour sa réputation.

Il est encore une autre rage qui doit exiger tous ses soins, et qui ne doit céder qu'aux remedes les plus efficaces. Ceux qui en sont attaqués, dit un écrivain, ne tordent point les bras, ne poussent point de hurlemens, n'ont point l'écume à la bouche; ils sont froids, calmes, concentrés; ils se durcissent, se pétrifient à loisir, prennent des entrailles d'airain, un cœur de bronze; ils ont horreur du pauvre, comme les autres hydrophobes l'ont de toute espèce de liquide; voyez-les, ils ne peuvent supporter la vue de tout ce qui n'est pas jaune. Il faut que leurs meubles, leurs voitures, leurs livres, leurs lits soient empreints de cette couleur, la seule qui ne blesse point leurs regards

Cette rage, c'est celle de l'or; on n'en meurt point, on vit avec elle: elle ne coûte que des crimes, des bassesses et quelques insomnies; elle s'accroît, se fortifie avec l'âge, et celui qui en est attaqué devient marbre, caillou, diamant. les plus hautes pensées de l'esprit lui deviennent étrangeres, les plus doux sentimens du cœur lui sont inconnus. Son imagination s'abîme incessamment dans un trésor imaginaire? mais elle se tourmente en même tems à rechercher et à spolier tout dépôt où réside cet or, son dieu et sa seule espérance. Où est l'or! y a-t-il de l'or ici? qui me donnera de l'or? Voici mon âme, voici ma probité, voici mon génie; j'ai un plan sauveur pour la patrie, j'ai une bonne loi en tête, donnez-moi de l'or, et je parlerai.

Quand je passe dans les rues, je les rencontre dans de hauts chars, ces enragés; ils portent sur leur front des caracteres invisibles, mais que je lis; sur l'un est gravé: *auri sacra fames*; sur l'autre: *vendidit hic auro patriam*; l'impassibilité la plus froide les caractérise; les lois! n'ont-ils pas de l'or pour

les faire taire, car l'or n'est jamais coupable. Non : serait-il couvert des sueurs du misérable, du sang le plus pur de la nation : il n'en est pas moins radieux, désiré, envié, adoré ; sagesse, justice, vertu, humanité, gloire, amour du bien public, mots vides de sens ; il n'y a qu'un mot qui frappe leurs oreilles, et qui les avertisse de leur existence.

Ces enragés ! il n'est pas besoin de les mettre à la chaîne ; ils tendent les mains à toutes celles qui se présentent. Idolâtres sans pudeur de tout homme en place, ils ne blasphèment que l'indigent ; ils ne crient pas tout haut : *je vais vous mordre* ; ils disent tout bas : *approche, je vais te voler.*

Invulnérables à la dent de la satyre, sourds à tous reproches, que leur importe le cri de l'indignation générale ; qu'on les appelle usuriers infâmes, voleurs insatiables, brigands effrénés ? ils parlent de l'or, et soudain le tonnerre des malédictions publiques n'est plus pour leurs oreilles qu'un léger murmure.

Tandis que l'hydrophobie se déteste, s'abhorre, tente d'échapper à elle-même, la rage de l'or se complaît dans sa frénésie, habite l'âme toute entière, nourrit sa turpitude, la rapproche d'un seul point, la matérialise, la rend enfin voisine du néant pour tout ce qui n'est pas or, pour tout ce qui n'a pas de l'or à lui offrir.

L'art n'est pas toujours impuissant à guérir l'hydrophobie ; mais on ne guérit point, on ne guérit jamais de la rage de l'or ; elle tue l'instinct moral, sans aucun espoir de résurrection ; elle accompagne l'enragé jusqu'au tombeau fermé par la main du mépris, couvert des imprécations du malheureux, & foudroyé par la voix de l'histoire.

Sur les Listes des Emigrés.

Tout le monde aujourd'hui convient que la liste des émigrés a été faite avec une précipitation funeste ; trop souvent la vengeance dictait, l'ignorance et la peur tenaient la plume. La liberté qu'on a aujourd'hui de faire cette remarque, prouve assez que le tems de ces proscriptions est tout-à-fait passé. Mais lorsque le tems est venu de réparer les injustices, la tâche des écrivains est de les rappeler et de les faire sentir.

La postérité ne pourra jamais croire à la fureur et à l'aveuglement avec lesquels on a rédigé ce livre de mort. Le malheur ne fut point sacré pour les proscripteurs, et la pauvreté même ne mettait personne à l'abri. De simples paysans, des agriculteurs utiles furent inscrits sur la liste fatale, et la chaumiere

Digitized by Google

mière devint, comme les palais, la proie du farouche vainqueur. Qui croirait que l'hôpital civil de Langres a été mis sur la liste des émigrés, et que ses propriétés ont été confisquées? Que d'hommes vertueux étaient placés au rang des émigrés, par ceux même qui les retenaient dans un étroit cachot! que de victimes étaient condamnées à un bannissement éternel, à qui le bourreau aurait pu donner un certificat de résidence! car leur tête tombait sur l'échafaud, tandis qu'on écrivait leur nom sur le livre d'exil.

J'étais sur une des frontieres de France, après le 18 Fructidor; nous voyons arriver un homme dont les regards et les discours annonçaient le délire; il était attaché sur une charrette et suivi par deux hommes vigoureux, qui s'efforçaient de comprimer les excès de sa folie. Quel est ce malheureux, dis-je à ceux qui l'accompagnaient?—Son nom est sur la liste des émigrés; il y a trois ans qu'il est aux Petites-Maisons: il est obligé de sortir de France.—Un journaliste cite aujourd'hui un fait qui mérite d'être recueilli avec ceux dont nous venons de parler. La liste générale des émigrés s'imprimait, à Paris, chez Didot; celui qui en corrigeait les épreuves, ne fut pas peu étonné un jour d'y reconnaître le nom même de celui qui, en terme d'imprimerie, l'avait composée, et qui plus est, l'avait composée sans s'appercevoir de sa propre inscription sur cette liste. Vérification faite des noms, surnoms, lieu de naissance, etc. on reconnut l'identité parfaite. L'ouvrier a qui on avait fait ce triste honneur, dans son département, habitait Paris depuis long-tems, et sans doute était loin de s'attendre à une pareille distinction. Malgré les démarches que fit alors le citoyen Didot pour le retirer de-là, on ne croit pas que sa radiation ait été prononcée.

Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie.

Le gouvernement actuel est dans l'intention bien prononcée de réparer tant d'injustices, et nous conseillons à ceux qui ont la collection des Didot, de ne point acheter la *liste des émigrés* avant qu'il n'en ait paru une seconde édition revue et corrigée par Bonaparte.

Digitized by Google

Loi relative à la Division du Territoire de la République, & l'Administration.

TITRE PREMIER.

Division du Territoire.

ARTICLE PREMIER.

Le territoire Européen de la République sera divisé en départemens & en arrondissemens communaux, conformément au tableau annexé à la présente loi.

TITRE SECOND.

Administration.

§. I.

Administration de Département.

2. Il y aura, dans chaque département, un *préfet*, un *conseil de préfecture* & un *conseil général de département*, lesquels rempliront les fonctions exercées maintenant par les administrations & commissaires de département.

Le *conseil de préfecture* sera composé de cinq membres, & le *conseil général* le sera de vingt-quatre dans les départemens ci-après nommés :

Aisne	Isere	Orne
Calvados	Isle-et-Vilaine	Pas-de-Calais
Charente-Inférieure	Jemmappes	Puy-de-Dôme
Côtes-du-Nord	Loire-Inférieure	Rhin (Bas)
Dordogne	Lys	Saone-et-Loire
Escaut	Maine-et-Loire	Seine
Eure	Manche	Seine-Inférieure
Finisterre	Mont-Blanc	Seine-et-Oise
Garonne (Haute)	Morbihan	Somme.
Gironde	Nord	

Le *conseil de préfecture* sera composé de quatre membres, & le *conseil général* le sera de vingt dans les départemens ci-après nommés :

Ain

Ain	Loire	Oise
Aveyron	Lot	Ourthe
Bouches-du-Rhône	Lot-et-Garonne	Pyrénées (Basses)
Charente	Mayenne	Rhône
Côte-d'Or	Meurthe	Sarthe
Dyle	Moselle	Yonne.
Gard		

Le *conseil de préfecture* sera composé de trois membres, & le *conseil général* le sera de seize dans les départemens ci-après nommés :

Allier	Gers	Nèthes (Deux)
Alpes (Hautes)	Golo	Nievre
Alpes (Basses)	Hérault	Pyrénées (Hautes)
Alpes-Maritimes	Indre	Pyrénées-Orientales
Ardeche	Indre-et-Loire	Rhin (Haut)
Ardennes	Jura	Sambre-et-Meuse
Arriége	Landes	Saone (Haute)
Aube	Léman	Seine-et-Marne
Aude	Liamone	Sevres (Deux)
Cantal	Loir-et-Cher	Tarn
Cher	Loire (Haute)	Var
Correze	Loiret	Vaucluse
Creuse	Lozere	Vendée
Doubs	Marne	Vienne
Drôme	Marne (Haute)	Vienne (Haute)
Eure-et-Loire	Meuse	Vosges.
Forêts	Meuse-Inférieure	

3. Le *préfet* sera chargé seul de l'administration.

4. Le *conseil de préfecture* prononcera,

Sur les demandes de particuliers tendantes à obtenir la décharge ou la réduction de leur côte de contributions directes ;

Sur les difficultés qui pourraient s'élever entre les entrepreneurs des travaux publics & l'administration, concernant le sens ou l'exécution des clauses de leurs marchés ;

Sur les réclamations des particuliers qui se plaindront des torts & dommages procédant du fait personnel des entrepreneurs, & non du fait de l'administration ;

Sur les demandes & contestations concernant les indemnités dues aux particuliers, à raison des terrains pris ou fouillés pour la confection des chemins, canaux & autres ouvrages publics ;

Sur les difficultés qui pourront s'élever en matiere de grande voierie ;

Sur les demandes qui seront présentées par les communautés des villes, bourgs ou villages, pour être autorisées à plaider ;

Enfin, sur le contentieux des domaines nationaux.

5. Lorsque

Digitized by Google

5. Lorsque le *préfet* assistera au conseil de préfecture, il présidera ; en cas de partage, il aura voix prépondérante.

6. *Le conseil général de département* s'assemblera chaque année : l'époque de sa réunion sera déterminée par le gouvernement ; la durée de sa session ne pourra excéder quinze jours.

Il nommera un de ses membres pour *président*, un autre pour *secrétaire*.

Il fera la répartition des contributions directes entre les arrondissemens communaux du département ;

Il statuera sur les demandes en réduction faites par les conseils d'arrondissement, les villes, les bourgs & villages.

Il déterminera, dans les limites fixées par la loi, le nombre des centimes additionnels dont l'imposition sera demandée pour les dépenses de département.

Il entendra le compte annuel que le *préfet* rendra de l'emploi des centimes additionnels qui auront été destinés à ces dépenses.

Il exprimera son opinion sur l'état & les besoins du département, & l'adressera au ministre de l'intérieur.

7. Un *secrétaire général de préfecture* aura la garde des papiers & signera les expéditions.

§ II.

Administration Communale.

8. Dans chaque arrondissement communal, il y aura un *sous-préfet* & un *conseil d'arrondissement* composé de onze membres.

9. Le *sous-préfet* remplira les fonctions exercées maintenant par les administrations municipales & les commissaires de canton, à la réserve de celles qui seront attribuées ci-après au conseil d'arrondissement & *aux municipalités*.

10. Le *conseil d'arrondissement* s'assemblera chaque année. L'époque de sa réunion sera déterminée par le gouvernement ; la durée de sa session ne pourra excéder quinze jours.

Il nommera un de ses membres pour *président*, un autre pour *secrétaire* ;

Il fera la répartition des contributions directes entre les villes, bourgs & villages de l'arrondissement.

Il donnera son avis motivé sur les demandes en décharge qui seront formées par les villes, bourgs & villages.

Il entendra le compte annuel que le *sous-préfet* rendra de l'emploi des centimes additionnels destinés aux dépenses de l'arrondissement.

Il exprimera une opinion sur l'état & les besoins de l'arrondissement, & l'adressera au préfet.

11. Dans les arrondissemens communaux où sera situé le chef-lieu de département, il n'y aura point de *sous-préfets*.

§ III.

Digitized by Google

§ III.

Municipalités.

12. Dans les villes, bourgs & autres lieux pour lesquels il y a maintenant un agent municipal & un adjoint, & dont la population n'excédera pas deux mille cinq cents habitans, il y aura un maire & un adjoint ; dans les villes ou bourgs de deux mille cinq-cents à cinq mille habitans, un maire & deux adjoints ; dans les villes de cinq mille habitans à dix mille, un maire, deux adjoints & un commissaire de police. Dans les villes dont la population excédera dix mille habitans, outre le maire, deux adjoints & un commissaire de police, il y aura un adjoint par vingt mille habitans d'excédans, & un commissaire par dix mille d'excédans.

13. Les maires & adjoints rempliront les fonctions administratives exercées maintenant par l'agent municipal & l'adjoint ; relativement à la police & à l'état civil, ils rempliront les fonctions exercées par les administrations municipales de canton, les agens municipaux & adjoints.

14. Dans les villes de cent mille habitans & au-dessus, il y aura un maire & un adjoint à la place de chaque administration municipale ; il y aura de plus un commissaire-général de police, auquel les commissaires de police seront subordonnés, & qui sera subordonné au préfet ; néanmoins il exécutera les ordres qu'il recevra immédiatement du ministre chargé de la police.

15. Il y aura un conseil municipal dans chaque ville, bourg ou autre lieu pour lequel il existe un agent municipal & un adjoint.

Le nombre de ses membres sera de dix dans les lieux dont la population n'excede pas deux mille cinq cents habitans, de vingt dans ceux où elle n'excede pas cinq mille, de trente dans ceux où la population est plus nombreuse.

Ce conseil s'assemblera chaque année le 15 Pluviôse, & pourra rester assemblé quinze jours.

Il pourra être convoqué extraordinairement par ordre du *préfet*.

Il entendra & pourra débattre le compte des recettes & dépenses municipales qui sera rendu par le maire & le sous-préfet, lequel l'arrêtera définitivement.

Il réglera le partage des affouages, pâtures, récoltes & fruits communs.

Il réglera la répartition des travaux nécessaires à l'entretien & aux réparations des propriétés qui sont à la charge des habitans.

Il délibérera sur les besoins particuliers & locaux de la municipalité, sur les emprunts, sur les octrois ou contributions en centimes additionnels qui pourront être nécessaires pour subvenir à ces besoins ; sur les procès qu'il conviendra d'intenter ou de soutenir pour l'exercice & la conservation des droits communs.

16. A Paris, dans chacun des arrondissemens municipaux, un *maire* & deux *adjoints* seront chargés de la partie administrative & des fonctions relatives à l'état civil.

Un

Digitized by Google

Un *préfet de police* sera chargé de ce qui concerne la police, & aura sous ses ordres des commissaires distribués dans les douze municipalités.

17. A Paris, *le conseil de département* remplira les fonctions de *conseil municipal*.

§ IV.

Des Nominations.

18. Le premier consul nommera les *préfets*, *les conseillers de préfecture*, les membres des *conseils généraux de département*, *le secrétaire-général de préfecture*, les *sous-préfets*, les *membres des conseils d'arrondissement*, les *maires* & *adjoints* des villes de plus de cinq mille habitans, les *commissaires-généraux de police* & *préfets de police* dans les villes où il en sera établi.

19. Les membres des *conseils généraux de département*, & ceux des conseils d'arrondissemens communaux, seront nommés pour trois ans ; ils pourront être continués.

20. Les préfets nommeront & pourront suspendre de leurs fonctions les *membres des conseils municipaux* ; ils nommeront & pourront suspendre les *maires* & *adjoints* dans les villes dont la population est au-dessous de cinq mille habitans.

Les membres des conseils municipaux seront nommés pour trois ans ; ils pourront être continués.

§ V.

Des Traitemens.

21. Dans les villes dont la population n'excede pas quinze mille habitans, le traitement du préfet sera de 8,000 fr.

Dans celles de quinze mille à trente mille habitans, il sera de 12,000 fr.

Dans celles de trente mille à quarante-cinq mille habitans, il sera de 16,000 fr.

Dans celles de quarante-cinq mille à cent mille habitans, il sera de 20,000 fr.

Dans celles de cent mille habitans & au-dessus, il sera de 24,000 francs.

A Paris, il sera de 30,000 fr.

22. Le traitement des conseillers de préfecture sera, dans chaque département, le dixieme de celui du préfet : il sera de 1,200 fr. dans les départemens où le traitement du préfet ne sera que de 8,000 fr.

23. Le traitement des sous-préfets, dans les villes dont la population excédera vingt mille habitans, sera de 4,000 fr., & de 3,000 fr. dans les autres.

24. Le gouvernement fixera pour chaque département la somme des frais de bureau, qui sera employée pour l'administration.

PAR-

Digitized by Google

PARLEMENT D'ANGLETERRE.

CHAMBRE DES COMMUNES.

SUITE DE LA SÉANCE DU 3 FÉVRIER.

Discours du Très-Honorable WILLIAM PITT, *sur la Motion d'une Adresse au Roi, à l'Effet d'approuver les Réponses faites aux Lettres de France relatives à une Négociation de Paix.*

Monsieur,

Deux motifs me déterminent à présenter en ce moment mes sentimens à la chambre : l'un est la crainte que, plus tard, l'attention de la chambre soit nécessairement épuisée ; l'autre, parce que l'opinion manifestée par le Savant Membre (M. Erskine,) au commencement & à la conclusion de son discours, place la question précisement sur les bâses où je désire le plus la discuter. Le Savant Membre semble établir, comme fondement de tout ce qu'il a dit, et comme argument principal de la nécessité de négocier tout de suite, que tous les efforts que l'on ferait pour renverser le système de la révolution Française doivent être inutiles, & qu'il serait non seulement imprudent, mais même presque impie de lutter plus long-tems contre cet ordre de choses que, d'après je ne sais quel principe de prédestination, il semble regarder comme immortel. Peu porté, ainsi que je le suis, à accéder à cette opinion, je ne suis pas fâché que l'Honorable Membre ait considéré le sujet en question sous ce point de vue sérieux. En effet, je regarde la Révolution Française comme l'épreuve la plus sévere que la main de la Providence ait jamais fait subir jusqu'à présent aux nations de la terre ; mais je ne puis m'empêcher de penser, avec satisfaction, que ce Pays-ci, même pendant une semblable épreuve, a non seulement été exempt des calamités qui ont inondé presque toutes les autres parties de l'Europe, mais encore qu'il semble avoir été réservé pour être le refuge & l'asile de ceux qui ont fui sa persécution ; pour être la digue qui de-

vait s'opposer à ses progrès, & peut-être en dernier lieu l'instrument qui doit délivrer le monde des crimes et des malheurs qui l'ont accompagnée.

Pénétré de ce sentiment, j'ose espérer que la Chambre m'excusera, si j'essaie, autant qu'il sera en mon pouvoir, d'examiner cette question dans un grand développement. En agissant ainsi, je m'accorde avec mon Honorable Ami (*M. Canning*) dans l'opinion que, dans tous les cas, il serait impossible de séparer la discussion actuelle d'avec les crimes et les atrocités antérieures de la Révolution Française ; parce que les papiers qui sont en ce moment sur la table, & tout le raisonnement du Savant Membre, nous obligent à examiner encore l'origine de la guerre, & tous les faits importans qui sont survenus depuis qu'elle dure. Le Savant Membre a ressuscité tous ses argumens, & nous les a représentés en détail, d'après son propre pamphlet, qui avait eu ci-devant trente-sept ou trente-huit Editions, & maintenant il les redonne à la Chambre, embellis de toutes les grâces de son élocution. Le Premier Consul a aussi jugé à propos de ressusciter & représenter en détail les principaux argumens employés, depuis sept ans, par tous les Orateurs & tous les Ecrivains de l'Opposition, dans ce Pays-ci. Et (ce qui est encore plus important) la question elle-même, dont il s'agit aujourd'hui directement, & qu'il faut décider ce soir même ; la question de savoir si, dans les circonstances présentes, il y a, en traitant avec la France, une apparence de sécurité assez fondée pour nous engager à négocier, ne peut être bien décidée, sans retracer ici, soit d'après notre propre expérience, soit d'après celle des autres nations, la Nature, les Causes, & la Grandeur du Danger, dont nous avons à nous garantir, afin de juger de la sûreté dont nous devrons nous contenter.

Je dis donc, qu'avant que qui que ce soit puisse être de l'opinion du Savant Membre ; avant que qui que ce soit puisse croire que la substance de la Réponse de Sa Majesté est différente de ce qu'exigeait la sûreté du Pays ; avant que qui que ce soit puisse penser que, dans le moment & dans les circonstances d'alors, il y aurait eu de la sûreté à répondre favorablement aux ouvertures de l'ennemi pour entrer en négociation,—on doit appartenir à une des trois especes de personnes suivantes. Ou bien, on doit croire, que la Révolution Française ne présente point actuellement, & n'a jamais présenté assez de danger par la nature de son système & par l'état & la situation intérieure de la France, pour ne pas laisser aux puissances étrangeres une sécurité suffisante pour négocier ;—ou bien, en

Digitized by Google

en second lieu, on doit être d'opinion, que le changement qui vient de s'opérer récemment a fourni cette sécurité qui manquait dans les époques antérieures de la Révolution; ou enfin, on doit être du nombre de ceux qui, tout en croyant bien que le danger existait, & ne se dissimulant ni sa nature ni son étendue, pensent néanmoins, d'après leurs idées sur le malaise actuel du pays, & d'après la maniere dont ils voient notre situation & notre perspective, comparées à la perspective & à la situation de nos ennemis, que nous devons, en pleine connaissance de cause, accepter une sûreté insuffisante pour tout ce qui nous est précieux & sacré, plutôt que de souffrir le malaise, ou de courir les risques qui résulteraient d'une prolongation ultérieure de la contestation.

En discutant la derniere de ces trois Questions, nous en viendrons à considérer, ce qu'on doit inférer des circonstances & du résultat de nos propres négociations dans les époques antérieures de la guerre;—si, dans l'Etat de comparaison de ce Pays-ci & de la France, nous appercevons maintenant, les mêmes raisons de recommencer nos malheureuses expériences d'alors;—ou si les leçons de l'expérience, ajoutées aux déductions du raisonnement, nous démontrent ou non, l'inefficacité & le danger des mêmes mesures que l'on nous recommande d'adopter aujourd'hui parce qu'elles l'ont déjà été.

Quoique je ne me soucie pas, Monsieur, d'entrer dans beaucoup de détails sur un sujet qui a été si rebattu; cependant, lorsque je vois que le Savant Membre, malgré tout ce qu'il doit avoir appris, s'il a lu une seule des Réponses qui ont été faites à son Ouvrage (quoiqu'il puisse ignorer quand il l'a écrit), cherche encore à appuyer de son autorité la supposition que l'ordre donné à M. Chauvelin de quitter le royaume, fut la cause de la Guerre entre ce Pays-ci & la France,—je ne puis m'empêcher de dire quelques mots à cet égard.

L'inexactitude dans les dates semble être une sorte de fatalité attachée à tous ceux qui ont traité cette partie de la Question; car celui même qui a rédigé la Note adressée à Sa Majesté, n'est pas plus exact que s'il n'avait tiré ses renseignemens que du pamphlet de l'Honorable Membre. La Chambre se ressouvient des premieres protestations de la République Française qui sont énumérées dans cette Note. Ces déclarations sont véritablement le texte de tout ce qui peut récommander un Gouvernement à l'estime & à la confiance des Puissances Etrangeres, mais elles sont malheureusement le revers du système & de ce qui s'est pratiqué en France depuis près de dix ans. Il y est dit que les premiers principes de la France sont l'amour de la

paix, l'aversion pour les conquêtes, & le respect pour l'indépendance des autres Pays. A la vérité, on semble reconnaître dans cette même note que l'on a violé, depuis, tous ces principes, mais on allegue que l'on n'a agi ainsi que par suite des provocations des autres Puissances. En tête de ces provocations, on cite les différens outrages faits aux ministres de la France, & l'on dit que c'est le Roi de la Grande Bretagne qui en a donné l'exemple par sa conduite envers M. Chauvelin. Pour répondre à cette supposition, il suffit de remarquer que huit mois avant que nous eussions ainsi encouragé la Prusse & l'Autriche à se coaliser pour démembrer la France, huit mois enfin avant le renvoi de M. Chauvelin, ces deux Puissances étaient en guerre avec les Français. Voilà pour l'exactitude de l'exposé.

(Ici, M. Erskine observa que ce n'était pas ainsi qu'il avait posé son raisonnement.)

Jusqu'ici je n'ai commenté que les argumens contenus dans les Notes; j'en viens maintenant à ceux de l'honorable Membre. Je comprens qu'il me dit qu'il n'a pas prétendu avancer que le renvoi de M. Chauvelin fût la véritable cause de la guerre générale, mais seulement celle de la rupture entre la France & l'Angleterre; & l'honorable Membre cite, entr'autres, que ce renvoi rendit impossible la discussion des points en litige. Je vais aborder distinctement toutes les parties de cette assertion: & je commence par soutenir au contraire:—qu'il fut donné autant de moyens de discuter les points contestés que s'il y avait eu ici un Ministre Français régulierement accrédité;—que les causes de guerre qui existaient au commencement de cette discussion, ou qui s'éleverent pendant son cours, auraient justifié, & vingt fois par delà, une déclaration de guerre de la part de ce Pays-ci;—que toutes les explications de la part de la France, furent évidemment inadmissibles & insuffisantes, & que M. Chauvelin avait remis un ultimatum péremptoire, dans lequel il déclarait, que si l'on ne se contentait pas de ces explications, et si nous ne désarmions pas tout de suite, notre refus serait regardé comme une déclaration de guerre.

Après ceci arriva cette scene atroce dont personne encore aujourd'hui ne peut parler sans horreur, & à laquelle il est impossible de penser sans indignation; ce meurtre, ce régicide, d'où j'ai été vivement affecté d'entendre l'honorable Membre dater le commencement du Gouvernement légal de France.

Après

Après avoir ainsi remis leur ultimatum, les Français y ajoutèrent encore une demande. Ils exigèrent (& cela pendant que nous avions à nous plaindre de nombre d'injustices récentes pour lesquelles on nous refusait toute espece de satisfaction) que nous eussions à recevoir à l'instant M. Chauvelin comme leur Ambassadeur, avec de nouvelles lettres de créance, par lesquelles ils s'investissaient du caractere dont ils venaient de dépouiller leur souverain, en l'assassinant. Nous répondîmes : " M. Chauvelin est venu ici comme le représentant d'un Souverain auquel vous avez fait subir une mort cruelle & illégale, nous n'avons reçu aucune satisfaction des injures qui nous ont été faites, nous n'avons aucune sécurité contre le danger dont nous sommes menacés. Dans des circonstances semblables, nous ne recevrons point vos nouvelles lettres de créance. Quant aux anciennes, vous les avez vous-même annullées par le sacrifice de votre Roi."

Quelle fut, depuis ce moment, la situation de M. Chauvelin ? Il ne fut plus qu'un simple particulier, & il eut ordre de quitter le royaume, en vertu du Bill des Etrangers, qui, à l'effet d'assurer la tranquillité intérieure, venait d'investir Sa Majesté du pouvoir d'éloigner du royaume tous les étrangers soupçonnés de principes révolutionnaires. Prétendra-t-on qu'alors, il était moins sujet aux clauses de ce bill que les autres étrangers dont la conduite pouvait offrir au gouvernement de justes motifs de soupçon ? Sa conduite & ses liaisons ici ne donnaient-elles pas à juste titre de l'ombrage ? Ou bien prétendra-t-on que le seul refus de recevoir des lettres de créance d'une république naissante, qui n'était alors reconnue par aucune puissance de l'Europe, & qui dans ce moment accumulait sur nous les injustices & les insultes, ait été de lui-même une cause raisonnable de guerre ? Cela serait d'autant moins fondé que les nations mêmes de l'Europe, dont on n'a cessé de louer la sagesse & la modération pour avoir maintenu la neutralité, & entretenu des relations d'amitié, avec la République Française, que ces nations, dis-je, ont resté plusieurs années après cette époque, sans en recevoir aucun ministre accrédité & sans faire aucun acte par lequel elles reconnussent son existence politique.

Le Comte de Bernstorff, ministre de Danemark, déclara officiellement, en réponse à des représentations de la part des Puissances Belligérantes, au mois de Décembre, 1793, que : " Il était bien connu que la Convention Nationale avait nommé M. Grouvelle, Ministre Plénipotentiaire en Danemark, " mais qu'il était bien connu aussi qu'il n'avait été ni reçu

" ni

" ni reconnu en cette qualité." Et même, en Février 1796, lorsque le même Plénipotentiaire fut enfin reçu pour la première fois, dans son caractere officiel, le Comte de Bernstorff expliqua, dans une Note publique, le changement de conduite de la part de sa Cour de la maniere suivante : " Aussi long-" tems, dit-il, qu'il n'a pas existé en France d'autre gou-" vernement qu'un gouvernement révolutionnaire, Sa Majesté " n'a pas pu reconnaître le ministre de ce gouvernement; " mais à présent que la Constitution Française est complete-" ment organisée, & qu'il y a un gouvernement régulier éta-" bli en France, les obligations de Sa Majesté cessent à cet " égard, & M. Grouvelle sera reconnu en conséquence dans la " forme accoutumée." Il n'est pas nécessaire ici de rechercher jusqu'à quel point la Cour de Danemark avait ou n'avait pas raison de penser qu'il n'existait plus alors de gouvernement révolutionnaire en France ; mais quoi qu'il en soit, on voit clairement & intelligiblement le principe d'après lequel le Cabinet de Danemark a agi, & c'est un exemple décisif en faveur de la proposition que j'ai soutenue.

Faut-il donc examiner quels étaient les termes de cet ultimatum, auxquels nous refusâmes de souscrire ? On avait ouvertement menacé nos alliés d'actes d'hostilités ; ces hostilités étaient fondées sur un droit prétendu qui aurait tout d'un coup remplacé tout le droit public des nations ; nous discutâmes, dans le tems, ce droit d'ouvrir l'Escaut, non pas tant à cause de son importance immédiate (quoique, sous un point de vue commercial & maritime, cette importance fût très-grande), qu'à cause du principe général sur lequel on le fondait. Les mêmes notions arbitraires firent bientôt découvrir aux Français cette loi sacrée de la nature qui avait fait du Rhin & des Alpes les frontieres légitimes de la France, & en conséquence ils s'arrogerent le pouvoir qu'ils ont affecté d'exercer pendant tout le cours de la révolution, de mettre de côté, & de remplacer par un nouveau code de leur façon, tous les principes reconnus du droit des gens. Dans le fait, ils s'avançaient rapidement sur la république de Hollande, après la victoire de Jemappes, & ils avaient ordonné à leurs généraux de poursuivre les troupes Autrichiennes dans tous les pays neutres. C'était avouer par-là explicitement l'intention où ils étaient d'envahir la Hollande. Ils avaient déjà fait voir leur modération & leur désintéressement, en incorporant la Belgique à la République Française. Ces amis de la paix, qui débutent en jurant aversion pour les conquêtes, & en protestant de leur respect pour l'indépendance des autres nations ; qui prétendent

dent qu'ils ne se sont départis de ce système, que par suite de votre aggression, arracherent eux-mêmes, en tems de paix, pendant que de leur aveu vous étiez encore neutres, & sans aucun prétexte ni ombre de provocation, arracherent, dis-je, la Savoie au Roi de Sardaigne, & déjà ils l'avaient également incorporée à la France. Telles étaient leurs aggressions à cette époque ; & bien plus que cela encore. Ils avaient émis une Déclaration universelle de Guerre contre tous les Trônes de l'Europe ; & ils vous l'avaient appliquée particulierement par leur conduite : ils avaient rendu le décret du 19 Novembre, par lequel ils proclamaient qu'ils donneraient leur secours à toutes les nations qui manifesteraient le désir de devenir libres : ils avaient, & par leur langage & par leur exemple, fait voir ce qu'ils entendaient par liberté : ils avaient mis le sceau à leurs principes par la déposition de leur souverain : ils les avaient appliqués à l'Angleterre, en provoquant & en encourageant les adresses de ces sociétés séditieuses de traîtres, qui, dès le commencement, favoriserent leurs vues, & qui, encouragés par votre indulgence, professaient alors en public les doctrines Françaises, & annonçaient d'avance leur succès dans ce Pays-ci : qui se réjouissaient du progrès des actes qui menaient à l'assassinat du Roi de France, & qui attendaient même le jour où ils verraient une Convention Nationale en Angleterre, fondée sur les mêmes principes.

Et quelles furent les explications qu'ils donnerent sur ces différens sujets d'offense ? Quant à la Hollande, ils vous dirent, que l'Escaut était un objet trop insignifiant pour vous, pour que vous vous en occupassiez, & qu'en conséquence il devait être décidé suivant leur bon plaisir, en dépit des traités positifs qu'ils avaient eux-mêmes garantis, & que, par nos alliances, nous étions tenus de maintenir. Que si, cependant, quand la guerre serait finie, la Belgique avait consolidé sa liberté (mot dont nous connaissons aujourd'hui le sens, par ce qui est arrivé à toutes les nations où ont pénétré les armes de la France), alors la Belgique & la Hollande, pourraient, si elles le voulaient, arranger l'affaire de l'ouverture de l'Escaut par des négociations séparées. Quant à leur aggrandissement, ils nous assurerent qu'ils ne garderaient la possession militaire de la Belgique, que le tems qu'ils jugeraient nécessaire pour l'objet déjà mentionné de consolider sa liberté. Et quant au décret du 19 Novembre, dirigé particulierement contre vous, par les relations que j'ai dit qui existaient avec les séditieux & les traîtres de ce Pays-ci, & surtout par les discours des personnages les plus marquans parmi eux, ils se contenterent d'assurer, que ce décret n'avait pas le sens qu'on lui

Digitized by Google

lui imputait, & que, bien loin d'encourager la sédition, il ne pouvait s'appliquer qu'aux pays, où une grande majorité du peuple se serait déjà déclarée en faveur d'une révolution ; supposition qui, suivant eux, impliquait une absence totale de toute sédition.

Que serait-il résulté si l'on avait admis cette explication ? On aurait souffert qu'une nation, & une nation armée, prêchât aux habitans de tous les pays du monde, qu'ils étaient esclaves, & que leurs gouverneurs étaient des tyrans : qu'elle les encourageât & les invitât à se mettre en révolution en promettant d'avance d'être secondés à tous ceux qui pourraient s'appeller majorité, ou à ce que la France jugerait à propos de déclarer ainsi. Voilà quelles furent leurs explications : & ils vous dirent que c'était là leur ultimatum.

Mais fut-ce là tout ? Au moment même où ils essayaient de vous engager à admettre ces explications, à vous contenter de l'aveu, que la France n'offrait que de garantir en général toutes les révolutions qui réussiraient, & n'interviendrait que pour sanctionner & confirmer tout ce que le choix libre & indépendant du peuple aurait pu décider,—quels étaient les ordres qu'ils donnaient à leurs généraux à ce sujet ? Au milieu de ces explications à l'amiable qu'ils avaient avec vous, il sortit un décret que je crois certainement avoir été oublié par les honorables Membres de l'autre côté de la Chambre, s'ils peuvent prendre sur eux d'élever le moindre doute sur l'origine de cette querelle, non seulement par rapport à ce Pays-ci, mais encore par rapport à toutes les Nations de l'Europe avec lesquelles la France s'est trouvée postérieurement en guerre. Je veux parler du Décret du 15 Décembre 1792. Ce décret allait bien plus loin que tout ce qui avait eu lieu auparavant ; il équivalait à une déclaration universelle de guerre contre tous les Trônes & contre tous les Gouvernemens Civilisés. Il portait : que partout où les armées de la République iraient, (soit dans des pays en guerre ou en paix avec elle, on ne fait point de distinction) le premier soin de leurs généraux serait d'introduire les principes de la Révolution Française & de les mettre en pratique ; de détruire tous les ordres privilégiés, & tout ce qui s'opposerait à l'établissement de leur Nouveau Système.

Si l'on a quelque doute sur les pays où les armées Françaises devaient aller ; si l'on prétend que ce décret n'avait en vue que les nations avec lesquelles la France était alors en guerre, ou bien avec lesquelles elle pouvait être réduite à faire la guerre dans le cours de la contestation ; que l'on se rap-

rappelle que dans ce même moment les généraux Français avaient reçu ordre de poursuivre l'armée Autrichienne des Pays-Bas dans la Hollande avec laquelle ils étaient alors en paix. Même en admettant l'interprétation ci-dessus, voyons quelle en aurait été l'application, jettons un coup-d'œil sur la liste de leurs aggressions qu'a lue mon très-honorable ami (M. *Dundas*). Avec qui ont-ils été en guerre depuis l'époque de cette déclaration? Avec toutes les nations de l'Europe, excepté deux (la Suede & la Danemark), & s'ils n'ont pas été en guerre avec ces deux nations, c'est seulement parce qu'au milieu de toutes les provocations qui pouvaient justifier une guerre défensive, ces puissances ont préféré se soumettre à des violations répétées de leurs droits, plutôt que d'avoir recours à la guerre pour en tirer vengeance. Il ne sera ni long ni difficile de rechercher s'ils ont fidellement appliqué ces principes partout où ils ont porté leurs armes. Si ce décret est, en propres termes, une dénonciation de guerre contre tous les gouvernemens; si dans son exécution il a été appliqué à tous ceux avec lesquels la France s'est trouvée en point de contact; est-il autre chose que le code décidé de la Révolution Française, depuis la naissance de la République, code dont on ne s'est jamais départi une seule fois, & qui a été mis en usage avec une vigueur sans relâche contre toutes les nations qui sont tombées sous son pouvoir?

S'il pouvait y avoir le moindre doute que l'application de ce décret ne dût être universelle, ou qu'il ne dût pas s'appliquer en particulier à l'Angleterre, il existe une circonstance qui, seule, leverait tous les doutes—c'est que, presque à la même époque, il fut proposé par M. Baraillon, dans la Convention Nationale, de déclarer expressément, que le décret du 19 Novembre n'était fait que pour les nations avec lesquelles les Français étaient alors en guerre; & que cette proposition fut rejettée par une grande majorité; par cette même Convention Nationale dont on nous priait de recevoir de semblables explications & de nous en contenter.

Telle était, Monsieur, la nature de leur système. Allons un peu plus loin, examinons si dès le commencement on avait intention de l'exécuter dans toute l'étendue que j'ai dit. Dans le tems même où leurs menaces paraissaient aux yeux de beaucoup de personnes, les accens du délire ou de la rage, ils en rédigeaient & arrangeaient méthodiquement les moyens d'exécution, aussi exactement que s'ils avaient déjà prévu l'étendue à laquelle ils ont pu depuis lors réaliser leurs projets criminels. Ils s'occuperent tranquillement à imaginer les moyens les plus

réguliers & les plus efficaces de mettre journellement ce système à exécution ; ils en firent leur grand ordre du jour ; ils l'incorporerent aux ordres généraux de leurs armées ; en effet, (la Chambre le croira à peine) la confirmation ainsi faite de ce décret du 19 Novembre, fut suivie d'un exposé & d'un commentaire qui furent adressés aux Généraux de toutes les Armées Françaises. Ils contenaient une formule rédigée avec autant de méthode & de sang-froid que celles qui peuvent servir dans ce Pays au courant des fonctions les plus tranquilles d'un juge de paix, ou des bureaux d'une des administrations quelconques. Chaque commandant avait des formules générales en blanc d'une adresse à toutes les nations du monde. " LE PEUPLE " FRANÇAIS AU PEUPLE N. N. SALUT. *Nous venons " chasser vos tyrans.*" Ce n'était pas tout ; un des articles du décret du quinze Décembre, portait expressément : " *que " ceux qui se montreraient assez abrutis et assez contens de " leurs chaînes pour se refuser au rétablissement de leurs " droits, renoncer à la liberté et à l'égalité, ou pour con- " server et rappeller leur Prince ou leurs ordres privilégiés, " ou pour traiter avec eux, ne seraient point admis à la " distinction que la France avait établie, en d'autres cas, " entre le Gouvernement et le Peuple ; et qu'un tel peuple " serait traité selon toute la rigueur des lois de la guerre et " du droit de conquête.*" Voilà quel est leur amour de la paix, leur aversion pour les conquêtes, leur respect pour l'indépendance des autres nations.

Ce fut donc après avoir reçu de semblables explications, après avoir reçu l'ultimatum de la France, & après que les lettres de créance que M. Chauvelin avait reçues du Roi eurent cessé d'exister, qu'il lui fut ordonné de partir. Même après cette époque, j'ai presque honte de le rappeller, nous ne fermâmes point de notre côté la porte à d'autres tentatives de négocier, mais notre complaisance fut immédiatement suivie de la déclaration de guerre. Cette déclaration, ce ne fut point nous qui la fimes pour venger nos droits ; ce fut la France, qui mit ainsi le sceau aux insultes & aux injustices qu'elle nous faisait essuyer. Et dans une guerre qui a ainsi commencé, sera-ce une Chambre des Communes Britannique qui doutera si l'aggression primitive est le fait de la France ou celui de l'Angleterre ? ou si l'aggression évidente de la France est autre chose que le résultat nécessaire des principes qui caractérisent la Révolution Française ?

Quelles sont donc les ressources & les subterfuges qui empêchent les personnes qui sont de l'avis de l'Honnrable Membre, d'être

d'être écrasées sous le poids de ce simple exposé des faits? Il n'en est pas d'autres que celles qui se trouvent dans l'insinuation contenue dans la Note du Ministre Français, que ce Pays-ci avait, avant les transactions dont je viens de parler, encouragé & soutenu la coalition des autres puissances contre la France.

Les preuves qui démentent cette insinuation sont innombrables. En premier lieu, l'évidence des dates: en second lieu, les aveux de tous les différens partis en France; ceux des amis de Brissot accusant Robespierre de la guerre avec ce pays-ci, et ceux des partisans de Robespierre qui la rejettent sur Brissot; aveux qui justifient tous également l'Angleterre; les témoignages du Gouvernement Français pendant tout l'intervalle qui s'est écoulé depuis la déclaration de Pilnitz, et le prétendu traité de Pavie jusqu'à la déclaration de la guerre. (La déclaration de Pilnitz n'avait pas le plus léger rapport à un projet de partage ni de démembrement; quant au traité de Pavie, je crois fermement que c'est une imposture et un faux; et dans la forme même sous laquelle on a représenté ces deux actes, on n'a trouvé aucune raison de croire que nous y eussions participé.) M. Talleyrand lui-même fut envoyé par le Roi Constitutionnel des Français, long-tems après l'époque où cette coalition, dont on fait aujourd'hui un grief, devait avoir existé, si jamais elle l'a fait, avec une lettre du Roi de France, qui remerciait expressément Sa Majesté de la neutralité qu'elle avait invariablement observée. Le même fait est confirmé par le témoignage de tous ceux qui connaissaient quelque chose des plans du Roi de Suede en 1791; le seul Souverain, je crois, qui dans ce tems méditait des mesures hostiles contre la France, et qui exprimait hautement comme une de ses plus chères espérances, que l'Angleterre ne s'opposerait pas à l'expédition qu'il projettait; par le témoignage de tous ceux, aussi, qui ont connu la conduite de l'Empereur ou du Roi de Prusse; par le témoignage clair et décisif de M. Chauvelin lui-même dans ses dépêches d'ici au Gouvernement Français, publiées depuis officiellement à Paris; par tout ce qui est arrivé depuis la guerre; par les écrits de Dumourier; par les écrits de Brissot; par les faits qui ont été mis au jour en Amérique, par rapport à la mission de M. Genet, lesquels démontrent tous que la France avait décidé de se livrer à des actes d'hostilités contre nous, long-tems avant l'époque à laquelle M. Chauvelin fut renvoyé d'ici: outre cela, la réduction de notre établissement de paix dans l'année 1791, continuée l'année suivante, est un fait dont le témoignage est concluant

Digitized by Google

et incontestable ; un fait qui, je le crains, démontre non seulement que nous n'attendions pas l'occasion de faire la guerre, mais que dans notre état de partialité pour un système pacifique, nous nous étions abandonnés à une sécurité douce et crédule que la sagesse et la discrétion n'auraient pas dictée. Et même il est assez singulier que nous en trouvions une nouvelle preuve à ajouter à celles que j'ai déjà fournies, dans un décret rendu au moment de la Déclaration de Guerre de la part de la France, où il est énoncé expressément, comme pour la premiere fois, que l'Angleterre s'écartait alors du système de neutralité *qu'elle avait observé jusques là.*

Mais, Monsieur, je ne me bornerai pas simplement à ces témoignages ou argumens, quelque forts & décisifs qu'ils soient. J'affirme distinctement & positivement, & j'ai en main les pieces probantes, que depuis le milieu de l'année 1791, au premier bruit des mesures que prenait l'Empereur d'Allemagne, jusqu'à la fin de l'année 1792, non seulement nous ne participâmes à aucun des projets attribués à l'Empereur, mais que, d'après notre situation politique vis-à-vis cette Cour, nous nous refusâmes absolument à toute communication avec elle au sujet de la France. Quant à la Prusse, avec laquelle nous étions en liaison, & la Hollande avec laquelle nous avions des rapports intimes, nous leur exposâmes d'une maniere uniforme la résolution inébranlable, que nous avions formée de maintenir la neutralité, & d'éviter toute intervention dans les affaires intérieures de la France, aussi long-tems que celle-ci s'abstiendrait de mesures hostiles contre nous & nos Alliés. Aucun Ministre d'Angleterre n'a été autorisé à traiter avec des Etats Etrangers, même provisoirement, pour aucun concert d'opérations militaires, jusques après la bataille de Jemmappes ; jusques après les provocations répétées qui nous avaient été faites, & surtout après le Décret de Fraternité du 19 Novembre. Et même alors, quel était l'objet du concert que nous désirions établir ? Si nous avions alors saisi au juste le véritable caractere de la Révolution Française, je ne puis nier maintenant que nous aurions été bien plus excusables si nous avions suivi une marche différente. Mais il importe aujourd'hui, dans l'état où est la question, de déclarer ce que cette conduite a toujours été, parce qu'elle suffit d'elle-même à refuter tous les prétextes au moyen desquels les avocats de la France ont travaillé si long-tems à embrouiller la question d'Aggression.

A cette époque, la Russie avait enfin conçu, aussi bien que nous, des allarmes justes & naturelles sur la balance de l'Europe

rope & elle s'était adressée à nous pour connaître nos sentimens à ce sujet. Nous fîmes part à la Russie, des principes qui dirigeaient alors notre conduite, & nous communiquâmes notre réponse à la Prusse, avec laquelle nous avions un traité d'alliance défensive. Je vais exposer brièvement les points essentiels de ces principes. Voici la partie la plus importante d'une dépêche envoyée par Lord Grenville au Ministre de Sa Majesté en Russie, en date du 29 Décembre 1792, exprimant le désir d'avoir une correspondance établie au sujet de la guerre avec la France :

" Les deux points principaux sur lesquels portera une semblable explication, sont : 1°. la conduite à suivre avant le " commencement des hostilités, afin de les éviter, s'il est pos- " sible ; 2°. la nature & le montant des forces que les Puis- " sances engagées dans cette coalition pourraient employer, en " supposant qu'on ne pût se dispenser d'en venir à ces extrê- " mités.

" Quant au premier point, il paraît en gros, sauf à " réexaminer & à discuter la chose à l'avenir avec les autres " Puissances, que la meilleure mesure à prendre serait, d'a- " voir des explications suffisantes avec les Puissances en guerre " avec la France, afin de mettre les autres Puissances qui ne " sont point en guerre jusqu'à présent, en état de proposer aux " Français des conditions de paix. Que ces conditions seraient " de faire rentrer leurs armées dans les limites du territoire " Français ; d'abandonner leurs conquêtes ; de rapporter & " annuller tous les actes injurieux à la Souveraineté ou aux " droits de toutes les autres nations, & de donner de quelque " maniere publique & non équivoque, un gage de leur inten- " tion de ne plus fomenter de troubles, ni d'exciter des sédi- " tions contre les autres gouvernemens. De leur côté, les " différentes Puissances de l'Europe qui participeraient à cette " mesure, pourraient prendre l'engagement d'abandonner tou- " tes mesures ou projets hostiles contre la France, de renon- " cer à intervenir dans ses affaires intérieures, & de maintenir " des relations amicales avec le gouvernement qui existerait " dans ce pays, & avec lequel on conclurait le traité projetté. " Si, après que la proposition de ces conditions aurait été " faite à la France par les Puissances coalisées, elles n'étaient " pas acceptées, ou si, après avoir été acceptées, elles n'é- " taient pas exécutées d'une maniere satisfaisante, les diffé- " rentes Puissances pourraient alors s'engager les unes envers " les autres de procéder à des mesures actives à l'effet d'at- " teindre ce but ; & on pourra examiner dans ce cas si l'on

" ne

" ne pourrait pas raisonnablement attendre quelque indem-
" nité pour les dépenses & les risques auxquels on serait né-
" cessairement exposé."

La dépêche traitait ensuite le second point, celui des forces à employer. Il est inutile d'en parler ici.

Maintenant, Monsieur, je voudrais bien que ceux qui ont souhaité le plus ardemment dès le principe, que l'on évitât d'en venir à des hostilités, me disent s'il était possible de concevoir une mesure à adopter, dans la situation où nous nous trouvions alors, qui pût démontrer plus clairement, après tant de provocations, le désir que nous avions de conserver la paix, à des conditions compatibles avec notre sûreté ; ou si l'on pouvait énoncer & chercher à inspirer un sentiment qui manifestât plus loyalement notre modération, notre indulgence & notre sincérité ? En disant ceci, je ne réclame point les applaudissemens & l'approbation de mon pays, parce que je dois avouer maintenant que nous tardâmes trop à prévenir le danger dont nous avions dès lors peut-être une expérience suffisante, quoique bien moindre certainement que celle que nous avons aujourd'hui ; & que nous aurions pu voir même dès ce tems-là, ce que les faits nous ont prouvé depuis d'une maniere incontestable, qu'il n'y a qu'une guerre vigoureuse & franche qui puisse fournir une sécurité complette contre des principes révolutionnaires, tandis que ces principes ont assez d'intensité pour fournir des moyens de faire la guerre.

Je ne m'étendrai pas davantage sur l'Origine de la Guerre. Je vous ai lu & développé en détail un système qui était en lui-même une déclaration de guerre à toutes les nations ; un système qui avait été conçu dans ce but ; qui a été mis à exécution ainsi qu'on l'avait projetté ; qui a fourni des exemples du péril extrême où se sont trouvés ceux qui se sont fiés pour un moment à des Traités, & qui, s'il n'a pas à cette heure plongé l'Europe dans une ruine générale, n'en a été empêché que parce que nous ne nous sommes pas abandonnés, jusqu'à une extrémité qui aurait été funeste, à ces dispositions d'indulgence auxquelles nous ne nous sommes cependant que trop livrés ; parce que nous n'avons pas voulu nous fier à des transactions & à des déclarations autant qu'à notre valeur & à nos efforts, pour nous mettre à l'abri d'un système, dont nous ne serons jamais délivrés jusqu'à ce que le principe n'en soit éteint ou jusqu'à ce que sa force ne soit épuisée.

Je pourrais, Monsieur, si je le jugeais nécessaire, entrer dans de longs détails sur cette partie de la question que nous traitons aujourd'hui ; mais je demande la permission de me conten-

contenter d'exprimer aujourd'hui que je suis prêt à la discuter en tout tems, toutes les fois que ma santé & la patience de la Chambre me le permettront ; & je dis, que ce Principe a été indistinctement & fidellement exercé contre toutes les Nations de l'Europe, & contre quelques-unes hors de l'Europe. Vous ne pouvez porter vos regards sur la Carte de l'Europe, & mettre la main sur un pays auquel la France n'ait pas déclaré une Guerre ouverte & d'aggression, envers lequel elle n'ait violé quelque traité positif, ou porté atteinte à quelque Principe reconnu du Droit des Gens.

Ce sujet peut se diviser en plusieurs époques. Il y a eu des actes hostiles commis avant la guerre avec ce pays-ci, & très-peu de tems après cette même déclaration par laquelle les Français renonçaient à faire des conquêtes. L'attaque faite contre les Etats du Pape, par la saisie d'Avignon, en 1791, fut accompagnée d'exemples de la perfidie & de tous les vils artifices qui déshonorerent jamais une révolution. Avignon fut arraché à son Souverain légitime, lorsqu'il n'existait pas même le prétexte d'une querelle avec lui, & il fut réuni de force à la tyrannie de la France Une & Indivisible. Le même système conduisit, dans la même année, à une aggression contre tout l'Empire Germanique, par la saisie de Porentruy, qui faisait partie des domaines de l'Evêque de Basle. Ensuite, en 1792, sans déclaration de guerre, sans aucune cause d'hostilités, & en violation directe de l'engagement solemnel de ne point faire de conquêtes, ils firent la guerre au Roi de Sardaigne, en s'emparant de la Savoie, afin de l'incorporer de la même maniere, à la France. Dans la même année, ils avaient déclaré la guerre à l'Autriche, à la Prusse & à l'Empire Germanique ; & le seul prétexte qu'ils en aient allégué a été l'inimitié invétérée, la ligue & la coalition des Souverains, pour le démembrement de la France. Je dis, que quelques-uns des actes, sur lesquels on fonde cette allégation, sont faux & controuvés, ; je dis que, même dans ceux qui ne le sont pas, il n'existe pas un mot qui puisse prouver le grief principal sur lequel on fait le plus de bruit, celui du projet de démembrer la France, ou de lui imposer par la force une constitution particuliere. Je dis, qu'autant que nous avons pu avoir connaissance de ce qui se passa à Pilnitz, la déclaration qui y fut signée avait rapport à l'emprisonnement de Louis XVI, son objet immédiat était d'effectuer sa délivrance, s'il était possible de former pour cela une coalition assez étendue avec d'autres Souverains. Elle laissait au Roi, rendu à la liberté, à décider de l'état intérieur de la France, d'accord avec les Etats-Généraux & libres de son royaume,

royaume, & elle ne contenait pas un seul mot relatif au démembrement de la France.

Dans les discussions subséquentes qui eurent lieu en 1792, & qui embrassaient en même tems tous les autres objets de jalousie qui s'étaient élevés entre les deux Pays, il fut question de la déclaration de Pilnitz, & cette déclaration fut expliquée par l'Autriche d'une maniere absolument conforme à ce que je viens d'énoncer. Les explications à l'amiable qui eurent lieu, tant à ce sujet, que sur tous les points disputés, se trouvent dans la correspondance officielle entre les deux Cours, qui a été rendue publique ; & l'on y verra qu'aussi long-tems que la négociation continua d'être dirigée par M. Delessart, alors Ministre des Affaires Etrangeres, il y eut beaucoup d'apparence que ces discussions se termineraient à l'amiable ; mais il est notoire, & il a été prouvé clairement depuis, d'après l'autorité de *Brissot* lui-même, que le parti violent en France regardait une semblable conclusion des négociations comme une chose très-funeste à ses projets, & pensait, pour me servir de ses propres expressions, que " la guerre était nécessaire pour " consolider la Révolution." Afin d'amener la guerre, ils exciterent un soulevement populaire à Paris ; ils demanderent & obtinrent le renvoi de M. Delessart. Un nouveau Ministre lui succéda ; le ton de la négociation changea aussitôt, & il fut envoyé à l'Empereur un ultimatum, semblable à celui qui fut envoyé ensuite à ce Pays-ci, par lequel on ne lui donnait aucune satisfaction sur ses justes sujets de plainte, & où on le réquérait au contraire de désarmer, dans ces circonstances. Les premiers événemens de la guerre prouverent combien la France était plus préparée à la guerre que l'Autriche, & ils confirment fortement la proposition que je maintiens : que cette derniere puissance n'avait aucun projet d'agir offensivement.

La guerre fut donc déclarée à l'Autriche ; guerre que je qualifie de guerre d'aggression de la part de la France. Le Roi de Prusse avait déclaré qu'il considérait la guerre avec l'Empereur ou avec l'Empire, comme si elle lui était personnelle. Il avait déclaré, que dans sa qualité de Co-état de l'Empire, il était déterminé à en défendre les droits ; que comme Allié de l'Empereur, il le soutiendrait de toutes ses forces contre toute attaque ; & que, l'intérêt & la sûreté de ses propres états lui faisaient un devoir de résister au progrès des principes Français, & de maintenir la balance du pouvoir en Europe. Avec cet avertissement sous les yeux, la France n'en déclara pas moins la guerre à l'Empereur, & la guerre avec la Prusse

Prusse fut la conséquence nécessaire de cette aggression contre l'Empereur & l'Empire.

Vient ensuite la guerre contre le Roi de Sardaigne. La déclaration de cette guerre fut l'envahissement de la Savoye ; & sous quel prétexte ? Sous celui dont j'ai déjà parlé. Les Français avaient découvert, par un coup de lumiere, que le Rhin et les Alpes étaient les limites naturelles de la France. Ce fut d'après cela que l'envahissement de la Savoye eut lieu ; et la Savoye fut aussi incorporée à la France.

Ici finit l'histoire des guerres dans lesquelles la France se trouvait engagée antérieurement à la guerre avec la Grande Bretagne, avec la Hollande et avec l'Espagne. Quant à l'Espagne, nous n'avons rien vu qui ait pu nous faire soupçonner que ni l'attachement à la religion, ni les liens du sang ni aucun attachement à l'ancien systême de l'Europe, eussent engagé cette cour à se coaliser dans une guerre offensive contre la France. La guerre de la France contre l'Espagne fut donc évidemment et incontestablement commencée par la premiere de ces deux puissances.

Le cas de la Hollande est si récent dans la mémoire, et tellement lié avec les causes immédiates de la guerre avec ce Pays-ci, qu'il n'a besoin d'aucune observation. Que dirai-je de l'affaire du Portugal ? Je ne puis pas à la vérité dire que la France ait jamais déclaré la guerre à ce pays, je ne puis même gueres dire qu'elle la lui ait jamais faite, mais elle lui a demandé à faire un traité de paix, comme s'ils avaient été en guerre : elle l'a obligé d'acheter ce traité ; elle l'a rompu aussitôt qu'il a été payé ; & originairement elle n'avait qu'un seul sujet de plainte, qui était, que le Portugal avait exécuté (quoique très-imparfaitement) les clauses de son ancien traité d'alliance défensive avec ce Pays-ci, en qualité d'auxiliaire : conduite qui ne peut par elle-même rendre aucune puissance partie principale dans une guerre.

J'ai maintenant énuméré toutes les nations qui étaient en guerre à cette époque, à l'exception seulement de Naples. Il n'est pas nécessaire de rappeller ici à la Chambre le trait caractéristique des principes révolutionnaires que les Français développerent à cette époque, par l'insulte personnelle faite au Roi de Naples, par le Commandant d'une Escadre Française, parcourant la Méditerranée sans obstacle, & menaçant de ravager toute la côte d'Italie, tandis que nos flottes n'étaient pas encore armées.

Ce ne fut qu'à une époque très-éloignée que presque toutes les autres nations de l'Europe se trouverent également enveloppées dans des hostilités : mais il n'importe pas peu à l'en-

semble de mon raisonnement, comparé avec l'exposé de l'Honorable Membre, & avec celui qui se trouve dans la Note Française, d'examiner à quelle époque ces hostilités prirent leur extension. Ce fut dans le courant de 1796, qu'elles s'étendirent aux Etats d'Italie qui en avaient été exempts jusques là. En 1797, elles avaient fini par la destruction de la plûpart d'entr'eux : elles avaient fini par la déposition du Roi de Sardaigne ; elles avaient fini par la conversion de la République de Gènes & du Grand Duché de Toscane, en Républiques Démocratiques ; elles avaient fini par la révolution de Venise, par la violation des traités avec la nouvelle République Vénitienne, & enfin par transférer cette même République, créature & vassalle de la République Française, sous la domination de l'Autriche.

J'observe aux gestes de quelques Honorables Membres, qu'ils croient que tous les raisonnemens nous sont interdits au sujet de cette derniere transaction. Je les entens déjà dire qu'il a été aussi criminel de la part de l'Autriche de recevoir, que de celle de la France de livrer. Je suis bien éloigné de défendre ou de pallier la conduite de l'Autriche à cette occasion. Mais parce que l'Autriche, incapable à la fin de le disputer aux armes de la France, fut forcée d'accepter une indemnité injuste & insuffisante pour les conquêtes que la France avait faites sur elle, nous sera-t-il défendu de parler d'un acte qui, de la part de la France, non seulement fut un acte d'injustice dans la prise de possession, mais encore un acte de la plus grossiere, de la plus grave perfidie, & un des exemples les plus frappans du système qui a été appliqué uniformément & indistinctement à tous les pays qui sont tombés sous sa main. On ne peut dire qu'une chose en faveur de la France en cette affaire (et cela est encore plus en faveur de l'Autriche), c'est que si Venise doit quelque reconnaissance aux Français à cette occasion, ce ne peut être que parce qu'elle l'a mise à même de changer les embrassemens fraternels des Français pour ce qu'on appelle le despotisme de Vienne.

Que l'on compare ces faits et ces dates avec ce que nous avons entendu. L'Honorable Membre nous a dit, ainsi que le Rédacteur de la Note de France, que toutes les conquêtes des Français avaient été occasionnées par les opérations des alliés. Ce fut, lorsque les Français furent pressés de tous les côtés, lorsque leur Territoire fut en danger, lorsque leur Indépendance fut douteuse, lorsque la Coalition leur parut trop forte ; ce fut alors qu'ils mirent en usage les ressources que leur fournissaient leur puissance et leur courage, et que " attaqués de " tous côtés, ils porterent partout leurs armes défensives."

(Voyez

Digitized by Google

(Voyez la Note de M. Talleyrand). Je ne désire point mal-interpréter l'Honorable Membre, mais il m'a semblé qu'il parlait de ce sentiment avec approbation : cependant ce sentiment ne va pas moins qu'à penser, que si une nation est injustement attaquée dans un endroit par d'autres nations, elle ne doit pas s'amuser à examiner par lesquelles, mais qu'elle doit chercher ailleurs des moyens de force, peu importe où ; et qu'elle est excusable d'attaquer, à son tour, les nations avec lesquelles elle est en Paix, et dont elle n'a reçu aucune espece de provocation.

Monsieur, j'espere avoir déjà prouvé en grande partie qu'il n'a été fait aucune attaque de cette nature contre la France ; mais quand bien même il en eût été fait, je soutiens que l'on ne peut tolérer les bâses d'un semblable raisonnement. Au nom du Droit Naturel et du Droit des Gens, au nom de tout ce qui est sacré et honorable, je m'en tiens à cette preuve, et je dis à l'Honorable Membre qu'il ferait fort bien de ré-examiner le Droit des Gens avant de se hasarder à venir dans cette Chambre, pour sanctionner de son autorité un système aussi effrayant et aussi exécrable.

(Ici M. Erskine dit qu'il n'avait jamais soutenu une pareille proposition.)

M. Pitt. J'ai certainement compris que telle était la teneur de tout le raisonnement de l'Honorable Membre, mais comme il me dit qu'il ne l'a pas fait, je lui accorde qu'il n'a pas eu intention de raisonner ainsi : je m'en réjouis même ; mais au moins ai-je le droit de m'attendre que l'Honorable Membre portera maintenant sur la Note Française une partie de l'indignation qu'il a prodiguée jusqu'à présent aux déclarations de ce Pays-ci. Ce principe, que l'Honorable Membre désapprouve, la France l'avoue ; et je soutiens, sans craindre d'être contredit, que c'est le principe d'après lequel la France a constamment agi. Mais tandis que l'Honorable Membre désavoue cette proposition, il conviendra certainement qu'il a affirmé et soutenu lui-même d'un bout de son discours à l'autre, que la pression de la guerre sur la France, l'avait contrainte à des efforts extraordinaires qui avaient été la cause de la plûpart des Excès de la Révolution, et de ceux commis par les Français dans les autres pays de l'Europe. La Chambre se rappellera, que, dans l'année 1796, lorsque commencerent en Italie toutes ces horreurs qui sont les plus fortes preuves du caractere général de la Révolution Française, nous avions entamé la négociation dont l'Honorable Membre a parlé. L'Angleterre possédait alors de nombreuses conquêtes ; l'Angleterre,

quoiqu'elle n'eût pas eu encore à cette époque l'avantage de trois de ses plus brillantes victoires, l'Angleterre, même alors, paraissait souveraine absolue des Mers ; l'Angleterre, qui avait alors accaparé toutes les sources de richesses du Monde Colonial ; l'Angleterre, qui n'avait rien perdu de ses possessions anciennes ; l'Angleterre se présente alors, proposant la paix générale, et offrant—quoi ? offrant de rendre tout ce qu'elle avait conquis, afin d'obtenir—quoi ? non point le démembrement ni le partage de l'ancienne France, mais seulement l'abandon d'une partie de ces conquêtes que la France ne pouvait retenir sans manquer à cet engagement primitif et solemnel qu'on nous cite aujourd'hui, comme preuve des dispositions justes et modérées de la République Française. Et pourtant cette offre-là même ne fut pas suffisante pour faire faire la Paix, ni pour arrêter le progrès de la France dans ses *opérations défensives* contre d'autres Pays qui ne l'avaient point offensée. Cependant l'Honorable Membre tire de son Pamphlet un nouvel argument, sur le résultat de la négociation, dans lequel il paraît avoir grande confiance. Il prétend, que le seul point qui fit rompre la négociation, fut la question de la possession des Pays-Bas Autrichiens ; et que c'est pour cela seulement que la Guerre a continué depuis ce tems. Lorsque ce sujet se trouva soumis à la discussion, il y a quelque tems, je dis, et je le répéterai encore (malgré que l'Honorable Membre m'accuse d'avoir essayé de détourner la question de son véritable point), que l'objet à décider alors, n'était pas de savoir si les Pays-Bas seraient dans le fait rendus ou non ; quoique je ne sois pas à ce sujet, ainsi que l'Honorable Membre, hors d'état d'émettre aucune opinion, je suis prêt à dire, au contraire, que de laisser ce territoire dans la possession de la France serait une chose évidemment dangereuse pour les intérêts de ce Pays-ci, et incompatible avec la politique qu'il a toujours suivie, toutes les fois qu'il est intervenu dans le système général du Continent : mais ce n'était point de cela dont dépendait l'issue de la négociation. Ce que la France nous demandait, était, non seulement que nous eussions à consentir à ce qu'elle gardât les Pays-Bas, mais encore qu'avant de discuter aucunes conditions de paix, et comme *préliminaire*, nous reconnussions le principe que tout ce que la France avait *annexé* à la République pendant la Guerre, devait en être regardé comme inséparable, et ne pouvait pas faire un sujet de Négociation. Je dis, que, par le refus que nous fîmes de reconnaître un semblable préliminaire, nous ne fîmes que résister aux prétentions qu'avait la France de s'arroger à elle-même le pouvoir de disposer, en

vertu

vertu de ses actes municipaux particuliers, des droits et des intérêts des autres pays, et de former, à sa guise, un nouveau code général du Droit des Gens.

En revoyant l'issue de cette négociation, il est important d'observer que la France, qui avait commencé par abjurer la soif des conquêtes, n'était point réquise de rien donner de ce qui lui appartenait, ni même de rendre tout ce qu'elle avait conquis ; qu'on lui offrait au contraire de lui rendre tout ce qu'on avait conquis sur elle. Sera-ce donc après lui avoir vu rejetter une négociation de paix posée sur ces bâses, que l'on viendra nous parler de l'animosité continuelle des Puissances Coalisées, la France a dû se venger sur d'autres Pays, et nous dire que cela doit la justifier d'avoir renversé tous les gouvernemens établis, d'avoir détruit la propriété, la religion & le bonheur domestique d'un bout de l'Italie à l'autre ? Tel a été l'effet de la guerre contre Modene, contre Gênes, contre la Toscane, contre Venise, contre Rome et contre Naples ; et cependant la France n'a été engagée dans toutes ces guerres qu'après l'époque où les négociations avaient eu lieu.

Après ceci, dans l'année 1797, l'Autriche avait fait la paix, l'Angleterre et son Allié, le Portugal, (duquel nous ne pouvions attendre que bien peu d'aide, mais que notre devoir était de défendre) resterent seuls en guerre avec la France. Dans cette situation, sous le poids de la nécessité, je l'avoue, nous fimes une nouvelle tentative pour négocier. En 1797, la Prusse, l'Espagne, l'Autriche, Naples, ayant fait successivement la paix, les Princes d'Italie ayant été détruits, la France s'étant environnée, dans presque toutes les parties où elle n'est pas entourée par la mer, de Républiques Révolutionnaires, l'Angleterre fit une nouvelle offre d'une nature différente. Elle ne demanda plus alors que la France rendît rien. L'Autriche ayant fait la paix aux conditions qu'elle avait jugé à propos, l'Angleterre n'avait rien à demander pour ses Alliés, elle ne demanda la restitution d'aucun des pays que la France avait ajoutés à sa domination en Europe. Bien loin de rien conserver de ce que nous avions pris aux Français hors d'Europe, nous leur offrimes loyalement de tout leur rendre, ne demandant, comme une faible compensation, que de garder une partie de ce que nous avions conquis sur la Hollande, alors identifiée avec la France. Monsieur, cette proposition fut également refusée avec hauteur, & d'une maniere que l'Honorable Membre lui-même n'a pas essayé de justifier, et dont il a même parlé avec indignation. J'aurais bien désiré, puisqu'il n'a pas renoncé finalement à ses devoirs, dans cette Chambre, qu'il eût fait

éclater

éclater cette indignation plutôt, et qu'il eût mêlé sa voix à la voix générale de son pays sur le résultat de cette négociation.

Examinons quelle fut la conduite de la France, immédiatement après cette époque. Elle avait dédaigné les offres de la Grande Bretagne, elle avait réduit ses ennemis sur le continent à accepter une paix précaire, elle s'était (en dépit de ces engagemens si souvent pris et toujours violés) environnée de nouvelles conquêtes, sur toutes les parties de sa frontière, à l'exception d'un seul; c'était la Suisse. Le premier effet qui résulta du bonheur qu'elle avait d'être débarrassée de la guerre avec l'Autriche, et de n'avoir plus à redouter d'invasion du côté du continent, fut d'attaquer sans provocation cette malheureuse et innocente république. Ce fut là une des scenes qui convainquirent, même les plus incrédules, que la France avait jetté le masque, "*si même elle l'avait jamais* "*porté*" (Discours au club Whig); cette scene rassembla, en un seul point, la plûpart des traits caractéristiques de ce système révolutionnaire que j'ai essayé de dépeindre; la perfidie qui, seule, fit réussir leurs armes; les prétextes dont ils se servirent pour créer des divisions, et préparer la voie au Jacobinisme dans ce malheureux pays; la proposition d'un armistice, instrument connu et accoutumé de la révolution, qui, suivant l'usage, servit de prélude aux exécutions militaires qui eurent lieu avec une cruauté et une barbarie sans exemple: tout cela est connu du monde entier. Le pays qu'ils attaquerent avait été depuis long-tems le fidelle Allié de la France. Loin de donner le moindre sujet de jalousie aux autres puissances, sa simplicité, l'innocence de ses mœurs étaient, depuis des siecles, proverbiales; elles lui avaient acquis & conservé l'estime de toutes les nations de l'Europe; il avait été exempt, pour ainsi dire du consentement unanime du genre humain, des horreurs de la guerre, & distingué comme une terre promise, sauve et intacte au milieu des calamités dont il était entouré.

Examinez donc le sort de la Suisse, les circonstances qui ont mené à sa destruction; ajoutez cet exemple au catalogue des aggressions contre toute l'Europe, et dites-moi alors si le système que je vous ai décrit n'a pas été suivi avec une ardeur sans relâche. Ce système ne peut être abattu dans l'adversité, ni satisfait dans la prospérité; ni les déclarations les plus solemnelles, ni le droit des gens, ni les obligations stipulées dans les traités, (soit antérieurs soit postérieurs à la Révolution) n'ont pu empêcher la subversion de tous les états où les armes des Français ont pu pénétrer par force ou par fraude. Dites-

moi

moi donc, si les désastres de l'Europe doivent être imputés aux provocations de ce pays-ci et de ses Alliés, ou bien aux principes inhérens de la Révolution Française, dont le résultat naturel a produit tant de malheurs & de meurtres en France, & a répandu la désolation et la terreur sur une aussi grande partie du globe.

Monsieur, quoique je me sois déjà étendu fort au long, je n'ai pas encore fini le catalogue. L'Amérique a, peut-être, contribué, autant que la Suisse, au changement qui s'est opéré dans l'esprit de ceux qui originairement voyaient avec plaisir les principes du Gouvernement Français. Les hostilités contre l'Amérique ont eu lieu à la suite d'une longue neutralité qu'elle avait observée, malgré les insultes les plus provoquantes, ou plutôt, malgré des actes répétés de soumission à la France, dont nous aurions eu avec raison le droit d'être mécontens. Ces actes d'hostilités furent injustes et extravagans, & ils furent en outre accompagnés d'exemples d'une corruption sordide qui révolterent et dégoûterent même les admirateurs les plus enthousiastes de la pureté révolutionnaire, et jetterent un nouveau jour sur le génie du Gouvernement Révolutionnaire.

Après ceci, il ne reste qu'à rappeller à la Chambre l'invasion de l'Egypte, sans oublier, cependant, de faire mention de la prise de Malthe, chemin faisant. Quelque peu considérable que l'on puisse juger cette isle, comparée avec les grandes scenes dont nous avons été témoins, qu'on se rappelle, que c'est une isle dont le gouvernement avait été reconnu pendant long-tems, par tous les états de l'Europe, contre lequel la France n'alléguait aucun sujet de guerre, & dont l'indépendance lui était aussi chere à lui-même & était aussi sacrée que celle d'aucun pays de l'Europe. Dans le fait cette isle était d'une assez grande importance pour les autres puissances de l'Europe, en raison de sa situation locale; mais plus on voudra diminuer son importance, plus cet exemple servira à confirmer la proposition que j'ai soutenue—Que l'œil avide de la Révolution Française cherche dans toutes les parties de l'Europe, & dans tous les coins du Globe, des objets de conquête ou de pillage. Rien n'est trop grand pour arrêter la témérité de son ambition, rien n'est trop petit ou trop insignifiant pour échapper à sa rapacité.

De Malthe, Bonaparte & son Armée se rendirent en Egypte. L'attaque fut faite, & des prétextes furent présentés aux naturels de ce pays au nom du Roi de France, de ce Roi que les Français eux-mêmes avaient assassiné: ils annoncerent qu'ils avaient l'approbation du Grand Seigneur, dont ils violaient le Territoire; ils mirent leur projet à exécution, en protestant de leur

leur zele pour le Mahométisme ; ils suivirent leur plan, en proclamant que la France avait adopté la créance Musulmane, qu'elle avait abjuré celle du Christianisme, ou comme il l'appellait dans son langage impie, *de la Secte du Messie.*

Le seul motif qu'ils aient allégué, depuis, pour colorer cette Invasion atroce d'un Territoire neutre & ami, c'est que c'était la route pour aller attaquer la puissance Anglaise dans l'Inde. Il est incontestablement vrai, que ç'a été là une des principales causes de cet outrage sans exemple ; mais une autre cause qui n'est pas moins importante, (comme ils le disent eux-mêmes), a été la division & le partage du territoire qui appartenait à ce qu'ils appellent une Puissance qui s'écroule de tous côtés. Il est impossible de quitter ce sujet sans observer que cette attaque contre l'Egypte fut accompagnée d'un attaque contre les possessions Britanniques dans l'Inde, faite sur de véritables principes révolutionnaires. En Europe, la propagation des principes Français avait toujours préparé la voie au progrès de ses armes. Dans l'Inde, les amis de la Paix avaient dépêché les Messagers du Jacobinisme, à l'effet de semer la guerre dans ces régions éloignées, sur des principes Jacobins, & de former des Clubs Jacobins. Ces Clubs avaient été établis avec succès, & ils ressemblaient à beaucoup d'égards aux modeles d'Europe ; mais ils se faisaient distinguer par une particularité, c'est qu'ils exigeaient que l'on jurât tout ensemble, *haîne à la Tyrannie, amour de la Liberté, et mort à tous les Rois et Souverains, excepté au bon et fidelle Allié de la République Française,* LE CITOYEN TIPPOO.

Quelle était donc la nature de ce système ? était-elle autre chose que ce que j'ai dit qu'elle était ? une passion insatiable d'aggrandissement, un esprit implacable de destruction contre toutes les institutions civiles & religieuses de tous les pays. C'est là le grand mobile de la Révolution Française ; c'est là l'esprit qui l'anima dès sa naissance, c'est là l'esprit qui ne l'abandonnera qu'au moment de sa dissolution " qui a crû " avec elle, qui s'est fortifié de sa force," mais qui ne s'est point laissé abattre par ses malheurs, qui n'a point diminué dans son dépérissement. Il a été invariablement le même à toutes les époques, il a agi plus ou moins, selon que les événemens & les circonstances ont pu le favoriser ; mais il a été inhérent à la Révolution dans toutes ses crises. Il a appartenu également à Brissot, à Robespierre, à Tallien, à Rewbell, à Barras & à chacun des Meneurs du Directoire, mais à personne plus qu'à Bonaparte, qui réunit maintenant tous les pouvoirs des hommes que je viens de nommer. Quel est le caractere de ce système ? A-t-il été produit par accident seulement ? Non : ce n'est que l'alliance des plus horribles principes

Digitized by Google

cipes aux moyens les plus horribles, qui a pu répandre de tels maux en Europe. C'est cette opinion que nous devons toujours avoir présente à l'esprit, toutes les fois que nous discutons quelque question relative aux effets de la Révolution Française. Gémissant comme elle le fait, sous le poids d'une misere générale, victime de ses propres crimes, &, comme je l'ai déjà exprimé dans cette Chambre, demandant pardon à Dieu & aux Hommes des maux qu'elle a accumulés sur elle-même & sur les autres, la France conserve encore (tandis qu'elle n'a plus ni moyens de bonheur & d'aisance, ni presque de subsistance pour ses habitans,) des moyens nouveaux & sans exemple de ruine & de destruction contre toutes les autres Puissances de l'Europe.

Son premier principe fondamental fut d'exciter les pauvres contre les riches, en proposant de transporter dans d'autres mains, en vertu des notions trompeuses d'égalité, & contre tout principe de justice, toutes les propriétés du Pays : l'application de ce principe fut de livrer indistinctement toute cette propriété au pillage, & d'en faire la bâse d'un Système Révolutionnaire de Finance, qui n'était productif qu'à proportion de la misere & de la désolation qu'il créait. Il fut accompagné d'un esprit de Prosélytisme, qui se répandit sur toutes les Nations de la Terre ; esprit qui peut s'appliquer à toutes les circonstances & à toutes les situations ; qui peut présenter à toutes les nations des listes de griefs, & la promesse de leur redressement ; qui a inspiré aux professeurs de la Liberté Française l'espoir de se rendre agréables en même tems, à ceux qui vivent sous les lois féodales de l'Empire Germanique ; aux différens Etats d'Italie, sous leurs différentes formes d'institution ; aux anciens Républicains de Hollande, & aux nouveaux Républicains d'Amérique ; au Catholique Irlandais, qu'il devait délivrer de l'usurpation Protestante ; au Protestant de la Suisse, qu'il devait délivrer de la superstition Papale ; & au Musulman d'Egypte, qu'il devait délivrer de la persécution des Chrétiens ; à l'Indien, aveuglement attaché à ses anciennes institutions ; & aux Natifs de la Grande-Bretagne, jouissant de la perfection de la liberté pratique, & justement attachés à leur constitution, par habitude, par raison, & par expérience. Le dernier trait, le trait caractéristique de cet esprit de la Révolution, est une perfidie que rien ne peut contenir, qu'aucun traité, aucun des liens, aucun des principes généralement reconnus parmi les Nations, aucune obligation, divine & humaine, ne peuvent arrêter. Ainsi endoctriné, ainsi armé pour la destruction universelle, le génie de la Révolution Française s'est avancé, la terreur & l'épouvante du Monde. Chaque Nation à son tour a été témoin, plusieurs ont été les victimes de ses principes, & il

nous reste à décider, si nous devons transiger avec un danger semblable, pendant que nous avons encore des ressources pour fournir à la Guerre, tandis que l'ardeur de ce Pays-ci n'est point éteinte ni ralentie, que son cœur est encore plein de chaleur & de vie, & que nous avons les moyens de solliciter & de soutenir une coopération puissante en Europe.

On pourrait en dire beaucoup plus sur cette partie de la question; mais si ce que j'ai déjà dit est fidelle, quoique ce ne soit qu'une ébauche imparfaite des excès & des outrages que l'Histoire elle-même ne pourra retracer & peindre completement par la suite; si c'est un exposé fidelle du principe & de la source où ces excès ont pris leur origine, quelqu'un osera-t-il dire que nous devions accepter une sécurité précaire contre un danger si redoutable? Bien plus, osera-t-on soutenir, après l'expérience de tout ce qui s'est passé aux différentes époques de la Révolution Française, que nous devions avoir peur de couler à fond cette grande question, & d'examiner, sans cérémonie & sans déguisement, si le changement qui a eu lieu dernierement en France suffit maintenant pour nous donner de la sécurité, non contre un danger ordinaire, mais contre un danger de la nature de celui que j'ai dépeint.

En examinant cette partie du sujet, que l'on se rappelle qu'il y a un autre trait caractéristique de la Révolution Française, qui est aussi frappant que ses principes destructeurs. Je veux dire l'instabilité de son Gouvernement, instabilité qui a suffi par elle-même pour détruire toute confiance, si jamais on a pu placer quelque confiance sur la bonne foi d'aucun de ses principaux directeurs. Telle a été la rapidité incroyable avec laquelle les révolutions se sont succédées les unes aux autres en France, que je crois que les noms de ceux qui ont successivement exercé la puissance absolue au nom de la Liberté, peuvent se compter par celui des années de la Révolution. Chacune des Constitutions nouvelles qui, sous le même prétexte de Liberté, ont été imposées de force, les unes après les autres, sur la France, & ont toutes été également fondées sur des principes que l'on déclarait être des principes universels, & que l'on avait le projet d'établir & de perpétuer toutes également parmi toutes les nations de globe,—chacune, dis-je, de ces Constitutions se trouve avoir eu, l'une dans l'autre, une durée commune de deux ans.

Avec ce système révolutionnaire, suivi de ces changemens & de cette fluctuation perpétuelle, soit dans la forme du gouvernement, ou dans la personne des meneurs, quelle est la sécurité qui a existé jusqu'à présent, & quelle nouvelle sécurité nous offre-t-on aujourd'hui? Avant de répondre à cette

Digitized by Google

cette question, qu'il me soit permis de résumer l'histoire de tous les gouvernemens révolutionnaires de France, & de leurs caracteres par rapport aux autres puissances, en termes plus forts & plus énergiques que ceux que je pourrais employer— Je veux dire dans les paroles mémorables prononcées, la veille de cette derniere constitution, par l'orateur* nommé pour faire rapport à une assemblée, entourée de grenadiers, de la nouvelle forme de liberté dont elle était destinée à jouir sous les auspices du Général Bonaparte. C'est de la bouche même de ce rapporteur, organe du nouveau gouvernement, que nous recevons cette importante leçon : " *Qu'avant l'établissement du gouvernement constitutionnel, la paix ne se soit pas* " *faite, on le conçoit facilement. Il n'y avait alors qu'un gouvernement qui se qualifiait lui-même de révolutionnaire, et, qui* " *n'étant que la domination de quelques hommes qui étaient bientôt* " *renversés par d'autres, ne présentait par conséquent aucune* " *fixité de principes et de vues, aucune garantie assurée, soit du* " *côté des choses, soit du côté des personnes.*

" *Il semble que cette garantie et cette fixité auraient dû exister* " *depuis l'établissement et par l'effet du gouvernement constitutionnel; et cependant il n'y en a pas eu davantage, et peut-être* " *moins qu'auparavant. A la vérité, nous avons fait quelques* " *traités partiels; nous avons signé la paix continentale; un* " *congrès général a eu lieu pour la consolider; mais ces traités,* " *ces conférences diplômatiques, paraissent avoir été la source* " *d'une nouvelle guerre plus acharnée et plus sanglante.*

" *Avant le* 18 *Fructidor de l'an* 5 (4 *Septembre*), *le Gouvernement Français ne présentait au dehors qu'une existence in-* " *certaine, et on refusait de traiter avec lui. Après ce grand* " *événement, tout le pouvoir ayant été réuni dans le bassin Directorial, le corps législatif fut comme non-existant; les traités de* " *paix furent bientôt rompus, et la guerre portée partout, sans* " *qu'il y eût aucune part. Le même Directoire, après avoir effrayé* " *toute l'Europe, et détruit à son gré beaucoup de gouvernemens,* " *n'ayant su faire ni la paix ni la guerre, n'ayant pas su s'affermir lui-même, a été renversé d'un souffle, au* 30 *Prairial* (18 " *Juin*), *pour faire place à d'autres hommes qui peuvent avoir* " *des vues différentes, ou être soumis à une influence opposée.*

" *Ainsi, à ne juger que sur les faits notoires, le Gouvernement* " *Français doit être considéré, comme n'ayant rien de fixe, ni du*

---

* Discours de Boulay de la Meurthe, au Conseil des Cinq-Cents, à St. Cloud, le 19 Brumaire (9 Novembre).

" *côté des hommes, ni du côté des choses.*" Voici, donc, le tableau de l'état de la France, sous tous ses gouvernemens successifs, jusqu'à l'époque de la derniere révolution !

Après avoir ainsi considéré ce qu'elle a été, examinons maintenant ce qu'elle est actuellement. D'abord, nous voyons, ainsi qu'on l'a dit, un changement dans la nature & dans la forme de l'autorité Souveraine ; un pouvoir suprême se trouve placé à la tête de cette République nominale, où le despotisme militaire est plus ouvertement reconnu qu'aux époques antérieures ; où l'on abjure au moins sans déguisement les prétextes & les dénominations sous lesquelles on a essayé long-tems de le masquer ; les différentes institutions, de forme & d'apparence républicaine, qui étaient ci-devant les instrumens de ce despotisme, sont anéanties aujourd'hui ; elles ont cédé, elles ont fait place au pouvoir absolu d'un seul homme, qui concentre en lui-même toute l'autorité de l'état, & qui ne differe des autres monarques (ainsi que l'a dit avec raison mon honorable ami, M. *Canning*), qu'en ce qu'il tient une épée au lieu d'un sceptre. Quelle confiance pouvons-nous donc espérer, soit de la forme du gouvernement, soit du caractere & de la conduite passée de la personne qui régit aujourd'hui la France d'une maniere absolue?

Si l'on nous présentait un homme dont nous n'eussions jamais eu aucune connaissance antérieure investi tout-à-coup de l'autorité Souveraine du Pays ; investi du pouvoir de lever des taxes, du pouvoir militaire, du droit de paix & de guerre, du pouvoir illimité de disposer des ressources, de la vie, & de la fortune de tous les habitans de la France ; si nous avions vu, au même moment rester entiers tous les rouages inférieurs de la révolution qui, pendant cette diversité de chocs successifs, ont tenu le systême révolutionnaire en mouvement, qui ont, au moyen des réquisitions & du pillage, mis en activité le systême révolutionnaire de finance, & ont fourni les moyens de créer une armée, en faisant des soldats de tous les hommes en état de porter les armes, non pour la défense du pays, mais afin de porter la guerre en pays ennemi ; si nous avions vu tous les instrumens subalternes de la puissance Jacobine subsister dans toute leur force, & conserver (pour me servir des expressions Françaises), leur organisation primitive ; si nous n'avions même remarqué d'autre changement dans la conduite des affaires de la France, que de voir actuellement un seul homme, sans rival pour s'opposer à ses mesures, sans collegue pour partager son pouvoir, sans conseil pour contrôler ses opérations ; que

Digitized by Google

que de voir qu'il n'existe aucune liberté de parler ni d'écrire, aucune maniere pour l'opinion publique de se manifester pour influencer ou réprimer la conduite de cet homme;—je le demande,—dans de semblables circonstances, aurions-nous tort de faire une pause, & d'attendre l'expérience & l'évidence des faits, avant de consentir à livrer notre sécurité à l'indulgence d'un seul homme, placé dans cette situation, & à abandonner les moyens de défense qui nous ont fait jusqu'ici traverser heureusement tous les orages de la Révolution? Aurions-nous tort de demander quels sont les principes & le caractere de cet étranger, auquel la Fortune aurait confié ainsi tout-à-coup les intérêts d'une grande & puissante Nation?

Mais est-ce là l'état actuel de la question? Parlons-nous d'un étranger dont nous n'ayons rien entendu dire? Non, Monsieur: nous en avons entendu parler; & nous, & l'Europe, & le monde, avons entendu parler & de lui & des satellites dont il est entouré, & il est impossible de discuter avec justesse la nature d'une réponse quelconque à ses ouvertures de négociation, sans prendre en considération les inductions qu'on doit tirer de son caractere personnel & de sa conduite. Je sais qu'il est de mode parmi certaines personnes de représenter des inductions de cette nature comme des sujets de jalousie & d'irritation; mais la vérité est, que ces inductions naissent inévitablement de la nature même de la question. Aurait-il été possible aux Ministres de remplir leur devoir, en donnant leur avis à leur Souverain, soit pour consentir ou se refuser à des négociations, sans mettre en ligne de compte la confiance qu'on doit placer dans les dispositions & les principes de la personne, des dispositions & des principes de qui dépend principalement la sécurité que l'on doit obtenir par un traité, dans les circonstances présentes: ou, en agiraient-ils avec honnêteté & candeur envers le Parlement & envers leur Pays, si, après avoir été dirigés par ces considérations, ils négligeaient d'exposer publiquement et distinctement les motifs réels qui ont influencé leur décision; & si, par une fausse délicatesse et une timidité sans fondement, ils se refusaient volontairement à examiner celui de tous les points qui est le plus essentiel pour mettre le Parlement en état de prendre une détermination juste sur un sujet aussi important?

Quelle opinion veut-on donc que nous nous formions des prétensions du Consul à posséder personnellement les qualités particulieres & le caractere que l'on nous dit, dans la Note Officielle, être le plus sûr garant de la paix? On nous dit que c'est ici sa seconde tentative pour une pacification générale.

Digitized by Google

rale. Voyons, pour un moment, comment il a fait cette tentative. Il y a, à la vérité, comme l'a dit l'Honorable Membre (M. *Erskine*), un mot, dans la premiere Déclaration, qui a rapport à la paix générale, & qui dit, que c'est là la seconde fois que le Consul a essayé de remplir cet objet. Nous avons jugé convenable, par les raisons que nous avons déjà dites, de nous refuser en gros à la proposition de traiter dans les circonstances actuelles; mais, en même tems, nous avons énoncé expressément, que lorsque le moment de traiter serait arrivé, nous ne traiterions, en aucun cas, que conjointement avec nos Alliés. Notre refus général de négocier dans le moment actuel n'a point empêché le Consul de renouveller ses ouvertures, mais les a-t-il renouvellées pour effectuer une pacification générale? Quoiqu'il eût insinué quelque chose d'une paix générale dans les expressions de la premiere Note; quoique nous eussions témoigné, par notre réponse, que nous jugions que dans ce moment une négociation, même pour une paix générale, était inadmissible; & que nous eussions ajouté, que, même à l'avenir, nous ne traiterions que conjointement avec nos Alliés; quelle est la proposition que contient la derniere Note?—De traiter d'une paix séparée entre la Grande-Bretagne & la France.

Tell a été la seconde tentative pour effectuer une *pacification générale*: ç'a été la proposition de faire un traité *séparé* avec la Grande-Bretagne.—Quelle avait été la premiere de ces tentatives? ç'avait été la conclusion d'un traité *séparé* avec l'Autriche. Il y a même deux anecdotes liées à la conclusion de ce traité, qui suffisent pour répandre du jour sur les dispositions à la pacification générale de l'Europe. Il fut déclaré avec ostentation lors du traité de Campo-Formio qu'il avait été conclu avec l'Empereur afin de mettre Bonaparte à même de prendre le commandement de l'Armée d'Angleterre, & de dicter une paix séparée à ce Pays-ci sur les bords de la Tamise. Mais il y a encore une circonstance additionnelle, (singuliere au-delà de tout ce qu'on peut concevoir, au moment où l'on nous renvoie au traité de Campo-Formio pour y trouver des preuves des dispositions personnelles du Consul à la paix générale;) c'est qu'il envoya ses deux amis particuliers et les plus intimes dépositaires de sa confiance, *Berthier* & *Monge*, pour porter au Directoire ce traité de Campo-Formio; pour lui annoncer qu'un des ennemis de la France était soumis, que la guerre avec l'Autriche était terminée, & qu'en conséquence, le moment était arrivé de poursuivre leurs opérations contre l'Angleterre. Ce fut à cette occasion que ses

deux

Digitized by Google

deux envoyés firent usage de cette phrase mémorable; " *la* " *Royaume de la Grande-Bretagne et la République Fran-* " *çaise ne peuvent exister ensemble.*" Ce fut là la déclaration solennelle des députés & des ambassadeurs de Bonaparte lui-même, par laquelle ils offraient au Directoire les premiers fruits de cette premiere tentative de pacification générale.

Voilà pour ses dispositions à la paix générale. Voyons maintenant la part qu'il a prise dans les différentes phâses de la Révolution Française, & jugeons alors si nous devons espérer en lui beaucoup de sécurité contre les principes révolutionnaires; déterminons le degré de confiance que nous pouvons placer dans ses engagemens avec d'autres pays, en observant comment il a rempli ceux qu'il avait avec le sien propre. Lorsque la constitution de l'an 3 fut établie sous Barras, cette constitution fut imposée par les armes de Bonaparte, qui commandait alors l'Armée de la Convention à Paris. Il jura alors fidélité à cette constitution. J'ignore combien de fois il a renouvellé le même serment; mais nous avons au moins connaissance que deux fois il l'a non seulement répété, mais qu'il l'a fait prêter à d'autres, dans des circonstances trop frappantes pour les passer sous silence.

Monsieur, la Chambre ne peut pas avoir oublié la Révolution du 4 Septembre, qui occasionna le renvoi de Lord Malmesbury de Lille. Comment cette Révolution fut-elle amenée? Elle le fut principalement par la promesse que fit Bonaparte (au nom de son armée) de soutenir fortement le Directoire dans des mesures qui ne tendaient pas à moins qu'à violer tout ce que les auteurs de la constitution de 1795, ou ses adhérens, pouvaient regarder comme fondamental, & à établir un système de despotisme qui ne le cédait qu'à celui qu'il vient de réaliser dans sa personne. Très-peu de jours avant cet événement, au milieu de la désolation & du ravage de l'Italie, il avait reçu du Directoire le présent sacré de nouveaux drapeaux. Il les remit à son armée en lui faisant l'exhortation suivante: " Jurons, mes camarades, par " les mânes des patriotes qui ont péri à nos côtés, haine " éternelle aux ennemis de la constitution de l'an trois." De cette même constitution qu'il mit bientôt après le Directoire en état de violer, & qu'il vient de détruire finalement, à la tête de ses grenadiers. Monsieur, ce serment fut encore renouvellé, au milieu de cette même scene dont je viens de parler. On fit prêter ce serment de fidélité à la constitution de l'an trois, à tous les membres de l'assemblée (qui siégeait alors au milieu des bayonnettes), pour la préparer solennelle-

ment

solemnellement à la grande affaire du jour; et l'on perdit la matinée à jurer attachement à cette constitution, afin que la soirée se terminât par sa destruction.

Si nous portons nos regards hors de France, & que nous regardions le terrible catalogue de toutes les brêches faites aux traités, de tous les actes de perfidie que je n'ai fait qu'effleurer, & qui sont égaux en nombre aux traités que la République a faits; (car j'ai cherché en vain un seul traité qu'elle ait fait & qu'elle n'ait pas rompu), si nous suivons l'histoire de tous ces traités depuis le commencement de la révolution jusqu'au moment actuel, ou si nous nous contentons de choisir ceux qui ont été suivis des cruautés les plus atroces, ou le plus fortement empreints des traits caractéristiques de la révolution,—le nom de Bonaparte se trouvera lié à un plus grand nombre de ces traités que celui d'aucun des hommes qui ont figuré dans l'histoire des crimes & des malheurs qui ont eu lieu depuis dix ans. Son nom sera toujours cité dans le récit des horreurs commises en Italie, lors des mémorables campagnes de 1796 & 1797, dans le Milanois, à Gênes, à Modene, en Toscane, à Rome & à Venise.

Son entrée en Lombardie y fut annoncée par une proclamation solemnelle, publiée le 27 Avril, 1796, qui se terminait par ces mots: "*Peuples de l'Italie, l'armée Française est venue pour bri-*" *ser vos chaînes, les Français sont les amis de tous les peuples* " *dans tous les pays; votre religion, vos propriétés, vos usages se-*" *ront respectés.*" Cette proclamation fut suivie d'une seconde datée de Milan le 20 Mai, & signée *Bonaparte*. On y lisait: " *Respect aux personnes et aux propriétés; respect à la re-*" *ligion du Pays. Voilà les sentimens du gouvernement de la* " *République Française, et de l'armée d'Italie. Les Français* " *victorieux regardent le peuple de la Lombardie comme leurs* " *freres.*" Pour prouver cette fraternité, & pour remplir la promesse solemnelle du respect aux propriétés, cette même proclamation imposa sur le Milanois une contribution provisoire montant à vingt millions de livres, ou près d'un million sterling, & il fut levé ensuite successivement sur ce seul pays de nouvelles contributions qui monterent au total, à près de six millions sterling. Le respect pour la religion & pour les usages du pays se manifesta avec la même fidélité. Les églises furent livrées indistinctement au pillage. Tous les fonds de religion & de charité, toutes les caisses publiques, furent confisquées. Le pays devint un théâtre de désordres & de rapines de toute espece. Les pretres, les formes du culte établi, tous les objets de la vénération religieuse, furent insultés ouvertement

vertement par les troupes Françaises. A *Pavie*, entr'autres, le tombeau de *S. Augustin*, pour lequel les habitans avaient une vénération particulière, fut mutilé & dégradé ; cette provocation ayant excité le ressentiment du peuple, il courut aux armes, enveloppa la garnison Française & la fit prisonniere, mais il s'abstint avec soin de faire la moindre violence à un seul soldat. Pour se venger de cette conduite, *Bonaparte*, qui marchait alors sur le Mincio, retourna tout-à-coup, rassembla ses troupes, et livra le pays aux dernieres extrémités des exécutions militaires ; il brûla la ville de *Benasco* & massacra huit cents de ses habitans ; il marcha sur *Pavie*, la prit d'assaut, la livra au pillage, & publia, au même moment, une proclamation, en date du 26 Mai, ordonnant à ses troupes de fusiller tous ceux qui n'avaient pas mis bas les armes, & prêté serment d'obéissance, de brûler tous les villages dans lesquels on sonnerait le tocsin, & d'en mettre les habitans à mort.

Ce qui se passa à *Modene* eut le même caractere, quoique plus en petit. Bonaparte commença par signer un traité, par lequel le Duc de Modene devait payer douze millions de livres, au moyen de quoi on lui promettait la neutralité. Cet acte fut bientôt suivi de l'arrestation personnelle du Duc, & d'une nouvelle extorsion de deux cent mille séquins ; après cela, il lui fut permis, en payant encore une autre somme, de signer un nouveau traité, appellé *Convention de Sûreté*, qui ne fut que le prélude, ainsi qu'on peut bien le croire, de nouvelles exactions semblables.

Presqu'à la même époque, au mépris des droits de neutralité & du traité qui avait été conclu entre la République Française & le Grand Duc de Toscane dans l'année précédente, & au mépris d'une promesse positive faite seulement quelques jours auparavant, l'armée Française prit possession de Livourne de force, afin d'y saisir les propriétés Britanniques qui y étaient déposées & de les confisquer comme prises ; & peu de tems après, lorsque Bonaparte, consentit à évacuer Livourne, par compensation de l'isle d'Elbe, qui était dans la possession des troupes Britanniques, il insista sur un article séparé, par lequel, outre le pillage qu'il avait obtenu par cette infraction au droit des gens, il était stipulé que le Grand Duc payerait la dépense, que les Français avaient faite pour cette invasion de son territoire.

Dans la conduite tenue envers *Gênes*, nous appercevrons non seulement la continuation du même système de pillage & d'extorsion (au mépris des assurances solemnelles contenues dans les proclamations déjà citées), mais encore un exemple

frappant des moyens révolutionnaires employés à la destruction des gouvernemens indépendans. Il y avait alors un Ministre Français résidant à Gênes, & la France reconnaissait que cette République était en état de neutralité & d'amitié. Au mépris de cette neutralité, *Bonaparte* commença, en 1796, par demander un emprunt. Il exigea ensuite, & se fit payer à dater du mois de Septembre, un subside tous les mois, de la somme qu'il jugea à propos de stipuler. Ces exactions étaient toujours accompagnées d'assurances & de protestations d'amitié. Au mois de Mai, 1797, survint une conspiration contre le gouvernement, fomentée par les émissaires de l'ambassade Française, dirigée par les partisans de la France, encouragée & ensuite protégée par le Ministre Français. Les conspirateurs échouerent dans leur premiere tentative ; ils furent reprimés par le courage & les efforts volontaires des habitans ; leurs forces furent dispersées, & plusieurs d'entr'eux furent arrêtés. Bonaparte regarda aussitôt la défaite des conspirateurs comme un acte d'aggression contre la République Française ; il dépêcha un Aide de camp avec ordre au Sénat de cet état indépendant : d'abord, de mettre en liberté tous les Français qui étaient détenus ; secondement, de punir ceux qui les avaient arrêtés ; troisiemement, de déclarer qu'*ils n'avaient pris aucune part à l'insurrection* ; & quatriemement, de désarmer le peuple. Plusieurs prisonniers Français furent relâchés aussitôt, & l'on préparait une proclamation pour désarmer les habitans, lorsque, par une seconde Note, *Bonaparte* exigea l'arrestation des trois Inquisiteurs d'État, & qu'il fût fait immédiatement des changemens dans la constitution ; à cette note était joint un ordre au Ministre Français de quitter Gênes, si ses ordres n'étaient pas mis sur le champ à exécution ; au même moment, ses troupes entrerent sur le territoire de la République, &, bientôt après, les conseils intimidés & soumis, abdiquerent leurs fonctions. Il fut alors envoyé trois députés à Bonaparte pour recevoir de ses mains une nouvelle constitution ; le 6 de Juin, après les conférences de *Montebello*, il signa une convention, ou plutôt il rendit un décret, par lequel il fixa la forme du nouveau gouvernement de Gênes ; il nomma lui-même provisoirement tous les membres qui devaient le composer, & il demanda aux Génois sept millions de livres, pour prix de la subversion de leur constitution, & de leur indépendance. Ces transactions n'exigent pas un long commentaire ; on le trouvera dans la relation officielle qui en fut publiée à Paris ; elle était conçue en ces mots mémorables : " *Le Général Bonaparte* a tenu la seule conduite " qui pouvait être permise au représentant d'une nation, *qui* " *n'a*

" *n'a soutenu la guerre que pour faire reconnaître solemnelle-*
" *ment le droit qu'ont les peuples de changer la forme de*
" *leurs gouvernements.* Il n'a contribué *en rien* à la révolu-
" tion de *Gênes*, mais il a saisi la premiere occasion de recon-
" naître le nouveau gouvernement, aussitôt qu'il a vu qu'il
" était *le résultat des vœux du peuple.*" (*Rédacteur Offi-*
ciel, du 30 Juin, 1797.)

Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur les attaques insensées contre *Rome*, dirigées par *Bonaparte* lui-même dans l'année 1796, & au commencement de 1797, qui finirent, en premier lieu, par le traité de Tolentino, signé par Bonaparte, dans lequel il fut permis au Pape d'acheter, au prix des plus énormes sacrifices, la reconnaissance de son autorité, comme Prince Souverain; & en second lieu, par la violation du ce même traité, & le renversement de l'autorité de Pape par Joseph Bonaparte, le frere & l'agent du Général, & Ministre de la République Française auprès du Saint Siége. Ce dernier acte fut accompagné d'outrages & d'insultes envers le pieux & vénérable Pontife (au mépris de la sainteté de son âge & de la pureté de son caractere) telles que, même aux yeux d'un Protestant, elles paraissent un véritable sacrilége.

Mais de toutes les scenes dégoûtantes & tragiques qui eurent lieu en Italie, à l'époque que je retrace, celles qui se passerent à *Venise* sont peut-être les plus frappantes & les plus caractéristiques: En Mai, 1796, l'armée Française, sous Bonaparte, au milieu de ses succès contre les Autrichiens, commença par s'approcher du territoire de cette République, qui, depuis le commencement de la guerre, avait observé une neutralité scrupuleuse. Son entrée sur ce territoire fut accompagnée, suivant l'usage, d'une proclamation solemnelle, au nom du Général. " *Bonaparte à la République de Venise.*
" C'est pour arracher le plus beau pays de l'Europe *au joug*
" *de fer de l'orgueilleuse Maison d'Autriche*, que l'armée
" Française a bravé les obstacles les plus difficiles à vaincre.
" La victoire, d'accord avec la Justice, a couronné ses efforts.
" Les débris de l'armée ennemie se sont retirés derriere le
" Mincio. L'armée Française passe, pour les poursuivre, sur
" le territoire de la République de Venise, mais elle n'oubliera
" jamais, *qu'une ancienne amitié unit les deux Républiques.*
" *La Religion, le Gouvernement, les usages & les propriétés*
" *seront respectés.* Afin que le peuple soit sans inquiétude,
" on maintiendra la plus sévere discipline. Tout ce qui sera
" fourni pour l'armée sera fidellement payé en argent. Le
" Général en Chef engage les officiers de la République de

" Venise, les magistrats & les prêtres, **de faire connaître ces** " sentimens au peuple, afin que la confiance puisse cimenter " l'amitié qui a si long-tems uni les deux nations, accoutumées " à marcher dans les sentiers de l'honneur & de la victoire. " Le soldat Français n'est terrible qu'aux ennemis de sa li- " berté & de son gouvernement." *Bonaparte.*

Cette proclamation fut suivie d'exactions semblables à celles qu'on avait pratiquées contre Gênes, & de nouvelles protestations semblables d'amitié, pendant qu'on employait les mêmes moyens pour exciter des insurrections. Enfin, au printems de 1797, on profita de troubles excités de cette maniere, pour fabriquer au nom du Gouvernement Vénitien, une proclamation*, hostile envers la France, & cet acte servit de fondement ou de prétexte pour mettre le pays à exécution militaire, & pour effectuer par la force le renversement de son ancien gouvernement & l'établissement des formes démocratiques de la Révolution Française. Cette révolution fut sanctionnée par un traité, signé au mois de Mai, 1797, par Bonaparte & des Commissaires choisis par le nouveau gouvernement révolutionnaire de Venise. Par les second et troisieme articles secrets de ce traité, Venise consentait à donner, comme rançon, pour éviter toutes demandes ou exactions ultérieures, la somme de trois millions de livres en argent, la valeur de trois autres millions en munitions navales, et trois vaisseaux de ligne ; et en retour elle reçut les assurances de l'amitié et de la protection de la République Française. Immédiatement après la signature de ce traité, l'Arsenal, la Bibliotheque, et le Palais de S. Marc furent pillés & saccagés, & de nouvelles contributions exhorbitantes furent imposées sur les Vénitiens. Quatre mois ne s'étaient pas encore écoulés, que cette même République, alliée à la France, créée par Bonaparte lui-même, dont elle avait reçu le présent de la liberté Française, fut remise par le même Bonaparte, par le traité de *Campo-Formio*, " *sous le joug de fer de cette orgueilleuse Maison d'Au-* " *triche*," auquel il avait dit dans sa premiere proclamation que le grand objet de toutes ses opérations était de l'arracher.

---

* Les particularités de cette transaction se trouvent dans la Proclamation du Sénat de Venise, du 12 Avril 1798, imprimée dans le recueil de documens officiels publié par Debrett, sous le titre de *State Papers*, vol. 6, page 67.

Mon-

Monsieur, tout ceci est suivi de la mémorable expédition d'Egypte, dont je fais mention, non pas simplement parce qu'elle forme un des principaux articles du catalogue des actes de violence & de perfidie, dans lesquels Bonaparte a figuré ; non pas simplement parce que ce fut une entreprise absolument de lui-même, dont il fut l'auteur & l'exécuteur, & qu'il trahit ensuite ; mais principalement parce que, en sortant d'Egypte pour passer sur un nouveau théâtre, & prendre possession d'un nouveau trône d'où il va parler sur le pied de l'égalité aux Rois & aux Souverains de l'Europe, il laisse après lui, au moment de son départ, un échantillon, auquel on ne peut se méprendre, de ses principes de négociation. La Correspondance Interceptée, que l'on a citée dans le cours de ce débat, semble offrir les plus fortes raisons de croire que ses offres au Gouvernement Turc d'évacuer l'Egypte, n'ont été faites qu'afin de gagner du tems ; que la ratification d'un traité quelconque à ce sujet devait être différée afin d'en éluder définitivement l'exécution, s'il survenait dans l'intervalle des circonstances favorables à la France. Mais quoiqu'on puisse penser ici de l'intention dans laquelle ces offres étaient faites, il n'y aura au moins pas de doute sur la confiance que méritent les déclarations par lesquelles il a voulu prouver, en Egypte, ses dispositions pacifiques. Il enjoint expressément à son successeur, d'assurer constamment & énergiquement, dans toute sa correspondance avec les Turcs, qu'il est venu en Egypte sans desseins hostiles, & qu'il n'a jamais eu intention de rester en possession du pays ; tandis qu'à la page voisine des mêmes instructions, il énonce de la maniere la moins équivoque le regret qu'il éprouve de la ruine de son projet favori de faire de l'Egypte une colonie Française, & de la garder comme une acquisition territoriale. Maintenant, Monsieur, si, dans une note quelconque adressée au Grand-Visir, ou au Sultan, Bonaparte avait demandé qu'on eût confiance à la sincérité de ses protestations, qu'il était venu en Egypte sans desseins hostiles contre la Turquie, & seulement pour molester les intérêts Britanniques, est-il un seul des raisonnemens que l'on met aujourd'hui en usage pour nous engager à nous fier à ses déclarations actuelles, que l'on n'aurait pas pu mettre également en avant dans cette occasion là ? Cette déclaration n'aurait-elle pas été fondée sur les mêmes assurances, sur tout ce qu'on nous dit aujourd'hui du caractere personnel de l'homme, avec cette seule différence que l'on aurait eu alors un exemple de moins de l'hypocrisie & de la fausseté, que nous avons eu occasion de découvrir dans cette même transaction.

Digitized by Google

Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage sur la confiance dûe à ses protestations, ni sur celle que l'on doit mettre en son caractere général: Mais on dira peut-être, que quel que puisse être son caractere, ou quelle que puisse avoir été sa conduite passée, il a maintenant intérêt de faire & d'observer la paix. Qu'il ait intérêt à faire la paix est au moins une proposition douteuse, & qu'il ait intérêt à la maintenir est une chose encore plus incertaine. Je ne nie certes pas que son intérêt ne soit, par dessus tout, d'engager ce pays-ci dans une négociation séparée, afin de relâcher ou de dissoudre le système entier de la confédération sur le Continent, de paralyser, tout-à-coup, les armes de la Russie ou celles de l'Autriche, ou celles de tout autre pays qui pourrait nous regarder comme son appui; & alors, de rompre la négociation séparée, ou bien, s'il y avait un traité de conclû, de nous appliquer le précepte qu'il enseigne à ses disciples dans l'école de politique qu'il a fondée en Egypte; c'est-à-dire de faire revivre, à son bon plaisir, les demandes d'indemnités *qui peuvent avoir été ajournées à des tems plus heureux**.

Voilà précisément quel est l'intérêt qu'il a de négocier; mais quelles raisons avons-nous d'être convaincus qu'il a intérêt de conclure & observer une pacification solide & permanente? Dans les circonstances où se trouvent & son caractere personnel, & sa nouvelle puissance, quelle autre sécurité a-t-il pour garder cette même puissance, que l'épée? Son droit sur la France est l'épée, il n'en a pas d'autre. Est-il attaché au sol, aux habitudes, aux affections, aux préjugés du pays? C'est un Etranger, & un Usurpateur. Il réunit dans sa personne tout ce qu'un Républicain pur doit détester; tout ce qu'un Jacobin enragé a abjuré; tout ce qu'un sincere & fidelle Royaliste doit regarder comme une insulte. S'il trouve jamais quelque opposition dans sa carriere, à quoi en appelle-t-il? *Il en appelle à sa Fortune*; ce qui veut dire en d'autres mots, à son armée & à son épée. Plaçant, donc, toute sa confiance dans le militaire, peut-il consentir à laisser sa réputation militaire se dissiper, à laisser ses lauriers se flétrir, à laisser la mémoire de ses trophées tomber dans l'obscurité? Est-il certain qu'avec son armée retirée en France, & n'ayant plus de voisins à envahir, il puisse conserver, à ses ordres, une force assez nombreuse

* Voyez la Correspondance d'Egypte Interceptée. Part. iii,

pour

pour soutenir son pouvoir ? N'ayant point d'autre objet que la possession d'une puissance absolue, d'autre passion que la gloire militaire, doit-on regarder comme certain qu'il puisse éprouver dans une paix permanente un intérêt, tel que nous puissions raisonnablement désarmer, réduire nos dépenses, & abandonner nos moyens de sécurité, sur la foi de ses engagemens ? Croyons-nous, qu'après la conclusion de la paix, il ne pleurerait pas encore sur les trophées perdus de l'Egypte, arrachés de ses mains par la célèbre victoire d'Aboukir & les travaux brillants de cette poignée héroïque de marins Britanniques, dont l'influence & l'exemple ont rendu les troupes Turques invincibles à *St. Jean d'Acre* ? Pourra-t-il oublier, que le résultat de ces exploits a été de mettre l'Autriche & la Russie en état de reprendre à la France, en une seule campagne, tout ce qu'elle avait acquis par ses victoires, de dissiper le charme qui, pendant quelque tems, avait fasciné l'Europe, & de montrer que ses généraux, combattant pour une cause juste, pouvaient effacer, même par leur gloire militaire, & leurs succès, les triomphes les plus éblouissans de sa victorieuse & désolante ambition ?

Pouvons-nous croire, avec de tels sentimens, que si, après qu'il se serait écoulé une année, dix-huit mois, ou deux ans de paix, il était tenté par les apparences de quelque nouvelle insurrection en Irlande, encouragée par de nouvelles communications libres avec la France, & fomentées par une nouvelle infusion de principes Jacobins ; si, dans un moment semblable, nous n'avions point de flottes à surveiller les ports de la France, ou à garder les côtes d'Irlande, point d'armée disponible, point de milice incorporée, capable de fournir sur le champ un renfort nécessaire, & qu'il eût, lui Bonaparte, les moyens d'y porter à l'improviste un corps de troupes de vingt à trente mille hommes : pouvons-nous croire que dans un moment semblable le souvenir de ses engagemens, les clauses d'un traité pourraient arrêter son ambition & son esprit de vengeance. Ou que, si dans quelque nouvelle crise de danger pour l'Empire Ottoman, quand il n'y aurait point de flotte Britannique dans la Méditerranée, aucune confédération de formée, aucune force de rassemblée pour la soutenir, il se présentait une occasion de reprendre l'expédition abandonnée d'Egypte, de renouveller son projet favori, son projet déclaré de conquérir ce riche et fertile pays, d'en faire une colonie, & de se frayer ainsi un chemin pour aller attaquer les intérêts essentiels de l'Angleterre, & piller les trésors de l'Orient, afin de remplir

plir les coffres de la France en banqueroute? pouvons-nous croire, dis-je, que l'intérêt de Bonaparte, dans de telles circonstances, que ses principes, sa modération, son amour de la paix, son aversion pour les conquêtes, & son attention à respecter l'indépendance des autres nations, que tout cela, ou une seule de ces choses-là, nous rassurerait contre une tentative, qui ne nous laisserait que deux partis à prendre, ou de nous soumettre sans combattre à un déshonneur & à une ruine certaine, ou de recommencer une guerre que nous aurions terminée trop tôt, sans alliés, sans préparatifs, avec une diminution de moyens, & une augmentation de difficultés & de risques ?

Jusqu'ici je n'ai parlé que de la confiance que nous pouvons mettre dans les déclarations, le caractere & la conduite du Premier Consul actuel ; mais il reste à considérer la stabilité de son pouvoir. La Révolution s'est fait remarquer dans tout son cours par une succession rapide de nouveaux dépositaires de l'autorité publique, qui supplantaient tour-à-tour leurs prédécesseurs ; quels motifs avons-nous de croire que cette nouvelle Usurpation, plus odieuse, & moins cachée que toutes celles qui l'ont précédée, sera plus durable ? Compterons-nous pour cela sur quelques articles du code de la prétendue constitution, qui a été proclamée, & acceptée par le peuple Français, aussitôt que la garnison de Paris a eu déclaré qu'elle était résolue d'exterminer tous ceux qui en seraient les ennemis, & avant qu'aucun de ses articles pût même être connu la moitié de la nation dont le consentement était réquis pour son établissement ?

Je ne ferai pas un examen approfondi de la nature et des effets d'une Constitution, qui ne peut gueres être regardée que comme une farce et une dérision. Si, cependant, on pouvait supposer que ses clauses pussent avoir aucun effet, elle semble également propre à deux choses, savoir : ou à donner pendant un tems à son auteur une autorité absolue, ou à poser des fondemens certains de désunion & de discorde, qui, si jamais ils sont mis en mouvement, doivent rendre impossible l'exercice de toute l'autorité constitutionnelle, & ne laisser d'autre appel qu'à l'épée.

Le despotisme militaire est-il donc la forme de gouvernement que nous sommes accoutumés à regarder comme stable. Dans tous les tems, il a été le moins stable pour les personnes qui l'ont exercé, & c'est cette forme qui a entraîné les changemens & les révolutions les plus rapides. Lors du début de la révolution Française, ses avocats se vantaient qu'elle four-

Digitized by Google

nissait à jamais, non seulement à la France, mais même à tous les pays du monde, une sécurité assurée contre le despotisme militaire ; que la force des armées permanentes était vaine & illusoire ; qu'aucune puissance artificielle ne pouvait résister à l'opinion publique, & que ce n'était que par l'opinion publique qu'un gouvernement pouvait subsister. Je crois, que dans cette occasion, ainsi que dans toute autre, la marche de la révolution Française a donné le démenti à toutes ces déclarations ; & cet exemple, bien loin de prouver la supériorité de l'opinon publique sur la force militaire, est, au contraire, la plus forte exception à cette doctrine que présente l'histoire du monde. A toutes les époques de la Révolution, c'est la force militaire qui a gouverné ; l'opinion publique a été à peine entendue. Cependant je ne regarde cet exemple que comme une exception à une vérité générale ; je crois encore, que, dans tout pays civilisé, (qui n'est pas asservi par une faction Jacobine.) l'opinion publique est le seul appui sûr du gouvernement ; je le crois avec d'autant plus de satisfaction, que je suis convaincu que lorsque cette contestation sera heureusement terminée, les gouvernemens établis d'Europe reposeront plus fermes que jamais sur ce roc inébranlable ; & quels que puissent être les défauts d'une constitution particuliere, ceux qui vivront sous cette constitution en préféreront la continuation plutôt que de faire l'expérience de changemens qui pourraient les plonger dans un abyme sans fond de révolutions, ou ne les en tirer que pour les exposer à la crainte du despotisme militaire. Et pour appliquer ceci à la France, je ne vois point de raison de croire, que l'Usurpation actuelle sera plus durable qu'aucun autre despotisme militaire, établi par les mêmes moyens, & également au mépris de l'opinion publique.

Quelle est donc la conséquence que je tire de tout ce que je viens d'exposer ? Est-ce que nous ne traiterons, en aucun cas avec Bonaparte ? Je ne dis pas cela. Mais je dis, ainsi qu'il a été exprimé dans la réponse faite à la Note Française, que nous devons attendre *l'expérience & l'évidence des faits*, avant que nous soyons convaincus qu'un traité semblable est admissible. Les circonstances que j'ai exposées nous justifieraient bien d'être lents à recevoir cette conviction ; mais dans une question de Paix & de Guerre, tout est affaire de progression, & de comparaison. Si, d'un côté, il y avait apparence que la politique de la France est enfin dirigée par des maximes différentes de celles qui ont prévalu jusqu'à présent ; si nous voyions par la suite dans le gouvernement des marques de stabilité, qu'on ne peut pas découvrir à

présent ; si les progrès de l'armée alliée n'excitent pas en France un esprit, tel qu'il devienne probable que la nation détruira elle-même par un mouvement énergique le système qui domine actuellement ; si le danger, les difficultés, les risques en continuant la guerre, augmentaient, tandis que l'espoir d'un succès définitif diminuerait ; toutes ces considérations auraient en tems & lieu sur moi, &, j'en répons sur tous mes collegues, l'influence qu'elles doivent avoir. Mais à présent ces considérations n'agissent que d'une seule maniere ; à présent, il n'est rien qui puisse nous faire augurer des dispositions favorables de changement dans les Conseils Français ; il y a les plus grandes raisons de compter sur une co-opération puissante de la part de nos Alliés ; il y a les plus fortes marques d'une disposition dans l'intérieur de la France à résister activement à cette nouvelle Tyrannie ; & il y a toute sorte de raisons de croire, en examinant notre situation, & celle de l'ennemi, que si nous sommes définitivement frustrés du succès complet que nous avons aujourd'hui droit d'espérer, la continuation de la guerre, au lieu de rendre notre situation comparativement plus mauvaise, l'aura rendue comparativement meilleure.

Si donc on me demande combien de tems encore nous devons continuer la guerre, tout ce que je puis répondre, c'est qu'on ne peut en fixer exactement d'avance aucune époque. Quand on considere l'importance dont il est pour nous d'obtenir une sûreté complete pour les objets pour lesquels nous faisons la guerre, on sent que nous ne devons point nous décourager trop tôt : mais de l'autre côté, quand on considere de quelle importance il est de ne point affaiblir & épuiser la force radicale du pays, on sent qu'il est des bornes au-delà desquelles nous ne devrons pas persister, & que nous ne pouvons les déterminer qu'en comparant & estimant loyalement, de tems à autre, le degré de sécurité que l'on peut obtenir en traitant, & le risque & le désavantage de continuer la guerre.

Mais, Monsieur, il y a quelques Membres de cette Chambre, qui semblent regarder comme déjà certain que le succès définitif que je cherche à obtenir, est impossible : ils supposent que nous ne faisons la guerre que pour le rétablissement de la Monarchie Française, événement qu'ils croyent être impraticable, & qu'ils soutiennent même n'être pas une chose désirable pour ce Pays-ci. On nous a demandé dans le cours de ce débat, croyez-vous que vous puissiez rétablir de force la Monarchie en France contre le vœu de la nation ? Je ne l'ai jamais pensé, je ne l'ai jamais espéré, je ne l'ai jamais désiré : j'ai pensé, j'ai espéré, j'ai désiré que le tems arrivât où les armes

des

Digitized by Google

des Alliés l'emporteront assez sur la force militaire qui tient la France en esclavage, pour faire éclater la pensée de ses habitans, & les mettre à même d'agir. Nous avons certainement déjà eu d'abondantes preuves des dispositions d'une grande partie du pays ; nous avons vu, presque pendant tout le cours de la Révolution les provinces de l'Ouest de la France inondées du sang de leurs habitans, combattant avec opiniâtreté pour leur Religion & leurs anciennes Lois. Nous venons de voir tout-à-l'heure dans la reprise de cette guerre, de nouvelles preuves du zele qui anime encore ces Provinces, pour la même cause. Ces efforts (je le dis bien distinctement, & il y a ici auprès de moi des personnes qui peuvent rendre témoignage à la vérité de l'assertion) ces efforts, dis-je, n'ont point été excités par aucune instigation partie d'ici; ils ont été le résultat d'un sentiment profondément enraciné dans toutes ces Provinces, qui a été mis en action par la *Loi des Otages*, et les autres mesures tyranniques du Directoire, au moment où nous tâchions de décourager une entreprise aussi périlleuse. Si, dans de telles circonstances, nous les trouvons donnant des preuves continues de leur persévérance inaltérable dans leurs principes ; s'il y a toute sorte de raisons de croire que les mêmes dispositions regnent dans plusieurs autres provinces étendues de France ; si tous les partis paraissent enfin également trompés, et lassés de tous les changemens successifs que la Révolution a amenés ; si la question n'est plus entre la Monarchie et une Liberté nominale, mais entre l'ancienne Dynastie de la Maison de France d'un côté, et de l'autre un tyran militaire, un usurpateur étranger ; s'il est vraisemblable que les armées de cet usurpateur trouverunt aux frontieres assez d'occupations pour être forcées enfin de laisser l'intérieur du pays en liberté de manifester ses sentimens et ses dispositions véritables ; quelle raison avons-nous de dire d'avance que le rétablissement de la Monarchie soit impraticable dans de telles circonstances ?

L'Honorable Membre nous a dit, à la vérité, que presque tous ceux qui ont aujourd'hui quelque propriété en France, doivent nécessairement être intéressés à résister à un tel changement, et que, conséquemment, il ne pourra jamais être effectué. Si cette seule considération pouvait être concluante contre la possibilité d'un changement, par la même raison, la Révolution elle-même, au moyen de laquelle presque toutes les propriétés du pays ont été prises à leurs anciens possesseurs, n'aurait jamais pu avoir lieu. Je nie que ce soit là un obstacle insurmontable, mais je conviens que c'est un point très-délicat, et qui présente beaucoup de difficultés.

Ce n'est certainement point à nous à discuter, en détail, les arrangemens que l'on pourrait faire à ce sujet pour concilier et unir des intérêts opposés; mais quiconque considère, et l'état précaire de la possession et la dépréciation de la valeur des terres possédées à ce titre révolutionnaire, et le bas prix pour lequel on les a eues en général, pensera peut-être qu'il n'est pas impossible de faire une ample compensation à la masse des possesseurs actuels, tant pour le prix d'achat qu'ils ont déboursé, que pour la valeur actuelle de ce dont ils jouissent maintenant; et que les anciens propriétaires pourraient être remis en possession de leurs anciens droits, en faisant tel sacrifice momentané auquel des hommes raisonnables consentiraient volontiers pour obtenir un objet si désirable.

L'Honorable Membre a cependant cité, à l'appui de son opinion, un argument qu'il croit sans doute sans réplique. C'a été de nous citer ce qu'il ferait lui-même en pareil cas. Il nous dit que tous les propriétaires de terres en France doivent soutenir l'ordre de choses qui y existe actuellement, par la même raison que lui & tous les propriétaires des Trois pour Cent se réuniraient pour défendre la Constitution de la Grande-Bretagne. Je dois rendre à l'Honorable Membre la justice de croire que l'habitude de sa profession (*homme de loi*) lui fournirait de meilleurs & de plus nobles motifs, pour défendre une Constitution qu'il a eu tant d'occasions d'étudier & d'examiner, que ceux qu'il pourrait tirer du capital (quelque considérable qu'il soit) qu'il a dans les Trois pour Cent, même en supposant qu'ils continuent de hausser de prix aussi rapidement qu'ils ont fait, depuis trois ans, que la prospérité & la sûreté de ce Pays ont été consolidées en suivant un système directement opposé aux conseils de l'Honorable Membre & de ses amis.

L'éclaircissement donné par l'Honorable Membre, tout fautif qu'il est par rapport à lui-même, s'applique néanmoins heureusement & fort à propos à l'état de la France. Voyons quelle induction il nous fournit relativement à l'attachement probable des capitalistes Français à la continuation du système révolutionnaire, ainsi que par rapport à l'état général du crédit public en France. Je ne sais pas à la vérité s'il existe précisément un fonds de Trois pour Cent en France, qui puisse nous fournir un moyen de juger du patriotisme & de l'esprit public des amis de la Liberté Française. Mais il y existe un autre Fonds qui peut également remplir notre objet. Le capital du fonds public qui existait ci-devant en France a subi une opération bisarre, semblable à plusieurs autres expédiens en Finance dont nous avons été témoins dans le cours de la révolution.—

Cette

Cette opération s'est faite par un décret qui, suivant leurs expressions, *a républicanisé* leur dette, c'est-à-dire en d'autres termes, a rayé, tout d'un coup, deux tiers du capital, & a laissé aux propriétaires la chance de recevoir le paiement des intérêts du reste. Ce restant a été converti dans un Fonds qui rapporte Cinq pour Cent. J'ai eu la curiosité de m'informer dernierement quel prix il se vendait à la bourse, & l'on m'a dit que la confiance dans le nouveau Gouvernement l'avait un peu fait monter, & que dans ce moment il était à *dix-sept*. Je supposai réellement d'abord que la personne qui me donnait cette information voulait dire au denier dix-sept pour chaque livre d'intérêt, & je commençais déjà à être presque jaloux du crédit révolutionnaire ; mais je m'apperçus bientôt qu'il entendait littéralement dix-sept livres pour chaque cent livres de capital dans ce Fonds de Cinq pour Cent, c'est-à-dire, un peu plus que le denier trois & demi. Voilà qui doit assez faire connaître la valeur des propriétés révolutionnaires, & l'attachement qu'elles doivent inspirer à leurs possesseurs pour le système de Gouvernement auquel on doit attribuer cette valeur !

Quant à la question, Monsieur, jusqu'à quel point le rétablissement de la Monarchie, Française est désirable, si on peut y parvenir, je ne croirai pas nécessaire de m'étendre beaucoup. Peut-on supposer qu'il soit indifférent & pour nous & pour le monde, que le Trône de France soit occupé par un Prince de la Maison de Bourbon, ou par l'homme dont j'ai essayé de développer la conduite & les principes ? N'est-ce rien, sous le point de vue de l'exemple & de l'influence, que la fortune de ce dernier aventurier dans la Loterie des Révolutions, paraisse devoir être permanente ? N'est-ce rien, que de voir sanctionner un système dont un des articles fondamentaux confirme ce changement général de propriétés enlevées à leurs anciens & légitimes possesseurs ; un système qui présente un des plus terribles exemples d'injustice nationale, & qui a fourni la grande source des moyens révolutionnaires de finance & de force contre toutes les Puissances de l'Europe ?

Dans l'état d'épuisement & d'appauvrissement de la France, il semble pour un tems impossible qu'aucun autre système que celui du vol & des confiscations, aucun autre moyen que des cruautés continuelles que l'on ne pourra exercer qu'avec les instrumens de la Révolution, puissent arracher à ses habitans ruinés, plus que ce qu'il faudra pour défrayer les dépenses annuelles de son Gouvernement, en tems de paix. Supposez, alors, l'héritier de la Maison de Bourbon remis sur le Trône, il aura assez d'occupation à tâcher, s'il est possible, de guérir les bles-

Digitized by Google

blessures, & de réparer graduellement les pertes causées par dix ans de convulsions civiles, de ranimer le commerce expirant, de rallumer l'industrie, de rappeller les capitaux, & de faire revivre les manufactures du Pays. Dans cette situation, il s'écoulera probablement un intervalle considérable avant que ce Monarque, quelles que soient ses vues, puisse posséder un pouvoir qui le rende formidable à l'Europe; mais tandis que le système de la Révolution continue, le cas est tout différent. Il est vrai, aussi, que même les moyens gigantesques & surnaturels qui ont soutenu cette Révolution, sont tellement détériorés; que l'influence de ses principes, & la terreur de ses armes, sont si affaiblies, & ses moyens d'action tellement resserrés, & circonscrits, que nous pouvons concevoir de justes espérances que les restes & les débris de ce système ne peuvent plus opposer une résistance longue & efficace à la force réunie de l'Europe, faisant une guerre vigoureuse.

Mais en supposant la confédération de l'Europe dissoute avant le tems; en supposant nos armées licenciées, nos flottes en désarmement dans nos ports, nos efforts ralentis, & nos moyens de précaution & de défense abandonnés; croyons-nous que le pouvoir révolutionnaire, recevant ainsi du repos & le tems de respirer pour se remettre des maux sous lesquels il est maintenant affaissé, & possédant encore les moyens de rassembler subitement par violence ce qui reste de forces physiques à la France, & de les mettre en action sous la direction du despotisme militaire; croyons-nous, dis-je, que ce pouvoir révolutionnaire, dont la terreur commence aujourd'hui à s'évanouir, ne redeviendra pas formidable pour l'Europe? Pouvons-nous oublier, que pendant les dix années que ce pouvoir a subsisté, il a causé plus de maux aux nations environnantes, & a produit plus d'actes d'aggression, de cruauté, de perfidie, & d'ambition démesurée, qu'il n'est possible d'en découvrir dans l'Histoire de France pendant l'espace des siecles qui se sont écoulés depuis l'établisement de sa Monarchie, y compris même toutes les guerres qui, pendant ce long intervalle, ont été faites par ces Souverains, dont les projets d'aggrandissement, & le mépris pour les traités, fournissent un sujet éternel de reproches généraux contre l'ancien gouvernement de France? Et si nous croyons l'un, et que si nous n'oublions pas l'autre, pouvons-nous hésiter à penser que nous n'ayons pas une meilleure perspective de paix durable, une meilleure sécurité pour l'indépendance & la sûreté de l'Europe par le rétablissement du Gouvernement légitime, que par la continuation du pouvoir révolutionnaire dans les mains de Bonaparte?

Je

Je vois très-peu d'espoir d'une sécurité durable en transigeant & en traitant avec un pouvoir semblable, placé dans les mains qui l'exercent maintenant, & qui conservera toujours les mêmes moyens de nuire qu'il possede aujourd'hui. Je ne vois pas que dans ce moment il y ait de possibilité de faire une paix qui nous permette de nous livrer à ces relations libérales qui sont l'essence d'une amitié véritable ; je ne vois aucune chance que nous puissions mettre fin aux dépenses ou aux inquiétudes de la guerre, ou que nous puissions recouvrer les avantages d'une tranquillité solide. J'aime sincerement la paix, & ainsi je ne puis me contenter d'une paix nominale ; je dois désirer de suivre le système qui nous promet, à la fin, de jouir d'une maniere permanente de ses avantages réels pour ce Pays-ci & pour l'Europe. J'aime sincerement la paix, c'est pourquoi je ne la sacrifierai point en essayant de saisir l'ombre, quand la réalité n'est point encore à ma portée.

Cur igitur pacem nolo? Quia infida est, quia periculosa, quia esse non potest.

Monsieur, si par tout ce que j'ai présenté aujourd'hui à la Chambre, j'ai réussi à établir la proposition, que le système de la Révolution Française a été tel qu'il n'a offert aux Puissances Etrangeres aucun motif suffisant de sécurité en négociant, & que le changement qui a eu lieu récemment n'a pas encore offert cette sécurité ; si je vous ai mis sous les yeux un exposé juste de la nature & de l'étendue du danger dont nous avons été menacés ; il ne me restera qu'à considérer brièvement s'il y a quelque chose dans les circonstances actuelles qui doive nous engager à accepter une sécurité insuffisante de l'aveu général contre les dangers d'une telle nature.

Il sera nécessaire de dire ici quelques mots sur un sujet sur lequel quelques Membres ont pris tant de plaisir à s'étendre, je veux parler de nos anciennes Négociations, & en particulier de celle de Lille en 1797. Je désire exposer franchement & ouvertement les véritables motifs qui m'ont fait encourir alors à proposer une négociation ; & je laisserai à la Chambre & à mon Pays, à juger si notre conduite alors ne s'accorda pas avec les principes qui nous dirigent à présent. Cette Politique Révolutionnaire que j'ai essayé de dépeindre, ce système gigantesque de prodigalité & d'effusion de sang qui avait soutenu les efforts de la France, & qui ne compte pour rien la vie & les propriétés d'une nation, nous avait, à cette époque, obligés à des efforts qui avaient presque épuisé les moyens ordinaires de défrayer nos immenses dépenses, & avait amené plusieurs de ceux qui étaient les plus convaincus de la justice & de la nécessité

nécessité de la guerre & du danger des principes des Jacobins, à douter de la possibilité de continuer cette même guerre, jusqu'à ce qu'on pût obtenir une sécurité suffisante. Il semblait aussi qu'il y avait beaucoup de raisons de croire, que sans quelque nouvelle mesure pour arrêter l'accumulation rapide de la dette, nous ne pouvions plus nous fier à la stabilité du système des emprunts, qui avait fourni à la nation les moyens de supporter les frais de toutes les guerres dans lesquelles nous nous sommes trouvés dans le cours de ce siecle. Pour pouvoir continuer nos efforts avec vigueur, il devenait nécessaire d'établir un système de finances nouveau & solide, tel qu'il n'y eut que le concours général & déterminé de l'opinion publique qui pût le rendre efficace. Or, on ne pouvait espérer alors un tel concours aux mesures fortes & vigoureuses qu'il fallait prendre, qu'en prouvant au Pays, d'une maniere sans réplique, qu'il était impossible d'obtenir la paix à des conditions tant soit peu recevables.

Pénétrés de ce sentiment, nous jugeâmes qu'il était de notre devoir de tenter de négocier, non dans l'espoir que, même alors, le résultat des négociations pût nous offrir une sécurité complete, mais dans la persuasion que le danger de la paix dans ces circonstances était moindre que celui de continuer la guerre avec des moyens précaires & insuffisans. Le résultat de ces négociations prouva, qu'il ne fallait rien moins pour satisfaire l'ennemi que de lui sacrifier l'honneur & l'indépendance du pays. Cette conviction excita dans la nation une ardeur & un enthousiasme qui produisirent les efforts auxquels nous devons le changement survenu depuis dans notre situation Ayant vu cet heureux changement, ayant observé que la prospérité & la sécurité du Pays avaient augmenté depuis cette époque, voyant combien notre perspective était plus satisfaisante que celle que nous aurions eue devant nous, si la négociation avait réussi, je ne crains pas de déclarer que je considere la rupture de la négociation, de la part de l'ennemi, comme une circonstance heureuse pour notre Pays. Mais parce que je pense ainsi aujourd'hui, en examinant tout ce qui s'est passé depuis, s'ensuit-il que nous n'étions pas alors sinceres dans nos efforts pour faire la paix? L'Honorable Membre prétend, à la vérité, que nous ne l'étions pas, & il va jusqu'à nous accorder une faveur, dont je ne me soucie pas de me prévaloir; il admet que, d'après nos principes & notre maniere de voir la chose, le défaut de sincérité aurait été excusable. Je ne connais, Monsieur, aucun motif qui pût justifier les hommes

chargés

Digitized by Google

chargés de la conduite des affaires publiques, en présentant au Parlement & à la Nation un objet, tandis que dans le fait, ils en chercheraient un autre. Je croyais, dans le fait, en ce moment là, la conclusion de la paix (si on avait pu la faire) préférable à la continuation de la guerre avec les difficultés & les risques qui s'augmentaient chaque jour. Je désirais donc la paix, je travaillai donc sincerement pour la paix. Nos efforts ont été frustrés par l'ennemi seul. Si les circonstances ont changé depuis, si ce qui se passa à cette époque a fourni la preuve que l'objet auquel nous tendions ne pouvait s'obtenir, & si tout ce qui s'est passé depuis a prouvé que si l'on eût fait alors la paix, elle n'aurait pu être durable,—sommes-nous forcés de répéter la même épreuve, lorsque toutes les raisons que nous avons contre la paix se trouvent fortifiées aujourd'hui par l'expérience, & lorsque les motifs qui nous la faisaient désirer alors, ont cessé exister?

Lorsque nous considérons les ressources & l'esprit de ce Pays, est-il possible de douter que, puisque nous ne pouvons pas obtenir en traitant maintenant de sécurité suffisante, nous avons au moins les moyens de poursuivre la guerre sans danger & sans difficulté sérieuse, & avec une perspective raisonnable de remplir notre objet en dernier résultat? Je ne m'étendrai point sur l'amélioration du crédit public, sur l'accroissement continuel (malgré les taxes extraordinaires momentanées) du produit de notre revenu permanent; sur l'augmentation annuelle de richesse, à un point sans exemple, même dans les tems de paix les plus florissans, que nous procure, au milieu de la guerre, le commerce brillant et étendu que nous faisons; le perfectionnement et l'accroissement de nos manufactures; sur les preuves que nous voyons de tous côtés de l'accumulation non interrompue de capitaux productifs; et sur les efforts actifs de toutes les branches d'industrie nationale, qui peuvent tendre à soutenir et augmenter la population, les richesses et la puissance du pays.

Je n'ai pas davantage besoin de rappeler à l'attention de la chambre les moyens additionnels d'action que nous a fourni la grande augmentation de nos forces militaires disponibles, les triomphes continus de notre puissante et victorieuse marine, et les événemens qui, dans le cours des deux années qui viennent de s'écouler, ont élevé l'ardeur militaire et la gloire militaire de ce Pays à une hauteur sans exemple dans notre histoire.

Outre ces motifs de confiance dans nos propres forces et dans notre courage, nous avons vu les preuves de l'habileté consommée et de la valeur des armes de nos Alliés, dans cette

suite de succès sans exemple dans le cours de la derniere campagne, et nous avons toute raison d'attendre, cette année, une co-opération encore plus étendue sur le Continent. Si nous comparons cet état de notre situation avec tout ce que nous pouvons observer de l'état et de la condition de notre ennemi; si nous le voyons également embarrassé pour recruter son armée ou pour trouver de l'argent pour la solder; si nous savons que, dans le cours de l'année derniere, les efforts les plus rigoureux de la conscription militaire ont à peine suffi pour remplacer aux armées Françaises, à la fin de la derniere campagne, le nombre d'hommes qu'elle leur avait coûté; si nous avons vu que leurs forces, possédant même alors des avantages qu'elles ont perdus depuis, ont été hors d'état de résister aux efforts des armées combinées; si nous savons que, même tandis qu'elles avaient pour se soutenir le pillage des pays qu'elles avaient envahis, ces armées étaient réduites, de l'aveu de leurs commandans, à la derniere détresse, et qu'elles manquaient non seulement des principaux articles d'approvisionnemens militaires mais presque même des besoins de la vie; si nous les voyons maintenant repoussées en dedans de leurs propres frontieres, & réduites à subsister dans un pays dont les ressources ont été depuis long-tems représentées par leurs Gouvernemens successifs comme insuffisantes pour les payer, et soutenir: si nous observons que, depuis la derniere révolution, aucune mesure réelle & efficace n'a été adoptée pour remédier au désordre intolérable de leurs finances, & pour suppléer leur défaut de crédit & de ressources; si nous voyons dans des districts peuplés & étendus en France, ou une guerre ouverte contre l'usurpation actuelle, ou des symptômes évidens de division & de déchirements, que la premiere occasion peut faire éclater & devenir un incendie général;—si, dis-je, Monsieur, cette comparaison est juste, je me sens autorisé à en conclure, non que nous devons nous regarder comme certains du succès en dernier lieu, non que nous devions nous supposer exempts des vicissitudes imprévues de la guerre;—mais que, considérant la valeur de l'objet pour lequel nous combattons, nos moyens de soutenir la contestation, & la probabilité des événemens humains, nous serions inexcusables si nous allions abandonner la lutte, dans ce moment, sans être assurés d'une sécurité entiere & complette: que, en persévérant dans nos efforts, en de semblables circonstances, nous avons les plus justes raisons d'attendre l'entier accomplissement de notre objet; mais qu'à tout événement, même si nous sommes trompés dans nos espérances les plus ardentes, nous avons

avons plus de chances de gagner que de perdre par la continuation de la guerre; que chacun des mois pendant lesquels nous continuerons cette guerre, même s'il ne mene pas à la destruction finale du Système Jacobin, doit tendre à l'affaiblir & l'épuiser au point de nous donner au moins comparativement une plus grande sécurité à la fin de la guerre, de quelque maniere qu'elle se termine; que, d'après tous ces motifs, ce n'est point aujourd'hui le moment où notre intérêt & notre devoir nous permettent d'écouter aucune proposition de négociation avec le Gouverneur actuel de la France; mais que conséquemment nous ne sommes point engagés dans une détermination inaltérable pour notre conduite future; qu'en ceci, nous nous réglerons sur les événemens qui surviendront; & qu'il sera du devoir des Ministres de Sa Majesté d'adapter de tems en tems leurs mesures aux variations des circonstances, de considérer jusqu'à quel point les effets des opérations militaires des Alliés, ou les dispositions intérieures de la France, correspondront avec nos espérances actuelles; &, en général, tout bien examiné, de comparer les difficultés & les risques que la continuation de la guerre peut faire naître, avec la perspective de succès définitif ou du degré d'avantage qu'on pourra espérer de sa continuation ultérieure, & d'être dirigés par le résultat de toutes ces considérations, lorsqu'ils présenteront leur opinion & leur avis à leur Souverain.

Nous donnerons dans le Numéro prochain, les principaux traits de la réponse de M. Fox au discours de M. Pitt; mais nous nous abstiendrons d'en citer les argumens qui ont été si souvent mis en avant par les orateurs de l'opposition, & que le discours de M. Pitt doit plonger à jamais dans l'oubli: nous nous contenterons de quelques passages qui peuvent servir à l'histoire de la révolution.

La longueur du beau discours que nous venons de traduire, & que son importance ne nous a pas permis d'abréger, ne nous laisse ni le tems ni la place nécessaires pour offrir aujourd'hui à nos lecteurs le dépouillement de nos derniers papiers de France. Nous nous bornerons à observer qu'ils ne contiennent rien de très-important, si ce n'est le détail des préparatifs qui se font des deux côtés pour la campagne prochaine qui doit s'ouvrir incessamment; des proclamations insolentes du Premier Consul; de plates adulations des deux corps législatifs; & la formation d'une armée de réserve, qui doit être assemblée en Bourgogne, & dont Bonaparte prendra le commandement en personne. Sa garde, sa musique, ses mame-

louks, doivent être rendus à Dijon, lieu de son quartier-général, dans les premiers jours d'Avril. Malgré ces préparatifs, le Premier Consul flatte les Français que toute espérance de paix avec l'Autriche n'est pas encore évanouie. Il paraît certain qu'il y a eu des ouvertures de faites au Cabinet de Vienne; mais la grandeur des préparatifs que fait l'Autriche ne permet pas de croire qu'elle consente cette fois aux propositions insidieuses du Corse. Les papiers de France représentent l'Empereur comme étant à toute extrémité, et abandonné des médecins. La mort de ce Souverain serait un grand malheur pour l'Europe dans les circonstances actuelles.

La grande affaire à Paris, et dans tous les départemens de la République, est le renouvellement des bals masqués, et le nouvel essor que les fêtes et les amusemens publics prennent depuis le retour de la modération. Une certaine classe d'émigrés, membres de la constituante, qui n'ont point protesté contre l'abolition de la Noblesse et l'égalité civique, peuvent rentrer en France, pourvu qu'ils aillent signer chez le ministre de l'intérieur, frere du nouveau champion de l'*Egalité*, le certificat de leur infamie. Le bal donné chez le double rénégat Talleyrand, a été vraiment la fête des rénégats. On en trouve, dans les papiers de Paris, un bulletin où brillent les plus grands noms de l'ancienne France. La moitié de l'*œil de bœuf* était là. On y voyait des Crillon, des Castellane, des Liancourt, des Noailles, des Lameth, des Ségur, des Praslin, des Chauvelin, des Girardins, des Jaucourt, et même, ce qu'on ne pourra croire, le curé de S. Lô, l'ami de Stofflet, l'Abbé Bernier, assis à table à côté des bourreaux qui venaient de massacrer le malheureux Frotté.

C'est ainsi qu'on agit en France,
Où tout est bien, pourvu qu'on danse.

Pendant que Républicains, Grands-Seigneurs, Chouans, Histrions, Sergens, Caporaux, dansaient ainsi autour du bûcher qui venait de dévorer tout récemment douze fideles Royalistes, nos augustes Princes ordonnaient ici un service solemnel pour ces estimables victimes de l'honneur & de la constance; ce service a été célébré Samedi, 13, dans la chapelle Française de King-street. Monseigneur l'Archevêque d'Aix y officiait; nos cinq Princes y assistaient, à la tête d'une foule immense d'émigrés qui partageaient leur affliction & leurs sentimens; & plusieurs d'entr'eux, freres, neveux, ou parens des rénégats que nous venons de citer, semblaient, par leur décence et leur édification, y faire amende honorable de l'avilissement de ceux-ci.

TABLE

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIERES,

DU VOLUME VINGT-CINQUIEME.

N°. CXCV. 15 *Janvier*, 1800.

Page

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

Sur l'Année 1800, & la Période de 3600 Ans . . 3

Spectacles de Paris.—Les Précepteurs, Comédie, par Fabre d'Eglantine. Etéocle & Polinice, Tragédie, par Legouvé. Théâtre du Vaudeville. Epigramme. L'Ex-Directeur Général Moulins. Six vers de Racine, avec un Commentaire. Epigramme 18

Manuscrits Orientaux apportés d'Egypte . . *ibid.*

Réflexions sur un Passage d'un Pamphlet publié en Allemagne, par Wieland 26

Ouvrage Nouveau.—Le Chevalier Robert, par le Comte de Tressan 30

MÉLANGES POLITIQUES.

Nécrologie 32

Constitution de la République Française . . . 33

Premiere Partie du Discours de Boulay de la Meurthe 44

Discours de Garat à la Commission des Anciens . 48

Discours de Régnier à la Commission des Anciens . 51

Discours de Jaqueminot à la Commission des Cinq-Cents 53

Liste des Membres du Sénat Conservateur . . 56

——————— du Tribunat 58

——————— du Corps Législatif . . . 61

——————— du Gouvernement, du Ministere & du Conseil d'Etat 64

Réglement

Digitized by Google

Page
Réglement du Conseil d'Etat 65
Discours de Lucien Bonaparte . . . 73
Principaux Actes du Gouvernement Provisoire . . 78
Premiers Actes du Gouvernement de Bonaparte . . 95
Rappel de quelques Proscrits 100
Lettre de Bonaparte au Roi d'Angleterre . . 105
Note de Milord Grenville 109
Texte d'une Lettre adressée par S. A. R. l'Archiduc Charles aux Cercles Antérieurs de l'Empire . . . 115
Sur les Royalistes de l'Ouest 117
Variétés.—Barrere 121
Sur les Brutus 123
Anecdote Romaine 127
Sur les Elections qui ont eu lieu à la fin de Décembre . *ibid.*
Sur la Loi relative aux Proscrits de Fructidor . . 130
Sur le Non-Payement du Tiers des Rentes & Pensions . 133
Sur la Terre de Crosne, donnée à Siéyès . . 134
Mr. Saladin 135

N°. CXCVI. 30 *Janvier*, 1800.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.
Fragment d'un Poëme Latin sur la Révolution Française 137
Le Cri de l'Honneur Français, Coup-d'œil Rapide sur la Constitution des Nouveaux Tyrans . . . 152
Ouvrage Nouveau.—Mémoires sur l'Egypte, &c. . 159
MÉLANGES POLITIQUES.
Opérations de l'Armée de la Haute Egypte depuis le 17 Décembre 1798, jusqu'au 8 Août 1799 . . . . *ibid.*
Lettres de l'Armée en Egypte, au Gouvernement Français, interceptées, &c. Introduction 185
Lettre du Général en Chef Bonaparte au Gen. de Div. Kléber 206
——— de Kléber, Général en Chef, au Directoire Exécutif. 209
——— de Poussielgue, Contrôleur, &c. au Directoire Exécutif 213
——— du Même, au C. Merlin Membre du Direct. Exécutif 226
——— de Dugua, Chef de Div. au C. Barras, Directeur . 227
——— de Bonaparte, Général en Chef, au Grand-Vizir, &c. 229
Extrait du Courier d'Egypte 235
Nouvelle Tentative du Gouvernement Français, pour Négocier avec l'Angleterre 249
Variétés.—Lettre au Rédacteur. Dialogue Moderne . 256

N°. CXCVII. 15 *Février*, 1800.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.
Poësie.—L'Intérêt, Poëme, par Vigée 257
Remarques sur les Anciennes Bibliotheques d'Alexandrie . 263
Caracteres Hiéroglyphiques. Tribunal d'Equité . . 269

Lettre

Digitized by Google

Page
Lettre au Rédacteur de ce Journal, sur le Coup-d'œil Politique sur le Continent, &c. 273
Sur les Philosophes Modernes 282
La Constitution Française, en Vaudevilles . . . 285
Spectacles de Paris.—Théâtre Français. L'abbé de l'Epée, Drame 299
Notice sur l'Acteur Préville 301
Livres Nouveaux.—L'Homme Invisible. Nécrologie . 303
MÉLANGES POLITIQUES.
Parlement d'Angleterre. Discussion sur les Propositions, &c. 305
Discours de Lord Grenville 306
——— de M. Dundas 329
——— de M. Whitbread 336
——— de Mr. Canning 338
Les Chouans 345
Réponse des Habitans de l'Ouest à la Proclamation des Républicains 346
Variétés.—Un Mot sur la Nouvelle Constitution Française . 361
Établissement d'une Banque à Paris, sous le Titre de Banque de France 371
Anecdotes 378
Arrivée à Londres des Princes d'Orléans . . . 381

N°. CXCVIII. 1 *Mars*, 1800.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.
Poësie.—Fragment d'un Poëme 385
Théâtre de l'Odéon. Le Juge Bienfaisant . . . 392
——— la République. Examen des Précepteurs . 393
Lettre inédite de Diderot à Voltaire, sur Tancrede, & Réponse de Voltaire à Diderot 399
Anecdotes Littéraires 405
Notes relatives aux Remarques Critiques insérées dans le N°. XXXIII. du Mercure Britannique, &c. par M. Bertrand de Molleville 409
Congress at Rastadt, &c. Histoire du Congrès de Rastadt, &c. 419
Antiquités Egyptiennes 420
Voyage de Dimo & de Stephanopoli en Grece. &c. . . 433
Mémoires Historiques & Philosophiques sur Pie VI. . 436
Mr. l'Abbé de Lille. Nouvelle Edition du Poëme des Jardins 436
L'Avant-Coureur, ou le Retour à l'Ordre . . . 440
Présentation des Drapeaux pris sur les Turcs à la Bataille d'Aboukir. Eloge de Washington, par Fontanes . 451
Des Arlequinades de Voltaire 462
MÉLANGES POLITIQUES.
Parlement d'Angleterre. Chambre des Communes. Suite de la Discussion sur les Propositions de Négocier faites par Bonaparte. Discours de M. Erskine . . . 465

Sentiment,

Digitized by Google

Page
Sentiment, Conjecture, Paradoxe 469
Pacification des Chouans 471
État de Paris. Mort de M. de Frotté. Emigrés. Projet de Loi sur la Clôture de la Liste des Émigrés . . . 473
Installation des Consuls aux Thuilleries . . . 483
Anecdotes 493
Variétés.—Bal au Profit des Pauvres. Mœurs Publiques. Des Mots Révolutionnaires 503
Lettre de S. M. Louis XVIII, au sacré Collége, assemblé à Venise 506
Lettre d'un Fructidorisé après deux ans d'Absence . 508
Réflexions & nouvelles 510

N°. CXCIX. 15 *Mars.*

MÉLANGES LITTÉRAIRES.
La Guerre des Petits Dieux, Poëme Héroïco-Burlesque en six Chants 513
Mon Apologie, Dialogue, en Vers 542
Spectacles de Paris.—Suite de l'Examen des deux Précepteurs 557
Visite des Etablissemens Français de M. Carron, par S. A. R. Monsieur 567
Lettre au Rédacteur, sur un Passage du Mercure Britannique 571
MÉLANGES POLITIQUES.
Variétés.—Coup-d'œil sur la France, à la Fin de l'An 7, & au Commencement de l'An 8. 577
Sur les quatre Ecrivains Français les plus célèbres de ce Siecle 584
Sur les Journaux supprimés 586
Sur le Nouveau Calendrier 587
Sur les Préfets 590
Sur M. Ouvrard 591
Sur la Rage 592
Sur les Listes des Emigrés 594
Loi relative à la Division du Territoire & à l'Administration 596
Parlement Britannique. Discours de M. Pitt, le 3 Février . 601

FIN DU VINGT-CINQUIEME VOLUME.

DE L'IMPRIMERIE DE THOMAS BAYLIS, GREVILLE-STREET, HATTON-GARDEN, A LONDRES.

Digitized by Google

PARIS,

PENDANT L'ANNÉE 1800.

PAR M. PELTIER.

VOL. XXVI.

MORES, ET STUDIA, ET POPULOS, ET PRŒLIA DICAM.

DE L'IMPRIMERIE DE BAYLIS, GREVILLE-STREET, HATTON-GARDEN,

Et se vend chez DEBOFFE, Gerrard-Street; DULAU & Co., Wardour-Street, Soho; & BOOSEY, Old Broad-Street, près de la Bourse-Royale.

1800.

Digitized by Google

Digitized by Google

PARIS,

PENDANT L'ANNÉE 1800.

No. CC.

Publié le 4 Avril, 1800.

AVERTISSEMENT.

Solvitur acris hyems, gratâ vice veris....

L'Hyver et ses rigueurs ont enfin cédé à une température plus douce, et nous pouvons espérer maintenant des communications régulieres avec le Continent. Deux fois, dans le cours de cet hyver, le passage des paquebots entre l'Angleterre & l'Elbe a été suspendu par les glaces pendant cinq & six semaines, & nous n'avons eu que les papiers de France pour nous faire connaître ce qui se passait sur le Continent. Nous nous sommes souvent félicités que l'intervalle que nous mettons entre la publication de chacun de nos cahiers, nous ait préservés de l'inconvénient de répéter les innombrables mensonges dont les papiers Français sont remplis depuis trois mois. Les nouvellistes de Paris, & même ceux d'Allemagne, ont semblé s'être donné le mot pour ballotter le public d'incertitudes en incertitudes, de variations en variations. Vingt fois ils ont fait rétrograder les Russes vers le Rhin, & vingt fois ils les ont remis sur la route de leur patrie. Un jour, ils détachaient Paul Ier. de la coalition ; le lendemain, ils donnaient 28 mille hommes de son armée comme auxiliaires à l'Autriche. Tantôt ils promettaient la paix, tantôt ils annonçaient la guerre.

Digitized by Google

Ils menaçaient l'Allemagne & l'Europe de la retraite de l'Archiduc Charles ; ils nous rassuraient quelques jours après, & nous flattaient de l'espoir que ce jeune héros resterait à la tête de l'armée. Ils faisaient & défaisaient, à leur gré, des conventions entre l'Angleterre & les Electeurs de Baviere & de Mayence. Ils renvoyaient successivement l'armée de Condé de l'armée Russe à celle de Naples, de l'armée de Naples à celle d'Autriche, & de celle-ci à la solde de la Grande-Bretagne. Quelquefois ils prenaient Gênes ; le lendemain, ce n'était que le fort de l'Eperon ; et le jour suivant ce n'était plus que les hauteurs qui le dominent. Ils faisaient périr de famine la garnison de Malte, & cependant ils préparaient un assaut contre elle. Ils conduisaient Passawan Oglou triomphant dans Nissa, & le moment d'après, ils le disaient en pleine retraite sur Widdin. Ils mettaient le Grand-Vizir aux prises avec le Pacha d'Acre, ils le forçaient à une retraite honteuse, & puis ils entamaient des négociations entre lui & Kléber ; enfin, ils faisaient mourir subitement le roi de Danemarck ; les marchands faisaient des préparatifs pour le deuil d'étiquette ; ils disaient l'Empereur d'Allemagne à toute extrémité, et les politiques s'occupaient déjà de la maniere dont la régence de ses différens états serait partagée & organisée ; heureusement, ces deux Souverains se portent bien, & même n'ont jamais été malades.

Ce n'est là qu'un léger apperçu des contradictions & des mensonges dont les douze journaux de Paris, publiés par permission, & le *Moniteur* officiel lui-même, ont été infectés pendant cet hyver.

Ce dernier surtout, qui, semblable aux gazettes de la cour des autres pays, ne devrait être qu'un répertoire d'actes du gouvernement, & de nouvelles officielles, vient, en dernier lieu, de perdre tout son crédit, par deux des mensonges les plus évidens. L'un, le démenti formel des premiers bruits qui se sont répandus de la prise d'El-Arisch ; l'autre, l'annonce de l'entrée à Malte du vaisseau le Généreux, avec des troupes & des vivres pour la garnison,—tandis que la gazette officielle de Londres nous donnait le même jour les dépêches des commandans Britanniques, qui renfermaient les détails de la prise de ce vaisseau & de celle d'El-Arish, avec la convention qui s'en était suivie pour l'évacuation finale de l'Egypte par les Français.

Cette

Digitized by Google

Cette même feuille officielle vient encore tout nouvellement de présenter à l'Europe, un trait de Jacobinisme digne des beaux jours de Cambon, de Barrere, & de Jean de Bry.

Certains journalistes de Londres, qui tour-à-tour flattent ou déchirent Bonaparte, suivant que ses actions ou ses omissions conviennent à leur parti, avaient avancé qu'une maison de Londres avait la permission du gouvernement Français d'exporter de France 25 mille muids ou 100 mille quartiers de blé, & qu'en échange, il serait importé en France une quantité déterminée de denrées coloniales.

Ce paragraphe qui ne tendait à autre chose qu'à exciter l'admiration du peuple Anglais pour la générosité, la magnanimité du *héros* avec lequel le gouvernement n'a pas voulu traiter séparément & tout de suite; & qui peut-être était lâché comme pour avertir le susdit *héros* d'un moyen pour lui de se populariser en Angleterre,—ce paragraphe, dis-je, a tourné tout au rebours des intentions de ceux qui l'avaient mis en avant. Le *héros* du jour qui, selon l'expression de M. Canning à la Chambre des Communes, concentre en lui-même les différentes nuances du jacobinisme de Merlin, de Barras, de Robespierre, de Brissot, &c., s'est mis en colere; la colere l'a fait sortir des bornes & commettre la plus grossiere des bévues. Sa finesse habituelle a été en défaut, & son ame s'est épanchée toute entiere. Il a fait insérer dans sa feuille officielle un paragraphe qui, d'un bout à l'autre, est un acte de délire. Il y est dit d'abord que c'est le ministere Britannique qui a fait imprimer cette annonce dans ses journaux pour calmer les allarmes de l'Angleterre sur ses subsistances, & allarmer la France sur les vues de son gouvernement. Ainsi il rend le Morning Chronicle qui a imaginé cette convention, le journal du ministere; ainsi il attribue à M. Pitt la sottise d'avoir voulu présenter aux Anglais l'homme qu'il abhorre le plus, comme leur pere nourricier & leur sauveur. Enfin, oubliant que le premier mobile de la guerre a été l'appel de la jacobinerie Française à la populace des autres Etats Européens, & l'invitation à l'insurrection contenue dans les décrets de Novembre & Décembre 1792; oubliant que c'est *la sécurité* de l'Angleterre contre le Jacobinisme, qui est encore le motif principal de la prolongation de la guerre, l'auteur de ce paragraphe le termine par ces mots qu'il ne faut point oublier:

" C'est l'Angleterre qui a fermé les mers au commerce des " nations; c'est par elle que les blés du nord de la France " sont

" sont presque entierement perdus pour nos départemens du " midi. Il est trop juste qu'elle souffre la premiere de ses " mesures désastreuses. Que le peuple Anglais, du sein de la " misere qui le dévore, *se souleve enfin; qu'il renverse un* " *gouvernement oppresseur*, ennemi de son repos, comme " de celui des nations; qu'il accepte cette paix que la France " lui offre, & il trouvera dans les Français, des amis, des " freres *& des libérateurs*."

Ce Moniteur, qui porte la date du 2 Germinal, mérite d'être conservé par tous ceux qui recueillent des matériaux sur l'histoire du tems. On y trouve dans la même colonne, le passage révolutionnaire que nous venons de citer, & les deux mensonges impudens dont nous avons déjà fait mention au sujet de la capitulation d'El-Arisch & de la prise du Généreux.

Quelques jours auparavant, le Moniteur avait sacrifié 26 de ses longues colonnes à copier un pamphlet en réponse aux lettres de Lord Grenville, dans lequel l'auteur, au milieu d'un tas d'impertinences, essayait de persuader que le système du gouvernement actuel de France n'était plus de soulever les peuples contre leurs gouvernemens.

Nous entrons dans ces détails, parce que nous avions consacré ces premieres pages de notre volume XXVIme, à passer en revue les journaux de France qui doivent nous fournir nos matériaux futurs. Nous avons commencé par le journal officiel; l'exemple que nous avons fourni de sa véracité, peut d'avance faire apprécier le degré de confiance à ajouter aux relations que le Consul y fera insérer des événemens de la campagne qui va s'ouvrir.

Lorsque nous vîmes pour la premiere fois, la liste des journaux qui avaient été conservés par le gouvernement, & les restrictions imposées à la liberté de la presse, nous craignîmes de voir s'épuiser la mine où nous puisons avec succès depuis plusieurs années. La proscription du 18 Fructidor nous avait moins effrayés que cette nouvelle disposition. Dans l'intervalle qui avait séparé les deux lois, c'était une chose fort amusante que la petite guerre des journalistes & des ministres de la police, ainsi que l'adresse & la fécondité avec laquelle les propriétaires de journaux variaient leurs titres, aussitôt que le scellé avait été apposé sur leurs presses. C'est ainsi que l'ancien *Ami du Roi*, condamné sous le nom de l'*Invariable*,

Digitized by Google

ble, le fut deux autres fois depuis, sous les titres du *Nécessaire*, & enfin de l'*Indispensable*. Nous ne dirons rien des autres changemens de titres qui se succédaient dans la plûpart des feuilles. Ils servent à prouver que malgré l'activité de la tyrannie, elle échoue souvent dans son objet.

Bonaparte confiant exclusivement aux douze plus méprisables journaux de Paris l'instruction du peuple qu'il veut duper, a cru remplir le but manqué par les bourreaux de la pensée, ses prédécesseurs. Il a bien pu conserver tel et tel journal, mais non lui donner des abonnés: *Les souscripteurs ne se commandent point.* Qu'ont fait les propriétaires des stupides gazettes conservées? Ils se sont bien vîte rangés avec les auteurs et propriétaires des journaux agréables qui avaient été supprimés; et l'on est aujourd'hui tout surpris et tout aise, de retrouver *la Quotidienne* dans le *Journal des Défenseurs de la Patrie*, le *Grondeur* et le *Miroir* dans le *Journal des Débats et Décrets* que personne ne lisait auparavant, le *Censeur des Journaux*, dans le *Journal du Commerce*; l'aimable *Fiévée* dans la *Gazette Nationale de France*, *Suard* dans le *Publiciste*, &c.

Sur douze des journaux conservés, il en est au moins six que l'on peut déjà regarder comme journaux de l'opposition. S'ils n'attaquent point encore directement le consul en chef, au moins ne craignent-ils pas de parler librement sur les opérations du gouvernement qui s'écartent de la ligne de la modération, sur les sottises et les cruautés des années précédentes, sur les folies du jour, sur les ridicules des révolutionnaires qui sont encore aujourd'hui en place. Leurs derniers numéros contenaient de très-jolis articles, dont on trouvera une partie dans ce numéro sous le titre de Variétés.

Cette opposition a au moins l'avantage de faire avancer le gouvernement, au nom de l'opinion publique, dans la voie de la modération, jusqu'au point où il se trouvera pressé par ces mêmes élémens qui l'entoureront. D'actes de justice en actes de justice, on le fait arriver ainsi au point où il ne lui restera plus qu'à faire lui-même justice de la plus grande partie de ses membres. Le dernier terme d'un système modéré pour un gouvernement Jacobin, est ou une révolution, ou le supplice. Le 18 Fructidor en a fourni la preuve. Bonaparte, suivant aujourd'hui la même voie que l'on suivait en France en 1797, va se trouver incessamment environné d'une telle quantité de réclamations, qu'il ne pourra s'en débarrasser que par une es-

pece

Digitized by Google

pece de 18 Fructidor, une révolution qui rapprochera la France plus ou moins d'un système de terreur, unique et dernier moyen d'un gouvernement usurpateur. Nous lisons déjà dans les journaux qui sont restés républicains, de vives plaintes sur les personnes qui composent la cour du consul et des ministres. Ce sont pour la plupart des ci-devants, et l'on exprime des craintes sur la *résurrection du feu sacré*.

Les anciens journaux philosophiques, la *Décade*, le *Journal de Paris*, l'*Ami des Lois*, conservent leur teinte originale de pédanterie philosophique, et leur jargon républicain. *Lalande* ne dédaigne même pas d'y insérer des morceaux sur l'athéisme.

Une de ces publications nous a fourni l'épître inédite de Gresset sur une Abbaye, que l'on va lire dans ce Numéro. Le nom de Gresset, son aimable talent, sa piété connue, la distinction qu'il fait lui-même entre les savans et estimables religieux de France, et les automates tondus de la Belgique, nous ont fait passer sur les inconvéniens de quelques passages de cette agréable épître. D'ailleurs, on ne verra pas sans curiosité, que même des dévots s'occupaient dès 1740 à faire prendre au gouvernement les biens des moines. La publication de cette piece est due à François de Neufchâteau.

Nous pouvons donc annoncer à nos lecteurs que les journaux de Paris, nous offrent déjà, et continueront de nous offrir, une opposition au gouvernement de l'ennemi du genre humain, aussi gaie, aussi énergique, et d'aussi bon ton qu'à aucune des époques de la révolution, et nous ne serons point bornés à transcrire les officieux mensonges de la gazette de Bonaparte.

MÉLANGES

Digitized by Google

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL.

*Détails de la Séance du 5 Ventôse.**

Le citoyen Janvier, célebre horloger, a présenté une superbe pendule à l'Institut : il y a mis tous les mouvemens célestes, même les éclipses, & la période de 25 mille ans, par des moyens nouveaux, ingénieux & exacts ; le C. Delambre les a vérifiés, & en a fait un éloge complet.

L'Institut National a arrêté, dans sa séance générale du 5 Pluviôse, qu'attendu que l'Institut d'Egypte est né de celui de France, & que les liens de la confraternité et d'une estime bienveillante doivent unir ces deux corps ; les membres de l'Institut d'Egypte, qui reviendront en France, seront reçus & assisteront, quand ils le voudront, aux séances de l'Institut National.

La classe des sciences morales & politiques de l'institut a arrêté, dans sa séance du 17 Pluviôse, une liste de trois candidats, pour remplir la place vacante par la mort de Caffarelli.

* Nous avons sous les yeux de longues notices des travaux des différentes classes de l'Institut National pendant le premier trimestre de l'an 8. Nous en donnons celles qui sont les plus intéressantes pour la généralité de nos lecteurs.

Digitized by Google

Le premier est le C. Degérando, auteur de l'ouvrage couronné l'année derniere ; les deux autres candidats sont : le C. Prévot (de Genève), & le C. Antoine Lasalle.

L'Institut National a nommé le C. Boucher, membre associé de la section de botanique, classe des sciences physiques & mathématiques. Ses concurrens étaient les CC. Duchesne & Poiret.

Le C. Grégoire a appellé, dans l'institut, la sollicitude du gouvernement sur les magnifiques plantations de Malesherbes, qui n'ont déjà que trop souffert, les unes par la dévastation, & toutes par le défaut de culture : "Des allées accessibles à tout le " monde, présentent," dit-il, " toutes les facilités de destruc- " tion à l'ignorance & à la malveillance, pour qui une plante " rare n'est que de l'herbe, & un arbuste précieux n'est qu'un " bois propre à faire un bâton. . . . Un autre malheur menace " peut-être ces jardins ; la nation entre pour moitié dans " cette succession, dont le partage n'est pas encore opéré. " On prétend que si les plantations de Malesherbes ne tom- " bent pas en partage à la nation, & qu'elles soient vendues, " des spéculateurs avides ont le projet d'acquérir cette terre, " où ils ne verront que les moyens d'une jouissance prompte " en exploitant ces plantations comme une forêt ; ainsi, on " fera peut-être ce qu'on a fait à Chantilly, où l'on a mis en " fagots & en bois de chauffage une magnifique orangerie.".

Notice des Travaux de la Classe des Sciences Morales et Politiques de l'Institut National, pendant le premier Trimestre de l'An 8 ; *par le* C. Champagne.

Le C. Bouchaud a lu un quatrieme mémoire *sur les Magistrats des Colonies Romaines et des Municipes.* Plusieurs savans distingués, Sigonius, Marc Welser, Spanheim & autres ont écrit sur les colonies Romaines avec beaucoup d'érudition.

Le

Digitized by Google

Le C. Bouchaud ajoute à leurs recherches des éclaircissemens précieux. Après avoir traité de la formation des colonies & des municipes, il prouve qu'elles n'avaient ni les mêmes droits politiques, ni les mêmes lois, ni les mêmes immunités, & il établit en quoi consistait cette différence. Il passe en revue les diverses magistratures des municipes & des colonies, il détermine leurs attributions, &, remontant ainsi jusqu'aux premiers élémens de l'administration des Romains, il parvient à connaître leurs véritables mœurs, & l'origine de leurs usages. Enfin il prouve que ces magistratures furent établies, dès leur institution, sur le modele de celles de Rome. Ce fut ainsi que Rome, pour conserver l'unité dans le gouvernement, & plus encore par une adroite politique, laissa à ses alliés les formes de la souveraineté, qu'elle se réserva toute entiere. Ces magistrats porterent même les noms de préteurs, de consuls, de dictateurs. Etait-ce une dénomination primitive, ou une usurpation? C'est cette question qui est surtout traitée dans le quatrieme mémoire, où l'on trouve autant d'érudition que de saine critique.

Le C. Anquetil a lu un mémoire *sur l'Etat des Travaux entrepris pour la Collection des Ordonnances des Rois de France de la troisieme Race.* L'Institut désire continuer cet immense ouvrage, commencé par les anciennes académies, déjà porté à 14 volumes, & qui comprend jusqu'au regne de Louis XI. Le mérite d'une pareille collection est de présenter pour ainsi dire par ordre de dates un tableau fidele des mœurs, des préjugés, des usages, de la civilisation plus ou moins avancée de nos aïeux. Mais au milieu de la révolution la perte de plusieurs archives, le déplacement & le désordre de beaucoup d'autres, rendent le travail si ingrat & si pénible, qu'il n'y a que le courage le plus opiniâtre qui puisse espérer de réussir. Le C. Anquetil, frappé de ce malheur presque irréparable, a voulu sauver de l'oubli d'autres manus-

 crits

Digitized by Google

crits curieux inédits dont il va donner les notices. Ce sont les mémoires qui ont concouru pour les prix de l'académie des inscriptions. Il a déjà un extrait du mémoire qui obtint le premier prix en 1735, & dont le sujet était : *Quel a été l'état des Sciences dans l'étendue de la Monarchie Française sous Charlemagne?* Ce travail conservera pour la littérature & l'histoire un recueil de recherches aussi curieuses qu'utiles.

Le C. Camus a lu un mémoire sur la *Collection des grands et petits Voyages.* On connaît sous ce nom, un recueil immense de voyages faits aux deux Indes, dont le premier éditeur fut Théodore Debry. Ce recueil rare est surtout estimé à cause du grand nombre de pieces & de planches qu'il contient, & plus encore par la difficulté de réunir les vraies éditions des ouvrages qui doivent le compléter.

Le C. Camus, après avoir consulté tout ce qui a été écrit sur ce sujet, après avoir cherché & trouvé les éditions originales des mémoires que Théodore Debry a recueillis, a donné la description d'un exemplaire complet de cet important ouvrage. La classe, convaincue du mérite de ces recherches, a engagé le citoyen Camus à un nouveau travail aussi utile que le premier, qui est de compléter l'importante collection de Melchisedech Thévenot, & de donner des notices littéraires sur les pieces renfermées dans ces deux grandes collections. Après avoir pris connaissance de l'ensemble de ce travail, la classe en a ordonné l'impression, parce qu'elle a pensé que l'ouvrage était nécessaire au savant, au géographe, & surtout au navigateur, auquel il épargnera des recherches aussi indispensables à son instruction qu'à sa propre sûreté.

Le C. Grégoire a lu un mémoire sur les *Vosges.* L'auteur a visité soigneusement cette chaîne de montagnes si peu connues, & si dignes de l'être. Il entre dans des détails exacts sur la population, la constitution physique, les costumes, l'état de l'agriculture, les mines, les eaux minérales du pays.

Il

Digitized by Google

Il loue l'industrie de ce peuple laborieux, luttant sans cesse contre le climat & les élémens. Les usages sur la naissance, le mariage, où l'époux est obligé de racheter sa jeune épouse, les funérailles accompagnées de cris lamentables & de cérémonies bizarres, offrent un tableau aussi curieux que varié. L'auteur reproche aux Vosgiens une funeste imprévoyance : c'est la destruction rapide de ces belles forêts qui couronnent la cime de leurs montagnes. Il attribue à cette dévastation, l'appauvrissement sensible des ruisseaux & des fontaines qui arrosaient des plaines déjà peu fertiles, & que le défaut d'irrigation frappera bientôt de stérilité. Il peint surtout, d'une maniere touchante, les mœurs patriarchales de ce peuple simple & bon, qui aime fortement son sol natal, & ne le quitte qu'à regret. C'est, dit l'auteur, que la nature, dessinant sans cesse dans ces montagnes des images gracieuses ou des scenes augustes & terribles, l'âme est fortement émue, & qu'il s'y grave des souvenirs qui se prolongent pendant toute la durée de la vie. Les Vosges ont encore offert à l'auteur des faits aussi curieux qu'ignorés. Ainsi, tandis que de nos jours une commune vassale était encore tenue d'offrir à son seigneur un plat de neige au cœur de l'été, de nos jours aussi, & sous le régime monarchique, le canton de Bresse, situé dans une gorge profonde de ces montagnes, s'était constitué en véritable république. Les sectes religieuses y sont très-variées. Des Anabaptistes nombreux y vivent en paix avec leurs voisins ; & dans ce pays où l'on ne s'attendait guere à trouver la vraie philosophie, les opinions religieuses y étaient libres. Enfin, ce qui pourra causer quelqu'étonnement, c'est qu'on retrouve encore dans les Vosges des traces sensibles du culte des fontaines, & de l'ancienne religion des Druides. C'est ainsi, dit l'auteur, que dédaignant ce qui nous entoure, nous allons chercher au loin des objets de curiosité, tandis que nous ignorons

Digitized by Google

rons souvent ce qui est près de nous, & que nous sommes étrangers dans notre propre pays.

Le C. Lescalier, membre associé, a lu divers fragmens de son *Voyage dans l'Inde*. Parmi les sujets variés que l'auteur a traités, on remarque surtout une description très-soignée de la pagode de Chalembron. Cette pagode occupe un espace de 600 metres de long sur 400 de largeur. Une seconde enceinte renferme des logemens, des temples, une étonnante variété d'édifices & de colonnades, un vaste étang entouré de galeries; enfin, un temple à mille piliers, en face duquel se trouve une très-haute colonne, surtout remarquable parce qu'elle est entierement revêtue de cuivre. L'auteur, invité par les brames à assister à une de leurs fêtes religieuses, en fait une description détaillée, ainsi que des danses des Bayaderes. Il décrit surtout celle du poignard, qui fut exécutée sous ses yeux avec autant de grâce que de précision. Il entre dans des détails sur la culture du riz, sur les usages, les lois, le culte des Indiens. Témoin oculaire, l'auteur a relevé plusieurs erreurs accréditées par des écrivains estimés, mais qui ont parlé de ces peuples sans les connaître suffisamment.

Le C. Legrand-Delaleu, membre associé, a lu un mémoire sur l'*Ostracisme*.

L'Ostracisme était devenu une loi fondamentale dans la constitution de la république d'Athenes. Suivant l'esprit de cette loi, la peine n'atteignait jamais que le mérite ou les vertus éminentes, qui portaient ombrage à la liberté. Il fallait six mille suffrages pour être condamné, réunion difficile dans une république qui ne comptait que 18 à 20,000 citoyens. L'exil prononcé pour dix ans, devait avoir lieu dans les dix jours, & n'était suivi ni de la saisie, ni de la confiscation des biens. Enfin, il y avait des tems marqués pour prononcer l'Ostracisme, qui ne pouvait atteindre jamais qu'un seul individu. Une intrigue

Digitized by Google

intrigue qui menaçait Alcibiade & Nicias, retomba sur un homme méprisable qui fut banni. Cette condamnation jusqu'alors glorieuse, fut avilie, & abolie pour jamais. C'est cette apparence de gloire accompagnant une peine, qui a porté Montesquieu à faire l'apologie de la loi de l'ostracisme.

Le C. Legrand-Delaleu démontre, contre l'opinion de Montesquieu, que cette loi injuste par son essence, priva Athenes des talens & des vertus qui faisaient son plus bel ornement; qu'une foule d'hommes illustres par leurs grands services, & qui n'eurent pas la vertu plus qu'humaine de se laisser condamner, pour céder aux caprices du peuple, ou bien aux intrigues de leurs ennemis, & Périclès surtout, remplirent l'état de troubles & de confusion. Il en conclut que cette loi ne peut exister dans un gouvernement bien organisé. Baudin, dont l'Institut regrette la perte, Legrand, une foule de publicistes, ont écrit contre l'ostracisme, qui d'Athenes a été transporté chez nous, non par la loi, mais par le fait. Tous prouvent aisément que l'ostracisme, loin d'être une garantie pour la liberté, n'est qu'une tyrannie. Que la loi convainque et frappe les coupables, mais une bonne législation ne peut ni ne doit admettre l'ostracisme.

Compte rendu des travaux de la Classe de Littérature et Beaux-Arts de l'Institut national, pendant le trimestre de Vendémiaire an 8; *par le* C. François (*de Neufchâteau*).

Les travaux de la classe nous rappellent continuellement l'idée de ces vers de la Mothe:

C'est par l'étude que nous sommes
Contemporains de tous les hommes
Et citoyens de tous les lieux.

Dans cette multitude de peuples différens et d'époques variées où l'étude nous transporte tour-à-tour, nos premiers regards se sont tournés vers l'Orient. Ramenés vers la France, ils

Digitized by Google

ils y ont examiné des objets relatifs aux arts; enfin, ils se sont arrêtés sur le plus grand de nos poëtes et sur divers morceaux de poésie. Telles sont les trois parties du compte que nous devons rendre, avec une briéveté qui ne permet que l'indication des objets, et qui leur enleve malheureusement leur intérêt ou leur charme. Une table des matieres ne prétend qu'au mérite de l'exactitude, et plus le fond même en est riche, moins la forme en peut être ornée. Ceux qui sont chargés de remplir ce devoir, font tous leurs efforts pour mériter l'attention du public; mais si nous en jugeons par nous-mêmes, nous sentons qu'ils doivent surtout réclamer son indulgence.

§. I. Nous commençons par nos excursions orientales.

Le C. Langlès insiste depuis longtemps sur l'importance politique et commerciale de l'étude des langues orientales vivantes. Il en compte six principales, l'Arabe, le Turc, le Persan, le Malai, le Maure ou Hindostany, et le Tartare Mantchou, qui doit tenir lieu du Chinois. Dès 1790, le C. Langlès avait publié à ce sujet des idées auxquelles il vient de donner un nouveau développement. Il trace le tableau des puissances Asiatiques et Barbaresques, les secours que la France pourrait en tirer, et les relations utiles qu'elle serait à portée d'y entretenir, si l'on faisait de la connaissance de leurs langues, un des moyens et comme le noviciat de la diplômatie. L'Inde surtout fixe son attention; il donne des vues, soit pour profiter des fautes que les Anglais y ont commises, soit pour faire reprendre au commerce de cette contrée son ancien cours par l'Egypte. Il est à désirer qu'on ajoute les chaires qu'il indique à l'école spéciale des langues orientales, déjà existante près de la bibliotheque nationale.

Les membres de l'Institut national ne sont pas les seuls auteurs dont les ouvrages remplissent ses séances. Tout homme de lettres, tout artiste, en se conformant au réglement, est admis

Digitized by Google

admis à y voir discuter ses productions. Nous aimons à accueillir tout ce qui tend au progrès des connaissances. C'est ainsi que le C. LEGRAND, architecte, a communiqué à la classe les détails très-curieux d'un voyage fait par un étranger instruit (*M. Brown*) au temple de Jupiter Ammon, à ce temple qui fut visité jadis par Alexandre, et dont les débris subsistent encore dans l'Oasis. La classe avait arrêté d'abord que ce mémoire serait envoyé sur les lieux mêmes au général en chef de l'armée d'Orient, *seul à portée et seul digne de vérifier, dans ces contrées lointaines, les traces d'Alexandre*; mais au moment où nous fermions le paquet qui devait lui être adressé à Alexandrie ou au grand Caire, il avait, heureusement pour la France, trompé les vents et les Anglais; et, transporté comme par miracle des rives du Nil aux bords de la Seine, c'est à Paris même, c'est dans la rue de la Victoire qu'il a reçu le mémoire du C. Legrand, dont l'utilité ne peut être appréciée par un meilleur juge.

Au surplus, cette patrie des Dieux, ce berceau des arts, ce grenier de l'antique Rome, ce théâtre de tant d'exploits, l'Egypte enfin est devenue pour nous l'objet d'une curiosité si vive et d'un intérêt si pressant, que tout ce qui nous en occupe a des droits particuliers sur notre attention.

Dans ses recherches sur les antiquités de cette partie du monde, d'après les auteurs Arabes et Indiens, le C. Langlès cite souvent un grand ouvrage, peu connu jusqu'à présent des plus savans orientalistes. Il a donc cru devoir en donner une notice. C'est une description géographique, historique et politique de l'Egypte, en trois volumes in-folio, dont la bibliotheque nationale possede plusieurs manuscrits. L'auteur Arabe, nomme *Al-Maqryzy*, florissait à la fin du 14e. siecle. Il a compulsé une multitude d'auteurs Cophtes et Arabes, dont une partie a été anéantie dans l'incendie du Caire, au mois de Janvier 1509. Les objets qu'il traite, composant plus de cinq cents chapitres, font de son ouvrage une espece d'En-

Digitized by Google

cyclopédie de l'Egypte, dont la traduction entière serait utile. Non content de remonter à l'époque où les eaux de la mer et du Nil couvraient la basse-Egypte, il indique la fondation des principaux monumens de la Haute-Egypte. Il n'hésite point à donner à quelques-uns d'eux vingt à vingt-cinq mille ans d'antiquité, d'après des observations astronomiques qu'il rapporte, et qu'il dit être consignées dans les hiéroglyphes dont ces monumens sont couverts. Cette assertion, fausse ou vraie, donne un nouveau degré d'intérêt aux dessins que nous promettent les artistes de l'expédition d'Egypte. Ici, comme en beaucoup d'autres circonstances, l'érudition et les arts se prêteront un secours mutuel. Il serait bien curieux que le premier article de la bibliographie astronomique dût se retrouver sur les pyramides.

Mais c'est aussi nous arrêter aux bords du Nil; revenons bien vite à notre tour de l'Egypte en France, et considérons y d'abord quelques productions des arts.

§ II. Le C. Houdon a fait présent à la classe, du buste de Barthélemy. L'auteur d'Anacharsis a si bien parlé de l'art des Phidias, qu'il méritait de revivre sous leur ciseau.

Le C. Lebreton, associé de l'institut, a envoyé la description d'un monument qui vient d'être érigé dans la promenade publique de Besançon, et qui est dédié *aux mânes des défenseurs de la liberté*. L'idée de ce monument honore le patriotisme des citoyens de Besançon. Il paraît que le style de l'artiste répond au mérite de l'idée.

Le C. Boudier fils a présenté à l'institut plusieurs épreuves d'une gravure sur verre, formant un cadre propre à recevoir un billet de commerce, un passeport, ou tout autre objet dont il est intéressant de prévenir la contrefaçon. Des commissaires ont examiné ses procédés. Le C. Camus en a fait le rapport. Il en résulte qu'on peut regarder ces procédés comme avantageux, en ce que les empreintes nébuleuses de ce cadre présentent

Digitized by Google

tent une très-grande difficulté dans l'imitation. L'opération du C. Boudier rend presqu'impossible la présentation d'un billet faux. Il est à désirer qu'il arrive à la solution entiere du problême, en écartant également la possibilité de contester un billet vrai. D'ailleurs, on doit lui tenir compte d'avoir essayé un moyen ingénieux d'imprimer au cylindre avec des planches de verre, & d'avoir préparé, par cette pratique, la voie aux différens usages que l'on ne manquera pas de faire de ce genre de gravure. La premiere idée en est due aux Français; ce sont eux qui ont imaginé de se servir, dans cette vue, de la propriété qu'a l'acide fluorique de détruire la terre siliceuse du verre. On peut en tirer un grand parti; les planches de verre ne s'usent point comme celles de cuivre, elles sont à l'abri de la rouille; elles peuvent donner perpétuellement des empreintes uniformes. A mesure que les arts se perfectionnent, la langue doit changer avec eux. On disait, *graver sur le bronze*, pour donner l'idée d'une insculpation éternelle. Dans ce sens, on pourra dire, désormais, *graver sur le verre*. Faire servir ainsi la matiere la plus fragile aux monumens les plus durables, c'est une singularité heureuse de notre siecle, une grande obligation de plus que les beaux-arts auront aux progrès de la chymie, & une nouvelle preuve, à l'avantage de l'Institut National (où toutes les connaissances humaines sont rapprochées comme dans un centre), que toutes ces connaissances, quelque éloignées qu'elles paraissent les unes des autres, sont faites cependant pour se donner la main.

§ III. Des arts d'imitation nous passons à la poésie; ce n'est pas changer de sujet. Le législateur du Parnasse nous apprend que les tableaux sont des poëmes, & que la poésie est une peinture.

Le premier peintre des mœurs & du cœur humain, c'est Moliere. Le C. Cailhava, formé à son école, s'occupe sans cesse d'en conserver le goût et d'en rappeller les principes. Il

 a com-

a communiqué à la classe les matériaux d'une édition qu'il prépare des Œuvres de Moliere, avec des commentaires sur chacun de ses ouvrages, des réflexions sur la maniere de les jouer, & des notes historiques sur la vie de l'auteur. Les nombreux chefs-d'œuvres de Moliere ayant été créés comme par enchantement dans un espace de quinze ans, le C. Cailhava a cru devoir diviser également ses commentaires en quinze parties. Il suit ainsi le génie de Moliere année par année. Son but est de servir en même temps les auteurs, les acteurs, les spectateurs, l'art dramatique enfin, cet art qui a fait si long-tems en France la partie la plus incontestable de la gloire nationale. Au commencement de son ouvrage, le C. Cailhava s'étonnait, avec raison, que Paris, ayant eu l'avantage de voir naître Moliere, rien n'indiquât, dans cette cité, la maison natale de ce grand homme, le premier de son siecle, au jugement de Despréaux, confirmé par arrêt de la postérité. Mais le C. Cailhava nous apprend que depuis le 13 Brumaire dernier, par les soins du C. Lenoir, conservateur du Musée Français, un marbre blanc a été placé au-dessus de la troisieme boutique que l'on trouve à gauche sous les piliers des Halles, en entrant par la rue Honoré, et qu'on y lit cette inscription devant laquelle s'arrêteront souvent les François & les étrangers :

C'est dans cette maison
Qu'est né,
En 1620,
Jean-Baptiste Poquelin de Moliere.

Après le nom du plus grand auteur comique qui ait jamais existé, l'on peut citer celui du plus grand acteur du même genre. Ici le public me prévient, & ses regrets nomment Préville. Il est mort à Beauvais, le 27 Frimaire dernier. Il était sur la liste de nos associés. Un de nos collegues, qui a soutenu long-tems avec lui la supériorité de la comédie Française,

Digitized by Google

çaise, le C. Molé, se propose de consacrer, dans un mémoire particulier, la tradition de ses talens. On ne saurait être mieux apprécié que lorsqu'on est jugé par ses pairs.

Ami de Thalie sous d'autres rapports, le C. Dumoustier, associé de l'Institut, a communiqué des fragmens d'un poëme intitulé *Galerie du dix-huitieme Siecle.* Le C. Dumoustier lira, dans cette séance, un morceau dans lequel il met en scene deux femmes spirituelles & étonnantes du siecle dernier, la dévote veuve *Scarron* qui devint l'épouse tacite de Louis XIV, & la volupteuse *Ninon-l'Enclos* qui fit beaucoup d'heureux & n'épousa personne.

Thalie n'est pas la seule muse qui ait parmi nous des adorateurs. Nous avons aussi des aspirans aux faveurs de Clio ; & la trompette épique, muette depuis long-tems en France, a rendu quelques sons, les uns renouvellés des anciens, les autres absolument nouveaux.

Parmi les échos de l'antiquité, le C. Legouvé s'est fait distinguer. Il a traduit en vers Français un fragment remarquable du troisieme livre de la Pharsale de Lucain. C'est la description d'un assaut, donné sous les murs de Marseille, avec les armes antiques, c'est-à-dire, la tortue & le bélier. Les travaux des assiégés sont embrâsés par les assiégeans. A ce tableau succede celui d'un combat naval où se trouvent un abordage & un incendie. Ces détails présentaient au poëte de grandes difficultés à vaincre. La lecture de ce morceau n'offre pas au philosophe de moins grandes réflexions à faire sur la question de savoir si la perfection de l'artillerie moderne, qui a changé l'art de la guerre, a rendu ou non cet art plus meurtrier. Peut-être, en voyant dans Lucain les terribles effets des inventions de l'antiquité, pour faire concourir, dans les batailles & les siéges, tous les élémens à la destruction des hommes, serait-on tenté de douter que Voltaire ait eu raison de dire :

Jadis,

Digitized by Google

Jadis, avec moins d'art, au milieu des combats,
Les malheureux humains s'avançaient au trépas.

Quoi qu'il en soit, le public pourra en juger dans cette séance, si le tems permet au C. Legouvé de lire sa traduction du morceau de Lucain.

Le C. François (de Neufchâteau) a essayé aussi de rendre en vers Français quelques morceaux d'un poëme épique Latin, sur l'expédition des Argonautes, qui n'a jamais été traduit en notre langue. Ce poëme, difficile à entendre, est digne d'être plus connu. Il fut composé sous Vespasien, par Valerius-Flaccus, ami de Martial, qui vécut pauvre & mourut jeune, laissant son ouvrage imparfait. Sa mort prématurée est regardée, par Quintilien, comme une grande perte*. Ce regret seul vaut un éloge. Valerius-Flaccus a fourni quelques images à Malherbe & au grand Corneille. Le C. Dupuy a donné l'extrait de ce poëme dans son grand traité de l'Origine des Cultes; mais il y a cherché surtout les allégories astronomiques & les emblêmes de la religion universelle du soleil. Ce poëme épique, bien supérieur à celui d'Apollonius de Rhodes, en Grec, sur le même sujet, n'est pas moins curieux à considérer sous des rapports purement littéraires. On aime à y voir quelles grandes idées les anciens s'étaient faites de la premiere expédition maritime. Le C. François (de Neufchâteau) a lu dans cette séance son esquisse du commmencement du poëme de Valerius-Flaccus.

Enfin, la classe a entendu, avec le plus vif intérêt, plusieurs fragmens d'un ouvrage original, espece de phénomene en poésie & en politique. C'est un poëme épique intitulé *les Helvétiens*, composé en Russie par le citoyen C. F. P. Masson, & dont on doit remarquer également le héros, le

---

* *Multum in Valerio Flacco nuper amisimus.* Quintil.

lieu

lieu de la scene, l'époque, le sujet & l'exécution. Quant au choix du héros, l'on voit, par le titre, que le poëte n'embouche pas la trompette en l'honneur d'un seul homme, suivant l'ancienne routine de la flatterie. Il chante un peuple, & quel peuple ? Le plus sage que nous ait offert l'histoire moderne. Le lieu de la scene est le pays le plus pittoresque de l'Europe. L'époque était, avant la découverte du nouveau monde, l'événement le plus marquant du quinzieme siecle. Le sujet est la guerre sanglante que Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, fit aux Suisses pour les asservir ; guerre dans laquelle il leur livra trois batailles, dont la derniere lui coûta la vie sous les murs de Nancy, il y a aujourd'hui 323 ans. Ce beau sujet, faiblement traité en Latin par l'auteur peu connu de la Nancéide, était d'autant plus digne de la muse de l'Epopée, qu'ici la vérité historique, aussi merveilleuse que la fiction même, est en même tems une grande leçon de politique & de morale. Cette guerre, terminée en moins d'un an, délivra le monde d'un conquérant qui aurait bouleversé la France & changé la face de l'Europe, s'il avait réussi dans son projet gigantesque de ressusciter les anciens royaumes d'Austrasie & de Bourgogne, d'étendre ses états depuis la Hollande jusqu'à Lyon, & de faire de Nancy la ville centrale de ce vaste empire. Sa défaite couvrit de gloire un peuple pauvre & ignoré, d'autant plus grand dans sa victoire, qu'il n'en voulut d'autre profit que de garder sa liberté, content d'avoir prouvé qu'un peuple est indomptable quand il se réunit dans la volonté d'être libre. C'est en l'honneur de ce peuple que le C. Masson a évoqué l'ombre d'Homere. L'âpreté des sites des montagnes de la Suisse peut se retrouver, jusqu'à un certain point, dans le style de ce poëme ; mais il en respire la fierté. C'est un ouvrage neuf par l'esprit qui y regne : tout concourt à y développer les principes heureux qui firent prévaloir alors le génie de la liberté sur le despotisme le plus violent ; principes qu'il

Digitized by Google

qu'il était réservé à la révolution Française de faire triompher sur un plus grand théâtre. Il n'est pas indifférent que ce soit un Français, qui le premier consacre, dans un poëme épique, les maximes de l'indépendance des nations. On a retenu plusieurs passages des morceaux lus à la classe par le C. Masson. Quoiqu'on ne doive pas juger d'un poëme épique par des traits détachés, on peut en citer deux qui ont frappé la classe. Dans le discours des ambassadeurs Suisses à Charles, on a remarqué ces deux vers entr'autres :

Mais, fussions-nous vaincus, nous ne serons point serfs,
Et nos ossemens seuls resteront dans tes fers.

Ensuite, au moment d'une bataille, l'armée Helvétienne se prosterne à l'aspect de l'ennemi pour implorer la victoire. Elle se releve en poussant dans les airs un cri formidable. Voici comment le C. Masson peint l'effet de ce cri terrible :

La terre en tressaillit & les cieux l'entendirent,
Des Alpes au Jura les échos retentirent :
Liberté ! Liberté ! ces mots, de tous côtés,
De vallée en vallée, ont été répétés ;
Et sur les monts émus le pin qui se balance,
Et le torrent qui tombe, & l'aigle qui s'élance,
Dans les rocs résonnans & dans l'air agité,
Tout semblait dire encor, Liberté ! Liberté !

POÉSIE.

Digitized by Google

POÉSIE.

Fragmens du Poëme DES HELVÉTIENS, *par* Masson.

Fragment du Premier Chant.

Ambassade des Suisses pour demander la Paix à l'approche de Charles.

" Charles le Téméraire, le plus puissant et le plus ambitieux Prince de son tems, après avoir rétabli Edouard sur le trône d'Angleterre, détruit la malheureuse Liege, vaincu Louis XI, humilié l'Empereur, envahi la Lorraine, etc. acheta de Sigismond d'Autriche l'Alsace et quelques provinces voisines de la Suisse, qu'il voulait conquérir pour renouveller l'ancienne monarchie des Bourguignons, et se faire couronner Roi. Il s'avança avec une armée formidable, et annonçant que l'Autriche lui avait cédé ses droits, il somma l'Helvétie de se soumettre. —Elle lui envoya des députés".

L'un de ces députés est un vieillard auguste,
Ministre de la loi comme elle, austere et juste;
L'autre un jeune guerrier, au front audacieux,
A la démarche altiere, à la taille robuste,
Et l'ame d'un héros éclate dans ses yeux:
Le troisieme est encor dans la force de l'âge;
Son maintien grave et doux, son air religieux,
Annonçant le pasteur d'un peuple vertueux,
D'un envoyé de paix sont l'heureux témoignage.

. . . . . .

Charles qui dans ses camps voit briller chaque jour
Des plus grands potentats les riches ambassades,

Digitized by Google

Dédaigne d'écouter et d'admettre à sa cour,
De simples citoyens sans titres et sans grades,
Députés d'un pouvoir qu'il ne reconnaît pas.
" Qu'aux gens de mon conseil on adresse leurs pas ;"
Dit-il avec mépris. Refusant d'y paraître,
Goutard de l'étiquette interrompt les débats :
" Un peuple souverain nous mande à votre maître,"
(Dit-il aux courtisans rangés autour de lui),
Et votre maître seul peut nous dire aujourd'hui,
S'il accepte la paix ou nous force à la guerre.
Quoi ! déjà par son ordre on ravage la terre,
Et d'un conseil secret les avis clandestins
Devraient de mon pays décider les destins !
Un orateur vénal parlant à son complice,
Immolerait un peuple à son lâche caprice !
Illustres Bourguignons ! nous apportons la paix,
Nous offrons alliance et demandons justice ;
Ces messages pressans ne sont pas des secrets.
Ah ! ce n'est point ainsi qu'aux champs de l'Helvétie
Se discutent les droits de ma fiere patrie.
Là, le peuple assemblé dans les jours solemnels,
De la liberté sainte entoure les autels :
Dans leur ordre sacré les tribus Helvétiques,
Y reglent de concert les affaires publiques ;
Là, chaque citoyen peut élever sa voix ;
Enoncer sa pensée et réclamer les lois :
A la face des cieux dont l'azur le couronne,
Il parle ; un peuple entier l'écoute et l'environne.
Voilà comme ce peuple a décrété la paix,
Et nous venons l'offrir à votre prince auguste.
Il nous l'accordera s'il est prudent et juste ;
Il n'a point à régler de plus grands intérêts".
C'est ainsi qu'il parla. Cette mâle éloquence,

L'aspect

Digitized by Google

L'aspect de ce vieillard et son autorité,
Frappent des Bourguignons l'orgueil déconcerté,
Et Charles daigne enfin accorder l'audience :
Mais il veut éblouir d'un éclat fastueux,
Ces députés d'un peuple assez présomptueux
Pour traiter avec lui de puissance à puissance.
Les vastes pavillons d'un palais somptueux
S'ouvrent à leur approche, et découvrent aux yeux
La pompe d'un monarque et sa magnificence.
Les tapis étalés, les tableaux précieux,
Les marbres, les cristaux, l'or et les pierreries,
Et la pourpre et la soie, en riches broderies,
Ne peuvent un instant captiver leurs regards.
Et tels que ces bergers qui dans leurs rêveries
Foulent d'un pied distrait le luxe des prairies,
Ils dédaignent l'orgueil et le luxe des Arts.
Entouré de sa gloire, élevé sur son trône,
Enfin Charles paraît éclatant comme un Dieu.
La fierté de son front, la cour qui l'environne,
La grandeur du sujet, la majesté du lieu,
N'ont rien qui les émeuve et rien qui les étonne.
Mais Adibert s'approche, humble avec liberté,
Son front peint l'assurance et la sérénité :
Il parle, Charle écoute et la voûte résonne.
" Prince, dont la puissance et les vastes projets
Effrayant l'univers, menacent ma patrie,
Nous t'apportons encor le salut et la paix,
Au nom des fédérés de la libre Helvétie.
Au peuple souverain ton message remis,
Le somme, en l'outrageant, de voir en toi ton maître :
Il pourra te placer au rang de ses amis,
Si ton ambition sait se borner à l'être.
Pour venir en ces lieux nous imposer des lois,

Dis-nous, Prince, quels sont tes titres et tes droits ?
Homme semblable à nous, nous as-tu donné l'être ?
Dispense-tu les jours, régle-tu les saisons ?
Verse-tu ces torrens du haut de nos montagnes ?
Ton souffle serait-il l'air que nous respirons ?
Non, nos simples bergers, au lieu qui les vit naître,
Vivent indépendans sans même te connaître.
L'homme n'est point à l'homme, il n'est qu'au créateur,
Qui l'a revendiqué, quand ce créateur même,
Pour être juste et grand le rendit à lui-même,
Laissant la liberté dans le fond de son cœur ?
Tels sont les droits de l'homme et son destin suprême.
Et tu méconnaîtrais ces titres précieux !
Peut-être as-tu pensé que, doué par les cieux,
D'un si puissant génie et d'une ame aussi grande,
C'était trop peu pour toi que ces peuples nombreux
Et ces vastes états où ton sceptre commande ?
Tu crois devoir des fers au bonheur des humains ?
Si c'est là ton erreur, je t'admire et te plains ;
Prince trop généreux, la Suisse ne demande
Qu'à ne point partager ces prétendus bienfaits :
Tu peux lui faire un don ; mais ce don, c'est la paix ;
C'est ce qu'on lui ravit qu'elle veut qu'on lui rende,
Tu nous promets en vain, sous ton autorité,
La gloire et le repos, les arts et les richesses ;
C'est à tes courtisans de briguer tes largesses :
Point de bonheur pour nous hors de la liberté.
Méprisant les grandeurs, détestant les entraves,
Nous ne sommes soumis qu'à la nécessité,
Et nous nous gouvernons sans maître et sans esclaves.
Chez nous, où l'on chérit la douce Egalité,
La richesse est honteuse et non la pauvreté.
Nous ignorons des cours les politiques trames.

Nous

Digitized by Google

Nous connaissons nos droits et notre dignité,
L'esclave et le tyran à nos yeux sont infâmes,
Et nous voyons Dieu seul au-dessus de nos lois :
La nature a gravé dans le fond de nos ames
L'amour de la patrie et la haine des rois :
D'une écharpe de monts entourant l'Helvétie,
Elle lui dit : sois libre, et que la tyrannie
S'arrête à ces remparts, l'écueil des orgueilleux,
Conquérant invaincu, respecte leur menace :
Tu n'as pas vu de près ces rochers sourcilleux ;
Le ciel même, effrayé de leur informe masse,
Les couvrit pour jamais d'une éternelle glace.
Avec ces chars tonnans, ces coursiers, ces soldats,
Quel Dieu doit te porter sur ces pointes terribles,
Qui du léger chamois épouvantent les pas ?
Mais je veux le penser, tes armes invincibles
A travers nos guerriers sauront t'y faire jour :
Eh bien ! tu n'auras fait que fermer ton retour,
Tu verras ces frimats, ces rochers, cette terre,
Que tu viens envahir, engloutir à leur tour
Et tes chars foudroyans et ton armée entiere,
Et tes vastes projets et ta pompeuse cour.
Pour rendre ma patrie au joug qu'elle déteste,
Cent princes avant toi braverent cet écueil :
Leur fureur est passée et leur cendre nous reste :
C'est le seul monument qu'a laissé leur orgueil.
Là dorment dès-long-temps les débris et la gloire
Du puissant Léopold et de ses chevaliers,
Et de tous ces tyrans dont tu connais l'histoire.
Mais, prince, je t'offense, et tes fameux guerriers
Où jai montré la mort n'ont vu que des lauriers.
Tu trouveras ailleurs une victoire sûre,
Elle t'a, je le sais, couronné mille fois,
Mais ne t'abuse point ; ici, prince, tu dois

Combattre

Combattre un peuple libre et vaincre la nature,
Comme la liberté rebelle au joug des rois.
Tu veux nous asservir, d'affranchis que nous sommes,
Nous enlever un bien plus grand que le bonheur !
D'un prince quelle est donc la fatale grandeur,
S'il ne peut s'élever qu'en rabaissant les hommes ?
Va, si tu crois si beau d'enchaîner l'univers,
Nous aimons à penser qu'il l'est bien davantage
De braver les tyrans, de briser l'esclavage ;
Et, fussions-nous vaincus, nous ne serons point serfs :
Ainsi que le vautour, sur son rocher sauvage,
Tu pourras dominer entouré de carnage,
Mais nos ossemens seuls resteront dans tes fers.
Qui peut donc t'animer aux périls que tu braves
Et payer tes soldats de leurs moindres efforts ?
Que l'appât du butin n'abuse point tes braves ;
N'attends point de rançon, ne compte point d'esclaves,
Tu n'auras que du sang, des déserts et des morts.
Des hameaux pour cités et des rochers pour forts,
Des gazons, des troupeaux, des fruits et du laitage,
Des glaces et du fer, voilà tous nos trésors :
Les freins de tes chevaux valent bien davantage.
Cependant, avons-nous, dans notre pauvreté,
Quelques fruits inconnus à tes riches campagnes ?
Quelques métaux cachés au sein de nos montagnes
Excitent-ils l'envie ou la cupidité ?
Sans verser notre sang tu peux te satisfaire :
Nous accordons ces biens pour obtenir la paix.
La paix sera pour nous le plus grand des bienfaits ;
Mais nous la demandons sans redouter la guerre".

Fragment

Digitized by Google

Fragment du Second Chant.

Contrastes qu'offre un pays libre.—Aspect des Alpes.

Louis XI, qui avait sourdement provoqué la guerre de Charles le Téméraire contre les Suisses, feignait de vouloir les secourir. Il permit à un Capitaine Français nommé Rustans, d'aller combattre pour la cause de la liberté.

Rustans, fier de servir la cause qu'il chérit,
S'apprête : il part, il vole, & les Alpes antiques,
Par de vastes détours, l'ont reçu dans leur sein.
Des monts de la Savoie il se rapproche enfin ;
Bientôt entre ses pas & les bords Helvétiques,
Il ne voit que les flots d'un rapide torrent :
Mais à ses yeux surpris quel tableau différent !

D'un côté le bonheur, de l'autre la misere
Semblaient, par ce torrent, se partager la terre.
Ici la pauvreté, couverte de haillons,
S'enfuit à son aspect du seuil de sa chaumiere :
Avec un soc usé, traçant d'ingrats sillons,
Le serf désespéré semble creuser sa tombe,
Près du bœuf languissant, qui s'épuise & succombe
Sous les coups redoublés des piquans aiguillons.
On dirait que la grêle, ou que l'immense chaîne
Que traîne l'esclavage, a passé sur la plaine,
Frappé les animaux, & détruit les moissons.

Et là, sur le penchant des fertiles montagnes,
On voit l'homme sourire aux heureuses campagnes,
Qu'il paraît embellir par un travail léger.
Sous un rustique toît, où loge l'abondance,
D'un visage riant, d'un air de bienveillance,
L'hospitalité sainte accueille l'étranger.
Chaque vallon redit le bonheur d'un berger ;

Et

Et le coursier sans frein secouant sa crinière,
Et le taureau sans joug, du front creusant la terre,
Tout en ces lieux respire & sent la liberté.
Liberté ! liberté ! seule amante des sages,
C'est toi qui nous rends bons, c'est toi qui nous fais grands :
Tu peuples les déserts, et sur les monts sauvages
Tu revêts les rochers de la robe des champs.

Tels étaient les pensers dont s'occupait Rustans :
La liberté déjà l'inspire & l'accompagne.

Un jour, pendant sa marche au sein de ces vallons,
Seul il gravit les flancs d'une vaste montagne :
Il croyait de sa cime observer la campagne,
Et voir flotter aux vents les drapeaux Bourguignons ;
Mais en vain il franchit une immense étendue,
Toujours un mont plus haut vient arrêter sa vue,
Et fixe un autre but à ses pas vagabonds.
Un sommet isolé, qu'il gravit avec peine,
Doit enfin dominer & regarder la plaine.
Mais ce sommet altier n'est encor en ces lieux
Qu'un modeste vallon ceint de monts sourcilleux.
Les montagnes en groupe & les rochers en masse,
Revêtus de frimats & hérissés de glace,
De mille pics aigus vont déchirer les airs,
L'astre brillant du jour sourit à leur audace,
Et de leur front superbe éclaire les déserts.
De la pourpre, de l'or, du lis et de la rose,
Il donne à ces frimats les reflets éclatans :
Sur son trône glacé l'hiver qui s'y repose
Y paraît couronné de l'émail du printems.

Etalant à la fois mille cimes vermeilles,
Telles sont les beautés, telles sont les merveilles,

Dont

Digitized by Google

Dont les Alpes de loin étonnent les regards.
C'est ainsi que du sein des vastes métropoles,
On voit un riche amas d'édifices épars,
S'élancer en clochers, s'arrondir en coupoles,
Ou s'étendre & s'enfuir en immenses remparts....

Rustans, continuant de s'avancer, arrive à la cabane où s'est retiré le sage de Flue, avec une de ses filles. Voici la description de cette grotte, et le portrait du vieillard. Ce morceau étincelle de beautés poëtiques.

Il suivait une pente où l'herbe usée à peine
Sous le sombre sapin, et sous le clair bouleau,
Lui traçait d'un sentier la courbure incertaine.
Un rocher, s'élevant de la rive prochaine,
Vient enchanter ses yeux d'un spectacle nouveau
De ses bords, revêtus de mousse et de liane,
Tombe, à filets d'argent, une onde diaphane
Qui s'assemble en fontaine et s'échappe en ruisseau.
Au pied de ce rocher s'appuie une cabane,
Ou plutôt une grotte est ouverte en ses flancs :
Son seuil hospitalier, bordé de ses deux bancs,
S'ombrage des rameaux qu'y penche un vieil érable.
Là reposait, assis, un vieillard vénérable :
Sa barbe, à flots d'argent, descendait sur son sein,
Et ses cheveux blanchis ceignaient son front serein ;
Mais l'heureuse santé, fidele à sa vieillesse,
Sur sa bouche riante arrêta la jeunesse.
Tel le chêne, dont l'âge a fatigué le tems,
Ne voit plus reverdir la vaste chevelure
Que le retour de Mai lui rendait tous les ans ;
Mais le lierre ami l'entoure de verdure,
Et sur son tronc robuste enlace le printems.
Tel était ce viellard, chéri de la nature :
Son âme a conservé sa premiere vigueur ;
Elle anime son geste, en son œil elle brille,
Et le souris du sage échappe de son cœur.

L'ABBAYE DE LA BELGIQUE,

Epître inédite de Gresset *à M. le Chevalier de* Chauvelin, *alors à l'Armée de Westphalie, sur l'Election d'un Moine-Abbé.* (1741.)

Facit indignatio versum.—Juvenal.

D'une taverne monachale
Où tout fermente en ce moment
Pour la patente abbatiale
Et le premier bât du couvent ;
Très-indifférent que l'on nomme
Don Luc, Don Priape, ou Don Côme,
Rempli d'un plus cher souvenir,
Dans la longue mélancolie
De ta fangeuse Westphalie,
Ami, je viens t'entretenir ;
Et malgré les ennuis extrêmes
Où tes beaux jours sont arrêtés,
Mon amitié dans ces lieux mêmes
Voit le plaisir à tes côtés.
Tandis que de l'urne fatale
Va sortir le destin brillant
De l'automate révérend
Que prétend mîtrer sa cabale
Pour s'enivrer impunément
Sous sa crapule pastorale ;
Echappé de la pesanteur
Des moines au ton flagorneur,
Aux maussades cérémonies,
Et délivré de la longueur
De leurs assommantes orgies,

Je

Digitized by Google

Je parcours ces bois, ces prairies,
Dont on va nommer le seigneur.
Oh ! qu'ici de l'erreur commune
Mon cœur moins que jamais épris,
Des miseres de la fortune
Conçoit aisément le mépris !
Quoi ! ces vergers, ces belles plaines,
Ces ruissseaux, ces prés, ces étangs,
Ces forêts de l'âge des tems,
Ces riches et vastes domaines,
Tout sera dans quelques instans,
A qui ?.... Charmante solitude,
Séjour fait pour n'être habité
Que par l'heureuse liberté,
L'amitié, l'amour et l'étude,
La sagesse et la volupté,
De quelle vile servitude
Tu subis la fatalité !
Un obscur et pesant reptile,
Un être platement tondu,
Simulacre ignare, imbécille,
De la terre poids inutile,
Un moine, le portrait est vu,
Un moine va se voir ton maître !
Et cet épais et lourd cafard
Qu'ébaucha le ciel au hasard
Pour végéter, ronfler et paître,
Grâce à la faveur du destin
Et d'une authentique patente,
De cent mille livres de rente
Va devenir le souverain !
Dans ce char que suivaient ses peres,
L'âne mître va se montrer

Et régner sur ces mêmes terres
Qu'il était né pour labourer !
O vous, défuntes seigneuries,
Vous, preux barons à courts manteaux,
Hauts-justiciers, grands-sénéchaux,
Des antiques chevaleries
Vieux châtelains, mânes dévots,
Dont j'apperçois les armoiries
Sur les débris de ces châteaux
Où de gros moines en repos,
Munis de vos chartres moisies,
Broutent et boivent sur vos os,
Sans prier pour vos effigies,
Bons seigneurs, que vous étiez sots !
Vous avez cru de vos largesses
Doter l'honneur, la piété,
Et laisser avec vos richesses
Des peres à la pauvreté ;
Que le Dieu juste récompense
Vos benoîtes intentions !
Mais que l'avare et basse engeance,
Qu'engraissent vos fondations,
A bien trompé votre espérance !
Oh ! quel peuple avez-vous renté ?
L'hypocrite perversité,
La lubrique fainéantise,
La stupide imbécillité,
L'avarice, la dureté,
La chicane, la fausseté,
Tous les travers de la bêtise,
Et tous les vices qu'éternise
L'impure et brute oisiveté.
Ces repaires de la paresse,

Ces

Digitized by Google

Ces gouffres creusés par vos mains ;
C'est là que s'abîment sans cesse
Les richesses des lieux voisins ;
C'est pour ces massives statues,
C'est pour ce peuple de sangsues,
Que le laboureur vertueux,
Accablé d'ans et d'amertume,
Avec des enfans malheureux
Veille, travaille, se consume,
Dès que l'aube éclaire les cieux.
Ainsi, par des lois déplorables,
La douloureuse pauvreté
De tant de mortels respectables,
Enrichit l'inutilité
De ces fainéans méprisables,
La fange de l'humanité !
Tels ces cadavres homicides,
Ces vampires de sang avides,
Des vivans éternels bourreaux,
Par les secours d'un art impie
Desséchant les sucs de la vie
Dans des corps livrés au repos,
S'engraissent au fond des tombeaux.
O ma chere patrie ! ô France !
Toi chez qui tant d'augustes lois
De tes sages et de tes rois
Immortalisent la prudence,
Comment laisses-tu si long-tems
Ravir ta plus pure substance
Par ces insectes dévorans
Que peut écraser ta puissance,
Et dont l'inutile existence
Revient t'arracher tous les ans

Les

Les moissons de tes plus beaux champs,
Et des biens dont la jouissance
Devait être la récompense
De tes véritables enfans ?
Quels contrastes, dont ta sagesse
Pourrait affranchir tes Etats !
Je vois en proie à la paresse
Ce que le travail n'obtient pas.
Ce guerrier qui, dès sa jeunesse,
T'immola ses biens, son repos,
Chargé du poids de sa tristesse
Et d'une indigente noblesse,
Après soixante ans de travaux,
Traîne sa pénible vieillesse.
Ces esprits faits pour t'illustrer,
Pour te plaire et pour t'éclairer,
Tous ces sages dont la lumiere
Va dans les autres nations
Augmenter ta gloire premiere,
Souvent dans toute leur carriere
Négligés, privés de tes dons,
Meurent méconnus de leur mere.
Au sein d'un champ infructueux,
Sans soulagement, sans salaire,
Ce prêtre pauvre et vertueux,
Environné de la misere,
Triste pasteur des malheureux
Qu'il édifie et qu'il éclaire,
Les console et souffre plus qu'eux.
C'est sur ces hommes nécessaires
Que tes bienfaits sont invoqués ;
Qu'à changer leurs destins contraires,
De tant d'avortons solitaires

Les

Digitized by Google

Les biens oisifs soient appliqués;
De l'abîme des monasteres,
Qu'à ta voix ils soient évoqués;
Et renvoie au soc de leurs peres
Tant de laboureurs enfroqués !
Tes arts divers te redemandent
Tant d'hommes mis au rang des morts;
Tes droits, tes besoins les attendent
Sous tes drapeaux et dans tes ports.
La postérité gémissante
Un jour regrettera ces biens,
Et l'humanité languissante
Perdant des peres, des soutiens,
A ces gouffres qui t'appauvrissent,
Des races qui s'anéantissent
Redemande les citoyens.
Contemple tes champs et tes villes;
Vois tes pertes et ton erreur !
Autour de ces riches asyles
Où cet avare possesseur,
Ce Moine absorbe avec hauteur
Tous les fruits de ces bords fertiles,
Que d'hommes qui seraient utiles
A ta richesse, à ta grandeur,
Maudissant leurs efforts stériles,
Dépérissent dans la douleur !
Ils craignent le titre de pere,
N'ayant à laisser que des pleurs
Aux héritiers de leurs malheurs;
Ils te privent dans leur misere
D'un peuple de cultivateurs,
De tes biens le plus nécessaire.

Ami,

Digitized by Google

Ami, je devine aisément
Que pour dérider la morale
De ce sérieux argument,
Tu me réponds en ce moment
Que sans le sceau du sacrement
Et de la couche nuptiale,
A l'Etat ordinairement
On voit l'espece monacale
Fournir aussi son contingent ;
Je le sais : mais dis-moi toi-même,
Que servent au bien de l'Etat,
Ces fruits impurs du célibat,
Nés dans l'opprobre et l'anathême ?
Quels sont les monumens honteux
De tous ces sacrés adulteres ?
Des fils plus vils, plus paresseux,
Et plus abrutis que leurs peres !
A l'aspect de leurs biens nombreux,
Si l'on pouvait sans injustice
Se consoler de voir ces lieux,
Livrés par nos simples aïeux
A l'héréditaire avarice
De ces possesseurs odieux,
On serait consolé sans doute
De les voir vivre sans jouir,
Sans sentiment et sans plaisir ;
Tout s'anéantit sur leur route,
Sous leur main tout vient se flétrir.
En vain ces asyles champêtres
Ne demandent qu'à s'embellir,
Leur sauvage état peint leurs maîtres.
Ah ! que dans ces lieux enchantés,
Mais où les pas de l'ignorance

Sont

Sont imprimés de tous côtés,
Le goût, l'heureuse intelligence
Pourraient ajouter de beautés!
La nature, sur ces rivages,
Répandant ses dons au hasard,
Y semble encore inviter l'art
A la servir dans ses ouvrages.
A travers ces vastes forêts,
Quelle scene, quelle étendue,
Si de tous ces chênes épais
Qui vont se perdre dans la nue,
Perçant, divisant les sommets,
On laissait errer notre vue!
Vingt sources des plus vives eaux
Qui descendent de ces montagnes,
Jailliraient au sein des campagnes,
Si, par de faciles canaux,
L'art en rassemblait les ruisseaux.
En desséchant ces marécages
D'où sortent d'épaisses vapeurs,
Un gazon couronné de fleurs,
Enrichirait ces pâturages,
Et d'un air sain et sans nuages
Tout respirerait les douceurs;
Mais grâce à l'ame avare et dure
De ces possesseurs abrutis,
Les plus beaux dons de la nature
Sont dégradés, anéantis
Partout où gît leur race obscure.
Pour l'honneur de l'humanité,
Malgré cet empire durable
Des erreurs que l'antiquité
Marque de son sceau vénérable,

Digitized by Google

J'ose croire qu'un tems viendra
Où tant de richesses oisives
Que le monachisme enterra,
Cesseront de rester captives,
Et qu'on reverra de ces biens
Couler enfin les sources vives
Sur les utiles citoyens.
O toi ! l'arbitre de mes rimes,
Ami d'Homere et de Platon,
De ces lumineuses maximes
Tu ne peux qu'approuver le ton ;
Un bigot y verra des crimes,
Tu n'y verras que la raison.
Tu sais qu'à la religion
Toujours sincerement fidelle,
Rempli de respect & de zele,
Je briserais tous mes pinceaux
Plutôt que d'offrir des tableaux
Indignes de l'honneur et d'elle.
Eh ! qu'ai-je en effet prétendu ?
Je n'attaque point les asyles
Où le savoir & la vertu
Ont réuni leurs domiciles.
Que l'intérêt de l'univers,
Que l'estime de tous les âges
Conservent dans leurs avantages
Ces établissemens divers,
A qui la patrie illustrée
Doit Bourdaloue et Massillon,
Calmet, Sanlecque, Mabillon,
Malbranche, Vaniere et Porée.
C'est de ces temples permanens,
Dépôts sacrés et vénérables,

Que

Digitized by Google

Que toujours les doctes talens,
Les sciences, les monumens,
Les lumieres inaltérables,
Et quelquefois les dons brillans
Du génie et des arts aimables
Se transmettront à tous les tems.
Qu'ils vivent ! qu'au bien de la France
Concourant sans division,
Ils mettent tous d'intelligence
Une barriere à l'ignorance,
Un frein à l'irréligion !
Mais pour toutes ces abbayes,
Ces ruineuses colonies
Que sous les Belgiques climats
Nous rencontrons à chaque pas,
Gouffre où des êtres inutiles
Entassent de leurs mains stériles
Tant de biens qui n'en sortent pas ;
Quand verrai-je une loi nouvelle
Appliquant mieux leur revenu,
En ordonner sur le modele
D'un apologue que j'ai lu !
Dans je ne sais quelle contrée,
Au tems du monde encor païen,
Un peuple (le nom n'y fait rien),
Voyant diminuer son bien
Par une disgrâce ignorée,
D'un Dieu de la voûte azurée
Un jour réclama le soutien.
En vain l'active vigilance,
Tous les travaux et tous les arts
Avaient tout fait d'intelligence
Pour ramener de toutes parts

Et le commerce et l'abondance ;
L'or disparaissait tous les jours,
Et dépouillé de ce secours,
Le nerf et l'âme de la vie,
L'oisif artisan languissait,
L'indigente et triste patrie
Ne pouvant gager l'industrie,
Tout commerce s'affaiblissait ;
L'Etat épuisé périssait.
Le Dieu, touché de leur misere,
Et voulant du commun repos
Ecarter les secrets fléaux,
Descend du ciel à leur priere ;
Il s'ouvre les secrets chemins
D'une caverne souterraine
Echappée aux yeux des humains,
Et dont la profondeur le mene,
Par mille détours ambigus,
Au centre du vaste domaine
Des enfans de Sabasius.
Là, grâce à d'antiques ténebres,
Des gnomes en lambeaux funebres
Sont couchés sur des monceaux d'or,
Occupés, enivrés sans cesse
Du sot aspect d'un vain trésor,
Puissans et fiers dans leur bassesse,
Et par un stupide plaisir,
Privant l'homme de la richesse
Dont leur opaque et vile espece
Est incapable de jouir.
Le Dieu parle. A sa voix puissante,
Subalternes divinités,
Les gnomes frappés d'épouvante,

Au

Au sein de la terre tremblante
Se sont déjà précipités.
Cet or que leurs mains meurtrieres
Ne prétendaient qu'accumuler,
Versé dans les sources premieres,
Recommença de circuler ;
Le travail eut sa récompense,
Les arts reprirent leur vigueur ;
Ranimés par la jouissance
Et relevés de leur langueur,
Les talens au sein de l'aisance,
Renouvellerent leur splendeur ;
Et fort de toute sa substance,
L'Etat vit avec l'abondance
Renaître l'ordre et le bonheur.
Puisse un jour la main triomphante
Et pacifique et bienfaisante,
D'un Roi sensible et généreux,
Consacrer son empire heureux,
En réformant l'abus antique
Du brigandage monachique,
Et tout ce peuple infructueux
A ses provinces onéreux !
Qu'il renouvelle dans sa gloire
Pour la félicité des siens,
Le spectacle que la victoire
Vient d'offrir aux bords Indiens !
Tous les ans, aux champs de Golconde,
Le plus riche des potentats
Rassemblait de tous les climats
Les trésors que transporte l'onde.
Par un tribut toujours nouveau,
Toutes les richesses du monde

Aboutis-

Digitized by Google

Aboutissaient dans ce tombeau.
Thamas paraît ; le destin change.
Au nouveau Gengis-khan du Gange
Ces vastes trésors sont ouverts ;
Son bras vainqueur leur rend la vie,
Et tout l'or qu'enterrait l'Asie
Va circuler dans l'univers.

Portrait de FÉNÉLON, *par M.* d'Aguesseau.

L'abbé de Fénélon, depuis archevêque de Cambrai, était de ces hommes singuliers qui se font admirer plutôt qu'estimer ; qu'on désespere d'imiter, et auxquels on serait peut-être encore plus fâché de ressembler. Jamais homme n'a mieux su réunir en lui des qualités contraires et incompatibles dans tout autre ; simple et délié, ouvert et profond, modeste et ambitieux, sensible et indifférent ; capable de tout désirer, capable de tout mépriser ; toujours agité, toujours tranquille ; ne se mêlant de rien, entrant dans tout ; Sulpicien, missionnaire même, et courtisan ; propre à jouer les rôles éclatans, propre à vivre dans l'obscurité ; suffisant à tout, et se suffisant encore plus à lui-même ; génie versatile, qui savait prendre tous les caracteres, sans jamais perdre le sien, dont le fond était une imagination féconde, gracieuse, et dominante sans faire ressentir sa domination. Son éloquence, en effet, avait plus d'insinuation que de véhémence ; et il régnait par les charmes de la société, beaucoup plus que par la supériorité de ses talens ; se mettant au niveau de tous les esprits ; ne disputant jamais, et paraissant même céder aux autres, dans le temps que c'était lui qui les entraînait. Il se jouait des plus grands sujets, et il ennoblissait les plus petits. Les grâces naissaient sur ses levres, et les épines fleurissaient dans ses mains. Une noble singularité répandue sur toute sa personne, et je ne sais quoi de sublime dans le simple, ajoutaient à son caractere un certain air de prophete. Le tour nouveau, sans être affecté, qu'il donnait à ses expressions, faisait croire à bien des gens qu'il possédait toutes les sciences comme par inspiration : on eût dit qu'il les avait même inventées, plutôt qu'il ne les avait apprises ; toujours original, toujours créateur, n'imitant personne, et paraissant lui-même inimitable. Ses talens

Digitized by Google

talens, long-temps cachés dans l'obscurité des séminaires, et peu connus à la cour, lors même qu'il se fut attaché à faire des missions pour la conversion des religionnaires, éclaterent enfin par le choix que le roi fit de lui pour l'éducation de son petit-fils, le duc de Bourgogne. Un si grand théâtre ne l'était pas trop pour un si grand acteur; et si le goût pour le mystique n'avait trahi le secret de son cœur et le faible de son esprit, il n'y aurait point eu de place que le public ne lui eût destinée et qui n'eût paru encore au-dessous de son mérite.

Un naturel si heureux fut perverti, comme celui du premier homme, par la voix d'une femme: et ses talens, sa fortune, et sa réputation même, furent sacrifiés, non à l'illusion des sens, mais à celle de l'esprit. On vit ce génie si sublime se borner à devenir le prophete des mystiques et l'oracle du quiétisme. Ebloui le premier par l'éclat de ses lumieres, éblouissant ensuite les autres; suppléant au défaut de science par la beauté de son esprit, fertile en images spécieuses et séduisantes, plutôt qu'en idées claires et précises; voulant paraître philosophe et théologien, et n'étant jamais qu'orateur, caractère qu'il a conservé dans tous les ouvrages qui sont sortis de sa plume jusqu'à la fin de sa vie. Il trouva le quiétisme fort décrié par une ordonnance du dernier archevêque de Paris, et encore plus par la condamnation de Molinos que le pape Innocent XI avait prononcée. Effrayé des excès de ce mystique que son cœur détestait, et que la pureté de ses mœurs ne désavouait pas moins, mais trompé par la prévention de son esprit, qui avait saisi fortement une fausse idée de perfection, il forma le dessein hasardeux de condamner les conséquences sans abandonner le principe, et il osa se donner à lui-même la mission de purger le quiétisme de tout ce que cette secte avait d'odieux, et de la renfermer dans ses véritables bornes: de faire le personnage d'interprete et comme de médiateur entre les mystiques et les autres théologiens; d'apprendre aux uns et aux autres la force des mots dont ils se servaient, et de se rendre par là comme l'arbitre de la suprême dévotion.

Est-il vrai que voyant le roi se tourner du côté de la religion, les personnes les plus puissantes de la cour se conformer, du moins en apparence, au goût du souverain, et la dévotion devenir l'instrument de la fortune, il ait eu la pensée de joindre la politique à la mysticité, et de se former, par les liens secrets d'un langage impérieux, une puissante cabale, à la tête de laquelle il serait toujours par l'élévation et l'insinuation de son esprit, pour tenir dans sa main les ressorts de la conscience, et devenir le premier mobile de la cour, ou dès le vivant du roi même,

Digitized by Google

même, ou du moins après sa mort, par le crédit du duc de Bourgogne, qui avait un goût infini pour lui? C'est le jugement que bien des gens en ont porté, et qu'il faut remettre au souverain scrutateur de l'esprit et du cœur humain. Tout ce que l'on en peut dire, est que (si ce jugement n'est pas téméraire) l'archevêque de Cambrai ne fut pas plus heureux en politique qu'en théologie, puisque sa doctrine fut condamnée, et sa fortune détruite par les mêmes moyens qu'il avait employés pour l'élever. Le bruit se répandit d'abord sourdement qu'il favorisait les opinions des quiétistes, et le soupçon s'en augmenta tellement que l'archevêque de Paris, l'évêque de Meaux et l'évêque de Chartres commencèrent à prendre la chose vivement, et jetterent les premiers fondemens de cette espece de triumvirat alors uni contre le quiétisme, et depuis divisé par le jansénisme.

Nota. Il est bien singulier que ce portrait de Fénélon, par un peintre contemporain, ne dise rien de Télémaque; c'est pourtant aujourd'hui son vrai titre de gloire, et ce fut de son temps peut-être son titre de proscription. Les querelles du quiétisme, les disputes théologiques, tout ce fatras est oublié; on ne se soucie plus des Maximes des Saints, mais on lit toujours Télémaque.

MÉ-

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Article, extrait du Journal de Paris, *contre l'Eloquence.*

Commander à toute une multitude, comprimer à son gré, ou déchaîner les passions, régner enfin en tyran sur les esprits, c'est un avantage inappréciable sans doute pour l'ambition, ajoutons même le plus absolu. Mais les beaux jours de l'éloquence sont-ils ceux des empires! quel siecle mieux que le nôtre en avait vu fleurir les palmes? quelle source abondante de bonheur semblait aussi s'ouvrir pour ma patrie!

Resserré dans son domaine par les limites étroites du barreau, obscure comme les sujets qu'elle avait à traiter, l'éloquence ne vivait parmi nous que des souvenirs de sa grandeur passée. Quelques discours académiques, quelques éloges de nos grands hommes, pouvaient la consoler de ne plus briller à la tribune aux harangues, ou sur la place publique d'Athenes. Il ne fallait pas moins qu'une révolution pour ramener ces tems de nos illusions les plus cheres. Les voyageurs parlent d'un fruit dont la beauté charme de loin les yeux, et qui, dès qu'on le touche, tombe tout-à-coup en poussiere. Pourquoi faut-il que ce soit-là sa déplorable histoire!

Qu'ont produit en effet tant d'hommes habiles dans cet art que Socrate a si bien défini, l'art de tromper? Le scepticisme déja commun au milieu des gens du monde, s'est étendu à toutes les classes de la société. Qui pourra calculer ses horribles ravages?

A Dieu ne plaise, que je veuille ôter à l'imagination ces délices qu'elle trouve dans les adieux touchans d'Andromaque, dans les supplications de Priam à Achille, dans les imprécations de

Digitized by Google

Didon contre Enée. Mais je ne sais par quelle fatalité l'éloquence politique a été dans tous les siecles l'instrument du malheur et de la ruine des peuples. " Fuyez moins, leur crierai-je, fuyez " moins le chant des syrenes que celui de vos orateurs. Le miel " coule de leur bouche, la modestie couronne leurs discours, la " liberté semble les inspirer, lorsque le fiel et l'orgueil, lorsque " la soif de la domination les dévorent."

Les annales des nations déposent de cette cruelle vérité. Remontons à celle qui a servi de modele à tous les âges. Ne sont-ce pas les orateurs de la Grece qui ont perdu l'héritage des vainqueurs de Marathon, de Salamine et de Platée ? ne sont-ce pas les orateurs qui ont fait expier dans un cachot et dans un exil la gloire de Miltiade et de Thémistocle ? qui ont fait égorger les dix généraux triomphans au combat des Arginuses ; tant de héros, dont la fin déplorable a fait mettre en question si la reconnaissance est la vertu des républiques ? Les trente tyrans étaient aussi des orateurs de la place publique. C'est un guerrier, Thrasibule, qui en délivre sa patrie.

Mais fixons-nous plus particulierement sur le patron des orateurs, sur ce fougueux Démosthene, dont les nôtres ont invoqué si souvent le génie. Opposons-lui sur-tout ce Phocion, qui, soldat, capitaine, homme d'état, ne se pique pas d'être un beau parleur ; qui toujours juste, sensé, laconique, n'aspire qu'à la gloire de son pays. Vous l'entendez, celui qui prendra la fuite à Cheronée, vous l'entendez, proposer des mesures imprudentes, hasardées, des guerres désastreuses. Tout couvert des lauriers de la victoire, dédaignant le pouvoir que les armes donnent aux chefs dans les camps, Phocion au contraire appelle l'olivier de la paix. Les Philippiques de Démosthene empêcherent-elles le roi de Macédoine de faire la conquête de la Grece ? Mais ce que beaucoup de ses admirateurs ignorent, c'est qu'il s'était rendu mercenairement le fauteur de l'impiété des Locriens d'Amphisse ; que la guerre dont elle fut le prétexte, mêla aux Grecs les phalanges macédoniennes, et que ce fut par-là que Philippe

Digitized by Google

Philippe vint à bout de se faire mettre au rang des Amphyctions.

L'avarice et la présomption de Démosthene, l'effronterie des orateurs d'Athenes, furent donc la cause, je ne dis pas seulement de ses malheurs domestiques, mais aussi de la perte de sa liberté. De là encore le regne sanglant des Séleucides ; l'invasion des Romains qui auraient dû trouver dans cette Grece, la patrie des héros, un contre-poids à leur puissance ; l'oppression enfin de tout le monde connu.

C'est aux orateurs du Tybre que j'abandonne le soin de venger la ligue Achéenne, l'ombre d'Aratus, la mémoire de Philopémen. Que les dépouilles de l'Attique deviennent pour les vainqueurs, ce que fut pour Hercule la robe du centaure Nessus. Grace aux dialectens d'Athenes, les Grecicis ont déjà commencé de donner de l'éclat à la verbeuse éloquence, prélude des proscriptions et des guerres civiles. Insensés Romains ! qu'il leur en coûtera cher d'avoir quitté pour elle l'urbanité, c'est-à-dire, ce langage net et concis que les Scipions avaient introduit dans Rome, *et que le héros français semble vouloir naturaliser parmi nous !*

Certes, je me plais aussi à payer à Cicéron un tribut de louanges. Grand administrateur, il fut encore plus habile philosophe. Comment osa-t-il néanmoins consacrer les rapines du concussionnaire Rabirius-Posthumus ? De quel droit alors reproche-t-il à Hortensius de s'être rendu le défenseur de Verrès ? je lui pardonne sa vanité. Mais s'il s'éleva au-dessus de lui-même dans la conjuration de Catilina, son éternelle irrésolution, son abattement dans le malheur, caractere essentiel des princes de tribune, ne furent-ils pas aussi funestes à la patrie que sa confiance dans la prospérité ?

Après les éloges de tant d'historiens, il faut avoir quelque courage pour attaquer le colosse de la vertu romaine. On proposait de casser tous les décrets rendus sous l'infâme préteur Claudius. Savez-vous pourquoi l'orateur Caton s'y oppose ?

Digitized by Google

c'est qu'il fallait rendre aux malheureux habitans de l'isle de Chypre, les immenses trésors qu'on leur avait enlevés. L'opiniâtreté de ce même Caton, sa haine pour les chevaliers qu'il aliéna de la république, furent des sources de deuil et de désolation, car jaloux de toute espece de gloire, aimant mieux voir l'état périr entre leurs mains, que de le voir sauver par les mains d'un autre, les orateurs seront toujours des artisans de ruine.

N'était-ce donc pas ainsi qu'au sénat de Carthage, lâches persécuteurs du vainqueur de Trébie, de Trasimene et de Cannes, ils avaient forcé Annibal de se réfugier à la cour d'Antiochus, après avoir provoqué sa défaite dans les plaines de Zama ? Caligula donnait à la fois des combats de gladiateurs, de bêtes féroces et de rhéteurs, et accordait aux vainqueurs la même récompense.

Si l'histoire du passé est à-peu-près celle du présent, je ne veux point rappeler ce qu'une fatale expérience a d'ailleurs gravé dans nos ames, pour la leçon de nos neveux. Eriger en doute ce qui est consacré par la sagesse des tems, supposer vrai ce qui est en question, prendre pour cause ce qui ne le fut jamais, juger d'une chose par ce qui lui est accidentel, mais abuser sur-tout de l'ambiguité des termes, conclure de l'individu à l'espèce, voilà cette science perfide que le vulgaire admire, comme il admire les volcans, les ravages de la foudre ou des incendies.

On lit dans l'histoire des Sophis, qu'un chef fit mettre en monceaux trois mille têtes encore sanglantes, et que, s'étant placé au milieu de cette étrange tribune, il donna des audiences, et harangua la multitude. Mais loin de rouvrir des plaies cruelles, j'aime bien mieux me reposer sur le tableau consolant de la France. Quel heureux changement dans sa situation, depuis que, délivrée de ces pestes publiques, elle a vu la raison prendre la place du raisonnement ! On ne regardera donc plus sortir, comme du cheval de bois, des furibons qui, au lieu de sacrifier à Minerve, promenaient par-tout les torches ardentes des discordes, ou les poignards sanglans de la guerre civile. Nos cités ne présenteront

plus

Digitized by Google

plus l'aspect de villes prises sur l'ennemi ; & nos campagnes, dont la fécondité fut encore plus puissante que le génie de la destruction, ne seront plus traitées en provinces conquises. Une nation unie, que la richesse de la nature, et la perfection de ses arts appelent au bonheur, a pris la place de vingt peuples entr'acharnés à se détruire pour quelques tyrans de tribune.

Des orateurs que Plutarque et autres biographes nous ont fait connaître, il n'y en a peut-être pas un qui, sous une bonne police, n'eût mérité le supplice ; Démade, pour s'être prostitué à Philippe ; Dinarche pour avoir fait un trafic aussi ignominieux ; Gorgias comme un charlatan qui, s'engageant à prouver le pour et le contre, allait jusqu'à nier qu'il existât quelque chose dans le monde ; Isocrate pour avoir loué publiquement la courtisanne Hélene, et le tyran Busiris ; tous enfin pour avoir perverti les idées de vice et de vertu, et pour avoir confondu tous les élémens sociaux.

Dussé-je ameuter contre moi tous les lycées et les académies, qu'ont prouvé les harangues d'Eschine et de Démosthene sur la couronne, ces deux chef-d'œuvres de l'argumentation oratoire ? Ont-elles absous le premier des trahisons dans l'ambassade ? Et Démosthene fut-il moins vendu à la cour de Darius, qu'Eschine à la cour de Philippe ? En reçut-il moins les présens d'Harpalus, un des généraux d'Alexandre, ou le talent des Oritains pour un décret qu'il avait fait porter en leur faveur ? Enfin, en trafiqua-t-il moins honteusement avec le banquier Midias, d'un soufflet, que celui-ci lui avait donné dans sa chorégie ?

Revenus au bon sens, désabusés des illusions, vouant au mépris tous les charlatans, nous penserons avec Thucidide : " Le " plus grand mal, c'est que les loix n'aient rien de fixe et d'ar- " rêté ; c'est que nous ayons compris si tard qu'un état où les loix " sont moins bonnes, mais invariables, est plus heureux que celui " où les loix, quoique meilleures, sont toujours mobiles. On " veut paraître plus habiles qu'elles, l'emporter sur les meilleurs " politiques, comme ne pouvant montrer son esprit dans de plus " grandes

Digitized by Google

" grandes occasions, et c'est par-là que l'on perd la cité que l'on " veut réformer."

Solon disait aussi que les loix étaient la monnoie d'un état. Combien de fois nos orateurs ont-ils merité d'être punis pour les avoir altérées?....

Réponse à l'Article ci-dessus, Extraite du Journal de Débats et Décrets.

Il est donc bien difficile à l'esprit humain de se fixer dans un juste milieu! On n'évite un écueil que pour se jetter dans un autre: parce que la révolution a fait éclore une foule de harangueurs impertinens, on ne veut plus aujourd'hui d'orateurs; parce qu'une poignée de brigands ont souillé le sanctuaire des loix par d'horribles blasphêmes contre la raison et l'humanité, on veut proscrire l'éloquence: c'est, dit-on, un art tyrannique, un art qui ne peut servir qu'à l'ambition; ce n'est, enfin, que l'*art de tromper:* du moins on prétend que c'est ainsi que Socrate l'a très-bien défini, quoique Socrate lui-même donnât des leçons d'éloquence.

Cette satyre indécente contre un art enseigné par les plus grands génies, cultivé par les plus grands hommes, et toujours singulierement honoré dans les plus fameuses républiques, pourrait être citée elle-même comme un exemple des abus, non pas de l'éloquence avec laquelle elle n'a rien de commun, mais de cette loquacité, à qui la licence révolutionnaire a lâché les rênes, & dont nous avons été si long-tems étourdis. Quoiqu'une diatribe où on ne trouve ni ordre, ni logique, ni preuves, ne paraisse pas mériter par elle-même une réfutation sérieuse, cependant la hardiesse des assertions, l'étalage d'une érudition fastueuse, & le ton tranchant qu'on y remarque, pourraient en imposer au commun des lecteurs qui ne se donnent pas la peine de feuilleter l'Encyclopédie pour vérifier les propositions d'un article de journal.

Digitized by Google

nal.* Il importe donc pour l'honneur de la vérité et des lettres, de pouver clairement que cette déclamation contre l'éloquence et contre les orateurs, n'est qu'un tissu de sophismes, de calomnies et d'exagérations ridicules.

L'éloquence politique a été dans tous les siecles l'instrument du malheur et de la ruine des peuples. C'est pour couvrir l'évidente fausseté de ce paradoxe, qu'on a bouleversé et défiguré toute l'histoire grecque et romaine, et entassé les uns sur les autres des faits controuvés ou altérés, et cela avec une rapidité et un fracas qui donnent à peine au lecteur le tems de se reconnaître : l'histoire, falsifiée pour établir ce système, va servir à le renverser.

Ce n'est point l'éloquence qu'il faut accuser de la disgrâce de Miltiade et de Thémistocle, mais la jalouse défiance du peuple d'Athenes qui regardait un mérite supérieur comme un attentat contre l'égalité, & un danger pour la liberté : les généraux vainqueurs aux Arginuses, périrent victimes de la superstition : quant aux trente tyrans, le seul orateur un peu distingué parmi eux, était *Théramene*, et les autres le firent mourir parce qu'il n'approuvait pas leur tyrannie. *Critias*, éleve de Socrate, était un petit maître idolâtre de sa figure, & un orateur à-peu près de la force de S. Just. L'éloquence n'eut pas plus de part aux forfaits de ces trente scélérats, qu'elle n'en eut aux crimes des brigands qui composaient le comité de salut public.

Si l'éloquence de Démosthenes eût été capable de réveiller le courage d'un peuple énervé par les délices du théâtre, Athenes n'eût pas subi le joug de Philippe. Mais jamais le feu divin de l'orateur ne put ranimer ces ames, en qui tout sentiment de gloire était éteint. Reprochez à l'art son impuissance, j'y consens, mais ne l'accusez pas des malheurs qu'il n'a pu empêcher. Fallait-il donc que Démosthenes laissât les Athéniens courir au-devant des fers qu'on leur préparait, pour mériter que l'abbé de Mably louât sa prudence servile ? Car c'est dans les écrits de ce

---

* Voyez le Journal de Paris, du 21, et notre numéro d'hier.

froid

Digitized by Google

froid et triste raisonneur, que l'ennemi de l'éloquence a puisé sa chétive doctrine. Qu'on lise l'apologie que Démosthenes a fait lui-même de sa conduite, elle écrase l'abbé de Mably et ses faibles échos. Athenes, sans orateurs, n'en eût pas été moins esclave; elle l'eût été plus honteusement, et n'aurait pas eu du moins la gloire d'avoir tenté quelques efforts pour défendre sa liberté.

Quant aux injures grossieres accumulées contre la personne de Démosthenes, et empruntées des discours d'Eschine son ennemi mortel, comme elles n'ont aucun rapport à la question, je dédaigne de m'y arrêter; la gloire de Démosthenes le défend assez.

Passons aux Romains. Marius était un homme sans lettres, qui ne s'amusait point à faire des harangues; Sylla, quoique lettré, a fait usage du glaive beaucoup plus que de la parole. L'ambition de ces deux implacables rivaux n'avait pas besoin d'être excitée par des discours: l'empire romain était une assez belle proie pour que les crimes ne coûtassent rien à celui qui voulait s'en saisir. Je ne vois pas non plus qu'Antoine et Octave, plus barbares encores que leurs prédécesseurs, aient employé beaucoup de figures oratoires dans cette horrible conférence où ils se partagerent froidement leurs victimes.

Ce ne fut point l'éloquence, mais le crédit de Pompée qui empêcha le sénat d'avoir égard aux justes demandes de César, et alluma les flambeaux de la guerre civile. Le vainqueur de Pharsale, quoique trés-éloquent, ne fut jamais un déclamateur de tribune. L'éloquence de Cicéron rendit à sa république les plus éclatans services; elle terrassa l'audace de Catilina; elle éclaira le peuple sur le danger des loix agraires; elle dénonça les trames des ennemis de la liberté, et couvrit le tyran d'infamie; elle ne devint funeste qu'à l'orateur lui-même, qui paya de sa tête ce chef-d'œuvre d'éloquence, où il dévoile les débauches et les desseins pernicieux d'Antoine.

Le satyrique n'épargne pas plus les injures à Cicéron qu'à Démosthenes, quoiqu'on ne puisse reprocher à ce pere de la patrie que de n'avoir jamais désespéré de la république, lors même que la

la corruption des mœurs ne lui permettait plus d'exister : mais je ne sais quelle rage le porte aussi à se jetter sur Caton, dont l'éloquence grave et austere ne fut jamais celle d'un démagogue, et qui en fit un si noble usage, lorsqu'il combattit les sophismes de César, et provoqua le supplice des monstres qui avaient conjuré avec Catilina, la ruine de leur patrie; le seul crime de Caton était d'être né deux siecles trop tard, et de conserver au sein du luxe et des vices modernes, la rouille et la rusticité des vertus antiques.

Le comble du ridicule est d'attribuer aux harangues des orateurs Carthaginois, la perte de la bataille de Zama et l'exil d'Annibal. Le vainqueur de Cannes fut vaincu à Zama par la supériorité des troupes romaines soutenues de l'excellente cavalérie de Massinissa, et commandées par Scipion. Son exil fut la suite nécessaire de l'influence du sénat romain sur une république conquise et tributaire.

Ce zoïle des anciens orateurs est un peu moins à son aise, quand il arrive à l'époque de la révolution; quoiqu'au premier coup-d'œil cette époque soit son triomphe, il ne peut pas ici distribuer les calomnies à tort et à travers, ni étaler son fatras d'érudition compilée : les faits sont sous nos yeux; et comment attribuer les crimes de la révolution à l'éloquence, sans lui faire aussi honneur de la révolution elle-même ?

On ne peut pas plus accuser l'éloquence, des forfaits révolutionnaires, qu'on ne peut accuser la religion des massacres de la Saint-Barthelemy; mais l'usage constant des sophistes fut toujours de confondre l'abus avec la chose dont on abuse. Lorsque les Français égorgeaient leurs freres, ils violaient, ils outrageaient la religion qu'ils prétendaient venger; quand nos tyrans faisaient retentir la tribune de leurs hurlemens de cannibales, ils défiguraient, ils déshonoraient l'éloquence dont ils empruntaient les formes. Qui pourrait confondre avec l'éloquence un amas d'absurdités barbares? Il n'y a jamais d'éloquence où il n'y a ni bon sens, ni raison. Danton n'était point un orateur, mais un portefaix frénétique; il n'avait pas même besoin d'éloquence pour

Digitized by Google

exciter des scélérats au meurtre, et une populace effrénée au pillage; c'est d'ailleurs abuser des termes que de prostituer le nom d'orateur à de tels monstres. Un assassin qui se bat contre la gendarmerie, quelques prodiges de valeur qu'il fasse, sera-t-il décoré du titre de guerrier? Marat fut le plus inepte et le plus trivial discoureur qui jamais ait souillé la tribune; l'horrible et astucieux bavardage de Robespierre n'avait rien de commun avec l'éloquence; la seule terreur pouvait donner du poids aux petites sentences de Saint-Just, aux petites épigrammes de Barere. Les mouvemens oratoires sont fort inutiles, quand on a pour soi les argumens de la guillotine. S'il y avait quelque talent dans cette cohue, il se trouvait dans le parti de la Gironde, qui voulait une république sans terreur et sans injustice. L'éloquence politique n'est donc point coupable des horreurs révolutionnaires; et il n'est pas de mon sujet d'en assigner les véritables causes.

C'était sans doute un grand fléau que ces extravagantes déclamations, dont, quelques factieux ineptes faisaient retentir le sanctuaire des loix. Rendons grâces à la constitution sage qui nous a délivrés de ces dangereux bavards; mais respectons la véritable éloquence qui gémissait de ce honteux abus de la parole; respectons les vrais orateurs; souhaitons qu'il s'en éleve parmi nous d'assez énergiques pour reformer nos mœurs et retremper nos âmes. L'éloquence, dans la bouche d'un honnête homme; est un don du ciel; c'est un des plus grands biens de la société, c'est elle qui fait pâlir le crime puissant, et console l'innocence opprimée; c'est elle qui inspire l'enthousiasme de la vertu et de la gloire; c'est elle qui éclaire un grand peuple sur ses intérêts, et démasque les fourbes politiques; voilà pourquoi le premier soin des tyrans est toujours de l'enchaîner: l'éloquence partage avec la poésie l'honneur de consacrer la mémoire des héros: quand le premier consul reviendra ceint de lauriers de la victoire, ou portant en main l'olive de la paix, ce *langage net et concis* auquel le satyrique prétend nous condamner exclusive-

ment,

Digitized by Google

ment, suffira-t-il pour célébrer les bienfaits du pacificateur de l'Europe? Ne faudra-t-il pas que les poëtes déploient tout leur génie, et les orateurs toutes les puissances de l'art, pour exprimer dignement notre reconnaissance? L'éloquence n'aurait que cet usage, qu'il faudrait le chérir et l'honorer, comme un des talens les plus précieux à l'humanité, et les plus utiles aux empires.

Sur les Femmes Auteurs.

Diderot disait: " Je permettrais bien que ma maîtresse fît " des livres, mais pour ma femme, je veux qu'elle ne sache " faire que des bas et des chemises..."

Il est assez singulier qu'un philosophe qui a écrit dans tous les genres, et qui est regardé comme un des principaux architectes de l'Encyclopédie, ait porté ce jugement sévere sur les *femmes-auteurs*. Le *poëte Lebrun* ne les ménage pas davantage. Il prétend qu'elles ne peuvent exceller dans les arts d'imagination. Je ne les traiterai pas avec la même sévérité. Je conviens que depuis Sapho jusqu'à mademoiselle Deshoulieres, madame de Sévigné, madame Lebrun et tant d'autres que je pourrais citer, cette belle moitié du genre humain a quelquefois occupé des places distinguées dans la poésie, la peinture et sur-tout dans l'art d'approfondir avec subtilité les plus douces et les plus secrettes émotions du cœur; mais si la nature les a douées d'une délicatesse de tact, d'une finesse d'instinct qui les rend propres aux conceptions ingénieuses, il faut dire qu'elles n'ont point ces pensées vastes, ces hardiesses du talent qui constituent le véritable caractere du génie. On cite une mademoiselle Barbier qui fit une tragédie de Brutus; mais outre que cet ouvrage est sans plan et sans verve, tout le monde sait que Fontenelle était de sa société intime.

Au reste, ce n'est point sous le rapport littéraire que je prétends juger les *femmes-auteurs*, mais sous le rapport plus intéressant de la morale. Convient-il bien à une femme dont le de-

voir le plus sacré est d'être épouse fidelle et mere tendre, dont la premiere vertu doit être la modestie, lui convient-il bien de sortir de cette douce obscurité dont son état lui impose la loi, pour livrer son existence toute entiere à un public qui apres s'être établi juge de ses écrits, a le droit de devenir juge de ses actions?...Lui convient-il bien d'abandonner sa réputation, celle de son mari, celle de ses enfans, car elles sont inséparables, au sarcasme d'un journaliste et à la malice d'un vaudeville. Mais c'est bien pis, quand ce sexe qui n'est jamais plus aimable que lorsqu'il est plus timide, se met à la merci des orages du théâtre, et attend sa renommée des décisions d'un parterre en tumulte! Si une femme obtient un succès dramatique, qu'arrive-t-il?.. la tête lui tourne; elle est enivrée des vapeurs de la métromanie. Loin d'elle tous les soins domestiques et les devoirs qui la lient!....Son mari n'est plus à ses yeux qu'un homme d'affaires; ses enfans ne sont que des marmots peu dignes d'elle; ne rêvant que Parnasse, académie et lycée, elle ne pense plus qu'à ses chimeres; et si au milieu de ses extases poétiques, on vient lui apprendre que le feu a pris à sa maison, elle répond philosophiquement: *Montez chez monsieur je ne me mêle pas des affaires du ménage*..Quel bonheur de posséder une telle épouse!..

Mais si elle éprouve les revers du théâtre, et pour appeler les choses par leur nom, si elle est sifflée et ressifflée, que dira-t-elle? que fera-t-elle? De quel œil reverra-t-elle le soir cet honnête et patient mari, qui a toléré son essor vers l'immortalité, et qui malheureusement se trouve en société avec les huées du public?....Car, comme je l'ai dit, la honte, entre époux, est encore plus solidaire que la gloire!....Ma foi, je vous avoue qu'à la place du pauvre mari, je tiendrais ce langage à ma très-peu digne moitié, qui, en dépit du sens commun et des bienséances, a voulu absolument se rendre *publique*:

" Vous voilà bien avancée, madame, d'avoir voulu grimper " les sublimes hauteurs du Pinde: vous êtes tombée jusqu'au " fond de ses marais!...Il valait bien mieux vous contenter du fauteuil

" fauteuil que vous aviez au coin de votre feu, que de vouloir
" aspirer à une place pour laquelle vous n'êtes point faite ; il
" valait bien mieux concentrer vos talens dans le petit cercle de
" votre société, et avoir pour témoins des amis, des parens, que
" d'aller vous rendre la fable de la ville....Moi qui n'ai jamais
" taillé ma plume que pour écrire les mémoires de la dépense,
" qu'ai-je donc fait à Dieu pour être traîné au char de votre ri-
" dicule renommée ? S'il m'arrive d'aller au spectacle, on va
" me montrer au doigt, et l'on dira, c'est le mari de cette dame
" qui a eu l'autre jour cette avanture...., qui a eu le malheur *de*
" *n'être pas achevée*...Ah ! bon Dieu, quel reproche ! Apprenez,
" madame, que l'esprit doit avoir sa pudeur comme la vertu...
" Il vous est sans doute permis de cultiver des talens aimables ;
" mais leur plus grand charme est dans le secret, et leurs par-
" fums ne doivent s'échapper qu'avec mystere, comme ceux de
" l'humble violette qui se cache. Que m'importe que vous sa-
" chiez l'anglais, l'italien, le latin, le grec, le syriaque, le
" chaldéen, et *même* un peu de français, si vous ne savez pas me
" rendre heureux !...Je vous déclare donc que je vais nettoyer
" ma maison de tous les beaux esprits, des membres de tous *les*
" *lycées* et de tous *les portiques*, des histrions de toutes les cou-
" leurs, qui tout en buvant mon vin, viennent vous tourmenter
" des rêves de votre gloire..Malheur à une femme qui veut de-
" venir un grand homme !...Mais aussi, comme il faut que
" vous vous nettoyiez de votre réputation littéraire, je prends
" le parti de vous emmener à la campagne, pour vous rendre *à*
" *la nature*. J'espere qu'avec un peu de régime, vous redevien-
" drez mon épouse et la mere de mes enfans."

Sur M. de Malesherbes.

J'assistai hier au théâtre du Vaudeville, à la représentation de Monsieur Guillaume, qui nous offre le vénerable Malesherbes, sous les traits les plus touchans de la simplicité et de la bonhommie.

Digitized by Google

bonhommie. Je m'apperçus qu'à ce spectacle, consacré à la folie, des larmes vinrent aux bords des yeux de tous les spectateurs, quand on prononça le nom de Malesherbes, et que dans un couplet, on le consacre à l'immortalité...Eh! quoi, me disais-je avec une sorte d'amertume, un des plus grands hommes de ce siecle, que Plutarque aurait placé à côté d'Aristide, a été assassiné juridiquement, sous les regards de cette même nation qui vient aujourd'hui donner des larmes à sa mémoire, et lui décerner une espece d'apothéose!...

Ces réflexions douloureuses me navrent jusqu'au fond de l'âme; cette nation si aimable, si frivole, si inconséquente, qui brise le matin l'autel qu'elle encensait la veille, se fait donc un jeu de la louange et du blâme..., des crimes et des vertus..., du vaudeville et de l'échafaud?... Non, je me trompe! la nation française, courbée sous le sceptre sanglant des tyrans révolutionnaires, n'est point coupable de leurs épouvantables forfaits!...elle n'est, tout au plus, coupable que d'insouciance et de pusillanimité!...qu'elle coure donc aujourd'hui au bal de l'Opéra, au théâtre du Vaudeville! que toutes les semaines elle change de modes!...qu'elle soit tour-à-tour grecque, latine ou chinoise, et se pâme tantôt pour Garchi, tantôt pour Velloni; mais qu'au milieu des périodes de sa folie, elle se rappelle éternellement, dans le lieu même où elle donne des bals; que Malesherbes, avec sa fille, avec son gendre, avec ses petits-enfans, expia, sur un infâme échafaud un siecle de vertus et de lumieres!...

Que les français continuent donc de chanter et de danser, j'y consens; mais qu'ils consacrent dans l'année, un jour à jamais solemnel, pour pleurer sur les cendres des victimes que la guillotine a moissonnées.

Cet exemple touchant leur est donné par les peuples de l'antiquité. Que comme eux ils osent, dans les salles de festin, se faire apporter les urnes cinéraires et placer la mort auprès du plaisir. Mais nous sommes, hélas! encore bien loin de ces grandes

Digitized by Google

grandes et solemnelles expiations! Nous avons eu besoin que le gouvernement nous ait donné l'exemple sublime du courage et de la justice, pour relever notre âme et lui donner quelques vertus...Malheureusement on ne sait plus aujourd'hui honorer dignement ces beaux caracteres qui, tels que Malesherbes, tels que Angrand Dalleray, sont la gloire de la nature humaine. Nous ne savons plus les célébrer que par des chansons. Le Vaudeville est forcé de s'emparer des grands hommes pour le faire aimer davantage, au milieu des grelots de Momus...Honneur à cette institution de la morale, sous les auspices des plaisirs! Puisque les leçons du malheur et de l'expérience, puisque les préceptes des sages ne peuvent rien sur ce peuple d'une éternelle enfance; il faut donc lui montrer les modeles des vertus *en déshabillé*, ces modeles dont la gloire trop vive fatigue ses regards...

Poursuivez, aimables auteurs du Vaudeville; montrez-nous cette galerie de tableaux où quelques français retrouveront peut-être des portraits de famille; puisqu'il n'y a plus de chaires de morale dans les temples. Puisqu'il n'y a plus *ni grand, ni petit carême*, et que l'année entiere est un long *carnaval*, c'est aux jolis couplets à remplacer les sermons; c'est à Radet, à Barré, de nous tenir lieu de Bourdaloue.

Je dirai pourtant qu'il est plaisant de faire chanter Malesherbes depuis qu'il est mort, lui qui n'avait jamais chanté une seule fois lorsqu'il était en vie: il avait une si grande antipathie pour la musique, que le chant le plus simple blessait ses oreilles, et l'opéra eût été pour lui le supplice le plus cruel qu'on eût pu lui faire endurer. Quelque tems avant sa mort, cette plaisanterie lui échappa..." Je crois, dit-il que la musique fait sur " moi plus d'effet qu'autrefois; lorsque je l'entends elle m'en- " dort!..."

Digitized by Google

Sur le Nouveau Paris, par MERCIER.

Rien n'est plus déshonorant pour les lettres, plus décourageant pour les talens, que les succès de certains ouvrages qui réussissent par les moyens mêmes qui devraient les faire tomber. Tel est le Tableau de Paris, de Mercier, répertoire immense d'originalités, triviales, de caricatures grossieres, de satyres impertinentes, et de tous les lieux communs de la philosophie des halles. Le livre le plus estimable a joui bien rarement d'une aussi étonnante vogue. Il est vrai que ce n'est pas dans la capitale que cette compilation de mensonges a eu le plus grand débit. La copie était là trop près de l'original, le tableau trop voisin du modele ; il était trop aisé de reconnaître, en voyant Paris, que le peintre n'était qu'un barbouilleur infidele qui n'avait esquissé que les phantômes de son imagination ; mais les provinces furent infectées de cette rapsodie. Il n'y avait pas, dans une petite ville, un bel esprit, un homme un peu *comme il faut*, qui n'eût dans sa bibliotheque le Tableau de Paris, et qui ne crût avoir puisé dans cet ouvrage exact et véridique une connaissance parfaite du ton, des mœurs et des usages de la capitale. Ce livre était pour lui un trésor, car il lui épargnait les frais d'un voyage à Paris. La lecture de Mercier lui avait acquis pour toute sa vie un fonds de conversation brillante, et il pouvait étonner les provinciaux du récit des merveilles de la cour et de la ville. Les habitans des colonies, en raison de leur distance de la capitale, se sont encore montrés plus curieux et plus avides de cette rare production de ce merveilleux Panorama* qui transportait pour eux Paris en Amérique, et

* Chef-d'œuvre d'optique, qu'on voit à Paris, maison des Capucines, et qui présente en grand le spectacle de la capitale.

plaçait

plaçait sous leurs yeux ce que la nature en avait éloigné par de si vastes mers. Il est vrai que tous ceux qui avaient étudié le Tableau de Mercier, pouvaient se flatter de connaître Paris, à-peu-près aussi bien qu'on connaît le sérail du Grand-Seigneur, d'après les descriptions de Paul Lucas, et les Indes, d'après les voyages de Tavernier.

Le titre seul de Tableau de Paris était si heureux et si piquant, qu'il était devenu un excellent véhicule pour toutes les sottises ; et lorsque Mercier voulait faire à coup sûr la fortune de quelqu'une de ses folies, il la faisait circuler comme une addition au Tableau de Paris ; c'est ainsi que ces ouvrages grossissant tous les ans sous la plume féconde de l'auteur, formaient déjà une collection de douze volumes ; et si la révolution ne fut pas venue déranger le peintre et brouiller les traits du modele, le Tableau de Paris serait aujourd'hui plus volumineux que l'Encyclopédie.

C'est pour consoler les acquéreurs de l'ancien Tableau de Paris, et pour se consoler aussi lui-même, que Mercier s'est mis à peindre le Nouveau Paris ; c'est un croquis informe des principales scenes de la révolution, et des traits les plus grossiers de nos mœurs nouvelles. La haine bien prononcée de l'auteur pour les brigands qui ont souillé et déshonoré la France, est ce qu'il y a de plus estimable dans l'ouvrage, et presque la seule chose qui mérite des éloges ; Mercier vaut mieux par le cœur que par la tête ; on y demêle aussi quelquefois, au milieu d'un fatras de descriptions usées et prolixes, quelques caricatures ingénieuses et piquantes sur les vices et les ridicules dont la révolution nous a enrichis ; des saillies heureuses, des traits brillans, quelques vues justes et fines se trouvent noyées dans un déluge d'extravagances ; ce sont des perles qu'il faut chercher dans un fumier.

Mercier, lorsqu'il écrit, ressemble à un homme d'esprit qui est ivre, et auquel il échappe de tems en tems des éclairs de raison qui étonnent. Il perdrait beaucoup de son mérite, s'il était plus sage dans ses idées comme dans son style ; il semble avoir

Digitized by Google

bien saisi le degré de folie nécessaire pour amuser la multitude des sots, et il n'a pas fait peut-être un mauvais calcul, lorsqu'il a mieux aimé être lu qu'estimé. Les critiques lui ont rendu de très-grands services, et ce qui nuit aux ouvrages médiocres, n'a servi qu'à donner un nouveau lustre aux siens; ils ont cela de commun avec les bons livres: aussi est-il vrai de dire que les ouvrages de Mercier ne sont point médiocres; il y a dans le mauvais goût et l'impertinence un certain sublime auquel il s'est élevé, laissant derriere lui la foule des écrivains qui ne sont que plats et ennuyeux. Le style de Mercier, dans son genre de barbarie burlesque, est unique et original.

Ce n'est pas une des moindres bisarreries de notre mascarade révolutionnaire, d'avoir travesti en législateurs des hommes qui n'étaient connus, avant cette époque, que par des folies morales et littéraires. J'imagine que Mercier lui-même, quoique très-riche en chimeres et en bonne opinion de son mérite, n'imaginait pas qu'il pût jamais devenir un des arbitres de la destinée de la France et même de l'Europe. Depuis qu'il a été membre de la convention, il se croit de très-bonne foi une tête politique. On ne s'en apperçoit pas beaucoup dans ses écrits. Il sera très-difficile que l'histoire de la révolution soit bien écrite par un conventionnel, par la même raison qui faisait dire à Voltaire que l'histoire de France ne pouvait être bien écrite que par un jésuite. Il est impossible aujourd'hui, à quelqu' écrivain que ce soit, de juger équitablement cette grande catastrophe; nous sommes encore trop près du foyer des passions.

Le Nouveau Paris fourmille de contradictions, de préjugés, d'élans d'un fanatisme risible; c'est un désordre épouvantable d'idées; tout y est bouleversé, confondu; c'est l'image du chaos. Telle est la simplicité et l'insouciance de l'auteur, qu'il n'a pas vu, malgré tout son génie politique, le tort que ses diatribes faisaient à la révolution: ce tableau hideux de nos vices et de notre corruption ne peut-il pas engager les spectateurs à se demander: quelle est donc cette révolution qui a produit

Digitized by Google

produit un pareil résultat ? et si les mœurs ont tant perdu, qu'est-ce que la liberté peut avoir gagné ? Le fameux Apelle écoutait les critiques de ceux qui regardaient ses tableaux : je voudrais bien savoir ce que répondrait le peintre Mercier à ceux qui lui reprocheraient que son tableau du Nouveau Paris est la plus sanglante satire de la révolution qu'un royaliste eût jamais pu faire. J'imagine cependant qu'il ne serait pas fort embarrassé de ce reproche, et qu'il répondrait avec sa gaîté ordinaire, que, jouissant depuis long-tems du privilege de la folie, et revêtu de la charge de maître juré bouffon du public, ses discours, comme ses opinions, ne tirent point à conséquence, et qu'il a usé de la liberté de penser et d'écrire, dans toute sa latitude, sans avoir de compte à rendre à personne.

Sur l'Influence Militaire en France.

L'épée fut dans tous les siecles et chez presque tous les peuples l'attribut spécial du pouvoir exécutif. L'alliance de Thémis et de Mars, du sceptre et du glaive, de la prééminence politique et de la vertu guerriere est presqu'aussi antique que le monde. Toutes les nations ont voulu que ceux qu'elles chargeaient de faire exécuter leurs lois et de les gouverner dans l'intérieur, fussent capables en même-tems de les défendre au dehors. A Athenes, à Sparte, à Rome, comme chez les Scythes et les Barbares, les chefs du peuple étaient aussi les chefs des armées. Les rois de Lacédémone s'avançaient à la tête de leur milice contre les rois de Perse : les consuls romains, après avoir lutté, dans les murs de la ville, contre les factions qui déchiraient la république, allaient combattre les peuples rivaux, et revenaient chargés des dépouilles des vaincus : dans la décadence de l'empire, lorsque le trône du monde était à l'encan, on n'y vit monter qu'un seul homme qui n'était pas militaire de profession ; ce fut le téméraire avocat Didius Julianus ; mais il paya bientôt de son sang sa fatale étourderie. Les rois et les empereurs, dans les tems modernes, allaient souvent sur le

Digitized by Google

champ de bataille, consommer, à la tête de leurs armées, leurs projets ambitieux, et satisfaire leurs funestes rivalités. On a vu plus d'une fois les papes eux-mêmes défendre leurs droits en personne, endosser le harnois, et laisser la croix pour prendre l'épée.

Il est singulierement remarquable que c'est précisément lorsque la nation française a le plus ébranlé l'Europe par les secousses de la guerre, qu'il fut interdit constitutionnellement à ses premiers magistrats d'être guerriers. Tandis que la loi convoquait toute une génération sous les drapeaux, elle traçait autour des directeurs une étroite enceinte, et les enchaînait, pour ainsi dire, au fond de leur palais. Pendant que nos armées par-tout victorieuses, se couvraient de gloire au champ d'honneur, qu'elles joignaient des conquêtes à des conquêtes, et qu'elles étonnaient le monde par la rapidité de leurs exploits, tout le rôle des directeurs se bornait à attendre paisiblement qu'on vint leur présenter, dans leur salle d'audience, les trophées arrosés du sang des Français, et toute la part qu'ils prenaient en public aux travaux et à l'illustration des armées, se réduisait à quelques complimens, à quelques phrases insipides dont ils accueillaient l'hommage qu'on venait leur rendre. La jalousie des partis, plutôt qu'un sentiment juste de la liberté, avait dicté cette loi parfaitement appropriée d'ailleurs aux personnages qu'on avait choisis. Des gens de l'état de Didius Julianus, des jurisconsultes, des légistes, des avocats ne devaient pas regretter beaucoup le privilége d'aller à la guerre; ils aimaient mieux s'occuper d'intrigues, de factions et de complots, assurer leur petit despotisme, et s'amuser à vexer les citoyens, que d'aller camper sur le Rhin ou sur l'Adige. Aucun d'eux sans doute n'aurait usé de la faculté de se mesurer avec les généraux de l'Autriche; ils ne savaient faire la guerre qu'à Paris, et quoique l'épée entrât, comme piece principale, dans leur ridicule costume, ils la tiraient volontiers contre les citoyens, mais ils eussent été bien fâchés de pouvoir s'en servir contre l'ennemi.

Cependant

Digitized by Google

Cependant telles sont les mœurs françaises, tel est l'esprit, le caractere, le goût de la nation, que les vertus militaires sont les premieres qu'elle exige de ses chefs. Un peuple si belliqueux, chez lequel la bravoure est le premier de tous les titres, aime à retrouver dans les dépositaires du pouvoir, les qualités qu'il admire le plus. La gloire des armes est à ses yeux la plus belle de toutes, et son éclat doit rehausser en France celui de l'autorité, pour la rendre plus imposante. Voyez tous les partis se réunir, quand il s'agit de l'honneur national. Au sein du malheur même, et sur un sol étranger, un grand nombre de nos compatriotes exilés par des loix séveres, relevent leur front abattu par l'infortune, à la nouvelle de nos triomphes. Tel fut toujours le génie du peuple français. Avec quelle ardeur ne suivait-il pas autrefois ses rois dans les batailles? La valeur d'un Charlemagne, d'un Louis IX. d'un François Ier. d'un Henri IV. l'ont accoutumé à trouver dans ses chefs les talens guerriers; tous les monumens de notre littérature nous parlent encore des exploits de Louis XIV. et des combats qu'il a livrés en personne; et lors même que la monarchie commençait à baisser, lorsque la partie de la nation que la naissance consacrait plus particulierement à la guerre, semblait avoir perdu cet esprit qui animait ses ancêtres, n'a-t-on pas vu Louis XV. voler, du sein des voluptés, à la défense de son royaume, et conserver encore quelqu'image de ce courage guerrier, qui avait si souvent honoré les fleurs-de-lys? Quel enthousiasme, lorsqu'après tant d'orages, de bouleversemens et de malheurs, un illustre militaire se mit enfin à la tête de la révolution et du gouvernement le 18 brumaire, et saisit de ses mains triomphantes les rênes de la république, qu'une foule de légistes aussi présomptueux qu'imbécilles, avaient conduite au bord de l'abîme!

Pourquoi faut-il qu'après tant de victoires, ce magistrat guerrier soit encore réduit à la malheureuse nécessité d'acheter la paix par l'effusion du sang! Quand les peuples de l'Europe mettront-ils fin à ce carnage universel? C'est là sans doute le vœu le plus cher du premier consul. Mais puisqu'il ne lui est pas

Digitized by Google

pas encore donné de nous faire goûter les douceurs de la paix, puis qu'une funeste politique précipite encore le monde dans l'horreur des combats, combien sa présence aux armées ne sera-t-elle pas utile pour ranimer les courages, et donner à la valeur française une nouvelle impulsion?

Quand il ne serait pas à la tête du gouvernement, quand on ne verrait en lui que ce général illustré par tant de conquêtes et par des expéditions si hardies et si extraordinaires, que ne se promettrait-on pas sous la conduite du vainqueur de l'Italie *et de l'Egypte?* Quels sentimens n'inspirerait-il pas à ceux qui ont déjà vaincu sous lui? De quelle noble émulation ne devrait-il pas enflammer cette jeunesse qui entrerait pour la premiere fois dans l'arene des batailles, sous de pareils auspices? Le souvenir non moins glorieux des efforts qu'il a tentés pour rendre la paix à l'Europe, ne serait-il pas capable seul de nous faire atteindre enfin ce but désiré? Mais aujourd'hui maître de la paix et de la guerre, il montrera aux soldats non-seulement le capitaine qui doit les mener à la victoire, mais le consul qui doit rendre leurs exploits utiles à la patrie et à l'humanité, non-seulement le conquérant de tant de contrées, qui veut encore augmenter le nombre de ses conquêtes, mais l'homme du 18 brumaire qui veut guérir les plaies de son pays, non-seulement le guerrier environné de l'éclat de sa gloire, mais le magistrat environné de la confiance, des suffrages et des vœux de la nation. Il ne laisse pas cette fois derriere lui, un gouvernement envieux et jaloux, tout prêt à renverser malignement l'ouvrage de la victoire. Il ne craint pas que les intrigues de l'intérieur viennent traverser ses plans et ses mesures. L'action et la volonté ne seront plus séparées. Les bienfaits par lesquels le gouvernement a déjà signalé son administration, annoncent l'esprit dans lequel il va faire la guerre, et les opérations de l'intérieur nous répondent de celles du dehors. Il était nécessaire pour que cette unité parfaite pût s'établir, que la paix et la guerre fussent dans les mêmes mains, et que le premier consul de la république fût en même-tems le premier général de l'Europe!!!

Extrait

Digitized by Google

Extrait d'une Lettre de Weimar.

M. Goethe a traduit denierement, en vers blancs, le Mahomet de Voltaire, qui sera joué sur notre théâtre. On dit que cette traduction a parfaitement bien réussi, et qu'elle contribuera aussi de sa part à remonter le ton du théâtre allemand, qui est tombé par des scenes trop familieres. Dans le Dernier numéro des Propylées de M. Goethe, se trouvent des lettres de M. Humboldt sur l'art dramatique des Francois, et sur le dernier tableau du C. David. M. Kotzebue, qui passe l'hiver à Weimar, fera jouer demain sa nouvelle tragédie, Gustave Wasa, faite aussi en vers blancs, et dans un genre tout-à-fait nouveau. Marie Stuart, tragédie nouvelle de M. Schiller, sera terminée aussi dans quelques semaines. M. Herder publiera la suite de son *Examen de la Philosophie de Kant*; et ce n'est qu'après avoir livré un combat à mort à cette philosophie qui a fait tourner la tête à presque tous nos jeunes gens, qu'il achevera son Persepolis. M. Wieland nous donnera encore une preuve de la force de son génie, en composant un ouvrage plein d'aménité et d'érudition; c'est la vie du célèbre philosophe grec *Aristippe et de ses contemporains*, en forme de correspondance. On gagerait que c'est une traduction du grec. Tout y respire les mœurs et les manieres des Grecs. C'est encore un ouvrage dans le goût d'Anacharsis, mais frappé au coin d'un génie tout-à-fait original. M. Kotzebue s'est engagé, par contrat formel, avec Mlle. Molé; et un François appelé du Van, professeur dans l'institut de Mounier, au Belvedere, s'occupe à traduire ici les nouvelles pieces de cet auteur dramatique.

BOETTIGER.

Mort

Digitized by Google

Mort de P.-A. Guys.

L'Europe littéraire, et particulierement la France, viennent de perdre un littérateur estimable, un homme aussi recommandable par ses connoissances que par ses vertus. Le C. P.-A. Guys, membre de l'Institut national et de plusieurs académies, vient de mourir à Zante, l'une des îles de la mer Ionienne, dans la 79me. année de son âge.

Tous ceux qui ont eu l'avantage de connoître l'auteur du *Voyage littéraire de la Grece*, sentiront d'autant plus vivement sa perte, qu'ils l'auront plus intimement connu. Le C. Guys n'était pas du nombre de ces auteurs dont on recherche les ouvrages, et dont on fuit la société; toutes les qualités aimables, toutes les vertus sociales formaient le fond de son caractere. Il ne faut pas être surpris de ce qu'il s'est déclaré, avec tant de chaleur, l'avocat et le défenseur des Grecs modernes; il avait plus de droit qu'un autre pour embrasser leur cause. La simplicité et la pureté de ses mœurs antiques, lui donnaient un grand degré de ressemblance avec les anciens Grecs; et les Athéniens modernes, en le voyant au milieu d'eux, crurent voir un de ces philosophes célèbres qui avaient illustré leur patrie. Pour témoigner au C. Guys leur reconnaissance, de ce qu'il les avait si bien défendus contre leurs détracteurs, ils lui offrirent d'un commun accord le diplôme de citoyen d'Athenes; faisant ainsi revivre en sa faveur un ancien usage tombé en désuétude depuis une longue suite de siecles. Citoyen d'Athenes! Quels souvenirs rappelle ce seul nom; mais, hélas! ce n'est aujourd'hui qu'un vain titre. Plusieurs années auparavant, le C. Guys avait reçu un semblable témoignage de la part d'une puissance du Nord. Le véritable philosophe, sans cesser de servir sa patrie, sait étendre ses vues bienfaisantes au-delà des bornes de son pays.

Le *Voyage littéraire de la Grece* est le principal ouvrage du C. Guys, et celui qui a fait sa réputation. Il a encore publié une *Relation abrégée de ses voyages en Italie et dans le Nord, une traduction en vers des élégies de Tibulle, un Essai sur les antiquités de Marseille, sa patrie*, et plusieurs autres ouvrages moins importans. Depuis douze ans il s'occupait à rédiger sur les lieux la suite de son *Voyage de la Grece*. Cet ouvrage, que ses enfans se feront un devoir de publier, est la plus belle fleur dont ils puissent orner le tombeau de leur pere; il appartenait à l'amitié d'y attacher une branche de cyprès.

CASIMIR ROSTAN.

Digitized by Google

MÉLANGES POLITIQUES.

Nouveaux Préfets de la République, et nouveaux Maires de Paris.

ON nous a demandé de plusieurs côtés une liste des nouveaux intendans de province qui viennent d'être créés sous le nom de Préfets de département. Nous avons compilé à cet effet tous nos papiers jusqu'au 24 mars, et nous avons pu former la liste suivante des trois quarts de ces nouveaux favoris de Bonaparte. Plusieurs d'entreux, bien dignes de leur électeur, ne se sont fait connaître jusqu' ici que par leurs excès, & leur brigandage.

La liste des douze Maires de Paris présente de meilleurs choix.

Liste des Préfets de Département, dont l'Acceptation est parvenue au Ministre de l'Intérieur.

Loire. *Chef-lieu*, Montbrisson—Imbert de l'Isere, ex-législateur.

Var. Brignolles.—Fauchet, ex-ministre plénipotentiaire à Philadelphie.

Cantal. Aurillac—Riou, ex-législateur, auteur de la fameuse loi contre les neutres.

Eure et Loir. Chartres—Delâttre, de Seine et Oise.

Dyle. Bruxelles.—Doulcet de Pontecoulant, ancien officier aux gardes du roi, ex-législateur.

Léman. Genève.—D'Eymar, ex-constituant.

Charente. Angoulême—Delettre, commissaire central de la Seine Inférieure.

Aisne. Laon.—Dauchy, ex-constituant.

Escaut. Gand—Faypoult, ancien ministre des finances.

Indre. Châteauroux.—Dalphonse, ex-législateur.

Doubs. Bseançon.—Barrès, président d'un tribunal.

Eure. Evreux.—Bernard Lasne, administrateur.

Vendée. Fontenay.—Lefaucheux.

Yonne. Auxerre.—Rougier-Labergerie ex-législateur.

Aube. Troye.—Brulé des deux Nethes, ex-législateur.

Lot.Cahors.—Bailly.

Lot et Garonne. Agen.—Pieyre fils, de Nismes, ex-président de l'administration centrale du Gard, ex-législateur, frere de Pieyre, auteur de *l'Ecole des Peres*.

Marne. Châlons.—Bourgeois Jessain, ex-administrateur.

Hérault. Montpellier.—Nogaret de l'Aveyron, ex-législateur.

Isere. Grenoble —Ricard, ex-constituant.

Saone et Loire. Mâcon —Buffault, ex-administrateur.

Seine inférieure. Rouen.—Beugnot, ex-législateur.

Deux Sevres.—Niort.—Dupin, ex-commissaire central de la Seine.

Haute-Loire. Puy.—Lamotte, ex-législateur.

Cher. Bourges.—Legendre, administrateur de l'Indre.

Sambre et Meuse. Namur.—Pérez, de la Haute-Garonne.

Tarn. Castres.—Lamarque, ex-législateur.

Vosges. Epinal—Desgouttes, commissaire de Genève à Paris.

Oise. Beauvais.—Cambry, ex-administrateur de la Seine.

Pyrénées Orientales. Perpignan.—Charvet de Nancy.

Manche. S. Lô.—Magnitot, commissaire de la marine.

Montblanc. Chambery.—Sausay, administrateur de Paris.

Landes. Mont de Marsan.—Méchin, commissaire à Malte.

Nor. Douay.—Joubert, ex-constituant.

Drôme.—Valence.—Collin, administrateur des douanes.

Jura. Lons-le-Saulnier.—Le général Poncet.

Aveyron. Rhodez.—Sainthoren, ex-législateur.

Bouches-du-Rhone. Aix.—Charles Lacroix, ex-ministre des relations extérieures.

Charente-inférieure. Saintes.—Français de Nantes, ex-législateur.

Côte d'or. Dijon.—Guiraudet, ex screétaire général des relations extérieures.

Creuse. Gueret.—Musset, ex-conventionnel.

Gard, Nismes.—Dubois, chef de division de l'intérieur.

Haute Garonne. Toulouse.—Richard de la Sarthe, ex-conventionnel.

Golo.

Digitized by Google

Golo. Bastia.—Piétri, ex-administrateur.
Gemappes. Mons.—Et : Garnier, commissaire central de la Seine.
Loir et Cher. Blois.—Beytz, ex-législateur.
Loire inférieure. Nantes.—Letourneur, de la manche, ex-directeur.
Loiret. Orléans.—Maret, commissaire central de la Côte d'Or.
Liamone. Ajaccio.—Galleazini, ex-commissaire central.
Mayenne. Laval.—Harmand, ex constituant.
Meurthe. Nancy.—Marquis, ex-constituant.
Meuse. Bar-sur-Ornain.—Saulnier, commissaire central de la Meurthe.
Moselle. Metz.—Colchen, ex-commissaire des relations extérieures.
Nievre. Nevers.—Sabathier, administrateur de Paris.
Ourthe. Liege.—Desmousseaux, tribun.
Basses-Pyrénées. Pau.—Guinebaud, ex-constituant.
Rhône. Lyon.—Verninac, ex-ambassadeur.
Seine. Paris.—Frochot, législateur.
Seine et Oise. Versailles.—Germain-Garnier, ex-administrateur.
Somme. Amiens.—Quinette, ex-ministre de l'intérieur.
Vaucluse. Avignon.—Pelet, de la Lozere, ex-conventionnel.
Vienne. Poitiers.—Cochon, ex-ministre de la police.
Haute-Vienne. Limoges.—Pougeard Dulimbert, ex-constituant.
Maine et Loire. Angers.—Montaut Désilles, ex-législateur.
Dordogne.—Rivet, commissaire central de la Correze.
Correze. Tulle.—Vernee, commissaire central de la Dordogne.
Hautes-Alpes. Gap.—Bonnaire du Cher, ex-législateur.
Ain.—Fabry.
Allier.—Lussac.
Ardèche.—Caffarelly.
Ardennes.—Frank.
Arriege.—Brun.
Finisterre.—Bouy.
Maine.—Siméon, ex-législateur : a refusé depuis.
Mayenne.—Armand, ex-constituant.
Seine et Marne.—Alexandre la Rochefoucault.
Meuse inférieure. Château Giron.
Deux-Nethes.—Derbouville.
Ille et Villaine.—Levêque de Nantes.

Digitized by Google

Indre et Loire.—Graham.
Haute-Garonne.—Richard, ex-conventionnel.
Gironde.—Thibaudeau, ex-législateur.
Bas-Rhin.—L'Homond, ex-consul à Smirne.
Haut-Rhin.—Armand, de la Meuse, ex-conventionnel.
Pas de Calais.—Maissemy.
Hautes-Pyrénées.—Ramon, ex-législateur. *Cæteri desunt.*

Maires de Paris, &c.

Extrait des Régistres des Délibérations des Consuls de la République.

Les consuls de la république nomment pour remplir les fonctions de maires et d'adjoints dans les douze arrondissemens du canton de Paris, les citoyens dont les noms suivent :

Ier. arrondissement.—Huguet de Montaran, maire; Cardier, fils; Rendu, ancien notaire; adjoints.

IIe. arrondissement.—Briere-Mondetour, maire; Rouen, ancien notaire Picard; ex-administrateur; adjoints.

IIIe. arrondissement.—Delessert, banquier, maire; Veron, président de l'administration municipale; Dujardin, homme de loi, rue Montmartre; adjoints.

IVe. arrondissement.—Beviere, notaire, ex-constituant, rue de la Monnoie, maire; Lelong, marchand de draps, rue Honoré; Le Rasle, *idem* rue Honoré; adjoints.

Ve. arrondissement.—Lafresnaie, ancien notaire, maire; Mauvage, marchand évantailliste, rue Denis; Worms, banquier rue de Bondy; adjoints.

VIe. arrondissement.—Bricogne, ex-officier municipal, rue Denis, maire; Goulet, architecte, rue Quincampoix; Reinard, pere, rue Martin; adjoints.

VIIe. arrondissement.—Dupont, banquier, maire; Arnaud, notaire; Guyot, rue du Mouton; adjoints.

VIIIe. arrondissement.—Fieffé, notaire, maire; Cousin, brasseur; Besnard, fabricant de papiers peints; adjoints.

XIe. arrondissement.—D'Ormesson, rue Antoine, maire; Philipon, ex-juge de paix, rue de Jouy; Perou, ancien notaire, parvis Notre-Dame; adjoints.

X. arrondissement.—Béthune-Charost, maire; Vignon, président du tribunal de commerce; Bonnet, négociant, rue des Peres, n°. 1216; adjoints.

XIe. arrondissement.—Boulard, notaire, maire; Lemoine, orfevre,

Digitized by Google

fevre, ex-constituant ; Doloré, homme de loi, rue de Tournon; adjoints.

XIIe. arrondissement.—Gorneau, maire; Salleron, tanneur, rue de l'Oursine ; Marlin, fabricant de couvertures, rue Victor; adjoints.

Rappel des Emigrés Conſtitutionnels.

Rapport fait aux Conſuls.

Citoyens Consuls,

Dans le tumulte des passions qui ont agité et prolongé le cours de la révolution, sous l'influence des préjugés qui se sont attachés à plusieurs de ses principes, il est beaucoup d'erreurs qu'on a senties, sans oser les réparer ; il en est d'autres qui n'ont pas même été senties. Aujourd'hui que la force de la République s'applique toute entiere à la conservation du bien, à la réparation du mal, démontré par l'expérience ; aujourd'hui que la modération et la sagesse sont devenues les conditions les plus nécessaires de notre existence politique, la générosité doit être considérée comme une partie essentielle de la justice, quand elle est compatible avec l'intérêt de la patrie.

Sur la liste où sont inscrits les noms des plus irréconciliables ennemis de la République, il est des noms que les amis les plus vrais et les plus constans de la liberté s'étonnent et s'affligent d'y lire. C'est bien moins la haine que l'erreur qu'on peut accuser d'avoir tracé ces noms sur une liste qui n'eut jamais dû les porter ; mais si les défenseurs d'une république naissante purent être entraînés par un zele ombrageux à s'exagérer le nombre de leurs ennemis ; s'ils purent quelques-fois devenir injustes par faiblesse, le gouvernement de la République consolidé n'a point à craindre cet égarement.

Doivent-ils être considérés comme émigrés, et leurs noms doivent-ils rester sur la liste, ceux qui par-tout, et dans toute la durée de leur exil, ont honoré par leur conduite une patrie qui les avait abjurés, et qui se sont montrés dignes du titre de Français dans les lieux et aux époques où ce titre provoquait toutes les haines et tous les périls ? Ceux qui ont constamment mérité l'estime dûe à quiconque, une fois dévoué à une cause honorable, lui garde ses vœux et ses facultés, malgré les malheurs dont elle a été pour lui la source ou le prétexte ? Ceux qui, dans toutes les contrées où ils ont porté le regret d'avoir perdu leur patrie, ont trouvé

Digitized by Google

trouvé dans les émigrés volontaires des ennemis violens, des persécuteurs acharnés? Ceux, enfin, qui ont expié dans les cachots étrangers le sort d'avoir concouru, dans leur pays, à la conquête de la liberté?

Vous ne penserez pas, citoyens consuls, que des hommes de ce caractere puissent être justement confondus avec des êtres avilis, qui n'auraient pas même droit à la pitié, si la pitié était inséparable de l'estime. Sans doute les hommes dont je veux vous parler, et que je viens de désigner, ne sont qu'en très-petit nombre; mais leur petit nombre même ajoute à leurs droits et confirme leurs titres à votre générosité. Je me suis persuadé qu'il importait autant à la gloire qu'à la justice du gouvernement que nul Français, digne encore de ce nom, n'ait besoin de mendier un asyle dans une terre étrangere; et que les émigrés ne puissent pas s'associer ceux que les défenseurs de la liberté Française compterent dans leurs rangs lors de leurs premiers combats contre le despotisme.

Objecterait-on que les hommes dont il s'agit eurent des torts; mais leurs torts ne sont-ils pas absous par le malheur et par la haine des ennemis de la république? Les émigrés pourront-ils regarder comme un présage favorable pour eux, comme un gage d'espérance, la radiation de quelques noms qui ne mériterent jamais l'affront d'être associés aux leurs? Non, citoyens consuls; et la liste des émigrés sera d'autant plus irrévocablement arrêtée, qu'elle ne contiendra que des noms connus et chers au despotisme. La mesure la plus sévere et la plus solemnelle que vous puissiez employer contre les véritables émigrés, c'est d'isoler d'eux un petit nombre d'hommes honorés par des efforts pour la cause de la liberté, par une conduite généreuse et par d'injustes malheurs.

Arrêté du 11 *Ventôse, an* 8.

Les consuls de la République voulant prononcer sur le sort des Français qui, les premiers, reconnurent et proclamerent à l'assemblée constituante les principes de l'égalité, arrêtent ce qui suit:

Art. Ier. Les membres de l'assemblée constituante, inscrits sur la liste des émigrés, présenteront au ministre de la police générale des attestations authentiques, qui constatent qu'ils ont voté pour l'établissement de l'égalité et l'abolition de la noblesse, et qu'ils n'ont depuis fait aucune protestation ni aucun acte qui ait démenti ces principes.

II. Le ministre de la police générale enverra au ministre de la justice, avant le 1er. germinal prochain, l'etat des réclamations, et les titres de chacun des individus qui croiront avoir droit à l'application de cet arrêté: ces réclamations seront soumises

mises à l'examen de la commission créée par l'arrêté du 7 de ce mois, et ensuite présentées à la décision définitive des consuls, conformément au même arrêté.

III. Les membres de l'assemblée constituante, qui obtiendront leur radiation en exécution du présent, rentreront dans la jouissance de ceux de leurs biens qui n'auraient pas été vendus ; mais ils ne pourront prétendre à aucune indemnité pour ceux qui se trouveraient aliénés.

Signé Lucien Bonaparte.

Conduite et mort du général royaliste, Louis de Frotté.

Louis de Frotté, pendant la treve convenue entre les armées Chrétiennes et celles de Bonaparte, avait constamment représenté à tous les chefs royalistes, combien il était important pour leur cause de conserver entre eux l'accord et l'union la plus intime, ainsi que la nécessité de se défier de la foi parjure des républicains. D'ailleurs, persuadé, comme il l'était, qu'en combattant pour son maître il n'avait que le droit d'éviter ou suspendre la guerre, lors qu'elle n'était que téméraire et par conséquent malheureuse pour son parti, mais qu'il n'avait pas celui de faire la paix, il s'y opposa, autant qu'il fut en son pouvoir. Des circonstances désastreuses rendirent son opposition inutile, en entraînant malgré eux, presque tous les chefs, et il resta seul en butte aux armées républicaines.

Alors Louis de Frotté, dans cet isolement subit, ne pouvant plus se défendre contre tant de forces réunies, ni se flatter d'avoir le temps de s'y soustraire, sentit qu'il fallait sacrifier le principe qui, jusqu'à ce jour, avait fait la base de sa conduite, pour conserver à son roi des sujets fideles et dévoués, et sauver sa province des ravages auxquels une vaine résistance l'aurait nécessairement livrée.

On

Digitized by Google

On voit dans la lettre qu'il écrivit à cet instant au Baron Dugon, qu'il avait prévu la situation critique où les royalistes se trouvaient, et dont il aurait voulu les garantir : la noblesse de son âme y est à découvert, ainsi que ses arriere-pensées et la fermeté de son courage ; l'honneur, qui seul fut constamment son guide, seul le commande encore. *Nos insolents et perfides ennemis, dit-il, nous traiteront peut-être plus durement que les autres, parce que nous sommes les derniers ; n'importe, il faut souscrire à tout, mais jamais au désarmement ; non jamais, du moins, il ne se fera pas par mon ordre.*

Son zele ensuite le faisant survivre à lui-même, il recommande, au nom *de Dieu*, à son parti (ce qui peut seul le soutenir) la patience et la confiance dans un avenir plus heureux, auquel il croit pour la juste cause qu'il défend, sans se flatter qu'il puisse exister pour lui ; il sent son affreuse position, il en apperçoit les suites atroces et tragiques ; mais loin d'en être ébranlé, on voit que rien n'échappe à sa prévoyance ; calme sur son sort, son inquiétude porte toute entiere sur celui de ses braves compagnons d'armes ; avec quelle douleur douce et déchirante il l'exprime, lorsqu'il dit ; *ô mon cher Dugon, que j'ai de chagrin ; jamais mon cœur n'éprouva plus d'amertume ; que ne puis-je rassembler sur ma tête la haine de nos ennemis pour nous tous ! je serais plus satisfait ; du moins j'en prendrai le plus que je pourrai, pour en alléger les autres.*

Cette lettre, ou plutôt ce teſtament de mort (car c'en est un) fait à jamais la gloire du Comte Louis de Frotté, tous ses sentiments y sont peints : le zele, l'honneur, le courage, l'énergie, l'humanité, la sensibilité, tous, ils étaient ses biens. Hélas ! que de richesses rares et précieuses ont péri avec ce jeune homme ! Il avait sacrifié à la juste cause qu'il défendait toutes celles d'un autre genre, et ne laisse que sa gloire à son respectable et malheureux pere ; sans doute elle est bien digne de le consoler !

Enfin ce fils infortuné ployant sous le joug impérieux de la nécessité,

Digitized by Google

nécessité, demande à un général nommé Chamberlac des sauf-conduits ; il les reçoit ; sous cette garantie, trois de ses officiers se rendent à Alençon chez ce général ; après leur avoir fait quelques ouvertures sur les articles du traité de paix, et leur avoir donné l'assurance de son empressement à favoriser la réunion de tous les Français, le digne agent de Bonaparte ajoute à ces Messieurs, qu'il ne peut cependant rien terminer qu'avec leur chef ; en conséquence, il propose au Baron Dugon d'aller l'en informer ; la loyauté ne supposant jamais la perfidie, le Baron accepte ; Chamberlac lui donne une escorte de cavalerie ; il part, et revient avec Louis de Frotté, et trois de ses officiers qui étaient restés près de lui ; d'abord Chamberlac semble reprendre avec eux la discussion sur l'arrangement projetté, mais bientôt las de se contraindre ; " il n'y a plus de traité," s'écrie-t-il, en s'adressant aux sept royalistes ; " vous êtes mes prisonniers ;" indignés, mais inaccessibles à la crainte, leur réponse ne peignit que le courage de la vertu et le mépris qu'elle a pour les traîtres ; sans en être ému, ce monstre, vil esclave du tyran dont il veut dissimuler les ordres secrets, feignant de les envoyer à Paris, les envoie à Verneuil, ils y étaient attendus par leurs bourreaux ; aussi, jugés et condamnés en six heures, sans plus de délais, on les traîne au supplice ; aucun de ces martyrs de la religion et de la fidélité ne supporte qu'on lui bande les yeux pour lui cacher la mort ; tous la reçoivent en la fixant ; un seul reste debout, voit son chef, ses amis, ses camarades étendus à ses pieds ; plein d'horreur, effrayé de leur survivre, il crie, *recommence* ;" les tigres recommencent. . . . . .

Cet horrible forfait couvre à jamais Bonaparte de honte et d'infamie ; il faut que l'un et l'autre soient le premier besoin de son cœur ; car enfin, cette atroce et vile trahison lui était inutile ; on conçoit sa haine pour Louis de Frotté et ses dignes freres d'armes, ainsi que la soif qu'il avait de leur sang ; le noble caractere de ses victimes, leur énergie, la pureté de leurs

 principes,

Digitized by Google

principes, devaient être à ses yeux leur sentence de mort; je le répete, on le conçoit; le crime même, triomphant, ne peut jamais tolérer la vertu, parce que malgré lui, elle en reste toujours l'effroi; mais Bonaparte, charlatan hypocrite avec tant d'habitude et de succès, savait qu'en proposant à Louis de Frotté, ainsi qu'à ses camarades de signer un lâche traité, désavoué par le devoir et l'honneur, leur refus sans appel l'assurait du moyen de recommencer la guerre avec quelques apparences de justice, tandis que la supériorité de ses forces, laissait à sa cruauté l'heureuse certitude de les faire égorger, et à sa duplicité le plaisir de paraître en même tems les plaindre de ce qu'il aurait appellé leur aveuglement; satisfaisant ainsi tous ses penchans, comment ce *Chrétien Musulman* n'a-t-il pas préféré cette marche dont l'adresse est encore assez perfide pour avoir droit à le séduire et à lui plaire.

Ah! sans doute le ciel a permis cet attentat sans voile et sans pudeur, pour avertir la France et l'Europe entiere de leurs communs dangers, par un spectacle affreux, celui de faire voir dans l'âme à nud de Bonaparte, l'horrible demeure de tous les forfaits.

Soldats! rougissez de votre aveuglement, et voyez, enfin, sous quel joug honteux vous êtes asservis; ce traître vous commande le crime, et vous obéissez, vous, jadis si généreux, vous qui jadis idolâtrant l'honneur, eussiez chassé de vos rangs le lâche dont la présence les aurait souillés; aujourd'hui vous combattez pour un féroce et vil étranger, qui vous méprise assez pour oser prétendre à régner sur vous. Lui, régner sur des Français! Lui, non jamais; peut-on seulement en soutenir l'exécrable pensée; avec horreur mon cœur la repousse; non, vous ne supporterez pas cet excès d'avilissement; vous reprendrez votre noble fierté, et bientôt (je l'espere du moins), après avoir purifié vos armes, en les tournant contre cet insolent audacieux, vous les déposerez aux pieds de votre roi, dont la bonté paternelle vous attend, et déjà vous pardonne; oui, braves soldats!

c'est

c'est ainsi que vous saurez reconquerir la vertu, l'honneur et la gloire, votre ancien et superbe apannage.

P. S. Depuis que cet article a été rédigé, on a su par les papiers de France, qu'on a exhumé les sept victimes dont il est question, et qu'on a transporté leurs corps dans une terre plus digne de les recevoir que le champ où on les avait fusillés. On s'est partagé, et on s'est disputé, avec un zele religieux, les cheveux et les habillemens du malheureux Frotté. Six autres victimes ont encore été sacrifiées à Bonaparte, depuis la mort de Frotté.

Londres, 4 Avril, 1800.

Le Rédacteur de ce journal, ayant éprouvé une maladie sérieuse, n'a pu donner que de faibles soins à la composition de ce Numéro, dont la publication à été nécessairement retardée de quelques jours. Dans l'impossibilité où il s'est trouvé de donner avec détail les nouvelles du moment, il se bornera à résumer les principaux événemens, et à présenter ensuite le plus grand nombre d'articles piquans qu'il a pu trouver dans ses papiers.

Le plus important de ces événemens est la convention qui a été signée le 24 janvier, à El-Arisch, entre les commissaires Turcs et les commissaires Français, pour l'évacuation de l'Egypte par les troupes Françaises. Les deux forteresses de Catieh et de Salahieh ont dû être remises aux Turcs huit jours après les ratifications. Le Caire, et les autres places de l'Egypte, ont dû l'être à des époques spécifiées. A la fin d'Avril, il ne doit plus y avoir un soldat Français en Egypte. Les débris de cette armée ne s'élevent pas à plus de 12,000 hommes. Il reste maintenant à savoir jusqu'à quel point la capitulation du Grand-Vizir peut engager les commandans des escadres Anglaise, Russe, Napolitaine et Portugaise à respecter cette peste Egyptienne à son retour d'Alexandrie à Toulon.

On assure qu'aux termes de la capitulation avec les Turcs, les officiers et soldats composant cette armée sont prisonniers de guerre pendant toute leur vie, et s'engagent à ne jamais servir contre la Porte et contre ses alliés; le seul général Kléber est excepté de ces dispositions. Toutes les richesses littéraires et les monumens des arts dont l'institut d'Egypte espérait décorer

Digitized by Google

le *Musée Central de Paris* seront remis à la Porte, et iront sans doute orner le *Musée du Sérail*. Ainsi, pour prix de soixante mille hommes qu'aura coûté à la France cette folie du *héros*, il ne lui en reviendra pas même une momie.

Un article de la capitulation qui sera fort difficile à exécuter, sera le payement des dettes laissées en Egypte par les Français: on doit y laisser des otages en conséquence, mais le *héros*, qui a si lestement déserté ses *co-héros*, pourrait fort bien, comme on dit proverbialement, abandonner *la bête pour le dommage*.

Cette capitulation a été la suite de la prise de la forteresse d'El-Arisch, le 29 Décembre. L'impétuosité des Turcs n'ayant pu être contenue, trois cents soldats de la garnison ont été passés au fil de l'épée. Le reste n'a été sauvé que par les efforts des officiers Anglais, parmi lesquels se trouvait le frere de M. de Frotté. Ainsi, tandis que l'un de ces deux freres sauvait des soldats de Bonaparte à huit cents lieues de leur patrie, *le héros* et ses soldats massacraient l'autre à la porte de Paris!

Malthe est au moment de succomber: on a déjà vu dans l'avertissement que le vaisseau *le Généreux*, qui y portait des vivres et des soldats, a été pris. Le contre-amiral Perrée, qui le commandait, a été tué dans un léger combat contre la frégate *le Phaéton*. Ce vaisseau est venu ensuite se rendre sans combat au vaisseau de Lord Nelson. C'était le seul de la marine Française qui restât à Toulon. Un gros transport, nommé la *Ville de Marseille*, a été également pris. Les corvettes sont rentrées à Toulon.

L'Eglise possède enfin un chef visible. Le conclave, assemblé depuis si long-tems près de Venise, a élevé, le 14 Mars, à la chaire de S. Pierre, le cardinal Chiaramonte, ancien évêque d'Imola, et appartenant à l'ordre des Bénédictins. Le nouveau pape a pris le nom de Pie Sept. Cette élection a causé une satisfaction universelle.

Madame Adélaide de France n'a pas tardé à aller se réunir, dans un autre et dans un meilleur monde, à sa sœur Madame Victoire; cette auguste Princesse a terminé sa douloureuse existence à Agram le 27 Février: elle était âgée de 67 ans 11 mois.

Enfin, après trois mois d'incertitudes, Mgr. l'Archiduc Charles a décidément quitté le commandement de l'armée Autrichienne: le mauvais état de sa santé ne lui a pas permis de le garder plus long-tems. Si ce véritable héros pouvait être remplacé, ce n'était que par le général Kray. Ce brave militaire, sauveur de l'Italie, a pris le commandement en chef le 18 de Mars.

Gênes, bloquée de tous les points, par mer et par terre, en proie

proie à la famine et aux dissensions, également dévorantes, doit tomber au premier moment.

La campagne a dû s'ouvrir vers la fin de Mars: les efforts principaux se seront portés vers la Suisse. Cette campagne sera terrible. Plusieurs expéditions se préparent dans les ports d'Angleterre. Il règne un secret impénétrable sur leur destination. Une grande partie des troupes est déjà embarquée.

La marine Anglaise vient d'éprouver une perte bien déplorable. Le superbe vaisseau, la *Queen Charlotte* de 120 canons, a brûlé et sauté en l'air dans les mers de Sicile, c'était le vaisseau amiral de la station de la Méditerrannée. L'équipage entier qui était à bord, a péri. Heureusement, l'amiral Lord Keith était à Palerme, ainsi que 140 officiers ou matelots de ce vaisseau.

Evénemens, Anecdotes, Réflexions, Extraits de Papiers Français.

M. d'Autichamps, l'un des chefs de Chouans, qui a le premier accédé à la pacification des départemens de l'Ouest, est très-dangereusement malade d'une fluxion de poitrine. Il était, hier, à son neuvieme jour, et l'on désespérait presque de sa guérison.

De Turin, le 26 Février (6 Ventôse.)

D'après les avis les plus récens de Ceva, les habitans de Polvecera et endroits voisins (riviere du Ponant) se sont révoltés contre les Français; ils ont pris les armes au nombre de 6 à 7 mille hommes, et se sont réunis aux Autrichiens . . .Il y a toujours beaucoup de mouvemens parmi les troupes Françaises dans la riviere de Gênes; elles ont reçu l'ordre d'occuper les positions les plus avantageuses, et de former une ligne comme l'année derniere, pour être prêtes à soutenir une attaque...Le 16 de ce mois, l'ennemi posté à Castelbianca, fit une excursion jusqu'à Carrosio, où il prit quelques fourrages.

Bruxelles, le 27 Ventôse.

Les nouvelles de la rive droite du Rhin marquent que depuis l'arrivée du général d'artillerie, baron de Kray, au quartier-général de l'armée du prince Charles, il se tient continuellement des conseils de guerre, où assistent les principaux généraux de l'armée. On ne sait pas encore si l'archiduc Charles conservera le

le commmandement de l'armée du Rhin, ou si le général Kray servira sous ses ordres. Cet officier qui jouit de toute la confiance du cabinet de Vienne, est muni de pouvoirs très-étendus, tant pour les opérations militaires que pour la partie des négociations. L'on apprend, d'après les mêmes avis, que les trois régimens Suisses émigrés de Roverea, Salis et Bachmann, viennent de recevoir l'ordre de quitter leurs cantonnemens dans la Haute-Suabe, pour se porter sur les frontieres du pays des Grisons.

Des lettres de Wesel annoncent positivement que 12 bataillons d'infanterie et 15 escadrons de cavalerie, sont en marche de l'intérieur de la Prusse pour la Westphalie.

Anvers, le 27 Ventôse.

Depuis la pointe de la Nord-Hollande jusqu'à l'embouchure de la Meuse, les Anglais ont une chaîne de bâtimens de guerre qui croisent dans la mer du nord, à une très-petite distance des côtes de la république Batave. L'on a établi une ligne télegraphique entre le Texel et Helvoet-Sluys; au moyen de cette mesure, on peut connaître, en peu de tems, le point de la côte menacé d'un débarquement par l'ennemi, et y faire marcher des forces suffisantes pour sa défense. Une grande partie des troupes Françaises et Bataves, en garnison dans l'intérieur, ont reçu l'ordre de se mettre en marche pour les côtes.

Paris, le 29 Ventôse.

Les Gazettes de Vienne, de Hambourg et d'Allemagne, arrivées hier au soir, donnent comme certaine la prise d'El-Arisch. Les Turcs avouent eux-mêmes, dans leur rapport, avoir perdu plusieurs mille hommes dans le sac de ce fort " où, disent-ils, les Français, et les Cophtes, leurs alliés, se sont défendus en désespérés."

Le Grand-Vizir, après ce succès, avait exigé de Kléber qu'il se rendît, lui et son armée, prisonniers de guerre, pour éviter qu'il ne marchât sur eux. Il faut bien que le général Français ait refusé cette proposition, puisque les mêmes gazettes annoncent que le chef Ottoman s'est mis en route pour le Caire, tandis qu'une partie de son armée se portait sur Damiette et Alexandrie, où les Anglais et les Russes devaient agir de concert avec les Turcs. On doit donc encore attendre avant de prononcer sur le sort de l'Egypte.

Il y eu à Toulouse, les 19 et 21 de ce mois, des mouvemens séditieux, dont la hausse considérable du prix des grains a été la cause ou le prétexte. On y a fait marcher la force armée. Le peuple, soulevé, s'est emparé de l'artillerie et l'a ramenée au parc.

Digitized by Google

parc. L'escorte de cavalerie qui a voulu s'y opposer, a été assaillie à coups de pierres. La tranquillité y est entierement rétablie.

Extrait d'une lettre de Brunswick, du 8 *Mars* (17 *Ventôse.*)

Quelqu'un qui était à même de suivre les démarches du comte de Panin, lorsqu'il était ambassadeur pour la Russie à Berlin, assure que ce négociateur y a fixé les bases d'un traité important, qui ne devait cependant avoir lieu que dans le cas de certains évenemens; il ajoute que la bonne intelligence entre les deux cours n'a pas été altérée un seul instant, quoique le comte ait eu l'air, dans les tems, d'être rappellé par dépit. " Cette démarche, continue-t-il, tendait à couvrir l'existence du traité, qui aujourd'hui pourrait bien avoir son exécution, si, comme on le craint, l'Autriche persiste dans l'intention de décider seule du sort de l'Italie et de l'empire d'Allemagne." C'est-là sans doute ce qui a donné lieu au bruit répandu d'une nouvelle confédération dans le nord.

Berne, le 16 *Mars* (25 *Ventôse.*)

Le gouvernement vient de rappeller très-sérieusement au ministre Reinhard les sacrifices aussi grands que multipliés faits par l'Helvetie à l'armée Française; il le prie aussi de travailler à accélérer le paiement des *bons* que la France a livrés pour sûreté, ainsi qu'à la liberté de l'exportation des grains en Helvétie. (*Bulletin Helvétique.*)

Palerme, le 11 *Février* (22 *Pluviôse.*)

Cinq compagnies formant en tout 880 hommes, du régime du Val de Mazzara, se sont embarquées hier sur la frégate royale la Sirene, escortée par des vaisseaux Anglais. Ces troupes se rendent à Malte, pour s'unir aux Anglais et aux Russes qui se trouvent dans ces parages, et achever la conquête de cette isle.

De Plaisance, le 23 *Février* (9 *Ventôse.*)

M. le général de Melas a publié une proclamation qui défend à tous les montagnards voisins de la Ligurie, de conduire toute espece de comestibles dans ce pays; ceux qui contreviendront, seront fusillés sur le champ.

Livourne, le 23 *Février* (9 *Ventôse.*)

Une frégate Anglaise, la Fetonte, arrivée des parages de Malte en 6 jours, a rapporté que, le 21, le vaisseau de guerre Anglais le Fulminant, commandé par l'amiral Nelson, s'est emparé du Généreux, dans les environs même de Malte. Ce vaisseau n'a fait aucune résistance, et s'est rendu sans avoir tiré un seul

Digitized by Google

seul coup de canon. (On se rappelle que le journal officiel a annoncé l'entrée saine et sauve du Généreux à Malte.)

Il rapporte encore que les Russes avaient effectué un débarquement à Malte, et que les Français n'étaient plus maîtres que de deux forts, dont on croyait la reddition prochaine, vu l'extrême disette de vivres.

Gênes, le 10 *Mars* (19 *Ventôse.*)

Le général Masséna fait marcher de nouvelles troupes vers la riviere de Levant. Si les insurgés refusent de se soumettre, toute la vallée de Fontanabuona aura le sort des villages de Cicagna et de Pianessa, et de tout le pays où ont pénétré les Français.

Dans ces derniers jours, il est arrivé près de trois mille minots de blé et d'autres comestibles. On attend de Marseille plusieurs bâtimens chargés de grains. La cherté des vivres est extrême. On distribue le pain par billets et en très-petite quantité. Le général en chef a mis sous la responsabilité du gouvernement la conservation de la tranquillité publique. La commission lui a représenté que la force ne suffit pas pour contenir un peuple affamé, qu'il faut lui donner du pain, et par conséquent, écarter tous les obstacles qui empêchent l'approvisionnement de Gênes et de l'armée.

On parle du retour sur le Rhin d'une armée Russe de 30 mille hommes, sous les ordres du général Lasci.

On prétend que la mission en Hollande du conseiller d'état Marmont a pour objet de négocier un emprunt de 6 millions auprès des négocians de cette république.

Le premier escadron des hussards volontaires de la Seine sera incessamment organisé. Le général Mathieu Dumas espere le présenter au premier consul vers le 15 Germinal.

La plus brillante jeunesse de Paris et des environs, se fait enrégistrer dans les hussards-volontaires de Bonaparte. On distingue, dans ce corps, plusieurs jeunes gens qui ont à peine atteint dix-huit ans : le jeune Ségur, fils du maréchal de ce nom ; Choiseul-Meurz, Maupeou, Beaumetz, &c. En vingt-quatre heures, 60 jeunes gens se sont équipés à leurs frais, pour être présentés au premier consul, à la parade de demain. Ces jeunes volontaires vont être exercés au manége de Franconi par le citoyen Choisy, volontaire dans le même corps, un des plus brillans éleves du ci-devant comte de Villemote, qui tenait le superbe manége des Tuileries. Le fils du général Dampierre est nommé colonel de ce corps.

Paris,

Digitized by Google

Paris, le 11 Ventôse.

On n'a jamais vu à Paris une si grande quantité de charlatans. Qu'est-ce que cela prouve, si ce n'est qu'il y a à Paris un plus grand nombre encore de badauds? Il faut bien qu'il y ait une certaine jouissance à être dupe, puisqu'on paie si cher les tours de charlatans. La foule court toujours à *la femme invisible* qui s'enivre d'eau-de-vie aux dépens des curieux. On va voir les *Arabes*, qui ne sont autre chose que des pauvres paysans des montagnes du Valais, que la guerre a ruinés, et qui viennent réparer les torts de Bellonne, en montrant un goître difforme.

On va visiter la naine, qui est visible pour la somme de 10 centimes, sur le boulevard Montmartre, à côté du café des Grands Hommes. On attend avec impatience, un géant de deux métres 193 millimétres. On verra bientôt aussi une carpe qui parlera comme dans les fables de la Fontaine. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est un *automate* qui joue aux échecs et aux dames, et qu'on peut voir tous les jours dans la rue des l'oulies. Le mécanicien avait annoncé dans une de ses dernieres séances, qu'il ferait incessamment un automate, qui composerait des vers charmans, des romans traduits de l'Anglais, voire même des drames en cinq actes, qui seraient reçus dans toutes les sociétés littéraires de Paris, mais ses amis lui ont observé que ce serait trop commun. On attend incessamment Pinetti et Mesmer.

Le citoyen Lamark avait publié une constitution australe; un des articles de cette constitution portait expressément, qu'il ne ferait point froid ces jours-ci: il géle à pierre fendre, ce qui prouve que la constitution du citoyen Lamark n'a point été acceptée là-haut. Depuis que nous avons des astronomes athées, il semble que le ciel, pour s'en venger, prenne un malin plaisir à leur donner des démentis.

On a remarqué que les astronomes étaient, pour les variations de l'atmosphere, ce que les journalistes sont pour la marche des Russes. Lorsqu'on annonce le beau tems, il pleut; lorsqu'un journal dit que les Russes s'en vont, ils arrivent.

Les gazettes sont les girouettes du monde politique; elles tournent tantôt au vent nord, tantôt au midi, selon le vent qui souffle sur l'horizon. Mais ces girouettes cèdent à tant de mouvemens contraires, à tant de directions inconnues, que l'observateur n'y comprend plus rien. Il faut conclure de tout ceci, que ce ne sont plus ni les astronomes, ni les journalistes qui font la pluie et le beau tems en Europe.

On a donné avant-hier au théâtre de la République, une piece nouvelle en cinq actes, intitulée *Camille*. Ceux qui connaissent le sexe de l'auteur, ont jugé le parterre très-peu galant.

Digitized by Google

On a dit que la recette de l'Opéra, pour le bal masqué, était montée à 60 mille francs; d'autres ne la font monter qu'à 27 mille francs. Quoi qu'il en soit, c'est ce qui fait le sujet de toutes les conversations; on en parle à la bourse, dans l'échope et dans les salons; on s'extasie bien moins sur le bal que sur la recette. Qu'est-ce que cela prouve? c'est que l'argent est ce qui nous occupe le plus. Pourquoi s'occupe-t-on donc tant d'argent? c'est qu'on n'en a point: on parle d'une chose à proportion qu'on en manque.

Paris, le 8 Ventôse.

La fête donnée, le 6, par le ministre des relations extérieures, a été très-brillante. Tous les arts et les talens, tous les hommes célèbres actuellement a Paris, toutes les femmes charmantes y avaient été invités. On y a entendu chanter Garat et madame Walbonne; on y a vu danser Vestris et mademoiselle Chameroi. Laharpe a récité des vers de sa nouvelle traduction de la *Jérusalem délivrée*. Parmi les homme connus, on a remarqué l'ancien ami de Louis XVI. l'ex-chevalier de....., Dumas, Portalis, Segur l'aîné, Larochefoucauld, Liancourt, Crillon....Bernier et Dubouchet, les premiers parmi les mécontens de l'Ouest qui se sont soumis, et qui ont travaillé puissamment à la pacification; et parmi les femmes se trouvaient mesdames de Vergennes, de Castellane, d'Aiguillon, Dumas, de Lameth, de Caumont, de Noailles....Le premier consul, qui honorait cette fête de sa présence, s'est empressé d'annoncer lui-même à Portalis et à Dumas qu'il recevait à l'instant la nouvelle de l'arrivée à Brest de Barbé-Marbois et de Lafond-Ladebat, leurs compagnons d'infortune.

Les peuples s'amusent, tant mieux pour les gouvernemens. On ne conspire pas lorsqu'on chante. Les parisiens surtout ont toujours eu la fort bonne habitude de chanter; c'est peut-être la raison pour laquelle les rois appellaient la capitale, *leur bonne ville de Paris*. Voulez-vous faire une révolution à Paris? fermez l'Opéra. Voulez-vous y ramener la paix? ouvrez un bal et faites faire des chansons.

Paris ne prospere point par son industrie commerciale; il n'est point situé avantageusement pour cela; les humbles pêcheurs, qui ont bâti les cabanes de Lutèce, n'avaient malheureusement point la *richesse des nations*, ni l'article *commerce* dans l'*Encyclopédie*; aussi leurs descendans ne furent rien moins que d'habiles négocians; mais s'ils ne fabriquent pas des étoffes pour habiller l'Europe, si leurs mains n'ont pas tissu les fils d'un ver industrieux, s'ils ne fournissent pas aux nations le poivre et le gingembre, ils leur

Digitized by Google

leur fournissent au moins des chansons, des spectacles et des plaisirs.

On pourrait comparer Paris à ces femmes qui vivent des plaisirs qu'elles donnent au public. Au mot de *plaisir*, toutes les têtes s'échauffent, toutes les imaginations se montent. Qu'on doit être heureux dans une ville où plus de deux mille personnes se creusent chaque jour la cervelle, pour inventer un nouveau *plaisir !* Il faut convenir que leurs travaux sont toujours couronnés par le succès le plus flatteur; et les états dans lesquels on fait le plus rapidement fortune, à Paris, sont ceux où l'on vend du *plaisir*. Sur chaque place publique, dans chaque coin de rue, dans chaque maison, sur chaque enseigne, on répete aux passans: *voilà du plaisir*; *donnez-nous de l'or*. On a vendu hier, à l'Opéra, pour 60 mille livres de plaisir. La foule des acheteurs y était immense. Plus de dix mille personnes ont été donner leurs six francs, pour y oublier dans la joie les orages de la révolution. Vous qui souffrez, allez vous distraire à l'Opéra; vous qui avez perdu votre fortune, s'il vous reste encore six francs, allez vous consoler au bal. Les anciens plaçaient leur fleuve d'oubli dans l'Elysée; les Français pourraient le placer à l'Opéra.

On présente comme une *merveille* cette fille ou femme *invisible* qui parle et répond à toutes les questions qu'on lui fait; voici ce qu'en publient aujourd'hui deux témoins oculaires:

Une espéce de biere, moitié carton, moitié verre de fougere, brandille horisontalement suspendu au plancher devant une lucarne sombre; un treillis de fil de laiton arrête le spectateur trop curieux qui voudrait faire le tour de la machine isolée, mais ne l'empêche pas de voir que l'une des extrémités du coffre touche presque à une épaisse muraille, tout récemment blanchie, *pour cause*. Cette extrémité est traversée par un porte-voix à triple embouchure; la premiere s'avance vers les spectateurs; la seconde se recourbe très-visiblement dans le coffre; la troisieme, très-cachée, s'applique presqu'invisiblement, touche le gros mur. C'est par la premiere embouchure qu'on interroge la personne invisible; le porte-voix confie la demande au mur, qui la porte aux oreilles de l'invisible, cachée dans une armoire adroitement déguisée sous un recrépissage tout neuf. C'est de cette niche, dont l'entrée touche à celle du sallon, que la citoyenne, véritablement invisible, voit par un petit trou les spectateurs, examine leur costume, et répond aux questions en approchant ses lèvres du gros mur qui, fidelle conducteur, rapporte ses paroles à l'embouchure secrete du porte-voix.

Voilà tout le sortilége. Au sortir du tandis, nous avons re-

 trouvé

trouvé notre petite sabotiere qui s'était dépouillée de son *invisibilité*, et qui nous a reconduits jusqu'au bas de l'escalier pour attendre de nouvelles pratiques, se *montrer* pour rien aux passans, et offrir de se *cacher* pour 1 fr. 50 cent.

Nous avons omis de dire qu'elle ne parle qu'à voix basse, et l'on sent le motif de cette *modestie*, si elle parlait haut, l'air frappé transmettrait directement les éclats de sa voix et trahirait le mystere, au lieu que le mur conducteur, bien plus discret, apporte sans bruit l'obscur chuchotement jusqu'à l'embouchure cachée du porte-voix.

La Gazette de France a fait un article sur le mot : *comme autrefois*. Le journal *des Hommes libres* dit que nous serions fort malheureux, si tout redevenait *comme autrefois*. Le journal *des Hommes libres* a raison, mais *autrefois* est cependant un assez bon maître. C'est lui qui nous apprend comment les Grecs étaient gouvernés ; c'est par lui que nous savons qu'il y avait des consuls et des préfets à Rome. On fait aujourd'hui beaucoup de choses *comme autrefois*, et nous n'en sommes pas plus mal. Nos dames font la révérence *comme autrefois*, absolument *comme autrefois*. On trouve à Paris de vrais amis *comme autrefois*. On y trouve des amans fidelles *comme autrefois*. On voit partout des gens désintéressés *comme autrefois*. Tous les enfans sont parfaitement bien élevés *comme autrefois*. Les parisiens surtout chantent et dansent *comme autrefois*. J'ai consulté une coquette surannée ; elle trouve *autrefois* charmant.

Mais ce qui ajoute au tromphe d'*autrefois*, c'est que les *dames* ne sont plus des *citoyennes*. Le titre de *madame* est généralement rendu aux femmes chez le premier consul et dans les billets d'invitation qu'il leur fait adresser. C'est décidément comme *autrefois*.

En effet, la qualification de *citoyenne* manquait de justesse à l'égard des femmes. Elle rappelle un droit que les femmes ne sont point appellées à exercer. Les Romains, qui étaient pour le moins aussi *citoyens* que nous, n'appellaient jamais leurs femmes et leurs filles *citoyennes*. Ne serait-ce pas plaisant de lire dans l'Histoire Romaine, la *citoyenne Julie*, la *citoyenne Lucrece* ; la *citoyenne Virginie*, &c ? Sur la scene française, ne serait-ce pas également ridicule de voir paraître la *citoyenne Amamante*, la *citoyenne Lisbeth*, la *citoyenne Mérope*, la *citoyenne Berenice* ? Sous peine d'être ridicule, il faut donc faire *comme autrefois*.

On a donné avant-hier au théâtre de la République une piece de Moliere. C'est donc *comme autrefois*. On y a bâillé, on y a fait du bruit, la piece n'a point été accueillie : ce n'est plus *comme autrefois*

Digitized by Google

autrefois. D'où vient cette indifférenee du public? Demandez-le au parterre, et même aux premieres loges, qui aiment mieux *Cadet Roussel* et *madame Angot*. On peut observer, du reste, que nos mœurs ont été tellement révolutionnées, qu'on ne peut plus en saisir le tableau. Il y a si long-tems que nous n'avons plus les modeles sous les yeux, que nous ne pouvons plus juger les portraits. La comédie vit de ridicules, et nous avons dépassé les ridicules; aussi la farce est-elle préférée à la plaisanterie! Ce goût pour la farce est un des excès de l'esprit, et nous étions destinés à les parcourir tous. Revenons donc au goût et aux mœurs d'*autrefois*. O vous, dont la France attend sa prospérité, rendez lui les plaisirs, les talens et les chefs-d'œuvres dramatiques d'*autrefois*.

Après avoir excité la curiosité des oisifs de Paris, la fille on femme invisible excite enfin l'attention des physiciens. Dans un siècle si fécond en merveilles, on n'en est pas moins émerveillé d'entendre sortir une voix d'un coffre de verre isolé, et cette voix répond avec autant de célérité que de justesse, à toutes les questions que lui adressent, par l'ouverture d'un cornet acoustique, tous les spectateurs; ce qui n'est pas moins étonnant, c'est que personne n'a pu deviner encore le secret de cette merveilleuse machine.

Sicard, Roger-Martin et quelques autres, ont cru d'abord que la voix entendue était celle du démonstrateur lui-même, qui pouvait être *ventriloque*. Mais leurs conjectures s'évanouirent, lorsqu'ils entendirent la même voix dans l'absence ou l'éloignement du prétendu *ventriloque*. Un journaliste ayant voulu vérifier ce phénomene par ses yeux, s'est rendu rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, No. 4, est entré dans le cabinet magique, a vu le coffre de verre, et a eu avec l'*invisible* qu'il renferme la conversation suivante:

Quel âge avez-vous? quatorze ans.—Où êtes-vous née?—à Marseille (elle a en effet l'accent Provençal).—Comment vous appellez-vous? Françoise.—Etes-vous jolie? Non.—Etez-vous bonne? Oui, quoique parfois colère.—Quelle est votre position dans cette boîte? J'y suis couchée.—Nos questions vous ennuient-elles? Jamais.—Faites-moi sentir votre souffle (elle souffle alors.) Le citoyen Sicard a remarqué que votre souffle avait une odeur spiritueuse, que je ne sens point.—C'est apparemment que ce jour-là j'avais bu de la liqueur, aujourd'hui je n'ai encore pris que du café.—Comment se fait-il que vous voyez tout ce qu'on vous présente, et que vous entendiez tout ce qu'on vous dit, sans que personne puisse vous découvrir?—C'est le secret de ceux à qui j'appartiens.

Est-ce un effet de l'aimant ou de l'électricité? Observez toujours

Digitized by Google

jours que la boîte est de verre et parfaitement isolée . . . On a beau tourner et regarder dans tous les sens, on ne voit rien, aucun corps ni aucune place où il puisse être caché. Ceux qui pensent que la jeune *invisible* est une *naine*, n'ont pas réfléchi, qu'encore faudrait-il une place pour la contenir; et la boîte est diaphane et pénétrable à l'œil dans toutes ses dimensions...Cependant l'idée d'une *naine* est celle qu'adopte le plus grand nombre des spectateurs, dit en riant le possesseur du secret.

Le bal masqué de l'Opéra se donne le 6 de ce mois. Chacun se demande déjà comment on pourra se déguiser. Bonnes gens, on vous a donné dix ans pour y songer. Mais puisque vous êtes embarrassés, permettez-moi de vous donner quelques renseignemens que je viens de recueillir d'après ma correspondance dans les divers quartiers de Paris.

On m'écrit du Palais-Royal, que plusieurs dames à la mode doivent se déguiser en *vestales*; à merveille, mesdames! personne ne vous reconnaîtra: le feu que vous allumez n'est rien moins que le feu sacré de Vesta. On nous écrit en même tems de plusieurs lycées littéraires, que plus d'un homme de lettres va se déguiser en *génie*. Ces beaux masques apprendront par cœur quelques vers de Doigny, de Fontanes, de Laharpe et de l'abbé Delille; ils les réciteront au public, pour ajouter à leur déguisement. Nos lettres du quartier d'Antin nous annoncent positivement qu'une foule de parvenus s'essaient depuis quelques jours à prendre le ton de la bonne compagnie, afin de n'être point reconnus sextidi. Nous les invitons à prendre aussi quelques leçons de grammaire, afin de déconcerter davantage le public, et de donner le change à l'oreille comme à l'œil de l'observateur.

Une compagnie d'anciens fournisseurs doit paraître avec le costume simple de Caton l'ancien. Il sera plaisant de voir ces messieurs faire cuire des betteraves au foyer de l'Opéra; ils auront soin de parler beaucoup de probité et de désintéressement, pour embarrasser les curieux.

Deux époux de la rue St.-Honoré doivent y aller bras dessus, bras dessous; ils se diront des choſes tendres; ils auront l'air de s'aimer à la folie. Ils n'auront pas besoin d'autre déguisement; tout Paris les prendra pour des barbares du Nord.

Plusieurs des dames qu'on citait au dernier concert de Feydeau, doivent s'y réunir. Elles auront seulement un masque sur la gorge, à laquelle tout le monde les reconnaîtrait; elles découvriront leur visage, car le visage des dames est la chose qu'on voit le moins depuis deux ans. Elles le tiennent caché comme le mot d'une énigme.

Beaucoup de gens à prétentions, et qui veulent à toute force être

Digitized by Google

être nommés préfets ou membres du tribunal de cassation, ont loué l'habit de cérémonie que portaient le ministre Colbert et le chancelier d'Aguesseau. Ils se montreront au bal avec autant de fierté que l'âne chargé de reliques. Le public y sera certainement trompé ; mais heureusement qu'ils ont reçu l'ordre positif de ne point paraître masqués aux Tuileries lorsqu'on fera les nominations.

Il serait trop long d'entrer dans de plus grands détails. Quelques jacobins se métamorphoseront en colombes, quelques-uns de nos orateurs en Démosthenes, quelques-uns de nos tribuns en sénateurs romains ; ils ne seront pas reconnus. Beaucoup d'honnêtes gens, en oisons, et beaucoup de nouvellistes, en perroquets : il est possible qu'on les reconnaisse. Les fripons ne s'y montreront pas en grand nombre ; il a long-tems qu'ils sont démasqués.

Vous, qui aimez à observer, allez au bal masqué ; vous y trouverez, en abrégé, le meilleur des mondes possibles ; vous y trouverez aussi en petit l'image de la révolution ; car la révolution n'est autre chose qu'un grand bal masqué ; mais, malheureusement pour vous, pour moi, pour tous les gens de bien, la police n'avait pas toujours, dans ce grand bal, les yeux ouverts sur les perturbateurs, et l'on n'a pas toujours laissé les cannes et les sabres à la porte.

Hier et avant-hier, nous avons eu dans notre ville, le spectacle de mascarades aussi nombreuses que brillantes, parcourant nos rues remplies d'une foule immense de curieux ; ce genre d'amusement n'avait pas eu lieu depuis 1789. Il a occasionné une scene un peu désagréable. Un *jacobin* connu, s'était travesti en capucin ; jusques-là, on n'y trouva point de mal ; mais ayant voulu se moquer des mysteres de la religion catholique, le peuple furieux a voulu l'assommer ; il a fallu employer la force armée pour le soustraire à la fureur de la populace.

Deux chefs de chouans, nommés, l'un Filleul, dit Dufour, natif de Falaise, l'autre, Champie, natif de Caen, ont été condamnés, le 10 de ce mois, à la peine de mort, par une commission militaire établie à Caen.

La légion Italique, qui se compose des patriotes Napolitains, Cisalpins, Romains, Piémontais, réfugiés en France, s'élevera, dit-on, à près de 12 mille hommes.

La ville de Copenhague a fait une collecte en faveur des Suisses qui ont souffert de la guerre, dont le produit s'est élevé à environ 4000 écus.

M. de Cobentzel a quitté Pétersbourg par ordre de sa cour.

Le

Le roi de Naples a, dit-on, renoncé en faveur de Paul Ier. au droit de souveraineté qu'il prétendait avoir sur Malte.

Des lettres de Naples, arrivées le 15 Février (26 Pluviôse) à Livourne, assurent que le siége de la Valette, (isle de Malte) a été commencé dans toutes les formes par les escadres combinées Russe et Anglaise.

L'observatoire va bientôt être enrichi du superbe télescope que l'on prépare, et dont la grandeur surpasse tout ce que l'on a connu dans ce genre; il ne manquoit qu'un soutien qui pût supporter le poids de cette machine colossale, sans gêner ses mouvemens; un mécanicien de Paris a trouvé ce pivot, et bientôt le ciel n'aura plus de secret aux yeux de nos astronomes.

Les citoyens Lajolais et Badouville, qui furent détenus pendant deux ans et demi, comme complices dans la conspirattion dite de Pichegru, seront remis en activité de service.

Le troisieme bal masqué a été beaucoup plus brillant que les deux autres, et aussi nombreux que le premier. On annonce qu'il y aura encore un bal masqué, et ensuite deux bals parés. Cette idée aura été d'une grande ressource pour l'administration de l'Opéra.

Début d'un nouveau Vestris.

Le Mars, Auguste Armand, âgé de 13 ans, a dansé pour la premiere fois, dans l'acte du Bazar de l'opéra de la Caravene. Il a paru, sur le Théâtre des Arts, entre ses pere et grand-pere, les deux Vestris, qui l'ont présenté au public. Ce début a été fort brillant; le public a remarqué dans ce jeune danseur des dispositions à reunir un jour la grâce et les belles attitudes du patriarche de la danse, à la souplesse et l'agilité de son pere. La continuation de ses débuts est annoncée dans les papiers publics, sous le nom d'Auguste Armand. Ses *illustres* parens ne veulent sans doute pas lui donner la permission de porter le *grand* nom de Vestris, avant qu'il n'ait mérité completement un semblable *honneur*.

Mort du Musicien, Della Marie.

Della Maria, auteur de la musique des plusieurs petits opéras qui ont eu succes, du tels que *le Prisonnier*, et *l'Opéra Comique*, vient de mourir à Paris.

Mengozzi, célebre compositeur Italien, y est mort aussi, il a peu de tems.

Digitized by Google

Sur le Gouvernement de Bonaparte.

Lettre d'un Tribun,

Paris, Février, 1800.

Les gazettes, qui jusqu'ici ne s'étaient guere occupées de moi, vous ont donc appris que je me trouvais métamorphosé en Tribun; et vous vous étonnez qu'après avoir échappé à tout rôle actif pendant la Révolution, je vienne, lorsqu'on la dit achevée, m'asseoir parmi tant de révolutionnaires. Je vous avoue que je suis par fois un peu étonné moi-même de me trouver en telle société. J'avais cherché, j'avais trouvé même un refuge contre la révolution et la misere, dans ces occupations du barreau qui valurent autrefois considération et fortune à ma famille. J'ai eu le bonheur d'arracher quelques victimes à l'échafaud, de défendre quelques-uns de mes concitoyens contre l'injustice; on en a induit que j'étais en état de faire valoir ici leurs droits. Cette induction, si fréquente dans les derniers tems et si souvent fausse, n'est pas plus vraie pour moi qu'elle ne le fut pour une multitude d'autres gens de loi. Mais enfin, on m'a appelé et je suis venu, parce qu'en m'interrogeant moi-même, je me suis trouvé sûr de ne pas faire le mal, et disposé à tous les efforts possibles pour opérer le bien. Il y a si loin du talent nécessaire pour rendre avec clarté ses idées sur les questions dont s'occupent les tribunaux, à celui dont on a besoin pour se faire écouter parmi des hommes exercés aux discussions politiques, et doués, sinon d'une certaine mesure d'éloquence, au moins d'une abondante facilité; il y a si loin, dis-je, d'un genre à l'autre, que de long-tems je ne me hasarderai à m'emparer de la tribune, ou que du moins mes essais seront, dans la premiere année, rares et courts. Je me bornerai souvent à observer, et ce rôle me facilitera celui

que vous m'imposez au nom de nos anciens rapports. Je vous promets en tout tems franchise; mais pour cela même, je ne vous promets pas de remplir toujours vos vues; et aujourd'hui, par exemple, je ne pourrai qu'effleurer des objets qui, peut-être à vos yeux, mériteraient d'être approfondis.

D'abord c'est à mon gré la chose du monde la plus oiseuse que d'examiner le mérite ou les vices de la dernière constitution. De bonne foi, croyez-vous qu'il y ait un homme en Europe, ou que l'on pût y former une réunion d'hommes capables de donner aux Français une constitution parfaitement adaptée à l'état actuel de leur population, et de leurs besoins en tout genre; j'entends surtout de ceux qui naissent du caractere, des mœurs, des agitations, etc? Il faudrait d'abord les bien connaître, et vous trouveriez dans un seul peuple plusieurs peuples différens. Que de tems n'exigerait pas une telle étude? Que de tems ne faudrait-il pas pour approprier une constitution au mélange bizarre de ces caractères, de ces mœurs, etc.? et que de tems perdu! Car, lorsque vous auriez achevé votre travail, le sujet, pour lequel vous auriez travaillé, ne serait plus le même, et votre constitution serait devenue détestable. Pour moi, je pense qu'il nous faudrait bien au moins trois ou quatre constitutions successives, qui nous tombassent du ciel, toutes faites et parfaites, pour nous conduire au point où l'intelligence humaine pût nous donner une bonne constitution.

Au reste, je n'entends pas comment, lorsqu'une expérience personnelle de dix années, lorsque toute l'histoire, à deux ou trois exceptions près chez les anciens, lorsqu'enfin tout ce que nous avons vu et lu nous apprend que le sort d'une constitution dépend beaucoup moins de son mérite et de sa force, que des hommes qui la font marcher, je n'entends pas, dis-je, comment alors on peut mettre quelque importance à la discussion théorique d'une constitution.

En

En parlant de *deux ou trois exceptions chez les anciens*, je vous ai vu froncer le sourcil. Sans cesser d'être Français, vous êtes, je le vois, devenu un peu Anglomane. Je suis prêt à m'incliner, avec Montesquieu, devant la constitution Anglaise, et je conviens que c'est ce qu'ont produit de mieux les modernes. Mais quel est son plus grand mérite ? c'est de porter à la tête des affaires les hommes les plus capables de les diriger. Où en serait-elle depuis quelques années, s'il ne se fût trouvé un Ministre qui sût la modifier, la plier aux circonstances, et la faire agréer à la nation ?

A quoi servirait-il d'examiner si, dans la constitution actuelle, il se trouve un mélange heureux des diverses formes ; (car c'est aujourd'hui pour les gouvernemens mixtes que l'opinion générale est prononcée).—A quoi bon discuter s'il y a équilibre et harmonie dans les pouvoirs, etc.? Quel est le gouvernement où cette harmonie se soit long-tems maintenue; où les contrepoids établis soient restés de vrais contrepoids? La gloire de M. Pitt n'est-elle pas dans l'habileté avec laquelle il a fait pencher en faveur de la couronne cette balance, que tant d'hommes voulaient fixer de leur côté, en y jettant tous les poids de la populace ?

Que l'on reproche à notre constitution d'annoncer une république et de créer une royauté, de promettre un gouvernement représentatif et de ne pas admettre de représentans, de proclamer la souveraineté du peuple et de soumettre le peuple au pouvoir absolu, d'appeler *corps-législatif* un corps qui ne fait pas la loi, un corps qui n'est que sanctionnant ; d'éloigner tous les élemens de démocratie et d'aristocratie, de ne compter pour rien ni la naissance ni la propriété ; d'avoir déguisé, sous des noms et des formes de liberté, la réalité d'une monarchie : que tous les Démocrates, tous les demi-philosophes d'Europe, voient dans un pareil travail une dérision complete de tout ce qu'ils affectionnent ; qu'ils le trouvent très-mauvais, qu'ils s'en

 fâchent,

Digitized by Google

fâchent, que là-dessus ils adressent beaucoup d'injures à l'auteur ou aux auteurs de la dernière constitution, qu'ils se répandent ensuite en lamentations, et qu'avec Caton ils s'écrient : *O Liberté ! tu n'es plus qu'un vain nom !* certes je le conçois, et il était facile de le prévoir. Mais que des écrivains qui ont si souvent dit et prouvé que la France ne pouvait être constituée en république, que le système représentatif ne saurait lui convenir, que la souveraineté du peuple est un dogme au moins obscur et dangereux, que dans un état de 25 millions d'hommes il est impossible de donner au peuple une influence directe sur les élections qui l'intéressent le plus ;—que ces écrivains, dis-je, se plaignent qu'on ait joué la démagogie avec des noms et des formes, c'est ce que j'ai peine à concevoir. Car que font des formes et des noms à l'homme qui tient aux choses ? Ils peuvent avec plus de raison accuser les principaux ordonnateurs—de mauvaise foi, car ils ont donné de fausses étiquettes à tout leur ouvrage ;—d'un peu de foiblesse, car ils ont eu besoin ou cru avoir besoin de ce moyen ; —d'un oubli entier de la propriété, car en effet le sans-culotte et le propriétaire ont les mêmes droits à toutes les dignités, à tous les emplois ;—ils peuvent les accuser enfin, si vous le voulez, de motifs personnels dans leur conduite, de vues peu généreuses, de sentimens fort étrangers au patriotisme ; car je ne doute pas qu'ils n'aient songé à leurs intérêts, pour le moins autant qu'à ceux du peuple. Mais si vous avez quelquefois considéré l'histoire sous des rapports de moralité, avez-vous entrevu que les plus grandes actions eussent été inspirées par les motifs les plus purs ? Et, quels qu'aient été ceux de Bonaparte, que nous importe, pourvu que par lui nous soyons à jamais délivrés des Jacobins, que par ses soins nous n'ayons plus à craindre le retour d'un directoire, et que, suivant sa parole, il *mette fin à la révolution ?* Quant au reproche de mauvaise foi, je ne connais que les démocrates qui soient parfaitement

Digitized by Google

faitement fondés à le lui adresser; car il n'a pu chercher à tromper, à endormir qu'eux. *Mais pourquoi se servir d'un tel stratagême?* Ah! demandez aussi pourquoi Bonaparte n'a pu, ou n'a voulu se proclamer roi, en s'en attribuant le pouvoir? pourquoi, dans la journée de St. Cloud, il a eu besoin de s'attacher quelques députés? pourquoi il a eu recours à deux commissions législatives? et pourquoi, parmi leurs membres, il y en avait qu'il fallait, ou menager comme des fous dont on craint le transport, ou tromper comme des enfans, dont on veut prévenir la bouderie et l'imprudence? Demandez si ces fous et ces enfans, qui sûrement ont recouvré ou acquis un peu de raison, se plaignent aujourd'hui de la supercherie, et s'ils ne se félicitent pas d'avoir vendu une liberté fantastique pour des emplois lucratifs? La réponse à ces questions vous expliquera beaucoup de choix qui paraissent, et qui sont en effet très-mauvais. Elle vous expliquera aussi sans doute pourquoi il n'a pas été question de propriété, pourquoi une base si importante a été entierement négligée. Mais croyez-vous qu'il ne soit pas possible de remédier à cette négligence? Croyez-vous que dans les lois, qui doivent servir de supplément à notre constitution *impromptu*, il ne soit pas facile de faire des réglemens sur les élections, très-favorables aux propriétaires! Croyez-vous que le premier consul donnera à des manans cette multitude de places dont il dispose? Croyez-vous que le Sénat, composé en grande partie de propriétaires, fera tomber ses faveurs sur des sans-culottes?

Mais c'est trop long-tems vous parler de la constitution. Qu'elle soit théoriquement bonne ou mauvaise, ce n'est pas là qu'est la question. La véritable est à mon gré celle-ci: La constitution donne-t-elle assez d'autorité, assez de moyens au consul pour gouverner, pour régner, pour comprimer les factions? Cette question est décidée pour quiconque a su lire la constitution, et vous avez prononcé vous-même. Mais vient

en-

Digitized by Google

ensuite une autre question non moins importante. Bonaparte est-il assez fort ou assez habile, pour se servir avec succès de l'autorité qui lui est confiée, pour se maintenir au poste où il s'est élevé? Sur cette question-ci, permettez que j'ajourne. La solution n'en appartient, pour le moment, qu'aux détracteurs ou aux enthousiastes; je me crois à une égale distance, et des hommes qui prodiguent leur admiration à Bonaparte, et de ceux qui lui refusent tout talent.

Je ne vous parlerai pas de l'étalage qu'on vient de nous faire de tous les votes émis en faveur de la constitution. Nous ne les avions pas attendus pour placer le peuple sous le nouveau joug. On s'était moqué de ses suffrages, avant de les recueillir; je ne vois pas donc le but de cette farce insignifiante, dont il me semble que personne n'a pu être dupe, et dont nous avions bien de la peine à ne pas rire, lorsque les orateurs du gouvernement sont venus la jouer devant nous. Le seul article qui m'ait intéressé dans leur discours est l'opposition de 15 ou 1600 citoyens. Je suis convaincu que, parmi ces opposans, il y a beaucoup de Jacobins: mais il s'y trouve aussi peut-être beaucoup d'honnêtes gens; je voudrais avoir une liste de ceux-ci; je voudrais les connaître; je voudrais pouvoir peser leur avis. Au reste, avec la bonne idée que j'ai des hommes de mon tems, je crois que, parmi les Français qui ont, comme Camus, rejetté la constitution, il en est bien peu qui, comme ce complaisant citoyen, ne promissent tout à l'heure d'y être fidelles, si on voulait les y attacher, ainsi que lui, par une place de dix mille livres de rente.

Donnez aux Français une constitution détestable, donnez-leur-en une parfaite; ils s'y attacheront également, ou plutôt ils y seront également indifférens. Mais sous la constitution la plus défectueuse, qu'un seul homme, investi du pouvoir suprême, les régisse avec vigueur, qu'il assure par là le repos public, qu'il s'occupe de rendre à l'Etat quelque prospérité; et,

Digitized by Google

et, sans que l'on songe à la constitution, on laissera aller, on servira même le gouvernement.

Il me paraît fou de vouloir prononcer dans ce moment que les talens de Bonaparte sont ou ne sont pas proportionnés à l'élévation et aux difficultés du pouvoir absolu. Persuadé, comme je le suis, que c'est des hommes, placés à la tête des affaires, et non d'une constitution écrite, que dépend le sort des gouvernemens; pour juger le consul, je cherche mes premières données dans ses choix, dans les hommes dont il s'entoure. J'ai dit des *hommes*; mais où en trouver? Qu'on les cite, qu'on les indique, et si, parmi les personnages que la révolution a mis en avant, on reconnaît des *hommes* capables de seconder, de servir un gouvernement, qu'on nomme ceux que le consul a négligé d'appeler auprès de lui.

Je ne vous ferai pas remarquer que des Choiseul, des Chauvelin, des Rochambeau, placés parmi les législateurs, parmi les tribuns, parmi les sénateurs, sont de bon augure pour les classes proscrites; car vous m'observeriez que ces Messieurs se sont depuis long-temps séparés de leur caste. Vous savez que celui d'entre eux, qui a été adjugé au tribunat, se montre parfaitement reconnaissant de cette distinction. Il ne cesse de parler; il est prêt sur toute matière, et il s'est établi avec un dévouement intrépide le champion du gouvernement. Aussi prétend-on qu'il a ici pour souffleur le tuteur qui le gouvernait à Londres en 1792, et que tous ses longs discours sont de la fabrique des affaires étrangères.

Je serais curieux de trouver Augereau et Carnot réunis chez le consul; je voudrais voir de quel œil ils s'y mesureraient. Ces choix semblent se contredire; mais ici il faut retourner l'idée et le vers de l'Abbé Delille:

Les contradictions ne sont pas des contrastes.

Augereau, qui, il y a trois ans, tout bouffi encore du 18 Fruc-

Fructidor, avait fait le fier en Alsace avec Bonaparte, voit, au 10 Novembre, son heure approcher, et va habilement se jetter dans les bras du nouveau maître. Bonaparte devait-il maladroitement le repousser? Ne devait-il pas plutôt dire à tous ses ennemis: " Revenez à moi, et comptez sur ma fa- " veur?" Le choix de Carnot est, pour le consul, justifié par ses talens; et vous voyez comme, en favorisant quelques proscrits, il a su les mettre à leur place; Doumerc aux vivres, Carnot à l'armée, Barthélemy au Sénat. Je suppose qu'il n'y a pas un honnête homme en Europe qui n'ait su gré à Bonaparte de la préférence donnée à Barthélemy sur les vœux réunis des législateurs et des tribuns. Je n'avais pu réussir, quoique ligué avec plusieurs de mes collegues, à faire tomber le choix du Tribunat sur le courageux et respectable défenseur de Louis XVI. Puisse Tronchet l'emporter dans une autre élection sur un écrivain (Dupuy), qui n'a d'autres titres qu'un livre irréligieux, qu'un mauvais ouvrage!

Je sais que, parmi les préfets *in petto*, on nomme Barrere; mais je ne puis y croire. Quel est le département, que Bonaparte aurait assez pris en horreur, pour le soumettre à l'administration d'un tel homme? Carnot, du moins, ne trouvera à l'armée que des légions, qui durent souvent à ses plans l'honneur et l'avantage de la victoire. Mais Barrere, dans quelque département qu'il fût envoyé, trouverait des familles qu'il a mises en deuil, qu'il a plongées dans la désolation. Là, que d'enfans, que de femmes seraient réduits au rôle de supplians de leurs peres, de leurs époux! Et quelle compensation le gouvernement pourrait-il espérer d'une telle calamité, d'un pareil scandale?

La promptitude avec laquelle le Sénat a adopté le choix du consul, pour le remplacement d'un de ses membres, a pu vous donner une idée de la force actuelle de Bonaparte, et le relever de la faible opinion que vous en avait peut-être donnée

le

Digitized by Google

le rejet de sa loi sur le tribunal de cassation. Il était impossible de n'être pas un peu effrayé de l'énormité des attributions données à ce tribunal sur tous les autres tribunaux, sur tous les juges de la république; et cependant nous avions adopté ce projet de loi. Je doute que la minorité du Tribunat et le Corps Législatif aient beaucoup gagné au rejet prononcé. Comme une partie des attributions, qu'on s'inquiétait de voir dans les mêmes mains (et certes leur partie la plus importante, puisqu'il s'agit de celle, où se trouveraient intéressés l'état, l'honneur et la vie des juges); comme cette partie, dis-je, doit être transportée à un corps supérieur, sans que les législateurs, ni les tribuns puissent y prétendre, nous risquons fort de voir le Conseil d'Etat, c'est-à-dire le gouvernement, nanti des droits refusés au tribunal de cassation; et, par conséquent, l'ordre judiciaire, rendu plus dépendant encore qu'il ne l'était du premier Consul.

On a fait beaucoup de bruit du discours prononcé au Corps Législatif par un de nos orateurs, Thiessé, contre le sens du vœu qu'il était chargé d'exprimer; on a trouvé incompréhensible le choix d'un tribun opposé au projet, pour être l'organe de la majorité qui l'avait adopté; on a soupçonné là-dessous du mystere; et les réticences affectées des gazettiers n'ont pas manqué de favoriser, d'accréditer les conjectures. C'est pourtant la chose du monde la plus simple que cette grande affaire. D'après notre réglement (art. 43), il y a toujours deux des orateurs envoyés au Corps Législatif, qui sont nommés au scrutin. Il y a eu un tour de scrutin où la minorité, opposée à la loi, et qui n'avait que deux voix au-dessous de la majorité, s'est trouvée plus nombreuse que celle-ci; et Thiessé a été nommé. Thiessé, devant le Corps Législatif, a usé, ou abusé si vous voulez, du droit qu'il avait de résumer la discussion, et il a fait valoir les argumens de la minorité: voilà tout le mystere.

Digitized by Google

Vous savez au reste depuis long-tems que le consul a fait passer la loi qui importait le plus à son autorité; celle qui, sous la modeste étiquette de régler les communications entre les premiers pouvoirs, débarrassait l'autorité, déjà la plus forte, des entraves qui pouvaient quelquefois la gêner. L'influence du Tribunat est réduite à presque rien par cette loi. Nous ne sommes, pour le consul, que des conseillers d'état en sous-ordre, auxquels il laisse ou refuse à son gré le tems de dire, ou même de se former un avis sur les lois qu'il propose. Je ne vois plus dans notre institution d'autre objet intéressant que celui de faire quelquefois entendre au gouvernement le vœu de l'opinion publique, lorsqu'il y en aura une, et qu'elle sera comptée pour quelque chose.

Nous affaiblissons quelquefois nous-mêmes notre importance, & nous donnons par là spontanément des renforts au Consul, tant nous sommes las de révolutions. Le parti que nous venons de prendre sur les pétitions, en est une preuve. Vous avez pu voir dans le discours de Girardin l'esprit actuel de la plupart des Français. Ce droit de pétition si précieux, si cher aux démocrates, que de zele on eût mis autrefois à le favoriser! C'était le feu sacré des révolutionnaires, & le voilà à peu près éteint. Que d'orages n'avons-nous pas prévenus, en repoussant ce torrent de plaintes & de réclamations qui allait arriver & se déborder au milieu de nous!

La France est travaillée de tant de maux, que lorsqu'on nous propose des remedes, si le fond en paraît salutaire, il faut bien renoncer à examiner si ce sont les meilleurs, et ne pas exiger qu'ils soient parfaits. Ainsi la loi sur l'ordre administratif est reconnue vicieuse sous beaucoup de rapports, & cependant notre commission nous propose de l'adopter, parce qu'il est urgent de remplacer un système d'administration fort peu assorti au gouvernement actuel.

On s'attend à voir cette loi suivie de très-près par celle qui réglera

Digitized by Google

réglera le mode de juger & de rayer les émigrés. On espere qu'elle sera favorable à un grand nombre d'infortunés; on croit qu'elle laissera implicitement une grande latitude au pouvoir suprême ou à ses agens, pour diminuer le nombre, ou adoucir le sort des victimes. Cependant, comme les bruits qui courent à ce sujet ne sont, ne peuvent même être que très-vagues, je ne vois à l'espoir qu'ils offrent qu'un motif bien réel; c'est l'avis du conseil d'état sur la maniere de procéder contre les émigrés. Cet avis est connu; vous savez qu'il tend à effacer des lois sur l'émigration, la disposition la plus révoltante; la peine de mort contre l'émigré rentré, appliquée d'après un simple procès-verbal qui constate l'identité. Cet avis laisse entrevoir les dispositions du Consul, sans montrer jusqu'où elles iront. Mais l'on ne peut nier que, dans plusieurs détails qui lui sont personnels, Bonaparte ne se soit montré de maniere à donner des espérances aux honnêtes gens. Ainsi, par exemple, ses procédés envers les naufragés de Calais et les formes qu'il y a mises, les permissions de rentrer accordées sous le titre de surveillances à un grand nombre d'émigrés, la levée de l'embargo mis par le Directoire sur les vaisseaux neutres, & les honneurs rendus à Washington détesté par les révolutionnaires, comme ami des tyrans & des Anglais; tous ces actes d'administration ne peuvent trouver que des suffrages. Si je n'y joins pas l'arrêté qui a dissipé cette nuée de journaux dont nous étions obsédés, ce n'est pas parce qu'il porte atteinte à la liberté de la presse; car, tout ami que je suis de cette liberté, je commence à croire impossible de faire une bonne loi pour la régler, & nulle part je n'en vois une qui puisse nous servir de modele. Mais j'avoue que, dans le choix des gazettes proscrites, & des gazettes privilégiées, je ne puis appercevoir ce discernement, ces motifs, qui écartent toute idée de caprice & d'arbitraire.

Il m'est également impossible de trouver dans les propositions

tions de Bonaparte à l'Angleterre, le tact & la mesure dont il a quelquefois donné des preuves. Qu'avait-il à faire d'écrire à Georges III. une lettre par interrogations & par sentences ? Qu'avait-il à perdre, en faisant passer ses propositions par le canal de son ministre ? Plus il se croit élevé, plus il doit s'entourer de pareilles formes, plus il doit être convaincu que le silence lui convient. Pour les Rois & pour ceux qui en jouent le rôle, les paroles inutiles sont des paroles nuisibles. Ici, heureusement pour le Consul, le mérite du fond couvre jusqu'à un certain point les vices de la forme. On lui a su gré de ses démarches pour la paix, sans se déguiser qu'il avait trop les allures d'un parvenu, pour pouvoir espérer de traiter avec un cabinet, dont la fierté est connue, et qui d'ailleurs a encore besoin de la guerre.

Plus heureux chez les auxiliaires des Anglais que chez les Anglais mêmes, le Consul a traité par ses lieutenans, et conclu la paix avec les royalistes de l'Ouest : avec ce parti sans cesse renaissant, dont les forces avaient depuis quelques mois acquis un si grand développement & étaient devenues si menaçantes. La promptitude, avec laquelle se sont soumis successivement tous les chefs, depuis le plus faible jusqu'au plus redoutable, depuis le plus facile jusqu'au plus obstiné ; la certitude que plusieurs corps de Chouans ont voulu fusiller leurs Généraux, lorsque ceux-ci se sont transformés en négociateurs ; le souvenir des suites de l'ancienne pacification des mêmes contrées, tout concourait à m'inspirer une grande défiance de celle d'aujourd'hui, si je ne voyais le prêtre Bernier, l'homme qui, par son caractere & son talent, a le plus influé sur les résolutions, la conduite, & la persévérance des royalistes de l'Ouest, si je ne le voyais, dis-je, converti maintenant, sinon à la religion, du moins au gouvernement de Bonaparte. C'était une des plus fermes colonnes du parti, & lorsque de ce parti, qui en a tant perdues, se détache la plus solide qui lui

Digitized by Google

lui restât, il est difficile de ne pas regarder cette perte comme un présage de sa ruine.

Personne, cependant, ne pensera que le royalisme soit mort tout-à-coup dans les cœur sdes habitans de l'Ouest; personne ne croira au miracle d'une révolution si subite; il n'y a pas un républicain, ou plutôt un serviteur de Bonaparte, qui, en servant dans ces contrées, n'ait long-tems à craindre d'y marcher sur des cendres trompeuses. Mais si Bonaparte pouvait se flatter de comprimer l'explosion du feu que ces cendres recelent; d'y réussir avec des généraux sages & humains, de fortes garnisons, & quelques colonnes mobiles; de tenir, avec ces moyens, le pays fermé à l'espoir des royalistes, comme aux spéculations du cabinet de St. James, en un mot de recueillir le fruit des succès qu'il vient d'obtenir, ne pourrait-il pas déjà les regarder comme les plus heureux préliminaires de la paix, ou comme le plus beau prélude de la campagne?

La paix offre toutefois de hautes difficultés, & la guerre de grands dangers; la France a une soif de la paix que je vous rendrais difficilement. Tout la demande, tout la réclame, les villes, les campagnes, le commerce, l'agriculture, les manufactures, les ports, les palais, les chaumieres, les établissemens publics, les arts, que dirai-je enfin? tous les états, tous les âges, toutes les professions, tout appelle la paix à grands cris, tout jusqu'à l'armée elle-même. Un tel désir rend un peu de crédulité pardonnable; ainsi ne vous étonnez pas que l'on accueille ici avec avidité toutes les espérances de paix que peuvent offrir les événemens. La retraite de l'armée Russe paraît enfin se confirmer, après deux mois de variations, & semble nous promettre ou une paix moins difficile ou une guerre moins périlleuse. Cependant nous ne nous déguisons pas que Paul I, en abandonnant l'Allemagne à ses propres forces, n'en a que plus de moyens de nous faire sentir son inimitié comme allié des Anglais, & de donner quelque vigueur, quelque énergie à ces Turcs,

Digitized by Google

Turcs, qui, par eux-mêmes, sont des ennemis fort peu redoutables. Nous savons aussi que l'Autriche, même isolée, n'est pas facile à vaincre; nous avons appris tout ce que vaut son armée; &, si cette puissance ne peut être tentée par de grandes concessions, ou plutôt par la conservation de ses conquêtes, si d'habiles négociateurs ne peuvent la détacher de ses alliés, ce n'est pas, nous le voyons bien, avec des efforts ordinaires, ni avec de médiocres succès qu'on pourra la réduire à accepter la paix. La comparaison de ses forces, ou plutôt de l'état de ses troupes avec celui des nôtres, a même quelque chose d'effrayant au premier coup-d'œil, surtout si on les considere aux frontieres du midi, où nos soldats sont placés entre la famine & la contagion; d'où ils désertent par corps avec armes & drapeaux, pour se retirer dans l'intérieur, & où notre armée se trouve ainsi, tous les jours, affaiblie par trois fléaux à la fois. C'est pourtant contre cette armée, à en croire vos gazettes, que l'Autriche envoie la plus grande partie de ses renforts; & nous, c'est principalement sur le Rhin que nous portons les nôtres. Car, autant je crois l'armée d'Italie faible & délabrée, autant je crois que celle du Rhin devient chaque jour forte & respectable. Moreau la commande, & c'est sur elle que le gouvernement paraît attacher des regards de prédilection, c'est sur elle qu'il semble placer ses espérances. Je ne m'arrête pas au bruit, généralement répandu, que le Consul ira la commander en personne; car je ne doute pas qu'une telle résolution ne soit très-dépendante de circonstances à venir. Mais, malgré la faiblesse de notre défensive même au Midi, assez de motifs me paraissent justifier la direction de tous nos efforts vers le Rhin. De bonne foi, croyez-vous que ce soit à travers des barrieres comme celles des Alpes, que nous devions chercher à reconduire nos troupes dans un pays déjà épuisé, et où nous n'avons rien à prétendre? Nous avons besoin de porter la plus grande partie de nos troupes sur le territoire

ritoire ennemi. C'est l'Allemagne qui nous offre à cet égard le plus de facilités; et les conséquences d'une irruption heureuse dans l'Empire, de quelques victoires, de quelques marches rapides dans l'intérieur de ce pays-là, doivent vous paraître militairement plus certaines, si vous considérez que nos derrieres et notre flanc gauche seraient assurés par les forteresses du Rhin, par la Suisse, par la Hollande, par l'inébranlable neutralité de la Prusse : elles doivent vous paraître politiquement plus importantes, si vous sentez tout ce que nos progrès sur le Danube rendraient d'aisance, et donneraient d'imposant à notre attitude envers l'Autriche et envers la Russie elle-même. Le besoin pressant de la paix et le triste état de nos finances exigent impérieusement cette tentative; et le succès de l'entreprise pourrait encore replonger l'Europe dans les alarmes et l'abattement, dont la derniere campagne l'avait délivrée, en lui rendant quelque sécurité.

Ne soyez donc pas si prompt à vous moquer de notre détresse; ne vous pressez pas d'insulter à notre misere. Je sais bien que quelques portions de biens nationaux, la vente des salines, le produit des cautionnemens, & la banque de l'oratoire ne donneront pas d'abondantes ressources; mais toutes modiques qu'elles sont, elles peuvent fructifier entre les mains du gouvernement, s'il les économise avec sagesse; & une victoire peut porter une grand allégement à ses finances. Des revers & surtout des revers soutenus jetteraient le Consul dans des embarras variés qui menaceraient sa puissance, & qui exigeraient une grande habileté, comme un grand caractere. Dès succès décisifs, en consolidant le pouvoir du nouveau roi, affaibliraient peut-être un peu la base des anciens trônes, ou du moins terniraient un peu leur éclat; mais avec une telle perspective, l'étranger doit se féliciter de ce que tout ici devient monarchique, de ce que tout tend à éloigner ces funestes principes de démocratie, qui ont si long-tems désolé

ou

Digitized by Google

ou effrayé l'Europe. Je sais qu'une monarchie, comme celle d'aujourd'hui, ne peut satisfaire les Français royalistes, dans le cœur desquels il y a union indivisible entre le trône & les Bourbons ; mais ils doivent penser que, s'il est au pouvoir d'un homme de replacer à la tête de la nation des descendans d'Henri IV, c'est à Bonaparte seul qu'appartient ce rôle. Je suis loin de le croire disposé à s'en emparer. Il n'y aurait que de grands dangers qui pourraient lui faire chercher son salut dans un tel parti, & encore je n'oserais dire si son caractere s'en accommoderait ; mais les royalistes, qui esperent le rétablissement des Bourbons, devraient s'estimer heureux qu'une royauté intermédiaire déblayât la France des ruines révolutionnaires, & facilitât la construction d'un édifice, dont les anciens matériaux sont presque tous détruits ou dégradés.

DE L'IMPRIMERIE DE T. BAYLIS, 15, GREVILLE-STREET, HATTON-GARDEN.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE T. BAYLIS, 15, GREVILLE-STREET, HATTON-GARDEN.

PARIS,

PENDANT L'ANNÉE 1800.

No. CCI.

Publié le 16 *Avril,* 1800.

AVERTISSEMENT.

L'ETAT de maladie et de souffrances dans lequel se trouvait le rédacteur de ce Journal, lors de la publication du dernier numéro, est cause qu'il s'y est glissé quelques inexactitudes et beaucoup de fautes typographiques ; on s'empresse de rectifier les principales.

Page 48, au paragraphe qui annonce la mort de Madame Adélaïde de France, lisez *à Trieste,* au lieu de, à Agram.

Page 81, la perte du vaisseau la *Queen Charlotte,* a été copiée des journaux du soir qui en firent la premiere mention : au lieu des mers de Sicile, il faut lire à quatre lieues de Livourne.—Au lieu de Palerme, il faut lire que l'amiral Lord Keith était resté à Livourne, et qu'il s'est sauvé 140 hommes. Au surplus on trouvera ci-après un compte plus détaillé de l'incendie de ce vaisseau.

Page 87, article de Livourne, au lieu de la frégate Anglaise le *Fetonte,* lisez le Phaéton, et le vaisseau le Foudroyant au lieu du vaisseau le *Fulminant.*

Quant aux erreurs typographiques, le lecteur est prié d'y suppléer lui-même.

Digitized by Google

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

La Prusse et sa Neutralité.

Volume d'environ 400 pages. Se trouve à Hambourg, chez P. F. Fauche *et Comp., et à Londres, chez* Deboffe.

Il serait difficile de compter les écrits politiques qui sont sortis des presses de France, d'Angleterre, d'Allemagne, &c. Un très-petit nombre a été remarqué, & presque tous ceux même qui contenaient des vues sages & profondes, n'ont pas survécu aux circonstances du moment auxquelles ils étaient toujours plus ou moins liés. Ils ont tous eu le sort de consultations sur un malade désespéré, qui sont reçues avidement, admirées par ceux à qui elles offrent quelques consolations, et oubliées ou même repoussées pour courir à d'autres, dès qu'on n'en voit pas promptement les effets, ou qu'on ne sait pas en faire l'application. L'ouvrage que nous annonçons aura-t-il un sort plus heureux ? c'est sur quoi nous n'oserions pas prononcer ; mais nous croyons pouvoir dire qu'il sera compté parmi ceux qui ont attiré l'attention du public.

Il est précédé d'une préface que nous invitons à lire, quoiqu'on lise rarement les préfaces ; elle contient les motifs qui animent l'auteur ; quelques considérations sur la puissance de

la

Digitized by Google

la Prusse, qui renforcent celles qui sont contenues dans l'ouvrage même ; & une assertion qui surprendra peut-être : c'est que le Directoire avait projetté de faire au Roi de Sardaigne, un puissant état en Italie, et qu'en faisant sa paix en 1796, il a été endormi par ce leurre. On verra aussi dans cette préface le véritable but de l'ouvrage. De grands maux ont été produits par la révolution ; le passé est sans remede, mais de ces maux mêmes, ne pourrait-on pas tirer quelque bien pour l'avenir ? Voilà ce qui semble être la these de l'auteur. Dans des tems ordinaires, il vaut mieux supporter les inconvéniens attachés à un ordre de choses imparfait, que de s'exposer légerement aux dangers qu'entraînent toujours les réformes ; mais lorsque ces choses " ont péri par des événemens ma- " jeurs, et surtout par les flammes d'une révolution qu'elles " n'ont servi qu'à alimenter, il faut bien se garder de les re- " construire, & d'en embarrasser de nouveau la société, pas " plus qu'on ne rétablirait les bâtimens gothiques dont un in- " cendie aurait débarrassé les cités dont ils obstruaient les " places et les rues." Nous devons cependant nous presser de dire que l'auteur est bien loin d'étendre ce principe à tout ce qui a été détruit par la révolution, puisqu'une des bases de son ouvrage est le rétablissement entier de la Monarchie Française. Mais il veut que ce rétablissement même amene une nouvelle balance politique en Europe, mieux calculée que celle qui s'appuyait depuis un siecle & demi, sur ce traité de Westphalie, violé cent fois, comme le seraient sans doute aussi ceux que propose l'auteur. C'est d'un terme mis à la révolution de France & de l'établissement de cette balance politique que l'auteur attend le repos de l'Europe ; & c'est la Prusse qu'il appelle à l'exécution d'un plan qui, comme il le dit, renferme les idées que le grand Sully & son incomparable maître avaient conçues sur le partage de l'Europe, avec les

changemens que les circonstances présentes rendent nécessaires, & que l'existence de deux puissances nouvelles ne peut manquer d'y avoir apportés.

L'ouvrage est divisé en trois parties ; dans la premiere, l'auteur, après avoir présenté les causes de l'accroissement rapide de la Prusse, qu'il attribue particulierement à l'avantage d'avoir été fondée dans un siecle de lumieres, qui donne à un nouvel état les moyens de se former sur des proportions mieux calculées, et d'éviter toutes les entraves que d'anciens usages donnent aux vieux gouvernemens ; après avoir présenté un tableau statistique de cette puissance, & de son influence fédérative, il discute sa conduite pendant la révolution, expose les reproches qu'on lui a faits, les combat, & montre qu'en général cette conduite a été motivée, et plus que justifiée par celles de quelques autres puissances ; & il conclut que si l'on peut lui trouver quelques torts réels, comme celui d'avoir laissé envahir la Hollande, il n'en est pas moins certain que les circonstances justement appréciées, lui servent non-seulement d'excuses, mais prescrivaient à un gouvernement sage d'agir comme elle a fait.

Dans la seconde partie l'auteur traite de la neutralité en général, de ses inconvéniens dans les conjonctures présentes, & particulierement de ceux que sa prolongation entraînerait pour la Prusse. Il indique ensuite ce qu'elle devrait faire ; & regarde le sort de l'Europe comme dépendant de sa décision. Il examine l'ancienne politique de la Prusse, celle qu'elle a maintenant ; l'accord qui doit exister entr'elle et la France, & enfin il présente ses vues sur la maniere dont la Prusse pourrait & devrait exécuter le plan qu'il propose. C'est ce chapitre qui nous semble la véritable conclusion de l'ouvrage ; conclusion qu'on peut résumer ainsi : La Prusse doit déclarer la guerre à la France République, la forcer à devenir Monarchie,

Digitized by Google

chie, faire avec elle alors une solide alliance, & profiter de la situation actuelle des choses qui lui donne une grande influence, pour faire consentir les autres puissances à un arrangement qui réunirait les Pays-Bas à la Hollande, & en ferait une monarchie pour la maison d'Orange, créerait à la maison de Savoie un état puissant en Italie, & à quelques exceptions près, réduirait ainsi l'Europe à onze souverainetés dont le Portugal se trouverait la moins importante. (Nous ne comptons pas la Turquie.)

La troisieme partie est consacrée toute entiere à combattre les objections qu'on pourrait opposer à son plan, & à développer davantage les parties que ces objections pourraient attaquer. Il en prévoit six principales, que les anciennes idées reçues en politique, & celles qui se sont le plus accréditées en Prusse depuis la révolution, ne manqueront pas de suggérer. 1°. L'état de paix où la Prusse doit être naturellement avec la France, quel que soit son gouvernement. 2°. L'alliance entre les deux puissances qui en est la suite. 3°. Les frais d'hommes & d'argent. Ce chapitre est un de ceux sur lequel l'auteur s'est le plus étendu, & c'est sans doute aussi l'objet le plus fait pour frapper tout le monde. Il prouve que la Prusse pourrait sans s'épuiser, sous ces deux rapports, faire trois campagnes ayant toujours 120,000 hommes sous les armes. Après avoir démontré qu'elle pourrait ainsi se suffire à elle-même, il ajoute qu'il est plus que probable que l'Angleterre consentirait à supporter une partie des frais de la guerre. Il existe en Prusse une opinion accréditée par l'autorité du plus grand de ses rois ; c'est que l'état ne peut se passer d'un trésor : l'auteur la combat en lui opposant les avantages du crédit qui met tout en circulation, tandis qu'un amas d'argent paralyse une partie des richesses de l'état. Ce sujet si délicat, & si débattu depuis long-tems, fournit à l'auteur l'occasion de

Digitized by Google

de déployer les plus profondes connaissances en administration. Ce qu'il dit sur le crédit est aussi entraînant que ce crédit l'a été lui-même pour un grand nombre d'administrateurs qui n'ont pas toujours justifié ce système par leurs succès. Quelques parties de l'état doivent y gagner, cela est incontestable, mais le gouvernement n'en est-il pas affaibli ? & si la faiblesse de ce gouvernement expose l'état à des secousses violentes, cela peut-il être compensé par ce qu'il aura pu gagner d'ailleurs ? Si un gouvernement qui repose sur un tel système, cesse un moment d'être dans des mains très-habiles (ce qui ne peut manquer d'arriver très-souvent dans tous les gouvernemens), ne court-il pas de très-grands dangers ? Et, n'est-ce pas mettre souvent la destinée de l'état sur la tête d'un ou de quelques individus, & quelquefois à la merci de charlatans, si nous osons nous servir de ce terme ? Le gouvernement le plus sûr, & peut-être par-là le meilleur, n'est-il pas celui où des hommes ordinaires peuvent suffire pour gouverner ? Les gens d'un grand talent sont rares. Dans un système rempli d'abstractions, les meilleurs esprits ne courent-ils pas le danger de s'égarer, & avec les meilleures intentions, de causer les plus grands malheurs ? Ce sont des doutes que nous osons proposer à l'auteur avec d'autant plus de confiance, que si ses idées sont toujours vastes & souvent hardies, le ton dont il les présente annonce l'intention & l'espérance de convaincre le lecteur, mais sans lui interdire la réflexion, & même l'invite à réfléchir.

Entraîné par l'importance de cet ouvrage, & l'intérêt qu'il nous inspire, nous nous appercevons qu'il est plus que tems de nous arrêter, & d'offrir maintenant les citations qui méritent d'être mises sous les yeux de nos lecteurs.

Nous commençons par un extrait du chapitre sur la puissance de la Prusse, qui nous paraît renfermer des vues importantes

Digitized by Google

tantes et peu connues. Nous regrettons que l'impossibilité de tout citer ne nous permette pas de répéter ce que dit l'auteur sur cette maniere de présenter en quelque sorte requête aux souverains au nom du public, et par-devant le public; de s'immiscer de soi-même dans leurs affaires pour les régler, et leur dicter un plan de conduite. Nous n'avons encore vu que peu d'écrivains s'en excuser, et chercher par la forme au moins à en sauver, autant qu'il est possible, les inconvéniens, pour ne pas dire les inconvenances.

ÉTAT DE LA PRUSSE.

Etendue, Population, Finances, Armée, Esprit Public, Systême Fédératif.

La Prusse n'est plus cet état entrecoupé de possessions étrangeres, formé de membres épars, sans adhérence et sans liaison, que leur prolongation dénuée de profondeur faisait appeller par Voltaire, une paire de jarretieres. C'est un empire dominant du haut de la mer Baltique aux bords du Véser et du Rhin, compacte par sa masse, imperméable par l'adhérence parfaite de la presque totalité de ses parties, et ne comptant dans les intervalles que des états que leur faiblesse ou leur inclination lui soumet de maniere à les assimiler à des propriétés personnelles. Dans le fait, les états intermédiaires ou voisins de la Prusse qui composent la basse Allemagne, sont dans sa pleine dépendance, que par goût ou par nécessité, ils savent assez bien apprécier pour coordonner tous leurs mouvemens aux siens; aussi pour évaluer au juste l'étendue réelle de la Prusse, il ne suffit pas de compter son territoire propre, il faut encore y comprendre tous les états enclavés dans ses vastes domaines. C'est donc depuis la Lithuanie jusqu'à la Hollande et à la rive gauche du Rhin, en attendant de connaître sous quelles lois il coulera, que la Prusse regne par elle-même ou par ses vice-rois. Cette superficie n'a les inconvéniens ni d'une trop grande étendue sur laquelle les ressorts du gouvernement mollissent et s'égarent, ni ceux d'une trop resserrée qui les empêche de jouer en les comprimant. La Prusse est taillée sur les meilleures proportions que l'on peut désirer dans tout état.

Digitized by Google

état. Sa position est admirable: au nord, adossée à la mer Baltique, à l'est au fleuve qui la sépare de la Russie, au midi aux montagnes de Bohême et de Silésie, à l'orient au Véser et au Rhin, elle forme entre elle et ses dépendances un carré parfait, dont le centre est le siége de sa puissance, et dont la circonférence prête à tous les développemens que l'art peut donner aux avances qu'a faites la nature. Si la Prusse n'a pas encore un système complet de défense pour ses frontieres, ce défaut lui est commun avec toutes les puissances du nord. Ses accroissemens successifs le lui ont interdit jusqu'ici : mais sa position est peut-être celle de tous les états de l'Europe qui s'y prête le plus, et maintenant que sa frontiere est irrévocablement fixée, elle s'occupera sans doute d'affermir et de fortifier le cadre qu'elle a su si bien tracer et remplir.

A son avénement au trône Frédéric trouva la population de ses états à 2,200,000 h., il la laissa à 5,000,000, malgré ses trois grandes guerres, ses nombreuses armées, et les dévastations de la guerre de sept ans. Dans ce moment elle surpasse 9,000,000. L'adjonction de la Pologne, l'augmentation du commerce et de l'industrie, et par eux celle des moyens de subsistance: la diffusion de l'instruction et de l'aisance, la connaissance de meilleures méthodes curatives, tout concourt à cet accroissement qui paraît fabuleux, mais qui n'en est pas moins réel. Il provient de la réunion de toutes ces causes, qui se commandent mutuellement : car dans l'ordre politique, comme dans l'ordre physique tout se tient, tout est lié, et le dernier anneau se rattache sans interruption au premier. C'est surtout en Poméranie que l'accroissement de la population marche avec plus de rapidité, et que se réalise cette partie du tableau que Frédéric s'est amusé à tracer de ses sujets.

On peut présager à la Prusse une augmentation de population et très-considérable et très-prochaine. Avant un siecle elle éprouvera peut-être une plénitude qui la forcera à chercher des débouchés pour l'excédant de sa population. Elle possede tous les germes de cette fécondité; elle les pousse vers un prompt développement par une multitude de mobiles, dont les plus directs sont l'amélioration de l'administration intérieure, une surveillance attentive sur toutes les branches de l'industrie, une extension sensible du commerce, et particulierement un changement total au profit de la Prusse Polonaise. Car il n'y a pas de doute que ce pays, désormais mieux gouverné, ne devienne plus florissant, que soustrait au retour de ses anciens troubles, il n'en soit beaucoup plus heureux;

Digitized by Google

teux : qu'il n'ait échangé un vain nom d'indépendance pour un bonheur réel, et qu'il ne donne à l'industrie et aux arts de la paix le tems qu'il passait à tourmenter lui-même et ses voisins. Si Varsovie souffre de l'absence de ses anciens maîtres, Dantzig et la Vistule, affranchis de toute entrave, compensent mille fois cette perte. Pour une source tarie, mille autres se sont ouvertes et coulent à pleins bords.

La richesse d'une nation s'évalue de deux manieres, par son état réel & personnel. Il est réel par le revenu, par le numéraire en circulation, par le crédit, par l'abondance des reproductions. Il est personnel par la bonne ou mauvaise situation des affaires, par la nature de l'administration, par tous les accidens qui, en bien comme en mal, dépendent du personnel des gouvernans de tous les grades.

Un état possede en lui-même une grande richesse, & une grande source de richesses, quand le numéraire y circule avec rapidité, quand les coffres se remplissent régulierement de tributs levés avec facilité : quand le crédit vient joindre sa richesse fictive à la richesse réelle, & lui en prête tous les effets : quand enfin ces deux premiers biens ne résultent pas d'une cause fictive ou passagere, mais reposent sur des bases assurées, & se confondent avec l'œuvre même de la nature dont ils empruntent alors la solidité. Tels sont les produits du sol & de l'industrie.

Un état accroît ou détériore sa richesse suivant l'emploi qu'il en sait faire, suivant ses besoins réels ou factices, & les moyens qu'il a de les satisfaire suivant les degrés de son industrie, suivant les tributs qu'il paye à celle de ses voisins, suivant la direction de son administration au-dedans, & de sa politique au-dehors, suivant les degrés d'habileté de ceux qui en manient les rênes. On sent quelle vaste carriere de variétés & d'hypotheses offrent de pareilles distinctions appliquées à des machines aussi vastes & aussi compliquées que les empires : on sent que le même état peut, à différentes époques & sous différens conducteurs, présenter une face absolument différente : il sera riche sous le cardinal de Fleury, & nécessiteux sous le cardinal de Loménie : il peut avoir des mines & point d'argent, de l'or & point de richesses, du numéraire pour les autres & non pour lui, & semblable à ces riches malaisés qui passent leur vie à être les fermiers ou les gens d'affaires de leurs créanciers, il peut être alternativement condamné aux mines pour le compte d'autrui, à qui il ne fait qu'en distribuer les produits, ou au supplice de Tantale, au milieu de richesses qui s'écou-

Digitized by Google

lent sans cesse autour de lui, & qu'il est destiné à ne jamais atteindre. Telle est l'Espagne, mais telle n'est pas la Prusse.

Pour la fortune des états, il existe encore une troisieme combinaison, qui en est le comble, & pour ainsi dire la perfection. C'est celle qui résulte de la réunion des deux premieres. En effet lorsqu'à l'abondance des élémens de toute richesse se joint encore la bonne administration qui les vivifie, cette matiere premiere reçoit des mains de l'administration le même accroissement de valeur, que celles du commerce reçoivent des procédés des arts, & la grande fabrique de l'état fleurit comme celle des particuliers et par les mêmes raisons. Telle fut la France, telle est l'Angleterre, mais dans un degré qui n'eut pas de modele et qui n'aura jamais de copie.

La Prusse est sous ce triple rapport dans une situation très-heureuse. Son revenu annuel surpasse 120 millions de livres. Quoique cette somme soit d'une grande infériorité nominale à celle dont jouissent quelques puissances, elle leur est égale en réalité. Car le bon marché des objets de consommation permet au gouvernement Prussien d'atteindre avec cette somme à tout ce dont il a besoin, et qui en d'autres pays en représenterait une beaucoup plus grande : cette même gradation s'étendant à tout, il paye le même nombre de salaires avec des valeurs comparativement inférieures. Si l'on fait en Prusse avec 120 millions ce qu'on ne ferait en Espagne ou en France qu'avec 300, il y a égalité de fait entre des états inégaux de nom : la balance politique suit d'autres regles de proportion que celle du négoce, et n'obéit pas comme elle, seulement au poids et au volume.

Le numéraire circulant en Prusse ne peut être moindre de 7 à 800 millions, ce qui ne paraîtra pas exagéré, en considérant l'étendue de son industrie, le nombre de ses grandes villes de commerce, la possession de provinces toutes de fabriques, telles que la Silésie qui fournit à une exportation qui excede trente millions, et celle des greniers de la Pologne, et de leur écoulement par la Vistule.

En Prusse l'impôt est payé régulierement et facilement. Il n'est point excessif : les rapports entre les taxes qui frappent la terre et la consommation sont exactement observés. Le goût des sujets pour la nature de l'impôt est consulté, respecté, comme il a paru dans la suppression de celui du tabac qui a signalé le nouveau regne. On sent qu'avec de pareils ménagemens l'administration marche avec facilité sur le terrain qu'elle a su se choisir, et que de son côté le peuple ne peut guere avoir de plaintes à placer au milieu de tant de précautions.

L'impôt

Digitized by Google

L'impôt foncier en Prusse n'est ni exorbitant, comme en Angleterre et en France, ni presque nul, comme dans une partie des états d'Allemagne. Il est ce qu'il doit être en tout pays, bien ordonné, c'est-à-dire, dans un état moyen et presque de conciliation entre les intérêts du prince et ceux des sujets, entre la charge qui rebute le travail et l'exemption qui fomente la paresse. Cet accord est le chef-d'œuvre d'une administration et l'écueil de presque toutes.

L'impôt indirect est tout calculé en faveur de l'industrie nationale, de maniere à ne permettre à celle de l'étranger d'aborder en Prusse qu'à travers des droits qui en élevent assez la valeur pour en rendre l'usage onéreux, par conséquent rare, et pour assurer ainsi celui des fabriques du pays qui en sont exemptes. La Prusse a eu long tems un trésor, elle a peut-être été le seul état qui ait montré le phénomene de plusieurs regnes de suite économes et thésaurisant : ailleurs l'exemple en est perdu depuis long-tems. Dans ce moment la Prusse n'a plus de trésor : elle l'a perdu sans en être moins riche : elle n'en a pas besoin : son nouvel accroissement lui permet, lui commande même de s'en passer, comme nous le prouverons dans l'examen de cette espece de maxime fondamentale en Prusse, qu'elle doit toujours avoir un trésor.... Son trésor véritable, celui qu'on ne peut lui enlever et dont elle ne peut se passer, c'est le crédit, cette âme des empires modernes qui leur rend la vie qu'il a reçue d'eux : et quel sol est plus propre que celui de la Prusse à la fondation d'un vaste système de crédit ? c'est un terrain vierge et de charge et de taches : car à la différence des autres états de l'Europe, la Prusse ne compte encore ni dettes ni banqueroutes. Elle n'a point de dette publique proprement dite, le petit nombre d'effets qui circulent sous son nom, le font sans perte comme sans profit, et représentent par leur petite quantité plutôt les engagemens d'un particulier que ceux d'un grand empire.

On sent combien il serait aisé d'établir dans un pays aussi parfaitement intact un crédit public, basé comme celui d'Angleterre sur le payement exact des intérêts et l'extinction graduelle du capital. Quand un grand empire fait sa premiere dette en 1800, et qu'il en éteint annuellement une partie, il peut aller loin et long-tems.

Mais ces revenus, ce riche mobilier, ce crédit reposent eux-mêmes sur les bases les plus solides qu'on puisse leur assigner. D'une part ils se confondent avec la fécondité d'un sol étendu et varié, cultivé par des mains diligentes, arrosé, coupé en tous sens par de grands fleuves qui en augmentent la valeur de tout ce que peut produire la plus heureuse distribution des débouchés :

bouchés : de l'autre ils participent à tous les avantages d'une administration très-éclairée et très-attentive, d'une grande industrie parmi les habitans, d'un excédant très-considérable des ventes sur les retours, et des exportations sur les importations. Trois grandes rivieres arrosent la Prusse et coulent en totalité sous ses lois : l'Oder, la Vistule et la Varta, liées ensemble par le canal Bromberg. Elle partage la jouissance du Niémen, de l'Elbe, du Véser, de l'Ems, de la Lippe et de quelques parties du Rhin. Les trois premiers sont comme les arteres de la Prusse, par où s'écoulent les principaux articles de ses exportations, les grains, les toiles et les bois. Ceux de la Prusse sont ceux dont la construction moderne s'accommode le mieux ; ils croissent de la Vistule au Véser, ce sont les plus renommés de l'Europe. L'étendue et l'accroissement de la navigation chez tous les peuples rend cet article très-précieux et de premiere nécessité. Les blés qui sont bien aussi un objet d'égale nécessité se distribuent dans tout le Nord par la Vistule et les ports Prussiens de la Baltique.

Les toiles de Silésie dont le goût s'étend chaque année, ainsi que celui des draps de cette province, s'élevent assez haut pour balancer & au-delà les denrées coloniales dont on travaille d'ailleurs à se passer.

La richesse de la Prusse a donc toutes les conditions requises pour être durable, & pour aller en augmentant. Un lien commun unit chez elle les biens réels & fictifs, l'œuvre de la nature & celle de l'homme, & les confond pour assurer sa prospérité.

Il fut un tems où citer l'armée Prussienne, c'était citer la Prusse entiere. Alors elle existait dans son armée, & l'état n'était qu'un camp. Ses accroissemens ont renversé ces rapports : mais la considération de l'armée n'en a souffert ni au-dedans ni au-dehors de la Prusse, & le nom de cette superbe armée peut toujours s'associer à celui des plus célebres phalanges de l'antiquité, comme des temps modernes. Aux unes elle n'a rien à envier : aux autres elle a pu servir de modele, & cela suffit bien à sa gloire. Nombre, force intrinseque, discipline, instruction, patriotisme, honneurs à l'entrée & à l'issue de la carriere, tels sont les attributs qui font de l'armée Prussienne le corps militaire le plus solide et le mieux organisé qui existe en Europe. Elle s'éleve en ce moment à 224,144 hommes. Ce nombre pourrait être aisément augmenté, car il ne provient que de l'ancien territoire, et la Pologne pour des considérations de prudence n'y a pas encore contribué. Les états détachés de la monarchie, qui ne commence réellement qu'au Véser,

Véser, sont aussi très-ménagés. L'augmentation de la population fournirait de nouveaux moyens de recrutement, de maniere à pouvoir porter sans effort l'armée Prussienne à 300.000 h. La Prusse possede dans ses domaines des moyens militaires bien précieux qui manquent à beaucoup d'états, ceux des chevaux pour toutes les armes. Les provinces d'Allemagne nourrissent les chevaux de cavalerie et d'artillerie : la Pologne en produit de très-recherchés pour les troupes légeres.

La bonté d'une armée ne peut s'évaluer que par une multitude de rapports. La précision des manœuvres, le *machinisme*, et l'immobilité du soldat ne suffisent pas, comme le supposent tant de spéculateurs aveugles qui ne peuvent élever leurs regards au-dessus du matériel des objets. Il faut que des chefs habiles mettent en œuvre ces qualités subalternes. Il faut que l'instruction, descendant proportionnellement dans tous les grades, ne s'arrête à aucun. Il faut qu'une administration bien entendue tienne toujours à la disposition de l'armée les moyens de se mouvoir avec rapidité. Il faut surtout qu'un attachement sincere unisse au corps de l'armée tous les membres. Il faut qu'ils l'aiment ardemment, qu'ils identifient leur honneur avec le sien, qu'ils y voient leurs temples et leur patrie. Or quelle est l'armée en Europe qui possede ces qualités à un degré plus éminent que l'armée Prussienne? Quelle est celle qui compte parmi ses chefs plus de noms illustrés par la victoire, par la confraternité d'armes avec un Roi, modele des guerriers, par l'instruction puisée à son école et dans ses camps de plaisir ou de guerre? Dans quel pays compte-t-on un état-major plus éclairé sur toutes les parties de l'art militaire, un plus grand nombre d'officiers de tous grades propres à les remplir tous? Où remarque-t-on plus de moyens de rapprochement entre les chefs et les subordonnés, plus d'habitude et de facilité de service dans le soldat? Enfin dans quel pays éclate-t-il un attachement plus vif, mieux senti, à la gloire de l'armée! Chaque individu semble y voir sa patrie, attache son honneur au sien propre, s'en approprie toutes les circonstances, et y concentre ses affections & son cœur. Noble et sublime dévouement qui fera long-tems de l'armée Prussienne un foyer de patriotisme, et qui, doublant sa force, lui prêterait au besoin les moyens de faire les plus grandes choses. C'est cet excellent esprit qui l'a préservée des dangers d'une longue inaction. La Prusse n'avait pas eu de guerre véritable depuis 1763, et l'on a vu comment son armée s'est présentée au combat contre la France. Trente ans d'intervalle n'avaient ni détendu le ressort militaire, ni alangui le courage, ni affaibl

Digitized by Google

faibli l'instruction. La politique a eu beau entraver le développement de ces qualités martiales : dans plus de dix combats, les Français n'en ont pas moins éprouvé ses effets. Si les bras de cette armée sont de nouveau enchaînés, ils ne s'engourdiront pas : son repos ne sera jamais celui de l'oisiveté, et l'Hercule Prussien repose comme Alcide, appuyé sur une massue, et souriant comme lui au sentiment de sa force. Félicitons la Prusse d'avoir eu le bon esprit de résister à l'envie d'avoir aussi une marine. Maîtresse de presque toutes les côtes méridionales de la Baltique, et d'un des plus beaux ports du monde à Dantzig, avec un commerce très-important d'exportation et d'importation, on pouvait supposer qu'elle céderait au désir d'ajouter un pavillon à ceux qui dominent la Baltique et qui flottent sur l'Océan. Cela n'aurait eu rien de plus extraordinaire qu'une marine à Venise et en tant d'autres endroits. Les côtes de la Prusse lui auraient fourni les matelots, ses forêts les bois de construction, son sol les agrêts : elle était abondamment pourvue des matieres premieres. Mais la Prusse a résisté à cette amorce : elle a senti que ce serait diviser ses forces et les affaiblir, subordonner celles de terre à celles de mer, comme il arrive à la France et à l'Espagne, dont les escadres Anglaises battent sur mer les armées de terre, en annullant les flottes sur toutes les mers. La Prusse a calculé avec raison qu'il ne fallait se montrer que là où l'on pouvait le faire avec supériorité, et pour des intérêts majeurs : qu'il était peu raisonnable de se créer par mer un côté faible, lorsqu'on n'en avait que de forts sur terre ; que toute sa puissance était continentale : qu'en portant sur son armée les fonds qu'absorberait une marine ridicule, elle acheverait de lui donner la consistance la plus imposante, et qu'alors ce seraient ses bataillons qui protégeraient ses vaisseaux.—Calcul infaillible, qui en déplaçant le moyen de puissance ne fait que le rendre plus direct à son but, et transporte avec économie et sûreté sur un élément les attributs de l'autre. L'Autriche veut avoir une marine à Venise, on ne sait en vérité pourquoi : on peut prédire à l'avance qu'elle ne sera jamais bonne, et quelques bataillons de plus protégeraient plus efficacement son commerce, qu'une marine aussi rétrécie que la mer qui la renferme.

De la derniere Révolution de France, &c.

On ne peut contester à la révolution une bien grande part dans les efforts vraiment surnaturels qu'a faits la France, ainsi que dans les souffrances auxquelles elle a su se soumettre depuis

depuis dix ans. Pour s'y refuser, il faudrait brûler les livres, effacer les monumens & tous les souvenirs de ces terribles années. Il n'était pas dans l'ordre de choses qui gouvernait la France, il ne l'est pas davantage dans ceux qui gouvernent partout ailleurs, de tenir sous les armes trois millions d'hommes, d'en avoir un million aux armées actives, de s'organiser toute entiere en corps militaire, sans tenir aucun compte des dommages du commerce, des pertes de l'agriculture, des souffrances de toutes les classes industrielles. Il n'y avait sûrement qu'une révolution qui pût amener un état à se jouer de ses colonies, de ses finances, de son sang comme a fait la France. Il n'y avait qu'une révolution qui pût la soutenir, & l'aveugler dans la poursuite d'une entreprise aussi gigantesque que celle d'un bouleversement général au dedans, combiné avec une guerre générale au dehors, & de lui faire considérer l'une comme *moyen* de l'autre : l'audace & la persévérance qui créent & soutiennent de pareilles gageures, ne se puisent pas aux sources ordinaires des gouvernemens. Elles ne peuvent se rencontrer qu'au sein des révolutions. Il fallait de plus un corps aussi robuste que celui de la France pour résister aux secousses qu'elle a éprouvées, comme il fallait une révolution pour oser les lui donner. Un gouvernement régulier eût reculé d'effroi, à la vue de la plus petite partie de ces maux, depuis long-tems il eût transigé pour y mettre un terme, & l'Europe qui a tant pris plaisir à faire durer sa méprise sur l'espece d'ennemi qu'elle avait à combattre, aurait pourtant bien pu s'appercevoir à sa résistance qu'elle n'avait pas à faire à un ennemi ordinaire.

Mais les principes qui ont fourni à la France les moyens de sa terrible résistance, sont amortis ou détruits. Les intentions de la révolution survivent bien à la puissance de la France ; mais celle-ci ne peut plus les servir que d'un reste de forces épuisées. La révolution est toujours pleine du même venin, mais son arsenal est vide ; elle recueille dans son dénuement le fruit de ses dissipations & de ses fureurs. La France de 1800 n'est pas la France de 1792 & de 1794 : c'est à ne plus la reconnaître sous aucun rapport. La fleur de sa population a été moissonnée : dès long-tems tout ce qui, en tout pays, entre volontairement dans les armées, a péri en France pendant sept ans de guerre. Il faut maintenant arracher aux charrues, aux familles, leurs bras & leurs enfans : alors on volait aux armées, on s'y fait traîner aujourd'hui. Le renversement de l'ordre ordinaire produit par la consommation d'hommes & le dégoût de service, est arrivé au point, que

le

le soldat est composé en grande partie d'hommes faits pour commander, & l'officier d'hommes faits pour obéir, & qui l'avaient toujours fait. Le besoin a tout interverti. Aussi quel est l'état de ces armées? quelle est actuellement leur force intrinseque, & leur stabilité sous ses drapeaux? C'est à qui n'y arrivera pas, ou à qui les fuira. Voyez tous les rapports des six derniers mois sur l'état des armées, & particulierement celle d'Italie. Les grandes invasions des armées Françaises, les especes d'émigrations armées, semblables à celles des Barbares que la faim poussait du nord sur le midi, ne se renouvelleront plus. L'Europe peut cesser de les craindre.

Le commerce Français n'existe plus que dans les doléances des villes jadis si florissantes par lui; la marine est entierement ruinée, & l'on ne construit plus à Brest que pour Portsmouth. La finance est un squelette décharné, appauvri par le défaut d'alimens & de circulation, que le gouvernement tourmente sans le ranimer, & qui ne peut lui donner une force dont il manque pour lui-même. Les sources réelles de sa vie, existent hors d'elle, puisque le numéraire a disparu: les sources fictives n'existent plus pour elle, puisque le crédit qui est la premiere, est *mort*: les banqueroutes périodiques l'ont *tué*; & puisque les domaines nationaux, qui étaient la seconde, ne sont plus au pouvoir du gouvernement: ils sont sortis de ses mains, & mille fois il nous apprit que ce qui en reste ne vaut plus rien. Dans ce genre même, la finance au lieu d'avoir à gagner n'a plus qu'à perdre, car on en est aux *restitutions*. Le papier-monnaie est impossible, parce qu'il est entierement discrédité, & que son retour, souvent tenté sous plusieurs déguisemens, a toujours été repoussé par la nation. Son retour forcé serait le signal de celui de toutes les rigueurs que la France abhorre, qui effarouchent le plus la finance & le crédit, & qui tueraient à l'instant le gouvernement. Il ne peut plus ni s'en servir, ni s'en passer. C'est cependant le papier qui opéra, à lui seul, tous les prodiges de la révolution; vainement va-t-on en chercher la cause ailleurs: elle est là toute entiere, & n'est que là. C'est le papier qui a dispensé le gouvernement de toute finance, & le peuple de tout impôt. C'est le papier qui l'a sustenté dans la famine qu'il avait créée; c'est le papier qui a levé, équipé, soldé ces immenses armées dont les frais ne donnaient par son secours aucun embarras au gouvernement. C'est le papier qui couvrit la France d'espions & de bourreaux, & qui monta tous les instrumens de la terreur. Attribuer isolément à celle-ci la faculté de produire de l'argent,

Digitized by Google

l'argent, c'est méconnaître la nature, & lui transporter les propriétés qui n'appartiennent qu'au papier. La terreur produit des confiscations, voilà son partage : avec le tems celles-ci rendent de l'argent, mais cette terreur elle-même a besoin d'avances, & c'est le papier qui les lui fait. Comme la terreur est en elle-même le plus cher des régimes, parce qu'il est le plus déprédateur & le plus exercé par des hommes vils, il n'est pas même bien certain qu'il soit productif. Ainsi on battait moins monnaie à la place de la révolution, qu'à l'imprimerie nationale, & l'on ne la battait là que parce qu'on l'avait battue ici : cette infernale fabrication n'était qu'un atôme en comparaison de la seconde : il y a eu sur cet objet un déplacement complet dans les idées, & le mot horriblement célebre que nous analysons, prouve que, semblables à presque tous les chefs de la révolution, ses auteurs qui la dirigeaient alors, ne l'entendaient pas mieux que leurs devanciers, & en ouvriers mal habiles, se méprenaient sur leurs propres outils. Il y a bien paru à la fin qu'ils ont faite. Alors la nation entiere soutenait de toute la force de sa longue patience ce funeste papier, dans lequel elle avait l'aveuglement de voir encore sa richesse. Les gages du papier étaient entiers, & n'avaient pas subi les innombrables manipulations par lesquelles ils ont passé. Mais tout cet édifice d'illusions & d'espérances a croulé sans retour, & avec lui la grande puissance de la France. Aussi, sans avoir eu le mérite de se mettre elle-même au régime, a-t-elle dû subir les plus séveres réformes. Tout le luxe de la puissance conventionnelle est abattu depuis long-tems. Les armées qui en faisaient la partie principale & la plus dispendieuse ont été réduites de plus de moitié. Leur entretien jusqu'à cette heure tient du prodige, mais il tire à sa fin. Les victoires de Bonaparte leur firent trouver des magasins & des arsenaux, qui sont perdus ; pour y revenir, il faut de nouvelles avances, que la France, tiraillée de tant de côtés, ne peut gueres faire. Le gouvernement a bien voulu à différentes reprises rentrer dans la route des gouvernemens réguliers en finance, sans abandonner tout-à-fait celle du papier, mêler avec lui l'argent, & les aider l'un par l'autre : mais ces essais sont restés au-dessous des besoins, & le gouvernement s'est toujours ressenti de cet état de langueur de maniere à réaliser le mot échappé à un des plus ardens révolutionnaires, Dubois de Crancé, *le papier-monnaie, ou la mort.* Celui-là entendait vraiment la question. Mais ces Jacobins eux-mêmes, ces peres de la convention, du papier, & de tous les tours de force de la révolution, que sont-ils devenus ? ils ne sont plus, ou ne sont que

des débris. Leurs rangs sont éclaircis au point d'avoir perdu toute consistance ; la majeure partie a péri sans être remplacée. Ces hommes étaient le produit, & pour ainsi dire les parties les plus subtiles des premiers élémens de la révolution : rien ne les avait usés avant les grandes années de cette époque : ils s'y montraient tous réunis, ils doublaient leur nombre par leur activité : il n'en manquait jamais un à l'appel : c'est ce qui leur donna l'apparence du nombre, qu'en effet ils n'avaient pas. Mais aujourd'hui que par mille causes, ils ont été presque autant décimés qu'ils avaient décimé les autres, aujourd'hui que le *métier* est devenu trop mauvais pour se faire Jacobin, ils manquent de recrues, & ne voient plus que des déserteurs dans un parti abhorré. Ils sont donc aussi faibles qu'ils furent forts autrefois. Voyez comme ils déclinent à chaque mutation dans le gouvernement. Depuis le 9 Thermidor, ils n'ont pu parvenir à le ressaisir entierement ; chaque nouvelle secousse est retombée sur leur tête, même lorsqu'elle était faite avec leur appui. La derniere révolution les a achevés, & la clémence du vainqueur a signalé leur faiblesse, en la flétrissant du mépris d'un pardon accepté. La nation les repousse, les abhorre autant qu'elle les servit autrefois ; elle leur a échappé, & leur empire n'est pas de la nature de ceux auxquels on aime à revenir. Mais cette nation qui fait tous les frais de la révolution, n'est-elle pas toute entiere en-dehors de cette révolution même : elle a oublié les principes & les hommes qui la lui donnerent : elle donnerait tous les droits au nom desquels on l'a tant tourmentée, pour une heure de repos, de sécurité, ou d'abondance. Elle ne demande plus que cela à cette succession de chefs qu'elle regarde s'arracher les rênes de son gouvernement : a-t-elle demandé à aucun, ses titres & ses droits : non sûrement, mais ses intentions & son pouvoir. La nation est aussi froide, aussi indifférente sur le fait de la révolution qu'elle était ardente dans les premieres années. Alors elle n'aspirait qu'à l'achever & à en jouir, aujourd'hui qu'à s'en décharger : elle la répudie par tous les sens. Aussi la révolution, en sortant de la masse de la nation s'est-elle réfugiée entre un certain nombre d'individus qui, à eux seuls, sont la révolution toute entiere : on les retrouve dans chaque revirement du gouvernement, dans tous ses actes, dans tous ses emplois, elle va des uns aux autres renfermée dans ce cercle qui se rétrécit tous les jours.....

Les anciens élémens de la révolution & de la force de la France sont donc affaissés, & avec eux l'enflure des moyens qu'elle a développés. Sa position reste tout-à-fait changée : les

les terreurs qu'elle inspirait n'ont plus le même fondement. . . . . .

. . . . . .

La France n'est qu'affaiblie, et non pas détruite : elle est blessée, mais non pas morte, elle existe quoiqu'en contradiction apparente avec tous les principes d'existence. On ne sait jusqu'où peut aller la force et la patience des hommes unis ensemble. On sait encore moins où peut s'arrêter, ou plutôt ne pas s'arrêter un grand état qui embrasse des privations que les autres états ne comportent pas. La France travaille à cette grande épreuve, et la fait sur elle-même. On ne peut s'étourdir sur son résultat, et en abandonner les conséquences à sa seule discrétion. La France, quoique affaiblie, sera toujours et très-puissante et très-dangereuse : puissante par sa masse, dangereuse comme foyer et centre de la révolution. Il s'en échappera toujours des flammes, soit qu'elle veuille les retenir, soit qu'ayant repris des forces, elle leur ouvre un libre passage. Carnot en avertit dans les mémoires qu'il semble avoir écrits pour les incrédules, en prodiguant les aveux sur les vues ultérieures des traités de paix arrêtés par la France : traités dans lesquels des stipulations de concessions et d'amitié couvraient des projets de révolutionnement. Quand ces avertissemens partaient de la bouche de ceux que l'on considere comme ennemis de la révolution, parce qu'ils sont ses victimes, on les repoussait comme le fruit de préventions haineuses ; mais quand ils partent audacieusement de celles d'un des plus habiles et des mieux instruits parmi les auteurs et directeurs de ces plans ; quand c'est celui-là même qui les a conçus, qui négligeant les plus simples mesures de la prudence de son nouvel état, s'en pare dans une chaumiere d'Allemagne, comme il eût pu le faire dans le palais du Luxembourg, alors il ne manque rien à la conviction, et l'on peut, sur un pareil témoignage, conclure hardiment que la révolution retombera toujours au même point, parce que son principe et son but sont indéfectibles.

Si la force de la France n'a plus rien d'effrayant, sa faiblesse n'a rien de rassurant, et n'est pas plus un motif d'inaction, que le prestige de sa puissance n'en serait un de crainte.

Les espérances conçues si souvent, si légerement sur sa faiblesse sont évanouies en grande partie. Il a bien fallu y renoncer, quand des résultats absolument contraires s'obstinaient à braver la persévérance des pronostics. Mais semblable à ces troupes qui n'abandonnent un poste que pour en aller occuper plus fortement un autre, la même confiance s'attache de nou-

veau au résultat que peuvent donner le choc des partis, la mobilité du gouvernement, et le besoin du repos après de si longues agitations. On augure d'un côté que la révolution se fixera, de l'autre qu'elle se détruira d'elle-même.

Il faut distinguer ce mot de mobilité, & le rendre à sa véritable signification. Il fait lui seul toute l'objection.

La mobilité est-elle dans *l'espece* du gouvernement ? est-elle seulement dans la personne des gouvernans ? Va-t-on de la république à la royauté, de la monarchie à la démocratie ? va-t-on seulement d'un mode républicain, à un autre mode encore républicain, d'une convention à une assemblée législative, d'un comité de gouvernement à des directeurs, des directeurs à des consuls ? que fait tout cela ? la mobilité est dans les noms, dans les hommes, & non dans les choses. Semblable à la mer, la république reste immobile sous une surface agitée : les changemens de décoration & d'acteurs n'entraînent pas celui du théâtre, dans l'intérieur duquel se font ces changemens qu'il renferme, sans en être ébranlé. Il en est de même dans la révolution. Les hommes s'y pressent, s'y poussent, s'en arrachent, sans entraîner une seule pierre de l'édifice républicain, & loin qu'aucun d'eux prétende le détruire, c'est toujours sous prétexte de la raffermir, & de lui rendre du lustre qu'ils s'excluent mutuellement. Qui sait même combien ces changemens font diversion au mécontentement & aux ennemis du peuple, combien ils fournissent d'alimens à la crédulité de ses espérances ? Chaque nouveau candidat arrive avec une ferveur de novice. Il a le désir & le besoin de s'illustrer ; plus son regne doit être court, plus il doit resserrer son action, & doubler le tems par son emploi. Les gouvernemens à *court-terme*, ont bien été les plus orageux, mais ils n'étaient ni les moins éclairés ni les moins forts. Cet inconvénient tant reproché à la république Française est peut-être un de ses principes de force ; il sera vraisemblablement une de ses sauvegardes, une de ses causes de conservation, tant qu'elle sera en état de révolution. Les chefs auront toujours besoin de détourner au-dehors les fermens de discorde qui les menaceraient : ils enverront toujours fondre sur l'étranger les orages qui se formeront au milieu d'eux ; la foudre ne tombe pas aux lieux où elle se forme, & les gouverneurs Français en sauront toujours assez pour imiter la politique Romaine, qui appella constamment la guerre étrangere en diversion contre les discordes civiles, & qui de distractions en distractions finit par conquérir le monde.

Digitized by Google

. . . . . .

Mais tandis que nous discutons sur l'effet des mouvemens de la France, cette terre de révolution vient d'en éprouver une nouvelle qui l'emporte autant sur les précédentes que les chefs de ce dernier mouvement l'emportent sur leurs devanciers. Tout ce que la France compte de plus brillant dans les armées & dans les conseils, à la tribune & au champ de Mars, s'est réuni pour épurer la révolution, & l'arracher aux mains avilies dans lesquelles elle se flétrissait. C'est l'élite de la France révolutionnée qui préside à ses nouvelles destinées. Si les gouvernans d'aujourd'hui ne réussissent pas à régulariser, à fixer cette révolution, il faut y renoncer, & la déclarer incurable, & par nature; car ce ne sont plus les hommes qui lui manquent. Il y aurait de la témérité à prétendre juger en dernier ressort cette révolution, au moment même où elle ne fait que d'éclore. Laissons cette précipitation à la secte si nombreuse aujourd'hui des impatiens, & bornons-nous à l'examiner sous les rapports qui nous sont passablement connus. Elle a produit de nouveaux rois & de nouvelles lois.

Quant à celles-ci, la plus essentielle de toutes qui est la constitution, n'est pas en elle-même une sauvegarde mieux assurée pour la république que ne le furent les autres. Toutes ces constitutions ne valent d'ailleurs que ce qu'on sait les faire valoir, & c'est aussi moins à l'ouvrage qu'à l'ouvrier qu'il faut regarder. La charpente de la dernière est moins bien ordonnée que celle de la précédente, qui se rapprochait bien davantage des principes du gouvernement représentatif: ils sont tous effacés de la dernière. Il n'y existe plus l'ombre des droits du peuple. La base de toute démocratie étant dans les élections, & dans la représentation qui en résulte, il n'y a plus de démocratie là où l'on transporte le droit d'élire, des mains du peuple à un corps de magistrats *à vie*, au lieu d'un gouvernement populaire; & comme il faut toujours des extrêmes, on avait commencé par jetter à la populace le droit d'élire, on finit par l'ôter à tout le peuple. Le corps permanent est juge du corps législatif et du gouvernement: il est juge entre eux: il est donc le souverain, et il manque à-la fois des moyens de la souveraineté. Le corps législatif n'a pas l'initiative des lois, et par le plus étrange renversement de tout principe républicain, il les reçoit du gouvernement, qui de plus doit les sanctionner. Que dirais-tu, ô Rousseau! en voyant ton contrat social ainsi retourné, et l'usage que l'on fait de tes principes?

Le corps législatif ne siége que pendant quatre mois: comment suffire à la multitude d'affaires qu'entraînent les circonstances

Digitized by Google

tances présentes et à venir ? Le gouvernement les fera donc tout seul, et le corps législatif n'aura qu'à sanctionner ce qui aura été fait en son absence. Le gouvernement fera des lois comme le conseil du roi faisait cette multitude d'arrêts que les besoins journaliers de l'administration exigent.

L'inégalité des consuls les rend ennemis, et dangereux, parce qu'ils sont ennemis. On sent bien que les deux derniers sont accordés aux ombrages des républicains, et à l'ombre de la république. Ils doivent servir *de chaperon* au premier, dont le pouvoir est trop grand, pour n'avoir pas besoin d'être un peu voilé. Il faut des ombres à tous les tableaux : on a fait une place plus pour Bonaparte, que pour un consul, et pour tout autre on eût été moins libéral.

La constitution n'est donc pas *bonne* en elle-même : il faut le dire, c'est tout ce qui a paru de plus défectueux en ce genre, après la constitution de 1791, cet acte monstrueux qui plaçait un roi désarmé à côté d'un pouvoir unique, sans balance ni régulateur entre eux, comme si l'on n'eût cherché qu'à les mettre aux prises, et à les faire briser l'un par l'autre, comme il ne tarda pas d'arriver.

Il est clair que la constitution *écrite* est la moindre partie de la nouvelle révolution, qu'elle en est le prétexte et le voile, mais que le gouvernement en est le fonds et le but. Depuis long-tems on sentait le vide de toutes ces constitutions, et la nécessité d'un gouvernement : on a voulu y revenir, et se débarrasser de l'autre : on était tout en constitution, on sera à-peu-près tout en gouvernement. Après s'être organisé tout militairement, et pour la force, après avoir appellé de tout aux armées, la république remontant à sa source devient tout-à-fait militaire, et tout naturellement l'apanage des mains dont elle fut l'ouvrage. Elle accomplit la destinée de tout grand état républicain, et retombe, comme ils ont toujours fait, au pouvoir de ses armées, et de leurs chefs. Ils ont rendu à la France l'inappréciable service de la délivrer du fatras de ses législateurs et de ses lois : elle doit attendre d'eux un gouvernement plus modéré et plus noble, parce que les militaires sont doués d'une élévation de sentimens que connaissent rarement ceux qui n'ont pas couru cette carriere : elle a l'heureuse propriété d'élever l'âme, et de l'ouvrir aux plus généreuses affections.

Ainsi a fini le scandale d'une grande république militaire gouvernée par des avocats.

2°. Quant aux chefs du nouveau gouvernement, comme il est concentré dans un seul, ce n'est aussi que de lui qu'il faut s'occuper.

Digitized by Google

s'occuper. Tout le gouvernement est dans Bonaparte, qui s'est fait *puissance*, à l'âge où les hommes ne sont encore que des espérances, ou des moyens dans les mains d'autrui. Ses talens et ses succès, l'étoile qui semble guider ses pas, la rapidité de son vol, la netteté et l'étendue de ses vues, l'audace de son courage, l'originalité même de ses entreprises, sa conformité parfaite avec lui-même depuis son entrée dans la carriere jusqu'à ce moment, tout concourt à faire de Bonaparte le chef le plus brillant, et un homme vraiment à part dans la révolution. Si quelqu'un a pu fixer sa course vagabonde, si quelque homme a pu lui prêter une tête, c'est lui : jusqu'ici cette révolution avait été *acéphale* : il peut être réservé à Bonaparte de lui faire perdre cette étrange distinction.

Sera-t-il du nombre de ceux qui brillent au second rang et s'éclipsent au premier ? Sera-t-il du nombre de ces lieutenans qui n'ont de chefs qu'en idée ? A qui peut-il appartenir de le prononcer, et sûr-tout à cette époque de sa vie ? On ne juge si commodément les acteurs des tems passés, que parce qu'on les connaît en entier : on ne connaît encore qu'une partie de Bonaparte : on n'en a, pour ainsi dire, qu'une moitié. Le total n'appartiendra qu'à ceux qui viendront après lui. Ce déficit fait le désavantage des jugemens des contemporains. Sans prétendre donc, comme il arrive trop souvent, faire la part de gloire à Bonaparte, il faut pour rentrer dans notre sujet, se borner à analyser sa situation, et à évaluer son influence sur la place où il a eu le courage de monter.

Il est à la tête de la révolution et de la république : mille autres y ont paru avant lui, pas un n'a pu s'y fixer. Il semble que ce trône se change en écueil dès qu'on y est arrivé. Plus le flot qui y porta fut rapide, plus le naufrage le fut aussi. A-t-on vu autre chose dans tout le cours de la révolution ? Tous ceux qui l'ont servie, ont paru doués d'une force immense, ont eu de grands succès, tant qu'ils ont suivi ou poussé le torrent : ils l'ont perdue, dès qu'ils ont voulu le remonter ou le diriger : c'étaient des géans sur le piédestal de la révolution : c'étaient des pygmées sur le leur propre, isolé du sien.

Bonaparte est plus habile et plus hardi, plus heureux et plus considéré qu'aucun de ses devanciers, cela est vrai ; mais s'il a moins de compétiteurs et de tracasseries à craindre, parce qu'il est seul, il a autant de jalousies et de rivalités. Il est plus à découvert contre les ambitions, contre les complots, et les mécontentemens qu'il ne peut faire partager à personne. Toute responsabilité ne tient qu'à lui. Sa considération en France

Digitized by Google

France est immense, très-grande au-dehors ; il est vraiment puissance de fait et d'opinion : mais dans la démocratie, la considération tenant uniquement à la personne, elle hausse et baisse suivant sa situation politique ; c'est là que l'homme est vraiment enfant de ses œuvres ; pour rester considéré, il faut qu'il soit habituellement heureux, constamment admiré, et qu'il ne lasse pas un peuple essentiellement léger et volage. Quelques revers éclatans suffisent pour lui faire perdre le prestige de la force et le lustre d'une gloire éclipsée. Il faudra donc que Bonaparte soit constamment heureux, et toujours au niveau de son ancienne fortune dans toutes les parties de son gouvernement, et qu'il le soit par les autres, ce qui est la grande difficulté. Car étant le régulateur général de la république, il doit bien commander l'ensemble, mais il ne peut exécuter les détails, il surveille et ordonne partout, mais il n'agit nulle part. Cet article est un des plus grands dangers de sa position : il aura beau choisir ses agens, il n'en fera pas autant de Bonaparte ; et dans combien d'occasions les lieutenans les plus habiles ne laissent-ils pas vide la place de chefs d'un ordre supérieur ?

Dans les états réguliers, la considération est réelle, de maniere que les revers ne rejaillissent pas sur le prince, parce que la place étant indépendante, et surtout inaccessible, aucune ambition particuliere ne peut y viser, et se proposer comme plus digne : au lieu que dans l'état républicain qui est le patrimoine de l'ambition, et le triomphe de l'amour-propre, toutes les places appellent tout le monde, et chacun, en vertu de son mérite, veut arriver aux places, et se propose pour les remplir. Au lieu que dans les états réguliers et monarchiques, la considération des gens en place existe indépendamment des talens, quand ils en ont ; elle se compose de celle de leur rang, de leurs confreres et de leur race. Un roi qu'on voit placé sur un trône éclatant, environné en idée de vingt rois dont il descend, et de vingt rois dont il est le parent, frappe bien autrement l'imagination, et arrête bien mieux les ambitions, qu'un gouvernant, à je ne sais quel titre, qui ne tient à rien, qui hors de place n'est plus rien, et qui commence à-la-fois et finit à lui. Un pair d'Angleterre est bien plus imposant qu'un sénateur Français, parce qu'outre la différence de fortune et de fonctions, il y a d'un côté une indépendance, un respect héréditaire, une communauté d'illustration, et pour ainsi dire un reflet de gloire de la part de ses collegues, qui n'appartient pas à ce dernier. Le roi n'a pas été créé par le pair, ni le pair par le peuple, ce sont des élémens différens et indé-

Digitized by Google

indépendans : leur hétérogénéité fait leur force, au lieu que dans l'état républicain chacun étant l'ouvrage de chacun, il n'y a respect et indépendance nulle part ; l'artiste ne s'abaisse pas volontairement devant son ouvrage, à quelque hauteur qu'il l'ait placé. La démocratie renvoie à la fable de Pygmalion. C'est ce qui explique le défaut de considération de tous les hommes de la révolution, qui n'ont pu en fixer aucune sur leur tête, tandis que les places font par-tout ailleurs de ceux qui les occupent une classe d'hommes à part, et séquestrés en quelque sorte de la société. En France, au contraire, on voit communément l'homme qui fut ambassadeur, ministre, ou directeur retomber aux plus minces emplois, rentrer dans la société comme il en était sorti, et le plus souvent redescendre aux humbles fonctions de journaliste, quand il n'est pas comme Tallien receveur de l'enrégistrement en Egypte, après avoir été pendant dix-huit mois souverain en France.

L'importance du sujet nous a entraînés dans des citations plus étendues que les limites et la forme de ce journal ne nous le permettent pour les ouvrages que nous y analysons ordinairement. Nous ne doutons pas que les idées saines et les tableaux vrais et animés que présentent les pages que nous venons d'extraire, n'inspirent un vif désir de connaître l'ouvrage en entier. Tout ce qu'on peut y reprocher dans la forme, est un défaut de précision et de méthode qui rend quelques chapitres diffus et fatigans à lire. Le style en est généralement rapide et élégant ; il s'y trouve cependant quelques taches légeres qu'il sera facile de faire disparaître dans une seconde édition. Au total, il fait beaucoup d'honneur à son auteur, M. l'abbé de Pradt, membre de l'assemblée constituante, auquel on doit déjà l'ouvrage intitulé : *Antidote au Congrès de Rastadt.*

Digitized by Google

Voyage dans le Finisterre, ou Etat de ce Département en 1794 *&* 1795. 3 *vol. in-*8*vo. avec figures.*

Cet ouvrage est du C. Cambry, ex-administrateur du département du Finisterre & de la Seine, administrateur du Prytanée, de la société des antiquaires de Cortone ; & nous apprenons qu'il vient d'être nommé à la Préfecture du département de l'Oise.

Il n'y a point de raison pour taire le nom de l'auteur, omis au titre du livre ; ou plutôt le mérite du livre en sollicite la révélation, pour le faire jouir de tout l'honneur qu'il répand sur lui, et être offert en exemple à tous les administrateurs chargés de fonctions pareilles à celles qu'il a remplies.

C'est une vérité trop constante et trop notoire, pour qu'il y ait de l'indiscrétion à le publier, que la triste situation dans laquelle languissent presque toutes les parties intérieures de la république ; état presque déplorable, en le comparant à ce qu'il pouvait être antérieur à la révolution, et considérablement aggravé par elle. Partout les vœux et les besoins sollicitent les remedes à tous les maux, la création de tous les biens, et le perfectionnement de ceux dont les germes sont dispersés sur divers points, et répandus dans quelques institutions ou caduques ou à peine naissantes. Mais des plaintes vagues, des désirs inquiets et sans objet déterminé, fatiguent plus qu'ils n'éclairent, avertissent de l'existence du mal, sans rien apprendre sur la cause, sans indiquer aucun moyen d'y remédier. Pour guérir, il faut connaître. Cet axiôme est commun à la science qui a pour objet les maladies du corps humain, et à celle qui s'occupe de la conservation du corps politique.

Ce genre de mérite, cette utilité positive, distinguent éminemment l'ouvrage dont il est question dans cet article. La situation d'un département important de la république y est mise à découvert, et développée dans toutes ses parties avec une exactitude et une sagacité qui ne laissent rien à désirer.

Pour se rendre aussi utile que l'auteur avait intention de l'être, son ouvrage devait renfermer beaucoup de détails ; car, ainsi qu'il le dit, " qu'apprennent de grands apperçus ? ils donnent des idées incertaines ; la vérité, l'expérience, l'histoire, ne vivent que de détails précis et quelquefois minutieux."— " Excusez, dit-il dans un autre endroit, ces détails de ménage : je n'ai

Digitized by Google

n'ai voulu rien négliger pour indiquer l'état actuel du Finisterre. Mon travail sur l'une des plus importantes portions de la France n'est pas aussi volumineux, à beaucoup près, que l'histoire de la moindre abbaye de France ou d'Italie." Cette apologie, nécessaire pour quelques lecteurs, est superflue pour les bons esprits. Ces détails composent la partie la plus importante de l'ouvrage. C'est par eux qu'on est instruit, et de la nature des productions du Finisterre, et de celle des objets de commerce, tant d'importation que d'exportation; de la population des communes qu'il renferme; des besoins particuliers de chacune d'elles, depuis l'école primaire qui lui manque, la fontaine dont elle est privée, le pont qui se dégrade, jusqu'aux chemins de communication, soit à ouvrir, soit à réparer, soit à entretenir pour les lier entre elles, et les vivifier toutes. Cette partie de l'ouvrage, sans contredit la plus utile, est toutefois, par sa nature, la moins susceptible d'extrait. Cependant, dans ce grand nombre d'observations locales, il en est quelques-unes que l'esprit généralise, et qui, dans l'exposé de la situation du Finisterre rappellent souvent celle de tout le reste de la France. Telle est, par exemple, la remarque sur l'absence de tout esprit public, dans la privation qu'éprouvent la plupart des communes de ce département, des établissemens les plus urgens, des jouissances les plus faciles à se procurer et souvent les plus indispensables. " Par quelle bizarrerie, demande l'auteur, pendant des siecles, une cité néglige-t-elle d'acquérir, d'établir quand elle le peut, tout ce qui doit servir à la salubrité de l'air, à l'utilité de ses habitans? Pourquoi tant de communes en France, avec la facilité d'avoir des fontaines publiques, obligent-elles une foule d'individus à n'être occupés dans le cours d'une journée qu'à chercher l'eau dont on a besoin dans les ménages? Pourquoi des ruisseaux salutaires ne traversent-ils pas, ne lavent-ils pas les rues? Pourquoi des abreuvoirs, des lavoirs publics, des halles, des marchés commodes ne sont-ils pas établis par-tout, pour la santé des habitans, pour le soulagement du pauvre, pour épargner le tems si précieux?...Pourquoi n'avons-nous pas encore en France, l'instinct des plus petites peuplades de la Suisse et de l'Italie?"

Les plaintes sur le déboisement du Finisterre, qui reviennent si souvent dans le cours de cette lecture, ne rappellent-elles pas la dévastation générale du même genre qu'éprouve la France? " Tous ces pays, lit-on dans l'ou-" vrage, étaient jadis couverts de bois. Brest a tout con-" sommé." Mais sans être au voisinage d'un gouffre, tel

Digitized by Google

qu'on se représente en effet que doit l'être le chantier dévorateur de Brest, presque tous les départemens de la France ne sont-ils pas aussi ravagés que celui du Finisterre ? La même ignorance, ou plutôt la même insouciance sur cet objet d'un intérêt si grand ne regne-t-elle pas dans toute l'étendue de la république ? En vain l'estimable Cadet-de-Vaux, dans des écrits qui ont dû s'introduire partout, a-t-il démontré que les arbres sont les instrumens nécessaires des plus utiles opérations de la nature ; qu'ils sont les siphons de son immense laboratoire ; font circuler, par un jeu de pompes qui ne peut être remplacé, les fluides aqueux & aëriens, agens universels de fécondité de la terre stérile par sa nature, & que souvent abattre un arbre, c'est tarir une source : en vain le Comte de Rumford, par un esprit de philantropie digne de tout notre amour & de toute notre reconnaissance, ramenant les plus hautes spéculations des sciences aux seules vues d'utilité, a-t-il découvert les procédés les plus ingénieux pour opérer, avec une économie de combustible vraiment admirable, les effets qu'on obtient à peine par son excessive prodigalité, forêts, parcs, avenues, tout est abattu, & consommé aussitôt par les cites dépopulatrices. Du reste, elles peuvent à l'avance prendre connaissance du sort qui les attend. Le tableau qu'on va tracer, en empruntant les paroles de l'auteur, ne peut manquer d'être bientôt applicable à tous les départemens de la France. " Le Finisterre, jadis couvert de bois, est, dans sa " presque totalité, forcé d'avoir recours aux landes, aux genêts, à la tourbe, à la fiente de vache pour se chauffer & " pour cuire ses alimens :" & si l'on pouvait douter de l'importance des arbres, relativement au climat, à l'arrosement & à la fertilité des terres, j'inviterais le lecteur à lire dans l'ouvrage la description du district de Quimperlé, qu'on pourrait appeller le jardin du Finisterre. A quelle circonstance doit-il la grâce & la fécondité qui le distinguent si avantageusement entre tous les cantons qui l'avoisinent ? Le voici : " Le district de Quimperlé est, sans comparaison, le plus boisé des districts du " Finisterre. Outre les taillis, les grands bois, les plants, les " arbres, si multipliés sur les fossés, autour des champs, il " renferme les belles forêts de Carnoet, de Coatloch, de Kimmers & de Cascadec." Qu'elles soient livrées à la hache meurtriere, & bientôt cet aspect si riant sera changé, & l'on verra disparaître jusqu'aux deux rivieres, " dont les noms, " loin d'avoir la rudesse qu'on prête à la langue des Bretons, " le disputeraient dans les chants poétiques aux noms les

" plus

" plus harmonieux de la Grece & de la Lydie ; l'une est l'*Ellé*, " l'autre *l'Isole*."

Je ne saurais me reprocher d'avoir trop insisté sur cet objet. Son intérêt & son utilité m'excusent assez ; & en faisant l'extrait d'un ouvrage, on se sent entraîné par l'esprit dans lequel il a été composé.

Je dois consigner ici, par les mêmes motifs, une observation qui revient souvent dans l'ouvrage, savoir que " la ci-devant " Bretagne est le seul pays de la république où par l'agri- " culture, on puisse faire encore une immense fortune."

Mais en faisant de l'utilité l'objet principal de son ouvrage, l'auteur n'a point dédaigné ce qui peut en rendre la lecture intéressante sous d'autres rapports, et même purement agréable : " Je ferai connaître, dit-il, mille usages plus éloignés des mœurs du reste de la France, que de celles de la nouvelle Hollande, des Hottentots & du Mexique." Il tient parole : " Le mari, dans certains cantons, enleve sa femme comme les vieux Samnites. On la cache ailleurs, et le mari la cherche souvent pendant trois jours. Dans beaucoup d'endroits, le marié ne s'approche de sa moitié que la troisieme nuit après les noces ; les époux, les garçons & les filles d'honneur couchent ensemble la premiere nuit. Un usage encore plus bizarre a lieu dans le Morbihan. Après avoir conduit dans le lit nuptial les amans qui se sont unis, le garçon d'honneur, le dos modestement tourné, tient une chandelle, & ne s'enfuit, ne disparaît que quand elle lui brûle les doigts."—Des tailleurs sont communément les entremetteurs des mariages. Pour réussir dans leurs demandes, " ils portent un bas rouge & l'autre bleu, & ren- " trent s'ils voient une pie, animal de mauvais augure."— " *Scaer*, reculé dans les terres, d'un abord difficile, a con- " servé beaucoup des formes & des usages des tems les plus " anciens. Des poëtes, des discoureurs y demandent les filles " en mariage. Un Troubadour se transporte chez la fille dont " il fait la demande pour son ami. Il n'est d'abord admis " qu'à la porte. Un autre Troubadour, protecteur de la fille, " est sous les armes. La dispute commence en vers de tra- " dition, & souvent impromptu.—Un de ces discoureurs ou " poëtes, des environs de Landerneau, termina finement sa " demande, & força son compétiteur à céder la jolie fille qu'il " défendait :

" Fut-elle fille de la maison de Penmarck,
Depuis assez long-tems je la demande :
Est-elle vierge ? accorde-la :
A-t-elle cessé de l'être ? garde-la."

Le

Le lecteur remarquera que ce n'est ici qu'une traduction : l'original est en vers et en vers bas-Bretons. C'est assez l'avertir de tout ce qu'il perd quant à la grâce, l'élégance & l'harmonie.

On trouvera la supériorité de l'homme sur la femme fortement prononcée dans cet usage des laboureurs *du Corréjou*, " Le maître de la maison met le premier la main au plat. Les hommes le suivent, en observant l'ordre que prescrit l'état ou l'âge. La maîtresse de la maison, ses filles, ses amies, ne s'approchent qu'après que le dernier valet de labourage s'est emparé de la portion qui lui convient." Il y a loin, il faut l'avouer, des formes observées à un repas du Corréjou, à celles d'un *thé* de Paris.

Jusqu'ici je n'ai cherché dans l'ouvrage & présenté aux lecteurs que des usages bizarres ; en voici d'atroces : " La baie d'Audierne forme un arc dont les extrémités font la pointe de Penmarck & le Bec-du-Raz. Malheur aux navigateurs qu'un vent affale sur ces côtes hérissées de rochers ! Sans un miracle, il est dans l'impossibilité de se relever, il faut périr. Le pilote, qui de la côte voit les inutiles efforts des matelots, indique avec précision l'heure du naufrage, l'honnête homme palpite à la vue du danger ; l'impitoyable habitant de ces rives s'arme de crocs, de cordes, va se cacher dans les rochers pour y saisir ce que la mer jettera sur le rivage. Il attend sa proie, accroupi, pour échapper à l'œil des surveillans. Jadis, il assommait le malheureux qui lui tendait les bras en échappant au courroux des flots ; il l'enterrait & le dépouillait sans pitié. Il est plus humain à présent, il accorde la vie, ne tue que rarement, mais il vole. En vain la force armée tente quelquefois de s'opposer à cet affreux désordre. Il est une digue de cailloux, vis-à-vis Plouvan ; les habitans furieux s'y rassemblent, bravent la mort, attaquent les soldats ; le feu, le sang ne font qu'augmenter leur audace. Les femmes sont des Mégeres plus hardies, plus intrépides encore que les hommes. Le comble de l'injustice, de la cruauté, de la tyrannie militaire est, suivant eux, de leur disputer les dons que le ciel leur envoie. Cette année même, au moment d'un naufrage, les habitans de Plozevet & de Plouvan, obligerent la troupe à gagner ses casernes. Alors, ivres d'avidité, mus par le démon du pillage, ils s'élancerent sur les débris du bâtiment, avec une telle fureur, qu'après s'être gorgés de vin, d'eau-de-vie, de liqueurs, ils avalerent une caisse entiere de médicamens, qui donna la mort aux uns et d'affreuses convulsions aux autres. Peignez-vous la position de ces hommes, & de ces furies, qui, la

Digitized by Google

la nuit, l'hiver surtout, au moment des orages, cachés dans les enfoncemens du rivage, l'œil fendu vers les flots, attendent les dons de la mer avec l'avidité du tigre. Dans les tems reculés, ils allumaient des feux, ils pendaient un fanal à la tête d'une vache, pour attirer les vaisseaux éloignés, trompés par les mouvemens de ces animaux, & par ces feux qu'ils croyaient pouvoir suivre. On prête cette ruse aux habitans du Pont-Euxin : il n'est aucune atrocité qui n'ait son pendant sur la terre."

C'est peu de répandre de l'intérêt sur son utile ouvrage, l'auteur a voulu même l'égayer, & il l'a fait aux dépens des saints qu'il trouve partout sur son chemin, & à la chapelle desquels il ne manque jamais de faire une station, à la vérité assez peu dévote : " Ainsi," dit-il, en s'autorisant d'un grand exemple, " Pausanias, en décrivant les neuf districts de l'ancienne Grece, n'oublie jamais le Dieu de chaque église, fût-il de marbre ou de pierre, ou de bois ; ne fût-il qu'un tronc vénérable consacré par les premiers sauvages du pays." Il faut avouer qu'il est servi à souhait par son sujet, & que la Basse-Bretagne, à cet égard, ne le cede point à la Grece. Il reconnaît, " qu'il n'est point de pays, même en Afrique, où l'homme soit plus superstitieux."—Et ailleurs, il dit : " Chaque pays a sa folie ; notre Bretagne les a toutes."

Il serait superflu d'entrer ici dans plus de détails à ce sujet ; mais on conçoit que les légendes de S. Conogan & de S. Jean du doigt ; de S. Honorée & S. Gertrude : de S. Guignolet & sa cheville, ont pu, sous une plume profane, fournir matiere à des traits plaisans. Voici pourtant une historiette que sa briéveté permet de citer : " La fontaine de *Bodilis*, à trois quarts de lieue de Landivisiau, a la propriété d'indiquer aux amans si leur maîtresse a conservé son innocence. Il faut lui dérober l'épingle qui ferme sa collerette, la plus voisine du cœur. On la pose sur la surface de l'eau ; tout est perdu si l'épingle s'enfonce ; surnage-t-elle ? elle est encore vierge." Hâtons-nous de rassurer le lecteur qui doit trembler pour la réputation des pauvres filles de Landivisiau, & transcrivons la note officieuse qui affaiblit un peu le danger de cette terrible épreuve : " Les femmes de ce pays se servent d'épines pour attacher leurs vêtemens."—L'auteur du Voyage du Finisterre a eu souvent occasion de rapporter de semblables pratiques ; car, ainsi qu'il le remarque, " l'histoire de la raison & de la sagesse chez l'homme, se trouve sur le feuillet d'un petit livre ; il faut des milliers de volumes pour nous indiquer ses extravagances."

Mais

Digitized by Google

Mais si l'auteur parle avec assez peu de révérence de quelques pratiques modernes, il professe une inaltérable vénération pour l'antique Druidisme, dont il trouve partout des traces dans le pays qu'il parcourt. " La seule religion Druidique paraît," dit-il, " avoir des bases fixes, un système complet, une assiette fondée sur la nature & les besoins de l'homme....."—" Les Druides & les Gaulois ont eu seuls une religion sublime, merveilleuse, fondée sur la nature, sur l'histoire des élémens, des astres dont ils connaissaient la marche, de la médecine qu'ils pratiquaient, & de ce principe brillant qui n'admet dans l'univers aucune combinaison, aucun assemblage qui ne soit dirigé par une âme ou guidé par une intelligence. Ils admettaient l'immortalité de l'âme.....Les systêmes qu'ils avaient créés n'étaient pas le fruit de ces fantaisies auxquelles on veut assujettir les phénomenes, mais le résultat de leur expérience pendant les milliers de siecles d'observations suivies, faites par leurs disciples sur tous les points du globe qu'ils parcouraient. Elles étaient classées, rédigées par un college immense, dont l'occupation & la nuit & le jour était d'observer avec respect, avec enthousiasme, tous les mouvemens, toutes les opérations de la nature qu'ils regardaient comme un livre divin."

C'est partout avec le même respect, la même prévention favorable qu'il s'exprime sur cette religion antique; qu'il s'approche de tous les monumens qu'il regarde comme en étant les débris; de ces pierres *druidiques* dont le Finisterre, cette extrémité du monde, a conservé des dépôts vénérables & nombreux: " Je parle de ces quartiers énormes de rochers plantés en terre, & recouverts d'une grande pierre plate qu'on voit, non-seulement dans la Bretagne, mais dans presque toutes les contrées de l'ancien monde."—" On a pris, dit-il, ces monumens pour des autels, pour des tombeaux. Il m'est bien démontré qu'ils n'ont été placés que pour indiquer le lieu des traités passés dans différentes occasions. C'était l'emblême ingénieux & simple de la solidité, de la durée des conventions faites entre deux peuples & de l'union qu'ils contractaient*."

---

* Si c'était ici le lieu d'entrer dans une discussion contradictoire, je proposerais à l'auteur quelques doutes sur cet emploi qu'il donne aux *pierres druidiques*. Je m'en tiendrai à dire, que le grand nombre de ces monumens qu'on trouve répandus, particulierement dans tout le nord de l'Europe, malgré la

On lira avec beaucoup d'intérêt dans l'ouvrage les passages nombreux qui roulent sur ce sujet. On reconnaîtra qu'ils sont le résultat d'une grande érudition sur cette matiere que l'auteur doit posséder, & l'on regrettera que par la nature de son ouvrage, il n'ait pu donner au système qu'il adopte tout le développement qu'il laisse à désirer. Sans doute il aurait répondu à quelques objections qui se présentent d'abord à l'esprit en opposition avec ses idées : il aurait discuté quelques passages des Commentaires de César sur les Gaules, dans lesquels le druidisme est présenté sous des couleurs moins favorables, et où il est classé dans le nombre des religions où l'abominable pratique des sacrifices humains était consacrée, & exécutée avec des circonstances qui en redoublent l'horreur. Il aurait indiqué dans quelles sources il a puisé les connaissances particulieres & les détails précis qu'il paraît avoir sur les dogmes & les opinions d'un college de prêtres qui, s'il faut encore sur ce point s'en rapporter à César, avaient pour principe de ne rien écrire en matiere de religion. Quant aux observations astronomiques & aux expériences de médecine & de physique, auxquelles le même César rend en effet témoignage que les Druides s'appliquaient, il serait important de connaître au juste quels progrès ils y avaient fait, pour y proportionner l'estime & l'éloge qui peuvent leur être dus. La supériorité de la Gaule sur l'Angleterre (l'ancienne Bretagne) que l'au-

---

la grande destruction qui doit en avoir été faite ; leur rapprochement, tel qu'on l'observe dans le district de Carnac en Bretagne, & en Angleterre, au voisinage de Salisbury, où dans un espace assez peu considérable, on en compte jusqu'à 72, sont des circonstances qui se concilient difficilement avec la destination spéciale qu'il leur attribue. Est-il facile de croire qu'on y aurait juré autant de traités qu'il s'y rencontre de ces pierres ? J'avoue que je ne vois point de raison pour m'écarter de l'opinion commune qui les considere comme les autels du druidisme, & j'ai bien peur qu'elles n'aient plus souvent servi à l'effusion du sang humain qu'à consacrer des alliances pacifiques. De plus, ces monumens grossiers me semblent déposer contre l'opinion d'un assez grand perfectionnement dans les arts auquel l'auteur paraît croire que les anciens Celtes avaient pu s'élever : ces travaux, ces monumens, les seuls, après tout, bien constatés, qui nous restent de l'antiquité Celtique, me paraissent être les arts d'un peuple qui n'en a point.

Digitized by Google

teur s'attache partout dans son ouvrage à faire prévaloir, est encore une opinion opposée à celle de l'auteur des Commentaires, dans lesquels on lit, que la discipline druidique paraît être originaire de la Bretagne (l'Angleterre) d'où elle a passé dans la Gaule, & que, de son tems, ceux qui voulaient s'y perfectionner y faisaient des voyages.

Il serait plus intéressant encore de connaître les titres & les fondemens de l'opinion, qui perce partout dans ce livre, touchant le grand rôle qu'a joué la Bretagne sous le nom de Gaule Celtique, dans les âges reculés, & sa prééminence sur des peuples qu'on est accoutumé à regarder comme lui étant bien supérieurs. On trouve à cet égard, dans l'ouvrage, des assertions brillantes, des conjectures hardies. " Cette Bretagne, dit-il, est une médaille précieuse à consulter." On peut dire qu'il l'a déchiffrée avec toute la sagacité & la pénétration que permettent l'érudition des livres & l'observation des lieux ; & quand la rouille qui la couvre en a effacé les plus vieux caracteres, il exprime avec vivacité le chagrin qu'il éprouve, & s'écrie avec une douleur qu'on partage : " Que je voudrais pénétrer dans les tems reculés pour nous, qui précéderent l'arrivée des Romains : les tems bien plus anciens, où les Gaulois, maîtres du monde, vivaient sous l'empire des Druides. Nous avons bien l'idée des mœurs générales de ces siecles, mais les traits particuliers, les détails, la physionomie du tems, si j'ose ainsi parler, s'évanouissent dans les ténebres."

Les grands spectacles de la nature, tels qu'ils se déploient à cette extrémité du monde, & le long de ces côtes anfractueuses, battues, déchirées, englouties par l'infatigable furie d'une mer constamment orageuse, sont décrits dans l'ouvrage avec une chaleur, une vérité qui mettent les objets eux-mêmes sous les yeux du lecteur. Ces magnifiques descriptions se distinguent encore par un autre genre de mérite. On peut dire qu'elles sont répandues dans l'ouvrage comme un luxe utile. C'est là en effet que l'auteur développe des connaissances en histoire naturelle générale ; des notions étendues en cosmographie, en géologie, qui ne sont point inférieures à celles d'érudition & d'administration répandues partout dans ce livre, distingué par la grande variété d'objets qui y sont traités. J'ai déjà passé les bornes ordinaires d'un extrait, & je n'ai pu encore les faire connaître tous. Je n'ai pu parler ni des notions intéressantes qu'on y trouve sur les arts & la littérature ; ni de celles qui ont pour objet l'idiôme du pays, cette langue Bretonne, que ceux qui la connaissent & qui la parlent mettent au-dessus de toutes les langues de l'univers ; préten-

prétention que l'auteur paraît disposé à regarder comme assez fondée.

Mais je regrette surtout de ne pouvoir offrir au lecteur quelques-uns de ces passages nombreux, où l'auteur s'est livré à toute son indignation contre les excès révolutionnaires, quand il en a retrouvé les traces dans le cours de ce voyage. Partout il les a poursuivis avec la vigueur de raison qui en terrasse les principes, & les a voués à l'exécration avec l'éloquence de l'âme qui se souleve contre leurs effets. On lira avec attendrissement & respect le passage où il consacre l'éloge des administrateurs du Finisterre, traînés à l'échafaud à l'époque de ce délire atroce; & celui où il a consigné les détails pleins d'intérêt touchant l'hospitalité héroïque & périlleuse que trouverent dans un des districts de ce département quelques-uns des Girondins errans & proscrits, dans ces tems où l'on a tant de besoin de trouver quelques actes de vertu généreuse pour consoler du débordement de tous les crimes qu'ils rappellent à la mémoire. Ajoutons, car c'est ici le lieu de le dire pour donner plus de force à ces raisonnemens, plus de couleur à ces tableaux hideux, que l'auteur n'est nullement suspect quant à ses principes de liberté & d'égalité politiques. Partout il les professe sans obliquité, sans arriere-pensée, & l'on verra à l'article *Brest*, que les préventions, les préjugés de l'aristocratie ne sont pas traités, dans cet ouvrage, avec plus de ménagement que les exagérations démocratiques.

POÉSIE.

Morceau extrait du Poëme DU MALHEUR ET DE LA PITIÉ, *par M. l'Abbé* Delille.

A M. le Vicomte de Marin.

Hélas! plus d'un Français, dans ces momens funestes,
Se montra des Français l'implacable ennemi.
Tel ne fut point ton cœur, toi, généreux ami
De ceux que poursuivait la fortune inhumaine;
Toi, que chérit Bellone, ainsi que Melpomene;
Qui, parant la vertu par d'aimables dehors,
Joins la beauté de l'âme à la grâce du corps.

Qu'on

Digitized by Google

Qu'on ne me vante plus le chantre de la Thrace,
Des tygres, des lions apprivoisant l'audace!
Ton art qui, dans la Grece, aurait eu des autels,
O Marin! sut dompter des monstres plus cruels,
Le désespoir affreux, la hideuse indigence.
Que de fois au plaisir mêlant la bienfaisance,
Stérile pour toi seul, ton talent généreux
Mit son noble salaire aux mains des malheureux!
Ainsi, par ce concours de brillantes merveilles,
Charmant le cœur, l'esprit, les yeux et les oreilles,
On te vit tour-à-tour vouer à nos malheurs,
Ta lyre et ton épée, et ton sang et tes pleurs.
Ce concert de vertu, de grâces, de génie,
Ah! voilà ta plus belle et plus douce harmonie:
Tel, beau, jeune et vainqueur, le Dieu de l'Hélicon
Chantait, touchait sa lyre et combattait Pithon.

L'Amitié,

Romance, par M. de Ségur, *l'aîné.*

Air: *Te bien aimer, ô ma chere Zélie!*

J'ai de l'amour connu tous les orages,
Il fut long-tems le maître de mon sort:
Je ne veux plus m'exposer aux naufrages,
Et la raison m'a reçu dans son port.

J'attends en paix la fin de ma carriere,
Et détrompé d'une trop douce erreur,
Ne voulant plus jamais aimer ni plaire,
Le calme au moins me tient lieu de bonheur.

J'ai de la gloire aussi brisé l'idole,
Son vain laurier m'a trop coûté de pleurs,

Et

Et loin de moi je vois son char qui vole
Sans regretter ses trompeuses faveurs.

Je veux jouir de mon indépendance,
C'est à présent ma seule volupté ;
Et je sais trop que, sans l'indifférence,
Il n'est pour moi ni paix, ni liberté.

Les nœuds d'amour, tissus par la folie,
Comme les fleurs durent trop peu d'instans,
L'amitié seule, embellissant la vie,
Ne fuit jamais sur les aîles du tems.

Cette amitié, qu'à tout mon cœur préfere,
Aujourd'hui m'offre un sort plein de douceur,
Mais comme on sait que l'amour est son frere :
Quand je le fuis, puis-je suivre sa sœur ?

Leur ressemblance excite mes allarmes,
On peut, hélas ! s'y méprendre aisément :
Et mon amie a pour moi tant de charmes,
Que son ami peut craindre d'être amant.

Mais comme un trait que dans les airs on lance
D'autant plus prompt qu'il fut plus arrêté,
Tout sentiment doit à la résistance
Et ses progrès et sa rapidité.

Le feu qu'on croit éteindre sous la cendre
Eclate un jour avec plus de fureur,
Et l'amitié dont on veut se défendre
Des feux d'amour peut embrâser un cœur.

Pour mon amie, en ce péril extrême,
D'un doux penchant il faut suivre la loi,
Et sans combat lui dire que je l'aime,
Pour éviter de l'aimer malgré moi.

Digitized by Google

Élégie.

Quand à mes yeux séduits la mer paraît sourire,
Crédule, je me livre aux conseils du Zéphire;
Je me plais à guider la barque où ma Zélis,
Sur la fin d'un beau jour, s'abandonne à Thétis,
Et contemple avec moi l'astre de Cythérée,
Au doux balancement de la vague azurée.
Tandis que, sur son char, Diane ouvrant les cieux,
Argente mollement les flots silencieux :
Quel charme de n'avoir, dans ce calme du monde,
De témoin que l'amour, de confident que l'onde !

Mais quand l'azur des eaux se trouble & se noircit,
Quand d'un voile orageux Diane s'obscurcit,
Lorsque le doux Zéphir cede au fougueux Borée
Tout l'espace écumant des gouffres de Nérée,
Et que déjà les flots grondent de toutes parts :
Je fuis; la terre seule invite mes regards.
Je reviens à Cybele, à ces rians bocages,
Où le tremble ondoyant fait parler ses feuillages.
Eh ! qui n'aimerait pas ce calme des forêts,
Et ces paisibles flots qui dorent les guérets ?

Que je te plains, ô toi, dont la frêle nacelle
Va tenter sur les mers une proie infidelle !
Fugitive, elle échappe à tes réseaux confus :
Moi, sous l'asile frais de ces planes touffus,
Heureux, je vais m'asseoir près d'une source pure,
Qui, loin de m'effrayer, m'endort par son murmure;
Plus heureux, si Zélis, troublant ce doux sommeil,
Enivre de baisers le moment du réveil !

Lebrun.

PEIN-

Digitized by Google

PEINTURE.

Examen du Tableau des Sabines, par DAVID.

On sait avec quelle vigueur de pinceau, quelle verve & quel génie, le Poussin a reproduit sur la toile, cette scene si vive, si animée, si pittoresque, de l'enlevement des Sabines. C'est un des morceaux les plus admirables de ce grand maître. Il fallait donc être bien sûr de ses forces pour oser donner la suite d'un sujet traité si habilement, et présenter à nos yeux ces mêmes Sabines, au moment où, devenues épouses & meres, elles courent se précipiter entre les Romains & les Sabins, entre leurs époux qui les défendent, & leurs parens qui les réclament, à main armée.

Les nombreux chef-d'œuvres qui ont placé David à la tête de ses rivaux, ont pu lui inspirer la noble hardiesse de se mesurer avec le Poussin, & le rassurer contre la comparaison que fait naître soi-même le sujet qu'il a choisi. Mais il a dû sentir que le moment saisi par le Poussin, était plus heureux, plus avantageux, plus approprié aux ressources comme aux grands effets de l'art.

La scene représentée par David, ne comportait ni la même vivacité, ni la même chaleur : des troupes qu'un discours attendrissant désarme, ne peuvent avoir, sur la toile, la même action, la même énergie que des brigands, qui saisissent, pressent dans leurs bras, enlevent, au signal donné, de jeunes filles surprises, effrayées, éplorées. Ici, chaque personnage du tableau concourt à l'effet général ; là, on ne peut gueres voir qu'une multitude immobile & confuse. La nécessité même qu'a éprouvée David, de concentrer l'intérêt sur les trois principaux personnages, suffit pour démontrer l'infériorité du sujet.

Quand on lit, dans les historiens, l'événement que David a représenté, ce qui touche le plus, ce sont les paroles des Sabines ; mais la peinture ne rend pas des paroles ; quand on voit le tableau du Poussin, on le trouve supérieur à tout ce qu'on a lu ; le sujet qu'a traité David, appartenait plus à l'éloquence qu'à la peinture ; celui qu'a traité le Poussin, était plus fait pour être peint que pour être écrit. Le tableau de David ne laisse, dans l'imagination, que la trace de quelques figures isolées qui se détachent sur une multitude de figures confuses ; celui du Poussin vous laisse une idée aussi nette que précise.

Quand

Digitized by Google

Quand on a vu ce dernier, on sait comment s'est passé l'enlevement des Sabines; quand on a vu celui de David, on doute s'il ressemble bien à l'événement qu'il représente.

Aussi peut-on dire que ce tableau ne fait pas une impression unique, qu'il tourmente l'attention par mille objets qui se la disputent; que la composition n'en est pas heureuse, & qu'enfin l'effet est manqué. Ce grand défaut vient surtout de ce que le moment précis de l'action n'est pas bien décidé: Hersilie, entre Tatius & Romulus, les engage à mettre bas les armes; mais on ne voit pas bien si son discours a déjà fait impression. Romulus tient un javelot prêt à le lancer contre Tatius; Tatius se dispose à parer le coup, & à fondre ensuite, l'épée à la main, sur son adversaire. Rien n'annonce qu'ils soient touchés des paroles d'Hersilie. Ils ne paraissent occupés que de leur querelle. A la vérité, le général de la cavalerie remet déjà son épée dans le fourreau; mais on ne peut attribuer cette action au discours d'Hersilie, dont il est très-éloigné; une partie des deux armées commence à baisser ses lances; une autre annonce par les démonstrations les plus expressives, que les Sabines l'ont emporté; une troisieme semble encore vouloir combattre. Il est difficile, au milieu de tout cela, de trouver cette unité, cet ensemble, ce point fixe sans lesquels il ne peut exister de bonne composition, en peinture comme en poésie.

Infelix operis summâ, quia ponere totum
Nesciet.

L'ordre même & la marche des deux armées, ne sont point assez nets; l'esprit a besoin d'efforts pour les comprendre, & cette confusion rend la disposition du tableau plus obscure encore & plus embarrassée.

On retrouve la supériorité de David dans les détails, quoiqu'ils ne soient pas exempts de défauts. Dès ses premieres productions, on s'est apperçu que la force & la correction de son pinceau mâle & vigoureux, dégénérait quelquefois en sécheresse, en roideur & en dureté. Les attitudes de Romulus & d'Hersilie sont trop académiques; Hersilie, entre les deux rois, un genou appuyé sur un tronçon de colonne, les bras étendus avec plus d'art que de grâce & de naturel, ressemble à une actrice de l'opéra; Romulus a l'air d'un maître d'armes. Ce défaut seul suffirait pour glacer la composition la plus animée. Mais ces deux figures offrent d'ailleurs une foule de beautés; la tête de Romulus est d'une noblesse admirable; on le reconnaît bien pour le fils d'un Dieu. Les bras, les mains d'Hersilie,

Digitized by Google

silie, dont la physionomie manque un peu d'expression, sont traités avec une perfection rare. Mais un morceau vraiment pur, exempt de toute affectation, de toute maniere, de toute sécheresse, c'est le corps de Tatius. Voilà la nature ; voilà sans contredit le plus beau détail du tableau, celui où la touche fiere & nerveuse du peintre s'est le mieux fait sentir, où la main d'un grand maître est le mieux marquée. Les enfans qui sont sur le devant du tableau, sont peints avec une force mêlée de grâce, qui, en leur conservant tout le charme de leur âge, semble annoncer en même tems, qu'ils sont nés pour donner un jour des maîtres à l'univers. Il est fâcheux qu'ils ne soient pas bien fondus avec le reste du sujet, qu'ils aient trop l'air d'un accessoire postiche, & d'appartenir moins au tableau qu'à la bordure. On ne voit pas bien comment une des Sabines, qui s'élance avec son enfant, & ne se tient que d'un pied sur un fût de colonne, peut y garder l'équilibre. On ne sait pourquoi il se rencontre, dans le groupe des femmes, une vieille qui présente aux piques des soldats sa poitrine décharnée. Elle paraît avoir été copiée du tableau du Poussin, & elle unirait peut-être, d'une maniere ingénieuse & piquante, les deux sujets, si d'ailleurs elle ne faisait, dans le tableau de David, le plus mauvais effet. La perspective ne paraît pas assez bien observée dans quelques endroits. Les contrastes ne sont pas ménagés avec assez d'adresse. Le plus petit écolier sait qu'il faut détacher & faire ressortir les figures d'un tableau par le moyen des contrastes. Mais il n'appartient qu'aux plus grands maîtres d'employer habilement cette ressource de l'art qui, dans cette partie surtout, consiste à se cacher lui-même, & doit être une magie & non un simple calcul & un grossier mécanisme. Le blanc domine trop dans la couleur, qui, en général, est belle, mais qui heurte la vue dans quelques endroits, par des passages trop brusques. Hersilie, surtout, est trop blanche ; il est à craindre que ce tableau ne devienne blafard dans quelques années.

On peut considérer ce nouvel ouvrage de David plutôt comme un cadre dans lequel il a renfermé une magnifique collection de superbes études, que comme un tableau qui mérite d'être placé parmi les chef-d'œuvres des Poussin, des Lebrun, des Lesueur. C'est là que les jeunes éleves iront se former à la correction & à la pureté du dessin, à l'exactitude & au choix des belles formes, à la force & à l'empire du trait ; mais quand ils voudront étudier les secrets d'une belle composition, ils arrêteront plutôt leurs regards sur la *Mort de Socrate*, ouvrage admirable où

David a prouvé qu'il savait aussi bien composer un tableau, que le dessiner & le peindre.

Quelques critiques ont reproché à David la nudité de ses héros; ils ont prétendu qu'elle était également contraire & à la morale & à l'histoire, également propre à faire, sur les sens, des impressions dangereuses, & à choquer les idées des érudits. Cette censure nous paraît beaucoup trop sévere. Si le tableau de David est immoral, il faut reléguer, dans l'ombre des magasins & des musées, presque toutes les statues qui décorent nos jardins publics & qui embellissent nos palais. C'est aux parens d'éloigner leurs enfans de tous les objets dont la vue peut produire des effets funestes; mais on ne peut exiger de l'art qu'il ajoute aux difficultés dont il n'est déjà que trop embarrassé, les entraves d'un scrupule minutieux, capable d'arrêter sa marche, & d'enchaîner son essor. Quant à la vérité historique, il faut laisser aux peintres, à cet égard, la même liberté qu'aux poëtes, & se souvenir que des fautes absurdes de costume n'empêchent pas que les tableaux de Paul Véronese ne soient comptés parmi les plus beaux dont s'honore l'école Vénitienne.

On ne peut qu'applaudir au parti qu'a pris sagement David, de se retirer du tourbillon des factions qu'on appelle aujourd'hui les affaires publiques, pour se livrer tout entier à son art. Bonaparte, oubliant les torts du membre du comité de sûreté générale, pour ne voir en lui que l'artiste, l'avait nommé peintre du gouvernement. David a refusé cette place, sous prétexte qu'elle était étrangere aux occupations auxquelles il veut se consacrer désormais sans réserve. Les principales fonctions de cette place auraient consisté à présenter, à la protection spéciale du gouvernement, les jeunes artistes qui auraient porté en eux le germe de quelque grande disposition, & à dessiner les fêtes que le consul aurait ordonnées. David a probablement craint de perdre son tems pour un gouvernement qui ne l'aurait pas mieux payé qu'il ne paye ses autres agens.

SPECTACLES

Digitized by Google

SPECTACLES DE PARIS.

Nous n'avons gueres à offrir, sous ce titre, que des analyses de pieces tombées. Nous ne ferons point mention des bluettes données aux deux théâtres du Vaudeville. Une seule, *les Rémouleurs & la Meûniere*, par Piis, a eu du succès. D'autres ont eu quelques représentations, & sont allées se perdre ensuite dans le fleuve d'oubli. De ce nombre sont, *Arlequin Ventriloque*; *Finot, portier de M. de Bievre*; *la Soirée de Chapelle*, &c. &c.

L'Opéra ne présente d'autres nouveautés que la continuation des débuts du troisieme Vestris. On y représente maintenant *Adrien*. On y a donné six bals masqués, depuis le jour du Lundi gras; & le dernier bal a toujours, au dire des journaux, été plus brillant que le précédent.

Trois grandes pieces avaient été annoncées avec toute l'emphâse imaginable. Le nom des auteurs prévenait avantageusement en leur faveur. Le public s'est porté en foule aux premieres représentations. Jamais chûtes plus complettes n'ont mieux prouvé la décadence de l'art & la dégradation des auteurs dramatiques en France.

L'une de ces pieces était l'opéra d'*Epicure*, paroles de M. Dumoustier, auteur des Lettres à Emilie sur la Mythologie, musique de Mehul; l'autre, *Camille*, par Madame Constance Pipelet, à laquelle était adressé le morceau sur les femmes auteurs, qui se trouve dans notre dernier Numéro; & la troisieme, *Pinto*, par Lemercier, auteur d'Agamemnon & d'Ophis. Voici l'analyse de ces trois pieces.

Digitized by Google

Epicure.

L'Opéra comique national est devenu une mer féconde en naufrages; il faudra désormais que les auteurs, pour être sûrs de leur fait et pour éviter la guerre civile, achetent tous les billets du parterre; cela leur coûtera peut-être encore moins que de faire une bonne piece.

Le nom seul d'Epicure promettait une intrigue galante, des tableaux rians et voluptueux; le début de la piece répond assez à cette idée. La scene représente d'agréables jardins; on voit d'un côté la charmante Aspasie dans l'attitude d'une rêverie profonde, de l'autre Epicure qui l'observe avec le plus vif intérêt. Aspasie confiée aux soins d'un philosophe, dans l'absence de son pere, ne regarde point Epicure comme un tuteur fâcheux; on s'apperçoit même que malgré son âge et sa grande barbe, elle ressent pour lui l'amour le plus tendre. Je m'attendais qu'on allait nous donner la Pupille de Fagan; mais nous n'avons pas été si heureux. J'ai entendu parler de quatre amans fort ridicules, qui aspiraient à la main d'Aspasie; ensuite les écoliers d'Epicure sont arrivés et ont pris leur place. les garçons d'un côté et les filles de l'autre: le philosophe est monté sur son siége doctoral, et leur a débité des lieux communs de sa doucereuse morale, avec autant de gravité qu'un professeur du lycée: la leçon a fini gaiement par une espece de rondeau, qui n'est autre chose que l'idylle de madame Deshoulieres au ruisseau, et dont le refrein est " Voilà l'image de la vie." Les écoliers restent et les amans arrivent; ce qui encombre la scene de personnages. Sur les quatre amans, il y a un petit-maître et trois philosophes, parmi lesquels se trouvent Démocrite et Héraclite. J'ignore pourquoi il a plu à l'auteur de couvrir de ridicule, et ce qui est bien pis, de nous présenter comme des scélérats deux philosophes célebres dans l'antiquité, et particulierement Démocrite à qui Regnard et Hauteroche ont fait sur la scene une réputation d'honnêteté et de vertu. La farce burlesque de ces philosophes amoureux et baffoués se change bientôt en tragédie; outrés de dépit, ils coujurent la perte d'Epicure, et vont le dénoncer au magistrat, comme sorcier et corrupteur de la jeunesse.

Aux jardins voluptueux succede une prison; Epicure, devenu stoïcien, mange son pain bis comme un gâteau délicieux, et boit son eau claire comme du vin de Lesbos; après ce repas succulent, il s'endort agréablement sur une méchante natte, et sans doute il doit avoir des songes couleur de rose; car à peine a-t-il fermé les yeux, qu'on voit descendre, du ceintre, une

Digitized by Google

une machine chargée de génies, d'amours et de nymphes qui portent des guirlandes et des corbeilles de fleurs : après avoir fait quelques pas autour du philosophe endormi, ils remontent dans leur machine, et s'en retournent escortés des sifflets du parterre qui a jugé qu'un pareil spectacle ne convenait qu'aux pantomimes du boulevard.

Le philosophe se réveille, et comme il s'ennuie lorsqu'il n'a personne à endoctriner, il donne au geolier une leçon de philosophie ; le seul fruit que le geolier en retire est de se confirmer dans l'opinion qu'Epicure est sorcier. Aspasie le vient voir, et lui amene aussi tous ses écoliers : heureusement pour les spectateurs, l'envie ne prend pas au philosophe de leur faire l'école dans la prison ; on se contente de chanter. Il fallait que la police des prisons d'Athenes fut extrêmement relâchée, pour supporter une cohue et un charivari pareil dans la chambre du prisonnier. Les philosophes, ses accusateurs, qui avaient donné de l'argent au geolier pour le bien tourmenter, sont très-scandalisés de voir la prison transformée en théâtre lyrique ; ils font enlever Epicure par des soldats, pour le conduire devant les juges.

Le théâtre représente la salle d'audience ; l'accusé paraît, les dénonciateurs le chargent de crimes imaginaires : les juges ont l'air de s'entendre avec les dénonciateurs ; l'accusé repousse la calomnie et confond les philosophes, que l'auteur a rendus exprès bien odieux et bien bêtes ; tout cela a un faux air du procès de Socrate, ou plutôt on a voulu que cela ressemblât au tribunal révolutionnaire : l'auteur avait sans doute placé là des allusions que le public n'a point saisies. On n'a vu qu'une scene plate et triviale. Aspasie arrive au plus fort des débats ; elle dit beaucoup d'injures aux philosophes, déclare son amour pour Epicure, qui fait l'étonné, et objecte son âge ; mais Aspasie lui répond galamment que " l'âme ne vieillit point, qu'on est " toujours jeune quand on a de l'esprit ; et qu'on ne demande " pas aux vertus et aux talens, le jour de leur naissance." Ces gentillesses ont mis le public de si belle humeur, qu'il n'a pas laissé le tems aux juges de prononcer leur sentence, et il a décidé que toute la piece était d'une invention misérable, d'un froid glacial et d'un ridicule achevé ; que le style même, la partie brillante de l'auteur, abondait en petits madrigaux fades et précieux ; que rien n'était plus assommant que ce magasin de maximes usées et bannales ; et définitivement qu'Epicure n'était qu'un pédant fort ennuyeux, qui avait la manie d'enseigner ce que tout le monde sait.

Ce jugement, d'ailleurs fort équitable, a fait naître un combat très-vif et très-acharné. Le parterre s'est changé en une arène,

Digitized by Google

arène, et les acteurs rangés en file sur le bord du théâtre, ont été long-tems tranquilles spectateurs de la mêlée. Les amis de l'auteur ont bien fait leur devoir, et se sont signalés par une vigoureuse résistance : on en est presque venu aux mains, après bien des cris et des menaces, il a fallu céder au nombre, et l'arrêt fatal a été confirmé.

Ce qui a servi l'auteur encore plus efficacement que ses amis, c'est la belle musique de Méhul, qui a retardé long-tems la chûte de la piece : le public a justement applaudi plusieurs morceaux admirables, et sur-tout des chœurs sublimes, trop sublimes même, car le musicien doit observer la nuance qui sépare le tragique du comique, et ne pas déployer toutes les puissances de l'art pour peindre une farce.

Il ne manque à Epicure que des ballets pour être un grand opéra dans toutes les formes : décorations superbes, changemens de scene à chaque acte, multitude prodigieuse de figurans, tout s'y trouve, excepté l'action et l'intérêt. Jamais on n'a fait tant de fracas pour si peu de chose ; mais c'est une faible ressource contre l'ennui, que de couvrir les planches d'acteurs : tout ce bruyant attirail ne vaut pas une bonne scene, et le citoyen Dumoustier a prouvé, dans d'autres ouvrages, qu'il savait en faire de bonnes.

Solié a parfaitement chanté le rôle d'Epicure ; mais il a souvent mis trop d'apprêt et d'emphase dans le débit de ses sentences philosophiques. Le rôle faible et insignifiant d'Aspasie n'a pas permis à mademoiselle Bouvier de développer un grand talent. Pour les quatre amans, si l'auteur s'est proposé de les rendre bien ridicules, on peut assurer que leur jeu a parfaitement secondé ses vues.

Camille, ou Amitié & Imprudence, Drame en cinq Actes & en Vers, par Mad. Pipelet.

Camille a été fort mal reçue du public ; ce joli titre, *Amitié et Imprudence*, calqué sur celui de *Misantropie et Repentir*, n'a pu la sauver du naufrage ; il eût mieux valu s'emparer de l'intérêt de la piece Allemande, que de parodier son titre. Un drame qui fait pleurer est quelquefois un mauvais ouvrage ; mais un drame qui fait rire au milieu des fureurs, des remords, du désespoir, et même du meurtre, est une espece de monstre sur la scene.

Camille est une pauvre orpheline, accueillie à quinze ans dans la maison de Nancy, femme généreuse, mais étourdie et dissipée ;

Digitized by Google

dissipée ; l'exemple a séduit sa jeunesse : mais son cœur, né pour la vertu, n'a pas plutôt connu le vice, qu'il en conçoit la plus vive horreur ; elle quitte brusquement sa bienfaitrice, dont les dons lui ont coûté si cher, et se retire dans un village, pour y faire pénitence ; elle y fait un amant, et un amant de la plus haute volée, Robert, fils de la comtesse de Valmore. La mere, allarmée de la passion de son fils pour une inconnue qui passe dans le village pour une avanturiere, s'abaisse jusqu'à lui rendre une visite. Camille soutient la conversation avec dignité ; mais elle est moins fiere avec son amant ; elle lui fait humblement sa confession, et tombe à ses pieds. Robert, pétrifié, la laisse long-tems dans cette posture incommode & avilissante ; enfin, après avoir filé pendant deux minutes un gros soupir, il s'enfuit en s'écriant : *J'en mourrai de douleur !* Il n'en meurt cependant pas. Peu de tems après, il revient furieux, désespéré, et quand il apprend le départ de Camille, il fait une scene de fou. C'est une maladie qui gagne le théâtre ; nous ne verrons bientôt plus que des échappés des Petites Maisons hurler et écumer sur la scene. La mere, tourmentée par la crainte de perdre son fils, donne son consentement de mauvaise grâce ; Camille, qui n'est fiere que vis à-vis de la mere rejette noblement un consentement forcé : cela lui réussit ; à force de sollicitations et d'instances la mere se rend, et embrasse en signe de réconciliation sa future belle-fille. Tout va bien : mais cette Nancy qui a déjà perdu Camille, vient encore la persécuter. Ce n'est point une amie imprudente, c'est un diable femelle, une furie attachée à ses pas. Dès qu'elle apprend l'amour de Robert, elle se met en tête de faire manquer ce mariage, ou d'enlever son amie. Déjà elle a répandu dans le village que son pere arrive des Indes avec des trésors pour la marier. Le mauvais accueil de Camille ne la rebute point : cachée dans sa chambre pendant sa conversation avec le fils & la mere, elle se moutre au moment où Camille va faire l'aveu de sa faiblesse, la dément, lui ferme la bouche, prend querelle avec la comtesse, & gâte absolument les affaires de son amie ; elle les raccommode cependant après le départ de cette folle ; son mariage avec Robert est arrêté, lorsqu'elle reçoit une lettre de Nancy, qui lui marque qu'elle est mourante dans un village voisin, & qu'elle veut rendre le dernier soupir entre ses bras. La crédule Camille s'y rend ; Robert, instruit de ce voyage, vole sur ses pas ; il trouve sa maîtresse, non pas auprès d'une amie mourante, mais dans un brillant sallon plein d'hommes & de femmes, & où la table est dressée ; il accable Camille des plus sanglans repro-

Digitized by Google

reproches, & refuse impitoyablement de l'entendre. Cette infortunée cede à la violence de sa douleur, & à l'instant où l'on annonce aussi l'arrivée de la comtesse, elle prend un couteau dans son désespoir, & s'en perce le sein.

Jusqu'à cet endroit, la piece s'était traînée à travers les cris, les murmures & les sifflets; mais le couteau dont se perce Camille, l'a tuée tout-à-fait; les huées ont accompagné son agonie, les spectateurs barbares lui ont refusé jusqu'à la consolation de parler, permission qu'on accorde à ceux qui meurent sur le théâtre, & dont ils abusent toujours. Ainsi, quoique cette mort soit beaucoup plus tragique qu'elle n'appartient au drame, on n'en a jamais vu de plus comique.

On ne peut pas rejetter cette disgrâce sur les acteurs : quelques-uns seulement semblent ignorer que la premiere regle de la déclamation est de se faire entendre, & que le sentiment ou la finesse qu'on veut mettre dans le début, sont en pure perte quand les paroles nous échappent. Mademoiselle Vanhove a mis dans le rôle difficile de Camille beaucoup de sentiment & de noblesse : mais la force de la situation l'emporte quelquefois au point de grossir & d'altérer désagréablement son organe, naturellement doux & intéressant. L'acteur ne doit jamais oublier la grâce, même dans les momens du plus grand abandon.

La piece a été en général assez bien jouée; mais il y a tant de mal-adresse dans le jeu du théâtre, tant d'inutilités & de longueurs dans la coupe des scenes, les bienséances y sont si souvent violées, qu'il n'a jamais été possible à l'intérêt de s'établir parmi tant d'inconvenances choquantes. Voici une preuve nouvelle de cette maxime connue, qu'un roman très-intéressant fournit rarement le sujet d'une bonne piece. Le théâtre a son ton, ses préjugés, sa morale : le roman, à la faveur des préparations & des détails, peut faire passer une foule d'objets & de situations que le théâtre ne peut admettre.

Dans *Misantropie & Repentir*, une femme coupable, humiliée devant son mari, a fait couler des larmes, parce que cette situation est conforme à cet esprit d'indulgence & de tolérance morale, fruit de nos nouvelles lumieres; dans *Amitié & Imprudence*, une fille coupable, humiliée devant son amant, a paru plus étrange qu'intéressante, parce que ce n'est point cet amant qu'elle a offensé, & que nous n'exigeons pas qu'elle lui doive compte de ce qu'elle a fait avant de le connaître; cet excès de scrupule & de délicatesse n'est plus dans nos mœurs, & par conséquent avoisine le ridicule. On blâma beaucoup autrefois, & dans le siecle même de la plus grande déli-

Digitized by Google

délicatesse, l'aveu que la princesse de Cleves fait à son époux de son amour pour le duc de Nemours, par la raison que ce sentiment involontaire n'est point un crime, & qu'une femme ne doit point à son époux, ce qu'elle n'est pas toujours libre de lui accorder.

L'on dit que l'auteur de cette piece est une femme connue par un grand nombre de pieces de vers fort applaudies dans des sociétés littéraires : je ne doute pas que son drame n'ait eu aussi un très-grand succès aux lectures ; mais le public, peu galant, lui a dit la vérité avec une franchise que l'habitude des éloges lui aura rendue un peu dure : il lui a fait sentir combien le théâtre, pour se produire, est un champ plus périlleux qu'un Musée.

Pinto, Drame en Prose, par Lemercier.

Voici le fait historique sur lequel devait rouler cette piece.

On donne ce soir, 1er Germinal, au théâtre Français, la premiere représentation d'une comédie qui, depuis un mois, fait faire beaucoup de commentaires & d'anecdotes. Son titre est *Pinto*, & le fond du sujet est la révolution qui remit la maison de Bragance sur le trône de Portugal, en 1641.

Certainement les plus grandes révolutions ont leur côté grotesque, & sont entremêlées d'incidens bizarres ; mais jusqu'à présent on ne les avait présentées sur le théâtre qu'avec la pompe naturelle à de pareils événemens, &, en cela, l'imagination du public se trouvait toujours de niveau avec le génie des poëtes tragiques.

La comédie de *Pinto* est donc une nouveauté dans toute l'étendue que peut avoir cette expression ; si cette nouveauté est couronnée par le succès, elle en produira sans doute d'autres dans le même genre, & le théâtre aura l'avantage de présenter les grands hommes dans leur déshabillé, ainsi que les grands événemens dépouillés de toute leur splendeur.

En suivant l'histoire, voici le fond sur lequel doit rouler cette comédie.

En 1580, le trône de Portugal se trouva vacant par la mort de don Henri, cardinal. Quoique la succession au trône fût réglée bien plus clairement que dans beaucoup d'autres royaumes, il se présenta des successeurs en grand nombre ; les deux principaux étaient, d'une part, la duchesse de Bragance,

Digitized by Google

qui avait le droit, & de l'autre, Philippe II, roi d'Espagne, qui avait la force. La force l'emporta; le Portugal cessa d'être puissance indépendante, devint une province soumise à l'Espagne, & resta dans cet état pendant le regne de Philippe II & celui de son fils, Philippe III.

Tout état qui perd son indépendance, est pendant long-tems traité en pays de conquête par celui qui l'a réuni; comme on craint toujours des révolutions, on emploie des moyens violens pour les empêcher de naître, & il arrive souvent qu'elles naissent de l'excès même des précautions. Cette vérité fut frappante dans la révolution de Portugal. Si Philippe IV, ou plutôt Olivarès, son premier ministre, n'eût pas craint le duc de Bragance, jamais ce seigneur n'aurait eu le courage de prétendre à ressaisir l'héritage de ses peres, & l'on peut dire qu'il ne se décida à braver ce danger, que parce qu'il ne lui restait plus d'autre parti. Olivarès fut si dupe dans ses craintes, & si mal-adroit dans ses précautions, qu'il fournit lui-même au duc l'argent qui lui servit à faire la révolution qui le porta sur le trône.

Voici comment l'abbé de Vertot peint ce duc, & présente les circonstances dans lesquelles il se trouva:

" Ce prince était né d'une humeur douce, agréable, mais " un peu paresseuse; son esprit était plus droit que vif: dans " les affaires, il allait toujours au point principal, il pénétrait " aisément les choses auxquelles il s'appliquait; mais il n'ai- " mait pas à s'appliquer. Il haïssait les Espagnols, mais non " pas jusqu'à se donner beaucoup de peine pour se venger de " leur injustice. Il avait de l'ambition, & il ne désespérait " pas de monter sur le trône de ses ancêtres; mais il n'avait " pas sur cela une si grande impatience que le duc Théodose, " son pere, en avait fait paraître.

" Ce qui est constant, c'est que s'il eût été précisément " tel que l'avait souhaité le duc Théodose, il n'aurait point " du tout été propre à parvenir où il le destinait. Olivarès le " faisait observer de si près, que si sa vie oisive & voluptueuse " n'eût été qu'un effet de son habileté, on l'aurait bientôt " pénétré: c'était fait de son repos & de sa fortune. La plus " fine politique n'eût pu lui faire tenir une conduite plus sage " envers les Espagnols, que celle qu'il tenait par un penchant " tout naturel."

On voit qu'un pareil caractere n'était pas propre à produire une révolution; mais le mécontentement général ne demandait qu'un chef & un but pour éclater; le duc de Bragance réunissait les désirs par sa naissance, & dans ce grand événement

Digitized by Google

ment on peut dire que son épouse fut son âme, & Pinto son esprit.

Ce Pinto Ribeiro n'était que l'intendant du duc; mais à une passion violente pour l'élévation de son maître, il joignait la tête la mieux organisée, & la plus capable de braver le hasard en opposant toujours de nouvelles ressources aux événemens.

Ce fut cet homme qui, de tous les mécontens, ne forma qu'un parti en faveur du duc de Bragance; noblesse, bourgeoisie, clergé, il réunit tout, & fit plus, car une fois réunis il les empêcha de se diviser.

Connaissant les projets & l'incertitude de son maître, il eut l'art de paraître exciter la conjuration malgré lui, & d'envoyer les conjurés eux-mêmes supplier le duc de se mettre à leur tête. En présentant des obstacles, en se faisant prier, le duc redoublait leur ardeur, & trouvait ainsi moyen d'écarter de lui le soupçon des Espagnols.

Le secret qui fut gardé long-tems & par tant de personnes d'état différent, est une des choses les plus extraordinaires que présente l'histoire. Plusieurs fois les conjurés se crurent trahis, & souvent la même journée les vit passer du dernier terme de l'abattement au comble de l'espoir.

La crainte fut si grande, qu'on écrivit au duc de Bragance, pour l'avertir qu'il fallait reculer le moment fixé pour ce grand événement; mais *Pinto*, en envoyant la lettre des conjurés à son maître, en joignit une particuliere, par laquelle il l'avertissait de ne rien changer à ses plans, & que tout serait exécuté le jour & l'heure convenus. L'événement le justifia; & ce trait seul suffit pour faire connaître son caractere.

Voilà l'homme & l'action que l'on doit aujourd'hui représenter en comédie, genre neuf lorsqu'il est question d'aussi grands intérêts.

Aussi s'attend-on que cet ouvrage aura cent représentations, ou qu'il n'en aura qu'une. Le talent de l'auteur fait beaucoup espérer.

Les comédiens craignaient de jouer un ouvrage qui, par sa nature même, peut prêter aux applications; mais le gouvernement actuel est si fort au-dessus des petites idées qui rétrécissaient l'administration du directoire, qu'il eût donné l'ordre pour la représentation, si sa permission n'eût pas suffi.

Par le même motif, on va, dit-on, remettre au théâtre Italien, *Richard Cœur-de-Lion*, sans le moindre changement. On dit que lorsqu'on fit demander à Bonaparte, s'il ne trouvait aucun inconvénient à la reprise de cet ouvrage, il répondit

qu'il n'avait rien à démêler avec les rois de théâtre, & que les acteurs ayant proposé d'y faire des changemens, il ajouta : *Gardez-vous-en bien, car personne n'y viendrait.*

P. S. Il est onze heures et demie du soir ; nous arrivons de la premiere représentation de *Pinto.* Jamais piece, annoncée comme un chef-d'œuvre par les amis de l'auteur, n'a trompé plus complettement les espérances du public : les deux premiers actes ont été écoutés avec ennui, mais avec patience ; les trois derniers ont été achevés au bruit des sifflets : la derniere scene, malgré les efforts des acteurs, n'a pas même été entendue. On n'a pas demandé l'auteur ; c'est le cit. Lemercier, auteur de *Méléagre,* d'*Ophis,* & d'*Agamemnon.*

Voici maintenant une analyse un peu plus étendue de ce drame, accompagnée de réflexions très-judicieuses.

L'anarchie et la licence bannies de notre gouvernement se sont réfugiées sur nos théâtres. Les factions politiques sont assoupies, les cabales littéraires se réveillent ; on ne conspire plus contre la tranquillité publique dans les clubs, on conspire contre le goût dans les cotteries et dans les musées. Certains auteurs se proposent de révolutionner l'art dramatique, comme certains démagogues ont prétendu révolutionner la France ; mais le public est las de révolutions, et tant de changemens malheureux dans ses affaires l'ont aussi dégoûté des innovations qu'on voudrait introduire dans ses plaisirs : il n'est point d'avis qu'on renverse sa constitution théâtrale ; car il ne sait pas quand on pourrait lui en donner une autre ; il ne prétend pas qu'on fasse de la tragédie la comédie, et de la comédie un salmis informe et burlesque ; quoique ses principes de morale ne soient pas séveres, il est toujours scrupuleux sur les bienséances de la scene ; s'il n'y a plus de mœurs dans la société, il veut encore du moins en trouver au théâtre ; il exige enfin qu'un auteur dramatique, quels que soient ses talens et son génie, reste fidelle aux anciennes regles de la raison et du bon sens, et ne dégrade pas son art sous prétexte de le régénérer. C'est en vain que les novateurs ameutent leurs satellites au parterre, pour forcer le spectateur rébelle à sanctionner leurs folies ; c'est en vain qu'ils convertissent les salles de spectacles en salles d'escrime ; le sifflet vengeur de la raison et de la décence, étouffera les applaudissemens mercenaires : les huées de l'indignation générale feront taire les cris et les menaces des factieux : l'entêtement des comédiens se coalisera peut-être avec l'orgueil des auteurs, pour procurer à ces avortons infortunés,

Digitized by Google

tunés, quelques instans d'existence de plus; mais l'intérêt et la gloire des coalisés n'y gagneront rien, et après s'être traînés quelques jours sur la scene, ces enfans du délire rentreront dans le néant dont ils n'auraient jamais dû sortir.

L'annonce de *Pinto* avait produit dans le public une sensation qui tenait de la fureur: le plus grand événement politique n'eût pas excité un enthousiasme plus vif; on se battait, on s'étouffait aux portes avec un acharnement bien digne de pitié, quand on en considere le motif. L'impétuosité et l'énergie du caractere national, après s'être exercées sur des objets si importans, vont-elles donc se porter sur ces misérables bagatelles? le fanatisme entre-t-il donc dans l'essence des Français? Après nous être égorgés pour la liberté et l'égalité, allons-nous donc nous tuer pour des comédies? Les spectateurs qui ont livré de si terribles combats pour s'ouvrir un passage dans cette bienheureuse enceinte, ont dû être bien honteux d'avoir presque acheté, au péril de leur vie, le plaisir de siffler une mauvaise farce.

Nous ne nous sommes pas pressés de juger ce prétendu chef-d'œuvre, et nous avons pris quelques jours pour recueillir les voix et mettre plus de maturité dans notre examen: voyons donc ce que l'auteur a produit après tous ces grands cris; tâchons d'apprécier à sa juste valeur ce drame fameux, qui devait reculer les bornes de l'art.

Le sujet puisé dans un excellent morceau d'histoire, a paru beau, pour la scene, à la plupart des critiques; mais il me semble qu'il est plus convenable à l'histoire qu'au théâtre, par la raison qu'aucun des personnages ne présente un caractere assez noble et assez théâtral. Un chef de conjurés qu'on place sur le trône en son absence, et pour ainsi dire malgré lui, est un héros bien froid au théâtre, et l'intendant Pinto, malgré tous ses talens, n'est qu'un intrigant subalterne; l'importance du fait intéresse beaucoup dans l'histoire; mais la bassesse & l'obscurité des personnages le dégradent beaucoup sur la scene. Le premier effort du génie de l'auteur a été de travestir ce sujet, et d'étouffer sous une fable burlesque ce qu'il peut avoir d'intérêt. Il eût cru s'abaisser en traitant avec dignité un événement qui change la face d'un royaume; c'est ce qu'aurait fait tout homme de sens; cela était trop commun: les Corneille, les Crébillon, les Voltaire, les Piron, qui ont mis des conjurations sur la scene, ont jugé que la couleur tragique étoit la seule convenable à des faits d'une si haute importance; mais quelle honte pour le citoyen Lemercier de se traîner sur les traces de ces grands hommes! et quelle gloire pour lui d'être le singe de Scarron!

Tous les caracteres étaient bien dessinés par l'historien; mais

Digitized by Google

mais l'auteur aurait compromis sa réputation en copiant exactement les dessins de Vertot; il a jugé qu'il lui serait plus glorieux de les barbouiller. Il a donc avili et dégradé le caractere du duc de Bragance, qui n'était pas déjà trop brillant; il a considérablement affaibli la fierté et la mâle ambition de la duchesse. Vasconcellos qui, du moins, dans l'histoire, a l'énergie d'un tyran, n'est dans la piece qu'un vil et froid scélérat, qui ne se montre que pour se déshonorer par une lâche patience. La vice-reine devait être nulle, il a trouvé le secret de la rendre ridicule et méprisable par l'indécence de ses propos; il a fait parler cette princesse pieuse et dévote comme une femme galante de Paris. Quant à l'illustre *Pinto*, que l'historien nous présente comme un génie supérieur, le poëte en a fait un méchant farceur, un valet de comédie, en un mot un *Figaro*. L'archevêque de Brague déploie dans l'histoire le caractere le plus noble et le plus intrépide; il brave la mort pour défendre la vice-reine; il rejette fierement la part qu'on veut lui donner dans le nouveau gouvernement: dans la piece, c'est une espece de *Bridoison*, un imbécille dévoué par l'auteur à la risée du parterre; mais le parterre, plus juste, n'a berné que l'auteur et l'acteur. Enfin, deux honnêtes bourgeois de Lisbonne, qui font à la patrie un généreux sacrifice de leur fortune, n'ont pu échapper aux métamorphoses grotesques de l'auteur, qui les a changés en deux Juifs avares et fripons, tant la manie du burlesque le possede; ce genre qui déplaisait tant à Boileau, est le genre favori de l'auteur d'*Agamemnon*, et il semble conspirer pour le rétablir sur la scene.

Voilà un échantillon du travail de sa rare imaginative sur le sujet et les caracteres. Voyons maintenant les admirables créations dont il a enrichi l'histoire, pour composer la fable de son drame.

L'assemblée des conjurés au château d'Almada, est de l'histoire; mais ce qui est de l'auteur, c'est que le duc, le jour même de l'exécution, n'est pas encore décidé; il ne prend la peine de feindre une partie de chasse, de rassembler chez lui les conjurés, que pour leur annoncer qu'il n'y a rien à faire; cela n'est pas d'un irrésolu, mais d'un fou. L'intérêt d'une conjuration consiste dans les terreurs paniques, et dans cette alternative de craintes et d'espérances dont se remplit tout l'intervalle qui sépare le projet de l'exécution. L'histoire a fourni à l'auteur quelques incidens qu'il a mis en œuvre avec peu d'adresse; mais n'en ayant pas assez pour composer sa fable, il lui a fallu secouer son génie fécond, pour en tirer les rares aven-

Digitized by Google

aventures qui finissent le troisieme acte, et sur lesquelles certains journalistes se récrient comme sur les conceptions d'une tête fortement comique.

Cependant l'acte tout entier ne porte que sur les invraisemblances les plus monstrueuses. La famille du duc qui devait être à Villaviciosa, séjour ordinaire des ducs de Bragance, se trouve à Lisbonne sous la main du gouvernement, et comme pour lui servir d'ôtage. Olivarès, ce ministre si rusé, a fait choix pour arrêter le duc, de l'amoureux de sa femme, quoique cette passion presque publique, connue à la cour de la vice-reine, dût l'être également à celle de Madrid. Cet amiral de Castille, est un Castillan comme il n'y en a jamais eu, sans générosité, sans délicatesse; un roué du plus mauvais ton, qui menace d'arrêter le mari, si la femme fait la cruelle. On ne conçoit pas comment un libertin de cette espece est amoureux d'une femme austere, retirée, dévote, d'une femme qui a de grands enfans; où a-t-il pu la voir? et surtout comment connaît-il la femme sans connaître le mari, même de vue? c'est un tissu d'inconvenances et d'absurdités. La duchesse donne cependant quelque espérance à ce scélérat, afin d'obtenir un délai d'un jour pour son mari; bassesse en pure perte, car l'amiral qui n'a jamais vu le duc, ne sait où le prendre, et passerait bien plus d'un jour à le chercher, pour peu que le duc se donnât la peine de l'éviter. Si l'amiral était véritablement chargé d'arrêter le duc, il devrait concerter ses opérations avec Vasconcellos, et déjà la famille du duc devrait être consignée dans son hôtel.

Peut-on supposer le duc assez fou pour venir à Lisbonne déguisé en marinier, afin d'enlever sa famille le jour même de l'exécution du complot, au risque d'éveiller par-là les inquiétudes du gouvernement? Quel besoin, d'ailleurs, a-t-il de se déguiser, puisque l'amiral lui accorde un jour de liberté? quel ordre lui défend de venir chez lui? Rien n'est plus contraire aux bienséances théâtrales, que la témérité d'un amant qui s'introduit pendant la nuit, par la fenêtre, dans l'appartément d'une femme mariée: l'action est encore plus folle qu'indécente. La querelle du mari avec l'amant, interrompue par l'arrivée de la femme, & surtout la retraite de l'imbécille mari qui laisse discrettement sa femme avec son amant, ce sont-là des lazzis plutôt que des incidens; c'est l'imbroglio d'un canevas Italien, & non pas le nœud fortement intrigué d'une bonne comédie. Mais nous ne sommes pas à la fin des surprises & des quiproquo. On a vu le duc entrer chez lui déguisé, & on ne l'a pas reconnu. Voilà toute la cour de la vice-reine en rumeur pour une fenêtre escaladée:

Digitized by Google

escaladée : un officier arrive pour arrêter le quidam inconnu ; mission ridicule & bizarre. La vice-reine n'était pas chargée de la police, c'était Vasconcellos, & il n'était pas assez sot pour envoyer, en pareille occasion, un ordre aussi insensé ; sur le champ l'hôtel de Bragance eût été forcé. Le sublime *Pinto* croit profiter de la sottise de la vice-reine, & en fait lui-même une autre plus forte, en faisant arrêter l'amiral au lieu du duc, comme si l'officier de la vice-reine ne devait pas connaître l'amiral qu'il a vu à la cour peu de tems auparavant, comme si la méprise ne devait pas être éclaircie sur le champ, & provoquer des poursuites séveres contre *Pinto* & contre toute la famille du duc de Braganee.

Uu autre trait de génie, moins insensé peut-être, mais plus révoltant de la part de *Pinto*, c'est la grossiere querelle qu'il fait à madame d'Olmar, femme de la cour, qui était venue voir la duchesse, & dont il appréhende l'indiscrétion. Après l'avoir maltraitée d'une maniere indécente, il finit par l'enfermer sous les verroux ; & cependant cette femme outragée est encore assez bonne pour rendre, un moment après, un service à *Pinto* : à sa priere, elle consent à se mettre dans le lit de la duchesse, & à recevoir, sous son nom, un message de la vice-reine : ce dernier stratagême est emprunté de Lovelace, qui fait aussi mettre au lit une certaine madame Bevis, & lui fait recevoir sous le nom de Clarisse une lettre de miss Howe : cette madame d'Olmar, vive, folle, étourdie, femme, en un mot, telle qu'il n'y en avait pas alors en Portugal à la cour de la vice-reine, est dans la piece la maîtresse de *Pinto*. Il fallait sans doute que ce *Pinto* eût en amour des talens encore supérieurs à ceux qu'il avait pour l'intrigue ; sans cela une femme de la cour n'eût-elle pas rougi d'avoir pour amant un domestique du duc de Bragancé? Au reste, il est aisé de sentir combien ces tracasseries de la vice-reine sont puériles & dénuées de vraisemblance : c'était Vasconcellos & non pas la vice-reine qui gouvernait Lisbonne ; mais le poëte n'avait garde de mettre en jeu Vasconcellos qui allait trop au fait, & qui eût déconcerté par son énergie toute la belle économie de son édifice dramatique : on voit aussi que l'auteur, contre toute vraisemblance, n'avait amené à Lisbonne la famille du duc, que pour se ménager toutes ces petites intrigues de femme, bien misérables dans un pareil sujet.

Ce fameux troisieme acte semble avoir été fait aux dépens des autres : les deux premiers sont froids & ennuyeux, le quatrieme, languissant & vide : quant au cinquieme, il ne fait que trop de fracas. Si le divin *Pinto*, dans les autres actes, ressemble à Figaro, il s'éleve dans le troisieme au-dessus de lui-même

&

Digitized by Google

& de son modele, & ses inventions sublimes sont presqu'au niveau des Fourberies de Scapin. La scene où il houspille madame d'Olmar, est d'un comique presqu'aussi fort que celle où Scapin donne des coups de bâton à Géronte enfermé dans un sac.

C'est le cardinal de Lorraine qui a fait la fortune de la tragédie de Charles IX ; quoique ce fier prélat, un des premiers hommes d'état qu'il y eût en Europe, y soit malignement travesti en imbécille & odieux caffard. Le cardinal de Bragne au contraire, non moins traîtreusement défiguré, a beaucoup contribué à la chûte de *Pinto* ; mais la premiere année de la révolution, un cardinal était un n êts très-friand dans une piece de théâtre ; aujourd'hui rien n'est plus dégoûtant.

Chaumette & le pere Duchesne ont ôté pour toujours aux auteurs la ressource de ces paroles indécentes & de ces travestissemens burlesques. Le froc & la mître ne sauraient plus être à présent des objets de ridicule, & lorsqu'ils sont relevés par un grand caractere, il n'est pas moins contraire au bon goût de tous les tems, qu'à l'opinion du moment actuel, de vouloir les livrer à la risée publique.

Le style est fort inférieur à celui de Beaumarchais, qui fait excuser du moins par des saillies heureuses & brillantes les outrages qu'il fait au bon goût, & surtout qui conserve encore dans les détails les plus ignobles un certain bon ton, tandis que trop souvent le style de *Pinto* est précieux & affecté, sans en avoir plus d'esprit, trivial & burlesque, sans en être plus plaisant.

L'auteur a négligé toutes les beautés mâles que lui offrait ce grand événement pour courir après de petits ornemens étrangers très-discordans avec son sujet ; son cœur s'est fermé à tous les sentimens nobles, à toutes les grandes idées. Avec quel plaisir le spectateur n'eût-il pas vu à la place de cette d'Olmar si étourdie & si folle, la respectable *dona Philippe de Villenes*. qui arme ses deux fils de ses propres mains, & leur dit : " Allez, mes enfans, exterminez la tyrannie, & soyez sûrs " que si le succès ne répond pas à nos espérances, votre mere " ne survivra pas un moment au malheur de tant de gens de " bien."

Toutes les regles pour les entrées & sorties des personnages, pour la préparation des incidens, pour la coupe & la liaison des scenes, sont violées dans cette piece ; les mœurs & la bienséance sont encore plus outragées que les regles ; il semble que le citoyen Lemercier se soit proposé de mettre l'art dra-

Digitized by Google

matique hors de page; mais ôter à l'art ses principes, ses difficultés & ses entraves, ce n'est pas le rendre libre, c'est le détruire. Pour aggrandir l'art, faut-il donc le ramener à son enfance? pour s'ouvrir des routes nouvelles, faut-il rétrograder vers la barbarie? Au milieu des chef-d'œuvres de goût, d'élégance & de délicatesse dont brille notre scene, introduire un monstre difforme, ce n'est pas étendre la sphere du génie, c'est insulter le public, c'est se manquer à soi-même. Souiller de nouveau notre théâtre par ce mélange du sérieux & du bouffon qui défigurait nos premiers essais dramatiques; fouiller le fumier des Shakespeare, des Calderon, des Lopes de Vega, pour y déterrer des trivialités & des folies, ce n'est pas innover, c'est se montrer le rival *des confreres de la passion.*

Les éloges prodigués à la tragédie d'*Agamemnon* ont été funestes à l'auteur; sa tête en a souffert; il s'est imaginé tenir déjà, d'une main ferme, le sceptre de la littérature; mais son talent n'a pas fait les mêmes progrès que son ambition; il y a loin d'*Agamemnon* à *Ophis*; d'*Ophis* à *Pinto* la distance est encore plus grande. Si les productions du citoyen Lemercier suivent toujours les lois de cette malheureuse progression descendante, son premier ouvrage se trouvera même au-dessous de rien; mais il faut espérer que les sifflets qu'on n'a point épargnés à *Pinto,* répareront le désordre qu'auraient pu causer dans les esprits de l'auteur les applaudissemens dont on fut si prodigue envers *Agamemnon.*

Nécrologie.

Mort du Général Montalembert.

Marie-René Montalembert, célebre dans l'arme de l'artillerie, dont il était général, doyen des généraux des armées Françaises & de l'ancienne académie des sciences, est décédé à Paris, le 27 Mars, âgé de 87 ans, à la suite d'une légere indisposition. Son corps a été inhumé dans le jardin de son hôtel, rue de la Roquette. Le convoi était nombreux; des troupes d'infanterie & de cavalerie, commandées par un général, en faisaient partie. Des oraisons funebres ont été prononcées sur la tombe de ce savant vieillard.

Jamais militaire n'a acquis plus de titres à la considération publique

publique avec plus de modestie. Doué d'un profond génie, d'une douce philosophie, sans autre passion que celle de la gloire, il consacra sa vie à la recherche des moyens de diminuer les ravages de la guerre, en simplifiant le mécanisme de la victoire. Cinq jours avant sa mort, il expédia pour Brest un nouvel affût de son invention.

Il est auteur d'un ouvrage en onze volumes, qui a pour titre: *l'Art Défensif*, dont tous les militaires instruits savent apprécier le mérite. C'est à lui que les Français sont redevables des fortifications de l'isle d'Aix. Sa correspondance en 3 volumes, lorsqu'il était employé par le roi de France à l'armée Suédoise, avec les ambassadeurs & les ministres, pendant les campagnes de 1757, 58, 59, 60, & 61, est un cours d'instruction pour les négociateurs modernes. Il montra dans cette importante mission autant de dextérité que de génie, au point que les ministres & les généraux en référaient à tous ses plans, à toutes ses propositions.

Il fut reçu, en 1747, membre de l'académie des sciences, où il s'est distingué par de savans discours. M. de Buffon & les encyclopédistes se sont souvent appuyés de son autorité.

Loin d'être comme Vauban, comblé de fortune & d'honneurs, M. de Montalembert fut extrêmement négligé du gouvernement. La république qu'il avait adoptée, ne l'avait pas mieux traité que la monarchie qu'il avait abjurée à l'âge de 80 ans. Il avait été porté sur la liste des émigrés, & même il n'en avait été rayé que depuis six mois. On dit qu'il laisse des manuscrits fort précieux. C'est à peu près le seul héritage qu'il laisse, le peu de biens qu'il avait ayant été séquestré, vendu, détérioré ou pillé.

Le Chancelier Michel de l'Hôpital.

On a célébré à Paris le 1er. de ce mois, dans le temple de la Victoire (S. Sulpice), une fête à la mémoire du chancelier Michel de l'Hôpital. Voici un portrait de ce digne ministre, tiré d'un journal Français.

*C'était un homme de bien, celui-là, et qui savait protéger les faibles et réprimander le monde corrompu**. Petit fils

* Brantome. Ce témoignage d'un courtisan n'est pas suspect.

Digitized by Google

d'un Juif, & fils d'un proscrit dont son enfance partagea la destinée, on le vit s'élever par degrés & sans intrigue jusqu'à la premiere place de la magistrature. Alors, non content de se garantir des vices de son siecle, il prit la massue pour accabler l'hydre. Son courage surprit d'abord. *Sa grande barbe blanche, sa façon grave, son visage pâle,* son austere & paisible vertu en imposerent quelque tems à l'ambition & à la cupidité. Mais enfin, las de cet incorruptible censeur, qui disait la vérité à son roi comme à ses concitoyens, les ministres, les grands, les courtisans, accoutumés à régner par l'audace & par l'intrigue, le réduisirent à l'impuissance de faire le bien. Il sortit alors de la cour avec sa vertu, & passa le reste de ses jours au sein de sa famille, tour-à-tour cultivant son jardin, conversant avec les muses, lisant l'histoire, & s'appliquant à l'éducation de ses petits-enfans. Loin d'éprouver de l'ennui, comme il arrive à presque tous les hommes qui passent, dans un âge avancé, du tourbillon d'une vie active & inquiete aux douceurs de la vie champêtre, ses nouvelles occupations firent ses délices.

" Jusqu'ici, écrivait-il à un ami, dans la langue de Virgile, " je n'ai logé que chez des hôtes impitoyables & de coupables " exacteurs. J'habite à présent la maison qui m'appartient. " Je me promene quand je veux ; je parcours mes propres do- " maines, & n'ai point d'ordre à recevoir. . . . . A consi- " dérer ma retraite en elle-même, est-il au monde un lieu qui " doive m'être plus agréable que ma propre maison ? Mais je " suis affligé de ne pouvoir, dans mon exil, éteindre l'incen- " die de ma patrie en feu. Si je souffre, c'est du malheur pu- " blic. Hélas ! tous les secours que j'ai voulu porter ont été " inutiles, & maintenant je ne puis rien ! . . . . Chassé par " les intrigues des méchans, d'un poste que j'avais occupé " long-tems avec l'approbation des gens de bien, je ne ferai " point d'imprécations : au contraire, j'adresserai mes vœux " au ciel pour les nouveaux ministres : & cependant je resterai " ici dans l'attente de ce qui doit arriver, en me félicitant de " mes infirmités & de mon exil, qui m'éloignent du spec- " tacle de tant de maux ; seulement si quelque Dieu propice " me privait de la vie, je sens que je serais moins malheu- " reux." Ainsi l'injustice, en l'affligeant, ne l'avait point aigri. Quand il reçut la nouvelle de la Saint-Barthélemi, *voilà,* s'écria-t-il en soupirant, *un très-méchant conseil ; j'ai grand'peur que la France n'en pâtisse.* Ses amis lui conseillaient de faire quelque chose pour sa sûreté.—*Rien,* dit-il, *rien ; il en sera ce qu'il plaira à Dieu, lorsque mon heure sera venue.*

Digitized by Google

venue. Le lendemain des massacres, on vint l'avertir qu'il arrivait des cavaliers armés, & on lui demanda s'il ne fallait point leur fermer sa maison & tirer sur eux ? *Non*, répondit-il, *et si la petite porte ne suffit pas pour les introduire, ouvrez la grande.* Ces cavaliers, en effet, étaient chargés de le tuer. Ils allaient exécuter leur odieuse commission, lorsqu'il en arriva d'autres de la part du roi, pour sauver son ancien ministre. Ces derniers le félicitaient du pardon qui lui était accordé.—*Je ne croyais avoir mérité ni la mort, ni le pardon.* Cet Aristide Français mourut à Vignai, près d'Etampes, le 13 Mars 1573, âgé d'environ 68 ans.

Sur Mirabeau.

Les oppositions font souvent mieux ressortir les caracteres des personnages célebres que les portraits les mieux faits. Celui de Mirabeau, venant à la suite de celui du chancelier de l'Hôpital, assurera encore davantage la vénération dûe à l'un, & le mépris qu'a si bien mérité l'autre ; l'article que l'on va lire sur celui-ci, a été inséré dans le Journal des Défenseurs de la Patrie, à l'occasion de la discussion qui a eu lieu dans le tribunat sur le droit de tester.

Ce n'est point au milieu des passions révolutionnaires qu'on peut juger les hommes ; quand ce sont les factions qui distribuent la gloire, rien n'est bon que ce qui leur est utile, rien n'est beau que ce qui les flatte, rien n'est vrai que ce qui peut les faire triompher ; mais à mesure que les esprits deviennent plus calmes, les jugemens deviennent plus justes, & la vérité reprend son empire. On s'étonne alors d'avoir tant admiré. Nous avons fait ces réflexions lorsqu'on a parlé de Mirabeau dans le tribunat. Quelques orateurs l'ont jugé fort séverement, & la discussion qui s'est élevée sur sa mémoire, prouve qu'on a beaucoup perdu de l'admiration qu'on avait pour lui. Quoi qu'il en soit, le nom de Mirabeau appartient à l'histoire, & nous croyons servir les historiens en rapportant l'opinion qu'on a aujourd'hui de l'ancien député de Provence.

" Celui qui proposait dernierement, nous dit un de nos correspondans, de reproduire à la tribune une ancienne opinion de Mirabeau sur les testamens, lui rendait, sans le savoir, un mauvais service. Ce discours, dépouillé des charmes que lui prêtaient les préjugés & les illusions du moment, ne paraîtrait

plus

Digitized by Google

plus qu'un hideux squelette ; on y verrait à nu la vengeance, les petites passions, le charlatanisme mal recrépis par quelques artifices grossiers d'une éloquence de tréteaux. Ce serait une vieille coquette surprise le matin dans tout le délabrement de ses appas. L'assemblée, par une sorte de respect pour la vieille renommée de Mirabeau, n'a pas jugé à propos de faire exhumer les restes de sa rhétorique surannée.

" Il serait cependant curieux & intéressant de s'assurer de l'effet que produisent à la lecture ces chefs-d'œuvres de la tribune, qui ont excité de si violens transports. Il me semble que quelques traits de feu, quelques touches mâles & hardies ne peuvent couvrir cet amas de principes faux, de sophismes grossiers, de subtilités misérables, & surtout cette emphase pédantesque, cette grande bouche toujours ouverte pour ne rien dire, cet argot de fanatique & d'illuminé qui domine dans ses harangues populaires. Les discours de Cicéron & de Démosthenes, à une distance de nous de plus de vingt siecles, lorsque l'intérêt du sujet est à peine compris & totalement perdu, excitent encore l'admiration des connaisseurs, ils sont encore le modele des orateurs & la regle de l'art ; mais ceux de Mirabeau sur le papier, à l'exception d'un très-petit nombre de morceaux, ne présentent aux yeux & à l'esprit du lecteur qu'on froid & insipide étalage de toute la pretintaille politique dont l'expérience nous fait si bien sentir l'odieux & l'absurdité.

" Les événemens ont jetté sur la doctrine de Mirabeau un ridicule beaucoup plus fort encore que celui que Pascal versa autrefois à pleines mains sur la doctrine des Jésuites. L'histoire de deux ou trois ans de notre révolution est une satire, plus sanglante que les *Provinciales*, de toutes ces hérésies soi-disant philosophiques ; la plupart de ces grands & divins orateurs qui tenaient les cœurs dans leurs mains, qui faisaient frissonner les âmes & dresser les cheveux, ne sont plus que de ténébreux charlatans à qui l'on a ôté leur masque & leur théâtre, que des histrions qui n'ont plus la ressource du plâtre & de la farine.

" Comment lire de sang-froid des harangues tissues de mensonges & de perfidies, où l'orateur sacrifie sans cesse à son intérêt & à sa gloriole le bonheur & le repos d'une grande nation ? Que son clinquant, que ses métaphores, que son élocution serrée qui rate continuellement le sublime, doivent paraître aujourd'hui faibles & insignifiantes !

" On a prétendu qu'accablé sous le poids des grandes affaires, occupé tantôt à combattre, tantôt à défendre la monarchie, Mirabeau ne daignait pas perdre un tems précieux à barbouiller du papier, & qu'il commandait à des gens de mérite

rite obscurs, ce travail ingrat, trop au-dessous de lui : il lui suffisait d'animer l'ouvrage de ses negres, de quelques traits de son génie créateur, & d'y répandre çà & là ces phosphores & ces bluettes qu'on était convenu de regarder comme les foudres de l'éloquence.

" Cette opinion me paraît d'autant mieux fondée, que du sein de l'obscurité, porté tout-à-coup au faîte des grandeurs & des prospérités, devenu l'arbitre des destins de ce même empire où il n'était traité que comme un aventurier, poursuivi par les tribunaux & proscrit par les lois, Mirabeau était pressé de se dédommager de ses longues persécutions, avide de dévorer ce regne que sa bonne fortune lui envoyait comme une aubaine inespérée ; il n'avait garde d'user de si doux momens, & un si brillant loisir dans les pénibles méditations du cabinet ; & les voluptés dans lesquelles il se plongea avec toute l'impétuosité de son caractere, ont contribué, beaucoup plus que le poison, à borner son essor à l'entrée de son illustre carriere.

" Avant la révolution, Mirabeau n'avait aucun nom, aucune existence dans les lettres. Il n'était connu que par ses aventures scandaleuses ; ses écrits politiques étaient relégués dans la classe de ces libelles obscurs que des réfugiés publiaient autrefois en Hollande, contre la cour & le gouvernement de Louis XIV. Le fiel & l'audace qui faisaient le seul mérite de ces satyres, n'avaient pas même acquis à l'auteur une certaine vogue parmi les philosophes : il déclamait *incognito* contre le despotisme ; il régentait l'univers sans que personne n'en sût rien : ses titres de gloire & ses droits à la renommée n'étaient alors consignés que dans les greffes des tribunaux criminels."

Madame Adélaïde de France.

Nous avons annoncé dans notre dernier Numéro la mort de cette auguste Princesse. Le 5 de ce mois, Monsieur fit célébrer à cette occasion un service solemnel dans la chapelle Française de King-street, auquel il assista, avec les trois Princes de la maison d'Orléans, & Mgr. le Duc de Bourbon. Près de huit cents Royalistes Français assisterent à cette cérémonie pieuse. Mgr. l'Archevêque de Narbonne y officia, & prononça

Digitized by Google

nonça le discours suivant; tous les auditeurs applaudirent à sa concision, son énergie, sa propriété & sa noblesse, et surtout à l'art délicat avec lequel l'orateur sut distribuer à tous une juste mesure de louanges méritées.

Discours de Mgr. l'Archevêque et Primat de Narbonne, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, &c. &c. Prononcé le Samedi, 5 Avril, 1800, dans la Chapelle Française, de King-street, Portman-square, au Service célébré par ordre & en présence de MONSIEUR, FRERE DU ROI, *pour le repos de l'âme de* MADAME ADÉLAÏDE DE FRANCE, *morte à Trieste, le 27 Février,* 1800.

MONSEIGNEUR *,

Je ne chercherai point ici à atténuer une douleur que la nature commande, que la raison approuve, & que la religion ne désavoue pas.

Les regrets que vous donnez à l'Auguste Princesse qui en est l'objet, n'ont pas besoin, pour être justifiés, d'être partagés, comme ils le sont, par tous les Français que Votre Altesse Royale voit ici réunis. Puisse la part que nous y prenons adoucir ces trop justes regrets, & vous paraître un nouveau gage de notre respectueux attachement à Votre Personne, ainsi que de notre fidélité inaltérable au sang de Nos Rois!

Nous l'avions vue, hélas! cette Auguste Princesse, embellissant la vertu par ses grâces, être l'ornement de la Cour la plus brillante de l'univers! Une attention fine, délicate & vigilante à saisir toutes les nuances d'amabilité, d'utilité & de bienfaisance, la rendait l'objet des hommages & des applaudissemens de tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. Je retracerais ici les délices, le charme, la sûreté de sa société intime

* Monsieur, frere du Roi.

&

& privée, si je ne craignais de faire revivre des souvenirs trop chers, & dès lors trop cruels.

Quel héroïsme de courage, ainsi que d'amour & de piété filiale, ne déploya-t-elle pas, lorsque, ne pouvant douter du danger auquel elle s'exposait, elle prodiguait les soins les plus tendres & les plus assidus au Roi Son Auguste Pere, attaqué de la maladie contagieuse qui enleva à la France le Monarque qu'elle avait honoré du nom de Bien-Aimé ! Elle obéissait alors, notre malheureuse Patrie, à la respectable habitude de quatorze siecles, qui lui avait mérité l'honorable distinction d'être réputée la nation de l'univers la plus passionnée pour ses Rois !

Madame Adélaïde était bien loin de prévoir que le courage, dont elle venait de donner une preuve si touchante & si éclatante, lui serait nécessaire un jour pour soutenir avec constance les malheurs incalculables qui l'attendaient ; pour se résoudre à quitter le sol qui l'avait vu naître ; pour se soumettre à la nécessité d'aller de contrée en contrée chercher à travers des dangers de toute espece, un asile contre la violence des anciens sujets de Son Pere !

Le ciel ne cessera-t-il donc jamais de nous affliger !.... Adorons, mes chers freres, les voies impénétrables de la Providence, & gardons-nous de la calomnier. Ses rigueurs les plus austeres sont souvent le gage le plus assuré du retour de ses bienfaits. Nous ne sommes peut-être pas encore assez corrigés de la manie d'innover, des négligences, des erreurs et des légeretés qui ont trop favorisé la *révolution*. La religion nous laisserait-elle donc sans aucune consolation ? N'en est-ce pas une bien satisfaisante pour le frere de notre Auguste Roi, d'avoir dans ce moment-ci sous ses yeux le spectacle touchant d'un aussi grand nombre de serviteurs fidelles & dévoués de tous les rangs, de toutes les classes & de tous les ordres, formant des vœux pour le rétablissement du Trône & de l'Autel ?

Dieu et le Roi : C'était de tout tems votre devise, *braves et vaillans chevaliers Français*, & elle était gravée profondément dans vos cœurs, avant de devenir l'ornement de *vos bannieres*.

Dieu et le Roi : Emblême énergique, symbole précieux de tous nos devoirs, ainsi que de nos plus cheres affections ! C'est cette double impulsion qui nous fait encore répandre des larmes de tendresse & d'admiration, en parcourant les fastes qui nous transmettent les différens genres d'héroïsme qui ont illustré nos Monarques, depuis le Pere des Bourbons, jusqu'à celui qui, par son courage, sa constance, l'étendue de ses lu-

Digitized by Google

mieres, sa profonde connaissance des droits des empires & de ceux des particuliers, se montre si digne & si capable de faire goûter à la France et à l'Europe entiere le bonheur, le repos & la paix dont elles sont privées depuis tant d'années.

Dieu et le Roi : Sommaire éloquent & fécond de toutes les instructions que le Clergé fidelle n'a cessé d'opposer aux sophismes d'une *philosophie* absurde & mensongere, qui n'a su nous offrir pour guides que les passions humaines, sans autre frein que les passions mêmes.... La *révolte* érigée en précepte.... Des *droits* à la place de nos devoirs.... Le délire d'une *égalité* chimérique essentiellement inconciliable avec les élémens de toute société sagement organisée.... Pour regle politique, *l'anarchie*, ce foyer de tous les désordres, & qui entraînait inévitablement ces combats continuels de factions acharnées à se supplanter & à s'entre-détruire.... Pour regle religieuse, *l'indifférence* impie *de tout culte*, résultat nécessaire & funeste de l'abnégation *d'un Dieu rémunérateur et vengeur*.... Pour consolation derniere, *le néant*, ou, comme ils l'ont dit eux-mêmes, *un sommeil éternel*.... Une pareille doctrine sied bien sans doute à cette *philosophie* monstrueuse, mais elle ne se concentre pas dans une *théorie* obscure & impuissante ; les atrocités de sa *pratique* surpassent encore la perversité de ses dogmes.

Dieu et le Roi : N'est-ce pas par cette double impulsion qu'était dirigé le Prélat respectable, qui, avec la puissance et l'énergie de la plus sublime éloquence, vous disait il y a peu de tems dans la chaire que j'occupe aujourd'hui : " *La Monarchie* " *vous a voués à la Religion sur les débris du Trône, et l'a-* " *mour de vos Rois est le serment que la Religion vous fait* " *prononcer sur les débris des Autels* * !" Précieuse et intéressante vérité ! Tant que le pacte, qui unit la Religion et la Monarchie, demeurera sacré et inviolable, tant qu'il sera indissoluble, nous ne devons point désespérer du rétablissement de l'une et de l'autre.

Chrétiens auditeurs, unissez vos prieres les plus ferventes à celles que l'Eglise nous prescrit d'adresser au Dieu des miséricordes pour le repos de l'âme de l'Auguste Princesse que nous pleurons. Les promesses de l'Eternel ne sont jamais vaines. Elles nous donnent droit d'espérer qu'en échange des hon-

---

* Discours de Mgr. l'Archevêque d'Aix pour la 1ere Communion, prononcé au mois de Juin 1799.

neurs

neurs fragiles et périssables qu'elle possédait ici-bas sur la terre, elle jouit aujourd'hui d'un bonheur ineffable et permanent. Nous avons acquis une protectrice de plus dans le ciel. Imitons la constance, la résignation, la soumission aux décrets de la Providence, qui lui en ont frayé le chemin.

Français, rappellez-vous avec reconnaissance, que, s'il nous est permis de rendre publiquement des honneurs funebres à l'Auguste Adélaïde, Tante de votre Roi, nous sommes redevables de ce triste, mais précieux avantage à la nation si honorablement, et si magnifiquement hospitaliere, qui nous a reçus dans son sein, et qui, presque la seule en Europe, nous offre un asile inaccessible aux fureurs persévérantes des usurpateurs et des tyrans de notre patrie. Publions donc dans tout l'univers: " Qu'être dans le malheur, qu'être fidelle à son Dieu et à son Roi, sont les titres les plus puissans aux égards, à la sensibilité et aux bienfaits de cette généreuse nation."

Il m'est impossible de passer sous silence un genre de bienfait, qu'il appartient plus spécialement à un ministre de la parole sainte de sentir et d'apprécier. J'ouvre un Nouveau Testament, et je lis à la premiere page: *Imprimé d'après l'édition de la Vulgate, et publié par les soins et aux frais de l'Université d'Oxford, pour l'usage du Clergé Français refugié en Angleterre....* Dieu de concorde et de paix, elles sont donc adoucies ces préventions, les plus ameres de toutes, celles qui naissent de l'opposition de sentimens en matiere religieuse! C'est une société de savans illustres, d'une autre communion que la nôtre, qui a pensé que, quelque abondantes que fussent les largesses du Gouvernement à notre égard, elles ne correspondaient point à tous nos genres de besoins; elle avait lu dans les Saintes Ecritures: *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei* *, et elle a voulu que nous pussions facilement, et à chaque instant la consulter, cette parole sainte, et puiser, dans cette source abondante et féconde, des consolations d'un ordre supérieur à toutes celles de la bienfaisance humaine.

Qu'il nous soit donc permis de consacrer la mémoire de ce témoignage distingué de l'intérêt, que prend à nos malheurs, la célebre Université d'Oxford, par le tribut solemnel d'éloges et de reconnaissance qu'il nous prescrit et qu'il nous inspire!

Formons les vœux les plus ardens pour qu'une nation si portée et si ingénieuse à faire le bien, jouisse du bonheur de

---

* Deut. 8. 3. et Matth. 4. 4.

 posséder

posséder long-tems le Monarque chéri & révéré, dont les vertus personnelles ajoutent un nouveau lustre à la gloire du trône qu'il occupe avec tant d'éclat. Puisse-t-il, au gré de tous les intérêts les plus chers à la justice, à la morale & au bon ordre, remplir les hautes destinées auxquelles la Providence semble l'avoir appellé, celles d'être l'équitable pacificateur de l'Europe, apres en avoir été si long-tems le vengeur, le rempart & l'appui !

Testament de l'Empereur de la Chine.

Voici le Testament de l'Empereur de la Chine, envoyé à la bibliotheque nationale par le citoyen Massé, médecin, qui partit pour les Indes en 1790, avec le projet d'y faire des recherches d'histoire naturelle. La traduction en a été faite par M. Grammont, savant missionnaire, résidant à Pékin. En écrivant son testament, Kang-Hy paraît avoir eu pour but principal de justifier sa dynastie sur la maniere dont elle s'est emparée de l'empire : voici cette traduction :

Testament de l'Empereur de la Chine et des deux Tartaries Orientale et Septentrionale, &c.

Depuis la fondation de l'empire jusqu'à la dynastie régnante, il n'est point d'empereur qui ne se soit fait une loi de respecter le ciel & d'imiter ses ancêtres.

Selon cette loi, qui est la base de tout bon gouvernement, le principal devoir d'un empereur est de maintenir l'ordre, la paix & l'abondance dans l'empire, de veiller sans relâche à écarter loin de ses sujets tout ce qui pourrait troubler leur bonheur & leur tranquillité, de traiter les étrangers avec bonté, d'entretenir un commerce réciproque avec les autres nations, & de jouir avec elles des richesses contenues dans les quatre mers. Heureux le prince qui fait, de ce devoir sacré, la regle inviolable de sa conduite !

Pour moi, me voilà parvenu à la quatre-vingt-dixieme année de mon âge, & à la soixante-unieme de mon regne. Ce n'est point à ma faible vertu que je suis redevable d'avoir vécu & régné si long-tems ; ce double privilége, je le dois uniquement à la protection du ciel & de la terre, à la faveur de l'esprit qui préside à toutes les générations, & au mérite singulier de mes ancêtres.

J'ai

Digitized by Google

J'ai lu attentivement l'histoire de la monarchie, depuis le regne de Hoang-ty, son fondateur, jusqu'à présent : il s'est écoulé quatre mille trois cent cinquante ans. De trois cent & un empereurs qui ont occupé le trône durant ces quarante-trois siecles, il n'en est pas un seul qui ait gouverné l'empire aussi long-tems que moi. Je ne m'attendais pas à fournir une aussi longue carriere ; quand j'eus atteint la vingtieme année de mon regne, je ne comptais pas sur la trentieme ; je n'osais me flatter d'arriver à la quarantieme. Quelle distinction, quelle faveur, que le ciel m'ait conservé jusqu'à la soixante-unieme !

Nous lisons dans le *Chu-King*, qu'une longue vie, les richesses, la force du corps, jointes au repos de l'esprit, l'amour de la vertu & une heureuse mort dans une grande vieillesse, sont les sources principales d'où dérive le bonheur de l'homme ; d'où l'on doit inférer qu'il y a bien peu d'hommes parfaitement heureux ; car il est bien rare que cette derniere source de bonheur se trouve réunie aux quatre premieres. J'ignore, & je ne saurais prévoir quel sera le dernier de mes jours ; mais, dans l'âge avancé où je suis, je m'estime parvenu au comble du bonheur. Maître d'un grand empire, je possede tout ce qui est contenu dans les quatre mers qui environnent la Chine : chef de famille, mes fils & petits-fils qui sont au nombre de cent cinquante, m'assurent une longue & brillante postérité ; d'ailleurs, plus de guerre, plus de trouble dans mes états. D'un bout de l'empire à l'autre, mes sujets, soumis & fidelles, jouissent de la paix la plus profonde.

Quand je réfléchis sur les événemens de mon regne, je ne vois rien qui puisse altérer ma tranquillité ; & si je devais aujourd'hui terminer ma carriere, il me paraît que mon cœur serait dans un parfait repos. Personne n'ignore quelles étaient les cabales, les factions & les intrigues, les brigandages qui dévoraient & troublaient l'état, lorsque le ciel me choisit pour le gouverner. Je n'oserai m'attribuer les événemens singuliers qui changerent heureusement la face des affaires, & m'affermirent sur mon trône encore chancelant ; mais je ne puis voir, sans la plus douce consolation, l'ordre, la paix, l'abondance, la subordination qui regnent aujourd'hui dans toute l'étendue de mes vastes états.

Qu'on lise histoire de Chun & de Yu, on verra avec admiration que ces deux empereurs n'ont pas abandonné un instant les rênes de l'empire ; qu'ils entraient eux-mêmes dans toutes les affaires de leurs sujets ; qu'ils ne vivaient que pour eux, & qu'ils sont morts l'un & l'autre consumés de travaux & de

de fatigues, loin de la cour & de leur famille; l'un à Zsanou, & l'autre à Hoei-Ki-Kien. Qu'on consulte l'*Y-King*, ce livre sacré où le bien & le mal, le vice & la vertu sont exposés sans déguisement, & peints avec toutes les couleurs qui leur conviennent, on n'y voit point un trait de reproche sur la conduite des empereurs. En effet, n'avoir pas un seul lieu de repos, vivre toujours dans l'inquiétude, user ses forces jusqu'à l'épuisement, voilà le sort & le partage d'un empereur. Mais parmi ceux qui ont gouverné l'état avec sagesse, j'ose dire qu'on n'en trouvera pas un seul dont le regne ait été aussi agité que le mien.

Ce n'est point la jalousie, l'amour de la gloire ni l'ambition, qui ont placé ma famille sur le trône Chinois. D'après la mésintelligence qui régnait entre la dynastie des Ming & la mienne, mon pere était dans le droit de lui déclarer la guerre : & les troubles qui désolaient alors la Chine lui rendaient aisé d'en faire la conquête : c'était même l'avis de ses ministres & de ses généraux d'armées, qu'il ne devait pas perdre une si belle occasion de se faire craindre & respecter de ses voisins ; mais réfléchissant que ce serait aller contre les ordres du ciel que d'enlever l'empire à une dynastie qui le possédait légitimement depuis près de trois siecles, il résista à toutes les sollicitations & ne put jamais se résoudre à prendre un parti aussi violent. Les troubles, cependant, croissaient de jour en jour dans l'empire. L'Y-Tching était maître de Pékin ; l'empereur Tsong-Tching s'était pendu lui-même de désespoir. Tout l'empire en allarme & dans la consternation, tourna alors ses regards vers mon pere, & implora son secours contre la tyrannie de l'usurpateur. Touché des malheurs de cette nation qui étaient déjà montés à leur comble, mon pere se rendit à ses vœux. Il entra en Chine, extermina le rebelle & tout son parti, & aux acclamations des grands & du peuple il fut salué & reconnu empereur.

Son premier soin fut de donner des marques de son estime pour l'empereur Tsong-Tching, en lui faisant décerner tous les honneurs funebres dus à sa dignité, conformément au cérémonial de l'empire.

Si nous remontons aux dynasties précédentes, nous verrons que Han-Kao-Tsou, fondateur de la dynastie des Han, n'était qu'un simple commissaire de quartier ; que Ming-tai-Tsou, fondateur de la dynastie des Ming, avait servi en qualité de valet dans un monastere des Bonzes ; que vers la fin de la dynastie des Yuen, le général Tching-Yenleang, à la tête d'une armée

Digitized by Google

armée considérable, était parvenu à l'empire, lequel lui fut bientôt enlevé par le fondateur des Ming.

Ma famille descend des rois de la Tartarie orientale; elle a pris possession de l'empire par une disposition particuliere du ciel & du consentement de la nation.

Dans les tems de troubles & d'anarchie où tout est confondu dans un état, celui qui par sa sagesse, son autorité ou ses talens supérieurs, vient à bout d'y ramener l'ordre & la paix, en devient toujours le maître et le possesseur légitime; c'est un fait consigné dans l'histoire. Nul homme, par ses seules forces, ne saurait s'élever à la souveraine puissance, car c'est le ciel qui dispose des sceptres et des couronnes. Celui sur qui tombe son choix n'a rien à redouter de la part des hommes; si le ciel lui destine un regne long et pacifique, toute la puissance humaine ne saurait ni le troubler ni en précipiter le cours.

Dès ma plus tendre jeunesse, j'ai étudié la doctrine des anciens et des modernes, et je n'ignore rien de ce qu'ils enseignent de plus curieux et de plus utile sur chaque matiere. Parvenu à la vigueur de l'âge, je pouvais bander un arc de cent cinquante livres, et tirer une fleche de treize poignées de long: conduire des armées et former des sieges, donner des batailles, sont des arts où je suis fort expérimenté.

Cependant, quoique je sois un grand homme de guerre, quoique j'aie été nourri et élevé dans le tumulte des armes, on ne saurait me reprocher d'avoir jamais violé les droits de la justice ni de l'humanité. De ma vie je n'ai fait mourir un seul homme injustement; si j'ai fait périr les trois rois, et exterminer la famille Mo-pe, je devais leur mort et leur supplice à la tranquillité de l'état.

Quant à ce qui concerne le trésor impérial, je l'ai toujours regardé comme la sueur et le sang du peuple; aussi ne m'en suis-je jamais servi que pour l'entretien des armées en tems de guerre, et pour la subsistance du peuple en tems de famine; jamais je n'en ai fait une dépense inutile et superflue.

Qu'on entre dans les divers palais où je loge pendant mes voyages, on n'y trouvera rien de précieux, rien de recherché dans les meubles ni dans les ornemens: dix ou vingt mille taëls suffisent pour l'entretien, chaque année, de chacun de ces palais. La réparation des digues coûte, chaque année, à l'état, plus de trois millions de taëls; ainsi, pour l'entretien de tous mes palais, on ne dépense pas la centieme partie de ce qu'on dépense pour l'entretien des digues.

N'ai-

Digitized by Google

N'ai-je pas raison d'être tranquille sur le jugement que portera de moi la postérité ?

Autrefois, Leang-ou-Ty s'empara du trône, secondé de son courage et de sa valeur. Parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, il fut détrôné par Hen-King, son vassal, qui le fit enfermer entre quatre murailles et mourir de faim.

L'empereur Souiven-Ty parvint aussi à l'empire sans la moindre résistance, et, par un trait singulier de faiblesse de la part de Tchoug-Tching-Kung, il ne prévoyait pas que son fils Yang-ty lui ravirait la couronne et la vie.

Ces deux empereurs auraient dû se précautionner de bonne heure contre l'ambition & la méchanceté de ces scélérats. Un œil attentif découvre de loin les complots les plus cachés.

Pour moi, je connais mes sujets ; je sais qu'ils me sont tous très-affectionnés. Parmi les princes, les grands, les ministres et les mandarins, parmi les soldats et le peuple, parmi les princes Mongous même, il n'est personne qui ne s'intéresse à moi, qui ne me veuille du bien, qui ne désire sincerement la prolongation de mes jours et de mon regne.

Tout âgé que je suis, et quoique je touche déjà à mon dernier terme, je sens néanmoins que mon esprit et mon cœur sont dans un parfait repos : j'éprouve même une douce joie lorsque je pense que les fils et petits-fils des princes L'Y-Tsing-Vang et Jao-Yu-Vang, mes oncles, sont encore pleins de vie et de santé.

O vous tous qui composez ma famille, ne vous affligez point de mon retour ! Pourvu que vous viviez long-tems et dans une parfaite intelligence, je suis content et je meurs avec plaisir.

Yong-Tsing-Vang, mon quatrieme fils, me ressemble par bien des endroits. Il a tous les talens nécessaires pour bien gouverner l'état ; je lui ordonne de prendre, après ma mort, possession de l'empire ; qu'on garde le deuil vingt-sept jours, selon l'usage et l'ordre prescrits ; et qu'on publie à la cour et dans les provinces mes dernieres volontés.

Sur

Digitized by Google

Sur les Antiquités de l'Egypte, les Ruines d'Héliopolis, les Puits des Momies, la Découverte de l'ancienne Memphis, &c. &c.

Lettre du Général de Division Dugua, *Membre de l'Institut d'Egypte, Commandant les Provinces du Caire & de Gyzèh, au Citoyen Desgenettes, Médecin en Chef de l'Armée.—Au Caire, le* 10 *Pluviôse, an* 8.

Vous m'avez paru désirer, citoyen, des détails sur les promenades instructives que j'ai faites avec les membres de la commission des arts dans les environs de cette ville & dans la province de Gizeh. Je vous en donnerai avec plaisir l'itinéraire. Je vous indiquerai les travaux des savans & des artistes; mais pour les détails, il faut les obtenir d'eux-mêmes.

Nous sortimes du Caire le 14 Frimaire pour visiter le Mokatam & le Mont-Rouge. Les naturalistes ont observé les couches horizontales de pierres coquillaires, de grès, d'argille, qui se succedent dans l'organisation du Mokatam; les fossiles, les cristallisations de gypse & de spath pesant répandus entre ces différentes couches; les insectes & les reptiles qui habitent cette stérile montagne. Les géographes en ont déterminé la position relativement au Caire & aux Pyramides.

Le Mont-Rouge n'a pas moins excité notre curiosité: c'est une réunion de montagnes de grés, au milieu de rochers & sur une base de pierre calcaire; elle a au moins une lieue & demie de tour. La main des hommes en tire depuis des siecles des blocs pour la construction des édifices, des meules, des mortiers, différens ustensiles, & dans le tems moderne des boulets de canon. On ne trouve plus, pour ainsi dire, sur cette masse noirâtre, que des fragmens & des éclats. Les géographes n'ont monté qu'avec beaucoup de peine sur les points les plus élevés pour y prendre la suite de leurs triangles. Les botanistes y ont trouvé quelques plantes intéressantes dans les gorges, entr'autres la rose de Jérico & une petite oseille. Le vallon qui fait partie du désert qui mene à Birket-el-Hadjy est couvert de cailloux agatisés & de bois pétrifié. Nous revinmes le soir coucher au Caire.

Digitized by Google

Le citoyen Girard partit le 20 Frimaire, avec une bonne escorte, pour aller camper & coucher sur les ruines d'Héliopolis; nous l'y joignimes le lendemain. Il avait fait faire deux fouilles dans l'esplanade qui est au milieu des ruines; la premiere, au pied de l'obélisque, qui atteste seul l'existence de cette ville célebre; la seconde à deux cents toises de distance. Ces fouilles nous ont démontré:

1°. Que le sol de cette esplanade avait été exhaussé autrefois avec des décombres;

2°. Que l'obélisque avait été placé au niveau de ces décombres;

3°. Que depuis cette époque le terrain de l'esplanade a été élevé d'environ six pieds par les dépôts du Nil, observation qui se rapporte à celles faites auprès des colosses de Thebes & dans l'île de Raoudah.

Le citoyen Jacotin a levé le plan des ruines, & déterminé leur position géographique. Les citoyens Lancret & Lefevre ont mesuré la hauteur de l'obélisque: tout le monde a remarqué les restes d'un long mur d'enceinte, en brique crue, qui a encore dans certains endroits cinquante pieds d'épaisseur. Héliopolis est une des anciennes villes d'Egypte où il reste le moins de traces de ses édifices. Nous rentrames au Caire le 21.

Les citoyens Nouet, Champy pere & fils, Descostils, & plusieurs autres membres de la commission des sciences & arts, partirent du Caire le 24 Frimaire pour les pyramides de Gyzeh; ils firent décombrer l'entrée de la grande, pour la rendre plus facile. Je m'y rendis le lendemain avec les généraux Reynier, Leclerc, les citoyens Fourrier, Costaz, & beaucoup de curieux.

Nous y restames jusqu'à huit heures du matin du 26, pour donner le tems au citoyen Nouet de déterminer la direction d'une des faces par rapport à la ligne nord & sud du monde. Le citoyen Coutelle observa la hauteur du mercure sur les différentes assises, & au haut de ces énormes monumens. Les grottes qui les environnent, les hiéroglyphes qui les couvrent, le sphinx, les différentes vues & tout ce que ces masses présentent d'intéressant a été décrit & dessiné par les citoyens Dutertre & Conté.

Nous nous rendimes le même jour à Sakkara où nous arrivames vers les deux heures. Un des puits qui servent d'entrée aux galeries d'où l'on tire les momies d'oiseaux, était ouvert: on y descendit; on parcourut ces immenses souterrains, & on vit encore un nombre incalculable de pots de terre

Digitized by Google

terre renfermant les restes des individus emplumés qui ont fait l'objet de la vénération des Egyptiens. Nous parcourumes la plaine des momies, terrain aride, couvert de cailloux, de débris de poterie & d'ossemens qui, sans comprendre les pyramides de Gyzeh, offrent un espace de dix lieues de circuit, consacrées à servir de cimetiere à la ville de Memphis.

Nous partimes de Sakkara le 27, pour aller à une lieue de là visiter Méthraïne, où d'après les renseignemens que j'avais pris, j'avais la certitude de retrouver les ruines de Memphis. En y arrivant, nous eumes la conviction que nous étions sur le sol de cette ancienne capitale de l'Egypte, par la quantité de blocs de granit couverts d'hiéroglyphes & de figures qui se trouvent autour & dans une esplanade environnée de monceaux de décombres qui ont trois lieues de circuit.

S'il nous était resté quelques doutes, ils se seraient évanouis à la vue des débris d'un des colosses qu'Hérodote dit avoir été élevé par Sésostris devant une des entrées du temple de Vulcain. Le poignet de ce colosse que le citoyen Coutelle a fait enlever, annonce que la statue entiere devait avoir 45 pieds de haut.

Le citoyen Jacotin a relevé le plan de ces ruines & leur position géographique ; les artistes se sont empressé de dessiner les morceaux de sculpture & les vues que ce site leur offrait, & tout le monde revint au Caire se promettant de faire de nouvelles promenades aussitôt que l'occasion s'en présenterait.

Dessins des Monumens de la Haute-Egypte.

Le citoyen H. J. Redouté a rapporté de la Haute-Egypte de nombreux dessins de bas-reliefs qui recouvrent les monumens. Voici la liste que nous nous en sommes procurée.

Ile de Philéh. Un tableau en bas-relief colorié, placé à la partie latérale & intérieure, à droite en entrant dans le temple ; il est composé de trois figures, dont une debout faisant une offrande ; des chapiteaux du même temple avec leurs couleurs.

Ile d'Eléphantine. Un bas-relief occupant le côté gauche de la premiere salle du temple ; il représente une châsse, portée sur un bateau qui repose sur un socle : plusieurs figures dans le bateau sont en adoration devant cette châsse ; en face & au-dehors du bateau, est un prêtre qui fait une libation, brûle de l'encens, & adresse une offrande de divers alimens.

Digitized by Google

Koum-Ombas. Un bas-relief, placé sur le revers de la premiere porte du petit temple qui avoisine le Nil, est composé de quatre figures, dont une debout, faisant le sacrifice d'un serpent en présence d'Harpocrate, assis sur une tige de lotus.

Edfout. Un bas-relief placé sur la face intérieure du temple entre la corniche & le plafond; il est composé de plusieurs figures dans un bateau; l'une d'elles perce de sa lance un homme placé hors du bateau.

Le bas-relief qui se trouve au bas, & qui s'étend sur toute la largeur de la face, fait partie de la néoménie dont la suite est dessinée par plusieurs autres personnes.

Esnéh. Un bas-relief placé dans le premier entrecolonnement à droite en entrant; il représente une figure assise, portée par six hommes à tête d'animaux: au-dessus est un prêtre à genoux, adressant une offrande de quatre béliers; au-dessous deux femmes portent sur un guéridon divers alimens.

Arment. Un bas-relief de la partie intérieure & latérale, à gauche, en entrant au temple: il représente trois figures dont une allaitant un enfant; les deux autres placées derriere elle lui présentent chacune une croix à anse.

Luxor. Dessin du colosse de granit placé à droite & en avant du môle: il est vu de trois côtés.

Karnak. Un bas-relief colorié, placé à l'extérieur & sur le côté droit de la construction de granit qui termine le grand palais; il représente en quatre tableaux diverses cérémonies d'une initiation.

Un bas-relief sculpté sur la muraille de la gauche du couloir qui environne la construction de granit: il représente divers ornemens & meubles des Egyptiens.

Un bas-relief représentant différentes figures hiéroglyphiques avec leurs couleurs; il est placé sur la face intérieure d'un des pilastres du dernier corps du bâtiment dépendant du palais.

Un bas-relief placé sur la face intérieure de la salle à gauche du petit temple de Karnak; il est composé de plusieurs figures, dont une couchée sur un lit.

Tombeaux des rois de Thebes. Un bas-relief représentant une figure symbolique avec ses couleurs; elle est dans l'embrâsure de la porte d'une des grottes.

Medinet-Abou. Un grand bas-relief avec ses couleurs, placé sur la muraille à gauche de la cour du palais: il représente le triomphe d'un héros Egyptien; il est assis dans son char, & on amene devant lui des prisonniers liés trois à trois: quelques

Digitized by Google

ques hommes sont occupés à compter les mains & les parties génitales des hommes tués sur le champ de bataille.

Denderah. Un grand bas-relief placé sur toute la gauche de l'intérieur du portique du temple ; il est composé de plusieurs tableaux de trois à quatre figures présentant des offrandes.

Enfin, environ soixante vases dessinés d'après les bas-reliefs recueillis dans les différens monumens. Plusieurs sont représentés avec leurs couleurs.

Le citoyen Castex, membre de la commission des sciences & arts, mais qui avait précédé, dans la Haute-Egypte, les deux commissions particulieres des travaux desquelles nous rendons compte, a modélé en cire le zodiaque du temple de Denderah réduit au tiers ; un chapiteau ou péristyle réduit à un vingtieme environ ; une petite copie du colosse de Memnon ; & il a fait d'après nature un petit crocodile.

Notice sur le Compositeur Della-Maria, *par* Alexandre Duval.

Quel autre plus que moi doit déplorer la perte du jeune *Della-Maria ?* Il embellissait mes faibles productions de tous les charmes de sa musique ; il m'avait presque exclusivement consacré sa lyre....

Les Journaux ont dit comment Della-Maria, revenant seul un soir vers son logis, tomba sans connaissance près d'une borne ; comment il fut recueilli par une personne charitable, chez laquelle il expira quelques heures après, sans pouvoir proférer une parole....J'ajouterai que les agens de la police, ne trouvant sur lui aucun papier qui pût indiquer son nom & sa demeure, firent transporter son corps à *la morgue**.—Il y

---

* *La morgue.*—Espece de caveau dans une cour étroite, qui ne reçoit de jour que par un grillage pratiqué dans la porte. Lorsque des amis ou des parens viennent faire dans cet horrible lieu quelque triste recherche, leur cœur doit se briser à l'aspect de plusieurs cadavres étendus sans soins, sans égards, sur un terrain fangeux....En coûterait-il beaucoup au gouvernement de faire disposer un lieu mieux éclairé, plus conve-

Digitized by Google

resta exposé pendant trois jours au milieu des victimes du crime ou du désespoir....

Ecartons ce tableau : il redoublerait la douleur de tous les amis des arts....Mais, ô mon cher Della-Maria ! je me suis promis de rappeller ici tes talens & tes ouvrages : je vais m'acquitter de ce dernier devoir.

Domenico Della-Maria, né à Marseille, d'une famille Italienne, se sentit tellement dominé par son goût pour la musique, qu'il lui fut impossible de ne pas se livrer tout entier, dès sa plus tendre jeunesse, à l'étude de cet art enchanteur. A dix-huit ans il avait déjà composé un grand opéra qui fut représenté à Marseille. Plusieurs artistes qui ont joué dans cette piece, m'ont assuré qu'au milieu des plus grands défauts, on y avait reconnu un véritable talent. On admira surtout un air de bravoure du plus grand effet. Il m'a raconté souvent qu'enflé de ce premier succès, il partit pour l'Italie, non pour étudier, mais, comme il le disait lui-même, pour se *perfectionner dans son art*.—Un petit événement rabattit bientôt son orgueil. Dans une des maisons où il avait été présenté, il rencontra un vieux *maestro di cappella* qui se plut à le louer à outrance, à le flatter, & qui même l'invita à venir faire de la musique chez lui.—Un jour que l'assemblée était nombreuse, le vieux & malin maître lui fit plusieurs questions sur la musique qui embarrasserent beaucoup notre jeune Français ; il le poussa même au point de lui prouver publiquement qu'il ne savait pas les premieres regles de la composition. Della-Maria, confus, déconcerté, sortit de la maison, moins courroucé contre l'auteur de cette scene que fâché de son ignorance. Aussi dès le lendemain revint-il chez son rigoureux censeur, & il lui demanda humblement ses soins & ses leçons. Il ne quitta la maison de son maître qu'après avoir bien acquis la certitude qu'il n'avait plus à craindre les questions des vieux compositeurs.

Il passa dix ans en Italie, y étudia sous plusieurs maîtres. Le dernier fut Paesiello, qui avait conçu pour lui la plus sincere amitié. Imbu des leçons de ce grand maître, il composa six opéras comiques, dont trois eurent beaucoup de succès. Mais celui de tous qu'il estimait le plus, & dont il se plaisait à

---

convenable, d'établir des lits de repos pour les corps, de les y placer avec décence ? Si l'on ne croit pas devoir de respect aux morts, on en doit aux vivans.

répé-

répéter souvent des morceaux, avait pour titre le *Maestro di Cappella.*

Il revint en France, il y a quelques années, & voulut faire, à Paris, l'essai de ses talens. Il arriva dans cette grande ville, absolument inconnu à tous les hommes *qui font les réputations.* Mais il n'eut pas besoin de prôneurs. Le hasard se plut à lui applanir les difficultés que rencontrent, presque toujours à leur début, les artistes ou les auteurs qui se livrent au théâtre. Un de mes amis, auquel il avait été recommandé, me pria de lui donner quelque poëme. Sa physionomie spirituelle, ses manieres simples, vives & originales, m'inspirerent de la confiance. Elle fut justifiée. Je finissais alors la petite piece du *Prisonnier* que je destinais au théâtre Français. Le désir de l'obliger m'eut bientôt décidé à en faire un opéra. Quelques coupures, quelques airs l'eurent aussitôt métamorphosée en *comédie lyrique.* Il ne mit que huit jours à en faire la musique ; & les artistes de l'opéra-comique qui, séduits comme moi, l'avaient accueilli avec intérêt, mirent aussi peu de tems à l'apprendre & à la jouer. Cette piece commença sa réputation.

Ce n'est point à moi qu'il appartient de lui assigner une place parmi les musiciens modernes. Mais on lira peut-être avec intérêt ce que pense de lui un maître bien capable de l'apprécier, le *C. Daleyrac.*

" Ses premiers pas, dans la carriere dramatique, ont été " marqués par les succès les plus brillans ; le *Prisonnier*, " l'*Oncle Valet*, *le Vieux Château*, l'*Opéra Comique*, & quel- " ques autres ouvrages donnés successivement & dans moins " de deux ans, attestent le talent de l'auteur & sa fécondité.

" Je n'entreprendrai point de les analyser, il me suffira de " dire qu'on y trouve partout un chant aimable & facile, un " style pur & élégant, des accompagnemens légers & brillans, " enfin des pensées charmantes, & que ces qualités réunies à " la véritable expression des paroles, ce qui est plus extraor- " dinaire sans doute dans un éleve d'école étrangere, ont " placé Della-Maria à côté de nos meilleurs compositeurs.

" On se rappellera long-tems de l'ivresse qu'a excitée dans " toute la France sa musique du *Prisonnier*. Petits airs, ro- " mances, duos, quatuor, ici tout est facile, pur, naturel. " Parler des morceaux que l'on y distingue, ce serait les citer " tous : ses chants tour-à-tour gais, tendres & naïfs, ont été " soupirés sans effort ; ils ont plu à tout le monde, ils ont " été retenus par toutes les âmes sensibles, & viennent, pour " ainsi dire, d'eux-mêmes se placer sur toutes les levres."

Outre

Digitized by Google

Outre les opéras désignés par le C. Daleyrac, il a composé & venait de terminer un grand opéra en trois actes, pour le théâtre Feydeau; nous en jouirons bientôt. Quel espoir ne donnait pas le jeune auteur qui, dans l'espace de trois ans, composa huit opéras, qui tous ont été joués avec succès!

Anecdotes Littéraires.

Dans la séance du 1er Germinal, la classe des sciences physiques & mathématiques de l'Institut a nommé à l'unanimité Bonaparte pour président. Le premier consul a dû présider à la séance publique du 15 Germinal, 5 Avril.

M. de Laharpe a donné deux séances extraordinaires, qui n'étaient point annoncées dans son cours de littérature; elles ont été consacrées à la lecture de deux chants de sa traduction de la Jérusalem délivrée. Dans la séance du 24 Mars, Laharpe a donné l'analyse de *Mérope*. C'était le surlendemain de la premiere représentation de *Pinto*, & les auditeurs semblaient jouir d'un plaisir nouveau, en revenant à ce goût du sublime & du simple qui appartient aux anciens, mais que Voltaire a si bien imité dans *Mérope*, & que Laharpe a fait sentir avec une précision & une chaleur qui ont rendu cette séance très-intéressante. Il avait lu quelques jours auparavant l'analyse de *Zaïre*. Ces deux morceaux doivent faire partie du cours de littérature du dix-huitieme siecle, par lequel doit se terminer son *Lycée*.

Il vient de paraître un nouvel ouvrage de Madame de Staël, intitulé, *De l'Influence des Révolutions sur les Lettres*.

L'Institut National, dans la séance du 5 Germinal, a nommé à la place vacante par la mort du citoyen Daubenton, le citoyen Olivier qui vient de faire un voyage en Perse & en Syrie par ordre du gouvernement; & à la place vacante par la mort du citoyen Leroi, le citoyen Carnot.

Digitized by Google

MÉLANGES POLITIQUES.

Sur le Gouvernement de Bonaparte.

Seconde Lettre d'un Tribun. Paris, Mars, 1800.

Si les étrangers désirent des détails sur Bonaparte, nos gazettes doivent les satisfaire : elles vous en donnent abondamment. Elles vous apprennent ses jours & ses heures d'audience, ceux qu'il donne aux parades militaires, ceux qu'il consacre aux parades diplômatiques ; ceux qu'il veut bien accorder à quiconque exerce au-dessous de lui quelque pouvoir, à nous-mêmes qui n'avons que celui de discourir. Elles vous apprennent à quels ministres & à quels fonctionnaires il fait l'honneur de parler, avec quels autres il garde le silence ; ce qu'il dit aux uns, l'accueil qu'il fait aux autres ; les propos où il met de la dignité, ceux où il met de la grâce, &c. Elles vous apprennent encore quels sont les jours où il va se délasser à la campagne, quel est le nombre de ses convives ; quelles visites il fait, quel ministre il choisit pour l'accompagner ; quand il sort en voiture, & quand à cheval ; quand il laisse suivre ses gardes, & quand il les renvoie ; quel coursier il monte, quel sabre il porte & quelquefois même de quelle couleur est sa redingote.—Ces récits qui remplissent assez bien, pour nos gazettiers, l'espace que

Digitized by Google

ceux des autres pays donnent au lever du prince, aux présentations, &c. ; ces récits, dis-je, sont ordinairement assaisonnés de ces louanges, de ces flagorneries, qui forment le tribut éternel des faibles envers la puissance, surtout lorsqu'elle est entre les mains d'un seul homme. Sur ce point cependant je ne saurais blâmer nos gazettiers : ils ne font que suivre l'exemple qui leur est donné par les corps & les agens qui, après le Consul, remplissent les fonctions les plus importantes. Ses ministres le vantent dans leur correspondance & leurs proclamations ; ses conseillers le vantent au corps législatif & au tribunat ; nos orateurs le vantent à qui veut les entendre ; notre président le vante dans ses réponses aux conseillers d'état ; & les législateurs eux-mêmes, tout muets qu'ils sont par leur nature, trouvent des voix pour le vanter. Il n'y a que Siéyès qui, pour toute réponse aux phrases de Fourcroy sur les lauriers de son héros, se borne à promettre que *le Sénat délibérera.* Ce laconisme est, il faut en convenir, plus conséquent que ces réponses, trop bien combinées avec les messages, pour ne pas déceler des communications antérieures & peu flatteuses pour l'homme qui en est l'objet. Quoique je ne sois pas, j'en conviens, fort entiché de républicanisme, j'en ai assez pris les habitudes depuis huit ans, pour me fatiguer d'entendre sans cesse vanter le même homme. Puisque des Athéniens se lassaient d'entendre appeller Aristide *le juste,* titre qui cependant ne pouvait heurter plus de prétentions à Athenes qu'il n'en choquerait aujourd'hui à Paris ; vous croyez bien qu'on peut s'ennuyer d'entendre toujours Bonaparte nommé le grand, le triomphateur, &c. On se fatigue bien plutôt d'admirer que d'estimer ; & d'ailleurs si les Français aiment l'éclat, ils aiment encore plus la variété. Sur ce que je vous dis, au reste, vous auriez tort de me juger l'ennemi ou le détracteur de Bonaparte ; il me semble que pour lui-même & pour le gouvernement, sur la stabilité duquel

quel il aura long-tems une grande influence, ces éloges perpétuels doivent produire un mauvais effet ; ils usent sa réputation & ses moyens ; en le portant trop haut, ils rendent sa chûte plus facile, & tel est peut-être le calcul, tel le projet de quelques-uns des louangeurs qui lui prodiguent leur encens. Les hommes investis de puissance ne devraient être loués, peut-être même jugés qu'après leur mort, tout au plus après leur abdication ou leur retraite. Pendant leur vie, ou pendant leur existence politique, on ne peut apprécier que telle ou telle de leurs actions ; mais il est souvent difficile de juger l'homme ; & jusqu'à ce que l'homme puisse être jugé, c'est aux faits de parler pour lui. Jusques-là les louanges & les censures sont communément, pour l'observateur froid & impartial, ce que sont dans un calcul algébrique des signes qui par leur opposition se détruisent & s'effacent.

Bonaparte a perdu tout espoir de traiter avec l'Angleterre. Il ne peut plus la forcer à la paix que par de grands succès sur le continent. En attendant, on s'est mis à faire aux Anglais une guerre de plume ; pendant qu'ils nous prennent des frégates, nous leur lâchons des pamphlets ; & l'avantage fût-il pour nous dans le combat polémique, il est malheureusement rendu nul par l'exaltation de l'esprit public en Angleterre, & par l'absence forcée de tout esprit public parmi nous ; je dis *forcée*, & il me serait facile de le prouver ; vos propres observations ont pu vous le faire présumer à deux cents lieues de Paris ; mais le spectacle de Paris même en donne la conviction à quiconque sait le bien voir.

Bonaparte a réussi à pacifier les départemens de l'ouest ; & les moyens qu'il y a employés seraient à couvert de tout reproche, sans cette proclamation où il a personnellement insulté à de grandes infortunes ; le parti qu'il en a tiré demeurerait à l'abri de toute censure, sans la mort inutile de quelques chefs. Frotté & son état-major livrés au supplice,

Digitized by Google

tandis que ses camarades Scépeaux, Bourmont, &c. sont accueillis à Paris, montrent ce que c'est que la justice de la guerre, surtout la justice d'une révolution & celle même des hommes qui prétendent l'avoir terminée.

La dispersion des Chouans a été opérée avec une facilité & une promptitude, étonnantes pour quiconque n'a pas réfléchi sur ce genre de guerre. Songez un peu à la nature du pays, à l'esprit des habitans, aux habitudes enracinées en eux par huit années de vie militaire, d'activité inquiette, de dangers continuels; & voyez combien il est facile à des hommes un peu remuans, un peu résolus, de les mettre en mouvement, d'avoir bientôt sous leurs ordres des corps qui, maîtres du pays, y seront d'abord très-redoutables : mais songez aussi à la faiblesse de leurs moyens, comparés avec ceux d'une armée réguliere, à la rivalité des chefs, au défaut d'ensemble qui en résulte, à la facilité de diviser un parti déjà désuni, à la difficulté de former en armée des hommes très-ardens sur leurs foyers, très-faciles à refroidir quand ils s'en éloignent; & voyez s'il est malaisé d'amorcer les chefs par de grands intérêts, ou de réduire leurs bandes par des forces imposantes, & de repousser ces soldats laboureurs vers leurs familles & leurs charrues, surtout en leur rendant leurs prêtres & leurs autels. Mais réduites ou dispersées avec facilité, ces bandes peuvent être recréées de même, à moins qu'elles ne soient contenues par la présence d'une armée; & c'est-là ce qu'observent des hommes prévoyans, lorsqu'ils entendent déjà rappeller une partie des troupes qui viennent de finir la guerre civile de l'ouest. Car ceux-là même qui sont les plus disposés à croire que l'ouverture des temples & quelques institutions monarchiques convertiront au parti du gouvernement les habitans de ces contrées, calculent en même tems ce que pourraient les forces & l'or de l'étranger sur leur équivoque conversion. S'il est vrai de dire qu'ils répugneraient à un amalgame difficile

cile avec des troupes étrangeres, il faut aussi convenir que dans un pays ouvert & peuplé de royalistes, cette répugnance ne serait pas une garantie bien rassurante contre une armée étrangere, si elle était forte, bien disciplinée, conduite par des chefs aussi sages qu'habiles, & employée par un gouvernement qui sût inspirer de la confiance.

Vous voyez que je ne cherche ni à me faire illusion, ni à me dissimuler les dangers du gouvernement. Je laisse ce soin aux gazettiers, oracles de la multitude, toujours prompts à rassurer, comme Cassandre l'était à effrayer; plus écoutés qu'elle, parce qu'ils sont plus mauvais prophetes & plus flatteurs; mais qui au reste ne peuvent hésiter à prendre l'inverse de son rôle, puisque ce ne sont plus aujourd'hui les gazettes que l'on réforme, mais leurs auteurs* : condition bien différente de celle qu'ils eurent sous le Directoire! Alors ils ne mouraient que pour un moment : ils ressuscitaient sous un nouveau nom.

Bonaparte les laisse s'épuiser en conjectures sur la paix, & interpréter à leur gré les voyages de ses adjudans ou de ses aides-de-camp, des Duroc, des Lavalette, des Marmont, &c. Il leur permet même de faire voyager des envoyés qui ne bougent pas de Paris, comme le général Clarke, & de charger les couriers les plus insignifians des dépêches les plus importantes. La seule espérance qui nous reste pour la paix continentale est celle que le Consul nous a donnée dans sa réponse à nos orateurs; elle est faible, & quoique l'armée de Dijon puisse être regardée comme une de ces grandes mesures, qui doivent produire l'effet ou d'obtenir des succès dans les négociations, ou d'en préparer pour la guerre, ce rassemblement n'est guere propre à fortifier l'espoir de la paix.—Je vous avais

---

*. C'est ainsi que Poultier vient d'être congédié du bureau de l'*Ami des Lois*.

déjà

déjà dit dans ma derniere lettre que les plus grands efforts seraient portés sur le Rhin. Vous avez pu en juger par toutes les troupes qui ont pris cette direction & par le zele actif avec lequel Moreau travaille depuis deux mois, à rendre son armée formidable : vous voyez maintenant à quoi peut être destinée une réserve de 60 mille hommes. Moreau est-il battu ? Bonaparte accourt pour le secourir & rappeller la victoire. Moreau bat-il les Autrichiens ? Bonaparte va le seconder, presser les batailles & les succès, donner promptement à la campagne une tournure décisive & tacher de dicter la paix.

Si la campagne s'ouvre, attendez-vous à un plan vaste & à beaucoup de vigueur dans l'exécution. Ce plan ne se bornera peut-être pas à l'Allemagne ni au cours du Rhin. Nous occupons encore le Simplon, le St. Gothard, &c. Nous n'avons qu'une ou deux positions à emporter pour pénétrer dans le Tyrol : on nous a donné le tems de rassembler 30 ou 40 mille hommes dans la Riviere de Gênes ; nous y conservons de fortes positions ; & si Masséna savait vaincre la disette, nous pourrions encore le voir tenir tête à ses autres ennemis. Ainsi, sans partager l'engouement de beaucoup de gens, ni leur croyance à la fortune de Bonaparte, je conçois qu'ils esperent de le voir revenir *vainqueur* & *pacificateur*. Mais j'avoue que lorsque j'ai entendu ce vœu proposé au tribunat par Jean de Bry, je n'ai pu m'empêcher de regarder l'intervention d'un tel homme comme du plus funeste augure. Comment ose-t-il parler de paix, lui qui, chargé naguère d'y travailler, fit pendant une longue mission tout ce qui pouvait servir à rallumer la guerre, & se montra à l'Europe avec ses deux collegues comme le plus imbécille, ou le plus perfide, ou le plus lâche des négociateurs * !

---

* C'est aujourd'hui reconnu en France. Dans un pamphlet publié depuis peu, que les journalistes ont appellé *semi-officiel*, & auquel il ne manquait pour l'être entierement que d'en porter

lui coupable en partie de cette campagne désastreuse qui, en obscurcissant la gloire de nos armes, a englouti des milliers de Français & completté notre épuisement !

Le Consul pourra bientôt consacrer plus de tems aux préparatifs de la campagne ; le moment s'approche, où il sera débarrassé des travaux législatifs par l'absence du corps destiné à les sanctionner. Vous connaissez les lois les plus remarquables qui ont passé depuis un mois, & vous avez lu nos très-oiseuses discussions. Vous avez vu que chaque loi nous a paru entachée de très-grands défauts & accompagnée de très-graves inconvéniens, mais que nous avons voté pour chaque loi. C'est une sorte de générosité pour le gouvernement, dont la France peut n'être pas très-reconnaissante, & dont très-sûrement le Consul ne nous sait aucun gré. Cependant cette contradiction apparente n'en est pas toujours une, & elle est souvent nécessaire. Devions-nous, par exemple, voter contre la clôture de la liste des émigrés, parce que nous y trouvions accollées des dispositions rigoureuses ou effrayantes ? Il était urgent de fermer l'abyme ; il était intéressant de couvrir d'ignominie & de flétrissure ceux qui l'aggrandirent, jusqu'à ce qu'on puisse charger de malédictions et d'opprobre ceux qui le creuserent ; il était utile de préparer la voie à des lois qui adoucissent des blessures impossibles à cicatriser ; c'est-là ce que nous avons fait ; c'est-là ce que demandait Bonaparte. La critique

---

ter le titre, Jean de Bry & ses collegues sont accusés de s'être *conduits au congrès de Rastadt comme de misérables avocats, comme des praticiens pointilleux, entassant difficultés sur difficultés pour les plus petits objets, n'entendant rien au but de leur mission, et faisant tout pour la guerre en parlant toujours de paix.* Le plûpart des gazettes Allemandes ont traduit ce passage ; & parmi leurs lecteurs, elles en auront étonné quelques-uns, qui regardaient les plénipotentiaires du Directoire au congrès comme des hommes d'état.

des

Digitized by Google

des dispositions qui ont paru déplacées & même contradictoires avec ses intentions connues, cette critique qu'ont fait surtout valoir les partisans du Consul, lui servira un jour de texte pour proposer des lois destinées à adoucir le sort des émigrés & de leurs familles. Il n'est pas maladroit de se faire ainsi demander les mesures que l'on projette; & c'est en quoi nous sommes bons au gouvernement. Il en a fait usage pour la loi qui, en appellant des conscrits de la premiere classe, accorde des exemptions & la faculté du remplacement. Les exemptions accordées aux pauvres ne sont peut-être pas ce qu'il y a de mieux entendu pour la composition de l'armée; car ce n'est pas dans les classes aisées que se trouvent les meilleurs soldats. Mais les remplacemens y remédient; & tout ce que vont payer des jeunes gens, très-peu propres, très-peu enclins surtout au métier de soldat, servira à lever de bonnes recrues. Il y a dans la premiere de ces dispositions un esprit démocratique destiné à balancer l'esprit aristocratique de la seconde, mais dans le premier projet, l'équilibre ne semblait pas parfait, & nous étions tout étonnés d'entendre Chauvelin lui-même, Chauvelin le chevalier du gouvernement, attaquer cette inégalité, lorsque le Consul a fait retirer son projet, précisément pour étendre les exemptions dans le sens de Chauvelin. Dès lors la loi n'a eu que des approbateurs, & la faculté des remplacemens a grandement réjoui tous les salons de Paris.

Nous avons maintenant à discuter plusieurs lois importantes. Celle sur les fonds nécessaires aux dépenses publiques n'éprouve jusqu'ici qu'une critique honorable pour le Consul: on juge ses demandes inférieures à ses besoins.—La loi sur les prises maritimes ne pourra être appréciée que par ses effets: elle fait rentrer tous les pouvoirs dans la main du gouvernement.—La loi sur l'ordre judiciaire a incontestablement une grande supériorité sur tout ce qui a été fait à cet égard depuis la révolution, principalement quant au nombre & à l'emplacement des tribunaux d'appel. Mais quelque peu jaloux qu'on

soit

Digitized by Google

soit de liberté, on est effrayé en voyant jusqu'à quel point un des pouvoirs les plus importans pour la sûreté des citoyens, sera dépendant de l'homme qui réunit déjà les attributions de proposer la loi, de gouverner seul, & de commander les armées. La réduction du nombre des juges dans les divers tribunaux offre des économies au fisc & peut paraître nécessaire dans des tems où les bons juges doivent être fort rares. Mais des fonctions, aussi redoutables que celles de la justice, n'ont-elles pas besoin d'être un peu divisées pour rassurer le citoyen? Les hommes mêmes qui les exercent n'ont-ils pas besoin de trouver des témoins & des surveillans dans ceux avec qui ils les partagent? D'ailleurs, le nombre des juges déterminé est tellement inférieur à celui d'autrefois, à celui même qu'avaient fixé les constitutions précédentes, qu'il est impossible de voir s'il y a quelque proportion entre les besoins des justiciables & les facultés des juges qui vont leur être donnés. Ceux-ci, pour suffire à leur travail, ne seront-ils pas forcés d'y mettre une précipitation funeste? S'ils sont probes, la justice déjà si lente ne se fera-t-elle pas attendre encore plus long-tems? Et que pourra-t-on en penser, là où elle sera expéditive?

Je pourrais vous montrer bien d'autres défauts dans la loi, & je vous avoue que je prends plus difficilement mon parti sur une mauvaise organisation du pouvoir judiciaire que sur les vices de nos autres institutions politiques. Le pouvoir législatif ne peut m'atteindre que de loin & comme tous les autres citoyens. Il n'est jamais animé par des passions particulieres; ma sagesse & mon obscurité peuvent me dérober aux passions & aux regards de l'homme qui exerce le pouvoir exécutif: mais qui me garantira que les passions, ou l'ignorance, ou la légereté de deux juges n'opereront pas ma ruine ou mon déshonneur?

Je m'inquiette beaucoup moins de voir Bonaparte attribuer au gouvernement ce qu'on pourrait regarder comme apparte-

nant au pouvoir législatif. Au moment où l'on attendait un projet de loi pour accélérer la radiation de la liste des émigrés, & pour en déterminer le mode, Bonaparte a fait la loi tout seul, & personne ne s'est avisé de lui en contester le droit : tout le monde lui sait gré d'avoir prescrit des formes favorables aux radiations & un terme qui fixera enfin, qui fixera dans peu les pénibles incertitudes de tant de Français.

Le Consul s'est bien permis un empiétement plus fort & plus évident sur la même matiere, sans que personne en ait murmuré. En prononçant de son autorité la radiation de tous les constituans du côté gauche, il a créé une exception nouvelle ; & la constitution le prohibe expressément : mais qui prend assez d'intérêt à la constitution, ou qui est assez fort pour la défendre, lorsqu'il plaît au Consul de la violer ?

Bonaparte, si généreux envers les constituans, ne pouvait laisser les proscrits de Fructidor sous le joug de la surveillance ; aussi les en a-t-il délivrés. Il leur a distillé la justice goutte à goutte ; elle en a plus l'air d'une grâce.

Parmi ses autres actes d'administration, le plus important sans doute est la nomination des préfets.* Ils sont pour la plûpart si obscurs, si inconnus, que le frondeur le plus décidé serait fort embarrassé de censurer leurs choix. Presqu'aucun d'eux n'a fait preuve de talent pour l'administration : mais où prendre des hommes éprouvés ? Les préfets partent chargés d'instructions qu'on ne peut trop louer, & s'ils s'y conforment, les opprimés pourront enfin respirer : mais la plûpart de ces administrateurs vont faire leur apprentissage aux dépens des administrés. Heureux encore les départemens, où le

---

* Le choix du Sénat est forcé lorsque les trois présentations sont en faveur du même Candidat.

maître

maître saura se rendre l'écolier attentif & docile de l'expérience!

Je ne vous parle pas du choix des douze maires de Paris. Vous avez remarqué dans leur liste un Béthune, un d'Ormesson, noms qui inspirent de la confiance. Les autres possedent des fortunes, qui ne promettent rien pour le talent, mais qui garantissent l'intérêt & la volonté de faire une bonne police.

Vous avez appris par les papiers publics le nom du nouveau sénateur. Vous voyez que le sénat se conduit avec politesse. Il a dans sa premiere nomination déféré au vœu du Consul; la seconde a été pour le corps législatif; sans doute notre tour viendra aussi. Au reste, en choisissant l'auteur du *Monarque accompli*, le sénat n'a pu déplaire au Consul, & Lanjuinais pourra faire sa cour à Bonaparte dans une nouvelle édition de son ouvrage. Il doit paraître tout simple que le *sénat conservateur* n'ait jugé ni un médecin, ni un général très-propres à *conserver*. Mais il sera bien forcé d'accepter le général; car nous nous piquons aussi de politesse, & le vœu du Consul étant connu, les législateurs & nous, allons proposer d'Arçon. Les tribuns renoncent d'autant plus volontiers à Portal, que le choix de cet Esculape, rapproché du lieu où ils tiennent leurs séances, avait donné lieu à de mauvaises plaisanteries.

Après de si graves objets, il serait ridicule de vous entretenir de nos bals. Cependant, à en croire les journalistes, ils font le bonheur de Paris. Ils ont la bonne foi de regretter à l'opéra le ton de l'ancien régime; mais ils espérent que les nouveaux Français se formeront. Les tombeaux d'Héloïse & d'Abailard ont été depuis peu le sujet de graves discussions, de beaucoup de sottises sur ces deux fameux personnages, surtout de très-grosses injures entre leurs chevaliers & leurs détracteurs. Ces anciens tombeaux ayant rappellé que nous n'en avions plus, le ministre de l'intérieur a mis sur son *agenda* les cimetieres & les enterre-

Digitized by Google

mens. Le sujet est trop triste & on l'abandonne à l'institut. Les gens de bon ton s'occupent, non de la paix, ou de la guerre, ou des lois, ou des préfets, &c. mais de la piece nouvelle, de la femme invisible, de la naine, de l'enfant sauvage, du géant de bonne compagnie qui se laissera voir pour rien, de la phantasmagorie & de ses visions, des Arabes, (nés dans les Vosges) qu'on montre au Palais-Royal, du célebre escamoteur Pinetti qu'on attend avec impatience; de Mesmer, qui vient établir encore ici ses baquets; de Blanchard, qui veut entreprendre le voyage d'Egypte par air, & aller porter au Caire des nouvelles du Consul; que sais-je enfin? d'un automate qui déjà joue aux échecs, & qui, lorsque son éducation sera achevée, doit faire des phrases comme Garat, des tragédies comme Chénier, des tableaux de Paris comme Mercier, & briguer une place à l'Institut.... J'oubliais le Panorama, & j'avais grand tort, puisque l'Institut national vient de donner des lettres de recommandation pour l'Institut d'Egypte à un peintre qui veut aller peindre le Panorama du Caire.... Comment avec tant de gens qui travaillent pour leurs plaisirs, avec tant de grands & de petits spectacles, les Français ne seraient-ils pas heureux!

Et cependant il est un petit peuple, devenu Français par la grâce du Directoire, qui demande à se séparer de nous. Vous connaissez les réclamations de Geneve contre sa réunion. On commence à dire que plusieurs Génevois les désavouent & suivant l'usage on rejette l'iniquité sur les Anglais. Mais malheureusement les faits allégués ne sont pas contestés, & je n'entends pas dire que Félix Desportes y réponde.

S'il est des villes qui ne veulent pas du bonheur présent ou futur de la nation, il est aussi des individus qui rejettent les faveurs du gouvernement. David a fait le cruel envers Bonaparte & a refusé d'être son peintre. L'homme qui dessina des sabres & des costumes pour Roberspierre a dédaigné de travailler pour le Consul!... C'est très-fier, & je ne doute pas que

David

Digitized by Google

David ne juge son nom plus sûr de l'immortalité que celui de Bonaparte. Il peut croire que ses tableaux seront pour lui ce qu'est le Paradis-Perdu pour Milton.—Au reste, on ne voit pas trop ce que le gouvernement voulait faire d'un peintre d'histoire. La sienne est encore trop courte pour fournir matiere à de grands tableaux. C'est en la prolongeant avec succès qu'il la rendra digne de pinceaux comme ceux de David; & jusques-là, il trouvera beaucoup de gens qui se chargeront de le peindre.

Londres, 17 Avril, 1800.

Au moment où la campagne va s'ouvrir, où tous les regards sont tournés avec anxiété sur le continent, où l'on s'attend à des événemens militaires & politiques de la plus haute importance, il est pénible de n'avoir presque rien à offrir à ses lecteurs. Nos derniers papiers de Paris jusqu'au 13 de ce mois, & les derniers malles de Hambourg nous préparent à recevoir incessamment de grandes nouvelles; mais rien n'était encore commencé à la fin de Mars; tandis qu'il y a un an, à cette époque, le sort de l'Italie avait déjà été à peu près décidé par le brave Kray, & Jourdan était en pleine retraite devant l'Archiduc Charles.

Nous allons jetter un coup-d'œil sommaire sur l'état de la France, au renouvellement des hostilités.

Nous n'imiterons point certains journalistes qui se perdent en conjectures & en observations contradictoires sur la conduite, le caractere & les vues de Bonaparte. Cette maniere d'exposer le pour & le contre sur un homme tout couvert de la fange de la révolution, nous paraît également propre à égarer l'esprit & à fausser le jugement des lecteurs. Il nous semble qu'il ne peut point exister dans une conscience saine deux opinions sur un personnage de cette trempe. S'il se fait remarquer aujourd'hui par des bisarreries qui lui sont particulieres,

Digitized by Google

lieres, & par une indulgence de circonstance, c'est chez lui le résultat de la situation dans laquelle il se trouve, et l'effet de son tempérament *. Sa vie entiere dépose contre lui jusqu'à son retour d'Egypte. A cette époque, il a été réduit à la nécessité de s'emparer du pouvoir, pour ne pas être mis au conseil de guerre, et fusillé. Le bien public n'est entré pour rien dans sa détermination. L'usage qu'il a fait de son pouvoir jusqu'à ce jour, tout bien considéré, présente plus de côtés odieux encore que d'estimables. La politique et le besoin de consolider son usurpation ont seuls dicté tout ce qu'il peut avoir fait de bon, mais ce qu'il a fait de mal est dû à sa nature, est parti du fond de son cœur. Lorsqu'il aura subi le sort que le ciel réserve, à tous les factieux, on sera aussi surpris que honteux de la réputation qu'on lui a faite.

Un écrivain anonyme vient d'offrir à l'admiration des lecteurs, dans un journal Français, une définition de l'ambition de Bonaparte, où nous cherchons vainement à trouver un sens intelligible. " Cette ambition, dit-on, ne ressemble à aucune autre ; *Bonaparte ne veut pas être le maître, mais il ne veut pas en avoir.*" Nous ignorons si l'observateur profond qui a fait

---

* La révolution était atroce sous Danton & Robespierre. Barrere faisait des arlequinades au pied de la guillotine. Le gouvernement de Barras et Rewbell a été brutal et rapace ; celui de Bonaparte est méthodique, philosophique et profondément hypocrite ; mais cette diversité dans les caracteres des meneurs, n'empêche pas que ce ne soit toujours la révolution qui regne, c'est-à-dire, une faction dont les droits sont dans l'usurpation, dans la communauté de crimes avec les assassins, les spoliateurs et les persécuteurs de leurs compatriotes ; une faction qui ne tue pas autant que les précédentes, parce que les boucheries sont passées de mode, mais qui tue cependant encore tout ce qui lui fait obstacle ; une faction qui masque son athéisme sous un voile de tolérance qui n'est autre chose que le mépris de tous les principes religieux, et dont les propositions de paix ne sont qu'un ajournement de ses projets ambitieux. *Qui vult decipi decipiatur.*

cette

Digitized by Google

cette définition s'est entendu lui-même, mais nous doutons qu'aucun lecteur l'ait comprise.

Il est aisé de répondre d'un seul mot à ceux qui s'extasient sur *la vertu* ou *la puissance* de ce Bonaparte *qui ne veut point avoir de maître.* Il conserve au ministere de la police, *Fouché,* un des monstres les plus exécrables qui soit sorti de l'antre de Robespierre, l'associé de Collot d'Herbois, de Couthon, et de Dubois de Crancé, dans la destruction de Lyon et des Lyonnais. Si Bonaparte garde un pareil homme dans son gouvernement, c'est ou par choix ou par force. Dans le premier cas, Bonaparte est un scélérat ; dans le second, il fait voir qu'il a des maîtres qu'il redoute, et qu'il cherche à ménager.

Ce système de balancement de deux partis, cette *escarpolette politique,* inventée par Merlin, est le plus mauvais de tous les systêmes de gouvernemens, et n'a réussi jusqu'à présent à aucun de ceux qui l'ont employé. Aucun parti n'y prend confiance. Elle donne à celui qui s'en sert une apparence de perfidie envers tout le monde, et ne satisfait personne. Il arrive bientôt un moment où, menacé d'être écrasé entre les deux partis, il faut donner la préférence à l'un d'eux, et l'appaiser en lui sacrifiant l'autre. Jusqu'à présent les royalistes et les modérés ont toujours été les dupes de ce système ; leurs fauteurs ont même été jusqu'à Cayenne expier leur sottise ; et cependant on les voit encore s'y laisser prendre !

Que les familles de ceux dont Bonaparte a terminé la proscription, lui conservent de la reconnaissance pour ce simple acte de justice, rien de plus naturel ; mais l'Europe, dont cet homme a été et continue d'être le fléau, ne prend point assez d'intérêt à MM. Barbé-Marbois, Laffon-Ladebat, ni à tant d'égoïstes Parisiens qui sont enchantés qu'on leur donne la permission d'aller s'ennuyer à un bal masqué, pour croire devoir partager la joie que l'on en voit témoigner publiquement,

dans

Digitized by Google

dans des discours et des écrits publics, et pour oublier que Bonaparte a voulu et proclamé vouloir lui porter le coup mortel. C'est un ordre de choses bien extraordinaire, que celui dans lequel on porte aux nues un homme, parce qu'il n'égorge pas ses compatriotes sur une guillotine, et qu'il laisse danser en paix quelques hommes et quelques femmes perdues!

Mais les gouvernemens réguliers qui voient dans les prétentions du premier consul des sujets de guerre éternels, et dans la nation Française une multitude armée que chaque nouveau gouvernement tâche de stimuler tous les ans à la guerre par un nouveau fanatisme, ne peuvent avoir qu'une opinion sur Bonaparte, et sur ce qu'ils doivent en faire. Ils doivent le regarder comme cet empereur Romain dont Tacite nous peint les manœuvres pour s'assurer l'empire: *Redditi plerisque ordines, remissa ignominia, allevatæ notæ: plura ambitione, quædam judicio.....apud severos humilis.....ita comitatem bonitatemque faventes vocabant: simul aviditate imperandi, ipsa vitia pro virtutibus interpretabantur*; et plus ils voient l'usurpateur renforcer son gouvernement spoliateur, plus ils doivent faire d'efforts pour le détruire. La révolution, dans les mains qui la dirigent actuellement, serait plus redoutable à l'Europe qu'elle ne l'a jamais été, si l'épuisement de la France ne contrariait pas la perversité de ses gouvernans.

Heureusement pour la cause de la religion, de la propriété, et de l'ordre, nous ne voyons pas qu'aucune des puissances belligérantes ait été la dupe de ces propositions de paix séparées, faites par le premier consul dans son jargon sententieux et montagnard. Il a pu dire aux Français que la révolution était terminée; personne n'a eu la faculté de le contredire à Paris, mais l'étranger n'y a pas cru. Il a pu dire aux badauds qu'il avait fait les propositions de paix les plus avantageuses aux puissances. Il n'existe dans son gouvernement aucun corps, aucun parlement qui ait pu lui demander communication des propositions

Digitized by Google

sitions et des réponses, et en faire une discussion libre ; il n'est aucun véhicule d'opinion publique qui puisse lui porter le vœu des places de commerce pour obtenir la restitution des colonies Françaises moyennant le sacrifice des pays conquis. Il faut que ce soient des gazettes étrangeres qui nous apprennent les propositions qu'il a faites à Sa Majesté l'Empereur : d'abord, de renouveller la pacification sur les bâses du traité de Campo-Formio, et de lui faire perdre ainsi le fruit de la superbe campagne de 1799 ; puis de céder Mantoue et partie du Milanais jusqu'à l'Adda, lorsque les armes Autrichiennes sont aux portes de Nice ; enfin d'évacuer entierement l'Italie, pour conserver la tranquille possession de la Savoie et de toute la rive gauche du Rhin ! Voilà ce que cet homme appelle des propositions loyales de paix ! et personne n'a osé lui dire qu'il oubliait totalement les alliances et les engagemens de S. M. l'Empereur ; que proposer à un allié de lui restituer un terrain dont il est maître, et de redemander à l'autre la restitution pure et simple de ce qu'il a conquis, et appeller cela vouloir la paix, c'est se moquer du monde. Il est vrai qu'il y a si long-tems qu'il s'est joué des Français, en leur annonçant tantôt que la paix était à Mantoue, tantôt qu'elle était à Vienne, et enfin qu'elle était en Egypte, que tous les hommes qui pensent doivent savoir apprécier son charlatanisme. Mais les hommes qui pensent et qui osent dire leurs pensées, ne sont pas communs à Paris. Il n'y a qu'un cerveau brûlé de Jacobin, Dubreuil, qui ait osé dire jusqu'à présent à Bonaparte, qu'il ne restait à la France de toutes ses conquêtes que le malheur d'avoir perdu de beaux vaisseaux, d'excellens marins, plus de 150 mille de ses meilleurs soldats, des sommes incalculables, et pas un pouce de terrain, car il n'est plus possible de regarder Malthe comme une possession Française.

On cherche donc en vain sur quelles bâses s'appuyent ceux qui ont dans l'étranger la manie de populariser ce petit homme,

Digitized by Google

et d'en faire un colosse, aux pieds duquel les souverains à qui il a voulu porter *le coup mortel*, doivent venir abaisser leur sceptre et briser leur couronne.

Mais, nous dit-on, voyez quels hommes il a auprès de lui ! Voyez comment son gouvernement est organisé ! Darçon, au sénat conservateur ! Carnot, au ministere de la guerre ! Berthier, à l'armée de réserve ! Mathieu Dumas, auteur du Précis des événemens militaires, organisant les volontaires de Paris, le petit Ségur, le petit Choiseul Meuze, les petits Delaigle qui ont déjà fait avec tant de gloire la campagne des Princes, et Juste de Noailles et tous ces jolis petits bambins aux ordres du petit prince du sang Eugene ! Cette troupe délicieuse où l'on fait des chansons charmantes, dont l'uniforme seul a reglé la couleur des shalls et des pierrots à la mode, qui parviendra même à Londres pour le *birth-day*, cette jeunesse incroyable qui a des chevaux de cent louis, qui s'est exercée chez Franconi, qui a à ses ordres toute la musique de l'opéra, qui a dit de si jolies choses aux bals masqués à Madame Angot, et que tout le monde a admirée à Longchamp ! On ne peut pas se dissimuler, ajoute-t-on, que quand tout cela sera à Dijon, votre M. Kray, votre M. de Châteler, votre M. Schmidt, avec leurs Barco, leurs Colleredo et leurs Szeckler ne pourront pas tenir ; et que votre M. Pitt, votre M. de Thugut, &c. ne peuvent pas lutter contre des conseillers d'état qui font des vers Français, et qui sont de l'institut national. Il faut donc faire la paix.

On croirait peut-être, que ce qui précede n'est qu'une parodie ; malheureusement c'est ce que l'on entend répéter tous les jours, de bonne foi ; c'est ce qu'on lit dans nombre d'écrits.... *Si ce ne sont les paroles expresses, c'en est le sens*....On ne sait si l'on doit y répondre sérieusement.

Pour nous résumer, nous pensons que l'on ne doit point se laisser éblouir par les tableaux brillans qu'on nous offre de l'administration du Corse. Il a donné à la France des quartiers

Digitized by Google

tiers d'hyver assez agréables à la vérité, mais le plus grand des bienfaits, la paix, il n'est pas en son pouvoir de le lui accorder. Ce n'est point en laissant répandre, par ses amis ou ses ennemis, le bruit ridicule qu'il descend du fameux Masque de fer, supposé frere aîné de Louis XIV ; ce n'est point en mettant presque tous les régicides dans son gouvernement, en partageant la présidence du tribunal d'appel entre M. Daguesseau et le régicide Treilhard ; ce n'est pas même en présidant l'Institut National, qu'il inspirera de la confiance dans la stabilité de son pouvoir, qu'il se mettra de niveau avec les gouvernemens réguliers, qu'il déterminera l'orgueilleuse Autriche et la sage Angleterre à envoyer leurs représentans s'asseoir à la même table que Réal, Fouché, Treilhard, Rœderer, Siéyès, Cambacérès, et les autres régicides, dans ces festins civiques, où ce nouveau *roi cornu de la huaille noire se déride, entouré de ses pairs.*

Les Jacobins sont divisés aujourd'hui ; les uns sont tombés dans le plus profond mépris, les autres sont en place. Le Premier Consul ne peut pas avoir de grandes appréhensions de leur parti ; cependant, on reproche déjà à ses ministres d'avoir quitté l'affectueuse et républicaine expression de *salut et fraternité*, qui jadis terminait leurs dépêches, pour y substituer celle de *je vous salue*, qui renferme un ton de protection intolérable. On reproche aussi aux préfets d'avoir omis dans presque tous leurs discours de réception, qui remplissent les journaux, le mot *République*, pour ne parler que de *la France*.

Ce qui doit donner une véritable inquiétude à Bonaparte et ses conseillers, ce qui doit inspirer de la confiance à ses ennemis, et soutenir leur constance, c'est le pitoyable état de son trésor. De grands écrivains politiques Français s'évertuent à dire qu'il ne s'agit que de ranimer le crédit, et pour cela d'être exact à payer ce qu'on doit, afin de mieux recevoir les contributions dues, le gouvernement toujours disposé à re-

Digitized by Google

cevoir, ne l'est jamais à payer. Il en est réduit aux dernieres ressources pour *vivoter*. Il faut qu'il soit arrivé, vers le 10 Avril, quelque événement qui n'est pas encore connu, puisque les effets publics ont éprouvé en un jour une dépréciation de plus de 10 pour cent. (Le tiers consolidé est tombé subitement de 22 liv. 10 sols à 19 liv. 12 sols.)

Le général Marmont avait été envoyé en toute hâte en Hollande, avec les joyaux de la couronne, pour emprunter, sur cette sécurité, aux Juifs d'Amsterdam, quelques millions remboursables en un an. On y joignait encore quelques coupes de bois dans la Belgique, un bon intérêt, et même, suivant la lettre de Bonaparte, *une part nécessaire et méritoire dans les avantages qui peuvent être obtenus dans la campagne prochaine*. Qui le croirait ? Les Juifs de Hollande, de la tribu de Juda sans doute, ont été assez Juifs pour méconnaître encore une fois le sauveur du monde, après sa fuite d'Egypte, et de ne vouloir lui prêter leurs ducats, ni sur le dépôt du *Régent*, du *Pitt*, et des autres pierres précieuses qu'il leur envoyait, ni même sur une part dans les rochers du Tyrol, qu'il leur faisait entrevoir comme avantages possibles de la campagne *décisive* qu'il va faire. M. le Comte de Marmont est parti de Hollande furieux. Les municipaux d'Amsterdam ont essayé de le calmer en lui donnant 4 à 500 mille florins pour son commettant, et quelques cadeaux sans doute pour Madame de Marmont, fille du fameux Perrégaux, et pour Madame la Premiere Consule. Ainsi s'est terminée la célebre ambassade du ci-devant Bey d'Alexandrie, auprès de la Synagogue d'Amsterdam. Si ce M. de Marmont avait aussi bien connu les affaires que son beau-pere, au lieu d'aller échouer en Hollande, il aurait remis ses diamans tout simplement à quelqu'un de ces jeunes héros de commerce Parisiens qui foisonnent depuis quelque tems sur la bourse de Londres, qui viennent

Digitized by Google

nent régulierement conquérir tous les trois mois pour cinq mille livres sterling de sucre en pains et de caffé pour la Grande Nation, et qui, moyennant deux et demi pour cent de commission, font croire ici à certaines gens de la cité que le commerce de France est dans l'état le plus florissant. Le premier *pawnbroker* de Cheapside ou de Westminster aurait pu donner, s'il n'avait pas été retenu par la crainte d'être découvert ou pendu, ce qu'Amsterdam a refusé sous prétexte de la rareté des especes; aucun d'eux n'eût demandé de part aux avantages possibles de la campagne de 1800, pas même les 500 arpens de terre si solemnellement promis par Bonaparte à chacun de ses soldats d'Egypte!

Ceci nous mene tout naturellement à parler des derniers momens de cette expédition fameuse. Nous avons enfin reçu la capitulation originale de Kléber, ainsi que la partie de ses dépêches officielles qu'il a plu au premier consul de faire connaître. Nous avouons que nous avons été frappés d'étonnement à la lecture de ces pieces. Il nous a semblé que c'étaient les Turcs qui avaient capitulé aux Français. Non-seulement ceux-ci ne sont point prisonniers de guerre, mais encore on s'engage à faire respecter leur marche d'Alexandrie en Suisse ou en Italie contre les armées des deux empereurs et les corps à la solde du Roi d'Angleterre. Il faudra que les amiraux Keith, Nelson, Uschakoff, les escadres Portugaises et Napolitaines, les frégates de Trieste, se rangent pour laisser passer les illustres conquérans des Pyramides, les anciens vainqueurs de l'Italie! Sa Majesté Paul Ier a des sujets prisonniers en France, et des officiers alliés poussent la philantropie jusqu'au point de lui interdire cette occasion de les échanger, et même ils se chargent d'obtenir des passeports pour eux! En revanche, les Français promettent de ne rien conquérir en retournant en France, et de s'en aller bien vîte et par la voie la plus courte, combattre leurs majestés Georges trois, François

Digitized by Google

çois deux et Paul premier! Ce n'est pas tout encore, la république fait aux conquérans un emprunt forcé de 3000 bourses (35 mille livres sterling) payables par Bonaparte sur les billets des commissaires; et le Grand-Vizir a la bonté d'acheter aux Français, sur l'évaluation d'un commandant Britannique, le restant des dépouilles et du pillage des pauvres Egyptiens! En vérité, nous avons vu bien des choses extraordinaires dans la révolution, mais rien de semblable à cette derniere mistification. Aussi les journaux de France expriment-ils toute leur joie de cette capitulation qui leur ramene 15,000 hommes des troupes les plus aguerries de la république, et des généraux tels que Desaix, Kléber, et Régnier. La lecture du Moniteur du 22 Germinal qui contient toutes ces pieces, nous a abasourdis. Une seule chose nous a fait quelque plaisir, c'est de penser que les travaux scientifiques faits pendant cette expédition ne seraient pas perdus pour l'Europe littéraire, et que nous aurons enfin une description complette et parfaite du pays le plus intéressant du globe.

On nous a bercés de l'espoir que cette armée si lâchement abandonnée par le premier consul, serait sa plus cruelle ennemie; que Kléber avait juré par le Styx que Bonaparte et lui ne pouvaient plus vivre dans le même univers; l'un a promis à Sir Sidney Smith de lui en rapporter les oreilles, l'autre de le hacher à coups de sabre, et le bon chevalier, ignorant la légéreté Française, les aura crus sur parole! A leur retour, on verra tous ces pourfendeurs crier: Vive Bonaparte! pour un petit écu; et Kléber lui-même, devenu membre du sénat, oublier toute sa grande colere.

Voici ces pieces si dignes de l'histoire de la subtilité des révolutionnaires Français et de la faiblesse de leurs ennemis.

Armée

Digitized by Google

Armée d'Egypte.

Du camp de Salahiéh, 10 Pluviôse an 8 (30 Janvier).

Kléber, général en chef de l'armée d'Egypte, au directoire exécutif de la République Française.

Je viens de signer, citoyens directeurs, le traité relatif à l'évacuation de l'Egypte, et je vous en envoie la copie. Celle qui porte la signature du Grand-Vizir ne pourra m'être remise que d'ici à quelques jours, l'échange devant avoir lieu à El-Arisch.

Je vous ai rendu compte, par mes dépêches précédentes, de la situation où se trouvait cette armée. Je vous ai informé aussi des négociations que le général Bonaparte a commencées avec le Grand-Vizir, et que j'ai dû continuer.

Quoiqu'à cette époque je comptasse peu sur le succès de ces négociations, j'espérais cependant qu'elles ralentiraient assez la marche et les préparatifs de guerre du Vizir, pour vous donner le tems de m'envoyer des secours en hommes et en armes, ou au moins des ordres sur la conduite que j'avais à tenir dans les circonstances pénibles où je me trouvais. Je fondais cet espoir de secours sur ce que je savais que les flottes Française et Espagnole se trouvaient réunies à Toulon, et n'attendaient, pour en sortir, qu'un vent favorable. Elles en sont sorties en effet, mais pour repasser le détroit et rentrer à Brest. Cette nouvelle affligea profondément l'armée, qui apprit en même-tems nos revers en Italie, en Allemagne, en Hollande et jusques dans la Vendée, sans qu'il parût qu'on prit aucune mesure propre à arrêter le cours des malheurs qui menaçaient jusqu'à l'existence de la république.

Cependant le Vizir s'avançait de Damas: d'un autre côté, au commencement de Brumaire, une flotte parut devant Damiette; elle débarqua d'abord 4000 janissaires, qui devaient être suivis d'un pareil nombre; mais on ne leur en donna pas le tems: les premiers furent attaqués et complettement battus en moins d'une demi-heure. Le carnage fut affreux; on leur fit cependant plus de 800 prisonniers.

Cet événement ne rendit point les négociations plus faciles; le Vizir manifesta les mêmes intentions, et ne suspendit sa marche que pendant le tems qui lui était indispensable pour former ses établissemens, et se procurer des moyens de transport. Son armée était alors estimée à 60,000 hommes; mais d'autres pachas le suivaient, et recrutaient de nouvelles troupes de

Digitized by Google

de toutes les parties de l'Asie jusqu'au Mont-Caucase. La tête de cette armée arriva bientôt jusqu'à Jaffa.

Le commodore Sir Sidney Smith m'écrivit vers cette époque, c'est-à-dire, quelques jours avant le débarquement de Damiette; et, comme je connaissais toute l'influence qu'il avait sur le Vizir, j'ai cru devoir non-seulement lui répondre, mais même lui proposer pour le lieu des conférences le vaisseau qu'il montait; je répugnais également à recevoir en Egypte des plénipotentiaires Anglais ou Turcs, ou à envoyer les miens au camp de ces derniers; ma proposition fut acceptée, et dès-lors les négociations prirent une marche plus déterminée. Tout cela, cependant, n'arrêta point l'armée Ottomane, que le Grand-Vizir conduisit sur Gaza.

Pendant tout ce tems la guerre continuait dans la Haute-Egypte, et les beys, dispersés jusqu'alors, penserent à se réunir à Mourad, qui toujours poursuivi et jamais abattu, entraînant dans son parti les Arabes et les habitans de la province de Benissouef, ne laissait pas que d'occuper des forces et de donner des inquiétudes.

La peste nous menaçait aussi de ses ravages, et nous enlevait déjà plusieurs hommes par décade à Alexandrie et dans d'autres places.

Enfin, le premier Nivôse, le général Desaix et le citoyen Poussielgue, que j'avais nommés plénipotentiaires, ouvrirent, à bord du Tigre, les conférences avec Sir Sidney Smith, à qui le Grand-Vizir avait donné des pouvoirs pour traiter. Ils devaient tenir les parages de Damiette à Alexandrie, mais un coup de vent très-violent les ayant obligés de gagner le large, ils tinrent la mer pendant dix-huit jours: au bout de ce tems, ils descendirent au camp du Vizir. Ce dernier s'était porté sur El-Arisch, et s'était emparé, le 9 Nivôse, de ce fort. Il ne dut ce succès qu'à la lâcheté insigne de la garnison, qui se rendit, sans combatt e, le septieme jour de l'attaque.

Cet événement était d'autant plus malheureux, que le général Reynier était en marche pour faire lever le blocus avant que le gros de l'armée Turque fût arrivé.

Dès cet instant, on ne pouvait plus espérer de traîner les négociations en longueur; il s'agissait d'examiner mûrement le danger qu'il y avait de les rompre, d'écarter les motifs d'une vanité personnelle, et de ne point exposer tous les Français, dont la vie m'était confiée, à des suites terribles, que plus de délais rendaient inévitables.

Les rapports les plus récens portaient l'armée Ottomane à 80,000 hommes, et elle devait s'augmenter encore; on y comptait

Digitized by Google

comptait 12 Pachas, dont six du premier rang, 45,000 hommes se trouvaient devant El-Arisch, ayant 50 pieces de canon et des caissons en proportion. Cette artillerie était traînée par des mulets : 20 autres pieces étaient à Gaza avec le corps de réserve ; le reste des troupes se trouvait à Jaffa et dans les environs de Ramlé. Un cabotage actif approvisionnait le camp du Vizir ; toutes les tribus d'Arabes secondaient à l'envi cette armée, et lui fournissaient plus de 15,000 chameaux. On m'a assuré que les distributions s'y faisaient régulierement. Toutes ces forces étaient dirigées par des officiers Européens, et 5 à 6000 Russes étaient attendus d'un moment à l'autre.

A cette armée j'avais à opposer 8,500 hommes, divisés sur les trois points de Katieh, Salahiéh et Belbeys, Cette répartition était nécessaire pour faciliter nos communications avec le Caire, et pour pouvoir porter promptement des secours à celui de ces postes qui aurait été le premier attaqué. En effet, il est certain qu'on peut les tourner ou les éviter tous ; c'est ce qu'a fait récemment Elfii-Bey, qui, pendant les négociations, est entré avec ses Mameloucks dans la Charkié, pour se réunir aux Arabes Billis, et de là rejoindre Mourad dans la Haute-Egypte. Le reste de l'armée était distribué ainsi qu'il suit : 1,000 hommes aux ordres du général Verdier, pour former la garnison de Lesbé, lever des contributions en argent et en denrées, et tenir en obéissance le pays entre le canal d'Achmoun et celui de Moës, agité sourdement par le cheik Leskam ; 1,800 hommes étaient aux ordres du général Lanusse, pour fournir les garnisons de Rosette, Aboukir et Alexandrie, contenir le Delta et la Bahiré ; 1,200 hommes étaient demeurés au Caire et à Gizeh, et ils étaient obligés de fournir des escortes aux convois de l'armée ; enfin, 2,500 hommes se trouvaient disséminés dans la Haute-Egypte, sur une liziere de plus de 150 lieues ; ils avaient journellement à combattre les Beys et leurs partisans : le tout forme 15 mille hommes. Voilà, en effet, ce qu'en évaluant au plus haut, on peut compter de combattans disponibles dans l'armée.

Malgré cette disproportion de forces, j'espérais la victoire, et j'aurais hasardé une bataille, si j'avais eu la certitude de l'arrivée d'un secours avant la saison d'un débarquement. Mais cette saison étant une fois arrivée sans que j'eusse obtenu de renforts, j'étais obligé de renvoyer au moins cinq mille hommes sur les côtes ; il me restait trois mille hommes pour défendre un pays ouvert de toutes parts, contre l'invasion de trente mille cavaliers, secondés par les Arabes & les habitans, sans place forte, sans vivres, sans argent, sans vaisseaux. Je de-

Digitized by Google

vais prévoir ce moment, & me demander ce que je pouvais faire alors pour la conservation de l'armée. Il ne restait aucun moyen de salut; l'on ne peut traiter que les armes à la main avec des hordes indisciplinées de barbares fanatiques qui méconnaissent tous les droits de la guerre: l'évidence de ces motifs a frappé tous les esprits; elle a déterminé mon opinion. J'ai donné des ordres à mes plénipotentiaires de ne rompre les négociations que dans le cas où l'on proposerait des articles qui pussent compromettre notre gloire ou notre sûreté.

Je termine ce rapport, citoyens directeurs, en vous observant que les circonstances de ma situation n'ont point été prévues dans l'instruction que m'a laissée le général Bonaparte. Lorsqu'il me promet de prompts secours, il fonde, ainsi que je l'avais fait, ses espérances sur la réunion des flottes Française et Espagnole dans la Méditerranée: on était alors loin de penser que ces flottes retourneraient dans l'océan, & que l'expédition d'Egypte, entierement abandonnée, deviendrait un chef d'accusation contre ceux qui l'ont ordonnée.

Je joins à cette lettre copie de ma correspondance, tant avec le Grand-Vizir qu'avec le commodore sir Sidney Smith et mes plénipotentiaires, ainsi que toutes les notes officielles remises de part & d'autre; je joins aussi copie des rapports qui m'ont été faits sur la prise d'El-Arisch.

Au reste, l'armée Française, pendant son séjour en Egypte, a gravé dans l'esprit des habitans le souvenir de ses victoires, celui de l'équité et de la modération avec lesquelles nous avons gouverné, le sentiment de ses forces & de la puissance de la nation dont elle fait partie. Le nom Français sera long-tems respecté, non-seulement dans cette province de l'empire Ottoman, mais encore dans tout l'Orient.

Je compte être rendu en France avec l'armée au plus tard à la fin de Prairial (20 Juin).

Salut & respect,

KLÉBER.

Rapport du Citoyen Féray, Capitaine des grenadiers de la 13e demi-brigade, sur ce qui s'est passé à El-Arisch.

Le 2 Nivôse (21 Déc.) l'armée Turque parut devant le fort d'El-Arisch et l'investit. Dans la nuit du 2 au 3, la tranchée fut ouverte devant le front de la porte, & une batterie de mortiers fut établie, ainsi que quelques petites pieces qui commencerent

Digitized by Google

rent à jouer, mais ne firent que très-peu de mal. Ils continuerent la nuit suivante à pousser leur tranchée.

Dans la journée du 4, une grande partie des soldats de la garnison parla de rendre la place, et il fut remis au chef de bataillon Gazot, une pétition signée de 80 soldats, qui lui disaient que la garnison ne voulait plus se battre, & qu'ils lui ordonnaient de se rendre.

Le commandant rassembla le lendemain matin la garnison et les officiers : il dit, ainsi que les officiers, aux lâches qui ne voulaient pas se battre, qu'ils pouvaient sortir du fort et se rendre à l'ennemi, qu'eux étaient résolus de ne pas se rendre. Toute la garnison répondit qu'elle se battrait, et aucun soldat ne voulut sortir. Depuis lors, jusqu'au 9, la garnison fut tranquille, et le soldat ne parla plus de rendre la place. L'ennemi continua ses travaux et approcha des tranchées. Il ne tombait dans le fort qu'une petite quantité de bombes, lesquelles faisaient peu d'effet. Le 8, une batterie que l'ennemi avait établie sur une dune de sable pour battre en brèche la tour à gauche de la porte et prendre de revers sur la lunette devant la porte, fut prête et commença à jouer ; elle était armée de pieces de petit calibre qui firent peu d'effet. Le feu des batteries du fort démonta une partie des pieces et en éteignit le feu. Les autres batteries avaient écrêté une partie du parapet des courtines.

Le 9, les tranchées de l'ennemi furent poussées jusqu'à l'angle saillant du bastion commencé en avant de la tour où la breche fut faite lorsque nous primes El-Arisch, et sur le glacis fait devant le front. Le feu de l'artillerie et de la mousqueterie fut plus vif cette matinée qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Le commandant ordonna au capitaine de grenadiers Féray de faire une sortie avec les grenadiers pour chasser les Turcs de leur premier boyau : mais les grenadiers refuserent de marcher, et le capitaine, qui ne fut suivi au boyau que par trois grenadiers, fut contraint de rentrer. Dans le moment qu'il rentrait dans sa lunette, une partie de la garnison a abattu le drapeau qui était au-dessus de la porte. Les canonniers ont cessé de tirer, & des drapeaux blancs ont été arborés. Un sergent de grenadiers ramassa le drapeau qui était tombé dans la lunette, & fut le replanter sur la porte ; le capitaine Guillermain s'établit à côté de ce drapeau avec deux soldats de la 13e. pour empêcher de l'abattre de nouveau. Le commandant et les officiers firent de vains efforts pour contraindre les soldats & canonniers à continuer le feu & abattre les drapeaux

Digitized by Google

blancs, tout fut inutile, les lâches révoltés appellerent du rempart, les Turcs qui sortirent en foule de leurs boyaux pour s'approcher du fort. Toute l'armée Turque, infanterie & cavalerie, vint en peu de tems ; des soldats jetterent du rempart des cordes aux Turcs pour les aider à monter dans le fort. Une poterne se trouva ouverte on ignore comment, & dans un moment le fort se trouva rempli de Turcs qui désarmerent la garnison & couperent la tête de ceux-mêmes qui leur avaient jetté des cordes pour monter. Dans ce moment le commandant Gazot essaya de faire une capitulation avec Sélim Moustapha Pacha & un officier Anglais, qui étaient entrés dans le fort. Elle fut réglée. La garnison devait poser les armes et être prisonniere, mais il ne fut pas possible de remettre l'ordre chez les Turcs. Les Français qui tomberent entre les mains des officiers Turcs ou Anglais furent conduits au camp du Grand-Vizir. Les autres, excités à ne pas se rendre par l'exemple de ceux à qui l'on coupait la tête, se defendirent une demi-heure après leur entrée dans le fort. Le capitaine Féray était déjà arrivé au camp du Grand-Vizir, lorsqu'on entendit l'explosion du magasin à poudre. Les Français qui se trouverent encore le plus près du fort lorsque cette explosion eut lieu, furent victimes des Turcs qui les conduisaient ; ils leur couperent la tête : de ce nombre était le chef de bataillon Grandpere.

Le matin du 9, la plus grande partie de la garnison avait bu beaucoup d'eau-de-vie, & beaucoup étaient ivres sans qu'il y eût eu aucune distribution faite par ordre du commandant.

Du 2 au 8 il y avait eu sept ou huit hommes de la garnison de tués ou blessés : dans la matinée du 9, il y eut une trentaine de blessés.

Deux cents seize hommes, compris quatorze officiers, ont été faits prisonniers & conduits à Goya : de ce nombre 116 de la 13e. demi-brigade de bataille.

Au camp sous Salahiéh, le 26 Nivôse, an 8.

(Signé) FÉRAY, Capitaine.

Pour copie conforme,

(Signé) KLÉBER.

Convention

Digitized by Google

Convention sur l'Evacuation de l'Egypte, passée entre les Citoyens Désaix, *Général de Division, et* Poussielgue, *Administrateur-Général des Finances, Plénipotentiaires du Général en Chef* Kléber, *et leurs Excellences* Moustafa Ruschid Effendi Tefterdar, *et* Moustafa Rassiche Effendi Rieusseul Knittah, *Ministres Plénipotentiaires de Son Altesse le Suprême Vizir.*

L'armée Française en Egypte voulant donner une preuve de ses désirs d'arrêter l'effusion du sang, & de voir cesser les malheureuses querelles survenues entre la République Française & la Sublime Porte, consent à évacuer l'Egypte d'après les dispositions de la présente convention, espérant que cette concession pourra être un acheminement à la pacification générale de l'Europe.

Art. Ier. L'armée Française se retirera avec armes, bagages & effets, sur Alexandrie, Rosette & Aboukir, pour y être embarquée & transportée en France, tant sur ses bâtimens, que sur ceux qu'il sera nécessaire que la Sublime Porte lui fournisse; & pour que lesdits bâtimens puissent être plus promptement préparés, il est convenu qu'un mois après la ratification de la présente, il sera envoyé au château d'Alexandrie, un commissaire, avec 50 personnes, de la part de la Sublime Porte.

II. Il y aura un armistice de trois mois en Egypte, à compter du jour de la signature de la présente convention; & cependant, dans le cas où la treve expirerait avant que lesdits bâtimens à fournir par la Sublime Porte fussent prêts, ladite treve sera prolongée jusqu'à ce que l'embarquement puisse être complettement effectué; bien entendu que, de part & d'autre, on emploiera tous les moyens possibles, pour que la tranquillité des armées & des habitans, dont la treve est l'objet, ne soit point troublée.

III. Le transport de l'armée Française aura lieu d'après le réglement des commissaires nommés à cet effet par la Sublime Porte & par le général en chef Kléber; & si, lors de l'embarquement, il survenait quelque discussion entre lesdits commissaires sur cet objet, il en sera nommé un par M. le Commodore Sidney Smith, qui décidera les différens d'après les réglemens maritimes de l'Angleterre.

IV. Les places de Cathiéh & de Salahiéh seront évacuées par les troupes Françaises le 8e jour, ou au plus tard le 10e jour après la ratification de la présente convention; la ville de Mansoura

Digitized by Google

Mansoura sera évacuée le 15e jour ; Damiette & Belbey seront évacuées le 20e jour ; Suez sera évacué six jours avant le Caire ; les autres places situées sur la rive orientale du Nil, seront évacuées le 10e jour ; le Delta sera évacué 15 jours après l'évacuation du Caire. La rive occidentale du Nil & ses dépendances resteront entre les mains des Français jusqu'à l'évacuation du Caire ; & cependant, comme elles doivent être occupées par l'armée Française, jusqu'à ce que toutes les troupes soient descendues de la Haute-Egypte ; ladite rive occidentale & ses dépendances pourront n'être évacuées qu'à l'expiration de la treve s'il est impossible de les évacuer plus tôt. Les places évacuées par l'armée seront remises à la Sublime Porte, dans l'état où elles se trouvent actuellement.

V. La ville du Caire sera évacuée dans le délai de 40 jours, si cela est possible, & au plus tard dans 45 jours, à compter du jour de la ratification de la présente.

VI. Il est expressément convenu que la Sublime Porte apportera tous ses soins pour que les troupes Françaises des diverses places de la rive occidentale du Nil, qui se replieront avec armes & bagages vers leur quartier-général, ne soient, pendant leur route, inquiétées ni molestées dans leurs personnes, biens & honneur, soit de la part des habitans de l'Egypte, soit par les troupes de l'armée impériale Ottomane.

VII. En conséquence de l'article ci-dessus, & pour prévenir toutes discussions & hostilités, il sera pris des mesures pour que les troupes Turques soient toujours suffisamment éloignées des troupes Françaises.

VIII. Aussitôt après la ratification de la présente convention, tous les Turcs & autres nations, sans distinction, sujets de la Sublime Porte, détenus ou retenus en France, ou au pouvoir des Français en Egypte, seront mis en liberté ; & réciproquement tous les Français détenus dans toutes les villes & échelles de l'empire Ottoman, ainsi que toutes les personnes, de quelque nation qu'elles soient, attachées aux légations et consulats Français, seront également mis en liberté.

IX. La restitution des biens et des propriétés des habitans et des sujets de part et d'autre, ou le remboursement de leur valeur aux propriétaires, commencera immédiatement après l'évacuation de l'Egypte, et sera réglé à Constantinople par des commissaires nommés respectivement pour cet objet.

X. Aucun habitant de l'Egypte, de quelque religion qu'il soit, ne sera inquiété, ni dans sa personne, ni dans ses biens, pour les liaisons qu'il pourra avoir eues avec les Français pendant leur occupation de l'Egypte.

XI.

Digitized by Google

XI. Il sera délivré à l'armée Française, tant de la part de la Sublime Porte que des cours ses alliées, c'est-à-dire celles de Russie et de la Grande-Bretagne, les passeports, sauf-conduits et convois nécessaires pour assurer son retour en France.

XII. Lorsque l'armée Française d'Egypte sera embarquée, la Sublime Porte, ainsi que ses alliés, promettent que jusqu'à son retour sur le continent de la France, elle ne sera nullement inquiétée; comme de son côté le général en chef Kléber, et l'armée Française en Egypte, promettent de ne commettre, pendant ledit tems, aucune hostilité, ni contre les flottes, ni contre les pays de la Sublime Porte et de ses alliés, et que les bâtimens qui transporteront ladite armée ne s'arrêteront à aucune autre côte qu'à celle de France, à moins de nécessité absolue.

XIII. En conséquence de la treve de trois mois stipulée ci-dessus avec l'armée Française pour l'évacuation de l'Egypte, les parties contractantes conviennent que, si dans l'intervalle de ladite treve, quelques bâtimens de France, à l'insu des commandans des flottes alliées, entraient dans le port d'Alexandrie, ils en partiront après avoir pris l'eau et les vivres nécessaires, et retourneront en France munis des passeports des cours alliées; et dans le cas où quelques-uns des dits bâtimens auraient besoin de réparation, ceux-là seuls pourront rester jusqu'à ce que lesdites réparations soient achevées, et partiront aussitôt après pour France, comme les précédens, par le premier vent favorable.

XIV. Le général en chef Kléber pourra envoyer sur-le-champ en France un aviso, auquel il sera donné les sauf-conduits nécessaires pour que ledit aviso puisse prévenir le gouvernement Français de l'évacuation de l'Egypte.

XV. Etant reconnu que l'armée Française a besoin de subsistances journalieres pendant les trois mois dans lesquels elle doit évacuer l'Egypte, et pour trois autres mois, à compter du jour où elle sera embarquée, il est convenu qu'il lui sera fourni les quantités nécessaires de blé, viande, riz, orge et paille, suivant l'état qui en est présentement remis par les plénipotentiaires Français, tant pour le séjour que pour le voyage. Celles desdites quantités que l'armée aura retirées de ses magasins après la ratification de la présente, seront déduites de celles à fournir par la Sublime Porte.

XVI. A compter du jour de la ratification de la présente convention, l'armée Française ne prélevera aucune contribution quelconque en Egypte; mais, au contraire, elle abandonnera à la Sublime Porte les contributions ordinaires exigibles qui

Digitized by Google

qui lui resteraient à lever jusqu'à son départ, ainsi que les chameaux, dromadaires, munitions, canons et autres objets lui appartenans qu'elle ne jugera pas à propos d'emporter; de même que les magasins de grains provenant des contributions déjà levées, et enfin les magasins de vivres. Ces objets seront examinés et évalués par des commissaires envoyés en Egypte à cet effet par la Sublime Porte, et par le commandant des forces Britanniques, conjointement avec les préposés du général en chef Kléber, et remis par les premiers au taux de l'évaluation ainsi faite, jusqu'à la concurrence de la somme de 3,000 *bourses*, qui sera nécessaire à l'armée Française pour accélérer ses mouvemens et son embarquement: et si les objets ci-dessus désignés ne produisaient pas cette somme, le déficit sera avancé par la Sublime Porte, à titre de prêt, qui sera remboursé par le gouvernement Français sur les billets des commissaires préposés par le général en chef Kléber pour recevoir ladite somme.

XVII. L'armée Française ayant des frais à faire pour évacuer l'Egypte, elle recevra, après la ratification de la présente convention, la somme stipulée dans l'ordre suivant, savoir:

Le 15e jour, 500 bourses; le 30e jour, 500 autres bourses; le 40e jour, 300 autres bourses; le 50e jour, 300 autres bourses; le 60e jour, 300 autres bourses; le 70e jour, 300 autres bourses; le 80e jour, 300 autres, et enfin le 90e jour, 500 autres bourses. Toutes lesdites bourses, de 500 piastres Turques chacune, lesquelles seront reçues en prêt des personnes commises à cet effet par la Sublime Porte: et, pour faciliter l'exécution desdites dispositions, la Sublime Porte enverra, immédiatement après l'échange des ratifications, des commissaires dans la ville du Caire, et dans les autres villes occupées par l'armée.

XVIII. Les contributions que les Français pourraient avoir perçues après la date de la ratification, et avant la notification de la présente convention dans les divers points de l'Egypte, seront déduites sur le montant des 3,000 bourses ci-dessus stipulées.

XIX. Pour faciliter et accélérer l'évacuation des places, la navigation des bâtimens Français de transport qui se trouveront dans les ports de l'Egypte sera libre pendant les trois mois de treve, depuis Damiette et Rosette jusqu'à Alexandrie, et d'Alexandrie à Rosette et Damiette.

XX. La sûreté de l'Europe exigeant les plus grandes précautions pour empêcher que la contagion de la peste n'y soit transportée, aucune personne malade ou soupçonnée d'être atteinte

Digitized by Google

teinte de cette maladie, ne sera embarquée ; mais les malades pour cause de peste, ou pour toute autre maladie qui ne permettrait pas leur transport dans le délai convenu pour l'évacuation, demeureront dans les hôpitaux où ils se trouveront, sous la sauve-garde de son altesse le suprême vizir, et seront soignés par des officiers de santé Français, qui resteront auprès d'eux jusqu'à ce que leur guérison leur permette de partir, ce qui aura lieu le plutôt possible; les articles 11 et 12 de cette convention leur seront appliqués comme au reste de l'armée, et le commandant en chef de l'armée Française s'engage à donner les ordres les plus stricts aux différens officiers commandant les troupes embarquées, de ne pas permettre que les bâtimens les débarquent dans d'autres ports que ceux qui seront indiqués par les officiers de santé, comme offrant les plus grandes facilités pour faire la quarantaine utile, usitée et nécessaire.

XXI. Toutes les difficultés qui pourraient s'élever, et qui ne seraient pas prévues par la présente convention, seront terminées à l'amiable entre les commissaires délégués à cet effet par son altesse le suprême Vizir et par le général en chef Kléber, de maniere à faciliter l'évacuation.

XXII. Le présent ne sera valable qu'après les ratifications respectives, lesquelles devront être échangées dans le délai de huit jours, ensuite de laquelle ratification, la présente convention sera religieusement observée de part et d'autre.

Fait, signé et scellé de nos sceaux respectifs, au camp des conférences près El-Arisch, le 4 Pluviôse, an 8 de la République Française, 24 Janvier, 1800 (v. st.), et le 28 de la lune de Chabban, l'an de l'Hégire 1214.

(Signé) Le gén. de div. DESAIX, Le cit. POUSSIELGUE, } Plénipotentiaires du général Kléber.

Leurs Exc. MOUSTAFA RASCHID - EFFENDI TEFTERDAR, et MOUSTAFA RASSICHE-EFFENDI RIESSUL KNITAB, } Plénipotentiaires de Son Altesse le Suprême Vizir.

Pour copie conforme à l'expédition Française remise aux ministres Turcs en échange de leur expédition en Turc.

(Signé) POUSSIELGUE, DESAIX.

Pour copie conforme, KLÉBER.

Digitized by Google

Kléber, Général en Chef, au Divan du Caire, et à ceux des différentes Provinces du Caire.

Au Quartier-Général de Salahiéh, le 12 Pluviôse (1er Février).

Vous connaissez depuis long-tems l'intention constante où est la nation Française de conserver ses anciennes relations avec l'Empire Ottoman. Mon illustre prédécesseur, le général Bonaparte, vous l'a plusieurs fois déclaré, depuis que les circonstances de la guerre nous ont conduits dans ce pays. Il ne négligea rien pour dissiper les préventions que l'on avait inspirées à la Porte, et qui l'avaient entraînée dans une alliance également contraire à ses intérêts et aux nôtres. Les explications qu'il envoya à la cour de Constantinople ne purent rétablir cette union si désirable; et la marche du grand-vizir sur Damas lui ayant offert un moyen de communication plus direct, il ouvrit avec lui des négociations, et me confia le soin de les terminer, lorsque des intérêts majeurs l'obligerent de se rendre en Europe. Je les conclus aujourd'hui, et remets ce pays entre les mains de notre ancien allié. Le rétablissement du commerce de l'Egypte sera le premier effet de ce rapprochement. Les Français y trouveront l'avantage de rompre une alliance qui désormais serait sans motifs; et ce traité sera la premiere clause d'une paix devenue nécessaire aux nations de l'Occident.

Les principes d'après lesquels nous avons gouverné l'Egypte, vous sont assez connus. Nous avons maintenu et respecté votre religion, vos lois, vos usages, et la jouissance de tous vos biens. *Nous ne laissons parmi vous le souvenir d'aucunes violences.* C'est à vous que les intérêts des habitans de l'Egypte ont été particulierement confiés. Vous avez été placés entre les Français et eux pour veiller à ce qu'on ne portât aucune atteinte aux anciennes coutumes de ce pays. Ces institutions sont dues à la sagesse de mon prédécesseur, et j'ai senti la nécessité de les maintenir. Le zele avec lequel vous avez rempli ces honorables fonctions, vous donne des droits à l'approbation de tous les hommes justes, et à la protection spéciale du gouvernement qui va nous remplacer. Les peuples de l'Egypte, dirigés par vos conseils, se sont soumis à l'autorité établie.

La concorde qui a toujours subsisté entr'eux et nous, est l'effet et la récompense de vos soins. J'espere que cette union ne sera point altérée jusqu'à l'entiere exécution du traité. Si des désordres imprévus venaient à le troubler, je serais forcé de les réprimer par la voie des armes.

(Signé) KLÉBER.

Digitized by Google

On ne sait pas encore si les passeports promis par cette capitulation ont été accordés, ni jusqu'à quel point elle aura été ratifiée par les soldats indisciplinés du Grand-Visir, par Ibrahim & Mourad-Bey, ainsi que par les Arabes & les Egyptiens; l'on sait seulement que les troupes Françaises qui formaient la garnison du Caire, menacées d'une insurrection générale, en sont parties à la hâte pour se rendre à Alexandrie. Quant à celles qui étaient encore dans la Haute Egypte, lors de la convention, elles pourraient bien ne jamais revoir la France, & payer de leur vie tous les villages qu'elles ont incendiés. Il faut que les troupes Ottomanes se soient trouvées dans des circonstances bien misérables ou bien extraordinaires, pour que leurs alliés ayent cru devoir servir d'intermédiaires à un traité semblable à celui qu'on vient de lire. Comme il n'est personne qui ne rende justice à la valeur & aux talens du héros de S. Jean d'Acre, il faut attendre de nouveaux renseignemens, avant de porter un jugement définitif sur cette transaction. On a observé que la Gazette de la Cour, en annonçant cette capitulation, ne dit pas un mot de la part qui y ont prise les officiers Britanniques.

Suivant les dernieres nouvelles de Constantinople, on cherchait en vain à affréter dans ce port soixante navires marchands pour transporter les troupes Françaises en Europe. Personne ne paraissait disposé à accepter un service, où l'on ne voyait que la peste à gagner. Les vaisseaux de transport Français & Italiens qui pourrissent dans le havre d'Alexandrie depuis deux ans, doivent être hors d'état de mettre en mer. Nous ignorons sur quels fonds le premier consul prendra de quoi indemniser les propriétaires de tous ces bâtimens.

Quelques jours avant la capitulation, le capitaine *Styles*, commandant le *Theseus*, un des vaisseaux de la croisiere d'Egypte, avait pris & conduit à Chypre une frégate Française qui ramenait en France le général Menou, & 150 officiers ou

soldats. Il s'est trouvé à bord de cette prise une jeune femme se disant Madame Bonaparte. Elle avait, dit-on, beaucoup de diamans que les officiers du Thésée, plus nobles que ceux du vaisseau Français *le Généreux* ne l'avaient été à l'égard de l'équipage & des officiers du *Leander*, ont laissés à cette nouvelle Thaïs. On prétend qu'elle est la veuve d'un officier Français tué dans les tranchées devant S. Jean d'Acre. Comme on n'a jamais accusé encore le premier consul d'un grand penchant à l'incontinence, il est peu probable que cette aventuriere ait été sa maîtresse.

Kléber a écrit une lettre aux membres du Divan du Caire, pour leur annoncer qu'il restitue l'Egypte aux Turcs, et rappeller à leur souvenir, la douceur du traitement que les Français ont fait éprouver aux habitans de l'Egypte. Il est malheureux que les lettres interceptées viennent contredire impudemment cette assertion. En effet, un massacre de quatre heures à Alexandrie, une mitraillade dans la mosquée du Caire, quelques douzaines de villages & bourgs mis à feu & à sang depuis les Cataractes jusqu'au Delta, les bateaux du pays dépecés pour faire du bois de chauffage, des têtes coupées, par-ci par-là, pour savoir où était caché l'argent des contribuables, sont des bienfaits dont l'Egypte doit conserver aux soldats du Directoire autant de reconnaissance que les habitans de Lyon, de Toulon, de la Vendée, & des petits cantons Suisses en doivent à Fouché, Barras, Bonaparte, Rossignol, Brune & Schawembourg.

Du reste, toute cette correspondance publiée par autorité à Paris, est évidemment si falsifiée & si tronquée qu'il est impossible d'y découvrir la vérité sur la situation des Français en Egypte. Il faut espérer que quelques-uns d'eux parleront à leur retour en France, & qu'on en saura davantage au mois de Juin prochain.

Enfin

Digitized by Google

Enfin le corps législatif a terminé le cours de ses séances muettes. Le tribunat n'a point été suspendu ; mais comme il n'y avait plus de lois à aller débattre devant les trois-cents avec les orateurs de gouvernement, il n'avait plus rien à faire, & il s'est déterminé à ne se réunir que deux fois par mois.

Les journaux sont remplis des nominations aux municipalités de la république, aux divers tribunaux, aux sous préfectures, aux secrétariats de préfecture, aux conseils de département, &c. Nous recueillerons quelques-uns de ces noms dans un prochain Numéro. Nous avons déjà remarqué que les trois maires de Bordeaux sont MM. J. B. Nairac, Camescasse pere, & Fieffé. Le maire de Nantes est M. Monneron Dupin, négociant. L'ex-directeur Merlin de Douay, & Siméon, ex-déporté du 18 Fructidor, sont substituts du commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation. Portalis a été nommé membre du conseil des prises, dont Rhédon de Beaupréau, ancien intendant de la marine à Brest, a été nommé président. Niou, ancien commissaire pour les prisonniers Français en Angleterre, est membre des commissions pour les émigrés.

La principale nomination est celle du général Berthier au commandement de l'armée de réserve, que le premier Consul avait déclaré vouloir commander en personne*. Berthier est parti le 10 Avril de Paris pour Dijon. Le général Murat, commandant de la garde du Consul, a été nommé pre-

* Ce changement de résolution a étrangement surpris. On s'accorde à dire qu'il est dû à des motifs urgens qui doivent produire sous peu des événemens aussi agréables qu'inattendus. Nous publierons dans le prochain Numéro un pamphlet du plus haut intérêt qui nous arrive à l'instant de Paris ; on y trouvera la clé de beaucoup de faits passés, et l'exposé le plus juste que l'on ait encore vu de la situation de Bonaparte.

mier

Digitized by Google

mier lieutenant de Berthier, & il s'apprêtait à partir pour aller le joindre à Dijon. Cette armée de réserve se forme & s'organise avec célérité. La division de l'assassin de Frotté, l'infâme général Chamberlac, a commis, en s'y rendant, toutes sortes d'excès sur sa route.

On avait annoncé qu'il y avait eu une conspiration découverte contre l'*illustre Bonaparte*. Cette nouvelle était fausse. On a seulement arrêté à Paris quelques intrigans subalternes, soupçonnés d'être les associés d'autres intrigans à Londres, dont toutes les conspirations pourront fort bien se réduire à de simples spéculations de commerce ou d'agiotage.

Carnot a accepté le ministere de la guerre. Il s'est trouvé à la séance de l'Institut National du 15 Germinal, à côté de Merlin & de Lareveillere ! ! ! Barras se promene tranquillement dans Paris. Il a eu une voix pour une place au Sénat. Rewbell, le directeur, a paru à pied à la promenade de Longchamp, avec son fils le général.

Les promenades du Bois de Boulogne ont été extrêmement contrariées par la pluie. Celle du troisieme jour a pourtant été assez brillante. On a donné pendant la Semaine Sainte des concerts spirituels aux différens spectacles. Le Vendredi saint, on a exécuté à l'opéra le *Stabat mater* de Pergolese. Mad. Barbier-Valbonne & le chanteur Garat ont été, à l'ordinaire, les principaux virtuoses de ces concerts que tous les papiers s'accordent d'ailleurs à nous représenter comme ayant été extrémement médiocres.

Partout, les troupes Françaises & Impériales sortent de leurs cantonnemens ; des escarmouches de hussards, des enlevemens d'avant-postes, des canonnades d'un bord de riviere à l'autre, des revues générales, & des proclamations des généraux, annoncent l'ouverture prochaine d'une campagne terrible.

Les

Digitized by Google

Les résolutions de S. M. l'Empereur de Russie, sur la part qu'il prendra à cette campagne, ne sont point encore connues. On lui a donné à Vienne une satisfaction complette sur la plainte qu'il avait portée contre la conduite du général Frolich envers le général Russe commandant le siége d'Ancone. M. de Frolich a été jugé par un conseil de guerre, & cassé. Il s'est retiré à Gratz.—Les bruits qui avaient couru de la disgrâce & même de la mort de M. de Suwarow ne se sont heureusement point confirmés. Il se prépare à Revel & Riga un embarquement considérable de troupes Russes pour la Grande-Bretagne. On en porte le nombre à 34,000 hommes.

On annonce un traité fait entre L. M. l'Empereur & le Roi de Sardaigne, par lequel le premier assure au second la mise en possession de tous ses états du Piémont à la paix. Le défaut de cette déclaration était encore un des motifs du refroidissement entre les deux Cours Impériales. Le voilà heureusement dissipé.

Extraits des Papiers de Paris.

On raconte du ci-devant chef de Chouans Bourmont un trait dont sa radiation de la liste des émigrés n'est peut-être qu'une honorable récompense. Au moment où la division qu'il commandait dans l'Ouest s'est soumise & a mis bas les armes, elle devait 80 mille francs en bons payables sur la caisse de l'armée. Les malheureux habitans qui s'en trouvaient nantis, n'ayant plus, depuis le licenciement de cette armée, de recours qu'en la probité de Bourmont, se sont adressés à lui. Celui-ci a, sur-le-champ, envoyé l'ordre de mettre en vente quelques portions de bois qui lui restaient invendus, pour satisfaire à la justice de leur réclamation.

Des Bords du Mein, 6 Avril.

Suivant ce qu'on apprend, M. le Prince de Condé a été nommé généralissime de toutes les troupes qui sont à la solde de l'Angleterre.

Livourne,

Digitized by Google

Livourne, 19 *Mars*.

Dans la nuit du 16 au 17, le vaisseau amiral Anglais la *Reine Charlotte*, de 110 canons, mit à la voile de ce port, ayant à bord 837 personnes; le vice-amiral Keith était resté à terre. Ce bâtiment n'avait guere parcouru que l'espace de 15 milles, lorsqu'on apperçut d'ici, à 7 heures du matin, qu'il était en flammes. On ne peut exprimer la consternation générale que cet événement répandit parmi les habitans de cette ville. Le vice-consul de S. M. B., M. Udny, envoya promptement tous les secours possibles; un vaisseau Américain, diverses tartanes & plusieurs vaisseaux de ligne mirent sur-le-champ à la voile. Mais l'incendie gagnait de plus en plus, & quoique l'équipage tentât tous les moyens de l'éteindre, on ne put en venir à bout; sur les 11 heures du matin, nous vîmes ce malheureux vaisseau couler à fond, à la suite de quelques explosions partielles. Après cet affreux accident, il s'éleva un vent très-violent qui empêchait les autres bâtimens de retourner dans le port; enfin, vers les 11 heures du soir du même jour, il arriva une tartane ayant à bord 30 matelots Anglais, avec le lieutenant Stuart, adjudant du vice-amiral Keith; ils déposèrent que ce malheureux incendie venait de ce que le feu s'était mis au foin dispersé dans les batteries. Peu de tems après, il arriva cinq autres tartanes, parmi lesquelles se trouvait la tartane Autrichienne le *Général Ott*; elles ramenaient 85 matelots, 2 soldats, 2 quartiers maîtres, 2 sous-maîtres canonniers & un contre-maître; on leur a assigné pour quartier celui nommé *della Scala Sancta*. Hier, vers midi, le chébec Autrichien, la *Prise de Coni*, jetta l'ancre, ayant à bord 23 Anglais, dont 3 morts; elle était accompagnée du *Triton*, transport Anglais, ramenant 26 matelots & un officier. Aujourd'hui, entre 11 heures & midi, est arrivée la grande chaloupe qui appartenait au vaisseau incendié; elle avait à bord 24 matelots & 3 officiers. Le nombre des individus de l'équipage qui ont pu se sauver, est d'environ 158. Le capitaine commandant le dit vaisseau, accompagné du premier lieutenant, resta jusqu'à la fin sur le gaillard, occupé à donner des ordres pour sauver l'équipage, sans s'inquiéter de sa propre vie. Avant de devenir la proie des flammes, il eut le tems & le courage d'écrire les détails de ce funeste événement, d'en donner copie à plusieurs matelots, conjurant ceux qui se sauvaient de les remettre au vice-amiral.

DE L'IMPRIMERIE DE T. BAYLIS, 15, GREVILLE-STREET, HATTON-GARDEN.

Digitized by Google

PARIS,

PENDANT L'ANNÉE 1801.

No. CCXL.

Publié le 16 *Novembre* 1801.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

Les Trois Ages des Colonies, ou *De leur Etat Passé, Présent & Futur*; *par* M. de Pradt, *Membre de l'Assemblée Constituante.*

Second Extrait.

M. de Pradt, comme nous l'avons vu, a tracé rapidement l'Histoire des Colonies; il a déterminé la nature de ces établissemens, exposé les principes de gouvernement qui leur sont propres, & montré que les métropoles propriétaires s'en sont presque toujours écartées. Par une suite de ces méprises & d'un grand nombre d'autres causes, tout l'ancien ordre des colonies se trouve ébranlé, toutes s'avancent à grands pas vers l'indépendance, & paraissent sur le point de subir une révolution générale, qui les détachera pour jamais de l'Europe. Cette scission semble inévitable à l'auteur, & la nécessité d'un changement total dans le système colonial provient tout à-la-fois, selon lui, des colonies, des métropoles & de la révolution.

Les grandes colonies Européennes ne sont plus au berceau, elles sont sorties des liens de l'enfance & ont atteint l'âge de la

Digitized by Google

virilité. Leur population, faible d'abord, s'est insensiblement acclimatée, elle s'est étendue, & a fini par occuper à-peu-près tous les points des contrées découvertes par les Européens. Quoiqu'elle y existe encore en une quantité bien inférieure à celle que ces contrées demandent & pourraient comporter, il suffit qu'il se trouve aux colonies une population nombreuse, toujours croissante, capable de pourvoir à ses principaux besoins, & de résister en cas d'attaque. L'Amérique septentrionale n'avait que deux millions cinq-cent mille habitans, lorsqu'elle a entrepris sa révolution : cette population n'était rien pour une aussi vaste contrée ; elle était peu de chose en comparaison de celle de la métropole, mais elle était suffisante pour la colonie elle-même & contre la métropole, comme l'expérience l'a prouvé. Si les colonies ont une possession assez nombreuse, assez éclairée pour se suffire à elles-mêmes, si elles possedent dans leur sein tout ce que les métropoles possedent dans le leur, si leurs forces sont en proportion avec la partie correspondante des forces que la métropole peut leur opposer, dès-lors elles ont chez elles tout ce qu'il faut pour être indépendantes & libres. Or, peut-on se dissimuler que la plupart des colonies ne soient parvenues à ce degré de forces & de civilisation suffisant pour secouer le joug de leurs métropoles ?

L'auteur cite pour exemple les colonies Espagnoles du continent, celles du Canada & quelques autres. " Les premieres " sont peuplées d'Espagnols en assez grand nombre : leur sang " y prend bien, il y prospere, & tandis que celui des Indiens " va en s'affaiblissant, le leur, au contraire, va en croissant, " & fait tous les jours de nouveaux progrès. Cette popula- " tion suffirait & au-delà pour la défense du pays contre l'en- " nemi du dehors. Les habitans auraient à leur disposition la " population indigene primitive, dont ils disposent à plusieurs " titres, & qui n'est plus d'aucun danger pour les colons Es- " pagnols. Ceux-ci ont pour eux l'avantage en connaissances " locales, celui bien inappréciable d'être sur leur terrein, d'ê- " tre acclimatés, d'avoir pour eux toutes les chances des longs " transports de la part de l'ennemi, de la lenteur & de l'inco- " hérence des résolutions & des ordres arrivant de loin. La " guerre d'Amérique a fait connaître toute l'étendue de ces in- " convéniens, & combien les contre-tems auxquels la partie " qui combat de loin est sujette, compensent l'inégalité appa- " rente des forces. Si l'Amérique Anglaise, avec ses deux " millions cinq cent mille habitans, a résisté aux douze mil- " lions d'habitans des trois royaumes & à leurs auxiliaires du " continent, comment l'Amérique Espagnole, qui compte

" plusieurs

" plusieurs millions de colons issus de race Espagnole, ne ré-
" sisterait-elle pas à la lente, à la paresseuse Espagne ? où
" celle-ci, qui n'a pas de grandes armées, qui n'a jamais de
" flottes équipées, prendrait-elle le nombre d'hommes néces-
" saires pour attaquer & pour contenir de nouveau ces vastes
" contrées ? ce ne serait plus comme à la premiere invasion
" où il ne s'agissait que de se montrer aux yeux d'un peuple
" que tout frappait d'étonnement ; ce serait les conquérans
" eux-mêmes que l'on aurait à combattre, les descendans de
" ces guerriers, dont la moindre émanation de la valeur
" surnaturelle de leurs peres, suffirait pour soutenir le choc
" d'un ennemi qui de son côté est bien dégénéré ; car si les
" Espagnols n'avaient plus à faire aux soldats de Pizarre & de
" Cortez, ceux-ci, à leur tour, n'auraient pas aussi à faire à
" ceux de Charles-Quint & de Philippe II."

Les colonies sont non-seulement peuplées en proportion de l'Europe, elles sont encore aussi pourvues qu'elle de lumieres & de moyens de défense. L'Amérique Anglaise l'a déjà bien prouvé ; les colonies d'Espagne possedent tout ce qui appartient aux puissances Européennes. Ce sont elles qui fournissent même à leur métropole la plus grande partie de ses moyens militaires, de ces mêmes moyens que l'Espagne devrait employer contre elles. Les colonies Espagnoles renferment des chantiers, des fonderies, des atteliers qui fournissent les ports & les arsenaux de l'Espagne : celle-ci en reçoit une partie de ses vaisseaux, de son artillerie, & des matieres qui lui servent à les fabriquer. Aucune denrée ne leur manque ; le Mexique cultive le bled avec assez de succès pour en approvisionner toute l'Amérique méridionale. Avec leurs métaux, les colonies Espagnoles ne manqueraient d'aucun objet d'agrément ; il n'y a pas un peuple qui ne s'empressât de les leur porter. Elles ont donc en propre tout le matériel des moyens qui conduisent à l'indépendance : pense-t-on qu'elles aient moins les dispositions morales qui la font aimer ? Croit-on que ces colonies manquent d'hommes capables d'apprécier leurs forces, de calculer les avantages de leur position. & de chercher l'occasion d'en tirer parti ? Ne doivent-ils pas sentir à chaque instant leurs intérêts froissés par leur liaison avec la métropole, & peuvent-ils ignorer de quel avantage serait pour eux la liberté d'exister à leur maniere & pour leur compte ? Croit-on, par exemple, que dans le cours de la guerre actuelle, ces colonies ne soient pas vivement affectées des inconvéniens de leur dépendance envers une puissance, qui, par sa conduite imprudente, les voue à toutes les privations & à tous les mal-

Digitized by Google

heurs ? Croit-on qu'il leur échappe que l'Espagne, qui ne peut les défendre, ne serait pas plus en état de les attaquer, & que ces réflexions n'affaiblissent pas les liens qui les attachent à la mere-patrie ?

Le Canada ne tend pas moins à l'indépendance : ses ressources sont encore faibles, mais le tems ne peut manquer de les accroître. Ce pays, qui a plus de mille lieues de profondeur sur neuf cents de largeur, n'a besoin que d'un plus grand nombre d'habitans ; mais tout concourt à y accélérer sa population, favorisée par la salubrité de l'air, la fertilité du sol, & les milliers de débouchés que la mer & les fleuves offrent à l'industrie & au commerce. Le Brésil se trouve à peu-près dans les mêmes circonstances que les colonies Espagnoles du continent. La plupart des îles Antilles seront la proie des douze cent mille negres qu'on y a transportés & qui en possedent déjà une partie. En général, la regle que suit M. de Pradt pour juger le degré d'approximation où les colonies sont de l'indépendance, est de commencer par examiner où elles en sont de leur population, considérée sous le double rapport de la métropole & des habitans indigenes. Tant que la population indigene est à craindre pour l'Européen, il se tient attaché à la métropole qui est sa sauve-garde. L'Anglais dans l'Inde, & le Hollandais aux Moluques, sont dans ce cas ; & cette circonstance assure aux métropoles la conservation de ces colonies. Mais à mesure que l'Européen, en se multipliant, parvient à rivaliser avec les indigenes, ses liens avec la métropole se détendent ; & des qu'ils dominent les naturels, ces liens se relâchent totalement, & peuvent même se rompre. Si l'égalité proportionnelle avec la métropole vient encore se joindre à celle qui existe déjà avec les naturels, alors il ne manque plus rien aux moyens d'établir l'indépendance : la colonie est mûre pour la liberté.

Les métropoles hâtent & favorisent elles-mêmes cette tendance naturelle qui porte les colonies vers l'indépendance. " Les métropoles, dit l'auteur, ne voyant dans leurs colonies " que des objets d'utilité, cherchent d'abord à en tirer le plus " qu'elles peuvent, & pour y parvenir, elles tendent à les faire " prospérer : mais cette prospérité est le piége inévitable où " elles doivent se prendre ; car la prospérité des colonies n'é- " tant point séparable de l'accroissement de leurs forces, celles- " ci sont la mesure de celle-là ; & la colonie, après avoir pros- " péré pour le compte d'autrui, cherche à prospérer pour le " sien. Ainsi, dans les familles, l'enfant qui s'est associé avec " l'âge aux travaux & à l'industrie de ses parens, cherche, " avec le tems, à les employer pour lui-même, & à former à

" son

" son tour une famille séparée, dont il sera le chef. C'est " l'allure commune du genre humain, & le principe de sa dif- " fusion."

Les métropoles ont transporté dans les colonies tous les arts meurtriers de l'Europe, & les ont pourvues de tous les moyens de défense. Elles y ont élevé des forteresses, bâti des arsenaux, ouvert des chantiers; elles ont formé les colons à la tactique de l'Europe: mais, par ces établissemens militaires, ont-elles fait autre chose que créer au milieu des colonies les moyens de leur résister, de s'armer contre elles, & enfin de les méconnaître? Quand la France élevait, sur le môle Saint Nicolas, des défenses égales à celles qui couvrent sa propre frontiere en Europe; quand elle transportait à Saint-Domingue cinq cent mille negres, elle ne songeait sans doute qu'à s'assurer la possession de cette précieuse colonie, & à en étendre la culture. Qui maintenant ira s'emparer de ces mêmes remparts? qui arrachera les armes à cette multitude d'affranchis, formés à l'art des combats & à la discipline de l'Europe? Voilà comme la prospérité des colonies, leurs lumieres, leur civilisation tournent, avec le tems, contre les métropoles. On ne peut cependant établir des colonies que dans le dessein de les faire prospérer; d'où il semble résulter qu'on ne peut en avoir que pour un tems; que l'indépendance à laquelle elles tendent est dans la nature des choses, qu'elle est le terme nécessaire & inévitable de leurs progrès & de leurs accroissemens.

Après avoir établi la nécessité d'une scission générale entre les colonies & leurs métropoles, M. de Pradt expose tous les dangers & les malheurs qui accompagneraient une séparation non préparée. Les gouvernemens de l'Europe ne peuvent désormais s'opposer à cette grande révolution dans le système colonial, mais ils doivent s'en rendre maîtres & la diriger, pour établir ces colonies sur des bases régulieres, & assurer leurs propres intérêts dans ce nouvel ordre de choses. Il examine donc quelles sont les différentes manieres dont peut s'opérer cette séparation, & quel serait le mode à préférer. Tous ces détails demandent à être lus dans l'ouvrage même. Je passe au plan que l'auteur propose.

La base principale de ce plan consiste dans la séparation absolue des colonies de leurs métropoles, & dans leur formation en états libres & indépendans, sur des proportions convenables à une bonne organisation sociale & politique. Le sol des contrées, déjà occupées par les colonies, se prêtera facilement à la circonscription de ces nouveaux états, par les barrieres naturelles dont il est pourvu. En Amérique, où la nature travaille

Digitized by Google

vaille à plus grands traits, les lignes de démarcation sont plus fortement prononcées que dans le reste du globe ; les chaines de montagnes y sont plus étendues, le cours des fleuves plus prolongé, plus large, plus rapide. Ainsi le Canada trouve sa limite naturelle dans le fleuve Saint Laurent & les monts Apalaches ; ces mêmes montagnes, ce fleuve & l'Océan sont, à la premiere inspection, celles des Etats-Unis. La Louisiane est enfermée entre deux grands fleuves, ceux du Nord & du Mississipi, qui l'encadrent & la séparent de la Floride & du Mexique ; celui-ci s'arrête naturellement au Darien. Les Cordelieres sépareront éternellement le Pérou & l'ouest de l'Amérique méridionale, du Paraguay & de l'est de cette contrée. Les trois Guianes se trouvent comprises entre l'Orenoque & le grand fleuve des Amazones. D'un autre côté, toutes les îles qui forment chacun des Archipels, des Antilles, des Philippines & des Moluques, paraissent sensiblement destinées à vivre sous les mêmes lois. Ces divisions sont toutes tracées des mains de la nature, & peuvent s'adapter aux nouveaux états.

Le fonds de territoire possédé par les colonies est immense ; il est assez étendu pour fournir à la création de dix-sept, ou même de dix-huit états. L'auteur ne laisse plus en propre aux puissances coloniales, l'Angleterre & la Hollande exceptées, pour des raisons qu'il indique ailleurs, que les petits établissemens formés dans leur voisinage, tels que les Açores, les Canaries, le Cap-Verd, dont la possession maintenue ne peut avoir aucune influence sur l'ordre colonial. Il laisse également subsister les établissemens sur la côte d'Afrique, parce que les Européens s'y montrent plutôt comme marchands que comme propriétaires & souverains.

Le Canada, borné & séparé de l'Amérique Anglaise par la solide barriere du fleuve Saint Laurent, forme le premier état. L'auteur en retranche l'Acadie, qu'il regarde comme une dépendance naturelle des Etats-Unis ; mais il lui rend l'île de Terre-Neuve, qu'il ne posséderait pas néanmoins d'une maniere exclusive, puisque tous les peuples auraient la liberté d'y aborder pour la pêche. M. de Pradt complete les Etats-Unis par l'adjonction de deux contrées qui semblent devoir lui appartenir, l'Acadie au nord & la Floride au midi. Ces trois pays, renfermés dans une même enceinte de mers & de montagnes, paraissent destinés par la nature à n'être pas désunis. Mais l'Amérique Anglaise a déjà par elle-même une grande consistance : son étendue est de trois cent quarante-sept lieues de longueur sur cinquante de largeur. En y ajoutant la Floride, qui ne renferme pas moins de cent lieues de long sur qua-

Digitized by Google

quarante-cinq de large, & l'Acadie, qui a trois cents lieues de long sur quarante, on arriverait à un ensemble de sept cent quarante-sept lieues de longueur sur cent trente-six de largeur. Dès-lors ce n'est plus un état qu'on forme, c'est un colosse ; il dominerait sur toute la côte septentrionale de l'Amérique. Cette nouvelle dotation de territoire serait d'autant plus dangereuse, que les Etats-Unis paraissent devoir s'élever à une population considérable. Qu'on en juge par l'augmentation qui a déjà eu lieu depuis seize ans de paix : la population Anglo-Américaine n'était que de deux millions cinq cent mille âmes, à l'époque de sa révolution ; maintenant elle passe cinq millions. L'auteur en conclud la nécessité de diviser l'Amérique Anglaise en deux Etats distincts. Entre autres raisons qu'il apporte pour autoriser ce partage il fait valoir l'antipathie & l'animosité qui se sont depuis long-tems manifestées dans le nord & le midi de cette contrée : les partisans d'Adams & de Jefferson, les amis & les ennemis des Français partagent réellement l'Amérique en deux factions très-prononcées. Le gouvernement deviendrait plus faible à mesure qu'il aurait plus à gouverner, & la scission de l'état résulterait nécessairement de l'augmentation de son territoire.

La Louisiane formera un état séparé, d'une grande étendue, & muni de fortes barrieres. Son territoire abondant est arrosé par les plus grands fleuves & coupé en tous sens par mille rivieres qui sont autant de débouchés pour ses innombrables productions. Il touche aux pays les plus riches du monde, tels que le Mexique & les Antilles : il n'est peut-être pas d'état appellé à une plus grande prospérité.

Le nouveau Mexique & la Californie ne peuvent être séparés : divisés, ils sont trop faibles ; réunis, ils peuvent se suffire. Si ces deux pays étaient suffisamment peuplés, leur réunion ne serait pas nécessaire ; elle le devient dans l'état de dénuement où ils se trouvent. Cette disgrâce accidentelle ne doit cependant pas les faire mépriser, & il faut moins considérer ce qu'ils sont que ce qu'ils peuvent devenir. Les Jésuites, qui s'y connaissaient bien, avaient porté leurs vues sur ce pays & se flattaient d'y renouveler les miracles qu'ils avaient opérés au Paraguay.

De cet état, qui est tout entier à créer, l'auteur passe au brillant empire du Mexique, la source intarissable des métaux dont s'abreuve l'Europe, le pere de l'or & de l'argent, des signes de toutes les valeurs, si rares & si peu connus en Europe avant sa découverte. " Heureux, s'écrie l'auteur, celui à qui " écherra ce superbe lot ! quelle sera sa puissance, sa richesse " &

" & ses jouissances, s'il sait mettre à profit tout ce que la na-
" ture a prodigué sur la surface de cet incomparable pays, tout
" ce qu'elle a renfermé dans son sein ! C'est chez lui que
" l'argent naît avec une abondance inépuisable & toujours renais-
" sante : malgré la mauvaise exploitation, & l'administration
" encore plus mauvaise des mines, il ne rend pas moins de
" cent trente millions de métaux. . . . Enfin c'est au Mexique
" qu'il appartient de devenir le chemin de communication
" entre l'Europe & l'Asie & d'être l'entrepôt de leurs relations.
" Depuis qu'on a reconnu que le grand lac de Nicaragua est le
" point le plus convenable pour la jonction des deux mers, le
" Mexique a obtenu, par cette seule découverte, un avantage
" inappréciable, celui de pouvoir devenir le lien des deux
" mondes."

M. de Pradt entre ici dans l'Amérique méridionale, & forme d'abord deux états des deux vastes provinces de Terre-Ferme & de la nouvelle Grenade. Il adjuge au premier les îles de la Trinité & de Curaçao. Le Pérou, dont le nom seul est le synonime de la richesse, vient ensuite, & se place au rang des nouvelles puissances. L'auteur rappelle qu'au tems de Charles-Quint & de Philippe II, une seule de ses mines, celle de Potosi, rendit, pendant dix-neuf ans, la somme de 192 millions, 500,000 livres d'extraction annuelle, constatée par l'acquit des droits. Le Chili, auquel on donne le nom de Paradis terrestre du Nouveau Monde, & qui compte déjà cinq mille habitans Espagnols, formera le dernier état au midi, sur la côte occidentale de l'Amérique. Du côté opposé, à la côte orientale, M. de Pradt crée trois grands empires ; la Guiane, formée de la réunion des trois Guianes, Française, Hollandaise & Espagnole, bornée au nord par l'Orénoque, & au midi par l'Amazone ; le Paraguay, contrée immense, & dont la fertilité n'a presque pas d'exemples ; & le Brésil, moins célebre encore par ses mines de diamans, que par les autres avantages naturels que présentent son sol & sa situation. Toutes les îles des Antilles, à l'exception de celles de la Trinité & de Curaçao, sont réunies en un seul & même état : l'auteur expose les motifs de cette réunion, & les conséquences qu'elle doit avoir.

Ainsi quatorze nouveaux états seront désormais l'apanage de l'heureuse Amérique, au lieu de six qu'elle possede aujourd'hui. M. de Pradt ne s'arrête point dans le cours de ses créations ; il se transporte à la pointe méridionale de l'Afrique, où l'appelle un nouvel état à former ; c'est celui du Cap de Bonne-Espérance, colonie florissante, malgré ses anciennes

Digitized by Google

entraves, qui a poussé ses établissemens à plus de cent lieues dans les terres, & dont le chef-lieu est déjà une ville importante. L'auteur étend son territoire sur les deux côtes d'Afrique, jusqu'au 15e degré de l'équateur, où il englobera le Mozambique, établissement Portugais: les îles de Madagascar, de France & de Bourbon deviennent aussi ses dépendances. L'Archipel des Philippines sera de même un état indépendant, composé de la réunion de toutes ses îles & de celles des Mariannes. La position que ce nouvel empire occupe entre l'Asie & l'Amérique, aux portes de la Chine & du Japon, semble déjà le destiner à être l'entrepôt universel de ces contrées. L'Archipel des Moluques pourrait également former un vaste état, dont Batavia serait la capitale. Mais une grande difficulté s'oppose à l'émancipation de cette colonie; c'est que la population indienne l'emporte de beaucoup, dans ces îles, sur celle de l'Europe, laquelle ne peut se passer d'être continuellement soutenue des forces de la métropole. L'auteur n'ose résoudre cette difficulté, & s'abstient de prononcer sur le sort des Moluques.

Enfin le dernier & dix-septieme état sera l'empire Anglais dans l'Inde, mais accru du vaste royaume de Tippo-Saïb, de Pondichéry, de Ceylan & des autres possessions Hollandaises, conquises dans le cours de cette guerre. Le rapide accroissement de puissance & de richesses, que l'Angleterre a pris dans cette partie du monde est devenu un sujet de terreur, & a donné lieu à une foule de raisonnemens faux, & surtout de déclamations, que la haine & l'envie ne cessent de réproduire. M. de Pradt s'éleve au-dessus de ces vaines clameurs; il envisage la nouvelle puissance Anglaise sous un point de vue moins effrayant, & en calcule les effets en politique froid & désintéressé. Il trouve que les conquêtes des Anglais dans l'Inde sont toutes au profit de l'Europe, & il regrette que, pour compléter ce nouvel empire, ils n'y aient pas encore réuni le petit nombre d'établissemens & de possessions qui restent à quelques peuples, tels que les Portugais, les Danois & les Suédois. Cette maniere de voir paraîtra sans doute paradoxale; mais ne jugeons l'auteur qu'après l'avoir entendu & pesé ses preuves.

Depuis la chûte de Tippoo-Saïb, les Anglais sont les maîtres absolus de toute la presqu'île de l'Inde; ils regnent non-seulement sur toute l'étendue de ses côtes orientale & occidentale, mais encore jusque sur l'intérieur des terres dont ils possedent presque toutes les parties. L'Inde, d'après le dernier rapport du ministre chargé du département de ce pays,

rend 200 millions à l'Angleterre. Dans cet immense produit, il faut distinguer ce qui provient de la souveraineté d'avec ce qui n'est dû qu'au commerce, ce qui revient en Europe ou reste en Asie. Les Anglais, comme souverains de l'Inde, y perçoivent les droits qui, en tout pays, appartiennent à la souveraineté. Ces droits s'élevent à 150 millions : mais les dépenses locales étant de 114 millions, il ne reste que 36 millions à la métropole. Cette somme n'y est pas rapportée en numéraire, mais en marchandises ; parce que le commerce d'Asie ne se faisant point par la voie des échanges, il faut des capitaux pour s'y procurer les objets que l'Europe consomme. L'Indien, peuple sobre & sans luxe, n'éprouve aucun besoin de nos denrées, de nos arts, de nos manufactures. Ainsi les Européens sont réduits à porter dans l'Inde des métaux pour les deux tiers de leurs cargaisons de retour. Les seuls exempts sont ceux qui, jouissant d'un commerce très-étendu, balancent, par des fournitures avantageuses, faites à certaines parties de l'Asie, l'infériorité de leur commerce avec quelques autres, ou qui, s'y trouvant établis comme souverains, paient les produits industriels du pays avec ses tributs mêmes. C'est ce que font les Anglais, qui seuls, parmi tous les Européens, ont assez multiplié leurs relations & leurs importations en Asie, & qui seuls y possedent assez de *sujets* & de *terres imposables* pour pouvoir se passer d'y apporter des capitaux. Tout le reste y trafique avec des métaux, & ce commerce constitue l'Europe en perte avec l'Asie. Les Hollandais, dans un espace de quarante ans, y ont porté des sommes effrayantes. Quoique la France y fût aussi souveraine, elle y envoyait encore des métaux, mais en moindre quantité, parce que les tributs du pays diminuaient proportionnellement l'exportation de son or & de son argent. D'après ces principes & ces faits, qui sont incontestables, l'observateur politique trouvera que l'intérêt général de l'Europe se confond avec celui du peuple possessionné en Asie ; de maniere que s'il l'était assez pour solder, avec les seuls tributs du pays, tout ce que l'Inde fournit à l'Europe, il épargnerait à celle-ci toute la partie du numéraire qu'elle est obligée d'offrir annuellement à l'Asie, pour les objets qu'elle lui demande, & dont l'Asie n'accepte le paiement qu'en argent : alors tous les trésors que l'Amérique envoie en Europe, y resteraient, & celle-ci ne servirait plus de canal à l'écoulement des métaux d'Amérique vers l'Asie, où ils vont se perdre & s'enfouir sans retour. Par conséquent, le peuple, qui domine assez dans l'Inde pour diminuer de beaucoup l'exportation du numéraire Européen en Asie, y regne au profit de

Digitized by Google

l'Europe autant qu'au sien propre; en y étendant son empire il le fait au profit de l'Europe, & chacune de ses conquêtes est une vraie conquête pour celle-ci. " Par conséquent, dit " l'auteur, toutes les clameurs dont l'Europe est inondée con- " tre la grandeur Anglaise dans l'Inde, sont des cris d'un " délire aveugle, sont des clameurs anti-européennes. On di- " rait que l'Angleterre enleve à chaque état d'Europe, ce " qu'elle conquiert sur ceux d'Asie, tandis qu'au contraire, " chaque partie qu'elle détache de l'Asie pour se l'ajouter, elle " l'ajoute par-là même à l'Europe. Aussi est-ce avec douleur " que les vrais amis de l'Europe ont vu que l'Angleterre avait, " dans la dépouille de Tippoo-Saïb, admis quelque réserve, " quelque partage en faveur des princes du pays : c'est autant " de perdu pour l'Europe comme pour elle; chaque million, " qu'elle a laissé entre leurs mains, est réellement soustrait à " l'Europe, qui, dans son commerce avec l'Inde, sera obligée " d'y suppléer par l'envoi d'une somme correspondante.... Si, " de l'Asie ou de l'Angleterre, l'une doit prospérer, ne vaut-il " pas mieux pour l'Europe que ce soit l'Angleterre ? au moins " lui en revient-il quelque chose; des avantages compensent " cet inconvénient: au lieu que la prospérité de l'Asie est " toute en perte pour l'Europe, qui ne peut que lui porter son " argent, & qui le lui donnerait tout, sans en retirer jamais " aucune partie, tandis qu'elle le repompe de mille manieres " des mains de l'Angleterre."

Je désirerais pouvoir entretenir encore mes lecteurs du vingtieme chapitre, l'un des plus fortement raisonnés, & des plus séduisans de cet ouvrage. L'auteur y discute les avantages, les pertes & les dédommagemens qui résulteraient du plan qu'il propose : il prouve d'abord que les colonies deviendraient plus florissantes, parce qu'elles auraient une administration propre, éclairée sur leurs besoins, constante & non versatile; parce qu'elles jouiraient du bienfait inappréciable de la liberté du commerce, & qu'elles se trouveraient affranchies de l'absurde nécessité de prendre part aux querelles de l'Europe. Il ne craint pas d'établir, en second & en troisieme lieu, que l'Europe entiere gagnerait à l'abandon de ses colonies, & que les puissances dépouillées trouveraient des dédommagemens proportionnels à leurs pertes. Les bornes que je dois me prescrire m'empêchent d'entrer dans le détail des preuves dont l'auteur appuie ces trois propositions; mais je ne peux me refuser au plaisir de transcrire encore le morceau suivant, sur l'un des résultats utiles de cette révolution coloniale en faveur de l'Europe. " Nous avons établi, dit M. de

" Pradt, que les colonies, débarrassées du joug de l'Europe, " en devindraient plus florissantes. Mais les colonies, en " prospérant, n'éprouveront-elles pas plus de besoins ? une plus " grande population ne consommera-t-elle pas davantage ? une " plus grande richesse n'accroitra-t-elle pas les besoins & les " moyens d'y satisfaire ? les fournisseurs-nés des colonies, au- " ront donc davantage à leur livrer & à en recevoir ? Et où " sont, où peuvent être ces fournisseurs, sinon en Europe ; " car si, pour les productions du sol, l'Europe ne peut pas " remplacer les colonies, celles-ci, pour l'industrie, ne peuvent " remplacer l'Europe ? l'industrie ne s'étend qu'aux états peu- " plés & depuis long-tems policés ; elle demande du tems " pour l'instruction des artistes, pour la diffusion des arts. " L'industrie vient dans les états comme le chapiteau dans " l'édifice ; on le place quand il est achevé. L'état se forme, " s'organise, se pourvoit peu-à-peu du nécessaire, & ne s'éleve " à l'industrie que lorsque les besoins principaux sont à-peu- " près remplis. Or, les états coloniaux ne font que de naître ; " ils ont à parcourir tous les degrés de l'accroissement, & cette " gradation nécessaire, assure pour long-tems à l'Europe, le " bénéfice de leur fourniture. Elle a donc intérêt à leur " prospérité, elle-même prospérera avec eux, par eux & dans " le même degré qu'eux. Qu'on en juge par ce qui s'est " passé dans l'Amérique Anglaise ; cet exemple répond à " tout. La séparation devait porter le coup mortel à l'Angle- " terre ; ainsi le prétendait le grand Chatam, ainsi le pro- " nostiquaient les plus grands génies de l'Angleterre & du " continent : c'est précisément le contraire qui est arrivé. " L'Amérique a prospéré ; l'Angleterre a prospéré avec elle, " par elle, & dans la même proportion qu'elle. L'Amérique " libre a plus demandé à l'Angleterre que l'Amérique indé- " pendante : l'Amérique lui a plus porté depuis sa liberté, que " pendant son régime exclusif, l'Amérique est aujourd'hui un " des principaux débouchés de l'Angleterre. Dernierement " encore on a entendu les fabricans en laine, déclarer au Parle- " ment, qu'ils ne pouvaient suffire aux demandes de l'Amé- " rique, & que leurs expéditions pour cette contrée n'étaient " bornées que par le défaut des matieres premieres : heureuse " épreuve, qui confondant les antiques & jalouses maximes du " régime exclusif, a révélé le vrai secret du commerce, & l'a " reporté à la liberté, son attribut ineffaçable, qu'on avait si " mal à propos attaché à son ennemi éternel, la dépendance & " la gêne !"

DÎNERS

DÎNERS DU VAUDEVILLE.

L'Automne, par Philipon-la-Madelaine.

Air : *On compterait les Diamans.*

Qu'un autre chante le printems,
Et les fleurs dont il se couronne ;
Leur éclat flatte moins les sens
Que la richesse de l'*Automne :*
Ses fruits parent mieux nos jardins,
Que les fleurs, au printems, écloses ;
Moi, pour un seul de ses raisins,
Je donnerais toutes les roses.

De l'ardeur des brûlans Etés,
C'est l'*Automne* qui nous soulage ;
Mais, pour en jouir, les cités
N'ont pas le charme du village :
C'est là, qu'un soir, au coin du feu,
Craignant d'effrayer l'innocence,
L'amour créa maint petit jeu,
Qui rend heureux par pénitence.

Envain, l'*Automne* est la saison
Que chérit la mélancolie ;
A l'Amour, comme à la raison,
Plaît une douce réverie.
Les champs déserts, les prés sans fleurs,
Ces feuilles, vains jouets d'Eole,
Tout semble dire, aux tendres cœurs :
" Aimez, aimez, le tems s'envole."

Ah ! profitons de ces beaux jours,
Où l'*Automne* offre à la folie,
Vendangeuses en jupons courts,
Vendangeurs barbouillés de lie :
C'est un tumulte aimable à voir,
On rit, on chante, l'on s'attrappe ;
Quand l'époux s'enivre au pressoir,
La femme va mordre à la grappe.

Digitized by Google

S'il est un réveil plein d'appas,
C'est d'entendre le cor qui sonne;
Les chœurs de Gluck ne valent pas
Les cris d'une meute qui donne.
Quel beau moment! quand la forêt,
Du joyeux *ballali*, résonne,
Vient ensuite un dîner parfait;
C'est l'appétit qui l'assaisonne.

C'en est fait: à Pomard, je veux
Avoir, au moins, une cabane,
Sur un côteau délicieux,
Cher à Bacchus, cher à Diane:
De ces Dieux partout, ma maison
Offrira l'aimable peinture;
Sauf l'alcove, où certain fripon,
Sera toujours en miniature.

Tout en Petit, par Prévost d'Iray.

Air: *Mon Pere était pot.*

Pour t'instruire, portant aux cieux
Ta *petite* nacelle,
Où va, *petit* ambitieux,
Ta *petite* cervelle?
Gagne à *petit* bruit,
Ton *petit* réduit,
Petit être superbe.
De tout, en *petit*,
Un ciron t'instruit,
Sur un *petit* brin d'herbe.

Petite pluie abat grand vent,
Dit un *petit* proverbe.
Un *petit grain* produit souvent
Une très-forte gerbe.
En analisant,
En décomposant
Ce colosse effroyable,
C'est, de toutes parts,
En monceaux épars,
Un *petit* grain de sable.

Dans

Dans un *petit* coin, je voudrais,
Un *petit* hermitage,
Où je pourrais jouir en paix,
De mon *petit* ménage.
Un *petit* berceau,
Un *petit* ruisseau,
Faisant *petit* murmure,
Un *petit* bateau,
Un *petit* côteau
Couronné de verdure.

Prenant *petits* poissons, au bout
D'une *petite* ligne,
Je voudrais posséder, surtout,
Une *petite* vigne :
Dans mon *petit* bien,
Même un *petit* chien,
Comblerait mon envie ;
Un *petit* enfant,
Et, par conséquent,
Une *petite* amie.

Un *petit* soupé sans façon,
Est un bien délectable :
Je veux, en *petite* maison,
Une *petite* table ;
Dans tous mes repas,
Force *petits* plats ;
Puis, d'un vin de Tonnerre,
Boire un *petit* coup,
Ou boire beaucoup,
Mais dans un *petit* verre.

Petits ouvrages, sont du goût
De nos *petits* dames.
Ce qu'on aime, en France, avant tout,
Ce sont les *petits* drames.
Un *petit* instant,
Heureux en sortant
Du *petit* Vaudeville,
Je vais à Louvois,
Rire, en tapinois,
A *La petite ville.*

Par

Par de *petits* soins, en amour,
Chacun prend sa chacune.
Le gagne-*petit* fait, un jour,
Sa *petite* fortune.
Petit dit beaucoup,
Mon *petit* dit tout ;
Quand la *petite* Rose,
Au *petit* Bastien,
Dit : *petit* vaurien,
C'est qu'il vaut quelque chose.

Il ne faut qu'un *petit* réduit,
A l'enfant de Cythere.
Dans l'asyle le plus *petit*,
Le bonheur se resserre.
Point de grands palais,
De ces soins, jamais,
L'Amour ne s'embarrasse ;
Des biens le plus doux,
Est celui de tous,
Qui veut le moins de place.

Voyant, dans mon *petit* jardin,
En *petit*, la nature ;
Savourant un plaisir sans fin,
A *petite* mesure :
Il me suffirait,
En *petit* bosquet,
D'être un *petit* Alcide ;
J'irais *petits* pas,
Aux *petits* états
Du *petit* dieu de Gnide.

Ah ! Ah ! & Oh ! Oh ! par Radet.

Air *du Pas redoublé* ;
ou *de Joconde.*

Ah ! Ah !. . . cette exclamation
Est pleine d'éloquence.
Oh ! oh ! dans mainte occasion,
Dit bien plus qu'on ne pense.

Ah !

Digitized by Google

Ah! ah! dit sur un certain ton,
Dénote un politique.
Oh! oh! bien employé, dit-on,
Vaut un poëme épique.*

Ah! ah! s'écrie un important,
Je suis vraiment utile.
Oh! oh!... lui dit, en l'écoutant,
Un flatteur plus habile.
Ah! ah!... dit le filou, pressant
Un badaud qu'il rencontre.
Oh! oh! dit le pauvre passant,
On m'a volé ma montre.

Ah! ah! dit un sot, un bavard,
Voilà que l'on me place!
Oh! oh! dit-il un peu plus tard,
Voilà que l'on me chasse!
Ah! Ah! dit Midas, en sursaut,
J'ai déjà fait fortune.
Oh! oh! dit-il ensuite, il faut
Faire un trou dans la lune.

Ah! ah! disait l'Anglais bruyant,
J'écraserai Boulogne.
Oh! oh! se dit-il, en fuyant,
Trop rude est la besogne.
Ah! ah! disait *quelqu'un*, je veux
Une guerre infernale.
Oh! oh! dit l'honnête homme heureux,
La paix est générale.

Ah! ah! le pont est commencé,†
Et le travail avance:
Oh! oh! comme il est mal placé!
C'est une extravagance.

---

* " J'aimerais mieux avoir fait ce *oh! oh!* qu'un Poëme " épique." *Moliere.*

† Ce pont si commode pour ceux qui demeurent aux Quatre-Nations, & qui ont à faire au Louvre, ou qui demeurent au Louvre, & qui ont à faire aux Quatre-Nations.

" Le reste ne vaut pas l'honneur d'être compté."

Digitized by Google

Ah! ah! nul ne le trouve bien ;
Tout haut, on s'en explique.
Oh! oh!... mais on compte pour rien
L'opinion publique.

Ah! ah! disais-je ce matin,
Ma chanson n'est pas faite ;
Oh! oh! mettons-nous vîte en train,
Dût-elle être imparfaite :
Ah! ah! dis-je en la commençant,
Que de peine elle donne !
Oh! oh! dis-je en la finissant,
Elle n'est pas trop bonne.

Les Couplets de Fête, par Barré.

Air : *Vaudeville de Jean Monnet.*

Bonne France abandonnée
Par la douce urbanité,
A retrouvé, cette année,
Toute sa civilité :
Dame aussi,
Nous voici,
Redevenus fort honnêtes,
Et *les couplets pour les fêtes,*
Ont bien donné, dieu merci.

En fêtant maris & peres,
J'ai, pour ma part, eu deux Loups,
Trois Fiacres, un Roch, six Pierres,
Cinq Louis, & quatre Clouds :
Dame aussi,
Nous voici,
Redevenus, &c.

J'inscrirai, dans cette enquête,
Deux Honorés, deux Clément ;
Mais, je ne saurais, de tête,
Nombrer tous mes Innocents :
Dame aussi,
Nous voici,
Redevenus, &c.

Sans

Digitized by Google

Sans parler des courtisannes,
J'ai trouvé, tous calculs faits,
Une Agathe, un couple d'Annes,
Dix Barbes, mais point d'Agnès :
Dame aussi,
Nous voici,
Redevenus, &c.

Ceci paraîtrait un conte,
Si je n'avais mes témoins ;
J'ai, je le dis, à ma honte,
Chanté jusqu'à de vieux Ouens :
Dame aussi,
Nous voici,
Redevenus fort honnêtes,
Et *les couplets pour les fêtes*,
Ont bien donné, dieu merci.

L'an qui vient, je me repose,
Car j'ai ma provision ;
Aux couplets, pour toute chose,
Je n'ai qu'à changer le nom :
Je rirai,
Et verrai,
Roch, avoir celui d'Agathe,
Et, quelqu'Anne, je m'en flatte,
Prendra celui d'Honoré.

Les Poches, par Armand-Gouffé.

Air : *On compterait les Diamans.*

Je ne sais pourquoi les mamans,
Des *poches*, réclament l'usage ;
Fillettes, croyez vos amans,
Votre goût est beaucoup plus sage.
A vos mamans, n'enviez pas
Ces longues & lourdes sacoches,
Et nous trouverons des appas,
Où nos papas trouvent des *poches*.

Contre vos *poches*, les filoux
Se liguaient tous, avec audace,
Mais, pour l'Amour, il est plus doux
De n'en rencontrer que la place.
Ce dieu qui fait tous ses efforts
Pour être à l'abri des reproches,
Même en dérobant vos trésors,
N'a jamais rien pris dans vos *poches*.

De la mode, moi, je suis fou;
Chez nos jeunes gens, on l'accueille,
Aussi, met-on, je ne sais où,
Et ses mains & son porte-feuille :
Mais, de l'escroc le plus futé,
Si nous bravons ainsi l'approche,
En dépit de nous, la beauté,
Tous les jours, nous vend chat en *poche*.

Duperron, malgré sa hauteur,
N'a pas toujours suivi les modes;
Des *poches*, ce fier détracteur,
Les trouvait, jadis, fort commodes.
Avec lui, combien de *Crésus*,
Chez nous, sont venus par le coche,
Et, vers le temple de Plutus,
Ont voyagé, de *poche* en *poche* !

Nos escamoteurs sont bien fins;
Mais, comme ils craignent peu la glose,
Dans leurs *poches* & dans leurs mains,
Ils laissent tous voir quelque chose;
Tandis que les pauvres auteurs,
Prennent, sans avoir les mains croches,
Ce refrain des escamoteurs :
Rien dans les mains, rien dans les *poches*.

Continuation

Digitized by Google

Continuation des Extraits de l'Ouvrage, intitulé:
ESSAI SUR L'ART DE RENDRE LES RÉVOLUTIONS UTILES.

Armée de Condé.

Cette armée a été victime du mauvais esprit des coalitions & des systêmes ténébreux des cabinets; mais ses soldats n'ont jamais cessé d'être les enfans du courage & de l'honneur. Ils ont été aussi intrépides contre la misere que contre l'ennemi. Ils ont toujours triomphé des humiliations & de tous les motifs de découragement.

Ils s'armerent contre un systême qu'ils n'ont pas réussi, il est vrai, à renverser, malgré leurs efforts, mais que les Français ont détruit eux-mêmes. Leur crime est tout au plus un faux calcul, les mauvais moyens qu'ils ont employés une simple faute.

Si le systême a mérité d'être détruit, tout Français avait droit de s'opposer à son établissement. Qui eût pu, excepté l'exagération, décider que ce qu'on projetait serait meilleur que ce qui existait?

Si après la destruction du systême, contre lequel l'émigré a pris les armes, il a continué d'être dans l'opposition, c'est que pendant long-temps, les gouvernemens qui se sont succédés, présentaient à ses yeux les mêmes motifs de destruction. L'expérience qui les a vus se culbuter les uns sur les autres, justifie le jugement qu'il en portait.

De plus après l'avoir mis injustement sous un décret de mort, pour un délit dont la nation le déclarait, par le fait, tous les jours de plus en plus innocent, en continuant de changer de gouvernemens après de courts essais, on l'a contraint à ne jamais se rallier à ceux qui partageaient ainsi son opinion, lorsqu'on n'a jamais révoqué ce décret qui pesait indéfiniment sur sa tête.

Si l'armée de Condé fût venue au milieu de Paris, délivrer la France du terrorisme, eût-elle démérité de la nation? Quelque gouvernement qu'elle eût substitué à celui de Robespierre, pourvu qu'il respectât les personnes & les propriétés, on l'eût accepté avec reconnaissance. On la punit donc des efforts qu'elle a faits dans ce temps-là, pour procurer ce bienfait?

Digitized by Google

On a toujours dit qu'elle serait entrée avec des idées de vengeance; mais peut-on la punir pour ce qu'elle n'eût peut-être pas fait?

Les hommes qui ont renversé la constitution de l'an IV, & sur-tout le despotisme du directoire, ne peuvent pas trouver mauvais que l'armée de Condé ait jusqu'alors conservé son esprit d'opposition.

Les soldats de l'armée de Condé ne peuvent commencer à être coupables, que lorsqu'ils marcheront contre la France, tandis qu'un gouvernement qui, partant du point malheureux où il l'a trouvée, rappelle les principes, la religion, les mœurs & la morale, & se trouve, par là, en parfaite opposition avec tous les systêmes désorganisateurs qui peuvent justifier leur conduite précédente.

Les soldats de l'armée de Condé, comme tous les autres émigrés, ne doivent rien prétendre en proportion de ce qu'ils ont perdu; leurs prétentions doivent se balancer avec les facultés & les moyens du nouveau gouvernement. Ils doivent se mettre d'accord avec le systême que l'on doit adopter pour fixer la tranquillité en France.

Il faut qu'ils s'avouent à eux-mêmes que les désastres de la révolution ont blessé aussi profondément les Français qui étaient restés en France que ceux qui en étaient dehors; que les effets d'une révolution qui dure depuis douze ans, cesseraient d'être aussi épouvantables, s'ils pouvaient être modifiés autrement que par des sacrifices & de la patience; que les auteurs d'un systême qui voudrait satisfaire les plaintes justes, mais en même-temps indiscretes, des victimes d'une telle révolution, tomberaient dans l'erreur de l'artiste qui abattrait les édifices qui ont été bâtis à Rome avec les ruines du Colisée, pour rétablir ce Colisée. Il serait de nouveau entouré de décombres, & avec tous ces matériaux rongés, il ne pourrait jamais réussir à reconstruire l'ancien monument.

Le désordre qui serait occasionné par le nouveau renversement démontrerait, aux émigrés, mais trop tard, l'erreur de leurs prétentions, & le danger de consentir à les satisfaire.

Il est si évident que cette condescendance ferait passer par de nouveaux désordres incalculables, que si le roi, par la supposition la plus marquante en leur faveur, revenait en France, il ne pourrait, & ne devrait jamais avoir pour eux que les égards que leur promet le gouvernement consulaire.

Les Etats-Unis de l'Amérique, qu'on a tant cités, en dénaturant leur révolution, qu'on ne pouvait pas imiter en France, parce que jamais la vieillesse n'a pu se modeler sur la jeunesse,

Digitized by Google

nesse, verront peut-être un jour, qu'après avoir été si souvent nommés, pour des choses qui étaient fausses ou impraticables en France, on les prendra pour exemple dans leur conduite envers le parti d'opposition. On l'appelait le parti des *loyalistes*; pas un seul n'a été excepté du rappel. Pouvait-on pardonner aux uns, parce qu'ils avaient eu des motifs de crainte suffisans, & condamner les autres, parce qu'ils avaient ajouté à ces motifs la vertu militaire?

Un jour l'armée de Condé sera jugée par le guerrier Français victorieux; le vainqueur juste & magnanime demandera qu'on le rapproche d'un vaincu dont la bravoure a rehaussé sa victoire.

Religion.

La religion est la premiere base de toutes les constitutions, la premiere loi de tous les gouvernemens.

La religion de J. C., dans son concours avec les institutions politiques, engendre la timidité dans les ames en commandant la résignation; mais quel mal y a-t-il qu'une religion tempere la férocité humaine?

Malgré cette religion, il périt encore bien des hommes injustement.

La tolérance, en matiere de religion, est un sentiment contre lequel il est impossible de s'élever. Les argumens contre cette these sont d'autan tplus faibles que, vu les scissions qu'il y a dans la religion chrétienne, la mere église, qui est la romaine, a besoin de vivre parmi ses enfans égarés, pour les ramener, & les enlever à l'erreur par des exemples & par sa pureté; ce qui n'est possible que là où toutes les religions sont tolérées.

La tolérance, qui depuis vingt ans s'introduit dans les pays protestans, est le plus sûr moyen de ramener la religion de J. C. à son ancienne unité. La politique doit donc respecter ce principe; mais elle ne doit pas perdre de vue les grands avantages d'une religion dominante.

La politique perd tout le fruit des liens religieux si, au lieu d'avoir un seul ressort dans sa main, elle est obligée d'en tenir une quinzaine, c'est-à-dire autant qu'il y a de sectes. Le législateur doit donc, par des voies obliques, arriver à une religion dominante, afin de simplifier les ressorts religieux dans les mains du gouvernement.

Pour qu'une religion soit dominante, elle n'a pas besoin d'être privilégiée par le droit, ce qui contrarierait les principes de la tolérance; mais elle peut obtenir des priviléges par le

Digitized by Google

le fait, selon qu'il entre plus ou moins dans l'intérêt de l'état de la favoriser. Par exemple, si un gouvernement ordonnait par une loi que les ministres de telle religion seront payés par l'état, dès lors cette religion deviendrait privilégiée, si on ne traitait pas de même les ministres des autres religions; mais comme la religion, sous le rapport de ressort moral dans la main du gouvernement, doit seulement être dominante, on doit arriver à cette fin, en lui procurant des priviléges de fait par des voies obliques. C'est ainsi que, lorsqu'une loi expresse ne prononce pas qu'une nation donnera des honoraires fixes aux prêtres de telle église, le gouvernement peut néanmoins leur en procurer de positifs, en mandant à ses agens principaux dans les divisions de l'empire, d'influencer les administrateurs locaux, par des voies & des moyens en leur pouvoir, afin que chaque lieu assure une subsistance au ministre de telle religion.

Une religion, ainsi protégée, deviendrait dominante dans le pays; elle serait privilégiée par le fait, elle remplirait dans les mains du gouvernement le but des ressorts moraux.

Un pays où la tolérance, en matiere de religion, est admise, manquerait bientôt entierement du ressort religieux, si le gouvernement négligeait de pourvoir par des voies secretes, mais sûres, à l'existence des ministres. Bientôt personne ne se vouerait plus au ministere, & l'état serait sans religion.

La subsistance n'est pas le seul avantage qu'un gouvernement doit procurer aux ministres d'une religion dominante; il faut encore qu'il attache de la considération à l'exercice de leur ministere. Sans cette précaution, la religion n'aura que des ministres ignorans, & l'état ne trouvera dans cette classe que des hommes inutiles à son système général économico-politique.

Mariage des Prêtres.

On suppose, pour premiere base des argumens qui vont être apportés, que le but des partisans du mariage des prêtres n'est pas de détruire la religion, & que leur intention est de le concilier avec la communion romaine. Or, il va être évident que le résultat de la question sur le mariage ne sera plus la suppression du célibat, mais la suppression de la religion; sans le célibat, elle n'a plus de ministres.

La religion fut faite pour les peuples; or, cela ne sera plus vrai si le pasteur est marié; il ne sera plus occupé des intérêts communs entre la religion & les fideles, mais de lui-même & de sa propre famille.

Marier

Marier le pasteur, c'est non seulement l'exposer quelquefois à manquer à son devoir, mais c'est le mettre dans la dure nécessité de ne jamais satisfaire, ni au devoir de pere de famille, ni à celui de pasteur.

C'est une chose avouée, que toute la vie suffit à peine au pere de famille pour satisfaire aux besoins de ses enfans; les soins du pasteur envers les ouailles ressemblent à ceux du pere de famille. Donc le pasteur, en se partageant entre les deux devoirs, n'accomplira que la moitié de chacun d'eux; il ne pourra même pas accomplir ces deux moitiés de devoirs, très-souvent l'une devant se trouver en contradiction avec l'autre. Comment sera-t-il exclusivement le pere de ses paroissiens, lorsqu'il aura des enfans propres? Il aura des devoirs de religion à remplir comme pasteur, qui seront contre nature comme pere. Par exemple, ou il exercera la charité pécuniaire, ou il ne l'exercera pas. S'il l'exerce étant pauvre, il ôte le pain à ses enfans; s'il ne l'exerce pas, lors même qu'une aumône l'obligerait à l'abstinence, il n'est plus pasteur.

Triste situation pour un pere! Engendrer peut-être chaque année un enfant, & n'augmenter jamais de moyens de subsistance! Les revenus de pasteur seront proportionnés à sa paroisse & non à sa famille. De sorte que, si sa paroisse est petite & sa famille nombreuse, il devra vivre dans une crise perpétuelle de désespoir: ce qui ne peut pas se combiner avec les sollicitudes pastorales.

L'argument déduit du mariage des protestans ne prouve rien; ils ont aussi l'inconvénient de la disproportion entre leur fortune & la fécondité de leur femme, quoiqu'ils aient plus de temps pour vaquer à leurs affaires domestiques, la plupart n'administrant point la confession auriculaire, & n'étant point astreints à l'exercice indispensable d'une longue priere journaliere.

Le but de la discipline de l'église sur le pasteur doit être de diminuer l'influence de ses vices sur les fideles; son mariage augmentera cette influence. Il n'a pas cessé d'être homme & faible, parce qu'il a été fait pasteur; il ne cessera pas non plus de l'être, parce qu'il sera marié. Or, le mariage provoquera dans lui tous les vices de ménage, contre lesquels il doit s'élever en chaire. Marier le pasteur, c'est donc joindre en lui le vice de l'incontinence, qu'il a déjà, à tous les défauts des hommes mariés.

Les pasteurs ne sont pas ordinairement de cette classe, chez qui le mariage a pour effet la fidélité. De plus, la liberté de se marier étant un aveu qu'ils ont des besoins comme les autres

tres hommes, ils trouveront, comme eux, des moyens spécieux pour s'excuser dans leurs écarts, & ils scandaliseront davantage; car, en leur permettant impolitiquement le mariage, on n'a pas l'impolitique de les y forcer.

Si un pasteur, amoureux de sa femme, la trouve infidelle ou froide, & que, dans l'aveuglement de ses transports, il la maltraite, comment fera-t-il le lendemain une instruction sur la patience & sur la modération en ménage ?

Si, ennuyé de sa femme, il en fréquente une autre, comment condamnera-t-il un scandale qu'il donne lui-même ? Le pasteur marié ne pourra donc plus prêcher sur des sujets de morale domestique, sans qu'on se moque & du prédicateur & du sermon.

Combien d'hommes vertueux connus, qui seraient des pasteurs excellens par leurs talens & par leurs mœurs, mais qui, par faiblesse de caractere, font des sottises sans nombre, qui sont l'ouvrage de leur femme ! Que l'on fasse pasteurs de tels hommes, & qu'on les marie, bientôt le pasteur ne pourra plus instruire ses paroissiens que sur la Trinité, la présence réelle & l'incarnation.

Les désordres des enfans échapperont encore à la vue d'un pere faible, & la maison du pasteur sera depuis long-temps une pierre de scandale. Si, célibataire, il a des défauts comme un, quand il sera marié, il les aura en proportion de sa famille. On se plaint des vices des pasteurs ; de tous les moyens de les multiplier, le mariage est sans contredit le plus fécond.

Ceux qui veulent que l'église romaine marie ses ministres, parce que l'église protestante marie les siens, sont-ils garans que tous les ministres protestans sont exemplaires & ne scandalisent pas ? On sait le contraire. Puis donc que le mariage n'empêchera pas le scandale, la religion romaine ne doit pas faire le sacrifice des avantages du célibat.

Si les pasteurs protestans se marient, ce n'est pas que le mariage coïncide avec leur religion, c'est parce que la dépravation d'esprit & de cœur a toujours été la cause des hérésies, & les questions de dogme & de discipline, de simples motifs apparens. Du reste le mariage, dans les ministres de religion, ne convient à aucune secte, encore moins aux sectes de Luther, qui ont conservé la confession auriculaire.

La religion romaine n'existerait plus, si on détruisait cette confession ; or, elle aura deux inconvéniens capitaux lorsque le pasteur sera marié, il gardera moins bien le secret, & il n'aura aucun temps pour vaquer à ses affaires de famille.

Digitized by Google

La question ne serait pas résolue, quand même il serait reconnu que le mariage fût un remede contre l'incontinence. Il ne suffit pas que le pasteur soit chaste, il doit encore avoir toutes les vertus qu'il doit exciter dans ses ouailles, au moins en apparence. Or, si on le marie, il perd tous les moyens de cacher ses vices & ses défauts, le célibat ne pouvant plus comprimer les vices & les imperfections qui se développent en ménage.

Mais, dit-on, il n'y a pas tant de sujets de critique dans les hommes du monde qui se marient. C'est qu'ils ne sont pas pasteurs, & que tout est fini quand on a dit d'eux que la nature est faible, & qu'ils sont hommes.

Mais, dans la primitive église, les pasteurs étaient mariés: donc le sacerdoce s'est perfectionné. Voudrait-on soumettre la religion aux révolutions des modes?

Que l'on trouve une religion où le devoir des pasteurs soit purement mécanique; qu'il leur soit permis, par le temps & par la loi, de négocier & de trafiquer, alors on pourra les marier. Hors ce cas, le célibat, dans les ministres, est nécessaire pour le bonheur des ames.

Sur quoi serait donc fondée cette grande vérité que la religion de Jésus-Christ est faite pour les hommes? Où en trouverait-on la preuve, si le sacrifice entier de ses ministres n'établissait pas ce grand rapport entre elle & les fideles?

On convient donc que la religion de J. C. soumet ses pasteurs à de grands sacrifices: mais cette religion n'est-elle pas céleste? S'ils ne le croient pas, pourquoi s'en font-ils les ministres?

Quelle contradiction! A-t-on bien défini le mariage lorsqu'on veut le permettre à un pasteur de l'église romaine? Sans doute, ceux qui le supprimerent ne firent pas cet oubli.

Le mariage est l'union physique & morale de deux époux. Cette union morale est un abandon réciproque de toutes leurs facultés, qui se confondent ensemble dans l'ivresse de l'amour; c'est-à-dire, qu'ils n'ont plus qu'une même ame; & un mariage ne remplit bientôt plus son but, lorsqu'il n'y a pas le concours mutuel de cette confiance, qui seule fait la base des douceurs du ménage.

Que l'on rapproche cet abandon, cette ivresse & cette confiance, des devoirs d'un pasteur. Comment pourra-t-il garder tant de secrets? On ne parle pas seulement de la confession auriculaire, mais de tant d'autres secrets, qui sont ceux de la charité fraternelle, & que le pasteur ne connaît que parce que l'ouaille croit trouver en lui toutes les qualités vivantes de

Digitized by Google

la religion, dont il est le ministre. Que l'on donne donc plus de force à un faible pasteur que l'on marie, pour résister à l'ivresse & aux embrassemens, ou que l'on avoue qu'il y a une grande contradiction entre le but du mariage & le devoir de pasteur.

L'état pastoral est l'union morale de la religion avec les fideles, dans la personne du pasteur. Cette union doit ressembler à celle des époux, par la tendresse, l'abandon & la confiance sans bornes. Quel est donc cet homme qui peut concilier ces deux devoirs ? On veut que le pasteur ne soit pas astreint au célibat, parce qu'il est faible; mais si on le marie, ne devra-t-il pas être de bronze ?

La question sera bientôt décidée si, au lieu de mettre dans la balance les avantages du mariage & du célibat, on y met leurs inconvéniens. Ceux du mariage sont tous contre les ouailles; & ceux du célibat ne sont que contre le pasteur, lorsqu'il est bon pasteur. On ne pense pas que l'aveuglement, sur cette question, aille jusqu'à la traiter en faveur des mauvais prêtres.

On l'agite ordinairement dans les pays où il y a trois, quatre, cinq, six fois plus de prêtres qu'il ne faut pour le soin des ames. On n'en aurait jamais parlé, s'ils avaient toujours été en proportion avec les besoins. C'est une vérité que chacun sait, & qui n'est niée que par les mauvais prêtres, qui sont toujours les auteurs immédiats ou indirects des ouvrages en faveur de leur opinion.

Leurs argumens sont toujours pris de la nature, qui est la même chez eux, disent-ils, que chez les autres : mais qui les a forcés ? Ne le savaient-ils pas avant de s'engager ? Le tort est d'en avoir multiplié le nombre pour les laisser oisifs. C'est l'oisiveté qui produit le scandale, & non le célibat.

On embrouille la question avec des incidens étrangers; on la dilate dans de longs mémoires; on présente les faiblesses des individus, comme une dépravation générale; on veut que les délits des ecclésiastiques oisifs soient les délits des pasteurs, tandis qu'ils sont très-rares dans ceux-ci; mais, la question réduite à son vrai point, il doit être prouvé sans réplique qu'il faut n'avoir de prêtres que la quantité nécessaire pour le soin des ames. Ceux qui se feraient prêtres, pour être oisifs, seront rendus au mariage; & voilà en quoi doit consister le mariage des prêtres.

Lorsqu'on aura diminué le nombre des ecclésiastiques, & qu'on les éduquera différemment, le célibat ne paraîtra plus un délit, ni contre le prêtre, puisqu'il s'y soumet librement; ni contre

contre la population, mis à côté des avantages que les fideles en retirent.

Il serait alors bien étonnant que l'on continuât de prétendre que l'état souffre par le célibat des pasteurs, tandis qu'à peine on parle du célibat de deux millions de soldats qu'il y a en Europe : la différence entre l'un & l'autre n'est pas que celui-ci soit moins nuisible que celui-là ; mais c'est que les soldats ne savent pas faire des livres, & beaucoup d'ecclésiastiques en font. Combien il serait facile aux soldats de prouver, jusqu'à l'évidence, qu'une armée de deux cent mille hommes, dans un état, nuit à l'agriculture, au commerce, aux manufactures & à la population !

Que les hommes qui se sont laissés entraîner par les argumens des mauvais prêtres, inventent le moyen de les rendre de bonne foi ; & il n'y en aura pas un seul pour le mariage, hors ceux dont les faiblesses sont irréparables, & qui ont besoin de soutenir cette these pour se faire illusion. Tous avoueraient que les argumens les plus spécieux ne peuvent rien en faveur de leur conscience & de leur antique conviction ; mais ce serait là un acte de bon pasteur. Le mauvais prêtre n'en est pas capable.

Digitized by Google

Description de Ste. Helene.

Extrait d'une Lettre écrite de Sainte-Helene, par un Voyageur allant dans l'Inde.

C'est de Sainte-Helene, où nous avons relâché, que je vous écris, ou plutôt du paradis terrestre. Figurez-vous, mon ami, entre l'Afrique & l'Amérique, au milieu de l'Océan, à 600 lieues au moins de toute côte, un jardin de six lieues de tour, formé dans le creux d'un rocher, inaccessible d'un côté si ce n'est par un seul endroit. Sur ce rocher, le tems a amassé une couche d'un pied & demi d'une terre végétale très-fertile; & là croissent les orangers, les figuiers, les grenadiers au milieu du froment, à côté de l'arbre à café, parmi les légumes & les fruits d'Amérique & la plupart de ceux du nord de l'Europe. Auprès d'un arbre chargé de fleurs, on apperçoit un arbre de même espece portant déjà des fruits verds, tandis que sur un autre on en peut cueillir de mûrs; &, au milieu de tout cela, des montagnes, qu'on apperçoit de vingt-cinq lieues en mer, s'élevent couvertes & couronnées d'arbres d'une éternelle verdure. De loin on s'imagine voir l'isle de Calypso; arrivé, on se croit transporté dans le séjour du bonheur: l'air y est pur, le ciel serein, & tout semble serein autour de vous. La santé brille sur les visages de tous les habitans, soit que le pays les ait vus naître, où qu'ils y aient même apporté un tempérament épuisé par un trop long séjour dans les Indes Orientales. La même influence se répand sur les negres, ou plutôt sur les mulâtres: car l'importation des negres étant défendue depuis assez long-tems dans cette colonie, le mélange continuel des deux races adoucit chaque jour cette teinte que nous apportent les negres de la côte d'Afrique. Les enfans qui naissent de ces alliances sont remarquables, non-seulement par l'élégance de leur taille & la régularité de leurs traits, mais encore par cette fraîcheur de carnation que je n'avais vue nulle part aux enfans des noirs, & qui perce à travers la couleur encore foncée de leur teint. Les jeunes mulâtresses seraient véritablement de charmantes créatures, si on ne les voyait à côté des filles des colons. Mais pour celles-ci, dites-vous bien, mon ami, que vous n'avez jamais rien vu de si ravissant. Ce sont les beautés de la Circassie avec l'élégance Anglaise, les manieres de l'Europe, & l'innocence de la vie patriarchale.

En

En quelle circonstance de sa vie ne se trouverait-on pas heureux d'arriver dans un tel pays ! Mais songez-vous à tout ce qu'on doit éprouver lorsqu'on y descend après une traversée d'au moins deux mille lieues en sortant du bruit, de la confusion & de la malpropreté d'un vaisseau ? Aussi ne manque-t-on jamais d'y relâcher, soit en allant d'Angleterre ou des Indes d'Amérique aux Indes Orientales, soit lorsqu'on en revient. Les vaisseaux s'y fournissent de légumes frais, ainsi que de bétail, qu'ils enlevent quelquefois en si grande quantité, que les habitans de l'isle, savoir, trois ou quatre cents familles qui y sont établies à demeure, & quatre cents hommes de garnison Anglaise, se trouvent réduits pendant des mois à la viande salée. Mais cela se répare promptement, vu l'excellence des pâturages : les bœufs, par exemple, y peuvent être tués à trois ans ; on ne les tue qu'à cinq en Angleterre. Quelquefois aussi, dans les grandes sécheresses on a été obligé de les tuer faute de fourrages ; mais les sécheresses sont ici très-rares. On n'a pas non plus à Sainte-Hélene ces longues saisons de pluies qui rendent nos colonies si mal-saines ; la sérénité du ciel n'y est interrompue de tems en tems que par de douces ondées. Au 10e degré de latitude, Sainte-Hélene ne connaît ni reptiles, ni insectes vénimeux. Le seul fléau qu'aient à redouter les habitans, c'est une nuée de sauterelles qui dévorent leurs moissons ; alors il faut faire venir des provisions d'Angleterre, & le trajet est bien long. Mais qu'on ne croie pas qu'ils soient jamais exposés à une disette que leur situation rendrait effroyable. Outre les légumes & les fruits qui ne leur manquent jamais, la nature qui semble avoir tout fait pour cette isle heureuse, a rassemblé tout autour les meilleurs poissons en abondance. On en compte jusqu'à soixante-dix espeçes dans les mers qui l'environnent.

Je suis ici dans la seule rue du seul bourg qu'il y ait dans l'isle. C'est-là qu'habite le gouverneur, & que les étrangers peuvent trouver des logemens. Le bourg est bâti au fond d'une vallée charmante, qui, depuis notre arrivée, présente une foire continuelle où, après quelques heures données au commerce & aux affaires, on ne songe qu'à se divertir depuis le matin jusqu'au soir. Nous sommes l'occasion & l'objet de ces fêtes. Quel événement pour les solitaires de Sainte-Hélene, que le passage d'un vaisseau qui apporte la plupart des choses nécessaires à l'usage ordinaire de la vie, comme, par exemple, des bois de charpente dont ils manquent si absolument, que les poutres & les chevrons des portes leur viennent d'Angleterre ! Quel accueil ne font-ils pas à

des

Digitized by Google

des étrangers dont le séjour dans leur isle crée toute leur richesse, & dont les entretiens les rattachent à ce monde qu'on peut ne pas regretter, mais auquel il est si doux de s'intéresser encore.

Un de nos marins, épris d'une des beautés de l'isle Sainte-Hélene, l'a épousée hier & l'emmene avec lui. Vous concevez quel parti ce doit être qu'un Anglais pour une habitante de Sainte-Hélene ; & malgré l'inconvénient de passer par les Indes Orientales où nous allons dans ce moment, avec quel transport elle embrasse la perspective de se voir un jour établie en Angleterre, ce pays des merveilles, dont le récit a tant de fois charmé son enfance. La joie est dans toute l'isle, & les fêtes ont redoublé. Eh bien ! ces habitans qui nous donnent leurs filles avec tant de plaisir, qui ne se lassent pas de nous questionner sur les usages & les événemens d'une vie aussi agitée que la leur est paisible ; ils nous verront partir, sinon sans regret, du moins sans envie. Heureux d'une santé parfaite, de ces occupations champêtres que le succès leur rend chaque jour plus cheres ; heureux de l'innocente tranquillité d'une vie, animée par la variété qu'y apporte le passage des vaisseaux ; aussitôt après notre départ, ils retourneront dans leurs fermes, se livrer à leurs travaux, jusqu'à ce que l'arrivée de quelqu'autre vaisseau ramene les fêtes & les plaisirs dans la petite colonie.

J'ai été voir hier, à deux lieues d'ici, une chose assez remarquable, c'est un rocher posé sur deux autres. Lorsqu'on le frappe avec une pierre, le son retentit jusqu'à près d'une lieue, &c.

Nota. L'auteur de *Cleveland* avait fait une description à-peu-près semblable de l'isle Sainte-Hélene. On l'avait crue fabuleuse jusqu'ici : il paraît que l'abbé Prévot était plus instruit que ses lecteurs.

Récit

Digitized by Google

Récit de la Descente au Cratere du Mont-Vésuve, exécutée par huit Français, dans la Nuit du 29 au 30 Messidor, An 9.

Observations Préliminaires.

Le projet de monter au sommet du Vésuve, élevé de 3,600 pieds au-dessus de la mer, est d'une très-difficile exécution : il faut gravir la moitié de sa hauteur, plongé dans la cendre jusqu'aux genoux, & par des pentes extrêmement rapides. Cependant quelques savans célebres, entr'autres Spalanzani & Dolomieu, y sont arrivés. Le chevalier Hamilton qui a fait dessiner beaucoup de vues du Vésuve, pendant son long séjour à Naples, y est monté 62 fois ; mais personne, du moins depuis l'éruption de 1779 qui a changé totalement les formes du Vésuve, n'a osé entreprendre de descendre dans le cratere même de ce volcan ; & Hamilton qui l'a envisagé sous beaucoup de rapports, & l'a parcouru tant de fois, n'y est jamais descendu. Il était réservé à huit Français de hasarder cette périlleuse entreprise, & d'y réussir complettement, malgré la témérité de leurs guides, la prétendue impossibilité que les Napolitains y trouvaient & les exemples cités de téméraires voyageurs qui y sont restés engloutis.

Pour apprécier le danger de cette entreprise, il faut avoir une idée exacte des formes, des matieres & de la position du Vésuve.

Ce volcan a la forme d'un cône tronqué ; la Méditerranée baigne une partie de sa base inférieure, laquelle a trois lieues de tour ; sa bouche ou la base supérieure, qui est un peu inclinée à l'axe, a 937 toises de circonférence.

La terre est végétale depuis sa base inférieure jusques vers la moitié de la hauteur, & mêlée de laves, de pierres qui n'ont point éprouvé les atteintes du feu, de pierres ponces, de tufs & de pierres calcaires de différentes natures & couleurs, suivant les differens degrés d'impression du feu qu'elles ont subies.

La moitié de la hauteur vers le sommet est composée en très-grande partie de cendres pures, mais plus grosses que nos cendres ordinaires. Il y a eu 24 éruptions jusqu'à nos jours : la premiere date de l'an 79 de J. C. : elles ont successivement

Digitized by Google

accumulé les matieres volcaniques; mais celle de 1779 a changé l'emplacement du cratere & de l'ouverture.

Le foyer ou cratere, est actuellement enfoncé de 200 pieds au-dessous des bords supérieurs de la bouche du volcan.

C'étaient ces 200 pieds, de l'intérieur du Vésuve, qu'il s'agissait de parcourir pour arriver au cratere, & y observer les nombreuses fumerolles, les longues crevasses, les feux qui sortent encore en plusieurs endroits, enfin les matieres variées & fumantes encore, dont ce cratere est composé.

Les parois intérieurs du volcan sont à pic ou très-escarpées, & composées de cendres, de laves & de grosses pierres calcaires; mais ces laves & ces pierres, ne formant aucune liaison avec la cendre, ne peuvent servir de point d'appui, & le moindre mouvement, le moindre déplacement entraîne & fait écrouler ces especes de rochers, quand on a l'imprudence de s'y fixer. De plus, du sommet du Vésuve au cratere, la pente étant singulierement rapide, ne peut être parcourue que les pieds & les mains à terre, en se laissant couler au milieu d'un torrent de cendres & de laves.

Enfin, ce qu'il y a de plus dangereux, ce sont des excavations effrayantes, qui ne peuvent être franchies qu'en s'abandonnant dans l'espace pour retrouver la pente inférieure.

Telle est la faible esquisse du projet qui a été mis à exécution, & qui fera époque dans la ville de Naples & dans l'histoire des voyages, & s'il est permis de s'exprimer ainsi, dans les fastes du Vésuve.

" Sans égard aux terreurs que chercherent à nous inspirer les Napolitains, après avoir reçu leurs adieux comme si notre séparation eût dû être éternelle, nous partimes le 29 Messidor, à onze heures & demie du soir, de l'hôtel de l'ambassadeur de France, au nombre de 14 Français, munis de cordages, d'ustensiles présumés nécessaires, & surtout d'un fond de gaieté qui ne nous a point quittés pendant toute l'opération, même aux momens des dangers les plus imminens. Nous sommes arrivés en voiture, à minuit, au pied du Vésuve. Là, l'adjudant-commandant Dampierre à notre tête, tous montés sur des mulets exercés & marchant l'un après l'autre, nous arrivâmes, au milieu des ténebres épaisses de la nuit, à la moitié de la hauteur escarpée du Vésuve. Nos guides étaient nombreux, & nos torches allumées donnaient à notre expédition un air mystérieux & lugubre qui faisait un contraste piquant avec les rires éclatans & la gaieté franche de tous ceux qui composaient la caravanne. Arrivés vers la moitié de la hauteur, nous fumes obligés de mettre pied à terre, & nous gravimes, dans

dans la cendre jusqu'au genou, la partie la plus rapide & la plus difficile du Vésuve. Couverts de sueurs & épuisés de fatigue, nous atteignimes le sommet à deux heures & demie du matin....Nous jouimes d'abord du plus magnifique spectacle, celui de la superbe vue de la ville & du port de Naples, des côteaux brillans qui l'entourent, & de la vaste étendue de mer qui le baigne; enfin, dès l'aurore qui commençait à poindre et semblait se hâter de paraître pour nous prodiguer sa lumiere, après avoir fait le tour d'une partie de l'ouverture du volcan, afin de choisir l'endroit le plus commode à la descente, l'adjudant-commandant Dampierre & le citoyen Wicar descendirent d'abord, sans accident, par l'endroit déterminé. Arrivés au tiers du chemin, une excavation de 50 pieds qu'il aurait fallu franchir, les arrêta tout-à-coup. Ayant reconnu qu'il était impossible de fixer aucun point d'appui solide sur une cendre aussi mobile; convaincus encore que le frottement des cordes aurait bientôt entraîné & le point d'appui, & toutes les masses environnantes à une grande distance, ils résolurent de rétrograder. De plus, au moment où ils s'occupaient des moyens de descendre, quelques pierres roulant du sommet, ébranlerent tout sur leur passage. L'adjudant-général Dampierre sentit le terrein sur lequel il était placé, s'ébranler & disparaître à ses yeux aussi-tôt qu'il le quittait, & n'eut que le tems de remonter avec précipitation, & de crier au citoyen Wicar de le suivre. En effet, ils eurent à peine quitté cet emplacement que, pendant une demi-heure, tout le terrein sur lequel ils avaient passé, & tous les monticules environnans, s'éboulerent successivement & se précipiterent avec fracas au fond du cratere.

" Avant de renoncer à l'entreprise & de revenir tristement à Naples sans l'avoir exécutée, nous parcourumes encore les contours de la bouche du Vésuve, & nous découvrimes une longue pente assez unie, quoique très-rapide, qui conduisait au foyer; sans examiner les ressauts, qu'il fallait franchir pour y arriver. Le citoyen Debeer, secrétaire de l'ambassadeur, accompagné d'un lazaroni, partit le premier pour tenter ce passage. Entraîné au tiers du chemin, au milieu d'un torrent de cendres que l'impression de ses pieds faisait ébouler autour de lui, il trouva le moyen de se fixer sur le bord d'un ressaut de douze pieds de hauteur qu'il fallait franchir pour arriver à la pente inférieure. Epouvanté, notre lazaroni refusa d'abord formellement de continuer, mais un double ducat lui étant promis, la cupidité l'emporta; il se signa promptement tout le corps, invoqua la Madonne, S. Antoine de Padoue, & se

précipita, avec le citoyen Debeer, au bas du premier ressaut ; il s'en présente de suite un second, mais qui, étant moins haut que le premier, fut franchi plus facilement. Enfin, au milieu d'un éboulis continuel de laves, de cendres & de pierres, ils arriverent au pied du cratere, & nous tendirent les bras, en poussant des cris de joie, que nous couvrimes de bravos de satisfaction & d'enthousiasme.

" Le citoyen Houdouart, ingénieur, suivit immédiatement le cit. Debeer ; après avoir rencontré les mêmes obstacles & franchi les ressauts dangereux, il le rejoignit sur le cratere. Là, convaincus tous les deux de la difficulté presque insurmontable de remonter, ils se jeterent spontanément dans les bras l'un de l'autre, comme deux amis réduits à terminer leur vie ensemble dans une île déserte, dont ils n'auraient aucune espérance de sortir.

" Ils s'empresserent de parcourir ensemble, & d'un pied circonspect, cette immense fournaise, qui fume encore dans beaucoup de parties.

" L'intrépide Wicar, qui désirait vivement partager leur sort, leur criait de lui envoyer quelqu'un pour l'aider à franchir les deux cataractes. Impatient de ne voir arriver personne, il se précipite seul, franchit les deux hauteurs & arrive en roulant, dans un torrent de cendres, de pierres & de matieres volcaniques. L'adjudant Dampierre, les citoyens Bagnéris, médecin de l'armée ; Fressinet & Andras, voyageurs Français, & Moulin inspecteur aux postes, le suivent bientôt & arrivent au cratere, après avoir couru les mêmes dangers.

" Wicar s'assied sur le champ sur un monceau de scories, & avec cette supériorité de talens qu'on lui connaît, profile avec une parfaite ressemblance, les portraits des huit Français qui venaient de descendre.

" Chacun ensuite fit sa petite provision des différentes matieres volcaniques qui lui parurent curieuses ou nouvelles, & l'on s'occupa de faire le peu d'observations qu'il était possible.

" S'il eût été permis de compter sur le succès ; si, comme on a pu s'en appercevoir, nous n'eussions pas été retenus dans nos préparatifs, par nos timides guides ; enfin, si certains d'entre nous, arrivés tout récemment à Naples, n'eussent manqué de tems, notre descente aurait certainement été beaucoup plus utile, & les résultats plus satisfaisans.

" Quoiqu'il en soit, & dans notre pénurie de moyens, voici ce qu'il nous a été possible d'examiner :—Le thermometre de Réaumur, seul instrument que nous possédassions, marquait 12 degrés au sommet du Vésuve : l'air était froid et un peu humide ;

humide; dans le cratere, le mercure s'éleva à 16 degrés, & nous y éprouvâmes la plus douce température.

" La surface de ce lieu qui, d'en haut, paraissait à l'œil nud, entierement uni, n'offrit plus, quand nous y fûmes parvenus, qu'une vaste étendue d'aspérités. Il nous fallut constamment marcher sur des laves très-poreuses, assez généralement dures, mais qui, pourtant en quelques endroits, & sur tout aux lieux de notre entrée, étaient encore molasses & pliaient sous nos pieds. Le spectacle qui nous avait le plus frappés, c'étaient les fumerolles qui, soit du fond du cratere, soit des parois intérieures de la montagne, laissaient échapper des vapeurs. Ces fumerolles étaient assez nombreuses, & les matieres qu'elles exhalaient, promptes à s'élever. Arrivés au cratere, nous voulumes nous assurer si ces vapeurs étaient malfaisantes; nous les traversâmes; nous les aspirâmes à plusieurs reprises; mais nous n'en fûmes nullement incommodés. Le thermometre placé à l'une des fumerolles, marqua 54 degrés; à un autre, il n'alla qu'à 22. Dans toutes ces expériences, notre instrument fut recouvert d'une matiere humide que l'air libre, & sans aucune trace d'altération, parvint bientôt à dissiper.

" En parcourant la surface du cratere, nous apperçumes un foyer à demi recouvert par une grande masse de pierres-ponces, & qui, dans toute sa circonférence, répandait une vive chaleur. Le thermometre placé d'abord à l'entrée, & porté ensuite en avant, autant que le terrein & la chaleur du lieu le permettaient, ne put jamais s'élever qu'à 22 degrés. Cette particularité nous surprit, sans pouvoir l'expliquer.

" Les produits volcaniques que nous avons observés dans tout le cratere, sont des laves extrêmement poreuses, & que le feu, à certains endroits, a reduites à l'état de scories. Leur couleur est d'un brun foncé, quelquefois rougeâtre; rarement on en trouve de blanches. Les matieres les plus proches des fumerolles sont toutes recouvertes ou pénétrées par le soufre. Ce minéral s'y trouve assez souvent dans un état d'oxigénation. Sa couleur est quelquefois blanche, quelquefois jaunâtre, & l'impression vive & piquante qu'il laisse sur la langue, décele bien son état. Le foyer ardent dont nous avons parlé, produit aussi les mêmes résultats.

" On trouve aussi des laves basaltiques, mais en petit nombre, & une seule d'un poids considérable & d'un beau poli a fixé notre attention.

" A la partie nord du cratere, se trouvent deux grandes crevasses, dont l'une a 20 pieds de profondeur, & l'autre 15 ou à peu-près. Leur forme est celle d'un cône renversé. La matiere

matiere qui le revêt est en tout semblable au reste de la surface. Nulle fumée ne s'en échappe, nulle chaleur ne s'y fait sentir. Cependant quelques produits sulfureux annoncent que ces lieux ont, depuis peu de tems, cessé de brûler.

" Ce peu d'observations terminé, il fallut s'occuper des moyens de retourner. Le travail le plus pénible & le plus long n'est pas de descendre, mais bien de remonter. En effet, il est beaucoup plus difficile d'escalader des hauteurs, que de les franchir avec des points d'appui aussi mobiles, aussi dangereux; on ne peut en outre monter que les uns après les autres, & à de longs intervalles, dans la crainte d'enterrer ceux qui suivent; car le pied une fois posé, déplace successivement & avec rapidité la cendre qui l'environne à 30 pieds au-dessus & au-dessous; desorte que celui qui marche fait un pas sur six, au milieu d'un torrent de cendres & de pierres, qui l'entraîne malgré lui dans son cours, par une pente escarpée, ainsi que tous les monticules qui l'environnent & l'enveloppent quelquefois, s'il n'a pas la force de résister au torrent.

" Arrivés aux deux ressauts il nous fallait grimper sur les épaules d'un homme placé au-dessous, & saisir un long bâton dans les mains de celui qui était au-dessus, & ne s'appuyer partout que très-superficiellement; enfin, à force de précautions & de prudence, nous avons atteint le sommet du Vésuve sans accident grave, seulement nous étions méconnaissables, couverts de sueur, de cendres, de fumée, & épuisés de fatigue. Nos six compagnons qui n'étaient point descendus, nous revirent avec transport & nous prodiguerent les rafraîchissemens dont nous avions grand besoin.

" Une grande difficulté surmontée fait regarder comme nulles celles qui sont moindres. En moins de 25 minutes nous avons descendu le Vésuve: nous y avons constaté cette observation, d'après l'examen de plusieurs pierres: c'est que le Vésuve est le seul volcan connu qui jette de son sein au-dehors des substances primordiales, sans qu'elles aient été altérées par le feu, telles qu'on les trouve aujourd'hui dans les bancs ou filons.

" Nous arrivâmes à huit heures & demie du matin au milieu des habitans de Portici, fort surpris de nous voir tous de retour sans le moindre accident. Leurs fruits délicieux, leur excellent vin de *lacryma Christi* eurent bientôt fait disparaître nos fatigues, & nous arrivâmes à Naples sains & saufs, & aussi gais que nous en étions partis.

" L'objet principal de ce voyage, qui ne pouvait être qu'un essai, n'a d'autre utilité que celle de démontrer la possibilité

Digitized by Google

d'arriver au cratere, d'en frayer le chemin aux physiciens, aux naturalistes, aux chimistes, qui, en fouillant à loisir ce vaste fourneau de la nature, y trouveront des matieres variées, sur lesquelles ils pourront, avec succès, appliquer les connaissances qu'ils auront acquises; faire des expériences, & en tirer des résultats utiles, sans doute, aux arts & aux sciences."

Voici les noms des huit Français, en suivant l'ordre dans lequel ils sont descendus.

1er. Debeer, secrétaire de l'ambassadeur Alquier.

2me. Houdouart, ingénieur en chef des ponts & chaussées, attaché à l'armée d'Italie.

3me. Wicar, peintre.

4me. Dampierre, adjudant-commandant.

5me. Bagneris, médecin de l'armée d'observation.

6me. Fressinet, } voyageurs Français.
7me. Andras, }

8me. Moulin, inspecteur des postes.

Sur la Dernière Campagne en Egypte.

Par le Général Reynier.

Le grand-visir & le gouvernement de Constantinople qui avaient seulement demandé aux Anglais un corps auxiliaire pour les aider à attaquer l'Egypte, furent effrayés de l'arrivée d'une armée capable d'agir comme partie principale. Ils durent craindre également nos succès & ceux des Anglais, parce que, de quelque maniere que cette lutte se terminât, l'Egypte setait toujours restée soumise à une puissance étrangere, & qu'ils ne pouvaient prévoir que son évacuation serait une des conditions de la paix. Cette crainte, jointe à l'effet des négociations entamées par la Russie, fit que les Turcs entraverent plutôt qu'ils ne seconderent l'expédition des Anglais; qu'ils n'y prirent part que lorsqu'ils virent les Anglais près d'agir, & que le grand-visir, enfin, ne marcha qu'après leur succès.

Les Anglais, pénétrés d'estime pour l'armée d'Orient, & redoutant sa valeur, étaient persuadés qu'ils seraient battus: c'était aussi l'opinion de la plupart de leurs généraux. Mais considérant que son général en chef était encore nouveau dans les fonctions importantes dont il se trouvait chargé, ils espéraient profiter de ses fautes pour battre l'armée en détail. Ils ont

Digitized by Google

ont avoué, depuis, à plusieurs officiers Francais, que cette seule espérance les avait engagés à exécuter l'ordre de débarquer en Egypte.

On peut reprocher au général Menou d'avoir conçu de la jalousie contre des généraux auxquels l'armée accordait sa confiance, de les avoir éloignés ou dégoûtés par toutes sortes de moyens, &c. &c. *

On disait en France, contre toute vérité & sur des rapports mensongers, que les généraux formaient un parti *anti colonisté*; que le général Menou, lui seul, voulait conserver l'Egypte, &c.

Cependant, que faisait-on pour remplir ce grand objet? A la mort de Kléber, les caisses étaient remplies des contributions qu'il avait levées après sa belle victoire d'Héliopolis; l'armée était dans la situation la plus brillante : on s'imagina que ces ressources étaient inépuisables, & l'on négligea de les augmenter & même de les entretenir. Les économies de Kléber furent bientôt dissipées. Comme on ne voulait pas croire qu'on pût être attaqué, on refusa de faire les approvisionnemens nécessaires; la levée des contributions fut retardée & lorsque les Anglais parurent, les caisses étaient vides & les magasins beaucoup moins considérables qu'ils n'auraient dû l'être.

On avait vexé Mourad Bey & refusé ses secours, qui auraient pu être employés avec succès.

Une partie des troupes qui auraient dû défendre les côtes, en avait été retirée; les dispositions ordonnées par Kléber, pour former dans le Delta une réserve de troupes disponibles, afin de renforcer les points attaqués, n'avaient pas été suivies.

Lorsque l'armée Anglaise débarqua, le 17 Ventôse, à Aboukir, on ne put lui opposer qu'un fort petit nombre de troupes : elles disputerent le rivage avec la plus grande valeur, mais il leur fallut céder à la grande supériorité du nombre.

La flotte Anglaise était arrivée le 10 Ventôse à Aboukir. Les vents avaient empêché le débarquement pendant sept jours; on avait appris le 13 au Caire l'arrivée de cette flotte;

---

* Que le général Reynier nous pardonne de rayer ici quelques détails de son intéressant mémoire. Il ne nous appartient point de nous mêler de cette grande querelle qui sans doute sera jugée par une autorité légale.—Nous supprimerons donc les personnalités; mais les faits appartiennent à l'histoire; nous devons les conserver.

la

Digitized by Google

la cavalerie, en partant aussitôt, aurait pu arriver, à marches forcées, le jour du débarquement, & toute l'armée la suivre de près. L'armée Anglaise attaquée peu après sa descente, avant d'avoir eu le tems de s'organiser & d'atteler son artillerie, aurait été facilement culbutée dans la mer.

Mais l'armée Française fut au contraire divisée sur les différens points de l'Egypte. Ce fut en vain que l'on représenta que l'armée Anglaise était la seule à craindre ; qu'elle ne pouvait débarquer ailleurs qu'à Aboukir ; que le grand-visir ne marcherait qu'après ses succès ; qu'il fallait réunir toutes les forces pour battre les Anglais, &c. &c. &c.

Le général Menou n'envoya vers Aboukir que le général Lanusse, avec une partie de sa division & un seul régiment de cavalerie. Ce corps ne put arriver que deux jours après le débarquement.

L'armée Anglaise fut cinq jours à achever de débarquer & à s'organiser ; elle se mit ensuite en marche sur Alexandrie. Les Francais ne pouvaient réunir en campagne que 4,000 hommes contre 17,000 Anglais. Mais il était nécessaire de conserver une route de communication avec le Caire, d'où on espérait à chaque instant voir arriver le reste de l'armée. On essaya le 22 de défendre cette route. Un aussi faible corps disputa long-tems la victoire à toute l'armée Anglaise, lui fit éprouver une perte considérable & se retira sur Alexandrie, lorsqu'il vit qu'il n'était pas possible d'empêcher les ennemis de s'établir sur le canal d'Alexandrie. Il céda le terrein avec d'autant plus de peine que tous les Français sentaient qu'on perdait le moment le plus favorable pour battre l'armée Anglaise, & que dix mille hommes qu'on aurait pu réunir, ce jour-là, l'auraient infailliblement détruite.

La résistance d'un corps si faible contre toute une armée, & sa contenance sur les hauteurs d'Alexandrie, en imposerent aux Anglais. Surpris du nombre de leurs morts & blessés, au lieu de profiter de leurs succès, ils s'arrêterent & retrancherent, avec beaucoup d'activité, une position fort resserrée, entre la pointe du lac Madieh & la mer.

Le général Menou apprit le 20, au Caire, la nouvelle du débarquement, & dut enfin se déterminer à marcher ; mais voulant conserver partout des garnisons trop considérables, il ne réunit pas toutes les troupes qu'on aurait pu conduire à l'ennemi.

On arriva le 29 à Alexandrie. Les Anglais avaient eu huit jours pour travailler à leurs retranchemens & les avaient armés d'une artillerie nombreuse. Ils avaient 16,000 hommes

Digitized by Google

dans cette forte position, & on n'avait réuni que 9,500 hommes pour les attaquer. Cette attaque était cependant nécessaire pour terminer promptement sur ce point & aller ensuite battre le grand-visir aussitôt qu'il passerait le désert. On espéra qu'en faisant un grand effort sur l'aîle droite des ennemis, tandis qu'on occuperait leur gauche, il serait possible de culbuter cette droite & de profiter du désordre pour décider la victoire avec notre cavalerie.

Ce plan fut indirectement envoyé au général Menou, qui en ordonna l'exécution pour le 30 Ventôse.

Le général Lanusse, chargé de la principale attaque, fut malheureusement tué en marchant à la tête des 2e division. Les dispositions qu'il avait ordonnées ne furent pas exactement suivies. Cela mit du désordre dans les troupes, & elles se disperserent au pied des retranchemens ennemis, ainsi que le centre, sans pouvoir y pénétrer. Il eût fallu sans doute se mettre à la tête des troupes, pour les réorganiser & les ramener à la charge; mais le général Menou rencontra, derriere l'armée, la cavalerie, & lui ordonna de charger. La cavalerie chargea avec la plus grande bravoure, au milieu des retranchemens & de l'infanterie Anglaise. Les deux tiers furent tués, blessés ou démontés, & le reste dut se retirer. La marche des troupes que le général Reynier tirait de l'aîle droite pour soutenir le centre & l'aîle gauche, & faire un nouvel effort sur la droite de l'armée Anglaise, fut ralentie par le mouvement de la cavalerie. Lorsque cette derniere fut détruite, il n'y eut plus aucun espoir de succès, & on dut finir par se retirer.

La grande supériorité du nombre, l'avantage de la position retranchée, l'ordre de charger, donné mal à propos à la cavalerie, procurerent aux Anglais une victoire qui leur eût assuré la conquête prompte de l'Egypte, s'ils en avaient su profiter aussitôt. Mais, affectés de la mort de leur général en chef, de leurs pertes, & persuadés de la supériorité de bravoure des troupes Françaises, ils doutaient encore de leurs succès & ils craignirent de quitter leurs retranchemens.

Les troupes Françaises avaient cependant encore des ressources contre des ennemis peu audacieux & dont les opérations combinées étaient fort lentes. On pouvait ne conserver garnison que dans les places les plus importantes, évacuer les autres & réunir en campagne un nouveau corps d'armée qui aurait été assez considérable pour attaquer les Anglais lorsqu'ils auraient marché à Rosette, & battre le visir aussitôt qu'il aurait passé le désert. On le proposa inutilement au général Menou,

Digitized by Google

Menou, qui, se faisant toujours illusion, se persuadait que les ennemis ne tenteraient plus rien.

L'armée resta devant Alexandrie, dans une mauvaise position qu'on retrancha, contre tous les principes militaires, au lieu de la placer dans l'enceinte des fortifications & de travailler à les augmenter, afin de pouvoir défendre cette place avec une faible garnison. Cette réunion de troupes consomma les approvisionnemens d'Alexandrie, qu'on n'avait pas voulu faire aussi considérables que Kléber l'avait ordonné. L'armée, si elle avait été réunie pour tenir la campagne dans l'intérieur de l'Egypte, n'aurait point consommé les vivres d'Alexandrie, mais aurait, au contraire, augmenté ses magasins. On ne voulut pas faire sortir une partie de la population, qui devait, dans la suite, embarraser pour la défense & les subsistances.

Les Anglais, joints par un corps Turc, amené par le capitan-pacha, s'établirent à Rosette le 20 Germinal. Ce ne fut qu'alors seulement que l'on pensa à y envoyer des troupes; mais on ne fit partir que successivement des détachemens trop faibles pour reprendre Rosette, & qui s'établirent à Rahmanié.

L'armée, au lieu d'être réunie, ce qui lui aurait donné encore assez de force pour s'opposer aux trois armées qui l'attaquaient, se trouva alors divisée en trois corps, tous trop faibles pour résister à des ennemis supérieurs.

Celui de Rahmanié, qui n'était que de 4,000 hommes, fut attaqué, le 19 Germinal, par 8,000 Anglais & 6,000 Turcs. Il se retira sur le Caire.

La jonction de ce corps avec les troupes qui étaient au Caire, donna, mais trop tard, les moyens d'essayer de battre l'armée du grand-visir avant l'arrivée de l'armée Anglaise qui marchait lentement sur le Caire. L'armée du visir était d'environ 20,000 hommes; son artillerie était servie par des canonniers Anglais. Le corps sorti du Caire pour l'attaquer était d'environ 5,000 hommes. Il rencontra, le 26 Floréal, vers Elménayer, l'avant-garde de l'armée du visir. Les corps de l'armée Turque cédaient le terrein à mesure qu'on s'avançait, & menaçaient de marcher sur le Caire où il n'était resté qu'une garnison très-faible. On craignit que le Caire ne fût attaqué & pris par l'armée Anglaise si, essayant d'engager à une affaire décisive un ennemi qui refusait toujours le combat, on tardait trop longtems à y rentrer. Ce corps retourna donc au Caire, & ne voyant plus de moyens de livrer, en rase campagne, quelque combat avantageux, on prit le parti de défendre cette ville.

L'armée Anglaise continua de marcher lentement. Elle

Digitized by Google

voulait combiner ses opérations avec celles du visir & du corps venu de l'Inde par Suez, & craignait toujours quelqu'échec partiel : les soldats souffraient beaucoup du climat, quoiqu'ils n'éprouvassent aucune des privations que l'armée d'Orient avait supportées en arrivant en Egypte. Ces armées ne firent l'investissement du Caire que le 1er. Messidor.

Les troupes qui occupaient cette ville avaient alors à défendre une enceinte d'un développement immense, n'ayant que quelques points fortifiés, peu susceptibles de résister au feu de l'artillerie, contre une armée combinée de quarante mille hommes ; elles avaient à contenir une population considérable qui n'attendait que le moment de se soulever. Il n'y avait au Caire que 6,000 soldats en état de porter les armes : le reste était formé d'invalides, de malades, d'employés, &c. &c. La peste y continuait encore ses ravages. On ne pouvait sans danger sortir en campagne pour tenter encore la fortune contre l'une des armées attaquantes ; ces troupes dispersées dans des ouvrages qu'on n'avait pas eu le tems de perfectionner, ne pouvaient résister long-tems contre les attaques intérieures & extérieures, &, lorsqu'elles auraient pu s'y défendre, les munitions & particulierement les subsistances, auraient manqué après quelques jours de résistance.

La contenance des troupes & l'aspect des fortifications qui n'étaient cependant que fort peu de chose, en imposerent aux ennemis. On leur fit signer un traité honorable d'évacuation lorsqu'ils auraient pu dicter une capitulation.

L'armée d'Orient qui n'avait jamais été mieux en état de défendre l'Egypte, qui, se rappelant sa gloire & ses travaux passés, croyait, lorsque les Anglais parurent, voir le terme de ses fatigues dans une campagne dont elle devait sortir victorieuse, fut ainsi forcée d'évacuer l'Egypte. Officiers & soldats avaient fait leur devoir ; ses revers ne peuvent leur être attribués avec justice. De fausses dispositions & une mauvaise répartition des troupes la firent battre en détail ; les talens & la bravoure des subordonnés ne purent empêcher ce triste résultat, & indépendamment de toutes ces fautes, ce qu'on croira à peine, c'est que la défense de ce pays fertile fut encore bornée par le défaut de subsistances, fruit de la mauvaise administration qui avait précédé la campagne.

Alexandrie, où le général Menou était tojours resté depuis l'affaire du 30 Ventôse, éprouva bientôt après les suites du dénuement des magasins. Le blé était consommé & il n'y avait plus de viande en Thermidor. Les troupes n'avaient qu'un peu de riz en Fructidor. La famine devait forcer cette place à

Digitized by Google

se rendre lorsque les ennemis réunirent leur armée pour l'attaquer & s'emparerent du Marabou. Les troupes avaient conservé la mauvaise position qu'on leur avait fait prendre le 1er. Germinal; elle était telle que, malgré leur bravoure, elles devaient l'abandonner pour rentrer dans la place qui ferait peu de résistance lorsque les ennemis, maîtres du Marrabou, viendraient sur les hauteurs de la colonne de Pompée. Quelques rapports annoncent que les Anglais ont fait cette attaque, mais ces relations ne sont pas encore officielles. Si elles sont vraies, ils ont remporté un succès bien facile, & prévu depuis long-tems. Le manque absolu de vivres devait toujours forcer Alexandrie à se rendre vers le 10 Fructidor.

Relation d'un Officier Français, sauvé par Sir SIDNEY SMITH *à Saint Jean d'Acre.*

Le 23 Ventôse an 7, un détachement de 25 hommes du troisieme régiment de dragons, faisant partie de la division de cavalerie, aux ordres du général Murat, fut commandé pour faire une reconnaissance entre Jaffa & Saint-Jean-d'Acre; le citoyen Terrand & moi, nous nous mimes en marche à leur tête. Nous avions dévancé nos avant-postes de plus d'une lieue & demie, quand nous découvrimes une colonne d'environ deux cents Arabes à cheval, précédée d'une avant-garde de cinquante hommes, que nous chargeâmes avec impétuosité; les premiers rangs furent enfoncés, les autres se replierent sur le gros de leur troupe, qui s'était avancée au premier coup de feu. Nous trouvant trop engagés pour songer à faire retraite, nous résolumes d'attaquer en flanc la tête de la colonne ennemie. Le chef des Arabes qui vit notre mouvement, fit le sien de droite & de gauche, & nous bloqua en faisant feu; alors nos dragons se jetterent sur les Arabes, & défendirent leur vie *à la Française*. Pour moi, déjà blessé au bras droit d'un coup de lance, je me trouvai entouré de quatre Arabes, avec lesquels je me battis à toute outrance; je reçus encore deux blessures, l'une dans le flanc, l'autre au cou; j'eus la douleur de voir plusieurs têtes de mes malheureux compagnons portées sur des piques; ce spectacle me rendit furieux; je repris mon courage & mes forces....mais un dernier coup de lance dans le côté droit me désarçonna; je tombai de cheval, & à la merci des Arabes. Ils se jetterent sur moi comme des vautours affamés

Digitized by Google

affamés de carnage, me dépouillerent de mes vêtemens, & ne me laisserent que mon caleçon & ma chemise. L'un d'eux, pour être plus sûr d'avoir mes anneaux, se mit en devoir de me couper les oreilles, heureusement qu'ils céderent à ses efforts, j'en fus quitte pour la peur. Quoique sans armes, nud & baigné dans mon sang, ils me porterent un coup de lance au corps, je le parai avec ma main droite, qui en fut traversée ; ils hacherent en pieces, sous mes yeux, quatorze de mes compagnons, ainsi que mon camarade Terrand, & vinrent me présenter & faire baiser leurs têtes sanglantes ; j'ai sçu depuis que les autres dragons, tous blessés très-dangereusement, étaient parvenus à s'échapper. Comme plusieurs Arabes vinrent à différentes fois me porter le couteau sur la gorge, je crus qu'ils voulaient me faire éprouver le même sort qu'à mes braves amis ; mais j'étais réservé pour des tourmens plus affreux, ils devaient épuiser sur moi tout ce que la barbarie peut inventer de plus cruel, & m'abreuver à longs traits du calice de la terreur ; je ne sais comment j'ai échappé à la mort. Je n'ai pas l'amour-propre de croire que mon courage & l'opiniâtreté avec lesquels je me suis défendu leur aient imposé du respect, mais je me suis aperçu à quelques signes répétés, qu'ils avaient trouvé un ennemi digne de les combattre, & qu'ils me regardaient comme un brave dont la possession leur était d'une grande importance. Le carnage fini, & le butin partagé, ils reprirent leur marche, en me forçant de les suivre à pied, malgré l'état où j'étais ; le sang que je perdais me fit bientôt tomber en défaillance. Comme ils voulaient précipiter leur marche, dans la crainte de voir venir contr'eux quelques détachemens de l'armée Française, ils me firent monter sur le cheval d'un des dragons massacrés, & je pris la queue de la colonne, parmi les chevaux de prise qu'ils menaient en main. Après quelques pas, je tournai bride & pris la fuite ; ils s'en aperçurent, mirent à ma poursuite leurs chevaux plus vîtes que le mien, me rejoignirent bientôt, & me ramenerent sans m'inquiéter autrement : ils étaient trop occupés de leur victoire.

Je traversai avec eux plusieurs villages ; partout à ma vue les habitans entraient en fureur, poussaient des cris de rage en marchant à moi ; les plus près me crachaient au visage, les autres m'assenaient des coups de bâton, me lançaient des pierres ; les femmes, tenant leurs enfants à la mamelle, enchérissaient sur la cruauté des hommes, elles briguaient l'horrible avantage de me conspuer les premieres. . . .

Arrivé

Arrivé sur les montagnes, le chef divisa ses forces par détachemens de quatre-vingt, soixante, cinquante & trente hommes. Cinq Arabes furent désignés pour me garder, & l'on se remit en marche pour aller faire halte dans un fond, où la troupe se rangea autour de moi; tout-à-coup son chef me fit incliner la tête à plusieurs reprises, en tirant son sabre, qu'il agitait d'une façon peu rassurante pour moi, en prononçant: *Jaffa, Jaffa, Marasthe*, avec l'expression de la plus profonde indignation; je soupçonnai qu'il voulait sans doute parler de la ville de Jaffa dont nos troupes s'étaient emparées, & dont les habitans avaient éprouvé le sort d'une ville prise d'assaut. Cette place n'était qu'à six lieues de nous; le souvenir des traitemens qu'avaient éprouvés les Arabes le disposait peu en ma faveur.

Il était neuf heures du soir, mes blessures n'avaient point été pansées; j'avais une fievre dévorante; je n'avais pris aucune nourriture; le froid était excessif, & mes sentinelles s'occupaient peu du soin d'adoucir mes tourments. A onze heures, quatre de mes gardes se détacherent pour aller couper du bois; le cinquieme resta près de moi. Ils revinrent, allumerent du feu & fumerent leur pipe fort tranquillement. Je crus ce moment propre à tenter une seconde évasion. Je rassemblai le peu de forces qui me restaient, & me soulevant, je m'éloignai sans bruit & me jettai à travers les montagnes, où je craignais peu qu'ils me joignissent, tant les chemins étaient difficiles & impraticables, surtout pour les chevaux. A quelque distance, je levai la tête, & aperçus un de mes Arabes; je me blotis dans les ronces & les épines, & une heure après, toujours nuds-pieds, mon caleçon & ma chemise en lambeaux, le corps déchiré par les buissons, meurtri par les pointes des pierres & des rochers, & malgré le sang qui s'échappait de mes blessures, je continuai ma route, en gravissant les rochers les plus escarpés, en me traînant sur les mains, sur les coudes, sur les genoux, comme une biche timide qu'un chasseur a blessée. Je fis plus de six lieues dans cet horrible état, & je passai auprès de plus de trente bivouacs Naplousains, dirigeant toujours ma route du côté où je soupçonnais que pouvait être le corps d'armée du général Kléber, sous les ordres duquel était une division de cavalerie commandée par le général Murat, dont le troisieme régiment de dragons faisait partie. Après une marche forcée, tombant de fatigue & d'épuisement, je me croyais au terme de mes souffrances; mais les premiers rayons du jour firent évanouir & les ombres de la nuit & mes espérances: je me trouvai entre deux villages ennemis, & à

plus

Digitized by Google

plus d'une lieue du camp Français, que je commençais à reconnaître; j'étais tellement épuisé, anéanti, que je ne pus faire un pas de plus; loin d'être en état de rassembler mes forces, je ne pouvais réunir mes idées: je demeurai plus d'une demi-heure, je crois, dans cet état d'immobilité. Enfin revenu à moi, je sentis mon cœur se ranimer; je nouai autour de mes reins les lambeaux de ma chemise, & me traînai sur le ventre plus de mille pas: je fus aperçu par trois Turcs armés; ils s'approcherent de moi, démêlerent quelques traits de figure humaine à travers le sang qui me couvrait, m'aiderent à me soulever, & me conduisirent dans un village prochain, où ils me présenterent à leur chef, nommé Joseph Joücrosse, qui commandait trois mille chevaux. J'éprouvai de la part de ses soldats & des habitans les mêmes traitemens qu'à la suite de ma premiere escorte. On me jeta dans une étroite prison; & ce ne fut que le soir du 24 Ventôse, & après trente-sept heures de misere que je reçus quelques soulagemens. Un Romain qui, dans la cour du chef des Turcs, m'avait vu arracher & broyer avec les dents quelques brins d'herbe, fut ému de pitié, & m'apporta du riz à l'huile & un peu d'eau. . . . . Homme secourable & peu fait pour servir sous des maîtres aussi cruels, reçois ici le tribut de ma reconnaissance; sans toi, sans ta généreuse assistance, j'expirais sur une terre étrangere; sans toi, je n'aurais point revu mon heureuse patrie, affranchie des Dgezzar, des Joseph Joücrosse; sans toi je n'aurais point revu quelques amis véritables, échappés à la proscription; sans toi, je n'aurais point embrassé ma famille.

Sur la fin du jour, on vint m'arracher de mon cachot, pour me traîner dans la chambre du conseil, où je trouvai Joseph Joücrosse, entouré de deux cents hommes & des principaux du canton. Il me fit demander par son drogman, en langue Italienne, si je voulais me faire musulman. Je répondis que lié par serment à mon pays, je lui devais ma foi, que je ne la trahirais point; qu'on pouvait disposer de ma vie, que je regarderais même comme un bienfait d'être débarrassé d'un aussi pénible fardeau; que si l'on voulait me remettre aux avant-postes Français, je donnerais cent piastres gourdes pour ma rançon, & que je répondais de leur tête sur la mienne: cette proposition indigna le chef des Turcs, qui me fit reconduire en prison.

Tourmenté par la fievre, étendu sur la terre humide, j'y restai jusqu'à minuit que l'on vint me saisir, pour comparaître une seconde fois devant le chef de ces monstres; il me com-

manda de réciter mes prieres à Mahomet ; je refusai ; les signes les plus menaçants furent employés pour me décider à invoquer le grand prophète, je bravai toutes les menaces ; on me mit hors de la chambre, & je trouvai à la porte trois Naplousains à cheval qui m'attacherent les mains derriere le dos, me lierent fortement les poignets & les pouces, & me firent marcher devant eux.

Me voilà donc au milieu de la nuit, garotté comme un criminel, souffrant des douleurs inimaginables ; seul avec trois Naplousains, dont le caractere féroce m'était connu, & qui, s'ils ne m'expédiaient pas en route, me conduisaient peut-être au supplice. A peine eus-je fait quelques pas que mes forces m'abandonnerent ; je tombai en défaillance, l'un d'eux descendit de cheval & me monta en croupe sur celui d'un de ses camarades. Après une heure de marche, la jument qui nous portait s'abattit en passant un tourniquet. Le Turc & moi nous nous trouvions dessous, de maniere à ne pouvoir nous débarrasser ; je tâchai de faire entendre aux deux autres qu'en me mettant entre les dents les rênes de leurs chevaux, ils pourraient s'y prendre de telle & telle maniere pour relever notre monture embarrassée dans le tourniquet ; ils me comprirent assez, & nous voilà tous quatre remis en selle. Arrivés dans un petit village, on me mit dans l'arriere-fond d'une mauvaise baraque, sous la garde de quelques Maures, dont la conduite à mon égard me fit regretter mes premiers bourreaux ; en vain je cherchai à les attendrir en leur montrant mon corps couvert de blessures, & mon bras droit surtout, que la corde, par sa trop forte pression, avait fait enfler considérablement ; rien ne put adoucir leur rage cruelle ; voyant qu'ils demeuraient insensibles, je feignis d'être calme, & ne m'occupai plus que des moyens de ne devoir qu'à moi-même quelqu'allégement à mes souffrances.

Après des efforts aussi douloureux qu'incroyables, je parvins à porter mes bras derriere le dos, & assez bas pour les faire revenir par devant, en passant mes cuisses & mes jambes au-dessus de la ligature de mes poignets. Dans cette position, bien moins difficile, je rongeai avec les dents les nœuds de la corde, & je me trouvai enfin libre, soulagé ; je goûtai une heure de repos.

Dès que le jour parut, mes trois Turcs vinrent me prendre, & je quittai avec plaisir un lieu que les Maures m'avaient rendu horrible ; nous marchâmes toute la journée : nous fîmes à-peu-près neuf lieues, & nous rencontrâmes en plusieurs colonnes plus de quatre mille Arabes Naplouzains à cheval.

Aucun des détachemens près desquels nous passions ne fut assez généreux pour ne pas ajouter à ma misere ; je reçus de tous les insultes les plus brutales ; enfin le soir nous arrivâmes dans un petit bourg à quatre lieues de Saint-Jean-d'Acre.

Dès que les habitans m'apperçurent, ils se précipiterent en foule sur mes pas, en jettant des cris de joie que leur inspirait la vue d'un chrétien esclave. On me déposa dans une maison assez commode, où je n'éprouvai aucun mauvais traitement ; on prit même quelque pitié de mon état ; mais avant de fermer la porte sur moi, on chargea de fers mes pieds & mes mains, sans nul égard pour les douleurs que me faisaient éprouver mes blessures, qui n'avaient point encore été pansées.

Le lendemain 26, nous partimes pour Saint-Jean-d'Acre. Quand nous fumes sur les bords de la mer, on me fit descendre de cheval ; je profitai de cette liberté pour côtoyer le rivage & prendre quelques bains de pieds & quelques aspersions afin de laver mes plaies. Nous arrivâmes aux portes de la ville, à l'instant même où le pacha égorgeur craignant une attaque de la part des Français, avait donné ordre aux habitans de sortir de la place, ne voulant garder que quatre mille Albanais, avec lesquels il avait juré de s'ensevelir sous les ruines de la forteresse.

A mon approche, une masse de peuple armé vient fondre sur moi ; j'entends tirer de tous côtés : aucun coup d'armes à feu ne m'atteignit ; mais j'en reçus beaucoup de lances & de bâtons. Je rendrai ici justice au courage de ma faible escorte ; mes Arabes couvrirent mon corps de celui de leurs chevaux, & me défendirent le mieux qu'ils purent de l'irruption des flots d'un peuple furieux : ils parvinrent à me conduire aux portes de Saint-Jean-d'Acre, où ils me présenterent au pacha Dgezzar. Peignez-vous un malheureux, qui n'a pour unique vêtement qu'un lambeau de caleçon & de chemise qui lui sert de ceinture, dont le bras droit est horriblement gonflé, & tout le corps meurtri, dont le visage dégoutte de sang, un malheureux exténué de fatigues, se soutenant à peine ; voilà dans quel état je parus devant l'*Egorgeur*. Ce monstre ne fut point touché de ce spectacle ! aucune émotion ne parut sur son visage hideux ! Après le rapport que, sans doute, mes conducteurs lui firent, son drogman me demanda en langue Française, où j'avais été fait prisonnier. Je crus devoir lui déguiser la vérité, en lui taisant la premiere partie de mes aventures ; je me bornai à lui répondre " que le 23 Ventôse de notre ere républicaine, une affaire d'avant-poste s'étant engagée entre vingt-cinq dragons que je commandais & un détachement d'Arabes, j'avais

j'avais vu périr vingt de mes compagnons d'armes; que blessé moi-même, & hors de combat, on m'avait dépouillé de tout & laissé pour mort sur le champ de bataille; que le soir ayant recouvré mes forces, j'avais marché toute la nuit pour rejoindre l'armée Française; mais qu'égaré dans les montagnes, j'avais donné le matin dans un bivouac ennemi, où l'on m'avait fait prisonnier, & conduire par ces trois Arabes (que je désignai du doigt.)"

Je ne voulais pas lui avouer que j'avais échappé à mes premiers vainqueurs; mais il ne devait pas l'ignorer, car j'ai su que quarante hommes de leur tribu étaient venus le 24 lui présenter quinze têtes de mes camarades, & que leur chef lui avait dit que le sultan, en parlant de moi, leur avait échappé. Le pacha me fit ordonner d'aller lui baiser la main; je m'approchai de lui: j'étais peu disposé à pareille cérémonie. Il me sembla comme au pacha, que je m'en acquittais de mauvaise grâce, car ma bouche allait presser la main de Dgezzar, quand il la retira avec colere; sans doute il ne me croyait pas digne d'un si grand honneur.

Après cette conférence, on me fit conduire dans un cachot étroit & mal sain, dans lequel le jour se montrait à peine; il était sous le grand escalier du palais; on me mit encore les fers aux mains & aux pieds. J'étais à peine dans ce tombeau, qu'un chirurgien vint me panser; je ne puis exprimer la satisfaction que j'éprouvai; je me trouvai soulagé, je sentis mon cœur battre, je repris un nouvel être.

Sur ces entrefaites, & par un événement aussi heureux qu'imprévu, le commodore Sidney Smith arriva au palais du pacha, qui lui dit avoir en son pouvoir un esclave Français, commandant de dragons. Le chevalier demanda à me voir; on m'amena devant lui, toujours nud & chargé de chaînes: il était vetû à l'Européenne, & était accompagné de son état-major des deux armes, & de M. Philippeaux, émigré Français. Mon état parut le toucher; il m'assura très-affectueusement qu'il emploîrait tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour adoucir mes maux & me soustraire à l'esclavage; il en parla même au pacha en ma presence, & lui proposa mon échange de guerre, ajoutant qu'il serait possible que le général Bonaparte eût des prisonniers Turcs, que par son entremise on pourrait traiter aussi de leur échange; le terrible pacha fit répondre au commodore, par son interprête, que si Bonaparte avait quelques Turcs prisonniers, il pouvait fort bien leur faire sauter la tête; que pour lui il ferait sauter toutes celles des Français qui tomberaient entre ses mains. Sir Sidney cher-

cha à me rassurer en me disant qu'il se flattait d'obtenir dans un autre moment ce que le pacha lui refusait; je répondis à toutes les choses encourageantes qu'il m'adressa, qu'échappé depuis plus de trois jours à toutes les horreurs de la mort, & presque accoutumé à la voir, loin de la redouter, je la regardais comme un bien; que j'étais très-reconnaissant de ses bons offices, & que je le priais de me les continuer.

Je retournai dans mon cachot rejoindre mes compagnons de misere; ils étaient au nombre de douze, parmi lesquels onze chrétiens, négociants de Jérusalem, de Damas, du Caire, & un prêtre qui parlait la langue Italienne. A leur aspect, je fus étonné; ainsi que moi, ils étaient tous dans un état déplorable. Ignorant leur profession & leur croyance, je n'osais leur adresser la parole; ils devinerent mon embarras. L'un d'eux me fit entendre, en Italien, que depuis sept mois qu'ils avaient été dépouillés de leur fortune, ils pourrissaient dans ce cachot; qu'ils étaient tous chrétiens; & pour me le prouver, ces honorables victimes de la barbarie & de l'avarice du pacha, se précipiterent tous à genoux autour de moi, & firent le signe de la croix. Je leur rendis leur signe & me jetai dans leurs bras; ils me baignerent de larmes, me laverent les pieds, déchirerent les meilleures pieces de leurs vêtements, presque pourris & rongés de vermine, pour m'en couvrir. Nous confondions nos soupirs & nos espérances; je vous laisse à sentir ce que cette situation avait de délicieux pour un malheureux, qui depuis trois jours avait été torturé, & chez qui la douleur était entrée par tous les sens; tout autre sentiment disparut pour ne faire place qu'à celui de la bienfaisante pitié, de la douce & religieuse confiance. Quels soins touchants je reçus de ces honorables martyrs! Hélas! je ne les ai plus revus, ils furent tous impitoyablement égorgés au premier coup de canon que les Français tirerent sur les murs de Saint-Jean-d'Acre.

Le 27 Ventôse, à neuf heures du soir, le commodore Sidney Smith envoya son secrétaire M. Keith, avec une lettre pour le Pacha. Il le priait de me faire conduire sous escorte à son bord. Djezzar, un peu plus traitable, fit répondre au chevalier, que puisqu'il attachait un si grand prix à ma délivrance, je serais rendu dans deux heures à bord du *Tigre*. M. Keith alla prévenir le consul Anglais de cette réponse, pour qu'il eût à me recevoir chez lui.

Le pacha tint sa promesse, quoique verbale; à onze heures, les portes de mon cachot s'ouvrirent. Je vis entrer, à la faveur d'une lampe, le colonel des Albanais, suivi de quinze hommes armés, & accompagné du drogman du pacha; je

cru

crus que ma derniere heure était sonnée. Monsieur l'officier, me dit le drogman, vous êtes libre. Je sais, lui répondis-je froidement, l'espece de liberté que je dois attendre d'un maître aussi cruel que celui que vous servez. Marchez, je vous suis au supplice..... Cette cruelle ironie manquait à votre caractere & à mes malheurs. La garde se mit sur deux rangs, & je sortis de ce lieu terrible, où je laissai cependant des amis; ceux que donne le malheur sont les plus chers : je croyais aller à la mort. Nous entrâmes chez le consul Anglais ; on m'ôta mes fers, il me fit donner une roupe, pour me couvrir autant que pour me dérober aux yeux des sentinelles qui bivaquaient dans les rues. Le consul qui m'avait accompagné jusqu'aux portes de la ville, me remit à bord du vaisseau le *Tigre*, que montait le commodore Sidney Smith....Après tant d'angoises, je respire : il est minuit : quel changement subit ! quel bonheur inespéré ! ....Les officiers Anglais de tous les grades, vinrent au-devant de moi ; on s'empressa de me faire jetter à la mer mes misérables haillons. Je pris un bain, d'où je ne sortis que pour être pansé par le chirurgien du commodore; enfin on me donna des vêtements convenables. Le chevalier arriva lui-même quelques minutes après : il m'accueillit avec bienveillance & bonté, me félicita d'avoir pu échapper dans un moment aussi dangereux : car, ajouta-t-il, l'armée Française vient d'arriver sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, & au premier coup de feu, votre tête eût tombé sous le fer du pacha. Je voulus lui exprimer ma reconnaissance dans les termes les plus vifs, les mieux sentis ; il en reçut les témoignages avec modestie, s'avoua trop heureux d'avoir pu être utile à un officier Français, de l'armée commandée par le général Bonaparte.

Ici se terminent mes longs malheurs ; ceux que j'ai essuyés avant mon retour en France ont eu une autre cause, sont peut-être d'une importance moins grande ; mais je vous ai promis de vous faire le récit de tout ce qui m'est arrivé avant de revoir ma patrie, & je tiendrai parole, sans y ajouter aucune réflexion. Ce sera tout uniment un journal que je vais tracer, & que vous lirez avec la même indulgence.

Le 2 Germinal, le chevalier Sidney Smith, envoya M. John Keith au général Bonaparte en parlementaire. Je saisis cette occasion pour donner de mes nouvelles au chef de brigade du troisieme régiment de dragons, le citoyen Bron ; je lui envoyai le précis de mes aventures, avec instance de prier le général de traiter de mon échange, comme prisonnier des Turcs. J'appris par le retour du parlementaire, M. Keith, que l'on m'avait cru mort, & qu'on avait vendu mes chevaux & mes effets le

Digitized by Google

24 Ventôse. Du 2 au 13 Germinal, nous avons croisé sur les côtes de Tripoli, & nous sommes revenus mouiller devant Saint-Jean-d'Acre.

Le citoyen l'Allemand, lieutenant de la garde à cheval de Bonaparte, vint en parlementaire à bord du *Tigre*. J'appris par cet officier que le pacha égorgeur, à la nouvelle de l'arrivée des Français sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, avait fait étrangler tous les chrétiens qui se trouvaient dans cette ville, & que le consul avait éprouvé le même sort ; que leurs corps mis dans des sacs, & jettés à la mer, avaient été portés sur le rivage, & reconnus par l'armée Française. Le citoyen l'Allemand me remit une lettre du citoyen Curto, dans laquelle cet officier me faisait, au nom de tous ses camarades, les offres de secours qui pouvaient m'être nécessaires, & le témoignage du plus vif intérêt & de l'amitié la plus franche. Je donnai au citoyen l'Allemand une réponse pour mes braves camarades, & l'état des effets qui pouvaient m'être utiles. Le commodore Sidney ne voulut pas accéder aux propositions dont le citoyen l'Allemand était porteur de la part du général Bonaparte. Ces propositions tendaient à obtenir du commodore Sidney Smith le renvoi à l'armée de tous les officiers & marins Français qu'il avait à son bord. Je n'ai pu revoir qu'à mon retour en France le citoyen l'Allemand, actuellement aide-de-camp du général Junot, commandant la place de Paris ; cet officier a conservé pour moi le même attachement qu'il m'avait voué en Egypte.

Le chevalier Sidney Smith fit fréter, par M. Hédoux, lieutenant de vaisseau & Français, un bâtiment Russe, pour transporter sur le continent, & sur leur parole d'honneur de ne plus porter les armes contre la Grande-Bretage, les officiers & marins qu'il avait à bord de sa flotte ; il fit une exception en ma faveur, comme prisonnier des Turcs, & me délivra le passe-port qui m'a facilité ma rentrée en France.

Le 26 Germinal, nous partimes, faisant voile pour la France. Nous avions à bord un officier Anglais pour montrer nos lettres de marque dans les ports des puissances coalisées, & pour y obtenir secours & protection.

Le jour où nous levâmes l'ancre, nous fûmes instruits que l'armée Française avait déjà tenté six fois d'enlever Saint-Jean-d'Acre d'assaut, que six fois elle avait été repoussée ; & nous entendions une canonnade continuelle de part & d'autre.

Notre bâtiment relâcha à l'isle de Rhodes ; nous y trouvâmes plusieurs Français, faits prisonniers par les Turcs à la suite de la bataille d'Aboukir, & traités par eux de la maniere la plus horrible ; je ne puis m'empêcher de vous citer un événement

événement dont le tableau douloureux, encore présent à mon imagination, me saisit d'horreur à l'instant où je vous le retrace. Hommes barbares ! qui vous faites un jeu de la vie des hommes, les tigres sont plus humains que vous.

Deux de nos malheureux compatriotes voyant notre bâtiment à l'ancre, & à peu de distance du bord sur lequel ils gémissaient, brisent les fers qu'ils portaient aux pieds, dépouillent leurs vêtements, se jettent à la nage, approchent de notre vaisseau, levent vers nous leurs mains suppliantes, implorent notre secours ; ils n'esperent qu'en nous....Le lieutenant Grec que nous avions à bord fait jetter la chaloupe à la mer ; ils y montent....pour être reconduits sur le rivage, où les bourreaux & la mort la plus cruelle les attendent. Nous étions sur un vaisseau parlementaire, nous ne pouvions sauver la vie des Français ; nous violions le droit des gens !....je m'arrête, mon sang remonte vers mon cœur ; le droit des gens !....Si quelque souvenir me console, c'est de pouvoir assurer que le capitaine Anglais employa tout pour les sauver, mais qu'il ne put y parvenir, les Turcs furent sans pitié. En quittant les parages de l'isle de Rhodes, nous entrâmes dans l'Archipel, où les vents contraires nous retinrent neuf jours.

Le 22 Floréal, nous fimes route dans la Méditerrannée, où pendant 7 heures nous fumes assaillis d'une tempête affreuse. Le bâtiment faisait eau de toutes parts. Dans ce commun danger, tout l'équipage fut animé du même esprit, l'espoir de sa conservation rapproche tous les cœurs, le même courage ranime tous les passagers ; tous, excepté les Russes & les Grecs, qui cachés dans l'entrepont, qu'ils faisaient retentir de leurs hurlements, jetaient l'épouvante dans le vaisseau ; mais officiers de marine, soldats, matelots, Français réunirent leurs efforts, combinerent savamment leurs manœuvres, & les exécuterent avec tant de précision, le lieutenant de vaisseau Hedoux se porta partout avec tant de sangfroid & d'activité, que nous parvinmes à braver la tempête ; elle se calma. Nous continuâmes notre route, & abordâmes à Syracuse, où nous restâmes trois jours pour faire de l'eau & nous ragréer....Nous y fumes informés que les Siciliens avaient égorgé à Argouste en Sicile, à quatre lieues de Syracuse, les passagers de deux bâtiments venant d'Alexandrie. Ils étaient trois cents, dont deux cents Français, attaqués de cécité ; de ce nombre avait été le commissaire ordonnateur Sussy. Voilà le droit des gens qu'invoquaient les officiers Grecs de notre bord. Enfin nous allâmes mouiller à Messine pendant vingt-quatre jours, de-là nous entrâmes dans la rade de Toulon le 21 Prairial, & après

Digitized by Google

après notre quarantaine expirée, je débarquai pour rejoindre notre escadron complémentaire à Marseille.

Voilà, mon cher capitaine, la vérité toute entiere. Que de pareilles aventures ne vous arrivent jamais.

Votre ami DELESALLE, *Sous-Lieutenant au troisieme régiment de dragons.*

On a vu dans la relation qui précede un trait d'humanité qui fait le plus grand honneur à Sir Sidney Smith*; & l'on revoquera d'autant moins le fait en doute que c'est un officier républicain à qui la reconnaissance en arrache l'aveu. Nous allons voir maintenant avec quelle férocité agissait à la même époque l'armée de Saint-Jean-d'Acre. Nous tirons l'anecdote suivante d'un ouvrage qui vient de paraître, intitulé : *Histoire de la Campagne de l'Armée Ottomane, dans l'Armée* 1800, par M. Morier, secrétaire particulier de lord Elgin, témoin oculaire.

" Les Français ont caché avec soin tous les détails de leur campagne de Syrie ; & certes on ne doit pas s'étonner qu'ils aient gardé le silence sur une expédition qui a jetté tant de lustre sur les armes Britanniques, tandis que ses conséquences n'ont pas été moins funestes à leur armée que déshonorantes pour leur général. Mais il est une circonstance de la campagne en question qu'il a été impossible de cacher, & elle doit être révelée, par ce qu'elle sert à faire connaître un trait caractéristique du personnage qui fait tant de bruit aujourd'hui— BONAPARTE.

" Après avoir soumis El-Arish, les Français pénétrerent dans la Syrie, prirent Gaza sans résistance, & marcherent sur Jaffa. La garnison fut sommée de se rendre, mais ayant re-

---

* Sir Sidney Smith vient d'arriver à Londres de retour de sa glorieuse campagne de la Méditerranée. Nous ne croyons pas pouvoir lui donner une plus agréable bienvenue qu'en publiant la relation du militaire Français qu'il a arraché à la fureur & à la vengeance des troupes Asiatiques. La publication d'une belle action est le salut que les écrivains doivent à leurs héros.

fusé

Digitized by Google

fusé de la faire, la place fut emportée d'assaut, & livrée au meurtre & au pillage pendant douze heures consécutives. Cependant les cruautés commises en cette occasion furent surpassées par ce qui suivit bientôt. Quatre mille cinq cents hommes de la garnison avaient été faits prisonniers de guerre; dans ce nombre étaient compris mille hommes qui avaient capitulé à El-Arish. On leur rappella qu'ayant été repris les armes à la main, ils avaient manqué à leur engagement; les autres 3,500 furent impliqués dans la même accusation, & on les fit tous marcher sur des dunes de sable près Jaffa, où on les mit sur une ligne. Un nombre égal de soldats Français, la bayonette au bout du fusil, furent rangés en bataille devant eux; l'ordre de charger fut donné, & dans un instant, QUATRE MILLE CINQ CENTS HOMMES FURENT MASSACRÉS!!! Leurs squéletes, & les sables teints de sang, attestent encore aujourd'hui cet acte de barbarie.

" C'est un fait, connu dans toute la Syrie, que lorsque le siége de S. Jean-d'Acre fut levé & que l'armée Française se mit en marche pour retourner en Egypte, tous leurs blessés & malades furent empoisonnés par ordre de leur général.

Digitized by Google

VARIÉTÉS, HISTORIETTES, ÉPIGRAMMES, &c.

Lorsque tout le monde, nous dit-on, est dans *le délire de la joie*, & dans *l'exultation du triomphe*, pour la conclusion de la paix avec Djezzar-Consul; — lorsqu'aujourd'hui même 9 Novembre, ou 18 Brumaire, an 10, l'on célebre en France l'anniversaire de l'usurpation par des artifices & du canon, & à Londres l'installation légale du lord-maire par des libations de Port & de Madere, nous espérons qu'il nous sera permis de donner aussi à notre maniere une petite fête à nos lecteurs. Ceux qui approuvent la paix trouveront encore dans les articles suivans matiere à rire, & ils seront disposés à excuser ce qui pourrait être un peu gai. Ceux que la paix ruine de fond en comble, & ceux qu'elle épouvante pour l'avenir, y trouveront peut-être un quart d'heure de soulagement à leur spleen. Et c'est quelque chose qu'un quart d'heure de gaîté au mois de Novembre!

Ce n'est pas sa Faute.

Un de ces riches d'avant-hier ayant été au spectacle des boulevards, à l'une des représentations d'une pantomime qui avait pour titre: *Jérusalem délivrée*, dit en sortant: " J'ai trouvé cela fort beau; mais je n'ai pu deviner quelle était l'actrice qui faisait la princesse *Jérusalem*."

Réflexions Morales & de Circonstance.

Le sort nous devient-il funeste?
Amis de fuir, de s'éloigner.
Le malheur est comme la peste,
Chacun a peur de le gagner.

On est toujours trompé.

Il y a quelques mois, on donna à Paris une reprise de l'opéra de *Panurge dans l'isle des Lanternes*. Au commencement, les deux princesses, & leur suivante, Mlle. Maillard, paraissent en scene. Les trois actrices qui jouaient ces rôles étaient extrémement puissantes, habillées à la Chinoise, & de plus elles avaient la gorge entiérement découverte; quelqu'un du parterre dit: " Est-ce qu'on nous donne ici des vessies pour des lanternes?"

L'oraison

Digitized by Google

L'Oraison Maritale.

Un bon époux, après sa patenôtre,
Tous les matins faisait cette oraison :
Notre moitié n'est pas pire qu'un autre,
Grand Saint Joseph, &, par cette raison,
Si je suis....Ah ! donnez-moi confiance,
Pour que ce soit du moins sans le savoir :
Si je le sais, que ce soit sans le voir ;
Si je le vois, donnez-moi patience.

Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Une dame ayant surpris son mari dans les bras de sa femme de chambre, la renvoya en lui disant : " Je n'ai plus besoin de vous ; ce que vous faites ici, je le ferai bien moi-même."

Boutade.

Jeune, j'aimai : ce tems de mon bel âge,
Ce tems si court, l'amour seul le remplit.
Quand j'atteignis la saison d'être sage,
Encor j'aimai ; la raison me le dit.
Me voici vieille, & le plaisir s'envole ;
Mais le bonheur ne me quitte aujourd'hui ;
Car j'aime encore, & l'amour me console :
Rien n'aurait su me consoler de lui.

Par Mde. d'Houdetot.

Pas mauvais.

On demandait à un acteur son sentiment sur l'un de ses camarades.—C'est un excellent comique, répondit-il, plaisanterie à part.

Traité équitable.

Toi, tu me trouves laid ; moi, je te trouve sot ;
Je veux bien me cacher ; mais, morbleu, ne dis mot.

Digitized by Google

Faute d'Ortographe.

Dans la commune de Pantin, à deux lieues de Paris, on lit ces mots, au dessus du corps de garde : *Corps de garde de Pantins.*

Vers du feu Comte de Tressan, à une jeune Femme qu'il avait connue Enfant, & qu'il venait d'embrasser.

Je vous aimai dès votre enfance ;
Mais il est tems de fuir vos coups.
J'ai bien senti mon imprudence
En goûtant un plaisir si doux.
Mon cœur d'un seul baiser frissonne,
Et c'est trop tard qu'il s'apperçoit
Que c'est l'amitié qui le donne
Que c'est l'amour qui le reçoit.

Grâce pour celui-ci.

Sur la fin du regne de Louis XIV., le grand dauphin paraissait surpris de la détresse où se trouvait l'état. Mon fils, dit le roi, nous maintiendrons notre couronne. Oui, sire, répondit le dauphin, *maintenons-la. (Maintenon l'a.)*

Vers adressés à un Portrait.

Absente de Damon, de ma douleur profonde,
Quelques momens du moins tu charmeras l'ennui ;
Mon amant me tient lieu de tous les biens du monde,
Toi seul me tiendras lieu de lui.

Par MAD. DE BOUFFLERS.

Vérité.

La vie est un passage. Le monde une salle de spectacle. On entre, on paie, on regarde, on s'ennuie, on sort.

Chacun

Digitized by Google

Chacun pour Soi.

De grâce, finissez : quelle audace est la vôtre !
Disait la prude Elmire au Duc de Villeroi :
Vous me prenez sans doute pour une autre ?
—Non pas, Madame, c'est pour moi.

Avait-elle Tort ?

Une femme têtue étant reprise de son mari de ce qu'elle oubliait son devoir : de quoi se plaint mon mari, dit-elle ? je veux tout ce qu'il veut ; car il veut être le maître, & je veux l'être aussi.

Le Portrait en grand.

Un grand dadais voulait que pour sa belle
On le peignit. Monsieur, lui dit l'Apelle,
Désire-t-il son portrait en petit
Ou bien en grand ?—En grand, oui, c'est bien dit ;
Vous me peindrez en savant de Sorbonne,
Lisant tout haut ; mon valet dans un coin,
Sans qu'il soit vu, cependant pas bien loin,
Pour qu'il m'entende, en cas que je le sonne.

Des Chevaliers Français tel est le Caractere.

Appercevant une jeune personne qui cueillait différentes fleurs pour en composer un bouquet, un officier s'approcha d'elle & lui dit : " Pouvez-vous à votre âge prendre tant de *soucis ?* Venez dans ce bosquet, je vais vous montrer *le pot aux roses.*"

Le Moribond scrupuleux.

Un huissier allait rendre l'âme :
Son curé l'exhortait à mourir saintement.
Il savait que dans un couvent
Notre homme avait jadis fait enfermer sa femme ;
Et comme tout s'oublie au bord du monument,
Il proposait pieusement
Au mari de revoir la dame.
Fi donc ! peut-on m'offrir, s'écria l'aigrefin,
Dans l'état où je suis, de voir une catin ?

Digitized by Google

La Précaution.

Un Irlandais avait acheté une terre où il fit bâtir à grands frais un superbe château & une magnifique chapelle. Quand elle fut achevée, il manda à ses enfans: " Notre chapelle est finie, & j'espere que nous y serons tous enterrés, si Dieu nous prête vie."

Sur un Vol commis chez un Parvenu.

Grâce aux soins d'un voleur sous son toît parvenu,
Son or s'en est allé comme il était venu.

La Raison.

Une demoiselle de quinze ans, remplie d'esprit & de grâces, paraissait triste depuis quelques jours. Sa tante, qui l'aimait beaucoup, lui demanda la cause de son chagrin.—C'est, je crois, répondit-elle, que *la raison* me vient.

Epitaphe.

Dans ce tombeau repose Elise.
Elle n'a vécu que quinze ans.
C'est la seule faute, passans,
Que l'aimable fille ait commise.

Les Yeux doux.

Une demoiselle qui se piquait d'être belle, quoiqu'elle eût les yeux un peu louches & assez rudes, se vantait avec orgueil dans une compagnie, qu'un duc & pair lui avait fait long-tems les yeux doux: avouez, Mademoiselle, lui dit quelqu'un, qu'il y a fort mal réussi.

Peut-on mentir ainsi?

Certain rimeur qui jamais ne repose,
Me dit hier arrogamment
Que jamais il n'écrit en prose...
Lisez ses vers! vous verrez comme il ment.

On

Digitized by Google

On n'est pas plus Galant.

Un officier Français, ayant rencontré trois jolies femmes qui voyageaient en poste, leur conseilla de nommer leur courier, *benedicite.* On lui demanda pourquoi.—C'est, répondit-il, que le *benedicite* précede les grâces.

Epitaphe d'un Rentier.

Aux revenans vous qui croyez,
De moi vous n'avez rien à craindre :
Sur terre je fus trop à plaindre,
Pour que jamais vous m'y voyez.

On n'est pas plus Bête.

Un financier de la révolution, né natif de Châlons sur Marne, avait couru toute la journée dans Paris, pour voir ses correspondans, accompagné de l'un d'eux qui lui dit, sur le soir : " allons voir à présent *Castor & Pollux.*" " *Castor et* " *Pollux!* répond le nouveau Crésus, je ne connaissons pas " cette nouvelle maison-là ; elle ne fait sans doute que d's'éta- " blir ? est-elle solide au moins ?"

A Mélanie, qui me demandait ce que c'est que Saturne ou le Tems.

Ce que c'est que le tems, charmante Mélanie,
Près de vous je l'oublie & le dis sans détour :
Demandez-moi ce que c'est que l'*amour*,
Et je me souviendrai de la mythologie.

Ce que c'est que la Philosophie !

Un parvenu montrant à un homme de l'ancienne cour sa maison, ci-devant propriété nationale, où l'or brillait de toutes parts, & où les parquets étaient garnis de superbes tapis, celui-ci cracha au visage du maître, en lui disant : " Je choisis l'en- " droit le moins beau."

Epi-

Digitized by Google

Epitaphe de Robespierre.

Député des enfers pour propager les crimes,
Vivant, j'ai fait souffrir bien des infortunés.
Heureux ! sous ce tombeau j'ai trouvé des victimes,
Les vers qui me rongeaient sont morts empoisonnés.

Il a le Choix.

Un homme aveugle se faisait lire la Bible par un de ses gens : dans un endroit, il lut : *Dieu lui apparut en singe*— Dis donc *en songe*, lui cria le vieillard.—En songe, ou en singe, Monsieur, je crois que Dieu était bien le maître.

Quatrain sur le Portrait d'une jolie Femme.

Je crois bien que ces traits enchanteurs & touchans,
Nous offrent de Cloris une image fidele ;
Mais je ne puis juger s'ils sont bien ressemblans,
J'ai perdu la raison en fixant le modele.

Pensée bien morale.

Les femmes qui courent le monde sont comme les torrens qui changent souvent de lit, & que les hasards grossissent dans leurs cours.

Epitaphe d'un Lion.

Ci-gît qui fut par excellence
Des bêtes surnommé le roi.
Passant, si ce titre t'offense,
Tu n'as qu'à le garder pour toi.

C'est tout Comme.

On reprochait au général *Comme* de trop s'exposer.—Bah ! bah ! dit-il, si je meurs, ce sera un *comme en terre* de plus. (un commentaire).

Frra-

Digitized by Google

Erratum.

Si vous lisez dans l'épitaphe
Du magistrat Fabrice : il fut homme *de bien* ;
C'est une faute d'ortographe,
Passant, lisez : homme *de rien.*
Si vous lisez : il aima la justice
A tout le monde *il la rendit.*
C'est une faute encor : je connaissais Fabrice,
Lisez, passant : *il la vendit.*

Que sait-on ?

Un paysan qui plaidait, alla voir son avocat, qui lui dit : " Mon ami, tu perdras ton procès ; la loi décide formellement contre toi.—Bah ! Bah ! dit le villageois, allez toujours, Monsieur ; les juges se tromperont peut-être."

Sur les Pieces de Théâtre.

Sang répandu, séditions & morts,
Sont les fins de nos tragédies ;
Mariages sont les ressorts
Employés dans nos comédies.
Est-ce à dessein de nous prouver
Que les grands sont faits pour détruire,
Ou très-éloquemment nous dire :
Les petits sont faits pour peupler ?

Bien trouvé.

Un dilapidateur de la fortune publique voulant se donner des armoiries, consulta quelqu'un, qui lui conseilla de faire mettre sur son écusson un coq sans queue, & pour légende : *Coq imparfait* (Coquin parfait).

L'Enigme facile.

Comme on parle, on écrit, dit-on.
Eh bien ! Messieurs, dans ce qu'il dit,
Rien n'est sot, comme Dorimon.
Or, devinez comme il écrit.

Digitized by Google

C'est différent.

Un plaisant disait que la différence qu'il y a entre Alexandre-le-Grand & les tonnelliers, c'est qu'Alexandre mettait *les Perses en pieces*, & que les tonnelliers mettent *les pieces en perse*.

Le Commandant ambitieux.

D'un bataillon de sans culottes
Un ancien officier fut nommé commandant ;
Mais ne pouvant sur eux prendre aucun ascendant,
Il les assemble un jour : " Messieurs les patriotes,
" Depuis assez long-tems, je crois,
" J'obéis à toutes vos lois.
" Or, comme un pareil joug me lasse,
" Permettez que sans plus tarder,
" Je me démette de ma place,
" Attendu que je veux à mon tour commander."

La belle Invention.

Sur la route d'Orléans à...., au milieu d'un carrefour où cette route se partage avec celle de Tours, on avait posé un écriteau pour servir de guide aux voyageurs, avec cette inscription :

Route d'Orléans.—Route de Tours.

Ceux qui ne sauront pas lire, *iront tout droit.*

Hony Soit qui Mal y Pense.

Renvoyez, disais-je à Cloris,
Ce grand laquais qui vous expose
Aux quolibets de tout Paris.
Non pas, dit-elle, il faut bien que l'on cause.
Pour éviter le propos insolens
De la très-bonne compagnie,
Je ne voit point de jeunes gens :
Mais Picard restera, je veux être servie.

Feu

Digitized by Google

Feu Rivarol disait qu'il courtisait de préférence les dames qui faisaient des vers, parce que, selon lui, les femmes qui *composent* sont à moitié rendues.

La Belle trop charitable.

Le beau Clitandre, amant glacé,
Voudrait s'enflammer pour Lucile.
A cet *Alcide* compassé
La belle se montre facile;
Elle va céder à l'instant...
" Hélas! dit le pauvre Clitandre,
" Serait-il point indifférent
" A Madame de se défendre?

Le Remede inattendu.

Un paysan condamné à être pendu, envoya quérir un chirurgien pour se faire saigner. Je n'ai jamais été saigné, lui dit-il, on dit que la premiere saignée sauve la vie.

La Reprimande bien entendue.

Eh bien! finissez-vous, Clitandre?
Votre ardeur ne peut se comprendre.
Ne point finir, c'est me lasser.
--Vous êtes injuste, Clarisse;
Si vous voulez que je finisse,
Parbleu, laissez-moi commencer.

Il a, ma foi, Raison.

Un Irlandais qui venait de faire fortune, disait: si je connaissais un pays où l'on ne mourût jamais, j'irais y finir mes jours.

Imitation de Goudouli.

Le vieillard qui veut prendre une jeune compagne,
Doit, en se mariant, craindre quelques faux pas.
Quand il neige sur la montagne,
Il fait froid dans les pays-bas.

Digitized by Google

Chacun fait ce qu'il peut.

Faites-nous donc un petit conte, disaient plusieurs dames à l'Abbé de Mé.... Je ne puis, répondit-il, vous faire un *comte*; mais, si vous voulez, je vous ferai un petit enfant *de cœur*.

Epigramme.

Josse & Martin, graves docteurs,
Et savans de plus mince étoffe,
S'entretenaient un jour d'ouvrages & d'auteurs:
L'algebre, dit Martin, est un grand philosophe;
On ne voit rien de plus fort aujourd'hui.
Oui, dit Josse, mais *Catastrophe*,
A mon avis, est plus profond que lui.

Quel Dommage!

Un grand Seigneur disait un jour: c'est bien étonnant cependant que je n'aie pas d'esprit! il faut que j'aie été changé en nourrice!

Epigramme.

Quand on pense à la mort, on est sûr de bien faire,
Disait toujours Madame Claire.
Hier, en y pensant, elle est morte en effet;
Son mari dit qu'elle a bien fait.

Belle Question!

Quelle ressemblance y a-t-il entre une femme & une pendule? elles se dérangent aussi facilement l'une que l'autre. Et de plus les femmes sont entr'elles comme les pendules, elles ne s'accordent jamais.

Epitaphe Philosophique.

Nu j'étais quand on m'a pondu,
Et nu je suis sous cette pierre.
Ainsi, mes amis, sur la terre,
Je n'ai ni gagné, ni perdu.

Ce

Ce que c'est que l'Argent pourtant !

Un chanoine d'Anvers ayant invité plusieurs personnes à dîner un jour maigre, son valet lui dit qu'il venait du marché, & qu'il n'y avait plus d'autre poisson qu'un saumon qu'il n'avait osé prendre, parce qu'un conseiller l'avait retenu. Le chanoine, lui donnant sa bourse pleine, lui dit : " Tiens, retourne au marché, achete moi le saumon & le conseiller."

Avis.

Fille jolie à marier !
Dix sept printems forment son âge ;
A tout elle sait se plier,
Entend au parfait le ménage ;
Plus, humeur gaie, esprit uni,
Caractere le plus aimable ;
Plus une dot considérable,
Avec un trousseau bien garni.
Qui que vous soyez, venez vîte,
Vous que ce marché tentera :
Pour cause qu'apprendrez ensuite,
C'est le plus pressé qui l'aura.

Le Gascon pressé.

Un bretteur reconnut un cocher de fiacre auquel il en voulait ; il fondit sur lui & le battit. Un Gascon qui était dans le carrosse, mit la tête à la portiere & dit au bretteur : " Monsieur, qui battez si bien, battez plus vîte ; je le paie à l'heure.

Le Laquais peureux.

Un parvenu, gras comme un moine,
Voyant que d'un peu d'eau la terre avait besoin,
Disait que cette année on aurait peu de foin ;
Et peut-être encor moins d'avoine.
Pour les pauvres chevaux c'est un tems bien mauvais !
Tous vont mourir de faim sans aucune réserve.
Monsieur, s'écria son laquais,
Que d'un si grand malheur le bon Dieu *nous* préserve.

Le

Digitized by Google

Le Général à sa Place.

Lors du camp de Dijon, une personne demandait au général Bernadotte : Est-ce que votre santé ne vous permettra pas de suivre l'armée ? Qu'appellez-vous suivre l'armée ? Je n'en suivis jamais aucune ; j'ai toujours marché à leur tête.

L'Homme heureux.

De six procès intentés par moi-même,
J'en ai par mes témoins gagné cinq depuis peu ;
Et c'est de mon serment que dépend le sixieme ;
Juge, mon cher, si j'ai beau jeu.

A une Femme facile.

Quoi, votre cœur cede au premier assaut !
Ah ! c'est aussi plus vîte qu'il ne faut.
Pour Dieu, Madame, ayez donc plus de tête :
Et fussiez-vous plus belle que Vénus,
Si vous voulez garder une conquête,
Sachez, du moins, accorder un refus.

Epigramme.

Damon, ce critique austere,
Dit que mes vers sont mal faits.
Moi, s'ils avaient pu lui plaire,
Je les trouverais mauvais.

Dédicace de tous les Articles précédens à mon illustre ami, l'Abbé T.....ise.

Ne puis-je enfin savoir pourquoi
Ce reptile importun me fait toujours la guerre ?
Aurait-il par hasard, à se plaindre de moi ?
Je ne me souviens pas d'avoir craché par terre.

Le

Digitized by Google

Le Petit Chien de NINON LENCLOS.

Il était svelte, mignon, l'œil très-noir, de poil fauve & s'appelait *Raton*. Quand on invitait cette célebre demoiselle, épicurienne, au ton noble & décent, & si recherchée à raison des graces solides de son esprit, elle ne manquait jamais de porter avec elle ce joli petit chien, son éternel compagnon; elle le plaçait dans un corbillon tout près de son assiette; or, c'était (lisez l'histoire) son officier de santé; il maintenait sévérement le régime de sa maîtresse, qui conserva sa beauté, sa belle humeur & sa santé jusqu'à près de cent ans, parce qu'elle n'usa point de café, de ragoûts, ni de liqueurs.

Raton laissait passer, sans mot dire, le potage, la piece de bœuf, le rôti; mais dès que sa maîtresse faisait semblant de toucher aux ragoûts, il gromelait, la regardait fixement & lui interdisait tous les plats trop appétissans. C'était un colloque animé, sentimental, où, après bien des remontrances, le docteur régent obtenait toujours pleine obéissance: quelques entremêts n'éveillaient pas toute sa sévérité, mais il y en avait qu'il proscrivait absolument, sur-tout quand une odeur d'épices annonçait quelque danger.

Notre attentif docteur voyait, de son corbillon, passer & se succéder tous les services sans rien prendre pour lui, sans convoiter un os de poulet: ce n'était point un médecin prêchant la tempérance & gourmand à table; mais, voyait-il arriver le dessert, zeste, il sautait sur la nappe, courait çà & là, rendant ses hommages aux dames & aux demoiselles, leur riant gentiment, & pour prix de ses caresses, recevait force macarons, dont deux ou trois suffisaient à son appétit.

Il permettait le fruit à discrétion & l'usage du sucre, mais au café, la désapprobation était formelle; déjà ses yeux devenaient demi-ardens de colere Décoëffait-on l'anisette, Raton aussi-tôt de se serrer contre sa maîtresse comme dans l'instant du plus grand péril, d'emporter entre ses dents le petit verre & de le cacher soigneusement dans le corbillon; Ninon feignait-elle de vouloir prendre du nectar prohibé, notre petit Sangrado se mettait à la gronder; Ninon insistait-elle, c'était bien autre chose; il se démenait comme un lutin, & jamais Purgon, sur notre scene comique, ne parut plus emporté: chacun se pâmait de rire en voyant la grande fureur hippocratique logée dans un corps si mince.

Digitized by Google

Docteur, disait Lenclos, vous me permettrez au moins de boire un verre d'eau ? A ces mots, l'on se radoucissait, on remuait la queue, plus de colere ; en signe de réconciliation, l'on buvait dans le même gobelet ; il acceptait alors & grugeait une gimblette ; puis, victorieux, il faisait mille tours & sautait d'aise & d'allégresse d'avoir vu passer encore un repas conforme à l'ordonnance, & qui ne devait pas nuire aux jours précieux de son inséparable amie.

Beautés, qui ne vous refusez rien à table, malgré tous nos avis, vous auriez besoin d'un pareil docteur ; mais le petit chien de *Ninon Lenclos* fut unique comme elle ; ce joli gouverneur, si aimant & si austere ! il est empaillé au cabinet d'*histoire-naturelle* ; allez lui rendre visite, allez reconnaître dans ses restes inanimés son génie fidele, le feu de l'amitié qui l'inspira, qui lui enseigna l'hygiene, qui le courrouça plus d'une fois, & qui de l'existence de sa rare maîtresse fit toujours la sienne propre.

QUATRIEME LIBELLE.

Lettre de Mgr. l'Archevêque de Bordeaux, *à ses Moutons. Chez* DULAU, *avec cette Epigraphe:*

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

Nous rendrons compte de cette lettre vigoureuse, aussitôt que les ouailles de Bordeaux auront fait réponse à leur pasteur, & lui auront témoigné leurs regrets sur son abandon.

MÉ-

Digitized by Google

MÉLANGES POLITIQUES.

OUVERTURE DES SÉANCES DU PARLEMENT IMPÉRIAL.

CHAMBRE DES PAIRS.

Jeudi, 29 Octobre 1801.

Sa Majesté, accompagnée, suivant l'usage, des grands officiers de la couronne, & de Leurs Altesses Royales le Prince de Galles, le Duc d'York & le Duc de Clarence, entra dans la Chambre des Pairs. Les Communes, par ordre de Sa Majesté, se tenant en dehors de la barre, Sa Majesté prononça du haut du trône le discours grâcieux qui suit :

" Mylords & Messieurs,

" J'ai la satisfaction de vous faire part que les négociations importantes dans lesquelles j'étais engagé à la clôture de la derniere session du parlement, sont parvenues à une conclusion favorable. Les différens avec les puissances du Nord sont terminés par une convention avec l'Empereur de Russie, à laquelle les Rois de Danemarck & de Suede sont disposés à accéder. Cette convention assure les droits essentiels que nous défendions ; elle en maintient l'exercice de la maniere la moins onéreuse pour les sujets des parties contractantes.

" Les préliminaires de paix ont été ratifiés entre moi & la République Française, & je me flatte que leurs dispositions importantes, en manifestant la justice & la modération de mes prétentions, s'accorderont avec l'intérêt & l'honneur de la nation Anglaise ; ils doivent vous être incessamment présentés ; j'espere qu'ils obtiendront l'approbation de mon parlement.

" Messieurs de la Chambre des Communes,

" J'ai fait préparer l'apperçu des dépenses qu'exige le service public, de la maniere qui m'a paru la plus convenable à notre situation actuelle : il m'est pénible de réfléchir que de

forts subsides sont nécessaires pour fournir aux dépenses qui deviennent encore indispensables, pendant un certain tems, dans les différentes parties du monde, & pour soutenir les établissemens convenables au tems de paix. Vous pouvez cependant être persuadés qu'on emploira tous les moyens économiques qui ne nuiront pas au grand objet de mes vœux, la sûreté de tous mes états.

" Milords & Messieurs,

" Je ne puis assez exprimer la douce satisfaction qu'excite dans mon âme la protection de la divine Providence, manifestée à mon peuple dans une des plus abondantes récoltes. En réfléchissant sur la situation de ce royaume dans cette importante conjoncture, je ne puis résister au plaisir d'exprimer la profonde estime que méritent le caractere & la force qu'ont développés mes fideles sujets de tous les rangs, dans la lutte pénible qu'ils viennent de soutenir : la valeur distinguée, les services signalés de mes armées de terre & de mer, que nos ancêtres n'égalerent jamais ; les efforts inouis de la milice & des fencibles ; le zele & la persévérance des volontaires, ont les plus grands titres à ma vive reconnaissance. Je suis persuadé que vous partagez avec moi la satisfaction que j'éprouve à me rappeller la gloire des opérations de la derniere campagne, & le brillant succès de l'expédition d'Egypte, dont la conséquence & l'exemple assurent à ce pays une gloire éclatante & un avantage solide.

" L'objet du premier, du plus ardent de mes vœux, est que mon peuple puisse trouver la récompense qu'il a si bien méritée dans la jouissance des bienfaits de la paix, dans l'accroissement progressif du commerce, du crédit, des ressources nationales, & surtout dans le paisible maintien de leur religion, dans l'exercice de la liberté, sous l'égide de cette constitution dont le maintien fut le principal objet de nos généreux efforts ; constitution qu'un devoir sacré nous oblige de transmettre intacte à nos descendans."

Sa Majesté s'étant retirée, & le discours ayant été relu ;

Lord *Bolton* se leva pour proposer l'adresse à Sa Majesté, & prononça un discours dont ce qui suit est la substance :

" Mylords, c'est avec un plaisir particulier que je me leve pour vous exprimer, quoique je sente bien que la faiblesse de mes talens ne suffit pas pour attirer l'attention de la chambre, combien la communication grâcieuse qui vient de nous être faite du trône, me paraît de nature à exiger notre concours unanime à

l'adresse que je vais avoir l'honneur de proposer à Vos Seigneuries.

Dans sa derniere session, les objets qui ont occupé le plus particulierement cette chambre, furent : nos différens avec les puissances du Nord, l'activité avec laquelle notre gouvernement arma pour assurer le droit maritime de l'Europe, & l'honneur du pavillon Britannique ; les victoires qui couronnerent nos efforts, & la modération avec laquelle nous recherchâmes la paix, au milieu de nos triomphes. Il est également flatteur pour nos intérêts & pour le bien de l'humanité, que cette contestation ait été terminée aussi promptement. On ne peut que se réjouir de voir que des nations qui étaient liées avec nous par des relations d'amitié & de localité, & par des intérêts communs, aient rétabli avec nous cette bonne intelligence dont la permanence assurera de plus en plus leur prospérité. Depuis que nous existons comme nation, il n'y a point eu d'époque à laquelle notre gloire militaire, & notre modération se soient fait remarquer d'une maniere aussi éminente & aient été couronnées d'un succès aussi brillant. Si les droits pour lesquels nous avons combattu, doivent être exercés à l'avenir d'une maniere moins offensive, il en résultera une plus grande sécurité qu'auparavant, car au moins ces droits sont connus & ne formeront plus à l'avenir de sujet de dispute. Au surplus ces traités avec la Russie, la Suede & le Danemark, seront mis incessamment sous les yeux de vos Seigneuries qui les prendront en considération, ainsi qu'ils le méritent ; mais je n'anticiperai rien à cet égard.

Ce doit être également pour nous un bien grand sujet de joie, que dans les circonstances glorieuses où se trouve notre pays, après une guerre si longue, si glorieuse, & cependant d'une issue aussi incertaine ; lorsque les vœux de la nation invoquaient la paix de toutes parts ; lorsque l'époque à laquelle elle sera finalement consommée, sera l'époque du développement extraordinaire de l'industrie générale, il doit être, dis-je, bien satisfaisant pour nous que Sa Majesté soit entrée en arrangemens pour la paix avec la république Française.

Ceux qui se rappellent quelles furent nos vues lorsque nous commençâmes la guerre, regretteront peut-être qu'elle se soit terminée, tandis que cette république existe encore, au moins de nom. Il était digne de la justice & de la magnanimité de la nation Britannique, il était aussi de ses vrais intérêts de maintenir le droit des gens établi, ainsi que la distribution du pouvoir des nations en Europe, & surtout de chercher à sauver la moitié d'un grand peuple de la destruction où l'entraînaient

Digitized by Google

l'aveuglement & les fureurs de l'autre moitié. L'Europe a été témoin de nos efforts :

Si Pergama dextrâ
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

Aussi long-tems que les nations du continent ont conservé de l'union entr'elles, de la force, ou du zele pour défendre leur propre cause, l'assistance de la nation Britannique ne leur a point manqué. Mais l'homme ne peut disposer que de ses efforts, c'est la main de la Providence qui, seule, dispense les succès. Tandis que d'un côté le jacobinisme a été en grande partie éteint en France, sans que la monarchie ait été rétablie, il est survenu de grands changemens dans les circonstances & dans les dispositions des puissances du continent, dans leurs moyens de résistance, dans leurs liaisons avec la Grande-Bretagne; & ces changemens ont anéanti toutes les apparences de la possibilité du succès complet & final que le gouvernement Britannique se plaisait à espérer. Il n'aurait pas été sage pour ce pays-ci de rester seul à combattre pour ces objets, surtout après que la situation de la France a éprouvé une altération semblable à celle qu'elle a éprouvée.

Et, en effet, quand aurait-il donc fallu mettre un terme à cette lutte? Aurait-ce été seulement, lorsque nous y aurions été contraints par les cris d'un peuple mourant de faim ? Ne vaut-il pas mieux y avoir mis fin, lorsque, grâce à la Providence, il n'est plus à craindre que le peuple ne soit excité au tumulte, à la sédition & aux outrages, par le défaut de nourriture ?

La joie qui a été témoignée universellement, lorsque la ratification des préliminaires a été connue publiquement, a pu avoir quelque chose d'extravagant. Les mal-intentionnés ont pu y mêler leurs manœuvres avec les effusions cordiales des vrais patriotes & des bonnes gens. Mais nous savons avec certitude que le nombre des malveillans dans ces royaumes, est comparativement fort petit. Qu'ils soient séparés du nombre de ceux qui ont reçu la nouvelle de la paix avec transport; ceux qui restent forment la partie la plus loyale, la plus éclairée, la plus estimable de la nation, celle dont les intérêts sont le plus intimément liés à la prospérité générale du pays. Et l'on ne me persuadera pas aisément qu'il n'y ait pas beaucoup de bon dans une mesure qui attire aussi généralement l'approbation des honnêtes gens. Si cette négociation avait été conclue, si ces préliminaires avaient été ratifiés, dans un moment où nous y eussions été irrésistiblement forcés par des circonstances

tances désastreuses & humiliantes, cette joie eût été alors hors de saison. Mais le cas est précisément contraire.

N'est-il pas étonnant, qu'une nation en général aussi adonnée au commerce & aux arts, ait pu dans un si court espace de tems, voir ses efforts & son énergie si heureusement tournés vers de nouvelles habitudes, & lui faire opérer les exploits militaires les plus brillans? Depuis le commencement de la guerre, les Bretons, partout où ils ont agi seuls, ont agi avec un héroïsme sans exemple, & rarement ont-ils manqué d'obtenir un succès complet. Quelles mers, quelles terres n'ont pas été témoins de leur bravoure & de leur gloire? Depuis les mers les plus réculées du Nord, jusqu'à l'Océan méridional, nos flottes se sont promenées victorieusement. Les côtes d'Asie, d'Afrique, d'Amérique & d'Europe ont entendu gronder le tonnerre Britannique, & elles ont tremblé. Nos soldats ont lutté d'héroïsme & de persévérance avec nos matelots.

La nouvelle de la signature des préliminaires a été accompagnée de celle du succès final & complet d'une entreprise qui, par ses difficultés, par la bravoure des ennemis qu'il a fallu combattre, par la persévérance qu'il a fallu déployer pour les subjuguer, par le triomphe non équivoque d'une armée Britannique sur une armée Française en bataille rangée, & par d'autres circonstances qui lui sont particulieres, doit jeter pendant long-tems un lustre éclatant sur le nom Britannique. Un des plus grands capitaines du siecle, a succombé dans les bras de la victoire sur le rivage d'Egypte. Son successeur s'est montré digne de remplacer ce grand homme dans la tâche importante qui lui avait été confiée. Le général Hutchinson nous a donné sa relation avec une modestie qui égale sa bravoure. Il donne tous les éloges à son malheureux général & à ses compagnons d'armes, ne s'attribuant rien à lui-même. Mais sa conduite & ses succès font suffisamment son éloge: & sa patrie ne manquera pas de lui témoigner sa reconnaissance. Je n'en dirai pas davantage à ce sujet dans le moment.

La discussion du traité occupera incessamment l'attention de la chambre. On y verra que nous avons obtenu en substance tous les objets de la guerre; que la paix nous place dans une situation plus heureuse, & plus puissante, relativement, qu'aucune situation où nous nous soyons jamais trouvés; qu'au moyen de l'Union, & de la loyauté constitutionnelle de tous les sujets de l'empire Britannique, tous les dangers que nous avions à craindre du jacobinisme n'existent plus, & qu'avec quelques précautions convenables, il ne peut résulter que les

plus

Digitized by Google

plus heureuses conséquences de notre réconciliation avec la France.

Sa Seigneurie proposa alors l'adresse de remerciemens qui était à peu près la répétition du discours de Sa Majesté.

Lord Lilford se leva pour seconder l'adresse. Il parla de la circonstance heureuse dans laquelle la pacification du Nord avait été conclue; du succès des armes Britanniques dans la dernière campagne; de la prudence & de la modération des ministres de Sa Majesté; de la reconnaissance qui était due au ciel pour la fin de tant de calamités & de souffrances; de l'enthousiasme du peuple à la nouvelle de la paix, &c. Ce traité, dit-il, n'est pas fait à la pointe de l'épée; nous n'avons pas fait la paix, parce que nous ne pouvions pas combattre plus long-tems; mais parce que nous pouvions regarder les objets de la guerre comme terminés autant que nous pouvions le désirer. La guerre a été glorieuse, la paix est heureuse. Je vote pour l'adresse.

Le Duc de Bedford dit qu'il approuvait cordialement les arrangemens faits avec la France pour la paix; cette paix était nécessaire; elle ne venait pas trop tard; il pouvait en résulter des avantages très-importans, si l'on portait une attention suivie aux arts qu'elle fait naître: la prolongation de la guerre était devenue sans objet; on pouvait observer aux anciens ministres que la plus grande & peut-être la seule chose heureuse de cette pacification, était qu'elle mettait fin à une guerre calamiteuse, mais on devait rendre la justice aux nouveaux ministres de dire qu'ils avaient saisi la plus prompte occasion qui s'était présentée de s'arranger avec toutes les puissances qu'ils avaient trouvées en guerre avec la Grande-Bretagne; que lorsque la paix serait conclue définitivement, lorsque le gouvernement aurait eu le tems de porter son attention sur des objets généraux de législation & d'amélioration intérieures, & quand la dilapidation des ressources physiques & morales du pays aurait entierement cessé, alors il espérait voir la législation s'occuper de son principal objet, celui de perfectionner la constitution Britannique: &c. &c.

La motion passa sans aller aux voix.

CHAM-

Digitized by Google

Chambre des Communes.

Séance du Vendredi, 29 Octobre.

La députation des membres de la chambre qui était allée à la barre de la Chambre des Lords pour entendre le discours de Sa Majesté, étant de retour dans la chambre des communes, l'orateur fit la lecture du très-grâcieux discours de Sa Majesté, après quoi,

*Lord Lovaine** se leva pour proposer l'adresse de remercimens. Il parla d'abord de la satisfaction que la chambre & toute la nation Britannique devaient éprouver de la prompte & heureuse conclusion des différens avec les puissances du Nord. Il parla ensuite de la joie que devait causer l'heureuse issue des négociations avec la France, & la ratification des préliminaires de la paix. Il était persuadé que lorsque le tems serait venu de les discuter, la chambre serait convaincue qu'ils contenaient des termes sûrs & honorables, & que non-seulement les ministres avaient stipulé pour les intérêts de la Grande-Bretagne, mais encore pour la sécurité & la protection de ses alliés. Sa Seigneurie fit un éloge très-animé de la loyauté, de la bravoure & de la persévérance des troupes de terre & de mer pendant tout le cours de la guerre, & notamment de l'armée d'Egypte, dont les exploits réfléchissaient un honneur immortel sur la nation. Il fit un éloge non moins brillant des dispositions pacifiques exprimées par les ministres de Sa Majesté, dès leur avénement au ministere. Mais, ajouta-t-il, quoique leur zele, leur modération & leur prudence aient mis heureusement fin à cette lutte orageuse & longue, l'intention du gouvernement est de pourvoir à la sécurité future du pays, en maintenant un établissement de paix considérable, tant au-dedans qu'au dehors, & je suis convaincu qu'il sera accordé à cet effet les subsides convenables, en addition à ceux qui doivent inévitablement être levés. C'est avec regret que je parle de cette circonstance fâcheuse, mais je ne doute pas que tous les membres de la chambre ne reconnaissent ainsi que moi la nécessité de cette mesure.—Après quelques observations sur l'abondance de la derniere récolte, après avoir exprimé son espoir que des malheurs semblables à ceux qu'on avait éprouvés

---

* Fils & héritier du Comte de Beverley, de la maison de Percy, jeune Lord âgé de 23 ans.

ne

ne renaîtraient plus, & après avoir donné un juste tribut d'éloges aux anciens ministres qui avaient fait échouer toutes les manœuvres de la France contre la Grande-Bretagne, & qu'il regardait comme les sauveurs des lois & de la religion, Lord Lovaine proposa l'adresse à Sa Majesté.

M. Woodhouse seconda la motion de Lord Lovaine. Son discours fut une espece de répétition de celui de ce lord. Il dit que l'on n'avait point fait la guerre par des motifs d'ambition & dans des vues d'aggrandissement, mais seulement pour la conservation des lois & des libertés de la Grande-Bretagne, & afin de pouvoir transmettre sa glorieuse constitution intacte à la postérité. Tel avait été le principal objet de la guerre, & cet objet avait été complétement obtenu, ainsi que plusieurs autres, comme on le verrait par la discussion des préliminaires. Après avoir donné de justes complimens à la valeur & à la fermeté de l'armée d'Egypte, & des regrets touchans à la mémoire du général Abercrombie, M. Woodhouse conclut son discours en faisant des vœux pour que Sa Majesté pût être long-tems encore le témoin du bonheur d'un peuple dont elle possédait à un si haut degré l'amour & la vénération.

On lut alors le projet de l'adresse au Roi, qui n'était point, suivant l'usage, une simple répétition du discours, mais qui ne faisait qu'exprimer l'espérance qu'avait la chambre que l'issue de cette pacification serait heureuse, & avantageuse à la Grande-Bretagne.

M. Fox dit quelques mots pour exprimer la joie & la satisfaction qu'il éprouvait de la paix qui avait eu lieu entre l'Angleterre & la République Française; & il donna son assentiment à l'adresse.

M. Pitt.—Je me leve, Monsieur, pour exprimer la satisfaction que je ressens aujourd'hui de concourir, pour la premiere fois peut-être, avec des membres de l'autre côté de la chambre, à un vœu qui promet, selon toutes les apparences, de réunir en sa faveur l'unanimité. Je ne m'étendrai point en ce moment sur la pacification avec les Puissances du Nord, ni sur les préliminaires de paix conclus avec la France; mais lorsque je viendrai à expliquer mon opinion sur l'un & l'autre de ces points, on trouvera peut-être que je les approuverai par des considérations d'une nature bien différente de celles qui dirigent le vote & l'opinion de l'honorable membre vis-à-vis moi. Monsieur, cette double pacification me cause la plus

vive

vive & la plus haute satisfaction. Je crois que, malgré toutes les petites critiques auxquelles certains points de l'une ou de l'autre peuvent être exposés, elles présentent de grands sujets de joie à ce pays-ci, & qu'elles méritent au gouvernement l'approbation & la reconnaissance publiques. La conclusion de la guerre a été signalée par des preuves plus éclatantes, s'il est possible, que toutes celles qui ont eu lieu précédemment, de la valeur invincible, de l'habileté extraordinaire de nos armées & de nos flottes; ainsi que de la résignation sans exemple, de la persévérance calme & de la constance inébranlable du peuple, dans des circonstances difficiles, & non moins pénibles que celles qui sont les conséquences immédiates de la guerre. La maniere dont il a supporté ces difficultés, quoiqu'elles ne fussent point engendrées par la guerre, lui donnait le droit d'en attendre une fin heureuse. Le retour de la paix y a mis un terme: cette paix doit répandre partout la plus haute satisfaction, & si nous voulons assurer notre bonheur & la gloire de notre constitution, nous n'avons qu'à demeurer fideles à nous-mêmes.

M. Windham.—Monsieur, c'est un devoir bien pénible pour moi que d'avoir à déclarer aujourd'hui que mes sentimens sont en opposition avec ceux des personnes avec lesquelles j'ai eu si long-tems le plaisir d'agir de concert. Mais comme les expressions de l'adresse qui est proposée à la chambre ne portent pas une approbation spéciale de la mesure de la paix, mon intention n'est point d'examiner aujourd'hui les conditions de cette paix, d'autant plus que j'aurai incessamment l'occasion d'exposer à la chambre les motifs qui me la font désapprouver. Je ne donnerai donc point aujourd'hui ma négative à l'adresse proposée; j'attendrai le jour de la discussion pour traiter cette matiere en détail, mais je désire en même tems qu'il soit bien entendu, qu'en accédant à la motion présente, je ne m'engage pas à appuyer aucune motion future sur le même sujet.

Ce point étant bien expliqué, Monsieur, j'aurais attendu, pour développer mes motifs, le jour du débat qui doit avoir lieu incessamment; si quelques-unes des personnes qui ont parlé avant moi, n'avaient pas déclaré leur opinion en faveur de la paix, ce qui me semble exiger au moins des déclarations semblables de la part de ceux qui, comme moi, ne peuvent se dispenser de la condamner. Il est encore d'autres raisons qui me déterminent à dire dès-à-présent un mot ou deux à ce sujet. Lorsque l'on differe d'une opinion qui pré-

Digitized by Google

vaut généralement, lorsque l'on est seul en deuil au milieu de l'allégresse publique, lorsqu'on a seul l'attitude de la tristesse au milieu de phisionomies rayonnantes de joie; quand on est absorbé par le chagrin & le découragement, pendant que les autres sont animés des plus brillantes espérances, on est dans un état dont on doit désirer d'expliquer la cause. On doit être jaloux de faire connaître les raisons d'une différence de sentimens aussi extraordinaire. La chambre a déjà vu, & elle comprend parfaitement que des membres qui certes ne pensent pas également, éprouvent aujourd'hui les mêmes sensations. Un honorable membre vis-à-vis moi (M. Fox,) & mon très-honorable ami (M. Pitt) se réjouissent & semblent triompher d'accord de la paix actuelle; cependant ils la voyent l'un & l'autre sous un point de vue bien différent. Je pense en cette occasion, ainsi que M. Fox, que cette paix est très-glorieuse pour la France; mais c'est pour cela même que je suis loin de partager le plaisir qu'il en ressent : & c'est pour cela aussi que je ne puis partager la vive satisfaction de M. Pitt. Voilà ce qui explique pourquoi mon opinion se trouve si opposée à l'opinion générale. Si je n'ai point pris part aux réjouissances, c'est parce que je n'ai pas pu me convaincre qu'il y eût de causes réelles & solides de se réjouir; c'est parce que je redoute qu'avant qu'un grand nombre d'années se soient écoulées, ces réjouissances ne se changent pour nous en chagrins, en amertumes & en sujets de répentir; c'est parce que je crains que les avantages que la paix pourra nous procurer momentanément, ne soient que des avantages passagers ou imaginaires, & ne soient suivis, à une époque peu éloignée, de malheurs & de calamités sans fin. J'ai vu autour de moi des feux de joie & des illuminations. J'ai entendu le joyeux carillon des cloches. Mais ces signes de joie étaient-ils les signes d'un bien réel ? étaient-ce les effets d'une joie nationale bien fondée ? ou plutôt, n'ai-je pas eu raison d'y voir les torches qui éclairaient notre sépulchre, & d'y entendre le glas funebre qui nous appellait à nos tombeaux ? Non ; je ne consentirai jamais à revêtir la robe nuptiale, lorsque j'ignorerai si la cérémonie à laquelle je suis invité est un banquet de nôces, ou une fête funéraire. Monsieur, je parle avec franchise & sincérité, du fond de mon cœur, & avec la solemnité de l'aveu que fait un homme sur son lit de mort, situation très-ressemblante d'ailleurs à celle dans laquelle nous nous trouvons tous aujourd'hui, lorsque je déclare que mes honorables amis, qui, dans un moment de faiblesse & de témérité, ont malheureuse-

ment mis les mains à ce traité, ont signé l'arrêt de mort de leur pays. Ils lui ont porté un coup, dont il pourra languir quelques années, mais dont je ne conçois pas comment il pourra jamais se relever. Je sens combien il est désagréable de faire des prédictions, en même tems que l'on fait des vœux sinceres pour qu'elles puissent ne jamais se réaliser. Je n'ignore pas non plus quelle est l'incertitude de toutes les choses humaines, & que personne ne peut dire quels événemens la Providence divine garde en réserve ; mais d'après toutes les apparences qui peuvent se présenter à un homme raisonnable & guider son jugement, j'avoue que, malgré tout mon désir, je ne vois pour nous aucuns moyens d'échapper à notre ruine. Il n'y avait qu'une chose qui pût nous mettre en état de balancer le pouvoir de la France sur le Continent : c'était notre marine. Mais notre marine existe par notre commerce, & notre commerce existe par nos possessions coloniales. Il ne manquait à nos ennemis qu'une seule chose pour rendre leur empire universel par mer comme par terre : c'était d'avoir des colonies, du commerce, & par-là les moyens de rétablir leur marine. Eh bien ! nous avons mis entre leurs mains colonies, commerce & marine ! Les conséquences me paraissent inévitables. J'espere que ceux qui approuvent cette mesure ont des moyens d'écarter les dangers (ils doivent certainement en avoir), & je me flatte qu'ils nous les exposeront lorsque ce sujet viendra à être discuté. J'ai bien entendu parler de quelques-uns de ces moyens, mais je n'y ai trouvé qu'incertitude & insuffisance ; ce sont des choses qui peuvent arriver, mais qui peuvent également ne pas arriver ; & ce sont conséquemment des moyens indignes de former la bâse principale de l'existence, & la derniere ressource d'un grand empire. Lorsque le jour sera venu, la chambre verra quels sont ces moyens.

Je n'ajouterai plus, Monsieur, qu'un seul mot ; il m'est suggéré par une expression échappée à l'honorable membre qui a fait la motion, ou à celui qui l'a secondée. C'est l'appellation d'*honorable* que j'ai entendu appliquer à cette paix. Je suis bien aise de dire à l'honorable membre, ainsi qu'à tous ceux qui discuteront ce sujet à l'avenir, que moins il sera question d'honneur dans cette affaire, & mieux ce sera. D'ailleurs cela est très-impolitique de la part de l'honorable membre, sous un autre point de vue. C'est de sa part entreprendre beaucoup plus qu'on ne lui demande. J'ai une très-

haute idée de l'honneur national ; je le regarde comme l'âme & la vie de la politique de tous les grands états ; aussi je crois que, par égard pour ces grands états, par égard pour nous-mêmes, l'honneur doit être mis ici hors de la question. Je serai satisfait si l'honorable membre me prouve seulement que cette paix est une paix sûre. Qu'on me donne la sûreté, & je ne demande rien davantage. Si mon honorable ami (M. *Addington*) y a été réduit par une funeste nécessité, ce sera assez pour le justifier. J'espere qu'au jour de la discussion, il nous fera connaître si ces circonstances impérieuses ont existé ; & comme j'aurais tort de condamner cette paix d'une maniere prématurée, j'attendrai avec patience la discussion qui doit éclaircir toute cette affaire, à la satisfaction de la chambre.

(Ce discours prononcé d'une maniere grave & solennelle, & d'un ton de voix empreint de mélancolie, par un homme dont les vertus privées ne sont pas moins remarquables que ses talens comme homme public, produisit sur les auditeurs l'émotion profonde que la véritable éloquence produit toujours.)

Le Chancelier de l'Echiquier (M. *Addington*) prit la parole après M. Windham, & témoigna sa surprise d'avoir entendu parler si au long de la paix, lorsque les conditions n'en étaient point encore soumises régulierement à la discussion de la chambre, & quand l'adresse au roi n'engageait aucunement à leur approbation ou à leur désapprobation future. Lorsque, dit-il, nous entamerons la discussion des préliminaires, quelque différence d'opinion qui puisse exister entre l'honorable préopinant & moi, je le respecterai toujours comme ayant été un des gardiens les plus zélés de la constitution, & ne pourrai jamais que rappeller au public la reconnaissance qui lui est due, pour la maniere dont il s'est présenté jusqu'ici pour défendre contre toute attaque le meilleur, le plus sage & le plus pur de tous les gouvernemens. Il a dit que nous aurions dû chercher dans l'extension de nos colonies & de notre commerce, un moyen de contrebalancer la puissance de la France, sans quoi il n'existerait point de sécurité pour nous. Mon opinion est, au contraire, que le meilleur contrepoids que nous ayons contre le pouvoir de la France, nous le trouverons dans la conservation de notre constitution, & dans celle

Digitized by Google

celle de nos ressources, & dans la maniere dont nous saurons en faire usage. Il a dit aussi qu'il supposait, qu'il existait quelque nécessité inconnue qui avait obligé ce pays d'accéder aux conditions de la paix actuelle. Je demande la permission de désavouer absolument toute idée semblable. Je ne consentirai jamais à l'admettre. Je ne suis pas homme à estimer aussi peu nos ressources ; je déclarerai hardiment au contraire que si l'ennemi, en exigeant avec opiniâtreté des conditions auxquelles ce pays-ci n'aurait pu accéder honorablement, & s'il nous avait fallu ainsi continuer la guerre, nous aurions trouvé des ressources pour la continuer avec vigueur & efficacité. On verra lors de la discussion que nous n'avons point agi sous l'impression d'une cruelle nécessité, mais par une vue juste de l'état actuel des choses ; & si nous n'avions pas donné à Sa Majesté les conseils que nous lui avons donnés, nous aurions manqué à notre devoir envers elle & envers nos commettans. Au reste il se présente bien d'autres argumens encore, mais je n'en dirai pas davantage jusqu'à ce que les préliminaires ne soient mis régulierement sous les yeux de la chambre.

M. Sheridan dit qu'il votait pour l'adresse, & qu'il se flattait que ce vote serait unanime, avec d'autant plus de raison qu'elle était rédigée de maniere à n'engager à rien. Mais, ajouta-t-il, malgré cette unanimité apparente, je crains bien que nous ne soyons pas long-tems d'accord ; car si chacun exprimait ce qu'il sent particulierement à ce sujet, je pense qu'il n'a jamais existé de question sur laquelle il y ait moins eu d'unanimité. Il y en aura peut-être dans le silence, mais non dans les sentimens ; & plus on en parlera, plus on différera. Quant à moi je differe totalement d'avis avec un des préopinans, sur toutes les épithetes dont il lui a plu de qualifier la paix. Je ne puis croire qu'elle soit ni glorieuse ni honorable. Elle n'est bonne que comme paix purement & simplement, en un mot c'est une paix dont nous devons tous être contens, mais dont aucun de nous ne doit être fier. C'est une paix qui jette une telle dégradation sur la patrie, & qui emporte avec elle une telle perte d'honneur, qu'aucun Anglais ne doit y voir un sujet de triomphe. Enfin c'est une paix telle que celle qui devait résulter d'une telle guerre. Cette guerre a été une des plus mauvaises dans lesquelles le pays se soit jamais trouvé engagé, & je crois que d'une telle guerre il était impossible d'attendre une meilleure paix.

Lord

Digitized by Google

*Lord Temple** dit quelques mots pour annoncer que l'on ne devait pas inférer de son vote actuel pour l'adresse, qu'il s'engageât à soutenir une mesure qu'il lui était impossible d'approuver.

Lord Hawkesbury annonça qu'il mettrait le lendemain sous les yeux de la chambre la copie des préliminaires de paix entre l'Angleterre & la France, ainsi que la copie de la convention conclue avec les puissances du Nord; & qu'il proposerait alors que les préliminaires de paix fussent pris en considération le Mardi suivant; & la convention du Nord un autre jour.

L'adresse passa à l'unanimité.

Chambre des Pairs.

Séance du 30 Octobre.

Lord Pelham présenta une copie des préliminaires de paix avec la France, & fit la motion qu'ils fussent pris en considération le Mardi suivant.

Lord Grenville se leva. Il dit qu'il désirerait toujours, autant que l'honneur & la raison le lui permettraient, appuyer les mesures du gouvernement de sa majesté; que la paix était, *presque* dans tous les tems, préférable à un état de guerre: & que si les ministres de sa majesté n'avaient pas, dans les mesures qu'ils avaient prises pour faire la paix avec la France, sacrifié plus inutilement l'honneur & les intérêts de ce pays, qu'on ne l'avait fait à aucune époque semblable des annales Britanniques, il aurait éprouvé moins de difficulté qu'il n'en éprouvait actuellement à donner son approbation aux conditions de la paix; qu'il ne voulait point les harceler d'objections ou de demandes captieuses; mais qu'il y avait une question sur laquelle il était impossible de ne pas avoir des éclaircissemens, avant de se former une idée juste du traité préliminaire. Par ce traité la Grande-Bretagne garantissait à la couronne de Portugal l'intégrité de son territoire. Mais cette intégrité avait-elle rapport au territoire qui existait avant que la guerre fût déclarée au Portugal par la France & l'Es-

* Fils aîné du Marquis de Buckingham.

pagne,

Digitized by Google

pagne, ou bien au territoire existant après la paix faite avec l'Espagne, ou bien enfin au territoire existant après la paix faite entre la France & le Portugal ? Il aurait proposé qu'il fût remis des copies de ceux de ces traités qui avaient pu être communiqués à sa majesté, s'il n'eût pas mieux aimé recevoir ces explications de la candeur des ministres.

Lord Pelham refusa de donner, pour le moment, ces communications pour lesquelles il n'avait pas d'ordre exprès de sa majesté. Il dit que quoiqu'il n'eut pas autant l'habitude de parler que sa seigneurie, il n'en était pas moins prêt à lui répondre toutes les fois qu'il se présenterait d'une maniere directe, d'autant plus que la mesure qui allait devenir incessamment l'objet de la discussion de la chambre, n'exigeait pas beaucoup de fleurs d'éloquence pour être justifiée d'une maniere satisfaisante. Il termina en observant que ce n'était pas sans regret qu'il voyait le noble lord être en opposition, lui qu'il avait vu si long-tems avec plaisir être le plus habile avocat des mesures du gouvernement.

Lord Grenville répliqua en peu de mots.

La chambre vota des remercîmens à Sir James Saumarez, à ses capitaines, officiers & équipages pour leur conduite dans les brillantes affaires de la baye de Gibraltar. Lord St. Vincent, Lord Nelson, & S. A. R. le duc de Clarence firent les plus grands éloges de la bravoure de tous ces illustres marins.

Chambre des Communes.

Séance du 30 Octobre.

Lord Hawkesbury dit qu'il avait ordre de Sa Majesté de mettre sous les yeux de la chambre les articles préliminaires de paix conclus entre la France & l'Angleterre, & proposa qu'ils fussent pris en considération le Mardi suivant.

M. Grey dit qu'il se levait pour demander au noble lord une explication qui était nécessaire pour asseoir la délibération du Mardi suivant. Les articles préliminaires étaient déjà assez connus pour qu'il fût autorisé à faire la question qu'il allait faire. D'abord, il y voyait un article qui portait que le territoire du Portugal serait conservé dans son intégrité. Il désirait de savoir si cette intégrité comprenait la partie des territoires du Portugal, qui avaient été cédés à l'Espagne, ou bien tels qu'ils étaient au moment de la signature des préliminaires;

Digitized by Google

minaires. Il y avait ensuite un autre point qui exigeait également une explication. Il ne pouvait avoir échappé à l'attention de tous ceux qui avaient pris intérêt au grand événement de la paix, qu'à peu près à l'époque de la signature des préliminaires, ou peu auparavant, il avait été signé un traité de paix entre la France & le Portugal. Or, il y avait dans ce traité un article sur lequel il désirait savoir si les ministres avaient reçu quelques renseignemens satisfaisans de la part de l'ennemi; cet article était celui par lequel il était stipulé que les manufactures de France seraient admises en Portugal sur le pied des nations les plus favorisées; article qui abrogeait virtuellement notre traité avec le Portugal & nous plaçait dans de nouveaux rapports avec ce pays. Il désirait savoir si les ministres avaient connaissance d'un traité semblable entre la France & le Portugal, & s'ils avaient quelque assurance que nos anciennes relations commerciales avec le Portugal seraient maintenues. Mais, que si le noble lord ne pouvait pas y faire de réponse immédiatement, il attendrait tranquillement le jour de la discussion, parce que l'explication qui en serait donnée alors, aurait une influence considérable sur son vœu, lorsqu'il serait appellé à exprimer sa satisfaction sur la conclusion du traité de paix. Il était du nombre de ceux qui ne pouvaient pas fermer les yeux sur le danger auquel la paix laissait la Grande-Bretagne exposée; mais en même tems, s'il avait été impossible d'obtenir de meilleures conditions, il croyait que le danger de continuer la guerre, aurait été encore plus grand; & d'après cela, il était d'avis que les ministres avaient des droits à la reconnaissance publique, pour la paix qu'ils avaient conclue.

Lord Hawkesbury répondit à M. Grey que s'il donnait dès à présent les explications demandées, il craindrait que cela n'engageât une discussion prématurée; qu'ainsi il différerait de les donner jusqu'au jour où la discussion aurait lieu d'une maniere réguliere au sujet de la paix; & qu'alors il serait prêt à donner toutes les explications, compatibles avec ses devoirs envers sa majesté, & le respect qu'il devait à la chambre.

Le Chancelier de l'Echiquier fit voter les remercîmens de la chambre au vice-amiral Sir James Saumarez ainsi qu'à ses capitaines, officiers & équipages, pour la valeur brillante, l'audace & la persévérance qui avaient éclaté dans leur conduite depuis le 6 jusqu'au 13 Juillet, dans les différentes actions contre les Français & les Espagnols dans la Baye d'Algésiras.

Digitized by Google

gésiras. Ces remercîmens furent votés à l'unanimité. Les glorieux services des ancêtres du chevalier Saumarez, & les siens propres sous Lord St. Vincent au combat du 14 Février, & sous Lord Nelson à Aboukir, furent rappellés d'une maniere flatteuse, à cette occasion.

La discussion des préliminaires de paix fût ordonnée pour Mardi 3 Novembre.

Séance du Lundi 2 Novembre.

L'orateur ayant fait son rapport à la chambre sur la présentation de l'adresse à sa Majesté, & sur la gracieuse réponse que sa Majesté y avait faite ;

M. Grey se leva & demanda que l'on voulût bien l'informer si les gouvernemens d'Espagne & de Hollande avaient été consultés relativement à la cession de leurs territoires, ainsi qu'elle était mentionnée dans les préliminaires de paix ; & si ces puissances avaient donné des pouvoirs pour donner & recevoir en leur nom ?

Lord Hawkesbury répondit que dans la négociation, il n'y avait eu de communication qu'entre la France & la Grande Bretagne. Il dit ensuite qu'il jugeait de son devoir de répondre à une autre question de l'honorable membre, relative à l'intégrité du Portugal. Il n'hésitait pas à dire que le Portugal devait rester dans l'état où l'avait mis le traité de Badajoz. S'il ne s'était pas expliqué davantage précédemment, c'était parce que le gouvernement Britannique n'était pas alors en possession du traité officiel entre la France & le Portugal, qui ne lui était parvenu que depuis quelques heures.

M. Grey remarqua alors que l'honorable Lord ne s'était pas expliqué sur le second point, savoir : si par le traité de la France avec le Portugal, nous conservions les mêmes priviléges commerciaux que nous avions précédemment, ou si nous devions les partager avec la République Française.

Lord Hawkesbury repliqua qu'il n'avait point d'idée assise à ce sujet, & qu'il lui était conséquemment impossible de répondre sur ce point ; mais que quant au traité en question, c'était un de ces traités que des nations peuvent conclure entr'elles dans le tems de la plus profonde paix ainsi qu'à toute autre époque ; & que si nous ne pouvions pas obtenir les vins de Portugal, aux mêmes conditions d'échange qu'auparavant,

Digitized by Google

nous pourrions obtenir les vins des autres pays de la même maniere dont nous nous procurions ceux du Portugal.

La Chambre s'ajourna au lendemain.

Chambre des Pairs.

Séance du Mardi, 3 Novembre.

Le commencement de la séance fut occupé par une longue discussion entre Lord Grenville, Lord Pelham, Lord Thurlow, & Lord Hobart, au sujet des traités de paix entre le Portugal, & la France & l'Espagne. Lord Grenville insista sur les mêmes demandes que celles qu'avait faites M. Grey la veille dans la Chambre des Communes. Lord Pelham dit que le traité entre la France & le Portugal, n'était pas encore ratifié. (Lorsque Sa Seigneurie faisait cette assertion, les papiers de France arrivaient avec la nouvelle officielle de la ratification de ce traité par Bonaparte, au mépris des préliminaires signés avec l'Angleterre.) Lord Darnley observa à Lord Grenville, que dans de pareilles circonstances, il avait souvent refusé pendant son ministere, la communication de pieces de la nature de celles qu'il demandait alors. Enfin sur la promesse qui fut faite de donner à ce sujet toutes les explications qu'il serait possible de donner dans le cours de la discussion, on passa à l'ordre du jour qui était de :

Prendre en considération l'Adresse à Sa Majesté, relativement à la communication des Préliminaires de Paix entre la Grande Bretagne & la République Française.

Lord Romney se leva, pour proposer l'adresse à Sa Majesté, & parla à peu près dans les termes suivans. Mylords, nous venons de terminer la guerre la plus importante & la plus fertile en grands événemens dont nos annales conserveront jamais le souvenir. Cette guerre, entreprise pour la défense de notre constitution, nous a imposé des fardeaux énormes, que nous avons supportés avec courage, mais elle a épuisé une grande partie de notre richesse. Il ne faut jamais perdre de vue que cette guerre n'a point été de notre part une guerre de choix, mais une guerre de nécessité, pour la défense de nos alliés, pour notre sécurité, pour notre indépendance, pour la conservation de notre religion, de nos lois, de notre constitution, de nos propriétés, de la subordination, & de l'ordre social établi. Les ministres de Sa Majesté qui l'ont dirigée depuis le commencement, ont toujours eu des droits à mon approbation & à mon

mon support. Il n'y a jamais eu de guerre plus heureuse pour nous. Il n'en est aucune où la valeur & l'intrépidité de nos troupes de terre & de mer, aient jamais brillé avec plus d'éclat. La persévérance avec laquelle les propriétaires de terres ont soutenu des fardeaux immenses, n'est pas moins éclatante, & leur fera un honneur immortel. Mais c'est en raison de cela même que le gouvernement a dû saisir la premiere occasion de mettre un terme à une dépense d'argent, & à une effusion de sang, aussi prodigieuses. J'ai la plus grande confiance dans la stabilité de nos ressources & dans la loyauté de la nation Britannique; mais ce qui doit engager aujourd'hui l'attention de Leurs Seigneuries, c'est de considérer si le tems n'était pas arrivé où il convenait de faire la paix, & si les articles préliminaires, qui sont sous les yeux de la Chambre, sont ou ne sont pas des bâses solides de paix. Il n'est ni sage, ni politique, au moment de la victoire, de s'acharner avec opiniâtreté au-delà de l'objet de la contestation, & de chercher à obtenir des termes plus avantageux que ceux pour lesquels on a d'abord pris les armes. Jettons ici un coup-d'œil rapide sur la guerre actuelle, & comparons-la avec les deux précédentes, & nous verrons que dans l'une & l'autre de ces deux dernieres guerres, le parti victorieux ne garda pas ses conquêtes, du moment qu'il eut obtenu son objet. Dans la guerre glorieuse qui eut lieu sous l'administration du grand Chatham, le motif de la dispute fut de s'opposer aux envahissemens que la colonie Française du Canada faisait sur nos colonies de l'Amérique Septentrionale. Lorsque nous eumes défait l'ennemi dans une suite de victoires continues par terre & par mer, & qu'entr'autres conquêtes, nous eumes pris leurs forts & leurs colonies dans les Indes orientales & occidentales, & conquis Québec & tout le Canada, nous n'insistâmes point à la paix sur la conservation de toutes nos conquêtes. Nous gardâmes Québec & le Canada, & nous rendimes la Martinique, la Guadeloupe, la Havane & Pondichery. Dans la guerre d'Amérique, l'objet des Français fut d'aider nos colonies à acquérir leur indépendance. En poursuivant cet objet, ils conquirent plusieurs de nos colonies. A la paix cependant, ils se contenterent d'avoir réussi à détacher l'Amérique septentrionale de la métropole, ce qui avait été leur principal objet, & loin de chercher à conserver leurs conquêtes, ils les restituerent toutes, à l'exception de Tobago. Nous avons pris les armes pour conserver notre religion, nos lois & nos propriétés contre les principes Français. Nous y sommes parvenus par une suite d'exploits qui réfléchissent le plus grand lustre sur nos armes; & au milieu de

Digitized by Google

dangers intérieurs qui ont exigé toute la sagesse des ministres pour en prévenir les effets, & pour ranimer le crédit que la suspension des payemens de la banque avait presque détruit.

Mais non seulement nous avons rempli cet objet, nous avons encore obtenu des avantages permanens de la plus haute importance, quoique nous en ayons cédé d'autres également importans. Les isles de Ceylan & de la Trinité dans les deux Indes, sont deux points inappréciables pour nous, par la beauté de leurs ports, la bonté de leur situation militaire, leurs produits actuels, & les améliorations dont elles sont susceptibles. Elles forment plus que la balance de ce que nous avons cédé. Je ne nie pas que nous n'ayons restitué des objets précieux : mais qui oserait comparer leur valeur à ce qu'aurait coûté la prolongation de la guerre ? Plusieurs de ces conquêtes, loin de rien produire pour nos finances, auraient été un fardeau pour ce pays-ci. Quant au Cap de Bonne Espérance, nous jouirons de tous les avantages de son port, sans avoir à payer les dépenses de son administration ; nous y aurons les mêmes priviléges que s'il était encore en notre possession. Vos seigneuries n'ont pas oublié les avantages immenses que nos armes ont remportés dans l'Inde, par le renversement du pouvoir de Tippoo & la conquête d'un vaste territoire, avantages qui assurent de la maniere la plus solide la sécurité permanente de nos possessions dans l'Inde.

La France a sans doute obtenu aussi elle de bien grands avantages. Elle a obtenu une augmentation de territoire qui surpasse beaucoup les conquêtes que Louis XIV fit, ou même crut possible de faire. Mais ce n'est point la faute de la Grande-Bretagne, si la France a fait tant de conquêtes. Nous n'avons pas pu nous opposer à ses efforts gigantesques sur le Continent. Quand bien même nous enverrions cinq cent mille hommes sur le Continent, nous ne pourrions pas les lui arracher. Nous avons fait tout ce qui a été possible pour nos alliés, aussi j'espere bien que si jamais les puissances du Continent se trouvent engagées en guerre une autrefois avec la République Française, l'expérience que nous en avons faite dans cette guerre, nous apprendra à ne pas nous mêler davantage de leurs affaires. Il n'est point de notre intérêt de former des alliances continentales, & de protéger des puissances qui nous abandonnent.

On a objecté que cette paix ne peut pas être durable. Notre sécurité à cet égard est dans l'intérêt commun des deux pays. Ils ont l'un & l'autre des objets l'industrie & de prospérité, des intérêts commerciaux dont l'amélioration & la conservation

sont

Digitized by Google

sont les garans que nul d'eux ne s'empressera de rompre la paix. Les derniers actes du gouvernement de France démontrent clairement que les Français ont renoncé à ces projets extravagans & à cet enthousiasme révolutionnaire qu'ils ont eus au commencement; nous n'avons donc plus rien à craindre de leur propagation. Je l'espere d'autant mieux que je ne vois plus chez nous de motifs d'irritation contre nous qui puissent les engager à renouveller la guerre. Non-seulement notre modération les rapprochera de nous, mais je vois encore avec un plaisir particulier qu'à l'époque de l'Union, nous avons même supprimé le titre de Roi de France dans les titres de Sa Majesté. Ce titre était moins que rien, mais ce rien aurait pu engendrer à l'avenir des disputes qui auraient pu produire des calamités sérieuses pour les deux pays. Toutes ces circonstances, & plusieurs autres encore qui se présentent à moi, mais que je ne mettrai pas sous les yeux de vos seigneuries pour ne pas abuser de leur tems, ne font espérer que la paix sera durable, & m'engagent à vous proposer: qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, à l'effet de la remercier de la bonté qu'elle a eue de faire mettre sous les yeux de la chambre les articles préliminaires de la paix, & de l'assurer que leurs seigneuries l'ont prise mûrement & pleinement en considération, & qu'elles coopéreront de tout leur pouvoir avec Sa Majesté pour les mettre complétement à exécution.

Lord *Limerick* seconda la motion de l'adresse. Il dit qu'il déplorait que plusieurs personnes de talens distingués & d'une intégrité à toute épreuve, maintinssent dans les circonstances actuelles des opinions contraires à celles des ministres de Sa Majesté, & aux véritables intérêts du pays, & qu'ils estimassent trop peu les avantages de la paix, qu'il regardait comme glorieuse & honorable, & de nature à devoir être durable. Il fit de grands éloges de la valeur des armées, & surtout de celle d'Egypte, dans laquelle il se trouvait un grand nombre d'officiers ses compatriotes (Irlandais). Il observa en finissant, que lors de la conclusion de la guerre derniere, on avait cédé à l'ennemi beaucoup plus qu'à la fin de celle-ci; qu'aussi la paix fut universellement réprouvée, & que les ministres qui l'avaient signée avaient perdu leurs places pour cela, par les manœuvres de la coalition la plus extraordinaire & la plus bisarre dont on ait jamais entendu parler; qu'il espérait que cette fois-ci on ne verrait point se former contre eux de coalition aussi méprisable; que les ministres avaient pris les rênes du gouvernement

Digitized by Google

ment dans des circonstances difficiles, & que depuis ce moment leur conduite n'avait offert que des preuves de talent & de patriotisme, & surtout dans la signature de ces préliminaires de paix.

Lord *Spencer*.—Je me leve avec regret d'être obligé de manifester une opinion différente de celle des ministres de S. M., avec lesquels j'étais fier nagueres de coopérer à la cause commune; mais mon caractere, mon attachement aux principes & aux mesures que j'ai soutenus pendant le tems que j'ai occupé une place éminente, & mon devoir, comme membre de cette chambre, m'obligent d'avoir de la paix une opinion diamétralement opposée à celle de ceux qui l'ont faite, & de ceux qui l'approuvent. Je la condamne en principe général; j'en désapprouve également les conditions particulieres. Le grand objet de la politique Britannique dans les guerres précédentes a toujours été la conservation de la balance du pouvoir, & que la force relative de la France n'excédât pas celle des autres états, afin que la sécurité de la Grande Bretagne ne fût pas menacée. Telle a été notre politique depuis la confédération du Rôi Guillaume contre Louis XIV jusqu'à présent. Pour assurer cet équilibre, non-seulement il fallait que l'Angleterre ne restât jamais à la fin d'une guerre dans une situation politique pire qu'au commencement, mais il fallait encore que sa force, ses possessions & ses acquisitions restassent proportionnées à celles de la France. Dans la guerre actuelle, les acquisitions de la France ont passé toute idée. Elle a subjugué les Pays-Bas, la Hollande, toute la rive gauche du Rhin, & une grande partie de l'Italie. Tout lui a été laissé sans que nous conservions d'équivalent; cette paix est donc de la plus grande inégalité; elle est tout-à-fait contraire à nos principes & à nos intérêts politiques. D'ailleurs cette paix est faite avec une république qui est encore sous l'influence du gouvernement révolutionnaire. Elle est conclue avec un Usurpateur, qui peut en venir à une rupture quand il le voudra, au gré de son caprice ou dans un accès de mauvaise humeur. Toutes les fois que le premier Consul jugera que la guerre pourra être renouvellée avec une apparence de succès qui tentera son ambition désordonnée, nous sentirons alors ce que c'est que le pouvoir gigantesque que nous avons laissé à la France. Nous n'avons aucune sécurité, du moins autant que l'Usurpateur actuel tiendra les rênes du gouvernement. Nous n'avons de perspective de sûreté que dans les chances du système révolutionnaire. Aucune des conditions de la paix ne remplit notre grand

Digitized by Google

grand principe ; indemnité pour le passé & sécurité pour le futur. Si jamais paix a été précaire, c'est celle-ci ; si jamais paix a été dangereuse, celle-ci l'est au dernier degré. Une paix semblable eût été réjettée avec mépris par la canaille d'Athenes.

Le *Duc de Clarence* prononça un discours très-long, dans lequel il fit mention de tous les exploits par lesquels les armées de terre & de mer s'étaient signalées pendant tout le cours de la guerre. Il acquitta un tribut complet d'éloges à tous les officiers, généraux, amiraux & capitaines qui ont rendu de grands services à leur pays en Flandres, en Egypte, dans la Méditerranée, dans les mers d'Espagne, dans celles du Nord, dans la Manche, & dans les deux mers de l'Inde. L'article troisieme du traité avec la Russie lui prouvait que la France désavouait le Jacobinisme, & ne voulait plus s'interférer dans les gouvernemens étrangers. Il déclara en conséquence que la paix lui paraissait sûre & honorable, & qu'il l'approuvait avec le plus grand plaisir.

Lord *Pelham* (Ministre de l'Intérieur) compara les conditions de la paix qui venait d'être conclue avec celles que le Cabinet avait proposées à la France lorsque Lord Malmesbury fut envoyé à Lille. Le seul désavantage qu'il y eut dans les dernieres était qu'au lieu de conserver le Cap de Bonne Espérance, on en avait fait un port-franc. Or, fallait-il continuer la guerre, uniquement pour garder le Cap. Si nous avons perdu cette possession, dit le noble Lord, nous avons conquis dans le Mysore un territoire d'une bien autre importance. Nous avons fait la paix avec honneur, mais non point avec cette gloire dangereuse qui est fondée sur l'humiliation d'un ennemi. Nous avons fait plus, nous avons vaincu les préjugés qui existaient en France & en Irlande contre la constitution de la Grande-Bretagne. On nous demande si nous avons des alliés ? Oui, nous en avons ; nous avons la loyauté & l'unanimité de la nation Britannique. Nous avons obtenu toute la sécurité que nous pouvions raisonnablement espérer dans la crise où étaient les choses. L'intérêt aussi bien que la politique de la France, sera de maintenir les relations de paix & d'amitié avec ce pays-ci.

Lord *Westmeath* complimenta la chambre sur le retour de la paix qui allait donner un nouveau ressort à l'agriculture & à l'industrie, & il la congratula également sur l'expérience que les factieux venaient de faire du danger de leurs théories, & sur

Digitized by Google

cé que la constitution Britannique était à l'abri de leurs entreprises pour jamais.

Lord *Grenville*.—My Lords, avant de passer à l'examen de la question générale qui est soumise à vos seigneuries, je désire vivement qu'il me soit permis de vous assurer que j'éprouverais une très-grande satisfaction, si ma raison me permettait de concourir aux sujets de félicitation que nous a présentés le noble Lord qui a proposé l'adresse. J'aurais été fort aise de pouvoir concourir à une adresse dans laquelle il est dit que l'on a conduit heureusement à fin une contestation si longue, si difficile & si importante. Indépendamment de toute considération publique, mes sentimens personnels devraient me faire me réjouir de voir enfin accompli un objet qui m'a causé tant de travaux, & que mon devoir m'a forcé de mettre si souvent sous les yeux de vos seigneuries. Si cet objet était rempli, ce serait la consolation du reste de ma vie : mais bien loin de voir la chose sous ce point de vue, je crains beaucoup, au contraire, & je le dis, après avoir considéré la matiere avec grande attention, que les années que j'ai passées à essayer d'obtenir cet objet important, n'aient été perdues ; & que tous mes travaux n'aient été inutiles : car je ne crois pas que nous ayons obtenu un seul des objets pour lesquels nous avons fait la guerre.

Le noble Lord a dit avec raison que la sécurité avait été l'objet principal de la guerre. Eh bien ! au lieu d'obtenir cet objet, nous restons dans une situation bien moins sûre que celle où nous étions au commencement de la guerre, ou à quelque époque que ce fût, pendant la continuation des hostilités. Si la question dont nous nous occupons ce soir, était de déterminer si nos efforts par terre & par mer ont été glorieux, & s'ils ont été couronnés d'un succès inconnu dans les guerres précédentes, j'y souscrirais avec empressement. Je conviendrais aussi qu'il était convenable de faire la paix à des conditions sûres & honorables, car c'est là l'objet de toutes les paix : mais il ne s'agit pas de cela aujourd'hui ; il ne s'agit pas non plus de savoir si l'on consentira, oui ou non, à la paix, car l'honneur de la nation & la foi publique sont engagés aujourd'hui à en exécuter les conditions ; & quoique l'on ait déjà fait tant de sacrifices, je serais le dernier à consentir au sacrifice de l'honneur national. La question est de discuter quels sont les avantages du traité actuel ? & si la chambre doit porter aux pieds du trône une adresse dans laquelle nous disons à Sa Majesté que nous en avons examiné les conditions, & que

nous

Digitized by Google

nous jugé qu'elles méritaient notre approbation ? Voilà à quoi je ne puis souscrire, parce que je pense que ces conditions sont désavantageuses pour notre pays, & qu'elles portent l'empreinte de l'humiliation & de la dégradation nationale. On nous a dit que cette pacification était une affaire de conditions. Il faut donc pour la juger, examiner attentivement ces conditions ; peser nos cessions & nos conquêtes ; & calculer sérieusement la valeur de nos pertes, celle de nos acquisitions, & notre situation relative.

Tout homme d'état doit savoir qu'en entamant une négociation, on ne peut la faire porter que sur deux bâses. On doit, ou bien partir de l'état des choses au commencement des hostilités, du *status quo ante bellum*, ou bien de l'état actuel, autrement l'*uti possidetis*, au moment où l'on négocie. Il est vrai de dire que si l'état des choses est tel qu'il soit impossible de les replacer dans leur premiere situation, ou que la supériorité d'une des parties soit telle que le seul projet en soit ridicule, car là où l'épée a déterminé la puissance, les sceaux & les parchemens ne sont plus rien, au moins doit-on être bien attentif ou bien scrupuleux, lorsqu'il faut dévier de ces deux principes. Il fallait donc bien examiner si nous étions inférieurs à notre ennemi. Nous ne l'étions pas. Il n'est pas un noble Lord qui ne se soit élevé contre une semblable idée, & cela me dispense de prouver, ce qu'autrement j'aurais dû faire, que nous n'étions inférieurs à notre ennemi, ni en sagesse, ni en ressources, ni en moyens de continuer la guerre avec vigueur & efficacité. Puisque nous sommes dans cette situation, nous aurions dû obtenir des conditions de paix honorables, & puisque notre prospérité nous permettait d'exiger des termes convenables à notre rang & à notre puissance, nous aurions dû les demander. D'un autre côté vos seigneuries doivent considérer quelle était la situation de la France, pour juger quelles devaient être les prétentions respectives des deux pays, d'après leur position relative.

Il n'entre point dans mes intentions de déprécier la valeur des conquêtes de la France. Je les crois au contraire beaucoup plus importantes qu'on ne les estime généralement. Son territoire s'est étendu bien au delà des succès de ses souverains les plus renommés, & même beaucoup plus qu'ils avaient jamais été portés dans les rêves ambitieux de ses politiques. Le fertile pays du Palatinat, le duché de Savoye, Nice, Avignon, indépendamment de la Belgique & des pays à la rive gauche du Rhin, sont incorporés à cette république colossale ; mais ce n'est pas là la seule augmentation de pouvoir dont elle

jouisse, elle s'est entourée d'une chaîne de petits états qui sont tous dans sa dépendance : ses républiques Batave, Ligurienne, Helvétique & Cisalpine ; son roi d'Etrurie, & même son roi d'Espagne ; Rome à ses pieds, & Naples dans la possession de ses armées. De notre côté, My Lords, notre valeur & notre supériorité maritime avaient contrebalancé les succès de la France. Nous avions pris Minorque & Malthe, & nous étions les maîtres de la Méditerranée. Nous venions de leur arracher l'Egypte, leur colonie favorite, pour laquelle ils avaient prodigué tant de sang & de trésors. Dans les Indes Orientales, Mylords, ce n'est pas ce que nous avions conquis qu'il faut demander, c'est plutôt ce qui leur restait à eux ou à leurs alliés. Il ne leur restait que Batavia, place que les maladies épidémiques qui y règnent ne rendent pas digne d'être conquise, mais dont nous nous serions rendus maîtres, quand nous aurions voulu. Dans les Indes Occidentales, Saint-Domingue tenait encore, mais on ne pouvait pas dire que cette isle appartint à la France ; elle ne lui rendait aucun produit, elle ne faisait aucun commerce avec elle. La Martinique, Sainte-Lucie, la Trinité, toutes les isles du vent, à l'exception de la Guadeloupe, étaient en nos mains. Dans le continent de l'Amérique, Mylords, je ne le dis pas légerement, nous possédions un véritable empire, un empire égal en valeur à la métropole qui l'a fondé. Le prix de ce territoire n'était pas connu avant que les capitaux & l'industrie Britanniques ne l'eussent fécondé, & n'eussent fait connaître l'excellence de ces superbes colonies de Surinam, Démérary, Berbice, Esséquibo & Curaçoa. Nous avions privé la France & ses alliés de leurs pêcheries, nous bloquions tous leurs ports, & nous étions les souverains absolus des mers.

Je conviens, Mylords, que la guerre n'avait pas été entreprise pour conquérir des colonies ; cependant il avait été très-sage de diriger sur cet objet les forces disponibles de ce pays. Toutes les fois que nous avons été en guerre avec la France, nos meilleurs politiques ont toujours été d'opinion qu'il fallait attaquer son existence navale, & le meilleur moyen d'y parvenir est de réduire son commerce, & de s'emparer de ses possessions coloniales. Mais ces conquêtes ne sont destinées ordinairement que pour des objets magnanimes & dignes de nous. Ce sont autant de gages de sécurité pour nos alliés du Continent ; & si nous nous en emparons c'est pour en racheter les pertes qu'ils peuvent faire. Or, comme il était impossible de rétablir le Continent comme il était, il fallait garder ces conquêtes pour servir de contrepoids à la puissance énorme de la France.

Le

Digitized by Google

Le noble secrétaire d'état (Lord Pelham) semble avoir fondé une grande partie de sa défense des préliminaires sur une espece d'*argumentum ad hominem*, en comparant ce traité avec le projet présenté par Lord Malmesbury à Lille. Je dédaigne de retracter ce que je fis alors, mais je crois que la question doit être traitée d'une maniere plus relevée & plus appropriée à sa haute importance. Les raisonnemens doivent être pris dans la nature des choses elles-mêmes, & non dans des comparaisons inexactes. Le noble Lord a sans doute oublié qu'outre ce que nous avions proposé de rendre par le projet de Lille, le traité actuel cede Surinam, Malthe, Minorque, l'Egypte & le Cap de Bonne Espérance. La plus grande partie de ces acquisitions a été faite depuis la négociation de Lille sur laquelle le noble Lord s'appuye tant. Quel est donc ce nouveau système de conduite, ce nouveau principe de négociation, en vertu duquel, après quatre années additionnelles de guerre, de dépense & de succès, on doit offrir plus & recevoir moins ? D'après lequel on croit pouvoir dire avec raison à la France : je ne tirerai aucun avantage de quatre années de gloire, & de mes conquêtes ; je traiterai avec vous, avec tous ces avantages accumulés dans mes mains, précisément comme j'aurais fait, où comme d'autres ont voulu faire il y a quatre ans ? Mais, Mylords, le cas était bien différent à Lille. Jamais l'ardeur de la nation ne s'était encore trouvée aussi amortie par un concours de circonstances déplorables. Si on nous demande pourquoi nous choisimes pour négocier, un semblable moment de découragement ; je répondrai que ce ne fut de la part d'aucun des ministres une affaire de choix. Nous étions tous convaincus, & c'était certes une bien triste conviction, que l'on ne pouvait plus continuer la guerre, à moins que le peuple ne vît clairement que ceux qui gouvernaient alors la France ne voulaient pas faire la paix à des conditions assez modérées pour pouvoir être acceptés. Il fallait que la vengeance, l'ambition & l'esprit hostile de la république envers ce pays ci lui fussent démontrés aussi clairement que le jour. L'événement justifia la tentative sous tous les points de vue, & malgré la défection de quelques-uns de nos alliés, l'esprit public fut ranimé par l'évidence des prétentions & des projets de l'ennemi.

A cette fâcheuse époque, la banque avait suspendu ses payemens, & l'on en redoutait des conséquences qui heureusement n'ont pas été aussi fatales que celles qu'on appréhendait ; mais par dessus tout, il existait une autre circonstance, dont je désirerais que l'on pût ne jamais parler, & qu'on pût l'effacer de la mémoire, je veux dire la mutinerie de la flotte.

Digitized by Google

C'était dans une semblable situation, Mylord, que nous pouvions justifier notre négociation par la nécessité. Mais aujourd'hui peut-on invoquer une semblable justification pour des projets imprudens & des préliminaires déshonorans ? On nous dit que nous gagnons autant que dans le projet de Lille. Mais ce projet & les préliminaires actuels sont aussi différens que le jour & la nuit.

Nous gardions alors Cochin & le Cap de Bonne-Espérance. Nous stipulions d'une maniere honorable & avantageuse pour nous & pour nos alliés. Le Portugal faisait sa paix sans avoir de pertes à essuyer & de charges à supporter. Maintenant il est écrâsé de restrictions, de contributions, de cessions de son territoire tant en Europe qu'en Amérique, & de changemens dans son système de commerce dans lequel nous n'avons pas même le droit de nous interposer. Il est encore un allié que notre humeur & nos intérêts nous faisaient une loi de ne pas négliger entierement. Je veux parler du Roi de Sardaigne. Je ne dis pas, Mylords, que nous puissions faire beaucoup pour ce malheureux Prince, mais nous aurions au moins dû faire quelque mention de lui, stipuler quelque provision, quelque indemnité pour cet ancien allié. Dans le projet de Lille, Mylords, le Prince d'Orange n'avait point été abandonné honteusement, comme il l'est aujourd'hui. Il devait recevoir une pleine & entiere indemnité. Quel est le cas maintenant ? Ce Prince, lié de si près à notre famille royale, si dévoué aux intérêts de ce pays-ci ; à la famille duquel nous avons de si hautes obligations de toute espece ; ce Prince qui a tout perdu, pouvoir, droits, priviléges, par son attachement inviolable à la Grande-Bretagne, nous lui retirons notre amitié, nous l'abandonnons à son malheureux sort. Le noble Lord nous a dit qu'*il pourrait* être pris quelques mesures à cet égard dans le traité définitif. Je le demande, si l'on avait insisté dans la négociation sur une indemnité à accorder au Prince d'Orange, croit-on que les Français eussent regardé cet objet comme d'une assez haute importance pour rompre le traité ? Alors, nous aurions obtenu une indemnité pour cet illustre & malheureux allié. Et s'il est prouvé qu'une grande partie des pertes qu'a éprouvées ce Prince provient de son attachement à ce pays-ci ; si plusieurs des colonies qui se sont rendues à nous, l'ont fait en vertu d'un ordre signé de lui, & que ç'ait été là la cause pour laquelle on a confisqué ses propriétés, je demande ce qu'on doit penser de ceux qui rendent ces mêmes colonies à ses ennemis & aux nôtres, sans stipuler que la confiscation qui a été la suite de leur reddition, sera levée. Je demande

mande encore : quelle est cette nouvelle méthode de signer des préliminaires, & de les soumettre au Parlement, tandis qu'il circule sourdement qu'il y a des articles secrets dont on ne donne pas connaissance ? Il est honteux de refuser à la chambre tous les éclaircissemens qu'elle devrait avoir pour discuter pleinement une aussi grande question.

(Ici Lord Grenville parla du traité de la France avec le Portugal ; mais comme ce traité a été annullé depuis pour ce qui regarde le territoire cédé dans la Guyane, nous omettons ce passage qui devient inutile.)

Par les concessions que nous avons faites aux Français dans les Indes Orientales, nous mettons en danger nos possessions dans cette partie du monde. L'ancienne administration, à l'époque du projet de Lille, était déterminée à ne jamais restituer la forteresse de Cochin à quelque prix que ce fût ; le port de cette ville n'est pas propre à la vérité à recevoir une flotte de ligne, mais il est très-propre à recevoir un grand nombre de transports. Il sera en conséquence très-dangereux dans les mains de la France, d'autant qu'il se lie avec Pondichery sur la côte de Coromandel. Les Français peuvent y accumuler successivement un nombre de troupes égal à celui que nous avons dans cette partie de l'Inde, exciter une guerre avec les princes du pays, vers nos possessions du Nord de l'Inde, & créer ainsi une diversion très-fâcheuse pour nous, en nous obligeant d'envoyer de grandes forces dans le Sud, pour défendre les Gattes & le plat pays. D'ailleurs, depuis la conquête du Mysore, Pondichery ne devenait pour eux que d'un très-petit avantage. C'était comme si, après avoir cédé la Belgique & la Hollande, nous avions voulu avoir des garnisons dans les villes-barrieres. Telle aurait été la situation des Français à Pondichery, mais en y joignant Cochin, le cas est tout différent.

Combinez, Milords, cette cession avec celle du Cap de Bonne Espérance. On a beaucoup parlé en ces derniers tems du peu d'importance du Cap, comme place de commerce. On a observé que nos flottes allaient directement dans l'Inde, sans même mouiller dans ce port de relâche. Quant à moi, je suis de l'ancienne école ; je pense avec mes prédécesseurs que le Cap est un poste très-important. Il ne doit point être indifférent pour nous que nos navires des Indes aient ou n'aient pas un port ami pour s'y refugier & s'y réparer, en cas de tempête. Si nous sommes exclus par les Français de la relâche du Cap,

nous

Digitized by Google

nous n'avons plus de moyens d'envoyer de renforts dans l'Orient. Si des vaisseaux de ligne peuvent aller directement aux Indes, il n'en est pas ainsi des vaisseaux de transport. Dans ce cas, les troupes qui leur resteraient encore à bord à leur arrivée, ne seraient propres qu'à entrer à l'hôpital, au lieu d'entrer en campagne. Aussi nous conservions le Cap & Cochin par le projet de Lille.

Quant aux Indes occidentales, je ne déprécierai certainement pas la Jamaïque, mais je n'aime pas avoir un voisin comme Saint-Domingue. J'entends dire, Milords, qu'on doit faire partir de France un armement considérable pour les Indes occidentales, avec notre concours & notre appui. J'ignore quel est le degré de vérité de cette nouvelle, mais si elle est vraie, elle doit nous donner de justes sujets d'allarmes. Je ne veux point non plus atténuer la valeur de la Trinité. Mais les avantages que nous pourrons en retirer, ne sont encore qu'en spéculation. On nous dit que ce peut être une station navale & militaire de la plus haute importance. Plut-à-Dieu que cela soit. Mais qu'avons-nous donné en échange ? La Martinique & Sainte-Lucie ; mais ce sont déjà des établissemens tout faits ; les arsenaux, les forts y sont tout bâtis, sans qu'il nous en coûte rien. C'est une position navale & militaire toute formée. C'est une colonie florissante, dont la prospérité n'est point un problème. Nous rendons tout cela aux Français, car c'est une chose digne de remarque que nous ne gardons rien de ce qui leur a appartenu ; & puis nous sommes réduits à une immense augmentation de forces pour pouvoir défendre ce qui nous reste, contre les moyens d'attaque que nous fournissons nous-mêmes !

Je passe maintenant à la Méditerranée. Là, nous étions maîtres de tout, & nous avons tout rendu. Nous gardons à la vérité Gibraltar, mais nous restituons Minorque, Porto-Ferrajo, Malte, Zante & l'Egypte. Malte à la vérité doit être mis sous la protection d'une puissance tierce, mais comme les préliminaires ne stipulent pas quelle sera cette puissance, il ne serait pas bienséant d'en parler à présent. Ce sera sans doute l'objet d'une discussion future. Mais je prends la liberté de dire dès aujourd'hui que, quelle que puisse être cette puissance, nous serons par rapport à Malte, dans une situation plus mauvaise que celle où nous étions avant la guerre, car si jamais nous avons quelque différend avec cette puissance, elle retiendra cette forteresse importante comme gage & moyen de nous faire acquiescer aux demandes qu'il lui plaira de nous faire. L'évacuation de l'Egypte au moment où nos armes venaient d'en

Digitized by Google

faire la conquête d'une maniere si glorieuse sur la fleur de l'armée Française, est dans le fait une concession de notre part. Notre garantie de l'intégrité du territoire Ottoman, est une puérilité qui n'a d'autre objet que de tâcher de faire croire que nous obtenons quelque équivalent pour ces concessions universelles; tandis que dans le fait la Porte doit cette intégrité, non point aux conseils de notre cabinet, non point aux négociations de nos ministres, mais aux talens & à la bravoure de nos soldats & de nos marins. La premiere conséquence que nous avons vu résulter de notre délivrance de l'Egypte, est un traité que la France s'est empressée de faire avec notre allié, & par lequel elle s'est assurée dans tous les domaines de la Turquie qu'elle avait envahis, les mêmes priviléges que nous, ses libérateurs, pouvions attendre de sa reconnaissance, comme une faible indemnité de nos dépenses pour elle.

Voilà, Milords, la situation dans laquelle on nous a placés, non pas par une nécessité invincible, non pas par des calamités impérieuses, mais bien par choix. On nous objectera peut-être que la continuation de la guerre, aurait été pire que la paix. On nous dira peut-être aussi que nous n'avions plus de champ de bataille, où combattre. Eh quoi! Nos ennemis n'avaient-ils donc plus de colonies à perdre? Toutes leurs possessions lointaines n'étaient-elles pas à notre merci? Mais l'invasion? — Milords, je me flatte qu'il n'est pas un de vous dans cette chambre qui osât se lever pour soutenir que ce soit une semblable menace qui nous ait fait acheter honteusement la paix. Pour l'honneur de cette nation, je ne le supposerai jamais.

Je demande la permission, Milords, de vous faire remarquer dans la signature de ces préliminaires une déviation à l'usage pratiqué constamment jusqu'à ce jour. On avait coutume de faire les préliminaires si clairs & si étendus, qu'il ne restât que très-peu de chose à faire au traité définitif. C'est ainsi que l'on agit en 1763 & en 1782, & la raison de cette politique se présente d'elle-même, parce que l'on tombe alors dans la situation d'un armistice naval qui ouvre les ports bloqués. Pendant ce tems l'ennemi peut s'approvisionner de munitions navales & faire de nouvelles distributions de ses forces. Je crois bien que les ministres résisteront aux nouvelles demandes qui pourront leur être faites, mais je ne crois pas qu'ils obtiennent à Amiens de meilleures conditions. Cette observation s'applique surtout à un article des préliminaires dont l'explication est renvoyée à une discussion ultérieure; je veux parler de la pêcherie de Terre-Neuve. L'Angleterre n'avait pas d'autre dé-

sir

sir à former, sinon que les choses restassent comme elles étaient avant la guerre. Quelle nécessité y avait-il donc d'ouvrir ainsi matiere à de nouveaux arrangemens en faveur de la France. Un mot encore au sujet de Naples. Si nous regardions ce pays comme notre allié, nous aurions dû stipuler quelque chose de plus effectif en sa faveur. Pour le présent, ce que nous avons stipulé est parfaitement illusoire. La France doit retirer ses troupes, mais elle peut les porter dans sa république Cisalpine qui n'est éloignée que de soixante miles de la frontiere du royaume de Naples : ainsi tout ce que nous avons obtenu pour cet allié se réduit à un répit précaire de trois jours.

Je demande maintenant : la situation de la France était-elle donc si brillante qu'elle fût autorisée à faire des demandes aussi exorbitantes ? Si nous avons traité sur le pié de l'égalité, je ne vois aucune réciprocité. Tous les sacrifices sont de notre côté, aucuns du sien. Nous leur avons donné précisément tout ce dont ils manquaient : les moyens de créer une marine, & de rivaliser notre commerce, car ce traité donne autant d'extension à leur navigation & à leur commerce qu'à leur territoire. Aussi bien loin de voir l'Angleterre dans un état de sécurité, je la vois dans un plus grand danger que jamais. Nous sommes absolument à la merci des Français. Nous ne devons pas cependant nous désespérer pour cela, mais certes notre position est bien fâcheuse.

J'admettrai, pour la forme seulement, l'opinion à la mode en ce moment : savoir, que le gouvernement Français est aussi intéressé que le nôtre à éteindre le Jacobinisme ; j'admettrai encore que la république de Bonaparte n'est une république que de nom, & que dans le fait c'est une monarchie vigoureusement organisée, & qu'on y est aussi disposé à soutenir le gouvernement actuel que si l'héritier légitime de la maison de Bourbon était sur le trône ; eh bien, je dis encore que l'ambition de la France, dans son état d'aggrandissement, n'en est que plus effrayante pour nous. Même sous la monarchie, elle a toujours été prête à tirer avantage de nos disputes. Aura-t-elle une conduite différente sous le gouvernement d'un consul ? Dans l'état actuel de l'Europe, Mylords, & suivant l'expérience de ce siecle, il n'est gueres possible à un homme sage de compter sur plus de dix années de paix. Considérez dans quel état d'amélioration seront à cette époque les deux pays respectivement, quant aux moyens militaires, si quelques-unes de nos possessions ou de celles de nos alliés tentent alors la cupidité ou l'ambition de la France.

Mylords,

Digitized by Google

Mylords, c'est une chose bien sérieuse que de voir la destruction des intérêts de son pays, signée & ratifiée. J'ai toute sorte de respect personnel pour les membres de l'administration actuelle, mais je differe essentiellement d'avec eux dans cette occasion. Cependant je ne fais point profession d'être par système dans l'opposition. Je les soutiendrai avec zele & énergie, quand ils auront consommé cette malheureuse & déplorable transaction, dans tous les actes de fermeté & de vigueur qu'ils feront pour repousser les principes qui ont engendré la guerre actuelle, & qui ont causé tant de maux à l'Europe. Je souscris volontiers à la nécessité d'un établissement de paix sur un pied plus considérable qu'à la fin des anciennes guerres. La nature de la paix rend cette précaution doublement nécessaire. Que les ministres se conduisent à ce sujet avec vigueur & fermeté, & ils auront mon approbation. Il est de leur devoir de nous précautionner contre les effets, de ce que je crois pouvoir appeller (je peux me tromper), mais enfin de ce que j'appelle leur indiscrétion. Nous nous trouvons dans une situation absolument nouvelle, Mylords; nous sommes affaiblis, mais nous ne sommes pas anéantis; nous sommes abaissés, mais nous ne sommes pas terrassés. Quelques-uns des ouvrages avancés ont été détruits, d'autres ont été abandonnés à l'ennemi; mais la citadelle reste; tandis qu'elle sera défendue par des Bretons, elle défiera les attaques, & si enfin elle doit être rendue aussi, elle ne le sera que lorsque nous nous serons tous ensevelis sous ses ruines. Nous éprouverons bien des tromperies & des mortifications encore; mais j'espere que nous conserverons au moins notre honneur, notre constitution & notre religion.

Le *Lord Chancelier* (Lord Eldon) répondit à Lord Grenville. Il s'étendit particulierement sur la négociation de Lille. Il exprima son étonnement de ce que ceux qui avaient dirigé cette négociation, désapprouvassent ceux qui avaient suivi leurs traces. Il dit que les colonies restituées étaient comme des colonies non conquises; que depuis 1797, on avait dépensé 130 millions; qu'une nouvelle expérience d'un an n'aurait abouti à rien, & aurait encore coûté de 30 à 40 millions en pure perte. Le principal objet de la guerre avait été obtenu, c'est-à-dire, la conservation de la constitution; tout semblait promettre que la paix serait durable.

(Nous ne donnons que cet apperçu du discours du Lord Chancelier, quoiqu'il ait été très-long, parce que ses

raisonnemens se trouveront avec de plus amples développemens dans les discours de Lord Hawkesbury, de M. Pitt, & de M. Addington, que nous ferons connaître sans perdre de tems.)

Les Lords Westmoreland, Moira, Fitzwilliam, S. Vincent, Nelson, Hobart, le Duc de Bedford & le Marquis de Buckingham, parlerent pour & contre la paix. Lord Nelson observa que Malthe coûterait beaucoup à conserver, & qu'elle serait toujours de peu d'importance, étant trop éloignée de Toulon pour le bloquer. A cinq heures du matin, on alla aux voix : 114 votes contre 10 décidérent la question en faveur de l'adresse. Les dix pairs de la minorité furent : le Marquis de Buckingham, les Comtes Fitzwilliam, Warwick, Pembroke, Caernarvon, Spencer & Radnor ; l'Evêque de Rochester ; Lords Grenville & Gwyder.

Digitized by Google

Affaire du Sénateur Clément-de-Ris.

Nous avons parlé dans notre dernier Numéro des assassinats juridiques qui se commettent dans les départemens de l'Ouest. En voici un d'une espece particuliere. Les prévenus de l'enlevement du sénateur Clément-de-Ris, avaient été jugés & *acquittés* par le tribunal criminel spécial de Tours. On les a renvoyés devant le tribunal criminel d'Angers pour y être *rejugés*. Ce dernier tribunal, effrayé des diatribes vomies par Fouché contre les magistrats de Tours, a *bravement* condamné une partie de ces malheureux à mort. M. de Bourmont paraît avoir joué un vilain rôle dans cette affaire. Cela ne lui en a pas profité davantage, car il est toujours détenu, & ses anciens camarades commencent à dire que Bonaparte ne fait que les venger. Nous ne donnons de cette affaire que l'acte d'accusation & le plaidoyer de Chauveau la Garde pour l'un des accusés. (La procédure est trop longue pour la réimprimer ici). Ce plaidoyer en dit plus que tout ce que nous pourrions écrire sur le gouvernement du consul *très-chrétien*, ci-devant le *Sultan juste*. D'ailleurs, comme des avis officieux de Paris nous ont informés en dernier lieu que Sa Majesté Corse, & son excellence Fouché, devaient incessamment nous faire chasser de Londres & pendre à Hambourg, New-York, ou Berlin, nous ne chanterons plus que les louanges de ce Roi des Rois, de ce prince des miséricordes, de ce nouveau Marc Aurele, & même de sa Faustine : nous répéterons avec je ne sais plus quel auteur Latin : *Nihil ab hoc immaturum, nihil properum, nihil asperum formidandum est : omnia seria, cuncta gravia & quasi respublica ipsa jubeat, auguranda sunt. Scit enim qualem sibi principem semper optaverit ; nec potest aliud nobis exhibere, quam quod ipse desideravit & voluit.* (Nous

ne devons rien craindre d'un homme si sage, qui soit l'effet de la témérité, ou de la précipitation ou de la violence. Tous ses desseins seront sérieux, toutes ses vues grandes. Il pensera & gouvernera comme si la république elle-même délibérait & ordonnait : car il sait, & il ne l'oubliera jamais, ce qu'il souhaitait dans un magistrat suprême lorsqu'il était particulier; & il se montrera, à notre égard, tel qu'il a désiré que les chefs de la république fussent pour nous & pour lui-même.)

TRIBUNAL CRIMINEL SPÉCIAL DE MAINE ET LOIRE.

Premiere Séance du premier Brumaire.

Aujourd'hui, à 10 heures, les prévenus de l'enlevement du sénateur Clément-de-Ris ont comparu devant le tribunal criminel spécial du département de Maine & Loire.

Noms des Juges composant le Tribunal.

P. M. Delaunay, président. Boullet, Baranger, juges. Belville, capitaine de gendarmerie du département. Carette, capitaine de vétérans nationaux. Viriot, capitaine adjoint à l'état-major de la 22e division militaire. Gastineau, suppléant au tribunal civil. Gandais, homme de loi. Gazeau, commissaire du gouvernement. Guibert-Audio, greffier.

Noms des accusés, & des défenseurs qu'ils ont choisis.

Etienne Gaudin, ex-major chouan, né commune de Barenton, département de la Manche, & y démeurant. *Défenseur :* le citoyen Blain, de Tours.—Jean-David Charles Mauduisson, ex-capitaine chouan, né commune de Preval, département de la Sarthe, & domicilié commune de Nogent-le-Rotrou, département d'Eure & Loir. *Défenseur :* le citoyen Chauveau-Lagarde, de Paris.—Auguste-Émilie-Nicolas Canchy, propriétaire, né & domicilié commune de Chartres, département d'Eure & Loir. *Défenseur :* le citoyen Chauveau-Lagarde.—Pierre Lemesnager, fils, ex-capitaine chouan, officier de santé, conscrit à Blois, dép. de Loir & Cher. *Défenseur :* le citoyen Pardessus, de Blois.—Jean Pierre Aubereau, ex-capit. chouan, & prévenu d'émigration, né à Orléans, dép. du Loiret, sans domicile fixe. *Défenseur :* le citoyen Blain.—Armand-Emmanuel Desmaretz-Baurain, dit Charles-Marie Leclerc, pré-

Digitized by Google

venu d'émigration, né à Bazas, dép. de la Gironde. Il se défend lui-même.—René-Louis Lacrois, propriétaire, né à Lazilliers & demeurant à Loches, dép. d'Indre & Loire. *Défenseur :* le citoyen Callaud, de Tours. — Marie - Françoise Adélaide Deroullin, femme de René-Louis Lacroix, demeurant avec son mari. *Défenseur :* le citoyen Callaud.—Pierre Jourgeon, fermier du Portail, commune de Perusson, près Loches, même dép. d'Indre & Loire. *Défenseur :* le citoyen Pardessus.—Anne Compagnon, femme de Pierre Jourgeon, demeurant avec son mari. *Défenseur :* le citoyen Pardessus.

Il a été donné lecture du jugement du tribunal de cassation, qui a cassé le jugement du tribunal spécial du département d'Indre & Loire, du 7 Fructidor, portant renvoi de l'affaire devant le tribunal spécial de Maine & Loire ; ensuite, celle de l'acte d'accusation.

Le président, chargé par la loi de diriger les débats & investi par elle du pouvoir discrétionnaire, a développé tous les faits de la maniere suivante :

" L'acte d'accusation, dont vous avez entendu la lecture, renferme les délits qui vous sont imputés. Son ensemble les caractérise d'une maniere claire & précise ; mais les débats qui vont s'ouvrir, exigent un plus grand développement des faits.

" Mon devoir est de diriger la marche de ces débats : investi par la loi du pouvoir discrétionnaire, chargé par elle de prendre sur mon honneur & ma conscience tout ce qui peut être utile pour découvrir la vérité, d'employer tous mes efforts pour en favoriser la manisfestation, je dois vous présenter les faits tels qu'ils se sont passés ; dans une affaire aussi grave & importante, il n'est pas de détails minutieux.

Le président continue ainsi :

" Le projet d'enlever le citoyen Clément-de-Ris, & de le mettre à contribution, était conçu depuis long-tems ; attaché au gouvernement républicain, acquéreur de biens nationaux produisant 1100 francs de revenus, & membre de l'une des premieres autorités, il devait fixer l'attention des sicaires soudoyés par les partisans de la royauté ; aussi était-il inscrit honorablement sur leurs tables de proscription, comme les premiers magistrats du peuple Français, les fonctionnaires publics & les acquéreurs des domaines nationaux.

" Au mois de Fructidor an 8, des étrangers circulaient dans le département d'Indre & Loire ; les uns parcouraient les communes environnant la maison de campagne, dite Beauvais, habitée alors par le citoyen Clément-de-Ris & sa fille ; se livraient

vraient à des diffamations contre ce magistrat, & s'efforçaient de déverser le mépris sur lui ; d'autres faisaient des excursions nocturnes, & cherchaient la retraite où ils pourraient ensevelir la victime qui leur était désignée.

" Pendant ce tems, Tours recélait dans son sein les brigands à qui l'enlevement du sénateur Clément-de-Ris était confié. Six particuliers étaient venus s'établir rue de la Sellerie, chez des traiteurs & limonadiers, dans les derniers jours de Fructidor & les jours complémentaires. Leur conduite mystérieuse donnait de l'inquiétude aux habitans du quartier.

" Mais bientôt le départ de ces voisins incommodes va dissiper toutes les inquiétudes : le 5 complémentaire, trois de ces individus quittent Tours & se rendent dans une auberge, à St. Avertin, route d'Azay-sur-Cher. Dans la commune d'Azay est la maison de campagne du sénateur Clément-de-Ris.

" A peine arrivés, l'aubergiste donne à sa domestique les ordres d'amener à Tours la bête de charge de la maison, & d'attendre rue de la Sellerie vis-à-vis le café Baillet, elle remplit la mission qui lui est donnée. Il était nuit, lorsqu'elle est abordée par deux particuliers qui la chargent de deux valises & d'une selle ; ils étaient à pied & disparaissent. La domestique reprend la route de St. Avertin, rencontre près Grammont, à la sortie de Tours, les deux individus de la rue de la Sellerie, qui pour lors étaient à cheval ; elle leur remet la selle avec les deux valises.

" Le lendemain, premier Vendémiaire an 9, les trois individus sont joints dans l'auberge, à St. Avertin, par un quatrieme : ils y dînent ensemble, paient la dépense & partent à cheval, sur les trois heures de l'après midi.

" A peine sortis du bourg, deux autres voyageurs à pied se réunissent à eux ; ils passent devant une ferme, voient un cheval pacageant près la maison, s'en emparent de vive force, lui mettent une selle de rechange qu'ils avaient, & l'un des deux voyageurs à pied monte dessus.

" Daussault, propriétaire du cheval volé, poursuit, avec plusieurs habitans de St. Avertin, accourus à ses cris, les six voleurs armés de fusils doubles & simples, de pistolets & de sabres. Les voleurs serrés de près, entrent dans la forêt de Larcey, descendent de cheval, & se placent en tirailleurs derriere les arbres. Une fusillade s'engage, & les habitans, mal armés, sont obligés de battre en retraite.

— Alors les brigands continuent tranquillement leur route. En passant devant la ferme de Jurpillard, commune de Larcey, ils voient deux chevaux pacageant sur une pelouse, les examinent, en prennent un, & tous se trouvent montés.

Les

Digitized by Google

" Les six brigands passant au milieu du bourg de Véret ; leur costume était celui de chasseurs, & ne donne aucun ombrage aux habitans. En sortant de Véret, ils se dirigent du côté d'Azay-sur-Cher.

" Daussault & Gouppy, dont les chevaux étaient montés par les brigands, les suivaient à vue ; ils joignent les derniers sur la commune d'Azay, à la hauteur du parc de la maison de Beauvais, & réclament les deux chevaux qui avaient été pris.

" Les réclamations ne sont pas écoutées. Daussault & Gouppy reçoivent pour toute réponse l'ordre de marcher devant les brigands. Lorsque la force dicte les loix, il faut obéir. Après avoir fait quelques pas, Gouppy se trouve vis-à-vis un bois taillis, & s'y jette pour se sauver. L'un des brigands l'apperçoit, court sur lui, & tire un coup d'arme à feu, dont heureusement il n'est pas atteint.

" Les brigands, dans leur marche, rencontrent le citoyen Boissy, officier de santé à Azay, & les forcent de se joindre à eux. Leur point de vue était à la maison de Beauvais, leur objet était l'enlevement du sénateur Clément-de-Ris.

" Un bois taillis assez fourré se présente à l'entrée de l'avenue de Beauvais ; les brigands s'y réfugient, entraînant avec eux le citoyen Boissy & le fermier Daussault ; là, ils descendent de cheval, ouvrent leurs valises, se dépouillent de leurs vêtemens, prennent des costumes à la hussarde, & se munissent des cartouches dont l'une des valises était remplie.

" Dans cet instant, la voiture du citoyen Clément-de-Ris passait devant le bois taillis, & ramenait de Tours la citoyenne veuve Brusley, l'amie de la famille Clément-de-Ris. Aussitôt les brigands montent à cheval, mettent le sabre à la main, investissent la voiture & l'escortent.

" Des cultivateurs sont rencontrés dans l'avenue ; tous sont arrêtés, & les brigands, le pistolet à la main, les obligent de marcher en avant de la voiture. Entrés dans la cour de la maison de Beauvais, toutes les issues sont gardées par quatre brigands. Les domestiques veulent agir ; ils sont couchés en joue, & menacés d'être tués. Quiconque osera faire le moindre mouvement, est menacé d'avoir la tête cassée.

" Deux brigands pénetrent dans l'intérieur de la maison. Il était cinq heures du soir, & le sénateur Clément-de-Ris, ignorant ce qui se passait autour de lui, était renfermé dans la chambre de son épouse gravement malade.

" Ces deux brigands entrent dans la chambre les armes à la main, lui ordonnent de les conduire dans son cabinet, de

de leur communiquer ses papiers, & d'ouvrir les tiroirs de son bureau.

" Cet ordre est exécuté, & les brigands prennent 1,800 francs en numéraire, deux montres d'or, une paire de boucles d'argent, & une paire de pistolets Anglais; l'autre paire est briseé par eux.

" Le sénateur Clément-de-Ris est enfraîné dans la cour; les brigands exigent qu'il remette son argenterie & sa vaisselle plate. Les domestiques mettent de la lenteur. Aussitôt le chefs des brigands donne l'ordre de conduire le citoyen Clémont-de-Ris en dehors de la porte de l'avenue, & de le fusiller. A l'instant, l'argenterie est remise.

" La voiture est attelée de nouveau; le numéraire & l'argenterie y sont déposés; le sénateur Clément-de-Ris est contraint d'y monter; Crehelleau, son postillon, est forcé de la conduire; &, sous peine d'être fusillés, il est défendu à tous ceux qui se trouvoient dans la cour & la maison de Beauvais, de suivre la voiture.

" La voiture part sur les six heures du soir, & se dirige, par l'ordre des brigands, à travers champs. A la sortie du bourg d'Athée, ils rencontrent le cit. Petit, officier de santé, l'arrêtent, le font rétrograder & marcher avec eux.

" On passe par les bourgs de Sublaine & de Saint-Quentin. On traverse le ruisseau de Lindrois, & sur le côteau de Rôtis, à une petite distance de la forêt de Loches, la voiture s'embourbe. Les brigands descendent de cheval, mettent le numéraire & l'argenterie dans leurs valises. L'un d'eux donne son cheval au sénateur Clément-de-Ris, & monte sur le porteur attelé à la voiture.

" Le postillon Crehelleau et chargé de la ramener avec le cheval de brancard. Le plus profond silence sur les événemens qui viennent de se passer lui est commandé, &, pour s'assurer de sa discrétion, l'un des brigands est chargé de le surveiller.

" Il était sept heures du soir, & la nuit était pluvieuse. Les brigands demandent au cit. Clément-de-Ris & Petit, s'ils connaissent la forêt de Loches. Le premier répond négativement, & le second affirmativement. Comme les brigands ne voulaient pas que la route fût connue, ils bandent les yeux du cit. Petit.

" On entre dans la forêt de Loches; on erre tantôt sur le pourtour, tantôt dans l'intérieur; on s'égare plusieurs fois, & à chaque fois le chef des brigands est contraint de s'informer de la route.

" Les

Digitized by Google

" Les brigands approchent du lieu destiné à ensevelir tout vivant le sénateur Clément-de-Ris. On lui bande les yeux, &, entre 3 & 4 heures du matin, on arrive au lieu de l'Ebaupinais, commune de Ferriere, près Loches. On descend le cit. Clément-de-Ris de cheval, & on le fait marcher à pied pendant un quart d'heure.

" L'Ebaupinais est une maison de campagne habitée dans la belle saison par le cit. Deroullin, sa fille & l'accusé Lacroix, son gendre. Ce dernier conduit les brigands & leurs victimes, à la ferme du Portail, distante d'un quart de lieue de l'Ebaupinais (cette ferme appartient encore au citoyen Deroullin;) son gendre retourne à l'Ebaupinais, & revient avec des comestibles.

" Dans la ferme du Portail, & dans une partie de la maison réservée par les propriétaires, il existe un caveau ou souterrain de 10 pieds de longueur sur autant de largeur & 5 pieds 2 pouces de hauteur: caveau humide & mal-sain, abandonné depuis long-tems, & ayant, au cours de la révolution, servi de retraite à des prêtres réfractaires, ou de dépôt caché de grains, lors de la réquisition pour le besoin des armées. C'est dans ce même souterrain que les brigands descendent le sénateur Clément-de-Ris & le citoyen Petit.

" Les brigands se disposent à partir le 2 Vendémiaire; mais, la veille, dès onze heures du soir, l'enlevement du sénateur était connu à Tours, & les autorités avaient donné des ordres au milieu de la nuit; les traces des brigands avaient été suivies jusqu'à l'entrée de la forêt de Loches; tout était en mouvement, vétérans, gendarmes & gardes nationaux, tous fouillaient cette forêt & les environs.

" Le tocsin sonnait de toutes parts. Les brigands sont intimidés, & descendent avec leurs armes dans le caveau où les deux victimes étaient renfermées; ils y restent jusqu'à huit heures du soir.

" Pendant ce tems & vers les neuf heures du matin, la femme Lacroix se rend à Loches avec une petite charrette, achete du pain, de la viande & des comestibles qu'elle conduit à la ferme du Portail, où elle revient sur les trois heures de l'après-midi.

" La nuit arrive; les brigands soupent & partent; mais, en quittant le Portail, ils laissent les citoyens Clément-de-Ris & Petit sous la garde de l'un d'eux. Ce gardien a constamment eu le visage couvert d'un masque d'étoffe noire, avec les ouvertures nécessaires pour manger & respirer, & une seule vis-à-vis l'œil droit.

" Le soir même du départ des brigands, le gardien fait sortir du cachot le citoyen Petit, y descend avec de l'encre, du papier & des plumes, dicte une lettre au citoyen Clément-de-Ris, enjoignant à son épouse de porter, sous huitaine, la somme de 50,000 fr. à l'auberge des Trois-Marchands à Blois, & recommandant la plus grande discrétion.

" Le citoyen Petit est mis en liberté, mais ayant toujours les yeux bandés. Le fermier de Portail le conduit au milieu de la forêt, lui remet la lettre adressée à la citoyenne Clément-de-Ris, & disparaît. La lettre est remise, & le citoyen Petit n'a que de faibles indices à lui donner sur le lieu de la retraite de son mari.

" Un poignard & l'un des pistolets pris à Beauvais sont trouvés à l'entrée de la forêt de Loches, le chapeau du sénateur est également trouvé près la maison de l'Ebaupinais : tout invite à y faire une fouille. La gendarmerie s'y transporte le 7 Vendémiaire, &, pendant la recherche, les maîtres & les domestiques se permettent des propos insultans.

" Le brigand-gardien descend une seconde fois dans le cachot, & fait souscrire au sénateur Clément-de-Ris un billet au porteur, de la somme de 50,000 fr. sur papier libre, tiré sur son épouse, & à la date du premier Octobre 1800.

" La captivité se prolonge. Le gendre & la fille du citoyen Deroullin viennent de tems à autre à la ferme du Portail, &, à chaque fois causent avec le brigand-gardien ; ils ne voient ni ne parlent au sénateur Clément-de-Ris.

" Les comestibles étaient apportés de la maison de l'Ebeaupinais, préparés par la fermiere, & descendus dans le caveau, soit par le brigand-gardien, soit par le fermier.

" Le 16 Vendémiaire, le citoyen Clément-de-Ris est tiré, pendant la nuit, de son cachot ; on le conduit à cheval dans une grange isolée, à une lieue de distance ; il y passe vingt-quatre heures, & on le ramene, la nuit suivante, au Portail.

" Les recherches de la personne du sénateur Clément-de-Ris se continuaient : le gouverneur avait donné les ordres les plus précis, & ses agens n'avaient encore rien pu découvrir.

" Bourmont, ancien chef de chouans, promet de réussir dans ses recherches, si on veut lui confier l'exécution de la délivrance du sénateur Clément-de-Ris. Il charge de cette mission quatre anciens chefs de Chouans, Arthur Guillot-la-Botherie, Carlos Sourdat, Salabery, & Robert Coutaud.

" Le 18 Vendémiaire, vers les dix heures du soir, Sourdat, Salabery, Robert Coutaud & un quatrieme, arrivent à Loches.

Le

Le sous-préfet, le chef de division de la gendarmerie arrivaient aussi de faire des recherches dans la forêt de Loches & ses environs.

" Les voyageurs sont soumis au nom de la loi d'exhiber leurs passeports; ils obéissent, & déclarent la nature de leur mission; ils ajoutent que le lendemain matin ils se rendront chez le sous-préfet, ensuite ils se retirent dans une auberge; mais au lieu de se rendre le lendemain matin chez le sous-préfet, ils quittent Loches le 19, à deux heures du matin.

" Dans cette même nuit du 18 au 19, un particulier, monté à cheval, arrive à la ferme du Portail, & cause environ une demi-heure avec le brigand-gardien; celui-ci fait sortir le sénateur Clément-de-Ris de son cachot, & le fait monter à cheval.

" Le fermier sert encore de guide; il conduit le sénateur, le brigand-gardien & l'inconnu dans la forêt de Loches. On s'arrête environ un quart-d'heure à la Pyramide des Chartreux.

" Trois ou quatre personnes à cheval arrivent, parlent à voix basse à l'inconnu & au brigand-gardien, & se retirent ensuite derriere eux.

" Le guide, le sénateur, le brigand-gardien & l'inconnu continuent leur route. Après un quart-d'heure de marche, quatre particuliers viennent, à course de cheval, derriere les voyageurs, tirent un coup de pistolet par-dessus la tête du sénateur Clément-de-Ris.

" L'escorte disparaît, on enleve au sénateur Clément-de-Ris le bandeau qui lui couvrait les yeux, & les libérateurs qui l'environnent, sont: Carlos Sourdat, Robert Coutaud, & Salabery: avec eux était Guillot-de-la-Potherie, qui, cependant, ne les accompagnait pas à Loches, la veille, à dix heures du soir.

" Tels sont les faits qui caractérisent le vol commis dans la maison de Beauvais, l'enlevement du sénateur Clément-de-Ris, & sa détention arbitraire pendant 19 jours.

" Vous êtes prévenus d'être les auteurs ou complices de ces délits."

Les séances du tribunal criminel spécial de Maine & Loire, par rapport à l'enlevement du sénateur Clément-de-Ris, ont été terminées le 11 de ce mois. Nous avons déjà dit qu'au nombre des défenseurs officieux des accusés, se trouvait le citoyen Chauveau-Lagarde. Il s'était chargé de la défense des prévenus, Canchy & Mauduisson.

 Voici

Digitized by Google

Voici une courte analyse des moyens qu'il a employés pour les sauver :

Extrait du Discours de Chauveau-Lagarde.

" Le tribunal de Tours, devant lequel ont comparu ceux que je défends, en ordonnant leur confrontation avec les citoyens Clément-de-Ris & son fils, a, par là même, déclaré qu'il n'avait pas, jusque-là, de *conviction complette* du crime dont on les accusait. Or, la loi & les principes veulent qu'il y ait *absolution* là où il n'y a point *conviction.* Le résultat immédiat du prononcé du tribunal de Tours, était donc que les accusés restaient, jusqu'à confrontation, acquittés, sinon dans les formes légales, au moins *dans la conscience d'un tribunal souverain.* Or, la conscience d'un tribunal souverain est un juge au-dessus duquel il n'y a que la Divinité qui jugera.

Cependant, ces accusés, non-confrontés, & acquittés dans la conscience d'un tribunal souverain, les voilà devant vous, citoyens juges, pour subir une seconde fois l'horrible épreuve d'une accusation capitale. Acquittés dans la conscience d'un tribunal souverain, vous avez encore le droit terrible de les condamner. Un mot de votre bouche....ils ne sont plus ! Et si, ce qu'à Dieu ne plaise, ce mot affreux était prononcé, il serait trop vrai que, tandis que leur absolution resterait gravée en caracteres ineffaçables dans la conscience d'un tribunal souverain, on lirait, en lettres de sang, leur condamnation dans un dépôt judiciaire, c'est-à-dire, il est vrai, dans un monument de la justice humaine, mais un monument qui n'est pas à l'abri des erreurs & des faiblesses de l'humanité.

Mais je me rassure pour les malheureux que je défends, quand j'envisage que ceux qui composent le tribunal redoutable devant lequel ils sont, forment *la triple alliance de la justice, de l'honneur & de la vertu.*

L'orateur donne ensuite, en peu de mots, l'historique de l'origine, des alliances, de la conduite & du caractere de ses cliens. Canchy est jeune, doux, myope, sourd ; il n'a jamais été ni émigré, ni chouan ; & sa moralité est attestée par une foule de témoignages écrits. Mauduisson, dont Canchy a épousé la sœur, Mauduisson, il est vrai, plus jeune encore, fut un instant égaré ; il a pris part aux troubles des départemens de l'Ouest ; mais cet écart momentané de son extrême jeunesse, est, dans sa vie, *un léger nuage* et *comme un éclair dans un beau jour* ; bientôt il a rendu les armes, &, depuis, il prouve, par nombre d'attestations que sa conduite & ses mœurs ont été constamment irréprochables. Vers l'époque de l'enlevement

Digitized by Google

ment de Clément-de-Ris, il y avait eu différentes nôces dans la famille des accusés; la circonstance des nôces leur fit faire alors, en différens lieux, des courses de plaisir, & notamment une à Bonneval (département d'Eure & Loire), le premier Vendémiaire, jour du délit, & le deux, à Chartres (même département.)

C'est au milieu de ces différentes courses faites par les prévenus dans le département d'Eure & Loire, qu'on les accuse d'avoir enlevé Clément-de-Ris, à soixante lieues de-là, dans le département d'Indre & Loire; voyons si cette accusation est fondée:

J'observe d'abord au tribunal qu'en matiere criminelle les accusés ne sont point tenus de donner de preuves de leur innocence; c'est à leurs accusateurs à produire celles de leur culpabilité. Mais ici les accusés ne se retrancheront pas dans une négation absolue, ils donneront un démenti formel à leurs accusateurs; ils fourniront de leur innocence une preuve telle, qu'elle excluera la possibilité même du crime dont on les accuse. Cette preuve, c'est l'*alibi* sans réplique que nous avons déjà énoncé.

" On ne saurait être en deux endroits à-la fois; il n'y a " que la divinité qui remplisse en même tems tous les points " de l'espace; & nous, faibles mortels que nous sommes, nous " ne pouvons en occuper qu'un seul imperceptible."

L'orateur a repris les faits & les preuves de l'*alibi*, puis a fortement établi les caracteres qui rendent cette preuve complette, en prouvant qu'on trouvait dans les témoins, la *moralité*, la *concordance* & le *désintéressement* nécessaires pour mériter la confiance de la justice.

Or, les conséquences nécessaires de cette preuve sont décisives.

1°. Tant qu'elle subsistera, il est impossible de ne pas absoudre.

2°. Cette preuve subsistera tant que les témoins ne seront pas *convaincus de faux témoignages*. La différence est grande entre les témoins qui affirment l'*alibi*, & les témoins qui le nient. Les témoins d'*alibi* ne peuvent pas se tromper; les autres le peuvent au contraire. Pour écarter la déposition de ceux-ci, il ne faut supposer que l'erreur; pour écarter la déposition des autres, il faut supposer le crime; or le crime ne saurait se présumer; cette présomption serait criminelle elle-même; il faut le prouver & le poursuivre.

L'orateur

L'orateur a terminé cette partie de la défense, qui a été très-vive & très-animée, par des réflexions sur le danger effrayant de rejeter la preuve justificative d'*alibi*. Il a rappelé les exemples de jugemens qui, dans l'ancienne jurisprudence, où les faits justificatifs n'étaient admis qu'à la fin du procès, avaient, par suite de cet abus, condamné des hommes depuis reconnus innocens.

Le défenseur a ensuite avancé que les témoins qui niaient l'*alibi*, n'étaient pas dignes de foi :

1°. Parce qu'ils ont varié dans la circonstance la plus décisive du procès : d'après les lois anciennes de la France, ils auraient pu être, pour cela seul, poursuivis en faux témoignages ; & aujourd'hui, au moins, leur témoignage ne mérite aucune confiance.

2°. Parce qu'ils sont suspects d'intérêt en faveur du citoyen Clément-de-Ris, par le dévoûment que la domesticité leur suppose pour sa personne.

3°. Parce qu'ils sont déjà convaincus d'erreur ou de mensonge par le *commissaire du gouvernement lui-même*, puisque ce magistrat rejette leurs témoignages à l'égard de trois accusés qu'ils se sont obstinés à reconnaître, & dont il admet l'*alibi*.

" Mais ce qui doit surtout entraîner votre conscience, & déterminer votre justice en faveur des accusés, citoyens juges, ce sont précisément les efforts qu'a faits, pour les perdre, la malveillance.

" Je ne vous parle plus de ce concert si évident & si coupable des témoins ; de ces moyens si odieux de l'intrigue, de ces bruits si perfides & si calomnieux, qu'elle a constamment disséminés, de ces tentatives de subornation si audacieuses & si publiquement avouées à votre audience : je fixe particulièrement votre attention sur cette *note* qu'on a publiée, dans les feuilles périodiques, comme *une note officielle*, afin de lui donner une sorte de consistance : dans laquelle on accuse de *corruption et de lâcheté* les braves militaires, les respectables magistrats & les bons citoyens qui composent le tribunal de Tours ; dans laquelle, comme autrefois sous un régime affreux, on transforme en des actes de *prétendue complicité*, l'intérêt que l'humanité porte au malheur ; dans laquelle on semblait vouloir, en déversant sur les accusés la défaveur & la haine, décourager, s'il était possible, les défenseurs de ces infortunés, & dans laquelle, enfin, chose inouie ! atroce ! exécrable !

Digitized by Google

crable ! impie ! ON VOUS COMMANDE, EN QUELQUE SORTE LEUR CONDAMNATION !

" Grand Dieu ! si nous étions encore dans un autre tems, à la lecture d'une telle note, il ne me resterait plus qu'à vous dire, avec la consternation de la douleur :

" Vous, juges impassibles, couverts du manteau de vos vertus, descendez de vos chaises curules ! vous, malheureux accusés, rentrez dans vos cachots ! nous, défenseurs, non moins à plaindre, brisons nos armes ! & vous peuple, qui m'écoutez, que venez-vous chercher dans cette enceinte ? la justice n'a plus ses magistrats ; l'innocence n'a plus d'appui ; vous n'avez plus de refuge ; sortons. Que ces voûtes s'ébranlent, & que les portes sacrées de ce temple se ferment sur l'affreux séjour du néant & de la mort."

Mais non, citoyens juges, ce n'est point là le langage que je dois tenir ; & la malveillance aura été déçue dans ses abominables projets !

C'est en vain qu'elle aura compromis, en quelque sorte (s'il était possible qu'elles fussent compromises) la justice & la dignité du gouvernement. Un gouvernement qui a fait tant de merveilles inouies jusqu'alors, dans un espace de tems si court, qu'à peine un autre aurait-il pu même en concevoir la pensée ; un gouvernement si fort que rien n'égale sa puissance, excepté la confiance & l'amour qui lui servent de base ; un tel gouvernement n'a pas besoin de ces moyens honteux, qui n'appartiennent qu'à la tyrannie ; & ce serait un acte à la fois d'ingratitude & de démence, que de l'en supposer capable.

Nota. L'éloquence de l'orateur n'a rien pu sur la conscience des juges, qui, convaincus que Gaudin, Canchy & Mauduisson étaient auteurs de l'enlevement du citoyen Clément-de-Ris, des persécutions qu'il avait endurées, des vols qui s'étaient commis chez lui ; que Lacroix & sa femme étaient complices de ces crimes, ont prononcé la peine de mort contre les trois premiers, & celle de six années de gêne contre les deux autres. Les accusés Auberreau, Lemesnager, Leclerc, Jourgeon & sa femme, ont été acquittés.

RÉSUMÉ

Digitized by Google

RÉSUMÉ POLITIQUE ET BULLETIN DE PARIS DE LA PREMIERE QUINZAINE DE NOVEMBRE.

Il n'a été question que de la fête du 18 Brumaire ou 9 Novembre, pendant la quinzaine qui vient de s'écouler. Si l'on eût donné des passeports à tous ceux qui avaient envie de s'échapper pour l'aller voir, il aurait fallu une flotte pour transporter les curieux en France. Cette débâcle aurait eu l'air d'une invasion. On les a prudemment refusés, à très-peu d'exceptions près ; aussi le change de Londres sur Paris n'a-t-il pas baissé.

Le Marquis de Cornwallis est parti pour la capitale de la république, le 2 Novembre, (jour des morts) par un orage effroyable de vent & de pluie qui ne l'a pas quitté jusqu'à son arrivée à Douvres. Le noble Lord était accompagné du Vicomte de Broome son fils, de M. Singleton son gendre, du Colonel Littlehales, du Colonel Nightingale, & de M. Moore, du bureau des affaires étrangeres, frere du brave général de ce nom. Leur suite était fort nombreuse. Huit domestiques couraient à cheval, à côté des voitures.

L'ambassadeur & son cortége s'embarquerent le 3, à huit heures du matin, sur trois bâtimens de passage. La traversée fut longue & dangereuse. Ils n'arriverent à Calais que le 4 dans la nuit, après 18 heures de mer. Il pleuvait à verse. Malgré la nuit & le mauvais tems, tous les honneurs militaires & civils furent rendus au ministre Britannique à son débarquement. Les autorités constituées de Calais, suivies de la moitié des habitans, conduisirent à pié le noble Lord à l'Hôtel du Lion d'Argent, & non point à l'Hôtel de Dessaint où on lui avait préparé des appartemens, mais où sa seigneurie refusa d'aller.

Le même jour, à trois heures du soir, on partit pour Paris. Une escorte de vingt dragons ou chasseurs, & des relais de 30 chevaux avaient été préparés & disposés sur la route de Calais à Paris. En un mot, la réception a été digne de l'ambassade & des magnifiques cadeaux qu'apportait avec lui dans son portefeuille le ministre de paix, le restaurateur du commerce Français.

Sa

Sa seigneurie arriva le 7 à Paris, escortée par un détachement de 150 des plus beaux hussars de la garde des Consuls, & descendit à l'Hôtel de la Grange Bateliere, près le Boulevard de la Comédie Italienne. Le lendemain il eut une audience du ministre des rélations extérieures, Talleyrand-Périgord, chez lequel il dîna avec les principales personnes de sa suite. Un tems continuellement pluvieux jusques-là, était du plus mauvais augure pour le spectacle du lendemain. Il fit un brouillard très-épais pendant toute la matinée du 9. On craignait beaucoup de ne pouvoir jouir du spectacle de l'illumination, & du feu d'artifice. Mais, dit un journal, " Bonaparte n'est " pas seulement le favori de la Fortune, il en est le maître; les " vents lui obéissent; il a voulu & les nuages se sont dissipés, " & le soleil a paru pour éclairer sa fête. En effet pendant " toute la matinée du 18 Brumaire, un brouillard épais obscur- " cissait l'atmosphere : on ne devait attendre qu'une journée " triste & nébuleuse. Tout-à-coup, à l'heure où les spectacles " de la fête devaient commencer, l'air s'est éclairci comme par " un effet magique; on eût dit que la toile se levait pour " laisser voir une magnifique scene, & que le canon de la ré- " publique dissipait les nuages avec autant d'activité qu'il dis- " sippait les ennemis."

Ce jour-là, à onze heures du matin, Lord Cornwallis eut une audience privée du premier Consul; il alla ensuite visiter les galeries du Muséum national, les ministres, le général de la 17e. division dans laquelle Paris se trouve, & le commandant de la place. Après avoir dîné à la hâte à son hôtel, il se rendit au château des Thuilleries, où l'on avait préparé des appartemens au Pavillon de Flore chez le troisieme Consul pour faire voir à l'ambassade Anglaise le spectacle de l'illumination des ponts & des Champs Elysées, & le feu d'artifice tiré sur la riviere.

Toutes les lettres particulieres s'accordent à dire que rien n'a été plus triste & plus ennuyeux que cette fête que l'on avait annoncée avec tant d'apparat. Toute le monde a été désappointé dans les espérances qu'on avait conçues de sa splendeur & de sa gaîté. Voici l'extrait du compte qu'en rend le journal du conseiller d'état Rœderer. Celui là n'est pas suspect.

Extrait du Journal de Paris.

" Ceux qui ont lu le programme savent qu'elle consistait, 1°. *En une pompe fédérative & triomphale en l'honneur du Commerce.* Une flottille de chaloupes des quatre nations DE LA GRENOUILLERE, DE LA RAPÉE, DU GROS-CAILLOU & DU PORT SAINT-PAUL, remplies *d'habitans des divers empires de l'Europe*, part du pont de la Concorde, arrive au temple du Commerce; les peuples s'y réunissent, on chante, on danse; & la petite frégate, avec ses trois petits mâts & ses huit petits canons, fait, pendant cette cérémonie, un feu d'enfer.

" 2°. *L'ascension d'un ballon*; il était orné des pavillons de toutes les puissances réunies par la paix, & emportait quatre personnes qui ont été je ne sais où. Cette belle expérience, dont on s'est plutôt lassé de perfectionner les moyens nécessaires, que d'admirer les effets étonnans, a un grand avantage sur les autres, c'est qu'en attendant ses résultats utiles, ses commencemens sont agréables, intéressans; elle répand sur toutes nos fêtes, une sorte de prestige très-imposant.

" 3°. *Un concert exécuté par le Conservatoire.* Les noms de *Gossec*, d'*Hayden*, de *Lesueur*, de *Méhul*, de *Martini*, promettent toujours de l'excellente musique; & le talent des artistes qui l'exécutent, toujours de nouveaux plaisirs. L'hymne de *Lesueur* produisit le plus grand effet. Les succès de ce compositeur célebre sont ceux de *la vérité trouvée* en musique. Il ne la cherche plus, il l'embellit.

" 4°. *Une pantomime analogue à la paix.* Après une représentation très-effrayante des malheurs de la guerre, & le bombardement des deux villes dont on appercevait une partie à côté des trois temples dédiés à la paix, aux arts & à l'industrie; les cris & les chants de victoire se font entendre; les temples s'ouvrent, & les habitans des deux villes incendiées s'y rassemblent. Quand verra-t-on toujours la guerre en toiles peintes, les beaux monumens toujours en marbre, la paix toujours en bronze, & jamais autrement? Puisse celle-ci avoir autant de durée qu'elle a d'éclat!

" 5°. *Un feu d'artifice.* Il fût moins considérable qu'on ne s'y attendait, & commença comme il aurait dû finir; cependant il fut très-beau.

" Il ne me reste plus qu'à parler de l'*illumination* & du *bal public, dans différens endroits de la place de la Concorde.* On dansait à dix heures du soir, on dansait à une heure du

Digitized by Google

matin lorsque je passai sur cette place, je ne sais si on ne danse pas encore à l'instant même où j'écris. Quant à l'illumination, il faudrait pour essayer d'en peindre l'effet ne l'avoir pas vue : il était magnifique & fatigant, imposant & monotone, magnifique dans son ensemble, élégant dans ses détails, & si beau au premier coup-d'œil qu'on était presqu'en même temps las d'admirer & de regarder. On ne peut rien imaginer de plus superbe & de plus ennuyeux, de plus riche & de moins gai, je défie qu'on invente un lampion de plus. Les Tuileries, les ponts, la riviere étaient en feu. Les murs, les allées, les quais étaient couverts de treillages & d'étoiles brillantes. Les deux bassins, entre les trois ponts semblaient être deux glaces dont la transparence éclatante de mille feux, & dont les teintes ondoyantes, fugitives & produites par les lampions colorés des barques, des bains de Vigier illuminés avec une élégance parfaite, n'offraient que l'immense place d'un beau tableau qui n'était animé par aucuns de ces épisodes si faciles cependant à multiplier. Cet espace trop vide d'effets, de scenes amusantes, était encadré avec une si grande richesse qu'on regrettait de ne pouvoir en admirer que la bordure. Le bassin compris entre le pont des Tuileries & le pont Neuf offrait un peu plus de mouvement. Le Temple du Commerce, l'illumination du pont Neuf étaient superbes ; mais l'autre bassin était abandonné à la magnificence qui l'environnait.

" L'arc de triomphe où on lisait en lettres de feu le nom de *Bonaparte*, était du plus grand effet. Un homme de la campagne me dit après l'avoir régardé : *Ces lettres-là s'éteindront, mais le nom ne s'effacera jamais.*

" Un autre me disait, en considérant la petite frégate, & ses voiles, & ses canons & ses évolutions: Voilà *la Seine* qui s'essaie à devenir *la Tamise*, si le projet du savant *David Leroi* s'exécute.—*Si cela est possible*, reprit quelqu'un, *cela sera ; & sur-tout si cela est difficile*, dit un autre."

La fête fut troublée par un accident qui arriva sous les fenêtres où était Lord Cornwallis.

" Un accident très-fâcheux a troublé la joie publique. Un amphithéâtre élevé au dessus des fossés, & devant le pavillon de Flore, s'est écroulé. Il était chargé d'environ 300 personnes, qui sont tombées dans les fossés. Plusieurs sont blessées, quelques-unes ont perdu la vie. Les blessés ont été

Digitized by Google

transférés dans les offices du 1er. Consul, où on leur a prodigué tous les secours de l'art. La plate-forme était soutenue par des plats bords de sapin, au moins de 40 centimetres de largeur. Ces plats-bords n'ont pas rompu sous le faix, comme on le disait d'abord, mais n'étant arrêtés d'un bout que par une pointe de fer qui se trouvait dans la traverse de la grille, ils ont avancé sous la charge qui les a fait un peu ployer, de maniere qu'ils ont perdu leur assiette de l'autre bout qui, à la vérité, n'était pas d'une grande portée. Ce malheur est arrivé pendant qu'on tirait le feu d'artifice."

(Extrait du Journal des Bâtimens Civils.)

Le Poëte Latin de la révolution, le citoyen Marron, chapelain de l'envoyé Hollandais, parodia ainsi le fameux distique de Virgile :

Luce pluit totâ ; redeunt Spectacula nocte :
Dividit imperium cum Jove Napoleon.

Le Journal Officiel du 20 Brumaire, dit : par mesure de précaution & d'égalité, la circulation des voitures était interdite le 18 Brumaire dès 5 heures après-midi ; les égards voulaient que celle de Lord Cornwallis fût exceptée de cette mesure. Il s'est promené dans toutes les parties du local destiné à la fête. Il a constamment vu l'ordre & la bienséance observés sans contrainte. Partout sa présence a excité cette attention qui ne naît pas de la curiosité, qui sert plutôt à reprimer ses mouvemens, & qui est une expression de l'envie de plaire en même tems qu'un témoignage de considération adressé au caractere & à la renommée de celui qui en est l'objet.

Le Mercredi 11 Novembre, le Marquis de Cornwallis donna un grand dîner à Joseph Bonaparte, à Talleyrand, & à plusieurs des principaux officiers généraux qui sont à Paris. Son Excellence n'avait point encore eu d'audience publique de Sa Majesté consulaire, qui vit fort retiré, quoique les jours de parade où il paraît en public surpassent en éclat, dit un journaliste, toute la splendeur de l'ancienne cour ; (ce qui prouve que ce journaliste n'a connu ni les revues du Trou-d'Enfer, ni même celles de la plaine des Sablons.)

Un des articles officiels les plus bisarres que nous ayons jamais lus, est celui qui se trouve dans le Moniteur du 21 Brumaire, relativement au diamant de la couronne le *Régent*, dont.

Digitized by Google

dont le premier Consul s'est emparé par droit d'aubaine. Voici cet article.

" Le diamant, dit le *Régent*, qui pendant la révolution, " avait été mis en gage, a été retiré par le gouvernement. " Les dépositaires menaçaient de le vendre à un très-bas prix, " si les fonds qu'ils avaient avancés ne leur étaient rendus.

" Le diamant le plus beau que l'on connaisse, a été jugé " digne d'être mis sur la garde de *l'épée, marque distinctive* " *des premier Consuls*. Le luxe & la parure des diamans ne " conviennent, il est vrai, qu'aux femmes; mais le *Régent* " par sa grandeur, sa beauté, & sa rareté, fait exception.

Il serait très-curieux de savoir à qui, par qui, & pour quelle somme ce diamant avait été engagé. Tous les journaux se taisent à cet égard. Nous espérons pouvoir le dire un jour, (si Dieu nous prête vie).

On voit dans ce paragraphe que c'est l'épée qui est la marque distinctive des premiers Consuls. Ainsi ce n'est plus la couronne, le sceptre, la main de justice, qui seront à l'avenir les attributs de la souveraineté, en France! Nagueres, c'était la guillotine. Aujourd'hui c'est l'Epée; ainsi ce sera toujours le chef d'une faction militaire qui dominera, & qui dira au lieu de Dieu & mon droit: *Le Diable et mon épée*. Hony soit qui mal y pense. Heureux avenir pour les Français!

Cette nouvelle disposition des *diamans de la couronne*, aujourd'hui *les diamans de l'épée*, fait tomber le bruit qui s'était répandu que Bonaparte, fidele à son système de fusion & d'amalgame, se proposait de faire présent du *Pitt* à M. Fox, & du *Régent* à M. Pitt.

On s'attendait à de très-grands événemens politiques pour le 18 Brumaire. Le concordat devait être enfin rendu public ce jour-là. Bonaparte devait renverser sénat & tribunat, & prendre ou la couronne, ou le bandeau impérial sous la dénomination d'Empereur de Gaules; la liste des émigrés devait être brûlée; Fouché, la partie honteuse du gouvernement, devait être disgrâcié & envoyé ambassadeur à Constantinople, ce qui faisait déjà dire aux mauvais plaisans qu'il était enfin mis à la porte; le nouveau souverain devait proclamer qu'il ne vengerait aucune des injures faites au consul; l'almanach républicain devait être détruit & remplacé par le calendrier Grégorien; la proclamation de la religion catholique comme religion de l'état devait être faite avec la plus grande solemnité; Mgr. le légat Caprara devait célébrer la grand-messe aux Thuilleries, si toutefois il s'en souvient encore; douze maréchaux de France devaient être créés, pour honorer ou appaiser les Moreau, les Mas-

Digitized by Google

Massena, les Bernadotte, les Macdonald, les Jourdan, les Grenier, les Kellerman, les Dessolles, les Angereau, enfin tous ces gens-là, &c. &c.

Ces grandes espérances ont été déçues. *Parturient montes, nascetur ridiculus mus.* Il n'est sorti de tout cela qu'un arrêté qui crée quatre préfets du palais, ou gentilshommes de la chambre; & qui y nomme quatre grigoux, au grand désappointement de plusieurs de nos royalistes démissionnaires qui n'attendaient que la formation d'un nouvel *œil de bœuf* aux Thuilleries, pour aller y faire *les pieds de grue* & y dire de jolis coq-à-l'ânes sur *les fé-oces* & sur les *en-agés* de Londres & de *Va-sovie*, comme si les *Bou-bons* pouvaient *zamais revenir*!

Les bienfaits du héros de la fête se sont réduits à l'élargissement de quelques libraires & journalistes, ainsi que de quelques vieux émigrés Chouans, ou soi-disant tels; & cela après une détention arbitraire de dix-huit mois au Temple; & enfin à la publication de la plus plate proclamation que le consul ait encore fait paraître. Cette piece est trop curieuse pour ne pas la faire connaître en entier:

PROCLAMATION.

Les Consuls de la République aux Français.

Français! vous l'avez enfin toute entiere cette paix que vous avez méritée par de si longs & de si généreux efforts!

Le Monde ne vous offre plus que des nations amies, & sur toutes les mers, s'ouvrent pour vos vaisseaux, des ports hospitaliers.

Fidele à vos vœux & à ses promesses, le gouvernement n'a cédé ni à l'ambition des conquêtes, ni à l'attrait des entreprises hardies & extraordinaires. Son devoir était de rendre le repos à l'humanité & de rapprocher, par des liens solides & durables, cette grande famille Européenne dont la destinée est de faire les destinées de l'univers.

Sa premiere tâche est remplie, une autre commence pour vous & pour lui. A la gloire des combats, faisons succéder une gloire plus douce pour les citoyens, moins redoutable pour nos voisins.

Perfectionnons, mais surtout apprennons aux générations naissantes à chérir nos institutions & nos lois. Qu'elles croissent pour l'égalité civile, pour la liberté publique, pour la prospérité

Digitized by Google

prospérité nationale. Portons dans les ateliers de l'agriculture & des arts, cette ardeur, cette constance, cette patience qui ont étonné l'Europe dans toutes nos circonstances difficiles. Unissons aux efforts du gouvernement les efforts des citoyens pour enrichir, pour féconder toutes les parties de notre vaste territoire.

Soyons le lien & l'exemple des peuples qui nous environnent. Que l'étranger, qu'un intérêt de curiosité attirera parmi nous, s'y arrête, attaché par le charme de nos mœurs, par le spectacle de notre union, de notre industrie, & par l'attrait de nos jouissances; qu'il s'en retourne dans sa patrie plus ami du nom Français, plus instruit & meilleur.

S'il reste encore des hommes que tourmente le besoin de haïr leurs concitoyens, ou qu'aigrisse le souvenir de leurs pertes, d'immenses contrées les attendent; qu'ils osent aller y chercher des richesses, & l'oubli de leurs infortunes & de leurs peines. Les regards de la patrie les y suivront; elle secondera leur courage; un jour, heureux de leurs travaux, ils reviendront dans son sein, dignes d'être citoyens d'un état libre, & corrigés du délire des persécutions.

Français! il y a deux ans, ce même jour vit se terminer vos dissentions civiles, s'anéantir toutes les factions! dès-lors vous pûtes concentrer toute votre énergie, embrasser tout ce qui est grand aux yeux de l'humanité, tout ce qui est utile aux intérêts de la patrie: partout le gouvernement fut votre guide & votre appui. Sa conduite sera constamment la même. Votre grandeur fait la sienne, & votre bonheur est la seule récompense à laquelle il aspire.

Bonaparte, premier Consul de la république, ordonne que la proclamation ci-dessus sera insérée au bulletin des lois, publiée, imprimée & affichée dans tous les départemens de la république Française.

Le Premier Consul,

(Signé) BONAPARTE.

Par le Premier Consul,

Le Secrétaire d'Etat,

(Signé) H. B. MARET.

Le

Le grand objet de cette proclamation, insultante à la fois pour le peuple Français & pour les nations étrangeres, est de dire aux émigrés de quelque sexe, âge & condition qu'ils soient, que, s'ils ne sont pas contens du nouvel ordre, ils peuvent aller.... se promener dans l'autre monde; c'est-à-dire, se déporter eux-mêmes à Cayenne ou à Botany-Bay, où ils seront encore sous la surveillance de la police paternelle de Fouché. Ainsi, infortunés qui avez perdu peres, meres, femmes, enfans, freres, sœurs, amis, sous la guillotine de Barrere, de Tallien, de Merlin, ou sous la mitraille de la foudre nationale de Fouché, & qui ne voudrez pas aimer, chérir, embrasser ces concitoyens assassins;—vous qui avez tout perdu, & qui ne voulez pas venir sourire aux laquais qui ont acheté vos terres avec l'argenterie que vous leur aviez confiée;—féroces époux, qui ne voudrez pas fraterniser avec les brigands qui ont fait divorcer vos femmes & séduit vos filles; malheureux, septuagénaires, veuves, enfans, qui n'avez pas de pain, prenez des cartes.... géographiques; & allez chercher fortune au bout du monde, si vous avez de quoi payer le voyage! Quand vous aurez fait fortune, alors allez payer ses emprunts forcés. Imitez ces émigrés encore riches, ces banquiers opulens qui se précipitent en France, & qui, comme le dit quelque part notre poëte:

Vont les mains pleines d'or, mendier l'esclavage.

Mais en attendant que vous ayiez fait fortune, allez vous-en, vous dit le pere de la patrie, le héros bienfaisant de Jaffa. Votre présence à cent lieues de lui l'importune & l'effraye. Comme un autre Richard III, vos ombres troublent son sommeil sous les lambris dorés des Thuilleries. Vos haillons accusent ses broderies. Princes, prélats, pasteurs, généraux, amiraux, magistrats, femmes timides, vieillards du Polygone, enfans des écoles de Somerstown, & vous, leur digne & respectable maître, qui prodiguez aux uns les soins d'un fils tendre & affectionné, & aux autres les bontés & les conseils d'un pere chéri, allez chez l'ambassadeur du Pygmalion Corse, allez chercher votre passeport pour le Mississipi; & lisez, pour la premiere fois de votre vie, dans votre cartouche jaune, ces mots qui seraient affreux, s'ils n'étaient pas tracés par la main de vos bourreaux: VOUS ÊTES TOURMENTÉS DU BESOIN DE HAÏR VOS CONCITOYENS!!!

O vieillesse ennemie!
N'avons-nous donc vécu que pour cette infamie!

Le conseil d'état a pris un arrêté qui doit être soumis au tribunat à l'ouverture de ses séances. Cet arrêté donne le château de Saint Cloud à Bonaparte. La manufacture des Gobelins & les différens muséums doivent en fournir les décora-

tions.

Digitized by Google

tions. Le trésor public fournira en outre 800 mille livres pour les meubles ordinaires. Cent mille écus sont alloués pour la réparation du palais, & deux cent mille francs pour celle du parc & des eaux. *Quando damus Sylvas, Sylvæ sint consule dignæ.*

On poursuit toujours les marchandises Anglaises avec le même acharnement qu'avant la signature des préliminaires. *Nous sommes en paix avec les flottes des Anglais,* a dit Bonaparte, *mais non pas avec leurs marchandises.*

On parle beaucoup à Paris d'un projet qu'a Bonaparte de faire chasser tous les émigrés qui ne voudront pas rentrer en France, des pays où ils se seraient établis, les trouvant toujours trop près de lui, aussi long-tems qu'ils resteront en Europe. On dit que son projet est de les faire déporter à la Louisiane. Ce projet, vrai ou faux, ne fait pas la moindre sensation à Paris. Divisé en tant de partis, le peuple le plus enthousiaste & le plus fol de l'univers est devenu de marbre & de glace pour tout ce que fait en bien & en mal le gouvernement bâtard qui le gouverne aujourd'hui si despotiquement, & ceux-mêmes que l'intérêt attache aux livrées de la nouvelle cour, n'osent ou ne veulent pas sortir du cercle de l'indifférence & de l'apathie générale. L'impression que la paix avait faite dans le commencement, est totalement amortie. Tout ce qui n'est pas peuple, raisonne froidement sur les avantages & les désavantages de la paix. Le haut commerce n'en paraît point du tout émerveillé. Bonaparte s'est plaint vivement au ministre des finances, à le Couteulx de Canteleu, à Perregaux & à quelques autres de la stagnation des fonds publics. Ce sont les efforts pécuniaires du gouvernement qui ont opéré la faible hausse qui a porté le tiers consolidé pour un moment à 60 francs. Quand il a eu cessé de faire acheter, il est retombé sur-le-champ à 56 francs. L'intérêt de l'argent qui était à la fin de Septembre à $\frac{1}{2}$ p. cent, est monté à 1 & à $1\frac{1}{2}$ par mois. La maison Bauer de Bordeaux qui faisait des fournitures pour la marine, a manqué dernierement à la suite de la faillite de la maison de Huppé & Gillot de Paris, que le gouvernement a ruiné de fond en comble en la mettant sur son arriéré pour des sommes considérables. Cambacérès s'est trouvé impliqué dans ces faillites. Il a vivement réclamé auprès du premier consul, mais sans effet; celui-ci, au lieu de venir au secours des protégés de Cambacérès, lui a reproché ses liaisons avec eux, & lui a dit en propres termes qu'il était bien étonnant que la seconde personne de l'état prît ainsi le parti des concussionnaires.

Digitized by Google

On s'attendait que Lucien Bonaparte serait de retour de Madrid pour le 18 Brumaire. On savait que Mad. la Princesse de Santa Croce de concert avec M. le Chevalier Azzara, lui avait envoyé un courier pour hâter son retour ; on a donc été fort surpris qu'il ne se soit pas trouvé à Paris, à cette occasion. Lucien est toujours partisan déclaré de l'hérédité du pouvoir dans sa famille. Il a reçu 20 millions de l'Espagne & du Portugal. Il les aura bientôt mangés.

Le général Leclerc, beau frere de Bonaparte, commandera en chef l'expédition contre Toussaint Louverture. Il aura sous lui les généraux Boudet & Rochambeau. Sa femme partira avec lui, elle est déjà rendue à Brest. La frégate la *Pensée* est partie de ce port pour la Guadeloupe. Elle porte un nouveau commandant des troupes pour remplacer le gén. Bethencourt, mort peu de tems après son arrivée avec Lacrosse. Quelques unes des troupes récemment arrivées d Egypte, partiront pour les colonies. On les a préférées, parce qu'elles sont acclimatées aux pays chauds.

On varie sur le nouveau capitaine-général qui doit aller prendre possession de la Martinique. On nomme pour cette mission importante le général Rochambeau, le sous-préfet de la Rochelle, M. de Traversay, ancien officier de marine, ou bien M. de la Touche Tréville. Ces choix ne sont point désapprouvés. On prépare beaucoup d'armemens marchands, mais on manque de navires & de capitaux. Les navires marchands qui étaient dans les ports sont pourris par le laps de tems ; le gouvernement a ordonné que, pour ne pas exposer la vie des marins de la république, on ne donnât point d'expéditions à des bâtimens qui n'auraient pas subi une visite complete des officiers de l'amirauté. C'est une précaution fort sage. Les armemens se dirigent principalement sur la Guadeloupe & l'Isle de France. On en fait aussi quelques-uns pour Cayenne.

Il n'est plus question du Concordat, ni des évêques démissionnaires, ni des constitutionnels ; cette grande affaire est tombée tout-à-plat : les traités de paix & de commerce & surtout les embarras des finances occupent toute l'attention de Bonaparte. Il avait commencé à s'occuper beaucoup de théologie, sous la direction de Bernier, son précepteur. On ne parlait aux Tuileries & dans les cercles que canons & conciles, comme dans nos sociétés de Manchester-square. Loin de donner quelque attention à la religion, on joue aujourd'hui sur les théâtres les pieces anti-religieuses des premieres années de la révolution ; telles que Les *Visitandines* de Picard, &c. et

Digitized by Google

et l'on y court comme par le passé. L'abbé Siéyès est encore plus embarrassé pour reconstituer le ciel & reformer l'évangile, que pour donner à la Suisse & à la Hollande leur douzieme ou treizeime constitution. On croit qu'il n'en viendra pas à bout, si ses deux anciens collegues du comité de constitution de 1789, habitant Londres & Richmond, ne se réunissent pas au célebre Raymond de Provence, le précepteur du Pape, pour l'aider à arranger un nouveau catholicisme.

Le citoyen Comolli, directeur de l'académie de sculpture de Turin, a exécuté à Paris la statue colossale du premier Consul: elle a douze pieds & demi de haut. L'artiste a saisi le moment où le Consul remet son épée dans le fourreau. Cette statue est exposée à l'hôtel de Salm où on peut la voir pour 30 sols. Des plaisans ont conseillé à l'auteur de cette statue de sculpter aux pieds de son colosse plusieurs grands personnages en miniature. On croit que lorsque la recette de l'exhibition aura payé la valeur de cette statue, on la mettra à Notre Dame en place du St. Christophe qu'on a abattu pendant la révolution.

Cette multitude d'effigies du premier Consul a donné naissance à Paris à un calembourg très-impudent, dont l'auteur a eu raison de ne pas se faire connaître. " Nous l'avons en " bronze, disait cet incurable, nous l'avons en taille-douce, " nous l'avons en plâtre, nous l'avons en marbre, quand donc " l'aurons-nous en terre."

On pense bien que le Consul se moque de tous ces coq-à-l'anes. Il croit être si certain de l'adoration de tous ses sujets, qu'il se dispose, aussitôt que le traité de paix définitif sera signé à Amiens, d'aller visiter tous les départemens maritimes, afin d'y activer le commerce, & les constructions des vaisseaux & des frégates qu'il veut créer pour rivaliser la marine Anglaise.

Un officier de marine Français dînant dernierement à bord un des vaisseaux Britanniques qui croisent encore devant Brest, dit avec morgue que les ordres étaient déjà donné, pour porter sans perdre de tems la marine de France à cent vaisseaux de ligne & deux cent frégates. Dans quelques années, ajouta-t-il, nous parcourrons les mers comme nous avons parcouru l'Europe. Citoyen, lui répondit un officier Anglais: il y aura de rudes coups de frappés avant que cela arrive.

Sans donner à cette effusion de jactance républicaine plus d'importance qu'elle n'en mérite, nous n'y voyons pas moins l'espoir futur du gouvernement Français; nous y découvrons combien il a l'esprit hostile au moment même où il affecte de traiter si noblement le ministre de paix Britannique. Bons

Digitized by Google

& loyaux Anglais au nom de la patrie, ne perdez jamais de vue à quel homme vous avez affaire! Vous l'avez humilié en Egypte, en Syrie & au parlement. Dissimulation, hypocrisie, vengeance, ambition, ardeur de gloire militaire, vous avez toutes ces passions à surveiller dans le cœur de votre ennemi. Espérez, si vous voulez, tout ce qu'il y a de bon; mais craignez, ainsi que l'a dit M. Pitt, tout ce qu'il y a de mauvais. Ne dédaignez point les conseils des alarmistes; & surtout ne vous endormez jamais, sans songer au monstre inattendu que Neptune envoya pour faire périr l'innocent, le candide & sauvage Hippolite:

Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'éleve à gros bouillons une montagne humide.
L'onde approche, se brise, & vomit à nos yeux
Parmi des flots d'écume un monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes,
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
Tout fuit . . . . .

Nous comptions terminer par ce numéro nos travaux littéraires & politiques, pour nous livrer à des occupations plus avantageuses & moins pénibles. Mais on nous a avertis charitablement que nous courions des risques à continuer, c'était nous imposer la loi de le faire—D'ailleurs nous avons pensé que notre collection de travaux pendant la révolution devait au moins se terminer par le traité définitif de paix qui sera probablement conclu le mois prochain. Ainsi donc nous ajouterons encore quelques numéros aux 240 déjà terminés.

Adhuc quadraginta dies.

TABLE

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIERES

DU TRENTE-TROISIEME VOLUME.

N°. CCXXXVI. *du 15 Septembre*, 1801.

Page

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

Comparaison de Voltaire & de Racine, par Geoffroy . 3
Mon Apologie ou Réponse de Geoffroy à Fontanes . 13
Observations par Rœdérer sur la Querelle littéraire élevée entre Geoffroy & Fontanes . . . 19
Observations de Geoffroy à Rœdérer . . . 23
Spectacles de Paris. Défiance & Malice, par Dieu la foy 28
La Philosophie rendue à ses vrais principes . . 32
Poësie. Dîners du Vaudeville. Le projet de sagesse, par Ségur aîné. Le Corbillard, par Gouffé. La Quenouille, par Philipon la Madelaine ; les Dindons, par Radet 37
Anecdotes relatives aux Arts. Etablissement de galeries de Tableaux dans les Départemens . . . 42
Variétés. Recherches sur l'Art de se gratter la Tête, &c. 48
D'un Ouvrage Philosophique de Grétry . . 52
Vers contre Geoffroy 59

MÉLANGES POLITIQUES.

Affaires de la Guadeloupe. Arrivée du Général Lacrosse. Nouvelle Organization Coloniale . . . 57
Extraits des Journaux Français ; Sur Caffarelli, nouvelles de Ratisbonne, Hambourg, Francfort, &c. . 73
Renseignemens sur la Situation des Français en Egypte au 14 Juillet 86

Traité

Digitized by Google

Page

Traité conclu entre le Portugal & l'Espagne à Badajoz, le 6 Juin 1801 93
Mouvemens & Anecdotes Diplômatiques. Résumé des événemens Politiques, Concordat, &c. . . 96

No. CCXXXVII. 30 *Septembre*, 1801.

Mélanges Littéraires.

Nouvelles Editions des Lettres de Mad. de Sévigné, par Bourlet de Vauxcelles 105
De la Vérité, par Grétry. Extrait par Grosier . 112
Essai sur les Forces Militaires de l'Empire Ottoman, par un Officier Français 124
Sur le Cardinal Maury 138
Dîners du Vaudeville. L'utilité des Chansons, par Ségur aîné. Éloge de la Place, par Ségur jeune. Ce qu'il ne faut pas dire, par Radet 140

Mélanges Politiques.

Affaire du Concordat 145
Bref du Pape demandant aux évêques leur démission . 146
Notices Historiques sur la tentative faite par Bonaparte, pour la dissolution de l'Église Française & sa recomposition. Résolutions diverses des Prélats residens en Angleterre sur le demande du Pape, &c. &c. . 161
Extrait du Poëme du Malheur & de la Pitié, par l'Abbé Delille sur les acquéreurs de Domaines Nationaux . 194
Annonce de la Signature de Préliminaires de Paix, entre la France & l'Angleterre 202

N°. CCXXXVIII. 15 *Octobre*, 1801.

Mélanges Littéraires.

De la Vérité, &c., par Grétry. Second Extrait par Grosier 205
Œuvres d'Horace, traduites en vers, par Daru . 219
Analyse par Geoffroy, du Discours de Chénier, sur les Progrès des Connaissances humaines, & de l'enseignement Public en France, &c. . . . 223
Nécrologie. Mort du Maréchal de Ségur . . 237
Extrait d'un Mémoire sur Herculanum & Pompeia . 238

Mélanges

Page

MÉLANGES POLITIQUES.

Rapport fait aux Consuls sur les Affaires d'Egypte, par Belliard 245
Constitution de la Colonie Française de St. Domingue 254
Articles Préliminaires de Paix entre la République Française & sa Majesté Britannique, signés à Londres, le 1er Octobre 265
Nouvelle de la Paix à Paris 268
Traité de Paix entre la France & le Portugal, signé à Madrid, le 29 Septembre 278
Sur la Paix entre l'Angleterre & la France. Extraits des Réflexions publiées par les rédacteurs du Porcupine, du Times, & du Morning Post 285
Arrivée du Général Lauriston, avec les ratifications des Préliminaires 322

N°. CCXXXIX, 31 *Octobre*, 1801.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

Discours sur le Progrès des connaisances en Europe, & de l'enseignement public en France, par Chénier . 319
Ode sur la fondation de la République par Masson, couronnée par l'Institut 347
Œuvres Philosophico-politiques de Vittorio Alfiéri . 353
Les trois ages des Colonies, par l'Abbé de Pradt, premier extrait 354
Spectacles de Paris. Théâtre du Vaudeville, la Paix dans la Manche. Théâtre de Louvois, le Caffé d'une petite Ville 368
Lettres sur la Religion, par Fénélon 376
Traduction en Latin de l'Homme des Champs . 378
Essai sur l'Art de rendre les Révolutions utiles . 383
Analyse d'une Lettre de Mgr. l'Archevêque d'Aix en réponse au Bref de sa Sainteté le Pape Pie VII. . 395
Dîners du Vaudeville. Le Bien & le Mal, par M. de Ségur aîné 403

MÉLANGES POLITIQUES.

Capitulation d'Alexandrie 405
Traité de Paix entre la République Française, & l'Empereur de Russies 421
Préliminaires de Paix entre la République Française & la Porte Ottomane 423
Bulletin de Paris 425

No.

Digitized by Google

Page

No. CCXL. 16 *Novembre*, 1801.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

Les Trois Ages des Colonies, ou De leur Etat Passé, Présent & Futur, par M. de Pradt. Second Extrait . 441
Diners du Vaudeville. L'Automne, par Philipon-la-Madelaine. Tout en Petit, par Prévost d'Iray. Ah! Ah! & Oh! Oh! par Radet. Les Couplets de Fête, par Barré. Les Poches, par Armand-Gouffé . 453
Continuation des Extraits de l'Ouvrage, intitulé; Essai sur l'Art de rendre les Révolutions Utiles . . 461
Description de Ste. Helene 470
Récit de la Descente au Cratere du Mont-Vésuve, exécutée par huit Français, dans la Nuit du 29 au 30 Messidor, An. 9 473
Sur la Derniere Campagne en Egypte, par le Général Reynier 479
Relation d'un Officier Français, sauvé par Sir Sidney Smith à Saint Jean d'Acre 485
Variétés. Historiettes, Epigrammes, &c. . . 498
Le Petit Chien de Ninon Lenclos . . . 511
Lettre de Mgr. l'Archevêque de Bourdeaux à ses Moutons 512

MÉLANGES POLITIQUES.

Ouverture des Séances du Parlement Impérial. Chambre des Pairs 513, 526, 590
Discours du Roi 513
Chambre des Communes 519, 527
Affaire du Sénateur Clément de Ris . . . 547
Résumé Politique & Bulletin de Paris, de la premiere quinzaine de Novembre 560

FIN DU TRENTE-TROISIEME VOLUME.

De l'Imprimerie de Cox, Fils, et Baylis,
Great Queen Street.

Digitized by Google

PARIS,

PENDANT L'ANNÉE 1801.

PAR M. PELTIER.

VOL. XXXIV.

MORES, ET STUDIA, ET POPULOS, ET PRŒLIA DICAM.

A Londres:

DE L'IMPRIMERIE DE COX, FILS, ET BAYLIS, GREAT QUEEN-STREET, LINCOLN'S-INN-FIELDS.

Et se vend chez DEBOFFE, Gerrard-Street; DULAU et Co., Soho-Square; et BOOSEY, Old Broad-Street, près de la Bourse-Royale.

1801.

Digitized by Google

Digitized by Google

PARIS,

PENDANT L'ANNÉE 1801.

No. CCXLI.

Publié le 30 *Novembre* 1801.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

Du Divorce, Considéré au 19e. *Siecle, relativement à l'Etat Domestique & à l'Etat Public de Société; par* L. G. A. B.....*Avec cette Epigraphe:*

Si le législateur, se trompant dans son objet, établit un principe différent de celui qui naît de la nature des choses, l'Etat ne cessera d'être agité, jusqu'à ce qu'il soit détruit ou changé, & que l'invincible nature ait repris son empire.—CONTRAT SOCIAL.

Extrait par Geoffroi.

Les rapports des deux sexes sont l'unique fondement des mœurs, & les mœurs font le sort des républiques: le moyen établi par la nature pour la réproduction de l'espece humaine, est en même temps pour les individus de cette espece & pour la société en général une source de bonheur & de malheur; l'état est composé de familles, & la prospérité publique repose sur le gouvernement domestique: les philosophes eux-mêmes sont forcés de convenir que la religion chrétienne nous a donné,

Digitized by Google

sur l'organisation de la famille, les principes les plus purs & les plus sages ; & pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup-d'œil sur les désordres introduits par les passions & par la politique humaine dans cette partie si essentielle de l'édifice social. Montesquieu, qui prétend asservir la morale aux influences de l'air, nous a présenté la polygamie comme une institution nécessaire aux climats de l'Orient ; mais il ne faut pas confondre la polygamie telle qu'elle fut pratiquée par les patriarches voisins de l'origine du monde, avec celle qui dans l'Asie & dans l'Afrique, n'est qu'un effet du luxe, de l'orgueil & de la mollesse, & un véritable outrage fait aux lois de la nature.

Dans les anciennes sociétés du monde primitif, la population était le premier devoir auquel tous les autres étaient subordonnés ; la polygamie, accompagnée de la simplicité des mœurs est un excellent moyen de population ; tandis que chez un peuple corrompu, elle est plus propre à la destruction qu'à la propagation de l'espece : la pluralité des femmes n'était point chez les patriarches le fruit de l'incontinence & de la débauche : dans ces siecles d'innocence & de candeur, les hommes les plus vertueux ne voyaient dans l'union des deux sexes qu'un moyen de remplir le but de la nature & l'intention du Créateur ; la vie pastorale ne rendait jamais onéreux le grand nombre des enfans ; l'empire absolu des maris sur leurs femmes, des peres sur leurs enfans, la simplicité, l'absence du luxe & de tous les moyens de corruption, prévenaient tous les désordres & tous les abus de la polygamie.

Mais lorsque le monde fut peuplé, lorsque les progrès de la société eurent exalté les passions, affaibli la pudeur, altéré la droiture & l'innocence, la polygamie, moins nécessaire, devint aussi plus dangereuse ; nous la voyons cependant subsister chez les Juifs ; nous voyons David réunir plusieurs femmes dans son palais ; nous voyons Salomon, le plus sage des hommes, avoir un sérail & perdre la raison au sein des voluptés : ce qui prouve cependant que la polygamie n'est pas essentiellement vicieuse, c'est qu'elle n'était point contraire à cette loi divine que Moïse donna aux Hébreux. Mais le législateur lui-même annonce que cette loi est imparfaite, & promet pour l'avenir un meilleur ordre de choses.

Pendant tout le regne de l'idolâtrie, la polygamie fut comme naturelle aux régions Asiatiques ; mais les peuples civilisés de l'Europe en reconnurent les inconvéniens. Les Grecs & les Romains se distinguerent des Barbares par une administration plus sage de la famille. Les citoyens de la Grece n'avaient qu'une

Digitized by Google

qu'une femme, mais le divorce, également permis au mari comme à la femme, portait souvent le désordre dans l'intérieur des maisons ; cependant il faut dire, à la louange de la Grece, que malgré l'imperfection de son code matrimonial, la sainteté des mariages y fut longtemps très-respectée ; que les femmes Grecques se rendirent respectables par leur fidélité et leur vertu, & que les courtisannes tolérées par les lois ne corrompirent point les principes de l'union conjugale ; rien ne prouve mieux la supériorité de la morale chrétienne, que cette indifférence des payens même les plus sages, pour des débauches honteuses & des vices infames, dont le nom seul alarme la pudeur : pourvu que les épouses fussent chastes, ils croyaient que les mœurs publiques ne recevaient aucune atteinte nuisible du libertinage des particuliers ; ils ne voyaient de crime que dans l'adultere, & les excès les plus crapuleux avec des femmes prostituées ne pouvaient, à leur avis, effrayer les législateurs, ou même offenser les dieux : ils avaient poussé la démence jusqu'à faire de la prostitution une espece de culte & de cérémonie religieuse, & les femmes perdues n'étaient que des prêtresses de Vénus.

L'austere Caton, au rapport d'Horace, lorsqu'il voyait des jeunes gens entrer dans un mauvais lieu, leur criait, " courage, mes amis, c'est fort bien fait d'aller chez les courtisannes, mais c'est un crime de déshonorer la femme d'autrui :" si un pareil relâchement dans les principes n'a pas produit chez ces peuples une licence plus effrénée, il faut en attribuer la cause à la bonté de leurs institutions sociales, & surtout à l'espece de réclusion des honnêtes femmes, qui ne pouvaient être corrompues par la société des jeunes libertins : le vice était en quelque sorte flétri & déshonoré par la bassesse des femmes qui en faisaient métier : l'intérieur des familles était inaccessible à la contagion : des jeunes gens, dans la premiere effervescence des passions, dans cette fleur de l'âge qui les rend si séduisans, n'allaient point dans les cercles étaler leurs grâces & tenter la pudeur des femmes & des filles de leurs amis : cet usage des peuples modernes, & surtout du peuple Français, ne fut jamais connu des peuples anciens ; & voilà pourquoi nos philosophes, & particulierement Voltaire, les déclarent insociables & presque sauvages : ils sont très-scandalisés que les maisons des citoyens ne fussent pas le rendez vous des oisifs, des étourdis, des coquettes, & des foyers de corruption ouverts aux premiers venus ; ils auraient voulu que chez eux les deux sexes rassemblés indiscretement fussent occupés à s'examiner, à se flatter, à se séduire réciproquement, à ébranler les principes du

Digitized by Google

du devoir, par les fausses maximes des passions & des plaisirs : car voilà ce que, chez nous, on appelle société ; & c'est la perfection à laquelle nous avons porté ce genre de société, qui nous assure, dit-on, la supériorité sur tous les peuples du monde.

Chez les Romains, le divorce ne fut d'abord permis qu'aux hommes, ce qui, au premier coup-d'œil, ressemble à une injustice : mais ce prétendu despotisme diminue beaucoup les inconvéniens du divorce. Lorsque les deux époux ont un droit égal de se quitter, il n'y a plus de famille, & le mariage ne differe presque en rien du concubinage ; mais la faiblesse des mœurs tend toujours à détruire l'inégalité que la nature a mise entre les sexes. Cependant, malgré la facilité du divorce & les droits accordés à l'inconstance des femmes, chez les Grecs & chez les Romains, on se tromperait beaucoup si l'on jugeait de l'intérieur des familles chez ces deux peuples, par les exemples honteux d'indécence & de débauches publiques que présente leur histoire. Dans les siecles même les plus corrompus, l'infidélité conjugale n'a jamais été à la mode ni réduite en principes, comme nous l'avons vu dans les derniers temps de la monarchie Française : avec beaucoup moins de décence extérieure dans les jeux & les amusemens publics, les mœurs secretes de la famille ont toujours été meilleures que la contagion générale ne semblait le permettre ; ils n'ont point connu cette dépravation philosophique, qui gangrene la société & empoisonne la source même de la vie du corps politique. En effet, la licence la plus effrénée dans les hommes, la prostitution, les outrages publics faits à la pudeur, n'attaquent pas le principe fondamental des mœurs qui réside dans la sainteté du nœud conjugal & dans la vertu des meres de famille. Les sages du paganisme n'attachaient aucune importance à ces plaisirs dont une morale plus pure nous a fait sentir la honte & l'infamie : le commerce avec les individus des deux sexes qui se consacraient volontairement à la débauche, leur paraissait une chose indifférente, qui ne touchait point à l'honneur ni aux vertus essentielles à l'homme ; une religion toute matérielle autorisait ces maximes ; ils n'avaient pas même ce frein qui arrête aujourd'hui ceux que la religion ne peut retenir ; ils ignoraient ce poison fatal que nous avons découvert avec les trésors de l'Amérique : mais, malgré l'influence & le danger d'une doctrine aussi grossiere, la séparation des sexes maintint toujours chez eux l'honneur des familles, & l'adultere ne fut jamais pour eux un jeu : c'est ce que n'ont pas vu plusieurs historiens & plusieurs moralistes ; notre auteur lui-même,

Digitized by Google

meme, emporté par un zele très-respectable pour cette pureté que le christianisme seul nous a fait connaître, me paraît avoir une trop mauvaise opinion des mœurs anciennes.

C'est la morale de l'évangile qui a épuré toutes nos idées, c'est elle qui a donné à l'union de l'homme & de la femme un caractere sacré & indissoluble; c'est elle qui a mis au rang des crimes tous les plaisirs des sens qui n'ont pas un but légitime, ou que la nature désavoue; c'est elle qui a donné à la volupté même un objet d'utilité publique qui l'ennoblit, & en quelque sorte la sanctifie; c'est elle enfin qui, dégageant l'homme de la matiere, éclairant sa raison, & l'élevant au-dessus des sens, l'a tourné tout entier vers les idées intellectuelles; c'est elle qui a rendu le corps esclave de l'ame: cette religion chrétienne, si calomniée, a rétabli la dignité de l'espece humaine: par elle les femmes, opprimées dans l'Asie, prisonnieres dans l'Europe, sont devenues les compagnes de l'homme; en leur imposant des devoirs encore plus austeres, elle leur procure réellement plus de considération & de liberté: elle a voulu que leur vertu fût dans le cœur, & non pas dans l'impossibilité de pécher: enfin, c'est la religion chrétienne qui a détruit la servitude domestique, adouci le droit de la guerre, proscrit les spectacles inhumains & obscenes, aboli les lois & les coutumes barbares; ses bienfaits ne peuvent être contestés même des philosophes, & les crimes qu'ils lui attribuent, ne sont dûs au contraire, qu'à l'ignorance de la religion, & aux passions aveugles qui la profanent par le plus coupable de tous les abus.

La famille est l'image de l'état; le gouvernement domestique est intimément lié avec le gouvernement public; l'un ne peut être altéré sans que l'autre en souffre: or le divorce est par sa nature une corruption du gouvernement domestique, surtout quand il est contraire aux lois de la religion que la société professe: lorsque le droit en est commun au mari & à la femme, lorsqu'il est accompagné de la faculté de former une autre union, il est nuisible à la famille dont il relâche tous les liens. Les moyens qu'on pourrait employer pour gêner & restreindre le divorce, pour prévenir ses mauvais effets, sont abusifs & illusoires. Il semble que l'adultere soit la cause la plus légitime du divorce, puisque c'est une violation essentielle du contrat qui unit les époux: " Mais, dit l'auteur, si la dissolution du " lien conjugal est permise, même pour cause d'adultere, " toutes les femmes qui voudront divorcer, se rendront coupa- " bles d'adultere; les femmes seront une marchandise en cir- " culation, & l'accusation d'adultere sera la monnaie courante, " & le moyen convenu de tous les échanges; car c'est à ce

" point

" point de corruption que l'homme est parvenu en Angleterre ; " & dans les débats qui ont eu lieu, il n'y a pas longtemps, au " parlement, sur la nécessité de restreindre la faculté de di- " vorcer, l'évêque de Rochester répondant à lord Mulgrave, " avança que sur dix demandes en divorce, pour causes d'adul- " tere (car on ne divorce pas en Angleterre pour d'autres " motifs), il y en avait neuf où le séducteur était convenu " d'avance avec le mari, de lui fournir des preuves de l'infi- " délité de sa femme *.

" C'est ici le lieu d'observer que, dans une cause d'adultere " entre des personnes du plus haut rang, plaidée récemment " en Angleterre †, lord Kenyon, l'oracle de la loi, qui présidait " au jugement, dans le résumé de l'affaire qu'il présenta aux " juges, atténua les torts de la femme & même ceux de son " séducteur, par la considération de torts du même genre de " la part du mari, & par forme de compensation, réduisit la " demande en dommages que celui-ci avait formée contre le " séducteur, à cent livres sterling.

" Rien ne prouve mieux qu'un pareil jugement, à quel point " les idées sociales de justice, & même d'honneur, sont per- " verties chez cette nation mercantile. En effet, il suppose " entre le mari & la femme, l'égalité naturelle de torts, & " par conséquent de devoirs ; mais l'infidélité de la femme " dissout le lien domestique, puisqu'elle met dans la famille " des enfans étrangers ; au lieu que les désordres du mari, " quelque graves qu'ils puissent être, sont sans conséquence " pour la famille, & ne peuvent affliger que le cœur de " l'épouse ‡. La femme doit être soumise à son époux, &

" l'époux

---

* " Le même orateur avança que les hommes qui s'étaient " montrés en Angleterre les plus indulgens pour le divorce, " s'y étaient montrés les partisans les plus outrés de la déma- " gogie Française."

† " M. Sturt, membre du parlement d'Angleterre, contre " le marquis de Blandford, fils aîné du duc de Marlborough, " pour adultere commis avec Anne Sturt, fille du comte de " Shaftesbury. Dans le même temps, autre procès intenté par " l'honorable M. Wyndham, ministre de S. M. B. à Florence, " contre le comte Wycombe, fils aîné du marquis de Lans- " down."

‡ " Nous voyons, dit l'abbé de Rastignac, dans un canon " de la seconde lettre de Saint Basile à Amphiloque, que

" dans

" l'époux aimer sa femme : or la soumission est toujours ex-
" clusive, et pour un seul, au lieu que l'amour peut être par-
" tagé, & dans la famille polygame, plusieurs femmes sont
" soumises à un époux, & l'époux partage entr'elles ses
" affections.

" Le jugement dont je parle prouve l'extrême avilissement
" des mœurs en Angleterre, où un mari, même dans les rangs
" les plus élevés & les conditions les plus opulentes, ne rougit
" pas de recevoir le prix de son déshonneur, & peut à
" l'avance spéculer sur l'infidélité de sa femme, & composer
" avec la fortune de son séducteur *. C'est par le même
" principe, qu'en cas d'intention de duel, la loi, en Angleterre,
" fait donner aux deux partis caution pécuniaire qu'elles n'en
" viendront pas au combat, & l'on en a un exemple récent.
" On avait en France des idées plus justes, & surtout des
" mœurs plus relevées : le particulier prévenu d'intention de
" duel, donnait caution d'honneur de sa déférence à la loi ; &
" un époux outragé, même dans les dernieres classes du peu-
" ple, eût été noté d'infamie, s'il avait poursuivi devant les
" tribunaux une réparation pécuniaire.

" Le commerce est, dans la société, ce qu'est dans l'homme
" la nécessité naturelle de manger & de boire. L'homme ne
" peut faire, de manger & de boire, sa principale affaire, sans

---

" dans les peines canoniques, la coutume était moins sévere
" envers les hommes qu'envers les femmes, dans le cas même
" où les hommes & les femmes étaient coupables du même
" péché."

* " Il en est à peu près de même chez plusieurs peuples sau-
" vages, où le mari fait payer un cochon rôti à l'amant surpris
" avec sa femme, & le mange avec eux. Le principe est le
" même, la monnoie du paiement n'y fait rien. On retrouve
" chez les Anglais, sous les dehors brillans de la politesse &
" des progrès dans les arts, beaucoup de caracteres des peuples
" sauvages. Le vol, la passion pour les liqueurs fortes, le
" goût de la viande demi-crue & sans pain, l'imperfection des
" lois, &c. &c. Un fils, à peine dans l'adolescence, dit l'*Essai*
" *sur la puissance paternelle*, a été appelé en témoignage
" contre son pere ; sa déposition a complété la preuve d'un
" crime capital, & l'arrêt de mort de son pere est presque
" sorti de sa bouche. Ce jugement a été prononcé aux der-
" nieres assises de Carrik Fergus ; l'accusé se nommait Wil-
" liam Mowens."

Digitized by Google

" tomber dans le plus profond avilissement, & dans un oubli " total de ses devoirs. Un peuple qui met le commerce au " rang des institutions sociales, qui y voit un devoir, & non " un besoin, qui lui donne, par tous les moyens possibles, une " extension illimitée, au lieu de le renfermer dans les bornes de " l'indispensable nécessaire, peut éblouir par l'éclat de ses en- " treprises & la grandeur de ses succès; mais son embonpoint " physique cache une ame avilie & des mœurs abjectes: " c'est un peuple tout matériel, & il sera tôt ou tard asservi " par un peuple moral. En France, la fureur du commerce " était contenue par des institutions qui, en interdisant la " pratique à certaines classes de la société *, maintenaient " l'esprit de détachement des richesses, & la disposition à tout " quitter pour remplir ses devoirs. Là était la force de la " France; & si la révolution en avait pour toujours anéanti le " principe, les Francais seraient assez punis, & leurs ennemis " assez vengés."

Si l'on allegue les tourmens inséparables d'une union mal assortie, l'enfer domestique de deux époux qui se maudissent, l'auteur répond:

" Qu'importe, après tout, que quelques individus souffrent " dans le cours de cette vie passagere, pourvu que la raison, la " nature, la société ne soient pas en souffrance? Et si l'hom- " me porte quelquefois avec regret une chaîne qu'il ne peut " rompre, ne souffre-t-il pas à tous les momens de sa vie, de " ses passions qu'il ne peut dompter, de son inconstance qu'il " ne peut fixer; & la vie entiere de l'homme de bien est-elle " autre chose qu'un combat continuel contre ses penchans? " C'est à l'homme à assortir dans le mariage les humeurs & les " caracteres, & à prévenir les désordres dans la famille, par " l'égalité de son humeur & la sagesse de sa conduite. Mais " lorsqu'il s'est décidé dans son choix contre toutes les lois " de la raison, & uniquement par des motifs de caprice ou " d'intérêt; lorsqu'il a fondé le bonheur de sa vie sur ce qui " ne fait que le plaisir de quelques instans; lorsqu'il a em- " poisonné lui-même les douceurs d'une union raisonnable, " par une conduite faible ou injuste, malheureux par sa faute,

---

* " De-là vient que certaines personnes, en France, ne " pouvaient, sans déshonneur, signer des engagemens qui pus- " sent les soumettre à la contrainte par corps, parce que leur " personne, déjà engagée au service de la société, ne pouvait " être aliénée au particulier."

" a-t-il

" a-t-il le droit de demander à la société compte de ses erreurs, " ou de ses torts? Faut-il dissoudre la famille, pour ménager " de nouveaux plaisirs à ses passions, ou de nouvelles chances " à son inconstance, & corrompre tout un peuple, parce que " quelques-uns sont corrompus?

" Combien plus sage est la religion chrétienne! Elle interdit " aux hommes l'amour des richesses & des plaisirs, cause fé- " conde de mariages mal assortis; elle ordonne aux enfans " de suivre les conseils de leurs parens, dans cette action, la " plus importante de leur vie. Une fois l'union formée, elle " commande le support au plus fort & la douceur au plus " faible, la vertu à tous. Elle s'interpose sans cesse pour pré- " venir les mécontentemens, ou terminer les discussions. " Mais, si malgré ses exhortations, les défauts & les vices " changent le lien de toute la vie en malheur de tous les jours, " elle le relâche, mais sans le rompre; elle sépare les corps, " mais sans dissoudre la société; & laissant aux humeurs " aigries le temps de s'adoucir, elle ménage aux cœurs l'espoir " & la facilité de se réunir; & cette religion, qui défend tout " aux passions, & pardonne tout à la fragilité; cette religion, " qui ordonne à l'homme coupable d'espérer en la bonté de " son Créateur, ne veut pas que la femme imprudente ou lé- " gere désespere de la tendresse de son époux. La philosophie " éleve le divorce entre des époux comme un mur impéné- " trable; la religion place entr'eux la séparation comme un " voile officieux. La philosophie, qui rejette de la société " humaine comme de la religion tous les moyens de rémission, " flétrit sans retour une femme plus faible que coupable par " le sceau ineffaçable du divorce qu'elle imprime sur son " front; & lui ôtant la dignité d'épouse qu'une seconde union " ne saurait lui rendre, & avec laquelle, comme dit Tacite, on " transige une fois & pour la vie, *cum spe votoque uxoris se-* " *mel transigitur*, elle la livre sans défense à toute l'incon- " stance de ses penchans; & la doctrine de celui qui a par- " donné la femme adultere, plus indulgente pour la faiblesse " humaine, conserve à la partie infidelle le nom de son époux, " au moment où, par la séparation, les hommes lui ôtent les " droits d'une femme, & veille encore sur l'honneur de celle " qui n'a pas eu soin de son honneur."

Tout est vice, tout est abus, quand l'esprit public est perverti, quand la masse des mœurs est corrompue, quand les principes de la religion & de la morale sont affaiblis & même effacés; quand la société n'a plus d'autre regle que les caprices de

l'esprit & du cœur, & les faux raisonnemens de l'égoïsme : l'auteur prouve très-bien que la séparation, telle qu'elle existait autrefois, vaut mieux que le divorce; mais de même qu'il nous montrait tout-à-l'heure, que si l'adultere était une cause de divorce, toutes les femmes qui voudraient divorcer se rendraient coupables d'adultere; de même si les mauvais traitemens sont une cause de séparation, toutes les femmes trouveront le moyen de se faire maltraiter, aposteront des témoins; il s'établira entre les époux fatigués l'un de l'autre, une connivence criminelle. La défense de contracter un second mariage ne fera rien autre chose que condamner au concubinage les époux séparés; & dès que l'esprit public n'attache plus de honte à ce genre de vie, & n'exclut point de la société ceux qui font cet outrage aux mœurs, le but n'est pas rempli, & la corruption générale éludera les lois.

L'orateur Solon disait : " Je n'ai pas donné aux Athéniens " les meilleures lois, mais les plus proportionnées à leur ca- " ractere & à leurs mœurs." Que servent les lois sans les mœurs? disait Horace. L'auteur n'est de l'avis ni du législateur Grec, ni du philosophe Latin; il pense que des mœurs faibles exigent des lois séveres; mais il ne nous montre pas comment des lois séveres peuvent avoir leur exécution dans un état où les mœurs sont faibles : Auguste combattit le célibat & la débauche par les peines les plus rigoureuses; le célibat & la débauche, triompherent de l'autorité du maître du monde : la question serait donc de savoir s'il ne vaudrait pas mieux n'avoir point de lois que d'en avoir dont on se moque, & d'étaler ainsi aux yeux de tous la faiblesse & l'impuissance du gouvernement; est-il possible que les bonnes lois arrêtent les progrès de la corruption & du luxe, retrempent les ames & remontent l'esprit public? déclarer le mari séparé d'avec sa femme, incapable de toute charge publique; enfermer la femme séparée; ces moyens, que l'auteur propose, sont vigoureux sans doute & paraissent d'une grande efficacité; mais l'opinion publique, nos mœurs & notre situation actuelle ne rendent-elles pas ces moyens impraticables? Dans des questions politiques, aussi délicates, il faut se défier des abstractions & des raisonnemens métaphysiques; le guide le plus sûr est l'expérience, & je ne vois point dans toute l'histoire un seul peuple que les lois aient rajeuni, un peuple qui, après avoir été longtemps amolli par le luxe, le commerce & les arts, démoralisé par l'égoïsme & la philosophie, ait repris avec le secours des lois son austérité premiere : peut être la nation Française est-elle

faite

Digitized by Google

faite pour en donner le premier exemple; je le desire, je l'espere, mais je n'oserais l'assurer.

L'auteur convient de cette dégradation de nos mœurs, mais la conclusion qu'il en tire me paraît diamétralement opposée à celle qui résulte naturellement d'un pareil tableau.

" Lorsqu'une société en est venue à ce point, que les folles " amours de la jeunesse, aliment inépuisable des arts, sont " devenues, sous mille formes, l'entretien de tous les âges; " lorsque l'autorité maritale y est une dérision, & l'autorité " paternelle une tyrannie; lorsque des livres obscenes, partout " étalés, vendus ou loués à si vil prix, qu'on pourrait croire " qu'on les donne, révelent à l'enfant ce que la nature n'ap- " prend pas même à l'homme fait, & que tout l'étalage de " l'érudition & toute la perfection de l'art sont employés à " nous transmettre l'histoire des vices de la Grece, après nous " avoir entretenus si souvent du roman de ses vertus, pour " nous corrompre à-la fois par les mœurs de ses prostituées, & " par les lois de ses sages; lorsque la nudité de l'homme, ca- " ractere distinctif de l'extrême barbarie, s'offre partout à nos " regards dans les lieux publics, & que la femme elle-même, " vêtue sans être voilée, a trouvé l'art d'insulter à la pudeur, " sans choquer les bienséances; lorsqu'il n'y a entre les hom- " mes que des différences physiques, & non des distinctions " sociales, & qu'à la place de ces dénominations respectueuses, " qui faisaient disparaître les sexes sous la dignité des expres- " sions, nous ne sommes tous, le dirai-je, que des mâles & des " femelles; lorsque la religion a perdu toutes ses terreurs, & " que des époux philosophes ne voient dans leurs infidélités " réciproques qu'un secret à se taire mutuellement, tolérer le " divorce, c'est commander la prostitution & légaliser l'adul- " tere; c'est conspirer avec les passions de l'homme contre sa " raison, & avec l'homme lui-même, contre la société. Après " cela, fondez des rosieres pour récompenser la vertu des " filles: faites des idylles pour chanter la félicité des époux; " accordez des primes à la fécondité, & mettez des impôts sur " le célibat, & vous verrez, avec tous ces moyens philosophi- " ques, les désordres de la volupté croître avec le dégoût du " mariage, & nos mœurs devenir, s'il est possible, aussi faibles " que vos lois. Le territoire de la France s'est accru; mais " sa dignité, le premier moyen de sa puissance, fondée sur la " décence de ses mœurs & la sévérité de ses lois, s'est éclipsée. " Les étrangers n'ont pu entamer ses frontieres, & ses propres " enfans y ont ruiné la famille, la religion & l'état, avec la

" licence

" licence du divorce, du philosophisme & de la démagogie. " L'homme moral a disparu; & tel que ces eaux qui se " perdent dans le sable, inutiles à la culture quand elles ne " sont retenues par aucune digue, son ame n'a plus de ressort, " parce que ses désirs n'ont plus d'arrêt. Ces passions violen- " tes, orages tumultueux du cœur humain, ces combats ter- " ribles de l'amour contre le devoir, du plus impétueux des " sentimens contre le plus puissant des obstacles qui honorent " la nature humaine, même lorsqu'elle succombe, & dont la " fiction excite tant d'admiration & nous arrache tant de lar- " mes, ne seront plus que des chimeres, qu'une postérité dé- " générée réleguera au rang des travaux d'Hercule ou de la " guerre des dieux contre les Titans. Législateurs, fermez " ces théâtres, qui firent si longtemps l'ornement de la France. " Phedre, Zénobie, Pauline, Monime, seraient des person- " nages inconcevables pour une nation qui connaît le divorce. " Andromaque, réduite à ne pouvoir sauver les jours de son " fils qu'en manquant à la foi promise à son premier époux, " jurant de mourir en formant de nouveaux nœuds, n'excite- " rait que la risée des femmes qui pourraient se remarier du " vivant même de leurs maris. Ces grandes scenes de la so- " ciété, où l'homme paraît dans toute sa force, parce que le " devoir s'y montre dans toute sa rigueur, & la vertu dans " toute son austérité, ne seraient plus dans nos vraisemblances " théâtrales; & puisqu'il faut des spectacles à ce peuple en- " fant, on amusera son oisiveté avec des bouffonneries * des " valets, des *lazzi* d'arlequin, des histoires de spectres & de " voleurs."

Ce morceau est très-éloquent, mais on y reconnaîtra peut-être l'orateur plus que le philosophe. Conclure, de ce qu'un peuple est profondément corrompu, qu'il faut le gouverner par des lois austeres, c'est prescrire un exercice salutaire à celui qui n'a point de jambes; Dieu lui-même s'était proportionné à la faiblesse des Juifs: il nous apprend dans l'Evangile qu'il leur avait accordé le divorce *ad duritiam cordis*.

---

* " Jamais on ne s'est tant moqué, sur le théâtre, des idées " bornées du peuple, de ses manieres empruntées, de ses lo- " cutions vicieuses, que depuis qu'il est reconnu souverain. " Ces peintures gâtent les gens bien élevés; sans corriger le " bas peuple dont il faut respecter la *simplesse* domestique, & " ne pas exagérer les droits politiques."

Mais

Mais comme il faut toujours, entre les abus, choisir le moindre, je pense que la séparation, telle qu'elle existait autrefois, présente beaucoup moins d'inconvéniens que la faculté du divorce, telle qu'elle existe aujourd'hui, & que la loi n'est jamais trop sévere, lorsqu'elle est d'accord avec la religion du peuple pour lequel elle est faite : le concours des deux autorités est ici d'un grand poids.

Cet ouvrage, plein de grandes vues & d'excellens principes, n'a peut-être que le défaut d'une théorie trop rigoureuse, qui présente ce qu'il y a de mieux, plutôt que ce qui est possible : on y reconnaît un bon citoyen, ami de l'ordre, de la vertu & des mœurs ; un politique profond, qui n'a point été séduit par les nouveaux systêmes de prospérité publique. Dans une pareille discussion, on ne pouvait exiger de lui qu'une raison supérieure & une exacte logique, mais il ne s'est pas contenté d'acquitter sa dette ; il a su mêler l'agréable à l'utile ; l'esprit & l'éloquence embellissent ses raisonnemens, sans rien ôter à leur solidité : à côté d'une métaphysique serrée, qui donne à l'attention du lecteur un exercice violent, il a placé des lieux de repos, des morceaux élégamment écrits, des tirades parsemées des fleurs de la rhétorique : après avoir gravi des monts escarpés, on est bien aise de respirer dans un agréable vallon.

Du Divorce & de la Séparation de Corps, par J. Malleville, *Président au Tribunal de Cassation, & l'un des Rédacteurs du Code Civil.*

Nous avons vu un écrivain politique, un publiciste, envisager la grande question *du divorce* dans ses rapports les plus étendus ; écoutons maintenant un habile jurisconsulte, un homme versé dans la connaissance des loix.

Il y a des esprits sur lesquels la force des raisons agit moins puissamment que l'autorité des auteurs. Celle du cit. Malleville doit paraître ici d'un grand poids : c'est un magistrat blanchi dans les fonctions de la jurisprudence & dans l'administration de la justice ; c'est un président du tribunal de cassation ; c'est un des rédacteurs du code civil qui prend la plume pour nous faire sentir les inconvéniens du divorce, & nous en peindre les dangers. Témoin de la discussion qui a eu lieu au tribunal sur le nouveau projet, il a pu mieux apprécier

précier qu'un autre les argumens des apologistes du divorce ; il a pu joindre à ses propres réflexions les observations de ceux de ses collegues, qui ont été de son avis. Qu'opposeront à sa longue expérience, ces sophistes d'un jour, qui voudraient convertir en oracles éternels leurs pensées éphémeres ; & à qui sera-t-il permis de censurer une partie du grand ouvrage de la législation Française, si ce n'est à un homme qu'on n'a pas jugé indigne d'y travailler ? C'est du sanctuaire même des loix que sort une voix qui s'unit à celle de tous les gens de bien, pour réprouver une innovation dont la morale publique est justement allarmée.

Il nous apprend d'abord un fait assez remarquable, c'est que, dans le tribunal de cassation, les réclamations des commissaires, qui ont fait ajouter le motif de l'*incompatibilité d'humeurs*, n'ont passé qu'*à l'avis de trois contre deux* ; & l'on peut juger de la nature de leurs observations par la maniere même dont le président du tribunal croit devoir les réfuter.

Il paraît que les commissaires ont objecté que *si l'on n'admet le divorce que pour causes prouvées, on laissera dans la peine beaucoup d'époux, qui ont à souffrir dans l'intérieur de leurs maisons de procédés fâcheux qu'on se garde bien de faire déclarer en public.* Le cit. Malleville répond à cela qu'il est impossible que les mauvais traitemens qui peuvent véritablement légitimer une séparation, ne finissent point par éclater de maniere à fournir des preuves suffisantes & des témoignages irrécusables : " On insiste cependant, ajoute-t-" il, & l'on se creuse l'imagination pour faire passer ce frivole " motif, au moyen des entraves mêmes qu'on met à sa pra-" tique : on va jusqu'à proposer de faire perdre à l'époux tous " ses avantages légaux & conventionnels, & la moitié même " de sa fortune. Mais comment qualifier une loi qui, pour " remplir son objet, serait obligée de violer ainsi les premiers " principes du droit, le premier instinct de la nature, qui pu-" nirait si séverement l'innocent, & uniquement l'innocent, " lorsqu'elle verrait en face le coupable ? Il est surprenant, " pour se servir de l'expression de Montesquieu, en pareil cas, " que la gravité de l'erreur de ce système n'en ait pas fait dé-" couvrir toute l'erreur."

J'ai cru devoir citer ce que l'auteur dit sur *l'incompatibilité d'humeurs*, parce que ce motif, qui est le plus frivole de tous, est en même tems le plus vague, & celui qui se prête le plus aisément au caprice des interprétations ; il est même devenu populaire ;

Digitized by Google

populaire ; il est presque passé en proverbe. On pourra lire dans l'ouvrage la réfutation des autres prétextes, qui tous ont l'air de mauvaises plaisanteries. Mais, qui croirait que *l'émigration* ait été conservée au nombre des causes de divorce par ceux mêmes qui avaient eu la sagesse d'en exclure *l'incompatibilité d'humeurs ? L'émigration*, observe judicieusement le cit. Malleville, *est un crime politique une fois arrivé, & qui ne doit point trouver place dans le code civil.* Il est étrange, en effet, qu'on n'ait pas craint de perpétuer ainsi les souvenirs révolutionnaires dans un ouvrage qui ne doit appartenir à aucune circonstance, parce qu'il doit embrasser tous les tems ! Veut-on rappeler sa premiere origine ? On n'a pas encore entierement oublié qu'au commencement de la révolution aucun cahier, excepté celui *du duc d'Orléans*, ne réclamait une innovation également contraire à la religion du plus grand nombre & aux usages de tous ; on sait par quels hommes elle fut décrétée, & dans quel tems : quel législateur, par exemple, que celui qui, dans la discussion qui précéda cette loi, osa monter à la tribune, pour déclarer en termes formels, *qu'il prétendait prendre une femme comme il prenait une chambre dans un hôtel garni, pour un jour s'il lui plaisait !* Il était franc, du moins ; car décréter le divorce, dans une si grande corruption de mœurs, qu'était-ce autre chose que ratifier son vœu ?

C'est ce que prouve très-bien l'auteur de cet écrit, dans un chapitre intitulé : *Des avantages et des inconvéniens du divorce en général*, où il balance les uns & les autres, & où il répond à ceux qui prétendent que cette loi, dont on s'est empressé de jouir d'abord, ne trouvera plus à l'avenir les mêmes dispositions dans les cœurs des citoyens : " La fureur du di-" vorce, dit-il, ne discontinue pas depuis dix ans ; il ne s'ex-" erce plus aujourd'hui sur les mariages contractés avant que " la nation eût acquis cette triste faculté ; c'est sur les unions " formées depuis qu'il s'opere avec la licence la plus effrénée ; " c'est relativement aux *mariages mêmes contractés sur un* " *premier divorce* ; c'est quelquefois contre des *mariages* " *formés depuis huit jours qu'il est réclamé* ; & ce qui doit " conduire aux plus sérieuses réflexions, le nombre des ma-" riages à Paris n'a été en l'an huit que de 3306, & celui des " divorces a été de 684 ; dans les onze derniers mois de l'an " neuf, celui des mariages a été de 3501, & celui des divorces " de 659 ; en sorte que *sur cinq mariages qui se font* " *dans la capitale, il y a à parier qu'il y en aura un d'an-*" *nullé.* A-t-on rien vu de semblable parmi les nations qui

Digitized by Google

" ont pratiqué le divorce, depuis le tems où, dans Rome perdue, " les femmes comptaient leurs années *non par les consulats*, " *mais par le nombre de leurs maris?*" Quel tableau ! Pourrions-nous fermer l'oreille à la voix de notre propre expérience confirmée par l'exemple de tous les siecles & de tous les peuples.

N'oublions donc point que le divorce permis d'abord en Angleterre pour cinq causes, fut beaucoup réduit dans la suite, & n'est plus admis que dans le *cas d'adultere*; encore la prononciation du divorce, dans ce dernier cas, n'appartient-elle pas aux tribunaux. Il n'y a que le parlement qui puisse déclarer le mariage dissous; en sorte que le divorce n'est pas un acte de jurisdiction, mais l'objet d'une loi, qui, dans le cas particulier, déroge à la loi générale; toutefois les adulteres & les divorces devinrent si fréquens, qu'ils éveillerent, en 1799, l'attention & la sollicitude du parlement, & il y eut des avis pour abolir entierement le divorce; on se contenta seulement d'y mettre de nouvelles entraves; on défendit à l'homme & à la femme adulteres de se remarier avant un an; mais l'expérience a prouvé que ce remede n'était encore qu'un palliatif inutile.

Cependant le cit. Malleville paraît consentir à ce qu'on admette le divorce, *en cas d'adultere*, par égard pour la partie de la nation à laquelle sa réligion le permet; mais il réclame la *séparation de corps* en faveur de l'immense majorité qui suit le culte catholique: " Il est de fait que la presque totalité " du peuple Français professe la religion catholique, même en " y comprenant Paris, dont la plupart des habitans paraissent " n'en avoir aucune; cette religion prohibe le divorce, dans " tous les cas, même dans celui d'adultere; elle permet seule- " ment la *séparation de corps*. Si la loi ne se conforme pas en " cela à la religion, il s'en suivra qu'il ne restera aucune res- " source aux époux catholiques, contre les malheurs résultans " d'une union mal assortie; car ils ne voudront pas prendre la " voie du divorce; mais quel est le motif qui pourrait engager " le législateur à user de cette dureté contre la majorité de la " nation?" Cette réflexion conduit l'auteur à des observations générales sur la nécessité d'un culte public; cette nécessité, si long-tems réduite en problème, est aujourd'hui reconnue par le gouvernement. Puissent toutes les parties de la législation s'accorder avec les grandes vues qu'il a conçues à cet égard !

Sur

Digitized by Google

Sur les Portraits de Madame Bonaparte, *par* GÉRARD ;—*de* Desaix *mourant, par* RÉGNAULT ; —*& du* Premier Consul, *par* DAVID.

Les gens du monde qui ignorent ce que les artistes entendent par ces mots : *coloris suave, art du clair obscur, ensemble harmonieux, pureté de dessin*, peuvent s'en former l'idée en contemplant le portrait de madame Bonaparte par Gérard. Il faut avoir observé les précédentes productions de cet artiste pour apprécier ce qu'il en coûte à un peintre de pénibles efforts, d'études laborieuses & méthodiques de son art, pour se placer au rang des grands coloristes. *Peut-être le tableau d'une mere et de sa fille*, exposé au précédent salon, n'était que la derniere étude qui devait conduire Gérard à cette perfection de coloris. On est encore frappé de l'élégance de la pose de la figure, & de la magie de l'ensemble ; mais le plus grand mérite de ce portrait est à tous les yeux, celui de la ressemblance. On admire avec quelle vérité l'artiste a rendu l'expression qu'il a trouvée dans les regards & dans le mouvement de la bouche de son modele. O bonté ! don charmant ! sans toi, une femme peut être belle quelques instans ; toi seule la rends toujours aimable !

La figure est aussi ajustée avec une élégance tout particuliere. On a cru remarquer dans les ombres de la draperie quelque chose de vague & d'indéterminé ; ce défaut nous paraît tenir à la nature de l'étoffe, peut-être mal choisie, de cette draperie dont les effets sont d'ailleurs parfaitement imités: ces ombres vagues & incertaines sont celles que produisent l'une sur l'autre les parties d'un corps transparent qui reflette faiblement la lumiere & en laisse passer une partie sur les objets où il devrait porter l'ombre.

Quant aux arbres & à l'architecture du fond, il faut ne point perdre de vue qu'il s'agit d'un portrait & non d'un paysage.

Quelque part, à quelque prix que Gérard eût exposé ce portrait, il sait bien que la foule s'y serait portée ; il faut donc lui savoir gré d'être venu au devant des vœux du public, & d'avoir fait à un sentiment plus noble, le sacrifice de son intérêt.

Digitized by Google

— Regnault, après de mûres & longues réflexions, s'est aussi décidé à exposer son tableau de la mort du général Desaix.

Cette composition est remarquable par un grand mérite de vérité dans l'action : le général atteint d'un coup de feu, s'est saisi de la crinière de son cheval, il sent qu'il est frappé à mort, & le spectateur un peu attentif le reconnaît aussi au mouvement de son visage, à la maniere dont son corps, ses cuisses & ses jambes s'affaissent & *s'en vont*. Cette pose n'est rien moins que pittoresque, mais elle est vraie & finement sentie.

Un des aides-de-camp du général, le fils du consul Lebrun, est descendu de cheval pour le secourir : il observe son visage d'un œil inquiet, d'une main il cherche à arrêter le sang qui coule de la blessure, de l'autre il l'embrasse pour le descendre de dessus son cheval ; celui-ci semble lui adresser ces paroles mémorables : " Allez dire au premier Consul que je " meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour vivre dans " la postérité." L'action du jeune aide-de-camp n'est pas moins clairement exprimée, moins bien rendue ; la main appuyée sur la blessure est d'une grande beauté.

Le mouvement du cheval n'est pas en rapport avec le reste de l'action ; & quant aux formes, peut-être on avait droit d'attendre quelque chose de mieux de l'auteur du *Centaure Chiron* ; mais il ne faut pas oublier que le peintre qui traite ces sortes de natures ne peut avoir le modele sous les yeux.

— David seul, tout-à-fait désabusé sur le faux éclat de la gloire de ce monde, persiste à ne point paraître au salon. Malgré la clameur publique, il tient les portraits du premier Consul renfermés dans son attelier : les va voir là qui peut pour un franc quatre-vingt centimes. Sans doute l'intérêt & le génie ne devraient pas habiter ensemble, mais le dernier ouvrage de David, plus qu'aucun autre, prouve que cela leur arrive quelquefois.

Rien de plus grand & de plus ingénieux à-la-fois que cette composition triplement payée.

L'artiste a senti que le portrait de Bonaparte était un tableau d'histoire, & qu'il ne pouvait arriver à la hauteur de son sujet sans sortir des voies ordinaires.

Si l'on mesure les actions des grands hommes par l'influence qu'elles ont sur les destinées du monde, jamais sujet plus grand ne s'est présenté à l'imagination d'un peintre.

David

Digitized by Google

David nous représente Bonaparte franchissant les sommets du Saint-Bernard ; il ne faut pas chercher dans la nature la pose du héros, ou l'action du coursier ; le mouvement de celui-ci ne ressemble ni à l'élan du cheval qui galloppe, ni à l'impétuosité de celui qui se cabre ; ce n'est point une allure de manege, c'est le *sic itur ad astra* du poëte ; on [illegible]ut croire que le peintre était plein de cette idée, on la retrouve dans toutes les parties de sa composition ; le mouvement & la direction des crins agités du coursier, & celle du manteau flottant en avant du cavalier, annonce l'action d'une puissance surnaturelle ; la main du héros élevée au-dessus de sa tête, trace sa marche au séjour de l'immortalité ; j'ai vu une médaille ou une pierre gravée de l'apothéose de Castor & Pollux, dont les figures sont disposées à-peu-près de la même maniere, & il me semble que cette fiction n'était pas déplacée ici.

Cependant quelques amateurs ont trouvé la conception de David trop hardie, & il paraît avoir cherché à affaiblir ces grands traits de l'original, dans la copie qu'il a faite lui-même de son tableau.

Dans le premier, l'auteur a voulu conserver à son héros le caractere de la jeunesse qui rehausse l'éclat de tant de grandes actions accomplies dans un âge où les autres grands hommes entrent à peine dans la carriere de la gloire ; mais ce trait qui appartient sur-tout à l'histoire, ne devait point être exagéré par la peinture. Un grand homme, quelle que soit sa jeunesse, ne porte point la figure d'un enfant. Nous avons énoncé, l'année derniere, notre opinion sur la maniere de traiter les figures des héros, en rendant compte du portrait du général Moreau. Nous croyons qu'il appartient à l'art d'embellir, d'aggrandir de semblables modeles, mais non pas de les enjoliver. La tête superbe de faire, ne nous paraît pas avoir cette expression & ce caractere, si fortement empreints dans tous les traits de la physionomie de Bonaparte, & qui frappent d'abord les yeux les moins exercés.

Ces soldats qui gravissent les rochers en traînant après eux leur artillerie, forment un accessoire qui, à la premiere vue, semble nécessaire à la détermination précise du sujet ; peut-être cependant cet accessoire nuit-il à l'effet des formes, ou plutôt de l'action idéale du personnage principal ; peut-être le sujet était-il suffisamment déterminé par le site, par les noms d'Annibal & de Charlemagne, gravés auprès de celui de Bonaparte, sur les rochers de ces cimes élevées que nul autre avant & depuis eux n'avait osé franchir à la tête d'une armée.

La

La figure est d'ailleurs dessinée avec la correction qui distingue les plus belles productions du pinceau de David; le cheval & les accessoires peints, & je dirais presqu'inventés avec un esprit admirable.

Dans l'original le cheval est pie, dans la copie faite pour le roi d'Espagne, il est brun, & cette différence de couleur d'une des parties principales du tableau en a déterminé plusieurs autres dans les accessoires; la housse & les sangles du cheval pie sont bleues, celles du cheval brun sont rouges; le manteau, couleur de feuille morte dans le premier, est rouge dans le second; les montagnes, dans ce dernier, sont aussi couvertes d'une neige plus épaisse, plus éclatante de blancheur; le ciel est plus gris, plus nébuleux; le cheval qui se détache davantage du fond, paraît avoir moins d'élans, & je ne saurais déterminer si ce dernier effet résulte de l'harmonie différente des couleurs, ou d'une modification réelle des parties du dessin.

David a encore voulu éviter dans la copie le reproche de ne s'être pas attaché à la ressemblance des traits du modele, & il a donné à son personnage moins de cette fraîcheur purement idéale que nous blâmons nous-mêmes dans l'original; mais le résultat des nouvelles combinaisons auxquelles il a sacrifié sa premiere pensée, ne nous paraît pas fort heureux même sous le rapport de la ressemblance: obligés de prononcer entre ces deux chef-d'œuvres, nous donnerions la préférence au premier.

SPECTACLES

Digitized by Google

SPECTACLES DE PARIS.

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE ET DES ARTS.

Œdipe à Colonne, suivi du Casque & des Colombes.

Une actrice et une piece nouvelle m'attiraient à-la-fois à ce théâtre; l'actrice durera plus que la piece. Le petit ballet anacréontique ne franchira pas probablement la glorieuse époque pour laquelle il a été fait; Mlle. Chollet est un enfant qui croîtra pour l'honneur de notre scene lyrique: sa voix est délicieuse, et sa maniere de chanter d'une excellente école; elle a joué le rôle d'Antigone avec une naïveté touchante. Cette expression enfantine est très-heureuse, si elle est l'effet de l'âge, et très-précieuse, si elle est le fruit du talent. Nos théâtres, où l'on voit aujourd'hui de jeunes sujets de quinze ans à côté d'acteurs plus que consommés, me rappellent ces merveilleuses contrées où, si l'on en croit les voyageurs, le printems et l'automne se donnent la main, où les arbres montrent le fruit à côté de la fleur.

Œdipe à Colonne a jugé le procès des Gluckistes et des Piccinistes; il a réconcilié la musique Française avec la musique Italienne, l'expression avec la mélodie, la période avec les grands effets tragiques: cet opéra est le moyen terme entre les concetti de l'Ausonie et les hurlemens Germaniques; c'est une véritable tragédie où le beau chant et les airs, bien arrondis, ne servent qu'à augmenter l'intérêt. Sacchini a prouvé qu'on pouvait être énergique et déchirant avec une mélodie pure, sans bruit, sans cris, en épargnant et la poitrine des actrices, et les oreilles des auditeurs. Ce compositeur ne faisait pas un air mieux que Piccini, mais il a mieux vu que lui qu'il faut secouer un peu vivement les Français; que les petites grâces, la suavité, le moelleux, la rondeur glissent sur des spectateurs incapables d'apprécier ce genre de mérite, tandis que la majesté, la force, le pathétique entraînent les suffrages de ceux mêmes qui ne sont pas musiciens. *Œdipe à Colonne* est le chef-d'œuvre et le modele de notre scene lyrique.

L'ambassadeur Ottoman assistait à cette représentation. En voyant, parmi des spectateurs Français, un étranger dont les

Digitized by Google

idées, les préjugés, les mœurs, les habits avaient plus de rapport avec les personnages du théâtre qu'avec les hommes de la loge voisine, j'aurais bien désiré savoir quel effet un pareil spectacle produisait sur lui. Un long séjour à Paris l'a sans doute familiarisé avec nos plaisirs et nos usages, mais à son arrivée dans cette capitale, en sortant d'un pays où il n'y a ni théâtre, ni arts, ni société, il a dû être bien étonné de voir une foule immense d'hommes et de femmes réunis dans une même enceinte, sans avoir les uns pour les autres que le simple mouvement d'une froide curiosité ; c'est aussi ce qui l'aura le plus frappé sans doute : peut-être ne savait-il pas assez la langue pour apprécier alors nos drames, nos acteurs et notre musique. Pour moi, peu occupé de la piece qui m'est trop familiere, je réfléchissais sur cette singularité d'un Turc assistant à Paris à une tragédie Grecque. *Œdipe à Colonne* est un des fruits de cette fameuse contrée de la Grece, asservie et dédaignée par les Turcs : ses maîtres n'en tirent que de médiocres tributs ; nous jouissons de ce qu'elle a produit de plus précieux et de plus rare : des ruines et des ronces couvrent aujourd'hui le théâtre d'Athenes, où l'on représenta jadis l'*Œdipe à Colonne* ; et Paris, héritier des chef-d'œuvres d'Athenes ; Paris, le centre du goût, de la magnificence et des arts, n'était, du tems de Sophocle, qu'une affreuse forêt, repaire de bêtes féroces.

Dans la belle scene où Polynice tombe aux genoux d'Œdipe pour implorer son pardon, il y a un air outré, d'ailleurs très-bien fait, mais d'une inconvenance extrême : outre l'impertidence de faire chanter Polynice dans un pareil moment, il est encore absurde que le fils fasse part à son pere de ses projets de guerre contre Etéocle, et que le pere ait la patience de les écouter. Le goût exige impérieusement la suppression d'un morceau de chant si déplacé, qui refroidit prodigieusement la situation, et pendant lequel Œdipe et Antigone sont fort embarrassés de leur contenance : c'est à-peu-près le seul défaut qui m'ait choqué dans cet ouvrage. Puisqu'il est bien décidé qu'il ne peut y avoir d'opéra sans sacrifice et sans procession de prêtres il faut savoir gré à l'auteur d'avoir abrégé la cérémonie.

Un distique Latin très-ingénieux a fourni le sujet du *Casque et des Colombes :*

Militis in galeâ nidum posuere columbæ,
Apparet Marti quàm sit amica Venus.

C'est-à-dire : " Des colombes ont fait leur nid dans le casque " d'un soldat : voyez combien Vénus est amie de Mars." L'idée

dée est fort jolie, mais elle perd beaucoup quand on veut la mettre en scene : un trait d'esprit n'est souvent pas dramatique, et les plus charmantes allégories peuvent être froides au théâtre. Le poëte suppose que Vénus se désole de l'absence de Mars, qui la quitte pour les combats ; les Grâces s'efforcent en vain d'adoucir sa peine ; l'Amour, accompagné de Zéphir, vient lui offrir une consolation plus solide, en lui annonçant le retour de Mars triomphant. Pour calmer les inquiétudes qu'une guerre nouvelle pourrait causer à Vénus, il observe agréablement, que

Si vainqueur du monde il lui donne la paix,
Il faudra pourtant qu'il s'arrête.

Ce trait a été saisi par les spectateurs et vivement applaudi, ainsi que toutes les allusions à la paix, et au héros à qui nous la devons.

L'Amour renvoie sa mere à Paphos, avec la promesse de ramener bientôt Mars à ses genoux ; mais avant qu'elle parte, il la prie de lui laisser ses colombes, dont il dit avoir besoin. Pour attendrir le cœur de Mars, l'Amour et Zéphir imaginent de placer sur sa route un paysage charmant et une fête pastorale ; le dieu de la guerre est ému par les danses des bergeres, par les chants des bergers, qui ne respirent que la volupté ; l'Amour lui-même, sous un habit rustique, déplore l'ambition des guerriers, qui coûte tant de larmes à la beauté ; Mars attendri dépose son casque ; Zéphir, aussi déguisé en berger, le suspend à une branche d'olivier : bientôt on voit des colombes traverser le théâtre et se placer dans le casque ; mais elles n'y restent pas ; il faut que Zéphir les cherche et les reprenne à mesure qu'elles tombent par terre, et les remette à leur poste ; ce qui détruit tout l'effet de la pantomine. Vénus arrive à-propos pour profiter des bonnes dispositions de Mars, et se borne à lui demander qu'il partage également ses vœux entr'elle et la gloire : l'Amour en ce moment apporte à Mars son casque, et ce dieu est vivement touché en le voyant rempli des oiseaux chéris de Vénus ; il tient long-tems en main ce casque renversé, qui, présentant alors la forme d'un vase très-commun, donne à l'époux de Vénus une attitude comique : le doux murmure d'un léger sifflet s'est fait entendre, mais la justice n'était ici qu'une inconvenance qui a déplu à tout le monde. Bien en a pris au cit. Guillard de mettre son allégorie sous la protection de la paix, et d'avoir, pour couvrir les défauts de sa piece, le casque du vainqueur de Maringo.

Digitized by Google

Quelques heureuses allusions ont fait prendre le dessus aux applaudissemens : toute la salle a retenti d'acclamations à ces vers que dit Vénus et qu'on a fait répéter :

Le guerrier triomphant qui rend la paix au monde,
Mérite mieux l'hommage et l'amour des mortels.

La réconciliation de Mars et de Vénus est célébrée à Paphos par un ballet enchanteur qui rassemble presque toute la cour céleste. On y voit Apollon et les neuf muses, Minerve et les génies des arts, Neptune avec son trident, les Grâces, les Jeux, les Ris, les Plaisirs. L'Amour veut qu'on éleve à Mars un trophée, mais Vénus s'y oppose.

Modeste au sein de la victoire,
Votre hommage pourrait offenser ses regards :
Il a sans doute du courage,
Mais il craint beaucoup les flatteurs.
Que servirait ici de placer son image ?
N'est-elle pas dans tous les cœurs ?

Cette derniere pensée a excité les plus vifs transports ?

Le ballet, quoique fort agréablement dessiné, est beaucoup trop long. La musique de Grétry n'est point au-dessous de la renommée de ce compositeur ; il y a plusieurs airs d'une touche originale : on a distingué le duo de l'Amour & de Zéphyr ; l'air de Mars : *Ah ! quel spectacle enchanteur !* délicieusement chanté par Laïs ; & surtout le charmant trio de Mars, l'Amour & Zéphyr : *Hélas ! oui, c'est bien ma mere.* Quant au jeu des acteurs, on doit savoir combien il est difficile de représenter convenablement Vénus, l'Amour & les Grâces. Au reste, l'affluence des spectateurs, les loges garnies des ambassadeurs étrangers ; l'air de prospérité, de joie & de bonheur, répandu de toutes parts, célebrent mieux la paix que toutes les allégories des poëtes ; une assemblée si brillante est une plus belle fête, une décoration plus vraie que celle de la scene, & le théâtre est la partie la moins intéressante du spectacle.

THÉ-

Digitized by Google

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Secret, & les Visitandines.

Le citoyen Martin chantera un air nouveau dans le Secret; *le citoyen Martin jouera dans les deux pieces; spectacle demandé.* Que de piéges! Et puis, fiez-vous aux affiches, toujours les plus pompeuses sont, hélas! les plus trompeuses; *c'est dommage! en vérité.* L'annonce d'un air nouveau & de la reprise des Visitandines avait produit, la premiere fois, un grand effet: une foule immense, attirée par cet appât, s'en était retournée fort honteuse: mais elle avait sans doute gardé, sur sa disgrâce, un silence perfide, afin d'avoir des compagnons. On annonce une seconde fois *le Secret* & *les Visitandines*; une seconde fois le public s'y porte avec fureur; le moyen de résister à un *spectacle demandé!* J'étais moi-même du nombre des curieux; on ne peut pas être plus complétement dupe: c'est s'y prendre de trop bonne heure pour jouer des tours de carnaval. Voici le vrai de l'aventure; *j'en suis témoin fidele.*

Le Secret est une ancienne piece du répertoire du théâtre Favart; ce n'est qu'une imitation de *la Femme jalouse,* égayée de quelques traits de *l'Esprit follet,* de Hauteroche; mais il y a de l'art dans la conduite, de l'esprit & de la justesse dans le dialogue: la jalousie de la femme est comique; le caractere du mari, original; & l'on rit beaucoup d'un valet niais, garçon d'esprit qui fait la bête, attendu qu'il y a trop de bêtes qui font les gens d'esprit. On a prétendu rajeunir cet opéra-comique par *un air nouveau,* dont il se serait fort bien passé: cette air nouveau n'est que de la vieille musique Française, dans le genre langoureux; ce n'est ni le genre de Martin, ni le genre à la mode. Il y a un milieu entre les ornemens faux d'un chant frelaté & cette insipide monotonie, ces tenues éternelles, ces sons filés jusqu'à extinction: assurément rien n'est plus ancien que cet air soi-disant nouveau. Ce qu'il y avait dans tout cela de nouveau, c'était Martin chantant des fadeurs de l'ancien opéra, & jouant l'amoureux transi; espece de nouveauté qui n'est faite pour attirer personne.

Dans toute la musique du *Secret,* il n'y a que deux airs agréables; ils tiennent le milieu entre le vaudeville & l'ariette

Digitized by Google

à prétention : le premier est chanté par madame Dugaz on avec peu de voix, beaucoup de goût & trop de jeu : l'autr air, chanté par Solié, est dans toutes les bouches, & fréquemment employé au Vaudeville : ce genre naturel, gracieux & facile, est le plus convenable à l'opéra-comique ; c'est en pure perte que les musiciens se battent les flancs pour composer de grands airs qui fatiguent autant l'acteur qu'ils ennuient le spectateur.

Du reste, la piece est jolie & bien supérieure, à tous égards, aux *Visitandines*. Ce dernier ouvrage, absolument indigne de son aimable auteur, n'est qu'une méchante bouffonnerie de l'ancien répertoire de Feydeau ; mais Martin & Gavaudan ont parié qu'en se chargeant des deux principaux rôles, ils feraient courir tout Paris à cette vieille farce ; & ce qui ne doit étonner personne, ils ont gagné la gageure. On ne trouve pas même dans *les Visitandines*, cette portion de sens qu'on exige dans les jeux de l'esprit ; l'art est aussi outragé que la bienséance dans ces charges burlesques. Y-a-t-il, par exemple, rien de plus absurde que de nous présenter les Visitandines, au milieu du plus violent orage, ouvrant leurs fenêtres pour babiller ensemble ? On sait qu'en pareil cas les religieuses se mettaient en oraison, & non pas au grand air. Comment supposer qu'un jeune homme de vingt-cinq ans, dont le visage porte la trace très-marquée de la barbe, puisse passer pour une jeune religieuse ? Comment imaginer que madame l'abbesse & toute sa communauté puissent supporter une ronde très-gaillarde dans la bouche d'un pere Capucin, & ne démasquent pas sur-le-champ ce fourbe mal-adroit ? Quoi de plus ignoble que ces scenes d'ivrognes qui ne finissent pas ? Quoi de plus dégoûtant que cette sale orgie de Grégoire & du pere Hilarion, au troisieme acte ? Est-ce une nature aussi basse qu'il faut offrir aux honnêtes gens ? Quelques sifflets se sont fait entendre ; mais si le parterre eût été juste, il eût couvert de huées d'aussi misérables parades, capables de déshonorer les tréteaux de Nicolet. Est-ce ainsi que le théâtre Feydeau se montre digne du titre magnifique d'*Opéra-Comique National*, dont il a été décoré ? Tandis que le répertoire offre tant d'ouvrages ingénieux & délicats, ne faut-il pas être bien mal-avisé d'aller remuer de pareilles ordures ?

La piece des *Visitandines*, outre l'indécence du fonds, est trop longue de moitié pour se soutenir au théâtre, & il faudrait refaire en entier le dénouement ; le sujet ne vaut pas la peine que donneraient les corrections ; il n'a pu plaire que dans

dans ce moment de délire où la haine & le mépris des institutions religieuses étaient une partie essentielle du patriotisme. Picard avait-il donc besoin, pour réussir, de flatter les passions aveugles d'un peuple égaré ? Ne devait-il pas laisser cette ressource à ceux qui ne pouvaient briller un moment qu'à la faveur du trouble, & que le retour de l'ordre devait replonger dans la fange dont ils étaient sortis ? Contre des malheureux, la médisance même est aussi lâche que la calomnie ; quel mérite peut-il y avoir à faire rire la populace aux dépens de l'innocent persécuté ?

Gresset se permit autrefois, sur les Visitandines de Nevers, un badinage ingénieux & léger, & cependant toujours dangereux aux yeux du politique & du vrai philosophe. On rit aujourd'hui des *Agnus*, des *Ave*, des vétilles du cloitre, demain on se moque des objets les plus sacrés : la raillerie ne s'arrête plus du moment qu'elle a effleuré ce qui touche à la religion, même de loin ; il est toujours honteux & funeste qu'un gouvernement ait une religion, & ne sache pas la faire respecter. Les poulets sacrés étaient assurément fort ridicules dans la religion Romaine : un jour, un jeune officier-général, qui faisait le beau, & que pour cela peut-être on appelait *Appius pulcher*, voyant que les poulets refusaient de manger, les fit jeter à l'eau, en disant : *puisqu'ils ne veulent pas manger, du moins qu'ils boivent*, & n'en marcha pas moins légerement à l'ennemi : sa plaisanterie n'était pas mauvaise ; les esprits forts de ce tems-là y trouverent une philosophie au-dessus des préjugés ; mais les sages & les citoyens n'y virent que l'impudence d'un étourdi, très-novice en politique. Au reste, le plaisant paya cher ce bon-mot ; il fut complétement battu, non pour s'être moqué des poulets, mais parce que ce présage sinistre avait découragé l'armée. Les augures n'étaient que des diseurs de bonne aventure : Cicéron, qui prétendait que deux augures ne pouvaient pas se rencontrer sans rire, a composé un livre très-sérieux sur la science des augures : il en parle avec un grand respect ; il a l'air d'y croire, & soutient qu'on mérite la mort quand on méprise les augures. Tout ce qui tient à la conservation du corps politique & au sort des citoyens ne peut être impunément abandonné au ridicule ; les épigrammes sont trop cheres quand il faut en acheter le plaisir par le bouleversement de l'état. On aurait pu dire à ces princes, à ces grands seigneurs, à ces duchesses, à ces prélats, à tous ces sots de la bonne compagnie d'autrefois, qui riaient de si bon cœur des bouffoneries de Voltaire contre la religion

&

Digitized by Google

& les prêtres : *Næ iste risus ingentes fletus eliciet ;* " Ces ris " un jour feront couler bien des larmes."

L'ignorance, la grossiereté & les mœurs relâchées des moines pouvaient prêter à la plaisanterie ; mais le courage & l'austérité d'un sexe faible qui s'immolait à la religion, devaient être respectables, même aux yeux des incrédules : il y a toujours de la grandeur de s'élever au-dessus de la nature, à dédaigner les plaisirs, à maîtriser les passions. La Valliere était plus intéressante aux Carmélites qu'à la cour de Louis XIV. Lorsqu'on chassait de leurs asyles ces filles innocentes, insulter à leur malheur, les prostituer en plein théâtre à la risée publique, calomnier leurs mœurs, & vouloir leur arracher jusqu'à leurs vertus, c'était faire preuve de barbarie beaucoup plus que d'esprit & de talent.

Dans le moment surtout où le premier consul, inspiré par le génie de l'humanité, rappelle ces vertueuses filles auprès des pauvres & des malheureux que la religion leur apprenait à chérir & à soulager, n'est-il pas douloureux pour les cœurs sensibles d'entendre retentir le théâtre de sarcasmes & de calomnies contre des institutions qu'on peut rendre si utiles à la société ?

Description du Tableau d'Ossian, *par* Gérard.

L'artiste avait d'abord conçu le projet de consacrer dans quatre tableaux les quatre mythologies, ou plutôt les caracteres divers de ces génies originaux qui s'élevent au-dessus de la foule des autres poëtes, comme les quatre grands dieux de l'Olympe dominent sur le vulgaire des divinités.

Moïse & l'ancien testament auraient offert la grandeur simple & touchante des premiers tems, *la nature patriarchale.*

Homere s'élançant dans les régions du beau idéal, peintre des passions & des mœurs, mettant aux prises le ciel & la terre, sublime & naïf, créateur ou chantre de la plus brillante religion, aurait retracé *la nature héroïque.*

L'Arioste, ce poëte magicien, célébrant les amours, les combats, les chevaliers, les belles, plein de charme, de verve, de féerie, aurait étalé *la nature fantastique.*

Ossian enfin, sombre comme le climat de la Calédonie, monotone comme la plainte, mais attendrissant comme elle, gémissant sur sa harpe d'or au milieu de celles des combats ; délices

Digitized by Google

délices des âmes fortes & des cœurs tendres, le plaintif & solennel Ossian aurait développé l'expression *de la nature mélancolique.*

Ce dernier sujet est le seul auquel l'artiste se soit arrêté ; mais il l'a traité en grand maître, & cette esquisse passionnée, échappée de ses pinceaux en moins de quarante jours, est un tableau vaste & profondément senti.

La plus heureuse pensée est de n'avoir point choisi une particularité isolée de la vie d'Ossian, mais d'avoir saisi une de ces généralités auxquelles se rattache un système entier.

Ainsi cette religion touchante des fantômes, ce palais aërien & mobile, où, selon une tradition antique & consacrée, la famille des guerriers & des vierges, où les peres, les fils, les meres, les épouses, les amantes planent, après leur trépas, sur des nuages sensibles, & suivent, de leurs humides regards, les chants & les exploits de ceux qu'ils ont chéris, le désert & ses ruines augustes, le torrent qui tombe, le Barde qui chante au bruit de ces flots, accompagné des mugissemens de la tempête & des soupirs des ombres, tout ce qui peut ajouter au caractere sombre de la scene, la sévérité des teintes locales, le ciel âpre & glacé, où scintillent les étoiles, où glissent les météores, où brille une lune d'Automne, les chœurs mélancoliques des spectres aimés, tout est là : c'est tout Ossian.

La pose du Barde est pleine de vérité & de poësie. Il éleve de ses mains inspirées sa harpe d'or : sa tête, recueillie dans un sentiment profond, se penche inclinée : la tempête mugit dans ses cheveux hérissés.

Un peintre vulgaire aurait représenté Ossian la tête extatiquement élevée : le sentiment que l'artiste penseur lui a donné est bien plus religieux : il annonce que toute la scene qui entoure ce Barde est dans le fond de l'âme d'Ossian & qu'elle s'y passe.

Devant lui apparaît, sur un nuage, *Fingal*, appuyé sur un fantôme plus jeune & qui respire la plus douce mélancolie : ce grouppe est du plus admirable dessin. Derriere eux, des vapeurs immenses qui se déroulent : à ces casques serrés, on reconnaît le peuple des ombres guerrieres ; au milieu, le spectre pâle du vieux barde Ullin.

A l'opposite : des femmes célestes, des anges aëriens ; des figures ravissantes, vêtues de blanc, aux robes flottantes & diaphanes, aux blonds cheveux : un grouppe tient & anime des lyres ; un autre grouppe, un seul, moins calme, plus passionné, semble s'embrasser, se chercher, s'unir & se retrouver dans la mort.

Telle

Telle est cette composition, où le sentiment s'unit à la féerie, à la religion des souvenirs, aux images les plus délicieuses & les plus romantiques. Le dessin est idéal & sévere : le ton général harmonieux ; c'est l'effet d'une belle nuit des climats froids. Le site est plein de vérité, & le paysage de vigueur. L'illusion de la scene est complette. On croit y être, disait David en la voyant. Gérard a bien senti que la terreur devait être bannie de ces apparitions : ce sont des fantômes amis & des ombres fortunées.

La magie du pinceau égale celle de la situation : Gérard appelle modestement ce tableau une esquisse : mais c'est un trait de génie que d'avoir esquissé des fantômes : les peintres ordinaires leur donnent des muscles & des os.

Mais ici c'est de la poësie en vapeurs.

Ce tableau est en route pour être exhibé à Londres.

AVIS A DEUX CENTS ÉMIGRÉS.

Nous avons reçu la requête suivante de quelques émigrés à Bonaparte, avec priere de la transmettre à sa destination. Nous l'avons d'abord acheminée à notre bon ami, le citoyen Mengaud, commissaire de police à Calais, pour la faire parvenir à notre autre bon ami Fouché, ministre de la police, à l'effet de la faire mettre sous les yeux de notre grand ami, le souverain auguste & miséricordieux de tous les Français. Elle nous a été renvoyée au bout de dix jours, avec l'apostille qu'on va lire.

Requête des Emigrés vulgaires, au tout-puissant premier Consul.

Nous combattions, seigneur, avec Montmorency,
Duras, Choiseul, Tarente, & l'adroit Carency,
Quand vous leur pardonnez, pardonnez-nous aussi.

Les pauvres diables d'émigrés qui sont trop obscurs pour qu'un grand souverain daigne s'intéresser à eux ; qui ne s'étant pas fait craindre à la tête des Chouans, n'ont pu capituler avec le premier Consul ; qui n'ayant jamais vu Paris ne connaissent ni les puissances de l'ancien & du nouveau régime ; qui ne

Digitized by Google

sont pas assez riches pour obtenir la faveur des belles dames en crédit, ou des commis aux radiations, & qui par conséquent n'ont aucun moyen de parvenir à se faire rayer de la liste des proscrits, supplient le tout-puissant premier Consul de ne les pas traiter plus défavorablement que les Ducs & Pairs, généraux & grands officiers de la ci-devant couronne de France, que de sa grâce il vient d'effacer de la fatale liste. Les supplians sont si imperceptibles qu'ils pensent que c'est par oubli qu'on ne s'est pas encore occupé d'eux. Mais comme les loix & le gouvernement du premier Consul, sont fondées sur l'égalité, & qu'il la professe dans toutes ses proclamations, ils osent espérer qu'il voudra bien les mettre cette fois en pratique, & qu'il ne dira pas *de minimus non curat consul*. Il est vrai que les supplians n'auront pas l'ambition d'aller grossir la cour du premier Consul, mais ils se retireront paisiblement dans leurs provinces qu'ils n'ont quittées que parce qu'on y assassinait. Ils y donneront l'exemple de la patience, vertu si nécessaire sous le gouvernement actuel, & ils ne cesseront, en bénissant la justice du premier Consul, de crier comme le bon Docteur Pangloss chez les Bulgares : " Le gou- " vernement de Bonaparte est le meilleur des gouvernemens " possibles."

Signé *Hervé, Morel, Durand, Robert, Vincent, Moreau, Bertrand, Dubois, Renaut, Marchand, Pelletier, Duclos, Poirier, Legros, Lesage, Château, Lenoir, Lefort, Boulanger, Millet, Riviere, Lacroix, Petit, Dupont, Dufour, Flamant, Leroi, François, Lefevre, Picard, Boyer, Menard, Olivier, Aubert, Maillard, Dupont, Lejeune*, &c. &c.

*Apostille du Gouvernement Français.**

Ces requêtes sont des sottises,
Partant d'émigrés sans éclat.
Ce seraient requêtes exquises,
Si c'était un grand qui parlât.

---

* Nous soupçonnons que cette apostille est de la main de Talleyrand-Périgord, Il sait son Lafontaine :

Le gibier du lion ce ne sont pas moineaux,
Mais beaux & bons sangliers, daims & cerfs bons & beaux.
Fable du Lion & de l'Ane.

Digitized by Google

MGR. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

Un scélérat, nommé Sacrogorgon,
De l'archevêque, infâme champion,....
Suppôt du crime & menteur déloyal....
La *lettre* au poing, devers Bordeaux s'avance,
Le chef armé de *ruse* & d'impudence;
Et dit tout haut : Messieurs, nous jurons Dieu
Que *tout vrai royaliste* a mérité le feu.

La lettre de Mgr. l'archevêque de Bordeaux à ses anciens diocésains ayant été portée en poste à Bordeaux par un agent de Fouché, la société des pénitens bleus de cette ville s'est assemblée extraordinairement pour en entendre la lecture, & après avoir délibéré sur son contenu, elle a chargé un de ses membres de rendre compte par écrit à Monseigneur de la sensation qu'elle avait produite sur l'esprit de la confrérie, ainsi que des propos qu'elle avait fait tenir parmi les fideles du Chapeau-rouge sur la conduite passée, présente & future du vénérable prélat; elle l'a chargé, en même tems de lui demander quelques éclaircissemens nécessaires, préalablement à sa réception dans la société desdits pénitens.

Comme nous sommes probablement mieux servis par nos correspondans de Bordeaux, que Monseigneur ne l'est par les siens, nous nous empressons de lui faire connaître cette lettre qu'il est possible qu'il n'ait pas encore reçue; si elle lui était parvenue, nous aurions du moins la satisfaction de la faire connaître à l'auteur du nouveau Journal Ecclésiastique Français de Richmond, ou bien à son éditeur, ou à son compositeur, ou à son imprimeur, ou à son faiseur, afin qu'il puisse y répondre dans un numéro subséquent de cet éloquent journal.

Lettre

Digitized by Google

Lettre à Mgr. l'Archevêque de Bordeaux, par un Pénitent de son Troupeau, en Réponse à la Lettre d'Adieux qui a été adressée en son Nom, à tous ses Diocésains, par Ordre du Consul régicide Cambacérès, expédiée par le Ministre régicide Fouché, & publiée & affichée par le Préfet régicide Thibaudeau, ou par son Successeur.*

Dignus, dignus est intrare
In nostro docto corpore.

Que nous sommes honteux, Monseigneur, de vous avoir tenu si long-tems en état d'*épreuves !* Nous vous avions bien mal jugés & nous en sommes confus. Dans vos retractations précédentes nous avions cru voir plus d'*adresse* que de *franchise*, plus de *précaution* que de *répentir*. Nous avions même été assez injustes pour y trouver plus d'*excuses* que d'*aveux*†; & ne prenant en conséquence vos démarches que pour un désir d'entrer dans la société des pénitens, nous avions décidé de vous laisser *jusqu'à nouvelle épreuve* au rang des postulans : mais votre derniere communication, que nous lisons imprimée, que vous déclarez tracée en liberté, & qui cette fois *n'a* point *été arrosée de vos larmes*, a levé tous les obstacles. Désormais vous êtes inscrit pour la premiere réception. Nous y trouvons tout ce qui peut caractériser l'abnégation la plus absolue. Instruction, principes, discrétion, prudence, raisonnemens, stile, tout est abandonné : par-tout respire la simplicité de l'homme qui ne se réserve rien, & qui sacrifie sans retour tout ce dont il avait précédemment abusé.

Quel touchant & pathétique désordre dans ces adieux,

* Voilà pourtant la hiérarchie civile qui va composer en France la hiérarchie spirituelle ! Le diable m'emporte, le Pape ou moi avons perdu la tête. *Note de l'éditeur.*

† Que l'on nous dise maintenant que le stile des pénitens de Gascogne ne vaut pas celui des pénitens de Richmond : c'est là du Balzac tout pur. *Aimez-vous l'antithese ?*

Digitized by Google

Monseigneur. Tout y peint à chaque phrase cette chaleur de sentiment qui ne permet ni réflexion, ni méthode; & le déchirement de votre cœur passe dans votre écrit. *Jamais vous n'avez eu* plus besoin de vous rappeller (l'expression est frappante) *qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes :* vous ne pouvez qu'*avec répugnance vous résoudre à abandonner les enfans* (& l'épouse aussi) *que Dieu vous avait donnés :* vous vous écriez : *Seigneur, permettez que la mort seule puisse me séparer des fideles que vous avez confiés à mes soins.* Rien de plus pastoral, Monseigneur, & à ces expressions nous avons reconnu un prélat rempli de l'esprit de l'église, & si convaincu, *au souvenir que le royaume de Dieu n'est pas de ce monde,* que déjà il oublie toutes les maximes du droit naturel & du droit des gens, toutes les conventions humaines; & que, s'élevant au-dessus des opinions & des égards, admis par tous les peuples depuis que les hommes existent en société, il voit dans les défenseurs du pouvoir (peu importe par quels moyens & dans quel tems ils l'ont acquis) non-seulement un gouvernement légal, mais encore un gouvernement pieux qui, d'accord avec le Saint Pere, *s'occupe avec zele & lumieres à sonder & guérir les principales plaies de l'église.*

Que nous étions loin de cette découverte, Monseigneur, nous qui prosternés au pied de l'autel secret, où nous ne pouvons que clandestinement pratiquer notre culte & méditer la loi de l'évangile, demandions à Dieu de finir la plus insidieuse des persécutions, et de vouloir bien substituer à la perfide duplicité des Julien, des Constance, la cruauté franche des Dioclétien & des Robespierre! Nous regardions comme une des plus douloureuses plaies de l'église, d'être tout à coup privée de ses pasteurs, pour être livrée à des hommes faibles ou téméraires! Nous méditions ces terribles mots : *Je frapperai le pasteur, & ses brebis se disperseront...elles se donneront à des maîtres dont l'oreille châtouilleuse s'ouvrira à tous les vents de nouvelles doctrines.* Mais votre lettre, comme un rayon de lumiere, a éclairci tous nos doutes, & nous avons dit : Sans doute le saint pere n'est pas *un homme,* & l'apôtre s'est trompé quand il écrivait que *tout pontife pris parmi les enfans des hommes est enveloppé de fragilité :* sans doute notre archevêque s'était trompé, & nous avait trompés, quand, en qualité d'agent du clergé, d'évêque de France, il avait autrefois soutenu & juré que le pape n'était pas infaillible, qu'il était soumis aux saints canons; car aujourd'hui, Monseigneur qui jadis supprimait les brefs qu'il jugeait indiscrets ou trop hâtés,

lâtés, les suit en aveugle lorsque toutes les regles canoniques sont violées, & lorsqu'ils transferent à Bonaparte, qui fait tout trembler, le titre & les droits du fils de soixante rois bienfaiteurs & protecteurs de l'église, rejetton auguste mais malheureux, & qui par conséquent ne peut plus ni rien donner, ni se faire craindre.

La preuve de cette conviction, nous l'avons trouvée, Monseigneur, dans votre négligence à nous donner aucune raison, à l'appui de ce changement subit. Car, pour un homme tel que vous, pour un prélat que le plus rusé des ministres crut le plus propre à favoriser ses vues, à exécuter ses plans & qui, si adroitement, si savamment établit, & fit adopter, comme un bienfait, ces désolantes administrations provinciales; pour un ministre d'état qui sut si à propos abandonner toutes les cours de justice dont l'inflexible & altiere rigidité ne s'accordait pas *au torrent qui ravageait tout*; pour un administrateur qui, après avoir fait de grands essais dans un petit coin du Rouergue, s'est trouvé tout à coup un Lycurgue, & a tracé d'une main hardie, au milieu de la foudre & des orages, une constitution pour des millions d'hommes, que par précaution, on avait soulevés les uns contre les autres, afin qu'occupés à s'entr'égorger, ils n'entendissent pas ce qu'on leur prescrivait; pour un homme accoutumé à tout le manege des câbales, à tout le jeu des intrigues,—ce ne sont pas des preuves déterminantes & capables de décider à une démarche que l'on regrette, que l'énumération seche des propositions de 1791, l'exposé tronqué des négociations avec la cour de Rome pour les légations qu'elle a perdues, pour d'autres parties de son domaine qu'elle devait perdre, si elle ne s'était rendue plus accommodante, & si elle n'avait, pour se dégager, livré ceux qu'elle ne pouvait plus défendre sans danger: ce n'est pas une preuve que le tableau des vertus personnelles du pontife & l'histoire de son élévation:—& voilà cependant tout ce que vous présentez à vos ouailles pour motiver votre changement d'opinion.

C'est ainsi que pour mieux nous convaincre de la nécessité impérieuse de la justice d'un changement que nous ne concevions pas, nous nous plaisions à *rappeler* tous vos titres à la confiance, à la reconnaissance publique, & surtout le merveilleux accord qui a toujours regné entre vous & vos collegues, lorsque des réflexions faites à côté de nous ont désagréablement interrompu notre juste tribut d'éloges. Monseigneur, l'envie suit la vertu; celui qui s'humilie sera élevé; & rien n'éleve un prélat comme les persécutions, comme les injustices, du

sein

Digitized by Google

sein des inculpations la vérité sort plus brillante, & un nouveau triomphe naît pour votre candide ingénuité.

Vous gémissez sur les divisions malheureuses qui se sont élevées même entre ceux qui désirent fermement rester catholiques, & votre lettre, loin de les calmer, n'a servi qu'à les accroître. Elle a été diversement interprétée. La vive douleur de perdre un pasteur aussi précieux m'a fait prêter l'oreille à toutes les objections qu'on répete de toutes parts contre le parti que vous avez embrassé, & je prends ici la liberté de vous les rapporter, afin que vous éclairiez un homme qui veut sincerement vous rester attaché & sur qui tous vos discours ont fait une sorte d'impression.

C'est encore, dit-on, une démarche dont le prélat se repentira, & quand il verra les maux qui en résulteront & combien ces maux sont irréparables, il nous écrira encore trois ou quatre ans après, *qu'il en gémit, & que ses larmes avaient devancé ses paroles.* C'est encore une de ces circonstances impérieuses auxquelles il se croit obligé de céder, *un torrent qu'il doit laisser écouler de peur d'en étendre les ravages.* Et la preuve c'est que cette démarche est en contradiction avec ce qu'il nous disait depuis quarante ans, & si l'on motivait cette démission sur les raisons qu'il allegue, il faudrait dire que Monseigneur a été pendant quarante ans plongé dans l'erreur la plus inexcusable, ou bien un imposteur. Moi, qui n'avais vu dans ces contradictions qu'abnégation de vous même, qu'humilité, je suis devenu tout oreilles & les développemens m'ont effrayé.

Le prélat, dit-on, aurait oublié tous les principes, puisqu'il croit & pose en doctrine que sur un fait, sur une circonstance particuliere, le saint pere n'a pu ni se tromper, ni être trompé ; & qu'il n'admet d'autre moyen d'examiner la conduite de Sa Sainteté, que de lui supposer, ou *une indiscrete exagération*, ou *une lâche faiblesse.*

Le prélat n'a pu dire, avec réflexion, que le moyen de finir un double schisme était d'en faire naître un troisieme. Il n'est pas possible qu'il ait avec réflexion appellé un schisme, ce qui n'est qu'une diversité d'opinions sur un point de pratique, car s'il l'avait jugé tel, il aurait pu terminer tout, en réglant par son autorité ce qu'on devait faire ; & comme l'église ne peut ni permettre, ni taire ce qui est mal, puisqu'il n'a rien prescrit, lui qui se *rappelle* si bien l'esprit de l'église, il a regardé les deux opinions comme également libres.

Comment nous persuader que Monseigneur, sachant que cette diversité d'opinion a passé du sanctuaire aux fideles, n'ait

pas

Digitized by Google

pas vu qu'une méthode aussi extraordinaire que celle qu'il adopte, sera encore bien plus mal accueillie.

Nous ne pouvons croire que Monseigneur, après nous avoir, dans sa lettre datée de Soignies, indiqué tout le mal qui résultait des demi-mesures, des ménagemens pour l'infidélité, vienne ici (p. 8 & 9) nous en prêcher la nécessité & l'efficacité.

Monseigneur a lu l'histoire & fait jadis un cours de logique. Il sait que du particulier au général conclure est un sophisme; il sait que les faits ne sont une autorité que quand ils sont identiques; comment donc comparer les missions étrangeres à une église qui date de 1700 ans, le moine St. Augustin convertissant les Saxons, avec le cardinal Caprara forcé de suivre la mascarade burlesque de l'évêque apostat d'Autun, & de s'incliner devant Siéyes & Garat, Chénier & Volney, devenus juges de la doctrine chrétienne.

Monseigneur a de la bonne foi autant que jamais homme de cour, & nous ne saurions convenir comment en lisant le passage de St. Augustin, il a mutilé la derniere phrase de sa citation pour ajuster à sa démarche un fait qui la condamne, puisqu'il faut à St. Augustin excuser l'irrégularité de ce fait.

Monseigneur a le sens droit, l'esprit juste & subtil, & par conséquent en disant *nous ne sommes point évêques pour nous, mais pour les fideles qui nous sont confiés*, il a dû voir qu'il devait redoubler de vigilance quand on voulait le séparer de ces fideles, parce que le moyen de détruire le troupeau, c'est de frapper le pasteur; parce qu'on ne peut soupçonner de bonnes intentions à celui qui, sans motifs, sans raison quelconque, détruit les anciens pasteurs. Monseigneur sait que ce n'est pas ici une vérité évangélique, le bon Lafontaine l'a mise en action dans la fable des *Loups devenus Bergers*.

Monseigneur, qui a fait le juste éloge des Langoiran & de ses autres co-opérateurs égorgés dans nos murs en 1792, pouvait en 1791 n'être pas inquiet sur le choix de son successeur; il n'y avait alors qu'à choisir & il pouvait éclairer le choix d'un roi dont il était le ministre & dont la sincere piété faisait la premiere vertu. Comment donc, sans l'impérieuse nécessité des circonstances, se serait-il servi de cette pitoyable raison pour excuser sa démarche & sa sécurité d'aujourd'hui, quand il ne voit de ressources pour faire de bons choix que la tendre piété de Talleyrand, Siéyès, Cambacerès & Bonaparte, quand il ne prévoit pour successeurs que des gens qu'il ne connaît pas?

Non, il n'est pas possible que Monseigneur parle avec réflexion & liberté de ramener à l'unité par une démission générale

Digitized by Google

rale toute une église, dont trois membres seulement se sont écartés de la vraie route, tandis que tous les autres ont été martyrs de l'unité. Il n'est pas possible qu'il regarde cet amas d'intrus méprisés de tout le monde & d'eux-mêmes, autrement que comme des infortunés à réconcilier & à traiter avec indulgence, mais condamnés par toute l'église depuis Jésus-Christ jusqu'à lui, au repentir & à la réparation publique.

Un défaut de réflexion & de justesse trop sensible pour n'être pas l'effet d'une dure contrainte, est l'endroit où Monseigneur dit qu'il n'est *heureusement point nécessaire à l'église :* & à quel titre donc, par une dérogation honorable à toutes les régles, a-t-il été transféré de Rhodès à Bordeaux ? Le bien de l'église, la nécessité seule a légitimé cette translation, ou bien le saint pere qui l'a autorisée avait été trompé. Faudrait-il donc croire que cette translation ait été le prix des services rendus dans l'administration de Haute-Guyenne ? Faudrait-il croire qu'elle n'eut pour but que l'acquisition de revenus plus considérables, ainsi qu'elle eut pour résultat la mésintelligence qui, dès le premier instant, régna entre lui & son chapitre ; la défaveur qu'il s'attira par la pitoyable histoire des deux battans fermés à une députation chapitrale ; les voies d'autorité employées contre les chanoines Porte Lance, &c. &c. . . . . Mais tous ces motifs, invention sans doute de la malignité, ne peuvent avoir existé, & le prélat qui dès-lors savait & aujourd'hui se rappelle que le royaume du Christ n'est pas de ce monde, ne céda qu'à des raisons canoniques. La conviction qu'il était *nécessaire* au bien de l'église, le détermina seule à quitter sa premiere épouse, pour en prendre une mieux dotée sans doute, mais aussi plus difficile à ménager ; & il est impossible qu'au moment où la dot de l'épouse est perdue, où elle-même est tombée dans la détresse, & n'a plus d'appui que celui qu'elle appella dans son affluence, il aille encore se dégager de la nécessité qui lui était imposée par l'église, & remettre cette seconde épouse au premier qui voudra s'en charger, cédant ainsi à la nécessité de la prendre quand elle est riche, & à la nécessité de la quitter quand elle n'offre plus que souffrances & dangers à partager.

Je n'expose, Monseigneur, qu'une portion des difficultés que votre lettre a fait naître. Je n'ai mentionné que ce que disent vos amis, ceux qui, par zele pour votre personne, par estime pour vos vertus, ne croient pas qu'une démarche peu réfléchie puisse partir de votre volonté, & qui ne voient en ceci que les alarmes d'une conscience délicate & timide ; que la nécessité de céder au torrent, & l'espoir des décharges d'une grande responsabilité en la remettant au saint pere.

Mais,

Mais, Monseigneur, ceux qui ne sont pas catholiques, ou qui ne se rendent gueres compte à eux-mêmes de ce qu'ils croient, les ennemis de l'ancien gouvernement & du Roi triomphent. Si vous étiez témoin de leurs rires insultans, de leurs applaudissemens perfides, si vous pouviez, comme nous, entendre les rapprochemens qu'ils font, combien votre cœur serait déchiré. *Habemus confitentem reum*, disent-ils. — L'archevêque déclare qu'il nous était inutile, Dieu le garde en paix. Il a fait sa confession générale. *Requiescat in pace.* Il nous avait déjà écrit de Soignies que son talent était l'art de *mitoienner*, l'adresse à nager entre deux eaux. Mais aujourd'hui d'aveux en aveux, il nous avoue ce que nous soupçonnions bien, que ses confreres & amis, les ministres qu'il a connus, tout en grugeant les peuples riaient de leur simplicité, & quand ils multipliaient sans pitié les impôts, quand aux remontrances ils répondaient *qu'ils cédaient avec douleur aux besoins du moment*, c'était charlatannerie & que ce langage moutonnier cachait un cœur de fer; & telle est la force de la vérité qui lui arrache cet aveu, qu'il ne voit pas que par là même, il avertit que le pape, intérieurement fort aise d'étendre ses prétentions, a fort à propos saisi la circonstance, que sa délibération est pleine & entiere, & qu'il ne fait que dorer la pillule, comme Monseigneur faisait à ses subordonnés quand il n'avait pas de moyens d'autorité sous la main & qu'il voulait bien se donner la peine de tromper. Nous avons vaincu par la constance, disent les autres; & un des ministres du Roi, ce législateur par excellence, chargé de fabriquer pour l'éternité, une constitution sublime dont pas un des articles n'a duré un mois, vient aujourd'hui de reconnaître solennellement le gouvernement *pieux & zélé* qui a détruit & cette belle constitution & ses trois rejettons: prenant un ton d'apôtre, il déclare que ce serait un scandale que de lutter contre l'autorité de ce gouvernement; & que, si par hasard quelque prêtre tenant à la justice, à la morale évangélique, à son Roi, prêchait la restitution, la fidélité dans le mariage, l'intégrité dans les conventions, & était guillotiné pour cette doctrine, il ne serait plus qu'un criminel justement puni, & point du tout un martyr, quoiqu'il fût mort pour la vérité & l'intégrité de la doctrine.

Je ne m'appesantirai pas davantage sur ces pénibles détails: mais, Monseigneur, tous ces discours font une impression fatiguante sur un cœur droit, & moi qui veux être encore un peu conséquent & toujours juste, moi, qui ne suis point encore familiarisé avec les voies extraordinaires où votre sublime abnégation vous entraîne, j'ose vous demander en toute humilité une réponse simple & précise à tous ces reproches, à toutes ces

Digitized by Google

contradictions qu'accueillent également & l'attachement pour vous & la mauvaise volonté. Le sang a ruisselé chez nous, & nous voyons triompher, nous voyons se transformer en apôtres, en docteurs de l'église ceux qui l'ont fait couler. Au-dessus du fédéralisme détruit, des constitutionnels également exécrés de tous les partis, & regardés comme les auteurs de tous les maux publics, à côté des jacobins toujours actifs & toujours redoutés, le royalisme vit encore ; & l'on entend là, citer comme un scandale, comme un parjure, l'abandon des droits du Roi, aux mains d'un usurpateur ; l'exécution d'une mesure qui va mettre à ses pieds tous les pasteurs d'une grande église, choisis par lui, Talleyrand & Fouché, qui lui transféreront le titre *de très-chrétien*, gagné sans doute en Egypte où il donna les premieres preuves de son zele & de sa piété ; qui jureront entre ses mains fidélité à conserver & maintenir son gouvernement & sa constitution, & qui contracteront l'obligation de lui dévoiler tous les complots formés contre sa personne sacrée.—On ne peut appercevoir l'aurore du rétablissement de la paix de l'église, dans la disposition qui rend les prêtres responsables de tous les tumultes & qui donne à Siéyès ou à ses partisans la surveillance sur le culte. On n'y voit qu'une mesure digne de Tibere ou de Julien ; & ce qui fait le plus trembler, c'est d'apprendre qu'il a déjà paru, en faveur de cette mesure, trois factums composés par un de vos amis, le défenseur banal des morts, ou de ceux qu'il a contribué à tuer. Ce même prophete n'assurait-il pas à Louis XVI, après les journées du 6 Octobre, que son entrée à Paris à la suite des têtes sanglantes de ses gardes, était un jour heureux, & il ne voyait pas, que ce jour-là même, l'infortuné Roi montait les premiers degrés de l'échafaud !

Nos confreres les Pénitens me chargent de vous dire qu'ils craignent que votre satisfaction ne soit exagérée, & que ferveur de novice ne vous entraîne trop loin. Ils applaudissent à vos intentions, mais ils disent que quand on est placé sur le chandelier, il ne faut point cacher la lumiere sous le boisseau ; qu'on doit compte de sa conduite aux faibles comme aux forts, & qu'il est prononcé malheur à celui qui scandalise non-seulement les hommes sensés mais même les petits enfans. Le zele peut produire ce malheureux effet, & par désir de perfection sacrifier les faibles impuissans ou abbattus aux coupables victorieux & menaçans. C'est au nom d'une société qui a la police sur chacun de ses membres & à laquelle nous appartenons tous deux, que j'énonce cette réflexion. Jamais je ne me la serais permise de moi-même & je n'y ajouterai rien que l'assurance du plus profond respect & de la plus haute admiration.

Au nom de tous, UN PÉNITENT BLEU.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

Ouvrages Nouveaux, Anecdotes, &c.

Nous avons le plaisir d'annoncer enfin la publication très-prochaine du Poëme du *Malheur* & de *la Pitié*, par M. l'Abbé Delille. Cet ouvrage paraîtra dans les premiers jours de 1802, en trois formats in-4°., in-8°., & in-18. Rien ne sera négligé pour la perfection typographique. On peut dès à-présent se faire inscrire pour les exemplaires que l'on désirera, chez MM. Prosper & Co., Wardour-street, No. 2. Nous devons prévenir que cette édition originale, faite sous les yeux de l'auteur, est la seule avouée de lui; & ne pourra être comparée à celle qui paraîtra certainement à Paris, mutilée & défigurée par ordre du gouvernement.

C'est avec le même plaisir que nous apprenons que M. l'Abbé Delille vient de terminer sa traduction en vers Français *du Paradis Perdu* de Milton. Le manuscrit qui appartient à des négocians, sera envoyé cette semaine à Paris, pour y être imprimé. Le monde littéraire jouira vers la fin de Mars, de cette nouvelle production qui ne peut manquer d'ajouter encore un fleuron à la couronne de l'auteur.

L'on mettra successivement sous presse l'an prochain, les trois autres grands ouvrages de M. l'Abbé Delille : le Poëme *Sur les Trois Regnes de la Nature*, en six chants; celui *Sur l'Imagination*, en huit chants; & la Traduction *de l'Enéide*. Lorsque l'auteur aura mis la derniere main à ces trois ouvrages, il s'occupera, sans perte de tems, de terminer sa Traduction en vers de *la Jérusalem Délivrée*. Quelle abondante source de plaisirs va s'ouvrir pour les amateurs de la poësie & de l'élégance, & surtout pour les âmes délicates & les cœurs loyaux !

Digitized by Google

A M. l'Abbé Delille, *sur les Attaques de ses Ennemis.*

Des détracteurs jaloux, dans un pénible essor,
D'attenter à ta gloire en vain auront l'audace;
La palme est dans tes mains semblable au rameau d'or;
Si l'on vient la ravir, une autre la remplace.

Les Amours de Paris.

Air: *du Vaudeville de Figaro.*

Aujourd'hui l'amour commode
Ne nous donne que des fleurs:
On en bannit la méthode
Des vains soupirs & des pleurs,
A Paris telle est la mode:
Trois jours durent nos amours;
Ils finissent en trois jours. (*bis.*)

Au repos d'un bon ménage
Ce système doit pourvoir;
Le mari le plus sauvage
N'a plus le tems de rien voir.
Comment surprendre, au passage,
D'aussi rapides amours,
Qui s'envolent en trois jours!

Cet usage salutaire
Ne doit pas vous engager,
Par le désir de trop plaire,
Au plaisir de trop changer.
Soyez soumis, & sinceres,
Et constans dans vos amours;
Ne quittez qu'après trois jours. (*bis.*)

Ce nombre est très-nécessaire:
Le premier, c'est pour l'aveu;
Le second, c'est un mystere;
Le troisieme est pour l'adieu.
Aimer, vaincre & se déplaire,
C'est l'histoire des amours;
Elle finit en trois jours. (*bis.*)

N'allez

N'allez pas, censeur austere,
Me juger par ce discours :
Mon humeur n'est point légere ;
J'aime & j'aimerai toujours.
Or, voici tout le mystere ;
Sachez que, dans mes amours,
Trois siecles, ce sont trois jours. (*bis.*)

Par M. DE SÉGUR *aîné.*

Souvenir & Avenir, ou l'Absence de Rose.

Air de J. J. Rousseau : *N'est-il, amour, sous ton empire que des rigueurs ?*

Qu'elle est faible la jouissance
Du souvenir,
Et qu'elle est faible l'espérance
De l'avenir !
Du cœur de Rose j'étais maître ;
Quel souvenir !
Mais Rose m'oublira peut-être ;
Quel avenir !

J'ai gardé de cent nuits heureuses
Le souvenir ;
Mais, j'en vois mille ténébreuses
Dans l'avenir !
Je veillais sur le sein de Rose,
Doux souvenir !
Et maintenant ! . . . je me repose
Sur l'avenir !

Ses lettres sont de sa tendresse
Un souvenir,
Plus qu'un garant de sa promesse
Pour l'avenir.
Je sais trop que l'absence efface
Tout souvenir ;
Déjà son abandon me glace
Dans l'avenir !

Digitized by Google

Chassons, pour la paix de ma vie,
Son souvenir.
Puisque ma Rose m'est ravie
Pour l'avenir,
Que jamais sa perte n'afflige
Mon souvenir !
De fleurs en fleurs que je voltige
A l'avenir.

Mais non .... tout encor me rappelle
Son souvenir.
Je la revois tendre & fidelle
Dans l'avenir ....
S'il faut qu'à moi Rose un jour pense,
Par souvenir,
Amour ! fais-moi du moins l'avance
De l'avenir !

Après une interruption de plusieurs mois, il vient d'arriver un grand nombre de nouveautés littéraires & politiques de France. On les trouvera chez les principaux libraires Français : *Deboffe*, Gerrard-Street ; *Dulau & Co.* Soho Square ; *Prosper & Co.* Wardour-Street ; *De Conchy*, Pall Mall ; *Gameau*, Albemarle-Street, & *L'Homme*, New Bond-Street. La quantité de ces ouvrages nouveaux est si considérable que nous n'en pouvons donner qu'une nomenclature sommaire.

Læs Lettres de Mad. de Sévigné, 10 volumes. Edition de l'Abbe de Vauxcelles, imprimée en beau papier & beaux caracteres, par Bossange & Masson. L'édition en a été épuisée à Paris en moins de deux mois.

Poësies, Fables & Chansons, par M. de Ségur ainé. Jolie édition.

Histoire de Louis XVI. par l'Abbé Soulavie, en 6 volumes in-8vo. Livre pour les laquais.

Le *Corneille*, avec Commentaires de Palissot, dit le Corneille du Premier Consul, imprimé par Didot, 4 vol. in-8vo.

La Géographie Ancienne & Moderne comparée, par Mentelle. 3 vols. in-8vo. avec Atlas. (De l'Impiété dans un ouvrage de Géographie !)

Géographie

Digitized by Google

Géographie Ancienne & Moderne, par Romain Joly en 2 vol. in 8vo. avec un vieil Atlas du tems de Louis XIV. (Ancien ouvrage remis à neuf, sans qu'il y ait été mis du neuf. La description de l'Egypte moderne y est tirée de Thévenot, Paul Lucas, &c.)

Les Trois Ages des Colonies, par M. l'Abbé de Pradt, auteur de l'Antidote au Congrès de Rastadt, &c. 3 vols. in 8vo.

Mémoires de M. le Marquis de Bouillé, nouvelle édition, la seule originale en Français, 2 vol.

Histoire du général Moreau. Un vol. (Mauvaise Gazette.)

Passage de la Limat, &c. par l'armée de Masséna, en Septembre 1799, par Dédon, chef de Pontoniers. Ouvrage intéressant pour tous ceux qui s'occupent de l'art Militaire.

Nouvelles Heures, par Mad. de Genlis.

Herbier Moral, par Mad. de Genlis.

L'Univers, Poëme en 12 chants.

Voyage de Montbard, par Hérault de Sechelles.

Mort de Robespierre, tragédie.

De la Vérité, par Grétry. 3 vol. (Nous avons déjà rendu compte de cette pauvreté.)

Tableau Historique & Politique des Opérations de Bonaparte, par Chas. Un vol. 8vo. (Ouvrage un peu plus plat que les trois lettres au Rédacteur du Courier de Londres.)

Bonapartiana, 2 vol. in 18. (A pick-pocketing job.)

Nouvelle Traduction en vers des Georgiques de Virgile, par le citoyen Raux. Cette traduction ne fera pas oublier celle de l'Abbé Delille, malgré tout le mal qu'en dit l'auteur, *raucâ voce loquens.*

Traduction des Odes & Satyres d'Horace en vers, par Daru. 2 vols.

300 *Romans Nouveaux,* dont 75 par de jeunes marchandes de mode, 75 par des clercs de procureurs, 75 par de vieilles coquettes hors d'âge, & 75 par de vieux poëtes crottés. (Exemple du style d'un d'entr'eux *(le Moderne Robinson)* : " Nous

" Nous partimes de Calais pour la Martinique dans un vaisseau " de 400 tonneaux. Après une navigation heureuse de douze " jours, nous fumes surpris par la tempête ; le navire toucha " sur une isle inconnue. Le capitaine fit mettre le canot à la " mer pour sonder ; mais les rescifs étaient *trop conséquens.*"

Omérahi, sœur aînée d'Atala, histoire Américaine.

Alala, parodie d'Atala.

Théâtre de Soumarocow, 2 vol. in-8vo.

Voyage dans l'Inde & au Bengale, en 1789 & 1790, par de Grandpré, officier de marine, avec gravures, 2 vol. in-8vo.

De la Sagesse, par Charron. Jolie petite édition nouvelle, 3 vol. in-18.

Fables de Heaumont, Capitaine Invalide, un vol. 8vo.

Les Odes de Pindare, traduites par Gin.

Les Œuvres Philosophiques de Cicéron, 8 vol. in-12. Jolie édition.

Les Cynégétiques de Xénophon, traduites par Gail, un vol. in-18.

Nouveau Voyage en Espagne, par Fisher, 2 vol.

Voyage forcé à Naples en 1801. (Un Carmagnole est pris allant en Egypte à la suite de l'escadre de Gantheaume. Grandes injures contre le capitaine Ballard de la Pearl, & de grands éloges du Cap. Cockburne de la Minerva.)

Nouveaux Elémens de Psicologie, 2 vol. in-8vo.

Nouveau Dictionnaire des Arts & Metiers, 4 vol. 8vo.

Traité de Minéralogie, par Hauy, 4 vol. 8vo.

Lexicologie Française, par Butet, un vol. 8vo.

Nouvelle Grammaire Française, par l'Abbé Sicard, 2 vol. Nouvelle édition fort augmentée.

Néologie Française, ou dictionnaire des mots nouveaux par Mercier, 2 vol. (Il faudrait inventer un mot nouveau pour caractériser cette nouvelle folie de Mercier, c'est ce que nous ne chercherons pas.)

(*La suite au Numéro prochain.*)

MÉLANGES

Digitized by Google

MÉLANGES POLITIQUES.

REVUE DE LA SECONDE ANNÉE DU CONSULAT DE BONAPARTE.

Par Rœdérer, *Conseiller d'Etat.*

La premiere année du consulat de Bonaparte était révolue & la guerre durait encore. Les forces de l'Angleterre couvraient les mers; l'Autriche hésitait à Lunéville, & les armées en présence des armées Françaises s'étendaient de l'Italie jusqu'au nord de l'Allemagne. La Turquie, le Portugal, Naples, la Sardaigne étaient encore en état de guerre. Rome même dont la puissance doit être calculée, non sur son territoire ni sur sa population, mais sur les influences qu'elle exerce dans les autres états, Rome aussi était comptée entre nos ennemis, & la Russie ne pouvait encore être comptée qu'entre les neutres.

Dans l'intérieur, la regle était par-tout retracée, mais tout n'y était pas encore aligné. La subversion de l'état de famille avait cessé; mais de bonnes lois n'en avaient pas encore déterminé les principes. Le territoire entier de la république, tous les habitans amis du travail & de leurs foyers étaient rendus aux lois & au gouvernement; mais des bandes de brigands sans famille & sans domicile vivaient du pillage des deniers publics, de contributions imposées aux acquéreurs de domaines nationaux, d'assassinats commis sur les grands chemins, de complots contre le chef du gouvernement. Les tribunaux étaient établis; la justice criminelle marchait dans des voies droites, mais d'un pas chancelant, & la sécurité générale était troublée par l'absence de la sûreté particuliere, dans quelques parties de la république.

Dans l'administration intérieure, les administrateurs marchaient, mais l'uniformité n'était pas encore dans leurs principes & dans leur marche. Beaucoup de réformes & d'améliorations étaient projetées, toutes n'étaient pas exécutées, beaucoup n'étaient pas commencées, plusieurs n'étaient pas

Digitized by Google

encore possibles. Toutes les sources de maux étaient fermées, toutes celles du bien n'étaient pas ouvertes; il n'était pas encore facile de puiser à celles mêmes qui déjà laissaient appercevoir leur fécondité. La guerre, l'impitoyable guerre, tenait encore le bien & le mal suspendu sur nos têtes & enchaînait nos destinées. En un mot, nous étions entrés en l'an 2, avec de grandes espérances, mais il n'était pas encore sûr que nous en sortirions avec du bonheur.

C'est au 18 Brumaire de chaque année qu'il appartient de nous dire ce qu'a produit l'intervalle qui le sépare du grand jour dont il est l'anniversaire: c'est aujourd'hui que doivent se presser dans notre esprit le souvenir des maux dont il a marqué le terme & le tableau des biens qui en sont dérivés. Arrêtons nos regards sur le tableau qu'il nous présente.

Les premiers fondemens de la société civile, ont été examinés, raffermis, consolidés par la composition de la partie du code civil qui prononce sur les droits & les devoirs des maris & des épouses, des peres & des enfans, & regle la société de famille. Cette partie du code civil sera présentée à la prochaine session du corps législatif.

La legislation criminelle demandait à être réformée sur les principes de nos codes civil & politique, & une commission a été nommée pour ce travail.

Une autre a été chargée de reviser le code du commerce, & d'y faire revivre ces lois attentives & prévoyantes, qui gardent la propriété dans les hasards du commerce, & la préservent du moins de la mauvaise foi.

L'année précédente avait établi des tribunaux civils; mais les avenues n'en étaient pas sûres; elles étaient infestées d'avoués sans aveu. Une loi sage a rétabli la corporation des avoués; elle a remis à l'autorité du corps, cette police de la délicatesse & de l'honneur, qui ne peut être exercée qu'en famille.

Six mille juges de paix sont réduits à moins de moitié. Cette réforme fait gagner plusieurs millions à l'état. Elle écarte une multitude d'hommes incapables de rendre la justice. Elle accroît la considération & l'importance de ceux qui les remplaceront.

Dans plusieurs départemens, la justice criminelle était impuissante contre le crime. Des vols, des assassinats sans cesse répétés sur les grands chemins l'attestaient depuis trop longtems. Des jurés, nagueres instrumens ou victimes des brigands, encore intimidés par leurs ennemis, ou complices de leurs crimes, n'étaient pour les juges qu'un cortege humiliant ou

 dangereux.

Digitized by Google

dangereux. Les juges eux-mêmes chancelaient dans leur devoir, craignant l'insuffisance de la force publique, qui hésitait à son tour, craignant les désaveux de la justice. Des tribunaux spéciaux sont institués. La loi y fait asseoir des militaires courageux à côté de jurisconsultes modérés. Toutefois les formes protectrices de l'innocence sont conservées dans la procédure, la publicité des débats sauve des dangers d'une justice secrette. En même temps des corps d'éclaireurs sont répandus dans les départemens infestés; la gendarmerie est organisée; des commissaires généraux de police sont temporairement établis dans les grandes villes où les brigands peuvent avoir des intelligences. La tranquillité publique est ainsi rétablie & assurée.

Les lois civiles en fixant l'organisation de la famille sont les fondatrices des bonnes mœurs. Les lois criminelles en réprimant le crime sont incontestablement leurs gardiennes. Mais il faut une autorité plus durable que l'autorité paternelle, & moins terrible que celle de la loi pénale, pour rappeler les préceptes de la morale à la mémoire & au cœur des hommes; & c'est à cette fonction que peut éminemment servir une religion; c'est dans la religion que l'autorité paternelle trouve un supplément quand elle s'arrête, & l'autorité publique un auxiliaire constant, toujours doux & fort, puissant & mesuré. Depuis dix ans, le peuple Français n'avait entendu ni instructions ni exhortations de morale. L'homme aime naturellement les prédications solemnelles qui l'échauffent, l'élevent, l'ennoblissent. Il les aime sur-tout pour les autres, pour sa famille, pour ses voisins à qui elles recommandent ce qu'il leur demande, à qui elles imposent les devoirs qui répondent à ses droits. Le peuple Français en était affamé. En vain avait-on fait monter dans la chaire les citoyens les plus vertueux, en vain quelques-uns ont-ils ajouté au poids de leurs paroles l'autorité du bon exemple; un orateur vénérable ne suffit pas pour frapper l'imagination du peuple: il lui faut un orateur sacré. Le vieux agriculteur en cheveux blancs, le sage du canton, l'honneur de la paroisse impose moins que son fils revenant du séminaire après dix ans d'absence, revenant plus savant que ses concitoyens, révêtu d'un habit qui n'est point le leur, parlant une langue qui n'est point leur langue, initié aux plus augustes mysteres, presque en relation avec l'être-suprême, & enfin devenu tellement supérieur aux autres hommes qu'il a su condamner à un silence éternel, la plus générale, la plus douce & la plus ardente des passions. Le peuple voulait de la morale & la voulait prêchée par des ministres de la religion. Il était

juste

juste de le satisfaire. La paix publique y était intéressée, puisqu'une partie de la France n'avait été entraînée dans la guerre civile que pour l'intérêt de sa morale prêchée par ses prêtres. La paix intérieure n'en dépendait peut-être pas moins. Encore une fois, la puissance de Rome ne se mesure ni sur son territoire ni sur le nombre de ses sujets. Celui qui l'appela *veuve du peuple roi, mais reine encor du monde*, exprima par ces mots l'influence qu'elle peut exercer au profit des puissances qu'elle affectionne, dans les états des puissances catholiques qu'elle réprouve. Enfin, l'inimitié des puissances étrangeres avait au moins pour prétexte l'aspect, selon elles, plus sauvage que philosophique, d'un peuple sans prêtres & sans autels.

L'ancien culte de la grande majorité des Français a donc été rendu à leurs vœux par un concordat du gouvernement avec le chef de la chrétienté. Mais ce culte n'est point exclusif; il n'est point dominant; il n'est point privilégié. Le clergé ne forme plus un ordre distinct dans l'état, ni un corps politique. Le pontife suprême n'est plus entouré de puissances mal disposées pour la France. A l'extrémité inférieure du clergé seront les pasteurs: plus de milice mendiante entr'eux & le peuple. L'assurance des traitemens assignés aux ministres du culte, sera liée à la sécurité & à la prospérité de l'état. Enfin l'autorité publique, solemnellement reconnue par le pontife Romain, reprendra son ancienne surveillance sur l'exercice même de ce culte, dont la persécution avait en quelque sorte légitimé la dangereuse clandestinité.

De fréquentes discussions ont eu lieu dans le conseil d'état au sujet de l'enseignement public. Les études métaphysiques, morales & politiques, qu'on appellait autrefois la philosophie, ces études, presque tombées dans l'oubli depuis la révolution, seront rétablies. La langue Latine sans laquelle on ne peut bien s'entendre en Français, la langue Grecque sans laquelle on ne peut savoir la langue Latine; la littérature, ancienne & moderne; l'art d'écrire; l'art de raisonner, seront de nouveau cultivés. On a semblé croire pendant dix ans que la nation la plus raisonnable & la plus morale du monde, ainsi que la plus brillante par l'esprit & l'imagination, pouvait être réduite aux connaissances physiques & mathématiques; l'an 10 verra réintégrer chaque genre d'instruction dans son domaine, & la jeunesse replacée dans toutes les voies qui ont conduit les Français aux divers genres de gloire qui leur étaient réservés.

Le gouvernement ne s'est pas moins occupé des détails de

Digitized by Google

l'économie publique, que des intérêts civils, politiques & moraux.

L'industrie manufacturiere a été encouragée par des distributions de prix, par l'attention que le premier consul a donnée aux fabriques qu'il a été à portée de visiter, par celle du public qu'il a appelée sur les plus récentes inventions des arts.

Des mesures sont prises pour achever des canaux commencés, rouvrir des canaux encombrés, dessécher des marais.

Sur toutes les grandes routes ont été commencées des réparations considérables, & l'on y rencontre des ateliers dont l'activité console de ne pas les trouver encore tels qu'ils devraient être pour la facilité du commerce & l'agrément des voyages.

Les hospices sont rendus aux soins de ces femmes respectables, qui toujours ont si dignement porté le doux nom de *sœurs de la charité*, & dont l'angélique bonté n'avait pas moins besoin des malades, que les souffrances des malades n'avaient besoin de leurs soins. Sans doute, l'administration générale sentira combien il est convenable de laisser à la sollicitude municipale le soin des hospices civils, l'état ne pouvant gueres maintenant les soutenir que par les contributions des municipalités même.

Les finances, aliment de l'organisation politique, ont été améliorées. La conservation des forêts nationales a été organisée. Le paiement des dépenses administratives & judiciaires a été ramené à l'autorité centrale. La régie des domaines, celle des douanes ont reçu une meilleure forme. L'obscurité de toutes les comptabilités a été percée par le premier consul; toutes ont été examinées, comparées, perfectionnées. La dette publique a été diminuée de 13 millions par l'amortissement. Les matrices de rôles des contributions directes ont été refondues, et quelques vices de répartition réparés. Les espérances de la paix ont suffi pour faire hausser le produit de plusieurs contributions indirectes. Le crédit qui déjà se ressent de tant de circonstances favorables, est surtout appuyé sur la certitude où l'on est que le premier consul, appliqué depuis plusieurs mois aux finances, ne laissera pas écouler l'an 10, sans avoir ordonné un nouveau mode de répartition pour les contributions directes, & sans avoir porté l'économie dans toutes les dépenses.

Le système politique de la France attendait une loi qui donnât l'existence à cette triple notabilité votée par le peuple Français dans sa charte constitutionnelle. La nation avait voulu voir une barriere entre les grands emplois publics & les ambitions dénuées de titres. Elle avait voulu qu'une notabilité

Digitized by Google

lité graduelle mit les premieres places au-dessus des hommes incapables ou pervers, qui n'avaient ni talent, ni propriété, ni savoir, ni services à offrir pour garans du bonheur public; elle avait voulu que les lignes sur lesquelles les anciens privilégiés marchaient distincts du tiers état, fussent à jamais impossibles à retracer, &, pour cet effet, qu'elles fussent croisées en tout sens, par celle de différens ordres d'hommes d'élite dont la nation peut s'honorer. Le gouvernement était obligé de répondre à son attente. De grands dangers, de grandes difficultés se présentaient dans ce travail; il fallait éviter sinon tout-à-fait que des hommes indignes usurpassent une place entre les grands citoyens, du moins qu'aucun citoyen vraiment notable n'y fût omis; il fallait éviter que les notables reconnus pour tels par l'opinion, ne fussent oubliés dans le tableau de la loi, & que la notabilité morale ne se trouvât en opposition avec la notabilité politique. Il le fallait non-seulement pour l'intérêt public, pour la stabilité de l'institution, mais aussi pour la justice qu'auraient offensée d'injurieuses exclusions. Cependant une foule de citoyens les plus distingués, tous nos guerriers parmi lesquels il s'en trouve un si grand nombre en état de gérer les affaires, étaient loin de leurs foyers, loin des élections; n'avait-on pas à craindre que des intrigans subalternes ne profitassent de cette absence pour les écarter? La loi avait à prévenir cette possibilité. Tout ce que la plus scrupuleuse méditation a pu découvrir de plus propre à préserver des écueils, la loi l'a recueilli & consacré; & probablement le résultat des élections apprendra mieux que le texte de la loi à tous les militaires qui peuvent se sentir appelés aux affaires publiques, que les absens n'ont pas eu tort lorsque leurs droits ont été balancés avec ceux des autres citoyens.

Les soins donnés à la chose publique avaient besoin de la paix pour devenir complettement fructueux, & la paix au commencement de l'an 9, ne pouvait encore s'obtenir que par la guerre.

L'armistice convenu entre la France & l'empereur pendant les négociations de Lunéville est rompu à l'entrée de l'hiver. Augereau à la tête de l'armée Gallo-Batave, après plusieurs combats, défait les généraux Autrichiens Klénau & d'Albini, Moreau triomphe à Hohenlinden; il passe l'Inn & la Salza; il occupe Saltzbourg; il chasse l'ennemi des fortes positions de Newmarck, de Lambach & de Walburg, traverse l'Ems, & force les Autrichiens à se replier jusques sous les murs de Vienne. Il gagne sur eux 70 lieues de terrain, leur fait 25 mille prisonniers, leur prend 140 pieces de canons, de nombreux

breux magasins, & fait tomber 15,000 morts sur le champ de bataille. Macdonald, après avoir passé les neiges du Splugen à la tête de l'armée des Grisons, fait sa jonction avec l'armée d'Italie. Brune passe le Mincio après une éclatante victoire, bloque Mantoue, passe l'Adige & la Brenta, s'empare de Véronne, de Vicence & de Padoue.

L'empereur conclud la paix à Lunéville.

Le roi de Naples la conclud à Rome.

L'indépendance de la Cisalpine est confirmée.

La Toscane, sous le nom de royaume d'Etrurie, devient le prix & le gage de l'amitié qui unit la France & l'Espagne.

A la même époque, le premier consul renvoie sans rançon, à Paul Ier. 7 mille prisonniers Russes, habillés & armés. Il ordonne de respecter son pavillon en mer, & Paul lui envoie un ministre.

Les ratifications du traité de la France avec les Etats-Unis d'Amérique sont échangées à Paris.

Le concordat fait entre le pape & la France y est signé.

Le ministre des Etats-Unis, celui de l'empereur de Russie, & celui du pape s'y rencontrent, & s'étonnent moins qu'ils ne se félicitent de s'y voir. Le roi d'Etrurie y vient lui-même y considérer le modele qu'il doit se proposer dans le gouvernement qui lui est confié, & y apprendre à porter le poids des affaires.

Un seul ennemi reste encore à la France, c'est l'Angleterre; mais l'Angleterre a perdu l'assistance de ses amis. La victoire lui a ravi l'Autriche; la modération nous a concilié la Russie. Il lui reste des flottes, elle n'a plus d'armées; son inimitié peut environner la France & ne peut plus y pénétrer. Elle peut nous priver d'une colonie & des gains du négoce maritime, sans pouvoir rien retrancher à notre richesse territoriale vrai fondement de notre puissance; & encore, pour nous priver d'un superflu, il faut qu'elle sacrifie son opulence, & compromette toutes ses ressources.

La faiblesse de la marine Française ne l'empêcha pas d'être utile. Elle le fut d'abord par sa faiblesse même, triste ouvrage de la révolution; elle le fut, en avertissant l'Angleterre que les révolutions qui accélerent & multiplient les charrues, souffient l'anarchie dans les vaisseaux, & que si elles fortifient quelquefois les puissances territoriales, toujours elles mettent en péril les puissances maritimes. Renforcée par la marine Espagnole, elle rendit des services réels. Ne pouvant détruire la marine Anglaise, elle eut du moins la gloire de l'occuper. Ne pouvant l'écrâser de ses boulets, du moins elle la condamna à

s'épuiser

Digitized by Google

s'épuiser elle-même par ses dépenses ; elle l'obligea à se diviser sur toutes les côtes, elle la tint en haleine sur toutes les mers. Partout où une voile Française se montre, l'audace qui l'enfle, l'étoile qui la guide, appellent l'attention & les forces de l'ennemi. L'Angleterre, deux fois repoussée de l'Egypte, y revient avec de nouvelles forces ; mais une armée Française entre dans le Portugal, une autre bien plus nombreuse est rassemblée sur nos côtes, & menace celles de l'Angleterre même. Elle menace une de nos colonies : & nous marchons sur sa métropole. Elle essaie d'abymer cette flotille de Boulogne enceinte de tant de guerriers formidables, enorgueillis du succès d'Algésiras, & deux fois elle est repoussée. La nouvelle du triomphe d'Egypte vient tomber froide & morte dans les allarmes de Londres.

Cependant depuis plusieurs mois, l'Angleterre & la France avaient des négociations ouvertes : l'animosité de l'Angleterre, affaiblie par l'estime, avait cédé avant que cette puissance eût déposé les armes. Ses négociations furent loyales ; l'évacuation de l'Egypte ne rehaussa point ses prétentions ; & la bonne intelligence est rétablie par des préliminaires de paix, dont la justice & la convenance réciproque attestent la sincérité.

Ainsi le repos est rendu au monde ; ainsi la paix universelle succede à cette guerre de dix années, qui elle-même fut quelque temps universelle.

La France en apprenant la paix, témoigna son contentement d'une maniere calme, & fut en cela plus remarquable qu'elle ne l'eût été par des éclats de joie immodérés. Une joie bruyante & tumultueuse annonce l'impuissance ou l'inhabitude d'une certaine décence ; c'est la joie des sauvages ; c'est aussi la joie de la populace dans les états policés, lorsqu'elle obtient une jouissance inespérée ou la délivrance d'un grand péril, ou la fin d'une extrême souffrance. Or, tout homme de bonne-foi qui depuis deux ans aura observé, dans les lieux publics, dans les fêtes nationales, toutes les grandes réunions de citoyens, l'attestera : on voit par-tout du peuple, & plus de populace ; du militaire, & plus de soldatesque : noble effet de l'égalité, qui admettant tous les Français à tous les plaisirs, a ôté à tous la tentation de les troubler, & les admettant tous à tous les emplois, fait que chacun respecte en soi, sinon ce qu'il est, du moins ce qu'il peut devenir. D'ailleurs, la France croyait peu risquer à une prolongation de guerre, dirigée par le premier guerrier de l'Europe, & elle était trop sûre qu'il ferait la paix aussitôt que le permettraient l'honneur & la sûreté de la nation, pour en avoir été surprise. La paix, attendue avec confiance par

par un peuple qui commence à sentir sa dignité, devait être reçue avec un contentement plus intime que bruyant, & c'est ainsi qu'elle l'a été.

Quel spectacle offre la France! un territoire agrandi du cours de l'Escaut, de la Mozelle, de la Meuse, de toute la rive gauche du Rhin; des armées plus redoutables aux étrangers par leur nombre & leur valeur, plus cheres aux citoyens par leur discipline, leur sagesse, qu'elles ne l'ont été dans aucun temps de la monarchie; des voisins plus indépendans en Italie & dans la Batavie; l'amitié de l'Espagne plus affermie que jamais; une puissance désormais équipondérante à celle des grands états enrichis par les dépouilles de la Pologne & par le commerce maritime. Voilà aujourd'hui la France considérée dans ses relations au-dehors.

A l'intérieur, des manufactures par-tout renaissantes, le négoce déjà élancé au par delà des mers, une agriculture florissante, le travail par-tout rétabli, retentissant dans les champs & dans les cités, animant les hommes & la nature de son mouvement; l'ordre affermi dans la triple enceinte que forment autour de lui les lois, les mœurs qui gardent les lois, les bienséances qui gardent les mœurs; voilà ce qui frappe aujourd'hui tous les yeux, & porte l'émotion dans tous les cœurs.

La premiere année du consulat de Bonaparte avait mis fin aux ravages de la révolution; celle qui vient d'expirer, non-seulement a mis fin aux ravages de la guerre, mais encore elle a fait cesser les ravages du temps, & semble l'avoir réduit désormais à créer.

Cette année, celle qui l'a précédée, sont filles d'une grande journée, du 18 Brumaire. Au-delà de cette journée, était le néant ou la gloire; elle nous donna la gloire, en nous donnant un homme qu'elle consacra au salut de la patrie.

Dans les changemens qui se sont opérés, cet homme a tout vu, tout conduit; en dirigeant l'ensemble, il a plus fait encore dans chaque partie qu'aucun de ceux à qui elles étaient spécialement confiées; la force prodigieuse de ses organes lui permet 18 heures de travail par jour, lui permet de fixer son attention pendant ces 18 heures sur une même affaire ou de l'attacher successivement à vingt, sans que la difficulté ou la fatigue d'aucune embarrasse l'examen d'une autre; la force prodigieuse de ses organes lui permet de voir au delà de toutes les affaires en traitant chaque affaire; au-delà de tous les plaisirs en essayant de quelques uns; de voir les jugemens de la postérité au-delà de ceux de la génération vivante; le jugement de

l'Europe ; celui de la France au-delà de celui de Paris ; en un mot, de voir, en toute sa beauté la vraie gloire, sur laquelle les hommes médiocres ne peuvent arrêter leur pensée, & qui n'a pour eux ni rayons ni contours. C'est cette force d'organisation qui le rendant infatigable, le rend aussi incorruptible, & l'éleve au-dessus des dangers du pouvoir. Tandis que nous contemplons ses travaux passés, il marche déjà loin de nous dans l'avenir ; nul ne l'aura précédé vers une idée utile ; heureux qui pourra l'y suivre de près. Cette tête rayonnante de gloire est remplie de soins nouveaux & travaille pour l'intérêt de tous ; quand vos regards s'arrêtent sur lui, les siens sont à la recherche de vos besoins, & de vos intérêts. Vous serez encore à vous entretenir de ce qu'il fit l'an passé, que, déjà parvenus à la fin de celle qui s'écoule, un autre 18 Brumaire réclamera pour lui de nouveaux témoignages d'admiration & de reconnaissance.

Voilà, certes, un monument d'adulation aussi parfaitement conditionné que possible. L'auteur devait bien quelques compliments de bonne année à son patron, puisque la journée du 18 Brumaire lui a valu 40 mille livres de rente, un carosse, des bureaux, un hôtel, des laquais, des places pour les aînés & les cadets de l'illustre maison des Rœderer ; mais il aurait dû réfléchir que l'on connaît trop la part qu'il a eue lui-même à l'événement du 18 Brumaire, pour ne pas voir l'égoïsme qui regne d'un bout à l'autre dans son article. Au surplus, s'il y a quelques vérités dans cet espece de panégyrique, il y a encore un plus grand nombre de promesses : en le lisant avec attention, on voit que presque tout est encore à faire. Si le peuple Français est si grand, et si heureux ; si le gouvernement est si sage et si glorieux, pourquoi une rente de 5 francs n'en vaut-elle après la paix que 50 ou 52 de capital ?

PARLEMENT

Digitized by Google

PARLEMENT IMPÉRIAL.

Suite de la Discussion sur la Paix.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Séance du 3 Novembre.

Lord *Hawkesbury* demanda que l'on passât à l'ordre du jour, qui était de prendre en considération le traité préliminaire entre la Grande-Bretagne & la République Française.

M. *Thomas Grenville* & M. *Grey* demanderent au noble Lord des explications sur ce que l'on avait entendu par l'intégrité du Portugal ; si ce royaume devait rester tel qu'il était après le traité de Badajoz, ou tel qu'il était réduit par le dernier traité conclu à Madrid avec la République Française. Mylord Hawkesbury répondit qu'il était entendu que l'intégrité du Portugal serait maintenue dans l'état où elle se trouvait suivant le traité de Badajoz qui cédait la province d'Olivenza à l'Espagne ; que quant au traité de Madrid avec la France, il était entendu qu'il serait déclaré nul & non avenu *(cancelled)*. (Cependant on apprit le lendemain que Bonaparte avait ratifié ce traité ; à la vérité, on y est revenu depuis, & selon toutes les apparences, la partie de la Guyane cédée à la France, demeurera au Portugal.)

Sir *Edmund Hartopp* se leva pour proposer l'adresse de remercimens au Roi pour la grâcieuse communication qu'il avait bien voulu faire relativement à la signature des préliminaires de paix.

" Je suis pénétré, dit-il, de la haute importance du sujet qui fait l'objet de notre délibération, & lorsque j'ose me présenter le premier pour en entretenir la chambre, je compte beaucoup sur l'indulgence qu'elle accorde ordinairement à ceux de ses membres qui se trouvent dans ma situation. Mais la question actuelle est de nature à ne pas exiger de grands efforts pour convaincre la chambre de la justice & de la nécessité des mesures pacifiques qui viennent enfin d'être adoptées. Cet événement a été suivi des applaudissemens & de l'approbation d'une grande majorité du pays, & il nous promet une prompte terminaison de la guerre la plus sanglante &

Digitized by Google

la plus dispendieuse de toutes celles que nous ayons jamais faites. Cependant la vérité & la justice étaient de notre côté dans cette guerre; aussi a-t-elle été soutenue, reconnue & confirmée par le parlement & par le peuple, avec une dignité, un zele & une unanimité sans exemple dans les annales de ce pays. Dans la conduite de cette guerre, les ministres ont eu deux objets principaux en vue.—L'un, de garantir le pays de l'influence de la doctrine des prétendus champions de la liberté, doctrine qui aurait renversé toute religion & tout ordre social.—L'autre, de s'opposer aux tentatives ambitieuses & chimériques de la France pour parvenir à la domination universelle. Afin de parvenir à remplir ces deux objets, ils ont dû ne pas négliger de former des alliances continentales. Il aurait été bien à désirer que ces alliances eussent pu être formées sur des principes raisonnables d'intérêts réciproques, sans être viciées par l'ambition & par de petites passions. C'est une chose déplorable que d'être forcé de convenir que ces alliances ont échoué, & que nous ayons à rejetter le blâme de ce défaut d'assistance sur ceux-là même qui avaient autant d'intérêt que nous à poursuivre les deux objets de la guerre. Quant au premier de ces objets, il a été complétement rempli. Les lois, l'honneur & la dignité de la Grande-Bretagne, ont été garanties des attaques de l'esprit désorganisateur des révolutions. Nous avons conservé nos lois douces & équitables en dépit des manœuvres de ceux dont tous les efforts tendaient à leur destruction, & la sûreté du peuple & de la constitution a été assurée. Nous avons échoué dans l'autre objet de la guerre. Nous n'avons pas pu empêcher la France d'ajouter territoire à territoire, & d'accumuler conquêtes sur conquêtes. Les alliances que nous avions formées ont trompé notre attente; & tandis que ces alliés déployaient tout leur empressement à acquérir les objets de leur ambition, l'Angleterre a déployé une noble magnanimité, & n'a pas fait éclater le plus léger trait d'injustice ou de rapacité dans les conditions qu'elle a offertes à l'ennemi. Il n'a rien été demandé qui ne puisse être regardé comme le prix légitime de la paix. Si quelques membres ont pu croire que la guerre aurait dû être continuée pour le rétablissement de l'ancienne monarchie de France, je leur demanderai pour quel objet utile on aurait pu la continuer dernierement? Comment nous aurions pu nous procurer des alliés? Et pourquoi nous aurions négligé l'occasion qui se présentait de faire une paix sûre & honorable?—On a donc fait la paix; & la Grande-Bretagne a encore déployé en cette occasion une magnanimité qui lui fait le plus grand honneur.

Elle

Digitized by Google

Elle a maintenu l'intégrité de ses alliés, en échangeant pour leur sécurité une partie de ses conquêtes; & cependant elle a conservé celles de ces conquêtes qui étaient les mieux calculées pour son commerce & ses intérêts politiques. Je n'hésite donc pas à dire que ce traité est honorable & avantageux, & qu'il tend à augmenter notre prospérité. Il conclut par proposer l'adresse.

M. *Lee* se leva pour seconder la motion dont voici la teneur :

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, par " laquelle la chambre exprimera sa reconnaissance de la bonté " qu'a eue Sa Majesté de faire mettre sous les yeux de la " chambre une copie des préliminaires de paix avec la France; " & par laquelle elle l'assurera qu'elle les a pris sérieusement " en considération, & qu'elle a la satisfaction de penser, ainsi " que Sa Majesté, que cet importante transaction, tandis " qu'elle manifeste la justice & la modération de ses vues, doit " être avantageuse aux intérêts de ce pays."

En me levant, dit-il, pour seconder l'adresse, je réclame l'indulgence de la chambre, n'ayant pas été dans l'habitude de discuter des objets d'une si haute importance, puisque le parlement d'Irlande dont j'avais l'honneur d'être membre, n'avait point occasion de délibérer sur les questions de guerre & de paix; les plus grandes de toutes les prérogatives de la couronne Britannique. Mon objet sera d'abord, de considérer quels étaient les objets de cette guerre qui vient si heureusement d'être terminée, & si quelques uns de ces objets ont été remplis par la paix. Si la guerre avait été entreprise pour réduire la France sous un joug étranger, pour y rétablir la royauté, ou pour y imposer de force un gouvernement, je m'y serais opposé de tout mon pouvoir; & je suis bien assuré qu'une semblable guerre n'aurait jamais été approuvée ni sanctionnée par un parlement Britannique. Mais mon opinion individuelle est bien différente sur la nature & l'objet de la guerre qui vient de finir. Je l'ai toujours regardée comme une guerre d'aggression de la part de la France, & de défense de la part du gouvernement de S. M. Si l'on en veut la démonstration, il n'y a qu'à jetter les yeux sur une déclaration que fit le gouvernement Français au mois de Février 1792, par laquelle il reconnaissait que certaines puissances du continent avaient fait un traité hostile avec la France, que l'Angleterre avait été invitée à y participer, mais qu'elle avait refusé d'y accéder. Lorsque dans le même tems, ou à peu près,

Digitized by Google

près, le Roi de France annonça aux puissances étrangeres qu'il avait accepté la nouvelle constitution, la réponse que lui fit Sa Majesté Britannique, fut de nature à prouver qu'elle était déterminée à ne se mêler nullement des affaires intérieures de la France. La conduite de Sa Majesté, relativement à ses forces de terre & de mer, offrit un exemple encore plus évident de ses dispositions pacifiques, puisqu'alors toutes les forces de terre de la Grande-Bretagne n'excédaient pas 16000 hommes, & les matelots ne montaient qu'à 15000; ce qui réduisait toutes les forces du pays à 31 mille hommes; preuve sans replique que la Grande-Bretagne ne songeait pas le moins du monde à une rupture avec la France. A cette même époque il existait un traité avec le Landgrave de Hesse-Cassel. Au lieu de le renouveller, on le laissa expirer, au moyen de quoi on économisa 400 mille livres sterling par an; & outre cela, on supprima pour 500 mille liv. st. de taxes annuelles. Toutes ces circonstances réunies prouvent bien que l'on n'avait point envie de faire la guerre à la France. Peu après ces événemens, Sa Majesté rendit une proclamation qui rappellait tous les matelots Britanniques qui pouvaient être au service des puissances étrangeres; sa résolution de ne point se mêler dans les querelles des autres états étant si forte qu'elle ne voulait pas seulement permettre à un seul sujet Britannique de prendre part aux hostilités étrangeres.

Mais cependant quelle fut, à cette époque, la conduite de la France envers la Grande-Bretagne? Ce fut alors que ses nombreux émissaires parurent en Angleterre & en Irlande, & malheureusement ils ne réussirent que trop dans leurs manœuvres dans ce dernier pays. Je voudrais pouvoir ensevelir dans l'oubli les tristes conséquences qui ont résulté de leurs desseins sur l'Irlande, mais les circonstances sont trop récentes & trop affreuses pour que l'on puisse les oublier si vîte. Les adresses de quelques-unes des sociétés & des villes manufacturieres au gouvernement de France, respiraient un esprit manifeste de révolution, & étaient reçues par l'ennemi avec la plus grande cordialité. En agissant ainsi, la France ne s'interposait-elle pas dans notre gouvernement intérieur, lorsque nous nous abstenions avec soin de nous mêler de ses affaires? Si nous avions été disposés à entrer en guerre dans ce tems-là, nous en avions assez de motifs; & notre indulgence est encore un témoignage de notre répugnance. Lorsqu'à la fin l'aggression de la France nous força de prendre part à la guerre, nous trouvâmes l'Autriche & la Prusse coalisées contre la France, sur des principes évidemment con-

Digitized by Google

traires aux nôtres, car l'objet de ces puissances était certainement hostile à l'ordre de choses existant en France, tandis que le nôtre était purement défensif. Mais malgré ces circonstances il était de notre intérêt de nous servir de leur appui, quels que pussent être leurs objets, puisqu'en nous unissant à des puissances de cette force, nous pouvions plus efficacement conserver notre constitution, notre liberté & nos lois.

Le général Miranda reçut, à peu-près dans ce tems, ordre d'envahir la Hollande ; & bientôt après il se passa des scenes dont j'espere que chaque membre de cette chambre est suffisamment instruit. Avant l'invasion de la Hollande, le seul principe de la Grande-Bretagne était sa propre conservation ; mais, après cette invasion, il était de notre devoir de préserver notre allié, & d'empêcher l'aggrandissement de la France. Je ne dis pas pour cela que, s'il n'avait existé aucun traité d'alliance entre ce pays-ci & la Hollande, nous n'eussions pas dû nous interférer pour empêcher la conquête des Provinces-Unies par la France ; mais le traité existant, l'honneur & la fidélité nous faisaient la loi de voler à leurs secour sans perdre de tems. Il arriva malheureusement que malgré les secours efficaces que nous apportâmes à la Hollande, & quoique l'ennemi fut repoussé jusqu'à sa frontiere, les émissaires des Jacobins n'en réussirent pas moins à former, avec partie du peuple dans ce pays, une alliance dirigée contre sa propre indépendance. Ainsi ce furent les manœuvres des factions Jacobines qui acheverent ce que la force des armes n'avait pas même effectué, & l'objet de la France fut rempli par les provocations qu'elle nous fit, en encourageant la sédition & la trahison dans le sein de la Grande-Bretagne.

Le gouvernement voyant l'inutilité d'attaquer la France sur le Continent, résolut de l'attaquer dans son commerce, & dans ses colonies, & de convertir la guerre en guerre maritime, afin d'amener l'ennemi à un accommodement équitable. Les succès qui ont couronné nos armes sont connus, & forment la plus brillante époque de nos annalles.

(Ici M. *Lee* fait l'historique de la guerre maritime, & des succès obtenus dans les Indes Orientales & Occidentales, dans la Méditerrannée, dans la Mer du Nord, dans la Manche & sur les côtes de France, d'Espagne & de Hollande, par les flottes Britanniques. Nous supprimons

primons tout ce morceau, que les limites de notre journal ne nous permettent pas d'insérer.)

Cependant, malgré nos succès, nous n'avons jamais repoussé les occasions qui se présentaient d'effectuer le retour de la paix. Nous offrimes en premier lieu de restituer la totalité de nos conquêtes pour compenser les intérêts de nos alliés. Cette proposition fut rejettée. En second lieu, dans la négociation de Lille, nous étions convenus d'une restitution à-peu-près aussi considérable, les ministres ne voulant garder alors que Ceylan & le Cap de Bonne-Espérance. Aussi j'ai peine à concevoir comment les mêmes personnes qui approuvaient dans le tems les propositions que faisait Lord Malmesbury, peuvent sans inconséquence différer d'opinion aujourd'hui sur les articles préliminaires en discussion. Le noble Lord (Lord Grenville) qui a signé toutes les instructions pour le traité de Lille, doit, à ce que j'apprens, s'opposer au traité actuel. S'il en est ainsi, on pourrait demander à sa seigneurie comment elle a pu ordonner les conditions qu'elle fit offrir à Lille, & désapprouver les termes qui sont actuellement sous les yeux du gouvernement. Je comprens aussi qu'un très-honorable membre (M. Windham) doit s'opposer au traité actuel, mais je ne puis conjecturer sur quels fondemens il pourra le faire, car il était aussi lui membre du Cabinet dans le tems des négociations de Lille; & comme il était engagé par serment à pourvoir & veiller aux intérêts du pays, il n'a pu approuver les conditions offertes à Lille, sans être bien convaincu qu'elles étaient avantageuses à l'état; & si elles l'étaient alors, pourquoi les considérer différemment aujourd'hui, puis que nous conservons Ceylan & la Trinité. Si dans le premier cas, il désapprouvait les conditions de paix, il aurait dû se démettre de ses fonctions plutôt que de rester dans une place où il agissait contre sa conscience & son jugement; ainsi qu'il a fait dans une occasion récente (la question des Catholiques), où je reconnais parfaitement la pureté de ses intentions & la droiture de sa conduite. Il est donc probable qu'il ne désapprouvait pas les conditions proposées à Lille; & s'il en est ainsi, c'est à lui à nous démontrer les raisons qu'il a de s'opposer à la mesure actuelle. Quant aux autres articles du traité, ils sont à-peu-près les mêmes que ceux de la négociation de Lille; toute la différence consiste en ce que nous insistions alors sur la conservation du Cap de Bonne-Espérance, tandis qu'aujourd'hui nous en faisons un port neutre, & que nous acquérons

Digitized by Google

rons de plus de l'isle de la Trinité dans les Indes Occidentales. Les autres points sont peu importans, surtout depuis la conquête du Mysore & le renversement de Tippoo Sultan.

On demandera peut-être si nous avons obtenu quelques-uns des objets de la guerre? Je répondrai à cette question, que très-certainement nous en avons obtenu quelques-uns. Nous avons conservé notre constitution, & posé les fondemens d'une grande augmentation de commerce & de prospérité. Si la continuation de la guerre l'a fait devenir pour nous une guerre de conquêtes, l'usage que nous avons fait de ces conquêtes prouve notre modération & la justice de nos intentions. La seule objection que certaines personnes puissent faire au traité actuel, c'est que nous avons neutralisé le Cap de Bonne-Espérance au lieu de le garder. Mais osera-t-on dire que ce soit là un objet qui aurait pu engager les ministres à prolonger la guerre? Alors je demande à quoi nous eût menés une campagne de plus? Nous aurait-elle mis à même d'obtenir de meilleures conditions que celles que nous avons acceptées? Si, après avoir formé autrefois des alliances très-étendues, nous n'avons pas pu parvenir à faire rentrer la France dans ses anciennes limites, comment pourrait-on s'attendre que nous y parvinssions, seuls & sans secours? Il était donc impossible de songer dans de semblables circonstances, à continuer la guerre, sans être possédés d'un enthousiasme frénétique.

Mais on pourra demander quelle est notre sécurité pour la permanence de la paix? Je répondrai à cela qu'il est également de l'intérêt de la France & du nôtre de maintenir un système de pacification. Les deux nations sont parfaitement satisfaites de la paix; elles y gagnent toutes les deux, & leurs différens objets ayant été remplis, aucune n'aura de raisons pour renouveller la querelle. On pourra peut-être objecter le peu de stabilité du gouvernement qui existe aujourd'hui en France. Mais que l'ordre actuel subsiste, ou que le pouvoir colossal de la république consulaire s'écroule, dans l'un & l'autre cas, cela ne nous regarde point. Nous n'avons pas plus le droit de nous interposer dans le gouvernement de la France, que dans celui d'aucun état étranger. Le gouvernement Français d'aujourd'hui est plus fort & plus puissant qu'il ne l'a jamais été sous aucun des Bourbons; & si les Français en sont contens, ce n'est point à nous à chercher à les éloigner de cette opinion, en leur disant qu'ils sont esclaves sous un gouvernement militaire. Le pouvoir des consuls est très-grand, & il

Digitized by Google

n'est pas douteux qu'il ne soit beaucoup plus stable que tous ceux qui ont été établis depuis le commencement de la révolution. Que nous traitions avec un Bonaparte ou avec un Bourbon, peu importe. Je regarde la fidélité aux traités comme une pure chimere. Cette obligation n'a d'influence qu'aussi long-tems que les parties contractantes la regardent comme avantageuse à leurs intérêts ou à leur conservation. C'est ainsi que s'exprimait franchement un des derniers empereurs de Maroc; il disait qu'il rompait un traité aussitôt qu'il était de son intérêt de le faire. Les autres souverains, ajoutait cet empereur, cherchent à s'en jetter le blâme les uns sur les autres. Quant à moi, j'en prens ou le blâme ou l'avantage sur mon compte. Je ne crains pas d'être démenti lorsque je maintiens que cette premiere déclaration forme le principe d'après lequel toutes les cours de l'Europe agissent depuis des siecles; ainsi tous les raisonnemens que l'on pourrait faire à cet égard ont très-peu de poids sur mon opinion.

L'orateur parla ensuite de la dette nationale, & dit : qu'à la fin de la guerre d'Amérique, elle montait à 237 millions sterling, & qu'à présent elle s'élevait à près de 500 millions; mais qu'à la premiere époque on n'avait imaginé aucuns moyens pour payer la dette. Un très-honorable membre (M. Pitt), qui pendant son administration avait dévoué toute son attention aux finances, avait établi un fond d'amortissement dont la Grande-Bretagne avait déjà retiré des avantages manifestes. Au moyen de ce fonds, on avait pourvu à l'extinction progressive de la dette nationale, & l'action de ce fonds en liquiderait le total dans un espace de tems donné. Ici l'honorable membre entama de longs calculs pour faire voir que si la paix durait seulement *soixante-treize ans* (ici il partit un éclat de rire général) le total de la dette serait complétement acquitté. Il finit par dire qu'à tout bien considérer, la paix actuelle lui semblait la meilleure que l'on eût pu négocier & obtenir dans les circonstances, & qu'en conséquence il l'approuvait très-cordialement.

Lord *Grenville Leveson Gower* se leva le premier pour parler contre les préliminaires. " L'honorable membre qui vient de s'asseoir, a avancé, dit-il, que tous ceux qui ont pris part aux négociations de Lille doivent approuver le traité actuel. Je répondrai à cela que l'époque à laquelle Lord Malmesbury fut envoyé à Lille, était une époque de calamités sans exemple en ce pays-ci. La Banque venait d'arrêter ses paiemens. La marine Britannique dans nos ports était en état de mutinerie; il y avait raison de craindre que nos établissemens ne fussent

Digitized by Google

fussent dans le même état. Les fonds étaient si bas qu'il était presque impossible de chercher à lever des subsides. L'Irlande n'était pas tout-à-fait encore en état de rébellion, mais chaque jour elle y faisait un pas. Alors nous n'avions aucune flotte pour lutter avec l'ennemi dans les mers du Nord, & les Français étaient entierement maîtres de la Méditerranée. Lorsqu'on a fait le traité dont il s'agit aujourd'hui, le crédit public était rétabli, l'Irlande appaisée était assurée à la Grande-Bretagne par l'union ; les flottes rendues à leur antique loyauté, faisaient flotter le pavillon Britannique triomphant sur toutes les mers. On doit donc considérer ces deux époques comme étant absolument distinctes & différentes. Dans les négociations de Lille, nous gardions le Cap & d'autres places encore. Et maintenant, au moment le plus brillant & le plus prospere, nous restituons nos conquêtes les plus fortes & les plus avantageuses, pour ne garder que celles dont la possession est la plus incertaine. Nous cédons Malthe, Minorque, les colonies florissantes de la Guyane, la Martinique & tout Saint Domingue. Nous renforçons notre ennemi dans la Méditerranée, & nous lui abandonnons toute l'influence que nous y donnait la délivrance de l'Egypte. En lui restituant le Cap de Bonne-Espérance, nous lui rendons, au moyen des Isles de France & de Bourbon, la faculté de ravoir un pied dans l'Orient, & de redevenir encore pour nous un rival formidable dans les mers de l'Inde. Lorsque nous négocions la paix à Lille, nous l'aurions faite meilleure que la paix actuelle. Nous aurions préservé l'intégrité du Portugal, tel qu'il était avant la guerre, tandis qu'aujourd'hui nous ne garantissons son intégrité que de nom, & après qu'on a conquis une partie de son territoire que garde le vainqueur. Nous aurions gardé Minorque & le Cap, & sauvé les petites puissances de l'Europe qui sont devenues, depuis, les victimes de son avarice & de son ambition. Au lieu de cela nous avons fait des concessions déshonorantes & que nous aurions pu d'autant mieux éviter qu'un très-honorable membre a dit dernierement que nous n'étions point réduits à la nécessité de conclure la paix, & que nous avions encore des ressources pour soutenir la lutte. Que l'on ne croie pas pour cela que je sois ennemi de la paix, au contraire je l'appuyerai toujours de tout mon pouvoir ; mais je suis d'opinion que celle-ci a été achetée trop cher. Cependant le seul mot de paix a répandu une joie générale dans tout le royaume & surtout parmi mes commettans. Je crois de mon devoir de ne m'y point opposer ; mais je m'éleverai toujours contre ceux qui lui donneront l'épithese de glorieuse & honorable.

Digitized by Google

Lord *Hawkesbury*. Je me leve dès-à-présent, quoique la discussion ne soit pas fort avancée, afin d'exposer à la chambre les raisons pour lesquelles, dans les circonstances où se trouvent l'Europe & le monde entier, les ministres du Roi ont jugé à propos de conseiller à Sa Majesté de donner son assentiment aux préliminaires de paix qui sont en ce moment soumis à la chambre, & de faire cesser ainsi une guerre fatigante, & afin de justifier toutes les parties des conditions qui forment le cadre général de la paix actuelle.

Je ne puis m'empêcher de différer essentiellement avec mon noble ami qui m'a précédé, dans cette discussion, & qui comparant les préliminaires actuels avec les conditions offertes dans la négociation de Lille, a dit que les circonstances étaient fort différentes aux deux époques, ce qui est très-vrai assurément. A cette époque, il est vrai, l'ennemi était triomphant, & nous, nous étions plongés dans l'affliction; nos alliés commençaient à être découragés; nos subsides même ne faisaient aucun effet sur eux; mais aussi, il faut observer qu'à cette époque, Malthe & Minorque n'étaient point encore à nous, & que l'Espagne & la France n'avaient point d'armées sur la frontiere de Portugal. Voilà ce qu'il fallait dire loyalement pour être juste. Outre cela, pourquoi comparer le traité actuel qui est un *ultimatum*, avec le *projet* de Lord Grenville? Je demanderai à mon noble ami, s'il entend dire que le premier projet d'un ministre en tems de guerre, lorsqu'il cherche à négocier la paix, est la base définitive sur laquelle il est résolu de conclure. Est-il arrivé une seule fois que cela fût le cas dans aucune négociation de paix? A-t-il entendu dire que Lord Grenville, lorsqu'il envoya son projet à Lille, n'eût pas été fort aise de consentir à des conditions différentes, & de recevoir du gouvernement Français moins qu'il ne demandait; pourvu qu'il eût été assuré d'avoir la paix. Très-certainement il l'eût été; & cependant mon noble ami compare les deux négociations, comme si elles ne différaient pas essentiellement!

J'en viendrai tout à l'heure aux conditions du traité actuel, mais je considérerai auparavant la question de la paix sous un point de vue général. Je ne puis pas concevoir comment, après neuf années de guerre, après avoir ajouté 200 millions à la dette nationale, après avoir versé autant de sang, & dépensé des sommes aussi considérables, après tant d'efforts & des calamités de toute espece, supportées par le peuple avec résignation, après avoir été abandonnés à nos propres forces dans cette terrible lutte;—comment, dis-je, quelques personnes osent maintenir que la paix n'était pas désirable dans de telles circons

Digitized by Google

constances. Je ne conçois pas même qu'il puisse exister un seul homme de cette opinion. En disant ceci, cependant, je crois qu'il m'est nécessaire de prévenir tout mal entendu, & de désavouer ici toute idée que l'on pourrait me supposer que la paix a été pour nous le résultat d'une nécessité impérieuse. Bien loin de là, je crois très-fermement que les ressources de ce pays-ci sont encore très-considérables, que sa puissance est très-grande, & que sa situation est telle qu'il n'est pas un sujet de Sa Majesté qui n'ait le droit d'en être fier. C'est dans cette situation, & avec ce sentiment fortement imprimé dans leurs âmes, que les ministres ont conseillé à Sa Majesté d'acquiescer aux conditions de paix stipulées dans les préliminaires soumis à la chambre. C'est dans ces mêmes sentimens que je désire qu'ils soient pris en considération.

Dire que cette paix n'est pas exposée à quelques objections; avancer que c'est un emblême de pureté, un modele de perfection, qu'il n'expose pas à quelques risques, c'est ce que je ne hasarderai certainement pas de faire. Rien de ce qui a rapport aux affaires de ce bas monde n'est parfait. Ce traité est comme tous les autres traités; il peut avoir ses défauts, mais il a son bien. Je ne puis répondre de la sécurité que la paix donnera à ce pays-ci; je ne répondrai pas non plus de la stabilité du traité; mais tout bien examiné, je maintiendrai que dans l'état actuel des choses soit en Angleterre, soit en Europe, il est honorable & avantageux pour nous. C'est une paix à laquelle il était sage de consentir, & (si l'on ne pouvait pas obtenir de meilleures conditions) les ministres auraient été blâmables, s'ils n'avaient pas accepté celles-ci.

On peut élever des objections contre cette paix, ou l'on peut différer d'opinion à son égard, soit en raison du gouvernement actuel de France, soit en raison de l'état actuel du continent de l'Europe. D'autres peuvent aussi désapprouver la paix en elle-même.

Je ne m'étendrai pas au long sur la premiere de ces objections. Je n'ai pas besoin de rappeller à la chambre que cette question a été, à proprement parler, discutée dans la derniere session, & qu'il fut dit alors que la paix n'était plus qu'une question de termes, proposition qui ne fut contredite par personne, ni dans la chambre des communes, ni ailleurs. Cependant, malgré cette déclaration admise & reconnue, je crois réellement que les objections que les antagonistes de la paix ont à mettre en avant, sont plutôt des objections relatives au gouvernement de France que des objections sur les conditions. Il y a peut-être aussi des personnes qui peuvent savoir distinguer entre

Digitized by Google

entre négocier & faire la paix ; qui peuvent croire bien fait de négocier, & mal fait de faire la paix. J'ai été bien aise de dire quelques mots à ce sujet, je l'ai même cru nécessaire. Cela me mene à relever l'assertion que nous avions entrepris cette guerre, afin de d'étruire la république Française, & de rétablir l'ancienne monarchie. Je proteste contre cette assertion. Cela n'a jamais été l'objet de la guerre de la part de ce pays-ci. Nous n'avons jamais cherché à détruire le républicanisme, & à nous mêler des affaires intérieures de la France. Je regarde la guerre comme juste & prudente de notre part. Lorsqu'elle éclata entre la France & la Prusse & l'Autriche, ce pays-ci était neutre, il demeura tel, & dans mon opinion il eut raison : ce fut la conduite de la France qui nous força à la guerre. Elle s'interposait alors dans les gouvernemens des autres nations. c'était elle qui, soit ouvertement, soit par des agens secrets, & par ses intrigues, propageait le mécontentement, la sédition, la révolte & l'anarchie. Les opinions qu'elle répandait tendaient directement à la subversion de tout ordre social, mais elles étaient, surtout, hostiles à la constitution sous laquelle nous avons le bonheur de vivre. Les autorités constituées de France ne le déguisaient pas ; elles étaient ouvertement en correspondance avec certaines sociétés de ce pays-ci, & en recevaient publiquement des adresses & des députations à leur barre. C'est donc une guerre qu'il nous fut impossible d'éviter. Je ne crois pas qu'il y ait deux opinions à ce sujet en ce pays-ci, ni même que cette vérité ne soit universellement reconnue en France. On nous disait alors que dans cette guerre, les affaires de ce monde étaient bouleversées ; que les esprits étaient changés, que les principes de la révolution étaient irrésistibles, que semblables à un torrent débordé, ils entraînaient tout devant eux, & qu'il n'y avait pas d'homme ni de rassemblement, ni de coalition qui pût y opposer une digue. Cependant, sans avancer ici que le torrent ait été entierement arrêté, je soutiens que ce pays-ci y a résisté avec succès. Nous en avons changé la direction, & arrêté les ravages, & le résultat de nos travaux le rendra chaque jour moins dangereux dans ses effets qu'il ne l'aurait été sans cela pour le bonheur général & pour les intérêts de l'Europe. Nous avons, grâce à Dieu, pu continuer nos efforts jusqu'à ce que la tempête fut calmée à un certain point. Y ayant réussi, il faut convenir que l'objet de la guerre était rempli en grande partie. L'observateur le plus superficiel ne peut considérer maintenant la situation de la France sans être convaincu que les opinions & les sentimens du peuple Français sont bien changés de ce qu'ils étaient autrefois, lorsqu'ils s'interposaient

terposaient avec tant de fureur dans les gouvernemens du reste de l'Europe.

Dis-je pour cela qu'il ne reste aucun danger à redouter? Non, certainement. Mais les dangers de 1801, ne sont nullement à comparer aux dangers de 1793. Il en existe encore, mais ils sont d'une nature toute différente de ceux qui nous menaçaient au commencement de la guerre. Alors le danger était dans les principes, aujourd'hui il est dans la puissance de la France. Aussi je ne prétens pas dire que ce péril soit léger. Je sens fort bien qu'aujourd'hui les inconvéniens de la paix sont bien plus forts qu'ils n'étaient autrefois. Ce n'est point là une opinion que j'aie conçue à la hâte; j'y ai au contraire réfléchi très-mûrement. J'expliquerai tout-à-l'heure l'origine de ce danger.

Il y a deux manieres de voir la question actuelle; & l'une & l'autre exigent beaucoup de sagesse & de prudence. En premier lieu, il faut considérer s'il nous aurait convenu de continuer la guerre même en ayant a faculté de recommencer une troisieme coalition des puissances de l'Europe. Quant à moi, quoique ce soit là un point sur lequel je crois que les opinions varient, j'avoue franchement qu'après toutes les sommes dépensées pour les deux dernieres coalitions, & lorsque leurs efforts ont échoué (quoique la faute n'en doive point être imputée à ce pays-ci, & que ce malheur soit dû à des causes sur lesquelles je n'ai rien à dire en ce moment), je ne serais pas d'avis, dans l'état où sont aujourd'hui les affaires d'Europe, d'essayer d'en effectuer une troisieme. Je demanderai d'ailleurs à ceux qui sont d'une opinion différente, qu'elle est la chance que nous avions de re-former cette troisieme coalition. Je peux les assurer qu'il n'y avait pas une seule des puissances qui étaient entrées dans les premieres coalitions, qui fût disposée à en renouveller une autre. L'Autriche, quelque grand que soit encore son pouvoir, & il l'est beaucoup, n'y est nullement disposée. La Prusse est encore dirigée par la même politique que celle qui dirige ses conseils depuis plusieurs années; & la Russie a maintenant autant de répugnance à entendre parler de coalition, qu'elle avait d'empressement à en former une il y a trois ans.

En second lieu, il faut examiner si nous devions continuer la guerre sans coalition. Je demanderai quelle perspective nous aurions eue en le faisant? Pouvions-nous y gagner quelque chose qui en valût la peine? Certainement non. Alors donc, pourquoi continuer la guerre? Ici la question de la continuation de la guerre peut s'examiner de deux manieres: Savoir, quel

Digitized by Google

quel mal la France pouvait-elle nous faire ? & quel mal pouvions-nous faire à la France ? Sur le premier de ces points, je ne crois pas qu'il y ait dans la chambre aucun membre qui soit moins effrayé qui moi de la puissance de la France par rapport à nous. Personne n'a moins d'appréhension que moi d'une invasion de ce pays-ci, sans vouloir dire pourtant que nous devions négliger de nous tenir sur nos gardes contre une telle menace. Aussi je passe cet objet sous silence comme une chose qui ne mérite pas la peine qu'on s'y arrête. Quant au second point, je demanderai, quelle était en continuant la guerre, la partie du monde où nous pouvions faire du mal aux Français ? Toutes celles de ses possessions qui valaient plus qu'il n'en aurait coûté pour les conquérir, étaient déjà en notre possession. Alors, à quoi bon continuer la guerre ?

Ce n'est pas tout. Nous savions que la politique de la France était d'attaquer les puissances faibles du Continent, & de nous forcer par là à lui faire des concessions, afin qu'elle restituât à ces petites puissances ce qu'elle leur avait enlevé. Je demanderai : pouvions-nous sauver ces puissances des incursions des Français ? Nous ne le pouvions certainement pas. Alors était-il juste de continuer une guerre dont nous savions quel devait être l'effet sur les puissances qui nous restaient alliées ? En faisant la paix, nous ne sauvions pas l'Europe, mais au moins nous en sauvions une partie ; nous avons donc regardé la paix comme une mesure dictée par la sagesse & la prudence.

J'ai déjà examiné les deux premieres propositions que j'ai établies en commençant. J'en viens maintenant à la troisieme, qui est de considérer la paix en elle-même ; ses conditions, les circonstances dans lesquelles elle a été faite, en un mot tout ce qui contribue à la caractériser. Il y a à cet égard trois objets principaux à prendre en considération : 1°. le *tems* où elle a été faite ; 2°. *le ton* dans lequel elle a été faite ; 3°. les *conditions* auxquelles elle a été conclue. Et quoique ce dernier point soit le plus important de tous, cependant je dirai un mot des deux autres.

Le *tems* auquel la paix a été faite était un moment très-favorable à ce pays-ci, considéré sous un grand point de vue politique. Il faut toujours, autant que possible, faire la paix avec votre ennemi, lorsqu'il est pénétré du sentiment de votre puissance, & lorsque soi-même on a la conscience & le sentiment de ses propres forces ; lorsque l'on sent que l'on a eu des succès éminens. Si jamais il y a un moment où une grande nation doive se modérer dans ses prétentions & ne pas les porter

ter

ter à la derniere extrémité, c'est le moment de la victoire, parce que rien ne montre mieux la magnanimité que la modération lors du triomphe.

Je sais que cette observation peut faire naître une objection, & que l'on pourra me demander : si le *tems* était si favorable, pourquoi les conditions n'ont-elles pas été meilleures ? C'est à quoi je répondrai tout-à-l'heure, car j'avoue que je considere les conditions de la paix comme bien éloignées d'attirer la censure publique sur ceux qui ont conseillé de les adopter.

Le second point à discuter est le *ton* de la paix, & c'est une chose qui vaut la peine d'être examinée sérieusement. Selon moi, il importe que la paix soit faite avec un *ton* de dignité & d'indépendance ; qu'il ne paraisse rien d'humiliant ; & que l'honneur & la réputation de la nation soient maintenus convenablement. Il faut que l'ennemi voye que vous préférez la paix à la guerre, mais que vous êtes prêt, s'il le faut, à continuer celle-ci ; en un mot que vous soyez préparés & à l'une & à l'autre (*equal to both, and armed for either field*). Ce *ton* doit être exprimé avec la fermeté qu'inspire un esprit pénétré de ses ressources, mais prononcé d'une voix que l'humanité met en harmonie avec le rétablissement de la tranquillité & de la concorde. Je demanderai à ce sujet en finissant, si c'était là le *ton* des négociations de Lille ?

Le troisieme point est relatif aux *conditions* de paix ; mais avant de les discuter, qu'il me soit permis de dire quelques mots. Ce gouvernement-ci avait beaucoup de désavantages en négociant la paix. Le premier était la manie de plusieurs écrivains politiques qui se faisaient remarquer depuis longtems par leur opiniâtreté à exagérer la valeur des conquêtes & des ressources de nos ennemis, & à déprécier les nôtres. Cette situation était extrémement défavorable & désavantageuse pour nous dans un tems de négociation. Un autre désavantage que nous éprouvions dans la discussion des conditions, provenait de la négociation de Lille. Cette négociation, (sans prétendre rien insinuer ici sur la maniere dont elle a été conduite) soumettait les ministres de Sa Majesté à de très-grandes difficultés, en négociant la paix actuelle. Je ne dis pas, que ce qui se passa alors ne fut pas commandé par la nécessité, mais quoiqu'il en soit, cette négociation de Lille qu'on nous objectait toujours est une chose qui a beaucoup opéré sur la derniere négociation, & qui agira sur toute négociation ultérieure. Je passe maintenant aux conditions elles-mêmes. La premiere chose à considérer dans cette discussion, est celle de la fidélité que nous devions à nos alliés, parce que notre

honneur s'y trouvait engagé. Il y avait à l'époque de cette négociation un allié en faveur duquel tous les devoirs nous forçaient de stipuler, c'était la Porte Ottomane. Car quoique nous fussions tenus par sentiment de générosité à stipuler pour d'autres alliés, cependant, nous n'étions tenus à fidélité envers aucun autre que la Porte, qui nous était demeurée constamment fidele. Naples s'était affranchie de ses engagemens, & avait fait une paix séparée, par laquelle elle était convenue qu'elle ouvrirait ses ports à l'ennemi, & qu'elle les fermerait à nos bâtimens de guerre, & même à notre commerce. Non-seulement cette mesure nous libérait de toutes obligations envers ce pays, & de toute sollicitude sur l'intégrité de son territoire, mais elle était même suffisante pour nous autoriser à déclarer la guerre à cette puissance. Elle avait de plus reçu chez elle une armée Française, dont la destination manifeste était de nous attaquer nous & nos alliés dans l'expédition d'Egypte. Cependant, malgré tant de griefs, nous avons stipulé pour l'intégrité de Naples !

Quant au Portugal, nous étions dans la même situation avec ce pays qu'avec Naples, avant que les préliminaires actuels ne fussent signés. On lui avait demandé à exclure nos vaisseaux de leurs ports, & à admettre ceux de l'ennemi. Il avait en conséquence signé le traité de Badajoz avec l'Espagne qui l'avait ratifié ; mais le gouvernement Français avait refusé de s'en tenir là, & avait augmenté ses demandes. Nous sommes convenus par les préliminaires qu'il ne serait plus fait de demandes ultérieures.

Pour la Porte Ottomane, cette puissance ayant tenu bon jusqu'à la fin, nous étions engagés envers elle à la plus stricte fidélité ; & c'est ce que nous avons observé. Nous lui avons acquis la paix sans qu'il lui en coûte le moindre sacrifice. Nous avons obtenu une déclaration solennelle de la conservation de l'intégrité de ses domaines. Nous avons obtenu en sa faveur la renonciation de la France à la possession des sept isles, ci-devant Vénitiennes, que l'Autriche lui avait abandonnées par le traité de Lunéville. Nous avons donc obtenu pour la Porte au delà même de ce qu'elle aurait pu désirer.

Il y a deux Princes, ci-devant nos alliés, dont il est impossible de ne pas parler ici. Je veux dire le Stadthouder & le Roi de Sardaigne ; quant au Prince d'Orange, je ne connais point encore quelles obligations nous avons jamais contractées ou stipuler pour lui. Il est très-vrai qu'en 1787, il fut fait un traité, où nous nous joignimes comme partie, par lequel on garantissait le pouvoir héréditaire du Stadthouder ; mais aussi il n'est

n'est pas moins vrai que nous avons fait tous les efforts qu'il nous a été possible de faire pour empêcher que ce Prince ne fût chassé de son pays, sans que la Prusse qui avait contracté le même engagement que nous, fit la moindre tentative en sa faveur. Ainsi non-seulement ce n'est pas notre faute s'il a perdu son pouvoir, mais même nous avons fait pour le lui conserver, plus que nous n'étions engagés à faire Après que ce malheureux Prince a été chassé de son pays, nous avons fait encore un second effort pour lui réconquérir sa puissance. La Prusse s'est encore tenue à l'écart. Le succès nous eût donné la plus grande satisfaction ; mais y ayant échoué, nous ne croyons pas qu'on ait de reproches à nous faire; puisqu'à chaque fois nous avons fait plus que nous ne devions. Cependant ce sujet était en discussion, lorsqu'il a été donné à entendre aux ministres de Sa Majesté, non-seulement de la part du gouvernement Français, mais de la part du Prince d'Orange lui-même, que la discussion de cette affaire se renouvellerait à Berlin entre la France & lui. Pour ce qui est du Roi de Sardaigne, tout le monde sait qu'au mépris de son alliance avec nous, il se retira de la coalition en 1796, & qu'il remit à la France ses frontieres & ses places fortes. Ainsi il remit lui-même à la merci de l'ennemi commun les portes de cette superbe partie de l'Europe, que depuis il n'a plus été possible de recouvrer. Bientôt après il livra sa capitale & se laissa chasser honteusement de son palais & de son pays, se précipitant lui-même dans le malheur & la désolation qui ne l'ont pas quitté depuis ce tems. Cette conduite ne nous a-t-elle pas exonérés de toute obligation envers lui ?

Après avoir ainsi exposé à l'attention de la chambre la sollicitude des ministres de Sa Majesté pour maintenir avec honneur les engagemens de ce gouvernement envers ses alliés, je passerai maintenant à la question des acquisitions. Le noble Lord qui a parlé le dernier a paru penser qu'en réglant des conditions de paix, un pays ne pouvait pas trop garder, surtout lorsque ses efforts ont été couronnés du plus brillant succès. Je ne suis pas de l'avis du noble Lord ; je crois au contraire que, lorsqu'un pays est riche & puissant, ainsi que le nôtre, il doit, s'il est sage, bien examiner l'état des choses, avant de chercher à étendre son territoire, & voir si dans d'autres cas, des pays n'ont pas diminué leur puissance réelle en s'aggrandissant. Ici je n'entends point dire que la France n'ait pas augmenté son pouvoir en étendant son territoire, je veux seulement dire que la France n'a pas gagné en puissance en proportion de l'augmentation de son territoire. Et ce n'est pas seulement mon

Digitized by Google

opinion que je donne ici, mais celle de personnes capables de porter un jugement sain sur la force réelle & les ressources des nations : je veux dire de Dumourier & de Carnot. Ils ont en effet écrit l'un & l'autre qu'il n'était point du véritable intérêt de la France de s'étendre au delà des limites du Rhin. Le même principe qui s'applique au continent, peut s'appliquer de même aux colonies. Sans dire que les possessions coloniales ne sont pas des possessions très-précieuses, je me contenterai d'exposer que plusieurs personnes attachent en général aux colonies plus d'importance qu'elles ne le méritent réellement. Ce qui constitue leur valeur véritable, c'est le commerce que l'on fait avec elles. Ceux qui ne sentent pas la vérité de cette assertion, n'ont qu'à reporter leurs regards sur la perte des treize colonies de l'Amérique ; on avait prédit qu'elle entraînerait la chûte de cet empire, & cependant il n'en est résulté qu'un immense accroissement dans notre commerce. L'immensité inutile des colonies Espagnoles est une autre preuve de mon opinion. Nous possédons déjà des colonies fort considérables, dont il n'y a pas la moitié en culture. Je me résume donc, & je maintiens que de prendre des colonies, purement comme colonies, & pour augmenter la prospérité de l'état, ne mene à aucun avantage.

Ainsi en jettant les yeux sur la carte des Indes Occidentales, je n'y vois aucune cession qui puisse être pour nous un sujet de regret & une cause de danger. Nous ne cédons aussi aux Français aucune possession dans les Indes Orientales qui puisse nous causer la moindre inquiétude. Ce que nous leur rendons dans cette partie du monde n'offre aucun avantage local pour une aggression. Si jamais ils récréent une marine formidable, & qu'ils aient une puissance navale à craindre, leur Isle de France serait beaucoup plus dangereuse pour nous, que le Cap de Bonne Espérance dans le cas où ils tenteraient une expédition contre nos possessions des Indes Orientales. On a beaucoup parlé de la cession du Cap, mais je diffère de l'opinion de plusieurs personnes sur l'importance de cette place, & c'est après avoir pris l'avis de gens instruits & respectables, & y avoir mûrement réfléchi moi-même, que je me suis convaincu que nous n'avions rien à craindre de ce côté, tant que nous aurions Bombay & Trincomalé. Mais nous n'avons pas même cédé le Cap, nous l'avons fait déclarer port franc. Quant à Minorque, je n'en dirai qu'un mot. C'est pour nous un objet dispendieux, & de très-peu d'importance en tems de paix. D'ailleurs l'expérience du siecle passé a fait voir que toutes les fois que nous avons eu pendant la guerre une flotte supérieure à celle

de

Digitized by Google

de l'ennemi dans la Méditerranée, cette isle est tombée en notre pouvoir.

Relativement à Malthe, je conviendrai volontiers que par sa situation & la nature de ses fortifications & défenses naturelles, c'est une place qui ne peut se prendre que par famine. Sa possession nous aurait certainement donné un pouvoir politique très-considérable dans la Méditerranée. Mais sous le point de vue du commerce & de la prospérité réelle de l'état, je ne regarde pas cette possession comme fort avantageuse, & fort importante. Si la chambre veut jetter un coup d'œil sur les états du commerce du Levant, elle verra que sur une masse d'exportations du produit de nos manufactures, de 24 millions sterling par an, il n'en est exporté au Levant que pour la modique somme de 112 mille livres, même pendant cette guerre. Si l'on objecte que nous aurions pu approvisionner les autres pays des produits venant du Levant, il faut observer d'abord que le commerce du midi de l'Europe est en entier dans les mains des puissances méridionales. Quant à l'approvisionnement du Nord de l'Europe, il a été constamment dans les mains des Hollandais, quoiqu'ils n'eussent point de port dans la Méditerranée. Si l'on veut savoir comment cela se fait, c'est parce que les Hollandais entendent mieux que nous cette espece particuliere de commerce. La politique de ce pays-ci a été de ne point admettre chez nous de bâtimens quelconques venant du Levant, sans leur faire faire à tous la quarantaine afin d'éviter les certificats de santé falsifiés. Il en résulte une perte de tems de deux mois & beaucoup de frais, pour décharger & recharger toutes les marchandises composant la cargaison. Les Hollandais ont adopté des réglemens différens, ils font subir la quarantaine à certains articles & disposent sur le champ de ceux qui n'y sont pas soumis. Ainsi ils peuvent vendre à meilleur marché que nous dans les entrepôts du Nord. Nous avons cherché il y a deux ans à établir chez nous les mêmes usages, & même à avoir à Minorque des Lazareths à cet effet; mais nous avons été forcés d'en revenir à l'ancienne pratique.

Maintenant que j'ai suffisamment parlé des concessions que nous avons faites, je dirai un mot des possessions que nous devons garder. Je ne crains point que l'on m'accuse d'exagération, lorsque j'assure à la chambre que Ceylan & la Trinité sont les deux meilleures & plus fortes positions navales de la partie du monde à laquelle chacune de ces iles appartient. On ne peut surtout trop apprécier Ceylan. Elle contient des ports si vastes & si commodes que toute la marine militaire & commercial

merciale de l'Europe pourrait y mouiller à l'aise & avec sécurité. Elle est aussi d'une valeur immense par ses productions naturelles, & présente des positions où notre armée de l'Inde pourrait se retirer, s'il était nécessaire, & y défier les efforts réunis du monde entier. Nous avons donc obtenu par ce traité l'objet le plus essentiel à nos intérêts, celui que nous devions désirer de préférence à tout autre.

La Trinité a également de son côté l'avantage d'être le meilleur dépôt naval & le mieux situé pour le commerce, la navigation & la guerre de tout l'Archipel des Indes Occidentales. Son climat est sain, ses terres en culture, & elle offre la meilleure station qu'on puisse souhaiter pour une flotte, puisqu'elle y est à l'abri dans la saison des ouragans.

Ainsi, monsieur, si l'on considere que nous avons conservé toutes nos possessions, que nous en avons obtenu de très-importantes, & augmenté nos sources de richesse ; si l'on considère en même tems que toute l'Europe soupirait pour la paix, je demanderai à tout homme impartial de mettre la main sur sa conscience, & de nous déclarer loyalement son opinion sur cette paix. Je n'aurai pas la prétention de l'appeller une paix *glorieuse* ; *(éclat de rire général & réitéré)*. Je ne sais ce que c'est que ce mot là, je conçois une guerre glorieuse, mais je ne sais comment le mot de gloire peut s'appliquer à la paix. Mais je prétendrai toujours que c'est là une paix juste, loyale & avantageuse, & je pense que ce sont tous ces attributs qui constituent une paix honorable.

Pour juger encore mieux des mérites de cette pacification, on n'a qu'à la comparer avec les traités de paix qui ont eu lieu depuis la révolution. Il y a eu depuis cette époque cinq traités : celui de Riswick, celui d'Utrecht, celui d'Aix-la-Chapelle, celui de Paris & celui de Versailles. Or, que l'on rapproche l'état des deux pays à l'époque des pacifications. Nous ne gagnâmes rien à deux de ces paix, celle de Riswick & celle d'Aix-la Chapelle. Par celle de Versailles nous perdîmes beaucoup, car nous fûmes dépouillés de nos colonies d'Amérique & de quelques autres possessions précieuses. Ce ne fut qu'à la paix d'Utrecht en 1713, & à celle de Paris en 1763 que nous fîmes quelques acquisitions. Cependant si l'on compare le traité actuel avec celui d'Utrecht, on trouvera qu'il ne lui est point inférieur en avantage & en stabilité. La sévérité des conditions fit du traité d'Utrecht une source d'amertumes, & une cause de querelles. Alors la France avait été défaite partout, elle ne trouvait aucune consolation de son traité avec nous dans des victoires sur le continent. Elle fait le traité actuel après avoir triomphé

triomphé de toutes les grandes puissances du continent, & après une suite de succès presque incroyables. Si l'on nous objecte que notre traité n'est pas aussi glorieux que celui de 1713 ou celui de 1763, je dirai qu'il nous est certainement tout aussi avantageux. Par celui de 1713, nous eumes Minorque & Gibraltar ; quelques importantes que nous soient ces deux places, je ne pense pas qu'on puisse les préférer à Ceylan & à la Trinité. Par celui de 1763, la France nous céda le Canada, & la Louisiane à l'Espagne. Malgré l'étendue de ce territoire, je ne regarde point encore aujourd'hui ces acquisitions comme réellement avantageuses : je demande à présent si la paix actuelle n'est pas aussi honorable et aussi avantageuse que les cinq qui l'ont précédée ? Observez encore que cette négociation n'a ressemblé en rien à la négociation de Lille. Nous ne faisions point alors une paix générale de concert avec les grandes puissances de l'Europe, c'était une paix maritime & séparée entre la Grande-Bretagne & la France. Je ne comparerai donc pas les deux négociations, car enfin un projet ou un ultimatum n'est pas un paix. Il n'y a aucune comparaison à faire entre les deux époques. Si l'on nous objecte que nous avons fait beaucoup d'acquisitions depuis, il faut convenir aussi que nous en avons depuis lors perdu quelques autres, & notamment l'isle de St. Domingue, dont nous occupions une grande partie & surtout les meilleurs postes. On nous parlera peut-être aussi de l'énorme aggrandissement de la France. Certainement je regrette autant que personne cet accroissement prodigieux de notre rivale ; mais ce n'est pas là, autant qu'on pourrait le penser au premier coup-d'œil, une augmentation véritable de puissance. Il faut mettre dans la balance l'aggrandissement des autres puissances principales du continent. L'Autriche, la Russie & la Prusse se sont énormément accrues des dépouilles de la Pologne, & l'Autriche a acquis indépendamment de cela, un territoire très-peuplé & très-riche dans les états de Venise. Pour bien apprécier la puissance de la France par rapport à nous, il faut mettre en ligne de compte la diminution qu'a éprouvé son commerce depuis dix ans, la ruine de ses manufactures & une perte de capitaux incalculable ; tandis que si nous prenons en considération l'augmentation réelle & substantielle du pouvoir de la Grande-Bretagne, nous le trouverons accru au-delà de la diminution de la puissance de la France sous ce rapport.

Pour vous en convaincre plus facilement, je vais mettre sous vos yeux le tableau des produits de nos possessions & de notre commerce, avant & pendant la guerre.

Pendant

Digitized by Google

Pendant les trois années de paix antérieures à l'an 1793, les exportations des objets de manufacture Britannique dans les Indes Occidendales monterent à 2,185,000 l. st. Elles n'ont pas monté à moins de 3,561,000 pendant les trois dernieres années de la guerre. Le produit des colonies a été pendant le même espace de tems de paix, de 3,377,000. Et pendant les trois dernieres années de la guerre de 5,101,030. Nos exportations aux Indes Orientales, pendant les trois dernieres années de la paix, ont été de 3,183,000. & en guerre 5,617,000. Le montant de nos exportations aux Etats-Unis d'Amérique présente une augmentation encore plus étonnante ; il s'est accru de 3,694,000, à 6,232,000. Et celui de nos exportations au continent de l'Europe, s'est augmenté dans la proportion de 1,530,000, à 2,545,000. Ce qui fait, en résumé une augmentation de 14,469,000 liv. à 23,056,000 ou de 8,587,000 entre chacune des trois dernieres années de la paix, & chacune des trois dernieres années de la guerre. D'après ces états, sur l'authenticité desquels il ne peut pas y avoir le moindre doute ; il paraît que le commerce de ce pays-ci, a augmenté en tems de guerre de plus de moitié, pendant que celui de France a été réduit presque à rien. Ainsi, en même tems que l'on pourrait s'effrayer de l'augmentation de son territoire, il serait bon pour se rassurer, de compter pour quelque chose la diminution des capitaux de ce grand corps, qui ne font plus partie de sa circulation, & l'augmentation de ceux qui font partie aujourd'hui de la nôtre.

Comparons maintenant les marines respectives des deux pays, telles qu'elles étaient au commencement & à la fin de la guerre, c'est-à-dire, le 1er. Février 1793 & le 1er. Octobre 1801. Le 1er. Février, la marine Britannique était composée de 135 vaisseaux de ligne & 133 frégates ; & le 1er Octobre 1801, de 202 vaisseaux & 277 frégates. La marine Française était composée au commencement de la guerre, de 80 vaisseaux de ligne & 66 frégates, & à sa conclusion, elle ne consiste plus qu'en 39 vaisseaux & 35 frégates. Cette disparité soit dans le commerce, soit dans la marine des deux pays est si frappante & si extraordinaire, qu'elle doit porter la conviction dans l'âme de ceux qui calculent la position relative de la France & de ce pays-ci, à la paix. On a dit, & je n'en doute pas, que la France va désormais porter toute son attention à recréer une marine. Je crois sans peine que son gouvernement ne négligera point ce moyen d'augmenter sa puissance politique, mais je ne puis m'empêcher d'observer, quels que soient ses efforts à

cet

Digitized by Google

cet égard, qu'il y a dans cette tâche difficile deux points à considérer. Le premier est le nombre d'années qu'il lui faudra pour bâtir assez de vaisseaux pour remplacer ceux qu'elle a perdus pendant la guerre; le second, combien il lui faudra de vaisseaux pour entrer en compétition avec l'établissement naval de ce pays-ci; tous ceux qui y réfléchiront bien, ne pourront pas s'empêcher de convenir qu'il lui faudra bien des années avant d'y parvenir. Quant à nous, nous n'aurons point de marine à créer, nous n'avons que des matelots à former; notre commerce nous en fournira toujours suffisamment. Puisqu'on prétend que l'expérience prouve que nous devons être en guerre tous les huit ou dix ans, si alors nous recommencions à lutter avec la France, je crois que nous le ferions avec plus d'avantages qu'au commencement de la guerre derniere. Car ce pays-ci posséderait non seulement son courage & son ardeur accoutumée, mais encore le souvenir énergique de ses derniers exploits, & une juste confiance dans l'étendue de ses ressources & de ses finances.

Je n'ai plus qu'une question à soumettre à la chambre, c'est de demander à ceux qui m'écoutent, s'il était possible de conclure la paix à des termes plus sûrs & plus honorables? Lorsque nous avons accepté les places que nous remplissons aujourd'hui, nous avons trouvé ce pays-ci en guerre avec presque toutes les puissances de l'Europe. Nous avions à combattre contre la France, l'Espagne, la Russie & les autres puissances du nord. La convention faite avec ces dernieres sera, j'espere, regardée comme une déclaration claire de nos droits maritimes, & cette reconnaissance nous fait espérer le retour prompt & certain de l'harmonie & de la tranquillité. Depuis lors, la paix a été conclue avec la France. Je ne dirai pas qu'elle a été produite par des moyens extraordinaires, mais je puis dire avec confiance en mon nom & en celui de mes collegues qu'il n'a rien été négligé de notre part, ni efforts, ni persévérance, ni modération pour rendre à ce pays-ci les avantages d'une paix dont il avait tant besoin, & pour laquelle il a tant d'obligations au courage & au patriotisme de ses forces de terre & de mer. Nous étions engagés dans une lutte effroyable, mais nous en sommes sortis avec honneur & avantage; & quoique la situation de l'Europe & celle de la Grande-Bretagne, puissent encore paraître critique, cependant j'espere qu'un bon système de politique, mêlé de fermeté & de modération, sera toujours un contrepoids à tous les dangers, & un remede à tous les maux.

L'honorable *Thomas Grenville* (frere de Lord Grenville).

Je ne suis pas dans l'habitude d'occuper long-tems l'attention de la chambre, je ne l'occuperai aujourd'hui que pour peu de tems. Je ne suis point du nombre de ceux qui cherchent à s'acquérir de la popularité en berçant le peuple d'une sécurité qui le menera à sa ruine & son anéantissement; aussi je déclare franchement que telle doit être la conséquence de la paix actuelle. Je sais bien que l'on dira que ceux qui s'y opposent enfoncent le poignard de l'opposition dans le cœur du gouvernement. Je ne crains pas que l'on me fasse ce reproche, car j'ai pour plusieurs des ministres actuels la plus grande estime, & le plus grand respect; mais cela ne doit pas m'empêcher de remplir mon devoir envers le public & envers mes commettans; ce devoir est de dire au gouvernement, quelque répugnance qu'il ait à l'entendre dire, qu'il a pris une mesure remplie de danger pour ce pays, en ayant consenti aux conditions qui composent ce traité; & que dans leur arrangement avec les puissances du Nord, les ministres se sont tellement relâchés de l'énergie de leurs prédécesseurs, que non seulement ils ont mis en danger l'honneur & la dignité de la nation, mais qu'ils nous ont encore humiliés & déshonorés. L'honorable membre qui a secondé la motion a déclaré que l'objet de la guerre étant rempli, il était devenu raisonnable de faire la paix. Je ne sais pas quel était l'objet des ministres dans la guerre, mais je sais bien qu'avant qu'ils vinssent en place, tout ce que j'ai entendu dire & affirmer par les autres ministres être l'objet de la guerre, était d'obtenir des indemnités & des sécurités. Nous étions parvenus par la guerre à obtenir ce double but, mais par la paix désastreuse dans laquelle on nous a enchaînés, on a renoncé à tous ces avantages, & l'on nous a placés dans la situation la plus périlleuse où nous ayions jamais été réduits. Le noble lord (mylord Hawkesbury), a dit que la guerre a été occasionnée par des principes dont il fallait nous garantir; maintenant il nous dit que c'est une affaire de puissance. Dans l'un & l'autre cas l'effet est le même, & nous devons également nous en affliger. Ce que je vois de plus clair dans tout ceci, c'est que le caractere Britannique est changé. Le noble lord a désavoué que cette paix fut une paix glorieuse. En effet, avons-nous fait pour nos alliés ce que nous pouvions, ce que nous devions faire? quelle est la sécurité que nous donnons à la Porte pour son intégrité; c'est celle d'un ennemi. Ainsi un ennemi doit garantir l'intégrité de la Turquie! Mais on dirait que la Turquie, sentant la négligence, & la honte dont nous la menaçions, a négocié pour son propre compte avec la France, & que sans s'embarrasser de nos faveurs si vantées, elle n'a

n'a pas même fait mention dans son traité de son allié, la Grande-Bretagne. Cependant, il faut dire que ce ne sont point les ministres actuels de la Grande-Bretagne, ni leur traité, qui garantissent l'intégrité de la Turquie. Cette intégrité a été assurée par le général Hutchinson & sa brave armée. Ils ont rendu inutile l'intervention des ministres. L'intégrité de Naples est une véritable absurdité. Cette puissance, sans moyens de défense, reste toujours dans le même danger. Rien ne peut s'opposer à la rentrée de l'armée Française, qui, en vertu de ce traité, se retirera dans la République Cisalpine, à 60 miles seulement de la frontiere de Naples. Alors, je le demande, quelle obligation le Roi de Naples peut-il avoir à nos ministres, si tout ce qu'on fait pour lui se réduit à le débarrasser Lundi d'un danger qui peut revenir Mercredi. Car cette garantie ne s'étend pas dans le fait à plus de trois jours. Quant au Roi de Sardaigne, je sais bien qu'il n'existe aucun traité qui nous lie à sa cause. Mais quand je me représente la situation dans laquelle se trouve réduit ce malheureux monarque, réduit à une seule isle, pauvre & misérable, dans la Méditerranée, je ne puis m'empêcher de me recrier contre l'inhumanité de cette politique qui, après s'être servi de lui pendant la guerre, l'abandonne ainsi à son malheureux sort ; mais c'est là notre cas avec presque toutes les puissances & les princes dont nous avons recherché l'alliance. Nous nous en sommes servis, & les avons abandonnés ensuite. Nous en avons éprouvé autant à notre tour de la plûpart d'entr'eux depuis le Czar de Russie, jusqu'au plus petit potentat du Continent. Quant à l'article concernant l'intégrité du Portugal, j'avoue que de toutes les conditions de ces préliminaires, c'est celle qui me confond le plus. Plus je réfléchis à l'état de dégradation & de mutilation où ce fidele allié se trouve réduit, plus je regarde l'article qui stipule une intégrité aussi ambigue comme un abandon de tout principe, une violation de tout ce qui est honorable parmi les nations ; comme une circonstance qui ébranle jusques dans ses fondemens les prétentions que la Grande-Bretagne affiche d'être attachée à ses alliés, de veiller à maintenir leur honneur & à protéger leur sûreté. Lorsque je considere l'effet qu'aura notre conduite actuelle sur les alliances futures que nous désirerons faire, j'en suis effrayé d'avance. Nous donnons dans l'exemple du Portugal, la preuve que nous pouvons envellopper un allié en guerre, & puis le laisser dans l'affliction, cherchant à s'en tirer comme il pourra, ou bien en être la victime. On dit que par ces préliminaires, nous sanctionnons l'intégrité du Portugal, & cela au moment où cette inté-

 grité

grité est dissoute par un traité de Badajoz qu'on nous dit devoir subsister, & par lequel le Portugal perd une de ses six provinces ! ce pays déjà ainsi morcelé, conclut de son côté un traité avec la France, par lequel il fait à celle-ci dans la Guyane des concessions qui lui assurent la domination de toute l'Amérique méridionale, il lui paye secrétement des contributions énormes, & lui accorde à notre préjudice des avantages immenses de commerce. Et c'est lorsqu'on ne peut pas nous dire si ce dernier traité sera maintenu ou non, mais lorsque l'on convient qu'au moins le traité de Badajoz sera conservé, qu'on ose nous prononcer le mot d'intégrité ! c'est faire une insulte au jugement de la Chambre. Et l'on nous dit encore que Naples & le Portugal nous ont les plus grandes obligations, quand nous savons qu'ils ont traité chacun séparément pour leur compte, & même sans nous consulter !

Quant aux cessions faites par ce pays-ci, il n'y a jamais eu, depuis que nous existons, de traité signé par des ministres Britanniques, qui égale celui-ci en folie. Celui de Lille ne peut certes pas lui être comparé. Par l'un, nous conservions tout ce qui était bon à garder ; par l'autre, nous ne gardons que ce qui est vulnérable : par l'un, nous maintenions dans le fait l'intégrité de nos alliés ; par celui-ci, nous les sacrifions misérablement. J'ai toujours entendu parler à Mylord Cornwallis des avantages considérables de Cochin & du Cap. En donnant ces deux points à l'ennemi, c'est lui donner fort inutilement un pouvoir formidable. Malthe est également un point de la plus haute importance, comme station militaire & navale, & comme entrepôt de commerce, & on l'abandonne sans regret pour la donner au roi de Naples ou à l'Empereur de Russie ! Dans l'un & l'autre cas, elle nous sera également dangereuse. C'est cependant à la possession de cette isle que nous devons la conquête de l'Egypte. Enfin de tant d'acquisitions importantes, nous ne gardons que Ceylan & la Trinité : je ne disconviendrai pas que ces deux isles ne nous soient d'une grande utilité, mais de quelle valeur sont-elles, comparées à l'aggrandisement de la république Française ? Les ministres affectent de désavouer que le seul moyen qu'ils aient de justifier leur traité est la force & la nécessité ; & cependant au même moment, ils parlent des charges énormes que le peuple avait à supporter ; ce qui est avouer que l'on ne pouvait plus renouveller la lutte. Si nous n'avons plus rien à redouter des principes Français, nous avons tout à craindre du pouvoir de la France. Ainsi le danger n'a fait que changer, & même il est bien plus grand aujourd'hui. La paix de 1783, qui ne fut pas fort honorable

Digitized by Google

ni avantageuse, & que je désapprouve encore aujourd'hui, le fut cependant beaucoup plus que la paix actuelle. Au total, je considere ce traité comme ne donnant aucune sécurité, ni à nous ni à nos alliés. Je redoute les conséquences de la fausse sécurité dont le peuple va se laisser bercer ; je redoute également la réduction de nos armées & celle de nos corps de volontaires, quoiqu'on nous dise que l'établissement de paix que l'on conservera, sera toujours considérable.

Mylord *Castlereagh* prononça un discours assez long, en approbation des conditions de paix & de la conduite des ministres.

M. *Banks* parla dans le même sens.

Lord *Temple*. (Fils du Marquis de Buckingham). Je suis prêt à préférer les conditions de la paix qui sont en ce moment en discussion, à la continuation ultérieure de la guerre. Cependant je ne puis m'empêcher de désapprouver les concessions que les ministres ont faites, comme dangereuses à la sécurité, & attentatoires à l'honneur de Grande Bretagne, rien n'ayant été gardé pour contrebalancer l'immense aggrandissement territorial de la France. Je regarde ceux qui ont signé la paix, comme ayant signé la ruine de leur pays. La convention avec les puissances du Nord ouvre les ports de la France à toutes les munitions navales qui cessent d'être de contrebande ; cette convention, dis-je, me paraît être aussi funeste aux intérêts qu'à l'honneur de ce pays-ci. Lorsque je réfléchis au courage invincible de cette nation, aux exploits sans exemple qu'elle a exécutés pendant la guerre, aux lauriers qu'elle vient de cueillir en Egypte, à la mort héroique du général Abercromby, & à la bonne conduite de son successeur le général Hutchinson, & que jettant ensuite les yeux sur le misérable traité qu'on vient de signer, je vois que la Grande-Bretagne ne tirera aucun profit de ces exploits étonnans, je suis navré jusqu'au fond du cœur. La seule chose qui pourrait justifier les ministres serait une nécessité absolue, mais ils ne veulent pas de cette justification. Ils la désavouent péremptoirement. Ainsi donc le noble secrétaire (Lord Hawkesbury) qui, nagueres, ne parlait que de marcher immédiatement sur Paris, & de dicter la paix à la France au milieu de la métropole de la république, a préféré à cette maniere héroïque d'arranger l'affaire, de signer chez un M. Otto, Hereford-street, les préliminaires de la paix, avec un aventurier Corse! Je crains beaucoup des transports que les mécontens ont fait éclater aux premieres nouvelles de cette paix. Il a semblé que leurs anciennes

Digitized by Google

anciennes espérances se ranimaient tout-à-coup, & j'ai vu, avec douleur une bande d'Anglais dégénérés, assez vils pour traîner dans les rues de Londres la voiture du général Lauriston porteur de ces nouvelles, aux cris de Vive Bonaparte. C'est là une perspective affligeante, & dont nous ne pouvons rien augurer de bon pour ce pays-ci. Mais cette conduite semble avoir été encouragée en quelque sorte par les ministres eux-mêmes ; car j'ai appris un fait que je vais publier ici, désirant qu'il soit contredit s'il est faux : c'est que le général Lauriston s'est fait accompagner de France dans ce pays-ci, par une personne qui avait été renvoyée deux fois d'Angleterre en vertu du bill des étrangers ; qu'à son arrivée à Douvres, cet homme étant reconnu par l'officier chargé de cette fonction, celui-ci lui avait refusé la permission de débarquer, sur quoi le citoyen Lauriston l'avait menacé que s'il ne le laissait pas débarquer, il retournerait à Paris avec les préliminaires, & que l'officier effrayé l'avait laissé débarquer & se mettre en route pour Londres où il avait été traîné en triomphe par la populace, s'étant trouvé alors dans le carosse du général Lauriston. Les ministres n'ont pas eu le courage de relever cette circonstance, ce qui nous doit faire augurer de ce que nous avons à attendre sous de tels ministres, lors qu'il y aura une communication intime entre les deux pays. Je ne m'oppose point à eux par des motifs factieux, mais je crois qu'ils ne méritent point la confiance du pays ; & les préliminaires qui sont sur la table m'en donnent la conviction. Je sais bien que je ne serai pas secondé dans mon opposition aux conditions de la paix actuelle par ceux qui ont été jusqu'ici dans l'habitude de s'opposer à toutes les mesures des ministres ; mais je ne me soucie point de leur support, je ne le désire pas L'homme qui a pu se vanter que la paix lui faisait plaisir " parce qu'elle était glorieuse pour l'ennemi," ne mérite pas que je cherche à former de liaison avec lui. C'est un sentiment qui ne convient ni à un vrai patriote, ni à un Anglais. Ce sentiment me fait horreur. L'homme qui l'a exprimé doit être surveillé, lui & ses principes, avec le plus grand soin. Une paix approuvée par de tels hommes, doit, par cela seul, être une paix très-suspecte & très-peu solide.

(Au numéro prochain, les discours de MM. Pitt, Fox, Addington et Windham.)

Digitized by Google

Exposé de la Situation de la République.

Paris, le 1er Frimaire, An 10 de la République. (Officiel)

C'est avec une douce satisfaction que le gouvernement offre à la nation le tableau de la situation de la France pendant l'année qui vient de s'écouler. Tout, au-dedans & au-dehors, a pris une face nouvelle ; & de quelque côté que se portent les regards, s'ouvre une longue perspective d'espérance & de bonheur.

Dans l'Ouest & dans le Midi, des restes de brigands infestaient les routes & désolaient les campagnes, invisibles à la force armée qui les poursuivait, ou protégés contr'elle par la terreur même qu'ils inspiraient à leurs victimes : jusqu'au sein des tribunaux, si quelquefois ils y étaient traduits, leur audace glaçait d'effroi les accusateurs & les témoins, les jurés & les juges. Des mains de la justice, ces monstres impunis élançaient à de nouveaux forfaits.

Il fallait contre ce fléau destructeur de toute société, d'autres armes que les formes lentes & graduées avec lesquelles la vindicte publique poursuit des coupables isolés qui se cachent dans le silence & dans l'ombre.

Des tribunaux spéciaux ont été créés, dont l'action plus rapide & plus sûre pût les atteindre & les frapper. De grands coupables ont été saisis : les témoins ont cessé d'être muets : les juges ont obéi à leur conscience, & la société a été vengée. Ceux qui ont échappé à la justice, fuient désormais de repaires en repaires ; & chaque jour la République vomit de son sein cette derniere écume des vagues qui l'ont si long-tems agitée.

Cependant l'innocence n'a eu rien à redouter ; la sécurité des citoyens n'a point été alarmée des mesures destinées à punir leurs oppresseurs ; & les sinistres présages dont on avait voulu épouvanter la liberté, ne sont réalisés que contre le crime.

Du mois de Floréal an 9 jusqu'au 1er Vendémiaire an 10, sept cent vingt-quatre jugemens ont été prononcés par les tribunaux spéciaux ; dix-neuf seulement ont été rejetés par le tribunal de cassation, à raison d'incompétence. On ne peut donc

donc leur reprocher ni excès de pouvoir, ni invasion de la justice ordinaire.

Le gouvernement, dès les premiers jours de son institution, proclama la liberté des consciences. Cet acte solennel porta le calme dans les âmes que des rigueurs imprudentes avaient effarouchées. Il a depuis annoncé la fin des dissensions religieuses ; & en effet des mesures ont été concertées avec le souverain pontife de l'église catholique, pour réunir dans les mêmes sentimens ceux qui professent une commune croyance. En même tems, un magistrat chargé de tout ce qui concerne les cultes, s'est occupé des droits de tous. Il a recueilli, dans des conférences avec des ministres Luthériens & Calvinistes, les lumieres nécessaires pour préparer les réglemens qui assureront à tous la liberté qui leur appartient, & la publicité que l'intérêt de l'ordre social autorise à leur accorder.

Des mesures égales pourvoiront à l'entretien de tous les cultes ; rien ne sera laissé à la disposition arbitraire de leurs ministres, & le trésor public n'en sentira point de surcharge.

Si quelques citoyens avaient été allarmés par de vaines rumeurs, qu'ils se rassurent : le gouvernement a tout fait pour rapprocher les esprits ; mais il n'a rien fait qui pût blesser les principes & l'indépendance des opinions.

La paix continentale fixa ce qui restait encore d'inquiétude & de craintes vagues dans les esprits. Déjà heureux de tout le bonheur qu'ils attendaient encore, les citoyens se reposent au sein de la constitution, & y attachent toute leur destinée.

Des administrateurs éclairés & fideles ont bien secondé cette disposition des esprits ; presque partout l'action de l'autorité, transmise par eux, n'a rencontré qu'empressement, amour & reconnaissance.

De là, dans le gouvernement, cette sécurité qui a fait sa force. Il n'a pas plus douté de l'opinion publique que de ses propres sentimens, & il a osé la provoquer sans craindre sa réponse. Ainsi, un prince issu d'un sang qui régna sur la France, a traversé nos départemens, a séjourné dans la capitale, a reçu du gouvernement les honneurs qui étaient dus à sa couronne, a reçu des citoyens tous les égards qu'un peuple doit à un autre peuple dans la personne de celui qui est appelé à le gouverner ; & aucun soupçon n'a altéré le calme du commandement, aucune rumeur n'a troublé la tranquillité des esprits ; partout on a vu la contenance d'un peuple libre & les affections d'un peuple hospitalier : les étrangers, les ennemis de la patrie, ont reconnu que la République était dans le cœur des Français, & qu'elle y avait déjà toute la maturité des siecles.

La

Digitized by Google

La rentrée de nos guerriers sur le territoire de la France, a été une suite de fêtes & de triomphes. Ces vainqueurs si redoutés dans les combats, ont été parmi nous des amis & des freres; heureux du bonheur public, jouissant sans orgueil de la reconnaissance qu'ils avaient méritée, & se montrant, par la plus sévere discipline, dignes des victoires qu'ils avaient obtenues.

Dans la guerre qui nous restait encore à soutenir, les événemens ont été mêlés de succes & de revers. Réduite à lutter contre la marine d'Angleterre avec des forces inégales, notre marine s'est montrée avec courage sur la Méditerrannée couverte de flottes ennemies; elle a rappellé sur l'Océan quelques souvenirs de son ancien éclat; elle a, par une glorieuse résistance, étonné l'Angleterre accourue sur ses rives pour être témoin de sa défaite; & sans le retour de la paix, il lui était permis d'espérer qu'elle vengerait ses malheurs passés & les fautes qui les avaient produits.

En Egypte, les soldats de l'armée d'Orient ont cédé; mais ils ont cédé aux circonstances plus qu'aux forces de la Turquie & de l'Angleterre; & certainement ils eussent vaincu s'ils avaient combattus réunis. Enfin ils rentrent dans leur patrie; ils y rentrent avec la gloire qui est due à quatre années de courage & de travaux; ils laissent à l'Egypte d'immortels souvenirs, qui peut-être un jour, y reveilleront les arts & les institutions sociales. L'histoire, du moins, ne taira pas ce qu'ont fait les Français pour y reporter la civilisation & les connaissances de l'Europe: elle dira par quels efforts ils l'avaient conquise; par quelle sagesse, par quelle discipline ils l'ont si long-tems conservée; &, peut-être, elle en déplorera la perte comme une nouvelle calamité du genre humain.

Vingt-huit mille Français entrerent en Egypte pour la conquérir; d'autres y ont été depuis envoyés à différentes époques; mais d'autres, en nombre à peu près égal, en étaient revenus. Vingt-trois mille rentrent en France après l'évacuation, non compris les étrangers qui ont suivi leur fortune. Ainsi, quatre campagnes, de nombreux combats, & les maladies, n'auront pas enlevé un 5me. de l'armée d'Orient.

Après la guerre continentale, tout ce que les circonstances ont permis de reformes dans le militaire, le gouvernement les a opérées.

Des congés absolus sont accordés; ils le sont sans préférence, sans faveur, & dans un ordre irrévocablement fixé. Ceux qui les premiers ont pris les armes pour obéir aux loix de la réquisition, en obtiennent les premiers.

Pour remplir le vide que ces congés laisseront dans l'armée, il sera nécessaire d'appeller des conscrits de l'an 9 & de l'an 10: &, dans cette session, un projet de loi sera proposé au corps législatif pour les mettre à la disposition du gouvernement: mais le gouvernement n'en appellera que le nombre qui sera strictement nécessaire pour maintenir l'armée au complet de l'état de paix.

Nous jouirons de la paix: mais la guerre nous laissera un fardeau qui pesera long tems sur nos finances: acquitter des dépenses qui n'ont pu être prévues ni calculées, récompenser les services de nos défenseurs, ranimer les travaux dans nos arsenaux & dans nos ports, rendre une marine à la France, recréer tout ce que la guerre a détruit, tout ce que le tems a consumé, porter enfin tous nos établissemens au point où le demandent la grandeur & la sûreté de la république; tout cela ne peut se faire qu'avec un accroissement de revenus. Les revenus s'accroîtront d'eux-mêmes avec la paix; le gouvernement les ménagera avec la plus sévere économie: mais si l'accroissement naturel des revenus, si l'économie la plus sévere, ne peuvent suffire, la nation jugera les besoins, & le gouvernement proposera les ressources que les circonstances rendront nécessaires.

Dans tout le cours de l'an 9, à peine quelques communications rares ont existé entre la métropole & ses colonies.

La Guadeloupe a conservé un reste de culture & de prospérité; mais la souveraineté de la république y a reçu plus d'un outrage. En l'an 8, un agent unique y commandait; il est déporté par une faction. Trois agens lui succedent; deux déportent le troisieme, & le remplacent par un homme de leur choix. Un autre meurt; & les deux qui restent, s'investissent seuls du pouvoir qui devait être exercé par trois. Sous cette agence mutilée & illégale, l'anarchie, le despotisme, regnent tour à tour; les colons, les alliés l'accusent, & lui imputent des erreurs & des crimes. Le gouvernement a tenté d'organiser une administration nouvelle: un capitaine-général, un préfet, un commissaire de justice, subordonnés entr'eux, mais se succédant l'un à l'autre si les circonstances l'exigent, offrent un pouvoir unique, qui a une sorte de censure, mais point de rivalité qui en trouble l'action & en paralyse la force. Cette administration existe; & bientôt on saura si elle a justifié les espérances qu'on en avait conçues.

Dès son arrivée, le capitaine général a eu à combattre l'esprit de faction: il a cru devoir envoyer en France 13 individus artisans de troubles, moteurs de déportations.

Le gouvernement a pensé que de pareils hommes seraient dan-

dangereux en France, & a ordonné qu'ils fussent renvoyés dans celle des colonies qu'ils voudraient choisir, la Guadeloupe exceptée.

A Saint Domingue, des actes irréguliers ont alarmé la soumission. Sous des apparences équivoques, le gouvernement n'a voulu voir que l'ignorance qui confond les noms & les choses, qui usurpe quand elle ne croit qu'obéir : mais une flotte & une armée qui s'apprêtent à partir des ports de l'Europe, auront bientôt dissipé tous les nuages ; et Saint-Domingue rentrera toute entiere sous les lois de la République.

A Saint-Domingue et à la Guadeloupe, il n'est plus d'esclaves : tout y est libre ; tout y restera libre.

La sagesse et le tems y rameneront l'ordre et y rétabliront la culture et les travaux.

A la Martinique, ce seront des principes différens. La Martinique a conservé l'esclavage, et l'esclavage y sera conservé. Il en a trop coûté à l'humanité, pour tenter encore, dans cette partie, une révolution nouvelle.

La Guyanne a prospéré sous un administrateur actif et vigoureux ; elle prospérera davantage sous l'empire de la paix, et agrandie d'un nouveau territoire qui appelle la culture et promet des richesses.

Les îles de France et de la Réunion sont restées fidelles à la métropole au milieu des factions et sous une administration faible, incertaine, telle que le hasard l'a faite, et qui n'a reçu du gouvernement ni impulsion ni secours. Ces colonies si importantes sont rassurées ; elles ne craignent plus que la métropole, en donnant la liberté aux noirs, ne constitue l'esclavage des blancs.

L'ordre établi, dès l'année derniere, dans la perception des revenus et dans la distribution des dépenses, n'avait laissé que peu d'améliorations à faire dans cette partie. Une surveillance active a porté la lumiere sur des dilapidations passées et sur des abus présens : des coupables ont été dénoncés à l'opinion publique et aux tribunaux.

L'action des régies a été concentrée ; et de là, plus d'énergie et d'ensemble dans l'administration, plus de célérité dans les informations et dans les résultats.

Des mesures ont été prises pour accélérer encore les versemens dans les caisses publiques, pour assurer plus de régularité dans l'acquittement des dépenses, pour en rendre la comptabilité plus simple et plus active.

L'art des faussaires a fait des progrès alarmans pour la société. Avec des pieces fausses, on établissait des fournitures qui n'avaient jamais été faites ; on en établissait sur des pieces

achetées à Paris ; & avec ces titres, on trompait les liquidateurs & on dévorait la fortune publique. Pour prévenir désormais ces abus & ces crimes, le gouvernement a voulu que les liquidations faites dans les bureaux des ministres fussent soumises à une nouvelle épreuve, & ne constituassent la République débitrice, qu'après qu'elles auraient été vérifiées dans un conseil d'administration.

Le ministre des finances est rendu tout entier aux travaux qu'exigent la perception des revenus & le système de nos contributions.

Un autre veille immédiatement sur le dépôt de la fortune publique, & sa responsabilité personnelle en garantit l'inviolabilité.

La caisse d'amortissement a reçu une organisation plus complette. Un seul homme en dirige les mouvemens : mais quatre administrateurs en surveillent les détails ; conseils, &, s'il le fallait, censeurs de l'agent qu'ils doivent seconder.

La propriété la plus précieuse de la République, les forêts nationales ont été confiées à une administration qui, toute entiere à cet objet unique, y portera des yeux plus exercés, des connaissances plus positives, & une surveillance plus sévere.

L'instruction publique a fait quelque pas à Paris, & dans un petit nombre de départemens ; dans presque tous les autres, elle est ou languissante ou nulle. Si nous ne sortons pas de la route tracée, bientôt il n'y aura de lumieres que sur quelques points, & ailleurs ignorance & barbarie.

Un système d'instruction publique plus concentré a fixé les pensées du gouvernement. Des écoles primaires affectées à une ou plusieurs communes, si les circonstances locales permettent cette association, offriront par-tout aux enfans des citoyens, ces connaissances élémentaires sans lesquelles l'homme n'est guere qu'un agent aveugle & dépendant de tout ce qui l'environne.

Les instituteurs y auront un traitement fixe fourni par les communes, & un traitement variable formé de rétributions convenues avec les parens qui seront en état de les supporter.

Quelques fonctions utiles pourront être assignées à ces instituteurs, si elles peuvent se concilier avec leur fonction premiere & nécessaire.

Dans des écoles secondaires, s'enseigneront les élémens des langues anciennes, de la géographie, de l'histoire & du calcul.

Ces écoles se formeront ou par des entreprises particulieres

lieres avouées de l'administration publique, ou par le concours des communes.

Elles seront encouragées par des concessions d'édifices publics ; par des places gratuites dans les écoles supérieures, accordées aux élèves qui se seront le plus distingués ; & enfin, par des gratifications accordées à un nombre déterminé de professeurs qui auront fourni le plus d'élèves aux écoles supérieures.

Trente écoles, sous le nom de *Lycées*, seront formées & entretenues aux dépens de la République, dans les villes principales qui, par leur situation & les mœurs de leurs habitans, seront plus favorables à l'étude des lettres & des sciences.

Là seront enseignées les langues savantes, la géographie, l'histoire, la logique, la physique, la géométrie, les mathématiques ; dans quelques unes, les langues modernes dont l'usage sera indiqué par leur situation.

Six mille élèves de la patrie seront distribués dans ces trente établissemens, entretenus & instruits aux dépens de la République.

Trois mille seront des enfans de militaires ou de fonctionnaires qui auront bien servi l'état.

Trois mille autres seront choisis dans les écoles secondaires, d'après des examens & des concours déterminés, & dans un nombre proportionné à la population des départemens qui devront les fournir.

Les élèves des départemens réunis seront appelés dans les lycées de l'intérieur, s'y formeront à nos habitudes & à nos mœurs, s'y nourriront de nos maximes, & reporteront dans leurs familles l'amour de nos institutions & de nos lois.

D'autres élèves y sont reçus, entretenus & instruits aux frais de leurs parens.

Six millions seront destinés chaque année à la formation & à l'entretien de ces établissemens, à l'entretien & à l'instruction des élèves de la patrie ; au traitement des professeurs, au traitement des directeurs & des agens comptables.

Les écoles spéciales formeront le dernier degré d'instruction publique : il en est qui sont déjà constituées, & qui conserveront leur organisation ; d'autres seront établies dans les lieux que les convenances indiqueront, & pour les professions auxquelles elles seront nécessaires.

Tel est, en raccourci, le système qui a paru au gouvernement réunir le plus d'avantages, le plus de chances de succès, & que, dans cette session, il proposera au corps législatif, réduit en projet de loi. Sa surveillance peut suffire à trente établissemens ;

Digitized by Google

établissemens ; un plus grand nombre échapperait à ses soins & à ses regards : mais sur-tout un plus grand nombre ne trouverait aujourd'hui ni ces professeurs distingués qui font la réputation des écoles, ni des directeurs capables d'y maintenir une sévere discipline, ni des conseils assez éclairés pour en diriger l'administration.

Trente lycées, sagement distribués sur le territoire de la République, en embrasseront toute l'étendue par leurs rapports, répandront sur toutes ses parties l'éclat de leurs lumieres & de leurs succès, frapperont jusqu'aux regards de l'étranger, & seront pour eux ce qu'étaient naguere pour nous quelques écoles célebres d'Allemagne & d'Angleterre, ce que furent quelques universités fameuses qui, vues dans le lointain, commandaient l'admiration & le respect de l'Europe.

Le code civil fut annoncé l'année derniere aux délibérations du corps législatif; mais le travail s'accrut sous la main des rédacteurs : les tribunaux furent appelés à le perfectionner; &, enrichi de leurs observations, il est soumis dans le conseil d'état à une sévere discussion.

Toutes les parties qui le composent seront successivement présentées à la sanction des législateurs : ainsi cet important ouvrage aura subi toutes les épreuves, & sera le résultat de toutes les lumieres.

Les ateliers se multiplient dans les maisons d'arrêt & de détention, & le travail en bannit l'oisiveté, qui corrompt encore ceux qui étaient déjà corrompus. Dans nombre de départemens il n'y a plus de mendicité.

Les hospices sortent peu-à-peu de cet état de détresse qui faisait la honte de la nation & la douleur du gouvernement : déjà la bienfaisance particuliere les enrichit de ses offrandes, & atteste le retour de ces sentimens fraternels que des lois imprudentes & de longs malheurs semblaient avoir bannis pour toujours.

Sur toutes les grandes communications, les routes ont été ou seront bientôt réparées. Le produit de la taxe d'entretien éprouve par-tout des accroissemens progressifs. Le plus intéressant de tous les canaux est creusé aux dépens du trésor public, & d'autres seront bientôt créés par l'industrie particuliere.

Les lettres & les arts ont reçu tout ce que les circonstances ont permis de leur donner d'encouragement & de secours.

Des projets ont été conçus pour l'embellissement de Paris, & déjà quelques-uns s'exécutent. Une association particuliere formée

formée par le zele bien plus que par l'intérêt, lui construit des ponts qui ouvriront des communications utiles ou nécessaires. Une autre association lui donnera un canal & des eaux salubres, qui manquent encore à cette capitale.

Les départemens ne seront point négligés. De tous côtés on recherche quels travaux sont nécessaires pour les orner ou les féconder. Des collections de tableaux sont destinées à former des muséums dans les villes principales ; leur vue inspirera aux jeunes citoyens le goût des arts, & ils arrêteront la curiosité des voyageurs.

Au moment où la paix générale va rendre aux arts & au commerce toute leur activité, le devoir le plus cher au gouvernement est d'éclairer leur route, d'encourager leurs travaux, d'écarter tout ce qui pourrait arrêter leur essor. Il appellera sur ces grands intérêts toutes les lumieres ; il réclamera tous les conseils de l'expérience ; il fixera auprès de lui, pour les consulter, les hommes qui, par des connaissances positives, par une probité sévere, par des vues désintéressées, seront dignes de sa confiance & de l'estime publique.

Heureux si le génie national seconde son ardeur & son zele ; si, par ses soins, la prospérité de la République égale un jour ses triomphes & sa gloire.

Dans nos relations extérieures, le gouvernement ne craindra point de dévoiler ses principes & ses maximes. Fidélité pour nos alliés, respect pour leur indépendance, franchise & loyauté avec nos ennemis ; telle a été sa politique.

La Batavie reprochait à son organisation de n'avoir pas été conçue pour elle.

Mais depuis plusieurs années cette organisation régissait la Batavie. Le principe du gouvernement est que rien n'est plus funeste au bonheur des peuples que l'instabilité de leurs institutions ; & quand le directoire Batave l'a pressenti sur des changemens, il l'a constamment rappelé à ce principe.

Mais enfin le peuple Batave a voulu changer, & il a adopté une constitution nouvelle. Le gouvernement l'a reconnue cette constitution ; & il a dû la reconnaître, parce qu'elle était dans la volonté d'un peuple indépendant.

Vingt-cinq mille Français devaient rester en Batavie, aux termes du traité de la Haye, jusqu'à la paix générale. Les Bataves ont désiré que ces forces fussent réduites ; & en vertu d'une convention récente, elles ont été réduites à dix mille hommes.

L'Helvétie a donné, pendant l'an 9, le spectacle d'un peuple

peuple déchiré par les partis, & chacun de ces partis invoquant le pouvoir & quelquefois les armes de la France.

Nos troupes ont reçu l'ordre de rentrer sur notre territoire: quatre mille hommes seulement restent encore en Helvétie, d'après le vœu de toutes les autorités locales, qui ont réclamé leur présence.

Souvent l'Helvétie a soumis au premier consul des projets d'organisation; souvent elle lui a demandé des conseils: toujours il l'a rappelée à son indépendance. " Souvenez-vous seulement, a-t-il dit quelquefois, du courage et des vertus de vos peres; ayez une organisation simple comme leurs mœurs. Songez à ces religions, à ces langues différentes qui ont leurs limites marquées, à ces vallées, à ces montagnes qui vous séparent, à tant de souvenirs attachés à ces bornes naturelles; et qu'il reste de tout cela une empreinte dans votre organisation. Sur tout, pour l'exemple des peuples de l'Europe, conservez la liberté et l'égalité à cette nation qui leur a, la premiere, appris à être indépendans et libres."

Ce n'était là que des conseils, et ils ont été froidement écoutés. L'Helvétie est restée sans pilote au milieu des orages. Le ministre de la République n'a montré qu'un conciliateur aux partis divisés, et le général de nos troupes a refusé aux factions l'appui de ses forces.

La Cisalpine, la Ligurie, ont enfin arrêté leur organisation. L'une et l'autre craignent, dans les mouvemens des premieres nominations, le réveil des rivalités et des haines. Elles ont paru désirer que le premier consul se chargeât de ces nominations.

Il tâchera de concilier ce vœu de deux Républiques qui sont cheres à la France, avec les fonctions plus sacrées que sa place lui impose.

Lucques a expié dans les angoisses d'un régime provisoire les erreurs qui lui méritèrent l'indignation du peuple Français. Elle s'occupe aujourd'hui à se donner une organisation définitive.

Le roi de Toscane, tranquille sur son trône, est reconnu par de grandes puissances, et le sera bientôt par toutes.

Quatre mille Français lui gardent Livourne, et attendent, pour l'évacuer, qu'il ait organisé une armée nationale.

Le Piémont forme notre 27e division militaire, et, sous un régime plus doux, oublie les malheurs d'une longue anarchie.

Le Saint-Pere, souverain de Rome, possede ses Etats dans leur intégrité. Les places de Pesaro, de Fano, de Castel-Saint-

Digitized by Google

Léone, qui avaient été occupées par les troupes cisalpines, lui ont été restituées.

Quinze cents Français sont encore dans la citadelle d'Ancône pour en assurer les communications avec l'armée du Midi.

Apres la paix de Lunéville, la France pouvait tomber de tout son poids sur le royaume de Naples, punir le souverain d'avoir le premier rompu les traités, et le faire repentir des affronts que les Français avaient reçus dans le port même de Naples: mais le gouvernement se crut vengé dès qu'il fut maître de l'être; il ne sentit plus que le desir et la nécessité de la paix: pour la donner, il ne demanda que les ports d'Otrante, nécessaires à ses desseins sur l'Orient, depuis que Malte était occupée par les Anglais.

Paul Ier avait aimé la France; il voulait la paix de l'Europe, il voulait sur-tout la liberté des mers. Sa grande ame fut émue des sentimens pacifiques que le premier consul avait manifestés; elle le fut depuis de nos succès et de nos victoires: de là, de premiers liens qui l'attacherent à la République.

Huit mille Russes avaient été faits prisonniers en combattant avec les alliés; mais le ministere qui dirigeait alors l'Angleterre, avait refusé de les échanger contre des prisonniers français. Le gouvernment s'indigna de ce refus; il résolut de rendre à leur patrie ces braves guerriers abandonnés de leurs alliés; il les rendit d'une maniere digne de la République, digne d eux et de leur souverain. De la, des nœuds plus étroits et un rapprochement plus intime.

Tout-à-coup la Russie, le Danemarck, la Suede, la Prusse s'unissent; une coalition est formée pour garantir la liberté des mers; le Hanovre est occupé par les troupes prussiennes; de grandes, de vastes opérations se préparent: mais Paul Ier meurt subitement.

La Baviere s'est hâtée de reformer les liens qui l'unissaient à la France. Cet allié important pour nous a fait de grandes pertes sur la rive gauche du Rhin: l'intérêt et le desir de la France sont que la Baviere obtienne sur la rive droite une juste et entiere indemnité.

De grandes discussions se sont élevées à Ratisbonne sur l'exécution du traité de Luneville; mais ces discussions ne regardent pas immédiatement la Republique. La paix de Lunéville, conclue avec l'Empire et ratifiée par la diete, a fixé irrévocablement de ce côté-là tous les intérêts de la France. Si la République, prend encore part aux discussions de Ratisbonne, ce n'est que comme garant des stipulations contenues dans

l'article VII du traité de Lunéville, et pour maintenir un juste équilibre dans la Germanie.

La paix avec la Russie a été signée : & rien ne troublera désormais les relations de deux grands peuples qui, avec tant de raisons de s'aimer, n'en ont aucune de se craindre, & que la nature a placés aux deux extrémités de l'Europe pour être le contrepoids du Nord & du Midi.

La Porte, rendue à ses véritables intérêts & à son inclination pour la France, a retrouvé son allié le plus ancien & le plus fidele.

Avec les Etats-Unis d'Amérique, toutes les difficultés ont été applanies.

Enfin, des préliminaires de paix avec l'Angleterre ont été ratifiés.

La paix avez l'Angleterre devait être le produit de longues négociations, soutenues d'un système de guerre qui, quoique lent dans ses préparatifs, était infaillible dans ses résultats.

Déjà la plupart de ses alliés l'avaient abandonné. Le Hanovre, seule possession de son souverain sur le continent, était toujours au pouvoir de la Prusse ; la Porte, menacée par nos positions importantes sur l'Adriatique, avait entamé une négociation particuliere.

Le Portugal lui restait : soumis depuis si long-tems à l'influence & au commerce exclusif des Anglais, le Portugal n'était plus en effet qu'une province de la Grande-Bretagne. C'était là que l'Espagne devait trouver une compensation pour la restitution de l'île de la Trinité. Son armée s'avance ; une division des troupes de la république campe sur la frontiere du Portugal pour appuyer ses opérations. Mais après les premieres hostilités & quelques légeres escarmouches, le ministere Espagnol ratifie séparément le traité de Badajoz. Dès-lors on dut pressentir pour l'Espagne la perte de la Trinité ; dès-lors, en effet, l'Angleterre la regarda comme une possession qui lui était acquise, & désormais écarta de la négociation tout ce qui pouvait en supposer la restitution possible.

Avant de ratifier le traité particulier de la France avec le Portugal, le gouvernement fit connaître au cabinet de Madrid cette détermination de l'Angleterre.

L'Angleterre s'est refusée avec la même inflexibilité à la restitution de Ceylan. Mais la République batave trouvera dans les nombreuses possessions qui lui sont rendues, le rétablissement de son commerce et de sa puissance.

La

La France a soutenu les intérêts de ses alliés avec autant de force que les siens; elle a été jusqu'à sacrifier des avantages plus grands qu'elle aurait pu obtenir pour elle-même; mais elle a été forcée de s'arrêter au point où toute négociation devenait impossible. Ses alliés épuisés ne lui offraient plus de ressources pour la continuation de la guerre; et les objets dont la restitution leur était refusée par l'Angleterre, ne balançaient pas pour eux les chances d'une nouvelle campagne, et toutes les calamités dont elle pouvait les accabler.

Ainsi, dans toutes les parties du monde, la République n'a plus que des amis ou des alliés, et par-tout son commerce et son industrie rentrent dans leurs canaux accoutumés.

Dans tout le cours de la négociation, le ministere actuel d'Angleterre a montré une volonté franche de mettre un terme aux malheurs de la guerre; le peuple anglais a embrassé la paix avec enthousiasme; les haines de rivalité sont éteintes; il ne restera que l'émulation des grandes actions et des entreprises utiles.

Le gouvernement avait mis son ambition à replacer la France dans ses rapports naturels avec toutes les nations; il mettra sa gloire à maintenir son ouvrage, et à perpétuer une paix qui fera son bonheur comme celui de l'humanité.

Le général en chef Leclerc est arrivé à Brest. Il a dû s'embarquer le 30 Brumaire. Nous apprenons, par le télégraphe, que l'amiral Villaret-Joyeuse devait donner, le 1er Frimaire, l'ordre de ne plus communiquer avec la terre, & de se tenir prêt à appareiller. (*Moniteur.*)

Le ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, arrivé à Lorient, a apporté des nouvelles du citoyen Skipon, commissaire-général des relations commerciales en Amérique. Il annonce au gouvernement qu'une grande division regnait entre les negres à Saint-Domingue; que, par suite de ces divisions, Toussaint-Louverture avait suspendu l'effet de la mise en activité de la constitution jusqu'à la réponse de la métropole; qu'un grand nombre d'habitans de Saint-Domingue commençait à craindre qu'on ne voulût les mettre en état de révolte contre la métropole. Toussaint-Louverture avait envoyé un agent à la Jamaïque, pour acheter des esclaves noirs; le gouvernement Anglais avait refusé d'avoir aucune espece de communication avec lui. Quoique les Anglais à la Jamaïque ne connussent

Digitized by Google

point encore les préliminaires entre la France & l'Angleterre, ils montraient leur indignation & la crainte que leur inspirait la fondation de ce nouvel Alger au centre de l'Amérique. Toussaint-Louverture avait enfin relâché l'agent Romme, qui venait d'arriver aux États-Unis.

Le 2 Frimaire, trois conseillers d'état donneront communication au corps législatif de l'exposé de la situation de la république, sous le point-de-vue des affaires intérieures.

Le 3, les conseillers d'état Portalis, Boulay & Berlier, présenteront la premiere loi du code civil; le citoyen Portalis est chargé du discours d'exposition de la division des lois, & de la disposition de tout le code civil.

Le 4, le citoyen Re[illegible]aud (de Saint-Jean d'Angely) doit présenter dix projets de lois sur des projets d'échanges de biens entre les hospices & [illegible] communes.

Le 5, le citoyen Rœderer, conseiller d'état, doit faire connaître les différentes raisons qui avaient brouillé la France & les Etats-Unis, & présenter la convention qui a racommodé ces deux républiques, pour qu'elle soit publiée comme loi de la république.

Le 6, le citoyen Brune, conseiller d'état, doit exposer la politique du gouvernement envers la Roi de Naples, & proposer de convertir en loi le traité de paix conclu entre la France & Naples.

Le 7, le citoyen Boulay doit exposer la politique des relations actuelles entre la France & la Baviere, & proposer de convertir en loi de la république le traité de paix conclu avec cette puissance.

Le 8, le citoyen [illegible]urieu doit exposer la situation actuelle des relations qui existent entre la France & la Russie, & proposer de convertir en loi de la république le traité conclu avec cette puissance.

Le 9, le citoyen [illegible]rmont doit faire la même chose pour le traité conclu avec Portugal.

Le 11, les citoyens Emmery, Boulay & Réal doivent présenter le second projet de loi du code civil.

Les neufs projets de loi qui composent le premier livre du code civil, intitulé: *Des personnes*, seront successivement présentés.

Le projet de loi sur l'organisation de l'instruction publique suivra immédiatement.

Digitized by Google

Résumé des Événemens Politiques de la dernère Quinzaine.

L'étendue des pieces que nous venons de publier, ne nous laisse que peu d'espace pour résumer la situation de Paris pendant la derniere quinzaine.

Lord Cornwallis doit être parti Dimanche 29, & arrivé Lundi 30, à Amiens, où l'on a fait de grands préparatifs pour la tenue du congrès général pour le traité définitif de paix. D'après les renseignemens que nous avons, nous sommes autorisés à croire que ce congrès ne durera pas plus de deux mois.

Les expéditions pour Saint Domingue & l'Isle de France doivent avoir appareillé du 20 au 25 Novembre, si les vents ont été favorables. Le général Leclerc s'est embarqué à bord du vaisseau amiral, commandé par Villeneuve, est nommé capitaine-général de la partie Française de Domingue, avec 200 mille francs d'appointemens. Il emmene avec lui son épouse, la sœur de Bonaparte, celle que l'on appellait en Italie *la Princesse Folette*. Jerôme Bonaparte l'accompagne aussi. Il s'est embarqué à Rochefort avec le général Rochambeau dans le vaisseau de l'amiral Latouche-Tréville.

Cette manie du premier consul de ne confier les grandes opérations politiques qu'à ses freres ou beaux-freres a fait dire que la république était vraiment aujourd'hui *une république de freres.*

Toussaint-Louverture est créé conseiller d'état *in petto.* C'est le prix qu'on doit lui offrir pour sa soumission. Il y aura un capitaine général pour la partie Espagnole de S. Domingue, avec 100 mille francs d'appointemens seulement.

On dit à Paris que La Crosse, capitaine général de la Guadeloupe, a été empoisonné par les amis de ceux qu'il a déportés.

L'ouverture du corps législatif s'est faite le 1er Frimaire, au bruit du canon. Lord Cornwallis était présent à cette premiere séance qui n'a rien eu de remarquable. Il était assis auprès du marquis de Lucchésini.

Le 2 (23 Novembre), Thibaudeau lu exposé de la situation de la France ; chef-d'œuvre de chantanerie, piece d'ailleurs mal écrite, contenant plusieurs mensonges, exposant des vues d'ambition manifestes, offrant des opérations contradictoires, des phrases louches, des équivoques. (Nous y reviendrons.)

Nous

Nous avons donné ci-dessus l'ordre des matieres pour les travaux futurs du corps législatif. Chaque jour nous apporte les pieces & discours relatifs au projet de cet ordre. Nos imprimeurs ne peuvent pas le suivre.

Lorsque Moreau a su qu'on le désignait pour être l'ambassadeur de Bonaparte à Londres, il s'est écrié dans un accès de rage : " Peut-il donc y avoir un pays où l'on me croie assez " j..... f..... pour aller y être l'agent & l'espion de ce petit " b.....-là ?"

Bonaparte a accepté le château de S. Cloud. On travaille à force aux réparations & embellissemens. On fait un chemin qui conduira de la Malmaison à S. Cloud.

Bellevue sera donné au second Consul, & le château de Meudon au troisieme.

Le 1er Frimaire, Bonaparte & son épouse ont porté de la poudre pour la premiere fois. Cela a été fort remarqué.

La santé de Bonaparte décline visiblement. Il a totalement perdu le sommeil, de sorte que on s'est apperçu qu'il s'endormait fréquemment dans le bain. on lui a fait faire une baignoire avec un matelas, où il trouve ainsi quelquefois deux heures de repos. (L'auteur de ce journal tient cette particularité de quelqu'un qui l'a reçue personnellement de Mad. Baciochi, sœur de Bonaparte.)

Mlle. Beauharnais est au moment de se marier. Elle épouse un homme de la plus haute qualité, & d'un nom très-respecté en France. (Nous ne pouvons pas le dire encore.)

Bonaparte s'est paré le 18 Brumaire de l'habit brodé de Lyon, & il a pris le costume Français de l'ancienne cour, enveloppé dans son large habit, sa veste brodée tombant sur ses genoux, des souliers & des bas à la Henry IV, ce qui composait un ensemble d'une bigarrure si plaisante que le héros ne put pas supporter long-tems affublé, & qu'il fut forcé d'aller reprendre ses habits de Consul. Informé des clabauderies auxquelles la fameuse épée donnait lieu, Bonaparte a pris un arrêté portant qu'elle serait déposée au trésor public.

Jamais la pénurie d'argent n'a été aussi grande au trésor qu'elle ne l'est à présent. Le gouvernement tâte chaque jour les banquiers de Paris pour leur faire des emprunts de quelques millions. Toutes ces tentatives ont échoué.

Les partisans de la cour de Rome & du concordat sont au désespoir de ce qui se passe pour la religion catholique, que les chefs du gouvernement traitent aujourd'hui avec le plus grand mépris. Bonaparte s'est entierement rapproché des philosophes.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

109.195

Google